This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER
HN VDFY 4

Digitized by Google

CP 118.15

Harvard College
Library

FROM THE BEQUEST OF
JOHN HARVEY TREAT
OF LAWRENCE, MASS.
CLASS OF 1862

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue d'Histoire Ecclésiastique

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

REVUE
D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

publiée sous la présidence d'honneur de

Monseigneur P. LADEUZE, Recteur magnifique

et la direction de

M. A. CAUCHIE

avec le concours de

MM. A. DE MEYER, R. KOERPERICH, J. LEBON
CH. TERLINDEN, É. TOBAC et L. VAN DER ESSEN

Tome XVII

I. — Articles, Comptes rendus et Chronique.

LOUVAIN
BUREAUX DE LA REVUE
40, rue de Namur, 40

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

Louvain. — Imprimerie Pierre SMEESTERS, rue Ste-Barbe, 18.
1921

Digitized by Google

Digitized by Google

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — N° 1. 15 JANVIER 1921.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

publiée sous la présidence d'honneur de

Monseigneur P. LADEUZE, Recteur magnifique

et la direction de

M. A. CAUCHIE

avec le concours de

MM. A. DE MEYER, R. KOERPERICH, J. LEBON
CH. TERLINDEN, É. TOBAC et L. VAN DER ESSEN

SOMMAIRE :

Hommage de l'Université de Louvain à Son Eminence le Cardinal Mercier 5
L. Dieu. Le commentaire arménien de S. Jean Chrysostome sur Isaïe (ch. VIII-LXIV) est-il authentique ? 7
Paul Fournier. La collection canonique dite « Collectio XII partium ». Etude sur un recueil canonique allemand du XIe siècle (*à suivre*). 31
H. Pinard, S. J. La théorie de l'expérience religieuse. Son évolution de Luther à W. James (*à suivre*) 63
Comptes rendus (*Voir la table complète au verso*) 84
Chronique 162
Bibliographie. 5*

LOUVAIN
BUREAUX DE LA REVUE
40, RUE DE NAMUR, 40

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

Louvain. — Imprimerie PIERRE SMEESTERS, rue Ste-Barbe, 18.
1921

Digitized by Google

A. T. Robertson. A grammar of the greek New Testament in the light of historical research. 3e édit. (G. AUBOURG, O. S. B.) 84

C. M. Kaufmann. Handbuch der altchristlichen Epigraphik. (A. VAN LANTSCHOOT.) 93

M. Rackl. Die Christologie des heiligen Ignatius von Antiochien. (H. COPPIETERS.) 95

P. de Labriolle. Les sources de l'histoire du Montanisme. (Collectanea Friburgensis.) (J. ZEILLER.) 98

Le même. La crise montaniste. (J. ZEILLER.) 98

J. Misson, S. J. Recherches sur le paganisme de Libanios. (Recueil des travaux d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain. Fasc. 43.) (E. REMY.). 100

P. Van Cauwenbergh. Étude sur les moines d'Egypte depuis le concile de Chalcédoine (451) jusqu'à l'invasion arabe (640). (Un. cath. Lov. Diss. ad gradum Doct. in fac. theol. consequendum conscriptae. 2e sér., VII.) (Mgr HEBBELYNCK.) 103

J. Gröll. Die Elemente des kirchlichen Freiungsrechtes, mit besonderer Berücksichtigung der österreichischen Entwicklung dargestellt. (Kirchenrechtliche Abhandlungen, éd. U. Stutz. Fasc. 75 et 76.) (A. DE MEESTER.) 108

H. Lévy-Bruhl. Les élections abbatiales en France. T. I. Epoque franque. (C. LECLÈRE.) 112

B. Bædorf. Untersuchungen ueber Heiligenleben der westlichen Normandie (der Diœcezen Avranches, Coutances, Bayeux und Sees). (L. VAN DER ESSEN.). 113

W. E. Crum. Theological texts from coptic papyri, with an appendix upon the arabic and coptic versions of the life of Pachomius. (Anecdota Oxoniensis, série sémitique. T. XII.) (P. VAN CAUWENBERGH.). . . 115

F. Ll. Griffith. The Nubian texts of the christian period. (Abhandl. der kön. Preuss. Akad. der Wiss. Phil. hist. Klasse. n° 8.) (P. VAN CAUWENBERGH.) 116

Card. Gasquet. A history of the venerable english College, Rome. (E. BOUVET, O. S. B.) 118

R. W. Carlyle et A. J. Carlyle. A history of mediaeval political theory in the West. T. II. A. J. Carlyle. The political theory of the roman lawyers and the canonists from the tenth century to the thirtheenth century. (A. DE MEESTER.) 120

B. Kruitwagen, O. F. M. Catalogus van de handschriften en boeken van het bisschoppelijk museum te Haarlem. (D. VAN ADRICHEM, O. F. M.). 123

E. Broeckx. Le Catharisme. Etude sur les doctrines, la vie religieuse et morale, l'activité littéraire et les vicissitudes de la secte cathare avant la croisade. (Un. cath. Lov. Diss. ad gradum Doct in fac. theol. consequendum conscriptae. 2e sér., VIII.) (É. DE MOREAU, S. J.). 124

P. F Kehr. Regesta Pontificum Romanorum. T. VI. Liguria sive provincia Mediolanensis. Pars I : Lombardia. Pars II : Pedemontium-Liguria-Maritima. (F. BAIX.) 128

P. Clemen et C. Gurlitt. Die Klosterbauten der Cistercienser in Belgien. (R. MAERE.) 129

A. Vermeersch, S. J. La tolérance. (Bibl. de la Soc. d'études morales et juridiques. Fasc. 4.) (A. DE MEESTER.). 132

G. Golubovich, O. F. M. Bibliotheca biobibliographica della Terra Santa e dell' Oriente francescano. T. II-III. (A. FIERENS.) 134

É. Schiller. Bürgerschaft und Geistlichkeit in Goslar (1290-1365). Ein Beitrag zur Geschichte des Verhältnisses von Stadt und Kirche im späteren Mittelalter. (Kirchenrechtliche Abhandlungen, éd. U. Stutz. Fasc. 77.) (E. DEVESTER.) 136

F. Gutsche. Die Beziehungen zwischen Reich und Kurie vom Tode Bonifaz' VIII bis zur Wahl Heinrichs VII (1303-1308) (G. MOLLAT.) 140

F. Theile. Nikolaus von Prato, Kardinalbischof von Ostia (1303-1321). (G. MOLLAT.). . 140

A. Van Hove. Actes ou procès-verbaux des séances tenues par le Conseil de l'Université de Louvain. T. II. (26 mai 1445-17 août 1455). (Acad. royale de Belgique. Commission royale d'histoire.) (F. BAIX.) 142

A. T. Bannister. The Register of Thomas Myllyny, bishop of Hereford (1474-1492). (É. GUILLOREAU, O. S. B.) 143

P. Guilday. The english catholic refugees on the Continent. 1558-1795. Vol. I. The english colleges and convents in the catholic Low Countries, 1558-1795. (R. LECHAT, S. J.) 146

R. P. Raoul de Scorraille, S. J. François Suarez, de la Compagnie de Jésus, d'après ses lettres, ses autres écrits inédits et un grand nombre de documents nouveaux. (A. DE MEYER.). 148

A. Leman. Urbain VIII et la rivalité de la France et de l'Autriche de 1631 à 1635. (Mémoires et travaux des professeurs des facultés catholiques de Lille. Fasc. 14.) (P. RICHARD.) 149

Le même. Recueil des instructions générales aux nonces ordinaires en France de 1624 à 1634. (Même collection. Fasc. 15.) (P. RICHARD.) 149

F. de Bojani. Innocent XI, sa correspondance avec ses nonces. (Vol. III de la série 1680-1684.) 1re partie : Affaires politiques. (M. DUBRUEL, S. J.). 158

Laveille, S. J. Le P. De Smet (1801-1872). (CH. MOELLER.). 159

L. Halphen. L'histoire en France depuis cent ans. (J. RAMBAUD.) 159

Digitized by Google

APR 28 1921
LIBRARY

Hommage de l'Université de Louvain à Son Éminence le Cardinal MERCIER.

L'univers entier a acclamé dans le Cardinal Mercier l'une des plus grandes figures de la guerre mondiale. Au cours même de cette guerre, le 24 mars 1917, l'Académie des sciences morales et politiques de Paris, voulant donner à son Éminence un témoignage solennel d'admiration et de reconnaissance, lui décerna le grand prix de vertu, et l'Université de Louvain prit occasion de cette haute distinction pour remettre à son vénéré chef, en dépit de l'occupation allemande, une adresse de félicitations que la Revue d'histoire ecclésiastique, dès le premier jour de sa renaissance, se fait un devoir et un honneur de reproduire.

A Son Éminence le Cardinal Mercier,
Archevêque de Malines.

ÉMINENCE,

Répondant au vœu unanime de l'Université catholique de Louvain, la Faculté de philosophie et lettres saisit avec joie l'occasion que lui offre le geste hautement significatif de l'Académie des sciences morales et politiques de Paris, pour Vous offrir l'hommage respectueux de ses plus chaleureuses et enthousiastes félicitations.

Depuis longtemps Vos anciens collègues, aujourd'hui vos fils dans la foi, éprouvaient l'impérieux besoin de manifester l'admiration et la reconnaissance que leur inspire le spectacle des vertus héroïques que Votre Éminence donne au monde depuis le début de cette guerre atroce, dans la défense des intérêts les plus chers de la patrie, de l'Église et de l'humanité.

Aux crimes insoupçonnés d'une barbarie systématique, Votre Éminence n'a cessé, malgré tous les périls et toutes les menaces, d'opposer le cri vengeur de la justice opprimée ; Elle n'a laissé passer, sans protestation et sans réprobation, aucune atteinte aux

Digitized by Google

biens ou aux personnes, aucune iniquité, aucun attentat contre les droits et l'honneur de la patrie; tandis que, par ses largesses intarissables, par toutes ses paroles et par tous ses actes, par ses discours et par ses lettres apostoliques, par ses démarches auprès du Chef suprême de la chrétienté, par ses appels émus au monde civilisé, Elle a galvanisé toutes les énergies de la patrie, Elle a adouci l'amertume de toutes les souffrances, Elle a suscité l'admiration et les sympathies effectives des nations les plus étrangères à nos maux; à l'intérieur du pays occupé, Elle apparaît, à l'instar du roi Albert par delà l'Yser, comme l'incarnation vivante, la gloire la plus pure et la force invincible de l'immortelle Belgique.

Le nom seul du Cardinal Mercier impose aujourd'hui le respect au monde entier. Aucune preuve plus manifeste ne pourrait en être donnée que l'hommage solennellement rendu à Votre Éminence par l'Académie des sciences morales et politiques, cette émanation du corps scientifique le plus considéré dans tout l'univers et qui compte dans son sein des illustrations appartenant aux camps les plus divers de la pensée philosophique et religieuse.

C'est dire combien la patrie et l'Église se trouvent aujourd'hui grandies en la personne de Votre Éminence; c'est dire aussi quelles perspectives grandioses s'ouvrent à nos aspirations patriotiques et chrétiennes, pour le jour où, au *crucifige* de l'heure présente, succèdera l'heure glorieuse de la Résurrection et de l'Alleluia! Aussi, s'il nous était permis de combler une lacune voulue par Votre modestie dans la lettre de Votre Éminence sur la grandeur chrétienne, ne devrions-nous pas nous réjouir à la pensée que désormais, en étudiant l'histoire de notre époque, les jeunes générations apprendront à reconnaître en Votre Éminence l'Envoyé du Seigneur, *Apostolus Jesu Christi*, et verront dans l'histoire de Votre héroïque apostolat une nouvelle application de ces paroles de la liturgie à propos des apôtres : « Leur voix a retenti dans l'univers entier et leurs paroles ont été écoutées jusqu'aux extrémités du monde ».

Unie de tout cœur aux générations actuelles et futures dans un culte de reconnaissante admiration, la Faculté de philophie et lettres prie Votre Éminence de daigner agréer l'hommage de ses sentiments de profonde et affectueuse vénération.

Louvain, le 31 mars 1917.

Digitized by Google

Le commentaire arménien de S. Jean Chrysostome sur Isaïe (ch. VIII-LXIV) est-il authentique ?

En fait de commentaire sur Isaïe, les manuscrits grecs ne nous ont conservé de S. Jean Chrysostome qu'une explication des premiers chapitres (I-VIII, 10) (1), et encore est-elle généralement considérée comme un remaniement d'homélies (2). Mais la littérature arménienne a gardé sous le nom de ce Père un commentaire s'étendant à tous les chapitres d'Isaïe ; c'est là, comme on le comprend aisément, un joyau d'un prix inestimable,... à condition que l'on ait ses apaisements sur la question d'authenticité. C'est à la solution de ce problème d'histoire littéraire que nous voudrions apporter notre modeste contribution.

Les Pères Mékitharistes de l'île Saint-Lazare à Venise, qui ont déjà tant fait pour la diffusion en Occident de la littérature arménienne, ont publié en 1880 le texte arménien de ce commentaire sur Isaïe ; sept ans plus tard, ils en donnèrent une traduction latine accompagnée d'une introduction, sous le titre : *In Isaiam prophetam interpretatio sancti Joannis Chrysostomi archiepiscopi constantinopolitani nunc primum ex armenio in latinum sermonem a Patribus Mekitharistis translata. Venetiis, ex typographia S^a^ Lazari, 1887, in-4° ; XX-468 pp.* Comme la plupart des lecteurs de la RHE ne sont sans doute pas beaucoup plus familiarisés que moi avec la langue arménienne, c'est à cette traduction latine que nous nous référerons, cela est beaucoup plus pratique et n'offre guère d'inconvénients, car, en toute hypothèse, nous est-il impossible d'atteindre le texte grec original.

Les éditeurs n'ont eu à leur disposition qu'un seul manuscrit qu'ils datent du XIIe siècle ; ce ms. en papier est, paraît-il, plein

(1) MIGNE, PG, t. LVI, col. 11-94.

(2) Cfr BARDENHEWER, *Gesch. der Altk. Lit.*, t. III, p. 336. Fribourg, 1902 : « Eine Erklärung der ersten Kapitel des Buches Isaias I, 1-VIII, 10 ist nach der herrschenden Anschauung das Werk eines Redaktors, welcher Homilien des Goldmundes ihrer rednerischer Anlage entkleidet und zu einer regelrechten Kommentar umarbeitete. »

Digitized by Google

de fautes, assez mal conservé et fort mutilé (1) : il lui manque au début le commentaire des ch. I-II, 2, au milieu celui des ch. XXI-XXX et la fin à partir du ch. LXIV. Un autre ms., appartenant à un certain Sergius Dialalian, leur aurait permis de corriger les fautes et de compléter le premier, ils n'ont malheureusement pas pu en disposer.

En appendice, p. 461-468, ils donnent un fragment extrait d'un recueil de sermons et commentant Isaïe, ch. XXVIII, 16 ; les éditeurs le considèrent comme appartenant au commentaire ; les principales raisons qu'ils apportent sont d'abord l'intitulé du morceau : *S. Patris Chrysostomi sermo excerptus ex interpretatione in Isaiam prophetam* — suscription que l'on lit en tête d'autres pièces qui ne sont que des extraits du commentaire — ensuite, le fait que dans les chaînes de Georges Skevra et du prêtre David quelques extraits de ce même sermon sont aussi présentés comme provenant d'un commentaire de Chrysostome sur Isaïe. Ce morceau comble donc une partie de la grande lacune qui, dans le ms. de St-Lazare, s'étend du ch. XXI au ch. XXX.

En général, nous n'avons pas de raisons de nous défier des éditeurs, cependant il faut reconnaître qu'ils adoptent parfois de curieux procédés ; ainsi quatre fois (2), au moins, ils ont corrigé ou complété d'après les LXX un verset dont la teneur leur paraissait défectueuse ou qu'ils lisaient difficilement et, pour la première partie (ch. I-VIII, 10), ils n'ont pas refait leur traduction latine directement sur l'Arménien, mais ils ont simplement réimprimé celle de Montfaucon et se sont contentés de signaler en note les variantes que présentait le texte arménien.

Dans l'introduction, la question d'authenticité est examinée sommairement et tranchée naturellement dans le sens affirmatif ; les raisons alléguées sont outre l'autorité du ms., le témoignage de plusieurs écrivains arméniens du XIIe-XIVe s., la nature du texte biblique commenté, le caractère de l'exégèse et de la théologie de ce factum qui rappellent parfaitement celles de Chrysostome ; à la page XIV nous lisons : *loci immo permulti inveniuntur, quos ad litteram in commentariis suis in Epistolas paulinas et in Evangelium D. Matthaei legimus*. C'est beaucoup dire, c'est même trop ! et le lecteur se dira sans doute comme le coq du bon La Fontaine :

« Le moindre *bout de texte* ferait bien mieux mon affaire ! »

(1) Cfr p. IX-X et p. 446, note 3.
(2) Cfr p. 226, note 1 ; p. 239, note 1 ; p. 280, note 1 et p. 448, note 1.

Digitized by Google

Toute cette argumentation est trop vague, trop peu précise ; aussi, malgré la confiance absolue qu'avaient les PP. Mékitharistes dans l'authenticité de cette œuvre, ils ne semblent pas avoir jusqu'ici emporté le plein assentiment des critiques.

En effet, Bardenhewer dans sa *Geschichte der Altkirchlichen Literatur* (1) est très circonspect et répète à deux reprises qu'il faudrait étudier ce commentaire de plus près afin de savoir à quoi s'en tenir.

Sans vouloir trancher définitivement le problème, nous croyons pouvoir présenter quelques observations d'où il semble résulter qu'il n'y a pas lieu de se montrer aussi défiant vis-à-vis du commentaire arménien sur Isaïe (ch. VIII-LXIV).

I. Bardenhewer n'indique pas les raisons pour lesquelles l'attribution de cette œuvre à Chrysostome lui paraît suspecte et dans sa bibliographie pourtant très complète on ne relève aucun travail où cette question soit étudiée ex professo ; le P. Chr. Baur (2) ne mentionne pas non plus la moindre étude sur ce sujet. Il est donc possible que cette défiance ne soit que le résultat d'une lecture un peu rapide, d'un aspect de surface qui donne une impression défavorable. Et de fait, les deux parties du travail — celle que nous ont conservée les mss. grecs (ch. I-VIII, 10) et celle qui n'existe que dans la version arménienne (ch. VIII-LXIV) — se présentent de façon fort différente et, au premier coup d'œil, on est frappé de certaines particularités qui établissent des préjugés contre l'origine chrysostomique de la seconde partie.

1) Jusqu'au ch. VIII, 11, Chrysostome ne s'occupe pas des variantes des versions d'Aquila, Symmaque et Théodotion, il ne se réfère qu'une fois à l'Hébreu p. 112 et encore par ouï-dire ; tandis qu'à partir du ch. VIII, 11, on relève douze citations du texte hébreu dont la moitié sont traduites ; quant aux variantes des versions grecques autres que les LXX, elles foisonnent, on en retrouve pour ainsi dire à chaque page. Elles sont parfois précédées d'une

(1) Cfr T. III, p. 336 : « In armenischer Sprache ist ein vollständiger, nur des Eingangs und des Schlusses entbehrender Isaias-Kommentar erhalten, welcher aber noch der Untersuchung und Beglaubigung bedarf. »

Ibidem, p. 337 : « Er verdiente mit dem griechisch erhaltenen Stücke genauer verglichen zu werden. »

(2) Dom Chr. Baur, *S. Jean Chrysostome et ses œuvres dans l'histoire littéraire*, p. 55. Roulers, J. de Meester, 1907. (Université de Louvain, *Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie.* Fasc. 18.)

Digitized by Google

indication générale comme : *alii* ou *alii interpretes*, mais le plus souvent le nom de chacun des traducteurs revient devant le texte qui lui est attribué. Il y a donc différence sensible dans les procédés employés dans les deux parties du commentaire sur Isaïe.

Ce désaccord se constate également entre le commentaire arménien et les autres ouvrages de Chrysostome. En effet, il n'utilise l'Hébreu et les autres versions grecques que dans son commentaire sur les Psaumes ; or dans ce travail, il ne traduit guère l'Hébreu que deux fois (1); il se contente en général d'en transcrire le texte en caractères grecs ; les noms d'Aquila, Symmaque et Théodotion ne précèdent jamais les extraits de leurs traductions, ceux-ci sont simplement introduits par la formule : ἄλλος.

2) A la fin de la première partie, ch. VIII, 10 p. 123, nous lisons cette note : *Hic codex armenus haec verba adjungit :* **Hactenus invenimus scriptum graece ipsismet manibus S. Joannis Chrysostomi.**

Il appert évidemment de ce texte que le traducteur arménien s'est servi de deux mss. différents et lui-même souligne ainsi la cassure très nette qui sépare les deux parties de son œuvre.

3) Enfin une dernière objection c'est le silence de la tradition grecque relativement à un document si considérable ; non seulement les mss. connus ne le contiennent pas et les historiens de la littérature ecclésiastique n'en font pas mention, mais même les auteurs des chaînes sur Isaïe ne l'ont pas non plus utilisé.

Les chaînes patristiques, comme chacun sait, ont souvent conservé des fragments d'ouvrages perdus ou démarqués ; comme elles remontent parfois à une haute antiquité et qu'il était plus difficile de les falsifier, il n'est jamais sans intérêt, lorsqu'on discute l'état civil d'un ouvrage, de recueillir leur témoignage ; c'est un moyen de contrôle facile et qui a déjà donné de très beaux résultats (2). Toutefois dans le cas qui nous occupe, il n'y a probablement rien à en tirer.

En effet, les mss. qui contiennent des chaînes sur Isaïe se répar-

(1) Cfr MIGNE, PG, t. LV, col. 147 et 197.

(2) C'est par le moyen des chaînes qu'Usener, par exemple, a pu restituer à Julien d'Halicarnasse le commentaire sur Job du Pseudo-Origène (Dr H. USENER, *Julian von Halikarnass*. Beitrag zu H. LIETZMANN, *Catenen*, p. 28-34. Fribourg-en-Br., 1897) et que tout récemment encore le P. Mariès a retrouvé le commentaire sur les Psaumes de Diodore de Tarse ; c'est le seul ouvrage complet que nous ayons de ce fameux exégète. (LOUIS MARIÈS, *Aurions-nous le Commentaire sur les Psaumes de Diodore de Tarse ?* dans la *Revue de Philologie*, 1911, p. 58-70.)

Digitized by Google

tissent en trois groupes ; le plus important, celui qui est conservé dans les meilleurs et les plus anciens mss., est le groupe A (1) (chaîne de Jean de Drungarien). Dans les divers mss. de ce groupe A, nous trouvons cinq textes attribués à S. Jean Chrysostome (2); je les ai lus et copiés dans le cod. Ottoboni gr. 452, mais je n'en ai retrouvé aucun dans le commentaire arménien, ce dernier n'était donc probablement pas connu du caténiste.

Ne sont-ce pas là des motifs suffisants pour rejeter comme apocryphe, ou tout au moins comme très suspect le commentaire sur Isaïe (ch. VIII-LXIV) ?

Il ne nous le semble pas.

Voyons d'abord les raisons qui militent pour son authenticité, nous essaierons ensuite de résoudre les difficultés que l'on pourrait faire à cette thèse.

II. 1. *Critères externes.*

a) *Tradition manuscrite.* Ainsi que nous l'avons fait observer plus haut, en plus du ms. arménien qui a servi de base à leur édition, les PP. Mékitharistes ont eu connaissance d'un second ms. contenant un texte plus complet du commentaire sur Isaïe, mais ils ne nous en donnent aucune description. L'exemplaire qu'ils ont utilisé est acéphale, nous n'en avons donc plus l'intitulé primitif; mais quoique le traducteur avoue avoir employé pour la seconde partie un ms. différent de celui qui servit de base à la première, il est clair d'après la teneur même de cette note, qu'il considère le commentaire des ch. VIII, 11 et sv., comme étant du même auteur que le début de sa traduction ; et du reste, après la lacune du milieu, au ch. XXX, 6, nous lisons en toutes lettres : *Beati Domini Joannis Chrysostomi interpretatio in prophetam Isaiam.*

Or, cette attestation formelle d'un ms. arménien mérite grande attention, car Chrysostome a séjourné plusieurs années en Arménie lors de son exil à Cucuse (3); il est donc à priori très vraisemblable que la littérature de ce pays ait pu garder de lui quelque travail dont la tradition grecque a perdu le souvenir ; et cela d'autant plus facilement que les écrits du saint Docteur se répandirent très tôt en Arménie, car, avec nombre d'autres documents patristiques, ils furent traduits dans la langue de ce pays au moment où elle était

(1) Cfr M. Faulhaber, *Die Propheten-Catenen nach römischen Handschriften*, p. 40. Fribourg-en-Br., 1899. (*Biblische Studien*, t. IV, fasc. 2 et 3.)

(2) *Ibidem*, p. 67-68.

(3) Cfr Bardenhewer, *Gesch. der Altk. Lit.*, t. III, p. 327-328.

Digitized by Google

dans sa pleine efflorescence, c'est-à-dire au ve s. (1) et, d'autre part, les éditeurs — au jugement desquels nous pouvons nous fier en l'espèce — nous assurent que la langue du commentaire sur Isaïe ch. VIII sv., est très pure, en tout point semblable à celle qu'on lit dans la traduction des autres œuvres de Chrysostome et que, par conséquent, la traduction de cette partie doit également remonter à la période classique, donc aux ve-vi^e s. (2).

D'ailleurs, voici un exemple frappant du crédit que mérite cette tradition arménienne en matière d'attributions d'œuvres patristiques. Nous avons déjà signalé plus haut, qu'Usener avait pu, grâce au témoignage des chaînes grecques, restituer à Julien d'Halicarnasse un commentaire sur Job démarqué ; or, tout récemment le R. P. Ferhat retrouvait dans plusieurs mss. arméniens le prologue de ce commentaire mais ici attribué à Julien son véritable auteur (3).

Donc, à elle seule, cette attribution du ms. mérite d'être prise en sérieuse considération.

b) *Tradition littéraire.*

Si les écrivains grecs ne font nulle part mention du grand commentaire sur Isaïe, les écrivains arméniens, au contraire, l'ont utilisé plusieurs fois ; les éditeurs, nous signalent notamment une chaîne arménienne composée au xiie s. par le prêtre David, où l'auteur fait à Chrysostome de larges emprunts qui concordent avec le texte de notre ouvrage. George de Skevra, écrivain du xiiie s., en fait de même dans son commentaire sur Isaïe ; enfin de nombreux sermonaires manuscrits de la Bibliothèque de St-Lazare attribuent aussi à Chrysostome les fragments qu'ils donnent du commentaire sur Isaïe (4).

A raison des difficultés matérielles que présenterait la vérification de ces assertions toujours un peu vagues des PP. Mékitharistes, on nous pardonnera de ne pas trop nous appuyer sur cette argumentation ; du reste, à prendre la chose au mieux, ces témoignages ne nous prouveraient qu'un fait : à savoir qu'au xiie s., le commentaire complet était attribué à Chrysostome, ce que nous savions déjà par le ms. qui lui-même date probablement de cette époque, et nous restons, en toute hypothèse, à trop grande distance de la date de rédaction pour qu'il soit utile d'insister davantage.

(1) Cfr *Dictionnaire de Théologie* de VACANT-MANGENOT, t. I, col. 1934 svv.

(2) *Introduction*, p. XVII-XVIII.

(3) Cfr P. PETRUS FERHAT, *Der Jobsprolog des Julianos von Halikarnassos in einer armenischer Bearbeitung*, dans l'*Oriens christianus*, 1911, nouv. sér., t. I, fasc. 1, p. 26-31.

(4) Cfr *Introduction*, p. XVI-XVII.

Digitized by Google

2) *Critères internes.*

a) *Le texte biblique.* Le texte biblique cité dans le commentaire des chapitres VIII-LXIV appartient à la recension lucianique ; il est facile de s'en rendre compte en le comparant avec celui des mss. Holmes-Parsons 22, 36, 48, 51, 93 que l'on sait représenter pour le livre d'Isaïe le texte du martyr Lucien (1); celui-ci était très en faveur dans l'école d'Antioche, c'est donc probablement dans ce milieu que le commentaire a vu le jour.

De plus, dans un passage, important à plus d'un titre, que nous donnons en appendice (ch. IX, 7), l'auteur du commentaire célèbre les mérites de la recension de Lucien et défend ce dernier du reproche d'hérésie; à ce propos, on ne se rappellera pas sans intérêt que Chrysostome nous a laissé sur le martyr Lucien un panégyrique (2) sobre de détails, mais suffisant pour nous montrer en quelle estime il le tenait.

Au ch. XL, 8 p. 261 voici ce que nous lisons dans le commentaire : In quibusdam exemplaribus post haec verba : *exsiccatum est foenum et cecidit flos*, invenimus scriptum litteris paulo majoribus : *Spiritus Domini sufflavit in eo. Vere foenum est populus.* D'après une note marginale du codex Marchalianus Q^{mg} (3), les mots ὅτι πνεῦμα κυρίου ἔπνευσεν εἰς αὐτὸ ἀληθῶς χόρτος ὁ λαός seraient une addition hexaplaire empruntée à Symmaque et Théodotion ; c'est évidemment une glose qui s'est glissée dans le texte grec car nous n'avons rien de pareil en Hébreu ; cette glose a probablement été reprise par Lucien, vu que nous la retrouvons dans le groupe des mss. lucianiques (Holmes-Parsons) 22, 36, 48, 51.

Le commentateur avait donc à sa disposition des mss. de cette recension et d'autres appartenant à une recension différente. Or nous savons par ailleurs que, tout en adoptant la recension lucianique, Chrysostome se laissait sans doute aller à un certain éclectisme dans le choix de ses mss., car on relève des divergences dans les textes qu'il cite ; Montfaucon (4) et Grabe (5) en avaient déjà fait la remarque, et ce dernier attribuait les divergences de leçons au fait que Chrysostome avait dû utiliser des mss. appartenant

(1) Cfr O. Procksch, *Studien zur Geschichte der Septuaginta. Die Propheten*, p. 33. Leipzig, 1910.

(2) Migne, PG, t. L, col. 519-526.

(3) Cfr H. Barclay Swete, *The Old Testament in Greek*, t. III, p. 173. Londres, 1905.

(4) Cfr *Praefatio in Psalmos*, Migne, PG, t. LV, § V, col. 15-18.

(5) ΤΗΣ ΠΑΛΑΙΑΣ ΔΙΑΘΗΚΗΣ *Tom.* Δ' *ex cod. Alexandrino* ed. J. E. Grabe, c. I, § 8. Londres, 1709.

Digitized by Google

à différentes familles. Cependant une autre hypothèse était à priori possible, c'est que le texte biblique de certaines citations ait été retouché dans la suite, phénomène que D. Serruys a constaté pour Cyrille d'Alexandrie (1). Cette petite remarque de l'auteur arménien sur l'emploi de plusieurs familles de mss., sans être bien importante, ne peut cependant que confirmer l'origine chrysostomique du commentaire sur Isaïe ch. VIII sv. ; elle tendrait aussi à prouver que c'est bien à la divergence des mss. utilisés qu'il faut attribuer les variations du texte biblique que l'on constate parfois dans les œuvres de Chrysostome.

b) Quelques remarques aussi sur le style du commentaire, pour autant que l'on puisse en juger à travers les déformations que fatalement a dû lui infliger une double traduction.

α) *Les formules* : ὁρᾷς ὅτι, ὅρα, εἰδὲς.

Un phénomène particulier à la langue de Chrysostome, c'est l'emploi excessivement fréquent, je dirais volontiers l'abus, qu'il fait des formules ὁρᾷς ὅτι, ὅρα, εἰδὲς etc. c'est vraiment là une caractéristique de son style. Un petit relevé sera, à cet effet, très suggestif, je prends au hasard quelques homélies.

Dans l'homélie sur le Ps. VII (2), on les retrouve 13 fois dans l'explication des six premiers versets ; dans la Xe sur S. Matthieu (3) on lit ces expressions 7 fois sur huit colonnes ; et elles reviennent 11 fois dans l'homélie XXVI sur l'Epître aux Hébreux (4).

Sans doute, il y a des textes où cette formule est moins fréquente, elle est relativement rare dans les excursus et les exposés très développés ; par contre, elle revient très souvent lorsque Chrysostome serre le texte biblique de près et le commente brièvement. C'est le cas notamment pour le commentaire sur Daniel (5) et pour un autre ouvrage qui lui ressemble beaucoup et sur l'authenticité duquel j'ai déjà eu, ici même, l'occasion de m'expliquer — je veux dire le commentaire sur Job (6) ; ces deux œuvres ne sont guère qu'une suite de scolies assez brèves débutant très souvent par ὅρα ou ὁρᾷς ὅτι ; pour le chapitre XXXI de Job, par exemple, on retrouve cette expression 12 fois sur l'espace de cinq feuillets du ms.

Or dans le commentaire arménien, ces formules *videsne*,

(1) D. Serruys, *Un « codex » sur papyrus de S. Cyrille d'Alexandrie*, dans la *Revue de Philologie*, 1910, p. 101-117.

(2) Migne, PG, t. LV, col. 80 sv.

(3) *Ibidem*, t. LVII, col. 183 sv.

(4) *Ibidem*, t. LXIII, col. 177 sv.

(5) *Ibidem*, t. LVI, col. 193-246.

(6) Cfr *Le Commentaire de S. Jean Chrysostome sur Job*, dans la RHE, 1912, t. XIII, p. 640-658.

Digitized by Google

viden' etc, reviennent très fréquemment, c'est ainsi qu'au ch. X on les retrouve 18 fois sur neuf pages in-4° et au ch. XL, 21 fois sur vingt-cinq pages.

β) ***Construction antithétique du type*** *οὐ μόνον.... ἀλλὰ καὶ* ***ou bien*** *οὐκ ἁπλῶς εἶπεν... ἀλλά.*

Cette tournure est aussi très familière à Chrysostome; par exemple, elle se présente 25 fois dans le commentaire du Ps. VII, 1-6, et 50 fois dans la IVe homélie sur S. Matthieu (1); or nous la lisons aussi à tout bout de champ dans le commentaire arménien : 9 fois au ch. X, 8 fois au ch. XXX et 62 fois au ch. XL.

c) *L'exégèse* appartient au genre historico-philologique tel qu'il était en honneur à l'école d'Antioche, seulement les principes de l'école ne sont pas poussés aussi loin, ni appliqués aussi strictement que par un Théodore de Mopsueste ou un Polychronius d'Apamée. De temps à autre, l'auteur recourt lui-même au sens allégorique, mais ces cas sont rares et plusieurs de ces interprétations allégoriques s'imposaient absolument, par ex., ch. XXX, 26 p. 203 et XXVIII, 16 p. 462.

Quelquefois, il propose aussi l'allégorie comme se superposant au sens historique, par ex. :

Ch. XL, 3 p. 254. *Vox clamantis in deserto :* Id est bona annuntiatio in terra derelicta Judaeorum post reditum. Alio etiam modo intelligi potest : Vox clamantis in deserto non tantum in regionibus derelictis, sed in animis quoque derelictis et solitariis.

Ch. XL, 4 p. 255. *Omnis vallis implebitur et omnis mons et collis humiliabitur.* Videmus hoc secundum figuram in Novo Testamento adimpletum esse ; prius enim in reditu hoc factum est, quia sine difficultate et absque obstaculo venit populus Babylone.

Dans d'autres passages, à côté de son explication littérale, il rappelle l'interprétation allégorique que d'autres ont proposée et sur laquelle il donne à l'occasion son avis.

Ch. XIX, 1 p. 187. *Ecce Dominus sedet super nubem levem...* Alii intelligunt nubem Beatam Virginem esse, sed etiam hoc non est perfacile admittenduni ; tenuitatem, levitatem ac agilitatem essentiae ostendit.

Ch. XXXI, 7 p. 207. *Beatus qui habet in Sion semen et filios in Jerusalem.* Nonnulli vero de caelesti haec intellexerunt Jerusalem, ego non invitus idem concedo.

Ch. XXXII, 1 p. 208. *Ecce enim rex justus regnabit, et principes cum judicio praeerunt...* Alii vero de Christo hoc intelligunt : *Ecce*

(1) MIGNE, PG, t. LVII, col. 40 sv.

Digitized by Google

rex justus regnabit, principesque esse dicunt Apostolos, juxta quod in Psalmo dicitur etc...

Ch. XLIX, 10 p. 349. *Non sitient neque esurient, neque percutiet eos aestus...* Nonnulli de futura vita hoc intelligunt, mihi vero videtur et de praesenti locutus esse.

Nous constatons donc dans ce commentaire l'application de ce littéralisme mitigé que pratiquait Chrysostome (1) et que l'on relève également dans l'explication de la première partie d'Isaïe (2).

Au ch. XXXVIII, 5 p. 243, nous lisons : *Sicuti alii alio modo explicarunt et sicut nos quoque etiam indicavimus in commentario Zachariae.* A ce propos, les éditeurs remarquent : « De hoc opere nullum aliud indicium invenimus non solum in libris nostris sed ne in operibus quidem aliorum scriptorum. Non tantum integer liber sed neè fragmenta imo ne memoria quidem hujus extant. »

C'est très juste, pourtant j'ai cru un moment avoir retrouvé une allusion à l'existence d'un commentaire de Chrysostome sur Zacharie, et cela sur une indication d'A. Maï. Celui-ci, en effet, en publiant des fragments de Chrysostome sur les Proverbes, fait précéder ses textes d'un *Monitum* (3) où nous lisons :

« Certe inter deperditos Chrysostomi ad SS. Biblia labores, » explanatio quoque in minores prophetas recensenda est : namque » ejus in Zachariam expositionem memorat Ephraemius Antioche- » nus apud Photium cod. 229 : Ὁ σοφὸς Ἰωάννης ἑρμηνεύων τὸν » προφήτην Ζαχαρίαν. »

Le savant cardinal aura évidemment lu son texte en diagonale car le commentaire sur Zacharie dont parle S. Ephrem est celui de S. Cyrille ; voici du reste le passage en question (4) : Καὶ Κύριλλος ... ἐν τῷ Περὶ ἐνανθρωπήσεως λόγῳ ... Καὶ μεθ' ἕτερα : Ἐπαγωνιεῖται δὲ αὖ καὶ συναθλήσει τῷ λόγῳ καὶ ὁ σοφὸς Ἰωάννης, μονονουχὶ καὶ συναγείρων τὰς φύσεις, καὶ συνδέων τῶν ἑκατέρα προσόντων ἰδιωμάτων τὴν δύναμιν.

Καὶ ἐκ μυρίων ἄλλων λόγων αὐτοῦ τὰ αὐτὰ ἔστι λαβεῖν. Ἑρμηνεύων δὲ τὸν προφήτην Ζαχαρίαν οὕτω φησίν· Ὁ δὲ θεσπέσιος Ἰεζεκιὴλ θρόνον τεθεᾶσθαί φησιν· ἐπὶ στερεώματος ὑπερκείμενον τῶν Χερουβίμ.

Ἐπαγωνιεῖται δὲ αὖ ... jusque δύναμιν est une citation du Περὶ

(1) Cfr Fr. H. Chase, *Chrysostom, a study in the history of biblical interpretation,* p. 50 sv. Cambridge, 1887.

(2) Cfr Bardenhewer, *Gesch. der Altk. Lit.,* t. III, p. 355.

(3) A. Maï, *Nova Bibliotheca Patrum,* t. IV, p. 153, repris par Migne, PG, t. LXIV, col. 657-658.

(4) Migne, PG, t. CIII, col. 1010.

Digitized by Google

ἐνανθρωπήσεως (1) de S. Cyrille qui commente un texte de S. Jean l'Évangéliste (I Joan. I, 1-2) ; les ἄλλοι λόγοι αὐτοῦ sont ceux de S. Cyrille c'est donc lui qui est l'ἑρμηνεύων du prophète Zacharie, et de fait le texte sur Zacharie dont parle S. Éphrem se retrouve dans le commentaire de S. Cyrille sur ce prophète. (2)

Maï commet donc dans ces quatre lignes une double méprise : 1°) Il confond Jean l'Apôtre ὁ σοφὸς Ἰωάννης avec Chrysostome. 2°) Il attribue à ce dernier le commentaire sur Zacharie, dont parle Ephrem alors qu'il s'agit d'un ouvrage de S. Cyrille.

Je n'insiste pas sur les multiples citations tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, ni sur la vivacité du style, la simplicité et la concision de la phrase, les interrogations incessantes, la forme parfois dialoguée de l'exposé, tous traits qui conviennent bien au style de Chrysostome.

d) Des indices plus positifs nous sont fournis par la similitude d'expressions, d'images, de comparaisons et d'idées que présentent le commentaire complet d'Isaïe et les œuvres authentiques de Chrysostome. Comme ceci est l'argument que je considère comme de loin le plus probant on m'excusera de m'y attarder un peu.

Voici une liste des rapprochements qui m'ont paru le plus suggestifs ; j'y suis l'ordre des chapitres et des versets d'Isaïe, le texte de la première colonne est celui de la traduction latine des P. Mékitharistes, le texte de la seconde est celui de l'édition de Migne.

1. Ch. VIII, 19 p. 127.

Nos dicimus animam quando exit de corpore *in quoddam habitaculum ingredi* et ibi morrari *unde exire nequit* ... itaque efficit (daemon) ut multi credant post mortem animas assidue *vagari*. Sed haec sunt *puerorum et anuum fabulae.*

In Matth. VIII, 29 (Homil. XXVIII) PG. t. LVII, col. 353-354.

Καὶ οὐχ οἷόν τε ψυχὴν ἐξελθοῦσαν τοῦ σώματος ἐνταῦθα πλανᾶσθαι.... Ὅθεν δῆλον, ὅτι μετὰ τὴν ἐντεῦθεν ἀποδημίαν εἰς χώραν τινὰ ἀπάγονται αἱ ψυχαί, οὐκ ἔτι κυρίαι οὖσαι ἐπανελθεῖν. ..

Et quelques lignes plus haut, il disait de l'opinion d'après laquelle les âmes des défunts seraient changées en démons :

Ὥστε γραϊδίων μυθούντων ταυτὶ τὰ ῥήματα καὶ παίδων γραμολύκεια.

(1) Migne, PG. t. LXXV, col. 1250 D.
(2) Migne, PG, t. LXXII, col. 19 B-C.

Digitized by Google

2. Ch. XI, 1 p. 150.

Non ex semine aut ex humo, dicit, sed ex radicibus virga egredietur, non quasi *per radices transiens*, sed ex radicibus ipsis egredietur, id est, non ex corpore aliquo *quod aliud corpus pertransiit* sed ex corpore virginis carnem accepit etc.

In Matth. I, 18 (Homil. IV) PG. t. LVII, col. 43.

Ἐκ γυναικός, ἐπιστομίζων τούς λέγοντας, ὅτι ὥσπερ διά τινος σωλῆνος παρῆλθεν ὁ χριστός.

3. Ch. XIV, 29 p. 172.

Après avoir cité Job I, 8, il continue :

(Deus) totum appellat mundum ad spectaculum, *athletamque* solum relinquit in pugna, ipse vero abit.... Deus vero, *quo splendidior esset victoria*, non aderat neque modum pugnandi eum docebat, sed in pugna illum solum nudumque reliquit.

Commentaire de Florence sur Job. (Bibl. Laurent. cod. 13, Plut. 9) fol. 131r 2 col. Arrivé à ce verset il développe une idée semblable :

Καὶ καθάπερ τίς ἀθλητὴν ἔχων γενναῖον βούλεται μὲν συμπλακῆναι αὐτὸν τοῖς ἐναντίοις, οὐ βούλεται δὲ αὐτὸς παρασχεῖν τὴν ἀφορμὴν ἵνα μὴ δόξῃ φιλότιμός τις εἶναι· ἀλλ' αὐτοὺς ἐκείνους ἐπὶ τοῦτο ἐλθεῖν καὶ προσκαλέσασθαι ἵνα καὶ τὰ τῆς νικῆς λαμπρὰ γένηται καὶ τὰ τῆς ἥττης ἐκείνοις αἰσχίω· οὕτω καὶ ὁ θεὸς ποιεῖ.

4. *Ibidem.*

A propos du même verset de Job.

Sicut amator quidam ut amorem ostendat suum erga dilectum, corporis ejus pingit effigiem, oculos, nasum, maxillasque, sic Deus ostendere vult amorem suum maximum : ideo *in animas imaginem* pulcherrimam *exprimit* testimoniumque praebet etc.

Commentaire de Florence, fol. 139v 1 col.

Job I, 9.

Καθάπερ ἐπὶ τῶν εἰκόνων ἐπειδάν τινα γράψωμεν κάτωθεν ἐν ταῖς χοινικίσιν ὑπογράψομεν· ὁ δεῖνα ἀνατέθεικεν· οὕτω καὶ ἐνταῦθα τὴν εἰκόνα τῆς ψυχῆς αὐτοῦ διὰ ῥημάτων γράψας ὁ γράψας τὸ βιβλίον, ὥσπερ ἐν χοινικίδι κάτωθεν ὑπογράφων λέγει· ἐν τούτοις πᾶσι τοῖς συμβεβηκόσιν αὐτῷ.

5. Ch. XIV, 30 p. 174.

Licet enim insignes sint

In Epist. II ad Corinth. XII, 10 (Homil. XXVI).

PG, t. LXI, col. 582.

Καὶ οἱ τάφοι τῶν δούλων τοῦ

Digitized by Google

mortes regum et ducum, et aliquamdiu a suis honorentur familiaribus, non tamen similes *piscatorum*, qui non juxta naturae ordinem mortui sunt, sed magna virtute perfectaque victoria, quorum autem sepulchra toto mundo honorantur.

σταυρωθέντος λαμπρότεροι τῶν βασιλικῶν εἰσιν αὐλῶν — .... Καὶ γὰρ αὐτὸς ὁ τὴν ἁλουργίδα περικείμενος ἀπέρχεται τὰ σήματα ἐκεῖνα περιπτυξόμενος ..... καὶ τοῦ σκηνοποιοῦ καὶ τοῦ ἁλιέως προστατῶν καὶ τελευτηκότων δεῖται.

Et un peu plus loin.

Καὶ ὅπερ εἰσὶν οἱ πυλωροὶ τοῖς βασιλεῦσιν ἐν τοῖς βασιλείοις, τοῦτο ἐν τῷ σήματι οἱ βασιλεῖς τοῖς ἁλιεῦσι.

6. Ch. XXXIII, 2 p. 217.

Quid est pejus latrone? Tamen uno verbo, in ictu oculi paradisum ingressus est *ante sanctorum multitudinem*.

In Genesim II, 9 (Sermo VII, § 4).
PG, t. LIV, col. 612.

Οὐ γὰρ λῃστὴν εἰσήγαγε μόνον, ἀλλὰ καὶ πρὸ τῆς οἰκουμένης ἁπάσης, καὶ πρὸ τῶν ἀποστόλων.

7. Ch. XXXVII, 26 p. 239.

Quoniam Christo de resurrectione loquenti pagani non credunt ostendimus ipsis majus factum quam resurrectio est, ne de minoribus dubitent: *totum mundum a fide alienum ad Christum adducere multo majus est* quam resurrectio.

Cur in Pentecoste Acta leguntur etc.
PG, t. LI, col. 108.

Εἰ δὲ λέγει ὁ ὑπεναντίος, ὅτι οὐκ ἐποίησαν σημεῖα οἱ ἀπόστολοι, μειζόνως αὐτῶν δεικνύεις τὴν δύναμιν καὶ τὴν θείαν χάριν, ὅτι χωρὶς σημείων τοσαύτην οἰκουμένην ἐπεσπάσαντο πρὸς θεοσέβειαν. Τοῦτο γὰρ μέγιστον σημεῖον καὶ παράδοξον θαῦμα, ὅταν οἱ πτωχοὶ καὶ πένητες etc.

Τί τούτων τῶν σημείων μεῖζον ἐπιζητεῖς, ἄνθρωπε, ἀθρόον τοσαύτην τῆς οἰκουμένης μεταβολὴν ὁρῶν γεγενημένην;

8. Ch. XL, 4 p. 256.

Nusquam enim gentium *audiebatur nomen virginitatis.*

In Matth. Proœmium (Homil. I)
PG, t. LVII, p. 19.

Παρθενείας μὲν γὰρ ἐκεῖνοι [Ἕλληνες] οὐδὲ ὄναρ οὐδὲ ὄνομα ἐφαντάσθησαν.

Digitized by Google

9. Ch. XL, 9 p. 264.

A propos de *I Corinth.* II, 10 : *Spiritus investigat omnia etiam profunda Dei.* Hoc est, *scit* profunda Dei, *non* vero *ignorantiae causa scrutatur.*

In Epist. I ad Corinth. II, 12. (Homil. I) PG, t. LXI, col. 59.

Οὐ γὰρ ἀγνοίας, ἀλλ' ἀκριβοῦς γνώσεως ἐνταῦθα τὸ ἐρευνᾶν ἐνδεικτικόν.

10. Ch. LI, 23 p. 378.

Tum peccatorum *recordatio*, tum etiam poenarum et beneficiorum *utiles efficit homines*... Signum erat diluvii arcus, *Sodomitarum* vero ostendit terra combusta... *Serpens autem aeneus* signum erat Judaeorum, *laminae vero arae* (1) signa erant multaque signa habemus inferni, etc.

Comment. de Florence, fol. 180, 1 col. Job. XIX, 23.

Μεγίστη αὕτη παίδευσις καὶ φιλοσοφία τοῦ θεοῦ τὰς τιμωρίας ἀεὶ πρὸ ὀφθαλμῶν ἔχειν καὶ τὰς παρελθούσας· τοῦτο γοῦν καὶ αὐτὸς ἐμηχανήσατο ἐπὶ τῶν λεπίδων τοῦ χαλκοῦ· τοῦτο καὶ ἐπὶ τῶν σοδομίτων, τοῦτο καὶ ἐπὶ τοῦ ὄφεως τοῦ χαλκοῦ· τοῦτο καὶ ἐπὶ τῶν τόπων τῶν λαμβανόντων προσηγορίαν ἀπὸ τῶν τιμωριῶν.

11. *Ibidem*, p. 379.

Nunc vero cum *Dei adversarium* occidissent, cur vexati sunt (Judaei) ?

Expositio in Psalm. VIII. Migne PG, t. LV, col. 110.

Ὁ γὰρ πλάνον καὶ γόητα καὶ ἀντίθεον ἀνελών, ἐχθρὸν τοῦ θεοῦ ἀνεῖλε· ὁ δὲ ἐχθρὸν ἀνελών, εὐδοκιμεῖν εἴη δίκαιος.

12. Ch. LIII, 8 p. 394.

Inventa est, dixit, *in utero habens. Modum non manifestavit.... In primis imperitiam confiteor meam, nego me scire ; noli inscrutabilia inquirere quae occulte facta sunt* : dico nunc *accepisse carnem a virgine* ac confiteor eam veram carnem

In Matth. I, 18. (Homil. IV) Migne PG, t. LVII, col. 42-43.

Μὴ τοίνυν περαιτέρω χώρει, μηδὲ ζήτει πλέον τι τῶν εἰρημένων, μηδὲ λέγε, καὶ πῶς τὸ Πνεῦμα εἰργάσατο τοῦτο ἐκ παρθένου ;...

Οὐδὲν γὰρ οἶδα, φησίν, πλέον ἀλλ' ἢ ὅτι ἐκ Πνεύματος γέγονε τὸ γεγενομένον...

Τὸ δέ, πῶς ἐκ Πνεύματος, καὶ τίνι

(1) Cfr *Nombres*, XVI, 38.

Digitized by Google

esse, *quo autem modo ex ipsa traxerit, scire nequeo*...

τρόπῳ, οὐδεὶς τούτων ἑρμήνευσεν οὐδὲ γὰρ δυνατὸν ἦν.

Et un peu plus loin p. 43.

Ὅτι μὲν οὖν ἐξ ἡμῶν καὶ τοῦ φυράματος τοῦ ἡμετέρου καὶ τῆς μήτρας τῆς παρθενικῆς δῆλον ἐκ τούτων καὶ ἐξ ἑτέρων πλειόνων· τὸ δὲ πῶς οὐκέτι δῆλον.

Μὴ τοίνυν, μηδὲ σὺ ζήτει, ἀλλὰ δέχου τὸ ἀποκαλυφθέν, καὶ μὴ περιεργάζου τὸ σιγηθέν.

13. *Ibidem*.

Ego et tu qui sumus ut inscrutabilia investigemus ineffabilia que inquiramus? Si temporalem ejus nequit homo enarrare generationem cui *innumeri sunt testes* angeli et prophetae et omnes creaturae, quae penes similis nostrae fuit... quis tam temerarius atque *insanus* est ut immediatam, *inenarrabilem* aeternamque audeat investigare?

Ibidem.

Αἰσχυνέσθωσαν οἱ τὴν ἄνω περιεργαζόμενοι γέννησιν. Εἰ γὰρ ταύτην τὴν μυρίους ἔχουσαν μάρτυρας, καὶ πρὸ τοσούτων ἀνακηρυχθεῖσαν χρόνων, καὶ φανεῖσαν, καὶ ψηλαφηθεῖσαν, οὐδεὶς ἑρμηνεῦσαι δύναται ποίαν καταλείπουσι μανίας ὑπερβολὴν οἱ τὴν ἀπόρρητον ἐκείνην περιεργαζόμενοι, καὶ πολυπραγμονοῦντες;

14. Ch. LIV, 14 p. 403-404.

Comparant le juste et l'impie, il rappelle l'histoire de Jean et d'Hérode puis il continue :

Nunc igitur utrum admiraberis, utrum laudabis Neronem an Paulum? Nonne alter in palatio, alter vero in carcere stabat? Alter interficiebat alterque moriebatur. *Quisque vestrum uter esse cupitis, Nero* qui interfecit *an Paulus* qui interfectus est?

In Epist. II ad Timoth. II, 10. (Homil. IV) PG, t. LXII, col. 621-623.

Οὐκ ἔστιν ἐπὶ γῆς δοξάζεσθαι· εἰ δὲ βούλει δοξάζεσθαι, δι' ἀτιμίας. Καὶ φέρε ἐπὶ τῶν δύο προσώπων τοῦτο ἐξετάσωμεν, ἐπὶ τοῦ Νέρωνος καὶ τοῦ Παύλου. Ἐκεῖνος τὴν δόξαν εἶχε τοῦ κόσμου, οὗτος τὴν ἀτιμίαν etc...

Ποίας μερίδος ἄν τις ἠθέλεσεν εἶναι; τῆς τοῦ Παύλου, ἢ τῆς τοῦ Νέρωνος.

Digitized by Google

15. Ch. LVI, 2 p. 410.

Sciens enim Deus ipsos numquam a peccatis cessare *sabbata observari jussit*, ut saltem septimo quoque die *a peccatis temperarent.*

De non iterando conjugio. PG. t. XLVIII, col. 614.

Καθάπερ οὖν καὶ Ἰουδαίοις τὸ σάββατον ἔδωκεν ὁ θεὸς, οὐχ ἵνα ἀργῶσιν ἁπλῶς, ἀλλ' ἵνα τῶν πονηρῶν ἀπέχωνται πράξεων.

16. Ch. LVI, 8 p. 412.

Multos enim video palatia aedificantes magnifica, atque sepulchra pulchra sibi constituentes non propter aliud nisi ut post mortem *aedificiis nomen ac memoriam* sui in mundo relinquant. Hujusmodi operibus inutilem ac *fallacem* sibi *acquirunt consolationem*...

Expositio in Psalm. XLVIII. PG, t. LV, col. 231-232.

Ἰδοὺ καὶ ἑτέρας ἀνοίας εἶδος· τὸ περιτιθέναι τὰς προσηγορίας αὐτῶν οἰκοδομήμασι, καὶ ἀγροῖς, καὶ λουτροῖς, καὶ μεγίστην ἐντεῦθεν καρποῦσθαι παραμυθίαν νομίζειν, καὶ τὴν σκιὰν διώκειν ἀντὶ τῆς ἀληθείας.

Ibidem.

Nulla est utilitas, magnum vero detrimentum; *accusatur enim sicut avarus*, inops, pusillanimis, raptor, qui pupillas et viduas spoliavit ut sepulchrum sibi aedificaret ac monumentum constitueret...

Ibidem.

Ταῦτα ... τὰ πάντων ἀνοίξει στόματα. Αἱ γὰρ οἰκοδομαὶ τῷ χρόνῳ δυναμένην σου τὴν πλεονεξίαν λήθη παραδοθῆναι, ὥσπερ στῆλαι, καὶ τρόπαιά σου τῆς πλεονεξίας ἑστήκασι πανταχοῦ.

Ibidem.

Cura, homo, ut post te *nomen ac memoriam (sic) homines memores* relinquas *qui virtutes* tuas semper annuntient, qui dicant: per te viximus per te ab angustiis liberati sumus, etc.

Ibidem.

Εἰ γὰρ μνήμης ἐρᾷς διηνεκοῦς, μὴ ὀνόματα περιθῇς οἰκοδομήμασιν, ἄνθρωπε, ἀλλ' ἀνάστησον τρόπαια κατορθωμάτων ἅ καὶ ἐν τῷ παρόντι σοι βίῳ τὸ ὄνομα διατηρεῖ...

Εἰ μνήμης ἐρᾷς, καὶ ἐπιθυμεῖς, ἐγώ σε διδάσκω τὴν ἀληθῆ καὶ σαφεστάτην ὁδόν· ἀρετῆς ἐπιμελοῦ.

Digitized by Google

17. Ch. LVI, 12 p. 417.

Nonne unquam *audivisti* turbam vulgo dicentem *alteram naturam esse consuetudinem?*

De Laudibus S. Pauli. (Homil. VI) PG, t. L, col. 505.

Οὐκ ἀκούεις καὶ τῆς ἔξωθεν παροιμίας λεγούσης, ὅτι δευτέρα φύσις ἡ προαίρεσις γίνεται ἐκ συνηθείας.

18. Ch. XXVIII, 16 p. 364. (Appendice).

[Christus lapis angularis] colligavit atque simul *conjunxit duos parietes* disjunctos, id est, *Ethnicos et Hebraeos.*

Expositio in Psalm. CXVII. PG, t. LVI, col. 336.

Ὁ ἀποδοκιμασθεὶς παρὰ τῶν Ἰουδαίων καὶ ἐξουθενηθείς, οὕτως ἐφάνη Θαυμαστός, ὥστε μὴ μόνον οἰκοδομὴν ὑφῆναι, ἀλλὰ καὶ δύο συνδῆσαι τοίχους. Ποίους δὴ τοίχους; Τοὺς ἐξ Ἰουδαίων καὶ Ἑλλήνων πιστεύοντας.

19. *Ibidem.* p. 467.

Quis unquam audivit, quis unquam vidit, *maledictionis poenam* mortis solutionis indicium atque destructionem peccatorum fuisse... nos autem *diademati regum* atque militum ornamentis itemque *corporis membris*, *capiti* scilicet, pectori et cordi, itemque *altaribus* et lectis signum imponimus.

Contra Judaeos et Gentiles. PG, t. XLVIII, col. 826.

Ἀλλ' ὅμως τὸ ἐπάρατον τοῦτο, τὸ ἀπευκτόν, τὸ τῆς ἐσχάτης τιμωρίας σύμβολον, νῦν γέγονε ποθεινὸν καὶ ἐπέραστον. Οὐδὲ γὰρ οὕτω στέφανος βασιλικὸς καλλωπίζει κεφαλήν, ὡς σταυρὸς παντὸς κόσμου τιμιώτερος ὤν ... Καὶ γὰρ συνεχῶς αὐτὸ ἅπαντες ἐγχαράττουσιν ἐπὶ τοῦ τῶν μελῶν ἡμῶν ἐπισημοτέρου μέρους, καὶ ὥσπερ ἐν στήλῃ ἐπὶ τοῦ μετώπου καθ' ἑκάστην ἡμέραν διατυπούμενον περιφέρουσι. Οὗτος ἐν τῇ ἱερᾷ τραπέζῃ, οὗτος ἐν ταῖς τῶν ἱερέων χειροτονίαις etc.

e) *La théologie.* Les textes christologiques sont plutôt rares dans le commentaire arménien, le grand souci qu'on y retrouve c'est d'affirmer la consubstantialité du Fils avec le Père et le Saint-Esprit. (Cfr p. 132, 151, 304, 441-442, 463.) Or une des hérésies que Chrysostome a combattues le plus énergiquement est celle des Anoméens ; il leur a même consacré plusieurs homélies (1). Nous ne pouvons pas entreprendre ici de longues comparaisons ; je me bornerai à deux textes qui, en plus de la similitude des préoccupations, présentent des coïncidences de forme qu'il n'est pas inutile de relever.

(1) Migne, PG, t. XLVIII, col. 701-812.

Digitized by Google

In Isaiam, ch. IX, 6 p. 132.

Et nunc ubi est utraque pars, *Judaei et haeretici?* Hoc est Spiritus Sancti donum quod nos dignos efficit ut miremur et non scrutemur (1); confitendum igitur est Creatorem non creaturam esse, atque unum non duos esse (2), Filium scilicet quem Judaei (agnoscere) nolunt.

Adv. Judaeos. PG, t. XLVIII, col. 845.

Ἐπειδὴ γὰρ συγγενῆ τὰ τῆς ἀσεβείας Ἀνομοίοις καὶ Ἰουδαίοις, συγγενῆ καὶ τὰ ἀγωνίσματα ἡμῖν γίνεται τοῖς πρότερον τὰ νῦν. Καὶ γὰρ ὅπερ ἐνεκάλουν Ἰουδαῖοι, τοῦτο ἐγκαλοῦσι καὶ Ἀνόμοιοι. Τί δὲ ἐνεκάλουν ἐκεῖνοι; Ὅτι Πατέρα ἴδιον ἔλεγε τὸν θεόν, ἴσον ἑαυτὸν ποιῶν τῷ θεῷ. Τοῦτο ἐγκαλοῦσι καὶ οὗτοι.

Ch. LXI, 1 p 441-442.

Et patet non jam, quod eo *indigeret* Jesum Spiritum Sanctum accepisse sed solum *in testimonium*, nemo enim recipit quod suum est; sicut divinitate sua virtutem ostendit, ita etiam Spiritu suo, *ut manifestaret* eadem natura esse Spiritum qua ipse est...

Ubi sunt Judaei? Ubi autem haeretici?... Apparitionem Spiritus Sancti esse *ad testimonium solum, non propterea quod ipso careret.*

In Joannem I, 3 (Homil. XVII). PG, t. LIX, col. 109-110.

Ἵνα δὲ μή τις νομίσῃ πάλιν, ὅτι ἐν χρείᾳ καθειστήκει τοῦ Πνεύματος, καθάπερ ἡμεῖς, ἄκουσον πῶς καὶ ταύτην ἀναιρεῖ τὴν ὑποψίαν, δεικνὺς ὅτι ἡ τοῦ Πνεύματος κάθοδος ὑπερ τοῦ κηρῦξαι τὸν χριστὸν μόνον ἐγένετο .... Ὁρᾷς ὅτι τοῦτο ἔργον τοῦ Πνεύματος ἦν τὸ δεῖξαι τὸν χριστόν; ....

Ἔργον τῆς τοῦ Πνεύματος καθόδου γέγονε, τὸ δῆλον αὐτὸν ποιῆσαι μόνον.

Le texte que nous publions en appendice dénote également le souci de combattre les Ariens.

On pourrait aussi relever dans ce même travail les attaques fréquentes contre les Juifs, les invectives violentes contre les théâtres, enfin les allusions au luxe et aux multiples manifestations de la vie mondaine d'une grande ville que l'on est habitué de rencontrer chez Chrysostome, comme l'avaient déjà fait remarquer les éditeurs de St-Lazare.

(1) Un des thèmes favoris de Chrysostome contre les Anoméens c'est l'incompréhensibilité de la Nature Divine qu'ils prétendaient connaître. (Cfr O. Bardenhewer, *Gesch. der Altk. Lit.*, t. III, p. 340.)

(2) Allusion à la thèse manichéenne combattue également par Chrysostome. (Cfr Migne, PG, XLVIII, col. 538, 540, 759; t. LI, col. 282-286; LII, 487 etc.)

Digitized by Google

Il paraît clair que le hasard ne peut expliquer toutes ces coïncidences dont plusieurs sont très frappantes.

Sans doute il ne s'agit pas ici de démonstration mathématique, mais plutôt d'une forte impression à subir, que seule peut donner la lecture attentive et prolongée d'un auteur et qu'il est parfois difficile d'analyser et de ramener à ses éléments constitutifs. Ces rapprochements pris chacun séparément paraissent parfois insignifiants, il n'en est pas moins vrai que multipliés et rassemblés, ils peuvent nous amener avec certitude à des identifications et des restitutions, et cela nonobstant les suscriptions des mss. et le témoignage de la tradition littéraire. On connaît assez les résultats magnifiques auxquels un Dom G. Morin (1), par exemple, est arrivé par cette méthode.

D'ailleurs, si le style est souvent le seul moyen que nous ayons pour juger de l'authenticité d'une œuvre, c'est aussi un des plus sûrs.

Pour ma part, ma conviction est faite sur cette base relativement à l'authenticité du commentaire arménien sur Isaïe, je ne doute aucunement qu'on n'abandonne bientôt les préventions que l'on a contre cette attribution, et il est probable qu'on n'en aurait jamais douté sans les quelques anomalies que nous avons signalées plus haut et dont il nous reste à dire un mot.

Ce qui nous met d'instinct en défiance c'est l'apparition dès le début de la seconde partie de nombreuses variantes d'Aquila, Symmaque et Théodotion, voire même de l'Hébreu, variantes qu'on retrouve jusque dans les derniers chapitres. Il est vrai que Chrysostome n'est pas coutumier de ces citations, elles ne cadrent, du reste, guère avec le genre oratoire ; toutefois elles sont loin de lui être totalement inconnues, les *lectiones Interpretum* reviennent plus de 300 fois dans le commentaire sur les Psaumes et la *lectio Hebraei* une trentaine de fois. Il paraît certain que Chrysostome avait à sa disposition une copie ou des extraits des Hexaples d'Origène lorsqu'il rédigea son commentaire sur les Psaumes ; personne, que je sache, n'a jusqu'ici argué de cette particularité que seule cette œuvre présente pour en rejeter l'authenticité. A côté de nombreuses mentions nominales, on rencontre fréquemment aussi dans le commentaire sur Isaïe des indications vagues comme *alii, alii interpretes, ceteri, nonnulli*, etc. tout à fait dans le genre du

(1) Cfr Dom G. Morin, *Les expériences d'un travailleur dans le domaine de la littérature chrétienne*, dans la RHE, 1900, t. I, p. 66-84. Et aussi : *Études, textes, découvertes*, t. I. Maredsous, 1913.

Digitized by Google

commentaire sur les Psaumes; de part et d'autre, les mots hébreux sont transcrits en caractères grecs, les variantes grecques sont citées comme par acquit de conscience sans que le commentateur tire grand parti des éléments textuels qu'il rassemble; il faut cependant noter 1°) que la proportion des cas où le commentateur d'Isaïe donne la valeur des mots hébreux qu'il cite est sensiblement plus élevée ($^1/_2$) que dans l'interprétation des Psaumes ($^1/_{15}$) et 2°) que jamais on ne trouve dans Chrysostome le nom d'Aquila, Symmaque et Théodotion.

La « manière » de citer les Hexaples n'est donc pas tout à fait la même dans les deux œuvres, mais la différence de procédé qui existe de ce chef est beaucoup moins grande entre le commentaire arménien et le commentaire sur les Psaumes qu'entre ce dernier et les autres travaux exégétiques de Chrysostome.

Ce sont là des variations que l'on retrouve chez un même auteur, qui se produisent par le seul jeu de sa libre volonté ou en vertu de circonstances qui nous échappent, le tout est de voir si les autres traits communs sont assez nets et assez frappants pour nous permettre de conclure à l'existence de liens de famille avec les œuvres authentiques; c'est, à notre avis, le cas en cette occurrence.

Quant à la coupure très nette que l'on relève même dans le commentaire arménien entre les deux parties (ch. I-VIII, 10 et VIII, 11-LXIV) et aux différences d'aspect qu'elles présentent cela s'explique assez naturellement si l'on suppose que Chrysostome aura dû, pour une raison quelconque, interrompre son travail et l'aura ensuite repris sur un autre pied, d'après une méthode un peu différente de celle de la première partie, mais très voisine de celle qu'il a employée dans le commentaire sur les Psaumes. On comprendrait très bien, par le fait même, que le traducteur arménien ait pu recourir à des mss. grecs différents pour chacune de ces deux sections.

Je me suis souvent demandé quelles raisons on pouvait avoir de considérer comme un texte remanié le commentaire grec sur Isaïe I-VIII, 10 et d'y soupçonner une série d'homélies auxquelles un reviseur aurait enlevé leur finale; à moins qu'on n'en juge ainsi à cause du caractère continu de ce commentaire, alors que Chrysostome n'a guère expliqué l'Écriture sainte, que par mode d'homélies. C'est sans doute là une nouvelle et grave objection que l'on peut élever contre l'authenticité du commentaire arménien.

Toutefois, il nous paraît que c'est une erreur de considérer comme retouché un commentaire suivi de Chrysostome pour le seul fait

Digitized by Google

que ce serait là une dérogation à ses procédés habituels. En effet, nous connaissons plusieurs autres commentaires qui portent le nom de Chrysostome et où il n'y a aucune trace de forme homilétique. C'est tout d'abord le commentaire sur Daniel que deux bons juges, Tillemont et Montfaucon (1) — ce dernier cependant avec une certaine hésitation — considèrent comme authentique ; ensuite, le commentaire sur Job qui, lui non plus, n'a jamais dû être prêché en homélies ; il y a enfin le commentaire sur l'épître aux Galates dont Chrysostome explique tous les versets d'affilée sans qu'on y relève la moindre apparence oratoire. L'authenticité de cette dernière œuvre provoque, elle aussi, des réserves de la part de Bardenhewer (2), mais encore une fois, je me demande quelles raisons mystérieuses on a de supposer que Chrysostome n'a pu composer que des homélies ; et ici encore Montfaucon, qui connaissait son homme, j'imagine, ne s'est pas non plus arrêté à l'hypothèse d'un remaniement de l'épître aux Galates. Voici ce qu'il en dit : (3)

« Crediderim illum haec ita concinavisse, vel ut praesenti populo *sic legeret aut recitaret*, vel ut diviso multis in partibus commentario, singulis postea partibus epilogum adjiceret, ut pro consueto more in homilias distributum opus populo pronuntiaret. »

Jusqu'à plus ample information, je suis très enclin à considérer le commentaire sur Isaïe I-VIII, 10, tel que nous le lisons actuellement dans Migne, comme revêtant la forme primitive et originale que lui aura donnée Chrysostome.

Il n'y a donc pas lieu, me semble-t-il, de rejeter comme apocryphe ou comme suspect le commentaire arménien sur Isaïe VIII sv. ; j'ai, au contraire, l'intime persuasion que ceux qui sont familiarisés avec les œuvres du grand archevêque en viendront, après une lecture plus attentive, à conclure à son authenticité absolue.

APPENDICE.

Isaie IX, 6 p. 132.

Admirabilis consiliarius. Hoc dictum non invenitur in interpretatione Septuaginta, sed reperitur in aliis interpretibus et in (textu) hebraico, simul cum aliis (verbis), quae hoc sequuntur. Propterea admirandus est Lucianus martyr qui reliquas (partes) bene excerpsit et collocavit, ut manifestam nobis faciat Filii cum Patre parem consubstantialitatem ; et falso eum sicuti haereticum occu-

(1) Migne, PG, t. LVI, col. 191-192.
(2) *Gesch. der Altk. Lit.*, t. III, p. 338.
(3) Migne, PG, t. LXI, col. 609-610.

Digitized by Google

sant. Quomodo autem dicit : « Quis consiliarius ejus fuit » (1). Nonne vides dicendo « Quis » non separationem inter Patrem et Filium ostendere, sed ab idolis quae Dii vocantur ? Admirabile, dicit, nomen meum erit atque magnificum : optime et alibi ait : « Quid interrogas nomen meum et ipsum est admirabile ? » (2) ; et etiam « Domine Dominus noster, admirabile est nomen tuum in universa terra. (3) » Et reapse nomen illud, quod errorem depulit orbem terrarum illuminavit atque ad se et ad Patrem attraxit, atque quomodo admirabile non est ?

Deus fortis. Inter eos qui Dii non erant (et Deum verum) discrimen (facit) principatus. Quomodo dicitis eum sub potestate esse, quum propheta principem vocat. Constat enim principem non esse sub potestate alicujus. *Princeps pacis, pater futuri saeculi.* Quomodo igitur diem non noverit, cum ecce Filius etiam Pater vocatur ? Etsi in hoc mundo ab infidelibus cognitus non sit, omnes tamen in fine agnoscent eum. Bene dicit : *Pater futuri saeculi :* nam etiam futura ille fecit, neque solum praesentia. Et quia vocavit eum angelum magni consilii, deinde libere de eo omnia maxima dicit. Atque ne eum ingenitum unquam credas, dicit :

§ 7. *Adducam pacem super principes et sanitatem ei.* Scilicet, diebus incarnationis ejus, per eum sanabo membra ejus, omnes fideles. *Magnus principatus illius, et pacis ejus non est terminus.* Infinita enim est pax ejus, et nihil est quod eam auferat ; quapropter dicit etiam : « *Pacem meam relinquo vobis* » (4).

Super thronum David et regnum ejus. Rursus ad principium hujus loci revertamur, et eadem verba uti ab aliis interpretibus dicta fuerunt iteremus. Septuaginta (interpretes) dicunt : *Quia parvulus natus est nobis, et filius datus est nobis, cujus principatus factus est super humerum ejus : et vocatur nomen ejus magni consilii angelus ; adducam pacem super principes, et sanitatem ei : magnus principatus illius et pacis ejus non est terminus.*

Aquilas autem dicit : *Quia parvulus natus est nobis, et filius datus est nobis, et fuit mensura super tergum ejus : et vocavit nomen ejus admirabilis, consiliarius, fortis, potens, pater et princeps etiam eorum, incommensurabilis, et pacis non est amplius finis.*

Symmachus autem : *Adolescens natus est nobis et pax super humeros ejus erit : et vocabitur nomen ejus admirabilitas, consi-*

(1) Is. XL, 13.
(2) Jud. XIII, 18.
(3) Psalm. VIII, 2.
(4) Joan. XIV, 27.

Digitized by Google

liarius, fortis, potens, pater futuri saeculi, princeps pacis eorum : multiplicata est admonitio, et pacis tuae non est finis.

Hoc modo etiam Theodotion non dicit *Vocatur* sed *vocavit* ; *mirabiliter cogitat, fortis, potens, pater, princeps pacis ; multiplicare admonitionem et pacis non est finis.*

Hoc modo et hebraicus (textus) dicit : *Uiegra semo pele, ioves, El, kippour, api-ath, sar-salom. Lemarpe ammisra oulescialom enghez.*

Patet igitur Sanctum martyrem (Lucianum) nihil addidisse, vel detraxisse, sed ab Hebraeis et ab aliis etiam interpretibus (ea) collegisse et in ordinem digessisse et omnia in lucem prodidisse. Non est igitur contemnenda (interpretatio) Luciani, sed immo praestantior atque correctior est quam textus Palestinorum. Sed nos ad inceptum redeamus.

Ce témoignage sur l'orthodoxie de Lucien et sur les principes qu'il aurait adoptés pour établir son texte n'est certes pas à dédaigner surtout de la part de Chrysostome ; cependant Harnack (1), qui rassemble tous les témoignages que nous a laissés l'antiquité sur Lucien et ses œuvres, ne semble pas en avoir eu connaissance.

Nous ne voulons pas entreprendre ici l'étude des caractéristiques de la recension lucianique, rappelons seulement ce qu'en dit le Pseudo-Athanase dans sa *Synopsis Scripturae Sacrae :*

Ταῖς προγεγραμμέναις ἐκδόσεσι καὶ τοῖς Ἑβραϊκοῖς ἐντυχὼν καὶ ἐποπτεύσας μετὰ ἀκριβείας τὰ λείποντα ἢ τὰ περιττὰ τῆς ἀληθείας ῥήματα καὶ διορθωσάμενος ἐν τοῖς οἰκείοις τῶν γραφῶν τόποις ἐξέδοτο τοῖς χριστιανοῖς ἀδελφοῖς. (2)

L'hérésie à laquelle Chrysostome fait allusion serait précisément l'Arianisme qu'il combat si énergiquement même dans ce passage. Il semblerait donc d'après ceci, que c'est à tort que les disciples d'Arius se mettaient sous le patronage du martyr Lucien au point de s'appeler *συλλουκιανισταί.*

Quant au *textus Palestinorum*, il s'agit sans aucun doute de la publication faite par Eusèbe et Pamphile de la cinquième colonne des Hexaples qui contenait le texte des LXX revisé par Origène (3). Cette édition, comme nous l'apprend S. Jérôme se répandit surtout en Palestine : « Provinciae Palestinae codices legunt quos ab Origene elaboratos Eusebius et Pamphilus vulgaverunt » *(Praefatio in*

(1) A. HARNACK, *Geschichte der Altchristlichen Literatur bis Eusebius*, 1e partie, fasc. 2, p. 526-531. Leipzig, 1893.

(2) Cité par A. HARNACK, *o. c.*, p. 530-531.

(3) Sur tout ceci, cfr H. B. SWETE, *Introduction to the Old Testament in Greek*, 2e édition, p. 76-78. Cambridge, 1902.

Digitized by Google

librum Paralipomenon) et ailleurs : « Aliam esse editionem quam Origenes et Caesariensis Eusebius omnesque Graeciae tractatores κοινήν (id est communem) appellant atque vulgatam...., aliam LXX interpretum quae in ἑξαπλοῖς codicibus reperitur ... et Jerosolymae atque in orientis ecclesia decantatur » *(Epistola ad Sunniam et Fretelam)*.

Ellé contenait, avec leurs signes critiques, les corrections et les additions d'Origène, et de ce chef, le *textus Palestinorum* ne pouvait manquer d'être généralement considéré au IVe s. comme *praestans et correctus*. S. Jean Chrysostome lui préfère cependant le texte de Lucien comme *praestantior atque correctior*.

Acoz-Lausprelle (1914). L. DIEU.

Digitized by Google

LA COLLECTION CANONIQUE

DITE

COLLECTIO XII PARTIUM

Étude sur un recueil canonique allemand du XIe siècle.

Le présent mémoire est consacré à l'étude de la collection canonique en douze livres, connue sous le nom de *Collectio XII partium* (1). Cette collection se présente à nous sous des formes variées. Dans un premier chapitre, je ferai connaître ces diverses formes et j'essaierai de déterminer les relations qui les unissent les unes aux autres. Dans un second chapitre, je m'efforcerai de rechercher les sources, la patrie et la date de la collection et d'en indiquer le caractère.

Je ne me ferai point scrupule d'employer souvent l'expression usuelle « livre » pour désigner les douze parties entre lesquelles est partagée la collection.

CHAPITRE I.

Les diverses formes de la collection en douze parties.

Une forme de la collection en douze parties est donnée par le manuscrit 7 des manuscrits canoniques de la bibliothèque royale de Bamberg et par le manuscrit 2156 de la bibliothèque impériale de

(1) Ballerini, *De antiquis collectionibus et collectoribus canonum*, Pars IV, c. XVIII, § 7 (Migne, PL, t. 56); Friedberg, *Corpus juris canonici*, t. I, col. XLVIII et XLIX. Leipzig, 1879; Conrat, *Geschichte der Quellen und Literatur des römischen Rechts im früheren Mittelalter*, t. I, p. 262-263. Leipzig, 1891; Theiner, *Disquisitiones criticae in praecipuas canonum et decretalium collectiones*, p. 308-319. Rome, 1836; Richter, *Beitraege zur Geschichte der vorgratianischen Rechtsquellen*, p. 34 et suiv. Leipzig, 1834; Savigny, *Geschichte des römischen Rechts im Mittelalter*, 2e éd., t. II, p. 298 svv. Heidelberg, 1834; Wasserschleben, *Beitraege zur Geschichte der vorgratianischen Kirchenrechtsquellen*, p. 34-46. Leipzig 1839; V. Krause, *Die Handschriften der Collect. can. XII partium*, dans l'étude intitulée : *Die münchener Handschriften* 3851, 3853 (*Neues Archiv der Gesellschaft für deutsche Geschichtskunde*, t. XIX (1894), p. 131 svv.); Weiland, MGH, *Constitutiones et acta publica Imperatorum et Regum*, t. I, p. 618, 628.

Digitized by Google

Vienne. A cette forme se rattache la portion de la collection contenue dans le manuscrit 19414 de la bibliothèque royale de Munich. Je désignerai cette forme par les lettres BV (1).

Le manuscrit 2 du fonds Savigny, conservé à la bibliothèque royale de Berlin, qui contient une portion de la collection à peu près équivalente aux deux tiers de l'ouvrage, fournit des variantes pour trois des parties, les parties VI, IX et X. La forme qu'il représente, et que j'appellerai la forme S, semble apparentée à la forme BV (2).

En outre, nous connaissons trois recueils, d'ailleurs indépendants les uns des autres, dont les auteurs se sont proposé de présenter la forme BV sous une forme plus brève. Ces recueils sont contenus dans les manuscrits suivants : Vatican. Palat. 584 ; Bamberg, manuscrits canoniques 8 et 9 (3).

Enfin le manuscrit 216 de la bibliothèque de la ville de Troyes contient une forme de la collection qui a été présentée comme un pseudo-Décret de Burchard de Worms en douze livres. Elle diffère profondément de la forme BV, non point par les matériaux employés, mais par la mise en œuvre de ces matériaux. Je la désignerai par la lettre T (4).

Dans une première section de ce chapitre, je m'occuperai de la forme BV ; dans une seconde, de la forme S ; dans une troisième, de la comparaison de ces deux formes. La quatrième section sera consacrée aux abrégés de la forme BV, dont un est conservé au Vatican et deux à Bamberg. La cinquième traitera de la forme T et la sixième de la comparaison de la forme T avec la forme BV.

I. La forme BV. — En premier lieu, il importe de faire connaître la forme de la collection représentée par les manuscrits de Vienne, de Bamberg et de Munich.

(1) Les manuscrits de Vienne et de Berlin m'ont été libéralement communiqués par les administrations des bibliothèques auxquelles ils appartiennent. Diverses notes d'obligeants correspondants m'ont fourni des renseignements sur le manuscrit de Munich. Enfin je connais le manuscrit de Bamberg par le travail précité de M. Krause.

(2) M. le professeur F. Thaner, dont les travaux ont largement contribué à étendre la connaissance des sources du droit canonique, a bien voulu mettre à ma disposition d'amples copies prises par lui des textes du manuscrit de la collection de Savigny et de notes tirées du manuscrit de Vienne.

(3) J'ai étudié directement le manuscrit du Vatican. Je connais les deux manuscrits de Bamberg par le catalogue de la bibliothèque et aussi par de précieuses notes que je dois à l'obligeance de M. le professeur Königer.

(4) Ce manuscrit m'a été gracieusement communiqué par M. le conservateur de la bibliothèque de Troyes.

Digitized by Google

Le manuscrit portant à la bibliothèque de Vienne le n° 2136, provient de l'église cathédrale de Salzbourg (1). C'est un manuscrit du XIe siècle, de grand format, comprenant 292 feuillets comptés d'après une pagination moderne. Le texte a été transcrit sur deux colonnes; plusieurs scribes s'y sont successivement employés. Par suite de lacérations qu'a subies le manuscrit, le dernier livre de la collection a été réduit à un petit nombre de fragments (2).

Le manuscrit de Bamberg attire depuis longtemps l'attention des historiens du droit canonique ; sa côte ancienne, sous laquelle il a é é souvent cité, était P, I, 13. Il date du XIe siècle, est de grand format et provient de la librairie de la cathédrale de Bamberg. Il contient les douze livres de la collection (3).

Sauf des différences peu importantes (4), ces deux manuscrits contiennent la forme de la collection, dite BV. De part et d'autre, des *capitulationes* précèdent chacun des livres ; de part et d'autre, dans chaque livre, une numérotation a été donnée aux chapitres.

Le manuscrit de Munich 19414 provient du monastère bénédictin de Tegernsee au diocèse de Freising, où il portait le n° 1414.

(1) Ancien Salzbourg, 313.

(2) En outre, après le feuillet 259, plusieurs feuillets manquent, d'où une lacune dans le livre XI. La partie contenant le livre XII a aussi subi de graves lacérations ; ainsi entre les feuillets 289 et 290 manquent des feuillets qui contenaient les chapitres 38-88 ; il y a aussi une lacune entre les feuillets 291 et 292.

(3) Sur ce manuscrit de Bamberg, cfr KNUST, *Archiv der Gesellschaft für deutsche Geschichtskunde*, t. VII, p. 814-820.

(4) On trouve, en addition, à la fin du livre III du manuscrit de Vienne deux textes d'une date postérieure au manuscrit : 1° Urbanus papa. Ut nullus canonicus regulariter professus monachus fiat. Mandamus et mandantes universaliter... in choro maneat. 2° Ex c. Eduensi. Ut nullus abbas canonicos regulares a proposito suo revocare presumat. Ut nullus abbas vel monachus... obligetur.

Les chapitres du livre V, dans le manuscrit de Vienne, sont numérotés correctement de 1 à 228. Au contraire, il y a des erreurs de numérotage dans le manuscrit de Bamberg. Sur ces erreurs, cfr V. KRAUSE, dans *Neues Archiv*, t. XIX, p. 134.

Le même fait se produit en ce qui concerne le livre IX. M. Krause *(l. c.)* dit que la numérotation du manuscrit de Bamberg est irrégulière et confuse; celle du manuscrit de Vienne paraît régulière et exacte.

Le manuscrit de Vienne présente, pour le livre XII, de graves lacunes; il n'en est pas de même du manuscrit de Bamberg.

Enfin, entre les livres IX et X se trouve dans le manuscrit de Bamberg un fragment de la loi des Bavarois qui ne figure point dans le manuscrit de Vienne. Cfr MERKEL, *Archiv*, t. XI, p. 571.

Digitized by Google

Il date du XIe siècle. Il ne comprend que trois livres de la collection, les livres VII, VIII et III. Le livre VII contient 100 chapitres c'est-à-dire un de plus que les manuscrits de Vienne et de Bamberg, qui en contiennent 99 (1). On trouve dans le livre VIII 229 chapitres, tandis qu'il y en a 239 dans les manuscrits précités (2). Enfin le livre III est par son contenu (278 chapitres) identique aux manuscrits de Vienne et de Bamberg. Ces différences n'ont pas assez d'importance pour que nous nous refusions à classer la recension du manuscrit de Tegernsee dans la même catégorie que celle des manuscrits de Bamberg et de Vienne, qui nous donnent la forme BV.

Je reproduis ici la préface et l'indication sommaire du contenu de chacun des douze livres, déjà publiées par Wasserschleben d'après le manuscrit de Bamberg. J'y joins l'indication du nombre de chapitres dont chaque livre est composé.

Préface : Cum operis hujus necessariam et convenientem de diversis canonum conciliis pariter et decretalibus epistolis collectionem divinae legis aemulator inspexeris, non te immensitas libri stupidet, non prolixitas fastidiat, quia facilis et aperta arridet tibi libelli series ordinata. Amore scilicet ductus apostolici numeri, duodenas in partes librum collegi, ita tamen ut singulae partes singulas exprimant sententias, probabilium quippe, licet diversorum canonum insertionibus approbatas. Provida namque diligentia procuratum esse cognoscito, in hujus laboris opusculo non aliquid novum, non apocrifum ullatenus esse subscriptum, sed, sicut dixi, quod probabilis et certa sanctorum patrum decrevit sententia, praesentis operis administrat tibi dulcedo mellificata. Obsecro autem te, qui legem hanc meditaris, qui operis, quod indignus assumpsi, meditatione laetaris, ut dum vitae meae meritum ad sancti operis minime concordet propositum, Christo pro me supplices et me fragilem utcumque sustentes (3).

Livre I : De Episcopis. — Prima pars continet de primatu et dignitate sedis apostolice, de primatibus et patriarchis, de archiepiscopis, metropolitanis et comprovincialibus episcopis, de electione et ordinatione eorum, de ordinatis et non receptis, de peregrinis et vagantibus episcopis, de his qui transmutantur vel ad modicas civitates ordinantur; de parrochiis ac rebus ecclesiasticis per XXX annos possessis, de doctrina et studio episcoporum ac diverso negotio eorum (326 chapitres).

(1) Un chapitre, étranger au manuscrit de Vienne, a été inséré, à une place que je ne connais pas, dans le manuscrit de Munich, si bien que les numéros des derniers chapitres sont supérieurs d'une unité aux numéros des autres manuscrits. Ainsi je constate que 89 de Munich = 88 de Vienne, et ainsi de suite jusqu'à la fin; 100, dernier de Munich = 99, dernier de Vienne.

(2) 220 du livre VIII de Munich = 226 de Vienne; 224 de Munich = 230 de Vienne; 229 et dernier de Munich = 235 de Vienne.

(3) J'ai suivi le texte donné par Wasserschleben, d'après le manuscrit de Bamberg. (*Beitraege zur Geschichte der vorgratianischen Kirchenrechtsquellen*, p. 35. Leipzig, 1839.)

Digitized by Google

C. 1. De Aaron primo pontifice et unguento quo perunctus est. Ex epistola Clementis pape, c. LVIII. Primus enim pontifex Aaron... sublimius (1).

C. 2. Quod primus Aaron sacerdotale nomen accepit in lege et summi sacerdotis demonstravit figuram, filii vero ejus presbiterorum. Ex epistola Anacleti pape. Ceterum Aaron... sacrificio Domini (2).

C. 325. De his que prohibentur presbiteris in ecclesiasticis sacramentis agere. Ex c. Spalensi, c. VII. Septimo examine... in sacerdotibus ejus (3).

C. 326. De episcoporum nomine. Ordo episcoporum quadripartitus est... ecclesiasticos disponit (4).

Livre II : De sacris ordinibus. — Secunda pars continet de ordinatione presbyterorum et ministrorum sacerdotum, et ut nullus episcopus clericos ordinet in parochia alterius. De temporibus etiam in quibus sacri ordines exerceri debeant et quales ad sacrum ministerium provehi valeant. De parochialibus presbyteris et eorum officiis (320 chapitres).

C. 1. De ordinibus sacris. Domino sancto... Landfrido episcopo Isydorus episcopus. Perlectis Sanctitatis tue litteris... idem distribuit (5).

C. 2. De ordinibus presbiterorum et reliquorum ordinum. Ex c. Namnentensi, cap. III. Episcopus quando ordinationes... repraesententur (6).

C. 319. De nominibus clericorum. Cleros vel clericos hinc appellatos quod Mathias... diaconus, presbiter, episcopus (7).

C. 320. De gradibus ecclesiasticis. Sacerdos nomen habet compositum... respuunt infideles (8).

Livre III : De communi vita. — Tertia pars continet de vita ac nutrimento canonicorum, de abbatibus et abbatissis, de proposito monachorum et professione sanctimonialium ac viduarum (278 chapitres).

C. 1. De communi vita. Ex epistola Clementis pape. Communis vita, fratres, ... digna sunt (9).

C. 2. De suscepta communi vita. Ex epistola Urbani pape, c. VIII. Et quicumque vestrum communem... est apud Deum (10).

C. 277. De quinque causis quibus tonsus est Petrus. Petrus V causis tonsuram... magi sola in fronte habebant cira (11).

C. 278. De corona quod signum sit sacerdotale. In tonso capite sacerdotum... regale sacerdotium (12).

Livre IV : De Ecclesiis et earum justiciis. — Quarta pars continet de aedificatione et consecratione ecclesiarum et altarium, de baptismalibus ecclesiis et earum justitiis, de presbyteris qui ecclesias per pretium acquirunt

(1) *Anselmo dedicata*, II, 1.
(2) *Ibid.*, II, 2.
(3) *Dacheriana*, III, 93.
(4) Isidore, *Etymologiae*, L. VII, c. XII, § 4-15.
(5) Burchard, III, 50.
(6) *Ibid.*, II, 1.
(7) Isidore, *Etymologiae*, L. VII, c. XII, § 1-3.
(8) *Ibid.*, § 17-32.
(9) *Anselmo dedicata*, VI, 1.
(10) *Anselmo dedicata*, VI, 6.
(11) *Collection irlandaise*, LII, 4. (Édit. Wasserschleben. Leipzig, 1885).
(12) *Ibid.*, LII, 5. — Le manuscrit de Vienne ajoute ici deux fragments de date postérieure, qui ont été indiqués ci-dessus, p. 33, n. 4.

Digitized by Google

et de illis qui sine judicio episcopi presbyteros de ecclesiis ejiciunt, de celebratione missarum et ubi fiant solemnia earum, de oblationibus ac decimis, de pace et honore ecclesiarum ac sepultura mortuorum, et qui libri in ecclesia debeant legi et quando sint apponendi (302 chapitres).

C. 1. De primitiva ecclesia. Ex decr. Melchiadis pape. Nemo qui scripturas divinas legit... concurrerent (1).

C. 2. Quod sacerdotes agros quos vendere solebant ad communem utilitatem ecclesiis tradebant. Ex decr. Urbani pape, c. II. Videntes autem sacerdotes... sumptibus eorum vivere (2).

C. 301. Ordo VII epistolarum canonicarum. Post propheticas... subdenda (3).

C. 302. De notitia librorum apocriforum qui a sanctis Patribus eterna damnatione damnati sunt. In primis Ariminensem sinodum... damnata (4).

Livre V : De sacramentis ecclesiae. — Quinta pars continet de temporibus et mysterio sacri baptismatis, de chrismate et manus episcoporum impositione, de sacramento corporis et dominici sanguinis, de perceptione eorum et observatione (228 chapitres).

C. 1. De sacramentis ecclesie. Sunt autem sacramenta ecclesie baptismus, chrisma, corpus et sanguis, que a secretis virtutibus... incrementum dat Deus.

C. 2. Ut preter Pascha et Pentecosten nisi morte periclitantibus baptismus non fiat. Ex epistola Leonis pape, c. XI. Unde quia manifestisssime patet... denegemus (5).

C. 227. De eodem. Si quis sacrificium evomuerit... post matutinas unam (6).

C. 228. De illo qui evomit sacrificium et a canibus consumitur. Ex penitentiali Theodori. Qui evomuerit sacrificium... post matutinas unam (7).

Livre VI : De festivitatibus et jejuniis et crapula et ebrietate. — Sexta pars continet de solemnitate paschali et observantia dominici dici, de festivitatibus, et diversorum temporum jejuniis, de crapula et ebrietate vitanda (99 chapitres dans le manuscrit de Vienne, 98 dans celui de Bamberg).

C. 1. Quo die Pascha celebretur. Ex epistola Pii pape. Ceterum nosse vos volumus... quoquo modo dissidere (8).

C. 2. De eadem re. Ex epistola Victoris pape. Celebritatem sancti Pasche... fideles inveniantur (9).

Manuscrit de Vienne : C. 98. Ex dictis Fructuosi episcopi. Si quis ecclesiastica.., mensibus (10).

C. 99. Qui ebrius fuerit, ut ordo patitur, peniteat. Ex c. Agathensi, c. X. Itaque cum quem... supplicio (11).

(1) Burchard, III, 2.

(2) *Ibid.*, 3.

(3) Fragment du décret de Gélase, *de recipiendis libris*. Cfr Burchard, III, 220-221; von Dobschütz, *Das Decretum Gelasianum*, p. 190. Leipzig, 1912.

(4) Suite et fin du même texte.

(5) *Anselmo dedicata*, IX, 10.

(6) Fin des *Capitula judiciorum*, c. XXII, 1. Cfr Schmitz, *Die Bussbücher*, t. II, p. 239. Dusseldorf, 1898.

(7) Burchard, V, 48.

(8) *Capitula Remedii*, c. 32.

(9) *Ibid.*, c. 38.

(10) Burchard, XIV, 9.

(11) *Ibid.*, XIV, 11.

Digitized by Google

Manuscrit de Bamberg : C. 97 = le C. 99 du ms. de Vienne.

C. 98 Si presbiter aut diaconus monachus per infirmitatem aut quia longo tempore se abstinuerat... similiter fuerat.

LIVRE VII : DE HOMICIDIIS ET CALUMNIIS EPISCOPORUM ET RELIQUORUM ORDINUM. — Septima pars continet de homicidiis ordinatorum et secularium hominum, de his qui voluntarie vel sine voluntate homicidia fecerint, de illis etiam qui infantes suos interficiunt, aut si uxor maritum vel maritus uxorem interfecerit, et de his qui patrem vel matrum aut nepotem interfecerint vel fures et latrones, et de penitentia singulorum (99 chapitres).

C. 1. Ex c. apud Theodonis villam habito, c. I. In concilio apud Theodonis villam, ubi interfuerunt XXXII episcopi... quam ceteris omnibus (1).

C. 2. De eadem re. Capit. a Karolo et primis Gallie et Germanie conlaudatum et subscriptum. Ex c. Triburiensi. c. I. Placuit nobis... synodus (2).

C. 98. Judicium canonicum de effusione sanguinis. Si quis aliquem... si presbiter uno anno (3).

C. 99. De eadem re. Qui ictum proximo... XX dies peniteant (4).

LIVRE VIII : DE LEGITIMIS CONJUGIIS ET INCESTO DIVERSI GENERIS. — Octava pars continet de legitimis conjugiis, de raptis et raptoribus, de adulteris et incestuosis, et in quo geniculo fideles conjungi debeant vel separari, de fornicatione et adulterio, vel diversi generis incesto (239 chapitres).

C. 1. Qualiter uxor legitimo viro jungatur. Ex epistola Evaristi pape, c. 1. Aliter enim legitimum... nulli dubium (5).

C. 2. Ut sponsus et sponsa ante nuptias a sacerdote benedicantur. Ut sponsus et sponsa cum precibus... generent (6).

C. 237. Interrogatio Augustini. Si pregnans mulier debeat... comperta.

C. 238. Responsio Gregorii. Hoc non ambigo... licuerit intrare. (Dans le manuscrit de Vienne, un feuillet manque, le texte s'arrête aux mots : medicamentum contra egritudinem (7).

C. 239. De adulterio femine non celando, et de alia uxore non deducenda, et penitentia ejus recipienda. Jeremias dixit ad pastorem angelum : Permitte mihi, Domine... quam mulieri communis est (8).

LIVRE IX : DE SYNODO CELEBRANDA. — Nona pars continet de synodo celebranda et vocatione ad synodum, de accusatis et accusatoribus, de judicibus et judiciis ecclesiasticis, de testibus et testimoniis, de episcopis injuste expoliatis, de depositione et restitutione episcoporum ac ceterorum ordinatorum, et qualiter synodus haberi debeat in circuitione episcopi (313 chapitres).

(1) BURCHARD, VI, 5.

(2) *Ibid.*, 6.

(3) *Capitula judiciorum*, II, 1 ; SCHMITZ, t. II, p. 219. Le texte est conforme à la recension b, c.-à-d. à celle du manuscrit de Heiligenkreuz.

(4) BURCHARD, XIX, 102.

(5) HINSCHIUS. *Decretales pseudo-isidorianae*, p. 87.

(6) Cfr BURCHARD, *Decr.*, IX, 7.

(7) Interrogation Xe de S. Augustin et réponse de S. Grégoire.

(8) Texte connu seulement par la table dans le manuscrit de Vienne. C'est le c. 15 du titre XLVI de la collection canonique irlandaise, extrait du Pasteur d'Hermas.

Digitized by Google

C. 1. De quattuor synodis principalibus. Canon graece... multorum in unum (1).

C. 2. Item, ratio de canonibus Apostolorum et de VI synodis principalibus. Apostolorum canones qui per Clementem... annexa (2).

C. 312. De his qui synodalia judicia canonice facta falsificant. Ex decretis Vigilii pape. Scire oportet eos qui ecclesiastica... observare (3).

C. 313. Ex c. Wormat. Si quis dogmata, mandata... anathema sit (4).

Livre X : De diversis conditionibus hominum et de excommunicatione reproborum (5). — Decima pars continet de regibus et principibus, de comitibus et judicibus, de testibus et testimoniis, de perjuris et perjuriis, de furibus et furtis, de sacrilegis et sacrilegiis, de excommunicatione et reconciliatione, de judeis, magis, ariolis ac divinis, de natura demonum et damnatione hereticorum (326 chapitres).

C. 1. Quod non liceat cuiquam imperatori vel cuiquam potenti aliquid agere contra divinum mandatum. In decret. Marcelli pape, cap. XII : Non licet ergo imperatori... omnino cassabitur (6).

C. 2. Ut totius sanctae ecclesiae corpus in duas personas divisum esse credatur. Ex c. Papiensi : Principaliter... rationem reddituri sunt (7).

C. 325. De fide quod Filius non secundum deitatem solam sit missus a Patre, sed secundum carnem et quod idem Filius se quoque miserit. Ex decretis Ygini pape, c. I : Yginus... Karissimi... Deus Filium suum misit... ut deitate Patris minoretur (8).

C. 326. Quod ad spem vite eterne perveniri non possit nisi per mediatorem Dei et hominum Jesum Christum. Ex decretis Gagii pape, c. V. Ac si tanta luce veritatis... est in gloria (9).

Livre XI : De poenitentia et reconciliatione — Undecima pars continet de principalibus vitiis et eorum remediis, de penitentia et reconciliatione et infirmorum visitatione (186 chapitres).

C. 1. De octo principalibus vitiis et unde oriuntur. A paradisi gaudiis postquam expulsum est genus humanum... enumerando proferamus. Radix quippe cuncti mali superbia... quasi bestiali clamore confundunt (10).

(1) *Anselmo dedicata*, III, 252.

(2) *Ibid.*, III, 252 suite.

(3) Se retrouve dans la collection du manuscrit de S. Pierre de Salzbourg, étudié par Philipps dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie impériale de Vienne, classe de philosophie et d'histoire, t. XLIV, p. 137 et suiv.

(4) Cfr *Neues Archiv*, t. XIX, p. 137.

(5) Entre le livre IX et le livre X figure dans le manuscrit de Bamberg un fragment de la loi des Bavarois, qui ne se retrouve point dans le manuscrit de Vienne. (Voir ci-dessus, p. 33, n. 4.)

(6) Burchard, XV. 8.

(7) C. 3 du *Rescriptum consultationis episcoporum* de l'année 829 : Boretius-Krause, t. II, p. 29. Le manuscrit de Vienne ajoute à ce texte un fragment de S. Grégoire : Nosti enim, fili clementissime... redigi voluntatem. Ce fragment est, d'après S (X, 2), tiré ex registro Gregorii ad Mauricium Augustum, cap. CCXIII.

(8) *Anselmo dedicata*, VIII, 6.

(9) *Anselmo dedicata*. VIII, 11.

(10) Halitgar, I, 2.

Digitized by Google

C. 2. De vitio superbiae. Consideremus igitur quae causae procedant., partus exultat (1).

C. 185. Quod incertum sit ad quid reservamur quando de periculo mortis eripimur. Ex eodem (S. Grégoire) ad Dominicum episcopum Carthaginensem, cap. VIII : Quam copiosa cordis vestri sit caritas... transmissa precipimus (2).

C. 186. De calamitatibus et tribulationibus quas cotidie patimur patienti animo Deo gratias referendum. Ex eodem ad Dominicum episcopum Carthaginensem, cap. CL : Quanta in Affricanis partibus... nihil possunt mereamur (3).

Livre XII : De vita activa et contemplativa. — Duodecima pars continet de virtutibus et qualitate creati hominis, de praedestinatione, et origine mortis corporeae, de animabus defunctorum, et quomodo se habeant ante resurrectionem corporum, de igne purgatorio et igne aeterno, de adventu antichristi et die judicii, de poena malorum et gloria justorum (158 chapitres).

C. 1. De vita activa. Actualis est vita conversatio religiosa... permanet in aeternum (4).

C. 2. De vita contemplativa. Prosper : Contemplativa vita a contemplando vel a videndo... sed in futuro permanet cum Domino (5).

C. 157. Quod sine fine Deum videbimus et quod ipse sit finis desideriorum nostrorum. Si, juxta quod Apostolus ait, semper cum Domino erimus... sicut ipsa vita eterna, communis.

C. 158. De fine sine fine. in qua Deum laudabimus infinite. Ex eodem. Finis noster Christus perficiens nos ipse... ad regnum nullus est finis.

II. La forme S. — Je dois signaler en seconde ligne la recension représentée par le manuscrit 2 de la collection léguée par Savigny à la bibliothèque royale de Berlin. Ce manuscrit date du XIe siècle ; il est de grand format et se compose de 214 feuillets. Il provient de l'église de Freising, comme l'atteste une très ancienne côte ainsi conçue : *Liber iste est sancte Marie et sancti Corbiniani Frisinge*. Il a d'ailleurs subi une lacération : plusieurs feuillets lui ont été enlevés entre les feuillets 140 et 141 de la numérotation actuelle : ces feuillets contiennent les c. 121-163 du livre IX de la collection.

Ce manuscrit ne comprend pas et paraît n'avoir jamais compris tous les livres de la collection. Voici l'indication des parties qui y sont contenues :

Le livre I, *de episcopis*, comprenant 326 chapitres à la table et au texte.

Le livre III, *de communi vita*, comprenant 278 chapitres à la table et au texte.

(1) Le texte est incomplet dans le manuscrit de Vienne : un ou plusieurs feuillets manquent après le feuillet 259.

(2) *Anselmo dedicata*, VIII, S. Grégoire, 14.

(3) *Ibid.*, 7.

(4) Halitgar, II, 1.

(5) *Ibid.*, II, 2.

Digitized by Google

Le livre IV, *de ecclesiis et earum justiciis*, comprenant 302 chapitres à la table et au texte.

Le livre V, *de sacramentis ecclesiae*, comprenant 229 chapitres d'après la table ; il n'y en a en réalité que 228, parce que le scribe a répété deux fois le n° 216 (1).

Le livre VI, *de festivitatibus et jejuniis et crapula et ebrietate vitanda*... comprend 90 chapitres d'après la table et dans le texte 95 chapitres (2).

Le livre IX, *de synodo celebranda*, compte 273 chapitres d'après la table : la numérotation du texte en compte 299 (3). C'est au cours de ce livre que se rencontre la lacune provenant de lacération mentionnée plus haut.

Le livre X, *de diversis conditionibus hominum et de excommunicatione reproborum*, comprend une table de 302 chapitres, et dans le texte, 303 chapitres. Le dernier chapitre est une addition non prévue à la table (4).

Le livre XI, *de paenitentia et reconciliatione*, s'ouvre par une table de 186 chapitres. Le texte est incomplet ; il se trouve interrompu au cours du ch. 17, à la fin du fol. 208vo, à ces mots : ex necessitate tulerat. (Ce c. 17 est intitulé : de remedio luxuriae) (5).

Ainsi le manuscrit S ne comprend que les livres I, III, IV, V, VI, IX (incomplet), X, et XI (incomplet) de la collection.

Il convient d'ajouter que chaque livre est précédé d'une table de

(1) Le c. 229 d'après la table : *De illo qui evomit sacrificium et a canibus consumitur*, est suivi d'un sommaire non numéroté : *De eadem re.* A ce sommaire rien ne correspond dans le livre. Le dernier chapitre du livre V n'est autre que le c. 48 du livre V de Burchard, correspondant au sommaire indiqué ci-dessus, qui dans la table porte le n° 229.

(2) Le c. 63 de la table manque dans le texte ; en revanche, le livre comprend en addition cinq textes non annoncés à la table.

(3) Voir là dessus V. Krause, *o. c.*, p. 132.

(4) Sur quelques défauts de concordance entre la table et le texte, voir V. Krause, *o. c.*, p. 133.

(5) Le surplus du livre XI manque. Le manuscrit se termine par un cahier de quatre feuillets, de plus petit format, où sont reproduits quelques textes de la collection : l'écriture est de la même époque. On y trouve d'abord le c. 201 du livre X (lettre de S. Augustin à Auxilius), puis le c. 202 du même livre ; voir la lettre du même Père à Classicianus. Vient ensuite la série des c. 190, 200, 203 (ce dernier, intitulé : de his qui sine causa excommunicant, Libro Novellarum I, titulo CCCCXL. Nemo episcopus, nemo presbyter aliquem...), puis un texte qui a trouvé place au livre VIII des manuscrits de Vienne et de Bamberg (c. 161 : voir ci-dessous) ; puis un texte De sacramento litigantium, ex Novellis Theodosii, qui figure déjà au c. 59 du livre X du manuscrit de Savigny. Ces deux derniers textes sont en réalité empruntés à Julien (XV, c. 15 et CXXII, c. 1). Cfr Conrat, *Geschichte*..., p. 262, note 11.

Digitized by Google

chapitres, et que les chapitres ont été numérotés par l'auteur du manuscrit dans les livres I, III et IV. Le même auteur a numéroté les chapitres à la table du livre V ; mais, à partir du texte de ce livre, la numérotation ancienne prend fin. On ne trouve plus, soit dans les tables, soit dans le corps des livres, que des numérotations modernes, au crayon.

III. Comparaison des formes BV et S. — Entre les formes S et BV, si les livres I, III, IV, V, et XI ne présentent point de différence, il n'en est pas de même pour les livres VI, IX et X. (Je ne mentionne pas les livres II, VII, VIII et XII, qui n'existent pas dans la forme S). Il importe d'indiquer ces différences.

Livre VI. De festivitatibus. — Tandis que dans la recension BV, ce livre comprend 99 ou 98 chapitres, suivant que l'on se réfère au manuscrit de Vienne ou à celui de Bamberg, la *capitulatio* de la forme S ne compte que 90 chapitres. Une main contemporaine de la transcription du manuscrit a ajouté cinq chapitres (nos 91-95) non prévus par la *capitulatio*. Voici la fin de ce livre :

S. livre V, 89 (1) = BV, 99 (ms. de Vienne), 97 (ms. de Bamberg).
90. Si presbyter aut diaconus monachus per infirmitatem... similiter faciat = 98 (ms. de Bamberg).
91. De laicis qui in sollemnitatibus ad civitatem non accurrunt. Ex. c. Agathensi, cap. LXIIII. Ut cives qui superiorum... ecclesie (2).
92. Ex c. ad Compendium. Ut in diebus dominicis mercatum non fiat. Ut non in diebus dominicis... admoneantur (3).
93. Ut diebus dominicis, c. 35 du concile de Reims de 813 (4).
94. Ne in diebus dominicis; c. 16 du concile d'Arles de 813 (5).
95. De natalitiis apostolorum. Ut deinceps natalicia XII apostolorum summa veneratione... non dubitamus.

Ces cinq textes se retrouvent dans la forme BV sous les nos 31, 17, 18, 19 et 26.

Quant aux différences qui caractérisent l'ordre des textes, les constatations suivantes en feront foi :

BV (6)		S	BV		S	BV		S	BV		S
8	=	14	15	=	9	42	=	42	81	=	72
9	=	15	25	=	23	48	=	43	82	=	73
12	=	16	36	=	31	61	=	50	83	=	74
13	=	17	37	=	32	62	=	51	84	=	90
14	=	8	41	=	41	63	=	52	85	=	76
									etc.		etc.

(1) C'est le c. 11 du livre XIV du *Décret de Burchard*.
(2) *Dacheriana*, I, 119.
(3) MGH, *Concilia*, p. 236.
(4 et 5) *Ibid.*, p. 256 et 252.
(6) Ces indications proviennent du manuscrit de Vienne ; j'ai de bonnes

Digitized by Google

En réalité le livre VI, fait de part et d'autre des mêmes éléments, présente dans chacune des recensions une physionomie très différente.

Livre IX. De synodo celebranda. — Ce livre compte seulement 303 chapitres (273 d'après la *capitulatio*) dans la forme S ; il en compte 313 dans la forme BV. Voici comment se termine ce livre dans la forme S :

C. 272. De his qui synodalia judicia canonice facta falsificant. Ex decretis Vigilii papae. Scire oportet eos qui ecclesiastica vel synodalia judicia canonice facta falsificant... observare.

C. 273. De sententiis apostolicae Sedis. Ex c. Wormatiensi. Si quis dogmata, mandata... anathema sit.

Ces deux tèxtes sont les deux derniers chapitres (312 et 313) du livre IX dans la forme BV. Viennent ensuite des textes non prévus dans la *capitulatio* :

C. 274-299. Quando more solito... (1) Cette importante interrogation synodale figure au corps du livre IX dans la forme BV, sous les n°s 199 et svv.

L'ordre d'après lequel sont disposés les textes dans le livre IX n'est pas le même suivant que l'on considère la forme BV et la forme S. On en peut juger par quelques différences que je relève à titre d'exemples :

BV		S	BV		S	BV		S	BV		S
40	=	42	50	=	51	59	=	68	68	=	60
41	=	43	51	=	52	61	=	53	69	=	70
43	=	44	52	=	64	62	=	54	70	=	69
45	=	45	55	=	63	63	=	55	74	=	71
46	=	47	56	=	65	64	=	56	75	=	94
47	=	48	57	=	66	66	=	59	158	=	113
48	=	49	58	=	67	67	=	61	163	=	118
									etc.		etc.

Livre X. De diversis conditionibus hominum. — Le livre X comprend 303 chapitres dans la forme S (302 d'après la *capitulatio*) et 326 dans la forme BV. Il s'ensuit que la numérotation est différente dans les deux recensions.

Ainsi, trois des livres de la forme S, les livres VI, IX et X, diffèrent sensiblement des livres analogues de la forme BV (2).

raisons de croire que le manuscrit de Bamberg lui est identique sur ce point comme sur beaucoup d'autres.

(1) Cfr *Neues Archiv*, t. XIX, p. 137.

(2) Dans mon exposé, je donnerai aux chapitres que je citerai la numérotation qui leur appartient d'après BV (manuscrits de Bamberg et de Vienne). Quand je devrai citer la numérotation spéciale pour quelques livres du manuscrit de Berlin (Savigny), j'ajouterai au numéro la lettre S.

Digitized by Google

En présence de ces divergences, on est amené à se demander quelle est celle des deux formes qui est la plus ancienne, la forme BV ou la forme S. J'estime que la forme S représente, pour les livres VI, IX et X, un état de la collection antérieur à celui que nous présente la forme BV. Cette opinion me paraît résulter des faits suivants :

1) Le livre VI de la forme S s'achève, après le c. 90, par cinq chapitres non prévus à la table, qui constituent une addition à l'état primitif de la collection. Or ces cinq chapitres sont dispersés à des places différentes dans le livre VI de la forme BV ; l'auteur de cette recension leur a attribué à chacun un rang conformément aux idées générales d'après lesquelles il distribuait les textes ; ils y occupent les nos 31, 17, 18, 19 et 26.

2) Le dernier chapitre du livre X de la forme S (c. 303) est une addition non prévue par la table. Ce chapitre constitue bien le dernier chapitre (c. 326) du livre X de BV ; mais là, il a été prévu par la table.

3) Le livre XI de la forme S, *de synodo celebranda*, se termine, sous les nos 274-299, par une longue série d'interrogations synodales (Quando more solito... Inquirendum in qua villa...). La forme BV nous les présente dans le corps du livre, sous les nos 199 et svv., à leur place naturelle à la suite d'autres textes relatifs aux conciles et aux synodes diocésains.

Ainsi divers textes ou séries de textes, qui apparaissent comme des additions dans la forme S, ont pénétré dans le corps de la collection et y ont reçu une place d'après l'ordre méthodique dans les livres de la forme BV. Il en résulte que la forme BV semble représenter la collection en XII livres parvenue à une phase postérieure, sans doute de peu, à celle que représente la forme S. Cette forme BV fut sans doute la plus répandue : en effet, c'est elle qui a engendré les divers abrégés qu'il convient maintenant de signaler.

IV. Les abrégés de la collection. — Les abrégés de la collection — au moins ceux qui sont connus de nous — sont, comme on l'a dit, au nombre de trois, distincts les uns des autres, quoique procédant tous les trois, comme on le verra, de la forme BV. Ces trois abrégés sont d'origine allemande. L'un est contenu dans le manuscrit du Vatican. Palatin. 584 ; les deux autres dans les manuscrits canoniques 8 et 9 de la bibliothèque royale de Bamberg.

A. *L'abrégé du Vatican. Palatin. 584.* Ce manuscrit date du du XIe siècle (1). Le recueil canonique qu'il contient était partagé en

(1) Il compte 329 feuillets. Le recueil contenu dans ce manuscrit a été signalé et étudié par Theiner, *Disquisitiones*, p. 308 svv.

Digitized by Google

douze livres, conformes à ceux de la collection en douze livres aussi bien par les matières qui y étaient traitées que par l'ordre qui y était suivi. Le manuscrit s'ouvrait par la préface et les sommaires généraux identiques à ceux qui ont été publiés ci-dessus; malheureusement la première page, contenant sans doute la préface et les sommaires des livres I à III, est illisible. A la suite de ces sommaires généraux se trouvent les *capitulationes* des livres I à XI. Le manuscrit ne comprend ni le livre XII ni sa *capitulatio*. Même le livre XI est incomplet. Il se compose, d'après la *capitulatio*, de 116 chapitres; or, dans notre manuscrit, il s'arrête après le chapitre qui porte dans la *capitulatio* le n° 60, dans le texte le n° 66. On ne peut que deviner le contenu des chapitres 61 à 116 par le sommaire que donne la *capitulatio*.

Afin de mieux identifier cet abrégé, je donne ici l'indication du premier et du dernier chapitres de chaque livre.

Livre I. De episcopis. — C. 1. De Aaron primo pontifice et de unguento quo peruncius est. Ex decretis Clementis pape, c. LVIII. Primus enim pontifex Aaron...

C. 187. De chorepiscopis ut modum suum recognoscant. Ex concilio Papiensi. Emersisse reprehensibilem...

Livre II. De sacris ordinibus. — C. 1. Domino sancto meritisque beato Lantfrido episcopo Ysidorus episcopus. Perlectis...

C. 188. De gradibus ecclesiasticis. Sacerdos nomen habet compositum...

Livre III. De communi vita. — C. 1. Ex epistola Clementis papae. Communis vita, fratres...

C. 220. De corona quod signum sit sacerdotale. Intonso capite sacerdotium...

Livre IV. De ecclesiis et earum justiciis. — C. 1. De primitiva ecclesia. Nemo qui scripturas divinas...

C. 241. De noticia librorum apocriforum qui a sanctis patribus aeterna dampnacione dampnati sunt. In primis Ariminensem synodum...

Livre V. De sacramentis ecclesiasticis. — C. 1. De sacramentis ecclesiae. Sunt autem sacramenta ecclesiae baptisma, chrisma, corpus et sanguis, que e secretis effectibus...

Le manuscrit ne contient ni la fin du livre V ni le début du livre VI.

Livre VI. De festivitatibus et jejuniis.

Le dernier canon est c. 84. Item de eadem re (de l'ivresse). Ex conc. Agathensi. Itaque cum quem ebrium fuisse...

Livre VII. De homicidiis et calumpniis episcoporum et reliquorum ordinum. — Ex concilio apud Theodonis villam habito, c. 1. In concilio apud Theodonis villam = Burchard, VI, 5.

C. 90 De eadem re (de effusione sanguinis). Ex paenitentiali Bede. Qui ictum proximo dederit...

Livre VIII. De legitimis conjugiis. — C. 1. Qualiter uxor legitimo viro jungatur. Ex epistola Evaristi papae... Aliter enim legitimum...

C. 183. De adulterio feminae non celando et alia uxore non deducenda et paenitentia ejus recipienda. Jeremias dixit ad pastorem angelum. Permitte mihi...

Digitized by Google

Livre IX. De synodo celebranda. — C. 1. De quatuor synodis principalibus. Canon graece, latine regula...

C. 196. Ex decretis Vigilii papae. Scire oportet eos qui ecclesiastica...

Livre X. De diversis conditionibus hominum. — C. 1. Ex decretis Marcelli papae. Non licet ergo imperatori vel cuiquam...

C. 179. Ex magno concilio Niceno et de Arrio, Fotino, Sabellio atque sequacibus eorum dampnatis et de synodo Romae habita ubi dampnati sunt Callistus, Arrius, Fotinus atque Sabellius, temporibus S. Silvestri et Constantini principis...

Livre XI. De paenitentia et reconciliatione. — C. 1. Quo tempore presbyteri plebium canonica auctoritate discordantes ad pacem et deliquentes ad paenitentiam compellere debeant. Ex paenitentiali Romano. Ebdomade priori... = Burchard XIX, 1.

Le livre XI étant incomplet dans le manuscrit, nous n'en connaissons le chap. 116 et dernier que par le résumé, donné par la *capitulatio* : de divortio adulterae conjugis et de his quae sanctimonialibus feminis matrimonio juncti sunt, et de discidio conjugii consanguineorum.

Voici le nombre des chapitres contenus dans chaque livre (1), et, en regard, le nombre des chapitres contenus dans les livres de la forme BV.

	Vatic.		BV		Vatic.		BV
Livre I	187	=	326	Livre VII	99	=	99
II	188	=	320	VIII	183 (3)	=	239
III	220	=	278	IX	196	=	313
IV	241	=	302	X	179	=	326
V	198 (2)	=	228	XI	116	=	186
VI	82	=	98				

Déjà des observations qui viennent d'être présentées, le caractère d'abrégé, qui est celui du recueil du Vatican, ressort très clairement. Il ressortira plus clairement encore des listes suivantes donnant le résultat de la comparaison que j'ai instituée, à titre d'exemple, entre le livre VIII du recueil du Vatican, que je désignerai par V, et le

(1) Ces chiffres indiquent, autant que possible, non le nombre des chapitres annoncés à la table, mais le nombre des chapitres donnés dans le texte.

(2) Il y a des lacunes dans le livre V. Le c. 77 (Constitutum Constantini) est interrompu par suite de la disparition d'un feuillet. Au bas du feuillet 186 v°, le c. 109 du livre V est interrompu. La lacune est assez grave : elle correspond à 89 chapitres du livre V et à sept du livre VI. En effet, on trouve au feuillet 187 la fin du c. 7 du livre VI.

(3) Les chap. 45 (fin), 46, 47, 48 et 49 (début) manquent dans le texte, par suite de la disparition d'un feuillet entre les fol. 222 et 223. Nous ne les connaissons que par la *capitulatio*.

Digitized by Google

livre VIII, traitant de la même matière *(de conjugiis)*, de la forme BV.

V		BV	V		BV	V		BV	V		BV
1	=	1	26	=	33	51	=	69	76	=	112
2	=	3	27	=	35	52	=	70	77		
3	=	4	28	=	38	53	=	71	78	=	114
4	=	5	29	=	41	54	=	72	79		
5	=	7	30	=	42	55	=	73	80		
6	=	8	31	=	43	56	=	74	81	=	115
7	=	9	32	=	44	57	=	75	82	=	116
8	=	11	33	=	45	58	=	78	83	=	117
9	=	13	34	=	47	59	=	80	84	=	119
10	=	14	35	=	46	60	=	81	85	=	120
11	=	15	36	=	48	61	=	82	86	=	121
12	=	16	37	=	49	62	=	83	87	=	122
13	=	17	38	=	51	63	=	84	88	=	123
14	=	18	39	=	52	64	=	85	89	=	124
15	=	19	40	=	53	65	=	86	90	=	125
16	=	21	41	=	54	66	=	87	91	=	126
17	=	22	42	=	55	67	=	88	92	=	127
18	=	23	43	=	56	68	=	90	93	=	128
19	=	24	44	=	58	69	=	91	94	=	129
20	=	25	45	=	59	70	=	92	95	=	130
22 (1)	=	28	46	=	62	71	=	93	96	=	131
23	=	29	47	=	63	72	=	95	97	=	132
24	=	30	48	=	66	73	=	100	98	=	133
25	=	31	49	=	67	74	=	102	99	=	134
			50	=	68	75	=	111	100	=	135

Il en est ainsi jusqu'à la fin de ce livre, comme l'atteste la comparaison des vingt derniers chapitres du Vatic. avec les dix derniers chapitres du livre correspondant de la forme BV.

V		BV	V		BV	V		BV
173	=	226	176	=	229	179	=	233
174	=	227	177	=	230	180	=	234
175	=	228	178	=	231	181	=	237
						183	=	239

(1) Pour un motif qui m'échappe, je ne retrouve pas dans BV le c. 21 de V : Quod non sit conjugii duplicatio quando ancilla relicta uxor assumitur. Ex epistola Leonis papae : Ancillam a thoro... maturiori perficitur.

Digitized by Google

En réalité le livre VIII de V n'est que le livre VIII de BV dont près de soixante chapitres ont été éliminés.

L'étude des autres livres de V conduit au même résultat. Il est incontestable que le manuscrit Palat. 584 contient une forme abrégée de la collection en douze livres (1).

J'ajoute que cet abrégé est fait d'après la forme BV, et non d'après la forme S. Quand il y a divergence entre l'ordre des chapitres, le manuscrit du Vatican est conforme à BV. En voici des exemples :

	V		BV		S		V		BV		S
Livre VI	7	=	8	=	14	Livre IX	11	=	12	=	16
	8	=	9	=	15		12	=	13	=	17
	11	=	12	=	16		13	=	14	=	8
	12	=	13	=	17		14	=	15	=	9
	13	=	14	=	8						
	14	=	15	=	9						
	21	=	25	=	23						

Ces exemples pourraient être multipliés.

Enfin, à plus d'une reprise, les textes tirés de la collection en douze livres sont transcrits sous une forme abrégée : l'auteur se permet des omissions et des coupures.

Ces observations suffisent, à mon avis, à démontrer que le recueil du Vatican. Palat. 584 est un abrégé, d'ailleurs très copieux, de la collection en douze livres, fait au XIe siècle d'après la forme BV.

B. *L'abrégé du manuscrit 8 des manuscrits canoniques de Bamberg* (2). — Ce manuscrit, de moyen format, comprend 190 feuillets et provient de la bibliothèque de la cathédrale de Bamberg. Il est attribué au XIIe siècle par l'auteur du récent catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Bamberg (3). Il contient un extrait

(1) Les chapitres 1 à 54 du livre I de V reproduisent les chapitres qui suivent de la collection en douze livres : 1, 2, 3, 4, 6, 7, fin du c. 8, 14, 15, 18, 22, 23, 27, 28, 30, 31, 33, 34, 36, 37, fin du c. 38, 40, 43, fin du c. 44, 45, 48, 52, 55, 56, 57, 60, 61, 62, 63, 64, 66, 68, 69, 72, 74, 75, 78, 80, 81, 82, 83, 86, 90, 91, 95, 98, 101, 102, 104. En toutes ses parties, l'examen de la collection donnerait les mêmes résultats.

(2) Ancien P, I, 10.

(3) Leitschuh et Fischer, *Katalog der Handschriften der königlichen Bibliothek zu Bamberg*, t. I, p. 805 et svv. (1906). La notice est due à M. le bibliothécaire en chef Fischer. — Je connais ce manuscrit, comme le

Digitized by Google

de la collection en douze livres, tiré du manuscrit de cette collection conservé à Bamberg ; cet extrait dépend donc de la forme BV. Il ne porte que sur un certain nombre de livres de la collection ; les textes y sont donnés sans numérotage et sans tables.

Le recueil s'ouvre (fol. 1) par un extrait du livre V, *de sacramentis ecclesiae*. On y trouve d'abord les c. 1-15 de la collection, tels qu'ils figurent dans le livre V de l'exemplaire de Bamberg. Le c. 16 est omis. Le manuscrit est ensuite semblable à la collection jusques au c. 93 avec cette particularité que notre recueil donne seulement le début du c. 26. Ensuite sont omis les c. 94 (de fide Constantini imperatoris), 96, 100, 103, 104, 105, 106, 111. Le manuscrit ne donne que le début du c. 113.

Viennent ensuite des extraits plus ou moins importants des livres suivants : fol. 34 : Livre VI, *de festivitatibus et jejuniis et crapula et ebrietate ;* fol. 49 : Livre VII, *de homicidio et calumpniis episcoporum et reliquorum ordinum ;* fol. 65 v° : Livre VIII, *de legitimis conjugiis et incesto diversi generis ;* fol. 106 : Livre X, *de diversis conditionibus hominum ;* fol. 127 v° : Livre IX, *de synodo celebranda ;* fol. 135 : Livre XI, *de poenitentia et reconciliatione.*

C. *L'abrégé du manuscrit 9 des manuscrits canoniques de Bamberg* (1). — Ce manuscrit, signalé depuis longtemps par Knust (2), comprend deux parties. La seconde surtout a été étudiée ; elle date du xe siècle et contient une série de textes importants pour l'histoire du droit canonique.

C'est dans la première partie (fol. 1 à 102) que se trouve l'abrégé de la collection en douze livres. D'après le catalogue, cet abrégé aurait été transcrit au xiie siècle ; il est l'œuvre de plusieurs scribes qui se sont succédé.

Le fol. 1 contient un aperçu des matières traitées dans les douze livres de la collection. Suit (fol. 1vo-2vo) la *capitulatio* des 52 fragments tirés du livre I, qui forment le livre I de la collection abrégée. Viennent ensuite les textes annoncés par cette *capitulatio*.

Suivent les extraits des autres livres jusques au livre X inclusivement. Les livres XI et XII ne sont pas représentés. Chaque série d'extraits est précédée de la *capitulatio* qui lui correspond.

suivant, non seulement par le catalogue, mais par les indications qu'a bien voulu me fournir M. le professeur Königer.

(1) Ancien P, I, 9. Cfr Leitschuh et Fischer, *Katalog der Handschriften der kgl. Bibliothek zu Bamberg*, t. I, p. 866 et svv.

(2) *Archiv*, t. VII, p. 822.

Digitized by Google

Fol. 2 v° : Livre I, DE EPISCOPIS ; 56 chapitres. C. 1 : Nulli enim metropolitani...

Fol. 6 v° : Livre II, DE SACRIS ORDINIBUS ; 87 chapitres. C. 1 : Quod ordinationes...

Fol. 15 v° : Livre III, DE COMMUNI VITA ; 82 chapitres. C. 1 : De his qui inviti in monasterium...

Fol. 22 v° : Livre IV, DE ECCLESIIS ; 165 chapitres. C. 1 ; Quod Constantinus...

Fol. 32 v° : Livre V, DE SACRAMENTIS ECCLESIAE ; 89 chapitres. C. 1 : De sacramentis ecclesie...

Fol. 41 v° : Livre VI, DE FESTIVITATIBUS ET JEJUNIIS ET CRAPULA ET EBRIETATE ; 40 chapitres. C. 1 : Quo tempore Pascha...

Fol. 46 : Livre VII, DE HOMICIDIIS ; 62 chapitres. C. 1 : De illo qui presbiterum occiderit...

Fol. 54 v° : Livre VIII, DE CONJUGIIS ; 104 chapitres. C. 1 : Ut sponsus et sponsa....

Fol. 68 v° : Livre IX, DE SYNODO CELEBRANDA ; 143 chapitres. C. 1 : Ut in anno bis concilia celebrentur...

Fol. 87 : Livre X, DE DIVERSIS CONDITIONIBUS HOMINUM ; 146 chapitres. C. 1 : Quod non licet cuiquam imperatori...

Il est certain que ce résumé composé à la librairie de la cathédrale de Bamberg a été fait d'après le manuscrit de la collection en douze livres qui appartenait à cette librairie. Il se rattache donc, comme le précédent, au type BV : ce qui le prouve surabondamment, outre la conformité du texte, c'est la présence, entre le livre IX et le livre X, du résumé d'un extrait du texte de la loi des Bavarois qui figure à la même place dans le manuscrit de la collection en douze livres, telle qu'elle se présente dans le manuscrit de Bamberg (1).

La liste suivante permettra au lecteur de se rendre compte des réductions que l'auteur de l'abrégé a fait subir à la collection.

	Abrégé	Collection		Abrégé	Collection
Livres I,	52 chap.	326 (2)	Livres VII,	62 chap.	98
II,	87	320	VIII,	104	239
III,	82	278	IX,	143	313
IV,	165	302	X,	146	327
V,	89	225	XI,	absent	186
VI,	40	98	XII,	absent	159

V. LA FORME T OU PSEUDO-BURCHARD. — Le manuscrit 246 de la bibliothèque de Troyes, datant du XIe siècle, était au moyen âge

(1) Cfr MGH, III, p. 358-414 ; MERKEL, *Archiv*, t. XI, p. 814 et 822 ; FISCHER, *Katalog*, p. 866.

(2) Je reproduis ici les chiffres indiquant le nombre des chapitres de chacun des livres de la collection d'après le manuscrit de Bamberg.

Digitized by Google

conservé à la librairie de la cathédrale de Troyes. Cela est attesté, non seulement par un ex-libris ancien placé en tête du manuscrit *(Liber Sancti Petri Trecensis)*, mais encore par une mention du XIIIe siècle, écrite en marge du c. 211 du livre IV, qui ne peut émaner que d'un clerc de Troyes (1). Au XVIIe siècle, ce manuscrit appartenait à l'Oratoire de la même ville, dont il porte l'ex-libris. C'est un manuscrit de grand format, comprenant 224 feuillets, où le texte est disposé sur deux colonnes. Les premiers feuillets sont remplis par un des écrits concernant la validité, si vivement controversée, des ordinations du pape Formose. C'est seulement au fol. 14 que commence la collection canonique en douze livres ; elle occupe d'ailleurs le manuscrit jusques à son dernier feuillet.

Au fol. 14 se rencontre, sous le nom de Burchard de Worms, une préface publiée par les Ballerini et réimprimée par l'abbé Migne (2). Cette préface est, à mon avis, un apocryphe composé d'après la véritable et authentique préface que Burchard a placée en tête de son *Décret* (3). Elle se termine par l'annonce d'une collection canonique en douze livres (4), tandis que le texte des Ballerini annonce une collection en vingt livres. Je ne sais d'après quel manuscrit les Ballerini ont publié cette préface. En tout cas, telle qu'elle se présente dans le manuscrit de Troyes, elle explique l'hypothèse de Jean Dumoulin qui, dans sa préface à l'édition du *Décret* d'Yves de Chartres, faisait mention d'une recension du *Décret* de Burchard en douze livres, inédite et plus complète que la recension imprimée (5). A mon avis, le prétendu Burchard en douze livres n'est nullement une œuvre de Burchard ; c'est la collection en douze livres, en une forme particulière que je désignerai par la lettre T.

J'indique ci-dessous la matière traitée dans les divers livres, d'après les titres courants, le nombre de chapitres contenus dans chaque livre et les premiers et derniers chapitres de chacun des livres.

(1) Le texte contient les actes du concile tenu à Soissons en 853. La note en marge est ainsi conçue : *Nota de S. Prudentio, episcopo Trecensi* (fol. 104 vo).

(2) PL, t. CXL, col. 499 et sv. — Cette préface est, dans notre manuscrit, suivie d'une liste des Papes depuis S. Pierre jusques à Serge et Benoît (milieu du IXe siècle).

(3) Ibid., col. 537 et sv.

(4) Synodalia praecepta et sancta statuta tam ex sententiis sanctorum Patrum quam ex canonibus, Deo largiente, collegi et prout potui corpore connexui in uno et in XII libros idem corpus distribui.

(5) PL, t. CLXI, col. 34.

Digitized by Google

LIVRE I. DE SACERDOTALI ORDINE (fol. 15). — Ce livre équivaut au livre *de episcopis*; il comprend 340 chapitres.

C. 1 : Quod in novo Testamento post Christum Dominum nostrum a Sancto Petro sacerdotalis processerit ordo. Ex epistola Anacleti pape, cap. XXIIII. In novo Testamento... adduxi (1).

C. 2 : De privilegio beato Petro Domini vice solummodo commisso. Ex epistola Clementis pape, cap. III. Clementem hunc episcopum... in cœlis (2).

Ces deux chapitres ne sont autres que les c. 3 et 4 du livre I de la forme BV (3).

C. 337 : De nomine episcoporum. Ysidorus dicit : Episcopus nomen de Grœco... nominatos (4).

C. 338 : De ordine episcoporum. Augustinus : Ordo episcoporum quadripartitus est, id est in patriarchis... disponit (5).

C. 339. Apostolus : Huic cum consecratur, datur baculus... aperiantur. (6)

C. 340. 4 De baculo et annulo episcopi. Gregorius. Quid per baculum significatur... custodit (7).

Les c. 338 et 339 se retrouvent dans la forme BV, sous les numéros 326 (dernier du livre Ier) et 77.

LIVRE II. DE ORDINIBUS SACRIS (fol. 46). — La capitulatio indique 324 chapitres; le texte en comprend 322, plus cinq textes non numérotés.

C. 1. Identique au c. 1 du livre II de la forme BV (8).

C. 2. Quod non oporteat episcopos quemlibet per pecunias ex clero ordinare. Ex c. Calcedonensi, c. XI : Si quis episcopus per pecuniam... anathematizetur (9). Ce dernier chapitre se trouve sous le nº 13 dans le livre II de la forme BV.

C. 321. De damnatione filiorum qui ex sacerdotibus et ministris geniti comprobantur. Ex c. Toletano : Cum multae super incontinentiam... manebunt.

C. 322. Ut subdiaconus defuncta uxore aliam non ducat. Ex eodem : Subdiaconus autem defuncta uxore... communicet.

Suivent cinq textes non numérotés presque tous empruntés à la collection

(1) *Anselmo dedicata*, I, 2.

(2) *Anselmo dedicata*, I, 7.

(3) Suivent, sans solution de continuité, les c. 5, 6, 7, 9, 13, 14, 15, 22, 16, 17, 19, 20 et 21 du livre I de la forme BV, qui portent les nos 3-15 de la collection de Troyes. Alors s'intercale un fragment du pseudo-Anteros (Qui sint primates vocandi.., Nulli archiepiscopi primates... nominentur; *Ans. dedic.*, I, 76). Puis je retrouve les c. 18, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 de la forme BV. On pourrait continuer la comparaison et on obtiendrait partout des résultats analogues.

(4) *Collection irlandaise*, I, 1, a.

(5) Cfr ISIDORE, *Etymologiae*, VII, 12, 4; vraisemblablement extrait d'une recension de la *Collection irlandaise*.

(6) *Collection irlandaise*, I, 6, a.

(7) *Ibid.*, I, 6, b.

(8) BURCHARD, III, 50.

(9) Cfr. BURCHARD, I, 112 et *Ans. ded.*, II, 14.

Digitized by Google

en 77 titres dont il sera question plus loin. Le premier de ces textes est ainsi conçu : Ex c. Bagr. (pour Bragensi) : Subdiaconus non ducat secundam uxorem.

Livre III. De communi vita (fol. 63). — Ce livre compte 278 chapitres d'après la table, et 268 d'après le texte ; cette différence tient à une erreur de numération dans la table.

C. 1. Identique au c. 1 du livre III de la forme BV.

C. 2. De illis quos unus aut ambo parentes sancte religioni tradiderunt. Ex c. Toletano, c. VI. Quoniam hucusque... semper inhereat. C'est le c. 3 du livre III de la forme BV (1).

C. 267. De V causis quibus tonsus est Petrus. Petrus V causis tonsuram accepit... in fronte habebant ciram.

C. 268. De tonsura quod signum sit sacerdotii. In tonso capite sacerdotium... regale sacerdotium.

Ces deux textes, portant dans la forme BV les numéros 277 et 278, y terminent le livre III (2).

Livre IV : De synodo celebranda (fol. 80). — Ce livre devrait compter 244 chapitres d'après la *capitulatio* ; le livre n'en comprend que 240.

C. 1. Formula secundum quam debeat sancta synodus in nomine Domini Dei fieri. Hora itaque diei prima... terminata. Itaque ut quacumque deliberatione communi... negotia terminentur (3).

C. 2. C'est le c. 1 du livre IX de la forme BV (4).

C. 239. De magno concilio Niceno et de Arrio, Fotino, et Sabellio atque sequacibus eorum damnatis et de sinodo Romae habita ubi damnati sunt Calistus (sic), Arrius, Fotinus atque Sabellius. Temporibus... confirmaret (5).

C. 240. Quare sancta (synodus) sit congregata in Nicena civitate. Talibus enim... insidiantium altercationem (6).

Livre V. De ecclesiis et earum justiciis (fol. 109). — La *capitulatio* annonce 281 chapitres ; le livre en comprend 288.

Les c. 1 et 2 reproduisent les deux premiers chapitres du livre IV de la forme BV (7).

C. 287. Ex c. Bragarensi. Religiosi dum mortui fuerint non cedendo pectora, sed psallendo deducantur ad sepulchrum. Omnes leprosi victum et vestimentum de ecclesia accipiant.

C. 288. De oblationibus fidelium. Ex decretis Urbani, c. III. Ipsae enim res fidelium oblationes... baratri labatur.

Livre VI. De sacramentis ecclesiae (fol. 129). — La *capitulatio* indique 208 chapitres ; le texte en comprend 213.

(1) Suivent les c. 2, 4, 16, 17, 15, 18. Ici est intercalé le c. 93 du livre VIII de Burchard ; suivent les c. 19, 35, 36, 37, 30, 26, 27, 28, 2, 7, 8, 9, 10, 29, etc. de la forme BV.

(2) Voir ci-dessus, p. 35.

(3) Rédaction abrégée de l'*Ordo de celebrando concilio* placé en tête des Fausses Décrétales. Cfr. Hinschius, *Decretales pseudo-isidorianae*, p. 22 et 23. Se trouve aussi dans le livre IV de BV.

(4) Voir ci-dessus, p. 37.

(5) Prologue du concile de S. Silvestre : Hinschius, *op. cit*, p. 449.

(6) *Ibid*, p. 458. Cfr. *Ans. ded.*, III, 4.

(7) Voir ci-dessus, p. 36.

Digitized by Google

C. 1. C'est le c. 2, mentionné ci-dessus, du livre V de la forme BV.

C. 2. De eadem re, et ut qui baptizantur non infideles sed fideles nominentur. Ex epistola Victoris pape, cap. II. In paschali... reputantur (1).

C. 212. De eodem (2). Voluit autem Dominus corporis et sanguinis sui sacramenta fideliter ore accipi... se vinctum esse significetur.

C. 213. De Spiritu Sancto accepimus et spirituales efficiamur... divina valeamus.

Livre VII. De festivitatibus (fol. 145 v°). — La *capitulatio* indique 90 chapitres; le texte en comprend exactement 90.

Les c. 1 et 2 sont identiques aux c. 1 et 2 du livre VI de la forme BV (3).

C. 89. Quod quadragesima cum summa observatione custodiri debeat. Ipsa autem quadragesima cum summa... sacro jejunio consecravit.

C. 90. De eadem re. Abstinentia vero in his diebus... in quo est luxuria.

Ces deux chapitres sont placés sous les nos 49 et 50 dans le livre VII de la forme BV.

Livre VIII. De incestis diversi generis et legitimis conjugiis (fol. 151). — La *capitulatio* comprend 220 chapitres; il y en a en réalité 218 dans le texte (4).

C. 1. Identique au c. 2 du livre VIII de la forme BV (5).

C. 2. Qualis uxor legitima esse debeat. Ex c. Wormat., c. II. Qualis esse... recipienda (6).

C. 205, 206, 207. Identiques aux trois derniers chapitres (c. 237, 238, 239) de la forme BV (7).

Livre IX. De homicidiis et calumpniis episcoporum et reliquorum ordinum (fol. 168). — La *capitulatio* comprend 89 chapitres; le texte y répond exactement.

Les c. 1 et 2 sont identiques aux c. 1 et 2 du livre VII de la forme BV (8).

C. 88. De his qui homicidium voluntarie fecerunt. Qui voluntarie homicidium fecerint... consequantur (9).

C. 89. De vindicta et judicio in latronibus. De vindicta et de judicio in latronibus testimonio episcoporum... quam intulit emendet (10).

Livre X. De perjuriis et excommunicandis (fol. 173) (11). — La *capitulatio* annonce 132 chapitres; le texte en comprend 134.

(1) Burchard, IV, 3.

(2) Ce *de eodem* ne se rapporte nullement au précédent fragment.

(3) Voir ci-dessus, p. 36.

(4) La numérotation n'en donne que 207, mais le n° 6 est employé deux fois, et par suite d'une autre erreur il y a deux séries 157-166.

(5) Burchard, VII, 1.

(6) Burchard, VI, 2.

(7) Voir ci-dessus. p. 37.

(8) Voir ci-dessus, p. 37.

(9) Sans *inscriptio*. C'est, pour le texte, le c. 13 du livre VI de Burchard.

(10) C. 12 du capitulaire de Héristal. Boretius-Krause, *o. c.*, t. I, p. 49. Ce texte figure dans le manuscrit de Munich 3853 et ne se retrouve pas dans le livre IX de BV.

(11) Du serment et du parjure, des attentats aux biens des églises, de l'excommunication. Ce livre correspond à une portion du livre X de la forme BV.

Digitized by Google

C. 1. Ut multiplicia genera juramentorum extirpentur. Ex c. Meldensi. Ut multiplex... vexantur.

C. 2. De illis qui nomen Domini in vanum sumunt. Ex c. Turonico. Omnes homines ammonemus ne per singula verba... per caput vestrum et caetera.

Ces deux chapitres figurent au livre X de la forme BV sous les numéros 66 et 67 (1).

C. 133. De his qui jubente Christo commissa culpa ab ecclesia exire contempnunt. Ex c. Hilerdensi. Qui jubente sacerdote... recipiatur ad veniam.

C. 134. Ex c. Agathensi. Episcopus si innocentem... usque ad concilium.

Livre XI. De rectoribus et judicibus ecclesiae, de furibus et sortilegis (fol. 184) (2). — La *capitulatio* annonce 144 chapitres; le texte en comprend 141 numérotés. Les trois derniers, d'ailleurs annoncés à la *capitulatio*, ne sont pas numérotés dans le texte.

C. 1. Ut totius sanctae ecclesiae corpus in duas personas divisum esse credatur. Ex epistola Gelasii papae. Due (sic) sunt quippe... redigi voluntatem.

C. 2. Ut episcopi impositam a Deo sibi curam non ambigant. Ex c. Toletano. Episcopi in protegendis... coherceat.

Le c. 2 se retrouve sous le n° 3 dans le livre X de BV (3).

C. 143. De eo quod malorum regum opera destruuntur. Patricius. Nonus abusionis est gradus... extinxit Deus.

C. 144. De eo quod bonorum opera regum hedificant. Patricius. Justitia vero justi regis... arborum foecunditas (4).

Ces deux textes se retrouvent dans la forme BV sous les nos 24 et 25 du livre X (5).

Livre XII. De visitatione infirmorum, de paenitentia et reconciliatione (fol. 201) (6). — La *capitulatio* annonce 218 chapitres; le texte en comprend 218.

(1) Je constate que les c. 5, 6, 8, 9, 10-19, 21-28, 30-32 de T sont identiques aux c. 69, 70, 73, 75, 76-85, 86-93, 99, 96, 100 du livre X de la forme BV. Si l'on continuait la comparaison, on constaterait d'autres analogies.

(2) Ce livre XI, avec le livre X, correspond au livre X des formes BV et S.

(3) Le rédacteur de BV avait donné, sous le n° 2 du livre X, le c. 3 du concile de Paris de 829 (Boretius-Krause, *op. cit.*, t. II, p. 29) jusques à la fin de la citation de la célèbre lettre du pape Gélase qui y est contenue, et avait continué en empruntant quelques lignes à la lettre du pape Gélase, afin de prolonger la citation. Le rédacteur de T supprime le texte qui appartient au concile de Paris et ne donne plus que la citation de Gélase, telle qu'elle se trouvait dans BV.

(4) Les c. 6, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 15, 19 à 26, 33, 34, 36, 37, 40, 38, 39, 75, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 19, 51, 54, 73, 55, 56, 59, 57, 58, 59, etc. de T, correspondent aux c. 4, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 14, 15 à 22, 27, 28, 29, 30, 32, 34, 35, 37, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 51, 53, 55, 57 à 63, 65 etc. de BV. Je ne prétends pas avoir indiqué toutes les analogies de cette série.

(5) Ces deux textes, extraits du *De XII abusionibus saeculi*, figurent dans la *Collection irlandaise*, édition Wasserschleben, XXV, 3 et 4.

(6) Ce livre correspond au livre XI de la forme BV. Celui-ci traite successivement des matières dont s'occupe Burchard, livre XIX et livre XVIII du

Digitized by Google

C. 1. De visitandis infirmis. Cum sacerdos... cogitare (1).

C. 2. De infirmis in periculo mortis constitutis. Ex Paenitentiali Theodori. Ab infirmis in periculo... rejiciantur (2).

Ces deux textes se retrouvent dans le livre XI de la forme BV; le c. 2 y forme le c. 159 et le c. 1 le précède sans y avoir de numéro.

C. 217. De eodem. Si monachus cum laica, tribus annis... tres annos paenitentiae.

C. 218 (3). Sermo Joannis Crisostomi de paenitentia. Cum universus mundus conclusus esset in peccatis... gloria in saecula saeculorum.

VI. Différences entre les formes BV et T; relations entre ces deux formes. — **Entre la collection en douze livres, représentée par la forme BV, et la forme du manuscrit de Troyes, existent des différences très graves, qu'il importe maintenant de signaler.**

En premier lieu, la forme T est, comme on l'a vu, précédée d'une préface apocryphe, placée sous le nom de l'évêque Burchard de Worms, et tendant à faire croire que la collection n'est autre chose que le célèbre *Décret* qui fut l'œuvre de cet évêque et jouit d'une si grande vogue au moyen-âge. Cette préface ne se retrouve pas dans les manuscrits que nous connaissons de la forme BV et des recueils qui s'y rattachent.

Quant au plan, les deux collections diffèrent sensiblement. Toutes deux, à la vérité, sont réparties en douze livres ; mais rien, dans la forme T, ne répond au livre XII de la collection BV, consacré aux fins dernières. En revanche, les matières traitées dans le livre X de BV *(de diversis conditionibus hominum)* sont réparties dans les livres X et XI de T *(de perjuriis et excommunicandis, de rectoribus et judicibus ecclesiae)*. Il faut remarquer en outre que le livre *de synodo celebranda*, placé sous le n° 9 dans BV et les recensions ou abrégés qui en procèdent, figure sous le n° 4 dans la forme T, ce qui modifie les numéros d'ordre des livres ultérieurs.

Décret. La forme T renverse cet ordre, s'occupe d'abord des matières traitées dans le livre XVIII de Burchard, puis des matières traitées dans le livre XIX.

(1) Rituel pour la première visite des malades; se trouve dans les *Libri synodales* de Régiñon (éd. Wasserschleben, I, c. 106) sous l'*inscriptio* énigmatique d'un concile de Nantes.

(2) Burchard, XVIII, 14. Suivent, dans la forme T, des textes qui se retrouvent à la fin du livre XI de la forme BV; ils sont groupés sous les nos 1-25 de la forme T. Les textes qui suivent dans la forme T répondent aux c. 1-150 du livre XI de la forme BV.

(3) Porte par erreur, dans le texte, le n° 219. Ce sermon occupe trois colonnes. C'est le dernier fragment de la collection et du manuscrit.

Digitized by Google

Enfin le livre *de homicidiis*, au lieu d'être placé au premier rang, est rejeté au neuvième.

Le tableau suivant résume ces modifications :

	T		BV		T		BV
Livre	I	=	I	Livre	VII	=	VI
	II	=	II		VIII	=	VIII
	III	=	III		IX	=	VII
	IV	=	IX		X	=	X
	V	=	IV		XI		
	VI	=	V		XII	=	XI

Quant à la composition des livres, les différences sont aussi très sensibles.

En premier lieu, d'une forme à l'autre, le nombre des chapitres diffère pour tous les livres. En voici la preuve :

	T			BV			T			BV		
Livre	I	340	Livre	I	326	Livre	VII	90	Livre	VI	99
	II	327		II	320		VIII	218		VIII	239
	III	278		III	278		IX	89		VII	99
	IV	240		IX	313		X	134		X	326
	V	288		IV	302		XI	144			
	VI	213		V	228		XII	158		XI	186

Au total, les douze livres de T comprennent 2519 chapitres, contre 2716 que contiennent les onze livres correspondants de la forme BV.

Si l'on considère maintenant la composition de chaque livre, on est vite amené à cette conclusion que T est fait à peu près exclusivement des mêmes éléments que BV, mais que ces éléments sont, dans chaque livre, disposés d'après un ordre très différent. Déjà le lecteur a pu s'en douter, s'il a tenu compte du résultat de quelques observations signalées ci-dessus. La comparaison des diverses parties des deux collections conduit à la même conclusion. Qu'il me suffise d'indiquer le résultat des observations que j'ai déduites de la comparaison des deux livres VIII consacrés de part et d'autre à la législation du mariage *(de legitimis conjugiis et incesto diversi generis)*.

Digitized by Google

La forme T, comme on l'a vu, comprend 218 chapitres dans ce livre ; la forme BV en comprend 239. Or, il y a douze chapitres seulement de la forme T que je n'ai pas retrouvés dans le livre VIII de BV. Si ces observations sont exactes, la partie commune des deux livres compte 206 chapitres. Je dois ajouter que, des douze chapitres du livre VIII de T qui ne figurent pas dans le livre VIII de BV, j'en ai rencontré plusieurs (peut-être pourrait-on les rencontrer tous), dans d'autres livres de BV. Ainsi les c. 166-169 de T (*Judicii examinatio* ; BURCHARD, IX, 79-82) figurent dans la forme BV sous les n°s 104-107, non pas du livre consacré au mariage, mais du livre X, *de diversis conditionibus hominum*. De même, sur les 33 chapitres du livre VIII de BV qui ne figurent pas dans le livre VIII de T, il en est plusieurs qui se retrouvent dans d'autres parties de T. Ainsi les c. 168 à 172 de BV (série de textes relatifs au mariage de Lothaire et de Thietberge ; BURCHARD, IX, 49-53) sont insérés dans la forme T au livre XI, *de rectoribus*... Ainsi le c. 187 de BV, texte pénitentiel assez long qui a trait à la fornication, (*Pénitentiel de Beda-Egbert* I, livre I) (1) a pris place dans le livre XII de T, *de paenitentia*, sous le n° 216. Je serais fort surpris s'il n'était pas possible de multiplier les exemples (2).

Il n'en est pas moins vrai que le gros des livres *de conjugiis* des formes BV et T est fait des mêmes éléments. On en pourrait dire autant de chacun des livres correspondants de l'une et de l'autre collections. Ce qui diffère surtout, comme on l'a déjà dit, c'est l'ordre d'après lequel, dans chaque livre, sont disposés ces matériaux. Ici encore, c'est à la comparaison des deux livres VIII, *de conjugiis*, que j'emprunterai un exemple démonstratif. D'après les observations que j'ai faites, voici comment se répondent les cent premiers chapitres du livre VIII :

(1) WASSERSCHLEBEN, *Bussordnungen der abendländischen Kirche*, p. 258. Halle, 1851 ; SCHMITZ, *Die Bussbücher*, t. II, p. 685 Dusseldorf, 1898. Notre texte a subi quelques modifications.

(2) En revanche, les c. 166-169 du livre VIII de Troyes contiennent les formules de Burchard (IX, 79-82) en matière de procès de mariage, que l'auteur du manuscrit de Vienne a placées dans une autre partie de ons œuvre (livre X, *de diversis conditionibus hominum*, c. 104-107), se séparant ainsi de Burchard qui avait donné ces formules, comme l'auteur du manuscrit de Troyes, dans son livre consacré au mariage. De même, le c. 186 du livre VIII de Troyes (texte pénitentiel tiré des *Capitula judiciorum*, VII, 6) se retrouve sous le n° 272 du livre III du manuscrit de Vienne.

Digitized by Google

BV	T	BV	T	BV	T	BV	T
1 =	202	26 =	89	51 =	121	76 =	142
2 =	74	27 =	manque	52 =	122	77 =	143
3 =	73	28 =	86	53 =	123	78 =	manque
4 =	75	29 =	178	54 =	125	79 =	68
5 =	76	30 =	85	55 =	126	80 =	69
6 =	77	31 =	manque	56 =	manque	81 =	70
7 =	81	32 =	110	57 =	127	82 =	71
8 =	150	33 =	111	58 =	103	83 =	72
9 =	78	34 =	115	59 =	106	84 =	manque
10 =	80	35 =	manque	60 =	104	85 =	»
11 =	82	36 =	»	61 =	105	86 =	1
12 =	manque	37 =	»	62 =	134	87 —	2
13 =	83	38 =	116	63 =	135	88 =	3
14 =	84	39 =	manque	64 =	133	89 =	4
15 =	93	40 =	112	65 =	136	90 =	5
16 =	95	41 =	113	66 =	143	91 =	6
17 =	manque	42 =	114	67 =	141	92 =	9
18 =	94	43 =	79	68 =	manque	93 =	11
19 =	92	44 =	107	69 =	146	94 =	13
20 =	96	45 =	108	70 =	145	95 =	14
21 =	97	46 =	109	71 =	137	96 =	15
22 =	98	47 =	117	72 =	139	97 =	16
23 =	99	48 =	118	73 =	177	98 =	17
24 =	87	49 =	119	74 =	138	99 =	18
25 =	88	50 =	120	75 =	140	100 =	19

En poursuivant cette comparaison jusqu'à la fin du livre VIII de BV, on arriverait au même résultat. J'ai fait ce travail : le voici pour les derniers chapitres du livre VIII de BV.

BV	T	BV	T	BV	T	BV	T
210 =	166	218 =	198	225 (1)		232 =	156
211 =	158bis	219 =	199	226		233	
212 =	139bis	220 =	157	227		234	
213 =	160bis	221 =	157 et 159	228		235	
214 =	194	222 =	158	229		236 =	205
215 =	195	223 =	200	230		237 =	206
216 =	196	224 =	manque	231		238 =	207
217 =	197						

(1) Ce texte et les suivants sont des textes pénitentiels ; il se pourrait que plusieurs se retrouvassent dans le livre XII de T, *de paenitentia*.

Digitized by Google

En comparant les autres livres des deux recensions, on arrive à des résultats analogues. J'ai déjà eu l'occasion de l'indiquer ci-dessus, à propos des livres III, X et XI de la collection T ; j'aurais pu multiplier ces constatations (1).

Je crois devoir ajouter qu'à mon sens la préoccupation d'une bonne méthode apparaît davantage, au moins en ce qui concerne le livre *de conjugiis*, dans la recension BV que dans la recension T. En effet, l'auteur de la recension T aborde la législation du mariage par la théorie des empêchements de parenté (livre VII de Burchard) ; puis il passe assez naturellement aux dispositions pénitentielles réprimant l'inceste et les unions illicites (livre XVII de Burchard). Ce n'est qu'au c. 73 qu'il en vient à la notion même du mariage et à sa formation (livre IX de Burchard), pour revenir ensuite à la fin du livre aux dispositions pénitentielles. Au contraire, l'auteur de la recension BV reproduit d'abord les textes relatifs à la notion et à la formation du mariage, dont il emprunte bon nombre au livre IX de Burchard. Ce n'est que plus tard (c. 79 et sv.) qu'il en viendra aux empêchements traités par le livre VII de Burchard, et aux dispositions pénitentielles, au nombre desquelles figurent celles qu'il emprunte au livre XVII de l'évêque de Worms. Il me paraît juste de reconnaître sur ce point une supériorité à l'auteur de la recension BV.

(1) Cfr ci-dessus p. 52, 53, 54.

A la vérité, l'ordonnance du livre VI de la recension S se rapproche singulièrement de celle du livre correspondant (livre VII) de la recension T. Mais on arrive à une conclusion très différente si l'on compare le livre IX de S et le livre IV de T (*de synodo celebranda*) qui lui correspond. La liste qui suit en donnera la preuve :

S		T	S		T	S		T
14	=	13	40	=	30	74	=	55
15	=	14	39	=	31	75	=	58
18	=	16	42	=	32	78	=	59
21	=	17	43	=	33	79	=	60
17	=	18	55	=	34	80	=	61
20	=	19	56	=	35	53	=	62
29	=	20	57	=	36	46	=	63
30	=	21	59	=	44	48	=	64
31	=	22	60	=	45	49	=	65
32	=	23	63	=	46	...		...
33	=	24	66	=	50	256	=	209
39	=	25	67	=	51	257	=	210
47	=	26	62	=	53	260	=	204
45	=	27	73	=	54			

Digitized by Google

Quoi qu'il faille penser de cette observation, la recension T se présente à nous comme un recueil en douze livres fait presque exclusivement des matériaux qui composent les livres I à XI de la collection BV. Mais la répartition de ces matériaux en livres, et surtout l'ordre d'après lequel sont disposés les canons dans les divers livres, distinguent très nettement ce recueil de la collection BV.

Une question se pose naturellement à l'esprit. Dans quelles relations se trouve la recension T vis-à-vis de la recension BV.

La question est difficile à résoudre. La difficulté est d'autant plus grande que, si les deux recensions appartiennent sûrement au XIe siècle et sans doute à la même période de ce siècle, nous n'avons aucun moyen de les dater d'une manière précise. Cependant un indice me semble assez significatif. Les importantes séries de textes empruntés à Burchard de Worms me paraissent mieux conservées, moins dispersées, au moins en certains cas, dans la recension T que dans la recension BV. Parfois l'ordre de Burchard est mieux observé dans T que dans BV.

Considérons une partie du livre *de ecclesiis*. Dans T, je rencontre une longue série tirée du *Décret* de Burchard : cette série se retrouve dans BV, mais mêlée d'autres textes qui y ont été insérés. On en trouvera la preuve dans la liste suivante :

Burchard	Rec. T	Rec. BV	Burchard	Rec. T	Rec. BV
III, 192 =	V, 244 =	IV, 251	III, 152 =	V, 254 =	IV, 271
193 =	245 =	252	153 =	255 =	272
194 =	246 =	253	154 =	256 =	273
195 =	247 =	254	156 =	257 =	274
196 =	248 =	256	157 =	258 =	275
197 =	249 =	257	158 =	259 =	276
200 =	250 =	265	159 =	260 =	277
201 =	251 =	263	160 =	264 =	281
202 =	252 =	264	161 =	265 =	282
151 =	253 =	270	163 =	266 =	283

Il suffit de comparer ces deux listes pour se rendre compte que, dans la même suite de textes, empruntés pour la plupart à Burchard, BV a admis treize textes étrangers au *Décret*, tandis qu'on n'en trouve que trois dans T. Le travail de compilation semble donc plus avancé dans BV.

Digitized by Google

D'autres séries montrent également la recension T comme plus voisine du *Décret* de Burchard que la recension BV. Par exemple :

Burchard	Rec. T	Rec. BV	Burchard	Rec. T	Rec. BV
XIV, 1 =	VII, 68 =	VI, 82	XIV, 10 =	VII, 78 =	VI, 90
2 =	69 =	83	11 =	77 =	99
3 =	70 =	84	12 =	79 =	92
4 =	71 =	85	13 =	80 =	94
5 =	72 =	86	14 =	81 =	95
6 =	73 =	87	15 =	82 =	96
8 =	75 =	97	16 =	83 =	89
9 =	76 =	78	17 =	84 =	93

Il saute aux yeux que l'ordre de la recension T est plus conforme à celui du *Décret* de Burchard que l'ordre de la recension BV.

J'ai déduit encore la même impression des listes qui suivent :

Burchard	Rec. T	Rec. BV	Burchard	Rec. T	Rec. BV
XV, 16 =	XI, 12 =	X, 5	XV, 22 =	XI, 16 =	X, 8
17 =	33 =	27	25 =	17 =	10
18 =	34 =	28	26 =	18 =	12
19 =	13 =	6	27 =	19 =	15
20 =	14 =	7	28 =	20 =	16
21 =	15 =	14			

Ici encore la recension T me semble se tenir plus près de Burchard, dont elle suit l'ordre plus fidèlement.

Ces diverses observations m'inclinent à penser qu'en somme la recension T présente un état de la collection plus voisin de l'état primitif que ne fait la recension BV (1).

Au surplus, en présentant cette conclusion, que je ne hasarde pas sans beaucoup d'hésitation, je n'entends pas dire que ces recensions soient séparées par de longs intervalles de temps. Il y a tout lieu de penser qu'elles représentent des modifications à peu près contemporaines d'un fond commun.

En résumé, il résulte des observations qui viennent d'être faites que du type primitif, inconnu de nous, de la collection en douze

(1) Ceci s'accorderait avec la remarque, faite plus haut (p. 59, note), d'après laquelle le livre VI de la recension S suit un ordre analogue, non à celui de BV, mais à celui de T. Or j'ai émis l'opinion, pour d'autres raisons, que S représente un état antérieur à T.

Digitized by Google

livres sont sorties diverses recensions. La première est vraisemblablement la recension T, placée par un faussaire sous le nom de Burchard ; viennent ensuite la recension S, et, après elle, la recension BV qui se rattache à la recension S, celles-ci débarrassées de l'attribution à Burchard. La composition de ces diverses recensions n'est point séparée par un laps de temps considérable.

La forme BV semble avoir été la plus répandue : elle a engendré les collections plus ou moins abrégées du Vatican. 585 et des deux manuscrits de Bamberg 8 et 9. *(A suivre.)*

Paris. PAUL FOURNIER.

Digitized by Google

La théorie de l'expérience religieuse.

Son évolution, de Luther à W. James.

---

§ I. **Luther et les premiers temps de la Réforme.** — § II. **Calvin et la systématisation de la théorie.** — § III. **Seconde période de la Réforme : adoucissements théoriques des principes et développements pratiques.** — § IV. **Piétisme et Méthodisme.** — § V. **Criticisme kantien et hégélianisme.** — § VI. **Schleiermacher et la théologie moderne.** — § VII. **Réaction ritschlienne et problème du fondement de la foi.** — § VIII. **Symbolofidéisme.** — § IX. **Pragmatisme.**

C'est l'honneur et la faiblesse de notre nature, incapable de se renfermer en elle-même et de se contenter de tout bien qui n'est pas à la mesure de Dieu (1), que l'apparence de perfections supérieures nous fasse tressaillir, que certains mots, évocateurs de grandes choses, ne puissent retentir à nos oreilles sans éveiller en nous un écho profond. Si quelque virtuose leur fait rendre leur pleine sonorité, il excite des enthousiasmes fous.

L'idée d'un contact avec le divin, d'un témoignage surnaturel perçu au fond de l'âme, ne pouvait manquer de provoquer de telles émotions. Sentir Dieu, vivre sous l'impulsion de l'Esprit, la séduction d'une telle espérance devait être d'autant plus contagieuse, qu'à travers les ténèbres qui couvrent la terre, c'est Lui, cet Infini, si près et si loin de nous, que tous, bon gré, mal gré, nous cherchons à étreindre.

Ainsi s'explique, pour une large part, le succès de multiples théories, teintées de mysticisme. Aux esprits lassés des voies dialectiques qui fournissent, après des ascensions abruptes, l'entr'aperçu de notions décolorées, elles sont venues proposer un chemin plus court ; elles ont promis, suivant le mot de Plotin, « d'atteindre Dieu, non plus par le moyen d'une intellection, comme les autres intelligibles, mais par le moyen d'*une présence*, supérieure à toute science ».

Promesses alléchantes, mais à quelques égards trop belles pour

(1) « *Satis ostendis*, [*Domine*], *quam magnam creaturam rationalem feceris, cui nullo modo sufficit ad beatam requiem quidquid te minus est, ac per hoc nec ipsa sibi.* » S. Augustin, *Confess.*, l. XIII, c. VIII, n. 9, PL, t. XXXII, col. 848 ; édition P. Knöll, p. 350.

Digitized by Google

être vraies, trop flatteuses au sens individuel pour être sûres !

Les pages qui suivent résument l'enquête historique entreprise en vue d'une étude théologique sur l'expérience religieuse (1). Sans reproduire ici cette analyse et ses conclusions, sans se contenter non plus de transcrire tant de pages vibrantes, pour le seul avantage de procurer au lecteur l'occasion de constater partout cette poursuite angoissée du divin, on voudrait, en suivant rigoureusement l'ordre chronologiqne de leur apparition, exposer l'histoire des sectes qui depuis la Réforme se sont appuyées sur de telles expériences, souligner la logique interne qui commande leur évolution et, de la sorte, mettre à même de juger leurs principes d'après les fruits qu'ils ont portés.

Réservant pleinement la question *de droit*, on parlera « *d'expérience religieuse* », en prenant le mot selon son acception *d'usage*. On entendra donc par là toute impression éprouvée dans les actes ou états que l'on a coutume de dénommer religieux : sensations, émotions, illuminations, réconforts qui constituent, dans la pratique religieuse, le donné expérimental (2).

Pour se borner à l'essentiel, on concentrera l'attention sur deux problèmes capitaux, dont la solution commande toutes les attitudes et toutes les émotions de la piété : comment l'expérience dite religieuse procure-t-elle la connaissance certaine des vérités religieuses, existence de Dieu ou articles de foi *(Glaubensgewissheit)* ? Comment garantit-elle la certitude d'être en grâce avec Dieu et d'avoir part au salut apporté par le Christ *(Heilsgewissheit)* ? Intimement liées dans la théologie catholique, les deux questions sont d'autant plus dissociables, que l'on tiendra pour plus accessoire l'adhésion à des dogmes définis.

Comme les doctrines s'enchaînent, dans la suite des temps, beaucoup moins par leurs assertions explicites, que par les principes latents qui en sont l'âme, on s'attachera, en précisant à chaque époque les caractéristiques des « expériences » invoquées en preuve, à dégager de la lettre des textes leur esprit réel, partant leur réelle portée.

(1) VACANT-MANGENOT, *Dict. de théol. cath.*, art. *Expérience relig.*, t. V, col. 1786-1868. — Cfr *L'expérience interne, la raison, les normes extérieures dans le catholicisme*, dans *Rev. de philosophie*, 1912, t. XXI, p. 489-529 (étude philosophique). — La guerre de 1914 explique le retard apporté à la présente publication.

(2) Il peut être utile d'insister sur ce point : les expériences religieuses ne sont pas uniquement d'ordre *sensible*. En toute hypothèse, il en faut admettre de plus *spirituelles*, analogues aux jouissances esthétiques, plus intellectuelles ou plus affectives, selon qu'elles naissent de la pure spéculation ou de l'amour.

Digitized by Google

§ I. — LUTHER ET LES PREMIERS TEMPS DE LA RÉFORME.

A. — Présupposés philosophiques et théologiques : corruption de la nature ; passivité de la conversion et de la foi.

Les théories qui, de nos jours, dépréciant la justification intellectuelle des dogmes, se réclament des impressions immédiates du divin, ou de *l'expérience religieuse*, reposent sur deux thèses principales, l'une théologique, la chute originelle, l'autre philosophique, l'impuissance de la raison, toutes deux en étroit rapport.

Leur premier auteur responsable est Luther (1).

Le péché d'Adam, selon lui, a radicalement vicié la nature humaine.

« Nos facultés spirituelles ne sont plus entières; elles sont corrompues, bien plus, pleinement éteintes par le péché... si bien qu'il n'y a plus en nous qu'une intelligence dépravée, une volonté ennemie et adversaire de Dieu... Tout ce qui est dans notre volonté est mal ; tout ce qui est dans notre intelligence est erreur... » (2)

La vérité vient donc à l'homme par la révélation, la justice par l'imputation toute extérieure et juridique des mérites du Christ. Encore ne lui est-elle pas octroyée en récompense d'une libre soumission à la parole divine, mais par l'intervention toute gratuite de l'Esprit-Saint, qui opère en lui la foi justifiante.

La passivité absolue de la justification, conséquence obligatoire de ses principes, le Réformateur l'a articulée de toute manière.

« Cette justice excellente, celle de la foi, que Dieu par le Christ nous impute sans les œuvres, n'est ni politique, ni cérémonielle, ni justice de la loi divine, ni ne réside dans nos œuvres ; elle est tout autre, à savoir justice purement passive (comme les précédentes sont actives). Dans l'espèce nous n'agissons pas; nous ne donnons rien à Dieu; nous ne faisons que recevoir et subir en nous l'action d'un autre, à savoir de Dieu. Aussi nous plaît-il d'appeler cette justice de la foi ou justice chrétienne *passive*. » (3)

(1) Nous ne citerons *in extenso* que des textes que nous aurons relevés nous-mêmes, dans la dernière édition critique de Weimar. Nous l'indiquerons par les initiales LW *(Luthers Werke)*. Pour plus amples renseignements, nous renverrons à ces ouvrages qui révèlent une étude de Luther plus compréhensive et dont nous nous sommes grandement servis : J. Doellinger, *La Réforme, son développement intérieur et les résultats qu'elle a produits*, trad. E. Perrot, 3 vol. in-8. Paris, 1848-49; H. Denifle, O. P., *Luther und Luthertum in der ersten Entwicklung*², in-8. Mayence, 1904-06; H. Grisar, S. J., *Luther*, 3 vol. in-8. Fribourg-en-Br., 1911. Nous les désignerons, dans la suite, par le seul nom de leur auteur.

(2) Deuxième commentaire sur l'épître aux Galates, professé en 1531, édité en 1535 et en 1538 ; cfr *In Gal.* II, 20, LW, t. XL, p. 294.

(3) *Ibid.*, *In Gal.*, *praef.*, p. 41 sv., 43, 45.

Digitized by Google

» Nous ne faisons donc rien... pour acquérir cette justice ? — Je réponds : « Rien », parce que cette justice, c'est de ne rien faire, rien entendre, rien savoir de la loi ou des œuvres, mais seulement [de croire]... (1).

» De vrai, notre connaître est plus passif qu'actif... Notre agir est de subir en nous l'opération de Dieu, qui nous donne la Parole. Quand par la foi l'action divine nous la fait saisir, nous naissons enfants de Dieu... Aussi notre connaissance de Dieu est purement passive. » (2)

Luther compare cette nativité qui nous rend héritiers du Père céleste à celle qui, dans l'ordre naturel, rend l'enfant héritier de ses parents. Celui-ci collabore-t-il en rien à sa naissance ? — « *Nihil facit ad hoc ut nascatur, sed tantum patitur.* » Ainsi dans l'ordre du salut : « la parole de Dieu est le sein où nous sommes conçus, portés, engendrés, élevés » ; nous n'avons qu'à nous laisser former en une créature nouvelle : « *nihil enim facimus, sed patimur nos fieri et formari novam creaturam per fidem in verbum.* » (3)

Mais ces images mystiques, qui les prendra pour la réalité pure ? Le difficile n'est pas de s'y complaire, mais de se les appliquer : entre ces deux actes les péchés de chacun se dressent comme un insurmontable obstacle. Luther ne le savait que trop : c'était la cause de ses terreurs intimes, tant qu'il s'en tint à la doctrine commune, qu'il fallait opérer son salut « avec crainte et avec tremblement » (4), et jusqu'au jour où, sur le conseil d'un ancien de son ordre et sur l'autorité mal comprise d'un texte de saint Bernard qu'il lui montra, il crut avoir trouvé la solution : la foi n'était pas, ne pouvait pas être une confiance générale à la rédemption du genre humain ; ce devait être une certitude personnelle du salut personnel ; sentir cette assurance, c'était percevoir en soi le témoignage de Dieu.

« Il ne te servira de rien, écrit-il, de croire que le Christ a été livré pour les péchés des autres saints, si tu en doutes pour les tiens. Les impies et les démons en font autant. Avec ferme *confiance, constanti fiducia*, tu dois présumer qu'il est mort aussi pour les tiens, que tu es l'un de ceux pour les péchés de qui il a été livré. Voilà la *foi*, qui te justifie ; elle fera habiter, vivre, et régner en toi le Christ. C'est elle qui constitue *le témoignage rendu par l'Esprit à notre esprit*, que nous sommes les enfants de Dieu. Aussi tu le sentiras aisément, si tu observes que ce sentiment ne naît pas en toi par tes propres forces : il faut donc l'obtenir par un esprit d'humilité et de désespérance de soi-même. » (5)

(1) *Ibid.*, p. 47.

(2) *Ibid.*, *In Gal.* IV, 9, p. 610; DENIFLE, *o. c.*, p. 630 sv.

(3) *In Gal.* IV, 7 (1531), LW, t. XL, p. 597; cfr *in Gal.* IV, 9, p. 610.

(4) Sur sa doctrine avant 1518-19, GRISAR, *o. c.*, t. I, c. X, p. 304 sv.; sur sa découverte ou sa « révélation » de la certitude du salut, *ibid.*, § 2, p. 316 sv.

(5) *In Gal.* I, 14 (1518), LW, t. II, p. 458. Il ne me semble pas que le

Digitized by Google

Reprenant l'idée et la développant, dans son commentaire de 1531, il distingue deux missions du Saint-Esprit, l'une visible dans la primitive Église, l'autre invisible, dans la justification de chaque chrétien :

« Elle a lieu, quand par la parole orale nous concevons l'ardeur et la lumière qui nous transforme et renouvelle, et par laquelle s'éveillent en nous un jugement nouveau, des sentiments et des mouvements nouveaux. Ce changement, ce jugement nouveau n'est pas l'œuvre de la raison ou de la vertu humaine, mais le don et l'effet de l'Esprit-Saint... (1)

» Dieu a envoyé en nos cœurs l'esprit de son Fils... Or le Christ est des plus certains en son esprit de plaire à Dieu... Ayant le même esprit du Christ, nous devons donc être certains d'être en grâce [avec Dieu]... Voilà pour le témoignage interne... » (2)

Ailleurs, commentant ce mot si touchant de l'Apôtre : « *dilexit me et tradidit semetipsum pro me* », *Gal.* II, 20,

« Vous avez là décrite, observe-t-il, la vraie notion de la justification et le modèle de la certitude de foi. Celui qui pourrait prononcer ces paroles... avec Paul, d'une foi ferme et constante, celui-là vraiment serait heureux... Insistez donc fortement, en les lisant, sur ces expressions, *lege igitur cum magna emphasi has voces :* « moi », « pour moi », et entraînez-vous de manière à pouvoir concevoir ce « moi » d'une foi certaine, l'appliquer à vous-même, et ne point douter que vous ne soyez du nombre de ceux qui sont nommés « moi » (3).

Comment ne pas reconnaître combien ces lignes témoignent d'une angoisse personnelle, combien la doctrine répond à l'une des difficultés les plus fréquentes de la vie spirituelle (celle de l'application individuelle des vérités de la foi), à quel point enfin elle devait remuer les âmes ?

« Au milieu des terreurs et des tiraillements de la conscience, écrit Luther, nous pensons bien au Christ, et nous croyons qu'il est notre Sauveur. Mais, alors même et surtout, la loi nous terrifie et le péché nous trouble... Peu s'en faut que nous ne succombions et ne désespérions... Entre temps toutefois l'Esprit-Saint secourt notre faiblesse ; il interpelle pour nous de ses gémissements ineffables ; il rend témoignage à notre esprit que nous sommes les fils de Dieu...

R. P. Grisar ait donné à ce texte, qu'après Luther les réformateurs invoquent avec prédilection (voir *plus loin*, p. 80, note 2), et à ce fait, rapporté par Mélanchton (*Praefatio in t. II operum Lutheri*, *Corpus Reform.*, t. VI, p. 159), l'importance qu'ils méritent. — Sur les variations de Luther : Denifle, *o. c.*, p. 743 sv.

(1) *In Gal.* IV, 6 (1531), LW, t. XL, p. 572 sv.

(2) *Ibid.*, p. 577.

(3) *In Gal.* II, 20 (1531), *ibid.* p. 290, 297, 298, 299 ; même pensée, *in Gal.* III, 13, p. 432, 442 sv. ; *in Gal.* I, 4, p. 82 sv., 96.

Digitized by Google

» Ce gémissement, que nous percevons à peine, Paul l'appelle une clameur et un gémissement inénarrable qui remplit la terre et le ciel... Pour celui qui scrute les cœurs ce gémissement exile, à ce qu'il semble à la chair, est un cri puissant... en comparaison duquel les rugissements les plus violents et les plus horribles de la loi, du péché, de la mort, du diable, de l'enfer ne sont absolument rien et ne peuvent se faire entendre...

» Ce petit mot « Père », formellement exprimé dans le cœur, est d'une éloquence que Démosthène, Cicéron et les plus éloquents qui furent jamais sur terre ne peuvent rendre. C'est affaire non de mots, mais de gémissements; les mots de tous les rhéteurs ne les peuvent traduire : ils sont inénarrables...

» Cela se passe, quand d'un cœur de fils je crie ce gémissement et je réponds à ce nom de « Père » .. Rien pour s'entremettre. Point de loi, point d'œuvre exigée... Il n'est ici qu'un Père qui promet et m'appelle son fils... De mon côté, j'accepte et je réponds par ce gémissement et je dis : « Père »... Voilà ce qui s'appelle vraiment, sans les œuvres, devenir fils. Et cela, sans expérience, on n'y comprend rien. » (1)

Ces passages sont des plus graves : ils expliquent le charme mystique de cette éloquence prolixe, brutale souvent, injurieuse à l'excès, mais prenante par son émotion profonde, séduisante par la réponse qu'elle apporte à des besoins partout ressentis; de plus ils montrent l'ébauche de ce témoignage de l'Esprit (2) qui va prendre, par la suite, une telle importance. Poussant sa thèse à l'extrême, Luther ira jusqu'à dire que douter de sa justification, c'est précisément commettre la seule faute irrémissible, le péché contre le Saint-Esprit (3).

On voit par ce qui précède comment l'*expérience religieuse* se trouve substituée à la démonstration rationnelle de la foi et à l'effort volontaire pour mériter le pardon. La grâce est censée opérer dans l'âme l'immédiate certitude de son salut, c'est-à-dire, au jugement de Luther, la ferme croyance aux vérités dogmatiques qui en sont le fondement objectif — c'est ce qu'on a nommé depuis *la foi des dogmes* — et la pleine confiance à l'application personnelle qui nous en est faite — c'est ce qu'on appelle *la foi du salut*.

(1) *In Gal.* IV, 6 (1531), LW, t. XL, p. 580 sv. — Comparer l'ébauche bien inférieure de 1518, LW, t. II, p. 536 sv.

(2) Autre texte, DOELLINGER, *o. c.*, t. III, p. 62. — Les textes cités montrent ce témoignage en rapport direct avec « la foi du salut ». En les relisant dans le contexte, on verra combien il se trouve aussi en relation plus ou moins explicite avec « la foi des dogmes » et le discernement des Écritures. « *Istud novum judicium... est donum Spiritus Sancti... Ideo maxima differentia est inter nos et inter hostes et depravatores verbi. Nos, gratia Dei, certo statuere et judicare possumus ex verbo de voluntate Dei erga nos, de omnibus legibus et doctrinis, de vita nostra et aliorum. Contra Papistae...* » *In Gal.* IV, 6 (1531), LW, t. XL, p. 572 sv. Cfr *In Gal.* II, 16, p. 236.

(3) DOELLINGER, *o. c.*, t. III, p. 63.

Digitized by Google

Il est à peine besoin de faire remarquer ce que cette doctrine avait de consolant. Malgré l'évidence de sa culpabilité, le pécheur pouvait recouvrer toute la sérénité de l'âme, s'il sentait en son cœur l'assurance de croire au Christ et d'être encore par lui l'enfant aimé du Père. Aucune bonne œuvre n'était nécessaire, puisqu'aucune n'était possible. Il suffisait, pour être guéri de sa lèpre, de jeter les yeux sur le Serpent d'airain (1), ou plutôt ce regard même était déjà l'œuvre de Dieu en nous, le fait de sa miséricordieuse prévenance : c'était donc bien un crime de résister.

Cependant il était impossible que le public se contentât d'assertions aussi discutables. Luther ne favorisait-il pas lui même les objections, quand, au lieu d'aller jusqu'au bout de son système et d'affirmer que les œuvres ne pouvaient à aucun titre être requises, il concédait, en présence des excès dont il était témoin, qu'il pouvait exister une « fausse foi », semblable en tout à la foi authentique, sauf qu'elle provenait non de l'Esprit, mais de la nature, et qu'elle était stérile en fruits de salut (2).

Dès lors, quelles garanties pouvait-il fournir aux âmes, pour leur prouver la valeur du témoignage divin qu'elles croyaient percevoir en elles, et pour les déterminer à prêter à ce témoignage plus d'attention qu'à l'évidence de leurs fautes ?

L'examen de sa réponse, ou plutôt des solutions diverses vers lesquelles, tour à tour, sa pensée s'est portée, nous permettra de mieux dégager les vraies caractéristiques de l'expérience religieuse, au premier stade de son histoire.

B. — Critique de l'expérience luthérienne :

a) *Impression de passivité ;* b) *Contrôle des œuvres ;* c) *Critère de l'Écriture.*

Pour apprécier la valeur et discerner l'origine de la foi rédemptrice sur laquelle il insistait, Luther pouvait invoquer des critères directs, comme la passivité absolue de l'impression salvifique, sa suavité, son excellence, ou des critères indirects, s'il déduisait par exemple son auteur véritable de ses effets sanctifiants ou de son accord avec la parole authentique de Dieu.

A vrai dire, il ne pouvait être question, dans la nouvelle doctrine, de critères au sens strict. Si la raison a le pouvoir de prouver l'existence de Dieu et de démontrer quels sont au juste ses attributs, elle garde aussi celui de dénommer « divin », après critique faite, l'action qui requiert un tel agent. Le mot « divin » possède alors

(1) *In Gal.* II, 20 (1531), LW, t. XL, p. 284 sv.
(2) Doellinger, *o. c.*, t. III, p. 102.

Digitized by Google

un sens objectif et absolu. Dans l'hypothèse contraire, il n'a plus qu'une valeur subjective : il n'exprime qu'une approximation intellectuelle ou sentimentale, ou le produit d'une certitude immédiate irraisonnée qu'on tiendra pour surnaturelle : la critique cède le pas au fidéisme. Tel était bien le cas : le principe fondamental du système l'exigeait. A voir l'insuccès des efforts tentés pour fournir une justification rationnelle, on se convaincra aisément que la théorie ne recélait pas autre chose.

La première, semble-t-il, la passivité des émotions devait être indiquée comme le critère le plus obvie : l'individu *sent* qu'il *subit* l'action divine. Luther cependant ne paraît pas lui avoir accordé cette valeur de discernement (1) : il insiste moins sur l'impression physique de nécessité subie, que sur la valeur morale des sentiments inspirés. Ayant décrété que la foi et les actes vertueux en général étaient inaccessibles à la nature viciée, il conclut que leur présence, à elle seule, prouve leur origine.

« Tu le sentiras, disait-il dans un passage de 1518 déjà cité, tu le sentiras [ce témoignage de l'Esprit], si tu observes que ce sentiment ne naît pas en toi de tes propres forces. » (2)

En 1531, en des pages singulièrement incohérentes, où se trouvent invoqués tour à tour et le témoignage interne de Dieu et le critère des œuvres, il écrit :

« Si quelqu'un se sent de l'amour envers la parole [de Dieu], si avec plaisir il entend parler, parle, médite, dicte et écrit sur le Christ, que celui-là sache que ce n'est pas là œuvre de la volonté ou de la raison humaine, mais un don de l'Esprit-Saint. Rien de cela ne peut en effet se produire sans l'Esprit-Saint. Au contraire, où résident la haine et le mépris de la parole, là est le diable... Ceux en qui se trouve quelque flamme, quelque soupir vers la parole, *aliqua flamma et suspirium*, doivent reconnaître avec gratitude que ce sentiment leur est infusé par l'Esprit-Saint... » (3)

Il signalait encore ces indices consolants :

« non seulement d'aimer la pure doctrine de la parole, mais de se réjouir grandement de ses progrès et de la multiplication des fidèles ; de haïr au contraire le pape et tous les esprits fanatiques et leur doctrine impie, selon le mot du Psaume : *Impios odio habui, legem tuam dilexi*, Ps. CXVIII, 113. » (4)

(1) DOELLINGER, *o. c.*, p. 102.

(2) *In Gal.* I, 14 sv. (1518), LW, t. II, p. 458.

(3) *In Gal.* IV, 6 (1531), LW, t. XL, p. 574, 578. — Il est obligé d'ailleurs d'avouer, par une concession qui remet tout en question : « *habent et impii ista signa, sed non pure* », *ibid.*, p. 577.

(4) *Ibid.*, p. 576.

Digitized by Google

Au lecteur de voir si de tels sentiments requièrent une cause transcendante. Du moins tenait-on quelque chose de positif, quand, les interprétant ainsi, on avait la joie de les reconnaître en soi. Mais la conscience se révoltait, à les juger véridiques, en présence des passions véhémentes qui continuaient à s'agiter en elle, ou suffisants, au degré infime de conviction qu'elle constatait. Voici en effet l'impasse où elle se débattait : la justification sans les œuvres apparaissait d'autant plus nécessaire que les œuvres étaient plus mauvaises, et par le fait, d'autant plus difficile à admettre, que cette gratuité devenait plus invraisemblable. Les âmes plus délicates en devaient être plus inquiétées.

Leur inculquer qu'il fallait « ne tenir compte des menaces ni des terreurs de la loi, du péché, de la mort, de la colère et du jugement de Dieu » (1), que ces scrupules et protestations du sens moral devaient être attribués, non à Dieu, mais à Satan (2), que tout était mensonge dans ces angoisses de la conscience (3), qu'il fallait croire enfin à la miséricorde divine à défaut de tout gage sensible de son intervention (4), c'était bien le seul conseil à donner, mais le plus difficile à mettre en pratique. A l'étreinte poignante de la faute on eût souhaité opposer une expérience bien nette ou de la régénérescence dans le bien ou du recours en grâce. — Le Maître enseignait à s'en tenir à l'omnisuffisance d'une foi toute intellectuelle dans la collation du pardon. De l'appuyer sur cette raison plausible qu'à la bonne volonté repentante et aux efforts sincères Dieu ne saurait refuser l'absolution, il n'y fallait pas songer : c'eût été rétablir la nécessité des œuvres et enlever, au jugement de Luther, à la gloire du Christ ce qu'on semblait accorder à la collaboration du fidèle.

Il ne restait qu'un remède : s'efforcer de croire l'incroyable ; à la longue, la conviction finirait bien par se produire.

« Mets-y le temps, persévère, dit en conséquence Luther... Ainsi, tandis que la foi croîtra peu à peu, décroîtra cette confiance dans la justice qui vient des œuvres. On n'y peut atteindre sans un vigoureux combat... (5)

» C'est une chose qui sans expérience ne s'apprendra jamais. Que chacun par conséquent *s'entraîne à se persuader* avec certitude qu'il est en grâce

(1) *In Gal.* II, 20 (1531), LW, t. XL, p. 284.
(2) *Ibid., in Gal.* III, 1, p. 320.
(3) DOELLINGER, *o. c.*, p. III, p. 61.
(4) *Ibid.*, p. 50.
(5) « *Tantisper dura et consiste... Sic crescente fide paulatim decrescet illa opinio justitiae legis. Sed hoc sine magno certamine fieri non potest.* » *In Gal.* III, 2, *ibid.*, p. 346.

Digitized by Google

[avec Dieu]. S'il sent qu'il doute..., qu'*il lutte contre le doute* et *fasse effort* pour se rendre sûr... (1)

» Nous devons *nous évertuer* chaque jour de plus en plus de l'incertitude vers la certitude. » (2)

Dans le même commentaire, il ne craint pas d'avouer les difficultés de cette tâche.

« L'affaire de la justification est un terrain glissant, non de sa nature, car de soi il est très ferme et très sûr, mais pour nous. J'en fais moi-même la fréquente expérience... Après y avoir peiné avec le plus de vigueur, il nous y faudra encore bien des sueurs (3).

» C'est chose vite dite; à l'expérience, à l'user, c'est de toutes la plus difficile, l'eût-on aiguisée et exercée avec la dernière diligence... »

Aussi exhorte-t-il les futurs directeurs de conscience à s'y rendre experts.

« Chacun en particulier, par l'étude, la lecture, la méditation, la prière, exercez-vous, de manière à pouvoir dans la tentation instruire et consoler votre conscience et celle des autres, et les ramener... de la justice active à la passive. » (4)

Lassé par ses propres efforts, il se réjouit que les jeunes docteurs, élevés dans cette théorie nouvelle, y puissent rencontrer plus de facilités que les anciens, formés par le Papisme (5).

Luther voyait-il bien, en donnant ces conseils, quelle atteinte il portait à ses principes ?

Parti de la passivité, il en venait à faire appel à toute l'activité de la nature, pour l'acte précis de la justification ; après avoir exclu les œuvres, il prêchait l'effort pour l'œuvre des œuvres, l'appréhension du salut par la foi ; ayant tenté de rassurer les âmes par l'emprise sentie de la grâce, il ne leur laissait plus qu'une certitude vacillante, au prorata des sueurs de chaque jour. Que restait-il de divin dans une telle expérience ?

(1) « *Res ista... sine experientia nunquam discitur. Quare unusquisque assuefaciat se quod certo statuat se esse in gratia... Si autem sentit se dubitare... luctetur contra dubitationem ac nitatur ad certitudinem...* » *In Gal.* IV, 6 (1531), LW, t. XL, p. 578.

(2) « *Debemus quotidie magis magisque luctari ab incertitudine ad certitudinem* », *ibid.*, p. 579.

(3) *Causa justificationis lubrica est .. id quod ego saepe experior... quanquam vehementissime decertaverimus, adhuc satis tamen sudabimus.* » *In Gal.* I, 12 (1531), LW, t. XL, p. 128 sv.

(4) *In Gal.* I, *ibid.*, p. 49 sv. — L'aveu revient constamment sous sa plume : *In* I, 3, p. 74 sv.; I, 12, p. 128 sv.; I, 16, p. 141; II, 14, p. 209; II, 17, p. 251; II, 19, p. 271; II, 20, p. 298; III, 2, p. 345 sv.; III, 23, p. 526; IV, 3, p. 557, 563 sv...

(5) *In Gal.* IV, 6, *ibid.*, p. 575, 579. — Voir Denifle, *o. c.*, p. 734 sv., 750.

Digitized by Google

Le recours au critère indirect ne semble pas avoir été plus heureux. Le réformateur insista sur la nécessité des œuvres saintes, ne les exigeant pas comme cause ou condition de la justification, mais, ainsi que devait le faire Calvin, comme ses fruits naturels :

« Il ne se peut faire, écrit-il, si tu entends le Christ d'un cœur sincère, qu'aussitôt tu ne l'aimes, vu ce qu'il a fait et supporté pour toi... Si tu n'aimes pas, il est clair que tu n'entends pas sincèrement ces choses, que tu ne crois pas purement qu'elles ont été faites pour toi, car l'Esprit fait que tu le fasses, *hoc enim Spiritus facit ut facias.* » (1)

Il trouve plus tard une formule plus expressive, qui montre comment les œuvres naissent de la foi, loin de la conditionner :

« C'est l'arbre qui produit les fruits, non les fruits qui produisent l'arbre ; *arbor facit poma, non poma arborem.* » (2)

Et, sans que l'expérience trop fréquente du contraire semble le gêner en rien, il affirme que les actes vertueux fleurissent sans effort sur ce tronc régénéré.

La Formule de concorde rendra donc bien sa pensée en insérant ces lignes du commentaire sur l'épître aux Romains :

« La foi est en nous comme une opération divine qui nous transforme... mortifie le vieil Adam et fait de nous... des hommes entièrement nouveaux... Cette foi est quelque chose de vivant, d'efficace, de puissant, à tel point qu'il est impossible qu'elle n'opère pas continuellement le bien. La foi ne cherche pas en fin de compte s'il convient de faire des œuvres bonnes, mais avant toute recherche à ce sujet, elle a déjà accompli de multiples bonnes œuvres ; elle est sans cesse appliquée à l'action. Qui n'accomplit pas le bien de cette manière, celui-là manque de la foi véritable. » (3)

Cette doctrine était logique (car les motions du Saint-Esprit devaient donner à la vie une orientation nouvelle), sûre (car elle permettait de dénoncer l'illusion de ceux qui abusaient de la « liberté chrétienne ») ; mais qu'elle était peu rassurante ! Fruits ou condition du salut, les œuvres n'en étaient pas moins rattachées à la justification par un lien nécessaire : toutes les terreurs de conscience reparaissaient avec le premier péché.

On peut dire que Luther a tout tenté pour remédier à cet inconvénient (4).

(1) *In Gal.* (1518), LW, t. II, p. 567, cfr 536.

(2) *In Gal.* II, 20, LW, t. XL, p. 287 ; cfr *in* II, 18, p. 265 sv. ; *in* II, 19, p. 275 ; *in* III, 10, p. 401 sv. ; *in* III, 12, p. 427. — Voir les thèses soutenues par lui, LW. t. VI, p. 85, 86, 88.

(3) *Formula Concord.*, p. II, c. IV, n. 10 sv., dans MUELLER, *Symbolische Bücher der evang.-luther. Kirche*[10], p. 626. Gutersloh, 1907.

(4) DOELLINGER, *o. c.*, t. III, p. 92 sv.

Digitized by Google

Tantôt, en maintenant le principe, il admet que tout péché grave est précédé d'une faute contre la foi. C'était sauver sa thèse, mais contredire les faits. Tantôt, pour adoucir cette contradiction, il réduit son assertion au cas des pécheurs éhontés, et range parmi les fautes de pure faiblesse nombre d'actes fort graves. Ailleurs, il proteste qu'il faut juger les œuvres non par la loi, qui les prescrit, mais par la foi de qui les pose, bonnes, si l'on croit, mauvaises, si l'on doute (1) ; il en arrive à dire que la foi suffit et que l'incrédulité est le seul péché (2).

Qui pouvait se persuader de ces vérités et tenir sa conviction pour divine, si laborieusement qu'il l'eût acquise, arrivait sans doute à la quiétude parfaite. L'important toutefois, du point de vue qui nous occupe, est de constater que, dans ces conditions, on enlevait encore à la foi authentique tout signe qui permît de la distinguer de ses contrefaçons. A force d'y peiner, qui n'eût pu se donner pareille assurance ?

Restait le contrôle des Écritures, suffisant peut-être, puisque la Réforme majorait leur autorité de toute celle qu'elle déniait à l'Église (3). On verra bientôt avec quelle insistance Calvin veut contenir l'expérience interne dans les bornes de l'Écriture. Telle est, aussi au premier abord, l'impression que donne Luther ; elle se dissipe pourtant, dès qu'on voit de plus près comment il entend l'exégèse.

Plus sévère, en apparence, que tels Pères de l'Église, voici le principe qu'il formule :

« Augustin et Hilaire sont d'avis que le monde a été créé, comme il sera détruit, en un instant. Nous nous en tiendrons pour nous à l'intelligence

(1) Dès 1531, il écrivait : « *Considerandus est iste locus* [*Gal.* III, 3], *propter calumniatores Papistas, qui eum detorquent contra nos dicentes nos sub Papatu Spiritu coepisse, jam autem ductis uxoribus carne consummari... Homines sine mente sunt qui non intelligunt quid Spiritus vel caro sit. Spiritus est quidquid in nobis geritur per Spiritum, caro quidquid in nobis geritur secundum carnem extra Spiritum...* » LW, t. XI, p. 347 sv.

(2) Doellinger, *o. c.*, t. III, p. 92 sv., 106, 109, 117 sv.

(3) Non que l'Église catholique se soit jamais attribué une autorité supérieure à celle de l'Écriture. Comme une cour suprême interprète officiellement les lois, sans être au dessus des lois, elle ne revendique à l'égard des livres canoniques qu'un pouvoir d'*interprétation* ou de *promulgation*. Mais en niant la nécessité d'un tel arbitre, on attribuait *en théorie* à l'Écriture la clarté et l'évidence qui eussent rendu cet arbitre inutile ; *en fait*, les chefs de la Réforme s'arrogeaient le droit d'interprétation qu'ils refusaient à Rome et en usèrent parfois avec une intransigeance qui ne le cédait en rien à celle de l'Inquisition.

Digitized by Google

obvie [du texte]. C'est même là ce que doivent faire tous ceux qui veulent s'occuper des Écritures : garder le sens obvie, à moins que quelque article de foi ne contraigne à agir autrement. » (1)

La règle, en soi, est peu critique. La pensée d'un évangéliste ne peut commander l'interprétation d'un prophète; le contexte scripturaire ou historique permet seul de déterminer, si les mots sont à prendre au sens propre ou au sens figuré. L'analogie de la foi ne peut qu'avertir l'exégète d'y regarder mieux. Mais Luther étend ses droits, jusqu'à évincer, par une interprétation allégoriste ou spirituelle, le sens précis des passages qui ne cadrent point avec ce qu'il tient pour l'article fondamental : la justification inconditionnée par la foi. Dès lors, si on lui objecte des textes de l'Écriture sur la nécessité des œuvres, il expose avec subtilité qu'il les faut entendre de la nécessité non de les faire, mais de les faire *fidèlement*, c'est-à-dire par le principe de la foi. En application de cette règle, on aura donc, pour tous les mots, deux sens possibles, l'un ordinaire ou philosophique, l'autre spécial à la théologie réformée.

« J'ai indiqué plus haut, dit-il, comment résoudre ces sentences que les adversaires tirent des Écritures et nous opposent sur les œuvres et leur récompense : il les faut toujours exposer théologiquement, en recourant aux notions théologiques, *per definitionem*. Ainsi, si l'on vous objecte cette pensée de Daniel : « Rachetez vos péchés par l'aumône, IV, 24 », il faut consulter de suite le vocabulaire (*grammatica*) non moral, mais théologique. Il vous dira de suite que ce « racheter » n'est pas moral, mais fidèle, c'est-à-dire qu'il inclut la foi, car dans les Saintes Lettres l'œuvre présuppose encore la volonté bonne et la raison droite, non morale, mais théologique, qui est la foi. De la sorte vous pouvez facilement fermer la bouche aux sophistes. » (2)

C'était de toute évidence.

Il ne restait plus, ce semble, qu'une dernière audace, comme dernier refuge. La voici, s'exprimant en ce style que nous connaissons.

(1) *Predigten über das erste Buch Mose* (1523-24), t. XIV, 97, 20 sv ; cfr 98, 14 sv.; cfr t. XXIV, p. 19, 21, 23; plus complexe : *Ein Unterricht wie sich die Christen in Mose sollen schicken*, t. XXIV, p. 12; voir sur l'exégèse de Luther, DOELLINGER, *o. c.*, t. III, p. 135 sv.; GRISAR, *o. c.*, t. II, c. XXVIII, § 2, p. 727 sv.

(2) *In Gal.* III, 14 (édit. de 1538), LW, t. XL, p. 457. — Fidèle à la pensée du maître, l'Apologie de la Confession d'Augsbourg, art. IV, reproche à ses adversaires de ne point comprendre ces mots : « *Nam adversarii, quum neque quid remissio peccatorum, neque quid fides, neque quid gratia, neque quid justitia sit intelligant... obscurant beneficia Christi, et eripiunt piis conscientiis propositas in Christo consolationes.* » MUELLER, *o. c.*, p. 87.

Digitized by Google

« Si le Christ est la rançon de mon salut... je ne m'arrête pas aux textes de l'Écriture, quand vous m'en produiriez une infinité (*sexcentos*) pour la justice des œuvres contre la justice de la foi, ni quand vous me ressasseriez que l'Écriture se contredit. Pour moi, j'ai l'auteur et seigneur de l'Écriture, auquel je préfère me tenir plutôt que de vous en croire. Quoiqu'il soit impossible que l'Écriture se contredise, sinon aux yeux des insensés... Aux yeux des âmes pieuses..., elle témoigne pour son seigneur. A vous de voir comment concilier l'Écriture... Moi, je demeure avec l'Auteur de l'Écriture. » (1)

On a dit en une phrase nerveuse :

« Tout protestant est pape, une Bible à la main. »

Le maître, en effet, avait écrit :

« Sous réserve de cette doctrine qui pacifie les consciences [l'Évangile du salut par la foi], les chrétiens sont constitués juges de toutes doctrines et seigneurs de toutes les lois du monde. En toute liberté, ils peuvent juger Mahomet damné avec son Coran... Avec confiance, ils peuvent prononcer contre le pape... » (2)

Après ces constatations, il peut paraître inutile de pousser la discussion.

Ainsi, critère psychologique ou physiologique d'une touche divine vraiment spécifique, critère indirect des œuvres saintes, norme extrinsèque des Écritures, Luther a essayé toutes les justifications et, par sa manière de les faire valoir, les a toutes rendues également arbitraires. Au terme de cette rapide enquête, nous reste-t-il entre les doigts autre chose qu'une affirmation intransigeante, inculquée de toutes manières, tantôt avec la brutalité d'un tribun, tantôt avec le charme mystique du style évangélique, toujours avec cette émotion profonde que provoque en lui le besoin évident de cette consolation souveraine : le salut par la foi ?

« De son commerce avec l'Écriture, écrit A. Sabatier, par l'effet d'une expérience personnelle et directe, s'était formée [en Luther] une conscience chrétienne, c'est-à-dire le sentiment intérieur de ce qui constitue la pure et essentielle vérité du christianisme. De là une certitude personnelle qui se trouvait élevée au-dessus de la lettre de l'Écriture... comme des traditions de l'Église romaine et des bulles ou décrets de la papauté. Cette conscience chrétienne, absolument sûre d'elle-même, ne pouvait plus se soumettre à aucun tribunal extérieur. Elle jugeait au contraire tout ce qui aurait pu prétendre la condamner ou l'asservir... En un mot, Luther avait appris de l'Écriture elle-même à connaître la religion de la grâce et de la justification par la foi : et cette foi était devenue en lui si vivante, si sûre d'elle-même, et,

(1) *In Gal.* III, 14 (édit. de 1538), LW, t. XL, p. 458 sv.
(2) *In Gal.* II, 16 (1531), LW, t. XL, p. 326 ; *in* III, 6, p. 370.

Digitized by Google

tranchons le mot, si évidente à sa conscience, qu'elle se trouvait libre à l'égard de l'Écriture même et qu'elle ne pouvait accorder ni crédit, ni valeur à aucun témoignage biblique qui paraissait la contredire... » (1)

L'esquisse est des plus exactes, encore que Luther en eût discuté certaines expressions. L'étonnant est qu'il ait pu, sans renier aussitôt sa doctrine, reconnaître ce que vingt ans d'expérience avaient déjà suffi à révéler : l'identité absolue des expériences et de la mentalité qu'elles provoquent, chez les dissidents qu'il anathématisait.

« Ils sont fascinés, dit-il, convaincus de posséder la vérité pure et l'intelligence parfaite de l'Écriture. Or, celui qui est dans ce sentiment n'entend ni n'écoute personne. Bien moins cédera-t-il à un autre... Moi non plus, je ne puis rien entendre de contraire à ma doctrine, car je suis sûr et certain par l'esprit du Christ que ma doctrine de la justice chrétienne est vraie et certaine. » (2)

C. — Caractéristiques des thèses luthériennes.

Voici donc les caractéristiques principales de l'expérience religieuse, au sens de Luther, si l'on cherche moins à réduire à une unité organique les principes divers, opposés même, auxquels il a fait appel, qu'à les dégager en bonne lumière. C'est d'abord : α) la passivité du salut : l'homme ne se sanctifie pas par les œuvres ; Dieu le justifie par le don de la foi ; β) ensuite, la scission entre la piété et la moralité : le *pecca fortiter, sed crede fortius* (3) pourrait en rigueur n'être qu'une exagération oratoire, mais les thèses sur le serf arbitre et l'inutilité des œuvres (4) ne le permettent plus ; γ) du même coup disparaît la conception de la religion comme

(1) A. Sabatier, *Les religions d'autorité et la religion de l'Esprit*, 3e édit. (Paris, 1904), l. II, c. I, § IV, le témoignage intime du Saint-Esprit ou la base subjective du Protestantisme, p. 275.

(2) *In Galat*, III, 1 (1531), LW, t. XL, p. 323; cfr 316, 317, 320.

(3) Denifle, *o. c.*, p. 729.

(4) Non plus que les conseils qu'il suggère pour vaincre par le péché délibéré les dernières angoisses de la conscience : « *Est nonnunquam largius bibendum, ludendum, nugandum, atque adeo peccatum aliquod faciendum in odium et contemptum diaboli... alioquin vincimur, si nimis anxie curaverimus, ne quid peccemus. Proinde si quando dixerit diabolus : « Noli bibere », tu sic fac illi respondeas : « Atqui ob eam causam maxime bibam, quod tu prohibes, atque adeo largius in Domino Christi bibam. » Sic semper contraria facienda sunt eorum quae Satan vetat. — Quisquis satanicas illas cogitationes aliis cogitationibus, ut de puella pulchra, avaritia, ebrietate etc pellere potest, aut vehementi aliquo inde affectu, huic suadeo; quamvis hoc summum est remedium in Jesum Christum credere illumque invocare.* » Doellinger, *o. c.*, t. III, p. 248.

Digitized by Google

d'une amitié, où Dieu et l'homme, à des degrés divers sans doute, achètent et entretiennent leur mutuelle affection par le don réciproque de leur libre volonté ; la religion est une grâce, arbitrairement départie, gratuitement retenue ; δ) enfin, l'individualisme s'affirme de toute manière : certitude du salut ou évidence des dogmes, la pensée de Luther se suffit et rejette toute autorité qui l'entrave.

En somme, la passivité seule présentait un semblant de justification objective. — On devait être tenté d'en tirer meilleur parti.

D. — Sources principales de ces thèses.

a) *Philosophes ;* b) *Mystiques ;* c) *Expérience personnelle.*

On a dit que le chef de la Réforme avait copié sa thèse de la foi justifiante sur celle de la connaissance subséquente des pseudo-mystiques (1). Comme ceux-ci auraient admis une contemplation purement affective, sans éléments représentatifs, quitte à traduire plus tard leurs impressions au gré de leurs préférences, Luther aurait dénommé expérience du salut ses émotions religieuses.

Le rapprochement est suggestif ; mais, du point de vue historique, il appelle des réserves.

Les mystiques les plus orthodoxes affirment que durant certains états l'âme, perdue en Dieu, ne sait ce qu'elle comprend, et aime sans savoir ce qu'elle aime. Pendant que quelques théoriciens, trompés par ce langage, ont admis une contemplation sans connaissance, d'autres, mieux avisés, ont compris que la transcendance des touches divines, l'excès de ces transports, au moment où ils affectent l'âme, défiaient toute expression définie : les concepts communs apparaissent trop pauvres, les mots manquent. Plus tard seulement, l'âme — qui avait sa pleine conscience, puisqu'elle se souvient — par des images et des comparaisons s'évertue à décrire ce qu'elle a ressenti, insistant surtout sur la déficience de toutes ces expressions au regard des grâces ineffables dont elle a été comblée.

Que l'on adopte l'opinion singulière de ces auteurs, ou que l'on admette cette explication si obvie, rien en cela qui soit le fait de Luther.

Jamais le docteur de Wittemberg n'a songé à déduire les formules de foi des expériences de la foi. L'émotion subjective est pour lui

(1) Vacant, *Dictionn. de théol. cath.*, art, *Dieu*, col. 790, 797, 2°.

Digitized by Google

un signe d'adhésion personnelle au dogme salvifique, par là même un gage du salut personnel ; c'est encore à quelque degré un critère des vérités à croire ; mais l'expression de ces vérités est tout entière dans la Bible. Le chrétien n'a rien à formuler, mais à s'assurer, par le témoignage intime de l'Esprit, qu'il a reçu les formules d'une foi réelle et qu'il bénéficie des privilèges qu'elle confère.

Plus tard, quand on aura explicité ses principes, l'expérience subjective qu'il avait en fait établie juge de tous les dogmes ne devait plus rien admettre qui ne sortît d'elle, ni d'autre formule dogmatique, que celle où elle reconnaîtrait la description temporaire de ses impressions : l'aboutissement était fatal ; au début du moins la théorie explicite dissimulait dans ses contradictions le principe qui devait sûrement y conduire.

Les sources de sa doctrine, Luther les a indiquées lui même : les nominalistes, Occam et Pierre d'Ailly — et nul ne peut nier que ces auteurs n'aient pour une large part déterminé son agnosticisme — les mystiques orthodoxes (1), surtout Thauler (2) et saint Bernard.

Un texte de ce dernier mérite une attention spéciale. Mélanchton, dans sa préface au tome second des œuvres de Luther, nous

(1) Pour son exégèse de S. Augustin, voir DENIFLE, *o. c.* p. 753.

(2) A vrai dire, Thauler semble exagérer parfois la passivité de l'âme ; voir *D. Joh. Thauleri Homiliae operaque.* Cologne, 1553 ; *dnic. inf. oct. Epiph.*, p. 110b ; *in Parasc. serm.* II, p. 185b. Il est clair qu'il parle pour les parfaits, protestant ailleurs énergiquement contre les illusions d'un faux quiétisme ; *in dnic.* I *quadrag.*, p. 153b sv., 156a ; *in Pentec. serm.* II, p. 260b ; *in dnic.* X *post Trinit.*, p. 363a... Il enseigne qu'aucun état de sainteté ne dispense des commandements. « *Certa ergo fide tenendum est neminem a mandatorum Dei et sanctae Ecclesiae observatione virtutumque exercitio absolutum et exemptum esse... Nemo sine bonis operibus aut sanctus est, aut esse potest* ». Cfr *in dnic.* I *quadrag. serm.* II, p. 157a. « *Dei namque praecepta pro nullo quamlibet magno exercitio sunt negligenda.* » *Institut.* c. XVIII, p. 605b. S'il demande la confiance du salut, c'est comme un milieu entre le désespoir et la présomption ; *In dnic.* XV *post Trin.*, p. 387b.

Pour ruiner toute la théorie luthérienne, les illusions mystiques qui la colorent, et l'individualisme qui l'imprègne, il suffirait d'appliquer les principes formulés par le célèbre dominicain pour le discernement des mouvements de la nature et de la grâce, *Institut.*, c. III, IV, XVIII, p. 565b ; 569a sv. ; 605a sv. Cfr DENIFLE, *o. c.*, p. 556, 742 sv. Il est regrettable que la nouvelle édition de l'*Institution* (Paris, 1909) reproduise simplement la préface et le texte de Loménie de Brienne, sans venger mieux la mémoire de l'auteur, et sans éclairer sa doctrine, en des points où les progrés de la science ascètique et mystique le rendaient facile et désirable.

Digitized by Google

apprend qu'il emprunta sa notion de la foi, moine encore, à un ancien religieux de son ordre, invoquant le passage suivant :

« Il faut croire, dit le saint, que tout nous est possible par Dieu, pardon, mérite, vie éternelle. Sans doute ce qui est fait ne peut pas ne pas être fait ; mais s'il cesse de l'imputer, il en sera comme si rien n'était ; *ipso tamen non imputante erit quasi non fuerit...*

» Mais, observe-t-il, cela ne suffit pas entièrement ; c'est plutôt une sorte de début et comme un fondement de la foi... Ajoutez-y encore de croire aussi que c'est à vous qu'il remet le péché. *Adde adhuc ut et hoc credas, quia per ipsum tibi peccata donantur.* Le voilà le témoignage que le Saint-Esprit vous rend au fond du cœur, vous disant : les péchés vous sont remis, les vôtres. *Hoc est testimonium quod perhibet in corde tuo Spiritus Sanctus, dicens : Dimissa sunt tibi peccata tua.* Et c'est ainsi, au jugement de l'Apôtre, que l'homme est justifié gratuitement par la foi. *Sic enim arbitratur Apostolus gratis justificari hominem per fidem.* » (1)

L'analogie de pensée entre saint Bernard et Luther (2) est frappante à première vue, profonde à quelques égards.

La difficulté que résout le saint docteur est celle qui tourmente tant d'âmes — les plus délicates, parce qu'elles comprennent mieux la malice du péché, à mesure qu'elles progressent en amour — les plus coupables, parce que le nombre de leurs fautes leur rend plus invraisemblable l'idée d'une miséricorde qui s'étende jusqu'à elles. Pour les unes comme pour les autres, ce n'est donc rien de croire que le Christ est *le* Sauveur, tant qu'elles ne se sont pas résolues à considérer qu'il est *le leur*, ayant satisfait, par une *prévenance gratuite*, pour leurs propres fautes.

Ainsi, la même vérité consolante est, en un sens la plus difficile à admettre pour deux classes d'âmes très opposées.

Mais est-ce bien la même vérité ? — Ce que Bernard à pu dire, très légitimement — « *Ipso non imputante... adde ut hoc credas... gratis justificari...* » — d'une rémission par une grâce *intérieure* de conversion, d'une *certitude morale* en dépendance de la foi, d'une gratuité qui appelle encore notre *libre coopération*, Luther le comprend d'une justification purement *extrinsèque*, d'une *foi stricte* au pardon, en dehors de toute révélation personnelle, d'une gratuité *qui exclut toute collaboration* du pécheur. Les mêmes mots, couvrent deux doctrines disparates.

(1) *In fest. Annuntiat. serm.* I, PL, t. CLXXXIII, col. 383, 384.

(2) Luther cite volontiers ce texte ou s'en inspire, voir plus haut, p. 66 ; cfr DENIFLE, *o. c.*, p. 697, note 2 ; p. 753, note 1. MÉLANCHTON agit de même, cfr *Confess. doctr. Saxonicar. Ecclesiar.* (1551), dans l'édit. BRETSCHNEIDER et BINDSEIL, t. XXVIII, p. 388, 389 ; *Loci theolog.* (1545), c. VIII, *ibid.*, t. XXI, p. 748 ; cfr *Comm. in ep. ad Cor.*, c. VIII, t. XV, p. 1148 ; cfr CALVIN, *Institution*, l. III, c. II, n. 41.

Digitized by Google

Pour réfuter l'exégèse de Luther (1), il suffit de lire, avec plus de scrupule, quelques pages de ce Bernard, sur lequel il prétend s'appuyer. (2)

Il resterait à savoir si la source authentique de ses thèses n'est pas sa propre conscience. On voit l'intérêt de la question : l'évolutionnisme religieux ne conçoit plus la révélation comme une communication immédiate de vérités, mais comme une expérience psychique, préparée par une longue période d'incubation, chiffrée par le prophète, du moins mal qu'il peut, au moyen des symboles qu'il trouve ou qu'il crée. Tel fut bien le cas, nous dit-on. (3)

Il faut s'entendre.

Si l'on veut dire que cette impression mystique de salut dans le Christ, éclose *providentiellement* dans sa conscience, a été le principe de son apostolat et de sa vie, rien de plus contestable. Nous avons vu en effet qu'il la promet à autrui comme le résultat d'efforts patients (4). Nous savons, par l'histoire de ses dernières années, les terreurs, les doutes, les dégoûts de son âme (5). Nous avons ses aveux formels :

« Qui connaîtrait bien cette doctrine [de la foi justifiante], disait-il, mériterait vraiment le nom de théologien. Les fanatiques d'aujourd'hui, qui

(1) Voir BELLARMIN, *De justific.*, l. I, c. IV ; l. III, c. X, dans son *De controversiis*, t. III, p. 940, 1136 sv. Ingoldstadt, 1593.

(2) Saint Bernard admet que l'âme peut arriver à la certitude d'être en grâce avec Dieu : « *ideo* [*spes*] *non confundit, quia* [*charitas*] *infundit certitudinem ; per hanc enim ipse Spiritus testimonium perhibet spiritui nostro quod filii Dei sumus* », *In Cantic. serm.* XXXVII, n. 5, PL, t. CLXXXIII, col. 973. Mais il entend une certitude morale, qui des œuvres de sainteté conclut à la présence de l'Esprit sanctificateur : « *si tamen ipsam* [*Dei*] *indulgentiam efficacia attestatur acceptae gratiae ad vivendum sanctius deinceps ; omnis in vobis qui haec sentit intra se actitari, scit quid loquitur Spiritus, cujus vox atque operatio minime inter se unquam dissentiunt* », *ibid.*, n. 3, col. 972 ; « *non dubitat se amari* [*qui*] *amat* » ; *ibid., serm.* LXIX, n. 7, col. 1115 ; « *ego vero amans amari me dubitare non possum non plus quam amare* » ; *ibid., serm.* LXXXIV, n. 6, col. 1187. — Encore rappelle-t-il, sans corriger l'exégèse courante, le texte de la Vulgate, *Eccl.* IX, 1 : « *Nescit homo utrum amore an odio dignus sit* », *ibid., serm.* XXXVII, n. 6, col. 974 : parole terrible, dit-il, et qui désespère toute quiétude, *ibid., serm.* XXIII, n. 13, col 891. — Dans l'ensemble, peu de docteurs ont insisté autant que lui sur la nécessité d'unir l'amour effectif à l'affectif et sur les signes qui permettent de discerner les mouvements de la nature et de la grâce.

(3) A. HARNACK, *Das Wesen des Christentums*. Leipzig, 1913, XVe conf., p. 169 ; *Dogmengeschichte*[5], III, p. 760.

(4) Voir *plus haut*, p. 71 sv.

(5) DENIFLE, *o. c.*, p. 781 sv. ; DOELLINGER, *o. c.*, t. III, p. 240 sv. ; FERNARD, *Luther intime* dans les *Études*, 1908, t. CXVII, p. 160-77, 357-76.

Digitized by Google

n'ont que l'Esprit à la bouche, et leurs disciples, s'imaginent la savoir parfaitement. Pour moi et mes semblables, c'est à peine si nous possédons les premiers rudiments de cet art. Pourtant nous sommes disciples assidus à l'école où il s'apprend. On l'apprend, il est vrai ; mais tant que subsistent la chair et le péché, on ne le peut pleinement savoir, *non potest edisci* » (1).

Si l'on veut dire qu'impuissant à dominer ses passions (2), il n'a trouvé de consolation pleinement pacifiante que dans la persuasion d'un salut inconditionné et aux heures où cette conviction pénètre, s'il se peut, jusqu'aux sens, rien de plus manifeste : il a rapporté lui même ses efforts inutiles pour pratiquer le bien (3) et c'est comme épouvantail et trouble-fête qu'il rejette toute doctrine qui restitue la nécessité des œuvres et restreint la gratuité du pardon. Rien de plus simple à expliquer. Nous ne sommes plus en présence d'une révélation, voire d'une inspiration transcendante, mais d'une thérapeutique par auto-suggestion. Nous le verrons. C'est le cas de tous les praticiens de la *mind-cure* ou de la *christian science*.

Dès que l'on tente quelque critique des thèses luthériennes sur la foi des dogmes ou sur la foi du salut, c'est au même point que l'on aboutit : une certitude subjective intransigeante, ou plutôt un effort de volonté, qui s'affirme par les procédés les plus dissemblables, pour maintenir une solution dont la conscience proclame l'impérieux besoin : le salut sans les œuvres par la foi. Le reste est accessoire, puisqu'il se transforme ; « l'essence » du Luthéranisme est là.

Mais qui ne le voit ? Autour de ce « noyau » original subsistait une gangue hétérogène, héritage hybride du passé. D'une part, on affirmait la justification par la certitude sentie du salut ; de l'autre on ajoutait la nécessité d'une foi à la Bible. On déclarait obligatoire une foi *historique* ; par ailleurs on en constituait juge l'évidence *individuelle*. La foi était *confiance* pure ; on la faisait en même temps

(1) *In Gal.* III, 23 (1531). LW, t. XL., p. 526 ; cfr « *Ego miror quod hanc doctrinam non possum discere et omnes mei discipuli putant se* [*eam*] *ad unguem scire* ». DENIFLE, *o. c.*, p. 757, 758. — « *Causa justificationis lubrica est... id quod ipse saepe experior* » ; *In Gal.* I, 12 (1531). LW, t. XL, p. 128 sv. ; cfr DOELLINGER, *o. c.*, t. III, p. 175 sv., 235 sv. ; DENIFLE, *o. c.*, p. 736.

(2) DENIFLE, *o. c.*, p. 620 sv. ; DOELLINGER, *o. c.*, p. 171 sv.

(3) Le P. DENIFLE a montré avec quelles réserves il fallait recevoir les témoignages de Luther sur sa vie monacale, puisque l'amertume de ses souvenirs, à rebours de ce qu'on devrait attendre, se fait peu sentir au lendemain de sa conversion, et croît à proportion de sa haine contre Rome, *o. c.*, p. 759 sv. — Cfr P. BERNARD, *Luther intime*, cité *plus haut*, p. 71. Mêmes exagérations tardives sur le discrédit des études scripturaires dans son ordre, cfr N. PAULUS, *Der August. Bartholomäus Arnoldi von Usingen ; Luthers Lehrer und Gegner*, p. 26 note, Fribourg en Br., 1893.

Digitized by Google

adhésion aux textes. Bref la certitude du salut suffisait en principe ; en fait, on exigeait plus. Le temps devait se charger d'épurer la logique de ces doctrines et l'on en prévoit aisément le résultat.

Du point de vue spéculatif, tout restait à faire : théorie psychologique et discussion critique du témoignage de l'Esprit, détermination des relations existantes entre l'attestation intime du salut et la manifestation intime de la doctrine, synthèse du rôle de l'Esprit-Saint dans la vie chrétienne.

Luther a donné l'exemple et les principes ; leur systématisation sera l'œuvre de Calvin. (*A suivre.*)

Enghien. H. PINARD, S. J.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

A. T. Robertson, M. A., D. D., *A Grammar of the Greek New Testament in the Light of Historical Research*. 3e édit. New-York et Londres, Hodder et Stoughton, 1919. In-8, LXXXV-1454 p. Sh. 42.

On a écrit de cet important ouvrage qu'il était « un livre inévitable ». Et par là, on entendait, sans doute, que les récents progrès de la philologie, les transformations radicales qu'ils ont fait subir aux conceptions courantes sur le grec du N. T. devaient nécessairement amener la production d'un travail d'ensemble où seraient exposés les nouveaux points de vue, incorporés les résultats acquis, discutés les problèmes variés qui naissent toujours d'un accroissement de lumière. Au vrai, depuis vingt-cinq ans, on attendait le *magnum opus*. La découverte de la *Koinè* populaire avait renouvelé de fond en comble le débat sans issue sur l'origine et le caractère du grec biblique. Depuis que Winer, en 1822, avait fondé l'interprétation scientifique des faits grammaticaux du N. T., la question n'avait pas sensiblement avancé. La preuve, c'est que Winer, plus ou moins retouché, rapiécé, a dominé toute l'exégèse du XIXe siècle. Le grec biblique apparaissait alors, dans ses traits particuliers, comme un phénomène isolé, sans attache visible avec la langue des ouvrages profanes. Beaucoup de spécialistes y voyaient comme une sorte d'aérolithe tombé du ciel dans le champ de l'hellénisme : de l'hébreu, — la langue sacrée ! — transposé en mots grecs. Mais quand les sables d'Égypte nous rendirent les témoins de la langue parlée par la foule au temps des Ptolémées et des Césars, il fallut bien reconnaître de quel riche filon avait été extrait le prétendu corps céleste. Il appartenait au fond même de la langue hellénique, à ce laboratoire de mots et de formes, presque aussi conservateur que fécond, d'où sortent et où se retrempent les idiomes littéraires : le langage populaire. Le Saint-Esprit, qui destinait à tous son message de salut, avait parlé à la manière de tous. A coup sûr, une fois que furent publiés les premiers recueils de papyrus, il était fatal que fut fait le rapprochement entre la langue par eux révélée et celle du N. T. ; mais enfin, il faut reconnaître à Deissmann l'honneur d'avoir fait le premier ce rapprochement, et avec une force persuasive extrême.

Pourtant, le Dr Robertson n'avait pas attendu la triomphante intervention du philologue allemand pour se mettre à la tâche. Il commença par tenter une nouvelle révision de Winer, mais s'aperçut

Digitized by Google

vite que seul un ouvrage conçu sur un plan tout nouveau pouvait rendre pleine justice aux progrès réalisés par la linguistique. Alors, en effet, que l'étude du grec sacré restait presque stationnaire, la grammaire comparée avait été créée et prenait une avance énorme. Ici, à vrai dire, l'apport pour la langue du N. T. n'était pas direct ; c'était le grec en général dont les origines ethniques s'éclairaient. Mais tout ce qui précisait le sens étymologique de ses mots, la valeur primitive de ses constructions, avait un contre-coup bienfaisant sur notre intelligence du texte inspiré. Surtout, la grammaire comparée bouleversait les procédés routiniers de la philologie ; elle enlevait en partie l'étude du langage à la logique pour la remettre à l'histoire. Un labeur immense s'imposait aux érudits. Pour déterminer les étapes du développement historique, il fallait reprendre l'analyse et le classement des faits grammaticaux des œuvres anciennes. Les monographies se multiplièrent, des vues d'ensemble furent même tentées. Alors que Brugmann se préoccupait surtout de rattacher le rameau hellénique au tronc indo-européen, Jannaris traçait l'évolution du grec depuis les origines jusqu'à nos jours. Le grec populaire moderne, en effet, tenu longtemps en mépris par les classicistes, avait enfin échappé à cet oubli injuste et s'était révélé comme l'héritier en ligne directe de la langue divine des Aèdes, des Tragiques et des Orateurs. Ainsi se reconstituait sans brisure la chaîne d'or de la tradition. C'est alors que l'examen des papyrus vint donner à la langue biblique sa place dans cette longue continuité. Elle ne pouvait plus être tenue pour une intruse, mais, au contraire, apparaissait comme un témoin précieux d'un des états successifs du langage : à mi-chemin entre le grec classique et le parler moderne, plus proche de ce dernier que du premier. Tous les anciens canons d'interprétation grammaticale devaient être vérifiés et corrigés, et tout le fruit du labeur d'un siècle mis au service de la Parole de Dieu. On conçoit qu'un linguiste doublé d'un exégète comme le Dr Robertson se soit mis à la besogne avec une sorte d'enthousiasme. C'était pourtant une rude besogne et son monumental ouvrage nous présente le résultat de douze années d'efforts ininterrompus.

M. Robertson est un partisan décidé de la méthode historique en matière de langage. « Le grec doit être étudié au point de vue du grec » (p. 46-47). Nous n'expliquerons donc pas les formes grecques en général par comparaison avec notre langue maternelle, ni les formes spéciales du N. T. en fonction du dialecte attique, mais en fonction de l'usage contemporain. « Ce que nous voulons, c'est connaître, non ce qui était du bon grec à Athènes au temps de Périclès, mais ce qui était du bon grec en Syrie au premier siècle après le Christ » (p. 36). Cependant, cet usage contemporain a besoin lui-même d'être expliqué. Il n'est pas une génération spontanée, il est né des usages antérieurs et doit à chacun d'eux un peu de sa complexion. De plus, ses descendants, les usages postérieurs, gardent avec lui, sous

Digitized by Google

des transformations multiples, une ressemblance certaine. Et ainsi se trouve tracé le travail du grammairien. Il précisera la valeur des formes du N. T. en les remettant dans le cadre du développement historique. A l'origine, le sanscrit, frère aîné du grec, témoignera de son état primitif et permettra presque toujours de déterminer l'idée-mère sous-jacente à chaque tournure. Au terme, le grec moderne manifestera la direction suivie par cette tournure au cours de ses modifications successives. Entre deux : Homère, l'attique, la *Koinè*, le byzantin. Ajoutons que cette esquisse historique est toujours faite avec sobriété et n'a jamais les proportions d'un hors-d'œuvre.

En un mot, le grec du N. T. doit désormais être envisagé comme une portion d'un organisme vivant et comme un moment dans la longue vie de cet organisme.

J'espère avoir donné dans ce qui précède un exposé suffisamment exact de la première partie de l'Introduction. La seconde traite de la *Koinè* et de la place du N. T. dans la *Koinè*.

On appelle *Koinè* l'idiome homogène, né d'une absorption par l'attique des autres dialectes, lesquels pourtant laissèrent dans la combinaison de nombreuses traces d'influence. Ce travail vers l'uniformité avait commencé bien avant les conquêtes macédoniennes, grâce à l'hégémonie politique et commerciale d'Athènes. Mais c'est l'immense expansion de l'empire d'Alexandre qui fit de cette *Koinè* encore provinciale une langue universelle, répandue dans tout l'Orient et plus tard jusqu'à Rome même. Il y eut une *Koinè* littéraire, c'est-à-dire que les écrivains de l'époque, tout en essayant de maintenir la pureté classique, ne purent cependant échapper à l'invasion des tournures vulgaires. Surtout, il y eut une *Koinè* populaire, le langage des affaires, parlé par les multitudes : soldats, colons et marchands qui s'entre-croisaient sur l'immense surface ouverte par le Macédonien à leur activité. M. Robertson nous expose en vingt pages la part des divers dialectes et aussi des nouvelles créations dans la formation de ce parler commun ; il analyse les traits particuliers de sa morphologie et de sa syntaxe. Tout cela est pour nous du plus vif intérêt puisque c'est en cette « langue œcuménique » qu'écrivirent ceux qui apportaient la religion universaliste à l'ancien monde groupé sous la domination impériale.

De ceci, Robertson ne cherche pas à fournir de nouveau la preuve. Il lui suffit de résumer les résultats des travaux concluants de Deissmann et de Moulton. Seulement, il insiste, et avec raison, sur les éléments littéraires qui ont pénétré dans le N. T. Ils sont dûs à la culture partielle d'un certain nombre de ses auteurs, surtout à l'élévation de la pensée qui confère un véritable ennoblissement aux pauvres éléments de la langue vulgaire.

Mais cette langue, la trouvons-nous en sa parfaite pureté dans le N. T. ? Y est-elle indemne de toute influence étrangère ? Tous les écrivains inspirés, S. Luc à part, sont Israélites de naissance. Il serait

Digitized by Google

étonnant que les habitudes intellectuelles de ces Juifs n'aient pas déteint sur l'idiome dont ils usaient par emprunt. Mais actuellement, le problème est tout différent de celui qui se posait à l'ancienne philologie sacrée. Pour les Hébraïstes du dernier siècle, il y avait une langue biblique par opposition à la langue profane ; pour nous, il y a simplement une *Koinè* populaire par opposition à la *Koinè* littéraire et au grec antique ou moderne. Nous voulons seulement savoir si, utilisée dans la Bible, cette *Koinè* populaire a subi l'empreinte de la langue maternelle des premiers auteurs chrétiens, en un mot, s'il y a des sémitismes dans le N. T. ?

La question est complexe, car de nombreux éléments entrent en jeu dont quelques uns sont difficiles à déterminer. Il faut compter d'abord avec l'origine et le degré d'éducation des divers écrivains. Une distinction évidente s'impose entre S. Luc, le Gentil et S. Paul ; entre S. Paul, élevé dans Tarse hellénisée, et S. Pierre, S. Jacques, S. Jean, exclusivement Palestiniens. Même pour ces derniers, il serait fort utile de pouvoir préciser la proportion d'hellénisme qui avait pénétré soit en Galilée soit en Judée. Robertson reproche à Schürer d'avoir trop restreint l'usage du grec en Palestine au premier siècle. On hésite, avant de fausser compagnie à Schürer sur un point d'histoire juive de cette époque. On peut dire cependant que l'appréciation doit varier selon les lieux. En Judée, l'apport grec devait être assez faible ; mais, en Galilée, surtout aux alentours du lac, l'hellénisation était bien plus avancée. De grandes routes, commerciales et militaires, sillonnaient le pays. Du haut des collines de Nazareth, le Seigneur enfant pouvait contempler, se déroulant de la Méditerranée vers Damas, cette fameuse « voie de la mer » qui drainait tout le commerce de la Syrie intérieure. On parlait la *Koinè* dans les caravanes qui la parcouraient. Sur cette route, à Capharnaum, le publicain Matthieu percevait le péage. La plupart des Apôtres étaient de la contrée. Mais quoi qu'il en soit de leur connaissance du grec, exagérée très probablement par Moulton, l'araméen restait le langage de la vie courante, celui dans lequel ils pensaient. Un second point à considérer, ce sont les sources qui ont été certainement utilisées par plusieurs livres historiques du N. T. L'évangile primitif de S. Matthieu était en araméen. Probablement aussi, il y a un document araméen à la base des deux premiers chapitres du troisième évangile et, peut être, des quinze premiers des Actes.

De plus, beaucoup des conceptions que les auteurs sacrés exprimaient en grec étaient étrangères à l'esprit hellénique et donc à sa langue. Jusqu'ici, elles n'avaient guère trouvé leur formule qu'en hébreu. Enfin, quelle que fut la culture grecque de ces hommes, ils lisaient l'Ancien Testament dans les Septante. Ils étaient tous pénétrés du vocabulaire, des tournures de la grande Version, « le premier apôtre des Gentils ». Or, sa langue est « anormale », elle est d'une frappe hébraïque intense. Cela tient uniquement à l'original et

Digitized by Google

non pas à un jargon particulier aux Juifs de la Diaspora, car le grec parlé dans les ghettos d'Alexandrie était celui de tout le monde. Ainsi pense Thackeray qui fait valoir le contraste frappant entre le grec des Septante et celui d'œuvres originales comme la Sagesse, le prologue du Siracide, Philon, etc.

La seule mention de ces diverses influences qui, toutes plus ou moins, agissaient sur les auteurs du N. T., crée a priori une forte probabilité en faveur d'une dose considérable d'hébraïsmes dans les Évangiles et les Épîtres. Et pourtant, depuis trente ans, on a trouvé dans les publications papyrologiques tant de parallèles aux particularités du N. T. qu'aujourd'hui « la présomption est nettement contre un hébraïsme ». Comme tous les papyrus nous viennent d'Égypte, plusieurs critiques ont suggéré une action possible des nombreuses colonies juives sur le parler de la vallée du Nil. Mais, bien que Robertson donne asile à cette idée, elle a tout l'air d'une ingénieuse, mais assez pauvre, échappatoire. Au moins, elle ne saurait tout expliquer. Moulton n'a jamais consenti à l'accepter. Il était, à vrai dire, le champion d'un « antisémitisme » outré. Armé d'une grande érudition, doué de beaucoup d'industrie, il avait presque toujours trouvé dans la *Koinè* populaire un ou plusieurs représentants des idiotismes du N. T. L'abondance extraordinaire de ceux-ci créait bien un gros embarras, mais il s'en tirait en y voyant tout au plus du « grec de traduction » et maintenait leur grécité essentielle sous prétexte que c'étaient des constructions possibles, « though unidiomatic ». Un tel argument révélait à lui seul la faiblesse de sa position radicale. Quand un étranger parle notre langue, de beaucoup de ses phrases nous pouvons dire qu'elles sont correctes, mais non françaises. Ainsi en est-il du N. T. Il s'y trouve quantité de tournures qui, possibles au pur point de vue grammatical, sont cependant contraires à l'usage courant; elles sont là uniquement à cause de leur coïncidence avec un idiotisme sémitique.

C'est la présence de telles constructions qui empêchait de grands hellénistes comme Norden et Rutherford de se réconcilier avec le style de S. Paul. Ils le déclaraient non-grec et, peut-être, en somme, moins à cause de certaines formes syntaxiques, qu'à cause de l'arrangement, du mouvement de la phrase. Chacun, selon ses moyens, peut en faire l'expérience, en lisant par exemple, la 1e Ép. aux Cor. après une harangue de Démosthène Même une phrase d'allure périodique comme I Cor. I, 27 sq. porte l'empreinte hébraïque dans la répétition matérielle des mêmes mots. Robertson cite encore comme type de période II Thes. I, 3-10. Mais, vraiment, il ne peut guère s'agir de période grecque, car nous avons là plutôt une accumulation qu'une organisation ; c'est une chaîne de réminiscences bibliques, comme on en trouve souvent dans les passages eschatologiques. L'hellénisme de S. Paul est, ces temps-ci, à l'ordre du jour. On en abuse par trop. D'aucuns seraient assez satisfaits d'expliquer par là tout le chris-

Digitized by Google

tianisme et cela nous vaut un grand bruit autour des mystères païens. Mais comment pourrait-on admettre des contacts religieux de cette gravité, alors qu'on ne peut même prouver une dépendance littéraire ? Ainsi récemment, on a voulu retrouver dans les modes d'argumentation de l'Apôtre les procédés de la prédication populaire des Stoïciens. Mais là encore, rien de convaincant, et il est plus sûr de s'en tenir au *non liquet* du P. Prat qui est aussi celui de Robertson. Ce dernier est, en effet, en réaction décidée contre Moulton. Ce que la comparaison avec la *Koinè* populaire a laissé subsister d'hébraïsmes dans le N. T. est, dit-il, « notable et appréciable » (p. 91). Et en deux paragraphes très riches, il catalogue les faits dûs à une action directe de l'hébreu, faible en somme, et ceux qui relèvent de l'influence des LXX, beaucoup plus profonde. Les aramaïsmes sont peu nombreux.

En résumé — et sans vouloir trop accentuer les conclusions de notre grammairien : la *langue* du N. T. est, en toute essence et intégrité, du grec normal, surtout populaire, qui a accueilli un nombre respectable d'importations sémitiques. Quant au *style* — le style, c'est l'homme — sa marque est bien plus hébraïque qu'hellénique. Parmi les exceptions, il faut compter les deux prologues de S. Luc, — c'était un Gentil — et peut-être l'épître aux Hébreux, mais qui en est le rédacteur ?

L'introduction s'achève, après un essai sur l'enrichissement de la *Koinè* par les idées chrétiennes, avec l'analyse de la langue et du style des divers auteurs. Nous n'insistons pas. Et sans doute s'est-on déjà trop étendu sur les questions générales et de principe. La cause en est dans la prodigalité en renseignements, dans l'intérêt des discussions de cette première partie du livre.

La seconde est consacrée à la morphologie : formation des mots, orthographe et phonétique, déclinaisons, conjugaison. Tout cela occupe 130 pages, ce qui est plus abondant que dans les ouvrages analogues. Les matières traitées ici défient le résumé et m'entraîneraient dans des discussions trop techniques. Signalons particulièrement : une classification à peu près complète des mots composés, si fréquents dans le N. T. ; une étude des noms propres et de leurs abréviations ; le chapitre sur l'orthographe et la phonétique (70 pp.), très précieux pour la critique textuelle (et que les non-spécialistes liront avec profit, pour s'expliquer au moins la divergence de certaines leçons) ; le traitement particulier accordé à l'adverbe. Partout, un résumé de l'histoire générale des formes étudiées.

Mais c'est la syntaxe (830 pp.) qui, à juste titre, a surtout attiré l'attention du Dr Robertson. Il rejette la méthode d'exposition à laquelle nous ont habitués nos grammaires scolaires : une règle, énoncée en termes aussi législatifs que possible et suivie d'une liste d'exemples ; quelque chose comme une idée éternelle à la Platon et, enchaînées à sa suite, les pauvres participations, les ombres changeantes de cet immuable concept. La réalité ne s'arrange guère de cet

Digitized by Google

absolu et le grammairien doit plutôt constater que légiférer. Aussi, Robertson préfère-t-il laisser à l'analyse des faits le soin de mettre en relief les principes, souples et variables, qui régissent la langue.

Pratiquement, cela consiste à déterminer d'abord, grâce à la grammaire comparée, la signification primitive d'une construction, en admettant comme principe normal qu'à chaque forme correspondait originellement une seule fonction; ensuite, à marquer en traits rapides le sort qu'elle a subi dans l'histoire du langage; enfin à établir, par l'étude des contextes, la place et le rôle qu'elle occupe dans le N. T. Donc, étymologie, histoire, contexte, tels sont les trois agents de l'interprétation grammaticale, et sur la solution qu'ils fournissent, comme sur un fondement, se construira le commentaire exégétique.

L'espace ne permet pas d'analyser les divers chapitres de cette syntaxe. En voici les titres : la sentence, les cas, les adverbes, les prépositions, les adjectifs, les pronoms, l'article, les voix, les temps, les modes, les noms verbaux, les particules, les figures de style. Nous nous contenterons de noter quelques points d'un intérêt spécial.

A propos de la sentence, Robertson parle du rythme. On sait que Blass, par un étrange paradoxe qui était aussi un manque de goût, prétendait retrouver chez S. Paul les procédés artificiels de la prose asiatique. Évidemment, Robertson rejette cette « vénérable erreur ». L'allure rythmique que prennent spontanément les plus belles pages des Épîtres, comme 1 C., XIII ; Rom., VIII ; Eph., III, s'explique assez par l'émotion profonde, la sublimité de pensées qui envahit alors l'Apôtre. Loin d'être de la rhétorique, c'est de la plus humaine des éloquences, celle du cœur.

La syntaxe des cas est traitée non d'après leurs formes, réduites à cinq par la tendance syncrétique, mais d'après leurs fonctions primitives : c'est-à-dire que l'auteur, se basant sur les conclusions de la grammaire historique, étudie tour à tour le nominatif, le vocatif, l'accusatif, le génitif, l'ablatif, le locatif, l'instrumental, le datif. Sous la fusion des désinences, ces huit idées continuent d'être représentées dans le N. T.

Excellent et tout plein de clartés, le chapitre sur les prépositions. Le grand fait, dans la *Koinè* populaire, est l'emploi de plus en plus fréquent des prépositions pour préciser le sens des cas. Cette tendance analytique est bien plus accentuée encore dans le grec moderne.

La section consacrée à la théorie des temps s'ouvre par une étude générale de première importance. Elle traite d'un sujet que n'abordent pas nos grammaires classiques. Celles-ci se bornent à indiquer les trois manières de concevoir l'action : comme une ligne (présent), comme un point (aoriste), comme une combinaison de l'une et de l'autre (parfait). Mais la vérité est que la racine verbale peut d'elle-même, antérieurement aux modifications de la conjugaison, contenir une de ces trois idées. On voit la valeur de cette donnée pour l'interprétation exacte des temps. De plus, les prépositions qui entrent en composition

Digitized by Google

avec ces verbes modifient souvent le « genre d'action » indiquée par la racine. Aux verbes duratifs, elles donneront une idée d'achèvement.

Il est impossible d'entrer dans le détail des exemples, on ne peut que recommander l'étude attentive de ce paragraphe. C'est Moulton qui a le premier appliqué ce principe à l'étude des temps dans le N. T., et le Dr Robertson ajoute peu à ce que nous avaient appris les Prolégomènes. Souhaitons qu'un jeune courage s'applique à nous donner sur ce sujet une monographie complète. L'exégèse gagnerait à ce travail, plus encore que la grammaire.

Les modes sont l'organe le plus compliqué et le plus délicat de la langue grecque. Aussi, notre grammairien aborde le sujet avec un vif sentiment de la difficulté et ne ménage rien, dans les 140 pages de son exposé, pour nous initier pleinement aux jeux nuancés de ces tons et demi-tons d'affirmation. On peut regretter que Robertson ait complètement renoncé à comparer certaines propositions relatives aux protases des périodes conditionnelles. Ce rapprochement, qui est de tradition, peut avoir quelque inconvénient, mais il a du moins l'avantage pratique de faire comprendre le choix du mode (ind. ou subj.), ce que ne fait pas la distinction entre relatives définies et relatives indéfinies, préférée par l'auteur. De même, à propos des périodes conditionnelles proprement dites, il a eu raison de rejeter la distinction en générales et particulières et de s'en tenir aux quatre types couramment admis : réalité, irréalité, probabilité, possibilité. Mais cependant, il eut été bon de rappeler que, pour les deux dernières classes au moins, les suppositions peuvent être particulières ou générales. Qu'est devenu dans le N. T. l'optatif classique pour une condition générale passée (p. 1006) ? On n'en dit rien. Dans les propositions subordonnées temporelles et locales, il est remplacé par les temps secondaires de l'indicatif avec ἄν (sens fréquentatif).

Peut-être ici faut-il signaler un léger défaut qu'on retrouve dans tout l'ouvrage. C'est une imperfection de forme, qui est plus désagréable que nuisible. Les divisions sont nombreuses et fréquentes, mais à l'intérieur de chaque section, les faits et les analyses s'offrent souvent plutôt en foule qu'en ordre. Il y a quelque manque de coordination dans le style de Robertson ; on trouve des pages où les phrases se suivent, sans liaison, presque comme dans un recueil de maximes (surtout dans l'Introduction). Les citations d'auteurs sont multipliées, et on ne pourrait s'en plaindre sans ingratitude, puisqu'on obtient ainsi une revue des opinions sur les points controversés, mais elles sont quelquefois superflues et donnent une allure chaotique à la composition. Ce désagrément se trouve accentué par la disposition matérielle : sur ces feuilles très denses, l'œil n'a pas assez de points de repère, il s'égare dans la multitude des détails. Les lettres et les mots coulent d'un jet continu et uniforme. Des pages défilent sans aucun renvoi à la ligne (ainsi 981-85). Et ce n'est pourtant pas un roman ! Quelques caractères gras mettant en

Digitized by Google

relief, dans chaque paragraphe, les principales articulations, attireraient le regard et soutiendraient l'attention en lui fixant ses étapes. Tout au plus le cachet artistique en souffrirait-il un peu. Car il faut vanter la perfection typographique du livre, son papier soyeux, son impression, nette sans dureté, largement espacée. Évidemment, les éditeurs ont voulu que, dans la grande œuvre, leur part ne fut pas inférieure à celle de l'auteur.

La grammaire s'achève par une série de tables (matières, mots grecs, citations) qui en rendent le maniement très commode. Au début, une copieuse table analytique du contenu. Enfin, les addenda à la troisième édition renferment des tableaux statistiques sur l'emploi des temps et des modes dans les divers écrivains du N. T., aussi précieux pour la critique littéraire que pour les études grammaticales.

La lecture de ce magnifique ouvrage provoque un sentiment d'admiration et de profonde gratitude. On imagine mal la somme d'énergie, de persévérance, qui a dû être dépensée pour l'amener à son terme. A peu près toute la littérature des quarante dernières années sur la philologie ancienne a été dépouillée ; car les 25 pages de bibliographie ne constituent pas une vaine façade. A cette vaste érudition, le Dr Robertson commande en maître, il la fait manœuvrer avec aisance et souplesse, avec exactitude et jugement. Malgré sa générosité prodigue, il a l'art de se restreindre, et l'on reste sous l'impression d'une richesse inépuisable, d'une science illimitée. La grammaire est, dit-on, une étude maussade et desséchante ; peut-être, mais notre grammairien a du tempérament, un allègre courage, du goût pour son travail. Il parvient à captiver le lecteur d'abord réfractaire, à l'entraîner dans ce champ aride et sans grâce pour lui en découvrir les ressources cachées. Toutes ces qualités combinées nous ont valu un livre de premier ordre, fruit d'une pleine maturité scientifique. En un mot, c'est de la besogne faite, et pour plusieurs générations. Il y a presque un siècle que Winer a inauguré la grammaire du N. T. : Robertson sera le livre de l'âge nouveau. Il lui viendra des rivaux, sans doute ; mais de longues années s'écouleront avant qu'il cesse d'être indispensable. C'est dire que sa place est sur la table des professeurs, des exégètes, de tous ceux qui scrutent le texte original des Saintes Écritures. Ils seront sages de commencer par lire l'ouvrage entier. Peut-être est-ce nécessaire pour rendre vraiment profitable les consultations de détails : mais il va de soi que le livre est surtout destiné à cette fréquentation habituelle.

Le professeur Robertson a également publié *A short grammar of the greek New Testament*, qui en est à sa quatrième édition. Elle est conçue sur le même plan et avec la même méthode que le gros ouvrage. Elle en a les qualités. C'est un livre d'initiation, dont les proportions répondent bien aux besoins de nos grands séminaires. Mais les jeunes élèves pourraient bien être déconcertés par l'abondance du sanscrit, et par un genre d'exposé très différent de celui de leurs grammaires

Digitized by Google

classiques. De ce manuel, il existe des traductions en plusieurs langues, une spécialement en français, chez Geuthner, mais en un bien mauvais français, d'un littéralisme maladroit. Une adaptation eût mieux convenu à nos exigences. Dans l'ensemble pourtant, ce petit livre demeure peut-être le meilleur traité élémentaire sur le grec du N. T.

G. Aubourg, O. S. B.

Carl Maria Kaufmann. *Handbuch der altchristlichen Epigraphik.* Fribourg-en-Br., Herder, 1917. In-8, xvi-514 p. F. 25,50. (Mit 254 Abbildungen sowie 10 schriftvergleichenden Tafeln.)

Voici un manuel d'épigraphie chrétienne embrassant les sept premiers siècles du christianisme. La compétence de l'auteur, acquise au contact direct des inscriptions elles-mêmes, est bien connue. Déjà, dans son manuel d'archéologie, Mgr K. avait réservé un chapitre à l'épigraphie ; mais il a estimé, et à juste titre, qu'il y avait là matière à un traité spécial. Reflet de la vie, de la foi et de l'espoir de la jeune Église, l'épigraphie est une des sources les plus fécondes pour l'étude du christianisme primitif. Afin de permettre aux historiens de s'orienter dans ce vaste champ, l'auteur a voulu leur offrir un guide. Le nombre de ces documents épigraphiques qui nous sont conservés de la période étudiée par l'auteur, approche du cinquantième mille. Dans cette multitude de matériaux, il importait de faire un choix judicieux, de façon à donner, de l'épigraphie chrétienne et de son évolution, tant en Occident qu'en Orient, une image fidèle et complète. A cet effet, 2000 inscriptions ont été triées pour servir de base à la composition du manuel ; 700 d'entre elles, dont 254 reproduites, y sont intégralement étudiées.

L'ouvrage, dont l'impression et la disposition du texte sont très soignées, comporte onze chapitres. Les deux premiers forment l'introduction et fournissent une bonne orientation. Mgr K. y expose d'abord (chap. 1) le concept de l'épigraphie chrétienne, son objet, ses sources monumentales et littéraires; il donne une notice historique de son développement et les raisons de rejeter le classement des inscriptions d'après la langue de composition. Il a eu soin, néanmoins, de noter, au cours de son ouvrage, les particularités de forme et de langue, propres à chaque pays et à chaque auteur. Le chap. 1er se termine par quelques renseignements au sujet de la copie des inscriptions. Au chap. 2, l'auteur passe à l'examen des caractères externes des inscriptions : matière, forme, technique, paléographie, langue et différentes manières de dater alors en usage.

Les chapitres 3 à 11, par l'analyse des documents eux-mêmes, nous introduisent dans les différents domaines de l'épigraphie chrétienne. Tour à tour, Rome, la Grèce, l'Asie mineure, la Syrie, l'Égypte, l'Afrique du Nord, la Gaule et la Germanie nous montrent les modi-

Digitized by Google

fications subies par le formulaire sépulcral, d'après les différentes situations sociales et politiques du moment. Quelques inscriptions concernant les relations sociales du christianisme primitif y sont spécialement traitées : professions, vie familiale, droit sépulcral.

Toutefois, ce sont les deux chapitres suivants, consacrés aux textes dogmatiques et à l'Église et la hiérarchie, qui font surtout voir ce que le théologien peut gagner à l'étude de l'épigraphie chrétienne. Successivement s'offrent à nous des documents relatifs aux dogmes les plus fondamentaux du christianisme et aux principaux objets du culte, tels : Dieu, la Trinité, les sacrements, la vie future, les martyrs; d'autres textes nous parlent des différents degrés hiérarchiques et des personnes consacrées à Dieu. Comme le remarque l'auteur, ce qui, au point de vue dogmatique, augmente considérablement la valeur de ces témoignages, c'est l'expression toute spontanée des croyances qu'ils attestent. On n'y trouve, en effet, aucune trace d'influence officielle, présidant à une rédaction stéréotypée ou formaliste ; ce sont les fidèles eux-mêmes qui nous font connaître tout simplement l'objet de leur foi. Cette remarque a d'autant plus d'importance que, de nos jours, l'école réligionniste cherche à faire admettre des interprétations fantaisistes de documents nettement chrétiens. Les discussions que Mgr K. engage touchant l'explication de l'inscription de Pektorios (p. 178-200) et de celle d'Abercius (p. 169-200) sont, à ce sujet, très instructives.

Aux chap. 7 et 8, l'auteur examine les graffiti et quelques inscriptions historiques non-ecclésiastiques, ayant des attaches avec le christianisme. Puis, au chap. 9, il esquisse un aperçu de la poésie épigraphique, qui sert d'introduction à l'œuvre épigraphique imposante du pape Damase I. De ce pape, le manuel donne 42 *tituli*. Suivent, au chap. 10, des inscriptions historiques postérieures à Damase, mais de forme poétique : éloges de martyrs, *tituli* de constructions provenant des catacombes romaines, et *tituli* de Basiliques ; enfin le chap. 11 offre un choix d'inscriptions de constructions et de textes apparentés, relatifs surtout à l'Orient. Les pages 427 à 444 sont consacrées à l'étude de l'ancienne carte géographique, en mosaïque, de Madaba au pays de Moab, dont on connaît la valeur pour l'étude des sanctuaires de la Terre sainte.

Pour faciliter les recherches, Mgr K. donne en appendice plusieurs tableaux, dont voici le contenu : 1) Écritures comparées ; alphabets utilisés dans les inscriptions païennes latines et grecques ; alphabets de Pompéi ; alphabets cursifs des Ier, IIIe et IVe siècles; essai de fixation paléographique des alphabets des inscriptions chrétiennes latines et grecques. 2) Calendrier Julien. 3) Indictions, de 297 à 611. 4) Calendrier égypto-romain en usage chez les Coptes et les Éthiopiens. 5) Liste synchronique des papes, empereurs et consuls de 67 à 604, avec, en notes, quelques détails biographiques des papes et des empereurs, et des renvois aux inscriptions. Suivent enfin deux index

Digitized by Google

alphabétiques : le premier donne les *Initia carminum* ; le second indique les noms d'auteurs et de matières.

Telle est l'analyse sommaire du manuel de Mgr K. Nous croyons qu'une édition subséquente permettrait à l'auteur d'apporter quelques légères améliorations. En effet, malgré la place importante occupée par le pape Damase dans l'épigraphie chrétienne, il nous semble que les nombreuses citations de *tituli* damasiens et post-damasiens vont à l'encontre de la sobriété que demande un manuel. Quelques spécimens, bien choisis, auraient suffi à donner une idée exacte du rôle épigraphique de ce pape et de son influence en la matière. Parfois aussi, on aimerait un supplément d'information. Ainsi, bien qu'il existe une controverse à ce sujet, nul doute n'est exprimé par l'auteur touchant l'authenticité d'une certaine inscription latine en caractères grecs, rapportant le massacre de Gordianus « Galliae nuntius » et de toute sa famille (p. 216). De même, p. 376, il qualifie l'attribution d'une épitaphe au pape Libère de « vermutlich ». Ce mot laisse supposer que d'autres noms ont aussi été mis en avant. De fait, cette épitaphe a encore été attribuée à Martin I et à Félix II. Pourquoi Mgr K. ne mentionne-t-il pas ces hypothèses ? Et puisque, p. 115, il renvoie aux *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, à propos d'une inscription grecque de Salonique, il aurait pu noter que, dans ces mêmes *Mélanges*, t. XXV, p. 88, Perdrizet propose une autre lecture de la finale de cette inscription.

Somme toute, malgré ces légères imperfections, le manuel de Mgr K. constitue un instrument de travail très utile pour qui veut s'appliquer à l'étude de l'antiquité chrétienne. Outre le théologien, l'historien et aussi le philologue y glaneront avec profit. De plus, la bibliographie abondante citée par l'auteur permet, à qui le désire, de compléter ses connaissances sur toutes les questions particulières, soulevées dans ce manuel d'épigraphie chrétienne.

A. Van Lantschoot.

Dr Michael Rackl. *Die Christologie des heiligen Ignatius von Antiochien*, nebst einer *Voruntersuchung : die Echtheit der sieben Ignatianischen Briefe verteidigt gegen Daniël Völter*. Fribourg-en-Br., Herder, 1914. In-8, xxxii-418 p. M. 8.

Les jeunes théologiens catholiques des universités allemandes prennent l'habitude de publier leurs dissertations académiques ou des études entreprises au cours d'un séjour à l'université, dans une des collections de monographies si nombreuses dans les pays d'outre-Rhin. La présente étude constitue le n° 14 des *Freiburger Theologische Studien*.

D'après certains critiques, le livre du Dr Rackl sur la christologie de saint Ignace d'Antioche aurait toutes les qualités et certains défauts de la dissertation allemande. Érudition abondante marquée par une

Digitized by Google

bibliographie très riche (environ 500 études sont renseignées), des notes copieuses et un exposé polémique de la première à la dernière page ; exactitude philologique minutieuse qui ne s'effraie devant aucune énumération ni n'épargne aucun détail ; d'où une certaine longueur dans l'argumentation qui rend la lecture assez difficile et qui exige une tension continuelle de l'esprit. A tout prendre les qualités l'emporteraient de loin sur les défauts. On ne recherchera pas, en effet, dans une étude sur la christologie de saint Ignace une lecture agréable ou un délassement de l'esprit. L'important est qu'on y trouve une étude serrée des textes, les diverses interprétations qui leur ont été données, les arguments qui militent en faveur de l'interprétation préférée, la réfutation des raisons contraires. Or tout cela se trouve dans la dissertation de M. Rackl. Quand on aura étudié à la suite de l'auteur un texte christologique de saint Ignace, on saura tout ce qui est utile à savoir sur ce texte. Nous est avis que cette ampleur de la discussion, cette abondance de citations et de textes, du moins quand les références sont étudiées et pesées comme c'est le cas ici, sont des qualités très précieuses.

D'ailleurs, plus on avance dans la lecture, plus on prend goût à cette discussion serrée qui prétend ne laisser planer aucune ombre sur aucun texte. Et même alors qu'on ne saurait suivre le savant auteur dans toutes ses déductions laborieuses, on ne fera aucune peine de reconnaître que la lecture de ses arguments aura été toujours profitable à plus d'un titre.

Mais abandonnons les remarques générales et arrivons-en à l'analyse de l'ouvrage.

Nous mentionnons simplement l'étude préliminaire sur l'authenticité des Epîtres Ignatiennes, où celle-ci est une fois de plus défendue contre les dernières attaques de l'hypercritique hollandais Daniël Völter. La thèse de l'authenticité des sept épîtres s'impose avec une telle évidence que bientôt il deviendra inutile d'en répéter toujours les mêmes preuves. Du moins on voudrait l'espérer.

La dissertation proprement dite sur la christologie ignatienne comprend deux parties, un exposé synthétique d'abord et ensuite une étude sur l'importance, au point de vue de l'histoire des dogmes, des lettres de saint Ignace.

Dans la première partie M. Rackl examine successivement les témoignages qui se rapportent à l'humanité et à la divinité du Christ. La lutte de l'évêque d'Antioche contre le Docétisme fournit une série de témoignages très explicites et très claires sur l'humanité du Christ. Il n'y a guère lieu à controverse en cette matière.

Tout l'intérêt de la discussion se concentre sur les textes qui ont trait à la dignité surhumaine, à la divinité du Christ. Les textes sont groupés d'après qu'ils affirment de Jésus les titres χριστός, θεός et κύριος, υἱός θεοῦ ou λόγος θεοῦ, τοῦ πατρὸς ἡ γνώμη, θεοῦ γνῶσις. M. Rackl n'a aucune peine à démontrer la foi de l'évêque d'Antioche

Digitized by Google

à la divinité du Christ. En plusieurs passages saint Ignace appelle Jésus Christ ὁ θεὸς ἡμῶν ; *Smyrn.* I, 1 on lit : *Je glorifie Jésus Christ le Dieu qui vous a inspiré une telle sagesse.* On a voulu, par des interprétations subtiles et recherchées, diminuer la valeur de ces témoignages. L'auteur examine et réfute longuement ces théories. Il montre aussi qu'il n'y a pas de trace de subordinatianisme dans les lettres de saint Ignace. Une longue discussion, la plus intéressante de tout le livre, s'engage à propos de *Smyrn.* I, 1 : εἰς τὸν κύριον ἡμῶν, ἀληθῶς ὄντα ἐκ γένους Δαυὶδ κατὰ σάρκα, υἱὸν θεοῦ κατὰ θέλημα καὶ δύναμιν θεοῦ γεγεννημένον ἀληθῶς ἐκ παρθένου, βεβαπτισμένον ὑπὸ Ἰωάννου. Le passage en question est dirigé contre le docétisme. Cela ne fait aucun doute. La difficulté du texte est dans l'interprétation de υἱος θεοῦ. Le Christ est-il appelé ici « fils de Dieu » en raison seulement de sa conception surnaturelle et de sa naissance virginale, ou bien la filiation divine doit-elle être comprise au sens le plus strict, comportant la génération éternelle et la communication de la nature divine ? Les historiens du dogme, même catholiques, ne répondent pas unanimement à cette question. La discussion de ce texte important nous amènerait trop loin ici. M. Rackl conclut ainsi son minutieux examen : « le Christ, d'après *Smyrn.* I, 1, est fils de Dieu, non parce qu'il est par l'intervention du Saint-Esprit né d'une vierge, mais parce qu'il a une volonté divine et une puissance divine, en d'autres mots, il est fils de Dieu en tant qu'ayant la nature divine » (p. 255). L'expression κατὰ θέλημα καὶ δύναμιν θεοῦ répondrait ainsi parfaitement à κατὰ σάρκα, et comme cette dernière désigne évidemment la nature humaine, la première désignerait la nature divine. La génération éternelle ne serait pas explicitement affirmée dans ce passage mais elle ne serait nullement niée ; au contraire, en poussant plus loin le raisonnement on y arriverait nécessairement. Et de fait la génération éternelle se place sans aucune difficulté dans la christologie ignatienne. Les considérations que M. Rackl fait valoir pour son interprétation, sont assurément dignes d'être prises en sérieuse considération. On peut se demander toutefois si elles emportent la conviction. Il sera toujours plus naturel d'interpréter l'expression « selon la volonté et la puissance de Dieu » de l'intervention divine dans la génération du Fils, plutôt que d'y trouver affirmée la nature divine du Christ. Mais il faut ajouter que, cette interprétation admise, on ne saurait conclure qu'Ignace ait *ignoré* la génération éternelle. L'argument du silence serait abusivement invoqué en faveur de cette conclusion. Un évêque prisonnier écrivant au cours de sa déportation quelques lettres n'est pas censé exposer toute sa théologie.

La seconde partie de l'étude de M. Rackl fait valoir l'importance dogmatico-historique des lettres de saint Ignace. On pourrait en effet difficilement exagérer l'importance d'un témoignage du début du second siècle sur le dogme fondamental du christianisme. L'auteur

Digitized by Google

expose fort bien l'étroite parenté de la doctrine ignatienne avec la christologie des synoptiques, de saint Jean et de saint Paul. Plutôt que de nous renfermer dans des généralités signalons l'intéressante discussion d'un passage très difficile (*Phil.* VIII, 2). M. Rackl le traduirait volontiers ainsi : « J'ai entendu dire à certaines gens : si je ne le trouve pas dans les archives (de l'Ancien Testament), je ne le crois pas, même quand je le trouve dans l'Évangile. Et quand je leur disais : c'est écrit (dans l'A. T), ils répondaient : c'est précisément ce qui est en question. » Il s'agirait de docètes plus ou moins judaïsants. C'est l'interprétation proposée par Lightfoot. Zahn et Funk, au contraire, pensent que ces archives ne sont autre chose que l'Évangile, que les deux mots sont apposés. Et cette explication me paraît la plus probable.

Nous terminons cette recension en signalant encore une fois la richesse doctrinale et l'érudition philologique et historique de cette belle monographie. M. Rackl conclut ainsi : « L'impression que font les très belles, les splendides, les incomparables lettres de saint Ignace d'Antioche ne peut se résumer avec plus de concision et avec plus de vigueur que par ces mots : *Nous sommes en pays connu* » !

H. Coppieters.

P. de Labriolle. *Les sources de l'histoire du Montanisme.* (Collectanea Friburgensis). Fribourg, librairie de l'Université ; Paris, Leroux, 1913. In-8, cxxxviii-282 p.

Le même. *La crise montaniste.* Fribourg, librairie de l'Université ; Paris, Leroux, 1913. In-8, xx-608 p.

Nous avons enfin, grâce à M. Pierre de Labriolle, l'étude d'ensemble sur la crise montaniste qui nous manquait jusqu'ici. On n'avait guère étudié le montanisme que d'après Tertullien ; or, si Tertullien s'est rallié aux idées de Montan et s'il s'en est fait en Occident l'âpre défenseur, il n'a pas été parmi les initiateurs du mouvement ; il ne l'a connu que lorsque celui-ci avait déjà plusieurs années d'existence. Le montanisme primitif peut donc ne pas être celui de Tertullien, et ce n'est pas à partir de lui, mais à partir de ses représentants antérieurs qu'on doit en poursuivre l'examen, si l'on veut le retrouver dans son originalité native. Telle est la méthode qu'a adoptée M. de Labriolle, contrairement à ses devanciers.

Elle l'a conduit à reconstituer tout d'abord le « dossier » du montanisme, qui forme la partie la plus considérable de son premier volume, véritable introduction au second. C'est le recueil savant et consciencieux de tous les textes anciens relatifs au montanisme, reproduits, traduits, pourvus de leurs références scripturaires et diligemment commentés.

Ainsi armé, l'auteur a pu s'attaquer à l'histoire des origines du

Digitized by Google

montanisme phrygien, qui fait la première partie du second volume. Il suit sa formation, ses premières manifestations, ses succès et ses revers dans l'Orient asiatique, ainsi que les polémiques provoquées par lui et dans lesquelles on voit montanistes et catholiques portant respectivement tout leur effort sur le terrain de la tradition, afin d'en forclore leurs adversaires, jusqu'au moment où, après son échec en Gaule et à Rome, la « nouvelle prophétie » trouve en Afrique le plus glorieux et, semblerait il, le plus inattendu des défenseurs en la personne de Tertullien. Pourquoi et comment Tertullien a été séduit par cette secte singulière, dont les allures désordonnées et l'irrespect à l'égard de l'autorité auraient dû répugner à son esprit positif, pratique et discipliné. M. de Labriolle a essayé de l'expliquer en quelques pages, qui sont parmi les plus pénétrantes de son livre : il nous y montre par quelles secrètes correspondances le rigorisme farouche, qui est le fond de l'âme de Tertullien, le prédisposait malgré tout à accueillir favorablement l'appui que la prédication phrygienne venait apporter à l'intransigeance de ses doctrines et que les dirigeants de l'Égli e et l'Écriture elle-même lui avaient refusé.

Après avoir retracé l'évolution de Tertullien vers le montanisme et sa rupture avec l'Église, M. de Labriolle nous raconte les destinées ultérieures de la secte, tant en Orient, où elle se maintint longtemps, qu'en Occident, où elle n'eut qu'une brève et faible survie. Brève et faible, cela n'est pas douteux, s'il s'agit des théories propres à Montan et à ses disciples; mais les tendances qu'ils avaient incarnées sont éternelles, et du bourg d'Ardaban à la colline inspirée de Sion, la chaine est presque ininterrompue de ceux qui se sont crus les « organes » de l'Esprit divin. Et c'est ce qui fait le grand intérêt de l'étude de M. de Labriolle. Comment le montanisme a apparu dans l'Église, où il pouvait se flatter de renouveler les « charismes » des premiers temps, et pourquoi l'Église l'a somme toute très promptement et très délibérément rejeté, quelle influence il a cependant exercé sur elle en y déterminant une réaction plus vive contre quelques unes de ses pratiques, comme le rôle attribué aux femmes dans la communauté chrétienne, ou en l'obligeant à se faire une conception plus précise de la prophétie, de sa nature, de ses conditions psychologiques, comme à déterminer la place qu'il convenait de lui assigner dans l'organisation ecclésiastique, voilà ce qui est ici mis en lumière avec le plus remarquable talent d'exposition.

On peut dire que ce travail épuise pour longtemps le sujet. Toutes les sources antiques, grecques, latines, syriaques, ont été mises à contribution : à peine signalerait-on une ou deux omissions, comme celle du passage de la *Dissertatio Maximini contra Ambrosium*, où les montanistes sont nommés. Mais on a pu juger par l'analyse précédente que l'érudition n'est pas le seul mérite de ce beau livre : la finesse de l'analyse psychologique, l'intelligence religieuse, la vigueur dialectique en font véritablement une œuvre de premier ordre. Que l'on y

Digitized by Google

joigne la langue, de qualité toujours excellente, à la fois fluide et nuancée, sans nul abus des termes techniques, la langue en un mot d'un « honnête homme », et l'on souscrira à l'appréciation des juges de la Sorbonne qui ont examiné ces deux thèses de doctorat-ès-lettres et les ont proclamées « l'ouvrage d'un maître ».

J. ZEILLER.

J. MISSON, S. J. *Recherches sur le paganisme de Libanios.* (Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'université de Louvain. Fasc. 43.) Louvain, Bureaux du Recueil, 40, rue de Namur ; Paris, Picard, 1914. In-8, XVI-160 p. F. 5.

L'auteur, p. 2, présente son livre comme « une dizaine de recherches sur le paganisme du fameux rhéteur ». Le lecteur est donc averti dès le début qu'il ne trouvera pas ici un exposé complet de la religion de Libanios. En fait, il remarque bientôt que la « dizaine de recherches » annoncées s'accroît des résultats d'autres recherches, modestement déposés dans des notes, et qui constituent pour la plupart, si pas une étude complète, du moins une ébauche très estimable et quelquefois précieuse. Voici quelques objets de cette bonne et solide érudition dispersée dans les notes : Idées sur le mythe p. 17 ; δαίμων p. 26 ; τὸ θεῖον, ὁ κρείττων p. 46 ; Muses p. 69 ; Hermès p. 70 ; soin et culte des morts p. 72 ; particularisme des cultes et des dieux p. 74 ; culte des fleuves p. 78 ; astrologie p. 80 ; Zeus p. 82 ; Héraclès p. 86 ; le sacrifice p. 116 ; σωτηρία p. 101 ; ascétisme de Julien p. 108 ; son initiation p. 151 ; Themistios p. 156. Je n'ai cité que les notes les plus copieuses ; elles sont loin d'épuiser les trois pages serrées de l'*Index rerum*. Les *Recherches* du P. Misson forment donc, malgré son inachèvement déclaré par l'auteur, un bon livre, le fruit d'une science de bon aloi, puisée directement aux sources.

Tous les historiens qui se sont occupés de Libanios ont discuté la nature de cet attachement tenace à la vieille religion païenne, que le vieil Hellène attardé a montré durant toute sa carrière. Aucune défaillance, aucune hésitation même ! D'où vient cette foi ? fut-elle une conviction raisonnée, fondée sur la philosophie ou bien l'inspiration d'un conservatisme entêté, d'un amour exagéré et mal compris de la tradition et du vieux passé hellénique ? C'est vers la solution de ce problème qu'est dirigé tout le livre du P. Misson ; c'est lui qui en constitue l'unité. Celle-ci est rigoureuse. Le livre est bien composé. L'exposition, sobre et sereine, n'est jamais sèche ni froide. A considérer « cet artiste de paroles » si souvent malheureux, le P. Misson s'est pris pour lui d'une sympathie et d'une pitié, qui ont communiqué à son livre une chaleur très heureuse, parce que contenue. Ces sentiments ne l'ont pas empêché d'ailleurs de voir et de dire toute la vérité sur les erreurs et les

Digitized by Google

faiblesses du rhéteur entêté; ils l'ont seulement préservé d'une sévérité excessive et en somme bien vaine. Et le livre se lit avec un véritable agrément. Les questions les plus compliquées, telles que, par exemple, le monothéisme de Libanios, sont traitées avec une lucidité et une aisance qui tromperait un lecteur non averti sur le travail ardu et délicat qu'elles ont imposées à l'auteur.

La première partie du livre étudie les sources du paganisme de Libanios. Elles sont pauvres; le rhéteur s'est contenté de lire les poètes, ou à peu près. Pourtant, sa foi en eux n'est pas aveugle ; elle est tempérée par un certain rationalisme ; il est des mythes que Libanios rejette, d'autres qu'il explique : « Attitude mêlée de vénération sincère et d'indépendance » (p. 22). Ce chapitre appellerait comme complément une étude systématique sur la philosophie (il y a des indications p. 48 et 80) que le P. Misson se décidera peut-être à aborder un jour.

Le chapitre II traite du sens de Θεός. C'est, à mon avis, la partie la meilleure du livre. La question du monothéisme ou du polythéisme de Libanios est ici discutée avec toute la rigueur de la critique philologique et historique (cf. par exemple entre beaucoup d'autres p. 38 n° 7), et avec une ampleur qui ne néglige aucun aspect de ce problème complexe. Si je ne me trompe, cette question peut être considérée comme résolue : Libanios est bien polythéiste. On ne voit guère de probabilités que les textes non utilisés infirment la conclusion du P. Misson.

Ses croyances en la Tyché, la toute puissante directrice de la collectivité humaine, montrent, en apparence, un mélange d'attachement à la tradition et d'un certain envahissement de tendances monothéistes populaires. En fait, Libanios reste ici encore polythéiste. Même éclectisme concernant l'influence de Tyché sur la liberté (p. 65). Ici surgit l'intéressante question : en quelle mesure Libanios croit-il à la liberté humaine ? Comment la concilie-t-il avec l'action des dieux ? Nous la recommandons au P. Misson pour ses moments de loisir.

Le chapitre IV est consacré aux dieux solaires, Apollon, Hélios (p. 73). Autour de ces divinités, il s'est produit un syncrétisme que facilita la diffusion du culte de Mithra. Libanios l'accepta, mais il le tempéra d'une sorte de purisme littéraire très caractéristique (p. 77). Sa manière de parler du soleil marque quelques traces de spéculations néo-platoniciennes ; mais le rhéteur s'est arrêté à mi-côte ; il était trop superficiel pour que cette philosophie l'attira sur ses sommets (p. 83). Dans sa croyance à l'apothéose, on retrouve au fond la vieille croyance hellénique aux demi-dieux (p. 84-90). Malgré certaines hyperboles, Libanios a eu le bon sens de ne pas admettre l'apothéose des empereurs, même de Julien (p. 91).

Après la personnalité des dieux, vient, c'est logique, leur action sur l'homme. L'auteur étudie quatre modalités de celle-ci : la suggestion inconsciente, mais qui laisse à l'homme sa liberté (p. 95) ; la possession violente (p. 97) ; la communication intime de l'homme avec la divinité, soit au moyen de visions accordées par les dieux (p. 103) ou, en l'état

Digitized by Google

de sommeil, au moyen de songes (p. 109) ; enfin le mode traditionnel, les prodiges (p. 113). Je ne puis pas dire que toutes ces questions sont traitées avec toute la profondeur et l'ampleur possibles. Je pense qu'en ce qui concerne l'incubation et les songes, le P. Misson eût pu tirer parti du livre de DEUBNER, *De incubatione capita quatuor* et de *Roscher Ephialtes*. Mais il convient de noter que l'auteur touche ici à des sujets très délicats, dont la difficulté naturelle est encore accrue, pour chacun d'eux, par celle d'une littérature luxuriante. D'ailleurs les recherches de l'auteur ne manquent jamais de critique, ni son analyse de pénétration. A part la croyance aux songes, qui semble avoir été plus complète, les idées du rhéteur sur tous ces objets dénotent toujours un éclectisme en somme fort superficiel.

Le P. Misson passe ensuite au culte, c'est-à-dire aux rapports que l'homme s'efforce d'établir entre lui et la divinité. Parmi ceux-ci, la prière est traitée avec ampleur (p. 116-140) ; en particulier l'analyse du texte des prières de Libanios (p. 135 sq.) est fort bien faite. Toutefois je crois que l'utilisation des deux ouvrages de PRADEL et de APPEL, *Relig. Versuche und Vorarbeiten* n'eût pas été superflue. Je signale à l'attention de l'érudit et fin observateur qu'est le P. Misson, pour de prochaines études, les idées de Libanios — si toutefois il en a eues et les a exprimées — sur le sacerdoce, l'efficacité du sacrifice et de l'offrande ; les influences orientales qu'il peut avoir subies.

Le chapitre sur les fêtes est tout à l'honneur du vieil Hellène. On voit qu'il avait conservé sur le caractère religieux de celles-ci les idées dignes de la grande littérature, et qu'il a apporté un souci très louable de les moraliser. L'auteur traite ensuite des mystères. Noter à la (p. 150), qu'il y avait des mystères de Kora à Argos (cf. NELISSON, *Griechische Feste von religiöser Bedeutung*, p. 361).

La conclusion reprend la question du début et y répond, sans la dépasser. La religion de Libanios est le fruit de son éducation familiale et littéraire, elle ne subit l'influence de la philosophie contemporaine que dans la mesure où cette science pouvait atteindre un rhéteur. Ce fut chez lui affaire de culture générale. Ni son esprit, ni sa formation ne le portaient vers la spéculation, ni même, semble-t-il, vers la considération attentive des idées. A cette faiblesse s'ajouta l'entêtement dans une admiration enthousiaste de l'antique civilisation hellénique, qui formait à ses yeux un bloc indivisible. En somme, Libanios fut un esprit brillant mais superficiel. Il faut insister sur ce caractère superficiel et vide de sa croyance, pour comprendre qu'elle ait pu être sincère. Cette foi pleine d'incohérences et de contradictions n'a jamais été l'objet d'un sérieux examen de la part du sophiste, dirait-on. Formé par une éducation exclusivement littéraire, le rhéteur se laissait aller en artiste aux impressions du moment, aux entraînements du sujet qui l'occupait, sans se soucier de mettre ses idées du moment en harmonie avec celles qu'il avait exprimées ailleurs. Au demeurant le croyait-il nécessaire ? Le rhéteur d'Antioche avait-il sur la sincérité

Digitized by Google

et la véracité de l'orateur les idées des modernes ? C'est encore un beau sujet d'études, tout à fait digne du talent du P. Misson, et qui, avec ceux que je me suis permis de lui signaler au cours de ce compte rendu, compléterait le beau livre qu'il a composé, et qu'il a pieusement dédié à sa mère.

E. REMY.

PAUL VAN CAUWENBERGH. *Étude sur les moines d'Égypte depuis le concile de Chalcédoine (451) jusqu'à l'invasion arabe (640)* (Universitas catholica Lovaniensis. Dissertationes ad gradum doctoris in facultate theologica consequendum conscriptae, 2e série, t. VII). Paris, P. Geuthner ; Louvain, P. Desbarax, 1914. In-8, x-199 p. (1)

En 1898, M. P. Ladeuze présentait à la faculté de théologie de Louvain, pour l'obtention du grade de docteur, une « *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IVe siècle et la première moitié du Ve* ». Elle s'arrêtait à la mort de Schenoudi, le dernier des disciples de Pakhôme qui ait eu quelque célébrité. Comme l'auteur le démontre, cette mort survint peu de temps après le concile de Chalcédoine, le 1er juillet 452.

A partir de cette époque, l'histoire du monachisme égyptien était encore à faire. Cette lacune vient d'être comblée, sinon entièrement, tout au moins dans une assez large mesure, par M. P. Van Cauwenbergh, dans une thèse présentée à la même faculté de Louvain et dont nous venons de donner le titre plus haut.

En insinuant que la lacune n'a pas été comblée entièrement, nous ne faisons qu'interpréter la pensée de l'auteur lui-même, telle qu'il l'expose dans sa préface : « Les documents concernant ces derniers

(1) Ce compte rendu fut écrit en 1914, peu de temps après la publication de l'étude du Dr P. Van Cauwenbergh, au moment où l'Allemagne déclarait la guerre à la Belgique.

Obligé d'abandonner d'abord la maison paternelle, détruite pendant le bombardement de Lierre, puis la ville d'Anvers, prise sous le feu de l'ennemi, le jeune orientaliste contracta, au cours de sa fuite précipitée, le germe d'une maladie qui devait l'emporter l'année suivante. Il mourut à Louvain le 21 octobre 1915. Ce que les études orientales ont perdu par la mort prématurée du Dr P. Van Cauwenbergh ressort des notices biographiques et bibliographiques que divers critiques lui ont consacrées, notamment, W. E. Crum, *Muséon*, III, sér. I, p. 123 ; J. Guidi, *Rivista degli Studi Orientali*, VIII, p. 25 ; G. Gaselee, *Journal of Egyptian Archaeology*, II, part I, 31. Le Dr Gaselee termine sa notice par cette appréciation significative : « Van C. has worked much at Ms. sources, Coptic and Arabic, and no future ecclesiastical historian of Egypt will be able to neglect the very copious material now made accessible in the course of this admirable survey ».

Digitized by Google

(les moines d'Égypte post-chalcédoniens) ne sont pas, malgré tout, fort nombreux ; les lacunes sont grandes et déconcertantes. Néanmoins, ajoute-t-il, de l'ensemble des documents dont nous disposons aujourd'hui se dégage, au premier abord, l'impression que dès maintenant il n'est pas téméraire d'essayer une étude sur ce sujet », *o. c.*, p. VIII.

L'essai n'était pas téméraire, mais la tâche était ardue. Les matériaux à réunir étaient de nature fort variée et d'un accès difficile. C'étaient des biographies de moines coptes, publiées pour la plupart dans des conditions telles qu'on ne pouvait les utiliser sans contrôle, *ibidem*, p. VII ; des manuscrits entièrement ou partiellement inédits, comme les fragments sahidiques des œuvres de Bésa, dont les feuillets sont éparpillés dans les bibliothèques de Naples, de Paris, de Londres, de Manchester et d'Oxford (1) ; des monographies de tout genre dispersées dans une multitude de recueils et de périodiques, comme en témoigne la longue liste de sources imprimées qui termine le volume de M. V. C., *o. c*, p. 181-185. L'auteur ne s'est épargné aucune peine pour entrer en possession de ces matériaux, en faire le triage et les adapter à une œuvre d'ensemble ; de précieuses communications de M. Hyvernat touchant les textes de la collection Morgan lui ont permis de suppléer très heureusement à l'insuffisance des documents, souvent trop fragmentaires, connus jusqu'à ce jour.

La première partie de l'étude de M. V. C. traite des sources. C'est une œuvre d'érudition et de critique qui sera accueillie avec reconnaissance par tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'Égypte chrétienne. Ils y trouveront, outre une documentation abondante, une série de questions littéraires, parfois très complexes, traitées d'après une méthode sûre et dans un style clair, sobre et précis. Nous signalons en particulier les paragraphes consacrés à la correspondance, encore peu connue, de Bésa, successeur de Schenoudi, et aux diverses recensions des *Gestes* de Daniel de Scété, des *Vies* de Pisentios de Keft et de Samuel de Kalamon. La description des documents et l'examen de leurs relations de dépendance est suivie d'une appréciation nettement formulée et soigneusement motivée sur la valeur de leurs témoignages.

Dans un appendice général, M. V. C. met en relief le parti que l'historien peut tirer des biographies, malgré la présence du « merveilleux » dans les récits.

En ce qui concerne les *Gestes* de Daniel, l'auteur établit, par un minutieux examen des textes, que tous les récits ne visent pas nécessairement le même personnage, mais que tout au moins deux d'entre eux, ceux d'Anastasie et d'Eulogius, appartiennent au Daniel du VIe siècle ; il fait ses réserves pour les autres narrations.

Depuis la récente publication de M. Budge, *Coptic Apocrypha, in the*

(1) Le texte complet de ces fragments sera publié dans le *Corpus scriptorum christianorum orientalium*.

Digitized by Google

dialect of Upper Egypt (Londres, 1913), on possède deux recensions coptes de la *Vie* de Pisentios de Keft : l'une, la recension sahidique qui figure dans le recueil mentionné ci-dessus, a pour auteur un certain Jean, qualifié de πρεσβυτερος, et porte la date de l'an 723 des martyrs (a. D. 1007); l'autre, la recension bohaïrique, du Cod. Vatic. LXVI, fol. 121°-155°, contient « des éloges qu'a prononcés apa Moïse, évêque de Keft, au sujet du saint apa Pisentios, évêque de cette même ville... en accord avec Jean, son disciple » ; elle est datée de l'an 631 de l'ère des Martyrs (a. D. 918). Les deux biographies, tout en ayant des parties communes, ne sont pas identiques. De l'étude comparée des textes, mise en rapport avec la correspondance de Pisentios, M. V. C. tire les conclusions suivantes : « Moïse et Jean ont pu travailler ensemble ; néanmoins le fait que Jean écrit lui-même une vie de son maître, nous autorise à admettre que Moïse s'est borné à utiliser la composition écrite de Jean. La comparaison des deux biographies nous donne la mesure de cette dépendance et, par conséquent, celle de l'originalité de l'œuvre de Moïse », *o. c.*, p. 32. Toutefois, « Jean n'a pas été l'unique source de Moïse », *ibid.*, p. 34 ; enfin, « il est des différences dont la responsabilité incombe, semble t-il, au traducteur bohaïrique de l'œuvre de Moïse, qui écrivit certainement son éloge en sahidique, eu égard à la situation de Keft », *ibid.*, p. 35.

De la *Vie* de Samuel de Kalamon, on possède actuellement une version éthiopienne, un fragment bohaïrique, des fragments sahidiques et le texte sahidique complet du fonds P. Morgan. M. V. C. établit qu'il y a évidemment dépendance du texte éthiopien vis-à-vis du texte copte ; « celui-ci représente une leçon plus satisfaisante qui est celle de l'original... Le fragment bohaïrique, plus développé que le texte éthiopien, est dans l'ensemble plus bref que le texte sahidique. Bien que nous n'ayons pas de base suffisamment étendue pour apprécier la valeur relative des deux textes coptes, le texte sahidique nous semble mériter la préférence » *ibid.*, p. 45, 46. S'autorisant des données complètes de la nouvelle *Vie* sahidique, M. V. C. s'oppose aux conclusions de M. Pereira, d'après lesquelles la longue recension copte ne serait que le développement d'un original plus concis, qui aurait servi de base à la traduction éthiopienne ; il écarte également, comme peu vraisemblable, l'hypothèse de M. Pereira sur l'intervention d'un interprète copte arabe, et considère comme plus probable l'existence d'une *Vie* arabe de Samuel, qui aurait servi de base à la traduction éthiopienne, *o. c.*, p. 41-43.

Dans la seconde partie de sa dissertation, M. V. C. met en œuvre les matériaux accumulés dans la première. Elle laisse dans l'esprit du lecteur une impression à la fois très nette et très vive : on vit en quelque sorte de la vie des communautés dont elle décrit l'histoire et les institutions ; on suit l'auteur avec un intérêt sympathique dans ses visites aux divers groupes monastiques, depuis l'Ennaton des environs

Digitized by Google

d'Alexandrie, jusqu'aux monastères de la Haute Egypte, en passant par les groupes florissants de Scété et du Fayoûm.

C'est, en effet, l'ordre géographique que M. V. C. a suivi dans son exposé historique « pour le motif que les renseignements recueillis se rapportent assez souvent aux monastères plutôt qu'aux moines » ; « en outre, l'absence de chronologie exacte et l'identité des caractères de la vie monastique dans une même région exigeaient cette classification », *ibidem*, p. 63.

Une étude attentive et judicieuse des sources inédites a permis à l'auteur de donner des solutions satisfaisantes, voire même définitives à diverses questions géographiques, chronologiques, historiques, au sujet desquelles on était encore réduit aux conjectures.

La *Vie* de Samuel de Kalamon, en particulier, lui a fourni des données précieuses, dont aucun détail n'a été négligé. Elle l'a mis à même de fixer la chronologie relative et absolue de Samuel, et d'établir l'identité du persécuteur alexandrin, appelée Καυκιος et Καυκιανος dans le manuscrit sahidique, avec le Mukaukas des écrivains arabes, et le patriarche Cyrus ; celui-ci était en même temps vice-roi d'Égypte sous Héraclius. L'exposé de cette question jette un jour nouveau sur le rôle joué par ce personnage dans la controverse des monophysites, *o. c.*, p. 91-108.

Le travail de M. V. C. contient d'ailleurs de nombreux aperçus originaux sur la part importante prise par les moines coptes dans les luttes religieuses de cette époque.

L'organisation intérieure des communautés ressort avec clarté de l'analyse des documents récemment mis au jour ou peu connus jusqu'ici, comme la *Vie* sahidique de Samuel, la correspondance de Bésa, successeur de Schenoudi, et de Pisentios, évêque de Keft ; elle se dégage aussi de l'étude des sources monumentales ; celles-ci ont servi, en outre, à fixer certains points de chronologie et de topographie.

En parlant de la première partie de l'étude de M. V. C., nous avons déclaré que ses appréciations sur la dépendance et la valeur respective des sources étaient toujours nettement formulées et soigneusement motivées ; nous aurions pu ajouter qu'en général elles s'imposent au lecteur soit avec certitude soit avec un grand degré de probabilité. Tout au plus pourrait-on faire quelques réserves pour l'une ou l'autre question d'ordre secondaire. Ainsi, au cours de l'examen critique des *Vies* de Samuel de Kalamon, M. V. C. écrit ce qui suit : « Il convient de noter que, pour un détail, celui-ci (le texte éthiopien) dépend de la leçon bohaïrique, laquelle s'écarte en cet endroit de la leçon sahidique. Alors que celle-ci porte (fol. 58) : « Celui qui a été martyr plusieurs fois sans perdre sa tête », le fragment bohaïrique dit (fol. b) : « Celui qui a été martyr... sans verser son sang... celui qui a reçu la couronne sans perdre sa tête. » C'est précisément la leçon de la version éthiopienne. La leçon sahidique est sans doute la meilleure : Samuel versa, en effet, plusieurs fois son sang. C'est ce que le traducteur éthiopien a

Digitized by Google

compris ; aussi, a-t-il éprouvé le besoin d'ajouter : « sans verser *tout* son sang. Même, sous cette dernière forme, qui a pu être celle du texte suivi par le traducteur éthiopien (eu égard à l'état fragmentaire du feuillet bohaïrique (1)), il faut lui préférer la leçon sahidique, comme plus naturelle », *o. c.*, p. 45, 46.

Cette explication est plausible ; elle appelle cependant quelques remarques. Il ne nous est pas évident que la leçon sahidique est la plus naturelle. Le biographe insiste sur le fait que Samuel a reçu la récompense des martyrs, sans avoir subi le dernier supplice ; la locution « celui qui a été martyr plusieurs fois sans perdre sa tête », est-elle très heureuse pour traduire cette pensée ? Bien des confesseurs de la foi ont été martyrisés sans « perdre leur tête ». D'autre part, la leçon bohaïrique « sans verser son sang » ne doit pas nécessairement être prise au pied de la lettre. L'expression « verser son sang » est souvent synonyme de « donner sa vie » ; elle pouvait donc s'appliquer à Samuel qui fut fouetté jusqu'au sang sans y laisser sa vie. Dans le second membre de phrase du texte bohaïrique, l'idée principale est exprimée par une nouvelle antithèse : « celui qui a reçu la couronne sans perdre la tête » ; à notre avis, la mention « sans perdre la tête » se présente ici bien plus naturellement que dans le texte sahidique, tel qu'il nous est conservé.

Nous ne prétendons cependant pas donner tort à M. V. C., quand il déclare d'une manière générale, que la *Vie* sahidique de Samuel doit être préférée à la *Vie* bohaïrique ou à la version éthiopienne et c'est à dessein que nous parlons ici du texte sahidique *tel qu'il nous est conservé*. Nous soupçonnons, en effet, qu'en cet endroit, le sahidique était primitivement identique au bohaïrique, mais que, des deux membres de phrase commençant par le particule *sans*, le premier aura été omis par une inadvertance du copiste.

D'aucuns regretteront, peut-être, que M. V. C. n'ait pas donné de plus amples développements aux belles pages de sa conclusion ; il y met vigoureusement en relief les positions dogmatiques, les institutions, les usages, l'influence, le développement et les vicissitudes du monachisme égyptien de 451 à 640. Nous préférons expliquer la réserve de l'auteur par la sage circonspection dont il fait preuve dans toute la suite de son étude et par le souci d'éliminer de sa synthèse toute généralisation prématurée ; cette précaution lui était d'autant plus imposée qu'il opérait sur un domaine encore incomplètement exploré et qui nous livre chaque année des documents nouveaux.

C'est pour ce motif que, dans sa synthèse, il ne consacre qu'une quinzaine de lignes aux travaux, offices et jeûnes dans les monastères et préfère renvoyer, pour les détails, aux paragraphes où ces matières ont été traitées plus au long.

(1) Le mot *snof*, sang, du texte bohaïrique est en effet suivi d'une lacune où, peut-être, on lisait le mot *téref*, *tout* (Ad. H.).

Digitized by Google

La publication de la *Vie* sahidique de Samuel de Kalamon et des lettres inédites de Bésa, dont M. V. C. avait déjà commencé la préparation, permettra, d'ailleurs, de nous renseigner avec plus de précision sur les institutions et les événements auxquels furent mêlés deux des principaux représentants du cénobitisme égyptien à cette époque (1).

Sortie des presses de l'Imprimerie nationale de Paris, la publication de M. V. C. forme un élégant volume de 200 pages d'un texte serré.

Le lecteur trouvera à la fin du volume : quelques textes coptes inédits que leur étendue ne permettait pas d'insérer commodément dans les notes ; quatre belles reproductions phototypiques des manuscrits de Naples ; la nomenclature des sources, des catalogues et des auteurs cités ; enfin, la liste « des moines et des monastères dont l'existence, entre 451 et 640 a été mentionnée dans cette étude ».

Mgr HEBBELYNCK.

J. GRÖLL. *Die Elemente des kirchlichen Freiungsrechtes, mit besonderer Berücksichtigung der österreichischen Entwicklung dargestellt.* (Kirchenrechtliche Abhandlungen, éd. U. Stutz. Fasc. 75 et 76.) Stuttgart, Enke, 1911. In-8, XXXII-335 p. M. 12,80.

Cette monographie retrace l'histoire des éléments ou facteurs du droit d'asile ecclésiastique, spécialement en Autriche.

L'auteur n'avait pas la tâche aisée. L'extrême abondance des sources et des travaux ; l'imprécision de la terminologie ; les enchevêtrements du droit civil et canonique ; les analogies des éléments qui présidèrent à l'origine et au développement de l'asile chrétien ; la durée même de cette institution, dont l'histoire traverse les périodes les plus diverses, tout cela faisait du sujet traité une matière aussi vaste que complexe.

On doit savoir gré à M. Gröll d'avoir entrepris une tâche aussi ardue. Pour la mener à bonne fin, l'éminent historien et juriste n'a négligé aucun moyen d'information, faisant montre d'une érudition étendue, qui pèche plutôt par excès que par défaut. Si l'exposé n'a pas toujours toute la clarté désirable, la cause en est au sujet lui-même et à la méthode qu'imposait à l'auteur le but à atteindre : poursuivre à travers les âges les facteurs du droit d'asile. On aurait pu désirer toutefois quelques jalons de plus le long de la route à suivre et des aperçus synthétiques plus nombreux et plus développés.

Le livre débute par deux chapitres d'introduction. Le premier traite de la mission dévolue à l'Église de prendre soin des malheureux. De cette *cura miserabilium personarum*, pauvres, débiteurs, captifs et criminels, sont nées des institutions multiples, parmi lesquelles l'asile chrétien tient une place importante. Le second chapitre établit la

(1) Cette publication aura lieu par les soins de M. T. Lefort.

Digitized by Google

terminologie du sujet. Nombreuses étaient autrefois les franchises qui accordaient à diverses catégories de malheureux aide et assistance en cas de danger ou de besoin. Elles se divisaient en franchises locales, personnelles ou temporelles, selon qu'elles étaient octroyées eu égard à un lieu, une personne ou un temps. L'asile chrétien était cette franchise qui assurait une protection spéciale aux criminels réfugiés dans les églises et autres lieux sacrés : aucune violence ne pouvait s'y exercer contre eux, et l'intercession de l'Église leur valait l'assurance d'échapper à la mort et à la mutilation. La doctrine des canonistes a toujours considéré l'asile chrétien comme une branche de l'immunité locale. Il existe dans l'histoire cependant des exemples assez fréquents d'asile personnel. Des relations de dépendance réciproque existaient entre les concessions de paix (trêves de Dieu, paix du roi, paix locale) et le droit d'asile. La paix, privilège d'un lieu ou d'une personne, était à la base du droit d'asile ; et le droit d'asile étendait le bénéfice de la paix aux infortunés qui y avaient recours.

L'institution juridique de l'asile chrétien, tel que celui-ci se manifeste dans le passé, est le résultat de différents facteurs religieux et sociaux. M. Gröll consacre les quatre chapitres suivants de son livre à retracer l'histoire des principaux d'entre eux.

1° *Le respect dû aux lieux consacrés au culte* et la protection spéciale dont ceux-ci jouirent de ce chef, sont les fondements du droit d'asile. Cette paix privilégiée s'étendait aux églises et à leurs environs immédiats, ainsi qu'aux personnes et aux choses qui s'y trouvaient. Elle défendait toute atteinte à la sainteté du lieu et par conséquent toute violence exercée contre ceux qu'un danger pressant poussait à y chercher refuge. Les canons des conciles, le droit chrétien de Rome et de Byzance, la teneur des trêves de Dieu et des paix, les collections canoniques et les textes législatifs postérieurs, jusqu'au XIXe siècle, établissent que la protection reconnue aux églises pour des motifs religieux est à la base de l'asile chrétien. Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer qu'à l'époque moderne on tira argument de l'immunité locale elle-même, pour faire brèche au droit ecclésiastique d'asile. Pour assurer la dignité du lieu, l'accès de l'église se fit plus difficile ; au nom du respect dû aux temples, l'Etat excepta du bénéfice de l'asile les crimes graves, comme aussi il fit valoir que la *lenitas perfecta* des clercs, dont il sera question plus loin, n'était pas un obstacle à la poursuite des délits plus légers. Bientôt il ne resta plus de la paix et franchise locale des églises que la *reverentia loci*, sauvegarde de toute atteinte injurieuse, dans les limites où l'État la juge compatible avec la sécurité publique et l'administration de la justice criminelle.

2° Le second élément qui contribua à instituer et à développer l'asile chrétien, est la *lenitas perfecta*, l'obligation de mansuétude parfaite, à laquelle sont astreints les clercs en raison de leur état, et qui trouve sa sanction dans *l'irregularitas ex defectu perfectae lenitatis*. Le rôle de ce facteur fut considérable. Non seulement la *lenitas perfecta*

Digitized by Google

défendait au clergé de livrer les fugitifs aux mains de la justice, pour ne pas coopérer à une sentence capitale ou à l'application de pénalités sanglantes ; mais encore elle lui faisait l'obligation positive d'intercéder pour les criminels réfugiés dans les temples aux fins de leur épargner la peine de mort ou de mutilation. Cette préoccupation d'observer la mansuétude évangélique et d'éviter l'irrégularité en question donna naissance à l'institution des retours au lieu d'asile (Asylreverse), en cas de crimes non exceptés de ce privilège. L'autorité ecclésiastique, avant de livrer les criminels à leurs juges, avait le droit d'exiger de ceux-ci une déclaration écrite et même jurée qu'on respecterait leur vie et leurs membres et qu'on les renverrait au lieu d'asile, au cas où ils étaient reconnus coupables d'un crime capital. Même après l'abolition des *reversales* par la patente de Marie-Thérèse, en date du 15 septembre 1775, l'*irregularitas ex defectu lenitatis* eut pour effet d'interdire au clergé une participation quelconque à tout procès criminel. Ce refus des ministres du culte de dénoncer les coupables, de témoigner contre eux, de produire à leur charge des moyens de preuve provoqua une opposition violente de la part de l'État, qui finit par l'emporter. Il est impossible de donner une idée suffisamment exacte de la richesse des matériaux accumulés dans ce chapitre par l'érudition de M. Gröll. Les historiens et les juristes y trouveront une histoire très fouillée de l'*irregularitas ex defectu lenitatis* et des aperçus nouveaux sur l'évolution du droit pénal. Ici comme ailleurs le droit autrichien est spécialement pris en considération.

3° *L'intercession de l'Église* est un troisième facteur du droit d'asile. La mission de paix et de charité confiée à l'Église et la *lenitas perfecta* imposée au clergé, faisaient aux ministres du culte un devoir d'intercéder pour les malheureux et les persécutés. Ce *pium officium intercedendi* devenait urgent lorsqu'un individu était menacé de la peine capitale. Cette intervention miséricordieuse de l'Église apparaît depuis l'antiquité chrétienne. Dès le haut moyen âge, elle devint une véritable institution juridique, qui s'exerce à l'égard de tous, chrétiens, juifs ou païens, et protège les individus contre les excès d'une procédure souvent arbitraire et cruelle. Elle a pour but, avant tout, la conversion des coupables et non l'impunité des crimes, puisque des pénitences ecclésiastiques sévères, que l'autorité substituait aux pénalités sanglantes, sauvegardaient les droits lésés des individus et de la société. Plus tard cet office d'intercession fit partie intégrante du droit d'asile et étendit le bénéfice de cette institution en faveur de ceux qui avaient quitté le lieu de refuge. La législation du moyen âge statua qu'à cette intercession correspondait l'obligation du magistrat d'y donner suite et enfin, que son efficacité se produisait de plein droit comme conséquence du droit d'asile. A l'époque moderne, l'intercession de l'Église, considérée comme institution indépendante, conserva son importance ; elle l'accrut même, lorsque l'asile chrétien fut battu en brèche par les empiètements de l'État.

Digitized by Google

4° Le dernier facteur qui influença considérablement le développement des franchises ecclésiastiques furent *les concessions d'immunités et de protection apostolique et royale.*

La protection royale et pontificale valait comme *libertas regis, libertas romana*. Elle assurait aux personnes et aux lieux ecclésiastiques une paix privilégiée, plus efficace que la paix générale dont elles jouissaient, et qui donnait plus de sécurité et d'extension à l'asile chrétien. Ses effets, combinés avec ceux de l'immunité, étendirent les prérogatives de l'asile à des *res ecclesiasticae* qui, n'étant pas des *res sacrae*, n'en auraient pas bénéficié par elles mêmes. L'immunité domaniale eut, depuis la période carolingienne et pendant tout le moyen âge, une influence primordiale au point de vue des franchises des établissements ecclésiastiques, puisqu'elle emportait fréquemment l'exemption de toute juridiction séculière et conséquemment la confirmation du droit d'asile. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans les développements de ce sujet, notamment quand il expose la portée juridique de l'immunité étroite ou interne, qui n'affectait l'établissement que dans des limites déterminées par les *septa monasterii* ou la loi ecclésiastique. Faisons remarquer également l'importance de ce chapitre au point de vue de l'exemption médiévale.

M. Gröll termine sa monographie en exposant les opinions relatives à l'origine de l'asile chrétien et à la nature des prescriptions qui le régissent.

L'asile chrétien n'est pas à son avis une institution reprise au paganisme, à l'asile gréco romain ou germanique (Translationstheorie) ; il n'est pas non plus une concession gratuite de l'État (Privilegientheorie). Il est, et son histoire en fait foi, d'origine ecclésiastique, issu de la combinaison des divers facteurs dont nous avons parlé plus haut, établi d'abord par la coutume, réglementé plus tard par les lois. Le respect dû aux lieux consacrés et y défendant tout sacrilège est un élément de droit divin, auquel l'Église ne peut renoncer, tandis que la protection positive octroyée aux criminels est seulement un élément de droit humain, élément qui subit au cours des âges des modifications concédées par la société religieuse, eu égard aux contingences des temps et des lieux.

L'histoire du droit d'asile rend hommage à la mission civilisatrice de l'Eglise. Émanation de la charité et de la douceur évangéliques, cette institution a réussi à développer des idées de miséricorde et d'humanité à une époque où trop souvent la vengeance était le fond du droit et la férocité son expression habituelle ; et même, lorsque sous les coups des États absolutistes, cette institution eut disparu des législations modernes, son esprit a passé dans les codes criminels, en y tempérant les rigueurs de la justice par les adoucissements de la clémence.

A. De Meester.

Digitized by Google

H. Lévy-Bruhl. *Les élections abbatiales en France*. T. I. *Époque franque*. Paris, A. Rousseau, 1913. In-8, 201 p. F. 6.

Cette question est neuve et elle tire une importance considérable non seulement du grand nombre de monastères fondés pendant la période franque, mais encore du fait que le choix des abbés, d'intérêt purement religieux et privé sous les Mérovingiens, devient d'intérêt public sous les Carolingiens. La rareté et surtout le défaut de précision des sources rendait délicate la tâche de l'auteur, mais il a su très habilement grouper ses matériaux selon un plan simple et clair. Après avoir, dans l'introduction, exposé la législation sur la matière, il a montré comment se faisaient les élections abbatiales à l'époque mérovingienne, puis à l'époque carolingienne ; enfin il a rassemblé, sous forme de conclusion, les résultats de son étude.

Le mode d'élection de l'abbé est étroitement lié à la situation juridique de l'abbaye. Si celle-ci est appropriée, c'est le propriétaire, qu'il soit grand personnage, évêque ou roi, qui désigne l'abbé. Si elle est indépendante, ou si le propriétaire a renoncé à sa prérogative, l'abbé est élu par les moines, conformément au principe contenu implicitement dans la règle bénédictine, et sous la réserve ordinaire de l'approbation par l'autorité compétente. Tels sont les points que l'auteur envisage successivement dans chaque partie de son ouvrage.

Pendant la période mérovingienne, la désignation de l'abbé appartient généralement au fondateur du monastère et à ses descendants. Cependant, lorsqu'au VIe siècle la qualité de prêtre fut requise pour être abbé, les évêques profitèrent de cette circonstance pour étendre leur droit d'élection ou seulement d'installation sur les abbayes de leurs diocèses. Quant aux rois, ils se cantonnent dans le droit que leur confèrent tantôt la propriété, tantôt la protection (*tuitio*) des établissements monastiques. Bref, le choix de l'abbé est une affaire privée dans laquelle on se préoccupe avant tout de l'intérêt spirituel et temporel des monastères, dont le chef « est un ascète ».

A l'époque carolingienne, l'ingérence de la royauté prévaut pour plusieurs raisons : les rois fondent de nombreux couvents ; beaucoup de propriétaires leur font tradition des monastères qu'ils possèdent ; l'abbé est considéré comme le maître d'un domaine riche en ressources et en hommes, depuis que le privilège de l'immunité a absorbé la protection simple (*tuitio*), et a fait du chef de la communauté une sorte de « fonctionnaire » revêtu fréquemment de missions politiques (*missus*). Dès lors sa dignité est ardemment convoitée et distribuée comme une faveur à des chanoines et même à des laïques, étrangers portés à dilapider le domaine. Aussi, par mesure de préservation, divise-t-on celui-ci en deux parts : la mense abbatiale et la mense conventuelle.

Durant cette période et sauf de rares exceptions, c'est le roi qui nomme l'abbé ou qui ratifie son élection, si celle-ci a été abandonnée aux moines. Cette sujétion vis-à-vis des pouvoirs publics aurait pu

Digitized by Google

entraîner des conséquences désastreuses pour le monachisme : à la fin du IXe siècle, en effet, les rois étaient trop faibles pour protéger les abbayes contre l'ambition des seigneurs féodaux. Elles furent heureusement sauvées par la papauté qui les prit directement sous sa garde, leur permettant par là de conserver leur originalité et leur force, et créant à son profit un point d'appui puissant pour soutenir son action politique et civilisatrice dans les temps à venir. La fondation de Cluny, propriété du pape, à la fin du IXe siècle, marque le point de départ d'une ère nouvelle dans l'histoire du monachisme.

Là s'arrête le tome I, qui traite largement la question en elle-même et dans ses rapports avec l'histoire générale, et nous attendons le suivant avec impatience. L'auteur s'est tiré avec honneur de sa tâche rendue ingrate par la nature même des sources, dont la liste est publiée en appendice avec celle des travaux d'érudition. Sa documentation est complète, et il l'utilise en historien averti et prudent, qui consent à suspendre parfois son jugement lorsque les textes ne sont pas suffisamment explicites. Aussi lit-on avec plaisir son exposé clair et élégant, et souscrit-on aux conclusions de son étude savante qui met en lumière un point très intéressant et très important de l'histoire du haut moyen âge.

C. LECLÈRE.

B. BÆDORF. *Untersuchungen ueber Heiligenleben der westlichen Normandie (der Diœcezen Avranches, Coutances, Bayeux und Séez).* (Diss.) Bonn, C. Georgi, 1913. In-8, 148 p.

Cette dissertation doctorale, présentée à la Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität de Bonn, est l'œuvre d'un élève du professeur W. Levison. L'on s'aperçoit d'ailleurs que M. Bædorf a été à bonne école, car son travail est érudit et fait preuve d'une critique pénétrante et avisée. Les saints dont l'auteur étudie les *Vitae* se nomment Paterne, Sanator, Sévère, Autbert, pour le diocèse d'Avranches ; Marculf, Lauto, Helerius ou Hélier, Floscellus, pour le diocèse de Coutances ; Ragnobert, Reverentius, Exupère, Loup, Vigor, Manveus, Contestus, pour le diocèse de Bayeux ; Ébrulf ou Ébroul, Chrodogang, Opportune, Aunobert, Ébremond, Serenicus, pour le diocèse de Séez. La plupart appartiennent à l'époque mérovingienne, quelques-unes à l'époque antérieure.

La méthode suivie par M. Bædorf est simple et logique. L'auteur étudie à part chaque diocèse et, en ordre subordonné, examine les *Vitae* de chaque saint, non seulement la plus ancienne, mais aussi les remaniements postérieurs de la première biographie. Pour chaque saint, il cite d'abord la ou les *Vitae* à étudier, avec le numéro qu'elles portent dans la *Bibliotheca hagiographica latina*, l'incipit du prologue

Digitized by Google

et celui de la *Vita*, les manuscrits qui nous ont conservé le texte, les éditions. Là où c'est possible, il nous donne d'abord le résumé de la vie du saint, tel qu'il ressort de documents sûrs et indépendants des productions hagiographiques. Il analyse ensuite le contenu de la *Vita*, en critique les données et tâche d'en établir la valeur. Il termine par des recherches sur l'époque et l'endroit de composition et la personnalité de l'auteur.

Pour l'étude de la plupart des *Vitae*, M. Bædorf a eu des prédécesseurs, entre autres M. Lair et Mgr Duchesne ; mais jamais l'auteur ne se contente d'enregistrer leurs conclusions, toujours il refait le travail de critique et contredit, rectifie ou confirme par des arguments nouveaux leur opinion ou leurs conclusions. Il en résulte que son travail est presque toujours neuf et original. Ce qu'on trouve surtout chez lui, et c'est en quoi il a fait avancer la science, c'est la découverte de multiples plagiats et de copies à mettre à l'actif des hagiographes. Dans la littérature hagiographique de la Normandie occidentale nous trouvons donc, comme partout, des « cycles hagiographiques ». Du fait que M. Bædorf a retrouvé la trace de multiples emprunts d'une *Vita* à l'autre, il ne lui est guère difficile d'établir la date de composition de ces pièces avec une certitude qui nous manquait jusqu'ici. Toutefois, l'auteur se montre prudent et réservé dans ses jugements : il se résoud à ignorer ce que les éléments de critique dont il dispose ne peuvent lui apprendre : c'est là un des principaux mérites de son travail.

Nous ne pouvons exposer ici en détail l'argumentation de M. Bædorf pour chaque cas particulier, mais nous ne voulons pas tarder à déclarer que, même dans les détails, l'auteur nous semble avoir toujours trouvé la bonne solution. Peut-être ne sera-t-on pas toujours de son avis en certains points secondaires, par exemple, là où il croit découvrir une relation littéraire entre deux textes (voir p. 48-49 : *Vita Marculfi B* et *Vita Laudi* ; p. 68 : *Vita Fursei* et *Vita Ragnoberti)* alors que les ressemblances mentionnées ne paraissent pas assez décisives pour conclure à une interdépendance certaine, mais les conclusions importantes de son enquête resteront. Nous n'avons qu'un regret à exprimer, c'est que l'auteur n'ait pas résumé ses conclusions au sujet des cycles hagiographiques dans un tableau synoptique et intuitif.

La conclusion générale des recherches de M. Bædorf est à retenir. Le nombre des *Vitae* de saints de la Normandie occidentale qui soient anciennes ou qui méritent créance est excessivement petit. La grande majorité des *Vitae* ne date pas de l'époque mérovingienne, et encore moins de l'âge antérieur : ce sont des productions tardives, dont les plus anciennes remontent peut-être à l'époque carolingienne. On ne peut faire exception que pour la *Vita Paterni* de Venance Fortunat. Outre celui-ci, nous connaissons aussi comme auteurs Herard et Adalhelm ; toutes les autres biographies sont anonymes. Deux *vitae (vita Ragnoberti, vita Eorulfi A)* sont des falsifications, dont les auteurs se déclarent expressément contemporains du saint, alors qu'il ont écrit

Digitized by Google

bien des siècles après sa mort. La plupart des biographes n'ont en vue que l'édification des lecteurs. Il en est cependant qui se proposent un but particulier : faire remonter leur église aux temps apostoliques *(vita Ragnoberti, vita Eruperii)* ; fonder ou étayer des prétentions juridiques quant à la possession de biens *(vita Marculfi, vita Vigoris)* ; exciter la générosité des fidèles au profit de l'église *(Passio Floscelli)*. Pour la connaissance de l'époque mérovingienne, ces biographies, hormis la *Vita Paterni*, ne sont d'aucun secours : elles n'offrent d'intérêt qu'au point de vue littéraire et au point de vue de la culture de l'époque où elles ont été composées.

Ces conclusions n'étonneront point ceux qui sont au courant de la critique hagiographique : elle concordent avec ce que l'on sait de par ailleurs. Encore faut-il remercier M. Baelorf d'avoir démontré que la littérature hagiographique de la Normandie occidentale ne fait point exception au genre, tel que celui-ci a été caractérisé par les études de ces dernières années. Il faut aussi, en terminant, féliciter l'auteur de son judicieux et remarquable travail.

L. VAN DER ESSEN.

W. E. CRUM. *Theological texts from coptic papyri, with an appendix upon the arabic and coptic versions of the life of Pachomius.* (Anecdota Oxoniensia, série sémitique, t. XII.) Oxford, 1913. In-8, VIII-205 p. Sh. 25.

Le présent volume contient des fragments d'une trentaine de manuscrits coptes-sahidiques sur papyrus, provenant, s'il faut en croire le marchand de Louxor qui les vendit à Lord Amherst, des environs de Hou, à trente milles au sud de Denderah. L'âge de ces documents ne peut être déterminé avec précision ; M. Crum les date des environs du VIIe siècle. Nous avons ici des fragments de compositions importantes. A côté d'un fragment biblique (Ruth IV, 5-10) on y trouve représentés un lectionnaire, une légende relative à Enoch, une *Vie de la Vierge*, un récit de la mort de la Vierge, divers sermons dont un du patriarche Damien d'Alexandrie (578-605) et un autre de saint Grégoire de Nazianze, un dialogue et des anecdotes, des *Actes* apocryphes d'un apôtre, les *Martyres* de saint Marc, de Philothée d'Antioche, de Psate, d'apa Moui et divers autres non identifiés, des *Vies* de Pachôme, une anecdote d'Apollo et d'Ammonius, un récit relatif à Hôr, un autre relatif à apa Cyrus et un récit dont le personnage est un moine. Tous ces documents sont annotés avec le plus grand soin et leur contenu est rendu utilisable par une traduction anglaise et des index. Quelques fac-similés, qu'on voudrait voir remplacer par de bonnes photographies, terminent ce volume — à tous égards — précieux. Nous ne dirons rien de l'importance littéraire de cette belle publication ; on trouvera ailleurs (*Muséon*, 1913, t. XIV, fasc. 3-4) d'intéressantes considérations sur les fragments de la *Vie* de Pachôme publiés dans ce recueil et sur

Digitized by Google

leur valeur au point de vue de l'histoire de cette biographie. Au point de vue historique, plusieurs fragments méritent l'attention. Le n° 4 (p. 11 et suiv.) fait allusion aux Mélétiens; M. Crum cite d'autres manuscrits coptes touchant la même hérésie; un passage relatif à la croyance à l'Assomption de la Vierge (p. 11, note 4) est particulièrement curieux. Le sermon du patriarche Damien (n° 7, p. 21 et suiv.) fut prononcé, d'après le titre, dans la cathédrale d'Alexandrie, en présence de l'envoyé de l'empereur Maurice, Constantin Λάδρος et de l'eunuque Amantius, ainsi que de l'aristocratie égyptienne et du peuple de la ville. L'occasion fut un tremblement de terre qui se fit sentir probablement à Alexandrie. Ces détails confirment certaines données d'Évagrius, d'Agapius et de Jean de Nikiou touchant les événements de cette époque. Les homélies attribuées à saint Basile (n° 6, p. 18 et suiv.) et à saint Grégoire (n° 9, p. 36 et suiv.) sont inconnues par ailleurs; leur authenticité mériterait un examen approfondi. Les anecdotes qui figurent au n° 13 (p. 62 et suiv.) sont la reproduction de certains passages insérés par Jean de Maïouma dans ses Πληροφορίαι. On ne connaissait jusqu'ici que la version syriaque de ces récits. M. Crum tient pour certain que la recension copte dépend directement d'un texte grec et non de la recension syriaque. Un ostracon du VIe ou du VIIe s. et un antiphonaire, tous deux en copte, attribuent les *Plérophories* à Pierre l'Ibérien. M. Crum conclut de ce double témoignage que Jean de Maïouma fit usage d'une composition antérieure, due à Pierre lui-même. Le n° 14 (p. 64 et suiv.) paraît bien se rapporter aux *Actes* apocryphes de l'apôtre André. Le n° 26 (p. 162 et suiv.) raconte l'histoire d'Apollo et d'Ammonius de Thône. M. Crum, à ce propos, parle (p. 162, note 1) des divers moines ayant porté le nom d'Apollo; nous nous permettons de renvoyer à notre *Étude sur les moines d'Égypte* (Paris, 1914) où nous avons traité (p. 158 et suiv.) d'un moine pachômien de ce nom, distinct du célèbre Apollo de Baouit. L'analyse succincte que nous avons donnée de l'ouvrage de M. Crum nous dispense de relever l'importance de ces papyrus coptes au point de vue de l'histoire ancienne de l'Église. La réputation dont M. Crum jouit dans le monde des orientalistes, rend tout éloge de ses travaux superflu.

PAUL VAN CAUWENBERGH.

F. LL. GRIFFITH. *The Nubian texts of the christian period.* (Abhandlungen der königl. Preuss. Akademie der Wissenschaften. Phil. Hist. Classe. 1913, n° 8. Extrait). Berlin, Reimer, 1913. In-8, 134 p. (3 planches).

On savait depuis un siècle que les chrétiens de Nubie écrivirent dans leur idiome national aussi bien qu'en grec, copte et syriaque; mais les témoignages de ce fait ne remontaient pas au-delà du

Digitized by Google

dixième siècle. C'est à Carl Schmidt que nous devons la première découverte importante (1906) de textes chrétiens de Nubie. Schäfer parvint à en déchiffrer une grande partie, grâce aux passages bibliques qu'ils renferment. D'autres documents furent découverts et déchiffrés dans la suite et c'est l'ensemble de ces matériaux que M. Griffith vient de livrer à la publicité. L'auteur nous prévient que ses traductions et son vocabulaire n'ont rien de définitif; cette remarque se conçoit fort bien si l'on tient compte de la façon imparfaite dont nous connaissons l'idiome nubien. Sous le rapport philologique, la publication de M. Griffith est certes d'une grande valeur; elle n'est pas moins précieuse au point de vue de l'histoire du christianisme en Orient.

L'âge de ces textes (manuscrits et graffites) est différent; le plus ancien date du VIIIe siècle; le plus récent ne paraît pas antérieur au XIe. Un des principaux manuscrits est celui qu'a publié M. Budge (*Texts relating to Saint Ména of Egypt and Canons of Nicaea in a Nubian dialect.* Londres, 1909). M. Griffith en reprend la publication et y joint un essai de traduction. La première partie de ce manuscrit contient le récit d'un « miracle que le martyr du Christ, saint Ménas, a accompli ». A la fin du morceau figure une représentation de saint Ménas, à cheval et en costume de guerrier. M. Griffith pense que le texte dérive d'un original grec, sans avoir passé par un intermédiaire copte. L'auteur en voit une preuve dans le fait qu'on y trouve mentionnés les noms d'*Alexandrie* et de *Mareotis* et non leurs équivalents coptes *Rakoti* et *Panephaiat*. Le mot Ἕλλην dans le sens de *païen* serait inconnu en copte (p. 15). Pour ce dernier point, nous ferons remarquer que le mot se rencontre avec cette signification bien nette dans un manuscrit sahidique d'Oxford (Clar. Press b 4 frag. 22 fol. 18, col. a, l. 23-24). Nous nous rappelons l'avoir rencontré en d'autres endroits. Le texte nubien traduit par *Philoxenite* le nom du village appelé dans les miracles grecs Λοξονήτα. On y reconnaît aisément l'article copte *phi*. M. Griffith estime néanmoins probable que la forme nubienne n'a pas subi d'influence copte. Le problème de la dépendance littéraire de ces *miracula* ne sera résolu qu'après la publication de la *Vie* copte de saint Ménas contenue dans la collection Morgan. Les seize pages qui suivent ce récit dans le manuscrit, renferment des soi-disant *Canons de Nicée*. Il s'agit, en réalité, d'une homélie ou exhortation relative à des offrandes et à l'eucharistie. Le manuscrit suivant est un lectionnaire (fragmentaire) de Berlin (Or. q. 1019); il fut identifié par Schäfer en 1906 comme se rapportant au temps de Noël; le même auteur parvint à reconnaître toutes les citations bibliques dont le texte est émaillé. Celles-ci sont empruntées aux Épîtres et aux Évangiles; l'endroit des Épîtres n'est pas indiqué, mais l'Évangile est nommé et le chiffre d'Ammonius est donné pour le premier verset. Le ms. (Or. q. 1020) de Berlin nous transmet un fragment d'apocryphe, où nous voyons le Christ parler à ses disciples avant l'Ascension. Le discours du Sauveur a pour objet la croix; il

Digitized by Google

est suivi d'un hymne à la croix. Le document se termine par un colophon où il est question d'un certain *Jésus de Serra de l'Est.* Schäfer et Schmidt avaient déjà mis en rapport avec cet apocryphe un texte grec extrait d'un sermon du Pseudo Chrysostome. Les mêmes auteurs attirèrent aussi l'attention sur un morceau plus court faisant partie d'un sermon attribué à saint Ephrem de Syrie. La publication de M. Griffith contient encore le texte de documents moins importants sur cuir, parchemin et terre cuite ; elle communique en outre d'intéressants graffites provenant d'Assouan, Medik, Es Sabou, Amada, Aniba, Ibrim, Gebel Adda, Gemmai, Sai. La partie philologique de l'étude de M. Griffith (p. 68-129) constitue un essai de grammaire nubienne, basé sur les textes publiés. Le vocabulaire (p. 86 et suiv.) sera particulièrement apprécié par les philologues. L'ouvrage est orné de trois planches reproduisant deux manuscrits et deux graffites. L'hagiographie et l'histoire des anciennes littératures chrétiennes tireront profit des textes publiés par M. Griffith, la philologie y aura gagné une contribution de première importance.

PAUL VAN CAUWENBERGH.

Card. GASQUET. *A History of the Venerable English College, Rome.* Londres, Longmans, 1920. In-8, IX-291 p. Sh. 15.

Le « Vénérable » Collège Anglais de Rome est peut-être le plus intéressant des établissements fondés à l'étranger par les catholiques de Grande-Bretagne. Comme collège proprement dit, il remonte seulement au dernier quart du seizième siècle — 1578 —, mais il se rattache en qualité de successeur et d'héritier à d'autres institutions charitables, la première datant de l'année 725. Et c'est toute cette histoire, depuis le début du huitième siècle jusqu'à nos jours, que l'Eminentissime Cardinal Gasquet nous raconte en un livre savoureux, bien illustré, d'un charme parfois piquant, très souvent émouvant.

Les catholiques anglo-saxons furent toujours de grands voyageurs et d'intrépides pèlerins et, dès les premiers temps de leur conversion, on les vit affluer à Rome. Toutefois, le voyage accompli, non sans peine et sans danger, le séjour de Rome manquait de confort. Tandis que les autres pays y possédaient des hôtelleries ou hospices pour leurs nationaux, les Anglais se voyaient dans la nécessité de chercher un peu partout l'hospitalité, une hospitalité précaire et coûteuse.

Un de leurs rois, Ina (668-725), bâtit donc à leur intention en 725 une maison qui devint tout de suite célèbre sous le nom de *Schola Anglorum* et qui fut à la fois le refuge des pèlerins et le lieu de ralliement de la colonie flottante des Anglais toujours nombreux à Rome. A travers mille péripéties souvent orageuses, son histoire mêlée à celle de la Ville éternelle se déroule jusqu'au treizième siècle, époque où Innocent III la trouve dans un véritable état de

Digitized by Google

ruine et d'abandon. Le pape la relève et la reconstruit, mais il en change en même temps le caractère et la destination. La *Schola* devient l'Hospice du Saint-Esprit et, sans cesser tout-à-fait d'héberger les voyageurs anglais, la maison prend pourtant de plus en plus le cachet qui lui est demeuré jusqu'à nos jours, celui d'un hospice pour malades et infirmes.

Aussi vers le milieu du quatorzième siècle, on sent de nouveau le besoin d'une hôtellerie proprement dite pour les pèlerins. Des âmes généreuses appartenant à une confrérie de petites gens recueillent des ressources ; en 1362, on achète un terrain, le même terrain, occupé aujourd'hui encore par le Collège, et l'hôtellerie s'élève pour remplir glorieusement près de deux siècles son rôle. De grands personnages y séjournent et elle devient même, à l'occasion, la résidence de l'ambassadeur d'Angleterre auprès du Saint-Siège. Des biens fonds assez considérables lui assurent des revenus, on s'y intéresse en Angleterre comme à une œuvre nationale et les moindres paroisses recueillent à cette intention des aumônes. L'administration est aux mains d'une confrérie résidant à Rome et qui a ses chapelains de race anglaise et dont le roi d'Angleterre nomme le gouverneur. C'est une époque de paix et de splendeur.

Avec la Réforme ces conditions heureuses se trouvent tout d'un coup modifiées. Au lieu d'héberger des ambassadeurs, l'hospice est envahi par une foule de pauvres gens exilés pour leur foi et qui traînent à l'étranger leur misère. Pendant près de quarante ans, il servira ainsi de refuge à ces nobles infortunés. Mais un besoin urgent, créé par la Réforme même, allait lui donner une autre destination. On réorganisait alors sur le continent le recrutement sacerdotal et on reconstituait en France, en Espagne, dans les Flandres, non seulement des centres de vie religieuse, mais des centres de formation ecclésiastique, collèges et séminaires. On crut pouvoir utiliser dans ce but la maison de Rome et, de fait, après des péripéties assez mouvementées et des difficultés de transition assez embarrassantes, un acte du Pape Grégoire XIII, daté de 1578, donnait au Collège anglais à Rome son existence officielle. La direction et l'enseignement demeuraient un instant aux mains des séculiers, mais déjà avec la collaboration des Jésuites et, dès l'année 1579, passaient entièrement à la Compagnie, qui devait les garder pendant deux siècles jusqu'au jour de la suppression, en 1773. Ce n'était pas un régime idéal et celui qui le suivit, — personnel séculier italien à la place des professeurs réguliers anglais, — ne donna pas de meilleurs résultats. Mais, justement à l'heure où l'on allait aboutir à une solution plus rationnelle et substituer des cadres séculiers anglais au personnel italien, la Révolution française éclata. Rome était envahie et le collège occupé (1798). Pendant vingt ans, jusqu'en 1818, il cesse pratiquement d'exister. Puis il reprend une vie nouvelle sous la direction de prêtres anglais qui l'ont depuis lors gouverné et administré.

Digitized by Google

Au cours de sa longue histoire, le « Vénérable » Collège Anglais a connu bien des heures pénibles. La maison a souffert parfois de la pauvreté ; le recrutement, surtout au dix-huitième siècle, se fit avec difficulté et le nombre de prêtres préparés par le Collège pour le ministère des missions en Angleterre ne répondit certainement pas aux sacrifices et aux efforts consentis pour son entretien. L'esprit des élèves laissa souvent à désirer et le Cardinal Gasquet raconte avec sérénité quelques-unes de ces effervescences domestiques où les étudiants allèrent quelquefois un peu loin dans l'exposé de leurs doléances. L'entente aussi semble avoir manqué entre les supérieurs jésuites ou prêtres italiens et les vicaires apostoliques. Enfin l'occupation française sous le règne de Napoléon I ne fut pas sans accumuler bien des ruines.

L'histoire du Collège ne se ramène pourtant pas uniquement à cette énumération d'épreuves. La maison a connu des heures heureuses et elle a passé par des phases glorieuses. Deux chapitres intitulés, l'un *Salvete flos martyrum* et l'autre *Confessoresque lucidi*, font passer sous les yeux du lecteur une série magnifique de quarante-cinq martyrs et de cent autres confesseurs de la foi et, dans le nombre, six Bienheureux et trente-six Vénérables, qui ont reçu au Collège Anglais leur formation cléricale. Et le Collège a eu aussi d'autres bonheurs. Il a gardé sa vie, ses traditions, ses archives même et jusqu'au local où, dès le quatorzième siècle, les pèlerins anglais aimaient à chercher un abri. D'illustres visiteurs, Milton entre beaucoup d'autres, ont laissé leur nom sur des registres que la Révolution n'a pas détruits. Au dix-neuvième siècle, il a connu pendant douze ans la gloire d'un rectorat brillant et fructueux, celui de Wiseman, célèbre à vingt-six ans, et qui attire à sa maison toute une clientèle de savants et d'érudits. Enfin, et ce ne sera pas la moindre de ses félicités, il a trouvé, pour raconter sa vie à la fois glorieuse et tourmentée, un historien éminent entre tous et qui lui a élevé, à l'occasion du centenaire de sa réouverture en 1818, un monument digne de son passé.

E. Bouvet, O. S. B.

R. W. Carlyle et A. J. Carlyle. *A History of mediaeval political theory in the West*. T. II. A. J. Carlyle. *The political theory of the roman lawyers and the canonists from the tenth century to the thirteenth century*. Edimbourg et Londres, W. Blackwood et fils, 1909. In-8, XX-274 p. Sh. 15.

Le premier volume de cette histoire des théories politiques au moyen-âge dans l'Occident avait étudié les sources de ces théories (voir RHE, 1905, t. VI, p. 608) ; à savoir : d'abord , le droit romain et la doctrine des Pères de l'Église, jusqu'au VIe siècle ; ensuite, les principes du droit social et politique dans les sociétés germaniques qui se substi-

Digitized by Google

tuèrent à l'empire romain, principes qui trouvent leur expression dans les institutions et la littérature du IXe siècle. L'auteur en était arrivé à cette conclusion que, nonobstant les profondes différences qui séparaient l'organisation sociale, les traditions juridiques et les idées politiques de l'empire déchu et des civilisations nouvelles, on constate cependant que les juristes du IXe siècle ont fait de fréquents emprunts aux théories des légistes anciens et aux écrits des Pères.

Dans le second volume, M. A. J. Carlyle a poursuivi l'étude des théories fondamentales du droit politique et social du Xe au XIIIe siècle, époque complexe, où le mouvement de la civilisation intellectuelle et politique était trop rapide pour permettre aux juristes de disposer leurs théories avec ordre et de les organiser en système. Ce travail de systématisation fut le propre des grands penseurs du XIIIe siècle, auxquels sera consacré le troisième volume de cet ouvrage.

Dans la présente publication, l'auteur expose les aspects les plus importants des idées politiques qui se font jour pendant la première période du moyen âge proprement dit. Ces théories se trouvent consignées dans les écrits des légistes s'inspirant principalement du droit romain et dans ceux des canonistes en appelant surtout aux doctrines des Pères de l'Église. Parmi les idées politico-sociales les plus fondamentales, vient en premier ordre le concept de *loi*. Légistes et canonistes s'en occupent et sont d'accord pour ne pas voir dans la loi la seule expression de la volonté du peuple ou du législateur, mais la mise en formule juridique et l'adaptation aux circonstances concrètes des principes immuables de justice et d'équité qui sont à la base de l'ordonnance de tout l'univers. Tandis que les légistes défendent cette thèse, principalement lorsqu'ils traitent de la nature de l'*aequitas* et de la *justitia* et secondairement quand ils exposent la théorie du *jus naturale*, les canonistes mettent cette doctrine en rapport avec la notion du droit naturel, norme de toute loi et de toute institution.

Ces considérations amenèrent nécessairement les juristes de l'époque — en concordance du reste avec la philosophie ancienne et les doctrines des Pères — à distinguer entre l'état concret, actuel, et l'état idéal, parfait de la société et de la vie humaine, entre les conditions naturelles et primitives du genre humain et les institutions où se meut la vie présente des hommes déchus de la justice originelle. Plusieurs de ces institutions sont en désaccord avec les principes du droit naturel. Elles s'imposent cependant comme des moyens de refréner et de corriger les tendances vicieuses de l'humanité. Très intéressante est à ce point de vue l'étude de l'esclavage et de la propriété privée. A cet ordre d'idées se rattache également le concept de l'État auquel les légistes et les canonistes s'entendent à reconnaître le caractère d'une institution de droit divin, nécessaire après la chute pour assurer aux sociétés l'ordre et la justice. Quant à l'origine immédiate du pouvoir civil, il est important de faire remarquer que bon nombre de légistes du moyen âge s'en tiennent au principe de l'ancien droit : que la source

Digitized by Google

de l'autorité politique doit se trouver dans l'*universitas* ou le *populus*. Ce concept est d'ailleurs en conformité avec les traditions juridiques des peuples barbares. Ces auteurs, toutefois, sont divisés sur la question de savoir si le peuple a définitivement abandonné tous ses droits au souverain, ou bien si le pouvoir de celui-ci ne s'exerce que par délégation toujours révocable et sous le contrôle de la société qui l'a transmis. Un point connexe à cette question est celui de la force abrogatoire de la coutume contraire à la loi.

On doit recourir aux écrits des canonistes pour juger de l'autorité et de la valeur respective des sources du droit ecclésiastique, à savoir : des Saintes Écritures, des décrets des conciles, des décrétales des papes et de la coutume de l'Église. L'étude de la doctrine des juristes ecclésiastiques, notamment en matière de dispense et de privilège, comme l'examen des assertions des souverains pontifes, aboutissent formellement à la conclusion que l'autorité du pontife romain est supérieure à toute autre et qu'elle est la source d'où dérive dans l'Église tout droit et tout pouvoir.

Il serait difficile de résumer les chapitres où est exposée la théorie médiévale des relations de l'Église et de l'État et des immunités ecclésiastiques. Contentons-nous de faire observer que si la part d'intervention de l'Église dans les affaires de l'Empire est considérable au moyen âge, ce n'est pas parce que le pouvoir de la société religieuse, tel qu'il est affirmé en dehors de toute controverse dans les écrits du temps, exerce une suprématie directe en matière temporelle. La doctrine traditionnelle de l'Église jusqu'au temps des Décrétales est la même que celle des siècles précédents, c'est-à-dire, que les deux pouvoirs dérivent immédiatement du droit divin et qu'ils sont tous deux suprêmes et indépendants dans leur sphère.

Le livre de M. Carlyle a d'éminentes qualités. L'exposé, bien divisé et bien conduit, se distingue par sa clarté et sa logique. Les conclusions sont marquées au coin de la justesse et de la modération. Cependant cette étude, quelle que soit son importance, n'épuise pas le sujet parce que l'information de l'auteur n'est, à notre avis, ni suffisamment ample, ni suffisammant éclairée. M. Carlyle a travaillé directement sur les sources ; mais il a cru pouvoir se restreindre à consulter et à analyser les principales sources éditées. Le dépouillement de toutes les sources imprimées — collections canoniques, traités de droit, capitulaires, recueils de lois germaniques et romano-germaniques — s'imposait. Même pour être définitives, les conclusions de cette étude auraient dû s'appuyer sur les textes manuscrits. Il est vrai que ces recherches complémentaires auraient imposé à l'auteur un immense surcroît de travail, que l'on ne peut raisonnablement exiger dans l'état actuel des études canoniques. On sait aussi qu'à cette époque les affinités entre la théologie et le droit canon sont fort nombreuses, tant au point de vue des idées que de la méthode. Il aurait été d'une incontestable

Digitized by Google

utilité de jeter un coup d'œil sur la littérature théologique des XIe et XIIe siècles.

M. Carlyle fait un emploi judicieux de ses sources. Il les apprécie à leur juste valeur, détermine avec exactitude leur caractère, les interprète avec sagacité. Peut-être aurait-il pu pousser plus à fond l'examen de leur dépendance mutuelle et établir plus exactement leur portée en faisant des emprunts plus larges aux ouvrages de droit canonique et aux travaux des historiens du droit.

A. DE MEESTER.

B. KRUITWAGEN, O. F. M. *Catalogus van de handschriften en boeken van het bisschoppelijk museum te Haarlem.* Amsterdam, Van Langenhuysen, 1913. In-8, XIX 326 p. Fl. 5.

La bibliothèque vaut autant que son catalogue. Cela paraîtra peut-être paradoxal ou une inversion de l'ordre. Ce n'est ni l'un ni l'autre. Au besoin le *Catalogue des manuscrits et des livres du musée épiscopal de Haarlem* peut servir de preuve. Le dépôt ne comprend que 140 manuscrits et 1200 livres, fonds bien modeste à première vue; mais, guidé par la plume du bibliographe renommé qu'est le R. P. Kruitwagen, on y trouve des trésors littéraires et artistiques.

La division du catalogue en quatre parties est toute naturelle. L'*introduction* caractérise la collection des manuscrits. Presque tous sont d'origine néerlandaise et contiennent des textes plus ou moins religieux. Le nombre des livres d'heures et des recueils de prières s'élève à 70. Dès lors, on comprend facilement quelle riche mine s'ouvre ici aux études sur la liturgie, la vie religieuse et la dévotion privée à la fin du moyen âge. C'est ce qui a engagé l'auteur d'en pousser l'analyse plus loin qu'il n'est coutume.

La *liste des manuscrits,* entremêlée de notices précises et précieuses, ne révèle pas des traités historiques à proprement parler. Néanmoins, beaucoup d'entre eux présentent le plus grand intérêt pour l'histoire religieuse. 21 manuscrits sont enluminés, parmi lesquels un du XIe siècle. A signaler aussi quelques cours professés à l'université de Louvain au commencement ou vers la moitié du XVIIe siècle, entre autres le *Commentarius eximii viri D. Jacobi Janssonii in Evangelium Lucae,* qui n'a pas été publié.

Le *catalogue des imprimés* mentionne surtout des livres traitant de l'art ou de l'histoire de l'art, et une vingtaine d'incunables. Les postincunables néerlandais y sont au nombre de 40. Il y en a, dont peut-être le musée possède le seul exemplaire encore existant. Les annotations bibliographiques sont nombreuses et parfois neuves.

En général, la description des manuscrits est conforme au système du R. P. Van den Gheyn, exception faite pour les livres d'heures. En décrivant les livres liturgiques l'auteur est entré davantage dans les

Digitized by Google

détails, et l'analyse des livres d'heures surtout est minutieuse. Toute formule de prière, digne d'attention, est signalée par l'*incipit* et souvent comparée avec des formules semblables. En même temps l'auteur indique tous les recueils, où la formule a été insérée. Il a eu soin aussi de signaler les curiosités qui accompagnent certaines prières, tel que le nombre considérable des jours d'indulgence, par exemple, 11000 jours, nombre équivalant aux innombrables plaies de Notre Seigneur; telle encore la préservation de la mort subite durant la journée. La collection de ces entravagances religieuses est abondante.

La simple description des livres d'heures nous fait constater une uniformité assez surprenante pour le fond de ces recueils. Vu l'importance de la collection de Haarlem, il n'est pas téméraire de se faire dès maintenant une idée générale du contenu et de la signification de tous les livres d'heures en usage aux Pays-Bas. D'autre part ce livre sera un excellent guide pour l'étude et la description des livres d'heures étrangers et facilitera la comparaison entre ces recueils des Pays-Bas avec ceux des autres pays.

Les diverses *tables* idéologiques et onomastiques qu'il renferme, sont très complètes et leur maniement est facile. Aucun détail de ce catalogue, malgré l'abondance des matériaux et des renseignements, ne pourra échapper au travailleur. Tout le monde savant saura gré à l'auteur, d'avoir fait connaître toutes les richesses de la bibliothèque du musée épiscopal de Haarlem.

Fr. D. van Adrichem, O. F. M.

Edm. Broeckx. *Le Catharisme. Étude sur les doctrines, la vie religieuse et morale, l'activité littéraire et les vicissitudes de la secte cathare avant la croisade* (Universitas catholica Lovaniensis. Dissertationes ad gradum Doctoris in Facultate theologica consequendum conscriptae. Series II, tomus VIII). Hoogstraeten, Jos. Haseldonckx, 1916. In-8, xxiv-308 p.

Après les deux volumes de Ch. Schmidt sur les Albigeois, qui restent toujours, malgré la date déjà lointaine de leur apparition (1849), un ouvrage fondamental; après les études de Mgr Douais, de A. Réville, du P. Charles De Smedt, de l'abbé Vacandard et de Ch. Molinier, et la magistrale introduction de J. Guiraud au *Cartulaire de Notre-Dame-de-Prouille*, il pouvait sembler inutile de remettre sur le métier l'histoire du catharisme. Tel ne fut pas l'avis de M. l'abbé Broeckx; et, du moins depuis la lecture de sa dissertation, tel n'est pas non plus le nôtre.

En effet, l'abondance même de ces livres ou de ces articles qui, à la suite des volumes de Schmidt, vinrent, à leur heure, jeter sur des points spéciaux quelque rayon nouveau de lumière, n'était-elle pas

Digitized by Google

faite pour engager un historien à réunir en un faisceau tous ces rayons? N'épargnerait-il pas ainsi au public, désireux de se tenir au courant, une besogne longue et délicate? Toutefois M. Broeckx ne s'est pas acquitté seulement de cette tâche. Un examen minutieux des sources l'amena à trancher de-ci de-là quelques controverses pendantes et surtout à exposer d'une façon plus nette et plus développée des aspects du catharisme jusque là trop négligés.

Pour faire œuvre sérieuse, il convenait de se borner. Schmidt avait exposé longuement dans son premier volume l'histoire de la propagande de la secte hérétique dans les divers pays; il avait embrassé toute la période comprise entre les origines et l'extinction des cathares. M. Broeckx s'est arrêté à la croisade contre les Albigeois et il a voulu nous retracer avant tout la *vie cathare*.

La *vie cathare!* Les deux premiers chapitres consacrés à l'*Histoire générale du catharisme en France* (p. 1-13) et aux *Origines du catharisme* (p. 13-40) n'occupent donc qu'une place secondaire et ils sont une sorte d'introduction. Je n'y insisterai pas. On me permettra cependant d'exprimer le regret que les p. 1-4 manquent d'une qualité qui, cependant, est caractéristique de la plupart des chapitres : la clarté. Il est malaisé de découvrir l'ordre géographique suivi par l'auteur. Après une phrase qui nous fait connaître les deux centres principaux de propagation du catharisme, la Champagne et la Provence, nous passons à Orléans, puis au Nord, pour revenir ensuite à la Champagne, de là encore au Nord (Artois, Flandre, Liége). Et pourquoi ce chapitre est-il intitulé : *Histoire générale du manichéisme en France*, alors que, à la table des matières, c'est l'*Histoire générale du catharisme?* Que l'auteur ne songe pas à nier les différences entre ces deux formes de dualisme, une longue note de la page 24 suffirait à le prouver. Comme ce chapitre raconte l'histoire de l'hérésie en Provence aux XIe et XIIe s. c'est, je suppose, la table des matières qui a raison contre le texte de l'ouvrage. — Au ch. II, M. Broeckx choisit entre les divers systèmes expliquant les origines du catharisme. C'est pour lui un manichéisme modifié. Les études d'Albert Dufourcq (*De Manichaeismo apud Latinos*. Paris, 1900) et d'E. DeStoop (*Essai sur la diffusion du manichéisme dans l'empire romain*. Gand, 1909) l'aident à suivre les traces du manichéisme en Gaule, en Afrique et en Espagne jusqu'au début du VIIe siècle, puis à établir que, du VIIe au XIe siècle, si celui-ci a disparu comme secte, ses doctrines principales ont persisté, au moins en leurs germes, dans les pays d'Occident. Les circonstances favorables au développement de ces germes furent, à partir du XIe siècle, les abus dans le clergé, la situation économique de la classe populaire et les convoitises des nobles.

La *vie cathare* fait l'objet des chapitres III à VII.

Pour exposer *les doctrines cathares* (ch. III; p. 40-108) et l'*Organisation et la vie de l'église cathare* (ch. IV; p. 108-198), M. Broeckx s'est surtout servi de la Somme de Moneta de Crémone (1re moitié du XIIIe s.) et de celle de Rainier Sacchoni (XIIIe siècle). Mais subsidiairement, il

Digitized by Google

recourt aux autres Sommes, comme celle d'Alain de Lille († 1202), et aux documents inquisitoriaux. Ne sont-ce pas là des sources trop tardives ? Le catharisme ne nous apparaît-il pas presque uniquement dans les pages de M. Broeckx comme un système figé, logique, pleinement développé ? N'eut-il pas été possible, à l'aide par exemple des chroniqueurs et des décisions de conciles, pour le XIe siècle, des écrits de saint Bernard, d'Erbert de Schönaugen, d'Evrard de Béthune, etc., pour le XIIe, de dessiner dans ses grandes lignes l'évolution de la doctrine cathare ou de vérifier au moins l'exactitude des conclusions de Schmidt sur la théologie du catharisme primitif (t. I, p. 9; t. II, p. 272-274) ? A ces questions il faut, je pense, répondre que l'auteur ne voulait pas se placer à ce point de vue de l'évolution du dogme et de la morale cathare pour nous fournir simplement une description de la vie cathare arrivée à son apogée.

La distinction entre le catharisme absolu et le catharisme mitigé, déjà marquée dans certaines Sommes, est classique depuis Schmidt. Mais M. Broeckx ne présente pas comme lui ces deux systèmes séparés. Il juxtapose plutôt sur chaque point les doctrines souvent fort divergentes des deux principales catégories d'Albigeois.

Ce long exposé des principes religieux du catharisme est fort bien mené. L'intérêt ne se relâche pas. Les discussions sur des points de détail, par exemple sur l'existence d'un pape cathare (M. Broeckx la nie après Schmidt), ne retiennent pas trop longtemps l'attention, en même temps qu'elles font ressortir l'excellente méthode critique de l'auteur.

Schmidt n'avait à sa disposition que des documents d'origine catholique. M. L. Clédat a publié depuis dans la *Bibliothèque de la Faculté des lettres de Lyon*, en 1888, une version albigeoise du Nouveau Testament, faite vers le milieu du XIIIe siècle, et un important fragment du Rituel de ces hérétiques. Dans le chapitre V (*L'activité littéraire des Cathares et les écrits catholiques contre la secte*, p. 178-235), M. Broeckx passe en revue ces différentes sources, et il en établit, à la suite des historiens qui l'ont précédé, le caractère et la valeur historiques. Les sources contre l'hérésie sont classées par pays d'origine. Peut être d'aucuns regretteront-ils qu'on doive attendre jusqu'à la fin du livre pour faire connaissance avec les auteurs qui ont fourni les principaux éléments de l'exposé des doctrines. Mais il y avait un inconvénient sérieux à traiter plus tôt la question des sources.

Je crois devoir attirer l'attention sur les passages de ce chapitre où M. Broeckx insiste sur la crédibilité des Sommes catholiques. Celles-ci diffèrent, dit-il, par leur pays d'origine : Allemagne, France, Italie, Espagne ; elles diffèrent par le caractère de leurs auteurs, à même cependant de bien connaître la secte, ou bien parce qu'ils y appartinrent jadis, ou bien parce qu'ils vécurent en contact avec elle, comme inquisiteurs ; elles diffèrent, enfin, par les circonstances dans lesquelles elles ont été rédigées et par les buts qu'elles poursuivirent ; c'est ainsi

Digitized by Google

que les unes devaient servir de guide aux inquisiteurs jeunes et inexpérimentés ; que d'autres, sous forme de discours aux évêques et aux prêtres, étaient destinées à leur signaler la fausseté des interprétations et des raisonnements cathares. Dans ces conditions, et si, en outre, les renseignements des sources sont corroborés par les dépositions des témoins et des accusés devant les inquisiteurs, a-t-on le droit de réserver son adhésion, en attendant la confirmation de quelque source cathare? Il semble bien que non.

De tous les chapitres le plus neuf est certainement le VIe, intitulé : *La polémique cathare*. Que l'on compare, pour s'en convaincre, ces cinquante pages (235-281) aux p. 242-251 du t. II de Schmidt. M. Broeckx s'attache successivement aux conférences publiques de 1206 et 1207, entre Diego d'Osma et saint Dominique, d'une part, et les Cathares, de l'autre, qui nous sont connues grâce à Pierre de Vaux-Cernay et à Guillaume de Puy-Laurens ; à la polémique biblique ; à la polémique philosophique ; et à la polémique sur quelques dogmes en particulier.

Le catharisme prétendait être une continuation authentique, la seule continuation authentique, de la religion chrétienne. Il devait donc déterminer sa position vis-à-vis de l'Écriture sainte.

Le dualisme absolu rejette le Pentateuque et les livres historiques de l'Ancien Testament, et, en général, d'après Moneta, le livre de Job. Il admet, outre le Nouveau Testament, les prophètes. Les mitigés, au contraire, prétendent que même dans les prophètes, la plupart des passages viennent directement ou indirectement de l'esprit mauvais. Dans la version en langue romane que nous possédons de la Bible, le texte de la Vulgate paraît, sauf quelques exceptions, avoir été respecté par les Cathares. En dehors de l'Écriture, ils attribuent de la valeur à quelques écrits apocryphes comme la *Vision d'Isaïe*.

Les polémistes catholiques ont suivi les hérétiques sur leur terrain et ont recouru donc surtout au Nouveau Testament.

Leur besogne de réfutation était facilitée par le fait que l'exégèse cathare manquait totalement de base critique. « Leur règle principale d'herméneutique, ou plutôt leur seul souci, c'est de suivre, quoi qu'il en coûte, le principe des deux divinités et de leur opposition éternelle » (p. 249). C'est ainsi que, quoique en principe ils appliquent aux textes l'interprétation purement littérale, ils s'attachent au contraire pour les besoins de leur cause, au sens figuré ou mystique ; les dualistes mitigés tout au moins se débarrassent des textes gênants en les attribuant à l'inspiration du démon ; ils arrachent les passages de l'Écriture du contexte qui les encadre ; enfin ils abusent de l'argument du silence.

Ce n'est pas seulement par l'Écriture que le catharisme veut expliquer les énigmes de l'univers, il prétend les résoudre par la raison. Il importait de faire ressortir le cachet nettement rationaliste de cette hérésie. C'est par la raison qu'elle arrive au principe fondamental du dualisme ; c'est au nom de la raison qu'elle refuse d'admettre une

Digitized by Google

autorité doctrinale; c'est comme contraires à la raison qu'elle repousse la résurrection des morts, le baptême, la présence réelle, les miracles; c'est le rationalisme qui la conduit au déterminisme; enfin l'interprétation scripturaire des Cathares est elle-même imprégnée de tendances rationalistes.

M. Broeckx, après avoir appliqué à la polémique sur quelques dogmes en particulier ces idées générales, nous montre dans un dernier chapitre (p. 281-308) le catharisme triomphant dans le midi de la France.

Comment cette vie cathare que l'auteur nous a si bien résumée n'a-t-elle pas trouvé dans le titre du livre une expression plus nette? Ce titre est fort long, mais il ne nous satisfait guère : *Le catharisme. Étude sur les doctrines, la vie religieuse et morale, l'activité littéraire et les vicissitudes de la secte cathare avant la croisade.* Que signifie ici le mot de *vicissitudes?* L'auteur qui dépeint la *vie cathare* n'insiste pas sur l'histoire interne de la secte, comme l'a fait par exemple Schmidt; il se borne à nous la rappeler et uniquement pour la France. La secte cathare a connu, même avant la croisade, bien d'autres vicissitudes que celles auxquelles l'auteur fait allusion.

Plutôt que d'insister sur ce grief peu important, je remercie M. Broeckx pour le service qu'il a rendu aux historiens. Nulle part ailleurs que dans son livre on ne trouvera un meilleur exposé des doctrines dogmatiques et morales, de l'organisation ecclésiastique, de l'activité littéraire et de la polémique cathares.

É. DE MOREAU, S. J.

P. F. KEHR. *Regesta Pontificum Romanorum.* Italia Pontificia, sive repertorium privilegiorum et litterarum a Romanis Pontificibus ante annum MCLXXXXVIII Italiae ecclesiis, monasteriis, civitatibus singulisque personis concessorum, jubente regia societate Gottingensi congessit. T. VI. *Liguria sive provincia Mediolanensis.* Pars I : Lombardia. Pars II : Pedemontium-Liguria Maritima. Berlin, Weidmann, 1913-1914. In-4, XLIV-419 et XXXVII-392 p.

Les lecteurs de la RHE connaissent le plan, la méthode et l'importance du grand travail entrepris par M. Kehr (Cfr RHE, 1907, t. VIII, p. 333 et sv.; 1908, t. IX, p. 750 et sv.; 1910, t. XI, p. 353 et sv.; 1911, t. XII, p. 291 et sv.; p. 730 et sv.; 1912, t. XIII, p. 102 et sv.; 1913, t. XIV, p. 591 et sv.). Qu'il suffise d'indiquer l'objet et le contenu de ce volume, aussi riche, aussi bien documenté que les précédents.

Le sixième volume de l'*Italia Pontificia* comprend les actes des pontifes romains et des légats du Saint-Siège, antérieurs à 1198, relatifs à la Ligurie. Dans la première partie, sont recensés 1087 actes, dont

Digitized by Google

544 mentionnés par Jaffé ou ses continuateurs : ils vont de Silvestre Ier à Célestin III et intéressent la Lombardie, avec la province ecclésiastique de Milan, les diocèses de Milan, Pavie, Lodi, Crémone, Brescia, Bergame et Côme. Dans la seconde partie sont rassemblés les regestes qui concernent le Piémont, avec les diocèses de Vercelli, Novare, Turin, Ivrée, Aoste, Asti, Alba, Acqui, Alessandria della Paglia, Tortona, Bobbio et la Ligurie maritime, dont la capitale est Gênes, avec les diocèses de Gênes, Savone, Albenga, Vintimille, Brugnato et Luni ; au total : 827 actes, parmi lesquels 408 sont connus par Jaffé ; depuis Victor Ier jusque Célestin III.

Quant aux lettres pontificales envoyées aux rois des Longobards, aux actes des empereurs et des autres rois de l'Italie et ce qui se rapporte à la Corse, à la Sardaigne ainsi qu'aux autres îles, toutes ces matières sont réservées pour le dernier volume.

Dans ce compte rendu nécessairement bref, nous ne pouvons que signaler la richesse d'information que fournit le sixième volume de l'*Italia Pontificia*, pour l'histoire du dogme et de la discipline ecclésiastique, pour l'histoire des ordres religieux et de l'influence, de plus en plus grande de la papauté.

On regrette l'absence, dans cette collection des *Regesta Pontificium Romanorum*, de cartes géographiques et de tables onomastiques suffisamment détaillées.

F. Baix.

P. Clemen et C. Gurlitt. *Die Klosterbauten der Cistercienser in Belgien*. Berlin, Der Zirkel, 1916. In-fol., xli-162 p. ; 29 pl. et 260 fig.

L'intérêt de cette publication de guerre réside plus encore dans l'esprit qui la fit entreprendre que dans sa valeur intrinsèque. Il y s'agissait d'une offensive scientifique, entreprise, avec des forces imposantes et sous des dehors insinuants, sur un point qui paraissait particulièrement favorable à l'attaque. Son objet n'était pas choisi sans arrière-pensée : trois majestueux monuments belges, ruinés par les armées de la première République française ! C'est à dessein également que l'occupant choisit, pour montrer sa supériorité, le domaine de l'archéologie monumentale, dont l'étude est assez négligée en Belgique : puisque nous ne possédons en cette matière aucune *grande* publication de réelle valeur scientifique. Sur un terrain aussi habilement choisi, le succès était assuré pour celui qui y mettait le prix. L'Allemagne n'hésita pas : deux de ses sommités en histoire de l'architecture, Paul Clemen de Bonn et Cornelius Gurlitt de Dresde, furent chargés de la direction du travail. Des architectes, des ingénieurs et de jeunes historiens de l'art opérèrent sous leurs ordres ; toutes les collections

Digitized by Google

belges et allemandes leur furent largement ouvertes (1) et toutes les aides matérielles et pécuniaires leur furent accordées (p. VIII). Il fallait prouver qu'après Louvain et Reims, l'Allemagne restait l'Allemagne savante, la protectrice des monuments !

L'ouvrage, publié avec une riche illustration de vues anciennes, documents photographiques et relevés architecturaux, comprend une partie spéciale et une importante introduction. — Dans la première MM. E. Fucker, W. Zschaler et E. Krone étudient respectivement les abbayes d'Orval, de Villers et d'Aulne. L'introduction de M. Clemen groupe les renseignements et donne une vue d'ensemble sur l'architecture gothique des Cisterciens en Belgique et sur la disposition de leurs bâtiments claustraux.

Orval est celle des trois abbayes dont l'accès difficile avait tenté le moins l'activité des archéologues belges. Ses ruines avaient été acquises les dernières par l'État, l'année avant la guerre, et on ne connaissait même que vaguement la date de construction de son église (2). M. E. Fucker fait de cette abbaye une étude et une reconstitution consciencieuses (p. 1-64, 100 fig. et 8 pl.). Avec raison il date l'église du dernier quart du XIIe siècle. Le bas-côté est du transept comprenait un étage assez particulier et deux de ses chapelles ont disparu lors de la construction d'un déambulatoire. Sur ces deux points un rapprochement aurait pu être établi avec l'église abbatiale de Floreffe, qui est antérieure à celle d'Orval d'une dizaine d'années seulement.

Si Orval a été peu étudié par les archéologues belges, Villers, mieux accessible, le fut davantage. Aussi l'étude de M. W. Zschaler, d'ailleurs très détaillée et complète (66 p., 118 fig. et 14 pl.) nous apprend peu de détails nouveaux sur la grande abbaye brabançonne. Nous y trouvons toutefois *eine neue Hypothese*, qui retient l'attention par son hardiesse. On admettait jusqu'à présent que l'abbatiale de Villers avait été projetée d'abord vers l'an 1200 et que des campagnes, de construction successives, avaient vu s'élever les murs de l'église bordant et le cloître et l'aile est des bâtiments claustraux, puis, d'après un plan nouveau, le chœur, le porche et l'église des moines, puis enfin la partie de la nef réservée aux convers (3). M. Zschaler prétend examiner tout cela de plus près et en savoir beaucoup plus long. Il introduit toutes sortes de

(1) Ils se firent communiquer les plans et relevés de M. Licot, propriété de l'État belge.

(2) Voir *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1907, t. VIII, p. 428. M. Fucker n'a pas connu le plan relevé par M. J. Alard et cité dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1907, p. 281.

(3) La distinction entre église des moines et église des convers a son utilité : mais il y a de grandes inconvénients à étudier les deux trop séparément, puisqu'elles comprennent chacune des travées de la même nef. — De même nous préférerions voir les données historiques placées en tête d'une monographie archéologique et non reléguées après la description du monument.

Digitized by Google

complications dans la marché des travaux admise jusqu'à présent et, endéans la période durant laquelle le monument fut construit (1200 à 1272), il supp se une campagne supplémentaire, à laquelle personne n'avait songé : la partie de l'église réservée aux moines aurait été d'abord couverte en charpente. Elle aurait reçu sa voûte et son étage supérieur définitif entre 1250 et 1272, après la construction dans leur état actuel des premières travées de la nef. Ce n'est pas le lieu de réfuter ici les arguments par lesquels M. Zschaler étaie sa thèse. Il aurait raisonné autrement s'il s'était souvenu : que les églises conventuelles sont souvent achevées avec des ressources réduites, que de minimes différences de style peuvent aussi provenir du fait d'un ouvrier en retard ou moins habile et que l'arc brisé n'est pas nécessairement et toujours postérieur à l'arc en plein-cintre. Il n'aurait pas attribué les grandes voûtes de Villers au milieu ou au troisième quart du XIIIe siècle, s'il avait connu les profils des nervures des autres voûtes brabançonnes de la même époque.

Dans sa monographie sur Aulne (27 p., 42 fig., 1 pl.) M. E. Krone n'a pas essayé, comme son confrère de Villers, de tout expliquer : *non plus sapere quam oportet sapere*. Son étude bien menée n'apprend d'ailleurs pas beaucoup plus que ce que les notes et les relevés du regretté M. L. Cloquet nous avaient appris. La construction de l'église d'Aulne, commencée en 1214, fut reprise en 1230, mais le chœur date de la seconde moitié du XIIIe siècle et subit des transformations, ainsi que le transept, au siècle suivant. Cette chronologie nous paraît très acceptable. Toutefois nous préférerions rajeunir légèrement les fenêtres flamboyantes que M. Krone croit antérieures au XVe siècle. Bien entendu, il attribue au XVIe siècle la grande baie de façade du croisillon sud du transept.

Après l'analyse des trois monuments il est intéressant de relire dans l'introduction les considérations d'ensemble sur l'architecture des cisterciens en Belgique. Elle y fut, comme ailleurs, porteuse d'influences gothiques et françaises. Disons à ce propos que M. Clemen, et d'autres avant lui, ont peut-être insisté beaucoup sur la part de l'école germanique dans l'architecture scaldisienne (1). — M. Clemen rattache les églises d'Orval, de Villers et d'Aulne aux abbatiales-types de l'ordre cistercien. En parlant de Villers il concède que l'hypothèse de M. Zschaler rajeunirait singulièrement ses voûtes sexpartites. — Je ne citerais pas les abbatiales de Parc et de Floreffe à propos des fenêtres à *oculi* de Villers (2) et je réduirais le nombre des églises mentionnées

(1) Quelques bonnes remarques sur ce sujet, mais à propos de constructions de la West-Flandre seulement, dans une étude de M. H. Hoste, *Vlaamsche Bouwkunst, Baksteen architectuur*, dans *De Bouwwereld*. Amsterdam, 1817.

(2) Ce que dit Schayes sur les fenêtres à *oculi* qui auraient existé à Floreffe, est inexact sur tous les points qui peuvent encore être contrôlés, et les anciennes vues, citées en l'occurence par M. Clemen (p. XXIX), n'ont rien à voir avec la question.

Digitized by Google

pour leur analogie avec l'abbatiale brabançonne. Par contre le monument qui en dépend le plus directement, l'église Notre-Dame à Diest (1), est oublié.

Est-il juste d'attribuer l'abbatiale d'Aulne au style rayonnant, alors que son gros œuvre date surtout du XIIIe siècle et que les remplages de ses fenêtres sont flamboyants? Il est vrai, durant longtemps le flamboyant belge conserve des tracés du gothique secondaire.

Plusieurs savants allemands, von Schlosser, Hager et Ostendorf ont étudié dans ces dernières années l'évolution historique du plan des monastères. Ce sont leurs théories que M. Clemen applique aux bâtiments claustraux des cisterciens en Belgique, dans les dernières pages de son introduction. Orval, où la salle commune fait défaut, reproduit encore un plan bénédictin; Wevelghem était un type de petite abbaye, sans bâtiments à l'ouest du cloître et avec un réfectoire parallèle à l'aile sud. Le type classique de la grande abbaye cistercienne du XIIIe siècle est représenté par Villers; Aulne offre une particularité assez rare, qui se retrouve à Silvacane et à Maulbronn, le cloître adossé au flanc nord de l'église.

Nous aurions mauvaise grâce de nier les mérites de l'ouvrage que nous avons analysé. Regrettons toutefois qu'ici encore nous nous sommes laissé devancer. Après avoir entouré nos monuments de soins intelligents auxquels l'ennemi rendait hommage, nous n'avons su leur consacrer ni les publications ni les travaux d'inventaire dignes d'eux. Et pourtant nous seuls sommes à même de connaître à la perfection nos monuments d'architecture. La leçon devrait nous être salutaire. Lorsque notre prospérité sera revenue, nous devrons savoir trouver les ressources pour la publication de nos chefs-d'œuvre d'architecture.

R. MAERE.

A. VERMEERSCH, S.J. *La tolérance.* (Bibliothèque de la Société d'études morales et juridiques. Fasc. 4.) Louvain, Uystpruyst; Paris, Beauchesne, 1912. In-12, XII-431 p. F. 4.

Le livre très personnel du R. P. Vermeersch étudie le problème si ardu et toujours actuel de la tolérance considérée sous toutes ses faces, au point de vue public et privé, théorique et pratique, religieux et civil, dans le passé, le présent et le futur. Étude surtout morale et sociale, elle abonde en considérations profondes, aboutit à maintes conclusions définitives et propose à l'attention des moralistes, juristes et sociologues une doctrine consolante, dont l'acceptation ferait régner dans la société plus de charité et plus d'entente.

(1) Nous avons signalé cette dépendance dans le *Bulletin des commissions d'art et d'archéologie*, 1908, p. 313, note 3, et dans le *Bulletin de l'Académie d'archéologie*. Anvers, 1910, p. 233.

Digitized by Google

Bien que l'auteur se défende de vouloir faire œuvre d'historien, il a voulu confronter la doctrine avec les actes, tirer argument de la tradition ecclésiastique, apprécier les événements et les institutions, tâche qui suppose une étude attentive du passé.

Au point de vue historique, trois questions nous intéressent ici : L'Église et le droit de glaive ; l'Inquisition ; la génèse et l'exposé des idées de tolérance et d'intolérance.

Le R. P. Vermeersch, d'accord avec beaucoup d'auteurs, dénie à l'Église le pouvoir d'infliger à certains crimes la peine capitale. Il invoque, à bon droit, pour appuyer sa thèse l'argument de tradition. Cet examen consciencieux et raisonné des écrivains et des lois ecclésiastiques, depuis l'antiquité chrétienne jusqu'au XIIIe siècle, emportera chez le lecteur la conviction que la discipline de l'Église a toujours entendu frapper les criminels non pas du glaive matériel mais du glaive spirituel. Si à partir du milieu du XIIIe siècle des Souverains Pontifes insistent pour l'application des édits repressifs des princes, on ne doit pas y voir l'affirmation du droit originaire de l'Église de prononcer la peine capitale, mais la confirmation et le rappel du droit et du devoir de l'État de réprimer un crime social, qui met en danger l'ordre public au moyen âge.

Le savant auteur traite longuement de l'Inquisition. Il est vraiment étonnant qu'il ait pu s'approprier aussi parfaitement une matière vaste et difficile et nous donner une idée claire et exacte de l'origine, de la nature, du fonctionnement et de la portée sociale de cette institution, replacée dans son milieu et dans les circonstances historiques. Et pour signaler quelques points particuliers : le R. P. Vermeersch a puisé ses informations chez les meilleurs historiens (1) ; il rapporte les faits avec exactitude (2) ; il fait connaître loyalement les lacunes et les qualités de la procédure inquisitoriale. On prendra connaissance avec intérêt des pages où l'auteur examine l'efficacité de l'intervention de l'Église, lorsque, en abandonnant l'hérétique impénitent ou relaps au bras séculier, elle priait celui-ci de modérer sa sentence et d'épargner au coupable toute effusion de sang et tout péril de mort. On trouvera également dans ce chapitre d'excellentes remarques sur l'autorité his

(1) L'auteur a eu raison de se borner à la bibliographie substantielle du sujet. Au point de vue spécial où il s'est placé, il n'aurait pas été inutile de faire connaître les conclusions de certains ouvrages récents sur la matière. Je cite ceux de Langlois, Schäfer, Baumgartner, Ficker, etc.

(2) Quelques détails auraient pu gagner en précision : p. 133, la constitution *Ad conservandam* (1224) de Frédéric II ne fait pas de la peine du bûcher une règle de droit commun ; p. 160 sv., la législation française depuis Louis VIII n'a pas porté la peine de mort contre les hérétiques. — La législation des empereurs chrétiens de Rome et de Byzance aurait pu, semble-t-il, être exposée avec plus de développements ; le droit coutumier germanique ne méritait-il pas une mention ?

Digitized by Google

torique des directoires inquisitoriaux, dont certains écrivains ont véritablement abusé.

Nous attirons spécialement l'attention des historiens sur les pages où le R. P. Vermeersch traite des doctrines de tolérance et d'intolérance civile. Disons d'abord qu'on ne trouvera pas dans ce volume l'historique de la tolérance ou de l'intolérance, considérées comme régime politique ; ni un exposé systématique de l'origine et de la dépendance mutuelle des idées de tolérance et d'intolérance. L'auteur a cru pouvoir se borner à faire connaître et à discuter à ce sujet les doctrines des adversaires de l'Église. Mais à ce point de vue spécial, le livre du R. P. Vermeersch est extrêmement intéressant. Il y est fait preuve d'une érudition peu commune. Une visite à la Bibliothèque du British Museum a permis à l'auteur de consulter des ouvrages rarissimes, dont il résume les idées d'une façon objective.

Disons, pour conclure, que les historiens ont beaucoup à glaner dans l'ouvrage érudit et profond du R. P. Vermeersch.

A. De Meester.

P. Girolamo Golubovich, O. F. M. *Bibliotheca bio-bibliografica della Terra Santa e dell' Oriente francescano*. T. II-III. Quaracchi, Collège Saint-Bonaventure, 1913 ; 1919. In-4, viii-642 ; vi-496 p. F. 15. (Avec 2 reproductions phototypiques et 3 cartes géographiqnes.)

Le premier volume de ce remarquable ouvrage parut en 1906 (voir RHE, t. VIII (1907), pp. 76-177), et lorsqu'on considère l'immense variété des renseignements recueillis par l'infatigable éditeur, l'on s'étonne de voir les tomes II et III lui faire si rapidement suite. Ils nous mettent en présence du résultat, non seulement du dépouillement critique d'un grand nombre de publications, mais encore des recherches les plus étendues, faites dans les manuscrits de toutes les grandes bibliothèques de l'Europe : Munich, Vienne, Paris, Londres, Oxford, Cambridge, Rome, Florence, Assise et bien d'autres ont fourni tour à tour des matériaux à la vaste compilation du docte franciscain de Quaracchi.

Les tomes II et III de la *Bibliothèque de Terre Sainte* se composent, en effet, de deux grandes parties : dans la première section du tome II et dans le tome III l'auteur a groupé, sous cent quarante-trois rubriques différentes, des documents se rapportant d'une façon générale à l'histoire des xiiie et xive siècles ; quant à la seconde section du tome II, elle se présente comme un supplément imposant du tome I, et elle contient, dans l'ordre chronologique, près de deux cents textes, rapportant des détails intéressants concernant les choses franciscaines de Palestine de 1217 à 1298, suivis d'un certain nombre d'*addenda* concernant la Chypre et la Tunisie, et d'un *Onomasticon geographico* admirablement conçu. Trois séries de tables — chronologique, analytique, de manus-

Digitized by Google

crits et d'auteurs — qui rendent l'usage de la compilation aussi commode qu'agréable, terminent avantageusement chaque volume.

Il est impossible de relever tous les points d'histoire pour lesquels l'ouvrage du P. Golubovich fournit des données nouvelles. Voici rien que dans la seconde partie du tome II et au hasard de la plume, des particularités sur le voyage de saint François en Orient, des détails sur les croisés à Jérusalem dans la première moitié du XIIIe siècle, des indications sur la translation de la couronne d'épines de notre Seigneur et sur le retour du frère Elie emportant à Cortone la relique de la vraie croix, des firmans de 1245 et de 1246, des renseignements sur Roger Bacon comme premier orientaliste franciscain. Et il importe de remarquer que toutes ces notes sont accompagnées d'un commentaire précieux, où la sagacité de la critique ne le cède en rien à la richesse de l'information scientifique.

Les documents inédits les plus importants se rencontrent toutefois dans la première partie de ce volume : plusieurs d'entre eux dépassent de loin la portée d'une simple information franciscaine et intéressent directement l'histoire générale. Le traité *De recuperatione Terrae Sanctae*, écrit vers le milieu du XIIIe siècle par le missionnaire franciscain Fidentius de Padoue, retrace l'histoire de la Palestine jusqu'au temps des croisades, déplore la perte de Jérusalem causée par les rivalités des guerriers chrétiens et le manque de prévoyance du Saint-Siège, pour se terminer par l'examen des moyens à mettre en œuvre pour regagner le terrain perdu. La liste des grands personnages d'Orient convertis, *Isti filii imperatorum fuerunt per fratres minores baptizati*, liste trouvée dans le ms Nero. A. IX du British museum de Londres, rend témoignage de l'efficacité des missions franciscaines au milieu des Tartares, tandis que les pages consacrées à l'étude des provinces de l'ordre des Frères Mineurs aux XIIIe et XIVe siècles contiennent des données de la plus haute importance pour l'histoire de l'Ordre tant en Occident qu'en Orient.

Tandis que la première partie du tome II donne les sources générales de l'histoire franciscain d'Orient au XIVe siècle, le tome III donne, dans l'ordre chronologique, les sources particulières se rapportant aux différents personnages de Terre Sainte. La matière abonde au point qu'au bout de 450 pages on atteint à peine l'année 1332. Il faut dire, du reste, qu'aucun texte n'est donné sans qu'il soit accompagné d'un commentaire approfondi. La dissertation seule sur le manuscrit chrétien des Cormans (codex Cornanicus, Venise, San Marco, Lat. Z. 549) ne comporte pas moins de trente pages.

Il nous faut du reste nous borner à ces quelques indications : un ouvrage comme celui que nous avons l'avantage de présenter aux lecteurs de la *Revue* est trop vaste pour se prêter à une analyse détaillée, il témoigne d'une rare puissance de travail et d'une excellente méthode.

Nous avons dit dans notre compte rendu du tome I tout le bien que

Digitized by Google

nous pensons du plan d'ensemble de l'entreprise qui est destinée à s'étendre sur sept siècles d'histoire franciscaine en Orient ; il n'y a rien à retrancher de ces éloges. Le second volume a même un avantage marqué sur le premier, grâce aux cartes géographiques d'une clarté et d'une précision admirables qui le terminent : la première fournit le relevé des fondations franciscaines en Terre Sainte, en Grèce, au Maroc ; la seconde se rapporte aux régions de la mer Noire et de la mer Caspienne : la troisième nous introduit au centre même de l'Asie. Mieux que ne le feraient de longues pages de minutieuses descriptions, ces trois feuilles font saisir l'immensité de l'œuvre à laquelle s'étaient voués, aux XIIIe et XIVe siècles, les vaillants fils de saint François d'Assise.

L'édifice historique que le R. P. Golubovich veut élever aux franciscains de Terre Sainte et dont les lignes grandioses se dessinent dès aujourd'hui, comportera encore plusieurs volumes : puisse le savant religieux qui en a jeté les bases, présider en personne à son complet achèvement !

A. FIERENS.

E. SCHILLER. *Bürgerschaft und Geistlichkeit in Goslar* (1290-1365). *Ein Beitrag zur Geschichte des Verhältnisses von Stadt und Kirche im späteren Mittelalter*. (Kirchenrechtliche Abhandlungen, éd. U. Stutz. Fasc. 77.) Stuttgart, F. Enke, 1912. In-8, XIV-228 p. M. 9.

Cette intéressante étude nous donne un exemple concret de l'hostilité montrée par la société laïque du bas moyen âge envers les institutions ecclésiastiques dans une ville d'empire. Après avoir résumé, en guise d'introduction, l'histoire du développement progressif de la ville jusqu'en 1290, l'auteur nous fait connaître, dans les deux premiers chapitres, l'organisation respective des adversaires en présence, d'abord l'organisation des bourgeois, ensuite les institutions ecclésiastiques de Goslar, spécialement l'importance et la place prise dans la vie urbaine par le clergé séculier et régulier. La troisième partie étudie la lutte entre l'élément bourgeois et l'élément ecclésiastique, d'abord sur le terrain économique, ensuite sur le terrain des impôts, enfin sur le terrain juridique et judiciaire. Ce plan, clair et logique, présente l'avantage d'épuiser le sujet.

Il est évident que l'auteur n'a consacré son attention qu'à ces institutions urbaines et ecclésiastiques au sujet desquelles, par suite de la compénétration des deux sphères d'activité et d'influence, clercs et laïcs étaient amenés à se rencontrer et à se combattre. L'auteur a suivi l'histoire de la lutte dès ses premiers symptômes jusqu'au triomphe complet et définitif de la bourgeoisie.

Voici les idées dominantes de l'ouvrage. Vers 1290 les éléments

Digitized by Google

étrangers à la bourgeoisie, telle la noblesse, étaient nettement séparés de la communauté urbaine ou réduits à l'impuissance. Cependant, à cette époque, les institutions ecclésiastiques compénètrent profondément la vie urbaine et représentent un facteur avec lequel la bourgeoisie doit compter. Le clergé se subdivise en clergé régulier et séculier. Ce dernier se répartissait entre les collégiales des saints Simon et Jude *(Domstift)* et du Petersberg : le clergé régulier comptait les augustins, avec leur couvent du Georgenberg et du Reichenberg, les religieuses du couvent de Neuwerk et les pauvres sœurs pénitentes de sainte Marie Madeleine, établies au Frankenberg, enfin les représentants de deux ordres militaires : les chevaliers teutoniques et ceux de l'ordre de Saint-Jean du Saint-Sépulcre. La plupart de ces établissements religieux jouissaient de nombreux privilèges, tels que l'exemption, l'immunité, etc. ; ils étaient maîtres des marchés, des moulins banaux, etc. Ils avaient donc une situation particulièrement avantageuse au point de vue juridique et économique, situation qui excita bientôt l'envie de la bourgeoisie, dont l'élément essentiel était représenté par les marchands. Aussi, la lutte, qui ne tarda pas à éclater, fut-elle d'abord portée sur le terrain économique. La ville attaqua le privilège du clergé au sujet des moulins banaux et des marchés : après une année de discordes, la bourgeoisie finit par triompher en 1293. Elle voulut atteindre ensuite les prérogatives ecclésiastiques sur le terrain des impôts, et imposa au clergé des restrictions importantes pour le régime des testaments et des cens. Les renseignements apportés à ce sujet par M. Schiller présentent le plus haut intérêt. Le conseil municipal tâcha de contrecarrer de toutes façons les acquisitions du clergé régulier ; il s'agissait — c'est M. Schiller qui parle — de soustraire le plus de biens possible au régime de la mainmorte, sinon ceux-ci étaient perdus pour la cité.

Cependant les empiètements des bourgeois ne s'arrêtèrent point là : ils violèrent la constitution interne des couvents par la création de maimbours (*Vormunde, procuratores, provisores)*, sorte de surveillants laïcs qui géraient les affaires temporelles de l'institution et qui dépendaient directement du conseil municipal de Goslar. Enfin la lutte se déplace et se porte sur le terrain juridique et judiciaire : elle se livre autour de l'exemption des impôts et de l'immunité judiciaire du clergé, du droit d'asile et d'excommunication. — Cette fois, les bourgeois furent moins heureux et ne réussirent que partiellement dans leurs entreprises. En annexe, M. Schiller traite du « Sens aréal » *(Wortzins)* en rapport avec les droits de la collégiale des saints Simon et Jude et publie un acte du 5 novembre 1500, passé entre le conseil de Goslar et la collégiale du Petersberg, en vertu duquel l'avouerie de cette église passe à la municipalité.

Le livre de M. Schiller est écrit dans un style précis et généralement clair : il nous place, sans détours et sans digressions fâcheuses, devant le sujet à étudier. Les notes sont abondantes : si les citations, confor-

Digitized by Google

mément à un usage assez répandu chez nos voisins d'Outre-Rhin, sont abrégées quant au titre des ouvrages renseignés ou des sources à consulter, le lecteur trouve facilement le moyen de les compléter en consultant la liste des sources et des travaux annexée à l'introduction (p. XVII et svv.). Pour autant que nous puissions en juger, M. Schiller a rassemblé toutes les sources importantes : quant aux travaux modernes, si la bibliographie abonde en études de langue allemande, elle ne cite qu'une seule dissertation française. C'est là une lacune, car il existe, en langue française, un nombre respectable de travaux touchant la matière, et notamment pour la question des cens et des rentes, l'exemption, l'immunité et d'autres privilèges ecclésiastiques.

Pour ce qui concerne l'exposé, l'on peut se demander si l'auteur a toujours gardé la juste mesure dans le jugement qu'il porte sur les deux partis en présence et sur les péripéties de la lutte. Il semble bien que non. Travaillé par les idées bien modernes de liberté et d'émancipation populaires, M. Schiller ne trouve que le mot « tyrannie » pour caractériser les privilèges ecclésiastiques et, devant les empiètements successifs de la bourgeoisie, la destruction systématique de ces privilèges, la mainmise du conseil et des bourgeois sur ces prérogatives, on sent qu'il est du côté de l'élément laïc usurpateur. Pour lui, le dépouillement des clercs est toujours nécessité par la défense de la sécurité de la ville : « die Sicherheit der Stadt » suffit à expliquer pourquoi on dépouille l'élément ecclésiastique de ce qui lui appartient de plein droit et de ce qui lui a été garanti comme tel par l'équité des administrations antérieures. Pour M. Schiller les bourgeois ne font que se soustraire à l'oppression du clergé (p. 65), qualifiée en maints endroits d'intolérable. Aussi, lorsque la ville en est arrivée à dominer entièrement le clergé, à laïciser l'Église, et qu'une décadence honteuse se manifeste, l'auteur ne s'en effraie nullement et se contente de glisser rapidement sur les détails de cette triste situation.

Veut-on des preuves de cette diversité de mesure selon qu'il s'agit de l'élément laïc ou de l'élément ecclésiastique ? A lire le chapitre qui traite des prérogatives du clergé en matière de moulins banaux et de l'immunité, on pourrait croire que cette situation aurait constitué un réel danger pour la sécurité de Goslar. Voici le raisonnement de M. Schiller.

L'immunité empêchait les bourgeois de toucher au territoire d'un couvent. Si ce couvent était situé aux confins de la ville, celle-ci ne pouvait y construire des murs ou des fortifications sans violer le droit des clercs. Supposons que le clergé fasse cause commune avec les ennemis, qu'il défende à ses moulins de moudre le blé nécessaire aux boulangeries, qui elles aussi étaient dans son pouvoir, voilà la cité affamée. La possession de ces moulins par les couvents et l'immunité qui les couvre constitue donc, pour l'auteur, un abus intolérable. Nous accepterions volontiers ce raisonnement, qui n'a en réalité d'autre but que d'atténuer l'action injuste des bourgeois, si l'auteur pouvait en

Digitized by Google

appeler à des exemples ; c'est ce qu'il ne fait pas. D'ailleurs qu'y avait-il à craindre d'un clergé qui, abstraction faite de son amour patriotique non inférieur à celui des bourgeois, était gavé de privilèges, qui occupait une situation prépondérante, et qui ne devait donc point attendre de l'ennemi des conditions d'existence meilleures ? Mais, pour M. Schiller, la violation des privilèges du clergé est excusable parce que, à Goslar, l'Église apparait selon lui « comme une rivale gênante, contrariant l'action du pouvoir temporel dans sa sphère d'influence » (p. 202).

Lorsque le conseil municipal introduit de force les maimbours dans les établissements religieux, loin d'y voir des inconvénients, l'auteur applaudit à cette mesure : des gens expérimentés dans les affaires temporaires pouvaient gérer avec fruit les intérêts matériels des clercs. L'on n'ignore cependant pas l'influence dégradante des avoués laïques sur la situation même économique des monastères. Aussi, là où la ville voulut imposer ses agents rencontra-t-elle, comme à Neuwerk et à Frankenberg, une résistance opiniâtre (voir p. 111). Il semble bien que M. Schiller s'est aperçu de la cupidité toujours croissante du conseil, de sa tendance à dominer et à exploiter l'Église, mais il a le tort de vouloir l'excuser.

Nous signalerons pour terminer, une appréciation de l'auteur concernant le droit d'excommunication. D'après lui, l'Église abusait de ce droit dans les conflits de toute nature et, pour le prouver, il cite deux exemples de cet abus de pouvoir. En 1313, les bourgeois s'étaient emparés par violence d'un malfaiteur, qui s'était réfugié dans une église : pour cet attentat, la ville fut excommuniée. L'on ne s'étonnera point de cette sentence, si l'on se rappelle qu'en appréhendant ce malfaiteur, les bourgeois avaient foulé aux pieds un des droits les plus sacrés du moyen âge, le droit d'asile. Sans doute l'évêque d'Hildesheim releva la ville de l'anathème et blâma les chanoines qui avaient prononcé l'excommunication, mais l'on ne peut oublier que ce prélat se rangeait toujours, par politique, du côté des bourgeois dans leur lutte contre les prérogatives du clergé. Que devient alors la valeur probante de cet exemple ? Le second exemple choisi par M. Schiller pour mettre en lumière l'outrecuidance des clercs dépasse, chronologiquement parlant, la matière traitée dans le livre. Il date de 1373 : Un bourgeois est frappé d'excommunication pour n'avoir pas payé le cens qui pèse sur le moulin banal. Il est difficile d'admettre que le clergé, propriétaire du moulin, ait voulu frapper par l'excommunication la négligence du bourgeois en matière de redevance. Rappelons-nous qu'à cette époque les cens et les rentes constituaient quasi les seuls moyens de subsistance pour le clergé : si l'on voulait éviter que l'exemple du mauvais payeur ne fût suivi par de nombreux imitateurs, il fallait frapper fort, et c'est ce que l'on fit.

Si donc l'impartialité de M. Schiller est quelquefois prise en défaut, il n'en reste pas moins vrai que son travail constitue, dans l'ensemble,

Digitized by Google

une contribution importante à l'histoire des rapports entre clercs et laïcs dans les villes médiévales. A ce titre, nous le signalons ici avec plaisir, en exprimant l'espoir que les travaux de ce genre se multiplient. De la sorte on arriverait bientôt à répandre la lumière sur un aspect encore peu connu des rapports de l'Église et de l'État au moyen âge.

É. DEVESTER.

F. GUTSCHE. *Die Beziehungen zwischen Reich und Kurie vom Tode Bonifaz' VIII bis zur Wahl Heinrichs VII (1303-1308).* Marbourg, Noske, 1913. In-8, IX-55 p.

F. THEILE. *Nikolaus von Prato, Kardinalbischof von Ostia (1303-1321).* Niesky, P. Jenke, 1913. In-8, XII-50 p.

Il faut savoir gré à M. K. Wencke d'avoir été l'inspirateur de deux thèses de doctorat intéressantes, relatives aux pontificats de Benoît XI et de Clément V.

L'une d'elles a trait aux relations de la Curie avec l'Empire depuis la mort de Boniface VIII jusqu'à l'avènement de Henri VII. Elle montre que, vers la fin de son pontificat, Boniface VIII changea d'attitude à l'égard d'Albert Ier. Si, tout d'abord, il lui avait été hostile, son intérêt lui commandait alors de s'en faire un allié, afin de contrebalancer l'influence de Philippe le Bel. Albert entrevit même la possibilité de recevoir la couronne impériale. La mort de Boniface VIII ruina ses projets et le laissa seul en face des adversaires que lui avaient valu le meurtre d'Adolphe de Nassau et son élection peu régulière.

Benoît XI ne témoigna aucune bienveillance au roi des Romains ; du moins, il ne chercha pas à lui nuire, ni à attenter à ses prérogatives.

L'attitude de Clément V vis-à-vis d'Albert fut complexe. Apparemment le pape vécut en bons termes avec lui. C'est ainsi qu'au début de son pontificat il nomma ses favoris aux sièges de Strasbourg et d'Eichstätt. Mais ces faveurs sont bien minimes en comparaison de celles qu'Albert désirait obtenir. A plusieurs reprises Clément fut prié de lui accorder l'autorisation d'être couronné empereur ; sans refuser ouvertement, le pape usa d'atermoiements qui équivalurent à un refus. Bien plus, certaines prérogatives d'Albert furent tenues pour nulles : ainsi le pontife s'arrogea la faculté de conférer à certains princes électeurs des droits de douane. Chose plus grave : les évêchés allemands furent conférés à des prélats agréables au roi de France ; les sièges des princes-électeurs ecclésiastiques furent occupés par des gens tout dévoués à Philippe le Bel. Somme toute, Clément V étendit, aussi loin qu'il put, l'influence française.

Albert Ier eût été en droit de protester contre la partialité du pape. Il ne lui adressa pas un reproche, dans la crainte de se l'aliéner. Il

Digitized by Google

appréhendait de s'en faire un ennemi, au moment où il voulait assurer le trône de Bohême à sa famille.

* * *

Giovanni Villani est-il véridique quand il prétend que le cardinal Nicolas, originaire de Prato en Toscane, prit une part prépondérante dans les évènements politiques de son temps ? M. Theile s'est posé la question et a cru devoir répondre par l'affirmative.

Il est hors de doute que le cardinal joua un rôle important dans les affaires italiennes. L'article récent de P. Silva sur Jayme II et la Toscane (*Archivio storico italiano*. 1913, t. LXXI, p. 23-57), l'a amplement prouvé. Mais qu'il ait eu une influence décisive dans le conclave de Pérouse et qu'il ait joui d'un grand crédit à la cour de Clément V, comme le prétend l'auteur, il n'est guère possible de le soutenir. M. Theile s'est laissé induire en erreur par les correspondants du roi d'Aragon qui grossissent à plaisir l'importance politique d'un cardinal qui semblait tout dévoué à leur souverain. Il n'a pas assez discuté les textes empruntés aux chroniqueurs italiens. Il affirme sans fournir de preuves convaincantes. Ainsi, c'est une illusion que de vouloir prouver l'influence réelle d'un cardinal par les nombreuses faveurs qui lui sont obtenues par son entremise. De même, le nombre des affaires ecclésiastiques confiées à un cardinal ne doivent pas faire préjuger de son importance. Tous les membres du Sacré-Collège eurent les mêmes privilèges et s'acquittèrent des mêmes fonctions, durant le XIVe siècle.

Certes, Nicolas de Prato a aimé l'intrigue ; il a cherché à peser sur Clément V pour lui faire adopter des vues correspondant aux intérêts du parti gibelin auquel il appartenait. Mais il a presque toujours échoué dans ses projets. Quand, par exemple, en 1307-1309, il employa toutes les ressources de son esprit inventif à persuader au pape de conférer à Jayme II d'Aragon la seigneurie de Pise, il put croire parfois au succès. Clément V était trop habile homme pour se compromettre avec les Gibelins et faire leur jeu. En réalité, s'il parut seconder les projets de Jayme II, ce ne fut que feinte ; car les conditions qu'il mit à son consentement rendirent celui-ci vain. Jamais le roi d'Aragon n'obtint la souveraineté à Pise.

M. Theile s'est trop inspiré de l'histoire de Florence de Davidsohn (1). Ce livre, très intéressant, n'est pas excellent en tous points. Il nous présente, en particulier, un portrait inexact de Clément V qui aurait été le jouet complet du roi de France et des Guelfes. M. Finke et, après lui, M. Lizerand ont prouvé que le pape montra une certaine indépendance à l'égard de Philippe le Bel, même dans les occasions où il eut, comme dans le procès des Templiers, des complaisances regrettables pour lui. Acceptant entièrement la manière de voir de Davidsohn, M. Theile a cru discerner l'influence du cardinal Nicolas

(1) *Geschichte von Florenz*, t. III. Berlin, 1912.

Digitized by Google

chaque fois que Clément V a semblé favoriser le parti gibelin. S'il se montre faible parfois, le pape gascon n'en est pas moins un diplomate subtil qu'on ne peut que difficilement juger. Le cardinal de Prato n'a joué qu'un rôle secondaire : il avait contre sa personne l'échec de sa légation en Toscane, au temps du pontificat de Benoît XI, et ses sentiments trop ouvertement gibelins pour réussir à s'imposer à Clément V.

Quoi qu'il en soit, la thèse de M. Theile est une synthèse précieuse de tout ce qui concerne le cardinal de Prata (1).

G. MOLLAT.

A. VAN HOVE. *Actes ou procès-verbaux des séances tenues par le Conseil de l'Université de Louvain.* T. II. (26 mai 1445-17 août 1455). (Académie royale de Belgique. Commission royale d'histoire.) Bruxelles, P. Imbreghts, 1919. In-4, XXXIV-416 p.

On sait que la série des actes de l'Université de Louvain est conservée aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles. Feu le chanoine E. Reusens (2) en commença la publication par l'édition du premier volume, qui s'ouvre seulement au 31 mai 1432, les procès-verbaux des séances tenues par l'Université pendant les six premières années de son existence (1426 - fin mai 1432) ont disparu ou peut-être n'ont jamais été dressés régulièrement (3). Une nouvelle lacune d'un an et demi, de fin septembre 1443 à fin mai 1445, sépare ce premier volume du second registre des actes, que publie M. le professeur A. Van Hove.

L'édition de M. Van Hove porte ainsi sur les procès-verbaux des séances du Conseil depuis le 26 mai 1445 jusqu'au 17 août 1455, y compris la fin du procès-verbal de la dernière séance, transcrite sur le premier cahier du registre III des actes.

Dans cette publication, M. Van Hove s'est inspiré, en général, des principes suivis par le chanoine Reusens. D'abondantes notes fournissent les explications nécessaires à l'intelligence du texte et des évènements historiques auxquels il est fait allusion, et les renseignements biographiques indispensables. Une excellente table alphabétique, où l'on trouvera l'identification des personnages, de précieux appendices donnant la liste des titulaires des diverses fonctions de l'Université, la liste des doyens des facultés et celle des membres du

(1) Il semble plus probable que le nom d'Albertini, sous lequel il a été connu jusqu'ici, ne lui a pas appartenu, mais fut porté par les enfants d'une sœur mariée avec un Albertini.

(2) T. I (31 mai 1432-21 septembre 1443). (Commission royale d'histoire). Bruxelles, 1903.

(3) Le volume IV (1474-1495) et le volume V (1495-1522) ont péri, en août 1914, dans l'incendie de la Bibliothèque de l'Université de Louvain, où ils étaient en dépôt pour consultation.

Digitized by Google

Conseil, pendant la période qui nous occupe, rehaussent singulièrement la valeur documentaire de cette belle publication.

Il nous plaît d'insister sur l'*Introduction*, où l'auteur, en une synthèse claire et précise, donne un aperçu, d'après les procès-verbaux des réunions du Conseil, des affaires intérieures de l'Université de 1445 à 1455, et de ses rapports avec les autorités ecclésiastiques et civiles, pendant la même époque. Crée par la bulle papale du 9 décembre 1425, l'Université de Louvain fut en relations fréquentes avec le Saint-Siège, et envoie son premier *rotulus* en 1449 (éd. H. DENIFLE, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXVI, p. 298-317. Louvain, 1896). « Établissement privilégié par excellence », ses rapports avec le duc de Bourgogne et le Conseil de Brabant semblent avoir été des meilleurs ; mais les autorités religieuses dans les diocèses de Cambrai, de Liège et d'Utrecht, de même que plusieurs villes, telles Malines, Bruges, Gand, Anvers, prétendirent opposer leurs propres privilèges à ceux de l'Université, et nombreux furent les conflits. Louvain s'inspire des usages des universités de Cologne et de Paris.

M. le chanoine Van Hove a déjà donné les *Statuts de l'Université de Louvain antérieurs à l'an 1459* (dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire* de Belgique, t. LXXVI, p. 597-662. Bruxelles, 1907), et une étude intéressante sur *La bibliothèque de la faculté des arts à l'Université de Louvain au milieu du XVe siècle* (dans les *Mélanges Moeller*, t. I, p. 602-625. Louvain, 1914) ; par son édition du second volume des actes, il a pris rang parmi les meilleurs historiographes de l'Alma Mater Louvaniste.

F. BAIX.

A. T. BANNISTER. *The Register of Thomas Myllyny, bishop of Hereford* (1474-1492). Hereford, Wilson et Phillips, 1919. In-8, VI-215 p.

Trois semaines à peine après le décès de Jean Stanbury, le dernier titulaire du siège d'Hereford, Edouard IV avait investi Thomas Myllyny du temporel de l'évêché et, le 21 août 1474, le sacre de ce personnage était célébré à Westminster, dans la chapelle de Notre-Dame. Rome, d'autre part, lui avait délivré provision vers la mi-juin. Le nouveau prélat appartenait à l'Ordre bénédictin. Après l'émission de ses vœux à Saint-Pierre de Westminster (1447 ?), on l'avait envoyé étudier la théologie à Oxford et il y conquit le grade de Docteur, tout en s'appliquant à l'étude du grec, dont il acquit une connaissance sérieuse. De retour dans son monastère, Myllyny échangea bientôt la charge de bibliothécaire contre celle de prieur et, de suite, il dut s'occuper de remédier à la situation financière de l'abbaye fortement compromise par la mauvaise gestion de l'abbé Georges Norwich. Il s'y employa avec succès et, entretemps, poussa même avec vigueur les travaux de reconstruction de la nef de l'église abbatiale. Il s'était

Digitized by Google

révélé administrateur entendu : aussi à la mort de Norwich, qui ne jouissait plus que d'un titre purement nominal, fut-il choisi pour le remplacer (1469). On était alors en pleine guerre des Deux-Roses et, dans un conflit aussi général que celui-ci, il était difficile aux gens de Westminster de ne pas prendre parti pour ou contre. Les sympathies de Myllyny allaient à la maison d'York et il mit quelque courage à les affirmer, car peu de jours après que la reine Élisabeth fut venue chercher à Westminster l'asile inviolable que lui assurait le *jus sanctuarii*, dont jouissait le monastère, l'abbé n'hésita pas à servir de parrain à l'enfant royal, que la princesse mit au monde le 2 novembre 1470. Pendant ce temps Édouard IV, fugitif devant les troupes de Warwick et de Marguerite d'Anjou, s'embarquait à la hâte pour gagner, si possible, les côtes flamandes. Six mois plus tard, le jeu des évènements et aussi le succès des armes remettaient le prétendant en possession du trône, et l'infortuné Henri VI reprenait le chemin de la Tour de Londres, d'où il ne sortirait plus vivant. Myllyny dut à ce retour de fortune le titre de conseiller privé ; il devint en même temps chancelier de son jeune filleul et l'administration de la principauté de Galles, du duché de Cornouaille et du comté de Chester lui demeura confiée jusqu'au jour où l'héritier du trône aurait atteint ses quatorze ans. C'était un rapide avancement dans la carrière des honneurs : son élévation au siège d'Hereford fut une dernière marque de la reconnaissance des souverains qui, du reste, n'avaient pas oublié dans la distribution de leurs munificences l'abbaye de Westminster elle-même.

Myllyny garda peu la résidence, au cours des dix-huit ans que dura son épiscopat. Jusqu'à la mort d'Edouard IV (9 avril 1483), il fit d'assez fréquents séjours à Ludlow, puis à Chester près de son royal pupille. Sous Richard III (1483-1485), il reparut à Londres à maintes reprises et l'on aimerait à savoir quelle attitude fut la sienne en face du meurtrier d'Edouard V ; mais ce détail il ne faut pas aller le chercher dans un recueil du genre de celui de Myllyny. En février 1487, l'évêque dut encore s'éloigner de ses ouailles : Henri VII l'avait choisi pour remplir à Rome une mission diplomatique auprès d'Innocent VIII. Le diocèse, pendant ces absences, était administré par les vicaires généraux Bayly et Jaquesone, et les évêques de Rochester, de Cloyne, de Down et de St David's y vinrent à tour de rôle faire les ordinations. Finalement Richard Wycherley, évêque d'Olona, suppléa le prélat dans les fonctions pontificales depuis 1483 jusqu'en 1492, c'est-à-dire jusqu'au décès de Myllyny, passé de vie à trépas tout aux débuts de cette dernière année.

En raison de ces différentes circonstances, le Registre des actes de Myllyny n'est pas considérable : il compte seulement soixante quinze folios. On n'en saurait toutefois contester l'intérêt. Les allures de la société qui vit apparaître et disparaître en une série de tragédies sanglantes Henri VI, Édouard IV, Édouard V et Richard III, ne pouvaient manquer d'être désordonnées, brutales, violentes. La

Digitized by Google

moralité chez les laïcs, voire même parmi le clergé séculier subit un fléchissement — les actes épiscopaux en témoignent — et, à plus d'une reprise, Myllyny dut avoir recours au bras séculier pour réduire à l'expiation des pécheurs scandaleux, sur la conscience desquels n'avaient plus de prise les censures de l'Église. Nombreux sont aussi les établissements religieux — abbayes ou prieurés — que « les » guerres, les dissensions intestines, les oppressions des puissants ont » détruits, appauvris ou réduits presque à rien ». Myllyny est contraint de le constater, et cela plus d'une fois. Cependant la générosité pieuse des fidèles ne se dément pas en cette période. La preuve s'en trouve dans le nombre relativement considérable de permissions de quêter à travers le diocèse, que le prélat ou ses vicaires généraux ont accordées à divers procureurs d'hôpitaux ou de maisons hospitalières, notamment à ceux de Sainte-Radegonde de Thelisford, de Roncival, de la Trinité de Rome, de Saint-Antoine de Londres, de Saint-Gilles d'Hereford, de Saint-Wulstan de Worcester. Notons aussi en passant cet autre trait de mœurs qui est bien de l'époque : en 1477 et en 1484, Myllyny reçoit à Ludlow et à Whitborn les engagements solennels de deux veuves qui promettent de vivre en continence et chasteté « selon l'ordonnance du béni apôtre saint Paul ». En 1481, il donne aussi l'habit religieux à un ermite. Quant aux rapports directs du prélat avec les monastères de son diocèse, ils ont été assez peu fréquents. Cependant, le 30 mai 1478, il bénit avec apparat dans la chapelle du manoir de Whitborne, Philippe, abbé de Dore ; le 19 mars 1480, il confirme l'élection de John Blewett, prieur de Chirbury ; le 20 septembre 1481, celle de Cécile Mason, prieure d'Aronbury ; enfin le 24 novembre 1488, il dépose la prieure de Lymbrook, dame Emma Powis. Somme toute, le Registre de Myllyny, dans lequel on pourrait glaner encore plus d'un document intéressant soit pour l'histoire provinciale, soit pour l'histoire générale, ne présente pas — il s'en faut — un assemblage confus d'actes administratifs.

Le Rév. Bannister est un collaborateur émérite de la *Canterbury and York Society* et, grâce à son labeur persévérant, les érudits peuvent consulter désormais une bonne partie des Registres épiscopaux du diocèse d'Héreford antérieurs à la Réforme. La méthode du consciencieux éditeur n'est plus à louer et, dans ses introductions, il y a toujours chance d'apprendre du nouveau. De ce chef, les Registres des évêques Orleton, Lacy, Spafford, Beauchamp, Boulers et Stanbury, que nous lui devons déjà, forment un ensemble dans lequel quiconque s'intéresse au passé ecclésiastique de l'Angleterre pourra puiser à pleines mains. Le présent volume, en tout semblable à ses devanciers, a paru sous les auspices de la *Cantilupe Society*. Il ne clora pas, espérons-le, la série des volumes fournis par le Rev. Bannister à l'importante collection signalée plus haut.

D. Guilloreau, O. S. B.

Digitized by Google

PETER GUILDAY. *The English catholic Refugees on the Continent, 1558-1795.* Vol. I. *The English Colleges and Convents in the catholic Low Countries, 1558-1795.* Londres, Longmans, Green et Cie, 1914. In-8, LIX-480 p.

En terminant notre étude sur les Réfugiés anglais dans les Pays-Bas espagnols durant le règne d'Élisabeth, nous signalions aux érudits l'importance et l'intérêt du XVIIe siècle au point de vue de la renaissance catholique en Angleterre. « L'histoire des nombreuses fondations anglaises dans les Pays-Bas, disions-nous, est encore à faire et mériterait d'être entreprise. » Ce souhait, nous avons dès à présent la joie de le voir sinon réalisé, du moins en bonne voie d'exécution : car ce n'est qu'un premier volume que nous livre aujourd'hui M. Guilday. A grands traits — déjà passablement riches de détails — il nous y présente un tableau général du mouvement qui, depuis le début du règne d'Élisabeth jusqu'à la Révolution française, couvrit notre pays d'une floraison de couvents, de séminaires et de collèges anglais. Une série de chapitres étudie successivement chacune des familles religieuses, suivant à part l'évolution de chaque couvent, de chaque collège. Méthode quasi nécessaire, mais dont M. Guilday n'a peut-être pas suffisamment prévenu un petit inconvénient : celui de prêter à l'ouvrage l'aspect d'une réunion d'articles indépendants. Les débuts des chapitres et l'exposition réitérée des mêmes idées, des mêmes faits généraux contribuent surtout à donner cette impression. Hâtons-nous de dire que c'est là une simple négligence de toilette, qu'un petit coup de brosse ferait aisément disparaître. Les chapitres, en effet, débordent largement les uns sur les autres, montrant les mutuelles relations des diverses fondations et le rôle de chacune d'elles dans le grand mouvement de restauration religieuse anglais. Car — et cette remarque suffit à mettre en lumière l'intérêt supérieur du livre — l'histoire de ces institutions continentales n'est pas seulement intimement mêlée à l'histoire générale du catholicisme en Angleterre ; elle en constitue bien plutôt l'âme même et en fournit seule l'explication. Qui ne sait, par exemple, l'importance du collège de Douai, cette pépinière de missionnaires et de martyrs, ce centre de ralliement des émigrés, ce foyer d'intrigues si redouté du gouvernement britannique ?

Signalons comme plus particulièrement neuf dans l'ouvrage de M. Guilday l'exposé des vicissitudes de l'Institut de Mary Ward. L'auteur n'aura sans doute guère pu profiter de l'étude si captivante que, dans deux numéros de la *Revue générale* (nov. et déc. 1913), la comtesse de Courson consacra récemment à l'entreprenante fondatrice. Les vues des deux auteurs concordent néanmoins d'une façon remarquable. Si M. Guilday n'a pu, forcément, entrer dans autant de détails ni s'attarder à buriner en traits aussi pittoresques la figure de Mary Ward, il a, par contre, grâce à ses recherches aux Archives de la Propagande, jeté plus de lumière sur la suppression de l'Institut des

Digitized by Google

« Jésuitesses », sur les influences qui en ont comploté la perte, sur la manière dont a été exécuté le décret pontifical. Il nous apprend que l'appellation vague de « Jésuitesses », appliquée malgré elles aux filles de Mary Ward, servait aussi à désigner d'autres groupements de pieuses personnes adonnées à l'éducation des jeunes filles et dirigées par un confesseur jésuite; malgré les efforts et les explications du nonce de Bruxelles et des évêques des Pays-Bas, elles furent toutes confondues dans la même sentence de suppression.

A relever aussi l'appréciation portée par l'auteur sur la Compagnie de Jésus en Angleterre et spécialement sur celui qui passe pour en être l'incarnation la plus caractéristique au XVIe siècle, le P. Robert Persons. On sait les amers reproches que les adversaires anglicans et même catholiques, comme le chanoine Dodd au XVIIIe siècle, le chanoine Tierney ensuite et, plus récemment, le P. Bénédictin Dom Taunton ont adressés aux Jésuites anglais : ils ont trahi leur patrie en s'asservissant au roi d'Espagne; ils ont par leurs intrigues ambitieuses écrasé le clergé séculier; ils ont, aussi longtemps qu'ils l'ont pu, empêché l'institution d'évêques en Angleterre pour garder eux-mêmes la haute main sur toute la mission. M. Guilday sent qu'il foule un terrain brûlant, où l'esprit de parti pour et contre la Compagnie de Jésus s'est donné carrière. Visiblement préoccupé de conserver une stricte impartialité, il se maintient jusqu'au bout dans la belle sérénité que lui facilite sa qualité d'étranger. Il incline pourtant à laver les Jésuites de plus d'une accusation, à justifier sinon tous leurs procédés, du moins l'ensemble de leur conduite et à reconnaître le parfait désintéressement de leurs vues. Avec beaucoup de sagesse d'ailleurs, il réserve le jugement définitif pour le jour où auront été publiées toutes les pièces inédites, encore nombreuses, surtout du côté des Jésuites.

Si M. Guilday n'a pas épuisé la masse immense de correspondances, mémoires, écrits de toutes sortes ayant trait à son sujet, ses fouilles prolongées aux Archives de Londres, de Simancas, de Bruxelles et surtout du Vatican donnent à son ouvrage une haute valeur documentaire. Plusieurs pièces importantes y voient pour la première fois le jour.

A propos des nombreuses notes qui surchargent le bas des pages, il sera permis de se demander si elles n'auraient pas pu avantageusement être fondues dans le corps même du texte où plusieurs du moins auraient tout naturellement trouvé leur place.

L'auteur, en terminant, nous trace le programme très alléchant du second volume. Pénétrant plus intimement encore dans l'analyse du *Foundation Movement*, il en exposera les aspects littéraire, intellectuel, ascétique et économique. Nous attendons avec impatience et confiance cette continuation de l'œuvre si bien commencée.

R. LECHAT, S. J.

Digitized by Google

R. P. Raoul de Scorraille, S. J. *François Suarez, de la Compagnie de Jésus, d'après ses lettres, ses autres écrits inédits et un grand nombre de documents nouveaux.* Paris, P. Lethielleux, 2 vol., in-8, xxi-484 et 550 p.

Peu de théologiens ont exercé, autant que Suarez, une influence considérable sur le mouvement théologique de l'époque moderne. Son nom se trouve mêlé à tous les travaux de philosophie ou de théologie, et ceux qui l'ont suivi et le suivent encore aujourd'hui sont très nombreux. Et cependant jusqu'ici sa vie restait peu connue. Le R. P. de Scorraille a donc fait œuvre utile en le faisant connaître de plus près aux historiens.

L'éducation et les études de Suarez font l'objet du premier livre (t. I, p. 1-125). Né en 1546 d'une famille castillane, qui partageait l'enthousiasme religieux de cette époque, Suarez sentit encore très jeune l'attrait vers la vie religieuse. Il se présenta pour être admis à la Compagnie de Jésus, mais essuya à deux reprises un refus catégorique. Enfin, à l'âge de seize ans, il y fut reçu à grand'peine. A cet âge, rien n'indiquait encore chez lui une intelligence extraordinaire. Au contraire, malgré son application au travail, il eut de la peine à suivre les cours. Ce ne fut qu'à l'âge de dix-huit ans que se révélèrent chez lui tout à coup une pénétration d'esprit exceptionnelle et une intelligence supérieure, et dès lors il remporta à l'université les plus brillants succès.

Après qu'il eut achevé ses études à Salamanque, il fut nommé à l'université de cette même ville professeur de philosophie. Sa longue carrière de professeur, que le R. P. expose en partie dans le second livre (t. I, p. 117-345), révèle avant tout un caractère ferme, un religieux humble et soumis et un travailleur infatigable. Il enseigna successivement dans plusieurs collèges de Castille, au collège romain, à Alcala et à Salamanque. Mais sa santé plutôt délicate l'obligea souvent à interrompre son enseignement. En 1597 il fut appelé par le roi de Portugal à occuper la chaire de Prime de Coïmbre. Il consentit malgré lui à l'appel honorable du roi, et occupa cette chaire jusqu'en 1615 (l. IV, t. II, p. 7-221). A cette date il se retira à Lisbonne où il mourut en 1617.

En dehors de son enseignement, Suarez s'était encore occupé de plusieurs discussions théologiques. Il avait dû se défendre contre les attaques de son confrère Gabriel Vasquez (l. II, ch. V, t. I, p. 283-314) ; il était intervenu activement dans la controverse *de auxiliis* (l. III, t. I, p. 347-478) ; il avait défendu Rome contre les menées schismatiques de Venise (l. IV, ch. III, t. II, p. 119 sv.) et de l'Angleterre (Ib., ch. IV, p. 165-223).

Considéré comme religieux (l. V, t. II, p. 267-365), Suarez est un bel exemple à proposer aux jeunes. Pendant toute sa vie, il n'a cherché qu'à accomplir la volonté de Dieu et à promouvoir son règne en appro-

Digitized by Google

fondissant et en faisant progresser la science divine. Toujours très humble, il ne s'est jamais vainement glorifié de sa science et, dans les disputes avec ses ennemis, sa charité lui dictait toujours une attitude correcte et irréprochable. Enfin son obéissance à ses supérieurs était admirable.

Voilà, en résumé très succinct, le contenu de ces deux gros volumes du R. P. de Scorraille. Comme détail complémentaire, il faut noter que l'auteur n'a pas seulement traité les questions concernant strictement la biographie de Suarez ; il expose en outre, avec une ampleur de détails, tous les points qui peuvent éclairer le milieu et l'activité de ce théologien. Même à première vue on pourrait bien reprocher à l'auteur d'être tombé dans une certaine prolixité dans l'exposé. Cependant si l'on tient compte du but de l'ouvrage, ce reproche paraît moins fondé. Le R. P. en effet a voulu donner une biographie au sens large du mot et insérer intégralement dans le texte la plupart des documents inédits qu'il a examinés. Or ceux-ci sont très nombreux et donnent à l'ouvrage un intérêt extraordinaire. Pour s'en convaincre, il suffira de lire les chapitres consacrés aux démêlés de Suarez avec Vasquez, à la controverse *de auxiliis* et à la question de la confession à distance. D'autre part, il est quelque peu regrettable, que l'auteur se soit basé presque exclusivement sur des sources provenant des amis de Suarez. Rien d'étonnant dès lors qu'en toute rencontre Suarez apparaît sous un aspect favorable. Il eût été important de voir si, de la comparaison des sources, l'impression ne se serait pas modifiée quelque peu. Enfin le R. P., sans vouloir traiter explicitement des théories de Suarez, touche quelquefois des points de doctrine (voir le livre V, t. II, p. 369 sv.) ; il lui aurait d'ailleurs été impossible de faire autrement. Or, presque partout, le R. P. suppose que Suarez a été un interprète fidèle de la pensée de saint Thomas. Et je crois, qu'en ce qui concerne cette affirmation, tous les historiens de la théologie ne seront pas de son avis.

A. De Meyer.

A. Leman. *Urbain VIII et la rivalité de la France et de l'Autriche de 1631 à 1635.* (Mémoires et travaux des professeurs des facultés catholiques de Lille. Fasc. 14.) Paris, E. Champion ; Lille, R. Giard, 1920. In-8, xx-622 p. Fr. 20.

Le même. *Recueil des instructions générales aux nonces ordinaires en France de 1624 à 1634.* (Même collection. Fasc. 15.) Paris, E. Champion ; Lille, R. Giard, 1920. In-8, iv-219 p. Fr. 8 .

Le XVIIe siècle fut l'âge d'or des diplomaties européennes comme le XVIe avait été la période de leur éclosion. Les plus anciennes, la vénitienne, la florentine, se sont éclipsées devant celle des papes qui a

Digitized by Google

promptement conquis la place prépondérante qui lui revenait à la tête des affaires de la chrétienté. En celle-ci le mérite et l'influence du personnel ont grandi à proportion de l'importance de ces affaires, et les autres diplomaties, sans excepter les plus puissantes, n'ont pas jugé indigne d'elles de se mettre à son école. La française lui doit plus d'un service, puisque c'est à la cour de Rome que s'est formé Mazarin, qui, avec Louis XIV, son élève, organisa la grande diplomatie, dont les origines remontent à Richelieu, leur maître commun. C'est ce contact intime, d'aspect divers entre les deux écoles qui fait du pontificat d'Urbain VIII une des grandes époques de l'histoire diplomatique, non seulement parce qu'il a mis ces écoles aux prises avec les problèmes que souleva la guerre de Trente ans devenue européenne, mais parce qu'elles opposent l'un à l'autre deux programmes, l'un plus général, mais figé dans le passé, l'autre plus étroit, plus précis et en marche vers l'avenir.

Tandis qu'à Rome on s'efforce de retenir le rôle d'arbitre de la chrétienté que le pape a joué de tout temps, de médiateur entre les grandes puissances pour le maintien de la paix générale, celles-ci ne songent qu'à exploiter pour leurs intérêts particuliers le prestige de la papauté, pour laquelle ils affectent toute déférence et respect. Si la France veut abaisser, et surtout supplanter la maison d'Autriche, en lui ravissant la direction de l'Europe et de la chrétienté, c'est en Italie surtout que le conflit captive l'attention de l'Église pour le repos de l'Occident. C'est là surtout que les deux programmes se contrecarrent, car la France oppose tout un système d'alliances à la politique espagnole, qui domine le nord et le sud de la péninsule, et enserre comme dans un étau le centre et les États ecclésiastiques, et ce système menace l'indépendance de la péninsule que le pape représente comme prince italien.

Celui-ci voudrait grouper ses voisins en une confédération dont il serait le président; mais il en est empêché par les ambitions égoïstes, les jalousies et les rivalités des princes, et réduit à pratiquer l'équilibre entre les partis français et espagnol : la république de Venise soutient ordinairement le premier, Florence et les ducs de l'Italie centrale subissent le second, tandis que le Savoyard, tiraillé entre ses deux puissants voisins, le maître du Milanais qu'il convoite, et le beau-frère d'outre-mont, voudrait bien imiter le pape sans y réussir toujours.

Telle est la situation compliquée dont hérite Urbain VIII, et toute sa tactique fut, quoi qu'on ait prétendu, d'échapper à l'emprise française, de contenir dans de justes limites la diplomatie envahissante de Richelieu. Dès son avénement, il envoie son neveu Francesco Barberini, celui qui sera l'exécuteur de ses volontés, sinon son principal confident, jeter un coup de sonde auprès des deux diplomaties dirigeantes, en France et en Espagne (1624-1625). Et le traité de Monçon (1625) le délivre de la charge assumée par son prédécesseur, de garder militairement la Valteline, cette porte de l'Italie du nord, que l'Espagne prétend avoir toujours ouverte pour ses intrigues vers l'Autriche et l'Allemagne. La succession de Mantoue suffit à mettre la péninsule sens

Digitized by Google

dessus-dessous ; le duc de Savoie, appuyé par l'Autriche, oppose ses revendications au prétendant français, dans un conflit politique et militaire qui ne dure pas moins de quatre années ; le jeune Mazarin réussit à le terminer au mieux de tous les intérêts, et le double traité de Cherasco semble assurer la tranquillité de l'Italie (avril-juin 1631). Urbain VIII a maintenant tout loisir de travailler à celle de la chrétienté, et c'est par là que s'ouvre le livre de M. Leman.

Rude besogne, en vérité, car les difficultés renaissent à chaque pas, mais la cour de Rome ne se décourage jamais et, pendant quatre ans, elle recommence sans cesse cette toile de Pénélope de la paix générale. Le rêve de grouper toutes les puissances catholiques contre l'hérésie, qui faisait la base de son programme, était déjà un anachronisme. France et Autriche recherchent l'alliance des protestants, celle-ci de la Saxe et de l'Angleterre, celle-là de la Suède et des Provinces-Unies. Les deux grandes puissances, qui occupent le cœur de la chrétienté, ont signé une garantie de son repos dans un pacte de neutralité, qui les oblige à ne rien entreprendre l'une contre l'autre (traité de Ratisbonne, octobre 1630), mais l'empereur a dû renvoyer ses troupes et son général Wallenstein, il se trouve à la merci de la Ligue catholique, dont l'armée seule protège l'empire (diète de Ratisbonne, août 1630). Aussitôt Gustave-Adolphe débarque en Poméranie et marche de succès en succès, grâce au subside mensuel que Richelieu lui fournit depuis le traité de Baerwald (janvier 1631). Celui-ci lui ménage encore son appui auprès des princes allemands contre le parti catholique, unique adversaire des Suédois. Aussi le premier ministre d'Espagne, le comte-duc Olivarès, par antipathie personnelle pour le cardinal, poursuit-il un plan qui consiste à enlacer la France dans un réseau serré d'États ou de territoires occupés militairement sur toutes les frontières de terre et de mers.

Bruits et préparatifs de guerre, voilà ce que l'on perçoit partout à travers l'Europe, et cette mêlée, dans laquelle Urbain VIII ne veut intervenir que comme médiateur strictement neutre, non comme arbitre responsable (c'est la distinction qu'il ne cessera d'invoquer contre des sollicitants indiscrets), cette mêlée doit aboutir, par une progression continue d'embarras, à la guerre générale. Après avoir détruit la dernière armée catholique à Breitenfeld (1er sept. 1631), le Suédois se jette sur les électorats ecclésiastiques, qui n'ont pas encore souffert de la guerre, les met à rançon et maltraite cruellement le clergé et l'Église dans la région rhénane. Louis XIII fait occuper Pignerol (qui lui ouvre l'Italie), en dépit des récents traités, et impose au duc de Savoie le traité d'alliance défensive de Mirafiore. En cette occasion Mazarin joue double jeu et dessine le mouvement, j'allais dire de trahison, qui le fera passer du service du pape à celui de la France. Tout en protestant contre des empiètements qui remettent tout en question dans la péninsule, Urbain VIII, à la requête de l'empereur, appelle la France au secours des catholiques allemands et n'en obtient que de vagues promesses, où

Digitized by Google

il est question de garnisons françaises qu'ils feront bien d'accepter. Et Louis XIII s'avance vers le Rhin à la tête de ses troupes, mais pour châtier le duc de Lorraine, allié de l'empereur, de l'hospitalité qu'il accorde à Gaston d'Orléans, rebelle contre l'État dont il est l'héritier. Le duc est contraint de signer le traité de Vic, qui le jette sous le protectorat de la France (janvier 1632).

Les agissements de Richelieu en Italie aboutissent à proposer une ligue de princes italiens sous la présidence du pape. Mais celui-ci n'a garde de s'en enchaîner. Toutefois les succès répétés de la France le compromettent, car ils ne s'expliquent que par sa connivence. Et la médiation du Roi très chrétien n'empêche pas le Suédois d'imposer aux princes ecclésiastiques des conditions onéreuses, telles que la neutralité dans l'empire. Au printemps Gustave-Adolphe pourra entreprendre la conquête de la Bavière en six semaines, et il parlera de passer en Italie pour châtier le pape, réformer le clergé catholique! Aussi les Habsbourg jettent feu et flamme, obsèdent le pape de leurs réclamations, demandes d'argent, secours des armes spirituelles contre la France. Le parti espagnol oublie toute mesure, et son chef, le cardinal Borgia, en vient à insulter le pape en plein consistoire, dans sa fameuse protestation du 8 mars. Le pape réclame en vain réparation, et ne cessera de le faire pendant des années. Philippe IV nomme Borgia son ambassadeur ordinaire! A ces obsessions se joignent les assauts du cardinal Pasmany (Hongrois), qui présente le projet, au nom de Ferdinand II, d'une ligue austro-espagnole de tous les catholiques contre l'hérésie et ses fauteurs. Ce déploiement extraordinaire des forces diplomatiques de l'Autriche n'aboutit qu'à obtenir un secours pécuniaire moins maigre que les précédents.

Urbain VIII a de tout autres combinaisons en tête. Maintenant que le péril suédois pèse sur l'Italie, une ligne défensive des princes Italiens, Savoie, Venise, Toscane, auxquels se joindront les Suisses catholiques, peut seule le conjurer, mais les intrigues espagnoles et la crainte de la France paralysent les efforts de la curie contre les nouveaux barbares. Aussi une coalition des grandes puissances semble plus pratique et c'est ce que vont négocier les nonces extraordinaires, chargés au mois de juin, de porter des paroles de paix à Vienne, Paris et Madrid.

Mais il est trop tard et la politique se complique déjà d'actes d'hostilité. Louis XIII enlève au duc de Lorraine ses places et ses troupes (traité de Liverdun) et remplace la garnison espagnole de Trèves par des soldats français. L'empereur rappelle Wallenstein, dont l'armée rapidement organisée contraint les Suédois à voler au secours de la Saxe. Philippe IV concentre en Catalogne des troupes qui envahiront le Languedoc, où Gaston prépare un soulèvement avec l'argent d'Espagne. Mais le combat de Castelnaudary met tous ces projets en l'air (1er septembre), et le dauphin intérimaire s'empresse de renier et de dénoncer ses complices.

Les nonces qui vont parler au nom du pape dans ce fracas des armes

Digitized by Google

ont donc peu d'espoir de se faire entendre. Ils ont été d'ailleurs choisis avec peu de soin, et le plus en vue, Ceva, qui depuis de longues années a la confiance du pape, parce qu'il a partagé sa carrière et sa fortune, passe inaperçu à côté du nonce ordinaire en France, Alessandro Bichi. Tout ce qu'ils obtiennent à eux deux, c'est l'octroi de cent mille écus, destinés à retenir le Bavarois dans l'alliance française. Mais l'électeur qui succombe sous le poids de la guerre, vient de rejoindre Wallenstein avec sa petite et forte armée, qui fera bonne figure devant les Suédois à Lutzen (novembre).

Cette action, indécise entre les deux grands capitaines de l'époque, achève de bouleverser les plans d'Urbain VIII, car la mort de Gustave-Adolphe change totalement la situation politique. La maison d'Autriche en conçoit de vastes espoirs de revanche, qui décuplent ses prétentions, et la France, ne pouvant plus reculer, va serrer son jeu jusqu'à déclancher la guerre. Les partenaires de la diplomatie pontificale travaillent plus que jamais à entraîner le pape de leur côté : les Espagnols se scandalisent que Rome n'excommunie pas le roi de France, allié déclaré des hérétiques. Leur ambassadeur à Paris, Benavides, entiché de sa grandesse, embrouille encore les négociations par ses imprudences et ses écarts de caractère : il a pris en grippe l'introducteur des ambassadeurs et refuse tout rapport avec lui, il estime au-dessous de sa dignité de traiter avec le P. Joseph, et Bichi perd son temps à le morigéner, à ménager des entrevues ou des échanges de papiers entre le cardinal et lui.

C'est à Rome que les puissances veulent régler les affaires de la chrétienté à leur guise : Philippe IV y envoie un renfort de deux commissaires plus ou moins ecclésiastiques, et Louis XIII, un soldat, le maréchal de Créqui, le gendre de Lesdiguières, vieux condottiere huguenot des guerres de religion. Il ne font que ressasser les rengaines déjà rebattues : demandes de secours pour l'Allemagne, des foudres de l'Église contre la France, et Créqui remet sur le tapis la question de la ligue italienne. Les Espagnols accumulent des troupes en Milanais, les Italiens s'en inquiètent, et le pape doit les rassurer, sans obtenir d'eux rien de plus. La trahison de Wallenstein, dont on apprend la catastrophe (mars 1634), décourage la bonne volonté réelle de l'empereur pour la paix générale, et l'Espagne, toujours plus belliqueuse, le pousse à la guerre contre la France. Il n'est dès lors guère mieux disposé que son cousin à entendre les ouvertures du pape.

C'est pourtant en ces circonstances qu'Urbain VIII, faisant un pas de plus, propose (nous aimerions à savoir dans quelles conditions et par quelles initiatives) la tenue à Rome d'un congrès général de la chrétienté qu'il présidera lui-même. Richelieu ne s'en soucie guère plus que ses adversaires, pour lui la seule paix acceptable est celle qui comprendra les princes protestants. Les succès des Impériaux sur les Suédois le décident finalement à vouloir bien choisir des plénipotentiaires pour un congrès qui siégera dans une ville neutre, sous la pré-

Digitized by Google

sidence d'un cardinal légat. Il ne reste plus qu'à désigner cette ville, lorsque la destruction de l'armée suédoise à Nordlingen (6 septembre) semble, en rendant la rupture inévitable, cette fois, suspendre pour un temps toute négociation. La France veut sauver ses alliés d'un écrasement complet, et l'Espagne se montre d'autant plus irréductible que ses troupes ont décidé de la victoire, sous la conduite du cardinal infant.

Mais la diplomatie pontificale ne se décourage jamais, et déjà elle inaugure la période décisive de sa médiation. Elle s'en tient désormais à l'idée du congrès, qu'Urbain VIII n'abandonne plus jusqu'à la fin de son pontificat. C'est lui qui imagine, dès avant la rupture, le moyen terme d'un dédoublement qui permettra aux catholiques et aux protestants de délibérer à part, les premiers sous la direction du légat. Le programme fera donc son chemin et, après l'essai infructueux de Cologne en 1639, aboutira aux grandes assises de Westphalie, que le pontife aura le bonheur de voir s'ouvrir avant sa mort.

Ainsi c'est toujours avec la même ténacité que nonces ordinaires et extraordinaires s'escriment de concert pour le rétablissement complet du repos public, dans les trois capitales où se décide le sort de l'Europe. Même les premiers, qui ont reçu (novembre 1633) le chapeau en récompense de leurs fatigues, restent à leur poste, excepté celui de France. Et pour tenter l'effort suprême, Rome leur adjoint le plus précieux des auxiliaires. Le jeune Mazarin a fait une apparition à Paris deux ans plus tôt (avril-juin 1632), il a rétabli la bonne harmonie dans la famille royale, ce qui lui a valu d'entrer dans l'intimité du roi et de son ministre. Maintenant sous le couvert d'intercéder en faveur de la maison de Lorraine, privée de ses états, il abordera d'autres problèmes, par conséquent le plus important, la tenue du congrès. Mais surtout il fera la conquête de Richelieu, ou se laissera gagner par lui (novembre 1634 - janvier 1636), et passera au service de la France. Il ne semble pas qu'Urbain VIII ait pris cette désertion à mal, il l'avait préparée en nommant Mazarin vice-légat d'Avignon.

Le prélat s'est attardé deux mois dans les cours italiennes, qu'il dispose en faveur de la ligue nationale, dont son maître s'est fait le promoteur. Il obtient de Louis XIII la promesse assez peu compromettante d'envoyer des plénipotentiaires au congrès. Le diplomate pontifical ne se fait plus illusion sur l'imminence de la conflagration générale, dont il voit partout les préparatifs, et sa correspondance, intéressée à taire ses petites manœuvres, est par ailleurs une excellente source de renseignements. Richelieu inaugure la lutte par toute une campagne diplomatique; il renouvelle ses traités avec les Suédois et les Provinces-Unies, il sollicite les protestants d'Allemagne, même l'électeur de Bavière. La cause des Lorrains est définitivement réglée, et cependant Mazarin ne bouge pas de la cour.

Dans l'autre camp l'activité est la même : Le pacifique Ferdinand II s'abandonne enfin aux suggestions belliqueuses d'Olivarès, et conclut la ligue dont celui-ci poursuit la réalisation depuis dix ans (cfr H. Guen-

Digitized by Google

-ter, *Die Habsburger Liga, 1625-1635*). Les hostilités s'ouvrent déjà de part et d'autre. Deux maréchaux de France traversent le Rhin et délogent de Heidelberg une garnison bavaro-impériale (22 déc.). Un mois après, l'empereur répond en faisant occuper Philippsbourg, tête de pont entre les États autrichiens de Brisgau et d'Alsace. Le cardinal ministre tente d'escamoter la coadjutorerie de Spire à son allié de Trêves. Le pape fait traîner son consentiment au grand déplaisir de l'ambitieux candidat, mais les Espagnols coupent court à ses intrigues, le 26 mars 1635; ils cueillent l'électeur dans sa capitale et gardent l'une et l'autre. Les Français prennent leur revanche en Valteline et le duc de Rohan intercepte dans ce long couloir les communications entre les États de la maison d'Autriche. La rupture est dès lors un fait accompli, mais ce n'est que le 19 mai que, sur le refus de Rome de prendre parti, la France déclare la guerre à l'Espagne.

L'état de paix persévère cependant du côté de l'empereur, et la porte reste toujours ouverte aux négociations avec lui. La curie romaine poursuit donc ses conversations, au milieu du conflit général, qui inaugure à ce moment la dernière période de la guerre de Trente ans, tant qu'elle n'aura pas obtenu le congrès d'où doit sortir la paix générale. Le volume qui se ferme avec la déclaration de guerre en appelle d'autres, après lesquels nous pourrons apprécier l'œuvre dans son ensemble. Nous nous bornerons à quelques réflexions dont l'auteur pourra tirer profit.

Malgré la quantité de matériaux et d'études publiées sur cette époque en général, le pontificat d'Urbain VIII est un des plus mal connus. Le préjugé, né dès l'époque qui range les Barberini parmi les tenants les plus en vue du népotisme, a trouvé écho même chez Ranke (que M. L. appelle Louis au lieu de Léopold). Il en a fait naître un autre, contre lequel se dresse la thèse présente, que les mêmes Barberini auraient favorisé la France au détriment de la maison d'Autriche. Ce n'est guère vraisemblable de la part du cardinal Francesco, qui dès 1626, acceptait la charge importante de protecteur des royaumes d'Aragon et de Portugal, et la gardait tout le pontificat. Quant au pontife, il éprouvait une réelle sympathie pour la France, née pendant ses trois années de séjour à la cour de Henri IV, mais à coup sûr ce sentiment n'exerça pas la moindre influence sur sa politique. Il avait plus d'un motif de pencher vers la France ; M. Leman énumère au début (p. 18) ses griefs fondés contre l'Espagne, et d'autres vinrent s'y ajouter sous l'action des événements : les maladresses et les provocations du cardinal Borgia, principal agent de Philippe IV, exaspéraient le pontife, chatouilleux sur tout ce qui mettait sa dignité en cause. Toutefois sa grande expérience de la vie politique empêchait Urbain VIII de se laisser impressionner par des vétilles d'amour-propre. Ce défaut même que nous remarquons en lui, la susceptibilité contribuait encore à lui faire tenir la balance égale entre les deux partis ; il se rendait facilement compte que Richelieu aurait été un allié aussi incommode qu'Olivarès.

Digitized by Google

Il a pu commettre des fautes par insuffisance de vues ou défaillance de la volonté, comme de ne pas faire chanter le Te Deum à la mort de Gustave-Adolphe. On lui a souvent reproché l'échec total de sa politique : il est bien vrai que la guerre de Trente ans avec les traités qui l'ont terminée, ont porté un coup sensible au prestige de la papauté aussi bien qu'au catholicisme. Néanmoins ce pontificat de 21 ans (août 1623 - septembre 1644) a marqué dans l'histoire politique comme en matières religieuses. L'Église et le clergé doivent à Urbain VIII de grandes institutions, fondées, reprises ou complétées, le bréviaire, le missel, la Propagande, les études orientales, etc. L'Europe s'est familiarisée, grâce à sa diplomatie patiente et tenace, avec les grandes assises où sont discutés les intérêts généraux, aplanis les conflits, réglées les grandes questions qui mettent en jeu l'ordre, la tranquillité et la sécurité de tout un continent.

Urbain VIII pourrait donc prendre place parmi les grands papes. Malheureusement nous ne le connaissons presque pas, ni sa personne ni son action propre n'ont été étudiées jusqu'ici. Les résultats généraux de son œuvre, que nous venons d'énumérer, ne nous apprennent presque rien de lui, car nous ignorons comment et jusqu'à quel point il les a procurés par lui-même, quelle action il a exercée sur son entourage, la direction qu'il a donnée à ses auxiliaires, à ses agents. Le présent travail ne parvient que bien imparfaitement à combler cette lacune. Il nous promène à travers l'Europe, dans les principales cours, au milieu d'un océan de négociations, nous ramène parfois à Rome, à la source d'où elles partent, et nous met en présence du pape, de ses principaux conseillers, mais fugitivement et sans nous donner le temps de rassembler nos idées. Cette course perpétuelle avec l'abondance sans fin des détails apporte une perpétuelle fatigue qui rebute le lecteur.

Le récit aurait dû se fixer immuablement à Rome comme au centre d'où il aurait rayonné dans toute la chrétienté. Nous aurions ainsi pu connaître, avec le pape et son entourage, le monde romain et cette curie si complexe, si diverse, si fortement constituée depuis des siècles qu'elle dirigeait la chrétienté. Et maintenant encore elle donnait le mot d'ordre, d'autant plus curieuse et compliquée, qu'elle ne se composait pas seulement de Romains et d'Italiens, mais aux trois quarts d'étrangers, Allemands, Flamands et Hollandais, Espagnols et Catalans, Français, Lorrains, Bourguignons, Bretons, etc.

Je l'ai étudié de près pendant des années, ce monde romain, à travers les actes administratifs des papes du XVe et du XVIe siècles, les regestes du Vatican, et j'ai noté la bigarrure des noms de tout pays qui figurent dans ces expéditions, désignant toute la variété des officiers curiaux qui les authentiquent. J'ai même relevé plusieurs générations de clercs mariés qui se succédaient de père en fils dans les mêmes charges ; de véritables dynasties de fonctionnaires, d'oncle à neveu qui s'appelaient l'un l'autre du pays natal, et gardaient leurs attaches avec

Digitized by Google

lui, aussi bien par les fondations pieuses et œuvres de dévotion qu'ils y laissaient que par les bénéfices nombreux dont les revenus contribuaient à fonder ces souvenirs. Les archives de St-Louis-des-Français, que j'ai longuement compulsées, éclairent ces faits d'une vive lumière; il en est de même de celles de l'*Anima* déjà connues de divers côtés; et il n'y a pas de doute qu'on ne trouve une ample documentation dans les archives des autres églises nationales, et dans les fonds publics ou privés de Rome. Bien que l'on n'ait pas encore utilisé ces richesses pour un travail d'ensemble ou de portée générale, on y trouvera à coup sûr de quoi mieux connaître le haut personnel, les traditions et la manière de faire de la curie dans la politique chrétienne.

Rome était aussi l'hôtellerie de la chrétienté : on y venait volontiers en pèlerinage, pour affaires, par curiosité ; on y vivait à bon marché et facilement, pourvu qu'on se soumit aux réglements minutieux de la police. La colonie étrangère était alors chrétienne, ecclésiastique, mais elle commence sous Urbain VIII à devenir cosmopolite, dans le sens moderne, avec les humanistes qu'attire l'érudition, comme Naudé, Holstenius; Christine de Suède les groupera à sa cour, pendant son séjour renouvelé plusieurs années. De tout temps Rome avait donné asile aux proscrits que leur religion faisait expulser du sol natal. Cette classe mêlée de la population romaine devait s'accroître d'Anglo-saxons et d'Irlandais amenés par les Stuarts, prendre le haut du pavé au XVIIIe siècle, avec Jacques III et son fils cadet, le cardinal d'York, mort en 1807, doyen du Sacré Collège. Il ne faut pas oublier le personnel mêlé qui entourait les ambassadeurs des diverses puissances, les cardinaux étrangers en résidence à Rome, ou protecteurs, chargés des affaires spirituelles de ces mêmes puissances. On voit dans quel monde mêlé, sous quelles influences de relations intimes, journalières, occultes devait se mouvoir l'action de la curie sur la vie générale de la chrétienté.

Il était impossible de n'en pas tenir compte dans l'étude diplomatique qui nous occupe. Un problème historique tel que celui des causes et origines de la fortune inouïe de Mazarin trouverait peut-être là les éléments premiers de sa solution. Nous n'en sommes pas, comme à l'époque de Ranke, à faire dépendre les événements du tempérament autoritaire d'Urbain VIII. Les ambassadeurs vénitiens nous ont au moins montré, d'après cet historien, comment on pouvait le fléchir et le mener. Sans entrer dans des recherches de détail, trop longues et inutiles, M. L. aurait pu tout au moins mentionner, dans l'entourage du pape, sa famille et sa domesticité, les hommes qui prenaient part aux décisions, indiquer dans quel sens les inclinaient leur caractère ou leurs préférences. A côté des cardinaux, frère et neveux, un personnage étrange, assez énigmatique, le Piémontais Francesco Ceva remplissait les fonctions de premier secrétaire, et son influence finit par donner de l'ombrage à la famille. Si l'on se rappelle comment les Barberini se comportèrent après le pontificat, à quelles intrigues ils se livrèrent avec Mazarin et Louis XIV, sous les deux successeurs de leur

Digitized by Google

oncle, on attendra avec quelque impatience les conclusions dernières de l'auteur.

Espérons aussi que les volumes suivants verront disparaître les tâtonnements et des imperfections, résultats de l'inexpérience, qui s'étalent au bas des pages dans la multiplicité et la longueur des notes, la multitude des références, des dates et des chiffres de toute sorte. Cet appareil n'est guère propre qu'à perdre le lecteur au milieu de ces mille détails. Les erreurs de négligence sont rares. Qu'est cette nonciature d'Allemagne, mentionnée à plusieurs reprises dans la bibliographie? Le pape avait en réalité trois représentations ordinaires dans les pays de langue germanique : leur nom officiel était les nonciatures de Vienne, de Munich et de Cologne.

Les *Instructions générales aux nonces ordinaires en France* auraient pu servir à nous faire connaître un peu mieux le milieu dans lequel elles ont été élaborées. La seconde notamment, celle qu'emporta Bagni en 1627, riche en renseignements sur la situation de la France, sur la tactique à suivre pour traiter les affaires qui s'y rapportent, révèle une profonde connaissance, une longue pratique de cette situation. Elle a été préparée et rédigée sous la surveillance du pape, par les soins du cardinal neveu ; or celui-ci avait deux ans auparavant séjourné en France un certain temps pendant sa légation, et on comprend qu'il ait fait insérer dans cette pièce les indications qu'il avait recueillies en ces circonstances. L'étude de ces instructions, même de celles aux nonces extraordinaires, révèle plus d'un trait caractéristique sur les hommes et les évènements, et ces aperçus ont parfois une valeur décisive. D'autres sont plutôt suggestifs, mais il n'est pas toujours facile de dégager l'étincelle qui fera jaillir la lumière éclatante sur un problème d'histoire; il y faut une longue pratique des textes, une étude approfondie, enfin l'expérience de beaucoup d'années, de toute une vie.

P. Richard.

F. de Bojani. *Innocent XI, sa correspondance avec ses nonces.* (Vol. III de la série 1680-1684.) *1re partie : Affaires politiques.* Roulers, J. de Meester ; Rome, Loescher ; Paris, Picard ; Vienne, Herder, 1912. In-8, 1102 p.

Les deux premiers volumes de M. de Bojani avaient été publiés chez Desclée à Rome et la RHE a signalé (t. XII, p. 127) les mérites et les défauts de ces volumineux ouvrages. Le tome troisième ressemble à ses deux aînés. On y trouvera au cours d'un récit qui manque un peu d'information générale, de précisions techniques et d'idées directrices de nombreuses pièces empruntées aux Archives du Vatican. Le groupement en est un peu artificiel. Il semble que M. de Bojani ait voulu isoler les actes relatifs aux relations avec les cours (Ch. I : Innocent XI et Léopold V ; Ch. II : Innocent XI et l'Espagne; Ch. III : Innocent XI et Louis XIV ; Ch. IV : le pape et le Portugal; Ch. V : Innocent XI et la

Digitized by Google

Savoie ; Ch. VI : la république de Vénise) de pièces relatives aux conflits internationaux (Ch. VII : la France, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie ; Ch. VIII : l'Empire et la Pologne... etc. etc.).

Tel quel, ce recueil peut rendre d'utiles services en attendant une publication plus méthodique des « Nonciatures » sous le pontificat d'Innocent XI.

MARC DUBRUEL, S. J.

LAVEILLE, S. J. *Le P. De Smet* (1801-1872). Avec une *introduction* par G. Kurth. Liège, 1913. In-8, XIV-561 p. avec portrait gravé et carte géographique.

L'Église catholique est expansionniste par définition et sa pénétration sur n'importe quel point du globe fait partie intégrante de son histoire. Ce chapitre est particulièrement intéressant quand il met en scène des populations incultes et nous fait assister à leur transformation par la grâce du baptême qui nous ramène aux premiers temps du christianisme. Il y a là du surnaturel. Tel est l'intérêt de cette biographie de l'apôtre des Montagnes-Rocheuses, Pierre-Jean De Smet, né à Termonde le 30 janvier 1801, décédé à Saint-Louis (Missouri), le 23 mai 1872.

Le recueil des lettres qu'il a laissées, a fourni les principaux éléments de cette histoire. Elles nous permettent de vivre la carrière mouvementée d'un missionnaire qui a fait neuf fois la traversée d'Europe en Amérique à la recherche des tribus les plus abandonnées du Far-West américain, dans un temps où ce n'était qu'un désert sans voies ferrées et même sans chemins. Au cours de ces pérégrinations, semées d'incidents parfois tragiques, d'autres fois plaisants, nous rencontrons des descriptions de paysages et des tableaux de mœurs qui se lisent avec le même intérêt que l'on peut trouver dans un roman. Non moins attachante est la personnalité du héros de ce livre. D'une santé de fer, d'une bonne humeur qui ne se dément jamais au milieu des pires privations, d'un dévouement inépuisable, il réalise l'idéal du prêtre missionnaire ; des hommages qu'il n'a point cherchés, lui ont été rendus de son vivant. Par trois fois il a refusé l'épiscopat, qui l'aurait enlevé à ses chers Peaux-Rouges. A plusieurs reprises, il est intervenu, à la demande du Président des États-Unis, comme pacificateur entre les Peaux-Rouges et la grande République. Après sa mort, Termonde lui a érigé une statue sur une de ses places publiques. Existe-t-elle encore ?

CH. MOELLER.

LOUIS HALPHEN. *L'histoire en France depuis cent ans*. Paris, A. Colin, 1914. In-16, 216 p. F. 3.

Le XIXe siècle offre assurément des caractères multiples, mais on peut dire, entre autres, qu'il est le siècle de l'histoire. Le cadre que s'est fixé M. Halphen différencie son livre d'un autre ouvrage, fort intéressant, de M. Ed. Fueter, paru en 1911 et dont la traduction

Digitized by Google

française vient de paraître ; mais cette *Geschichte der neueren Historiographie* embrasse toute l'époque moderne et elle se place surtout au point de vue allemand. Le livre de M. Halphen se rapproche davantage par les dates, de l'ouvrage de G. P. Gooch, paru en 1913, *History and historians in the 19th century ;* mais celui-ci, pour la seconde moitié du siècle, est plutôt un inventaire méthodique. L'ouvrage français est plus alerte, écrit avec verve et, même quand il aborde l'histoire toute contemporaine, nul ne l'accusera d'avoir encensé au lieu de critiquer.

L'auteur n'a pu songer à apprécier tous les noms, encore moins tous les ouvrages célèbres, mais il suit l'évolution de la science historique, les conceptions et les courants principaux, et il a soin de rattacher le mouvement historique au mouvement général des idées. La Révolution et l'Empire avaient été peu favorables aux études historiques. En ce qui concerne Napoléon, invoquons quelques circonstances atténuantes ; s'il accusait Tacite d'avoir calomnié les empereurs, — et les historiens modernes sont assez de son avis —, s'il a voulu faire servir l'histoire, comme la presse, à sa gloire, il lui a donné quelques compensations : Institut d'Égypte, grandes enquêtes législatives, et l'on doit voir une intention d'être utile aux historiens, au moins français, dans l'extension des Archives Nationales (fondées, rappelons-le, en 1794) et l'idée d'y transférer les archives, alors secrètes, du Vatican et de Simancas ; surtout le Grand Empire a systématiquement réveillé chez les peuples qu'il englobait les souvenirs glorieux de leur passé, comme stimulant à leur activité et à leur ardeur guerrière. Aux publications d'un Villy, d'un Anquetil (est-ce le lieu de parler de la *Gaule poétique ?)* on peut opposer des travaux encore utiles, sur l'histoire étrangère principalement, tels que ceux de Rulhière, Castéra, Daunou, Giergnené. Le Musée des monuments français avait d'autre part commencé l'éducation archéologique des Français.

C'est malgré tout un véritable réveil des études historiques qui se produisit après un règne qui avait fait l'histoire plus qu'il n'en avait encouragé l'étude. L'auteur définit bien les tendances nouvelles, *Histoire philosophique* et *Histoire pittoresque :* l'exaltatation du Moyen âge, la recherche dans le passé, des origines des libertés et des titres de la bourgeoisie, la théorie des nations opprimées par une aristocratie conquérante, le besoin qu'ont les historiens de prendre parti rétrospectivement. En même temps on recherche les textes, chroniques, mémoires : ce dernier genre est si à la mode que des spécialistes en fabriquent à foison. La « chasse aux documents » s'organise en grand au lendemain de 1830, sous l'impulsion notamment de Guizot, mais l'érudition, trop exclusive, a pour effet d'éloigner le public, il devient la proie des vulgarisateurs. Aussi vers 1850 se manifeste une réaction contre les « matériaux indigestes », un *Retour à l'histoire synthétique.* Comme l'auteur ici fait allusion à cette nouvelle manière de Michelet, on peut s'étonner qu'il ne s'arrête pas sur le mouvement si curieux qui, aux abords de 1848, tourne tant d'esprits hardis vers l'étude de la

Digitized by Google

Révolution, vers cette *Histoire des Girondins*, qui a même eu un effet direct sur les événements, puisqu'elle fut l'occasion du fameux banquet de Mâcon, sur Louis Blanc et la singulière admiration, qu'il partage avec George Sand, pour Robespierre ; qu'il n'ait rien dit non plus de cette floraison, indépendante, semble-t-il, de celle qu'avait provoqué Walter Scott, de romans et drames historiques, que personnifie en quelque sorte le bon Dumas, dont plus d'un historien sérieux a loué le sens historique, sinon l'érudition.

L'histoire synthétique a sa plus forte expression dans l'œuvre de Tocqueville, de Renan, de Taine, de Fustel de Coulanges, sur lesquels l'auteur exprime des jugements concis mais auxquels on sera disposé à souscrire. Après un chapitre consacré à la *Renaissance de l'histoire ancienne*, où la part, comme de juste, est largement faite aux Allemands, on expose le *Règne de la critique*, qui conduit à l'époque actuelle ; de celle ci l'on définit bien les caractères essentiels : extension dans le temps et dans l'espace, division du travail, critique des textes (ajoutons ou précisons : collaboration, même entre étrangers, presque obligatoire pour tout grand travail d'ensemble, progrès et spécialisation du travail bibliographique, meilleure organisation des études régionales, etc.). On lira avec un agrément particulier un aperçu piquant sur les rapports de la sociologie et de l'histoire et la difficulté qu'elles éprouvent à trouver un terrain d'entente. Pour la deuxième période surtout il était délicat de choisir les hommes et les œuvres vraiment représentatives, autant que de formuler des jugements. L'auteur s'est tiré de ces difficultés sans tomber dans la sécheresse. Toutefois, même à s'en tenir aux chefs d'école, si l'on peut dire, c'est sans doute une lacune que de n'avoir pas nommé Albert Sorel, ni ces champions de l'histoire napoléonienne, aujourd'hui si en vogue et si profondément renouvelée, Masson, Vandal, Houssaye (qu'on pouvait aussi, pour son *Alcibiade*, citer parmi les historiens ayant préludé aux études modernes par des travaux antiques). N'est-ce pas aussi une tendance à signaler que celles de ces écrivains, de talent indéniable, qui étudient notre histoire depuis 1789 dans une esprit de regret pour l'ancienne France ? Ce sont aussi, croyons-nous, des faits nouveaux que le développement remarquable des études d'histoire étrangère, que la préoccupation plus forte de critique et de synthèse dans l'histoire ecclésiastique (1). Un ouvrage ainsi condensé échapperait difficilement à ce genre de critique. Celui ci, sous son volume modeste, est aussi instructif qu'agréable à lire et l'on souscrira, après l'avoir lu, au jugement qu'il fait sien : l'histoire n'est pas une science facile.

JACQUES RAMBAUD.

(1) Dans une note bibliographique, l'auteur cite des travaux sur les historiens. Ceux de M. Aulard sur les historiens de la Révolution (je ne parle pas de Taine) y devaient peut-être avoir leur place. Comme « Sorbonnien » j'ajouterai aux notices que publie l'*Annuaire de l'École normale* celles du *Bulletin des anciens élèves de la Faculté des lettres*.

Digitized by Google

CHRONIQUE (1).

Allemagne. — Le n° 129 de la collection si pratique des *Kleine Texte für Vorlesungen und Uebungen*, éd. H. Lietzmann, est consacré aux sources de l'histoire du montanisme. Il est dû à NATH. BONWETSCH (*Texte zur Geschichte des Montanismus*. Bonn, 1914. 32 p.), qui a écrit autrefois l'histoire du montanisme (1881) et a rédigé l'article qui le concerne dans le Realencyclopädie de Hauck (1903). Les textes sont ceux des anciens écrivains et hérésiologues : S. Irénée, Eusèbe, S. Hippolyte, Pseudo-Tertullien, S. Épiphane, Philastrius, Didyme, S. Jérôme, Origène, Tertullien; on y a ajouté une prétendue parole de Montan, rapportée par la *Doctrina Patrum* et trois lignes extraites d'actes des martyrs. On a mis à contribution les meilleures éditions, que l'on trouve indiquées dans les notes, parmi les références scripturaires et quelques matériaux critiques. On cherche en vain la courte préface, dont on attend des indications nécessaires pour l'utilisation de la collection, et que les autres fascicules présentent généralement. Sans doute, on suppose légitimement que ces textes seront expliqués ; cependant, il y avait lieu de débuter par quelques explications, ne fût-ce que pour justifier l'ordre peu apparent suivi dans le classement des textes et pour rendre intelligibles certaines notes de l'apparat critique.

— Pendant que les événements de guerre passionnaient l'attention générale, le monde historique allemand fut rudement mis en émoi par une lutte scientifique qu'il suffira de mentionner ici comme événement littéraire. Il s'agit des vives polémiques qu'a fait surgir, en 1915, la nouvelle édition critique de la *Lex salica* qui devait être éditée sous les auspices des *Monumenta Germaniae Historica*. Ce travail, fruit de douze années de labeur, confié au privatdozent, Dr MARIO KRAMMER, avait été reçu par les critiques les plus autorisés avec une si profonde désillusion qu'un organe aussi sérieux que les *Monumenta* ne pouvait continuer à le prendre sous son patronage. Ce fut une bataille d'érudition à laquelle prirent part des savants considérables; M. BR. KRUSCH, encore tout chaud de sa polémique contre G. Kurth, ouvrit le feu et montra dans le *Neues Archiv* (t. XL) qu'il n'y avait pas lieu de modifier l'ancien classement des mss. et que, d'autre part, il considérait comme chose inouïe qu'on pût donner dans ce classement la préférence à un ms. de l'époque carolingienne ; le titre de l'article est assez significatif : *Der Umsturz der kritischen Grundlagen der Lex salica*. Le

(1) *La* CHRONIQUE *de ce premier numéro de la* REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE *est forcément incomplète pour les années 1914-1920. Elle sera complétée, dans la mesure du possible, au cours des fascicules suivants de ce tome.*

Le Comité de Rédaction sera reconnaissant aux Sociétés savantes, aux Auteurs et aux Libraires qui voudront bien lui adresser (rue de Namur, 40, LOUVAIN) *les nouvelles, les articles et les ouvrages qui peuvent être annoncés utilement soit dans la* CHRONIQUE, *soit dans la* BIBLIOGRAPHIE *de la* REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Digitized by Google

point de vue juridique en faveur de la thèse classique fut défendu par Cl. von Schwerin. Ces luttes paraissaient s'apaiser quand la direction des *Monumenta* publia, en 1918, tout un volume in-8 du *Neues Archiv* intitulé : *Gutachtliche Aeusserungen über Krammer's Ausgabe der Lex salica*, où l'on remarquera les opinions de critiques, d'historiens et de philologues de renom comme W. Levison, G. von Below et Fr. Vollmer. L'entreprise de M. Krammer paraît se trouver en assez mauvaise posture.

Au cours des années de guerre, plusieurs travaux ont été publiés sur la diplomatique et les collections de lettres des souverains Pontifes et d'évêques du haut moyen âge. Leur importance est telle qu'on ne peut les passer ici sous silence.

C'est d'abord le mémoire extrêmement fouillé de M. M. Tangl : *Studien zur Neuausgabe der Bonifatiusbriefe*, ou étude préparatoire à l'édition de la correspondance de S. Boniface (680 ?-755) ; dans la série des *Monumenta Germaniae Historica ad usum scholarum*, du même auteur : *Die Briefe des H. Bonifatius und Lullus* (Berlin, Weidmann, 1916). La notice que nous signalons a paru dans le *Neues Archiv*, organe des *Monumenta*, au t. XL (1916, p. 641-790). On sait que malgré l'édition critique des lettres de S. Boniface dans le t. III des *Epistolae* des MGH par E. Dümmler, bien des points douteux restent encore à résoudre ; M. Tangl vient de porter la lumière dans des collections épistolaires où il n'est pas toujours facile de se retrouver ; il étudie à la fois la tradition manuscrite et la chronologie très incertaine de la correspondance.

La tradition est représentée par les Cod. lat. Mon. 8112 (IXe siècle), Carls. 22 (IXe siècle) et le Vind. 751 (IXe siècle). Les mss. 1 et 2 dépendraient d'une copie de l'original, tandis que le codex 3 dériverait directement de l'original. Quant aux collections elles-mêmes, il y a lieu de distinguer deux groupes essentiels : la *collectio pontificia* ou correspondance de Boniface avec la papauté, et la *collectio communis*, de nature hétéroclite. Toutes deux furent étrangement remaniées dès la fin du VIIIe siècle déjà ; le ms. Vind. (B, n° 3 de la série) contient des mots écrits en caractères runiques qui ne sont que des traces de l'écriture secrète de Boniface et de Lul, reproduites par le copiste de ce codex. La seconde partie de l'étude de M. Tangl n'est pas moins pénétrante ; il y examine le style du grand saint, son tour d'esprit et certains points obscurs de sa biographie.

On connaît l'importance littéraire et historique des lettres du pape Nicolas Ier (858-867) ; elles viennent d'être soumises à un second examen minutieux de la part de M. E. Perels : *Die Briefe Papst Nikolaus I*, paru également dans le *Neues Archiv*, t. XXXIX (1914, p. 535-586). L'auteur s'attache uniquement au grand pontife dont les lettres et les canons (en tout 116 chez Gratien) alimentèrent, du IXe au XIIe siècle, la littérature canonique. Il s'agit donc ici d'un relevé de tous les écrits de l'époque qui les citent, les reproduisent, ou bien font simplement allusion à l'autorité juridique de Nicolas Ier. Or, son nom figure non seulement chez des annalistes comme celui des Annales Fuldensis, chez Hincmar de Laon, Réginon, Flodoard, mais dans des collections réputées : les collections XII, LXXIV, VII, III, celles du cardinal Deusdedit, d'Yves de Chartres, etc. Enfin, entre 1139 et 1142, Gratien fait entrer avec une complaisance marquée l'héritage canonique de Nicolas Ie ; après Gratien l'autorité des anciennes collections se

Digitized by Google

trouve singulièrement éclipsée, quoique le nom de Nicolas doive encore être invoqué — *pro et contra* — au XIIe siècle dans les luttes doctrinales suscitées par la querelle des investitures. M. Perels montre bien la filiation de ces emprunts sans nombre.

Depuis les *Studien zur Ausgabe des Registers Gregors I* de P. EWALD, en 1878, on croyait unanimement réglé le problème du plus ancien enregistrement des bulles sous le pape S. Grégoire le Grand (540-604); il n'en est rien pourtant, car voici que la discussion vient d'être rouverte, avec quelque chance de succès peut-être, par un jeune père jésuite, W. PEITZ, élève de M. von Otthental de Vienne, dans son travail : *Das Register Gregors I. Beitrage zur Kenntnis des päpstlichen Kanzlei und Registerwesen bis auf Gregors VII.* (Fribourg-en-Br., 1917, in-8, XVI-222 p.). Nous ne pouvons retenir ici de cette étude que les choses essentielles. L'emploi de l'enregistrement à la chancellerie pontificale est d'origine impériale, donc romaine; quand il fut adopté à Rome sous Grégoire le Grand, aussi bien que sous Jean VIII (872-882) et Grégoire VII (1073-1085), il se faisait sur les minutes des bulles; on leur emprunta la date, l'adresse et l'exposé. Mais, de règle, on n'enregistrait que les bulles à effet juridique perpétuel, les actes essentiels ou ceux dont le dossier n'était pas clos.

Le registre de Grégoire le Grand est représenté dans sa teneur complète par la classe R des mss; la collection C est un recueil de formules antérieures au *Liber diurnus* et eut vraisemblablement pour auteur, en 600, Secundicerius Paterius; quant à la collection P, elle est formée d'extraits originaux de deux volumes *indictionnaires*, composée en partie à Rome, en partie dans le royaume franc. L'enregistrement sous Grégoire Ier se faisait suivant l'ordre d'une année où l'indiction était comptée en septembre. Jean VIII ne modifia guère ces coutumes, semble-t-il, et Grégoire VII n'y apporta que des changements de détail; il faut arriver au pontificat d'Innocent III (1198-1216) pour voir ces usages radicalement abandonnés; alors commence vraiment une nouvelle période pour la chancellerie pontificale.

Il faut enfin signaler pour cette période le livre très érudit d'ERICH CASPAR, un des collaborateurs aux MGH : *Pippin und die Römische Kirche* (Berlin, J. Springer, 1914. In-8, IV-208 p.). L'auteur étudie les rapports juridiques entre la papauté et la royauté franque, la situation des biens des églises et d'autres points connexes. La publication abonde en remarques utiles et précieuses. H. NELIS.

L'Histoire de l'art allemand, publiée il y a plus de trente ans par Dohme, Bode, etc. a joui d'une grande vogue, mais a forcément perdu de sa valeur. M. G. DEHIO en publie une nouvelle aujourd'hui *(Geschichte der deutschen Kunst.* Berlin, W. de Gruyter, t. I, 1919. In-8, VIII-372 p., 484 reprod.) qui comprendra trois volumes de texte et trois volumes de reproductions. Ils embrasseront respectivement la période des origines jusqu'au milieu du XIIIme siècle, la fin du moyen âge jusqu'à la veille de la Réforme et l'époque moderne jusqu'au romantisme. Le plan suivi par M. Dehio n'a donc rien de commun avec celui que ses prédécesseurs avaient adopté : l'ordre chronologique a remplacé la division par matières. L'ouvrage tout entier sera cette fois l'œuvre d'un seul auteur, alors que cinq érudits s'étaient partagé la besogne précédemment. R. M.

Digitized by Google

— La société scientifique *Der deutsche Verein zur Erforschung Palästinas* a pour but de collaborer au progrès des sciences bibliques par l'étude de la Palestine. A cette fin, elle soutient diverses entreprises comme les fouilles de Tell-el-Mutesellim (Megiddo), l'établissement de stations météorologiques en Palestine, etc. et diverses publications, comme les travaux cartographiques de Guthe-Palmer sur Madaba, de Schumacher sur la Transjordane, la *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, etc. En 1914, elle a inauguré la publication, deux fois par an, de brochures de vulgarisation scientifique sur les pays bibliques ; cette nouvelle collection porte pour titre : *Das Land der Bibel*. Le premier volume, complet en 1915, comprend les six brochures suivantes : 1. V. Schwöbel, *Die Landesnatur Palästinas*. 1re partie, 56 p., 1914 ; 2. O. Procksch, *Die Völker Altpalästinas*. 41 p., 1914 ; 3. V. Schwöbel, *Die Landesnatur Palästinas*. 2me partie, 52 p., 1914 ; 4. R. Hartmann, *Palästina unter den Arabern* (632-1516). 53 p., 1915 ; 5. S. Killermann, *Die Blumen des heiligen Landes*. Botanische Auslese einer Frühlingsfahrt durch Syrien und Palästina. 1re partie. 44 p. et 6 pl., 1915 ; 6. Même ouvrage, 2me partie. 35 p. et 4 pl., 1915. — Du second volume, commencé en 1916, ont paru jusqu'en 1918, les livraisons suivantes : 1. P. Thomsen, *Denkmäler Palästinas aus der Zeit Jesu*, 39 p., 1916 ; 2. P. Mickley, *Arculf*. Eines Pilgers Reise nach dem heiligen Lande (um 670). 1re partie. 42 p. 4 résumés et 2 pl., 1917 ; 3/4. Même ouvrage, 2me partie. 64 p., 1917 ; 5. H. Guthe, *Die griechisch-römischen Städte des Ostjordanlandes*, 44 p., 1918.

— *Décès*. — Nous nous contentons pour le moment de mentionner deux décès : celui de Heinrich Brunner, né à Wels, dans la Haute-Autriche, le 21 juin 1840 et décédé à Breslau, le 11 août 1915. Il était depuis 1873 professeur de droit privé et d'histoire du droit à l'Université de cette ville. Le défunt s'était acquis une renommée solide par sa *Deutsche Rechtsgeschichte* (1887), aujourd'hui classique, et l'influence qu'il exerça dans la direction des *Monumenta Germaniae Historica* (Section *Leges*) et le *Zeitschrift der Savigny-Stiftung ; germanistische Abteilung*. Ce qui caractérisait Brunner c'était d'une part un coup-d'œil pénétrant de la vie juridique, théorique et réelle des anciens peuples germaniques, d'autre part, une exposition claire appuyée sur une documentation des sources diplomatiques de l'époque.

Un second historien bien connu est Karl Lamprecht, né à 1856, mort professeur à l'Université de Leipzig en 1916. Sa personnalité résume excellemment certaines tendances contemporaines dans le domaine des études historiques et sociologiques ; l'influence du séminaire d'histoire économique de Leipzig et les idées du maître débordaient hors des frontières d'Allemagne. L'ardeur infatigable de l'auteur avait embrassé à la fin de sa vie un domaine de plus en plus vaste et s'était attaquée à l'étude des phénomènes sociaux du monde entier dans le passé. Si discutables, si aventureuses qu'aient été parfois les conceptions de Lamprecht, elles ont obligé néanmoins les historiens à reviser l'objet précis de leurs recherches et à élargir le cadre de leurs synthèses. H. N.

Angleterre-Écosse-Irlande. — Nous devons appeler l'attention des lecteurs de la Revue sur l'importance qu'offre pour les historiens l'entreprise de la « Society for promoting christian knowledge », qui a son siège à Londres, 6, St. Martin's Place.

Digitized by Google

Cette société entreprend la publication de livres concernant les sujets les plus divers : histoire, critique biblique, théologie, liturgie, sciences, histoire naturelle, biographie, poésie, littérature, philosophie, etc.

Ce qui intéresse particulièrement les historiens, c'est la série *Books for Students*. On y trouve d'abord une catégorie de publications concernant les anciennes littératures orientales et les anciennes littératures chrétiennes. Les *Translations of Early Documents* nous donnent des traductions soignées des monuments de la littérature juive-palestinienne pré-rabbinique et rabbinique. Mentionnons, toutefois, d'une façon spéciale, la catégorie de volumes consacrée aux traductions de l'ancienne littérature chrétienne, sous la direction générale de MM. W. J. Sparrow Simson et W. K. Lowther Clarke. Y figurent des traductions, à prix très abordable, des œuvres de Denis l'Aréopagite, de S. Clément de Rome, de S. Clément d'Alexandrie, de S. Jean Chrysostome, de S. Grégoire de Nysse, du Pasteur d'Hermas, pour les textes grecs; de Tertullien, de S. Cyprien, de S. Augustin, de S. Vincent de Lérins, etc. pour les textes latins; une série spéciale est consacrée à la traduction des anciens textes liturgiques.

Une quatrième série comprend la traduction de textes orientaux : la Didascalie en éthiopien, et la prédication apostolique d'Irénée, en arménien.

Une cinquième série contient les vies de saints celtiques : S. Malachie d'Armagh, S. Ciaran de Clonmacnois, S. Patrice.

Dans une sixième série, intitulée *Select Passages*, a paru : *Documents illustrative of the History of the Church* (T. I, jusque 313), par B. J. Kidd.

Enfin une septième série *Modern European languages* aura comme premier volume : *Lives of the Serbian Saints*.

A côté de la grande série *Translations of Early Documents* figure celle des *Handbooks of Christian Literature*. Dans cette série de manuels ont déjà paru : *The Letters of Augustine*, par W. J. Sparrow Simson; *A short introduction to christian Literature to the middle of the second century*, par W. J. Ferrar; *The Inspiration and authority of Holy Scripture* (littérature des cinq premiers siècles), par G. D. Barry; *The Eucharistic Office of the Book of Common Prayer*, par M. Leslie Wright.

Une série qui n'est pas la moins intéressante, c'est celle des *Helps for Students*, qui comprend des volumes d'introduction — dont plusieurs au prix de 6 pence — aux matières les plus variées des sciences historiques, ainsi que des sciences auxiliaires de l'histoire, écrits par les meilleurs spécialistes britanniques. Signalons, à titre d'exemple, les brochures suivantes : *Episcopal registers of England and Wales*, par R. C. Fowler; *Medieval Reckoning of time*, par R. L. Poole; *The Logic of History*, par C. G. Crump; *The French Wars of Religion*, par A. Tilley; *Parish History and Records*, par A. Hamilton Thompson. Tous ces petits traités sont excellents, écrits sans prétention et offrant la quintessence des connaissances nécessaires pour le sujet. Au point de vue philologique, nous signalons tout spécialement le *Hints on the Study of Latin (A. D. 125-750)*, rédigé par le maître qu'est M. Alex. Souter.

Une quatrième série générale de publications est consacrée à faire connaître au grand public l'histoire des villes anglaises : *The Story of the English Towns*. Ont déjà paru les monographies sur Birmingham, Leeds, Peterborough, Plymouth, Sheffield, Westminster.

La cinquième série de publications s'appelle *Studies in Church History*. Ici

Digitized by Google

il ne s'agit ni de manuels ni de traités, mais de monographies originales et étendues. Signalons, à titre d'exemple : *The Venerable Bede. His Life and Writings*, par G. F. BROWNE ; *The Reformation in Ireland. A study of Ecclesiastical Legislation*, par H. HOLLOWAY ; *The Emperor Julian. An Essay on his relations with the Christian Religion*, par EDW. J. MARTIN, etc.

Il nous faut encore signaler la série *Texts for Students*, que l'on peut comparer aux éditions à bon marché de textes, faites en France et en Allemagne « ad usum scholarum ». Cette collection est déjà riche : on y trouve des extraits de Josèphe, Tacite, Suétone, Dion Cassius, Mathieu Paris, Giraldus Cambrensis, S. Patrice, S. Clément de Rome, des inscriptions chrétiennes, etc. etc. Particulièrement apprécié des médiévistes sera le *Select Extracts from chronicles and records relating to English Towns in the middle ages*, éd. avec introduction, notes et glossaires par F. J. C. HEARNSHAW. (Prix : 9 pence.)

Enfin, reste la série *Pioneers of Progress*, qui comprendra la biographie d'hommes et de femmes particulièrement remarquables dans l'histoire des Iles Britanniques. Elle comprend : 1) *Men of Science ;* 2) *Empire Builders ;* 3) *Women.*

On le voit, par son envergure, la diversité des domaines exploités, l'autorité de ses collaborateurs, les conditions de publication, l'entreprise de la S. P. C. K. — tel est le sigle qui la désigne — est appelée à rendre de grands services aux historiens, particulièrement aux historiens de l'Église, et on y trouve réellement ce que la Grande-Bretagne peut nous offrir de meilleur dans le domaine de la science et de la vulgarisation scientifique.

La S. P. C. K. vient de faire paraître, daté de janvier 1921, le *Classified catalogue of books* (In-8, 167 p.), où l'on trouvera la liste complète de ses publications et que l'on peut se procurer en s'adressant au secrétaire de la société (adresse indiquée au début de cette note).

— Le cardinal GASQUET, archiviste et bibliothécaire de la Ste Église Romaine, a exposé dans une réunion de la *Catholic Record Society*, tenue en 1919 au palais archiépiscopal de Westminster, le résultat de ses recherches aux Archives. Il a fait inventorier une collection considérable de documents, qui avaient été ramenés de Paris, où ils avaient été envoyés par Napoléon Ier. Il signala surtout douze boîtes de documents diplomatiques concernant les relations entre l'Angleterre et le Saint-Siège, depuis le xve siècle jusqu'en 1845.

En association avec le Bureau des Universités britanniques et l'Union des Universités américaines, il s'est créé, en 1919, à Londres un nouvel organe qui aura certainement une grande influence dans le maintien et le développement des relations universitaires entre la France et l'Angleterre : le Bureau britannique de l'Office national des Universités et Écoles françaises. Ce Bureau qui, comme son nom l'indique, est une émanation de l'Office national français, est sous le contrôle, à Londres, d'un comité approuvé par l'ambassadeur de France et composé de membres de la colonie appartenant à toutes les catégories de l'enseignement supérieur. Installé dans le même édifice que le « Universities Bureau of the British Empire » et la « American University Union », en relations étroites avec eux par des meetings réguliers et fréquents entre les trois directeurs, le Bureau français guidera les étudiants anglais — et occasionnellement des étudiants améri-

Digitized by Google

cains — sur les Universités et grandes Écoles de France, en leur donnant sur leurs divers enseignements des informations précises et sûres, et en les conseillant sur la direction à suivre. Il servira de la même manière aux étudiants français voulant se rendre dans une Université anglaise, et il sera un lien naturel entre les Universités des deux pays, en se tenant constamment au courant des méthodes d'enseignement et en facilitant les relations entre professeurs. G. MOLLAT.

Autriche. — L'exposition des tapisseries de la Cour d'Autriche à Vienne a été une vraie révélation. Paris et Madrid seuls peuvent montrer de pareilles séries d'œuvres d'art. Encore, les tapisseries de Vienne sont-elles d'une fraîcheur incomparable. M. POLLAK (*Les collections de la cour d'Autriche. Revue de l'art ancien et moderne*, 1920, p. 151-163, II fig.) les fait connaître sommairement : elles s'échelonnent du XVIe au XVIIIe siècle et illustrent toute l'histoire de la tapisserie flamande et française durant cette longue période.

Feu M. R. STIASSNY, privat-docent à l'université technique de Vienne, a consacré au chef d'œuvre de l'art tyrolien, le retable de S. Wolfgang, commandé à Michel Pacher en 1471, une étude pénétrante. Elle a été publiée, avec un magnifique album de planches, par le ministère de l'Instruction publique de l'Autriche allemande (*Michael Pacher's St Wolfganger Altar*. In-4, VIII et 239 p., 60 fig. ; in-fol., XLVIII pl. Vienne, Schroll, 1919) : L'auteur examine l'origine de l'œuvre, son iconographie, son importance artistique et l'influence de Pacher, sculpteur et peintre en rapport avec l'Italie, sur l'art tyrolien et bavarois. R. M.

Belgique. — La guerre a donné naissance à la publication de quelques volumes qui tous ont pour but de faire mieux connaître l'histoire de Belgique et particulièrement la formation et le développement de la nation et de l'État belge. Tout en ayant un but de propagande, soit à l'étranger, soit à l'intérieur du pays même, les auteurs de ces livres ont tenu à se cantonner sur un terrain strictement scientifique. En d'autres mots, ils ont écrit « comme s'il n'y avait pas eu la guerre ».

Le premier de ces volumes, c'est la *Short History of Belgium* de M. L. VAN DER ESSEN (*A Short History of Belgium*. Chicago, University press, 1916. In-8, 168 p. et 2 cartes.) Ce livre reproduit les conférences données par l'auteur à l'université de Chicago pendant le semestre d'hiver de 1915. Une seconde édition a été publiée en 1920 (198 p.) : elle diffère de la première par l'adjonction d'un chapitre sur le règne de Léopold II et d'une esquisse de l'occupation allemande en Belgique.

De son côté M. H. VAN DER LINDEN publia, en 1918, une *Vue générale de l'histoire de Belgique*, destinée au grand public (Paris, Payot, 1918. In-8, 287 p., cartes). Tout en dédiant ce volume à « Paul Fredericq et à Henri Pirenne, victimes de leur résistance au pangermanisme », M. Van der Linden est resté très objectif. Ce volume est bien écrit et se lit facilement. Il fut traduit en anglais par Miss SYBIL JANE, sous le titre : *Belgium, the making of a Nation* (Oxford, Clarendon press, 1920. In-8, 356 p.) Les chapitres 13, 14 et 15, constituant l'histoire de la Belgique indépendante, depuis 1830 jusque 1914, ont été écrits spécialement pour l'édition anglaise. On n'en trouve que quelques éléments dans l'édition française.

Digitized by Google

Enfin, pendant l'occupation allemande, M. F. VAN KALKEN employa ses loisirs forcés à rédiger une histoire de Belgique qui devait tenir le milieu « entre le manuel et l'ouvrage historique détaillé » (*Histoire de Belgique.* Bruxelles, Office de Publicité, 1920. In-8, 634 p., nombreuses illustrations.) Ce livre de M. Van Kalken se distingue surtout par son caractère didactique et par le développement particulier donné à l'histoire des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Plus étendu que les ouvrages de MM. Van der Essen et Van der Linden, et plus systématique qu'eux, l'*Histoire de Belgique* de M. Van Kalken est un ouvrage en tous points excellent et peut surtout être utile aux professeurs d'histoire, tant pour l'enseignement universitaire que pour l'enseignement moyen du degré supérieur. La dernière partie de l'ouvrage traite de « la Belgique pendant la guerre mondiale. » On le lira avec un intérêt particulier. Naturellement, l'historien fait place ici au patriote qui ne cache point l'indignation qu'a provoquée en lui la manière de faire la guerre des Allemands.

C'est plutôt un épilogue qu'un chapitre. Ce qui précède cet épilogue est animé d'un esprit d'objectivité remarquable. On s'aperçoit, toutefois, que l'auteur est plus familier avec la partie moderne qu'avec la partie médiévale de l'histoire nationale.

— La conférence que M. FRANZ CUMONT a donnée à Rome en 1914, à l'Institut historique belge, vient de paraître sous forme de volume : *Comment la Belgique fut romanisée* (Bruxelles, M. Lamertin, 1919. In-8, 120 p. 2e éd., illustré).

Nous avons déjà analysé (RHE, t. XV, 1914 (publié en 1920), p. 618) l'objet de cette publication. Les historiens seront reconnaissants à M. Cumont de leur avoir donné, dans un volume très agréable à lire, la synthèse de ce que l'on connaît actuellement sur la Belgique romaine et d'y avoir ajouté des notes qui constituent un véritable répertoire. C'est une vraie perle d'érudition.

Dans la « Collection belge de manuels d'histoire », publiée sous la direction de MM. A. CAUCHIE, P. DEMEULDRE, A. KEMPENEER, C. LECLÈRE, A. PASTURE, V. SCHOLLAERT, J. WARICHEZ et A. WAUTHY, a paru une *Histoire du moyen âge*, due à M. C. LECLÈRE, professeur à l'Athénée royal de Liège (Tournai, Casterman, 1919. In-12, 303 p. nombr. illustrations).

Destiné à servir de base à l'étude du moyen âge dans l'enseignement moyen et de vade-mecum à ceux qui ont terminé leurs humanités, ce manuel réduit aux faits essentiels l'histoire politique et donne une place assez considérable aux institutions.

C'est un modèle du genre, qui rendra de grands services dans les sphères auxquelles il s'adresse.

Nous signalons avec un plaisir tout particulier le zèle remarquable que déploie M. EUG. HUBERT, actuellement recteur à l'Université de Liége, pour faire mieux connaître l'histoire du régime autrichien en Belgique, époque au sujet de laquelle il nous a donné avant la guerre des contributions de première valeur.

Un mémoire inédit du duc Albert de Saxe-Teschen à l'empereur Léopold II sur l'état des Pays-Bas en 1791, publié dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire* (1919), est une pièce des plus intéressantes pour connaître les menées des Vonckistes, l'opposition du Brabant aux réformes impériales,

Digitized by Google

les conspirations quelque peu bouffonnes et cependant compromettantes des émigrés français réfugiés à Bruxelles en 1791.

Dans *La mission et les papiers du nonce Zondadari (1786-1787)*, publié dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire* (1920), M. E. Hubert analyse les papiers *personnels* du nonce Antonio Zondadari, que jadis L. Sainctelette, conseiller de la Légation de Belgique à Rome, obtint de pouvoir faire copier à la bibliothèque des princes Chigi à Sienne. Par son testament, M. Sainctelette légua le dosier à M. E. Hubert.

On y trouve le journal du nonce, qui va du 1er février 1785 au 22 mars 1787. Après des notes de voyage, ce journal contient un rapport décrivant les corps constitués des Pays-Bas et exposant l'histoire des réformes décrétées en matière ecclésiastique par Joseph II, et spécialement l'histoire du Séminaire général de Louvain. 77 documents accompagnent ce rapport : parmi eux, la copie des pièces de la procédure en cause du cardinal de Frankenberg, à propos du bref *Super soliditate*, et la correspondance de Zondadari avec Vendetti, secrétaire de la nonciature. Un second manuscrit traite des institutions politiques des Pays-Bas et reprend l'histoire des réformes de Joseph II. Le tout se termine par une relation développée des troubles de 1687. Tous ces documents sont en italien.

M. E. Hubert a donné une analyse détaillée de ces documents et l'a fait précéder d'une savante introduction, signalant les particularités les plus intéressantes que fournissent les papiers de Zondadari pour l'histoire de Belgique en 1785-1787.

Il faut savoir gré à l'auteur de nous avoir fait connaître ces importants documents. Le jour où on voudra publier les pièces *officielles* de la nonciature de Zondadari, qui se trouvent aux archives du Vatican, la besogne sera considérablement facilitée par la présente étude du recteur de l'université de Liège.

Dans les *Mémoires* in-4 de la classe des Lettres de l'Académie Royale de Belgique, M. Hubert a publié la correspondance de Joseph Zigeiner, mieux connu comme Blumendorf, chargé d'affaires de l'Empire à Paris, avec son chef, le comte de Mercy-Argenteau, en 1792 (*Dépêches inédites tirées des archives impériales de Vienne, 5 janvier - 23 septembre 1792*, publiées par E. Hubert, dans les *Mémoires* cités, 2e série, t. VII, 219 p. Bruxelles, 1919). Les lettres sont au nombre de trente-sept.

Dans les mêmes *Mémoires* in-4, M. Hubert a publié aussi *Notes et Documents sur l'histoire du protestantisme dans le duché de Luxembourg au XVIIIe siècle*. (Bruxelles, 1920. 111 p.) Entouré de principautés épiscopales, ne participant guère à la vie des Pays-Bas, à cause de la différence des langues et aussi de la difficulté des communications, le Luxembourg fut infiniment moins pénétré de la Réforme que les autres États de Charles-Quint. Il ne resta cependant pas indemne d'hérésie et au XVIIIe siècle la question religieuse y fut agitée à plusieurs reprises.

Les Archives du Royaume à Bruxelles et celles du Grand-Duché à Luxembourg contiennent, au sujet des hérétiques, un certain nombre de documents. Ce sont ces documents que fait connaître ou que publie M. Hubert. Ils nous renseignent très bien sur ces petits groupes de dissidents, ignorés ou négligés par la plupart des historiens. Dix-neuf documents sont publiés en annexe de cette étude.

Dans *Les préliminaires de la Révolution brabançonne. Un complot politique à*

Digitized by Google

Bruxelles (octobre 1789) (*Mémoires* in-4 de la Classe des Lettres, Académie royale de Belgique, 2e sér., t. VII, Bruxelles, 1920, 70 p.) M. Hubert nous fait connaître en détail le complot ourdi par Secrétan, citoyen suisse, précepteur des enfants du duc d'Ursel, dans le but de chasser le Gouvernement autrichien et de créer une constitution pour les Pays-Bas libérés de la domination autrichienne. L'instruction aboutit à la mise en cause de la duchesse d'Ursel. Celle-ci se défendit âprement et le *Mémoire justificatif*, publié en 1790 par Secrétan lui-même, nous fait connaître les péripéties de cette affaire sensationelle.

Les accusés impliqués dans le complot bénéficièrent de l'amnistie générale du 25 novembre 1789. On conçoit que les procédés dont on usa vis-à-vis de la duchesse d'Ursel ne contribuèrent pas à ramener cette puissante famille au parti de l'Autriche. Aussi le duc d'Ursel se rallia-t-il à la République des Provinces belgiques unies et devint vonckiste.

La dernière publication de M. Hubert sur le XVIIIe siècle que nous ayons à signaler, est une contribution à la revue *Annales Prince de Ligne* (t, I, n° 2, p. 131-143), sous le titre *Lettres et documents inédits*. Ces documents sont empruntés à la collection volumineuse de lettres de Jacques-Ignace Van den Broucke, conseiller-intendant général des biens du Prince de Ligne, que possède la Bibliothèque de l'Université de Gand. Signalons le passage suivant d'une lettre du Prince à son intendant, datée de Vienne, 7 avril 1790 : « Je gémis de toutes les horreurs qui se sont passées, après avoir admiré pendant un mois votre belle révolution, qui s'était faite aussi heureusement, et quand j'ai vu que le plat pays ne prenait pas part à la querelle, que vous n'aviez que des aventuriers étrangers à la tête de vos troupes, j'ai trouvé que vous ne faisiez point une guerre nationale et que tout tenait à la personnalité de quelques individus. »

Une plaquette, due à la plume du chanoine J. Muyldermans, membre de l'Académie royale flamande, et intitulée : *Nationaal bewustzijn. Aanteekeningen betreffende de geschiedenis van ons volk in het begin der XIXe eeuw* (Gand, Siffer, 1919. Extr. des « Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Akademie », 1919, p. 533-607), mérite d'être signalée ici.

L'auteur n'a pas de peine à montrer que, pendant la domination napoléonienne et pendant la période d'occupation par les troupes alliées, les Belges eurent conscience de leur nationalité et en donnèrent des preuves indéniables. Dans la première partie de son travail, l'auteur s'appuie sur des sources officielles, dans la seconde, il signale des chansons, des pasquilles, des requêtes, etc. fort peu connues et non encore examinées à ce point de vue.

Au point de vue de l'histoire ecclésiastique, signalons surtout (p. 70-72) une chanson satirique, écrite en juin 1815, et qui s'attaque avec malice aux prêtres malinois, qui étaient réputés partisans de la France.

Le travail de M. le chanoine Muyldermans révèle une connaissance parfaite de l'époque et nous fait connaître une catégorie de sources qui méritaient d'être tirées de l'oubli. C'est une très intéressante contribution à l'histoire nationale.

— M. Eug. Bacha, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale de Belgique, a créé une collection d'études appelée *Les Grands Belges*.

Digitized by Google

(Turnhout, Brepols, depuis 1919). Dans ces brochures in-8, peu volumineuses, on se propose de faire connaître la vie et les travaux des Belges qui se sont illustrés dans tous les domaines de la pensée et de l'action.

Voici le titre des brochures parues jusqu'à présent : *Le Cardinal Mercier*, par le chanoine L. Noël ; *Roland de Lassus*, par M. E. Closson ; *Adolphe Quetelet*, par M. J. Van Drunen ; *Guido Gezelle*, par Mlle M. De Rudder ; *Emile Verhaeren*, par M. A. Goffin ; *Eugène Demolder*, par M. G. Ramaekers ; *Constantin Meunier* et *Thomas Vinçotte*, par M. Devigne ; *Julien Dillens*, par M. A. Goffin ; *Gilles Demarteau*, par M. A. de Neuville ; *A. Wiertz*, par M. Fierens-Gevaert ; *Christophe Plantin*, par M. Maurice Sabbe ; *Léopold II*, par M. Gérard Harry.

Collection de vulgarisation, l'entreprise de M. Bacha s'adresse surtout au grand public, mais il est telle brochure, comme le *Plantin* de M. Sabbe ou le *Léopold II* de M. Harry, qui mérite l'attention la plus sérieuse des historiens de profession.

— M. E. Bacha a encore mis sur pied une autre entreprise, qui intéresse plus directement la matière de cette revue.

Elle porte comme titre général *Répertoires des ouvrages à consulter* (Collection créée pour l'avancement des sciences, des lettres et des arts en Belgique) et comporte trois sections : I. Répertoires des ouvrages à consulter. II. Répertoires de documents graphiques relatifs à l'histoire nationale. III. Tables de revues belges.

La série des « Répertoires des ouvrages à consulter » a pour but d'indiquer aux travailleurs les ouvrages généraux de sciences et les répertoires de travaux spéciaux, pour les Beaux-Arts et l'archéologie, les Belles-Lettres, les Sciences et les Sciences appliqués.

Parmi les répertoires parus, signalons ceux de P. Colin, *La Gravure et les Graveurs* (2 vol. Fr. 10) ; P. Fierens, *La Peinture et les Peintres* (F. 2,50) ; H. Nélis, *L'Écriture et les Scribes* (F. 10) ; J. L. Hoffmans, *La Philosophie et les Philosophes*.

Dans la série des « Répertoires de documents graphiques », quelques fascicules ont déjà paru, consacrés aux collections de numismatique, aux tableaux des abbayes norbertines belges, aux bustes du Palais des Académies, etc.

Enfin, dans la série « Tables de Revues belges », une collection de vingt-trois tables a déjà paru, dont la dernière en date est celle du *Musée belge* (1897-1914) par M. M. Hoc.

La collection entière des « Répertoires » se publie chez G. Van Oest et Cie, à Bruxelles.

— Le volume d'histoire peut-être le plus important qui ait vu le jour en Belgique depuis l'armistice, c'est l'*Histoire économique de la Belgique à la fin de l'ancien régime*, qui a pour auteur M. H. Van Houtte, professeur à l'Université de Gand (Recueil des travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand, 48e fascicule. Gand, 1920. In-8, VIII-885 p.)

Le but de l'auteur est de fournir une vue d'ensemble solidement documentée sur la situation économique de la Belgique à la veille de la Révolution française. Il était indispensable de faire la synthèse des innombrables documents inédits et des monographies sur la situation économique des XVIIe

Digitized by Google

et XVIIIe siècles qui ont paru depuis le mémoire de Briavoine, publié en 1841. L'auteur a signalé aussi les problèmes qui n'ont pas retenu suffisamment l'attention des historiens et tracé des cadres où les chercheurs puissent classer les matériaux publiés.

Nous ne pouvons point donner ici un aperçu, même très bref, de ce livre, qui comprend trois grandes parties : *L'industrie, le commerce, l'agriculture.* Il n'intéresse d'ailleurs pas l'histoire ecclésiastique, mais nous ne pouvions omettre de le signaler dans une revue du mouvement historique en Belgique depuis la fin de la guerre.

— Un livre dont la lecture est des plus agréables, est celui que M. F. Rousseau, sous-chef de section aux Archives générales du Royaume, vient d'éditer sur les *Légendes et Coutumes du Pays de Namur* (Bruxelles, Impr. Méd., 1920. In-8, 149 p.). Que dans ces légendes et coutumes bien des choses aient une origine religieuse, cela va sans dire et c'est ce qui justifiera la courte notice qui leur est consacrée ici. Il ne saurait être question de résumer les légendes relatives aux Sarrasins, aux Templiers, aux Nutons et autres. C'est leur caractère détaillé qui fait la saveur de ces récits. Dans la partie consacrée aux coutumes, le chapitre qui concerne les diverses fêtes du calendrier nous a paru le mieux conçu. Peut-être aurait-on pu noter ici que bon nombre de ces usages n'ont rien de namurois. Les galettes de Nouvel An, les « couquebaques » de Toussaint et bien d'autres sont parfaitement connus dans le pays flamand. L'information est d'ailleurs puisée aux meilleures sources, la tradition orale a la place qui lui revient, et quoique « dépourvu de toute prétention littéraire » le livre est — quant à la forme — impeccable. J. Lefèvre.

— *Histoire de l'art.* — Voici d'abord deux livres ayant entr'eux plus d'une ressemblance :

M. Lüthgen a voulu, dans un volume de vulgarisation (*Belgische Baudenkmäler*, Leipzig, 1915. In-8, 96 p,, 96 fig. hors texte.), donner une vue d'ensemble sur l'architecture de la Belgique, ancienne et moderne. Il cherche à dégager ses tendances générales par des considérations philosophiques recherchées sur l'histoire de la Belgique et sa population. L'illustration du volume ne reproduit guère que des édifices connus de tous.

M. Wilfrid Randolph a entrepris une tâche à peu près pareille dans *The Churches of Belgium. An architectural outline* (Londres, 1919, In-8., 103 p. fig. hors texte.), mais il ne néglige pas les petits édifices moins connus. Chez lui l'exactitude du détail laisse parfois à désirer mais, sans s'attarder à la recherche de causes psychologiques, il émet des réflexions très judicieuses sur l'architecture religieuse de la Belgique.

Le Comité de secours et d'alimentation de la province de Luxembourg s'est préoccupé en pleine guerre de préparer la restauration artistique de la province. Il a publié un recueil de documents d'art local (*La Province de Luxembourg. Architecture et Décoration*, 4 in-fol,, Bruxelles, 1917.) destiné à servir de source d'inspiration aux artistes. On y remarque de bons croquis de clochers, fonts baptismaux, croix de grands chemins, stalles, mêlés à des documents d'architecture et de mobilier civil. On souhaiterait de trouver dans cette importante publication quelques relevés complets de petites églises de la province et on voudrait que d'autres plans terriers que celui de l'église de Bastogne fussent reproduits.

Digitized by Google

La *Gilde de St Thomas et de St Luc* a fait paraître de 1913 à 1919 deux *Bulletins* de ses réunions annuelles, forcément interrompues par les événements depuis 1914. La réunion de 1911 avait pour objet la visite des monuments de Breda et de la Campine anversoise. M. le Chanoine R. MABRE relève sommairement, dans le bulletin qui est consacré à cette visite, les caractéristiques de l'architecture en briques de la Campine, (p. 5-8) puis il étudie les principaux monuments historiques visités : l'ancienne collégiale, aujourd'hui temple réformé de Breda, les églises paroissiales de Saint-Léonard, Hoogstraeten, Herenthals, Gheel et l'hôtel de ville d'Herenthals (p. 42-128 et 22 fig.) Le R. P. LIGTENBERG consacre ensuite quelques pages à l'intéressante sculpture funéraire de Breda (p. 121-132 et 4 fig) et M. L. CLOQUET passe en revue les *Églises modernes* de la ville, monuments qui synthétisent un demi siècle d'architecture de la Restauration catholique aux Pays-Bas.

En 1913 la Gilde a consacré sa réunion de Gand à la discussion des principes de l'art chrétien. Le Bulletin qui en rend compte (Bruges, 1914) renferme l'étude de M. R. MAERE sur *l'Église Saint-Nicolas à Gand* (p. 77-109 et 16 fig.), l'une des plus intéressantes églises de la Belgique. Elle fut commencée vers 1200, considérablement remaniée et agrandie dans le courant du XIIIe siècle, et ne reçut dans la suite aucune modification fondamentale. L'église Saint-Nicolas est depuis longtemps dans une situation très précaire. Une restauration partielle allait être décidée, lorsque la guerre éclata. Espérons qu'après toutes les pertes artistiques qu'elle a déjà causé à la Belgique, celle-ci ne sera pas la cause indirecte de la ruine de ce beau monument.

Celui qui veut connaître les dégats causés par la guerre aux monuments de la Flandre orientale et avoir au sujet de la valeur archéologique de ces monuments un aperçu incomplet mais toujours exact, devra lire les rapports écrits par M. l'architecte ST. MORTIER et insérés dans le *Bulletin du comité provincial des Monuments pour la Flandre Orientale* (Gand, 1918 et 1919).

M. H. HOSTE a donné dans la revue *De Bouwwereld* (1917) (*Vlaamsche Bouwkunst. Baksteen-architectuur.* In-8, 48 p., 18 fig.) un excellent aperçu sur l'architecture en briques de la West-Flandre — une des plus intéressantes variétés de l'architecture belge, mais celle qui fut la plus éprouvée par la grande guerre. — Elle dérive de l'architecture française, mais très tôt et à toutes les époques elle se caractérise par la robustesse et par l'importance accordée à la ligne horizontale, qui tranchaient sur la recherche de l'élancement et de la légèreté du gothique français.

M. R. LEMAIRE a consacré une jolie plaquette à *La Chapelle Sainte-Anne à Val Duchesse*, (Bruxelles, Vroment. In-8., 59 p, 34 fig.) ancienne église paroissiale d'Auderghem-lez-Bruxelles. Ce modeste monument, restauré et richement meublé durant la guerre, paraît remonter à 1100 ou au delà.

Augustin Olivier, dit Olivier de Marseille, sculpteur de Charles de Lorraine, (*Gazette des Beaux Arts*, 1920, p. 95-116.) tel est le titre d'une étude que Mlle M. DEVIGNE consacre à un sculpteur français, qui vint s'établir à Bruxelles durant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Cet artiste, dont des documents d'archives révèlent en partie l'activité, se place entre Laurent

Digitized by Google

Delvaux et son élève Godecharle. Il travailla pour l'abbaye d'Heylissem et pour Saint-Jacques sur Caudenberg. Le grand architecte Dewez l'adjoignait volontiers à ses travaux.

Le retable d'Haekendover, qui paraît remonter à l'année 1400 environ, est peut-être la plus belle œuvre sculptée qui soit sortie au moyen âge d'un atelier brabançon. Une restauration récente en a permis à M. R. MAERE l'étude détaillée (*Le retable d'Haekendover* dans les *Annales de l'Académie royale d'archéologie*. 1920, t. LXVIII, p. 70-97 et XI pl.), tandis qu'un folkloriste bien connu, M. E. VAN HEURCK, a examiné *Le merveilleux dans la légende d'Haekendover*, laquelle sert de thème au retable (p. 98-107).

On ne regrette jamais la lecture des études écrites par M. JOSEPH DESTRÉE. Elles apprennent toujours quelque détail nouveau sur le passé de l'art belge.

Dans les *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, (1914-1919, p. I-II. *A propos de l'influence de Roger Van der Weyden (Roger de la Pasture) sur la sculpture brabançonne*, 7 fig.) M. Destrée fait connaître quelques sculptures brabançonnes des collections Paul de Decker et d'Aremberg. Elles se rattachent aux œuvres bruxelloises influencées par l'art vivant et pathétique de Van der Weyden.

Plus loin, à propos du *Monument de Réginard, évêque de Liège*, (*Ibidem*, p. 307-334, 7 fig.) l'auteur rappelle le caractère d'italianisme distingué qui se retrouve dans certains monuments funéraires liégeois dès avant le retour de Lambert Lombard à Liége (1540). A ce moment les dalles funéraires mosanes l'emportent par la richesse et l'élégance sur celles de Tournai, qui les surpassaient à l'époque gothique. Au surplus, la Renaissance liégeoise continue, même après Lombard, dans le monument de Réginard par exemple (1604), à demeurer distincte de l'art flamand.

M. J. DESTRÉE a décrit également (dans l'*Annuaire de la Société des Bibliophiles de Belgique*, Bruxelles. 1917. 43 p. 5 pl.) *Un intéressant livre d'heures flamand du XVe et du XVIe siècle* de la collection Vermeersch. Dans cette œuvre c'est le calendrier, d'origine franco-flamande qui appartient au XVe siècle, tandis que les heures proprement dites datent du début du siècle suivant. Des traces d'influence de Van der Goes les font attribuer à un atelier de Gand, plutôt qu'à une main brugeoise.

Nous devons surtout au savant conservateur des Musées du Cinquantenaire un beau volume sur *Hugo Van der Goes* (Bruxelles et Paris, Van Oest, 1914. In-4, X et 256 p., planches.) Après une courte notice biographique et quelques aperçus sur l'origine du pathétique dans l'art de la fin du moyen âge et de la peinture flamande en particulier, M. Destrée passe longuement en revue les diverses œuvres qu'il attribue au maître et celles qui leur sont apparentées. Il range les œuvres personnelles en deux périodes : celles de la maturité et celles de la fin de la carrière. Le triptyque des Portinari, seule peinture de van der Goes sur laquelle nous ayons des témoignages précis, sert de base à la critique d'attribution. A la fin du volume une trentaine de pages d'un grand intérêt rappellent les qualités du peintre gantois et sa place dans l'école flamande. Van der Goes est le continuateur des Van Eyck par son imagination féconde, son observation sincère et son ampleur de style. Il les surpasse par la netteté du dessin, la science anatomique et le sentiment religieux. Il met fin dans l'école flamande, à la prédominance des maîtres du tableau de l'Agneau.

Digitized by Google

Le retour en Belgique des volets du retable de l'Agneau mystique a donné l'occasion à M. le chanoine VAN DEN GHEYN de publier un travail intitulé : *L'interprétation du Retable de Saint-Bavon à Gand : l'Agneau mystique des frères Van Eyck* (Bruxelles, 1920. In-8, 99 p., 2 pl.) D'après cette étude les personnages du registre supérieur sont représentés dans le ciel et ont tous prêté un concours à l'œuvre de la rédemption. L'adoration même de l'Agneau se passe sur la terre transformée ; les divers groupes y symboliseraient les vertus théologales et les vertus cardinales. L'enfer ou, plus vraisemblablement les limbes, étaient représentées sur la prédelle qui a disparu, peut-être déjà avant 1550.

La plaquette que M. FIERENS-GEVAERT dédie à l'*Exposition Van Eyck-Bouts à Bruxelles en 1920*, (In-4, 24 p., XVI pl. Bruxelles, 1921.) sera pour les visiteurs de cette exposition un joli souvenir. Il leur rappelera l'histoire et la signification des deux grands chefs d'œuvre, surtout du polyptyque des frères Van Eyck. De bonnes planches phototypiques en reproduisent les diverses parties.

M. F. DE MÉLY publie quelques remarques intéressantes sur les rapports artistiques entre la Flandre et l'Italie à l'époque des Van Eyck, et sur les progrès réalisés par ceux-ci (*Devant le retable de l'Agneau, Revue de l'Art ancien et moderne*, 1920, pp. 199-208).

Un autre article inspiré par le chef-d'œuvre gantois a paru dans *Le Flambeau* (1920, t. III, p. 544-558 : *Van Eyck et la nation belge.*) M. E. VERLANT y expose le caractère du style des Pays-Bas que créèrent les Van Eyck, au moment où les provinces des Pays-Bas entraient dans la voie de l'unité et de l'indépendance.

M. S. REINACH signale *Un tableau du XVe siècle à retrouver* (*Bulletin archéologique. Comité des travaux historiques.* 1918, p. 69-73 et pl. XIII-XV), à savoir, une Vierge dans l'église, qui est peut-être l'original du tableau de Van Eyck, dont notamment le musée d'Anvers conserve une copie. Il faisait partie de la collection Nau à Nantes.

M. Reinach veut aussi examiner à nouveau qui peut être *Le maître de Flémalle* (p. 74-89 et pl. XVI-XXIII). Il conclut que le triptyque de Flémalle, le triptyque de Mérode et deux volets du Prado ne peuvent être attribués à Roger Campin, artiste inconnu, mais qu'ils sont des œuvres de Roger van der Weyde, peints avant que ce dernier n'eût été influencé par Van Eyck.

M. CH. URSEAU met en parallèle *La tapisserie de la Passion d'Angers et la tenture brodée de Saint-Bernard de Romans (Bulletin archéologique. Comité des Travaux historiques*, 1916, p. 54-61 et pl IV-XVI.) La première, tissée à Bruxelles par Pierre Van Aelst d'après les cartons de Jean van Roon (1495 1505), est incomplète mais peut être complétée par la seconde. Celle-ci est une broderie exécutée, soit d'après une tapisserie identique à la Passion d'Angers, soit d'après les cartons mêmes de Van Roon.

La Commission des Monuments de Gand, sous l'active direction de MM. Casier, président, et P. Bergmans, secrétaire, a publié durant la guerre, et aussitôt après, quelques beaux travaux, exécutés avec tout le soin typographique qui distinguent les éditions de la maison Van der Poorten. Nous n'avons pas à signaler ici les divers documents topographiques de la ville de

Digitized by Google

Gand, qui complètent heureusement des documents analogues publiés antérieurement. Contentons-nous de signaler l'*Armorial de Flandre au XVIe siècle* édité par M. P. Bergmans (1919). Extrait d'un manuscrit gantois, conservé à Munich et datant de 1562, il reproduit en couleurs les armoiries des nobles, villes et bannerets de Flandre et des patriciens et métiers de la ville de Gand.

Un beau travail de M. Jos. Casier est d'une importance plus directe pour l'histoire de l'art religieux. Il est intitulé : *Les orfèvres flamands et leurs poinçons* (xve-xviiie siècle) (Bruxelles, Van Oest, 1918.In-fol., 14 pl. et notice) et publie les 14 plaques de la Gilde des orfèvres, antérieurs à 1789, que conserve le musée archéologique de Gand. Elles reproduisent des poinçons, des noms d'orfèvres et de dignitaires de la Gilde depuis le milieu du xve siècle. Les plaques sont rendues par report lithographique d'un tirage des cuivres originaux. De bonnes tables onomastiques facilitent les recherches.

M. Casier a donné dans les *Annales de la Société historique et archéologique de Gand* (pp. 69-122, t. XIII, 1919) un aperçu sur *Les travaux de la commission des Monuments de Gand* pendant les années 1912 à 1915 et 1916. Il s'agit de travaux de restauration et d'entretien des monuments. R. Maere.

Archives de l'État. — Les archives de l'État ont été, au cours de la longue occupation de 1914 à 1918, une des rares institutions où toute vie scientifique ne fût pas éteinte. De nombreux travaux élaborés de longue date ont été terminés et livrés à l'impression sans le visa de la censure allemande. Dès la fin des hostilités plusieurs inventaires ont ainsi vu le jour; nous en donnons la nomenclature : Aux Archives générales du royaume il faut signaler les quatre tomes in-8 de l'*Inventaire des chartes et cartulaires du Luxembourg* par M. A. Verkooren (1914-1916), puis, du même, les tomes 6 et 7 de l'*Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg* (1914-1917), relatifs à la fin du moyen âge; enfin l'*Inventaire des archives du Comité de commerce maritime* par J. Mees (In-8, 34 p. 1914) au xviiie siècle.

Plus important pour nos études est le tome II de l'*Inventaire des archives ecclésiastiques du Brabant*, par M. A. d'Hoop (In-8 de vi-446 p. 1914); l'auteur a dépouillé non seulement les Archives générales de Bruxelles, mais aussi celles des cures brabançonnes et les archives archiépiscopales à Malines. Cet inventaire est le guide indispensable pour toute monographie paroissiale du Brabant.

M. H. Nélis a publié les trois inventaires suivants : 1) *Chambre des comptes de Lille. Catalogue des chartes du sceau de l'Audience*, T. I (in-8 de vi-xciii-464 p. 1915). 2) *Chambre des comptes de Flandre et de Brabant. Inventaire des comptes en rouleaux* (in-8 de 232 p. 1916). Ce volume concerne la plus ancienne comptabilité de l'État du xiiie au xvie siècle. 3) *Inventaire des archives de l'Université de l'État à Louvain et du Collège philosophique (1817-1835)*. (In-8 de 74 p. 1917). Une partie de cet inventaire a trait au fameux Collège philosophique qui joua un rôle si important dans les luttes scolaires et religieuses entre le roi des Pays-Bas, Guillaume Ier et le clergé de nos provinces, de 1815 à 1830. En province, mentionnons la publication de huit inventaires sommaires publiés par le conservateur des archives de l'État

Digitized by Google

à Gand, M. R. SCHOORMAN ; ils ont trait aux papiers des familles Mesdagh, van der Bruggen, de Lichtervelde, Lippens, de la Kethulle, etc.

Pour se faire une idée de la situation matérielle et intellectuelle de nos collections documentaires il faudra recourir au récent *Annuaire* [*des*] *Archives de l'État en Belgique pendant la guerre (1914-1918)* par M. Jos. CUVELIER, archiviste général du royaume (S. L. N. D. [1920] in-8 de VII-453 p.). On y acquerra l'impression que, malgré les bouleversements provoqués par la guerre, nos archives nationales sont des laboratoires d'études dont la crise économique actuelle ne ralentira pas trop, espérons-le, la production scientifique. H. N.

— Continuant la série de ses rapports annuels sur l'activité du personnel des Archives de l'État, M. CUVELIER vient de faire paraître un gros volume de plus de 400 pages, intitulé *Les Archives de l'État en Belgique pendant la guerre 1914-1918*. On y trouvera le tableau du personnel à la date du 1er janvier 1919, la liste des publications faites pendant l'occupation, dans laquelle, comme nous l'avons dit plus haut, il y a lieu d'attirer l'attention des lecteurs de la Revue sur le tome II de l' « Inventaire général des Archives ecclésiastiques du Brabant, églises paroissiales, cures, chapelles et bénéfices, bienfaisance » par A. D'HOOP. Au reste, les rapports dont est formé le recueil, sont conçus d'après le même plan et disposés dans le même ordre que ceux du volume de 1914 (J. CUVELIER, *Les Archives de l'État en Belgique. Annuaire.* Bruxelles, 1914). On lira, avec une curiosité toute spéciale, le récit des démêlés qu'eurent tant l'archiviste général que les conservateurs en province, avec les autorités occupantes. L'impression finale est bien, comme l'auteur l'indique dans sa préface, un sentiment de tristesse, à la pensée de tout ce qui a disparu, et peut-être plus encore, à la pensée de tout ce qui n'a pas été fait, pendant cette période à jamais néfaste.

— *Dégâts occasionnés par la guerre aux archives publiques.* — Dans le long martyrologe de nos deuils et de nos souffrances une page noire doit être réservée aux pertes d'ordre scientifique que la Belgique a subies, de 1914 à 1918, du fait de la guerre et d'actes que ne couvre pas entièrement le manteau protecteur du droit international. Nous ne pouvons signaler ici que les pertes de collections manuscrites ou d'archives.

Dès les premiers jours de l'invasion le feu est ouvert à Liége ; la soldatesque allemande s'introduit dans les bureaux des Archives de l'État, fracture les meubles, enlève les notes historiques du personnel et sur la place de Saint-Lambert on fait un feu de joie du cartulaire du Val-St-Lambert. Peu après ce sont les vénérables Halles de Louvain qui brûlent ; dans cet incendie périt une bibliothèque de valeur, particulièrement riche en livres et document concernant les controverses théologiques des XVIe-XVIIIe s., et l'histoire de l'université de cette ville.

En même temps disparaissent à tout jamais, à Namur, à Dinant et à Aerschot de précieuses archives communales ; à Malines aussi quelques pertes sont à regretter à l'hôtel de ville. Dans la capitale, officiers et soldats pénètrent au Palais des Académies, souillent la vénérable demeure et opèrent à l'aise : à la Commission royale d'histoire on enlève des manuscrits, la précieuse collection d'autographes du baron de Stassart est largement pillée et raffle fructueuse est faite dans les médailles de la Société belge de numismatique.

Digitized by Google

Puis, en octobre 1914, c'est le tour d'Ypres dont les anciennes archives se consument en même temps que la ville succombe sous les bombes meurtrières. La destruction de ces archives est une des pertes les plus regrettables que la guerre ait occasionnées chez nous; par leur âge, leur quantité et la nature des renseignements qu'elles contenaient, elles constituaient un des dépôts communaux les plus importants de Belgique. Le désastre n'est qu'en partie compensé par les publications des comptes communaux de G. des Marez et H. de Sagher, des correspondances du XVIe siècle par Diegerick, Kervyn de Volkaersberghe et des travaux de Pr. de Pelsmaeker.

Vers la même époque de violents bombardements mettent en cendre, dans une contrée paisible, la coquette petite ville de Messines ainsi que son Institut royal fondé par Marie-Thérèse. Cette vieille maison d'éducation renfermait, sous des voûtes solides, les admirables chartes, depuis le milieu du XIe siècle, de l'ancienne abbaye noble de Messines, précieusement conservées et longuement inventoriées par le plus aimable des conservateurs, le vénérable M. Terrier. De tous ces documents, gardés avec un soin jaloux, il ne reste plus qu'une trentaine de pièces (une datant du XIe siècle) que des soldats allemands apportèrent, en 1915, aux Archives générales du royaume, à Bruxelles. Par bonheur, il existe de bons inventaires imprimés de ces papiers publiés par Diegerick et Terrier. C'est une perte considérable pour l'histoire monastique de la Flandre.

La série noire se termine quelques semaines avant l'armistice de novembre 1918; cette fois c'est le dépôt des archives de l'État à Arlon qui est le théâtre de destructions inouïes de documents. Des soldats allemands, logés dans une pièce du local, mettent le feu à une partie considérable du beau chartrier de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardennes, dont God. Kurth a heureusement édité les plus anciennes pièces. H. N.

— Le bulletin n° 4 de la Classe des Lettres de l'Académie de Belgique contient une communication de M. J. Cuvelier, sur « les revendications d'archives belges à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie ». Ces revendications ont en vue la restitution de tous les documents qui reviennent de plein droit à notre pays, sans aucune idée de dédommagement ou de compensation pour les pertes subies du fait des armées ennemies. Il importe d'autre part que les archives provenant d'institutions qui ont leur siège en Belgique et conservées actuellement dans l'un ou l'autre des États centraux, soient restituées sans exception. C'est à la fois — dit l'auteur — le minimum et le maximum des exigences à formuler. La situation présente résulte de l'inapplication par l'Autriche des stipulations de la paix de Campo Formio, qui assurait la cession à la France non seulement des Pays-Bas, mais de toutes leurs archives. Les négociations de Gachard, au cours du siècle dernier, ont déjà fait rentrer au dépôt de Bruxelles beaucoup de documents. Qu'il y en ait encore beaucoup d'autres, tant en Autriche qu'en Allemagne, c'est un fait dont on ne saurait plus douter après l'exposé de M. Cuvelier.

— Au lendemain de l'armistice, NN. SS. les Évêques de Belgique, en vue de dresser le bilan des souffrances de l'Église et de la population belge pendant l'invasion et l'occupation allemande, en vue de faire connaître ce qu'a été celle ci et quelle fut l'attitude et la conduite du peuple en face du pouvoir occupant, en un mot dans un désir sincère d'arriver à établir et à publier la

Digitized by Google

vérité qu'ils avaient ardemment réclamée en des jours sombres, adressèrent à leur clergé une circulaire, destinée à le renseigner sur leurs intentions et accompagnée d'un questionnaire dressé par des hommes de métier d'une compétence éprouvée. Il était demandé aux prêtres de répondre à ce questionnaire, de façon à renseigner, aussi complètement et aussi objectivement que possible, sur la vie de l'Église et de la population dans chaque paroisse du royaume.

Cette vaste enquête devait avoir pour résultat de mettre entre les mains des historiens une masse de documents considérable, dont ils pourraient se servir pour faire l'histoire de l'invasion et de l'occupation allemande. Les réponses arrivèrent nombreuses et l'appel des prélats belges obtint le succès qu'on était en droit d'attendre.

Mais ils estimèrent qu'il ne fallait pas s'arrêter là. Au mois de Mars 1919, un *Comité interdiocésain chargé de recueillir les documents relatifs à l'histoire de la Belgique pendant la guerre,* fut constitué sous la présidence de M. Cauchie, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Louvain, aujourd'hui directeur de l'Institut historique belge à Rome. Le Comité comprend un membre de chacune des provinces belges, un représentant des grands ordres religieux. Il s'est adjoint en outre plusieurs savants historiens belges, dont la science ou la compétence en la matière peuvent lui assurer un concours précieux pour l'accomplissement de sa mission délicate.

Celle-ci consiste d'abord à recueillir, à classer les documents, à déterminer la destination qu'ils doivent recevoir. Le Comité est chargé d'étudier le moyen de les mettre en œuvre, de dresser le plan d'un travail qui se ferait principalement sur les données qu'ils contiennent, tout en tenant compte de ce qui a été publié jusqu'ici sur la matière; aussi s'occupe-t-il de dresser une bibliographie et de constituer une bibliothèque, où seront rassemblés les ouvrages de toute sorte, ouvrages d'ensemble, monographies, qui ont déjà paru sur cette page de l'histoire de la Belgique.

Le Comité a tenu plusieurs réunions, où l'on s'est attaché à déterminer les grandes lignes du programme à réaliser, à définir l'esprit et la méthode qui présideront à la réalisation du projet, à étudier les moyens matériels et économiques de la publication.

Le travail entrepris par le Comité comprendra trois parties : Il aura pour préface, si l'on peut dire, une étude d'ensemble, une histoire générale de l'occupation qui, s'attachant aux questions qui intéressent le pays tout entier, sera à la fois la synthèse des résultats acquis et le cadre où le lecteur pourra classer et mettre à leur vraie place les événements qui feront l'objet des autres parties.

Tenant compte en effet des modalités locales et régionales que l'invasion et l'occupation a dû revêtir par suite de multiples circonstances, le Comité a jugé bon de faire dans la seconde partie une étude de la vie diocésaine pendant la guerre. Ce travail confié aux représentants des différents diocèses aura pour objet de dresser pour chaque diocèse le bilan de l'invasion, de faire connaître les relations de l'occupant avec les autorités religieuses, de décrire l'état des œuvres et tout particulièrement des œuvres d'instruction et d'éducation sous le régime imposé par les gouvernants allemands, de nous renseigner sur les modalités de ce régime dues soit aux personnalités, soit aux événements militaires (régime des étapes, zones barrées, gouvernement général), d'étudier les conditions économiques et la situation morale du

Digitized by Google

peuple belge pendant la guerre, de donner enfin un aperçu de l'impression produite par des faits d'ordre général, tels que déportations et requisitions, ainsi que des variétés d'application de ces mesures.

Cette étude diocésaine sera accompagnée de statistiques dressées d'après les documents recueillis, destinées à renseigner paroisse par paroisse sur le nombre des déportés, condamnés civils, militaires, le mouvement de la population pendant les années de guerre.

Ce que les délégués diocésains sont chargés de faire pour leur diocèse respectif, les délégués des ordres religieux, membres du Comité, sont appelés à le réaliser pour leur ordre. La nécessité de cette étude s'impose pour cette page, comme pour toute page de l'histoire ecclésiastique, en raison du caractère même des grands ordres religieux et de la place qu'ils tiennent dans la vie de l'ensemble. Évidemment le plan suivi ne sera pas le même ; l'étude sera basée sur des documents obtenus par les réponses des supérieurs des différentes maisons à un questionnaire composé par un spécialiste, qui a tenu compte des modalités de la condition de vie des religieux.

Une troisième partie, et ce ne sera pas la moins intéressante, reproduira les documents. Il eût été à souhaiter qu'on pût les reproduire tous. Le Comité a reculé devant l'immensité de la tâche. Il a cru qu'il servait suffisamment la science historique en dirigeant la composition des réponses au moyen d'un questionnaire approprié, en classant les documents et en les recueillant tous au dépôt d'archives, conservé à la Bibliothèque de l'Université à Louvain, où ils seraient à la disposition des travailleurs. Il a estimé toutefois faire œuvre utile, en reproduisant dès maintenant les plus importants d'entre eux, soit en raison de l'importance même des événements qu'ils racontent, soit en raison de l'importance qu'ils ont pour établir l'un ou l'autre détail de l'occupation et de l'invasion, telle qu'elle est racontée dans les deux premières parties.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'œuvre toute entière s'inspirera d'un esprit exclusivement scientifique. Le Comité entend faire de l'histoire, sans plus. Il estime qu'il aura servi les intérêts de la vérité et les autres intérêts tout aussi respectables, en s'attachant à faire revivre les faits dans leur réalité historique. On sera peut-être tenté de trouver que son entreprise est prématurée. Tant de faits sont inconnus, que les nécessités de la diplomatie et d'autres circonstances cacheront pour longtemps encore aux regards indiscrets des chercheurs ; tant d'autres n'ont pas encore pris le relief que les événements postérieurs leur donneront. Mais, si l'on se rend bien compte du but poursuivi, qui n'est pas tant de faire connaître l'aspect des réalités diplomatiques, ou militaires, ou officielles de l'invasion et de l'occupation, mais bien de faire pénétrer le lecteur dans la vie de la population, de le mettre au courant de ses angoisses, de ses souffrances, de ses réactions contre l'oppression subie, de ses misères économiques et aussi morales, on se convaincra bien vite du peu de pertinence de l'objection qui est faite au Comité. Et d'autre part on comprendra que les inconvénients tout relatifs qu'il rencontrera de ce côté, seront amplement compensés par ce que j'appellerai la fraîcheur de son exposé. Les faits racontés auront été vécus en bonne partie par ceux qui les raconteront et les avoir vécus aide quelque peu, semble-t-il, à les comprendre mieux et à les exposer avec plus de netteté. Ils n'auront qu'à en appeler à leur probité scientifique et au but qu'ils poursuivent, pour se garder d'y mêler des sentiments trop personnels étrangers à une œuvre

Digitized by Google

historique. Du reste leur œuvre sera là, que l'on pourra critiquer ; ils ne demandent qu'une chose : c'est qu'on juge leur témoignage dans l'esprit même qui le leur dictera.

Cette entreprise n'est pas seulement une entreprise délicate, c'est aussi une entreprise de quelque importance et de longue haleine. Nous osons espérer que ce simple exposé suffira pour faire comprendre la grandeur et la difficulté de la tâche que le Comité interdiocésain a voulu assumer et que les concours dévoués de tous ceux qui peuvent l'aider de leurs conseils, de leur expérience et de leurs ressources, — la réalisation matérielle de l'œuvre dans les circonstances actuelles pose un problème qui, pour n'être pas insoluble, n'en a pas moins sa gravité, — ne lui manqueront pas pour mener son entreprise à bonne fin. J. FLAMION.

— *Commission des archives de la guerre.* — Le gouvernement a institué par arrêté royal du 15 novembre 1919 une Commission spéciale, installée à Bruxelles le 14 février 1920, sous le nom de : Commission des Archives de la Guerre. Elle se compose : 1) d'un *Comité central*, dont font partie : MM. H. Pirenne, président, dom U. Berlière, J. Cuvelier, G. des Marez, A. de Man, A. de Ridder, E. Graeffe, A. Hansay, L. Lahaye, P. Lambotte, H. Nélis, secrétaire, F. Passelecq et J. Vannérus ; 2) de 9 *Comités provinciaux*.

Le but que poursuit la Commission « n'est pas d'écrire l'histoire de la guerre en Belgique.... mais uniquement de rassembler les matériaux du moyen desquels on pourra la composer et d'inventorier ces matériaux. » Par documents relatifs à la guerre, il faut entendre les sources écrites, imprimées et iconographiques de nature non militaire ; car les papiers de cette dernière espèce sont rassemblés par le Musée de la guerre.

L'objet plus spécial des Comités provinciaux est la recherche documentaire en province auprès des pouvoirs publics, des administrations communales, des corps scientifiques et des collectionneurs. En même temps que la recherche d'archives s'opère leur inventaire au fur et à mesure de l'enquête.

La Commission des Archives de la Guerre a son local à Bruxelles, rue Terre-Neuve, 105. Le conservateur des collections est M. J. Vannérus, archiviste honoraire de l'État à Anvers. La nature des documents y réunis est des plus variée : archives allemandes, belges, anglaises, archives de consulats, d'administrations de l'État, des communes, documents de particuliers, etc. Quant à la quantité, leur poids dépasse déjà les 10 tonnes et leur nombre va aller en augmentant.

Si le public veut bien répondre à l'appel que lui adresse la Commission, nos Archives de la Guerre seront une des institutions les plus originales et les mieux documentées en fait de souvenirs manuscrits touchant la grande guerre en Belgique.

Les archives du « Comité national de Secours et d'Alimentation », qui fonctionna pendant la guerre en rapport étroit avec la *Commission for Relief in Belgium* et dont l'œuvre fut si importante à tous points de vue, ont été déposées dès maintenant aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles.

Ces archives, extrêmement volumineuses, seront classées le plus tôt possible : elles constitueront pour les historiens de la grande guerre une source de renseignements de toute première valeur.

Digitized by Google

— La Société des Bollandistes a été durement éprouvée pendant la guerre. Outre la stagnation du travail scientifique, rendu à peu près impossible par l'insécurité et par la privation de toute communication avec le dehors, elle a perdu l'un de ses membres les plus connus, le P. Van Ortroy, enlevé par la mort, le 20 septembre 1917. Un autre collaborateur, le P. Van de Vorst, a été appelé par ses supérieurs à prendre la direction du collège philosophique et théologique de son Ordre à Louvain. Enfin, le président de la Société, le P. Delehaye, arrêté par la police allemande et condamné par le pouvoir occupant à 10 ans de travaux forcés, a expié par de longs mois de bagne, jusqu'à la veille de l'armistice, le crime de s'être montré bon patriote.

Mais dès que les circonstances un peu moins inclémentes l'ont permis, les hagiographes ont repris leur activité. Plusieurs voyages d'études ont été entrepris, notamment en Italie, en vue de réunir les matériaux du tome IV de novembre des *Acta Sanctorum*. En 1919, le P. Delehaye publiait l'histoire des Bollandistes en un petit volume intitulé : *A travers trois siècles. L'œuvre des Bollandistes, 1615-1915* (Bruxelles, 1919. In-8).

Les *Analecta Bollandiana* se sont réveillés après un sommeil de cinq ans. Le fascicule destiné à compléter l'année 1914 (tome XXXIII) a été distribué en automne 1919. En 1920 la revue a paru régulièrement (tome XXXVIII). La lacune laissée dans la collection par les années de guerre sera comblée au moyen de volumes à publier ultérieurement. Le premier de ceux-ci est actuellement sous presse. Il contiendra notamment les documents inédits sur S. Jean Berchmans. Enfin, quand on lira ces lignes, un nouvel ouvrage du P. Delehaye, depuis longtemps sur le métier, *Les Passions des Martyrs*, aura sans doute vu le jour et sera venu prendre place à côté des *Légendes hagiographiques*, des *Origines du culte des martyrs*, etc. du même auteur.

R. Lechat, S. J.

— La « Société pour le progrès des Études philologiques et historiques », qui groupe la majeure partie des historiens et des philologues belges, publie depuis janvier 1920, un *Bulletin philologique et historique*, qui renferme un bref compte rendu des réunions périodiques de la Société, une revue critique de livres et des nouvelles.

Dans sa séance du mois de novembre, la Société a décidé de transformer ce *Bulletin* en une revue d'histoire et de philologie, destinée à remédier à l'absence, depuis l'armistice, de revue générale de cette espèce.

— M. Félicien Leuridant, secrétaire général du Comité d'initiative du Centenaire du Prince de Ligne, publie une revue nouvelle, intitulée *Annales Prince de Ligne*. (Bureaux de la Revue, 118, avenue de Visé, Watermael).

On y trouve l'édition d'œuvres posthumes de ce grand seigneur spirituel et libertin du XVIIIe siècle, des articles bibliographiques, des publications de documents provenant de dépôts divers et se rapportant tous à la vie et aux idées du prince.

Le prix d'abonnement est de 20 Fr. pour la Belgique et de 25 Fr. pour l'étranger.

— Du 26 au 29 mai 1920 s'est tenue, à Bruxelles, la première séance du Comité de l'Union académique internationale, dont le siège permanent a été établi dans la capitale belge. Les délégués de douze nations alliées ou neutres y assistaient : pour la Belgique, MM. Pirenne et Bidez; pour le Danemark,

Digitized by Google

MM. Heiberg et Jespersen; pour les États-Unis, MM. Carlton Brown et Louis H. Gray; pour la France, MM. Homolle, R. G. Lévy et Senart; pour la Grande Bretagne, MM. Kenyon et Tout, pour la Grèce, MM. Eginitis et Kebedgy; pour l'Italie, M. de Sanctis; pour le Japon, MM. Hattari et Oda; pour les Pays-Bas, MM. Salverda de Grave et van Vollenhoven; pour le Portugal, M. Telles; pour la Russie, M. Rostowzew; pour la Serbie, M. Haumant.

Le comité a examiné divers projets de publications, dont une édition des œuvres de Hugo Grotius. Sur la proposition de M. Pirenne, on a décidé de mettre immédiatement à l'étude les travaux préparatoires à une réédition du *Glossarium mediae et infimae Latinitatis* de Ducange.

M. Pirenne a été élu président de l'Union académique internationale.

— Du 18 au 20 septembre s'est réuni à Gand le 3e Congrès flamand de Philologie et d'Histoire.

Ce congrès comptait sept sections, dont quelques-unes seulement intéressent directement la matière de cette *Revue*. Dans la section de philologie classique, d'archéologie et d'histoire ancienne, le R. P. Cremers, S. J., a traité de *La Rédemption dans l'œuvre de S. Irénée*. Dans la section de philologie germanique et romane, on entendit M. A. Carnoy sur *Les noms de rivière en « apa »* — l'auteur ne croit pas qu'il faut y voir des désinences celtiques, mais a essayé d'établir qu'on peut expliquer *apa* par la langue germanique — et le R. P. Reypens, S. J., sur les travaux préparatoires à une édition critique du *Brulocht* de Ruysbroeck.

Dans la section d'histoire médiévale et moderne, le R. P. F. Callaey, O. M. C., parla du rôle joué par les Belges au concile de Trente (1545-1563); le chanoine A. Erens décrivit le système d'exploitation domaniale de l'abbaye de Tongerloo au moyen âge et à l'époque moderne; M. A. Gielens lut un mémoire sur l'emploi du flamand par les négociateurs diplomatiques aux congrès de la Haye (1608) et d'Anvers (1609), Richardot et ses collaborateurs; M. J. Lyna traita de la liberté personnelle dans le comté de Looz au moyen âge.

Dans la section de folklore, M. l'abbé G. Celis traita des Saints protecteurs des anciennes corporations, particulièrement à Gand, et M. R. Foncke des usages et coutumes populaires à la Saint-Martin, aux Saints-Innocents et le jour des Rois.

Dans la section de littérature, M. L. Scharpé traita des représentations dramatiques à Bruges au début du XVIe siècle. Le R. P. Van Mierlo, S. J., examina la question controversée : *Quand a vécu Hadewijch?* M. P. Verheyden fit connaître les œuvres de l'écrivain mystique qu'est Frans Vervoort, frère mineur malinois († 1555).

Enfin, dans la section d'histoire de l'art, M. A. De Ceuleneer étudia Carpaccio et Memling et leur représentation de la légende de sainte Ursule.

Les autres sujets traités n'intéressent guère l'histoire ecclésiastique. Les mémoires, lus au congrès, paraîtront dans le volume des *Handelingen*, qui sera publié sous peu.

— Les 8 et 9 août, la ville d'Anvers a commémoré par des fêtes splendides le quatrième centenaire du grand imprimeur Christophe Plantin (1520-1920). De nombreux savants étrangers étaient venus assister à ces fêtes, et notamment M. P. S. Allen, d'Oxford, M. Omond, de la British Academy,

Digitized by Google

M. Abel Lefranc, du Collège de France, M. l'abbé Chabot, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le R. P. Kruitwagen, O. F. M.; une délégation de la ville de Tours, où naquit Plantin, s'était rendue à Anvers pour la circonstance, et les quatre universités belges étaient représentées officiellement

Il y eut une réception à l'hôtel de ville, une séance solennelle académique, et un concert de musique a capella du xvie et du xviie siècle, exécuté dans la cour du musée Plantin.

A la séance académique, des communications très intéressantes furent faites par M. M. Sabbe, conservateur du musée Plantin-Moretus : *De Antwerpsche Drukkers vóór en naast Plantin ;* par M. H. Pirenne : *L'importance économique et morale d'Anvers à l'époque de Plantin ;* par le R. P. Kruitwagen, *Plantin's Leven en Werk ;* par M. P. S. Allen, *Plantin's Circle ;* par M. Abel Lefranc, *Le rayonnement de Plantin en France et son influence générale sur le mouvement des idées et de la littérature de l'époque.*

Ce fut une superbe manifestion de solidarité scientifique internationale en l'honneur du grand imprimeur du xvie siècle. Une médaille commémorative fut frappée à cette occasion : vraie œuvre d'art, elle fut offerte aux délégués étrangers et aux notabilités qui assistèrent aux fêtes.

— Les amis du baron de Borman, membre de la Commission royale d'histoire, l'historien limbourgeois bien connu, ont organisé, en 1919, une manifestation en son honneur. Au cours de la cérémonie, qui réunissait autour du vénérable érudit amis et admirateurs, on lui a remis un volume de *Mélanges*, qui fait honneur à la fois au héros de la fête et au comité organisateur, dont MM. Jean Gessler et Léon Lahaye furent la cheville ouvrière (*Mélanges Camille de Borman.* Recueil de Mémoires relatifs à l'histoire, à l'archéologie et à la philologie offert au Baron de Borman et publié par des amis et admirateurs. Liége, Vaillant-Cormanne, 1919. In-8, xiii-580 p.)

Remarquable au point de vue de l'exécution typographique, ce volume de *Mélanges* renferme des contributions des meilleurs érudits et historiens belges. Il s'ouvre par une notice biographique, œuvre de M. G. Simenon, suivie de la bibliographie du héros de la fête, rédigée par J. Lyna.

Nous ne pouvons songer à signaler ici, même brièvement, les titres des soixante mémoires que contient ce beau volume. On les trouvera à la bibliographie de la *Revue.*

Plusieurs de ces études intéressent directement l'histoire ecclésiastique de la Belgique au moyen âge et à l'époque moderne.

— Le dimanche, 3 octobre 1920, l'Académie royale d'archéologie de Belgique a fêté, à Anvers, le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation. A cette occasion une séance publique solennelle eut lieu à l'hôtel de ville d'Anvers, séance honorée de la présence d'un grand nombre d'historiens et d'archéologues belges; M. le comte Durieu, membre de l'Institut de France, M. de Mély, vice-président de la Société des Antiquaires de France, et M. Fordham, archéologue anglais, étaient présents.

Après la lecture d'une adresse par le président, M. J. Casier, et d'un intéressant rapport, retraçant l'historique de la Société, rédigé par le secrétaire, M. F. Donnet, la parole fut donnée au comte Durieu. Celui-ci a traité de *La miniature flamande des XVe et XVIe siècles*, avec la compétence qui lui est universellement reconnue en la matière. Après lui, M. L. Van der

Digitized by Google

Essen fit connaître le commerce d'exportation d'Anvers vers l'Espagne et le Portugal à l'époque de Charles-Quint (1553-1554), d'après un document inédit. Enfin, M. de Mély traita la question de l'influence de l'art flamand sur la Renaissance italienne et de l'importance des signatures d'artistes.

Le rapport de M. Donnet et les trois conférences seront publiés dans un numéro spécial des *Annales* de l'Académie.

Un arrêté ministériel du 20 décembre 1919 a réalisé un vœu déjà plusieurs fois exprimé par des personnalités compétentes, en particulier par les membres du jury chargé, en 1913, des examens de candidats archivistes, en instituant aux Archives générales un cours d'archivéconomie. Nul ne pourra désormais être nommé, à titre définitif, dans le personnel scientifique, sans avoir suivi, pendant un semestre au moins, le cours en question. Ce cours est donné par M. Cuvelier, et suivi, cette année, par cinq auditeurs. La partie pratique du cours est consacrée à la reconstitution et au classement de la collection du Conseil Souverain de Justice, institué en 1787 par Joseph II. Il y aura trente leçons théoriques et autant de leçons pratiques..

— Des remaniements ont été apportés au règlement de la Faculté de théologie de l'Université de Louvain, dans les dispositions qui concernent le programme des cours et la collation des grades en théologie et en droit canonique. Le principe de la spécialisation a été adopté et appliqué dans une certaine mesure aux études qui suivent le baccalauréat en théologie. Avant de prétendre aux grades successifs de bachelier, de licencié et de docteur en théologie, les étudiants devront avoir accompli un minimum de quatre, cinq et six années d'études théologiques, et fréquenté les cours de la *Schola maior* au moins pendant deux, trois ou quatre années. Les épreuves comportent des examens écrits et oraux et une soutenance publique de thèses (14, 20, 25 thèses respectivement). Les futurs licenciés doivent en outre soumettre à la Faculté un mémoire scientifique composé sur une question approuvée, et rédiger en loge une dissertation. Les aspirants au doctorat présentent de même un mémoire scientifique assez ample, qu'ils défendent publiquement. Il est établi un grade supérieur de Maître en Théologie ou en Droit Canon, réservé aux docteurs de la Faculté et nécessitant la composition, l'impression et la défense publique d'un mémoire original sur une question importante se rattachant aux matières enseignées par la Faculté. Cette défense publique se fait en trois séances et porte également sur soixante-douze thèses *ex universa theologia* approuvées par la Faculté.

— Les bulletins nos 4 et 5 de la Classe des Lettres de l'Académie de Belgique de 1920 contiennent un « Programme des Concours annuels ». On y trouve les questions du concours de 1915, prorogé jusqu'au 1er novembre 1919 (dans lequel on relèvera la 4e question « On demande une étude sur l'établissement de la Compagnie de Jésus en Belgique et sur ses développements jusqu'à la fin du règne d'Albert et d'Isabelle »), des concours de 1916 et de 1917, prorogés jusqu'au 1er novembre 1921, et enfin de celui de 1922; en outre les questions pour les prix perpétuels de Stassart, de Saint-Genois et autres.

— Le jury constitué par le Ministre des Sciences et des Arts pour l'examen des candidats archivistes est resté identique quant à la composition à ce qu'il

Digitized by Google

était avant la guerre, sous la réserve du remplacement de M. MOELLER par M. CAUCHIE. Le jury a déjà siégé deux fois. Les 19 et 20 mars 1919, il a procédé à l'examen de MM. J. LEFÈVRE, docteur à l'Université de Louvain, et P. ROLLAND, qui ont tous deux été admis. Le 20 novembre 1919 il a reçu M. J. BOLSÉE, docteur de l'Université de Liége.

Le concours des Bourses de voyage de 1914 a été jugé en 1919. Le jury, chargé d'examiner les mémoires de la faculté de philosophie et lettres, était présidé par M. E. Hubert, recteur de l'Université de Liége. Le 15 décembre a eu lieu la défense des mémoires et des thèses y annexées. Deux récipiendaires ont été classés ex-aequo : MM. ETIENNE, docteur en philologie romane de l'Université de Liége, et LEFÈVRE, docteur en histoire de l'Université de Louvain.

M. Lefèvre a été proclamé aussi premier en histoire du concours universitaire 1913-1915, le 28 août dernier. Le jury a proposé l'impression, aux frais de l'État, de son mémoire, intitulé *Étude sur les relations commerciales entre la Belgique et l'Espagne pendant la période de la domination autrichienne.*

L'Académie Royale de Belgique a accordé au même mémoire un prix de 800 francs et a décidé de le publier. Elle a décidé aussi de faire imprimer le mémoire de M. E. NICOLAÏ, membre de la commission centrale de statistique, intitulé *Étude historique et critique sur la Dette publique en Belgique.*

Le prix décennal des sciences philosophiques a été décerné à M. DE WULF, professeur à l'Université de Louvain, pour l'ensemble de ses ouvrages de philosophie et plus spécialement pour ses publications sur l'histoire de la philosophie. Parmi ces dernières, on connaît surtout son remarquable ouvrage *Histoire de la Philosophie médiévale*, et ses nombreux travaux concernant des philosophes belges du moyen âge.

Le prix Charles Duvivier a été décerné, pour la 2e période (1908-1910), prorogée jusque 1914, à M. G. BIGWOOD, professeur à l'Université de Bruxelles, pour son mémoire sur *Le régime juridique et économique du commerce de l'argent au moyen âge.*

Le même prix à été décerné, pour la 3e période (1911-1913) à M. L. VERRIEST, professeur à l'Université de Bruxelles, pour son mémoire sur *Le régime seigneurial dans le comté de Hainaut du XIe siècle à la Révolution.*

Le prix Joseph De Keyn a été décerné à l'ouvrage de M. H. VANDER LINDEN, cité plus haut : *Vue générale de l'histoire de Belgique.*

La « Fondation Henri Pirenne », créée pour favoriser les études relatives à l'histoire de Belgique, a alloué une subvention de 4000 francs à M. E. BACHA, pour sa collection *Répertoires de documents graphiques relatifs à l'histoire nationale ;* une subvention de 1000 francs à M. J. GESSLER pour l'aider dans la publication d'un *Algemeen Register op de Hasseltsche Ordonnantie-boeken ;* une subvention de 1000 francs à M. F. LEURIDANT pour sa publication *Annales Prince de Ligne.*

— *Nominations.* — M. E. HUBERT a été nommé recteur de l'Université de Liège ; M. H. PIRENNE a été nommé recteur de l'Université de Gand.

M. J. CLOSON, de l'Université de Liège, a été promu professeur ordinaire.

Digitized by Google

M. V. Fris et L. Van Puyvelde sont nommés chargés de cours à l'Université de Gand.

M. J. Brassine, bibliothécaire en chef de l'Université de Liège, a été autorisé à prendre le titre honorifique de professeur d'Université; M. P. Bergmans, bibliothécaire de l'Université de Gand, a été autorisé à prendre le titre de professeur extraordinaire.

Ont été nommés à la Faculté de théologie de Louvain : M. É. Tobac, professeur d'Écriture sainte du N. T.; M. A. Janssen, professeur de théologie morale; M. J. Van der Vorst, professeur de théologie dogmatique; M. R. Koerperich, chargé de cours, professeur de théologie morale.

M. A. De Meyer, professeur d'histoire ecclésiastique, a été rattaché à la Faculté de Philosophie et Lettres.

M. L. Van der Essen a été chargé du cours d'histoire du moyen âge, en remplacement de M. Moeller, admis à l'éméritat, et des cours d'histoire politique interne de la Belgique et d'institutions de l'époque moderne, en remplacement de M. V. Brants, décédé.

M. Ch. Terlinden a été chargé de donner des cours d'histoire moderne et d'histoire contemporaine, en remplacement de M. Moeller et de M. V. Brants.

L'Académie royale de Belgique a élu comme membres titulaires, dans la section d'histoire et des lettres, le R. P. H. Delehaye, D. U. Berlière et M. A. Cauchie.

Pour la même section, elle a élu membres correspondants : MM. G. Des Marez, L. Leclère, J. Cuvelier, G. Doutrepont et J. Capart.

M. le chanoine A. Cauchie a été chargé, pour un terme de cinq ans, de la direction de l'Institut historique belge de Rome, en remplacement de M. G. Kurth, décédé.

Depuis l'armistice un mouvement considérable s'est fait dans le personnel des Archives de l'État, particulièrement au dépôt central de Bruxelles, à la suite de la mise à la retraite de MM. de Marneffe et de Breyne et de plusieurs autres départs. MM. Sheridan et Laloire ont été appelés à la direction de la 4e et de la 3e section. MM. A. Tihon et Rousseau sont devenus sous-chefs de la 1re et de la 4e section. M. C. Tihon, désigné comme archiviste de 1re classe, a pris possession de ses fonctions. Trois archivistes de 2e classe sont venus compléter le personnel : Mlle M. Nicodème, MM. J. Bolsée et J. Lefèvre.

Dans les Archives de l'État en province, il y a lieu de signaler le transfert de M. Vanden Houte, conservateur-adjoint, de Bruges à Gand. M. De Haerne, archiviste à Gand, est nommé conservateur-adjoint à Bruges, M. A. Gielens est nommé conservateur à Anvers. M. P. Rolland, candidat archiviste, est attaché au même dépôt, en qualité d'archiviste de 2e classe.

— *Décès de 1915 à 1920.* — La mort a cruellement fauché dans les rangs des érudits belges au cours des années de guerre. Nous ne pouvons malheureusement consacrer à ces savants qu'une brève mention nécrologique.

La perte la plus sensible est celle du regretté God. Kurth (1847-1916), ancien professeur de l'Université de Liége, directeur de l'Institut historique belge à Rome, décédé à Assche, le 4 janvier 1916. La RHE doit à sa mémoire plus qu'une notice laconique; disons seulement pour le moment que ses

Digitized by Google

talents se manifestèrent dans le triple domaine des luttes politiques, de l'enseignement supérieur et de l'histoire. Dans celle-ci deux faits ont attiré son attention et retenu ses sympathies : d'abord le rôle civilisateur de la religion du Christ à travers les siècles, puis l'excellence de la race germanique dans cette civilisation chrétienne. Depuis sa thèse sur Caton l'ancien (1871) jusqu'à sa Ste-Geneviève, publiée ici-même (1913), tous ses principaux travaux gravitent autour de ces pôles : *Les origines de la civilisation moderne* (1886); *Histoire poétique des Mérovingiens* (1893); *Clovis* (1896); *l'Église aux tournants de l'histoire* (1900); *Saint Boniface* (1902); *Notger de Liège* (1905); *La cité de Liège au moyen-âge* (1908). Mais à côté du G. Kurth connu et aimé du grand public comme littérateur et historien, il y avait un G. Kurth apprécié seulement des érudits, l'auteur de monographies originales et sagaces consacrées à l'histoire du moyen-âge. Mgr Duchesne caractérisait jadis d'un trait heureux la marque essentielle du regretté disparu : cœur lyrique, esprit critique.

M. Victor Brants (1856-1917), professeur à l'Université de Louvain, est mort dans cette ville en mars 1917. Il est surtout connu comme économiste, bien qu'il ait débuté très jeune, en 1881, et brillamment, comme historien, par son livre : *Histoire des classes rurales aux Pays-Bas jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.*

M. Henri Francotte (1856-1918), professeur à l'Université de Liège, est mort dans cette ville en 1918. Lui aussi avait eu d'éclatants débuts, en 1880, par son mémoire : *Essai historique sur la propagande des encyclopédistes français dans la principauté de Liège*, consacré entièrement aux questions religieuses. Depuis lors il se fit un nom dans l'étude de l'ancien droit grec.

M. Paul Fredericq (1850-1920), le sympathique professeur à l'Université de Gand, a voué une vie remarquablement active aux recherches sur l'Inquisition dans les Pays-Bas et à un ensemble de faits et de pratiques qui favorisèrent l'éclosion de la Réforme. Citons seulement de lui son *Corpus documentorum inquisitionis haereticae pravitatis Neerlandicae.* L'auteur est mort le 31 mars 1920.

Mgr E. Schoolmeesters, doyen du chapitre cathédral de Liège, est mort dans cette ville en 1914. Malgré d'absorbantes besognes pastorales et administratives, il publia, en collaboration avec S. Bormans, le *Cartulaire de St-Lambert de Liège* (4 vol. in-4) ainsi qu'une foule de notices intéressantes concernant l'histoire religieuse du diocèse de Liège dans la revue *Leodium.*

La mort du chanoine Sylvain Balau (1854-1915) enlève à l'ancienne principauté de Liège son meilleur connaisseur en fait d'historiens du moyen-âge. On connaît son travail sur l'historiographie du pays de Liège au moyen âge ainsi que ses *70 ans d'histoire contemporaine de la Belgique* (1815-1884) où une large part est faite à nos luttes religieuses.

M. L. Gilliodts-van Severen (1827-1915), archiviste de la ville de Bruges, y est mort en 1915. Il est l'auteur de très nombreux inventaires d'archives, de publications de coutumes flamandes et de monographies locales.

M. Ernest Gossart (1837-1918) est mort à Bruxelles en 1918. Cet érudit aimable s'était avantageusement fait connaître par ses études, pleines de tact et de renseignements inédits, sur la politique de Charles Quint et de Philippe II.

Le R. P. Fr. van Ortroy (1855-1917), bollandiste, est mort à Bruxelles

Digitized by Google

en 1917. On connaît l'autorité éminente qui s'attache à son nom dans les études franciscaines et celles sur les milieux italiens et espagnols du XVIe siècle. Dans l'examen de ces questions délicates il apportait un jugement longuement étudié et marqué au coin du bon sens. Il est à souhaiter que les notes qu'il a laissées sur l'histoire religieuse du XVIe siècle trouvent un éditeur digne de lui.

M. le chanoine HENRI DE JONGH (1875-1915), professeur à l'Université de Louvain est mort en avril 1915. C'est une perte cruelle pour la RHE, dont il a été, pendant plusieurs années, un collaborateur assidu. Il laisse inachevée l'histoire de la faculté de théologie de l'université de Louvain.

M. L. CLOQUET, mort le 11 janvier 1920, professeur émérite à l'université de Gand, ancien directeur de la *Revue de l'art chrétien*

M. l'abbé PAUL LIEBAERT, *scrittore* à la Bibliothèque Vaticane est mort à Pallanza en 1915. Son décès prématuré brise les espérances que l'on fondait sur lui pour enrichir l'histoire de la paléographie italienne et de l'enluminure à l'époque carolingienne.

M. l'abbé P. VAN CAUWENBERGH est mort à Louvain en 1915 ; il est l'auteur d'une importante thèse : *Étude sur les moines d'Égypte* (451-640) publiée en 1914.

M. HENRI LONCHAY (1860-1918), professeur à l'Université de Bruxelles, mort en 1918, représentait avec distinction en Belgique les études hispaniques ; c'était une autorité dans l'histoire du régime espagnol en Belgique.

Signalons enfin le décès de A. J. WAUTERS, historien de l'art, mort en 1916 ; de LÉON NAVEAU, généalogiste du pays de Liège ; du Dr LEJAER, à Verviers ; de G. DESCAMPS, archéologue hennuyer de mérite ; de M. WEBER, auteur d'une bibliographie de cette ville ; de V. DE LA MONTAGNE, bibliographe, mort au Havre et JEAN DE MOT, conservateur-adjoint aux Musées du Cinquantenaire, mort pour la patrie en 1918. H. N.

États-Unis. Amérique. — M. H. VAN DER LINDEN, professeur à l'université de Liége, a publié, pendant la guerre, dans l'*American Historical Review* (1915, t. XII, p. 1-20) une intéressante étude intitulée *Alexander VI, and the demarcation of the maritime and colonial domains of Spain and Portugal, 1493-1494*.

Cette étude aboutit à des conclusions nouvelles que l'on peut résumer ainsi : La bulle de démarcation d'Alexandre VI, comme les autres bulles données à l'Espagne en 1493, constitua d'abord une concession exclusivement espagnole : elle fut conçue, sinon en entier, du moins en grande partie, par la chancellerie de Ferdinand et Isabelle. La ligne de démarcation elle-même, qui joua un rôle si important dans les transactions postérieures, avait été suggérée et probablement imaginée par Christophe Colomb. Les différentes bulles de 1493 ne furent que des augmentations successives des faveurs concédées aux souverains espagnols : Alexandre VI n'était qu'un instrument de ces derniers.

La friction avec le Portugal fut plutôt augmentée que diminuée par la concession de ces bulles. Loin de reconnaître les droits antérieurs de ce pays dans l'Atlantique, le Saint-Siège les limita de plus en plus, dans l'intérêt de l'Espagne. Les difficultés qui surgirent entre les deux pays furent aplanies par voie diplomatique, et le Portugal repoussa clairement l'arbitrage du pape ou de toute autre autorité. Si, par après, les Portugais se basèrent sur

Digitized by Google

la bulle de démarcation. c'est qu'ils y furent amenés par des circonstances toutes nouvelles et particulières.

Ces conclusions, par leur nouveauté même, amèneront sans doute ceux qu'intéresse cet épisode de l'histoire de la diplomatie pontificale, à les contrôler de près et ils seront certes les premiers à remarquer tout particulièrement le passage de l'étude où M. Van der Linden examine, au point de la diplomatique, les diverses bulles et tâche de déterminer la date des trois premières et l'ordre dans lequel elles furent publiées. Ce passage est des plus instructifs au point de vue de la méthode.

— Depuis avril 1915 l'université catholique de Washington publie *The Catholic Historical Review*, qui, d'emblée, a conquis la première place parmi les revues s'occupant d'histoire ecclésiastique dans les pays de langue anglo-saxonne. Conçue sur le plan de la *Revue d'histoire ecclésiastique* de Louvain, elle offre des articles, des comptes rendus, des notices, une chronique et une bibliographie. Les éditeurs ont montré qu'ils sont animés d'un réel esprit scientifique et on ne peut que souhaiter de voir leur entreprise soutenue par tous ceux qui s'intéressent au développement de la science historique aux États-Unis.

De nouvelles revues ont vu le jour pendant la guerre : la *Military Historian and Economist*, publié trimestriellement par MM. A.-L. Conger, de l'armée américaine, et R.-M. Johnston, de l'université de Harvard. Le premier numéro de cette revue a paru en 1916.

La même année a paru le premier numéro du *Journal of Negro History*, édité par M. Carter G. Woodson, pour l'« Association for the Study of Negro Life and History », dont le siège est à Chicago.

— Le 19 octobre 1910, « l'Assemblée générale de l'Église épiscopale américaine », tenue à Cincinnati, approuva à l'unanimité le projet d'une conférence œcuménique (*World Conference on Faith and Order*) dont le but serait d'examiner toutes les questions relatives à la foi et à la constitution de l'Église, et d'étudier les meilleurs moyens pour rétablir l'unité chrétienne. Ont été invitées à se faire représenter à cette conférence, toutes les confessions chrétiennes qui croient en la divinité de Jésus-Christ. Après dix ans d'une propagande très active, les délégués des confessions chrétiennes qui ont accepté le programme de la *World Conference*, ont tenu une réunion préparatoire à Genève, au mois d'août 1920.

Nous n'entrerons pas dans les détails de cette grandiose entreprise, qui a déjà recueilli les suffrages de plus de soixante-dix églises chrétiennes, parmi lesquelles figurent toutes les églises orthodoxes d'Orient. Nous nous bornerons à donner la liste de ses nombreuses publications, au moins des plus importantes. Elles contiennent des matériaux très utiles pour l'étude de la pensée théologique anglicane et protestante, surtout en Amérique, et pour la solution du problème si difficile de l'union des églises chrétiennes.

Au point de vue catholique, la brochure la plus importante est : *De unione Ecclesiarum, ac totius societatis christianae congressu (vulgo The World Conference) pro quaestionibus ad fidem ordinemque Ecclesiae spectantibus rite explorandis et perpendendis* (1917), 39 p. Les quatre dernières pages de la brochure contiennent une copieuse bibliographie de la *World Conference*.

Digitized by Google

Un chapitre spécial traite des relations de cette assemblée avec l'Eglise romaine; les documents qui s'y rapportent ont paru dans une autre brochure intitulée : *Epistolae nomine Smi Domini Benedicti XV humaniter missae ab Emo Viro Petro Gasparri, C.S.R.E., coetui virorum delectorum ad Congressum orbis christiani parandum, ut, favente Deo, controversiae de fide et constitutione Ecclesiae Christi rite dilucidentur atque explorentur* (11 p.). Ces lettres constitueront une des plus belles pages de l'histoire de la future *World Conference.*

Au point de vue historique, les documents les plus importants, et qui jettent en même temps une vive lumière sur le mouvement théologique et le problème de l'union dans les milieux anglicans et protestants, sont les rapports des commissions, chargées de diriger le travail d'organisation de la *World Conference.* Parmi ces relations, mentionnons entre autres : *Report of the Joint Commission to the General Convention of the Protestant Episcopal Church.* 1913, 34 p. — *A first preliminary Conference*, 1913, 51 p. — *Report of the Committee on Church Unity of the National Council of Congregational Churches*, 1913, 15 p. — *Second Meeting of the Advisory Committee. Report of the second Deputation to Great Britain. The Call for a Truce of God*, 1913, 45 p. — *Proceedings of the North American Conference in preparation for the World Conference on Faith and Order, Garden City, Long Island, New York, January 4-6*, 1916, 252 p. — *Report of the Joint Commission to the General Convention of the Protestant Episcopal Church*, 1916, 34 p. — *Report of the Deputation to Europe and the East*, 1919, 37 p. (Cette brochure a été traduite et publiée en français et en italien.) — *Report of the preliminary meeting at Geneva, Switzerland, August 12-20*, 1920.

Un ministre épiscopalien, le Rev. Lefferd M. A. Haughwout, a expliqué l'importance et le but de la *World Conference* par rapport au problème de l'union des églises chrétiennes, dans une brochure intitulée : *A World Movement for Christian Unity*, 1914, 21 p. Le même sujet a été traité par Robert H. Gardiner, secrétaire-général de la Commission de l'Église épiscopale américaine, dans deux brochures : Ἡ ἐπισκοπικὴ ἀμερικανικὴ Ἐκκλησία καὶ τὸ πρόβλημα τῆς ἑνώσεως τῆς Χριστιανοσύνης, Alexandrie (Égypte), 1917, 27 p. — Ἡ παγκόσμιος Συνέλευσις τοῦ Χριστιανισμοῦ καὶ ἡ ἐν Ἀμερικῇ πρὸς τὴν θρησκευτικὴν ἑνότητα κίνησις, *ibid.*, 1915, 26 p. — Une autre brochure, publiée en 1915 et réimprimée en 1916 et 1917, expose les méthodes de la Conférence : *The Object and Method of Conference*, 34 p.

La Commission de l'Église épiscopale américaine a publié aussi en français, en allemand et en grec, une notice sur ce mouvement : *Une nouvelle tentative pour préparer l'union des Églises*, 14 p. Voici encore d'autres publications : *A Manual of Prayer for Unity*, 1915, 36 p. — *Bibliography of Topics related to Church Unity*, 32 p. (très utile pour la bibliographie anglaise de la réunion de la chrétienté). Il y a encore des versions anglaises d'articles russes et espagnols touchant le mouvement de la *World Conference*, et plusieurs autres brochures d'un caractère doctrinal sur la nécessité du rétablissement de l'unité chrétienne.

Cette simple énumération montre l'importance littéraire des publications de la *World Conference*. On peut s'en procurer toute la collection, où n'importe quelle brochure séparée, en s'adressant au Secrétaire-général, Robert H. Gardiner, 174, Water Street, Gardiner, Maine, États-Unis. Les brochures sont distribuées gratuitement.

A. Palmieri.

Digitized by Google

France. — Fin 1914, ont paru les fascicules XLVI et XLVII du *Dictionnaire de théologie catholique* (Paris, Letouzey et Ané).

Dans les notes assez étendues qu'il consacre à la *Géorgie* (XLV, 1239-XLVI, 1289), le P. R. Janin s'attache à jeter quelque lumière sur nombre de points de l'histoire politique et religieuse de ce petit pays, soumis depuis le IVe siècle à tant d'influences, pour la plupart persécutrices. A part quelques tribus qui ont embrassé l'Islamisme, les Géorgiens sont chrétiens et appartiennent en presque totalité à l'Église russe officielle, qui les a incorporés de force au XIXe siècle. Depuis leur séparation d'avec Rome, que le P. Janin croit devoir reporter au second quart du XIIIe s., les Géorgiens n'ont cessé d'être l'objet de la sollicitude des Papes; on compte actuellement 40.000 Géorgiens unis à Rome. Le P. Janin signale l'importance de la littérature géorgienne (mss. du mont Athos et du Sinaï) pour l'histoire du monophysisme et des controverses qui se livrèrent autour du concile de Chalcédoine. — M. F. Cayré, dans son article sur *S. Germain*, patriarche de Constantinople (715-729) (col. 1300-1309), admet avec Baronius, Fagi, Héfelé que le saint, cédant aux violences de l'empereur Philippique, tomba dans les erreurs du Synode monothélite de 712; il souligne le rôle du patriarche dans la résistance à l'iconoclasme, dont il fut la première victime; il admet avec Ballerini l'authenticité des homélies mariales du saint, si explicites sur la doctrine de la médiation universelle de Marie. — En quelques colonnes fort étudiées, M. Salembier met en lumière à la fois le rôle pacificateur joué par *Gerson* (col. 1313-1330) dans les luttes qui désolaient alors l'Église, et ses théories radicales sur la nature et l'exercice du pouvoir ecclésiastique; il s'élève contre les auteurs qui, s'appuyant notamment sur un traité dont l'attribution à Gerson est fort contestable, portent un jugement sévère sur le chancelier de Paris; il montre le lien étroit qui rattache Gerson et son maître, P. d'Ailly, aux théories multitudinistes et au positivisme moral d'Occam; il note enfin l'importance et l'originalité des œuvres mystiques de Gerson. Un dernier paragraphe étudie Gerson prédicateur. — M. Vernet, dans un article sur *Gilbert de la Porrée* (col. 1350-1358), rappelle les erreurs trinitaires que le maître chartrain dût désavouer au concile de Reims de 1148 et l'influence qu'il exerça sur le mouvement franciscain des XIIIe et XIVe s. par l'intermédiaire de Joachim, le célèbre abbé de Flore. — M. Merlin donne une bibliographie et une liste des œuvres de *Gilles de Rome* (col. 1358-1365). L'auteur n'a pas cru devoir exposer la doctrine de ce dernier, ni dire un mot de l'influence qu'il a pu exercer sur la rédaction de la bulle *Unam Sanctam*. — M. Bareille consacre un article important au *Gnosticisme* (col. 1434-1467). Il signale d'abord les sources qui permettent à l'historien de reconstituer la physionomie de ce premier grand mouvement hérétique; il s'attache ensuite à caractériser le gnosticisme dans ses différents représentants, tant en Asie Mineure et en Syrie qu'à Alexandrie et à Rome; faut-il toutefois voir sous les allusions de l'Épître aux Colossiens, les doctrines gnostiques déjà si caractérisées et le docétisme que M. Bareille (col. 1430) attribue aux faux docteurs de Colosses? La 3e partie de l'article est un exposé synthétique des doctrines gnostiques, développées sur un fond commun par tant de chefs de sectes. M. Bareille reconnaît dans le gnosticisme une utilisation des philosophies païennes et du christianisme par des esprits qui avaient résolu le problème de l'existence de la matière et du mal dans un sens dualiste; il note

Digitized by Google

le témoignage indirect que fournit l'étude du gnosticisme à l'historien du dogme, de la morale et de la discipline sacramentaire dans l'Église des premiers siècles ; il montre enfin combien fortement, en face de l'hérésie naissante, s'affirme le principe de la tradition ecclésiastique dans les écrits d'Irénée et de Tertullien .— Signalons enfin les notes que M. J. Forget consacre aux doctrines du *Gomarisme* (col. 1477-1486), une des formes revêtues par le calvinisme hollandais aux XVIe et XVIIe s.

Le fascicule XLVII est consacré en bonne partie à des questions d'ordre plus exclusivement dogmatique. Quelques articles ont cependant retenu notre attention. D. Gatard étudie la situation du catholicisme en *Grande-Bretagne* et en Irlande depuis les temps de Henri VIII jusqu'à nos jours ; il passe ensuite en revue les publications catholiques sur les sciences sacrées, parues dans ces pays, aux diverses périodes de leur histoire. La première partie de cet article contient des renseignements intéressants sur l'organisation de l'enseignement catholique en Angleterre (col. 1694-1725). — En deux articles assez succints, sur *S. Grégoire de Nysse* (col. 1847-1852) et *S. Grégoire de Naziance* (col. 1833-1844), M. Godet retrace la carrière, donne le titre des œuvres et marque la position doctrinale des deux grands cappadociens. Fermement attachés à l'orthodoxie nicéenne, ils apparaissent sur plus d'un point en dépendance des idées d'Origène, notamment en matière d'eschatologie. — Le P. de Ghellinck, S. J., examine la place faite à la théologie dans les sources et chez les *Glossateurs du Décret de Gratien* (col. 1731-1751). Reprenant des vues déjà exposées dans son étude sur *Le mouvement théologique au XIIe s.*, le R. P. signale l'importance que présente pour l'histoire des doctrines théologiques et pour l'histoire des dogmes, la consultation tant des collections canoniques en usage avant le Décret de Gratien que du Décret lui-même et de ses glossateurs. Il fait apparaître par de nombreux exemples, les rapports étroits de deux disciplines qui seront bientôt nettement séparées : œuvres théologiques et recueils canoniques traitent en plus d'un point les mêmes matières (Église, pouvoir pontifical, sacrements), puisent à un même dossier patristique et usent de la même méthode pour concilier les autorités. « Jusqu'à l'époque de Gratien », note l'auteur, « la théologie sera plutôt tributaire des canonistes ;... à partir du second quart du XIIe s., la relation s'établit en sens inverse. » — De nombreuses colonnes sont consacrées aux papes qui portèrent le nom de Grégoire. Citons spécialement les notes que P. Moncelle rassemble sur l'œuvre théologique de *Grégoire VII* (col. 1791-1804) et l'article de M. Amann sur le pontificat de *Grégoire XVI* (col. 1832-1836), où l'auteur examine les multiples difficultés créées au gouvernement pontifical par l'agitation révolutionnaire qui souleva les différents pays de l'Europe après 1830, ainsi que la lutte que dut entreprendre le pape sur le terrain doctrinal contre les différentes manifestations du libéralisme et de l'indifférentisme religieux. R. Draguet.

S. É. le Card. Billot a bien voulu réunir en volume les articles si remarqués qu'il publia sur la parousie, dans les *Études*, au cours des années 1917, 1918 et 1919 (*La Parousie*, in-8, 352 p. Paris, Beauchesne, 1920). Des dix articles que contient l'ouvrage, six sont consacrés à l'examen des textes évangéliques relatifs à la parousie, spécialement du grand discours eschatologique conservé dans les synoptiques (*Mt.* XXIV ; *Mc.* XIII ; *Lc.* XXI), ainsi que des paraboles qui lui servent d'épilogue. Les articles sept et huit

Digitized by Google

étudient la parousie dans les Epîtres des Apôtres, et les deux derniers, la parousie dans l'Apocalypse. En appendice, sont examinées deux questions qui peuvent intéresser notre foi en matière eschatologique. La première se rapporte aux données des sciences naturelles sur la fin du monde, confrontées avec celles de l'Évangile ; la seconde, à la marche des choses contemporaines mise en regard de ce qui nous a été révélé touchant les prodromes de la parousie.

On sait quelle place maîtresse occupe dans l'économie de la révélation chrétienne la perspective de la seconde venue du Seigneur. Convaincre Jésus de faux sur un point si essentiel, en lui attribuant l'illusion d'une fin prochaine du monde, ce serait ruiner du coup sa divinité et sa messianité, ce serait saper les fondements de son œuvre, et même rendre caduques plusieurs de ses exhortations morales. C'est ce qu'avait tenté Renan, c'est ce qu'ont essayé de faire après lui les modernistes. Leurs audacieuses affirmations ont pu péniblement impressionner, voire même profondément troubler des esprits peu avertis et insuffisamment préparés. Le but du Cardinal Billot est d'éclairer ces difficultés, de dissiper ces inquiétudes, en soumettant les principaux textes en cause à un examen approfondi, et surtout en faisant ressortir vivement la manière propre de l'Écriture dans le domaine de la prophétie en général et sur le terrain eschatologique en particulier. Mais d'autres que les simples fidèles retireront grand profit de la lecture de ces pages. Il est non seulement très intéressant, mais encore très utile pour l'exégète de connaître sur ces questions difficiles et délicates, l'avis motivé d'un théologien aussi prudent et aussi pénétrant que son Éminence le Cardinal Billot.

— Une première édition de l'important ouvrage de M. Lebreton sur les origines du dogme de la Trinité reçut partout l'accueil le plus sympathique : critiques, théologiens, exégètes, historiens, ne lui ont pas ménagé les éloges. *La Revue d'histoire ecclésiastique* en a résumé les conclusions, en insistant sur la richesse de son contenu, la somme des connaissances qu'il renferme, la vaste enquête analytique qu'il suppose (RHE. 1911, t. XII, p. 496-501). L'intérêt et la valeur du premier volume faisaient attendre impatiemment la suite de l'histoire du dogme de la sainte Trinité. Dix ans se sont écoulés, et l'auteur n'a pu jusqu'ici donner suite à son projet : une longue maladie, puis la guerre, et enfin les occupations professionnelles de l'enseignement l'en ont empêché. Entretemps, le premier tome faisait son chemin, passait partout en semant le bien. Le voici arrivé à sa quatrième édition (J. Lebreton, *Les origines du dogme de la Trinité*. Paris, Beauchesne, 1919. In-8, xxiv-644 p.). Il nous suffira d'indiquer les principales modifications apportées. L'auteur a précisé les espérances messianiques du judaïsme palestinien ; il a mis mieux en lumière le caractère juif de la spéculation philonienne et les points de contact qu'elle présente avec la pensée juive d'alors. Le chapitre consacré aux évangiles synoptiques a été entièrement refondu. La note consacrée à l'ignorance du jour du jugement (*Marc*, XIII, 32) a été profondément remaniée.

— *Histoire de l'art*. — Parmi les revues dont la guerre a entraîné la disparition, citons le *Répertoire d'art et d'archéologie*, publication de la Bibliothèque d'art et d'archéologie, fondée à Paris par M. Jacques Doucet.

Digitized by Google

On y trouvait un dépouillement très complet, trop complet parfois, des périodiques et des catalogues de vente. Il avait paru un fascicule pour 1914. Après la guerre la série a été clôturée par un *Index alphabétique* pour l'année 1913 (Paris, 1919. In-4, p 449 à 616). Cet instrument de travail rendait d'autant plus de services qu'il était le seul de son espèce.

L'art allemand et l'art français du moyen âge (Paris, 1918. In-8, 279 p.) par M. E. Male, est un intéressant petit livre, écrit d'une plume alerte, qui frémit au bruit des batailles. Nous n'essayerons pas d'en donner une appréciation impartiale. Il faudrait avoir lu pour cela la réplique publiée par M. G. Dehio car, délibérément, M. Mâle n'expose que les arguments favorables à sa thèse, d'ailleurs exacte : la dépendance de l'art allemand du grand art français du XIIe et du XIIIe siècle. Ce que l'art germanique paraît avoir d'original n'est souvent qu'une dépendance archaïsante de l'art carolingien. C'était une entreprise doublement délicate que de traiter un tel sujet durant une pareille guerre. Relevons une contradiction apparente : la diffusion d'un certain système de voûtes est attribué aux cathédrales de Bayonne et de Quimper à la page 127, et plus bas (p. 266) à celle de Soissons. Pour la Belgique nous préférons admettre l'influence soissonaise.

Il nous manquait un ouvrage d'ensemble sur l'iconographie chrétienne car, depuis les travaux de Didron, Barbier de Montault, Kraus, etc., les matériaux s'étaient accumulés, sans que l'on eût essayé de les grouper autrement que dans des ouvrages embrassant une seule période. M. Louis Bréhier vient de nous donner une bonne étude *(L'art chrétien. Son développement iconographique des origines à nos jours.* Paris, H. Laurens, 1918. In-4, 456 p. 241 gr.) se rapportant à toutes les périodes de l'art chrétien. Il distingue dans celui-ci six époques différentes d'après les idées maîtresses qui inspirent les artistes. L'art byzantin occupe dans cet exposé une part proportionnée à son importance et l'auteur fait ressortir son influence sur l'art des artistes italiens et occidentaux de la fin du moyen âge.

La *Revue de l'art ancien et moderne* contient une étude intéressante de M. E. Male sur *L'iconographie française et l'art italien au XIVe et au commencement du XVe siècle* (1920; p. 5-16; 79-92; 134-142). L'auteur a observé que la tendance au pathétique qui se retrouve dans l'art français de la fin du moyen âge provient de l'art florentin et siennois du XIIIe et du XIVe siècle. Celui-ci s'était approprié et avait développé des tendances qui se retrouvent dans l'art byzantin. M. Mâle prépare une nouvelle édition de son excellent ouvrage sur l'*Art religieux à la fin du moyen âge en France.* Sans aucun doute cette édition tiendra un large compte des nouvelles conceptions de l'auteur et, par ailleurs, atténuera peut-être l'importance accordée à l'influence des jeux de mystère. De cette manière il sera fait droit dans une certaine mesure à deux critiques qui ont été faites fréquemment, parfois avec exagération, à la première édition de l'ouvrage.

M. le comte Paul Durrieu a étudié une *Plaque de cuivre, gravée en taille douce des environs de l'année 1500* (*Bulletin archéologique*, 1918, p. 208-224 et pl.) Elle porte d'un côté la famille de Ste Anne et de l'autre la messe de S. Grégoire. M. Durrieu rappelle maint détail peu connu sur l'iconographie de ces deux sujets.

Digitized by Google

Depuis longtemps le *Précis d'archéologie du Moyen Age* de M. J. A. Brutails, qui recevra bientôt une seconde édition, est favorablement connu. Le même auteur a publié chez Hachette un excellent petit volume intitulé : *Pour comprendre les monuments de la France.* (Paris, 1918. Petit in-8, xvi et 271 p., 331 fig. et 15 pl.) Il serait difficile de condenser, en un nombre de pages aussi restreint et sous une forme aussi coulante, des notions plus précises et plus abondantes sur tout ce que doit connaître le touriste qui désire regarder intelligemment les monuments de la France. C'est avec raison que M. C. Enlart recommande vivement cet ouvrage dans sa nouvelle édition du *Manuel d'archéologie française. I. Architecture religieuse.* (Paris, 1919. In-8, cviii et 458 p., 225 fig.). Celui-ci comprendra désormais deux volumes, dont le premier, qui s'arrête aux origines du style gothique, a seul paru jusqu'à présent. Parmi les additions à l'édition précédente, signalons un précis sur les caractères de la charpente à chaque époque du moyen âge. Appelons aussi l'attention sur une bonne bibliographie critique (p. xli-cviii) qui suppléera en partie aux lacunes qui existent en cette matière pour l'histoire de l'art.

La collection des manuels d'histoire de l'art et d'archéologie publiée chez Picard, à Paris, s'est d'ailleurs enrichie durant la guerre de plusieurs unités importantes : notamment le IIIe volume du *Manuel d'archéologie française* de M. C. Enlart consacré au *Costume* (xxix et 615 p., 480 fig.). On y retrouve toute l'érudiction, sûre et abondante, du directeur du Musée du Trocadéro. Excellente mise au point de l'*Histoire du costume en France*, que Quicherat fit paraître en 1875.

La guerre a retardé la publication du *Manuel de Numismatique française* dont M. A. Blanchet avait fait paraître le t. I en 1912. Toutefois le second des quatre tomes que l'ouvrage doit comprendre a paru en 1916. Il se rapporte aux *Monnaies royales françaises depuis Hugues Capet jusqu'à la Révolution* (x et 468 p., 231 fig. et 9 pl.) et est publié par M. A. Dieudonné, qui est sans doute le numismate le mieux outillé pour traiter cette matière.

M. de Mély a étendu aux monuments d'architecture ses recherches sur les signatures d'artistes. Il réunit dans la *Revue archéologique (Nos vieilles cathédrales et leurs maîtres d'œuvre. Revue archéologie,* 1920, p. 290-362) les renseignements qu'il a pu recueillir sur les noms d'architectes, ou qu'il interprète comme tels, de trente-six cathédrales et cinquante-deux églises. La juxtaposition de ces données diverses offre parfois un réel intérêt.

M. L. Bréhier ouvre quelques aperçus nouveaux et suggestifs sur les *Origines du style roman* (*Revue de l'art ancien et moderne,* 1920, p. 129-143; 231-242; 263-280 et fig.). Le xe siècle fut une période de début : le sud-est avait alors une architecture archaïsante dont les éléments se retrouvent en Orient; au nord de la Loire on vivait de formules carolingiennes, tandis que l'Auvergne et la Touraine manifestaient des tendances nouvelles et connurent le chœur avec déambulatoire et chapelles absidales. Durant la première moitié du xie siècle des tendances locales s'affirment et le plan nouveau se répand. De vraies écoles apparaissent durant la seconde moitié du xie siècle. Il en existe six lors de la première croisade : celles de Bourgogne, d'Auvergne, du Poitou, de Normandie, celle du sud-ouest, à coupoles, et celle de la route de S. Jacques de Compostelle. Quant à la sculpture monumentale, après les timides essais carolingiens qui avaient tenté de revenir aux procédés

Digitized by Google

de la sculpture en haut relief et à la statuaire, c'est durant la première moitié du XIe siècle seulement qu'elle se dégage des techniques décoratives de l'Orient. M. L. Bréhier cite les statues reliquaires de Conques et de l'Auvergne. Il passe sous silence qu'il en existe de semblables en Allemagne : à Essen et à Hildesheim.

Depuis 1914 la belle collection des *Congrès archéologiques de France* ne s'est enrichie que d'un seul volume (Caen, 1916, 510 p., nombreuses planches et figures). Il se rapporte à la LXXXe session tenue à Moulins et à Nevers en 1913. Des archéologues bien connus donnent la description sommaire des monuments visités, et l'illustration est aussi abondante et aussi pleine d'intérêt que pour les sessions précédentes. Mais il n'y a plus maintenant de second volume consacré aux Procès-verbaux des séances et à des mémoires originaux intéressant la région visitée.

Parmi les nombreuses études auxquelles donna lieu le bombardement criminel de la cathédrale de Reims, citons un travail assez considérable publié par M. L. Bréhier (*La Cathédrale de Reims, une œuvre française.* Paris, 1916. In-8, IV-277 p., 56 pl.). Sans viser à une description complète et minutieuse, donnée déjà par les monographies existantes, l'auteur passe en revue l'architecture, le programme iconographique, la statuaire et les vitraux de l'admirable monument et donne sur celui-ci une excellente idée d'ensemble. Dans la conclusion il plaide pour la restauration de la cathédrale de Reims. Il ne faut pas, dit-il, sacrifier le joyau de l'art français « par » respect pour les principes d'une esthétique quelque peu maladive, dernier » vestige peut-être d'un romantisme attardé ». On ne pourrait mieux dire, mais la réflexion vaut pour d'autres monuments que la cathédrale de Reims et pour d'autres pays que la France.

Citons sur le même monument la bonne série de planches de M. E. Moreau-Nélaton, *La cathédrale de Reims* (Paris, 1915. In-4, 135 pl.) et un ouvrage fondamental, qui se recommande par le nom de son auteur : *La cathédrale de Reims. Architecture et sculpture* avec introduction et notices par P. Vitry (Paris, 1915-1919. In-fol. 225 pl.). Le volume de texte n'a pas paru jusqu'à présent.

A l'instar d'un certain nombre de cathédrales et de grandes églises françaises, la cathédrale *Ste-Croix d'Orléans* aura bientôt une monographie digne d'elle. M. l'abbé G. Chenesseau, qui a consacré plus de douze ans à étudier le monument et toutes les sources qui s'y rapportent, en annonce la prochaine publication. L'ouvrage comprendra deux volumes de texte et un album d'illustrations édité par la maison Frarier-Soye à Paris, qui n'en est plus à son coup d'essai pour ces sortes de travaux. (Prix de souscription : 110 fr., 160 fr. après Pâques). On sait que la cathédrale d'Orléans occupe une place à part parmi les monuments religieux de la France. Brûlée durant les guerres de religion, elle fut reconstruite en style gothique par Henri IV et ses successeurs (1599-1829). Tous les documents qui ont trait à sa construction sont conservés, et la gestion autonome de l'entreprise sous le contrôle royal est aussi curieuse que la construction même de cet édifice, précurseur de la renaissance gothique du XIXe siècle.

M. J. Mondain-Monval a étudié, dans ses thèses pour le doctorat, Soufflot, le grand architecte français du XVIIIe siècle, dont les conceptions

Digitized by Google

architecturales préparent notre architecture du fer, et dont les idées : remaniements du Louvre et de Paris, ont été réalisés au XIXe siècle. L'étude sur *Soufflot. Sa vie. Son œuvre. Son esthétique (1713-1780)* (Paris, 1918, In-8, 556 p., VI pl.) consacre une partie importante à l'église Ste-Geneviève, aujourd'hui le Panthéon. Dans cette construction l'architecte avait en vue de réunir la légèreté de la construction gothique à la pureté et la magnificence de l'architecture grecque, programme assez inattendu à cette époque. En réalité, il fit une œuvre savante et abstraite et subit, sans s'en rendre compte, le goût de Raphaël Mengs et de Winckelmann pour le classique austère. Il contribua à préparer les excès de clacissisme de l'Empire et le style scientifique et archéologique du XIXe siècle. La *Correspondance de Soufflot avec les directeurs des bâtiments, concernant la manufacture des Gobelins* (1756-1780) (Paris, 1918. In-8, 324 pp., 1 pl.) rend compte de sa gestion du célèbre atelier de tapisserie. Il y voulut rétablir le bon ordre, perfectionner l'outillage et relever les écoles de dessin. Il reste fidèle, du moins de cœur, à l'art des Audran et des Boucher. C'est seulement après sa mort que les théories abstraites de David feront considérer l'art textile comme une branche de la peinture d'histoire.

Avant la guerre le *Dictionnaire des sculpteurs de l'École française* publié par St. Lami comprenait quatre volumes, consacrés au moyen âge et à l'époque moderne jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Trois volumes consacrés au XIXe siècle ont paru en 1914, 1916 et 1918 (Paris. In-4, 470, 432 et 500 p.).

Le *Bulletin archéologique* du Comité des travaux historiques a continué à paraître durant la guerre, mais depuis 1915 il ne comprend plus que deux livraisons annuelles au lieu de trois. Signalons une étude de M. E. Chartraire sur *La sculpture du grand portail de la cathédrale de Sens* qui précède immédiatement (1180-1200) la sculpture gothique de Paris, de Laon et d'Amiens. Son iconographie est la première dans laquelle on retrouve ce goût de l'ordre qui caractérisera les grands cycles du XIIIe s., notamment dans la représentation du miroir de la nature, du miroir moral et du miroir de la science (Bull. archéol. 1914, p. 499-511 et pl. XXX à XLIII).

Dans le *Bulletin* de 1916, M. Chartraire étudie *Le sépulcre de l'église Saint-Jean de Joigny (Yonne)*. (p. 150-160 et pl. XIX-XXVI). Cette sculpture, en style de la renaissance italienne, fut enlevée de sa niche, dans la chapelle sépulcrale de Lannoy à Folleville, après 1634. Elle avait été exécutée vraisemblablement par Matthieu Laignel, sculpteur amiénois, apparenté à un artiste qui avait travaillé à la Chartreuse de Pavie, Tamagnino.

M. Ch. Urseau fait connaître *Un portement de croix de l'Anjou* (*Bulletin archéologique. Comité des travaux historiques*, 1918, p. 59-68), peint à Montriou vers 1484, mais disparu maintenant, qui avait été reproduit un peu plus tard aux Ponts-de-Cé et au Lion d'Angers. Cette œuvre commente une pieuse complainte du roi René exhortant un pauvre, un ladre, un malade, un prisonnier etc., à aider le Sauveur à porter sa croix.

Durant les bombardements de Paris les plus beaux tableaux et verrières des églises de la capitale ont été remisés en lieu sûr. Ils furent réunis après l'armistice dans une exposition, unique en son genre, au Petit palais. Il y avait là des vitraux des XVe, XVIe et XVIIe siècles et des tableaux du XVIIe et

Digitized by Google

du XVIIIe, notamment des ex-voto des échevins de Paris. (Comte P. BIVER, *Vitraux et tableaux des églises parisiennes* dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1920, 5e période, t. I, p. 21-42, 9 fig.).

La *Revue d'histoire Ecclésiastique* n'a pas signalé jusqu'à présent le bel ouvrage édité par la librairie Picard sur *La Miniature carolingienne*. (Paris, 1913) L'album, comprend 160 planches. Il constitue un vrai *Corpus* de la miniature carolingienne, un art encore dans l'enfance si l'on veut, mais intéressant parce qu'en dehors de la miniature il nous reste de cette époque un nombre très restreint de monuments. Le volume de texte, que promet M. A. BOINET, n'a pas paru jusqu'à présent.

Tous ceux qui s'intéressent au passé des arts textiles connaissent l'ouvrage de M. L. DE FARCY, *La Broderie du XIe siècle jusqu'à nos jours*. De format il est vrai assez peu commode, cette publication est fondamentale pour l'étude des arts de l'aiguille. L'auteur en a publié en 1919 un second supplément qui enrichit notablement la collection des œuvres d'art, nombreuses pourtant, qui figurent dans les parties précédemment publiées (Angers, chez l'auteur. Gr. in fol. pp. 147-174, pl. 180-264). Ces nouveaux documents ont été recueillis dans des voyages en Belgique, en Allemagne, à Londres, en Suisse, et dans des recherches complémentaires faites à Lyon l'année qui précéda la guerre. Les besoins du moment n'ont pas permis à l'éditeur de donner aux dernières planches du supplément le même soin qu'à celles tirées précédemment.

Le *Bulletin archéologique* pour 1918 publie une étude de M. CHARTRAIRE qui se rapporte aux *Insignes et fragments de vêtements liturgiques provenant des sépultures d'archevêques de Sens, conservés au trésor de la cathédrale de Sens* (p. 19-58, 27 fig. et pl. II-XII). Elle décrit notamment les fragments d'étoffe, de sandales, de calices et les crosses trouvés dans les sépultures des archevêques Gilon I Cornut (1244-1254) et Pierre de Charny (1267-1274). Ces divers objets, parmi lesquels il en est de rares et précieux, ont été découverts en 1916.

R. MAERE.

— L'*Index generalis Universitatum, Annuaire général des Universités*, publié sous la direction de R. de Montessus de Ballore (Paris, Gauthier-Villars, 1919. In-16, 768 p. Prix : 18 fr.) est destiné à remplacer les annuaires étrangers, dans un but patriotique et pratique à la fois. Ce volume contient l'organisation des Facultés et Écoles d'enseignement supérieur des pays alliés et associés et des nations autres que l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Turquie, avec le nom de chaque professeur et l'indication de la matière qu'il enseigne. L'*Index generalis* fixera : 1° les professeurs de toutes écoles et nationalités à la recherche de renseignements corporatifs ; 2° les étudiants étrangers désireux de suivre les cours des établissements français; les libraires, commerçants et industriels français et étrangers qui veulent entrer en relations d'affaires avec les membres de l'enseignement supérieur du monde entier. Les renseignements concernant les Facultés d'un pays sont rédigés, sauf exception, dans la langue de ce pays, et sont fournis non pas en supposant à toutes les Facultés du monde une organisation identique, mais en respectant l'organisation particulière de chacune d'elles. Pour faciliter les recherches, le volume donne

Digitized by Google

les lexiques nécessaires à l'intelligence des termes techniques des langues étrangères. L'*Index generalis* renferme également : 1° Une liste d'échanges, où sont notées les publications envoyées par les membres du corps enseignant à la Direction de l'Annuaire, en vue de la constitution d'un fonds mis à la disposition des travailleurs selon un système spécial de prêt international ; 2° Une table alphabétique de tous les noms cités et la table des matières.

— Dans la nuit du 20 au 21 mars 1919, un incendie a détruit les archives du port de Bordeaux. Elles avaient été classées par les soins de M. LACOSTE, qui en publia, en 1906, un inventaire très précis : *Inventaire des Archives du port de Bordeaux*. (Paris, Chapelot, 1906. In-8, 44 p)

— Depuis 1920, paraît à Paris une nouvelle revue trimestrielle, *Syria*, consacrée à l'art et à l'archéologie de la Syrie, entendue au sens large. Chaque fascicule comprendra environ 80 p. in-4, avec des illustrations. La Direction est composée de MM. EDM. POTTIER, membre de l'Institut, conservateur au musée du Louvre, G. MIGEON, conservateur au musée du Louvre et R. DUSSAND, conservateur-adjoint au même musée. Le prix d'abonnement est fixé à 50 fr. pour Paris et à 58 fr. pour l'étranger.

— MM. FR. MACLER et A. MEILLET ont pris l'initiative de fonder, en 1920, une *Société des études arméniennes*. Avec la collaboration de MM. G. Schlumberger, Ch. Diehl, V. Berard, F. Hérold, H. Lacroix, ils publieront une *Revue des études arméniennes*, qui paraîtra deux fois par an. Prix d'abonnement : 25 fr.

— En octobre 1919, a commencé à paraître *La Vie spirituelle*, revue mensuelle d'ascétisme, dirigée par les professeurs du Collège Angélique à Rome et publiée par la librairie Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris (VIe). Cette revue donne des articles sur les fondements, la pratique, les modèles de la vie spirituelle ; elle reproduit aussi des textes anciens peu connus concernant la spiritualité. Le prix d'abonnement est fixé à 12 fr. pour la France, à 14 fr. pour les autres pays.

Une seconde revue, consacrée à la théologie ascétique et mystique, a vu le jour en France, en janvier 1920, sous le titre de *Revue d'ascétique et de mystique* (Paris, Bureaux des *Études*, 57, place S.-François-Xavier. — Abonnement : France et Belgique, 12 fr. ; Union postale, 15 fr.). Elle paraît tous les trois mois et comporte des articles, des notes et documents, des comptes rendus, une chronique et une bibliographie. Le tome premier déjà paru remplit bien le programme annoncé ; il contient plusieurs articles qui intéressent l'histoire de l'ascétisme et de la spiritualité.

— Il s'est fondé récemment à Paris une Société Ernest Renan qui a tenu sa première assemblée générale au Collège de France, le 18 décembre 1919. Elle a pour objet de remettre en lumière la tradition française dans le domaine de l'histoire et de la philosophie religieuses, de faire rendre justice aux érudits et aux philosophes qui ont illustré cette tradition, en étudiant leurs œuvres et en les situant le plus exactement possible dans l'histoire de la pensée humaine. A cet effet, elle publiera des bibliographies raisonnées ; elle rééditera les ouvrages les plus marquants de cette lignée d'humanistes français ; elle recherchera, dans les papiers inédits laissés par ces savants, tout ce qui peut aider à comprendre leur œuvre. Dès à présent, MM. Lods et Alphandéry sont chargés de donner une réédition annotée des *Conjectures*

Digitized by Google

sur la Genèse de Jean Astruc (1752), et MM. Huet et Girard établiront la bibliographie raisonnée de l'œuvre de Renan.

— M. Ch. Schmidt, archiviste aux archives nationales, a accompli une mission des plus heureuses dans les divers dépôts d'archives des territoires rhénans, occupés par les Alliés. Grâce à lui, on pourra bientôt consulter, à Paris, les copies des inventaires manuscrits des fonds intéressant la première occupation française du pays il y a un siècle.

— Un groupement d'anciens élèves de l'École des chartes, ayant son siége à Paris, 30, rue Jacob, s'est fondé, sous le nom du *Document*, en vue d'exécuter et de faciliter les travaux et les recherches historiques, généalogiques, artistiques et bibliographiques. *Le Document* se charge de copier, transcrire, traduire et collationner les textes, manuscrits et pièces de tout genre et de toute époque. Un photographe et un dessinateur sont attachés à l'office pour reproduire les manuscrits ou gravures et relever les cartes et les plans dont on désire la copie. Dans chaque département de France, un correspondant fournit les documents conservés dans les fonds des archives départementales ou des bibliothèques municipales.

— A la faculté des lettres de l'université de Paris a été fondée une chaire d'études dantesques.

— M. d'Estournelles de Constant, directeur des musées nationaux et de l'École du Louvre, vient de faire approuver par M. Honnorat, ministre de l'instruction publique, certaines modifications au règlement jusqu'ici en vigueur dans cette école. C'est ainsi qu'un cours d'histoire générale de l'art est institué, spécialement réservé aux élèves de première année. Il commencera en novembre 1920 et sera organisé par tous les professeurs de l'école, chacun faisant deux ou trois leçons relatives à l'époque ou à la matière sur laquelle porte son enseignement particulier.

Les élèves, avant d'être admis à poursuivre leurs trois années d'études, seront mis dans l'obligation de prouver qu'ils possèdent sur l'histoire générale de l'art les notions suffisantes. Ils subiront à l'issue de ce cours et au terme de la première année un examen éliminatoire qui constituera en définitive une épreuve d'admissibilité à l'École. Les leçons du cours général seront divisées en deux séries correspondant aux deux sections des cours organiques : 1° archéologie antique ; 2° art du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes. Les candidats suivant les cours de la première section seront interrogés sur les généralités de l'archéologie antique. Ceux inscrits aux cours de la deuxième section le seront sur les matières de l'histoire de l'art du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes. Les examens de troisième année comporteront une épreuve écrite. Un certificat d'études sera délivré aux élèves qui auront subi avec succès les trois examens réglementaires de fin d'année. Comme par le passé, le titre d'élève diplômé de l'École du Louvre ne sera délivré qu'après la soutenance d'une thèse devant un jury composé du directeur des musées nationaux et de l'École du Louvre et de deux professeurs.

— Le 22 novembre 1919, l'université de Strasbourg a été inaugurée solennellement sous la présidence du président de la République. La nouvelle université a ceci de particulier qu'elle compte une faculté de théologie protestante et une faculté de théologie catholique.

Digitized by Google

La faculté de théologie catholique, fondée avec l'assentiment du Saint-Siège par la convention du 5 décembre 1902, fut érigée canoniquement par bref, en date du 3 septembre 1903. Elle confère des grades reconnus à la fois par le Souverain Pontife et par l'État français. La Faculté remplit une double tâche : elle dispense au clergé, aspirant au sacerdoce, en particulier à celui du diocèse de Strasbourg, un ensemble complet de cours élémentaires sur les diverses sciences ecclésiastiques ; elle offre aux candidats à la licence et au doctorat en théologie, français ou étrangers, des cours supérieurs et une initiation au travail personnel sous la direction de maîtres éprouvés.

A la Faculté de Théologie catholique est annexé un *Institut d'Études canoniques* ouvert aux étudiants, laïques et clercs, désireux de s'initier à la science du droit ecclésiastique. L'enseignement y est donné, sous le patronage et la responsabilité de la Faculté de Théologie catholique par les professeurs de droit canonique de cette Faculté, avec le concours des professeurs de la Faculté de Droit et des Sciences politiques.

Le corps professoral, recruté pour la majeure partie dans divers diocèses de France, a été ainsi constitué :

Doyen : M. Lang ; vice-doyen : M. Mollat.

Philosophie : M. Baudin, professeur ; M. Boehm, maître de conférences.

Apologétique : M. Rivière, professeur.

Théologie dogmatique : M. Müller, professeur ; MM. Kolb et Gaudel, maîtres de conférences.

Théologie morale : M. Fahrner, chargé de cours.

Sciences bibliques : M. Colon, professeur ; M. Dennefeld, maître de conférences.

Langues orientales : MM. Colon, Dennefeld et Dib.

Histoire ecclésiastique : M. Mollat, professeur ; M. Amann, maître de conférences.

Droit canonique : M. Martin, maître de conférences ; M. Dib, chargé de cours.

Théologie pastorale : M. Lang, professeur.

Histoire de la liturgie : M. Andrieu, maître de conférences.

Archéologie chrétienne : M. Andrieu, maître de conférences.

Un certain nombre de professeurs des diverses facultés qui composent l'université de Strasbourg ont décidé de constituer à l'université un *Centre d'études médiévales*. Cette institution a pour objet de présenter aux étudiants désireux de s'initier à l'étude des civilisations médiévales un groupement raisonné d'enseignements, et de leur faciliter l'acquisition des connaissances sur les sciences auxiliaires et les instruments de travail indispensables à toute recherche scientifique ; de leur faire sentir la liaison nécessaire entre les différentes disciplines historiques, philologiques, littéraires, philosophiques, juridiques, archéologiques, qui travaillent en commun à mieux comprendre le moyen âge. Les enseignements donnés au *Centre* s'adressent aux étudiants réguliers des diverses facultés et aussi aux travailleurs venus du dehors. Dès maintenant, il offre un groupe d'enseignement d'initiation, comportant des cours d'introduction à l'étude de l'ancien français et des dialectes, de paléographie, chronologie et diplomatique, d'histoire du moyen âge, d'histoire du droit romain et du droit canonique, etc. En outre, il offre des cours ou conférences à programme variable sur les diverses matières qui touchent les civilisations médiévales en France ou en dehors

Digitized by Google

de la France : étude critique de textes historiques, études sur l'histoire de l'Alsace au moyen âge, étude de textes littéraires français, moyen haut-allemands, anglo-saxons et moyen-anglais, italiens médiévaux, histoire ecclésiastique, histoire de la liturgie, de la musique, etc., au moyen âge. Des renseignements sur le *Centre* peuvent être demandés à M. M. Bloch, chargé de cours d'histoire du moyen âge à la Faculté des Lettres de l'université de Strasbourg.

Les thèses suivantes ont été présentées pour l'obtention du diplôme d'archiviste paléographe, les 13 et 14 mars 1917 :

M. A. Auniord, *Le chapitre de Sainte-Opportune de Paris ;*

M. R. Doré, *L'architecture religieuse dans la région de Troyes à l'époque de la Renaissance ;*

M. Ch. Marchesné, *Essai sur l'organisation du chapitre de la cathédrale de Tours, des origines au Concordat de 1516.*

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Le 12 mars 1919, M. Langlois fait connaître divers documents provenant de la collection Dufresne qu'on croyait perdus et que des particuliers ont restitué. Il signale surtout 21 bulles pontificales de 1139 à 1747 ; un titre de Saint Arnould de 706, mais rétabli au XIIe siècle ; trois diplômes carolingiens du IXe ; une série de chartes des évêques de Metz dont la plus ancienne remonte à l'année 942.

Le 23 avril, le comte Durrieu rappelle l'inscription placée à Florence au-dessus de la porte de l'église de San Apostolo, inscription qui affirme que cette église a été fondée par Charlemagne en 805 après que ce « rex Francorum » fut entré à Florence le 6 avril de la même année et eut décoré de colliers d'or une foule de citoyens. Cette inscription, qui met aussi en cause l'archevêque Turpin, Roland et Olivier, est purement légendaire. Mais M. Durrieu estime, d'après le caractère de l'écriture, qu'elle pourrait être contemporaine, ou à peu près, du passage à Florence d'un autre Charles, également « rex Francorum », c'est-à-dire de Charles VIII, traversant Florence en 1494 pour aller à la conquête de Naples.

M. Adrien Blanchet commente les types de deux pierres gravées antiques en les rapprochant de divers textes d'Origène et de plusieurs autres auteurs des troisième et quatrième siècles de notre ère : il propose d'admettre que ces intailles représentent des génies ou archontes du Panthéon de la secte gnostique des ophites. De cette hypothèse vraisemblable découle, en outre, une interprétation plausible du célèbre graffite du Palatin, dont l'auteur a probablement mêlé des notions incomplètes sur le gnosticisme et les cultes juif et chrétien.

Le 4 juillet, M. Alfaric parle d'une découverte récente faite en Algérie de fragments d'un monument latin du Ve siècle, qui serait une apologie du manichéisme.

Le 8 août, M. Paul Monceaux commence la lecture d'un long mémoire sur *Donat de Carthage*.

M. Lefort appelle l'attention sur des fragments importants du texte original de la règle monastique de saint Pachôme, découvert par lui dans un manuscrit copte du VIe siècle.

Le 12 septembre, M. S. Reinach lit un travail sur la bossue d'Assise, se rapportant à la conversion de saint François. D'après lui, l'épisode où le diable fait voir une bossue d'Assise au jeune cavalier pour le détourner de

Digitized by Google

la bonne voie, doit être rapportée à une légende populaire, antérieure aux légendes officielles que nous avons, où François, vivant dans le luxe et les plaisirs, était subitement converti à la pitié et à l'amour par la vue d'un lépreux et d'une vieille bossue. Ce thème de la conversion du prince parut dans la légende de Boudha et fut répandu en Occident au dixième siècle par celle de Baarlam et Josaphat qui, comme l'a vu Laboulaye en 1859, dérive du boudhisme. D'autres influences d'origine boudhique se firent sentir en Italie au début du XIIe siècle par suite de la propagande religieuse des Cathares (Albigeois) qui se rattachaient directement, par leurs doctrines, aux Manichéens ou chrétiens dualistes de l'Orient. « Le franciscanisme, dit M. Reinach, est né et s'est développé dans un milieu où les religions de l'Inde et de la Perse avaient leur part ; ainsi s'expliquent les rapprochements souvent sentis, mais non encore expliqués, entre l'esprit franciscain et le boudhisme. »

Le 24 octobre, M. Paul Monceaux lit un mémoire sur les *Papes donatistes : les évêques schismatiques de Rome.*

Le 12 décembre, M. S. Reinach signale la découverte, sous l'église Saint-Sébastien, sise sur la voie Appienne, de trois tombeaux chrétiens du IIe siècle, ornés de peintures, de stucs et d'inscriptions peintes.

Le 16 janvier 1920, M. Omont communique une note de M. Gazier sur un manuscrit inédit de Philippe de Maizières, qui contient un traité sur les devoirs de l'état ecclésiastique, du plus haut intérêt pour l'étude de la société française du XIVe siècle.

Le 19 mars, M. Monceaux lit un travail sur une invocation au « Christus medicus », trouvée sur une pierre de Timgad.

Le 25 juin, M. Langlois fait une lecture intitulée : *l'Esprit de Gui* (de spiritu Guidonis). On ne connaissait jusqu'ici qu'une rédaction de cet opuscule célèbre sur les choses du Purgatoire, qui fut lu dans toute l'Europe, en latin et en langue vulgaire, jusqu'en plein seizième siècle. Il en étudie la source, jusqu'ici presque inconnue, qui est un procès-verbal de conversation entre Jean Gobi, prieur des dominicains d'Alais, et l' « esprit » d'un certain Gui de Tours, bourgeois de cette ville, en décembre 1323 et janvier 1324 ; il examine : 1° les conditions où ce procès-verbal a été dressé ; 2° la provenance de la rédaction remaniée, celle qui eut un grand succès, et les intentions de l'auteur. G. M.

— *Nominations.* — Année 1914. — Ont été nommés : M. G. Huet, bibliothécaire principal à la bibliothèque nationale ; M. Ch. Sustrac, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Année 1916. — M. M. Prou a été nommé directeur de l'École des chartes.

Année 1917. — Ont été nommés :

M. Ch. Mortet, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris ;

MM. Bémont, Finot, Lot, Morel-Fatio, Poëte, Poupardin et Prinet, directeurs-adjoints à l'École pratique des Hautes-Études, section des sciences historiques et philologiques ;

M. G. De Manteyer, bibliothécaire de la fondation Thiers ;

M. H. Fr. Delaborde, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres.

Année 1918. — M. Ch. de la Roncière a été nommé secrétaire de la section de géographie du comité des travaux historiques et scientifiques.

Digitized by Google

Année 1919. — M. Emile Lesne, doyen de la faculté des lettres de l'institut catholique de Lille, a été nommé recteur de cet institut. Ses importantes publications d'histoire ecclésiastique et de droit canonique le désignaient pour ce haut poste.

A l'École des chartes ont été nommés : MM. Clovis Brunel, professeur de philologie romane, et Roger Grand, professeur d'histoire du droit civil et du droit canonique.

Ont été nommés : M. O. Martin, professeur d'histoire du droit à la faculté de droit de Rennes ;

M. Guignebert, professeur adjoint à la faculté des lettres de Paris;

M. E. Jordan, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Paris ;

M. André Michel, professeur d'histoire de l'art français au collège de France.

A été nommé membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres M. Loth.

Année 1920. — M. Charles Picard a été nommé pour six ans directeur de l'École française d'Athènes.

M. F. Brunot a été nommé doyen de la faculté des lettres de Paris, en remplacement de M. Croiset, démissionnaire. G. M.

— *Décès*. — *En 1914*. — Le 30 juin, M. G. Perrot, secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres. — M. L. de Rosny, qui s'adonna à l'étude des religions de l'Extrême Orient et de l'Amérique précolombienne. Il a laissé divers travaux : *Le livre de la récompense des bienfaits secrets* (Paris, 1856) ; *L'Antiquité américaine* (Paris, 1882) ; *Le Boudhisme* (Paris, 1894). — M. J. Déchelette, conservateur du musée de Roanne, archéologue de tout premier ordre, dont on connaît l'admirable *Manuel d'archéologie* (Paris, 1908-1913). — M. Paul Viollet, membre de l'Académie des inscriptions, professeur de droit civil et canonique du moyen âge à l'École des chartes, bibliothécaire à l'université de Paris (section du droit). Parmi les nombreux ouvrages qu'il a laissés, nous citons ceux d'une importance capitale sur l'histoire du droit et des institutions en France : *Les Établissements de Saint Louis* (5 vol. 1877-1886) ; *Précis de l'histoire du droit français* (1885), qui a été considérablement amplifié dans des éditions suivantes ; *Histoire des institutions politiques et administratives de la France* (3 vol. 1889-1903) ; *Le roi et ses ministres pendant les trois derniers siècles de la monarchie* (1912).

En 1915. — M. Noël Valois qui s'adonna surtout à l'histoire ecclésiastique et mérita d'être élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ses grands ouvrages sont : *La France et le Grand Schisme d'Occident* (1896-1902) ; *Histoire de la Pragmatique sanction de Bourges sous Charles VII* (1906) ; *La crise religieuse du XVe siècle. Le pape et le concile* (1909). Il achevait au moment de sa mort un ouvrage sur *Les luttes religieuses sous Charles IX*, qui donnera la suite des événements de 1560 au lendemain de la Saint-Barthélemy. Il rédigea d'excellents articles dans l'*Histoire littéraire de la France* sur Jean de Jandun, Marsile de Padoue, Jean de Pouilly, Jean XXII. — M. Émile Campardon, chef de section honoraire aux archives nationales, auteur d'une *Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris* (Paris, 1861), refondue en 1866. — M. Arthur Bertrand de Broussillon qui fonda la société des archives historiques du Maine et publia plusieurs cartulaires d'abbayes et celui de l'évêché du Mans. —

Digitized by Google

M. Gabriel Richou, conservateur de la bibliothèque de la cour de cassation. — M. Jules Soury, ancien bibliothécaire à la bibliothèque nationale de Paris. — M. Émile Desplanques, conservateur de la bibliothèque municipale de Lille. — M. Vigouroux, secrétaire de la commission biblique, ancien professeur au séminaire Saint-Sulpice à Paris, qui laisse une œuvre considérable. Durant vingt-cinq ans il remplit avec ardeur le rôle d'apologiste de la Bible. Il contribua au renouveau scripturaire. Grâce à lui on donna, dans les séminaires de France, une plus grande place à l'étude de la Bible. Ses ouvrages les plus connus sont : *La Bible et les découvertes modernes ;* le *Manuel biblique ;* le *Dictionnaire de la Bible,* inachevé, la *Bible polyglotte.* — M. Amelineau, professeur à l'école des Hautes Études, qui s'adonna à l'étude de la religion égyptienne et de l'histoire du christianisme en Égypte. Citons ses *Essais sur le gnosticisme égyptien* (Paris, 1887). — Mgr Douais, évêque de Beauvais, ancien professeur à l'institut catholique de Toulouse, qui publia un grand nombre d'études sur l'histoire religieuse du midi de la France et en particulier sur l'Inquisition. On connaît surtout ses *Documents pour servir à l'histoire de l'Inquisition dans le Languedoc* (Paris, 1900) ; *L'Inquisition ; son origine, sa procédure* (Paris, 1906), ouvrage qui lui valut d'amères et de justes critiques. — Mgr Fuzet, ancien professeur d'histoire ecclésiastique à la faculté de Lille, mort archevêque de Rouen. Il a écrit, entre autres : *Les jansénistes du XVIIe siècle, leur histoire et leur dernier historien, M. Sainte-Beuve,* 1876 ; *L'apostolicité des Églises de Provence,* 1912. — Le R. P. P. Ricard, O. S. B., promu docteur en théologie à l'Université de Louvain, en 1914, mort, en octobre 1915, des blessures reçues sur le champ de bataille.

En 1916. — M. P. Allard, l'auteur bien connu de l'*Histoire des Persécutions* (Paris, 1884-1894) ; de *Rome souterraine* (Paris, 1874) ; des *Esclaves chrétiens depuis les premiers temps de l'Église jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident* (Paris, 1876) ; *L'Art païen sous les empereurs chrétiens* (Paris, 1879) ; *Le Christianisme et l'Empire romain, de Néron à Théodose* (Paris, 1897) ; *Six leçons sur le martyre* (Paris, 1902). — M. P. Duhem, professeur à l'université de Bordeaux, qui se consacra à l'histoire des sciences et des doctrines philosophiques. Son grand ouvrage, intitulé *Histoire des doctrines cosmologiques de Platon à Copernic* (Paris, 1914-1918), reste inachevé. — M. Maspéro, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles lettres, égyptologue de première valeur, qui écrivit une monumentale *Histoire ancienne des peuples de l'Orient* (Paris, 1895-1899). — M. le marquis de Vogüé, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, archéologue distingué. Il écrivit plusieurs livres : *Les Églises de Terre Sainte* (Paris, 1860) ; *Le temple de Jérusalem* (Paris, 1865) ; *La Syrie* (Paris, 1865-1877). — Le P. Henry Thédenat, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, archéologue distingué, qui s'occupa presque exclusivement de l'antiquité classique.

En 1917. — M. Paul Meyer, ancien directeur de l'École des chartes, philologue de haut mérite, qui aida à la fondation de la *Revue critique,* de la *Romania* et de la Société des anciens textes français. Devenu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il collabora activement à l'*Histoire littéraire de la France* et au recueil des *Historiens des croisades.* — M. Charles-Alfred Kohler, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, qui publia une *Étude critique sur le texte de la vie latine de*

Digitized by Google

sainte Geneviève (Paris, 1881). Il collabora surtout aux *Archives de l'Orient latin* et à la *Revue de l'Orient latin*. En 1891, il continua la publication des *Historiens des croisades*. — Dom ADRIEN GRÉA, ancien élève de l'École des chartes, auteur d'un excellent *Essai historique sur les archidiacres* (Paris, 1850). — M. LOUIS DUVAL, archiviste du département de l'Orne, qui publia un grand nombre de mémoires sur l'histoire locale de son département. — M. LUCIEN LAZARD, archiviste des archives de la Seine. — M. A. BÉNET, archiviste du Calvados. — M JOUON DES LONGRAIS, archiviste paléographe, auteur de travaux divers consacrés à l'histoire de la Bretagne. — M. RAYMOND LOUBATIER, secrétaire-bibliothécaire à l'école nationale des langues orientales vivantes. — M. JEAN ALLENOU, qui écrivit une *Histoire féodale des marais, territoire et église de Dol* (Paris, 1917). — M. GEORGES MATHIEU, archiviste du département de la Corrèze. — M. PIERRE GAUTIER, archiviste du département de la Haute-Marne, auteur d'un mémoire intitulé : *Catalogue des actes des évêques de Langres*. — M. EUGÈNE BERGER, qui donna comme thèse de sortie de l'École des chartes une *Étude historique et archéologique sur l'abbaye de Saint Pierre de Chartres*.

En 1918. — M. PIAT, professeur à l'institut catholique de Paris, qui dirigeait la collection des Grands Philosophes. — M. CLERVAL, professeur d'histoire à la faculté de théologie de l'institut catholique de Paris, qui se fit connaître par une excellente thèse de doctorat ès lettres sur *Les écoles de Chartres au Moyen Age, du Ve au XVIe siècle* (Paris, 1895). Il publia aussi un volume sur *Chartres, sa cathédrale et ses monuments* (Paris, 1897) et le premier tome du *Registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris au XVIe siècle* (Paris, 1917). — M. J. AULAGNE, auteur d'une thèse remarquée sur *La Réforme catholique dans le diocèse de Limoges au XVIIe siècle* (Paris, 1905). — Mgr MIGNOT, archevêque d'Albi, auquel on doit deux livres intitulés : *Lettres sur les études ecclésiastiques* (Paris, 1908); *L'Église et la critique* (Paris, 1910).

En 1919. — Mgr BAUNARD, ancien recteur de l'institut catholique de Lille, auteur de multiples ouvrages, dont les plus connus sont : *Histoire de saint Ambroise* (Paris, 1871) ; *Histoire de Madame Barat, fondatrice de la Société du Sacré Cœur de Jésus* (Paris, 1876) ; *Saint François de Sales et les lettres chrétiennes* (Arras, 1880) ; *Le cardinal Lavigerie* (Paris, 1896) ; *Vingt années de rectorat* (1887-1908) (Paris, 1908). — M. HENRI WELSCHINGER, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, qui tenait un rang distingué parmi les historiens de l'époque moderne. Signalons de lui *Le Pape et l'Empereur, 1804-1815* (Paris, 1905) ; *Les martyrs de septembre* (Paris, 1919). — M. LÉON VALLÉE, conservateur-adjoint à la bibliothèque nationale. — Le chanoine VALENTIN, doyen de la faculté des lettres de l'institut catholique de Toulouse. — M. JACQUES FLACH, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, surtout connu pour son grand ouvrage sur les institutions de la France, qui contenait certaines théories fort contestables et qui était intitulé : *Les Origines de l'ancienne France, les conditions des personnes et des terres de Hugues Capet à Louis le Gros* (Paris, 1894-1918, 4 vol.). — Le comte DE FRANQUEVILLE, membre de l'Académie des sciences morales et politiques. — M. GASTON BONET-MAURY, ancien professeur à la faculté de théologie protestante de l'université de Paris, qui obtint un réel succès par son livre consacré au congrès des religions qui se tint à Chicago. — M. A. HÉRON DE VILLEFOSSE, un des premiers archéologues et épigraphistes

Digitized by Google

français. Ses mémoires fort nombreux sont dispersés dans les revues scientifiques. — M. GEORGES DAUMET, ancien élève de l'École des chartes, qu publia les registres de Benoît XII *(Lettres closes, patentes et curiales se rapportant à la France)* et une étude sur *Innocent VI et Blanche de Bourbon*, (Paris, 1899). Tout récemment paraissait son dernier ouvrage : *Notices sur les établissements religieux anglais, écossais et irlandais fondés à Paris avant la Révolution* (1910-1912). — M. ÉTIENNE LAMY, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

En 1920. — M. P. LEJAY, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, professeur à l'institut catholique de Paris. Il dirigeait, en collaboration avec M. Hemmer, la collection de *Textes et documents pour l'étude historique du christianisme.* — M. DIEULAFOY, éminent archéologue, membre libre de l'Académie des inscriptions et belles lettres. — Le R. P. LHONGHAYE, S. J., qui publia un bon traité sur *la Prédication : grands maîtres et grandes lois* (Paris, 1888). — M. GONDAL, S. S., auteur d'ouvrages de haute vulgarisation, tels que : *L'Évangile. La Provenance des textes* (Paris, 1898) ; *L'Église Russe* (Paris, 1900) ; *Le catholicisme en Russie* (Paris, 1903) ; *Vie de l'Église. Au temps des apôtres* (Paris, 1904). — Dom BESSE, O. S. B., auteur de nombreux ouvrages : *Le moine bénédictin* (Ligugé, 1892) ; *Les études ecclésiastiques, d'après la méthode de Mabillon* (Paris, 1900) ; *Les moines d'Orient, antérieurs au concile de Chalcédoine* (Paris, 1900) ; *Le cardinal Pie* (Paris, 1903) ; *Origines de la vie religieuse. Les moines de l'Afrique romaine* (Paris, 1903) ; *Moines de l'ancienne France* (Paris, 1906) ; *Le Syllabus. L'Église et les libertés* (Paris, 1913). — M. G. AUDIAT, écrivain brillant, auteur de quelques ouvrages historiques : *Le problème de la loi de séparation, la solution libératrice* (Paris, 1906) ; *Ecclesia purpurata ; le martyre du clergé sous la Révolution* (Paris, 1917). — M. M. RÉVILLE, ancien ministre, à qui l'on doit : *Le régime des cultes d'après la loi de 1905* (Paris, 1906) ; *L'inventaire des biens et des établissements du culte* (Paris, 1906) ; *L'État et les églises* (Paris, 1909).

G. MOLLAT.

Hongrie. — Malgré les circonstances bien défavorables, la vie scientifique n'a pas cessé en Hongrie pendant la guerre.

Parmi les travaux historiques, parus pendant les dernières années, il en est quelques-uns qui méritent une attention particulière et que nous signalerons ici.

Saint Jean d'Asie Mineure et ses œuvres (A kisázsiai János és müvei, par Mgr. ÉTIENNE SZÉKELY, professeur p. o. de critique biblique du N. T. à l'université de Budapest. Budapest, Stephaneum, 1916. 72 p.). La question de l'authenticité des œuvres de cet apôtre est une des plus discutées dans les études bibliques sur le Nouveau Testament ; elle est aussi en relation très étroite avec la patrologie. Székely recueille tout ce que les écrivains anciens et modernes ont dit de cette question et arrive à cette conclusion : que la tradition de l'authenticité des œuvres de S. Jean est tout-à-fait solide, l'auteur des écrits johanniques est bien l'apôtre S. Jean.

M. ANDRÉ VERESS a compilé une œuvre magistrale : *Fontes rerum Transylvanicarum* (Erdélyi Történelmi források. Kolozár-Budapest, Imprimerie Stephaneum.) Jusqu'à présent quatre volumes ont déjà paru : les trois premiers ont un intérêt capital, même pour l'histoire ecclésiastique. Le sujet

Digitized by Google

du premier tome est indiqué par son titre : *Epistolae et acta Jesuitarum Transylvaniae temporibus principum Báthory (1571-1613).* Vol. I. 1571-1583. 1914. — Le second volume, publié en 1915, contient la correspondance des Jésuites de Transylvanie et les documents relatifs à leur vie privée, depuis 1584 jusqu'en 1588. Comme cette époque est la plus importante de leurs travaux en Transylvanie, on en connaît beaucoup de traits relatifs à leur vie religieuse et sacerdotale. — Le troisième tome, paru également en 1915, contient les lettres du célèbre Jésuite de Mantoue, Antoine Possevino, au prince Étienne Báthory, en l'année 1584. Ces lettres sont une source de premier ordre pour l'histoire tant profane qu'ecclésiastique de cette époque.

La matière des *Fontes Rerum Transylvanicarum* étant trop vaste pour être embrassée entièrement d'un même coup, l'auteur s'est vu forcé de diviser son travail; à côté des « Choses de Transylvanie » il a donc édité une autre collection : *Fontes Rerum Hungaricarum.* Tome I. *Matricula et acta Hungarorum in universitatibus Italiae studentium.* Vol. I. Padova : 1264-1864. (A paduai egyetem magyarországi tanulóinak anyakönyve és iratai.) Kolozsvár-Budapest, Imprimerie Stephaneum, 1915. XVIII et 344 p., avec 24 fac-similés. — L'ouvrage est important pour l'histoire ecclésiastique. Il est intéressant, par exemple, de savoir que sous les rois Arpáds (jusqu'en 1301) il y avait 8 étudiants hongrois à Padoue, sous les Anjous (XIVe siècle) 17, sous le roi Sigismond 22, jusqu'au roi Matthias Corvin (1458) 31, sous le règne de Matthias Corvin (1458-1490) 66, et 160 jusqu'à la bataille de Mohács (1529).

Le deuxième volume des *Fontes Rerum Hungaricarum* comprend : *Roma; Collegium Germanicum et Hungaricum.* I. *Matricula.* 1559-1917. (A római Collegium Germanicum et Hungaricum magyarországi tanulóinak anyakönyve és iratai. I. Anyakönyv. Budapest, 1917. XXIV et 331 p. avec 60 gravures.) — Depuis la fondation de ce collège à Rome jusqu'en 1917, cet établissement compta 768 élèves hongrois, dont plusieurs jouèrent plus tard un rôle important dans l'Église de Hongrie.

M. ARPAD BOSSANYI a publié les documents concernant les relations hongroises avec le Saint-Siège, tirés des livres des suppliques pontificales. Période d'Avignon. Tome I. Clément VI. 1342-1352. (*Regesta supplicationum.* A pápai kérvénykönyvek magyar vonatkorásu okmányai. Avignoni korszak. I. Kötet. VI. Kelemen pápa. 1342-1352. Budapest, 1916. 330 + 324 p.) — Le premier tome donne une étude sur les archives pontificales (Archives du Vatican, de la Rote, de la Grande Pénitencerie, des Congrégations), leur histoire, l'historique des investigations faites dans ces archives. Cette partie est composée par le professeur ANTOINE HODINKA. Le reste de l'ouvrage, par M. BOSSANYI, parle des suppliques adressées à Clément VI. Nous y trouvons bien des données qui jusqu'à présent étaient restées inconnues. — Le tome II nous communique le texte de 519 suppliques sur des sujets bien divers (bénéfices, juridiction, privilèges, dispenses etc.).

Le pape Alexandre VII et la Cour de Vienne. 1689-1691 (VII. Sándor pápa és a bécsi udvar. 1689-1691) par JEAN SCHEFFLER, Ungvár, 1914. VI et 118 p. — Les sources parisiennes et viennoises sur le règne du pape Alexandre VII étaient déjà connues par les œuvres de Guérin, de Michaud et de Bischoffshausen, mais les données des archives du Vatican étaient restées inconnues à ces auteurs. L'œuvre de Scheffler au contraire est le fruit des investigations qu'il a faites lui-même dans les archives du Vatican.

De M. JEAN KARACSONYI, nous possédons une *Histoire de l'Église en*

Digitized by Google

Hongrie depuis 970 jusqu'en 1900. (Magyarország egyháztörténete több vonásaiban 970-töl 1900-ig. 2e éd Nagy-Várad, 1915. 8 et 499 p.) — L'auteur est l'historien ecclésiastique hongrois le plus réputé de nos jours. Il divise l'histoire de l'Église de Hongrie en quatre périodes : I. 970-1074. La conversion de la nation hongroise à la religion catholique (p. 1-11). II. 1074-1526. La nation hongroise dans la pratique de la religion catholique (p. 13-108). III. 1526-1711. La lutte du Catholicisme et du Protestantisme (p. 109-245). IV. 1711-1900. Les rapports de l'État avec les Églises (p. 247-499). Dans chaque période (sauf la première) l'auteur traite les questions suivantes : état général de la religion ; les relations entre la Hongrie et le Saint-Siège ; les ordres religieux ; les écoles et la théologie ; les droits, les offices, les promotions, les revenus et la discipline du clergé catholique ; le culte et la discipline ecclésiastique ; les chrétiens des rites grec et arménien ; les principaux événements intérieurs des sectes dissidentes. — Comme un critique l'a fait remarquer, il n'est pas un seul événement de quelque importance de l'histoire ecclésiastique en Hongrie qui n'ait été traité et éclairci par M. Karásonyi. La table des matières a été composée par M. François Peszeki, jadis professeur de théologie au lycée épiscopal de Nagy-Várad.

MM. Kovacs et Ferch ont traduit le *Manuel d'histoire ecclésiastique* de Knöpfler. (A katholikus egyházttöténet tankönyve.) Temesvár. Tom. I-III. 768 p. — M. Knöpfler a suivi l'ouvrage de Mgr Hefele, mais les traducteurs hongrois y ont ajouté l'évolution des arts religieux, la géographie et la statistique de l'Église universelle et ont parlé des idées politiques de notre siècle, de sa culture, du socialisme, de la constitution de l'Église, des droits et des devoirs des laïques (question de l'autonomie).

M. François Chobot a composé le *Schéma historique du diocèse de Vácz.* Ie partie : Historique des instituts. (A váczi egyházmegye történelmi névtára. I. rész : Az intézmények története, Vácz, 1915. 448 p.) — M. Chobot est bien connu dans la littérature sacrée de Hongrie par son *Histoire ecclésiastique* et son *Histoire des papes.* L'ouvrage ici signalé fait connaître l'histoire du diocèse de Vácz ; il y traite de l'épiscopat, du chapitre, des abbayes et des prélatures titulaires ; puis il parle des offices diocésains et du séminaire épiscopal. La majeure partie du livre s'occupe de l'état actuel du diocèse. — Le second tome, paru en 1917 à Vácz, contient des données sur les principaux membres du clergé du diocèse de Vácz.

De M. Thomas Kraemer nous avons une dissertation doctorale sur *Les causes de l'extension du protestantisme en notre patrie jusqu'en 1551.* (A protestáns vallás terjedésének okai hazánkban 1451-ig. Temesvár, 1915.)

Mgr François Luttor, orientant ses études vers la Rome des catacombes, a donné au public *L'église de Sainte-Agnès sur la voie Nomentane à Rome.* (A római via Nomentanai szent Agnes egyház. Veszprém, 1916. 161 p. avec 10 gravures.) — L'auteur, qui a passé plusieurs années à Rome, recueille tout d'abord les données historiques et légendaires se rapportant à sainte Agnès, et dont plusieurs se retrouvent aussi dans des mss hongrois, p. ex. dans le ms. d'Érdy, de Cornides et de Debreczen. Puis Mgr Luttor expose les données archéologiques concernant l'église de Sainte-Agnès, fondée par Constantina et restaurée par le pape Symmaque (498-514). Au ve siècle, il y avait à côté de l'église un couvent de religieuses. Le baptistère de l'église fut construit dans les dernières années du ive siècle. Au vie siècle, l'église de Sainte-Agnès eut beaucoup à souffrir par suite des dévastations des Goths

Digitized by Google

et des Lombards; aussi fut-elle rebâtie par le pape Honorius I. C'est cette basilique, existant encore aujourd'hui, qui est minutieusement décrite par Luttor; elle a été de tout temps l'objet de soins attentifs de la part des souverains pontifes.

M. Alexandre Horvath, de concert avec quelques collaborateurs appartenant à l'Ordre dominicain, publie *Le passé et le présent de l'Ordre de Saint Dominique.* (A szent Domonkos- rend multjából és jelenéből. Graz, 1916. 424 p. et 11 suppléments artistiques, 192 gravures et 3 cartes.) Le septième centenaire de l'Ordre des Frères-Prêcheurs est l'occasion que saisit l'auteur pour donner au public ce grand ouvrage. Il y retrace la vie du fondateur S. Dominique, son esprit, les constitutions et l'histoire de son Ordre, la philosophie de S. Thomas, l'histoire des couvents religieux en Hongrie, les mss hongrois d'origine dominicaine, l'art dominicain, enfin la liturgie de l'Ordre de S. Dominique; puis il raconte la vie de sainte Marguerite de Hongrie (qui fut religieuse dominicaine), l'origine du tiers ordre dominicain et termine par un aperçu sur les missions dominicaines.

Les piaristes hongrois sous le règne de Joseph II. (A magyar piaristák II. József alatt.) Ce livre, écrit par M. Pierre Pallmann et donné au public à Kolozsvár, en 1914, rapporte les ordonnances arbitraires de Joseph II (1780-1790), qui a supprimé plusieurs ordres religieux et tyrannisé les autres, sombres souvenirs pour l'histoire de l'Église non seulement en Hongrie mais encore dans tous les États soumis à l'autorité de cet empereur.

M. Alan Baumgartner a publié un livre sur *L'abbaye de Kerc au moyen âge.* (A kerci apátság a középkorban. Budapest, 1915). Son travail est une dissertation doctorale. Kerc en Transylvanie était une abbaye cistercienne fondée en 1202, et qui subsista jusqu'en 1474.

M. Coloman Haicl avait composé un ouvrage semblable : *L'histoire de l'abbaye de Garam-Saint-Benoît.* (A garamszentbenedeki apátság története. Budapest, 1913. 187 p.) — L'histoire de cette abbaye bénédictine s'étend depuis 1075 jusqu'à nos jours; en 1565, sous le roi Maximilien I, l'abbaye fut donnée au chapitre d'Esztergom. L'auteur décrit l'histoire du monastère et de l'église, qui a été renouvelée sous le roi Louis le Grand entre 1370 et 1375.

M. Coloman Juhasz, un Hongrois, mais membre de l'Institut historique de Vienne, a écrit : *S. Coloman, jadis patron de la Basse Autriche* (S. Koloman, der einstige Schutzpatron Niederösterreichs, Linz, 1916). Ce qui nous intéresse le plus, c'est d'apprendre que St Coloman, mort en 1012, ne fut pas tué par les Hongrois.

M. Blasius Nagy a publié les *Pensées sur la vie de S. Benoît.* (Gondolatok szent Benedek életéröl. Celldömölk, 1918). — L'auteur, qui est lui même bénédictin, désire répandre l'esprit bénédictin dans le monde actuel.

M. Fidèle Varkonyi a traduit de l'allemand la *Vie de S. Bernard*, écrite par Gabriel Meier. (Szent Bernát élete, Budapest, 1915. 95 p.) — et le P. Augustin Hübner, S. J. la *Vie de S. Ignace*, écrite par le P. Greff, S. J. (Loyolai szent Ignác és kora. Kalocsa, 1914. 498 p.). — Mgr. Joseph Vass, maintenant professeur à l'Université de Budapest, a traduit du latin les *Confessions de S. Augustin.* (Szent Agoston Vallomásai. Budapest, 1917. Tome I. xxxii et 334 p., tome II. 360 p.).

M. Étienne Sipos a étudié *La question romaine* (A római kérdés. Pécs, 1917. 4 et 146 p.). Ce livre traite cette question au double point de vue juridique et historique; il rappelle l'origine de la souveraineté pontificale,

Digitized by Google

son évolution, l'histoire de l'état pontifical, de son occupation, la loi de garantie italienne, dont il fait l'analyse. C'est un travail très documenté.

Deux ouvrages ont aussi paru, qui portent sur des questions juridiques, en connexion intime avec l'histoire ecclésiastique. Ce sont celui de M. Rodolph Ploskal-Tempis : *Développement et caractère du droit de patronage du roi de Hongrie* (A magyar királyi kegyuri jog fejlödése és jellege. Budapest, 1916). — et celui de M. Coloman Melichar : *Système de la juridiction pontificale.* (A pápai primátus jogi állására vonatkozó rendszerek. Budapest, 1917. 79 p.). — Le premier, après avoir parlé de l'investiture au moyen âge, de la reforme de Grégoire VII et du concordat de Worms, nous montre l'évolution graduelle du droit de patronage des rois de Hongrie depuis le roi S. Étienne, le grand apôtre des Hongrois, jusqu'aux temps modernes. Le droit de patronage royal devint une institution régulière au temps du roi Sigismond (1387-1437), et se développa encore au temps des rois de la dynastie des Habsbourgs. — Par l'ouvrage de Melichár nous voyons, qu'au temps de Joseph II, l'épiscopat hongrois avait l'esprit véritablement sacerdotal, et qu'il ne céda pas aux ordres arbitraires de l'empereur.

La section littéraire de la Société de Saint-Étienne (Szent István Társulat) de Budapest, fondée vers le milieu du siècle dernier, fut érigée, en 1916, en société littéraire qui prit le nom d' « Académie de Saint-Étienne » (Szent István Akadémia). Elle compte quatre sections : I. Théologie et philosophie; II. Histoire et sciences auxiliaires, droit et sciences politiques, sociologie; III. Histoire des littératures, langues, beaux-arts, belles-lettres; IV. Mathématiques, physique, génie. L'Académie a son bulletin officiel : *Compte rendu de l'Académie Saint-Étienne* (A Szent István Akadémia értesitöje); elle tient des séances périodiques tous les quinze jours. Les conférences les plus importantes sont publiées en fascicules séparés. *Les fascicules* parus jusqu'à présent, dont le sujet touche à l'histoire ecclésiastique, sont les suivants : *Les anciens livres de comptes du chapitre de Györ* (A györi székeskáptalan régi számadáskönyvei), par M. Adalbert Iványi. (Budapest, 1918. 43 p.). — Les livres de comptes du chapitre de Györ contiennent des annotations partant de l'an 1310 et s'arrêtant en 1550, lorsque Györ tomba au pouvoir des Turcs. Ils forment trois gros volumes. Comme Györ fut une ville très importante dans l'histoire de la Hongrie, ces notes ont une valeur historique toute particulière.

Les principaux problèmes de l'autonomie catholique (A katholikus autonomia föbb problémái), par M. François Hanuy. (Budapest, 1918. 49 p.). La question de l'autonomie catholique fut, depuis 1848, très souvent l'objet de discussions politiques et scientifiques. Hanuy, professeur de droit canon à l'Université de Budapest, examine la question du point de vue scientifique; il parle du principe de l'autonomie, des sources et du caractère du droit d'autonomie, de la fin de l'autonomie, et de la relation entre le droit de patronat et l'autonomie catholique.

La Jérusalem biblique étudiée à la lumière des explorations (A bibliai Jeruzsalem az ásatások megvilágitásában), par Mgr. Arnold Pataky. Fascicule I. (Budapest, 1918. 47 p.). — Ce premier fascicule raconte l'histoire de la Jérusalem biblique, d'après les données de la Bible et des écrivains anciens. Le fascicule second contiendra l'histoire des explorations, leurs résultats et

Digitized by Google

la discussion de quelques questions archéologiques, spécialement de la topographique de la Sion biblique.

Parmi les conférences, citons les suivantes : M. DAMIEN VARGA, *Les mérites de l'Ordre des Dominicains dans la fondation de la littérature Hongroise* (A Domonkos rend érdeme a magyar irodalom megalapozásában), 6 octobre 1916 ; M. PAUL GULYAS sur *Une bibliothèque de religieuses à l'Ile des Lapins* (aujourd'hui l'île de la bienheureuse Marguerite) (Apáca könyvtár a Nyulak szigetén), 30 mars 1917 ; Mgr. ALADAR ZUBRICZKY, professeur de théologie fondamentale et de patrologie à l'université de Budapest, sur *L'Église et les langues nationales* (Az egyház és a nemzeti nyelvek), 1 mars 1918,. Toutes trois ont un intérêt plutôt profane que théologique et ecclésiastique. D'autre part les conférences sur des sujets essentiellement ecclésiastiques ne manquèrent pas. Ainsi nous pouvons mentionner celles de M. FR. HANUY sur *Le nouveau code ecclésiastique* (Uj vatikáni törvénytáblák), le 21 avril 1918, et sur *Les collections des canons pseudo-apostoliques des trois premiers siècles* (Alapostoli kánongyüjtemények a három elsö századból), c'est-à-dire la Didaché, la Didascalie et les Canones ecclesiastici (21 mai 1920). — Mgr É. SZÉKELY, professeur p. o. de critique biblique du Nouveau Testament à l'université de Budapest, examina le 17 janvier 1919, la question de l'année de la naissance de Jésus-Christ. Rappelons encore la conférence de M. ANTOINE MOHL sur *La Réforme dans les environs de Kismarton* (A hitujitás Kismarton vidékén), le 19 mars 1920.

— Le Dr ÉTIENNE SZÉKELY, professeur de critique biblique du Nouveau Testament à l'université de Budapest, a donné, en 1917, une somme de 30.000 couronnes, dont les intérêts serviront à récompenser les auteurs d'œuvres théologiques (aussi d'ouvrages d'histoire ecclésiastique), ou à créer des bourses de voyages scientifiques. A. PATAKY.

Italie. — La collection : *Bibliothecae Apostolicae Vaticanae codices manuscripti recensiti* s'est augmentée, pendant le temps de la guerre, de trois nouveaux volumes. Deux sont dûs à la collaboration de Mgr VATTASO et de Mgr CARUSI : *Codices Vaticani latini 9852-10300* (XII-802 p., 1914) ; *Codices Vaticani latini 10301-10700* (VIII-780 p., 1920). Avec le troisième, paru à la fin de 1920, Mgr STORNAJOLO achève sa description des *Codices Urbinates latini*, dont il constitue le tome III.

— De 1914 à 1920, dix fascicules ont paru dans la collection *Studi e Testi* que publient les *scrittori* de la Bibliothèque Vaticane. Mgr JEAN MERCATI a édité en 1914, en collaboration avec CONTARDO FERRINI : M. Κατζου του Ἱατζη Τιπουκειτος *sive librorum LX Basilicorum summarium. Lib. I-XII graece et latine* (XLVIII-204 p. = fasc. 25), seul en 1916 : *Se la versione dall' ebraïco del codice veneto greco VII sia di Simone Atumano arcivescovo di Tebe* (64 p. = fasc. 30) et en 1917 : *Notizie varie di antica letteratura medica e di bibliografia* (75 p. = fasc. 31) ; Mgr MICHEL CERRATI, en 1916 : *Documenti e ricerche per la storia della antica Basilica Vaticana. — 1. T. Alpharani De Basilicae Vaticanae antiquissima et nova structura liber* (LXIV-224 p. = fasc. 26) ; M. le commandeur PIO FRANCHI DE' CAVALIERI, en 1915 : *Note agiografiche, fascicolo 5 : 1. La leggenda di s. Clemente papa e martire. — 2. Del testo della Passio ss. Johannis et Pauli. — 3. Assum est, versa et manduca. Appendice. Martyrium s. Marini. — 5. Intorno alla Passio s. Philippi ep. Heracleae. —*

Digitized by Google

5. *Sugli atti dei ss. Claudio, Asterio e Neone.* — 6. *S. Bassilla.* — 7. *Ad. Pass. s. Bonifatii c. 1* (VIII-136 p. = fasc. 27) et à la fin de 1920 : *Note agiografiche, fascicolo 6 :* 1. *Di una nuova recensione del Martirio dei ss. Carpo, Papilo e Agatonice.* — 2. *Il Martirio di s. Teodereto di Antiochia.* — 3. *Frammenti di un Menologio prematafrasteo.* — 4. *Di un recente studio sul luogo del martirio di Sisto II.* — 5. *La persecuzione di Gallo in Roma* (IV-225 p. = fasc. 33); Mgr MARC VATTASSO, en 1915 : *Rime inedita di Torquato Tasso. Fascicolo primo* (92 p. = fasc. 28) et, en 1918 : *Hortus coelestium deliciarum ex omnigena defloratione sanctorum Patrum, moralium philosophorum et scriptorum spiritualium summa cura compositus... a D. Joanne Bona e Monte Regali* (CXII-160 p. = fasc. 32); Mgr HENRI CARUSI, en 1916 : *Lettere inedite di Gaetano Marini. I. Lettere a Guid' Antonio Zanetti* (61 p. = fasc. 29).

— Bien que la guerre et ses suites aient ralenti depuis six ans l'activité scientifique en Italie aussi bien qu'ailleurs, on peut y signaler encore une série de publications et de faits qui intéressent l'histoire ecclésiastique.

Notons d'abord le *Codice diplomatico Barese* de l'infatigable chan. F. NITTI DI VITO. Dans le vol. VIII, publié à Bari en 1914, il donne la collection des archives capitulaires de Barletta de 897 à 1285. Au témoignage de juges compétents, le recueil diplomatique de F. Nitti est une des meilleures publications de ce genre qui aient vu le jour durant ces dernières années.

Continuant l'œuvre du Prof. G. MAZZATINTI, le Dr G. DEGLI AZZI a publié, en 1915, le vol. IX de l'importante collection : *Gli Archivi della Storia d'Italia* (Rocca S. Casciano, Tip. Cappelli). Ce volume contient l'inventaire de l'Archivio de Francesco Datini à Prati, très intéressant au point de vue commercial, compilé par S. NICASTRO, et l'inventaire sommaire des archives de San Sepolcro, par G. DEGLI AZZI.

Nous sommes heureux de signaler aux lecteurs de la Revue que l'inventaire des archives de l'ambassade d'Espagne auprès du S. Siège est en cours de publication depuis 1915. C'est à cette date, en effet, que le P. L. SERRANO, O. S. B., membre de l'Institut historique espagnol et préposé aux archives de l'ambassade, en publia le premier volume, qui énumère et analyse brièvement les documents du XVIe siècle : *Archivo de la Embajada de la España cerca de la Santa Sede.* I. *Indice analitico de los documentos del siglo XVI.* (Roma, Palaçio de Espana, 1915. In-8, XXXII-138 p.) Le P. Serrano ayant été élu abbé du monastère de S. Dominique de Silos en Espagne, le R. P. J. Pou y Marti, O. F. M., fut nommé archiviste de l'ambassade, en février 1915. Deux années plus tard, en 1917, il fit paraître le tome II de l'inventaire, un volume in-8 de 324 p., consacré au XVIIe siècle : *Archivo* etc., II *Indice analitico de los documentos del siglo XVII.* (Ibidem, 1916). Le tome III, qui comprendra les documents du XVIIIe siècle, est sous presse. Il est superflu d'ajouter que ces inventaires rendront service à quiconque étudie l'histoire religieuse des Pays-Bas. Pour s'en convaincre, il suffira de parcourir l'index onomastique qui figure à la fin de chaque volume.

Quant aux travaux historiques proprement dits, ce n'est pas dans cette chronique qu'on les passe en revue. Néanmoins, il ne sera peut-être pas inutile d'appeler dès maintenant l'attention sur quelques publications plus saillantes, comme l'étude dans laquelle M. L. PESERICO s'est appliqué à calculer d'après l'histoire et l'astronomie les principales dates de la vie de N. S. : *Quanto visse Gesù* (in-8 de 143 p. Vicence, 1920). L'année précédente, Dom H. SCHUSTER, abbé de Saint-Paul hors-les-Murs, a publié, chez

Digitized by Google

Marietti à Turin, deux élégants volumes intitulés : *Liber Sacramentorum. Note storiche e liturgiche sul Messale Romano.* Le premier donne un aperçu très détaillé des diverses fonctions liturgiques : baptême, eucharistie, ordination, consécration, dédicace, mariage, funérailles. Dans le second, on trouve le commentaire du missel romain, de l'Avent à la Septuagésime.

— Notons à ce propos que le mouvement liturgique s'affirme chaque jour avec plus de vigueur en Italie, grâce à l'impulsion des moines Bénédictins des deux Congrégations du Mont-Cassin et de Subiaco. *La Rivista Liturgica*, dirigée par les PP. des Abbayes de Praglia et de Finalpia, a publié, durant ses six premières années, des articles remarqués, comme ceux du P. H. Schuster sur « *Le monachisme et la liturgie à Rome durant le haut moyen âge* » et sur « *La dédicace des basiliques dans l'antiquité chrétienne* » ; les travaux de Dom E. Caronti sur « *La préface de la Messe* » et « *La dévotion liturgique* » ; enfin l'étude très fouillée de Dom T. Campi sur « *Le culte du bon Pasteur* » La *Scuola Cattolica* de Milan a publié les études de Dom M. Righetti sur « *Les différentes périodes du cycle liturgique* » et Dom D. Cambiaso, archiviste du diocèse de Gênes, vient de faire paraître un bel ouvrage de liturgie locale : *L'anno ecclesiastico e le feste dei santi in Genova nel loro svolgimento storico* (In-8, 500 p. Gênes, 1920). Le Collectarium de la cathédrale de Gênes, ms. du xive siècle, qui reflète, à peu de chose près, le sanctoral de l'Église de Gênes aux xe-xie siècles, y est édité pour la première fois.

Rappelons aussi, dans le même ordre d'idées, qu'au premier congrès d'art chrétien en Italie, tenu à Rome les 12 et 13 mars 1920, le projet d'une École d'art sacré fut exposé et discuté par plusieurs membres. Tous reconnurent la nécessité, pour l'artiste chrétien, de posséder non seulement la technique de l'art ou la connaissance des principes généraux, mais en outre, des connaissances sérieuses d'Écriture sainte, de liturgie, d'histoire ecclésiastique et d'hagiographie.

Une manifestation scientifique, intéressante elle aussi, eut lieu à Milan, à la salle Pro Cultura, le 24 janvier 1915. La Société des études philosophiques et psychologiques y commémorera le septième centenaire de Roger Bacon. Après le discours d'ouverture du président, le Dr L. Necchi, le P. A. Gemelli, O. F. M., exposa l'œuvre du savant franciscain dans le domaine scientifique et philosophique ; il affirma, comme l'avait fait M. F. Picavet aux fêtes en l'honneur de R. Bacon à Oxford, que si les catholiques avaient suivi pendant la Renaissance la direction proposée par Bacon, la foi n'aurait pas été combattue au nom de la science.

Rappelons aussi qu'à l'occasion du septième centenaire de l'indulgence de la Portioncule a paru, sous forme de numéro spécial de *L'Oriente Serafico*, un volume qui contient quelques articles dignes de remarque : *L'Oriente Serafico. Nel VII centenario della Porziuncula*, 1215-1916. (In-8 de 449 p. S. Maria degli Angeli, 1917). F. Callaey, O. M. Cap.

— A signaler une excellente traduction italienne, parue à Rome et faite d'après le texte danois, du bel ouvrage de G. Joergensen sur S. François d'Assise : *S. Francesco d'Assisi*, ed. italiana con illustrazioni. Rome, Ferrari, 1919.

Histoire de l'art. — La *Storia dell'arte italiana* de M. A. Venturi s'est enrichie d'un tome durant la guerre : le quatrième du VIIme volume (*La*

Digitized by Google

pittura del Quattrocento, vol. VII, parte IV, Milan, 1915. In-8, XLVIII-1153 p., 817 fig.), consacré tout entier, comme les trois précédents, à la peinture italienne du *quattrocento*. Les six premiers volumes de l'ouvrage ne comprenaient chacun qu'un seul tome, tandis que le VIIme, beaucoup plus étendu, en comprend quatre et reproduit, encadrés par des commentaires autorisés, 2750 documents phototypiques. Voilà donc une histoire de l'art qui atteint les proportions d'un *corpus*. Le tome paru en dernier lieu s'occupe d'Antonello de Messine, de ses successeurs et de l'art sarde et sicilien ; des Bellini, des Vivarini et de leurs successeurs vénitiens jusqu'à Carpaccio ; de l'art véronais et de l'art lombard avant et après Vinci ; de l'art de la Ligurie et du Piémont. Espérons que les difficultés matérielles n'empêcheront pas la continuation de cet ouvrage, unique peut-on dire de son espèce. M. Venturi y travaille d'ailleurs sans relâche. Sa récente publication sur Raphaël (*Raffaelo*, Rome, E. Calzone, 1920. In-4, 210 p., grav.) prouve que le volume VIII est en bonne voie de préparation.

— Après avoir publié, en 1903, son magnifique ouvrage sur les peintures des catacombes romaines, Mgr Wilpert s'est consacré tout entier à une entreprise nouvelle et plus importante encore : la publication des mosaïques et peintures romaines du IVme au XIIIme siècle. Ce nouveau travail a paru, chez l'éditeur Herder à Fribourg, en une édition italienne de 250 exemplaires déjà épuisée, et en une édition allemande (*Die römischen Mosaïken und Malereien der kirchlichen Bauten, vom IV. bis XIII. Jahrhundert*, 2 vol. de texte (LII et 1226 p.) et 2 vol. de planches (XXVI p. et 300 pl.) rel. en toile. Prix d'édition : 1400 M.). C'est un des monuments les plus remarquables qui soit sorti des presses modernes. Outre la maison Danesi de Rome, diverses grandes firmes allemandes et autrichiennes y ont collaboré.

Ce n'est pas la première fois que les mosaïques romaines sont l'objet d'une publication : outre l'ancienne édition de Ciampini, elles figurent dans la *Storia dell' arte Cristiana* de Garrucci. Dans la suite J. B. de Rossi leur consacra un ouvrage qui était réputé monumental et a côté duquel les reproductions précédentes passaient dans l'ombre Malgré la valeur hors ligne du célèbre archéologue romain, il faut convenir que sa publication est à son tour éclipsée par celle de son successeur. Celui-ci a pu réunir le capital nécessaire à sa vaste entreprise, il a pu soumettre les œuvres d'art à un nettoyage et une préparation technique indispensables, et il a disposé de toutes les ressources de la photographie et de l'impression des couleurs. Grâce à tout cela et à d'autres éléments encore, comme la collaboration d'un peintre spécialiste, M. Tabanelli, l'ouvrage de Mgr Wilpert nous fournit des reproductions de grande valeur.

Une étude des monuments, dans des conditions exceptionnellement favorables, a permis à Mgr Wilpert de faire de curieuses découvertes : Il reconstitue la vraie forme du *Labarum* ; il montre comment, dès 315, au Latran, l'Église romaine représenta une première fois en pleine lumière ses dogmes de foi ; il complète les mosaïques du baptistère de Naples, de S. Aquilin à Milan, du baptistère du Latran, du mausolée de Constance et d'autres monuments encore. Ailleurs il rectifie des reproductions fautives, distingue les parties originales d'ajoutes postérieures, compare entr'elles des œuvres inspirées par un même souffle artistique, en étudie d'autres, comme le triptyque de procession du *Sancta Sanctorum*, que jamais personne

Digitized by Google

n'avait pu voir. Il aboutit parfois à des conclusions d'un intérêt fondamental pour l'histoire de l'art : il démontre notamment l'importance de l'art romain, qui ne dépendrait pas de l'art oriental comme on le prétend trop souvent, et auquel Ravenne aurait fait des emprunts beaucoup plus nombreux qu'à l'art byzantin.

La maison Hoepli a fait paraître dans sa *Collezione Artistica* un volume intitulé *La tomba nell' arte Italiana* (In-4°, 38 p. et 272 pl. avec 400 illustrations phototypiques), qui est intéressant, quoiqu'il ne soit pas composé suivant une méthode strictement scientifique. M. G. Ferrari y donne d'abord en quelques pages une vue d'ensemble sur l'art funéraire en Italie, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours. Ensuite, en deux cent soixante douze planches, il reproduit les principaux monuments sépulcraux de l'Italie. Cinq planches seulement se rapportent à l'antiquité chrétienne, vingt huit au moyen âge, une cinquantaine à la Renaissance, presqu'une centaine au style baroque et quatre-vingts au néo-classicisme et à l'époque moderne. Il n'y aurait pas eu grand mal à réduire le nombre des planches consacrées aux pauvres monuments postérieurs à Canova !

M. Fl. Ingersoll-Smouse étudie en quelques pages *La sculpture florentine à la fin du XVIIe siècle* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1920, 5me pér. t. I, p. 220-232, fig.), intéressante parce qu'elle fait connaître en partie le rayonnement de l'art romain à travers l'Italie. Foggini et ses disciples, Baratta, Montauti, etc., adoptent une manière lourde et pompeuse, inspirée de l'Algarde plûtot que du Bernin.

M. L. Hourticq a essayé de faire la lumière sur *La Jeunesse du Titien* (Paris, 1919. In-8, xv-318 p., 37 fig.). Il n'apporte pas de textes nouveaux et ne donne aucune interprétation nouvelle de textes déjà connus, mais il analyse et compare entr'eux les dessins et les peintures du Titien et de ses contemporains de Venise et déduit de son examen des conclusions très intéressantes. Le Titien serait né vers 1590 et non pas en 1578, et son œuvre devrait être accrue au dépens de celle de Giorgione. Le « Concert » du Louvre et l'introduction à Venise du *sfumato* seraient de lui.

Jacopo Carucci, (1494-1557) dit Pontormo de sa ville natale, est un bon dessinateur et un des meilleurs portraitistes de la Renaissance italienne. Élève d'Albertinelli et de del Sarto, il se mit à l'imitation, tantôt de Vinci, parfois de Dürer, tantôt et surtout de Michel Ange. M. Fr. Mortimer-Clapp, avant de consacrer une étude critique à l'artiste même, a recueilli les principaux matériaux qui s'y rapportent et à publié une thèse intitulée *Les dessins de Pontormo. Catalogue raisonné précédé d'une étude critique* (Paris, 1914. In-8, 373 p., VIII pl.). R. Maere.

— *Écoles historiques de Rome.* — De 1914 à 1919, les Instituts historiques étrangers, établis à Rome, ont dû suspendre ou ralentir leur activité.

Sur l'École française, d'une note qu'a bien voulu nous communiquer M. l'abbé Roserot de Melin, nous tirons les renseignements suivants. Au moment où la guerre fut déclarée, l'École française de Rome comptait six membres : trois de deuxième année et trois de première année. Dès le début des opérations, l'École payait son tribut à la cause française : un de ses

Digitized by Google

membres fut tué, et un autre blessé. L'année 1914-1915 ne trouva au Palais Farnèse que trois membres. En 1915-1916, il y en eut deux. En 1916-1917, l'École fut également réduite à deux membres, et encore l'un d'eux ne tarda pas à être mobilisé. Deux membres aussi en 1917 1918 ; quatre en 1918-1919 ; cinq en 1919-1920. Pour l'année 1920-1921, l'École se compose de sept membres : MM. Léonard. Roserot de Melin, Jean Colin, Jean Denizet, Gaston Etchegoyen, Pierre Fabre et Jean Festugière, membre libre. Les matières étudiées par les membres de l'École durant cette période se répartissent ainsi : Archéologie romaine : MM. Constans, Coville, Colin et Fabre ; Archéologie médiévale : M. Marchesné ; l'Art français en Italie aux XVIIe et XVIIIe siècles : M. d'Espezel, qui a étudié en particulier le sculpteur Legros ; Histoire de l'administration financière pontificale : M. Jassemin ; Histoire de France : au XVe siècle, M. Marx ; au XVIe siècle : MM. Hellouin de Cénival et Roserot de Melin ; Histoire de Bretagne : M. Pocquet du Haut-Jussé ; Histoire de la Provence (aux XIVe et XVe siècles) : MM. Léonard et Denizet ; Histoire d'Italie aux XIVe et XVe siècles : M. Festugière ; Histoire romaine : MM. Bayet et Thouvenot ; Liturgie et études sur les textes des Septante : M. Canet. M. Etchegoyen étudie sainte Thérèse et les franciscains en Espagne et en Italie. Registres des papes du XIIIe siècle : deux fascicules de Martin IV ont été publiés par M. Marchesné. Registres des papes du XIVe siècle : M. Jassemin prépare une édition des registres de Grégoire XI.

A Saint-Louis-des-Français, M. VICTOR MARTIN, aujourd'hui professeur à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg, a préparé, pendant la guerre, sa thèse de doctorat-ès-lettres sur *Le Gallicanisme et la Réforme catholique* après le concile de Trente. M. le chanoine Joseph Lesellier étudie l'histoire des Français à Rome au XVe siècle. M. Fourier Bonnard, après avoir publié, entre autres, une *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Victor-les-Paris*, s'occupe des relations du Saint-Siège avec la Lorraine depuis le XVIe siècle.

A l'Institut historique belge, le regretté directeur M. Godefroid Kurth fut remplacé par M. le chanoine A. CAUCHIE, le 15 novembre 1919, après un intérim de M. Ch. Moeller (février 1917-1919). Les travaux furent interrompus dès juillet 1914 et les membres ne purent reprendre leurs recherches qu'en 1919. M. H. Nélis, dont la mission est terminée, a poursuivi, de 1911 à 1914, et en 1919, pour le pontificat de Clément VII d'Avignon, le travail de M. Karl Hanquet, qui, lui, donnera le tome I des *Documents relatifs au grand schisme d'Occident en Belgique*. A l'heure actuelle, les deux membres, MM. Camille Tihon et M. l'abbé Baix, attachés à l'Institut dès 1914, préparent pour la collection des *Analecta Vaticano-Belgica*, le premier, l'édition des lettres de Grégoire XI, le second, la publication des actes et documents de Martin V. En 1919, l'Institut a fait paraître le 1er fascicule de son Bulletin ; le second fascicule de ce Bulletin et d'autres volumes sont sous presse : les lettres de Clément VI par M. Ph. Van Isacker, l'ouvrage cité de M. Hanquet, les lettres d'Urbain V par M. A. Fierens et la correspondance des nonces de Flandre par MM. A. Cauchie et L. Van der Essen.

Le *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, dont il vient d'être fait mention, et dont la création revient à l'initiative du regretté Directeur, M. G. Kurth, « contiendra les travaux de ses membres et de ses amis et s'occupera de tout ce qui pourra présenter de l'intérêt dans le cadre spécial

Digitized by Google

de son activité. Il ne s'astreindra pas à une publicité régulière; ses fascicules paraîtront librement dans des intervalles qui seront déterminés par la production scientifique. » Le premier fascicule (*L'expansion belge à Rome et en Italie depuis le XVe siècle.* Rome, Institut historique belge, Piazza Rusticucci, 18. Bruxelles, A. Dewit, et Paris, H. Champion, 1919. In-8, XII-379 p., F. 10), s'ouvre par une *Notice sur l'Institut historique belge de Rome,* due à la plume de M. Kurth lui-même (p. VI-XII) et renferme des travaux de toute première valeur. M. PAUL LIEBAERT nous fait connaître les *Artistes flamands en Italie pendant la Renaissance* (p. 1-103) : peintres, peintres-verriers, sculpteurs, graveurs, orfèvres, brodeurs, tapissiers, architectes, musiciens, scribes, « humbles artisans et artistes glorieux, qui émigrèrent en Italie pendant la Renaissance et qui par leurs œuvres établirent en terre étrangère la renommée de leur patrie ». — M. ARNOLD FAYEN dresse un inventaire soigné des *Manuscrits du Fondo Gesuitico* de la Bibliothèque Victor-Emmanuel à Rome concernant les Pays-Bas (p. 105-160). (Sur le ms. Ges. 1038 (p. 158), déjà signalé par J. Haller, voir A. Fierens dans *Mélanges Ch. Moeller,* t. II, p. 65-68. Louvain, 1914, et dans *Mélanges C. de Borman,* p. 203-208. Liège, 1919.) — Mgr MAURICE VAES, recteur de Saint-Julien-des-Belges, dans une étude admirablement documentée, qu'il fait précéder d'un aperçu sur la colonie flamande de Rome aux XVe et XVIe siècles, nous donne le résumé de ses recherches sur les *Fondations hospitalières flamandes à Rome du XVe au XVIIIe siècle* (p. 161-371). Il est intéressant de rapprocher ce travail d'un autre article du même auteur : *Les curialistes belges à Rome aux XVIe et XVIIe siècles* (dans *Mélanges Ch. Moeller,* t. II, p. 100-121. Louvain, 1914), des matériaux rassemblés par M. Liebaert et des *Miscellanea Vaticana,* édités par Dom U. Berlière dans les *Bijdragen tot de geschiedenis bijzonderlijk van het aloude hertogdom Brabant,* de P. J. Goetschalckx, t. V (1906), p. 526-536. Enfin des comptes rendus (p. 373-375) et une chronique (p. 377-379) pleine d'intérêt, terminent ce premier fascicule.

Au printemps 1920, après une absence de cinq années, M. J. A. Twemlow, professeur à l'Université de Liverpool, est revenu lui aussi continuer ses recherches aux Archives du Vatican pour sa collection des *Papal Letters.*

A l'Institut historique néerlandais, Mgr A. H. L. Hensen, Directeur, étudie le fonds des Nonciatures aux Archives de Rome et de Naples.

F. BAIX.

— Pendant les années 1914-1920, plusieurs changements ont eu lieu dans le personnel de la Bibliothèque Vaticane. En mars 1919, mourut S. É. le cardinal CASSETTA, bibliothécaire de la Sainte Église Romaine, auquel succéda, avec le même titre, en mai, S. É. le cardinal GASQUET. En juin 1919, Mgr ACHILLE RATTI, nommé nonce apostolique à Varsovie, abandonna ses fonctions de préfet, exercées avant lui par le P. EHRLE; il eut pour successeur Mgr JEAN MERCATI, jusque-là *scrittore* pour la langue grecque. La mort ou des mutations enlevèrent plusieurs *scrittori* à la Bibliothèque : le 25 août 1915, mourut à Pallanza, M. l'abbé PAUL-MARIE LIEBAERT, né à Courtrai le 24 septembre 1883, spécialisé dans l'étude de la paléographie et de la miniature; le 10 décembre 1915, s'éteignit à Rome, le P. GÉNÉREUX CALENZIO, de l'Oratoire; en janvier 1919, M. l'abbé ANGE MERCATI passa aux Archives du Vatican, où il devint premier custode; en septembre 1920, Mgr MICHEL

Digitized by Google

CERRATI, vicaire de l'évêque de l'armée italienne pendant la guerre, fut nommé évêque titulaire de Lidda et préposé aux prêtres chargés d'assister les émigrants italiens; à la même date, M. le commandeur BARTHÉLEMY NOGARA devint directeur général des Musées et Galeries pontificales. M. l'abbé ANGE MERCATI fut remplacé par le P. JEAN-BAPTISTE BORINO, Salésien.

Parmi les assistants de la Bibliothèque moururent, le 25 mai 1916, M. l'abbé ERNEST FERON et, le 31 octobre de la même année, Papas NICOLAS FRANCO, auquel succéda M. l'abbé LOUIS SANTI. En mars 1919, un autre assistant entra à la Bibliothèque en la personne de M. l'abbé CYRILLE KARALEVSKIJ.

— A la date du 11 novembre 1920, les Archives du Vatican ont été l'objet, de la part du Saint-Père, d'un règlement nouveau qui concerne notamment le personnel et la distribution des fonctions. Le « Cardinal Préfet », S. É. le cardinal GASQUET, abandonne ce titre pour s'appeler dorénavant « Cardinal Archiviste de la Sainte Église Romaine ». Mgr MARIANO UGOLINI échange son titre de « Sous-archiviste » contre celui de « Préfet des Archives du Vatican » et sera assisté d'un premier et d'un second « Vice-préfet », M. l'abbé ANGE MERCATI, jusqu'ici « premier custode », et Mgr PIERRE GUIDI, jusqu'ici professeur au séminaire et archiviste à Lucques. Viennent ensuite quatre « archivistes » : Mgr JEAN MIOZZI, l'abbé PIE CENCI, venu de Gubbio et entré aux Archives en janvier 1919, le P. BRUNO KATTERBACH, des frères-mineurs, titulaire de la chaire de paléographie et de diplomatique annexée aux Archives, M. le commandeur EMILE RANUZZI, jusqu'ici secrétaire de Mgr le Sous-archiviste. La nouvelle organisation prévoit encore deux *scrittori*. Ce sont le Dr JOSEPH HERZEN et M. VINCENT NARDONI, auxquels il faut ajouter comme surnuméraires, le *scrittore* M. JOSEPH PRESSUTI et l'assistant, le comte RICHARD CECCOPIERI.

— La nomination de S. Ém. le Cardinal Gasquet comme archiviste et bibliothécaire de la S. Église Romaine, qui a réalisé l'unité de direction pour la Bibliothèque et les Archives Vaticanes, a amené aussitôt une importante série d'échanges entre les deux dépôts. Plus d'un millier de manuscrits, jusqu'ici conservés aux Archives, sont passés à la Bibliothèque qui, de son côté, a cédé aux Archives nombre de pièces que l'on cherchera plus naturellement dans ces dernières.

Aux Archives d'importants travaux de classement ont porté, en particulier, sur les documents de l'époque napoléonienne. Le cardinal Gasquet a donné lui-même un exemple de ce que l'on peut tirer de ces nouvelles richesses dans sa brochure *Great Britain and the Holy See (1792-1806). A chapter in the history of diplomatic relations between England and Rome.* (Rome, Desclée, 1919. In-8, 56 p.)

Une salle très spacieuse a été aménagée, à l'entrée des Archives, pour les cours de paléographie et de diplomatique, professés par l'un des archivistes, le R. P. Bruno Katterbach, O. F. M.

La Commission Pontificale Bénédictine pour la révision de la Vulgate, dont les travaux, quoique non interrompus, avaient cependant subi un temps d'arrêt du fait de la guerre, s'est adjoint de nouveaux collaborateurs. Le cinquième volume des *Collectanea Biblica Latina* de cette Commission, dû au R. P. D. DE BRUYNE et consacré aux *Fragments de Freisingen* (ancienne

Digitized by Google

version latine des Épîtres de S. Paul et des Epîtres canoniques) est sous presse et paraîtra incessamment. D. H. QUENTIN, O. S. B.

— Si la guerre a interrompu la publication de certaines Revues, comme la *Rivista Storica Benedettina*, d'autres, comme *Bessarione* et l'*Archivum Franciscanum Historicum*, ont continué à paraître ,Dieu sait au prix de quels efforts et de quels sacrifices. La guerre à peine terminée, Rome a vu venir au jour trois nouveaux périodiques : *Gregorianum*, dirigé par les professeurs de l'université grégorienne ; *Lateranum*, publication du séminaire romain pontifical majeur ; *Biblica*, qui sera désormais l'organe de l'Institut Biblique. Bien que *Gregorianum* soit consacré avant tout aux études philosophiques et théologiques, il est à prévoir qu'on y réservera aussi une place, et non la moindre, à l'histoire ecclésiastique. Quant à *Lateranum*, nous y signalons dès maintenant deux études : *De recognitione principiorum criticae textus Novi Testamenti secundum A. de Harnack* par le P. M. HETZENAUER, O. M. Cap. et : *La Passio delle Martiri Sabine, Vittoria ed Anatolia con introduzione e note* par le Prof. P. PASCHINI. *Biblica* aussi offrira de l'intérêt au point de vue historique, comme on peut s'en apercevoir dès le premier fascicule. F. CALLAEY, O. M. Cap.

— *Décès.* — Le 18 février 1916, est mort à Rome, à 68 ans, le R. P. FEDELE SAVIO, S. J., professeur d'histoire ecclésiastique à l'université grégorienne. Outre bon nombre d'articles de revues, comme ceux publiés dans les *Analecta Bollandiana* (1896) et dans la *Rivista Storica Benedettina* (1907, 1908, 1910-1911, 1912, 1914), il avait mis la main, en 1898, à un vaste travail de révision de l'*Italia Sacra* d'Ughelli : *Gli antichi vescovi d'Italia, dalle origini al 1300, descritti per regioni*. La mort l'empêcha de mener à bonne fin cette œuvre, dont deux volumes seulement parurent.

Le 19 janvier 1920 est décédé, aussi à Rome, le R. P. JOSEPH BONAVENIA, âgé de 76 ans. Membre de la Commission d'archéologie sacrée, présidée par Mgr L. Duchesne, il est l'auteur de plusieurs études archéologiques estimées. Le *Nuovo Bulletino di Archeologia Cristiana* a consacré une page émue à sa mémoire (1920. p. 66). F. CALLAEY, O. M. Cap.

Pays-Bas. — L'activité des catholiques sur le terrain des sciences historiques a augmenté d'une manière notable pendant les dernières années. Elle s'est manifestée par la création de nouvelles revues, telles que le *Beyaert*, les *Bossche Bijdragen* et le *Gildeboek*, mais surtout par la publication de travaux importants. Parmi ceux-ci nous citons : la dissertation de M. TH. GOOSSENS qui a valu à son auteur le grade de docteur en lettres néerlandaises à l'université d'Utrecht : *Franciscus Sonnius in de pamfletten. Bijdragen tot zijne biographie*. Bois-le-Duc, G. Mosmans Zn, 1917. VIII, 233 et 88* p. Fl. 4,25 ; l'étude sur l'histoire de l'art religieux aux Pays-Bas pendant le moyen âge, du R. P. R. LIGTENBERG, O. F. M., *Die romanische Steinplastik in den nördlichen Niederlanden. T. I. Die Reliefplastik und der Bauornamentik. Erster Teil.* La Haye, Mart. Nyhoff, 1918. X et 140 p. avec 27 pl., dont il sera parlé plus loin ; un essai de l'histoire du parti catholique au point de vue politique : J. H. J. M. WITLOX, *De Katholieke Staatspartij in haar oorsprong en ontwikkeling geschetst*. 1re partie. *De Noord-Nederlandsche Katholieken in de politiek onder koning Willem I*. Bois-le-Duc, Teulings, 1919. XX et 368 p. ; enfin l'œuvre récente du Dr CASSIANUS HENTZEN, O. F. M. : *De politieke geschiedenis*

Digitized by Google

van het lager onderwijs in Nederland. 1re partie. *De vestiging van het Staatsmonopolie, 1795-1813.* Nimègue, L. C. G. Malmberg, 1920. XIV et 266 p. Le travail du savant franciscain est d'une grande importance pour l'histoire de la lutte scolaire dans les Pays-Bas. Cette lutte, qui a duré pendant plus d'un siècle, vient de se terminer par une loi qui met l'enseignement primaire libre sur le même pied que l'enseignement officiel. G. G.

— *Histoire de l'art.* — Dans un travail publié par *Oud-Holland* (t. XXXVI, 1918. *Oud-Nederlandsche Bouwkunst. Kempische torens*, 26 p., 16 fig. à suivre), MM. St. Leurs et F. X. Smits étudient les clochers de la Campine anversoise et du Brabant septentrional. Il s'agit avant tout de monuments en briques. A partir de 1200 (avant cette date les monuments sont rares) la brique supplante rapidement la pierre dans la contrée. Les auteurs ont essayé de délimiter exactement l'ère géographique qui appartient à l'architecture de la brique dans tout le bassin de la mer du Nord. Les limites qu'ils proposent sont généralement exactes, mais tracées peut-être avec un excès de rigueur. Les auteurs passent successivement en revue, en faisant preuve de méthode et d'une grande érudition locale, les tours sans ornements ni contreforts, les tours non ornées mais épaulées par des contreforts, et les tours ornées d'arcatures aveugles.

Le P. Ligtenberg examine, dans un travail consciencieux et bien documenté, les origines de la sculpture de la pierre dans les Pays-Bas du Nord (*Die romanischen Steinplastik in den nördlichen Niederlanden*, t. I. *Die Reliefplastik*. La Haye, 1918. In-4, x-140 p. et 27 pl.). Un premier volume s'occupe de la statuaire et œuvres apparentées, tandis que le deuxième sera consacré aux fonts baptismaux et aux monument funéraires. Le nord-est du pays est très pauvre en sculpture de la pierre et ne possède aucune œuvre remarquable. Le tympan de Zwolle qu'on y peut signaler et dont le P. Ligtenberg explique l'iconographie avec sagacité, est un morceau isolé, très en retard, dépendant de Bentheim, centre secondaire de l'école westphalienne, qui est en retard elle-même sur l'école de Cologne.

L'activité artistique est tout autre dans l'extrême sud-ouest du pays, où, sur les confins actuels de la Belgique, Maastricht paraît avoir possédé entre 1125 et 1225 des ateliers florissants. Ouverte aux influences germaniques de Cologne, la grande métropole rhénane, mais se ressentant parfois aussi de l'influence française, Maastricht travaille non seulement pour ses deux grandes collégiales Saint-Servais et Notre-Dame, elle expédie aussi ses œuvres vers les villes voisines.

Le P. Ligtenberg croit les reconnaître dans des sculptures conservées à Utrecht, à Trèves et à Liége. Il distingue deux ateliers maastrichtois et dans ceux-ci divers artistes. On aura seulement quelque appréhension à le suivre lorsqu'il désigne, avec une précision qui ne laisse rien dans le vague, les œuvres de ces sculpteurs différents et l'ordre dans lequel elles sont sorties de leurs mains. N'y aurait-il pas quelque influence germanique dans cette subtilité de recherches, qu'on serait tenté d'appeler excessive ? Au demeurant l'auteur montre très bien comment la sculpture de Maastricht, qui n'est d'ailleurs qu'une branche, sinon de l'école, du moins de l'art mosan, mérite sa place dans l'art germanique.

La Frise conserve de nombreuses dalles funéraires sculptées du XVIe siècle. Sans doute ne sont-elles pas des œuvres de premier ordre, mais

Digitized by Google

elles émanent d'artistes régionaux dont les produits méritent d'être connus. Le R. P. LIGTENBERG étudie ces monuments dans *De Vrije Fries* (t. XXIII, *Grafzerken der XVIe eeuw in Friesland*, 43 p., 5 pl.). Il relève dans les plus anciens à partir de 1535, une note plus italienne. Au milieu du siècle l'accent devient plus flamand et manifeste l'influence de Colyn de Nole et de Floris tout d'abord puis, vers la fin du siècle, celle de Vredeman de Vries.

C'est aux sculpteurs de la famille de Nole que le P. Ligtenberg a consacré un travail paru dans *Oud Holland* (1918) et intitulé ***Materialen voor een studie over de beeldhouwers. De Nole en hun werken*** (79 p.) Il a rassemblé tous les documents qu'il a pu recueillir sur ces artistes dont le nom revient si fréquemment dans l'histoire de la sculpture de la Renaissance aux Pays-Bas, mais dont on connaît si peu d'œuvres authentiques. Le chef de la famille, originaire de Cambrai, se fixa à Utrecht avant le milieu du XVIe siècle, mais certaines sculptures, qui passent sous son nom, doivent être attribuées en réalité à son fils Jacques Colyn de Nole. Le R. P. Ligtenberg reconstitue la généalogie de la famille en se basant sur des documents d'archives, dont quelques-uns sont inédits. Il dresse ensuite, d'après les sources, la liste des sculptures exécutées par les Colyn et celle des œuvres qui leur sont apparentées. Deux appendices assez longs signalent les documents qui se rapportent aux de Nole à Cambrai et ceux qui mentionnent l'activité des de Nole d'Utrecht à Anvers. Excellents matériaux pour un travail plus complet, qu'on regrettera de ne pas voir mis en œuvre par leur éditeur lui-même.

R. MAERE.

— A signaler le 7e supplément du répertoire des articles de revue relatifs aux monuments de l'histoire et de l'art aux Pays-Bas pour l'année 1916 par M. FR. VERMEULEN (*Zevende supplement van het repertorium van tijdschrift-artikelen betreffende Nederlandsche monumenten van geschiedenis en kunst*, 1916). G. G.

— Il s'est constitué, en 1918, à Utrecht, une Société liturgique sous le patronage de S. Willibrord. A l'exemple de la grande société anglaise de Bradshaw, elle se propose d'éditer une série de textes liturgiques parmi lesquels elle signale en premier lieu : L'*Ordinarius* de S. Martin d'Utrecht, des XIIe-XIIIe s., dont l'édition a été confiée au R. P. D. Séjourné, bénédictin de l'abbaye d'Oosterhout; le *Sacramentarium* d'Utrecht, Xe s.; l'*Antiphonale de nocte*, XIIe s.; le *Collectarium Trajectense*, XIIe s.; le *Pontificale Trajectense*, XIVe-XVe s.; le *Collectarium rationalis Guillelmi Durandi*.

— Le Dr Hensen, directeur de l'Institut historique néerlandais à Rome, découvrit en 1918 une grande partie des archives de la légation néerlandaise auprès du Saint-Siège, laquelle avait été supprimée en 1870. Ces archives, que déjà feu M. Brom avait vainement recherchées, ont été retrouvées dans la section « Il Risorgimento » de la bibliothèque nationale « Vittorio Emmanuele ». Comme il a déjà été dit plus haut, ces documents sont examinés et inventoriés par M. Hensen.

Il s'est formé à côté de la Société des archivistes néerlandais (*Vereeniging van archivarissen in Nederland*) une société nouvelle qui ne comprend que les archivistes des communes. Ceux-ci se sont réunis à Utrecht, le 26 août 1919, et y ont élu un comité provisoire.

Digitized by Google

Une nouvelle loi sur les archives, faite en 1918, est entrée en vigueur le 16 septembre 1919. Elle contient des prescriptions très efficaces pour la conservation et l'utilisation des archives ; elle fixe aussi les conditions auxquelles seront soumis les nouveaux archivistes de l'État, des communes ou d'autres institutions de droit public.

A la suite de cette loi, il a paru une série d'arrêtés royaux, notamment pour régler le transfert dans les dépôts de l'État 1° des anciens registres de baptême, de mariage et de décès, antérieurs à l'introduction de l'État-civil (arrêté du 20 juin 1919); 2° des archives notariales antérieures au 16 oct. 1842 (arrêté du 28 août 1919) et 3° des archives judiciaires depuis 1811 jusqu'à 1838 (arrêté du 28 août 1919). Le gouvernement a créé en même temps, à La Haye, une école pour la formation d'archivistes (arrêté du 28 oct. 1919).

— *Nomination.* — Le Dr R. LIGTENBERG, O. F. M., a été nommé professeur d'hlstoire de l'art religieux à l'Université de l'État, établie à Utrecht. Il a inauguré son cours le 15 juin dernier par un discours : « *Kunstgeschiedenis een deel der kultuurgeschiedenis* ». Ce discours vient d'être édité par la firme S. van Druten d'Utrecht.

Le Dr A. H. L. HENSEN, professeur au grand séminaire de Warmond, a été nommé successeur de M. G. Brom à l'Institut historique de Rome.

— *Décès.* — Les sciences historiques ont subi une grande perte par le décès du Dr GISBERT BROM, directeur de l'Institut historique néerlandais à Rome, depuis 1904. Il naquit à Utrecht le 3 février 1864, fut ordonné prêtre à Rome le 19 juin 1886 et remplit pendant trois ans les fonctions de vicaire à Groningue. Nommé recteur de l'institut de Saint-Jean-de-Deo à Utrecht, il y fut attaché aux Archives de l'État et se signala bientôt par ses travaux sur les sources de l'histoire de l'ancien diocèse d'Utrecht. Le gouvernement néerlandais le nomma directeur de l'institut qu'il venait de créer à Rome pour l'étude de l'histoire des Pays-Bas. Rentré dans sa ville natale à la suite de la guerre européenne, il y succomba le 7 février 1915. Le prof. P. J. Blok lui consacra une longue notice biographique dans *Levensberichten der afgestorven medeleden van de Maatschappij der nederlandsche letterkunde te Leiden*. Leyde, E. J. Brill, 1915, p. 152-181. On y trouve aussi la liste de ses travaux

G. GOOSSENS.

Péninsule des Balkans. Orient. — *Histoire de l'art* — L'étude des trésors, récemment découverts dans les environs d'Antioche, comprenant notamment de précieux calices et patènes, permet d'importantes déductions relatives à l'art syrien, dont l'orfèvrerie, inspirée d'abord par l'art pittoresque alexandrin, puis par l'art historique et monumental, fit la concurrence en Occident à l'orfèvrerie cloisonnée, d'origine persane (L. BRÉHIER, *Les trésors d'argenterie syrienne et l'école artistique d'Antioche* dans *Gazette des Beaux Arts*, 1920, 5me per., t. I, p. 173-196, fig. et pl.)

Le P. VINCENT publie, dans la *Revue archéologique* (1920, p. 82-111), une intéressante étude sur *Le plan tréflé dans l'architecture byzantine*. Il constate qu'en Orient le plus ancien édifice daté de plan tréflé est l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste à Jérusalem. Toutefois en Syro-Palestine, comme en Occident et ailleurs, la vogue de ce plan, notamment pour les baptistères, pourrait provenir de Byzance.

Digitized by Google

M. Ch. Diehl nous a donné d'abord un volume de mélanges (*Dans l'Orient byzantin*. Paris, de Boccard, 1917 In-12, VII-331 p.) dans lequel il faut relever notamment des études sur quelques sanctuaires célèbres : S. Menas en Egypte, la basilique de Bethléem, S. Demetrius à Salonique. Il a publié ensuite, en collaboration avec M. H. Saladin, le IVme volume des *Monuments de l'art byzantin*, consacré aux *Monuments chrétiens de Salonique* (Illustration en collaboration avec M. Le Tourneau. Paris, E. Leroux, 1918. In-4, XI-261 p. Album de 68 pl.), ville dont les monuments s'échelonnent du IVe au XVe siècle. Ils présentent tous les types en usage en Orient, et plusieurs sont remarquables par leurs belles mosaïques. Parmi celles-ci les unes sont des œuvres presqu'uniques, comme la mosaïque de l'abside de Ste Sophie, exécutée durant la querelle des iconoclastes, d'autres ont une grande saveur locale, comme les mosaïques d'accent naturaliste de S. Demetrius. Ce sanctuaire national thessalonicien est malheureusement presque complètement ruiné par l'incendie de la ville en 1917. Il n'en demeure que les colonnes et quelques mosaïques.

Les *Recherches sur l'iconographie de l'Évangile aux XIVe, XVe et XVIe siècles d'après les monuments de Mistra, de la Macédoine et du Mont-Athos* par M. G. Millet (Paris, 1916. In-8, LXIV-809 p., 670 grav.) sont de première importance pour l'iconographie byzantine, notamment par le nombre considérable de documents nouveaux que l'auteur a pu réunir. Il étudie successivement les cycles iconographiques, les thèmes et les écoles. Les questions complexes que soulève la Renaissance byzantine du XIVe siècle sont examinées avec beaucoup d'ampleur. Celle-ci dérive de l'Occident et par elle le monde latin, si séparé par ailleurs du monde grec, avait avec lui des relations artistiques. De part et d'autre on trouve les mêmes attitudes, les mêmes gestes, souvent le même sentiment exprimé par les mêmes procédés. Dans certains cas l'influence siennoise, sur les Grecs et surtout sur les Slaves, est indéniable.

L'ouvrage que nous venons de signaler a été présenté comme thèse à la faculté des Lettres de Paris. La thèse complémentaire est intitulée *L'École grecque dans l'architecture byzantine* (Paris, 1916. In-8, XXVIII-329 p. pl. et 146 fig.). M. Millet y passe successivement en revue les plans, les formes et la technique de l'architecture de la Grèce et des provinces apparentées. A son avis la Grèce reçoit peu de Constantinople, mais vit surtout d'apports orientaux avant le XIVe siècle. Si à cette époque l'influence de la capitale se manifeste, encore passe-t-elle souvent par Salonique et est-elle régulièrement transformée. Comme l'Anatolie et la Crète, la Grèce apparaît en architecture comme une province frontière de l'empire byzantin. Par contre au XIVe siècle l'influence de Constantinople est décisive, notamment à Mistra, mais l'effet de cette influence reste alors localisé.

Les peuples Slaves des Balkans ont essayé eux aussi d'attirer l'attention sur leurs monuments historiques. M. Bodgar D. Filow décrit en un volume, illustré avec soin, *L'Ancien art bulgare* (Berne, P. Haupt, 1919. In-4. 88 p., 58 pl. et 72 fig.) A la vérité des préoccupations pan-bulgares vicient son exposé scientifique et il néglige plusieurs questions d'importance capitale. A côté de certains monuments déjà connus, il publie des fresques, bois sculptés, portes, C'est l'illustration qui fait la vrai valeur de son ouvrage.

Digitized by Google

Signalons d'autre part, dans la *Roumanie en images* (t. I, Paris, A. G. L'Hoir, 1919. In-4) quelques pages délicates de M. M. Bengesco sur l'art roumain.

M. G. Millet publie, avec le concours de la Fondation Piot, une première partie de ses recherches sur l'ancien art serbe. (*L'ancien art serbe. Les églises.* Paris, E. de Boccard, 1919. In-4, 208 p. et 249 fig.). Il passe en revue l'architecture religieuse, en attendant d'étudier aussi les fresques, et la met en rapport avec l'histoire très mouvementée des Serbes. Ceux-ci, placés entre l'Orient et l'Occident, empruntent aux diverses civilisations voisines. La côte dalmate s'inspire du style lombard, la région du haut Vardar imite les monuments byzantins, tandis qu'au XIIIe siècle la Rascie (Sandjak de Novi-Bazar) et aux XIVe et XVe le bassin de la Morava combinent les deux traditions et créent des types nouveaux. Les Serbes savent varier leurs emprunts, ils dressent très haut leurs coupoles, et cherchent moins que les byzantins l'union logique de la structure et du décor. R. Maere.

Suisse. — La librairie Attinger de Neuchatel a commencé, en 1919, la publication d'un *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* qui fera le pendant du *Dictionnaire géographique de la Suisse* (6 vol., Neuchatel, 1902-1910). L'œuvre est placée sous la direction de M. Marcel Godet, Directeur de la Bibliothèque nationale suisse et de M. Türler, archiviste de la Confédération Suisse, avec la collaboration de nombreux historiens de tous les cantons. Elle comprendra, au minimum, 6 volumes in-4 de 800 pages environ. Jusqu'à ce jour, six fascicules ont déjà paru, qui s'arrêtent au mot *Athenaï*. Je signale, dans le dernier fascicule, les articles *Archéologie*, *Architecture religieuse*, *Archives*, *Armorial*, d'un intérêt plus général. L'ouvrage contient de nombreuses illustrations documentaires, ainsi que des planches hors texte.

Le Dictionnaire paraît à la fois en une édition française et une édition allemande.

— M. W. J. Meyer vient de donner dans les *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, t. XI, un *Catalogue des Incunables de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg* (*Suisse*). Il contient 380 nos provenant, en majeure partie, de l'ancienne abbaye cistercienne de Hauterive (103), de la bibliothèque du Collège des Jésuites à Fribourg (30), de la collection du du chanoine Fontaine (60, dont quatre sont uniques), du couvent des Augustins de Fribourg (69). Plusieurs tables (villes d'impression, dates, possesseurs) facilitent les recherches.

— *Nominations.* — Mgr Marius Besson, professeur d'histoire du moyen âge à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg, a été nommé évêque de Lausanne et Genève, le 5 mai 1920. Mgr Besson a étudié à plusieurs reprises, les origines religieuses du diocèse qu'il dirige. On cite de lui : *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne et de Sion et leurs premiers titulaires jusqu'au déclin du Ve siècle*, Fribourg, 1906 ; *Contribution à l'histoire du diocèse de Lausanne sous la domination franque*, Fribourg, 1908 ; *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, Lausanne, 1909 ; *Les antiquités du Valais du Ve au Xe siècle*, Fribourg, 1910 ; *Monasterium Acaunense. Étude critique sur les origines de l'abbaye de Saint-Maurice en Valais*,

Digitized by Google

Fribourg, 1913. On lui doit encore plusieurs autres travaux d'histoire, à tendances apologétiques. Il fut un des fondateurs de la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse* (1907) et de la *Revue Charlemagne* (1911). — Le 15 novembre dernier, la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg (Suisse) lui a décerné le titre de Docteur *honoris causa*. — M. K. MEYER a été nommé professeur d'histoire du moyen âge à l'Université de Zurich, en remplacement de M. Meyer van Knonau.

— *Démissions*. — A Genève, M. Edouard NAVILLE l'égyptologue bien connu, a pris sa retraite. Il a reçu le titre de professeur honoraire.

A Zurich, M. MEYER VON KNONAU a démissionné. On lui doit, entre autres ouvrages, les *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich IV und Heinrich V*, 7 vol., 1890-1909. Il a reçu le titre de professeur honoraire.

A Fribourg, M. ZEILLER, professeur d'histoire ancienne, nommé Directeur d'études à l'École des Hautes Études à Paris.

— *Décès*. — Le 3 avril 1919 mourut à Bâle M. FRIEDRICH HEMAN, professeur de philosophie et de pédagogie à l'Université. Il était né le 30 août 1839, dans le Palatinat bavarois On lui doit *Geschichte der modernen Pädagogik*, 1904 et surtout *Geschichte des jüdischen Volkes seit der Zerstörung Jerusalem*, 1908.

L'historien suisse Wilhelm OESCHLI, professeur à l'Université de Zurich est décédé en 1919 peu de temps après qu'il eût pris sa retraite. Il était né à Zurich le 6 octobre 1851. Parmi les travaux qu'il a consacrés à l'histoire de son pays, il convient de citer *Quellenbuch zur Schweizergeschichte*, 1886. 2e éd. 1902, avec un supplément *Neue Folge mit besonderer Berücksichtigung der Kulturgeschichte*, 1893; *Geschichte der Schweiz im 19 Jahrhundert*. I-II. 1909-1913.

M. Albert de MONTET était né à Vevey le 15 avril 1845. Il dépouilla avec une inlassable persévérance les archives communales de sa région. Son principal ouvrage est le *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois*, 2 vol., 1877-1878. Parmi les nombreux articles dispersés dans des revues locales et étrangères, citons *Les tombeaux d'évêques dans la cathédrale de Lausanne*, 1881. Il collabora au *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, et mit de nombreux documents à la disposition des directeurs et collaborateurs du *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*. Il est mort le 10 janvier 1920.

M. J. DIERAUER né à Berneck, dans le Rheintal, en 1832, auteur d'une remarquable *Histoire de la confédération Suisse*. 5 vol., traduite en français par A. Reymond, 1910-1914. Il est mort le 14 mars 1920.

M. J. BERNOULLI, de Bâle, qui dirigea la Bibliothèque nationale suisse de 1875 à 1901.

M. HENRI FAZY, doyen du Conseil d'État de Genève, archiviste et professeur d'histoire, auteur de plusieurs ouvrages historiques sur Genève et notamment de l'*Histoire de Genève à l'époque de l'Escalade* (1902) et de *Genève et Charles-Emmanuel Ier* (1909).

P. JACQUIN, O. P.

Digitized by Google

Sigles des Revues dépouillées dans le t. XVII, fasc. 1.

AARAB. = Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique. Anvers.
AB. = Analecta Bollandiana. Bruxelles.
ACQR. = The American catholic quarterly review. Philadelphie.
AGAU. = Archief voor de geschiedenis van het aartsbisdom Utrecht. Utrecht.
AJP. = The american journal of philology. Baltimore.
ASHAG. = Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand. Gand.
ASI. = Archivio storico italiano. Florence.
ASL. = Archivio storico lombardo. Milan.
ASPN. = Archivio storico per le provincie napolitane. Naples.
ASS. = Archivio storico siciliano. Palerme.
BARB. = Acad. roy. de Belg. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques. Bruxelles.
BBB. = Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. Paris.
BBPMB. = Bulletin bibliogr. et pédag. du Musée belge. Louvain.
BCRB. = Bulletin de la Commission royale d'histoire. Bruxelles.
Bib. = Biblica. Rome.
BiblZ. = Biblische Zeitschrift. Fribourg-en-Br.
BMHG. = Bijdragen en mededeelingen van het historisch genootsch. Utrecht.
BNOB. = Bulletin uitgegeven door den Nederlandschen oudkundigen Bond. Amsterdam.
BPH. = Bulletin philologique et historique. Bruxelles.
BPW. = Berliner philologische Wochenschrift. Berlin.
BRAH. = Boletin de la R. Academia de la historia Madrid.
BS. = Brixia Sacra. Brescia.
BSBS. = Bolletino storico bibliografico subalpino. Turin.
BSP. = Bollettino storico pistoiese. Pistoie.
BZ. = Byzantinische Zeitschrift. Leipzig.
Cor. = Le correspondant. Paris.
DNav. = De Navorscher.
DWB. = Dietsche Warande en Belfort. Louvain.
ÉCHC. = Etudes carmélitaines historiques et critiques. Corioule-Assesse et Paris.
Ét. = Etudes publiées par les PP. de la Compagnie de Jésus. Paris.
GBM. = Gelre. Bijdragen en mededeelingen. Arnhem.
Gids. = De Gids. Amsterdam.
Greg. = Gregorianum. Rome.
GSLI. = Giornale storico della letteratura italiana. Turin.
HB. = Het Boek. Tweede reeks van het tijdschr. v. boek- en bibliotheekswezen. La Haye.
HGB. = Het Gildeboek. Tijdschr. v. kerkel. kunst en oudheidk. Haarlem.
JS. = Journal des Savants. Paris.
MAH. = Mélanges d'archéologie et d'histoire. Rome.
MB. = Musée Belge. Revue de philologie classique. Louvain.
Mn. = Mnemosyne. Leipzig.
MVL. = Maandschrift voor liturgie. Ruremonde.
NAB. = Nederlandsch archievenblad. Groningue.
NKGWG. = Nachrichten der königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Goettingue.
NKZ. = Neue kirchliche Zeitschrift. Leipzig.
PMaine. = La province du Maine. Le Mans-Laval.
QFIAB. = Quellen und Forschungen aus italianischen Archiven und Bibliotheken. Rome.
RA. = Revue archéologique Paris.
RABM. = Rivista de archivos, bibliotecas y museos. Madrid.
RAM. = Revue d'ascétique et de mystique. Toulouse.
RBén. = Revue bénédictine. Maredsous.
RBI. = Revue biblique internationale. Paris.
RBNS. = Revue belge de numismatique et de sigillographie. Bruxelles.
RCHL. = Revue critique d'histoire et de littérature. Paris.
RCID. = Revue catholique des institutions et du droit. Grenoble.
RDM. = Revue des deux mondes. Paris.
REL. = Revue ecclésiastique de Liége. Liége.
RG = La Revue générale. Bruxelles.
RH. = Revue historique. Paris.
RHEF. = Revue d'histoire de l'Eglise de France. Paris.
RHLF. = Revue d'histoire et de littérature religieuse. Paris.
RHR. = Revue de l'histoire des religions. Paris.
RSH. = Revue de synthèse historique. Paris.
RSI. = Rivista storica italiana. Turin.
RSO. = Rivista degli studi orientali. Rome.
RSPT. = Revue des sciences philosophiques et théologiques. Kain-Paris.
RThom = Revue thomiste. Paris.
Tax. = Taxandria. Tijdschrift voor Noord-brabantsche geschiedenis en volkkunde. Berg-op-Zoom.
TLBl. = Theologisches Literaturblatt. Leipzig.
TLZ. = Theologische Literaturzeitung. Leipzig.
TRev. = Theologische Revue. Munster.
ZKG. = Zeitschrift für Kirchengeschichte. Gotha.
ZKT. = Zeitschrift für katholische Theologie. Mayence.
ZNWKU. = Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft und die Kunde der Urchristentums Giessen.

Digitized by Google

UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

La *Revue d'histoire ecclésiastique* paraîtra régulièrement tous les trois mois, en janvier, en avril, en juillet, en octobre. Reprenant le programme suivi jusqu'en 1914, chaque livraison contiendra : 1° des articles de fond sur les diverses questions d'histoire ecclésiastique ; 2° l'analyse et la critique des publications les plus importantes d'histoire ecclésiastique ; 3° des nouvelles de tout genre sur le mouvement des études et des travaux dans ce domaine ; 4° une bibliographie aussi complète que possible des ouvrages et des articles relatifs au passé de l'Église avec l'indication des principaux comptes rendus dont ces ouvrages et ces articles ont été l'objet.

Pour la réalisation de ce programme, nous nous permettons de compter sur le dévouement de nos anciens collaborateurs et nous accueillerons avec gratitude tous les concours nouveaux, capables d'assurer le maintien et la prospérité de la *Revue*.

Nous serons également reconnaissants aux auteurs, aux éditeurs et aux libraires qui voudront bien nous adresser les ouvrages qui peuvent être annoncés dans la Bibliographie et recensés soit dans la Chronique, soit dans les Comptes rendus de la *Revue*.

Le prix annuel de la *Revue d'histoire ecclésiastique* est de 25 francs pour la Belgique et 30 francs pour les autres pays, payables au cours de l'argent belge avant le 1er avril de l'année courante. — Chaque numéro pris séparément, 9 francs, le port en sus. — Prix de la collection complète, en 27 volumes, depuis 1900 jusqu'en 1914 inclusivement : 400 francs, le port en sus. — On est prié d'adresser les *demandes d'abonnement* au Comité de Rédaction, rue de Namur, 40, **Louvain** (Belgique).

Digitized by Google

CP 118-12

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE. — T. XVII, F. 2-3. AVRIL-JUILLET 1921.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

SEP 3 1921

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

publiée sous la présidence d'honneur de

Monseigneur P. LADEUZE, Recteur magnifique

et la direction de

M. A. CAUCHIE

avec le concours de

MM. A. DE MEYER, R. KOERPERICH, J. LEBON
CH. TERLINDEN, É. TOBAC et L. VAN DER ESSEN

SOMMAIRE :

Paul Fournier. La collection canonique dite « Collectio XII partium ». Etude sur un recueil canonique allemand du XIe siècle (*suite et fin*) 229
M. Viller. La question de l'union des Eglises entre Grecs et Latins depuis le concile de Lyon jusqu'à celui de Florence (1274-1438) (*à suivre*) 260
H. Pinard, S. J. La théorie de l'expérience religieuse. Son évolution de Luther à W. James (*suite, à suivre*) 306
L. Laurand. L'oraison funèbre de Théodose par saint Ambroise. Discours prononcé et discours écrit 349
Comptes rendus (*Voir la table complète au verso*) 351
Chronique 441
Bibliographie 101*

LOUVAIN
BUREAUX DE LA REVUE
40, RUE DE NAMUR, 40

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

Louvain. — Imprimerie PIERRE SMEESTERS, rue Ste-Barbe, 18.

1921

Digitized by Google

L. Salvatorelli. Introduzione bibliografica alla scienza delle religioni. (H. PINARD.) 351

H. J. Vogels. Novum Testamentum graece. (E. TOBAC.) 352

A. H. Mc Neile. St Paul. His life, letters and christian doctrine. (G. AUBOURG, O. S. B.) 355

C. Callewaert. Liturgicae Institutiones. (P. DE PUNIET, O. S. B.). 357

Property, its duties and rights, historically, philosophically and religiously regarded. (J. CREUSEN, S. J.) 358

J. Tixeront. Précis de Patrologie. 2e éd. (R. DRAGUET.) 361

A. d'Alès. L'Édit de Calliste. Étude sur les origines de la pénitence chrétienne. (A. JANSSEN.) 361

A. Harnack. Das Leben Cyprians von Pontius. Die erste christliche Biographie. (Texte und Unters., éd. A. Harnack et C. Schmidt. T. XXXIX, fasc. 3) (J. FLAMION.). . . 366

P. Batiffol. La paix constantinienne et le catholicisme. (J. FLAMION.) 367

F. Leuzi. San Domnio, vescovo e martyre di Salonu († 303). (J. FLAMION.). . . . 369

K. Ruess. Die rechtliche Stellung der päpstlichen Legaten bis Bonifaz VIII. (Görres-Gesellschaft : Sektion für Rechts- und Sozialwissenschaft. Fasc. 13.) (A. FIERENS.) . 371

C. Callewaert. La durée et le caractère du carême ancien dans l'Église latine. (P. DE PUNIET, O. S. B.) 374

P. Peeters. Évangiles apocryphes. T. II. L'Évangile de l'Enfance. Rédactions syriaques, arabe et arméniennes traduites et annotées. (Textes et documents, éd. H. Hemmer et P. Lejay.) (E. TOBAC) . . 375

M. Guignet. Saint Grégoire de Nazianze orateur et épistolier. (J. LEBON.) 377

L. Pirot. L'œuvre exégétique de Théodore de Mopsueste. (J. LEBON.) 379

P. Batiffol. Le catholicisme de saint Augustin. (J. FLAMION.) 382

P. A. Vaccari, S. J. Un commento a Giobbe di Giuliano di Eclana. (V. SEMPELS.) . 383

Le Même. Esichio di Gerusalemme e il suo « Commentarius in Leviticum ». (V. SEMPELS.) 383

J. Hörmann. Untersuchungen zur griechischen Laienbeicht. Ein Beitrag zur allgemeinen Bussgeschichte. (A. JANSSEN.) . 385

Lynn Thorndike, Ph. D. Medieval Europe. Its development and civilisation (The Great Nations). (L. VAN DER ESSEN.). . . . 386

H. Bastgen. Die Römische Frage. (Dokumente und Stimmen). (CH. TERLINDEN.) . . 390

W. Peitz, S. J. Untersuchungen zu Urkundenfälschungen des Mittelalters. I. Teil. Die Hamburger Fälschungen. (Ergänzungshefte z. d Stimmen der Zeit. Forschungen. Fasc. 3.) (H. NELIS.) 392

Ad. Hofmeister. Ottonis episcopi Frisingensis chronica sive Historia de duabus civitatibus. (J. WARICHEZ.) 394

Fr. Pl. Bliemetzrieder. Anselms von Laon systematische Sentenzen. (Beitr. z. Gesch. d. Phil. des MA., éd. C. Baeumker. T. XVIII, fasc. 2-3.) (R.-M. MARTIN, O. P.). . . 395

A. Lahure. Notre-Dame de la Valroy, abbaye royale de Cisterciens. (L. GUILLOREAU, O.S.B.) 396

H. Pauen. Die Klostergrundherrschaft Heisterbach. Studien zur Geschichte ihrer Wirtschaft, Verwaltung und Verfassung. (Beitr. z. Gesch. d. Benediktinerordens. éd. I. Herwegen. F. 4.) (E. DE MOREAU, S. J.) . 398

M. Bruchet. Les rouleaux des morts du S. Sépulcre et de S. Aubert de Cambrai. (J. WARICHEZ.) 402

Fr. Ehrle, S. J. Grundsätzliches zur Charakteristik der neueren und neuesten Scholastik. (R.-M. MARTIN, O. P.) 403

Fr. Pelster, S. J. Kritische Studien zum Leben und zu den Schriften Alberts des Grossen. (R.-M. MARTIN, O. P.) . . . 405

E. Göller. Die Einnahmen der apostolischen Kammer unter Benedikt XII. (Vat. Quell. z. Gesch. der päpstl. Hof- und Finanzv., hrsg. Görresges. T. IV.) (G. MOLLAT.) . . . 407

J. Tait. Chronica Joannis de Reading et anonymi Cantuariensis (1346-1367). (Publ. of the University of Manchester. Hist. ser., n° 20) (E. DE MOREAU, S. J.) 408

L. Lallemand. Histoire de la charité. T. IV. Les temps modernes, du XVIe au XIXe siècle; seconde partie, Europe (suite). (CH. TERLINDEN.) 410

P. O. M. Premoli. Storia dei Barnabiti nel Cinquecento. (FR CALLAEY, O. M. Cap.) 414

J. Susta. Die Römische Kurie und das Konzil von Trient unter Pius IV. (Hist. Komm. der kais. Ak. der Wiss. T. IV.) (R. DESCHEPPER.) 415

L. Garzend. L'inquisition et l'hérésie. Distinction de l'hérésie théologique et de l'hérésie inquisitoriale : A propos de l'affaire Galilée. (FR. CALLAEY, O. M. CAP.). 417

A. De Meyer. Les premières controverses jansénistes en France (1640-1649). (Diss. de la Fac. de théol. de Louvain. 2e sér , t. IX.) (A. LEGRAND.) 419

S. P. Hardy. « Mes loisirs ». Journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance (1764-1789). T. I. 1764-1773. (Mém. et doc. rel. aux XVIIIe et XIXe s.). (CH. TERLINDEN.) 422

Ch. Pergameni. L'esprit public bruxellois au début du régime français (CH. TERLINDEN.) 423

P. Léon. Les monuments historiques. Conservation. Restauration. (R. MAERE.) . . 426

G. Goyau. Bismarck et l'Église, le Culturkampf (1870-1887). (CH. TERLINDEN.) . 429

É. Faguet. Mgr Dupanloup. Un grand évêque. (E. DE MOREAU, S. J.) 437

P. Hilaire, O. M. Cap. Le P. Ludovic de Besse, O. M. C. Première partie : Le religieux ; l'orateur ; l'apôtre de la mystique. (FR. CALLAEY, O. M. CAP.) 439

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE
SEP 3 1921
LIBRARY

LA COLLECTION CANONIQUE

DITE

COLLECTIO XII PARTIUM

Étude sur un recueil canonique allemand du XIe siècle.

(Suite)

CHAPITRE II.

Les sources de la collection en douze parties.

J'étudie d'abord les sources où il m'a paru que l'auteur de la collection en douze livres a puisé, à savoir :

1. Le *Décret* de Burchard de Worms ;
2. La collection *Anselmo dedicata ;*
3. La *Dacheriana* ;
4. Un recueil que je désignerai sous le nom de recueil Krause ; le lecteur comprendra sans peine la raison de cette désignation.

J'indiquerai ensuite, comme sources hypothétiques, mais assez vraisemblables, de notre collection :

5 et 6. Deux recueils provenant de Freising et actuellement conservés à la Bibliothèque ci-devant Royale de Munich ;

7. Un manuscrit canonique de Saint-Pierre de Salzbourg décrit par Philipps ;
8. La collection irlandaise ;
9. Le recueil canonique de Réginon.
10. Enfin je signalerai certains textes que je ne puis rattacher à aucun recueil.

I. Le Décret de Burchard. — La source la plus importante des canons qui constituent la collection en douze livres est à coup sûr le *Décret* de Burchard, si bien qu'on a pu présenter cette collection comme un pseudo-Décret et l'attribuer à l'évêque de Worms sans commettre une trop grosse invraisemblance. Tous les livres de notre collection sont pour une large part tributaires du *Décret*. La liste suivante indique les livres du recueil de Burchard dont dépendent principalement les divers livres de notre collection :

Digitized by Google

Collection en douze livres	Burchard
Livre I	Livre I
II	II
III	VIII
IV	III
V	IV et V
VI	XIII et XIV
VII	VI et XVII
VIII	VII, IX et XVII
IX	I, XVI et XIX
X	XV, XVI, XII, XI et X
XI	XIX et XVIII
XII	XX

Quelques exemples permettront de juger de l'importance des emprunts faits par l'auteur de notre collection au recueil de l'évêque de Worms. Sur les 326 chapitres du livre I, on en compte une centaine qui proviennent de cette source. Sur les 40 premiers chapitres du livre II, j'en ai relevé 21 qui sont tirés du *Décret*. Des 302 chapitres du livre IV, il en est 200 au moins qui ont été extraits de ce recueil. Le livre VII, comprenant 99 chapitres, comprend 59 textes auxquels il faut attribuer cette origine. Des 239 chapitres du livre VIII, 129 sont extraits de l'œuvre de Burchard. Dans le livre XI, composé de 186 chapitres, j'ai compté 123 textes provenant du *Décret*. Aussi je ne crois pas exagéré de dire que Burchard a fourni à notre auteur plus de la moitié des textes qui composent son œuvre ; en d'autres termes, la plus grande partie du *Décret* de Burchard a passé dans la collection en douze livres. J'ajoute que l'auteur de cette collection a, le plus souvent, transporté dans son œuvre les textes tels qu'il les trouvait et a reproduit les altérations et les fausses attributions si fréquentes dans le Décret (1).

Je signale ici une opinion absolument insoutenable que Augustin Theiner a proposée dans les quelques pages par lui consacrées à l'important résumé de la collection en douze livres contenu dans le Vatic. Palat. 584 (2). D'après lui, la collection en douze livres, qu'il ne connaissait que par ce manuscrit, loin de dépendre du *Décret*, aurait été la source à laquelle aurait puisé Burchard. Il suffit de comparer les deux recueils pour se convaincre du contraire.

(1) Parfois cependant, après avoir consulté de bons textes, il a rectifié les erreurs de Burchard. Voir ce qui sera dit ci-dessous à propos des canons empruntés au concile d'Altheim.

(2) THEINER, *Disquisitiones*, p. 312 et sv.

Digitized by Google

D'ailleurs une seule observation suffirait à écarter cette opinion. Si Burchard a eu sous les yeux la collection en douze livres, pourquoi s'est-il abstenu systématiquement d'en extraire les documents provenant de certaines sources, par exemple les textes nombreux et intéressants extraits de quelques-unes des séries du recueil dont il sera question plus loin et que je désigne sous le nom de recueil Krause? Pour qu'il les eût écartés de parti pris, il faudrait que Burchard, se servant de notre collection comme source, eût connu l'origine de chacun des textes qui y figurent et, d'après cette origine, eût admis certains canons, tandis qu'il en excluait certains autres, ce qui est une hypothèse de tous points inadmissible. Wasserschleben a de bonne heure montré que l'opinion de Theiner ne pouvait être acceptée (1). Je ne sache pas que personne depuis lors ait tenté d'en prendre la défense.

II. La collection Anselmo dedicata. — Après le *Décret* de Burchard, il convient de citer, parmi les sources de notre recueil, la collection *Anselmo dedicata*. A la vérité, le compilateur de la collection en douze livres pouvait trouver dans le *Décret* de Burchard un certain nombre de fragments que l'évêque de Worms avait tirés de l'*Anselmo dedicata*; mais il ne s'en est pas contenté. Il a lui-même consulté le recueil dédié à Anselme, dans le manuscrit qui présentait, semble-t-il, les mêmes particularités que les manuscrits de la famille germanique dont le type est le manuscrit de Bamberg (2). Ainsi s'explique la présence, dans notre collection, de nombre de chapitres de l'*Anselmo dedicata* qui n'y sont point venus par l'intermédiaire de Burchard.

Il y en a un nombre assez considérable dans certains livres, peu ou point dans d'autres livres. J'en ai relevé une cinquantaine dans le livre I de la collection en douze livres. On en trouve aussi un assez grand nombre dans le livre II, puisque, sur les quarante premiers chapitres de ce livre, huit, c'est-à-dire, le cinquième, sont tirés de l'*Anselmo dedicata*. On constate aussi des emprunts en nombre considérable dans le livre III, tandis que le livre IV ne contient que douze textes qui proviennent de cette source. Le livre V en compte un bon nombre (à ne considérer que les chapitres 1-80, on en relève déjà douze). Les livres IX, *de synodo celebranda* et X, *de diversis conditionibus hominum*, en sont, eux aussi, bien pourvus. En revanche je n'en trouve pas dans le

(1) Wasserschleben, *Beitraege zur Geschichte der vorgratianischen Rechtsquellen*, p. 38. Leipzig, 1839.

(2) Voir le mémoire intitulé : *L'origine de la collection* Anselmo dedicata, dans les *Mélanges P. F. Girard*.

Digitized by Google

livre VII consacré à l'homicide, pour cette bonne raison qu'aucun livre de l'*Anselmo dedicata* ne correspond à ce livre, non plus que dans le livre VIII, relatif au mariage, sur lequel l'*Anselmo dedicata* ne donne qu'un petit nombre de textes. En tout cas il est certain que si notre auteur a utilisé la collection dédiée à Anselme, il en a tiré un parti bien moindre que celui qu'il a tiré de Burchard.

On sait que les livres de l'*Anselmo dedicata* se composent, pour la plupart, de trois séries de canons : une série générale, une série de textes tirés des lettres de saint Grégoire, et une série de textes du droit romain. L'auteur de la collection en douze livres a pris des textes dans les trois séries. Ceux qu'il a empruntés aux séries de droit romain sont d'ailleurs en très petit nombre : ils se réduisent à deux (1).

III. La Dacheriana. — La collection d'un caractère surtout pénitentiel dite *Dacheriana* (2) a été mise à contribution par notre compilateur. J'ai constaté, dans le premier livre, 18 emprunts à la *Dacheriana*, et 20 dans le VIIIe livre, où il est traité du mariage (3). La *Dacheriana* a aussi exercé son influence sur le livre XI consacré à la pénitence. Pour en donner la preuve, il suffira de dire que

(1) I, 75 (I, 63 dans recension T) : Ex novellis Theodosii episcopi (sic), XXV. De episcoporum ordinatione. Hec constitutio ... consecrant episcopum. Ce texte, qui forme le c. 1 de la const. VI de l'*Epitome* de Julien, est le c. 291 du livre II de l'*Anselmo dedicata*. Nous avertissons le lecteur que, sauf indication contraire, nous renvoyons pour les textes de la collection en douze parties à la recension du manuscrit de Vienne, dite BV.

X, 223 (c. 199 du livre X dans la recension S; c. 128 du même livre dans la recension T) : De his qui sine causa excommunicant. Ex libro novell. c. CCCCXL (dans S, Ex novellis Theodosii). Nemo episcopus .... patiatur. Ce texte, qui est le c. 15 de la const. CXV de l'*Epitome* de Julien, forme le c. 300 du livre II de l'*Anselmo dedicata*.

Enfin un texte tiré des *Etymologiae* d'Isidore de Séville (livre VI, c. 16) qui, dans la recension BV est placé en tête du livre IX, et dans la recension T précède le c. 197 du livre IV, est présenté (au moins dans S et T) comme tiré Ex novellis legis Romane. Cela tient à ce que, dans le livre III de l'*Anselmo dedicata*, qui l'a fourni à l'auteur, ce texte, placé après le c. 252, suit la série des textes romains avec lesquels il a été confondu.

(2) d'Achery, *Spicilegium*, éd. in-fol. t. I, p. 510.

(3)

Livre VIII, 27	=	*Dach.* I, 68	Livre VIII, 68	=	*Dach.* I, 83
28 }	=	81	73	=	79
29 }			76	=	85
39	=	69	77	=	88
43	=	60	128	=	57
54	=	65	164	=	77
55	=	67	230	=	13
56	=	66	232	=	8
57	=	64	233	=	6

Digitized by Google

dans la seule partie de ce livre comprise entre le c. 20 et le c. 100, on rencontre au moins huit textes qui proviennent de la *Dacheriana*. D'autres textes qui procèdent de la même source sont épars dans les autres livres de notre collection (1). Toutefois le nombre des matériaux qu'a fournis la *Dacheriana* ne saurait être comparé à celui des matériaux fournis par l'*Anselmo dedicata*, encore moins à celui des fragments que l'auteur a tirés du *Décret* de Burchard.

IV. Les textes du recueil Krause. — Les historiens du droit canonique connaissent, surtout par une étude de Victor Krause, un recueil datant au moins du xe siècle et contenu dans trois manuscrits de cette époque, à savoir : le manuscrit 3853 de la Bibliothèque de Munich, provenant de la librairie de la cathédrale d'Augsbourg, où il portait le n° 153 (2) ; le manuscrit 217 de la librairie du monastère cistercien de Heiligenkreuz en Autriche (3), et le manuscrit 3878 du fond latin de la Bibliothèque Nationale de Paris (4). J'ignore l'origine de ce dernier manuscrit ; on n'y trouve d'ailleurs que des fragments de ce recueil, gravement mutilé par des lacérations. Mais il résulte de l'étude du manuscrit latin 3878 qu'il contenait primitivement la même collection que les manuscrits de Munich et de Heiligenkreuz, avec les mêmes erreurs de numérotage qui caractérisent ces deux manuscrits.

Sans entrer ici dans une analyse détaillée du contenu de cette collection (le travail a déjà été fait par M. Krause) (5), qu'il me suffise d'en mentionner en bref les éléments principaux. On y trouve les livres III, IV et V du pénitentiel de l'évêque de Cambrai

(1) Ainsi un texte dans le livre IV, un dans le livre VI, etc.

(2) Voir sur ce manuscrit l'étude de Victor Krause, *Die Münchener Handschriften 3851, 3853*, dans *Neues Archiv*, 1894, t. XIX, p. 87-139. M. Krause estime avec raison que le manuscrit 3851 de Munich, du ixe siècle, présente un état antérieur de ce recueil.

(3) Sur ce manuscrit, voir l'étude précitée de V. Krause, p. 126-128 ; Schmitz, *Die Bussbücher*, t. I, p. 206-209. Dusseldorf, 1898 ; Xenia Bernardina, t. I, p. 174. Vienne, 1891. D'après Mgr Schmitz (*o. c.*, p. 207), ce manuscrit serait d'origine française, ce qui paraît bien surprenant

(4) Sur ce manuscrit, voir l'étude précitée de V. Krause, p. 128-130.

(5) Le manuscrit de Cologne 118 (ancien Darmstadt 21117), provenant de la cathédrale de Cologne, contient une autre forme de la même collection (Krause, *o. c.*, p. 130-131). On trouve un recueil qui y semble apparenté dans le manuscrit 1979 de la bibliothèque de Troyes. Ce manuscrit, qui provient de la bibliothèque du président Bouhier (j'en ignore l'origine), peut être attribué au xie siècle. Le recueil canonique ne commence qu'au fol. 158 ; auparavant on trouve des écrits de saint Augustin, et le *Liber officiorum*, ouvrage apocryphe d'Alcuin. La collection canonique se termine au fol. 248. On trouve ensuite : Alcuin, *Quaestiones de sancta Trinitate*.

Digitized by Google

Halitgar ; le pénitentiel dit de Béda-Egbert (1) ; les écrits pénitentiels adressés par Raban Maur à l'évêque Héribald, au chorévêque Régimbald et à l'évêque Humbert ; la collection en 181 chapitres qu'on peut désigner sous le nom de collection de Worms, parce qu'elle s'ouvre par les canons du concile tenu à Worms en 868. On y rencontre ensuite, numérotés dans la même série et sans solution de continuité, des textes canoniques d'origine variée, notamment les *Capitula* de Théodulphe, d'autres *capitula* qui ne sont connus que par ce recueil, des *capitula* empruntés à Hincmar, des textes variés tirés des Pères, des conciles, des décrétales authentiques ou apocryphes (2). Grâce à la disposition matérielle de ce recueil, un grand nombre de textes dont il n'indique pas la source sont entrés dans la circulation comme des canons de Worms.

Vient ensuite une collection canonique en 77 titres, contenant des textes variés et nombreux de canons d'anciens conciles souvent présentés sous une forme abrégée, et des canons pénitentiels tirés des *Capitula judiciorum* ; cette collection est fort peu connue (3).

Enfin le recueil dont nous nous occupons comprend une importante série de capitulaires, parmi lesquels nous remarquons le recueil d'Anségise et un très grand nombre d'extraits des capitulaires carolingiens. Au milieu de ces textes sont épars quelques documents émanant des autorités ecclésiastiques, notamment des fragments de la consultation adressée à saint Augustin de Cantorbéry par saint Grégoire le Grand, la série importante des canons du concile tenu à Meaux en 845, les actes du concile tenu à Soissons en 853, et, à la fin du manuscrit, la *Relatio* adressée en 829 à Louis le Pieux par les évêques réunis en concile à Paris (4).

Il me paraît à la fois juste et commode de désigner ce recueil

(1) Le manuscrit de Munich a servi de base à la publication du pénitentiel (dit de Béda-Egbert ou du pseudo-Béda) par KUNSTMANN, *Die lateinischen Paenitentialbücher der Angelsachsen*, p. 142 et suiv. Mayence, 1844 ; par WASSERSCHLEBEN, *Die Bussordnungen der abendländischen Kirche*, p. 248 et suiv. Halle, 1851 ; par SCHMITZ, *Die Bussbücher*, t. II, p. 679 et suiv. Düsseldorf, 1898.

(2) Voir l'analyse donnée par M. Krause dans l'étude précitée,

(3) Mgr Schmitz a surtout utilisé ceux des *Capitula judiciorum* que lui a fournis le manuscrit de Heiligenkreuz. Cfr *Die Bussbücher*, t. II, p. 208 et suiv. Il note les variantes fournies par ce manuscrit. KUNSTMANN (*o. c.*, p. 40) et après lui WASSERSCHLEBEN (*o. c.*, p. 433) ont publié la série pénitentielle dite *Judicia Clementis*, qui forme le titre 28e de la collection en 77 titres. Voir aussi, sur cette collection, KRAUSE, *Neues Archiv*, 1894, t. XIX, p. 109.

(4) Les textes de ce recueil ont été largement utilisés, d'après le manuscrit 3853 de Munich, par MM. Boretius et Krause pour leur édition des Capitulaires.

Digitized by Google

sous le nom de recueil Krause. Or ce recueil a été dans une large mesure une source de la collection en douze livres. C'est ce qu'il convient de mettre en lumière.

1° La démonstration de ce fait a été donnée par M. Krause en ce qui touche la collection qui s'ouvre par les canons de Worms. Il a dressé le tableau de 85 chapitres de cette collection (elle en comprend en tout 181) qui ont passé dans la collection en douze livres (1). Ils y figurent le plus souvent avec une *inscriptio* qui les présente comme des canons de Worms. C'est ainsi qu'on y rencontre sous cette étiquette des textes provenant des *Capitula* de Théodulphe, d'Hincmar et d'autres sources qui n'ont rien de commun avec Worms.

Il est intéressant de constater que la collection en douze livres ne dépend d'aucun des trois manuscrits indiqués ci-dessus qui contiennent la collection de Worms. En effet, dans ces trois manuscrits, qui sont étroitement apparentés, la numérotation des canons dits de Worms présente des fautes qui ont été relevées par M. Krause. Or il est certain que l'auteur de la collection en douze livres a puisé les canons qu'il s'est appropriés dans un manuscrit dont la numérotation était différente. En voici des exemples :

II, 169	donne pour le n°	40	de Worms, le	canon 39	d'après nos mss
170	—	76	—	75	—
IV, 114	—	120	—	118	—
IX, 301	—	160	—	157	—

Il suffit de se reporter à la table dressée par M. Krause (2) pour s'assurer de ce fait que la numérotation de la collection en douze livres est correcte, tandis que celle des trois manuscrits est inexacte. Il faut donc en conclure que la collection en douze livres procède d'un manuscrit du recueil Krause que nous ne connaissons pas.

2° L'auteur de la collection en douze livres a aussi mis à contribution les trois écrits pénitentiels, adressés par Raban Maur à Héribald, à Régimbald et à Humbert, qui figurent dans le recueil Krause. Voici des exemples des emprunts assez nombreux qu'il a faits à ces écrits. Dans le livre V, au c. 40, à propos du baptême conféré par un laïque qui s'est donné pour prêtre, on trouve un extrait de la lettre à Régimbald; dans le livre VI, au c. 41, un passage de la lettre à Héribald où il est traité du jeûne quadragésimal. Au livre VII, consacré à l'homicide, se rencontrent un fragment de la lettre à Héribald (c. 70) et deux fragments de la

(1) *O. c.*, p. 135 et svv.
(2) *Neues Archiv*, t. XIX, p. 99 et svv.

Digitized by Google

lettre à Régimbald (c. 95 et 96). Au livre VIII, qui à pour objet le mariage et les unions illicites, chacun de ces écrits a fourni deux chapitres : les c. 58 et 173 proviennent de la lettre à Héribald, les c. 141 et 142 de la lettre à Régimbald les c. 83 et 92 de la lettre à Humbert. Citons encore, dans le livre IX, deux fragments de la lettre à Héribald, l'un (c. 175 de la recension S) sur les accusations, l'autre (c. 272 ; 235 de la recension S) sur les *lapsi*. On pourrait multiplier ces exemples (1).

3° L'auteur de la collection en douze livres a vraisemblablement exploité les livres du pénitentiel d'Halitgar contenu dans le recueil Krause (2). Sûrement il a tiré parti, tout en modifiant parfois les textes, des décisions que lui offrait le pénitentiel de Béda-Egbert inséré dans le même recueil (3).

4° Notre auteur a rencontré dans l'exemplaire du recueil Krause qu'il avait sous les yeux la collection canonique en 77 titres dont il a été question plus haut. Qu'il lui ait fait des emprunts, c'est là un fait incontestable. On retrouve, dans la collection en douze livres, nombre de canons anciens de l'*Hispana* ou des conciles francs, sous la forme brève qui est particulière à la collection en 77 titres. Par exemple, les c. 224 et 225 du livre III ne sont autres que deux résumés de canons *ex Arvernensi concilio*, qui figurent dans la collection en 77 titres. De même, les c. 26 et 95 du livre IV reproduisent des canons d'Auxerre *(ex concilio Urbico)* ; les c. 29 et 289, des canons de Braga *(ex concilio Bragarensi)* ; le c. 219, un canon *ex concilio Arvernensi* (4). Je ne puis que constater ces emprunts. En parcourant la collection en douze livres, j'ai acquis la conviction que des emprunts analogues étaient très nombreux, ne

(1) Ainsi, dans le livre X, on trouve (c. 250 et c. 288 de la recension S) deux fragments de la lettre à Héribald.

(2) XI, 46 et 47 = Halitgar, V, 17 et 18.

(3) Je citerai à titre d'exemples :

V,	81 =	Béda-Egbert	c. XVII,
VI,	84 =	»	c. XIX § 1,
VIII,	187 =	»	c. I, jusques aux mots : duos alios levius,
	189 =	»	c. V, § 1 et 2,
	192 =	»	c. V, § 2 suite,
	209 =	»	c. III, début ; c. II, § 2 in fine.

Je me borne à donner un exemple des modifications de texte. A la fin du c. 187 du livre VIII, cité plus haut, on lit dans notre collection : Si usque ad filii generationem, duobus annis integris et aliis tribus levigentur, au lieu de : Si usque ad filii procreationem, duos annos integros et duos annos levius.

(4) Voir Bibl. Nat., Latin. 3878, fol. 84 et 85. De même je trouve une série de textes provenant de cette collection à la fin du livre II dans la forme T. J'y reconnais notamment un canon de Lérida qui se trouve au fol. 84 du manuscrit latin 3878.

Digitized by Google

fut-ce qu'en rencontrant souvent des canons de conciles anciens sous la forme brève qui est spéciale à la collection en 77 titres. Mais j'ai dû renoncer à en déterminer approximativement le nombre, n'ayant eu à ma disposition qu'un manuscrit extrêmement incomplet de la collection en 77 titres, celui qui est conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris.

5° La collection en 77 titres contient, comme on l'a dit plus haut, un bon nombre de canons pénitentiels. Ces canons peuvent être répartis en deux groupes : ceux qui proviennent de la collection tripartite dite *Capitula judiciorum* (1), et ceux qui sont tirés de la série dite *Judicia Clementis*. Ceux-ci ont été publiés par Wasserschleben d'après le manuscrit de Munich 3853 (2); quant aux *Capitula judiciorum*, Mgr Schmitz a, comme on l'a dit plus haut, indiqué ceux qui ont trouvé place dans le recueil Krause connu par le manuscrit de Heiligenkreuz. Or il se trouve que dans les diverses parties de la collection en douze livres, on rencontre des textes des *Capitula judiciorum ;* il en est que l'auteur a pu prendre dans le recueil Krause, tel que nous le connaissons, mais il en est d'autres qui n'y figurent pas (3). De même on y trouve au moins

(1) On y reconnaît des textes des trois séries des *Capitula judiciorum :* la série tirée des deux livres du pénitentiel de Théodore, la série dite de Cummean, et la série canonique.

(2) *Die Bussordnungen,* p. 433 et svv.

(3) Voici, à titre d'exemples, des textes des *Capitula judiciorum* que l'auteur a pu prendre dans le recueil Krause, tel que nous le connaissons par le manuscrit de Heiligenkreuz décrit par Mgr Schmitz :

V , 219, 220, 221, 223	=	*Cap. jud.*, c.	XXXIV (extrait)
VII, 23	=		I, 1
25	=		I, 2
77	=		I, 3
78	=		I, 2 (*in fine*)
98	=		II, 1
XI, 108-113	=		XXIII, 1.

En revanche, voici des textes des *Capitula judiciorum* qui, si nous nous en rapportons à Mgr Schmitz, ne figurent pas dans le recueil Krause :

V, 226 et 226	=	*Cap. jud.*, c.	XXII, 1
VI, 27	=		XVI, 1
VIII, 181	=		VII, 3
182	=		VII, 4
183	=		VII, 5
185	=		VII, 8
186	=		X, 2
198	=		VII, 7
199	=		VII, 1
206	=		X, 1 (*in fine*)

La suite de cette note se trouve à la page suivante.

Digitized by Google

un *judicium Clementis* qui ne figure pas dans la série publiée par Wasserschleben avec d'autres *judicia* qui y ont trouvé place (1). Des faits qui viennent d'être signalésq uant aux *Capitula judiciorum* et aux *Judicia Clementis*, on peut donner deux explications, entre lesquelles je ne me sens pas en état de choisir. Ou bien l'auteur de la collection en douze livres a eu recours à un exemplaire complet et indépendant des *Capitula judiciorum* et des *Judicia*, ou son exemplaire du recueil Krause (on sait que nous ne le connaissons pas) contenait de ces pénitentiels des extraits plus nombreux que ceux qui ont trouvé place dans les exemplaires de ce recueil que nous possédons.

6° L'auteur de la collection en douze livres a inséré dans sa compilation un très grand nombre de fragments de capitulaires. Les uns sont tirés du recueil d'Anségise qui est l'une des parties les plus importantes du recueil Krause (2). Les autres sont extraits de capitulaires compris dans ce recueil et dont l'énumération nous a été donnée par M. V. Krause (3). Bien plus, en règle générale, il est possible de relever dans la collection en douze

207	=	*Cap. jud.*, c. I, 9
208	=	VII, 14
XI, 116 117	=	XXIII, 3
114	=	XXIII, 2.

Je dois ajouter que les canons communs à la collection et au recueil Krause tel que nous le connaissons présentent des analogies indéniables.

Des résultats analogues se dégagent de l'observation des textes contenus dans les autres livres de la collection en douze livres, par exemple du livre X.

(1) Sous l'inscriptio : ex epistola Clementis pape, je trouve au c. 75 du livre VII, le c. 12 des *Judicia Clementis* (WASSERSCHLEBEN, p. 434), qui figurent dans le manuscrit de Munich 3853 ; au c. 15 du même livre VII, on peut lire, sous une *inscriptio* identique, un texte étranger à la série publiée par Wasserschleben d'après le manuscrit précité. Ce texte est analogue au c. 1 du pénitentiel dit *Vallicellanum Ium*; SCHMITZ, *Die Bussbücher*, t. I, p. 247.

(2) Dans le livre Ier, le c. 10 = Ansegise, II, 29 ; 39 = I, 78 ; 189 = I, 94. Dans le livre IV, le c. 51 = Ansegise, I, 67 ; 140 = I, 85 ; 144 = I, 84 ; 180 = I, 88 ; 188 = IV, 38 ; 203 = II, 45 ; 204 = I, 87 ; 206 = I, 80 ; 258 = IV, 13. Il en est ainsi des autres livres de la collection. En général, les textes tirés du recueil d'Ansegise sont indiqués par l'*inscriptio : Ex capitularibus domni Karoli* ou *domni Hludowici*.

(3) On pourrait signaler des emprunts à presque tous les capitulaires qui figurent dans la collection Krause. Je relève notamment (X, 197 ; 174 de S) le fragment qui se présente comme une lettre de Louis le Pieux de 822 sur l'étendue et la protection des immunités : Ut intelligatur ex quo facto immunitas frangatur. Ex cap. Ludovici Cesaris. Pervenit ad nos quod quedam ecclesie ..... convictus fuerit. Ce texte (cfr BENED. LEV. I, c. 279) se trouve

Digitized by Google

livres les particularités qui signalent le texte des capitulaires dans le recueil Krause (1).

7° Nous trouvons aussi dans la collection en douze livres de nombreux textes extraits *ex conventu habito in villa quae dicitur Colonia* (2), *ex concilio apud Lauriacum*, *ex concilio Meldensi* (3). Ce sont autant d'emprunts aux canons du concile de Meaux (que précèdent les décisions de diverses autres assemblées), telles qu'elles sont contenues dans le recueil Krause. Notamment le compilateur en a extrait plusieurs des décisions concernant les Juifs, qu'il a insérées dans son livre X à côté d'autres dispositions tirées de Burchard ou de l'*Anselmo dedicata* (4). Il a aussi reproduit

à la suite du capitulaire de Worms de 829 (BORETIUS-KRAUSE, *o. c.*, t. II, p. 12 et 13) dans le recueil Krause (Monac. 3853, fol. 250 ; Paris, Latin 3878, fol. 97).

(1) Il est facile de s'en assurer en rapprochant le texte de la collection en douze livres du texte des capitulaires de l'édition in 4° des *Monumenta Germaniae*, où sont signalées, d'après le manuscrit de Munich 3853, les particularités du texte des capitulaires compris dans le recueil Krause. En voici de exemples : au livre IV, c. 48, on trouve le c. 3 du capitulaire de Worms de 829, avec la particularité (omission de *hi*) qui caractérise le texte du recueil Krause (BORETIUS-KRAUSE, *o. c.*, t. II, p. 12). Le c. 200, sous l'*inscriptio* ex concilio ad Compendium de decimis, reproduit le c. 2 du capitulaire de Salz (BORETIUS-KRAUSE, *o. c.*, t. I, p. 19) tel qu'il se trouve dans le recueil Krause (fol. 260 de Monac. 3853) avec cette particularité, qui est propre à ce recueil, que le texte se termine ainsi : persolvat ut propter novas ecclesias antiquiores decimas non perdant, c.-à-d., que le sommaire du chapitre qui suit est agglutiné au texte. Au c. 260, nous trouvons un fait analogue : ce texte (début du *capitulare pro lege habendum* de Worms, 829 : BORETIUS-KRAUSE, *o. c.*, t. II, p. 28) se présente exactement dans la forme spéciale qui lui est donnée dans le manuscrit de Munich 3853 : Si quis autem ex levi causa .. On n'aurait pas de peine à multiplier les observations de ce genre, s'il en était besoin, pour prouver que la collection en douze livres procède du recueil Krause.

(2) C. 315 du livre I : Ex concilio habito in villa que dicitur Colonia. C'est en réalité le c. 2 de Thionville (844), qui suit les dispositions prises à Colonia, c.-à-d. Coulaines, insérées dans la série du concile de Meaux. BORETIUS-KRAUSE, *o.c.*, t. II, p. 114. — Au livre IV, le c. 18 (ex c. Meldensi) est le c. 41 de la série de Meaux avec le mot *potestati* au lieu de *majestati*, conformément à la leçon des manuscrits du recueil Krause BORETIUS-KRAUSE, *o. c.*, t. II, p. 389, 400, 408. — Nombreux sont dans notre collection les textes qui ont cette origine.

(3) Nombre de canons de la collection en douze livres portent l'une de ces *inscriptiones* qui décèlent leur origine.

(4) X, 273 = le c. 76 du concile de Meaux (ed. BORETIUS-KRAUSE) ; le c. 275 = c. 73 ; 276 = c. 74 ; 277 = c. 75. Vient le c. 278 qui provient de l'*Anselmo dedicata*, livre XII, saint Grégoire, c. 19 ; et ensuite le rituel de serment : Ante rumice, qui provient du recueil Krause (BORETIUS, t. I, p. 259).

Digitized by Google

les actes du concile de Soissons de 853, qu'il y avait rencontrés (1). Enfin il a fait un grand usage de la *Relatio episcoporum* de 829; les textes qu'il a empruntés à ce document apparaissent dans la compilation en douze livres sous l'*inscriptio : Ex concilio Papiensi*. Il en faut chercher la cause dans ce fait, que la *Relatio* est placée dans le recueil à la suite d'une série de textes des capitulaires italiens que précède ce titre : *Capitulare quem constituit in Papia* (2). Aux yeux d'un lecteur inexpérimenté, les textes de la *Relatio* sont devenus des canons de Pavie, comme les textes de Théodulphe et d'Hincmar étaient devenus des canons de Worms (3).

En somme on rencontre en grand nombre des textes tirés du recueil Krause dans les diverses parties de la collection en douze livres. J'en ai relevé un vingtaine dans le livre I, quarante environ dans le livre IV. Leur nombre est à la vérité variable suivant les sujets traités ; mais le recueil Krause n'en est pas moins une source importante de la collection en douze livres.

V. Les textes du premier recueil de Freising. — J'en viens à un autre groupe de textes auquel a puisé la collection en douze livres ; ce groupe comprend les textes suivants :

1. Les canons des cinq conciles réformateurs tenus en 813, avec la *Concordia episcoporum* qui en forme l'appendice ;
2. les canons du concile tenu à Altheim en 916 ;
3. les canons du concile tenu à Coblence en 922 ;
4. enfin ceux du concile tenu à Erfurt en 932.

Ces quatre séries de textes ne se trouvent réunies que dans un manuscrit du xe siècle, provenant de Freising, qui, après avoir été conservé aux Archives de Bavière (B, H, 1) est entré à la Bibliothèque de Munich où il figure sous le n° 27246 (4). Il est à remarquer que

(1) IX, 167. Ce sont les actes du concile de Soissons de 853, tels qu'on les trouve dans le recueil de Mansi, t. XIV, col. 982-986, jusqu'à ces mots : a vicina ecclesia debeat postulari. Ce texte ne contient pas les titres : Ex actione IIa et IIIa ; il est d'un seul trait.

(2) On pourra s'en rendre compte en constatant dans la notice de V. Krause sur le manuscrit 3853 de Munich (*o. c.*, p. 116) que le titre du capitulaire de Pavie se trouve au fol. 292 et que la *Relatio* s'ouvre au fol. 295.

(3) Les citations *ex concilio Papiensi* sont assez nombreuses. Ainsi on en rencontre six dans le livre Ir, à savoir : c. 92 = c. 14 de la *Relatio* ; c. 192 = c. 4 ; c. 193 = c. 7 ; c. 254 = c. 11 ; c. 270 = c. 16 ; Voir le texte de la *Relatio* dans les *Capitularia* de Boretius-Krause, t. II, p. 27 et svv. Theiner, dans son étude sur le recueil du Vatican. Palat. 584, a rencontré un certain nombre de ces textes et en a publié plusieurs, sans les identifier (Cfr *Disquisitiones*, p. 328 et svv.)

(4) Sur ce manuscrit, cfr. Sdralek, article cité, dans l'*Archiv für katholisches Kirchenrecht*, 1882, t. XLVII, p. 211 et svv. ; MGH, LL, in-fol. t. II, p. 551.

Digitized by Google

c'est le seul manuscrit connu, où se rencontre la série des canons d'Altheim (1); c'est aussi l'un des deux manuscrits connus (l'autre est un manuscrit de Novare), où soient conservés les canons des cinq conciles de 813 avec la *Concordia episcoporum* (2). Il n'est donc pas téméraire de penser que l'auteur de la collection en douze livres a puisé, soit dans le manuscrit de Freising, soit dans un manuscrit qui lui était semblable par son contenu.

1° *Conciles de 813.* — L'auteur de la collection en douze livres a fait un très large usage des canons des conciles réformateurs tenus en 813 sous l'influence de Charlemagne à Arles, à Chalon, à Mayence, à Reims et à Tours ; il a usé aussi du document intitulé *Concordia episcoporum.* Il n'est guère de livres de notre collection où n'aient pénétré des canons des conciles de 813. A titre d'exemples, j'en puis signaler 14 dans le livre I (3) ; le livre III en compte 30 (4) ; on en rencontre 10 dans le livre IV (5), 8 dans le livre

(1) Cfr. WEILAND, MGH, *Constitutiones et Acta*, t. I, p. 618.
(2) Cfr. WERMINGHOFF, MGH, *Concilia ævi Karolini*, t. I, p. 247.

(3) Livre I,	c. 166 =	Mayence,	25	c. 194 =	Chalon,	15
	170 =	Tours,	4	198 =	Mayence,	50
	171 =	Chalon,	4	221 =	Tours,	10
	175 =	Tours,	2	230 =	Tours,	51
	176 =	id.	3	232 =	Chalon,	6
	177 =	id.	17	278 =	id.	11
	183 =	Chalon,	14	284 =	Tours,	5

Le c. 278 porte la fausse attribution : ex c. Remensi.

(4) Livre III,	c. 23 =	Mayence,	20	c. 175 =	Chalon,	57
	26 =	id.	9	176 =	id.	58
	27 =	Arles,	6	178 =	id.	55
	36 =	Mayence,	19	185 =	id.	62
	38 =	Arles,	8	186 =	id.	58
	44 =	Mayence,	10	187 =	Mayence,	13
	46 =	id.	14	188 =	Chalon,	56
	73 =	id.	31	189 =	id.	61
	126 =	id.	18	190 =	id.	63
	127 =	id.	16	194 =	Tours,	29
	128 =	id.	17	195 =	Chalon,	60
	131 =	Tours,	25	196 =	Arles,	7
	135 =	id.	24	197 =	Mayence,	26
	173 =	Chalon,	53	198 =	Chalon,	63
	174 =	id.	52	262 =	Tours,	27.
(5) Livre IV,	c. 157 =	Tours,	14	c. 244 =	Reims,	37
	191 =	id.	46	245 =	Tours,	39
	199 =	id.	16	246 =	Mayence,	40
	209 =	Chalon,	18	247 =	Arles,	22
	243 =	Reims,	36	248 =	Mayence,	19

Enfin le c. 161 est identique au c. 13 de la *Concordia episcoporum* qui est jointe aux canons des conciles de 813 dans le manuscrit de Freising.

Digitized by Google

VI (1). D'autres livres en sont moins riches ; c'est ainsi qu'il s'en trouve seulement deux dans le livre VIII (2). Quoiqu'il en soit, les canons de 813 sont une source importante de la collection en douze livres.

2° *Concile d'Altheim.* — Les canons du concile tenu en 916 à Altheim ont été largement exploités par l'auteur de notre collection; c'est là un fait qui a été mis en lumière par M. Weiland dans le tome I des *Constitutiones et Acta imperatorum*, publiés dans la collection des *Monumenta Germaniae historica* (3). L'auteur de notre recueil a sans doute connu et utilisé les textes d'Altheim insérés dans le *Décret* de Burchard ; mais surtout il a fait usage des actes du concile, ce qui lui a permis de donner 23 canons d'Altheim alors que Burchard n'en reproduit que 14 (4), et de rectifier deux attributions erronées de son prédécesseur (5).

(1) Livre VI, c. 19 = Tours, 40 — c. 59 = Tours, 57
(Forme S.) 48 = Mayence, 34 — 79 = id. 48
50 = id. 33 — 93 = Reims, 35
51 = id. 32 — 94 = Arles, 16
(2) Livre VIII, c. 23 = Chalon, 30 — c. 94 = Mayence, 54.

(3) *Constitutiones et Acta*, t. I, p. 618.

(4) Je reproduis la liste des textes d'Altheim empruntés à la recension BV, telle que l'a donnée M. Weiland. Un astérisque indique ceux de ces textes qui figurent dans le *Décret* de Burchard (Cfr *Études critiques sur le Décret de Burchard de Worms*, dans la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, 1910, t. XXXIV, p. 75 et svv. et p. 35 et svv. en tiré à part).

* Prologue = X, 253	* 24 = I, 304
* c. 6-9 = X, 249, 250, 248, 252	25 = X, 75
2 = I, 169	* 26 = X, 206
4 = I, 168	27 = X, 240
5 = I, 167	* 29 = IX, 155
11 = X, 170	* 30 = IX, 21
15 = IX, 161	31 = I, 105
* 16 = IX, 186	* 36 = I, 211
19 = X, 99	* 37 = I, 210
22 = X, 73	* 38 = II, 47
* 23 = X, 100.	

Je dois ajouter que, dans la recension T, au livre I, on rencontre le c. 1 d'Altheim qui ne figure pas dans la recension BV. En effet :

c. 5 =	T, livre I,	c. 242 (BV, 167)
4 =	»	243 (BV, 168)
2 =	»	244 (BV, 169)
1 =	»	245 (ne se trouve pas dans BV)

Sur ce point, il semble que la recension T soit plus complète que BV.

(5) Les c. 23 et 24 d'Altheim sont donnés par Burchard (X, 21 et X, 65) avec de fausses attributions à saint Augustin et à un concile de Tongres. Notre auteur leur rend leur véritable attribution (I, 94 et I, 304) et corrige

Digitized by Google

3° *Concile de Coblence.* — En ce qui concerne le concile tenu à Coblence en 922, il est représenté dans notre recueil par divers canons déjà signalés par M. Weiland (1), à savoir :

Préambule et c. 1 = VIII, 94	c. 6 = IV, 16
2 = V, 71 (2)	8 = IV, 214
3 = V, 73	9 = IV, 162
5 = IX, 306	10 = IV, 130

Le *Décret* de Burchard contient, en fait de canons de Coblence, les canons 1, 3, 6, 8 et 10 qui lui sont communs avec la collection en douze livres, et le canon 7 qui n'y figure pas. En revanche notre collection contient les canons 2, 5 et 9, étrangers au *Décret* de Burchard (3).

En ce qui touche les textes qui figurent dans l'un et l'autre recueils, l'auteur de notre collection les a plutôt empruntés au *Décret* qu'aux actes du concile; en effet, il n'a pas rendu leur véritable attribution aux c. 3 et 10 (4), auxquels Burchard avait donné une *inscriptio* erronée. Un autre fait prouve aussi que notre auteur se borne souvent à suivre Burchard, même quand il eut pu consulter les sources originales. Le c. 205 du livre IV de la collection en douze livres est précédé de cette mention : *ex concilio apud Confluentiam habito, c. V*; le texte qui suit reproduit en réalité le c. 239 du livre III du *Décret* de Burchard, qui le présente, d'ailleurs à tort, comme le 5e canon d'un concile de Reims. L'attribution au concile de Coblence est due à une erreur de l'auteur de la collection en douze livres. Il a mal copié Burchard et a donné par étourderie au c. 239 du livre III du *Décret* qu'il lui empruntait, l'*inscriptio* qui appartient au c. 240. C'est ainsi qu'il a créé un canon apocryphe d'Altheim, qu'il y a lieu de rayer purement et simplement des canons de ce concile (5).

ainsi fort heureusement Burchard. En revanche, Burchard (IX, 74) avait faussement attribué au concile d'Altheim le c. 51 de Tribur; notre auteur reproduit sans broncher avec la fausse attribution ce texte qu'il n'a pu pourtant rencontrer dans les canons d'Altheim (voir le c. 65 du livre VIII).

(1) *Constitutiones et Acta*, t. I, p. 627 et svv.

(2) 70 dans le manuscrit de Bamberg d'après M. Weiland.

(3) Cfr *Études critiques sur le Décret de Burchard*, dans la *Nouvelle revue historique de droit*, 1910, t. XXXIV, p. 176 et p. 36, note 2 du tiré à part.

(4) Le c. 3 de Coblence est faussement attribué par Burchard aux décrets du pape saint Léon *apud sanctum Medardum*. Le c. 10 est attribué par lui, d'une façon erronée, au pape Soter (*Décret*, III, 25 et 74). Notre auteur n'a pas rendu à ces textes leur véritable attribution.

(5) L'éditeur des canons d'Altheim dans les MGH (*Constitutiones et Acta*, t. I, p. 631) fait remarquer que ce fragment est presque identique à un texte du recueil de Réginon (I, 250); dans ce recueil le texte dont il s'agit est attri-

Digitized by Google

Au cours du livre X (c. 176 et 177 de la recension S), on rencontre, sans *inscriptio*, deux canons sur la répression du sacrilège. Ils semblent procéder d'un texte que M. Weiland, d'après plusieurs manuscrits, a attribué au concile de Coblence. Il n'est nullement certain que cette attribution soit exacte (1).

4° *Concile d'Erfurt.* — Burchard avait inséré dans son *Décret* quatre des canons de l'assemblée tenue à Erfurt en 932, à savoir, le c. 3, le c. 9, le c. 5 (2) et un canon dont l'origine n'est nullement certaine et que le récent éditeur des actes de l'assemblée d'Erfurt a inséré sous le n° 9 (3). On retrouve ces quatre canons dans la collection en douze livres ; le dernier y porte, comme dans le *Décret*, l'attribution à l'assemblée d'Erfurt (4). On rencontre en outre dans notre collection le c. 1 d'Erfurt, sur la célébration des fêtes des Apôtres, qui n'a point trouvé place dans le *Décret* (5).

Ainsi, non seulement l'auteur de la collection en douze livres a fait un très large usage des canons des conciles de 813, d'après une version analogue à celle qu'il trouvait dans le manuscrit de

bué au concile de Meaux. Il émet l'hypothèse que les pères d'Altheim se le sont approprié. Il n'est pas besoin de cette hypothèse pour expliquer l'attribution du texte au concile d'Altheim.

(1) Voici ces textes :

Sacrilegium novem novigeldis componatur, aut si quis negare voluerit, in XXIIII testibus nominatis atque electis viris, aut aliis non nominatis tamen ingenuis septuaginta duobus super altare juret. Si servus et ignobilis, ferro ignito. (WEILAND, *l. c.*, p. 631).

C. 176 (S). — De compositione sacrilegii. Sacrilegium novem novigeldis componat, aut, si jurare voluerit, cum XXIIII testibus nominatis atque electis, vel aliis non nominatis, tamen electis, septuaginta duobus super altare se expurget.

C. 177. — Si quis diffamatus fuerit sacrilegii, quot testibus possit. Evangelium Christi ordinemque sancte Ecclesie LXXII (sic) confirmatum scimus. Idcirco si quis nobilis hunc sacrilegii certamine violasse diffamatus fuerit, LXX duobus idoneis testibus jurejurando se expurget. Si servus et ignobilis, ferro ignito.

Rapprocher ces textes du texte donné par le manuscrit VIII, 7 de Saint-Pierre de Salzbourg, fol. 51 et signalé par Phillips dans l'étude publiée au t. XLIX des *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, classe de philosophie et d'histoire.

(2) XIII, 28 et 21 ; VI, 61.

(3) XI, 77. C'est le canon *Decrevit*. Cfr WEILAND, *Constitutiones et Acta*, t. I, p. 4.

(4) IV, 99 = C. 3 ; VI, 13 = C. 2 ; VI, 61 = C. 5 ; X, 251 = C. *Decrevit*.

(5) VI, 26 (95 dans S). De nataliciis Apostolorum. Ex concilio apud Ephersfurt habito. Ut deinceps natalicia... non dubitamus.

Digitized by Google

Freising ; mais encore il a complété les séries de canons d'Altheim, de Coblence et d'Erfurt fournies par Burchard en se servant d'un recueil qui devait ressembler fort à celui de ce manuscrit. Est-ce le manuscrit de Freising, tel que nous le connaissons, qu'il a employé ? C'est là une hypothèse qui n'est pas invraisemblable ; mais, dans l'état actuel de mes connaissances, je n'ose me prononcer sur ce point.

VI. Les textes du second recueil de Freising. — On rencontre dans la collection en douze livres des textes tirés des canons du concile tenu à Mayence en 847, sous la présidence de Raban Maur ; des canons du concile tenu à Tribur en 895 ; de deux lettres de Nicolas Ier, l'un, apocryphe, à l'archevêque Charles de Mayence l'autre à l'évêque Salomon de Constance ; et du recueil d'extraits pseudo-isidoriens, dit de Remedius de Coire.

Or les canons de la Vulgate de Tribur, les lettres de Nicolas Ier et le recueil de Remedius de Coire sont réunis dans quatre manuscrits des xe et xie siècles : à savoir, Munich 6241 et 6245 (provenant de Freising) ; Vienne 2198 et Bamberg, manuscrit canonique n° 9, ancien P. I. 9 (1). Quant aux canons du concile de Mayence tenu en 847, ils figurent dans deux de ces manuscrits, ceux qui proviennent de Freising, à savoir les manuscrits de Munich 6241 et 6245 (2).

C'est pourquoi, tenant compte de ce fait que les quatre séries de textes dont nous nous occupons sont contenues dans les deux manuscrits de Freising (Munich 6241 et 6245), je les désigne par cette expression : les textes du second recueil de Freising. Je n'entends pas, en employant cette expression, déclarer avec certitude que l'auteur de la collection en douze livres a puisé dans ces manuscrits : cela ne me paraît pas d'ailleurs nullement invraisemblable. En tout cas, s'il n'a pas fait usage de l'un de ces manuscrits, il y a bien des chances pourqu'il ait utilisé un manuscrit analogue (3).

(1) Voir Sdralek, article cité, passim ; V. Krause, *Die Acten der Triburer Synode*, dans *Neues Archiv*, 1892, t. XVII, p. 289 et svv ; E. Perels, *Die Briefe Papst Nikolaus* I, dans *Neues Archiv*, 1912, t. XXXVII, p. 576 et svv. Sur le manuscrit de Bamberg, voir ci-dessus, p. 48 et Leitschuh, *Katalog der Handschriften der Kgl. Bibliothek zu Bamberg*, t. I, p. 866 et svv.

(2) Ils se trouvent aussi dans trois autres manuscrits. Cfr Boretius-Krause, *Capitularia*, t. II, p. 173.

(3) Il faut remarquer que, si notre auteur s'est servi du manuscrit de Munich 6245 ou d'un manuscrit de même contenu, il y a rencontré des textes dont il ne paraît pas avoir tiré parti.

Digitized by Google

1° *Concile de Mayence de 847.* — La collection en douze livres a fait des emprunts au concile tenu à Mayence en 847 par Raban Maur. En voici quelques exemples :

I, 209 = c. 8	VIII, 94 = c. 27 (1)	IX, 44 (S) = c. 19
III, 126 = c. 14	IX, 13 = c. 5	111 = c. 17
IV, 201 = c. 10 et 11.	13 (S) = c. 2.	

Il importe de remarquer que le c. 14 (III, 126) est précédé des mots : *De vita monachorum*, qui sont caractéristiques des manuscrits de Munich 6241 et 6245 (2). L'*inscriptio* est ainsi conçue : En capitulis Rabani Mogontiensis archiepiscopi.

2° *Concile de Tribur.* — Victor Krause a fait connaître les quatre séries entre lesquelles se partagent les dispositions canoniques que leur *inscriptio* rattache à ce concile. La plus importante est la série dite Vulgate, qui me paraît contenir le texte officiel de l'assemblée de Tribur. C'est d'ailleurs cette série seule que notre auteur a pu rencontrer dans les manuscrits précités (3).

La Vulgate avait déjà fourni des matériaux à Burchard. Notre auteur en a puisé un certain nombre dans le *Décret*; on peut compter 17 canons auxquels il n'est pas téméraire d'assigner cette provenance (4). Mais on compte dans la collection en douze livres 30 canons de la Vulgate du concile de Tribur qui ne figurent point dans Burchard et que l'auteur a tirés d'un des manuscrits contenant la Vulgate.

La collection en douze livres contient d'ailleurs des textes provenant des autres séries de dispositions attribuées au concile de Tribur. L'auteur a pris dans le *Décret* de Burchard 4 des *Judicia* de Tribur, 15 canons tirés, au prix d'un remaniement, des textes de la Vulgate, et 10 canons dits *Extravagantes*. En outre on trouve dans la collection en douze livres deux des canons résumés d'après la Vulgate (l. III, 13 et VIII, 146), qui, il faut le remarquer, n'y portent aucune *inscriptio*. Le compilateur a peut-être hésité à les attribuer au concile de Tribur. Cependant il ne méconnaissait pas

(1) L'*inscriptio* de ce texte est ainsi conçue : Rabani Moguntiacensis archiepiscopi ad Regimbaldum. Le texte suivant dans le livre VIII est tiré de la lettre à Regimbald.

(2) Cfr WERMINGHOFF, *Concilia*, p. 280.

(3) Pour l'intelligence plus complète de ce qui suit, je renvoie le lecteur aux tableaux, si importants pour l'histoire des canons de Tribur, placés par Victor Krause en tête des décisions de ce concile : *Capitularia*, t. II, p. 198 et svv. Krause a dressé la liste des canons de la collection de douze livres qui se rattachent au concile de Tribur.

(4) L'auteur n'a pas toujours conservé la mention *cui interfuit rex Arnulphus*, si fréquente dans le *Décret* de Burchard quand il mentionne le concile de Tribur.

Digitized by Google

les liens qui les unissent aux canons de ce concile ; en effet le c. 146 du livre VIII suit immédiatement, dans la collection en douze livres, le canon de la Vulgate auquel il se rapporte (1).

En réalité, sauf ces deux fragments, notre compilateur a tiré les nombreux textes de Tribur qu'il a insérés soit du *Décret* de Burchard, soit du texte intégral de la Vulgate; ce texte était contenu dans le manuscrit de Freising.

3° *Lettres de Nicolas Ier*. — La lettre apocryphe de Nicolas Ier à Charles, archevêque de Mayence, et sa lettre à Salomon, évêque de Constance (2), ont fourni quelques textes à l'auteur de la collection, à savoir :

V, 73 : De eo si mulier que viri filium ex alia femina genitum de sacro fonte levaverit, postmodum possit cum eodem viro iterum copulari. Ex decretis Nicolai pape ad Salomonem episcopum. Nosse desideras ..... sed mulier. (c. 2 de la lettre à Salomon).

VII, 55 ; Quod non licet marito fornicantem interficere uxorem. Ex epistola Nicolai pape. Inter haec sanctitas vestra ..... sed vivificat. (c. 8 de la lettre à Charles).

VII, 60 : De patricidis et fratricidis, ex epistola Nicolai papae. Constat patricidas ..... regale. (c. 5 de la lettre à Salomon).

VIII, 88 : Ex epistola Nicolai pape. Et hoc vobis interrogantibus ..... monemus. (c. 2 de la lettre à Charles).

VIII, 122 : Ex epistola Nicolai pape. Si quis cum duabus sororibus ..... statuimus. (c. 7 de la même lettre).

VIII, 149 : De eo si aliquis duas spirituales commatres habere valeat. Ex epistola Nicolai pape ad Salomonem episcopum. Sciscitatur a vobis ..... effectus. (c. 1 de la lettre à Salomon).

Enfin je rencontre dans la recension S (IV, 209) le fragment suivant :

De presbyteris et diaconibus qui scelus perpetratum et episcopo notum cum sacramento defendere volunt. Ex epistola Nicolai pape. Sacerdotes .... peragant. (c. 3 de la lettre à Charles) (3).

4° *Le recueil dit de Remedius de Coire*. — Il paraît avoir fourni quelques textes à notre auteur, par exemple :

IV, 69	= *Capitula Remedii*,	75
VI, 2 (S)	=	38
IX, 65	=	40
X, 158	=	48 (4)

(1) C. 42 de la Vulgate, qui constitue le c. 145 du livre VIII de notre collection. Cfr KRAUSE, dans l'édition des *Capitularia*, t. II, p. 200.

(2) MGH, *Epistolae*, t. VI, p. 675 et 657.

(3) Je ne sais si ce fragment se trouve dans BV. Il figure dans la recension T (IV, 212).

(4) La collection en douze livres reproduit exactement dans ce chapitre le c. 48 de *Remedius*, et moins exactement le c. 8 du livre X de l'*Anselmo dedicata*. Je crois donc que le recueil de *Remedius* est ici la source de la collection en douze livres.

Digitized by Google

J'estime qu'on pourrait trouver d'autres exemples de pareils emprunts.

VII. Le recueil de S. Pierre de Salzbourg. — Il semble exister un lien de parenté, difficile à préciser, entre le recueil contenu dans le manuscrit IX, 32 de S. Pierre de Salzbourg, des xe et xie siècles, jadis décrit par Phillips (1), et notre collection en douze parties. Voici, à titre d'exemple, des textes, en général apocryphes, qui se retrouvent dans l'un et l'autre recueils :

VIII, 114 (T, IV, 22) : Admonicio de incestuoso dissidio. Ex c. Meldensi, cap. LXXXV. Scelerosi et in capitalibus vitiis ..... adjuvant patrocinia. Texte édictant l'obligation pour les proches parents de dénoncer les incestueux C'est le c. 27 de la XVIe partie du manuscrit de Salzbourg ; texte apocryphe.

VIII, 146 : Si quis de uno pago ..... ad poenitentiam. Texte résumé du 42e canon du Tribur (2). Il figure dans la collection en douze livres sans *inscriptio ;* il en est de même dans le manuscrit de Salzbourg où il forme le c. 1 de la IIe partie.

S, IX, 287 ; T, IV, 62 : Ut accusatores et defensores et judices propriis sint contenti negotiis. Ex concilio Ancirano. Convenit in ecclesiastico ... fieri judices. Ce texte figure avec le même sommaire et la même *inscriptio* dans le manuscrit de Salzbourg ; on y lit *C. Ancyrano,* t. XXXIII (c. 2 de la 2e partie). Ce texte est apocryphe ; il a pour objet d'écarter toute intervention des laïques dans les jugements des affaires soumises à la procédure du synode (3).

IX, 312 : Ex decretis Vigilii pape. Scire oportet eos qui ecclesiastica vel synodalia decreta falsificant ..... observare. Se trouve dans la Xe partie du manuscrit de Salzbourg. Texte apocryphe.

X, 236. (S) : Ex c. Agathensi, cap. LXXII. Quicumque episcopalem parvipenderit bannum ..... receperint vos. Se trouve dans le c. 13 de la 2e partie, précédé de cette attribution apocryphe : C. Agathensi, titulo LXXIII.

Enfin j'ai rencontré dans la recension T (X, 35) le texte suivant : Cum quibus juratoribus nobilis persona se purgare debet. Si cui utriusque sexus ... . procacitatem ejus naturae. Ce texte se trouve en tête de la XVIe partie du manuscrit de Salzbourg (4) ; il est d'origine inconnue.

On pourrait signaler d'autres analogies entre ces deux recueils : par exemple, on retrouve dans le manuscrit de Salzbourg les lettres de Raban Maur à Héribald, à Réginald et à Humbert et

(1) *Sitzungsberichte* de l'Académie impériale de Vienne. Classe de philos. et d'hist., t. XLIV, p. 437 et svv ; t. XLIX, p. 778.

(2) Cfr *Capitularia*, t. II, p. 237.

(3) Sur ces divers textes, voir Königer, *Die Sendgerichte.* Il est à remarquer que le fragment *Convenit* et le fragment *Si quis de uno pago* figurent dans le manuscrit de Munich 6245, en addition sur les marges. Cfr Krause, *Neues Archiv*, 1892, t. XVII, p. 292.

(4) Imprimé par Phillips, *l. c.*, p. 499.

Digitized by Google

aussi la lettre apocryphe de Nicolas Ier à Charles, archevêque de Mayence, qui ont fourni des textes à notre collection (1). Tout celà décèle incontestablement un air de famille existant entre les deux recueils.

VIII. La collection irlandaise. — On rencontre dans la collection en douze livres un certain nombre de textes qui figurent dans l'*Hibernensis*, ainsi :

Coll. XII part.		*Hibern.*	Coll. XII part.		*Hibern.*
I, 77	=	I, 6, a	VIII, 7	=	XLVI, 2
294 (2)	=	I, 8	25	=	XLVI, 16
III, 275 (3)	=	LII, 1	VIII, 113	=	XLVI, 3, 5 et 5
276	=	LII, 2	239	=	XLVI, 15
III, 277	=	LII, 3	IX, 24	=	XXV, 3
278	=	LII, 5	25	=	XXV, 4

En somme, nous trouvons dans cette liste deux chapitres relatifs aux qualités que doit réunir l'évêque et quatre chapitres concernant la tonsure. La portion la plus importante de ces chapitres est empruntée à Isidore de Séville. Viennent ensuite (livre VIII) quatre textes ayant trait au mariage, qui d'ailleurs se retrouvent tous les quatre dans la *Summula de matrimonio*, publiée par Kunstmann d'après un manuscrit de Freising (Monac. 6242) (4). L'un de ces chapitres, le c. 113 du livre VIII, reproduit des textes irlandais qui figurent dans les *Libri de synodalibus causis* de Réginon (II, 106 et 107) avec la mention caractéristique qu'y ajoute Réginon : Hanc auctoritatem ut credimus... jusques aux mots : ut supra monstratum est. Il s'agit de restreindre la portée de textes qui ne sauvegardent pas suffisamment l'indissolubilité du mariage. Enfin nous rencontrons dans notre collection des chapitres de l'*Hibernensis* qui proviennent de l'écrit répandu au moyen âge : *de XII abusionibus sæculi.*

Notre auteur a connu tout au moins un texte de l'*Hibernensis* par Réginon ; a-t-il eu recours directement à l'*Hibernensis*, ou n'en a-t-il usé que par des recueils intermédiaires, c'est un point sur lequel je

(1) J'ai signalé plus haut les emprunts faits à ces divers textes en les rattachant à d'autres collections. Toutefois il n'est pas impossible que l'auteur les ait connus par un recueil analogue à celui de Salzbourg.

(2) C'est la suite du texte qui répond à *Hibernensis*, I, 8. Le texte s'ouvre par le v. 2 du chap. III de la Ire Épître à Timothée ; ce n'est pas d'ailleurs le c. 7 de l'*Hibernensis*, tel que nous le trouvons dans l'édition Wasserschleben.

(3) La fin est différente ; le texte se termine par le mots : crine prœciso.

(4) *Archiv für katholisches Kirchenrecht*, 1861, t. VI, p. 3 et svv.

Digitized by Google

ne puis me prononcer. En tous cas, le texte dont il se sert n'est pas identique à celui qu'a publié Wasserschleben (1).

IX. Le recueil canonique de Réginon. — Je suis enclin à penser que la collection de Réginon, abbé de Prum, a exercé une certaine influence sur la composition de la collection en douze livres. Cette influence est malaisée à constater ; car la plupart des textes de Réginon ont passé dans le *Décret* de Burchard, où notre auteur les a trouvés. Toutefois j'ai déjà signalé, à propos des textes tirés de l'*Hibernensis*, la présence dans la collection en douze livres (VIII, 113) d'une mention caractéristique, ajoutée par Réginon à un texte provenant de l'*Hibernensis* (2). Au même livre VIII, sous le n° 66, je retrouve un texte qui figure dans le recueil de Réginon (II, 130, éd. Wasserschleben) et qui ne se trouve ni dans le *Décret* de Burchard ni dans la *Dacheriana*. Au titre X, c. 108 et c. 109 (3), ont été insérées deux formules de procédure au synode qui semblent provenir de Réginon (II, 240 et 239). En tout cas, si l'influence de Réginon s'est exercée, elle n'a produit sur la collection en douze livres que des effets très limités (4).

X. Textes divers. — Il me reste à signaler un certain nombre de textes, d'origine diverse, que j'ai reconnus dans la collection en douze livres sans pouvoir les rattacher à aucun recueil.

1° Il convient de mentionner divers extraits des *interrogationes* adressées par S. Augustin à S. Grégoire et des réponses de S. Grégoire (5) ;

2° Le c. 120 du livre VIII reproduit le canon bien connu de Grégoire II sur les empêchements au mariage ;

3° On trouve au n° 55 du livre III, sous sa forme la plus ample, le canon 3 du concile tenu en 743 par le pape Zacharie (6) ;

4° Notre collection comprend plusieurs canons du concile romain tenu en 826 par le pape Eugène II. Il est quelques textes de ce concile qui y figurent, sans qu'ils y soient entrés par l'inter-

(1) *Die irische Kanonensammlung*. Leipzig, 1885.

(2) Voir ci-dessus, p. 249.

(3) Dans la recension S, ces textes occupent les numéros 103 et 104 du livre X. — Dans notre collection (BV, X, 110 et 111), ils sont suivis de la formule qui se trouve dans le recueil de Réginon, II, 3 ; mais l'auteur a pu la prendre dans le *Décret* de Burchard, où on la rencontre aussi (I, 92, 93).

(4) Je dois ajouter que j'ai rencontré dans la recension T (VIII, 28) un fragment de l'*Interpretatio* du code Théodosien (*Communi dividundo, II*, 25), qui figure dans le recueil de Réginon (II, 122).

(5) VIII, 118 (interrogation sur l'empêchement de parenté) ; VIII, 257 (Si pregnans mulier) et *passim*.

(6) Werminghoff, MGH, *Concilia aevi Karolini*, t. I, p. 12.

Digitized by Google

médiaire de l'*Anselmo dedicata* qui ne les possède pas (1). Je puis citer :

III, 100 = c. 27 (forme abrégée) VI, 26 (S) = 35 (forme abrégée)
244 = c. 28 (forme abrégée) 27 (S) = 35 (forme développée)

Enfin le c. 90 du livre IV est une amplification du c. 33 de ce concile. Il est ainsi conçu :

Ut ecclesia habeat loca propriis ordinibus deputata. Ex decretis Leonis papae. Unaquaeque ecclesia habeat loca propriis usibus deputata, quaedam ubi sacerdotes coeterique clerici consistant, quaedam ubi viri solummodo, quaedam ubi feminae. Et ideo apostolica auctoritate constituo ut laici deinceps in eo loco qui presbyterium appellatur non consistant quando missarum solemnia celebrantur, ne peccare magis videantur cum prohibita fuerint quam justificari desiderant, nisi permittente aliquando episcopo, ut clerici libere ac honorifice divina exerceant officia (2).

5° On y trouve aussi le *Capitulare monasticum* de Louis le Pieux (III, c. 273), suivi dans notre collection de formules de vœux monastiques publiées par Knust (3);

6° Un canon apocryphe de Tolède;

Ex c. Toletano, cap. CV : Ut in anno bis concilia celebrentur. Placuit ut bis in anno ..... promulgabitur (4).

7° Un document anonyme favorable à l'indissolubilité du mariage, qui est dirigé contre le divorce par consentement mutuel (5);

8° Quelques textes pénitentiels identiques à ceux que contient

(1) On rencontre d'autres textes de ce concile dans la collection en douze livres. Ainsi : III, 29 = c. 7; IV, 17 = c. 21. Mais on les retrouve dans l'*Anselmo dedicata*, V, 9 et 16.

(2) Le texte du c. 33 du concile de 826 est ainsi conçu : Ut laici ad missas in presbyterio non intrent. Sacerdotum aliorumque clericorum ecclesiis servientium a laicorum discrete apparere convenit. Quamobrem nulli laicorum liceat in eo loco, ubi sacerdotes reliquive clerici consistant, quod presbyterium nuncupatur, quando missa celebratur, consistere, ut libere ac honorifice possint sacra officia celebrare. (Werminghoff, MGH, *Concilia aevi Karolini*, t. I, p. 505).

(3) Boretius-Krause, *Capitularia*, t. I, p. 344. Les c. 7-10 sont omis; le c. 14 est placé après le c. 16. Il y a d'autres modifications dans l'ordre des chapitres; ainsi le c. 76 est rejeté à la fin. Les formules de vœux qui suivent le capitulaire ont été publiées par Knust (*Archiv*, t. VII, p. 816). Elles ont été publiées de rechef par Zeumer (MGH, *Formulae Merovingici et Karolini aevi*, p. 508, 570 et svv.)

(4) Texte apocryphe publié par Königer, *o. c.*, p. 200.

(5) VIII, 165 : De viro et muliere qui divortium inter se quasi ex conducto beneplacite pactionis fecisse probantur. (Sans *inscriptio*) Primum quidem de his placuit dulcedini vestre nostram consulere parvitatem ..... incontaminata perseveret.

Digitized by Google

le pénitentiel publié par Mgr Schmitz sous le titre de *Vallicellanum primum* (1). Ainsi :

IV, 288 = *Vallicell. primum* 132
VIII, 225 = *id.* 31 ;

9° Un sermon synodal maintes fois reproduit dans les manuscrits des premiers siècles du moyen-âge (2) ;

10° Enfin, un certain nombre de passages des œuvres des écrivains ecclésiastiques. A côté de ceux qui proviennent des anciens Pères et qui sont en général tirés des collections canoniques antérieures (3), on peut citer : des extraits des *Prognostica* de Julien de Tolède (4) ; le livre II du pénitentiel d'Halitgar de Cambrai, reproduit dans les chapitres 1 à 9 du livre XII ; un extrait des écrits d'Alcuin (5) ; un extrait du *de ecclesiasticis officiis* d'Amalaire (6) ; un extrait du *de clericorum institutione* de Raban Maur (7) ; le c. 118 de la règle canonique promulguée en 816 à Aix-la-Chapelle (8) ; plusieurs extraits des écrits de Haymon d'Halberstadt (9).

De tout ce qui précède (10), il résulte que la collection en douze

(1) SCHMITZ, *Die Bussbücher*, t. I.

(2) Sur ce sermon, voir : DOM GERMAIN MORIN, *Revue bénédictine*, 1892, t. IX, p. 99 et svv ; voir aussi : *Un groupe de recueils canoniques inédits du Xe siècle*, dans les *Annales de l'Université de Grenoble*, 1899, t. XI, p. 394.

(3) Au c. 102 du livre XII figure un passage tiré de l'homélie de S. Chrysostome *de cruce et latrone*, ainsi résumé : « Quod praeeunte cruce sua Christus ad judicium veniet et quod eadem crux angelorum humeris Christo de coelis descendente portabitur ». Il y avait, très probablement d'autres passages de cette homélie dans le même livre XII, complet seulement dans le manuscrit de Bamberg que je n'ai pu dépouiller. Des fragments de l'homélie *de cruce* furent cités au concile de Paris de 825 sur les images : MGH, *Concilia aevi Karolini*, t. II, p. 504 et 549.

(4) Les c. 290, 291, 293 du livre III, 182 du livre V et 37 du livre XII proviennent de l'œuvre de Julien de Tolède.

(5) Le c. 54 du livre V, sur les cérémonies du baptême, qui commence par *In illo officio*, provient d'une lettre d'Alcuin aux Lyonnais (PL, t. C, col. 292) ou de son *de baptismi ceremoniis* (PL, t. CI, col. 613 ; MGH, *Epistolae Karolini Œvi*, t. II, p. 202.)

(6) Le c. 107 du livre IV est un passage de l'ouvrage d'Amalaire ; il y est traité des particularités de la messe pour les défunts (*de ecclesiasticis officiis*, III, 44 ; PL, t. CV, col. 1161).

(7) Le c. 31 du livre I résume le c. 33 de Raban Maur, *de clericorum institutione*.

(8) C. 34 du livre III. Cfr MGH, *Concilia*, t. II, p. 399.

(9) C. 250 du livre I ; 13 du livre V ; 115 du livre VI.

(10) Cette étude des sources est forcément incomplète. Je n'ai, en effet,

Digitized by Google

livres est l'œuvre d'un auteur qui a voulu remanier et compléter le *Décret* de Burchard. Il a utilisé à peu près complètement la matière contenue dans le *Décret*, en en modifiant la répartition. Il l'a complétée à l'aide des recueils canoniques dont il a pu disposer : au premier rang de ces recueils figurent l'*Anselmo dedicata* déjà utilisée par l'évêque de Worms, la *Dacheriana*, un exemplaire, non connu de nous, du recueil Krause, et vraisemblablement des manuscrits analogues aux deux recueils de Freising, si ce n'est ces manuscrits eux-mêmes. Peut-être aussi a-t-il eu recours à un recueil analogue au manuscrit de S. Pierre de Salzbourg signalé ci-dessus, à la collection irlandaise et au recueil canonique de Réginon de Prum ; il a sans doute consulté d'autres recueils qu'il ne m'est pas permis d'identifier, en même temps que divers ouvrages des écrivains ecclésiastiques.

Les 2716 chapitres empruntés à ces diverses sources sont, on l'a vu, divisés en douze livres. Le nombre de ces livres a été probablement déterminé, non seulement par le souvenir du nombre des apôtres, mais aussi par le nombre des livres de la collection *Anselmo dedicata*, que l'auteur avait sous les yeux. La distribution des matières semble bien inspirée en quelques points par des imitations du plan du *Décret* de Burchard et surtout de l'*Anselmo dedicata* (1) ; mais, dans son ensemble, on peut dire qu'elle appartiennent en propre à notre auteur.

J'ai eu l'occasion, chemin faisant, de constater que l'auteur de la collection en douze livres ne se fait pas scrupule de modifier à sa guise les canons pénitentiels : en cela d'ailleurs, il ne fait que se conformer aux exemples que lui donnent la plupart des auteurs de recueils. Pour le surplus, il me paraît reproduire en général avec

étudié le livre XII, consacré à des matières théologiques (les fins dernières). que dans le manuscrit de Vienne, qui, par suite de lacunes, n'en contient qu'une assez faible partie. D'autre part, comme je l'ai dit, je ne connais le recueil Krause que par le manuscrit très incomplet de la Bibliothèque Nationale de Paris.

(1) Rapprocher le sommaire du livre I (ci-dessus, p. 34) des sommaires des livres I de l'*Anselmo dedicata* et de Burchard ; le sommaire du livre IV de celui du livre IV de Burchard ; le sommaire du livre IX du sommaire du livre III de l'*Anselmo dedicata*. Enfin remarquer que le livre XII et dernier est consacré aux tex es théologiques concernant les fins dernières, comme le livre XX et dernier du *Décret* de Burchard. On trouve d'ailleurs à la fin du livre XI de notre collection quelques textes sur les doctrines christologiques et les hérésies qui s'y réfèrent ; ils proviennent de l'*Anselmo dedicata*, livre XII, 8, 15, 16, 7, 2, 5, 4 ; livre VIII, 9, 6, 11 (*Collection en douze livres*, XI, c. 292 à 303.)

Digitized by Google

exactitude les textes et les *inscriptiones* qu'il rencontre dans ses sources; on n'a pas sur ce point à lui adresser les critiques que mérite Burchard de Worms. Toutefois en transcrivant fidèlement ses sources, il se trouve que, probablement sans s'en douter, il a dans la plupart des cas reproduit les erreurs qui s'y rencontraient ; c'est ce qui est arrivé presque invariablement quand il a copié les textes altérés et les attributions erronées du *Décret* de Burchard (1). Au surplus il ne faut pas lui en faire un reproche sévère ; en ce faisant, il n'a fait que suivre la ligne de conduite qui devait être celle des auteurs de collections canoniques qui lui ont succédé.

CONCLUSION.

Si nous considérons les manuscrits de la collection en douze livres et de ses abrégés, nous constatons que, sauf pour le manuscrit de Troyes dont, sans en connaître l'origine, nous savons qu'il était dans cette ville dès le XIIIe siècle, tous les manuscrits sont allemands. La collection elle-même est contenue dans des manuscrits de Salzbourg (manuscrit de Vienne), de Bamberg, de Freising (manuscrit Savigny), de Tegernsee (manuscrit de Munich). Des trois abrégés de la collection, deux sont originaires de Bamberg ; le troisième, celui du Vatic. Palat. 584, est aussi d'origine allemande.

Parmi les sources, il en est que l'auteur n'a pu mettre à contribution que dans les pays germaniques. L'*Anselmo dedicata,* composée en Italie au IXe siècle, a passé les Alpes très vraisemblablement lors de la création de la librairie de la cathédrale de Bamberg au temps de Henri II ; de là elle s'est répandue dans les pays soumis à la domination impériale, mais ne paraît pas avoir été connue ailleurs; les pays soumis au roi de France semblent l'avoir ignorée. Or les citations de la collection en douze livres, par diverses particularités, se rattachent au type de l'*Anselmo dedicata* représenté par les manuscrits allemands et notamment par le manuscrit de Bamberg. Le recueil que j'ai appelé le recueil Krause, qui fut une source importante de la collection en douze livres, paraît être d'origine allemande. Les manuscrits qui nous l'ont fait connaître sont allemands, sauf le manuscrit latin 3878 de la Bibliothèque Nationale, dont j'ignore l'origine : la collection de Worms, qui est contenue dans ce recueil, semble bien composée à l'intention des églises germaniques. Les textes contenus dans les deux recueils de

(1) J'ai montré cependant qu'il a parfois rectifié les erreurs de Burchard. Voir ci-dessus, p. 242, ce qui est dit à propos du concile d'Altheim. On pourrait signaler quelques faits analogues.

Digitized by Google

Freising (canons d'Altheim, de Coblence et d'Erfurt, canons du concile de Mayence de 847 et du concile de Tribur, apocryphes de Nicolas Ier, recueil de Remedius) et aussi les textes communs à notre collection et au manuscrit IX, 32 de S. Pierre de Salzbourg nous ramènent toujours à l'Allemagne.

Au surplus le souci que manifeste l'auteur de la collection de présenter des textes nombreux et importants concernant l'exercice de la juridiction synodale est encore un indice caractéristique qui peut être utilisé pour déterminer la patrie de la collection. C'est en Allemagne, bien plus qu'en France, que l'Église s'est servie, pour rendre la justice, de l'institution du synode, que l'influence carolingienne avait développée (1).

Pour ces divers motifs, je crois devoir assigner l'Allemagne pour patrie à la collection en douze livres. A mon sens, elle a été composée dans l'Allemagne méridionale ; les manuscrits qui l'ont conservée, et ceux où nous trouvons les recueils vraisemblablement exploités par l'auteur, en tout cas les textes qu'il a utilisés, nous ramènent à la région où se trouvent Freising, Bamberg, Salzbourg, Tegernsee, c'est-à-dire à la région qui, dans sa moyenne partie, comprend de nos jours la Bavière. C'est là, à mon avis, que la collection a vu le jour ; j'imagine qu'on y a travaillé à Freising ou à Bamberg, peut-être dans ces deux églises, en tout cas dans les églises de la région. C'est de ces contrées sans doute que, de bonne heure, un manuscrit d'une forme particulière de la collection est parti pour Troyes.

Quant à la date de la composition de la collection en douze livres, nous manquons d'indices suffisants pour la fixer d'une manière précise. Il est incontestable qu'elle est sensiblement postérieure au *Décret* de Burchard, composé entre 1008 et 1012 ; elle ne dut être composée que lorsque la réputation du *Décret* fut bien établie dans le monde ecclésiastique. Le *Décret* était l'ouvrage en vogue, que l'on exploite et que l'on complète, précisément à cause du succès qu'il a obtenu ; il faut que ce succès ait eu le temps de s'affirmer. Il y a donc bien des chances pour que notre collection ne soit pas antérieure à 1020. D'autre part, elle ne contient aucune mention des canons du concile tenu à Seligenstadt en août 1023, où furent présents les évêques de Bamberg et d'Augsbourg, de Worms et de Wurzbourg sous la présidence du célèbre archevêque de Mayence Aribon. En faut-il conclure que notre collection est antérieure à la date de ce concile, c'est-à-dire à 1023 ? Peut-être, mais je n'en suis

(1) Voir sur le synode l'important livre de Königer, *Die Sendgerichte*.

Digitized by Google

nullement certain. En effet, certaines décisions de l'assemblée de Seligenstadt ne furent rien moins qu'agréables au Pontife romain, qui sut fort bien montrer son mécontentement à Aribon ; aussi n'est-il point invraisemblable que l'auteur de la collection en douze livres, respectueux de l'autorité du Saint-Siège, ait passé sous silence les canons de ce malencontreux concile. En tout cas, la collection en douze livres a vu le jour entre 1020 et 1050, antérieurement au grand mouvement canonique qui commence avec le pontificat de saint Léon IX et qui correspond à la querelle des investitures.

Il faut voir dans cette collection une manifestation nouvelle des idées réformatrices dont s'inspirait une fraction du clergé allemand au cours de la première moitié du XIe siècle. L'auteur de la collection ne manque pas de répéter avec insistance les prescriptions concernant les points essentiels de la réforme : le célibat du clergé (1) et la condamnation de la simonie (2). Là dessus il est d'ailleurs en harmonie avec le *Décret* de Burchard auquel il emprunte un grand nombre de textes. Il s'efforce, comme son prédécesseur, d'assurer le bon ordre dans le clergé, l'observation des règles disciplinaires, le respect de l'autorité ecclésiastique ; il s'occupe de protéger les biens des églises, d'en empêcher l'usurpation ou la dilapidation, de répartir équitablement le produit des dîmes, de réglementer la situation des églises qui sont la propriété des seigneurs et celle des clercs qui les desservent. Il ne cesse de rappeler aux clercs que leur strict devoir est d'enseigner aux laïques les principes de la morale chrétienne ; il ne cesse d'exhorter les pasteurs à combattre chez leurs ouailles les progrès de l'immoralité, de la brutalité et de la superstition. Pour atteindre ce but, il compte surtout sur le fonctionnement de la juridiction synodale, celle que connaissait l'Église germanique ; là dessus son recueil abonde en documents du plus haut intérêt (3). En somme, il accomplit, avec une plus grande profusion de textes, la tâche que s'était imposée Burchard quelques années plus tôt : son œuvre est un *Décret* considérablement augmenté. Ajoutons qu'il a suivi Burchard même sur les points où le *Décret*

(1) II, 245 et svv.

(2) II, 13 et svv ; IV, 155.

(3) On y retrouvera notamment : le très intéressant sermon synodal provenant du recueil Krause (*Collectio Wormatiensis*, c. CLXXII dans le ms. de Munich 3853) qui figure dans la collection en douze livres sous le c. 94 du livre X (IX, 256 dans S ; IV, 209 dans T) et qui a été imprimé par M. Krause dans *Neues Archiv*, t. XIX, p 121 ; — un autre sermon synodal bien connu et reproduit dans le haut moyen âge par de nombreux manuscrits (IX, 195, 257 dans S), commençant par ces mots : Fratres. presbiteri et sacerdotes Domini, cooperatores... (Cfr Dom Germain Morin, *Revue bénédictine*, 1892,

Digitized by Google

offrait le flanc à la critique. Non seulement il a reproduit, le plus souvent, les textes avec les altérations que Burchard leur avait fait subir ou les fausses attributions qu'il leur avait données (1), mais il a admis dans son recueil le canon du *Décret* infligeant une peine beaucoup trop atténuée au meurtrier d'un juif ou d'un païen (2) ; il y a inséré des textes supposant l'usage des ordalies (3), ou contenant des solutions en désaccord avec le principe de l'indissolubilité du mariage, dont il est cependant un partisan avéré (4).

J'ajoute que s'il est réformateur, il entend accomplir la réforme avec l'appui de la puissance séculière. En ce qui touche les relations des deux pouvoirs, il s'en tient, comme Burchard, aux principes posés par la fameuse décrétale du pape Gélase; il distingue nettement le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, souhaite ardemment qu'ils coordonnent leur action pour le plus grand bien de la société, et rappelle aux princes qu'en ce qui concerne leurs devoirs de chrétien, ils sont soumis à l'Église (5). Comme Burchard, il reproduit deux textes marquant aux souverains l'état de subordination où, à ce point de vue, ils se trouvent vis-à-vis des chefs spirituels : Quod non liceat imperatori vel cuiquam potentum aliquid agere contra divinam auctoritatem ; et encore : Admoneatur imperator ut constitutis Apostolicae Sedis obtemperet (6).

t. IX, p. 99 et svv.) — un pseudo-canon de Rouen, concernant les jugements synodaux (IX, 187; 259 dans L; IV, 62 dans T). Cfr KÖNIGER, *o. c.* ; — un texte posant les règles de la tenue du synode *per villas*, imprimé dans *Neues Archiv*, t. XIX, p. 118-120. Ce texte (IX, 294 ; 260 dans S ; 240 dans T) provient de la *Collectio Wormatiensis*. Il s'arrête, dans notre collection, aux mots : fideliter ministerio suo reddantur. — une série d'autres textes, provenant de la même *Collectio Wormatiensis*, qui les a tirés des *Capitula* d'Hincmar et d'autres *Capitula* (*Neues Archiv*, t. XIX, p. 117 et svv.). Ces textes indiquent les matières des interrogations qui doivent être faites aux témoins synodaux lors de la tenue du synode. On les trouve sous les nos 199-224 du livre IX ; dans S, nos 274-299. Cfr KRAUSE, *o. c.*, p. 137 et svv.

Joignez-y des textes empruntés à Burchard sur le synode et d'autres textes que je ne puis citer. Le synode est évidemment une grande préoccupation de notre auteur. Voir notamment le canon apocryphe de Tolède signalé plus haut (p. 251); j'ajoute que, sur la procédure criminelle en matière d'accusation, notre collection accueille les textes pseudo-isidoriens bien connus, empruntés à Burchard et à l'*Anselmo dedicata*.

(1) Voir ci-dessus, p. 254.

(2) VII, 37 = BURCHARD, VI, 32.

(3) VII, 56 et 57 = BURCHARD, VI, 38 et 40.

(4) VIII, 52 et 53 = BURCHARD, IX, 54 et 55.

(5) Voir le livre X, qui s'inspire très largement du livre XV du *Décret* de Burchard de Worms.

(6) X, 1 = BURCHARD, XV, 8 ; X, 3 = BURCHARD, XV, 15.

Digitized by Google

Mais il n'insiste pas davantage sur ce sujet délicat ; il a dit le nécessaire et cela suffit. Ce qu'il désire, c'est l'accord des deux pouvoirs, à tous les degrés de la hiérarchie. D'ailleurs, à la différence de l'évêque de Worms, il n'éprouve aucun scrupule à donner comme règles canoniques des prescriptions édictées par les princes séculiers. Si les textes du droit romain qu'il insère sont rares, à tel point qu'on n'en compte dans les douze livres de la collection que trois, qui sont des fragments tirés de l'*Epitome* de Julien (1), il en est qui sont affublés d'une *inscriptio* qui les attribue à Théodose, ce qui prouve combien peu notre auteur était familier avec les textes romains (2). Quant aux très nombreux fragments empruntés aux capitulaires, il n'a nullement songé à en déguiser l'origine ; on sait que Burchard avait agi tout autrement (3).

L'évêque de Worms, tout en présentant au lecteur les textes fondamentaux sur lesquels repose l'autorité du Saint-Siège, s'était bien gardé de les multiplier et s'était tenu au strict nécessaire. Notre auteur semble se départir de cette réserve ; à l'aide de textes provenant en général du recueil pseudo-isidorien, qu'il puise surtout dans l'*Anselmo dedicata,* il insiste davantage sur la primatie du Siège Apostolique, sur l'exercice de son autorité judiciaire suprême, sur son droit de connaître de toutes les causes majeures et en particulier de celles des évêques, sur son pouvoir de contrôler l'action des conciles et d'approuver ou de rejeter leurs décisions (4). De même, tandis que Burchard passe sous silence les textes relatifs à l'exemp-

(1) I, 175 = Julien, VI, 1 ; X, 64 (59 de S) = Julien, CXXII, 1 ; X, 223 (199 de S) = Julien, CXV, 15. Comme je l'ai montré plus haut (p. 232), le premier et le troisième de ces textes figurent dans l'*Anselmo dedicata*, dont notre auteur les a probablement tirés. Je n'ai pu y retrouver le c. 64 du livre X.

Il convient de faire remarquer que les deux textes du livre X sont répétés dans les feuillets (fol. 209-212) ajoutés à la fin du manuscrit de Savigny conservé à Berlin (voir fol. 211). Rapprochez de ce qui vient d'être dit : CONRAT, *Geschichte*, t. I, p. 262-263.

J'ai signalé plus haut (p. 232) un texte d'Isidore de Séville donné par erreur comme un fragment de droit romain. J'ai rencontré dans la recension T (VIII, 28) le fragment de l'*Interpretatio* du code Theodosien, II, 28, qui se retrouve dans Réginon (II, 122).

(2) *En novellis Theodosii.* Dans le manuscrit de Vienne, X, 64, on trouve : *ex dictis Theodosii.*

(3) Je me permets de renvoyer, à propos de Burchard, à l'article : *Le Décret de Burchard de Worms, ses caractères, son influence,* publié dans la RHE, 1911, t. XII, p. 451-473 ; 670-701.

(4) Voir le début du livre Ier, le début du livre IV ; voir pour l'autorité du pape sur les conciles, IX, 26 (S) et svv ; pour son droit de juger les causes majeures, IX, 43 (S) et svv ; 110 à 118 ; etc.

Digitized by Google

tion monastique, il n'en va pas ainsi de l'auteur de la collection en douze livres (1) : évidemment il n'est pas, par principe, hostile aux exemptions. Sur ces deux points, notre collection semble plus voisine que ne l'est Burchard des idées qui triompheront à l'époque de Grégoire VII ; mais il s'en faut de beaucoup que l'auteur mette à les exprimer l'accent qu'y mettront les partisans de Grégoire VII. Notre compilateur, encore qu'il ait subi l'influence romaine, sans doute par l'intermédiaire de l'*Anselmo dedicata*, me semble encore appartenir à l'école des réformateurs du temps de Henri II ; il ne prononce pas le mot d'investiture et tient à ce que l'autorité ecclésiastique marche en s'appuyant sur le pouvoir séculier. Il est sans doute plus avancé que Burchard dans le chemin de la réforme, mais il se meut dans la même direction que l'évêque de Worms ; c'est un conservateur partisan de la réforme et désireux de l'accomplir avec le concours des princes. Il procède bien des idées qui furent celles de l'empereur Henri II et plus tard de son successeur Henri III, c'est-à-dire des souverains qui voulurent travailler à la réforme si nécessaire à la chrétienté.

En tout cas, son influence fut bien moindre que celle qu'exerça Burchard. Tandis que le *Décret* de l'évêque de Worms se répandit dans toute la chrétienté et passa dans la plupart des collections postérieures, il en fut autrement de la collection en douze livres. Peut-être parut elle trop longue ; le public était avide de recueils brefs et n'avait qu'un goût modéré pour ces collections si abondantes, coupées par des divisions peu nombreuses, où il avait peine à se reconnaître. En dépit des efforts de l'auteur de notre collection, elle ne supplanta point le *Décret* de Burchard, qui garda son autorité jusques à la diffusion des idées maîtresses de Grégoire VII et des canonistes qui furent ses partisans dévoués.

Paris. PAUL FOURNIER.

(1) Voyez livre III, c. 112 et svv. Le c. 112 reproduit la célèbre lettre de S. Grégoire : Quam sit necessarium monasteriorum quieti ..... (Ex reg. Gregorii ad Marinianum episcopum, MGH, *Epistolae*, II, p. 19 ; *Anselmo dedicata*, livre VII, S. Gregoire c. 67) souvent invoquée par les partisans de l'exemption.

Digitized by Google

LA QUESTION DE

L'UNION DES ÉGLISES ENTRE GRECS ET LATINS

DEPUIS LE

concile de Lyon jusqu'à celui de Florence (1274-1438) (1).

« La réunion de l'Église grecque », disait aux premiers jours de 1432 le cardinal Césarini à son maître, le pape Eugène IV, « vieux refrain qui dure depuis 300 ans et qui chaque année recommence » (2). Cette boutade caractérise assez bien, quoiqu'avec passablement

(1) Voir surtout : LEBEDEV, *Esquisse historique de l'état de l'Église orientale de Byzance de la fin du XIe siècle jusqu'au milieu du XVe siècle* (en russe). Moscou, 1902 ; S. VAILHÉ, *Constantinople (Église de)* dans le *Dictionnaire de théologie catholique* de Vacant-Mangenot, t. III. Paris, 1908 ; A. PALMIERI, *Theologia dogmatica orthodoxa.* Florence, 1911 et 1913 ; W. NORDEN, *Das Papsttum und Byzanz.* Die Trennung der beiden Mächte und das Problem ihrer Wiedervereinigung bis zum Untergange des byzant. Reiches (1453). Berlin, 1903 ; L. BRÉHIER, *L'Église et l'Orient au Moyen-Age. Les Croisades,* Paris, 1907 ; K. KRUMBACHER, *Geschichte der byzantinischen Literatur von Justinian bis zum Ende des oströmischen Reiches* (517-1453), 2e édit. refondue par Ehrhard et Gelzer. Munich, 1897 ; RAYNALDI, *Annales ecclesiastici* (continuation de Baronius). (Nous indiquerons dans nos références l'année et le numéro du paragraphe) ; Les chroniqueurs byzantins : PACHYMÈRE, *Michel et Andronic Paléologue* (MIGNE, PG, t. 134-144) ; NICÉPHORE GRÉGORAS, *Histoire byzantine* (*Ibid.*, t. 148-149) ; JEAN CANTACUZÈNE, *Histoire* (*Ibid.*, t. 153-154) ; PHRANZÈS, *Chronique* (*Ibid.*, t. 156) ; DUCAS, *Histoire byzantine* (*Ibid.*, t. 151) ; LAONICOS CHALCOCONDYLES, *De l'origine et de l'histoire des Turcs* (*Ibid.*, t. 159).

(2) Lettre du cardinal Julien Césarini au pape Eugène IV, du 13 janvier 1432. [Cfr WARSCHAUER, *Ueber die Quellen zur Geschichte des Florentiner Concils* (dissertation), p. 2. Breslau, 1881 ; ZHISMAN, *Die Unionsverhandlungen zwischen der orientalischen und römischen Kirche seit dem Anfange des XV. Jahrhunderts bis zum Concil von Ferrara,* p. 33. Vienne, 1858 ; NOËL VALOIS, *Le pape et le concile,* I, p. 137. Paris, 1909]. Est-ce à cette lettre que trois ans plus tard il était fait allusion en plein concile de Bâle ? « Sanctissimus Dominus... gaudet plurimum quod haec Graecorum reductio vobis patribus et dominis reverendissimis facilis videatur : quam quidem primum per sanctitatem suam promotam aliqui phylacteriam antiquam et cantilenam vocabant ». (Cfr Responsiones factae per dominum Antonium nomine fratris Ambrosii prioris generalis et suo, pro parte sanctissimi in Christo patris et domini nostri domini Eugenii divina providentia papae IV in generali congregatione... MCCCCXXXV — die VII octobris ; dans MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio,* t. 29, c. 460 E.

Digitized by Google

d'ironie, le temps qui va du concile de Lyon à celui de Florence. A une courte période d'union très précaire entre les deux Églises grecque et latine succède un demi siècle d'hostilités, puis quand, devant le danger commun, les esprits ont essayé cent fois de se rapprocher, cent soixante-quatre ans après le concile de Lyon, une nouvelle tentative les réunit quelques années.

En séparant de l'histoire générale l'histoire de l'union, en agglomérant tant de poussières de faits dispersées sur un aussi long espace de temps, on risque d'exagérer le réel. C'est le sort de toutes les études de détail. Ce groupement aura du moins pour résultat de montrer qu'à l'époque dont il est question ici, pas plus qu'aux autres, en dépit des échecs et des délais, ni en Orient, ni en Occident, on ne se résigna tout à fait au schisme. Outre que cette constatation est par elle-même encourageante, il y a profit pour tous les amis de l'union des Églises à savoir ce qu'ont fait leurs devanciers. L'histoire est toujours une école de la vie. Des fautes furent commises qui peuvent être évitées, des méthodes proposées ou essayées dont tout n'est point à laisser, des efforts sincères accomplis dont l'esprit au moins est à retenir. C'est peut-être parce que les âmes avaient désappris les événements passés que tant de bonnes volontés sont restées inefficaces.

Il n'y a pas lieu de retracer dans le détail l'histoire de toutes les ambassades et de toutes les négociations : la tâche serait trop vaste et trop de documents sont encore ignorés. Nous voudrions seulement, sans négliger les faits qu'il est indispensable de connaître, donner une idée de l'état des esprits grecs et latins par rapport à l'union, effleurer les causes diverses qui influent sur la politique des papes et des empereurs et leur sont aide ou obstacle, faire soupçonner les multiples circonstances qui ont servi ou nui au rapprochement des âmes, œuvre si ardemment désirée et si ardue. Les rapports officiels entre les deux pouvoirs qui négocient la paix sont ici la partie de l'histoire la moins importante et la plus visible. L'union est plus affaire d'âmes que de diplomatie. Les plus humbles y ont leur part. Nous oublions trop sans doute que la grandeur de la religion est de donner sa place à l'individuel. Même au XIVe siècle, on ne traite pas les âmes comme un bétail qu'on vend ou qu'on achète (1). Puis on

(1) C'est une remarque très juste de von Hirsch-Gereuth dans sa recension de l'ouvrage de Norden (*Byzantinische Zeitschrift*, t. XVIII, 1909, p. 577) : « [das griechische Volk] ist in seiner erdrückenden Mehrheit immer gegen die Union gewesen. Für die Masse des Volkes spielten die religiösen Fragen eine grosse Rolle... An den streng konservativen Gefühle des Volkes in Religionsfragen mussten alle Unionsversuche zerschellen ».

Digitized by Google

ne vient à la foi que convaincu, et l'union qui ne serait point basée sur la foi n'est rien.

* * *

I. LA RUPTURE.

A peine eurent-ils repris Constantinople, restée presque soixante ans aux mains des Latins, que les empereurs grecs se tournèrent vers Rome. Ils avaient compris que du côté de l'Occident ils n'auraient point de sûreté tant qu'une paix solide ne serait point conclue. Autour de Baudouin II (1) qu'ils venaient de chasser, s'agitaient des pensées de croisade dont l'âme était Charles Ier d'Anjou, roi de Naples et frère de saint Louis. Michel Paléologue, l'heureux vainqueur de 1261, menacé de perdre ses états, négocia aussitôt avec les papes l'entente religieuse (2). Il la regardait comme le seul moyen d'écarter de son empire fraichement reconstitué les prétendants latins. Il mit tant de zèle à la réunion qu'on eût pu croire l'Orient transformé et 400 ans de haines subitement effacés. A Lyon, aucune difficulté ne se montre, à peine le souvenir d'une discussion : la lettre des évêques grecs n'indique que des résistances vaincues et des divergences doctrinales reniées.

Huit ans après le concile, il n'y a plus dans tout l'Empire grec un siège épiscopal uni à la papauté.

C'est qu'il ne suffit pas pour que l'union s'accomplisse, que le basileus Michel la veuille ; qu'il envoie au pape sa profession de foi signée « à l'encre de cinabre et munie de la bulle d'or » ; qu'il députe à Lyon l'ex-patriarche Germain, le grand logothète Georges Acropolitès, le protovestiaire Panarète, le grand interprète Berrhéote et l'évêque de Nicée, Théophane ; qu'il grave sur les diptyques le

(1) Baudouin II, de la famille de Courtenay, détrôné en 1261, vécut en Italie jusqu'à sa mort (1273). Charles d'Anjou avait donné sa fille Béatrice en mariage à Philippe, fils de Baudouin, qui fut « héritier des disgrâces » comme « des prétentions » de son père. (Cfr Ducange, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les Français*, trad. Buchon, t. II, p. 1. Paris, 1826).

(2) « Manifestement l'empereur ne cherchait la paix que parce qu'il craignait Charles ; sans quoi, jamais il n'y aurait songé. Grégoire au contraire n'avait en vue que le seul bien de la paix et l'union des Églises ». *Δῆλον ἦν ὁ μὲν κρατῶν κατὰ δειλίαν τὴν πρὸς τὸν Κάρουλον τὴν εἰρήνην ἐζήτει, ὡς ὀυτῆς γε μὴ οὔσης μηδ' εἰς νοῦν φέρειν ἐκείνην πώποτε, οἱ δὲ περὶ τὸν Γρηγόριον δι' αὐτὸ τοῦτο τὸ τῆς εἰρήνης καλὸν καὶ τὴν τῶν Ἐκκλησιῶν ἕνωσιν.* (Pachymère, *De Michaele Paleol.*, V, 11, PG, t. 143, c. 822). Cfr Phranzès, *o. c.*, I, 3, PG, t. 156, c. 653 et Grégoras, *o. c*, V, 7, PG, t. 148, c. 300.

Digitized by Google

nom du pape Grégoire, ami des Grecs, et proclame la paix. La paix n'existe que sur le papier.

On nombrerait presque ceux qui l'acceptent : Andronic, associé à l'empire, par crainte de la colère paternelle ; l'ancien chartophylax Beccos (1), devenu le patriarche Jean, et ceux qu'entraîne l'autorité de sa vertu ; des évêques et leurs prêtres : un tout petit noyau de sincères qui doivent leurs convictions aux écrits des Pères et aux traités de Blemmyde (2) ; puis ceux qui n'ont d'autre foi que celle du basileus, prêts à le suivre, quelque opinion qu'il embrasse.

En face de cet étroit groupe d'adhérents, l'immense armée des opposants : « Toute notre génération, dit Beccos, hommes et femmes, vieillards et jeunes gens, fait de cette paix une guerre, de cette union une séparation » (3). Les chefs sont dans le palais même : quelques *δεσποταί* et la sœur du basileus, Eulogia. Marie, nièce de Michel et reine des Bulgares, sait par des moines fugitifs les désordres de Constantinople et pour punir son oncle du péché qu'il com-

(1) Consulter sur Beccos : P. Souarn, *Tentatives d'union avec Rome. Un patriarche catholique au XIIIe siècle*, dans les *Échos d'Orient*, t. III, (1900), p. 229 sv., 351 sv. ; Dräseke, *Drei Kapitel aus der Friedenschrift des Patriarchen Johannes Bekkos vom Jahre 1275* (Progr.). Wandsbek, 1907 ; Id., *Zur Friedenschrift des Patriarchen Johannes Bekkos*, dans *Zeitschrift f. wiss. Theologie*, t. XV, 1907, p. 231 sv. ; Id., *Joannes Bekkos und seine theologischen Zeitgenossen*, dans *Neue kirchliche Zeitschrift*, t. XVIII, 1907, p. 877 sv. ; Id., *Johannes Bekkos, Widerlegung der Syllogismen des Photios* (Progr.). Wandsbek, 1912.

(2) Au temps de Manuel Calécas, les grecs regardaient Michel Paléologue comme le seul auteur responsable de l'union de Lyon. Calécas répondait qu'avant lui beaucoup l'avaient désiré, témoin Blemmyde dédiant ses deux livres sur le Saint-Esprit à Théodore Lascaris. (*Contra Graecorum errores*, PG, t. 152, c. 212 A).

(2) Beccos, *Sur sa déposition*, I, n° 2, PG, t. 141, c. 952 953. Grégoire le Chypriote dans sa *Sentence synodique contre le clergé unioniste* (1283) appellera la période d'union « le temps de la confusion ecclésiastique », *ἐν τῷ καιρῷ τῆς ἐκκλησιαστικῆς ἐκείνης συγχύσεως*. (*Échos d'Orient*, t. XIV, (1911), p. 134). Il la nomme ailleurs « la nouveauté dogmatique », *ἡ περὶ τὰ δόγματα καινοτομία* ou encore « la tempête de l'Église », *ἡ τῆς Ἐκκλησίας ζάλη*. Cfr *Διηγήσεως μερικῆς λόγος τὰ καθ' ἑαυτὸν περιέχων*, PG, t. 142, c. 28. Pachymère, lui, la désignait sous le nom de « période de scandale », *κατὰ τὸν καιρὸν ἐκεῖνον τὸν τοῦ σκανδάλου*. *De Andronico Paleol*, II, 27, PG, t. 144, c. 202.) Il n'était peut-être pas en cela très d'accord avec lui-même ; car il avait employé exactement le même mot pour indiquer le schisme : *καὶ τὸ τῶν πρεσβειῶν κεφάλαιον ἡ τῶν Ἐκκλησιῶν ἕνωσις καὶ τοῦ παλαιοῦ σκανδάλου ἀναίρεσις*. (*De Michaele Paleol.*, V, 10, PG, t. 143, c. 819. Mais le règne de Michel avait vu assez de troubles pour justifier le mot de Pachymère. Cfr Grégoras, VI, 1, 5, PG, t. 148, c. 309.

Digitized by Google

met en s'alliant aux Latins, tente de déchaîner contre lui les mameloucks du soudan de Babylone et les anathèmes du patriarche de Jérusalem (1) ; les caloyers, forts de leur ignorance ou de leur fanatisme, immobilisent le peuple dans le schisme en accusant les Latins « d'hérésies plus claires que le jour ». Quelques-uns prédisent la mort de l'empereur. Il se trouve des évêques en nombre suffisant pour réunir un concile et prononcer l'anathème contre le pape, l'empereur et le patriarche. Les arsénistes lèvent la tête ; l'aristocratie, dans les charges mêmes que lui a confiées l'empereur, entrave son action : des généraux se révoltent. Et l'on peut s'abandonner aux plus sombres pressentiments dans cette Byzance où les révolutions de palais et les émeutes de caserne ou de rue naissent d'un rien.

Le basileus violemment abat la résistance par la prison et les supplices (2). Innombrables sont les exilés : l'ancien patriarche Joseph, qui a préféré l'abdication à la paix avec Rome, parce que du monastère de la Périblepte où il est enfermé, il sert encore à l'excitation des esprits, part l'un des premiers pour les bords de la mer Noire (3).

Mais c'est de Rome que viennent les difficultés les plus graves. Le pape a dans les moines latins ses pourvoyeurs de nouvelles. Et comme il s'exagère le pouvoir impérial et juge fort douteuse la pureté des intentions impériales, il attribue à la perfidie du souverain l'hostilité de ses sujets contre les Latins. Il lui reproche de vouloir, par une violence calculée, faire avorter l'union : « La paix qui a été faite n'est qu'une paix pour rire et une union de comédie » (4).

Le malheureux empereur qui, trois fois au moins en cinq ans, réitère son serment de fidélité, s'efforce de satisfaire en tout les nonces : et simulant un zèle qu'il n'a point, pour leur donner une preuve de sa bonne volonté, leur fait visiter les prisons et leur montre ses parents incarcérés. Il envoie même une lettre d'excuses au pape, mais falsifie la plupart des signatures, afin de grossir le nombre des évêques fidèles à l'union (5). Le pape veut davantage :

(1) Pachymère, *De Michaele Paleol.*, VI, 1, PG, t. 143, c. 883 sv.

(2) *Ibid.*, VI, 24-27, PG, t. 143, c. 945 sv. — Cfr Grégoras, *o. c.*, V, 4, PG, t. 148, c. 265.

(3) Pachymère, *De Michaele Paleol.*, V, 29, PG, t. 143, c. 872 sv.

(4) Pachymère, *De Michaele Paleol*, VI, 14-16, PG, t. 143, c. 914 sv. Laurent de Chio dira de même de l'union de Florence : « non unio facta, sed ficta » (*De expugnatione Constantinopolis*, PG, t. 159, c. 927). On sait que la traduction par Creigton de l'*Histoire du concile de Florence* de Syropoulos paraîtra à La Haye en 1660 sous le titre : « *Vera historia unionis non verae...* »

(5) Pachymère, *De Michaele Paleol.*, VI, 17. PG, t. 143, c. 921.

Digitized by Google

à ce peuple qui refuse toute relation avec les azymites, qui poursuit de sa haine les Λατινόφρονες « les gens à idées latines » et qui abhorre même l'apparence d'un rite latin (1), il songe à imposer des rites occidentaux; il veut soumettre à un examen les rites d'Orient ! Est-ce méconnaissance de la situation ou simplement politique habituelle des papes qui tend à maintenir l'uniformité de la foi ? On avait agi de même sans succès au temps de l'Empire latin. Et durant tout le XIVe siècle, aux Grecs de Chypre et de Crète on ne permettra point de garder tous leurs usages liturgiques (2). Converti, l'empereur Jean V Paléologue lui-même ne pourra sur ce point obtenir de dispense : il n'aura licence d'assister qu'à des offices latins. Le pape Martin V, en accordant à des princesses latines de s'unir à des Grecs, les obligera encore à conserver le rite latin (3). Certainement inopportune, la mesure semble presque une trahison : la plupart des évêques n'avaient adhéré à l'union que sur la promesse du basileus que rien ne serait ajouté au symbole, que rien ne serait changé aux coutumes de l'Église grecque : au souvenir peut-être de la constitution d'Alexandre IV donnée à Chypre et qui rendait le clergé grec nettement inférieur au clergé latin, ils avaient représenté qu'on allait être entraîné à concéder à l'Église romaine, avide de domination, plus qu'on ne voulait ; les nonces venus à Constantinople avant le concile, le mineur Parastron surtout (4), avaient paru s'engager à satisfaire à la double réclamation des évêques. Michel avait demandé lui-même au pape que l'Église grecque pût réciter le symbole, comme elle avait toujours fait et maintenir ses rites, attendu qu'ils n'étaient contraires ni à la foi ni à la discipline des conciles (5). Et voici que, quatre ans à peine après l'assemblée de Lyon qui sur ce point n'avait rien décidé, le pape Nicolas III exige, avec des changements rituels, l'insertion du *Filioque* (6).

(1) Cette horreur n'ira pas en diminuant si nous en croyons CALÉCAS : « Et nequissime quidem occidentalium Ecclesiam blasphemant sacrificiumque et omne sacramentum quod apud illam fit exsecrantur ». (*O. c.*, PG, t. 152, c. 239.)

(2) RAYNALDI, 1338, n° 72 ; 1368, n° 20 ; 1370, n° 4.

(3) CECCONI, *Studi storici sul concilio di Firenze*, I, Antecedenti del concilio, p. IX, 6 avril 1418. Florence, 1869.

(4) « Il avait pour les rites grecs un respect qui lui conciliait tout le monde et il déclarait publiquement qu'il fallait pour la paix effacer le *Filioque* du symbole. » PACHYMÈRE, *De Michaele Paleol.*, V, 11, PG, t. 143, c. 823 sv. ; *De Andronico Paleol.*, I, 6, PG, t. 144, c. 27. Cfr GOLUBOVITCH, *Cenna storici su fra Giovanni Parastron*... dans *Bessarione*, t. X, (1906), p. 295-304.

(5) RAYNALDI, 1274, n° 14.

(6) RAYNALDI, 1278, n° 8. GEORGES DE TRÉBIZONDE (après le concile de

Digitized by Google

Qu'elles se justifient ou non par les idées du temps, les exigences du pape qui nous sembleraient aujourd'hui exagérées, depuis surtout qu'on permet aux Grecs-unis de chanter le symbole sans la fameuse addition, faillirent tout compromettre. L'empereur pourtant se contint. Trop engagé aux yeux de ses sujets pour reculer, et pour ne point donner à Charles d'Anjou, qui reste menaçant, le prétexte de le combattre comme schismatique, il n'ose rompre avec le pape et obtient le silence des évêques.

Tout ceci se passait sous Nicolas III, un pape antifrançais, qui toujours maintint la paix entre l'empereur régnant et le prétendant latin (1).

Mais en 1281 un revirement tout politique se produit quand Martin IV, un Français, monta sur le trône pontifical. Il reçut très mal les apocrisiaires grecs, venus pour le féliciter, et tout le résultat de leur ambassade fut que l'empereur et son entourage « pour s'être joués du pape et avoir simulé une paix qui n'était point réelle » (2), étaient, le 18 novembre, déclarés excommuniés comme hérétiques et schismatiques. Martin IV devait tout à la maison d'Anjou : il savait de plus que Michel s'était entendu avec Pierre d'Aragon et Procida pour prononcer la déchéance de

Florence), *Aux Crétois*, I, PG, t. 161, c. 829 (dans ALLATIUS, *Graecia orthodoxa*, p. 537. Rome, 1652), note que le moine Simon, O. P., était venu en Crète apporter des lettres du pape qui ordonnaient d'ajouter le *Filioque* au symbole. — Le concile d'Amalfi (1284), tenu sous Martin IV par l'évêque Gérard de Sabine, légat du siège apostolique, enjoint aux prêtres grecs du sud de l'Italie de chanter le *Filioque* sous peine de suspense (MARTÈNE ET DURAND, *Veterum scriptorum et monum. . amplissima collectio*, t. VII, p. 283).

Le concile de Florence (HÉFELÉ-LECLERCQ, *Histoire des conciles*, t. VII, 2e partie, p. 1035. Paris, 1916) pas plus que celui de Lyon, n'exigea l'insertion. Mais dès avant Lyon, Innocent IV se déclarait prêt à accorder la dispense de l'insertion à Vatatzès pourvu que la croyance des Latins fût acceptée, (*Ibid.*, VI, 1e partie, p. 154-155. note). Et bien avant Florence, Rome s'était relâchée de sa rigide uniformité à l'égard des grecs de Sicile et de Grande-Grèce : « ... et post antiquum schisma cum rursus utriusque ecclesiae facta esset unio, Graecos Latini nihil coegerunt symbolum cum additione legere... Sed nunc quoque in Sicilia et ea quae magna et antiqua Graecia dudum vocabatur, cum Graeci plurimi inhabitant, orientalisque ecclesiae moribus et ritibus utantur, quia solum Romanae ecclesiae subditi sunt, non coguntur symbolum cum additione legere ». (CALÉCAS, *o. c.* IV, PG, t. 152, c. 198). La bulle *Redditurí de commisso* de Calliste III, 5 sept. 1457, enjoint aux Grecs de chanter le symbole avec le Filioque. (*Bullar. Rom.*, t. III, pars 3a, p. 91. Rome, 1743). Cfr BOUSQUET, *L'unité de l'Église et le schisme grec*, p. 209-216. Paris, 1913.

(1) RAYNALDI, 1280, 19-22.

(2) PACHYMÈRE, *De Michaele Paleol.*, VI, 30, PG, t. 143, c. 968.

Digitized by Google

Charles I d'Anjou (alors roi des Deux-Siciles) et expulser les Français de l'Italie méridionale (1). Lui-même par un traité secret avec ce même Charles d'Anjou, Philippe de Courtenay, héritier de Baudoin II, et les Vénitiens, combinait une double expédition qui reprendrait Constantinople et rétablirait Philippe sur le trône latin de ses pères. Le premier dessein de Michel, lorsqu'il reçut la nouvelle de son excommunication, fut de rompre définitivement avec Rome. « Voilà, s'écria-t-il, le fruit de mon amour pour les Latins ; c'est à cause d'eux que je fais la guerre à mes parents et la seule récompense qu'ils m'accordent est un anathème » (2). Quelle pensée le retint ? Il ne changea rien pourtant aux dispositions prises à Lyon et défendit seulement « qu'on nommât le pape dans les prières liturgiques pour lui montrer que s'il ne brisait pas avec la papauté, il entendait du moins briser avec le pape qui s'était déclaré l'ennemi des Grecs » (3).

Excommunié à nouveau pour avoir, de son argent, aidé à la révolte des Siciliens et favorisé le massacre des Français aux *Vêpres siciliennes*, il mourait aux derniers jours de l'année 1282 (11 décembre) et emportait avec lui les derniers lambeaux de l'union en offrant au monde l'étrange spectacle d'un homme sur qui pesait l'anathème des deux Églises qu'il avait tenté d'unir. On lui refusa des deux côtés la sépulture ecclésiastique et c'est de nuit, à la hâte et sans aucun honneur, qu'on ensevelit son corps (4).

La passerelle jetée entre les deux Églises s'écroule d'elle-même, lorsque Michel n'est plus là pour la soutenir. Quand Andronic, incertain tout d'abord de la conduite qu'il tiendrait à l'égard du pape, voulut désavouer l'acte de son père, qu'il avait signé lui

(1) *La conspiration de Jean Prochyta*, chronique sicilienne, traduite et publiée par Buchon, *Collection des chroniques nationales françaises*, t. VI. Paris, 1828, à la suite de la chronique de Ramon Muntaner. Cfr aussi *Les gestes des Chyprois*, t. III, Le templier de Tyr, nº 415, édités par la Société de l'Orient latin, t. V, p. 213. Paris, 1886; Raynaldi, 1281, 25-28.

(2) Pachymère, *De Michaele Paleol.*, VI, 30, PG, t. 143, c. 969; Raynaldi, 1282, 8-10.

(3) Vailhé, *Constantinople (Église de)*, dans le *Dictionnaire de théologie*, t. III, c. 1396.

(4) Pachymère, *De Michaele Paleol.*, VI, 36, PG, t. 143, c. 994-995; Grégoras, V, 7, 6, PG, t. 148, c. 300; Phranzès, I. 3, PG, t. 156, c. 655-656. Dans l'esprit des Grecs, Michel Paléologue, pour avoir tenté de s'unir aux Latins, resta l'empereur maudit. Et comme, après sa mort, son corps était, dit-on, resté intact, ils virent là une preuve de la perversité de son âme (Calécas, *o. c.*, IV, PG, t. 152, c. 211); Raynaldi, 1282, 24-25; 1283, 71-74.

Digitized by Google

aussi, mais de mauvais gré (1), c'est à peine s'il rencontra quelques opposants. Qu'avait-on à faire maintenant de l'union ? Les papes avaient les premiers dénoncé la paix. Charles d'Anjou n'était plus à craindre, et les Romains (c'est ainsi que s'appelaient les Grecs de Byzance) ne demandaient qu'à rompre avec les Latins. Le basileus conseillé par sa tante Eulogia et par Muzalon (2), tous deux animés par leur haine contre l'empereur défunt, exila et mit en jugement Beccos, et rappela tous ceux que son père avait chassés. Puis, comme après une peste, il fit purifier les églises, éloigna les évêques fidèles et mit en quarantaine prêtres et clercs qui avaient adhéré à l'union. Leur pénitence achevée, le plus grand nombre revint au schisme sans difficulté. Théodora, l'impératrice mère, fut obligée d'abjurer et de déclarer avec « l'Église catholique et apostolique de Constantinople » Beccos et ses partisans Meliténiote et Métochite excommuniés et rejetés. Elle s'engagea aussi à ne pas faire de service funèbre pour son mari défunt (3).

Ce qui resta de ces huit années de prétendue communion avec Rome, ce fut une haine croissante (4) pour la papauté qui semblait approuver par la faveur donnée aux prétendants français et sa politique d'anathèmes intempestifs, contre laquelle déjà s'était élevé le bienheureux Humbert de Romans, tous les actes d'oppression accomplis jadis par les empereurs latins : aux yeux des Grecs,

(1) Pachymère, *De Andronico Paleol.*, I, 2, PG, t. 144, c. 18.

(2) Id., *De Michaele Paleol.*, VI, 26, PG, t. 143, c. 957 sv.

(3) Le P. Pétridès [Rabois-Bousquet] a publié *Le chrysobulle de l'impératrice Théodora* (1283) d'après le codex parisinus 2075, fol. 244 (*Échos d'Orient*, t. XIV, (1911), p. 25-28). Mais il le considérait à tort comme inédit. Cette pièce avait déjà été éditée par Yriarte d'après le codex de Madrid 77, fol. 283. On la trouve dans Migne insérée parmi les notes du P. Poussines, S. J., PG, t. 144, c. 792. — Sur l'abjuration de Théodora, cfr Pachymère, *De Andronico Paleol.*, I, 19, PG, t. 144, c. 63.

Nous devons au même P. Pétridès (*Ibid.*, p. 133 sv.) la publication de la *Sentence synodique de Grégoire le Chypriote contre le clergé unioniste* (1283) que Pachymère (*De Andronico Paleol.*, I, 22, PG, t. 144, c. 73-74) semble avoir résumée. Grégoire de Chypre, malgré cette rupture solennelle avec Rome, était en 1289 déposé de son siège patriarcal parce qu'il favorisait (il était né de parents latins et avait été fervent unioniste) la doctrine latine sur la procession du Saint-Esprit.

Notons encore que le patriarche d'Alexandrie, pour avoir refusé de sanctionner la déchéance des évêques condamnés et de déclarer nuls et non avenus tous les actes de la réconciliation de l'Église grecque avec l'Église latine, eut son nom effacé des dyptiques (Pachymère, *De Andronico Paleol.*, I, 19, PG, t. 144, c. 63).

(4) Le mot de Cantacuzène est exact : « Le schisme en fut aggravé et la division rendue plus profonde » (*o. c.*, IV, 9, PG, t. 154, c. 76).

Digitized by Google

les papes, une nouvelle fois, assumaient la responsabilité (1) des vols commis et des ruines amoncelées dans Constantinople, « la reine des villes » (2), « la merveille de la terre » (3) par les chevaliers croisés de 1204 (4).

* * *

II. LES PROJETS DE CROISADE.

Les papes d'Avignon continuent pendant quelque temps la politique de Martin IV. Au lieu d'une entente précaire avec les Grecs, ils préfèrent la restauration de l'empire latin, estimée par eux d'autant plus facile que leur qualité de Français les rend nécessairement partisans de Charles de Valois, le nouveau prétendant, celui qu'avec beaucoup d'esprit et de dédain, Ramon Muntaner appelle « le roi du vent » (5). C'était du reste, à leurs yeux, l'unique moyen de rétablir en Orient l'unité de croyance et d'arrêter les Turcs dont ils prévoyaient dès 1305 la victoire définitive sur les Grecs amollis (6).

A trois ou quatre reprises, on fit des préparatifs importants. Déjà sous Boniface VIII, qui ne fut pas toujours sympathique aux Français (on sait les démêlés qu'il eut avec Philippe le Bel), on

(1) Malgré les anathèmes d'Innocent III contre ceux qui avaient détourné la croisade vers Constantinople.

(2) CODINUS dans PG, t. 157, c. 652; CANTACUZÈNE, *o. c.*, IV, 2, PG, t. 154, c. 21; GRÉGORAS, *o. c.*, IV, 2, 5-6, PG, t. 148, c. 217.

(3) « Merveille du monde » : par Nicéphore Grégoras, c'est tantôt à la ville même de Constantinople (PG, t. 148, c. 217) et tantôt à l'église Sainte-Sophie (XV, 11, PG, t. 148, c. 1036) que le mot est appliqué.

(4) Philothée de Selymbria accuse les Latins d'avoir enlevé tout ce qu'il y avait de précieux à Constantinople. PG, t. 154, c. 1237. Cfr NICÉTAS CHONIATES, *Discours sur les monuments détruits ou mutilés par les croisés en 1204* (dans BUCHON, *Collection des chroniques...*, t. III, p. 325. Paris, 1828).

(5) Charles de Valois était petit fils de saint Louis; son fils sera Philippe VI, le premier des Valois qui régnèrent en France. Il avait acquis des droits sur Constantinople par son mariage avec Catherine de Courtenay, fille et héritière de Philippe de Courtenay (28 janvier 1301). Catherine mourut le 2 janvier 1308. Et les droits à l'empire passèrent à son gendre, Philippe de Tarente, qui devenait ainsi le nouveau prétendant latin. Cfr le continuateur de Guillaume de Nangis, dans DOM BOUQUET, *Historiens des Gaules et de la France*, t. XX, p. 584 sv.; *Chronique de saint Denis* (*Ibid.*, p. 667 sv.) — Sur le mariage de la jeune Catherine de Valois avec Philippe de Tarente, cfr DUCANGE, *Histoire de Constantinople sous les Français*, dans BUCHON, *Collection des chroniques...*, t. II, liv. VII, p. 127 sv.)

(6) RAYNALDI, 1304, n° 29. *Lettre de Benoît XI à l'évêque de Senlis ; Ibid.*, 1307, n° 6. *Lettre de Clément V à l'archevêque de Ravenne et aux évêques des Romagnes*.

Digitized by Google

levait des décimes et l'on prêchait la croisade (1). Clément V, le premier pape avignonnais en venait en 1307 jusqu'à excommunier Andronic et accordait à tous les croisés de Byzance les indulgences de Terre-Sainte (2). Mais jamais on n'alla bien loin dans l'exécution. Complètement défaite en 1281, l'armée de Charles d'Anjou n'était pas retournée en Grèce. En 1307, quelques chevaliers à la solde du Valois, aidés des Catalans, ravageront inutilement les états de l'empereur (3). Malgré les partisans que gardaient en Romanie les prétendants latins (4), en dépit du traité d'alliance entre Charles et Ourosch de Serbie (5), l'expédition échoua. Les tentatives plusieurs fois répétées de Philippe de Tarente furent aussi vaines que celles de son beau-père et l'appui du pape ne lui servit de rien (6).

(1) *Ibid.*, 1304, nº 28.

(2) *Ibid.*, 1306, nºs 2-5; 1307, nºs 6-7.

(3) Thibaut de Chepoy, le chef de l'expédition, « capitaine du vent », partit le 9 septembre 1306. Il était de retour en France à la fin d'avril 1310. Il n'avait pu s'accorder avec les Catalans. Cfr DUCANGE, *o. c.*, II, p. 127 sv.; J. PETIT, *L'expédition de Thibaut de Chepoi*, dans *Le moyen âge*, 1897, t. I, p. 231-236. Pour toutes les tentatives de Charles de Valois consulter le livre de J. PETIT, *Charles de Valois*, p. 114 sv. Paris, 1900. La grande compagnie catalane, du genre des grandes compagnies dont Duguesclin débarrassera heureusement la France, — (elle s'intitulait avec la fierté qui sied aux habitants du sud des Pyrénées : « Societas felicis exercitus Francorum in Athenarum ducatu morantium ») a trouvé un historien éminent dans G. SCHLUMBERGER, *Expédition des Almugavares ou routiers catalans en Orient de l'an 1302 à l'an 1311*. Paris, 1902.

Sur la grande compagnie catalane après 1311, cfr les documents réunis par MAS-LATRIE, *Commerce et expéditions militaires de la France et de Venise au moyen âge*, dans la *Collection de documents inédits sur l'histoire de France publiés par les soins du ministère de l'Instruction publique*. Paris, 1880 : *Mélanges historiques*, t. III, p. 27-57 et toute la série d'études d'ANTONI RUBIO Y LLUCH, *Catalanuya a Graecia, estudis historico i literaris*. Barcelone, 1905; *La Acropolis de Atenas en la epoca catalana*, 1908; *La llengua catalana a Graecia*, 1906; *La poblatio dels ducats catalans de Graecia*, 1908; *Atenas en temps de Catalans*, 1907.

(4) H. MORANVILLÉ, *Les projets de Charles de Valois sur l'empire de Constantinople*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LI, (1890), p. 63 sv.).

(5) Édité par Ubicini dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXXIV, (1873), p. 116. — Cfr DUCANGE, *o. c.*, t. II, p. 129.

(6) RAYNALDI, 1312, nº 48. — Cfr MAS-LATRIE, *o. c.*, p. 62-78, où se trouvent 11 lettres concernant l'expédition projetée contre Constantinople (1310-1320). Nous y rencontrons un très curieux inventaire des armes et agrès préparés pour les galères de Charles de Valois et qui devaient lui être fournies par la république sérénissime (p. 67). Le Valois avait fait alliance avec Venise et protégeait en France les marchands vénitiens. A sa demande, Philippe le Bel en 1307 les avait exemptés du denier pour livre exigé en France des marchands ultramontains (p. 59). Grâce à son intercession encore,

Digitized by Google

Ce retour à la politique du temps d'Innocent III était un anachronisme et ne pouvait se perpétuer dans un siècle de « décroisés » où ne vont plus guère en Orient que des missionnaires et des marchands. Il sera bientôt difficile au pape de lever une armée en Occident : la guerre de cent ans occupera presque sans relâche la France et l'Angleterre. Louis de Bavière soustrait pour longtemps l'Allemagne à l'influence des papes qui, retenus en France par les troubles de l'Italie, perdent par leur séjour en terre étrangère, une partie de leur action sur le reste de la chrétienté. Génois et Vénitiens, « gens nés sur mer et qui vivent sur l'eau » (1), les seuls peut-être sur qui l'on aurait pu compter, « marchands avant d'être chrétiens » préfèrent les profits assurés du commerce aux chances d'une conquête. Le transport des fourrures et des cuirs, l'échange des toiles de France et des esclaves de Circassie sont plus lucratifs que les hasards d'une croisade. Les papes se dépensent, mais en vain, à les mettre d'accord. Divisés par leurs intérêts, ils servent à la politique des empereurs qui, parce qu'ils ont tout à gagner à leur rivalité, les encouragent sous main à se combattre. On les verra du reste plusieurs fois, au mépris des ordonnances des papes, trafiquer avec les Turcs, prendre parti pour eux, les guider et passer leurs armées en Europe (2). Quand ils peuvent mettre en ligne « des flottes de 30 ou 40 galères, lorsqu'il s'agit de s'entredétruire » (3), ils n'en ont que trois ou quatre à consacrer au service de la chrétienté. Créanciers des empereurs (en 1370, Jean Paléologue sera pour dettes retenu à Venise), possesseurs de comptoirs à Byzance (le faubourg de Péra appartient aux Génois depuis qu'en 1261 ils ont aidé Michel à reconquérir l'empire), ils ont trop d'intérêts engagés en Romanie pour y porter eux-mêmes des rivaux latins. Il ne faut pas demander le désintéressement aux marchands.

Philippe V en 1320 leur faisait remise entière de toutes les sommes qu'ils pourraient devoir jusqu'à ce jour au trésor royal (p. 60) : c'était pour Philippe de Tarente une occasion de renouveler l'union qui avait lié son beau-père aux Vénitiens (p. 72).

(1) PHRANZÈS, *Chronic.* PG, t. 156, c. 593. — Cfr Bibl. royale de Bruxelles, le ms. II. 2509; VAN DEN GHEYN, *Catalogue*, t. III, p. 101, n° 1708, fol. 191v-201 : *Casus mercationum qui communiter in civitate constantinopolitana frequentantur per Venetos et Januenses.*

(2) Jean Adurnus, par exemple, en 1422 (RAYNALDI, 1422, n° 1). Il faudra même que Martin V menace des peines spirituelles les plus graves les marchands assez éhontés pour faire avec les Turcs le commerce d'esclaves chrétiens de rite grec. (RAYNALDI, 1425, n° 20). Des chevaliers aussi, par insouciance juvénile et besoin d'aventures, se mettaient à la solde des Turcs et guerroyaient dans l'armée du sultan.

(3) BRÉHIER, *o. c.*, p. 297.

Digitized by Google

A côté de ces souverains de la mer ou plutôt derrière eux, espagnols de Barcelone, Majorque, Valence et Tortosa, italiens de Pise ou d'Ancône, français de Narbonne et Marseille rivalisent d'ardeur (1). C'est la chevalerie du commerce qui n'est pas loin de faire obstacle à l'autre.

Jamais pourtant les théoriciens de la croisade ne furent aussi nombreux : tous ceux qui visent Constantinople, ou peu s'en faut, sont ou français ou partisans de Charles de Valois et de ses successeurs, et c'est pour eux qu'ils parlent. Pierre Dubois, légiste de Philippe le Bel, dans le *De recuperatione Terrae sanctae*, écrit vers 1306 et dédié au roi d'Angleterre Edouard Ier, veut que les princes, après avoir conquis la Terre-Sainte, y laissent une armée suffisante; à leur retour ils passeraient par la Grèce et feraient bien alors d'attaquer au profit du Valois l'injuste détenteur Péryalogus (c'est ainsi qu'il appelle Andronic Paléologue), s'il ne consent pas à se retirer. Maître de l'empire grec que facilement il ramènerait au pape, et plus près de la Terre-Sainte que les autres rois, Charles y porterait secours chaque fois qu'il en serait besoin (2).

Guillaume de Nogaret, le trop célèbre auteur de l'attentat d'Anagni contre Boniface VIII, veut lui que, de gré ou de force, les Grecs participent à la croisade ; en réalité, il la voulait contre eux et pour le même motif que son confrère Dubois (3).

Un de ces livres, à cause de sa connaissance expérimentale du monde grec mérite que nous nous y arrêtions. Le dominicain Guillaume d'Adam, évêque de Sultanieh, un français encore et qui est (4),

(1) HEYD, *Histoire du commerce du Levant au moyen âge*, trad. F. Raynaud. Paris, 1885-1886 ; *Constantinopolitanum imperatorum novellae constitutiones*, PG, t. 161, c. 1049-1050, 1060-1064, 1069-1070, 1113-1115, 1122-1131.

(2) Éd. LANGLOIS, dans la *Collection de textes pour servir à l'Histoire de France*, nº 104, p. 89 ; nº 115, p. 103. Paris. — Analyse dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXVI, p. 503 sv. : E. RENAN, *Pierre Dubois légiste*.

(3) BOUTARIC, *Notices et extraits de documents inédits relatifs à l'histoire de France sous Philippe le Bel*, p. 117. Paris, 1861.

(4) CH. KOHLER, *Quel est l'auteur du « Directorium ad passagium faciendum »* (1332) ? dans la *Revue de l'Orient latin*, t. XII, (1905), p. 104-111. L'attribution à Guillaume d'Adam n'enlève point toutes les difficultés. « Les raisons alléguées par le savant publiciste méritent considération. Mais il est incontestable aussi qu'elles ne paraissent pas décisives ; et d'autre part le style du Directorium attribué ici à Guillaume Adam est assez différent du style de Guillaume Adam dans une autre œuvre dont on ne lui conteste pas la paternité ». (F. TOURNEBIZE, *Histoire politique et religieuse de l'Arménie*, p. 650, n. 1. Paris, 1910) ; Cfr C. KOHLER, *Documents arméniens des Croisades*, t. II. *Le pseudo-Brocard*, p. CXLIII sv. Paris, 1907 ; MORTIER, O. P., *Histoire des maîtres généraux de l'ordre des frères prêcheurs*, t. III, p. 35-39. Paris, 1907.

Digitized by Google

semble-t-il, l'auteur du *Directorium* (1332) dédié à Philippe VI (naguère on attribuait l'ouvrage à Brocard, dominicain lui aussi), est de ceux qui préconisent l'emploi de la violence pour décider les Grecs à se soumettre au pape. Ce n'était point un pur théoricien : il avait vu Constantinople et parlait en témoin. Bien qu'il gravite encore dans le monde des Valois, il n'avait ni les préjugés fiscaux des Dubois et des Nogaret, ni l'unique ambition d'avancer les affaires du roi de France : missionnaire avant tout, il rêve d'étendre jusqu'aux bornes du monde le royaume du Christ. Tandis que pour ses deux devanciers la conquête de Constantinople n'était qu'un but accessoire, elle devient pour lui une des fins principales du passage qu'il souhaite pour reprendre bientôt Jérusalem. Il insiste sur cette considération, évidente pour lui, qu'on ne peut garder Jérusalem et la Terre-Sainte sans posséder Constantinople. Il n'y a vers Jérusalem qu'une seule route et c'est la voie de terre, qui passe par la Grèce. Stratégiquement, la conquête préalable de la ville des empereurs procurerait aux croisés plusieurs avantages : plus d'ennemis derrière eux; ils trouveraient en Grèce grande abondance de blé, de vin et de chars et pourraient s'y reposer tranquilles avant de reprendre leur route. Aucune difficulté d'ailleurs pour s'en emparer. Les Grecs ne sont point des soldats. S'ils avaient su se battre, l'auteur n'aurait point vu, exposés sur les marchés de la Perse, un si grand nombre d'esclaves de sang grec (1). Une autre idée le hante, et la pensée de rendre au monde chrétien l'unité de la foi lui fait presque oublier la Terre-Sainte. Il n'est pas question d'union pacifique ni d'alliance avec le basileus : puisque les Grecs « déjettent, impugnent et haïent de courages endurcis la foi catholique » (2), la violence seule peut venir à bout de leur obstination.

Aussi l'énumération des procédés vexatoires ne tarde guère. Les ordonnances à mettre en vigueur après la conquête sont des plus radicales dans leur tyrannie et portent jusqu'à l'exagération la marque de leur temps :

1°) Les Latins qui ont embrassé « la mauvaise tricherie des Grecs » doivent être livrés au bras séculier, s'ils ne veulent pas se

(1) « Quant aux nobles il y en a pou et sont désarmez, crémeteux [= timides] comme femmes et paoureux comme Juifs et comme ceulx qui ne sceurent oncque que c'est d'aller en bataille, ne combattre en fait d'armes, ou faire guerre contre son ennemi » (Trad. du *Directorium* par Jean Miclot, traducteur ordinaire de Philippe le Bon, duc de Bourgogne dans DE REIFFENBERG, *Mémoires pour servir à l'histoire des provinces du Hainaut, Namur et Luxembourg*, t. IV (à la suite du *Chevalier du Cygne*), p. 279. Bruxelles, 1844.

(2) *Ibid.*, p. 259.

Digitized by Google

rétracter, et bannis, s'ils abandonnent leurs erreurs. 2°) Les moines appelés caloyers seront chassés de l'empire et dispersés en diverses provinces occidentales s'ils ne se convertissent à la foi latine.

L'auteur du *Directorium* avait reconnu l'influence prépondérante des moines dans l'Église d'Orient ; il s'était rendu compte et très nettement que là était le centre de la résistance à l'union, la dernière arche mais inébranlable du particularisme grec : « autant donc qu'ils dureront en leur liberté accoutumée, icelle église leur conjoyra toujours, les nobles vaxilleront toudis [= toujours] en la foy, le clergie et le peuple chancellera et la seigneurie des Français y demouvra [= demeurera] toudis non estable » (1). Aussi parmi les « mauvaises observances » qui corrompent l'Église grecque et que le conquérant de la Romanie doit connaître pour les supprimer, les principales sont les divers privilèges des caloyers. C'est parmi eux seulement qu'on choisit les évêques, « et ainsi attraient-ilz les cuers [= cœurs] des populaires comme ilz vuelent en excitant les erreurs et les scismes ». On y remédiera en créant des évêques latins ; au besoin on réunira en un seul plusieurs évêchés, afin de rendre suffisants les revenus de chaque diocèse. Il n'y a qu'une seule religion de caloyers. C'est un danger qu'il faudra écarter par l'envoi de religieux d'Occident et la création de monastères latins. Les caloyers seuls confessent : et c'est pour eux la source d'une très puissante influence : « quand un calogeros est fait abbé et quand un calogeros est fait évêque, il tire après soi une très grande séquéle et obtient toute la summe de l'empire pour exécuter sa mauvaise et félonie volonté » (2).

Les religieux mendiants confesseront.

3°) « Quiconque aura plus d'un fils, qu'il soit tenu d'envoyer l'un aux escoles pour apprendre lettres latines ». 4°) Les livres hérétiques seront brûlés. 5°) Obligation pour les Grecs de professer la foi romaine. Pour les gagner, on diminuera les impôts qui maintenant pèsent sur eux très lourdement. 6°) Les églises seront disposées à la façon latine.

Si les projets de l'auteur du *Directorium* avaient plus d'un défaut, ce n'était pas celui d'être ambigus. Guillaume d'Adam eût volontiers banni du monde la langue grecque si un scrupule religieux ne l'avait retenu : « ne fut la lettre grègue l'une des trois principales où le tiltre de Notre-Seigneur crucifié est escript en trois manières, je conseilleroie hardiement comme je cuide et sagement que celle lettre fust du tout effacée ».

(1) DE REIFFENBERG, *o. c.*, p. 288-289.
(2) *Ibid.*, p. 291.

Digitized by Google

Ces violences retardaient. Le *Directorium* ne représentait plus en 1332 que la pensée d'une minorité. Des partisans de la croisade contre Constantinople subsisteront pourtant jusqu'à la fin du siècle. En 1366, Pétrarque excite encore le pape Urbain V à diriger des croisés vers la ville des empereurs et lui promet le concours de l'Italie. Mieux valait, d'après lui, supporter les Turcs que les Grecs schismatiques, pires que des ennemis. « L'existence de Constantinople est un mal aussi grand que la perte de Jérusalem. Car c'est blesser le Christ que de l'honorer comme font les Grecs... Ces fourbes appellent l'Église romaine leur mère, mais ils traitent de sottises nos rites latins et purifient leurs basiliques quand un des nôtres y est entré (1). Ils nous estiment des chiens. Et c'est ainsi qu'ils nous appellent quand ils peuvent s'exprimer librement : c'est qu'ils nous craignent autant qu'ils nous haïssent. Il serait si facile d'en avoir raison. Je laisse à d'autres de décider, si l'on peut appeler torpeur ou patience ce qui nous les fait supporter si longtemps » (2). Le pape Urbain fut sage qui jugea meilleurs d'autres procédés.

* * *

III. — ATTITUDE NOUVELLE. LE DANGER TURC.

Cependant Byzance n'est plus dès 1330 l'ordinaire objectif qu'indiquent aux armées les travailleurs en chambre. Le conseil du roi Philippe VI, à qui le *Directorium* était adressé, reniait la thèse du livre. Il n'était plus question de conquérir Constantinople ; aussi la croisade projetée prendra non le chemin de terre, mais la voie maritime (3). C'est que depuis le début du siècle un changement profond s'est opéré parmi les esprits. Raymond Lulle puis Sanudo (4) ont parlé pour la paix. D'autre part les descendants de Charles de Valois, aussitôt montés sur le trône de France, sont engagés dans une lutte interminable avec l'Angleterre qui les empêche de poursuivre en Orient les rêves ambitieux de leur aïeul. Et peu à peu les papes, qui ne peuvent à la fois défendre contre les Turcs la pous-

(1) On perçoit l'écho du concile de Latran (1215), cap. IV. *De superbia graecorum contra Latinos* : ... « si quando sacerdotes latini super eorum celebrassent altaria, non prius ipsi sacrificare volebant in illis quam ea tanquam per hoc inquinata lavissent ». (MANSI, *o. c.*, t. 22, c. 989-990).

(2) RAYNALDI, 1366, nº 25 ; PETRARCA, *Rerum senilium*, l. II, ep. 1.

(3) DELAVILLE LE ROULX, *La France en Orient au XIVe siècle*, t. I, p. 73 ; t. II, p. 7-11. Paris, 1885 ; MORTIER, *o. c.*, t. III, p. 39.

(4) Cfr BRÉHIER, *o. c.*. p. 255 ; RAYNALDI, 1324, 40 (Lettre de Sanudo à l'empereur Andronic pour l'engager à faire l'union); ID., 1326, 27.

Digitized by Google

sière d'états latins que les expéditions d'Orient ont laissés derrière elles (1), et entreprendre une guerre contre l'empire, ébranlés peut-être par les promesses d'union que prodiguent les Grecs, depuis qu'en 1322 ils ont vu pour la première fois la flotte musulmane sous les murs de leur ville, timidement d'abord s'engagent dans une nouvelle voie celle de la réunion pacifique, et reprennent la politique que, cent ans plus tôt, Grégoire IX inaugurait avec les Grecs de Nicée (2). En réalité ce ne sont pas les papes qui prennent l'initiative : ils attendent qu'un geste de rapprochement ait été esquissé de Byzance. Un des motifs des négociations avec le pape, non pas le seul sans doute, ni celui qu'on avoue clairement aux Latins, est celui même qui avait décidé Michel VIII à traiter à Lyon, c'est la crainte qu'au bruit de chaque croisade occidentale ressentent les Byzantins, au souvenir de 1204, de voir l'expédition détournée vers l'empire. Alors partent les ambassades : elles arrivent juste à temps pour arrêter le coup. Celle de 1326 n'avait pas d'autre but. Ainsi, en 1337, le lieutenant du roi de France Charles IV, Amauri de Narbonne, était prêt à lever l'ancre quand on annonce la venue des envoyés d'Andronic (3). Vers 1344, lorsque Cantacuzène s'est emparé de l'empire, Théodore de Montferrat, un des petits-fils de l'impératrice Yolande, voulait aller combattre l'usurpateur. Le cardinal de Comminges, son beau-frère, avait réussi à l'y décider ; il lui fournissait une somme assez rondelette et prenait des frais du passage une part très importante. La flotte était réunie, le départ fixé au printemps. Cantacuzène, avec une habileté rarement à court de moyens, gagne à sa cause le légat d'Humbert II de Vienne à l'impératrice Anne. Barthélemy de Thomariis intercède auprès du pape et de son maître (4). Et l'expédition n'a pas lieu. Le même

(1) Et il y en a de très menacés, comme la Cilicie (J. Gay, *Clément VI et les affaires d'Orient*, p. 20-21. Paris, 1904.

(2) Faut-il signaler ici qu'à plusieurs reprises on tenta d'acquérir Constantinople par un marché ? On sait que Manuel II avait, en 1398, offert de vendre Constantinople aux Vénitiens : ils achetèrent Thessalonique en 1423. « Les prisonniers français de Nicopolis avaient, pendant leur séjour à Lesbos (15 août 1397) conclu un traité analogue avec Jean, le compétiteur de Manuel : Jean cédait, par l'entremise de François Gattilusio, seigneur de Mitylène, au roi de France, tous ses droits à l'empire de Romanie moyennant 25.000 florins et la possession d'un château dans le royaume. Un délai de trois ans était stipulé pour réaliser le traité qui resta lettre morte ». (Delaville Le Roulx, *o. c.*, t. I, p. 378). Humbert de Romans avait préconisé au XIIIe siècle cette méthode pacifique de conquête. (Mansi, t. 24, c. 129).

(3) Bréhier, *o. c.*, p. 266 ; Norden, *o. c.*, pp. 671-693.

(4) Cantacuzène, *o, c.*, IV, 1-2, PG, t. 154, c. 19-30.

Digitized by Google

Cantacuzène apprend en 1350 qu'une grande expédition se prépare, sous la conduite de l'empereur Charles IV. Vite des légats prennent le chemin d'Avignon (1). Nouvelle frayeur de Byzance en 1364 et Jean Paléologue supplie le pape d'avertir les Latins de ne pas molester ses sujets durant toute la croisade (2). En 1366 l'effroi est plus vif encore. Les Grecs avaient-ils entendu les accents belliqueux de Pétrarque : « Au nom de deux états d'Italie, clamait-il au pape, je vous promets que, si vous le vouliez, bientôt, unis ou même séparés, ils renverseraient cet empire sans force ou le soumettraient au joug de notre mère l'Église » (3). Les Latins ont beau cette fois être des alliés et l'empereur, avoir envoyé ambassade sur ambassade pour les faire venir. On craint leur bravoure plus qu'on n'espère en elle. On les attend des années durant, et quand ils s'approchent, on s'inquiète. Démétrius Cydones bien qu'il insiste sur les liens qui unissent à l'empire le chef de l'expédition Amédée de Savoie, cousin de Jean Paléologue, et sur la droiture de sa maison a peine à rassurer des soupçons si tenaces. N'était-il point lui-même partisan des Latins, un Cassandre dans cette Troie nouvelle (4) ?

L'autre motif, plus facilement avouable aux Latins, et qui devint bientôt prépondérant pour les Grecs, de s'adresser au pape, c'est la nécessité d'arrêter les Turcs qui s'abattent sur l'empire comme une fièvre chronique (5), et l'affaiblissent peu à peu. A chaque fois les frontières se rapprochent ; si les émirs s'étaient unis entre eux, Constantinople eût bientôt vécu. C'est Ramon Muntaner qui dépeint ainsi la situation vers 1310 : « En vérité, les Turcs avaient tant conquis que leurs armées venaient presque devant Constantinople et qu'il n'y avait entre eux deux qu'un bras de mer qui n'a pas plus de deux milles de large. Ils tiraient leurs épées et menaçaient l'empereur et l'empereur pouvait voir tout cela. Jugez avec quel désespoir il devait vivre : car si les Turcs avaient passé ce bras de mer, ils auraient conquis Constantinople » (6). La bande catalane dont avait fait partie celui qui écrivait ces lignes, et dont les papes songèrent vers 1322

(1) CANTACUZÈNE, *Ibid.*, IV, 25, PG, t. 154, c. 204.

(2) RAYNALDI, 1364, n° 27,

(3) *Ibid.*, 1366, n° 25.

(4) DÉMÉTRIUS CYDONES, *De admittendo latinorum subsidio*, PG, t. 154, c. 961 sv. en particulier c. 989.

(5) Le mot est de Démétrius Cydones : ὥσπερ πυρετοῦ περίοδος. PG, t. 154, c. 1028 D.

(6) *Chronique de Ramon Muntaner*, trad. et éd. BUCHON, t. III, c. 202, p. 140, (*Collecti n des chroniques nationales françaises*). Paris, 1828.

Digitized by Google

à excommunier les chefs, tant ils étaient redoutables (1), avait sa part de responsabilité dans la première venue des Turcs en Europe, puisqu'elle s'en était, dès 1306, associé un millier, et qu'elle avait à de multiples reprises fait alliance avec eux (2). Dès lors le danger ne devait plus que s'accroître. En 1313, l'empereur, après avoir laissé entre leurs mains, dans une défaite, son diadème et son sceptre (3), achète leur éloignement. Après 1333, il ne reste plus en Asie-Mineure que quelques villes grecques. En 1356, Gallipoli, la clef des Dardanelles, tombe au pouvoir d'Orkhan : elle est heureusement reconquise dix ans plus tard par le duc de Savoie. En 1365 la prise d'Andrinople découvre la route de Byzance. En 1370, l'empire est tributaire du sultan Mourad et Jean V Paléologue fournit à Bajazet un contingent de guerre. Par un excès de honte, l'empereur en 1391, pour livrer au sultan la dernière place qui lui reste en Asie, assiège lui-même ses propres sujets dans Philadelphie : il doit permettre aux musulmans de Constantinople de bâtir une mosquée et un cadi rend la justice dans la capitale même de l'empire. Après Nicopolis (1396), sans les quelques centaines de chevaliers que lui prête l'Occident, Manuel II perdait le reste de ses possessions. Quand il descend du trône (1423) et que déjà Constantinople a subi deux blocus, les états qu'il lègue à son fils rappellent par leur étendue (4) ceux que le « roi de Bourges » recevait de son père presque au même temps. Et déjà passent sur la terre grecque amoindrie et réduite presque à néant les longues chaînes d'esclaves chrétiens qui alimentent les marchés d'Asie, et dont le pitoyable spectacle donnera tant d'émotion aux ambassadeurs du concile de Bâle en 1436 (5). Les Grecs n'avaient point attendu ce moment pour

(1) Raynaldi, 1322, nº 49. En 1318 le cardinal d'Ostie cherchait un moyen de combattre les Catalans : « Illa gentium dissimilitudo, quae compagna vocatur, plurimum invalescit et ut aucta viribus possit crudelius et remotius debacchari, Graecos scismaticos et Turchos sibi federe et amicitia sociavit ». (*Lettre aux Vénitiens*, datée d'Avignon, 4 sept. 1318, dans Mas-Latrie, *o. c.*, p. 43).

(2) Cfr le traité de paix signé le 11 mai 1321 entre Louis Morosini baile et capitaine-général de Négrepont, et don Alphonse Frédéric d'Aragon, président de la grande compagnie des Francs de Morée. (Mas-Latrie, *o. c.*, p 49 sv.)

(3) Grégoras, *o. c.*, VII, 8, PG, t. 148, c. 428.

(4) « De l'immense empire des Romains, il ne reste que deux villes, de Thrace, une partie du Péloponnèse et quelques îles », Gémisthe Pléthon : περὶ τῶν ἐν Πελοποννήσῳ πραγμάτων, *o. c.*, II, 20, PG, t. 160, c. 860 A.

(5) *Lettre de Jean de Raguse et de Simon Fréron au concile de Bâle*, 9 févr. 1436 (Mansi, *o. c.*, t. 29, c. 655). — *Lettre de Jean de Raguse au concile*, 17 nov. 1436 (*Ibid.*, t. 29, c 661-665).

Digitized by Google

chercher des alliés. L'empire, ses finances épuisées (1), habitué à ne se défendre que par des armées de mercenaires, qu'il lui est désormais impossible de solder, dès avant le XIVe siècle, mendie en Occident des secours bénévoles. Il avait jusque-là négocié pour écarter les Latins de Byzance : il traite pour les y appeler. Sa diplomatie représente à ceux à qui il tend la main que l'intérêt même des nations catholiques est en jeu, et que protéger les Grecs, c'est en même temps sauvegarder les états latins d'Orient. Si les Turcs dévorent l'empire, leur ambition de conquête ne sera point pour autant assouvie. S'ils attaquent les Grecs, c'est parce qu'ils sont chrétiens. Puis, il est plus facile de vaincre les Turcs, tant que Constantinople est debout (2). Papes et chrétiens d'Occident sont convaincus de cette vérité qu'en gardant Constantinople, ils font œuvre utile à la chrétienté et se gardent eux-mêmes (3). Pour eux, la Romanie est un empire chrétien sans doute, mais plus encore le rempart du monde catholique. Et leurs craintes sont vives, non point seulement au XVe siècle, quand le danger est tout près, impossible à conjurer et que leur revient le mot de Bajazet qui a juré

(1) « Cantacuzène » nous dit GRÉGORAS, *o. c.*, XV, 11, PG, t. 148. c. 1037, toujours malveillant à l'endroit d'un adversaire, « ravagea complètement le trésor impérial : il n'y resta plus que de l'air, de la poussière, et peut-être aussi les atomes d'Epicure ». Cfr LEBEDEV, *o. c.*, p. 350.

L'empire usa d'expédients : il changeait brusquement le titre des monnaies et retirait de la circulation les anciennes, où il entrait plus de métal précieux. Agathange, l'ami de Grégoras, note à l'éloge de Chypre, dont il visite les marchés vers 1350 en compagnie du célèbre Georges Lapithe, que le cours des monnaies n'était point là sujet à variations : « *τὸ ἐν νομίσμασι καὶ χαράγμασι τὸν ἅπαντα χρόνον ὡσαύτως ἔχων καὶ μηδαμῇ μηδ' ὁπωσοῦν τρεπόμενον* ». (GRÉGORAS, *o. c.*, XXV, 9, PG, t. 149, c. 24.) Quand Agathange rentra à Constantinople, tout l'argent qu'il portait sur lui n'avait plus cours : au change il perdit les deux dixièmes (*ibid.*, XXV, 19, PG, t. 149, c. 40 CD). — Ce n'était point un mal réservé à la Grèce. Il suffit de parcourir, pour s'en convaincre, le *De mutatione monetarum* de l'évêque de Limoges, Nicolas Oresme (*Magna Bibliotheca veterum Patrum*, t. IX, c. 663 sv. Paris, 1654.

(2) Barlaam en 1339, PG, t. 151, c. 1336 sv.

(3) Le maréchal DE BOUCICAUT écrit dans son *Livre des Faicts* (I, 35) sur la défense de Constantinople par le seigneur de Chasteaumorant :

« Laquelle chose n'est point de doubte est très agréable à Dieu et grand honneur au roy de France et aux François qui bien leur vertu y esprouvèrent et grand bien pour la chrestienté » (MICHAUD et POUJOULAT. *Nouvelle Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, t. II, p. 253. Paris, 1854.) Mais déjà en 1333, le roi Philippe de Valois, lorsqu'il s'associait au doge de Venise, à l'empereur de Constantinople et à l'ordre de Rhodes pour combattre les Turcs saisissait l'importance de cette lutte pour la chrétienté : « Très cher

Digitized by Google

de faire manger ses chevaux sur l'autel de St-Pierre à Rome ; mais dès les premières années du XIVe siècle, Benoît XI qui pourtant n'avait pas une très haute opinion des Grecs, écrivait ses sombres pressentiments sur la chute de Constantinople « à son vénérable frère, l'évêque de Senlis » : « Quel danger grave et quel trouble immense — Dieu nous en préserve ! — résulterait d'un tel événement pour notre mère la S. Église Romaine et pour l'Église chrétienne tout entière » (1). Les papes virent très clairement le péril : on ne peut, sur ce point, les accuser d'avoir manqué de clairvoyance. Nul plus qu'eux, par des moyens divers, n'essaya de le conjurer. Aussi quoi qu'ils pensent des Grecs et de leur loyauté, jamais ils ne refusent d'entrer en pourparlers pour combattre les Turcs devenus l'ennemi commun (2).

* * *

IV. RELIGION ET POLITIQUE.

Ainsi c'est par la politique et sur le terrain politique que l'on avait repris langue. Pour caractériser d'un mot les négociations, et non pas seulement les premières, elles sont plus politiques que religieuses. Elles se font entre deux gouvernements plutôt qu'entre deux chefs d'Églises. C'est l'empereur qui prend l'initiative et maintient le contact et non le patriarche. Quand il s'adresse au pape, il le considère moins comme le successeur de Pierre que comme le suzerain naturel de tous les états occidentaux. Peut-être les souverains de Constantinople, s'ils avaient pu trouver directement des renforts auprès des princes d'Occident, se seraient-ils passé volontiers de l'intermédiaire du pape. Aussi la cause de l'union paraît-elle subir les vicissitudes de la politique. Les troubles de Constantinople et les diverses révolutions de palais

et bon ami, écrit-il au doge, il n'a gaires que vous nous feistes assavoir par voz lettres comment les desloiaux et mescréans Turcs ont nouvélement envay les parties de Rommenie [Romanie] et les autres parties de chrestienté voisines à icelles ; et comment ils se aparelleient à grant navie par mer et de jour en jour se esforçoient de plus dommagier les terres des Crestiens, en telle manière que, se porveu ni estoit hastivement de bon remède et convenable, il faisait à doubter que grant mal ne en veinst et grant perte sus les Chrestiens... » (*Lettre au doge de Venise*, de Poissy, 3 novembre 1333, MAS-LATRIE, *o. c.*, p. 101 sv.).

(1) RAYNALDI, 1304, 29.

(2) On pourrait dire de tous, ce qu'un roi de France disait de l'un d'entre eux : « C'est une affaire qui lui tient fort au cœur » — « quem non mediocriter ipsum tangit negotium ». (*Réponses du roi aux ambassadeurs vénitiens* (1334), MAS-LATRIE, *o. c.*, p. 107.)

Digitized by Google

suspendront plusieurs fois ou traîneront en longueur les négociations. Le pape Clément VI par exemple semble bien ne point avoir voulu s'engager à fond avec le trop habile Jean Cantacuzène, l'usurpateur de 1341, encore qu'il ait accueilli très favorablement ses ambassades (1). La révolte d'Andronic IV contre son père (1376-1379) ralentira de même à Constantinople le mouvement vers l'Église romaine qui s'était dessiné assez fortement les années précédentes et dont le jeune prince avait peut-être profité comme d'un prétexte.

Mais ce serait myopie d'esprit de juger les relations des empereurs et des papes purement politiques, au sens où nous entendons actuellement ce mot. Ceux qui les ont regardées comme telles mesurent trop le passé à l'aune du présent. Au XIVe siècle il est trop tôt encore pour qu'on puisse séparer la religion de la politique. Bien qu'on pressente déjà l'époque où se fera la scission, empereurs et papes n'y songent pas. Ils ont de leur temps l'idée qu'il avait de lui-même. Les Grecs ne pensent point à dénier au pape la primauté de fait. Ils savent qu'il est dans les pays latins le régulateur dernier de tout acte qui a quelque rapport même éloigné avec la religion, que non seulement il faut une dispense de lui pour qu'une princesse latine épouse un souverain qui n'est pas en communion avec Rome (2) ; mais que lui seul est capable, dans l'émiettement des nationalités et malgré la désunion qu'engendrent les intérêts divers, de faire jaillir du sol une armée de croisés ou d'arrêter sa marche (3). Il a le monopole de la croisade. Louis de

(1) Etait-ce pour ménager les deux partis en présence, ou simplement parce qu'il considérait Anne de Savoie comme la souveraine légitime ? La première hypothèse garde des probabilités (RAYNALDI, 1344, 64-66), encore que l'impératrice Anne ait eu à Rome des amis catholiques qui desservaient Cantacuzène auprès du pape.

(2) GRÉGORAS, *o. c.*, VI, 2, 1, PG, t. 148, c. 313-316, énonce en même temps la règle et l'exception. Irène ou Yolande de Montferrat fut par son oncle Pierre d'Aragon mariée à Andronic l'Ancien, sans que le consentement du pape ait été sollicité : elle n'avait pas douze ans. Pierre d'Aragon, on s'en souvient, avait été excommunié en même temps que l'empereur Michel VIII et n'était point encore réconcilié avec le pape. C'était vraisemblablement une des raisons qui avait fait se tourner vers lui Andronic.

(3) Cfr FINLAY, *The byzantine and greek empire*, t. II, p. 616, Edimbourg, 1853. La croisade n'est pas une campagne ordinaire, mais une œuvre de piété et de religion. On l'entreprend pour rendre gloire à Dieu ou expier ses fautes. C'est le pape qui désigne le chef de l'expédition, ligue les états, fixe le nombre des galères et des gens d'armes à équiper, lève les décimes qui couvriront les frais de l'entreprise, et confère à ceux qui prennent la croix indulgences et privilèges des plus variés. Voici, pour donner un exemple,

Digitized by Google

Hongrie attend son signal pour secourir Constantinople : il ne partira point avant de l'avoir aperçu. Un marchand assoiffé d'or ose déjà braver l'excommunication du pape pour trafiquer avec les Turcs. Les nations écoutent encore sa voix, quand elles n'ont point pour chef un Louis de Bavière. Même à Avignon, où son influence est d'autant diminuée que le roi de France a sur lui plus d'empire, il demeure arbitre incontesté. Le pape se souvient qu'il est avant tout chef religieux. Papes d'esprit angevin et français, ou d'esprit simplement catholique, papes d'Avignon ou papes de Rome, bien que leur tactique soit diverse, ils sont au fond d'accord. Les uns estiment que la conquête de l'empire grec par les armées latines est le seul moyen d'arriver à l'entente religieuse ; les autres se persuadent de cette idée plus juste que le contact pacifique et la collaboration à la même lutte contre l'Islam réalisera seule l'union dans la même foi. Mais les uns et les autres, s'ils font tant de sacrifices pécuniaires et lèvent tant d'armées, s'ils essaient de nouer tant de ligues, s'ils dépêchent, au milieu de la désolation de ce XIVe siècle, siècle de longues guerres et d'interminables fléaux, tant de nonces et de légats, c'est pour le salut des âmes et le bien de la chrétienté. Il leur semble à tous qu'ils pécheraient contre le devoir de leur charge si, dans leurs relations avec les empereurs, ils ne songeaient au rapprochement des esprits. Aussi dès la première fois qu'on s'aborde, on a parlé d'union, les Grecs pour la promettre, les papes pour l'exiger. Et chaque fois qu'arrive une ambassade, avec les variantes nécessaires, c'est le même dialogue qui se répète. Que les empereurs la veuillent ou non, que les papes la jugent actuellement réalisable ou seulement possible dans un avenir plus ou moins lointain, il n'importe, il leur faut en parler, les uns par une nécessité qu'ils ne songent point à éluder, les autres par devoir et par conviction. Les négociations politiques devaient forcément entraîner les négociations religieuses. Si les intérêts humains parce qu'ils restent identiques ou deviennent plus pres-

quelques-uns de ceux que reçut en 1345 le dauphin Humbert II : « ... pleine rémission des péchés à l'article de la mort, droit d'avoir des autels portatifs, de choisir un confesseur qui aurait tout pouvoir pour l'absoudre, permission de découper son corps, s'il venait à trépasser outre-mer et d'en faire ensevelir les morceaux en diverses églises, permission de célébrer la messe avant l'aurore, d'entrer avec douze personnes honnêtes dans tous les monastères de religieuses, à condition toutefois de n'y pas manger et de ne pas y rester la nuit... » (C. Faure, *Le dauphin Humbert II à Venise et en Orient*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXVII, 1907, p. 515). D'Avignon ou de Rome, le pape reste l'ordonnateur suprême de la croisade. C'est son œuvre.

Digitized by Google

sants, à mesure que les Turcs se rapprochent, tendent à maintenir le contact qu'ils ont une première fois créé, c'est au profit des intérêts religieux. Les papes se rendent bien compte que l'empereur promet surtout l'union pour obtenir du secours contre les Turcs. Le repoussent-ils pour autant? Ils croient collaborer avec la Providence qui leur fournit dans les événements eux-mêmes des prédicateurs de l'unité : « Les Turcs auront peur de s'adresser à vous, écrit le pape Martin V à l'empereur Manuel, s'ils vous savent unis au reste de la chrétienté. Quant aux chrétiens, ils vous secourront avec plus d'empressement, s'ils vous savent en plein accord avec eux » (1). On trouverait aisément vingt témoignages de même sens.

Puis, encore une fois, tout n'est pas dans les rapports entre les papes et les empereurs : il n'y a là qu'un préambule. Si les empereurs sont les seuls au début à se tourner vers Rome, le pape cherche à s'appuyer sur l'opinion grecque : ses lettres vont partout où il soupçonne des dispositions favorables et un regard vers l'Église romaine. Et peu à peu sont touchées toutes les âmes qui ne sont point à la merci d'une parole officielle ou de l'échec d'une légation. Le danger de l'empire, la situation même de l'Église d'Orient ont fait réfléchir plus d'un Grec. Des empereurs mêmes qui n'ont agi d'abord que par tradition politique, devant le refus des papes de secourir la Romanie avant que l'union ne soit faite — les papes se sont départis souvent de cette expectative coutumière — en viennent à considérer sérieusement les moyens d'un rapprochement spirituel.

Si l'union n'avait été que politique et n'avait eu pour but que d'apitoyer le monde latin et de faciliter l'envoi de secours en Romanie, l'argument de l'inutilité de l'union, que Bryennios maniera avec tant de véhémence dans son Περὶ τῆς ἑνώσεως τῶν Ἐκκλησιῶν, (écrit vers 1420), aurait fait plus d'impression sur les Grecs (2). Deux expériences récentes donnaient raison à Bryennios : la conversion de Jean V en 1369 n'avait provoqué aucune croisade efficace; et l'expédition si généreuse pourtant de Jean de Vienne, destinée à protéger aussi bien Constantinople que la Hongrie n'avait abouti qu'au retentissant échec de Nicopolis (1396).

Je sais bien qu'en 1438 Georges Scholarios disait encore aux Grecs du concile : « Nous ne devons point écouter ceux qui prétendent qu'aucun avantage ne résultera pour nous de l'union ; une preuve suffisante pour eux c'est l'état des nations latines, anéanties

(1) Raynaldi, 1422, n° 2.
(2) Édité par Eugenios Bulgaris, t. I, p. 469 sv. Leipzig, 1768-1784.

Digitized by Google

par les guerres ou attentives à leurs propres malheurs, c'est la situation du pape qui n'a point encore recouvré son rang et son pouvoir, dont l'autorité est faible et sujette à mille attaques » (1). Mais s'il montre les avantages politiques que procurera l'union, ce n'est qu'après avoir déclaré que pour lui le Filioque n'est pas répréhensible et que la foi des Latins se concilie avec la foi des Grecs. La politique conseillait l'union que la religion avait approuvée (2).

Au reste l'union si elle n'avait été que politique, favorisée comme elle l'était par les circonstances, aurait été conclue très rapidement. Le temps qu'on mit à la réaliser prouve surabondamment l'importance qu'on y attachait. Les pages qui suivent voudraient montrer que procurer à des millions d'âmes l'union dans la même foi est un problème beaucoup plus complexe et plus malaisé à solutionner que de confectionner un traité d'alliance ou de déterminer les rapports économiques entre deux puissances.

* * *

V. — LES OBSTACLES A L'UNION : PRÉJUGÉS LATINS. LA LANGUE GRECQUE EN OCCIDENT.

Le principal obstacle à l'union tant de fois proposée et toujours prête, semble-t-il, à vouloir se conclure, est dans les défiances

(1) Ὑπὲρ εἰρήνης καὶ βοήθειας τῇ πατρίδι παράκλησις πρὸς τὴν ἀνατολικὴν σύνοδον ἐν Φλωρεντίᾳ, PG, t. 160, c. 393.

(2) Faut-il accuser ici Scholarios de mauvaise foi parce qu'il s'est rétracté? Ce serait, à mon avis, excessif. Comme il est arrivé à bien d'autres, ce que sa faiblesse n'avait su maintenir, il a été entraîné à le renier. Laïque quand il assistait au concile, il n'avait pas à en signer les actes. On a accusé et l'on accuse encore trop facilement les Grecs de Florence de n'avoir point été sincères : souvent, c'est malveillance pour l'union, comme chez Syropoulos, *Vera historia unionis non verae*... La Haye, 1660, et tous ceux qui se sont inspirés de lui (cfr Palmieri, *Theologia dogmatica orthodoxa*, t. II, p. 90-100. Florence, 1913). Mais il faut se défier aussi des généralisations hâtives et des affirmations trop exemptes de nuance. Il est difficile de souscrire sans restriction au jugement si tranchant de dom Leclercq : « Chez les Grecs du xve siècle, où les passions religieuses étaient hors de comparaison avec le détachement plus que philosophique des confessions du xixe siècle, l'union apparait aux uns comme un outrage, aux autres comme un sacrilège, à tous comme une trahison. » (Hépelé-Leclercq, *Histoire des conciles*, VII, p. 1229.) Il y avait à Florence des politiques, partisans d'une transaction ; mais il y avait aussi des gens de bonne foi qui voulaient l'union véritable et l'accord doctrinal parfait (cfr Georges Scholarios, *Oratio III^a ad synodum*, PG, t. 160, c. 524).

Digitized by Google

réciproques qui chaque fois se font jour entre les deux interlocuteurs. Chacun naturellement se croyait sans défaut et rejetait sur l'autre parti l'entière responsabilité du schisme, avec une violence de langage qui ne pouvait être un titre au rapprochement. Ce qui manquait surtout aux deux Églises, c'était de se connaître assez. On n'avait point suffisamment médité les sages conseils d'un Humbert de Romans. Est-ce en vain qu'il avait exhorté les Latins à se frotter à leurs adversaires d'hier, à envoyer en Grèce des savants, des missionnaires, des marchands, des mercenaires latins, à se créer des partisans en Romanie, à pénétrer dans l'âme des Grecs, à lire leurs livres de théologie, d'histoire et de droit canonique, les traduire en langue latine, leur porter les nôtres et dans leur langue, afin de les connaître et d'en être connus (1). Quand cette méthode du contact, la seule vraie, encore à employer aujourd'hui, eut été pratiquée quelque temps — elle le fut malheureusement trop peu, — on vit se dessiner un courant vers l'union. Ce qui en retardait l'emploi était l'obstacle même qu'elle devait écarter : le jugement faux que Grecs et Latins portaient couramment les uns contre les autres et fait de calomnies traditionnelles répandues en Romanie contre les Latins, en Occident contre les Grecs; leurs préjugés réciproques et leurs mutuelles dispositions. Car selon qu'il arrive d'ordinaire entre les hommes, il leur fallait pour se connaître tels qu'ils étaient, percer le nuage qui cachait la réalité. Dire quel était ce nuage et comment quelques âmes arrivèrent à passer au travers, c'est en traits généraux, faire presque l'histoire de l'union.

Pour juger les Grecs, on avait l'avantage en Occident de n'avoir point senti peser sur soi leur joug. Je ne sais si pour n'être point haïs, ils étaient mieux appréciés. Les rares Grecs qu'on voyait dans les états latins, avant que le flot turc n'ait jeté sur les rives italiennes tout un monde de lettrés, en dehors des envoyés de l'empereur aux papes et aux souverains, étaient quelques aventuriers : escrocs qui se disent patriarches, marchands de fausses reliques et vendeurs d'indulgences (2). Ils ne prêchent point en

(1) *Extractiones de libro quem fecit vir et religiosus frater Humbertus de Romanis, magister quondam V ordinis Praedicatorum, de his quae tractanda videbantur in concilio generali Lugduni celebrando*... II, 17 (dans MANSI, *o. c.*, t. 24, col. 128 129). — Mansi n'a publié, après Martène, que les notes de Mabillon sur l'ouvrage d'Humbert de Romans resté inédit (MORTIER, *o. c.*, t. I, p. 657). Mais la lecture de ces quelques extraits fait regretter que tout le manuscrit (à la Bibliothèque vaticane) n'ait pas été édité. Toute la 2e partie traite du schisme des Grecs.

(2) MARTÈNE et DURAND, *Thesaurus anecdot.*, t. II, col. 588. — *La Chronique*

Digitized by Google

faveur de leur race. Tout ce qu'on savait des autres habitants de Romanie venait des souvenirs des croisés ou des soldats attachés à la solde de l'empereur, des voyageurs, marchands ou pèlerins. Les mêmes traits se retrouvent partout : les Grecs étaient toujours les hommes rusés dont parlait Jacques de Vitry, d'une souplesse déconcertante, parleurs intarissables, assez mauvais soldats, mais farcis de science et portant sans cesse l'écritoire au côté (1). Rome les connaissait mieux, bien qu'insuffisamment encore, par les relations de ses nonces, par les renseignements de ses missionnaires, qui, dans leur séjour en Orient ou avant leur premier départ, avaient appris la langue grecque, gens mieux armés pour les observer plus exactement et à loisir, mais c'était encore des yeux de Latins, très peu indulgents, qui les examinaient.

Tous, les missionnaires comme les autres, étaient vexés de se sentir méprisés par les Grecs. Guillaume d'Adam qui n'avait fait que passer en Romanie, trouve que les Grecs « nous traitent de corps morts et nous dédaignent comme des vases fêlés » (2) ; il le leur rendait bien. Antoine de Massa se plaignait amèrement devant l'empereur et le patriarche (1422) que les Byzantins nous traitassent de chiens. C'était des représailles (3). Ce mépris des Latins, trop réel chez les Grecs, les faisait taxer d'orgueil : « Ils sont

du religieux de Saint-Denys (éd. Bellaguet, t. I, p. 636-642) nous a conservé l'histoire d'un faux patriarche de ce temps-là, Paul Tagaris. C'est un roman d'aventures qui défraya le monde entier, dans la 2e moitié du XIVe siècle. Partout, en Perse et en Syrie, comme en Espagne, en Hongrie, en Italie et en France, Tagaris avait exercé ses lucratives fonctions. Pris de remords, il fit pénitence au temps de Manuel II. Les actes du patriarcat nous ont gardé sa confession devant le synode (Miklosich et Müller, *Acta patriarcatus Const.*, t. II, p. 224-230. Vienne, 1860). — Venise eut de très bonne heure une colonie byzantine. Les Grecs y exerçaient les métiers que nous leur voyons pratiquer encore aujourd'hui dans tous les ports d'Orient : « Quant aux Grecs, ils n'achetaient rien, ne vendaient rien, ils ne disposaient pas encore du crédit et du numéraire, mais ils avaient su devenir les intermédiaires indispensables : courtiers, bateliers, messagers ou espions, ils imposaient leurs services et vendaient leur fidélité; mieux valait les payer que d'avoir à les combattre » (P. Pisani, *Les chrétiens de rite oriental à Venise* (1439-1791), dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, t. I (1896), p. 202).

(1) Un missionnaire franciscain de la fin du XIIIe siècle décrivait ainsi les Grecs : « Homines astuti, armis parum exerciti, pillos longos portantes, errantes in fide et juris articulis (Golubovich, *Bibliotheca bio-bibliografica della Terra Santa et dell' Oriente francescano*, t. I (1215-1300), p. 407. Quaracchi, 1906).

(2) Cfr Mortier, *o. c.*, t. III, p. 35.

(3) Extraits d'Humbert de Romans, II, 11 (Mansi, *o. c.*, t. 24, c. 125). Cfr Mansi, t. 29. c. 651-653.

Digitized by Google

les hommes les plus orgueilleux du monde, écrivait Ramon Muntaner, et ne font cas de personne, si ce n'est d'eux-mêmes, qui ne méritent pas qu'on en tienne compte... Ils ne valent rien et croient valoir mieux que tous les autres gens du monde » (1). Mais le fier catalan n'était point à leur égard en reste de dédain : il les traitait de cœurs durs et sans charité, leur reprochait leur lâcheté. Soldat, il ne pouvait guère apprécier des gens mal faits pour le métier des armes et qui ne pouvaient tenir avec 12.000 hommes à cheval et 5000 hommes à pied, là où 1500 chevaliers catalans suffisaient avec 4000 hommes de pied.

Un autre défaut plus grave était la déloyauté. C'était à peu près le mot d'Euripide : πιστὸν Ἕλλας οὐδὲν οἶδεν. « La Grèce n'a rien à quoi l'on puisse se fier » que reproduisait le proverbe français du XIIIe siècle : « Li plus traitcurs (= traîtres, perfides) sont en Gresce » (2). L'auteur du *Directorium* ne les jugeait là-dessus ni pires ni meilleurs que les Orientaux de toute race qu'il avait fréquentés ; ils avaient « la générale propriété de toutes les nations d'Orient qui ont habituele coutume de varier la foy, de la muer et de la pervertir avec fortune » (3). Exception toutefois était faite pour leur empereur, d'une race regardée comme la plus traîtresse de l'Orient. Cette réputation que les Grecs tenaient de leurs ancêtres païens — Plaute trouvait la foi punique passable en comparaison de la foi grecque — n'était point tout à fait imméritée. Le comte Vert, Amédée de Savoie, aurait pu en témoigner, lui qui pourtant rendit de si grands services à Constantinople. L'empereur lui avait promis pour subvenir aux dépenses de son expédition, consacrée uniquement à défendre l'empire, une somme d'argent que jamais il ne donna. Le pauvre souverain de Savoie qui, pour s'équiper, lui et son armée, avait engagé sa fortune, dut à ses frais s'établir à Péra et repartir sans avoir été payé. Andronic l'Ancien soldait de fausse monnaie (4) ses mercenaires. Et le basileus Michel son fils, qui attirait dans un piège Roger de Flor, l'ancien templier devenu le chef des redoutables Almugavares, justifiait la vieille assertion des *gesta Tancredis* : « C'est une habitude chez eux de tuer les gens pour les récompenser » (5)

(1) RAMON MUNTANER, *o. c.*, ch. 203, t. II, p. 140-145.

(2) F. NYROP, *Grammaire historique de la langue française*, t. IV, nº 522. Copenhague, 1913.

(3) DE REIFFENBERG, *o. c.*, p. 259.

(4) On ne peut guère donner d'autre nom aux pièces d'or où il entrait « cinq parties de métal fin pour dix-neuf d'alliage ».

(5) « Familiare habent, quos etiam bene meritos invitaverunt ad munera retrudere ad flagra » (MARTÈNE et DURAND, *Thesaurus Anecdot.*, t. III, p. 114).

Digitized by Google

ou cet éloge si bref sous la plume de Ramon Muntaner : « il était bon chevalier et rien ne lui manquait, si ce n'est la loyauté » (1). Au XIe siècle, le bourguignon Bertrandon de la Broquière résumait à la fois ses expériences et l'opinion commune : « Car autant que j'ay hanté les ditz grecs et que m'a pu touchier et que j'ay eu affaire entre eulx, j'ai plus trouvé d'amitié aux Turcz et m'y fieroye plus que aux ditz grecs » (2). Il n'est personne qui ne les trouve trop diplomates ; quelques-uns même se demandent s'ils peuvent mettre de côté toute simulation. Ceux qui sincèrement les aiment et savent parfaitement le grec, un Ambroise Traversari qui les appelle « nos chers Grecs » — et ce n'était point de l'emphase dans sa bouche, — bien que tous leurs défauts fussent à ses yeux mignons, reconnaissait encore en eux un peu de la légèreté ancienne, « nonnihil levitatis antiquae » (3).

Aux défauts byzantins que notent les Occidentaux en les exagérant, il faut ajouter, comme obstacle à un rapprochement pacifique, l'intransigeance du temps en matière rituelle (4). Si les rites latins ne sont pas très en honneur en Romanie, les rites grecs ne sont guère plus considérés dans le monde latin. Passe encore qu'à Paris, où l'on n'avait pas l'occasion d'assister souvent à la célébration de la liturgie grecque, on trouvât « bien étranges » les cérémonies des

(1) Ramon Muntaner, *o. c.*, ch. 221, t. II, p. 186.

(2) *Le Voyage d'outre mer* de Bertrandon de la Broquière, premier écuyer tranchant et conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, publié par Ch. Schefer, p. 149. Paris, 1893. — Les Grecs « haient plus les Chrestiens que ne font les Turcs » ; cfr Bréhier, *o. c.*, p. 327 et 329. — Ramon Muntaner trouvait déjà les Turcs plus loyaux.

(3) Lettre du 13 avril 1438 au pape Eugène (Martène et Durand, *Veterum script. et monument collectio*, t. III, p. 22-25).

(4) La modération d'un Humbert de Romans (Mansi, *o. c.*, t. 24. c. 129) faisait bien peu d'adeptes. Il faudra du temps pour qu'on cesse d'obliger les convertis de vivre à la latine. Il y a dans Phranzès, *Chronicon Majus*, l. IV, c. 21, (Migne, PG, t. 156, c. 991), une très curieuse lettre de Bessarion au précepteur des fils de Thomas Paléologue. Le pape se chargeait de l'entretien des trois enfants, mais il fallait que les enfants fussent élevés à la latine, λατινικῶς, « Il ne faut pas que les enfants s'enfuient de l'église parce qu'on fait mémoire du pape, comme il est arrivé durant le voyage, parce que s'ils s'éloignent de l'Église, ils doivent aussi s'éloigner des terres franques : ἂν φεύγωσιν ἀπὸ τὴν ἐκκλησίαν, εἶναι χρεία νὰ φεύγωσι καὶ ἀπὸ τὴν Φραγγίαν. Car on n'y souffre pas un infidèle ou un hérétique, mais on s'en écarte ouvertement. Il faut qu'ils vivent tout à fait à la franque, qu'ils aillent à l'église comme des Latins, qu'ils aient des vêtements latins, qu'ils saluent pape et cardinaux suivant l'étiquette, et quand ils entrent dans une église latine qu'ils fassent la génuflexion et prient comme des Latins ».

Digitized by Google

prêtres de la suite de Michel Paléologue et qu'on allât les voir par curiosité (1). On s'explique, encore qu'ils aient excédé, que des docteurs trop prudents se soient scandalisés de ce que le roi de France et l'empereur aient côte à côte assisté très dévotement à l'office à Saint-Denis. Il y en eut d'autres plus sensés pour excuser le roi, à cause de son zèle pour le retour des Grecs à l'unité (2). Ce qui nous paraît plus difficile à justifier et qui, à l'époque, devait aux Latins sembler tout naturel, c'est qu'à Venise, où l'on aurait dû être plus accessible, « bien que le nombre des Grecs fût au début du xve siècle très considérable, les offices orientaux étaient tout au plus tolérés : encore, à certains moments, des poursuites furent-elles exercées contre des papas qui avaient célébré dans le rite grec » (3).

Les théologiens eux aussi manquent de renseignements et répètent de bonne foi ce qu'ont dit leurs prédécesseurs. Encore s'ils s'étaient contentés de reproduire le très bref opuscule de saint Thomas, adressé au Pape Urbain IV (1261-1264) *contre les erreurs des Grecs*. Son traité n'est que l'explication sommaire de quelques textes difficiles rassemblés en vue du futur concile. L'auteur du moins se bornait aux quelques divergences dogmatiques certaines ; et la sûreté de sa méthode, — il ne se sert que des Pères grecs pour convaincre les Grecs — devait le recommander aussi bien que la modération de son langage (4).

(1) JEAN JUVÉNAL DES URSINS, *Histoire de Charles VI, roy de France*, MCCCC (éd. MICHAUD et POUJOULAT, *Nouvelle collection de mémoires relatifs à l'histoire de France*... t. II, p. 419. Paris, 1854).

(2) DOM FÉLIBIEN, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys en France*, l. VI, p. 317. Paris, 1706 ; *Chronique du religieux de Saint-Denys* (éd. BELLAGUET, t. II, p. 775), l. XXI, c. 8 : « ... nonnulli circumspecti et eminentis scientiae viri inde scandalizati indignum dicerent Francos participare cum Graecis ab ecclesia romana separatis. Sed regem alii sic excusabant quia ut ad ipsam redirent, modis omnibus laborabat ».

(3) PISANI, *l. c.*, p. 203.

(4) L'ouvrage d'Humbert de Romans, a en juger d'après les extraits de Mabillon, est plutôt une méthode d'apostolat qu'un traité doctrinal, mais il est remarquable et par la largeur de ses vues et par la franchise de ses jugements qui dénotent une profonde connaissance du monde grec. BONACURSI de Bologne O. P., missionnaire de Grèce, avait, au milieu du XIIIe siècle, composé un θησαυρὸς τῆς ἀληθείας τῆς πίστεως qu'un autre dominicain, André Dato, traduisait en latin (1320). Le *Contra Gentes* de saint Thomas y était déjà cité (KRUMBACHER, *o. c.*, p. 98 ; HURTER, *Nomenclator literarius*, II, p. 338, Innspruck, 1906). Livre de controverse, le θησαυρός, lui non plus, n'a pas été édité. — TRITHÈME, *De Scriptoribus Eccles.*, p. 311. Francfort, 1601, note qu'Augustin d'Ancône, O. S. A., écrivit au temps de Jean XXII un *De Spiritu Sancto contra Graecos*. — La biblio-

Digitized by Google

Le Frère mineur, Matthieu de Aquasparta († 1302), qui fut général de son ordre, devint cardinal et évêque de Porto, dans un traité sur la procession éternelle du S. Esprit, d'allure très modérée pourtant, trouve que les Grecs « ont interposé entre eux et l'Esprit Saint

thèque des Papes contenait plusieurs traités contre les Grecs. L'inventaire de 1295, sous Boniface VIII, fol. 67b, nous donne : « *tractatus contra graecos*, qui inc. : Licet gregorum Ecclesiam ». C'est celui qui est reproduit dans MIGNE, PG, t. 140, c. 487 540 : il avait été composé, la clausule l'indique très nettement par un Frère prêcheur de la maison de Constantinople en 1252 (col. 540) ; se trouvent à la suite de ce traité, parce qu'ils auraient été rassemblés par le même auteur, des extraits de Hugues Éthérien (col. 541-574). Pantaléon le Diacre, sous le nom duquel l'œuvre est présentée, y est complètement étranger. La dernière page des extraits a donné lieu à cette erreur : comme elle est une citation de Pantaléon, et qu'elle se termine par ces mots : « quod ego Pantaleon, cum essem ibi Constantinopoli ubi hoc actum est, hoc idcirco memorabile feci » suivant l'indication de l'année (1055), un identificateur pressé n'est pas allé chercher plus loin. Il a attribué l'œuvre entière à ce Pantaléon dont l'état civil était déterminé de façon si précise : un nom, une déclaration d'auteur, le lieu, l'année, l'indication et le but. C'est plus qu'il n'en fallait. Notons que d'après ce renseignement il faudrait placer Pantaléon au XIe siècle et non pas au IXe, comme semble faire encore KRUMBACHER, *o. c.*, p. 167. — Hugues Éthérien qui avec son frère Léon (souvent appelé Leo Tuscus) avait joui d'un grand crédit auprès de l'empereur Manuel II (1143-1180) et que les Frères prêcheurs qualifiaient de « vir utique sapiens et peritus in utraque lingua » (PG, t. 140, c. 571) n'avait point gagné au service des basileis l'amour des Grecs et de leur Église. Je suis étonné que le P. Palmieri ne l'ait point rangé parmi les auteurs catholiques « qui capita controversa inter graecos ac latinos maxime exaggerarunt ». Il y figurerait à un titre spécial, puisqu'il a vécu longtemps en Romanie. [Cfr sur lui et ses œuvres ; HERGENRÖTHER, *Photius*, t. II, 646 ; t. III, p. 175-177, 791, 814-815, 833. Ratisbonne, 1867-1869 ; MIGNE, PL, t. 202, c. 167 sv.]. Ses œuvres et celles de son frère furent l'arsenal où toutes les générations de polémistes latins du XIIIe siècle, saint Thomas en tête, viendront s'armer. Si les dominicains de Constantinople l'invoquent comme une autorité, Humbert de Romans a tout un chapitre pour traiter des causes du schisme, d'après Leo Tuscus, *o. c.*, II, 12 ; MANSI, t. 24, c. 126. Cfr A. FORTESCUE, art. *Etherianus*, dans *The catholic Encyclopedia*, t. V, 555, 556. Le livre du dominicain de 1252, en raison de sa provenance, a eu de l'influence en Occident, au temps de Lyon et depuis. Bien qu'il s'inspire beaucoup d'Éthérien, il mérite mieux que la simple mention qu'en a faite WERNER : *Geschichte der apologetischen und polemischen Literatnr der christlichen Theologie*, t. III, p. 89. Ratisbonne, 1864. — Le même catalogue de la bibliothèque des Papes, fol. 72, a mentionné un autre traité : « *liber contra Grecos* qui inc. : grecos a filio negantes procedere Spiritum ». (EHRLE, *Zur Geschichte des Schatzes, der Bibliothek und des Archives der Päpste im vierzehnten Jahrhundert*, dans *Archiv für Literatur und Kirchengeschichte*, t. I, (1885), p. 33, n° 235 ; p. 39, n° 399). — Raymond Lulle avait lui aussi écrit un *De Spiritu Sancto contra Graecos* (GOLUBOVICH, *o. c.*, t. I, p. 378).

Digitized by Google

des voiles nombreux » et il n'est pas très loin d'admettre que le plus épais de ces voiles est leur orgueil immense, auquel il oppose naturellement l'humilité des latins (1). Des hérésies nombreuses sont par certains gratuitement imputées aux Byzantins. On ne sait, par exemple, où le carme Guy de Perpignan, docteur de Paris, qui vécut au XIVe siècle, s'était, en dehors des récits de croisades, documenté sur le compte des Grecs pour leur attribuer les 25 erreurs que son traité *des Hérésies* accole à leur nom. Il en faut relater quelques-unes pour montrer jusqu'où s'étendait l'ignorance ou le parti pris de mettre sur le compte de la race et de la religion ce qui ne pouvait être que le fait d'individualités anonymes ou de pures calomnies : vendre les dignités ecclésiastiques est licite ; la simple fornication n'est pas un péché ; l'usure est permise ; les prêtres grecs n'enjoignent pour le vol, l'usure ou la rapine manifeste ni satisfaction ni restitution ; la confirmation n'est point un sacrement ; l'extrême-onction n'est point utile au corps. Et cette accusation que l'honnête Alphonse de Castro a de la peine à admettre, tout crédule qu'il soit, mais qu'il répète comme les autres sur la foi du dit carme : « C'est une erreur des Grecs d'affirmer qu'il est licite de tromper un ennemi et qu'il n'y a point de péché à lui nuire, même s'il faut user de parjure ou de mensonge ». Voici peut-être le grief le plus répugnant ; « Évêques, prêtres et religieux grecs, lorsque les fidèles se confessent, leur ordonnent pour la rémission de leurs péchés de tuer les Latins et ceux qui sont soumis à l'Église romaine » (2).

Il se rencontrait encore en 1436, à une époque où pourtant l'on connait mieux les Grecs, où l'on est plus porté à la conciliation, un théologien pour écrire dans les *Avissamenta pro facto Graecorum* au concile de Bâle : « on dit qu'il y a environ quarante articles sur lesquels il y a divergence entre nous et les Grecs » (3). Mais déjà

(1) Éd. Quaracchi, 1903 (à la suite des *Quaestiones disputatae selectae*), nº 34-36.

(2) Guy de Perpignan, *Summa de haeresibus, in qua haereses ab initio mundi usque ad ejus tempora*, p. 31-46. Cologne, 1631 ; Cfr Palmieri, *o. c.*, t. II, p. 172-173. — Le traité de Guy est une des principales sources d'Alphonse de Castro : *Adversus haereses*. Paris, 1571. Cfr v. g. p. 583. Guy de Perpignan ne ferait-il pas allusion à ce fait que rapporte Frédéric Ier dans sa lettre à son fils Henri, roi des Romains (Martène et Durand, *Veterum script... amplissima collectio*, t. I, c. 911). Le patriarche de Constantinople en présence des ambassadeurs de l'empereur Frédéric, parmi lesquels se trouvait l'évêque de Munich, Hermann, aurait affirmé publiquement, en pleine église de Sainte-Sophie, que celui des Grecs qui tuerait cent pèlerins, obtiendrait certainement le pardon de ses péchés, eût-il assassiné dix Grecs.

(3) Martène et Durand, *o. c.*, t. VIII, p. 895 sv.

Digitized by Google

en 1409, Gerson faisait la remarque que beaucoup de ces différences étaient sans importance et qu'il fallait permettre aux Grecs de conserver tout ce qui ne porte pas préjudice à la loi de Dieu (1).

Parmi les livres modernes de théologie grecque, on ne connaissait guère au temps de Florence que l'ouvrage polémique du dominicain Calécas, apporté de Constantinople en 1423 par le nonce Antoine de Massa, général des mineurs, et que Martin V avait fait sur le champ traduire par Ambroise Traversari, le général des camaldules. Heureusement ce n'était pas le plus mauvais ! Les Latins en voulaient peut-être aux Grecs par un orgueil inconscient de préférer leur propre science à la théologie d'Occident. Raymond Lulle et Pierre Dubois croyaient « que des clercs versés dans la scolastique du temps, pourvu qu'ils sachent le grec, triompheraient de l'invincible antipathie des Grecs pour les Latins... Illusion où tombent facilement les Européens d'Occident : ils croient que l'Orient peut comprendre, apprécier, envier notre civilisation et que dès qu'il la comprendra, il ne manquera pas de l'embrasser » (2). Cette illusion sur la facilité de la conversion des Grecs partagée par les papes, au début du XIVe siècle, les faisait juger très sévèrement les empereurs, accuser de mauvaise foi et d'obstination ceux qui auraient pu si facilement, croyaient-ils, ramener à l'unité tout leur peuple. On ne se rendit compte des difficultés que lorsque l'on sut mieux toute l'hostilité du peuple grec contre les Latins.

Mais pour connaître les Grecs, la langue même était un obstacle. Qui donc la sait en Occident aux approches du concile de Lyon ? C'est au XIIIe siècle, dit-on, que le proverbe est né : « Graecum est, non legitur ». Retenons pour la cour de Rome l'aveu significatif d'Humbert de Romans : « C'est à peine s'il y a dans la curie romaine un homme capable de lire leurs lettres (des Grecs) ; il faut aux légats des interprètes dont on ne sait s'ils comprennent ou se laissent tromper » (3). Et l'illustre dominicain, d'âme si perspicace, insistait sur la nécessité de savoir le grec. Lui-même le mettait en honneur dans son ordre (4). Les progrès de la langue grecque dans le monde latin sont un peu les progrès de l'union. Les missionnaires

(1) *Sermon devant le roi de France après le concile de Pise* (1409), *Opera* (éd. DUPIN), t. II, p. 141 sv. Anvers, 1715, texte français édité par le prince Augustin Galitzin, 1859.

(2) E. RENAN, *Pierre Dubois légiste*, dans *Histoire littéraire de la France*, t. XXVI, p. 523. Cfr *ibid.*, p. 511.

(3) MANSI, *o. c.*, t. 24, p. 128.

(4) Il faisait solennellement appel à ses religieux au chapitre général de Milan (1255) : « quod si quis, inspirante Dei gratia, cor suum invenerit secundum voluntatem gubernantis paratum ad linguam arabicam, graecam

Digitized by Google

ont ici encore le beau rôle. Cantacuzène peut bien noter que vers 1350 le gardien des Franciscains de Constantinople, avec lequel du reste il s'entend fort bien, ne sait que très mal le grec (1) : ce sont les monastères latins de Constantinople ou de Péra avec les *Studia* des dominicains et des mineurs qui seront pendant une bonne partie de la période qui nous occupe les meilleures écoles de langues (2).

Des efforts très louables furent faits pour répandre le grec, et dont il faut au moins mentionner les principaux. Il y aurait à parler du collège grec établi à Paris, près de la place Maubert, à une époque incertaine, au temps peut-être de Philippe-Auguste, quand Baudouin envoya en France quelques jeunes Grecs y faire leur éducation. On sait malheureusement trop peu de chose de son histoire (3).

Roger Bacon avait dans un but scientifique prôné l'étude du grec. Lui-même avait composé une grammaire qui vient de voir le jour (4).

seu aliam barbaram addiscendam ex quo sibi mercedem acquirere possit in opere salutari tempore opportuno sive eciam repererit se dispositum ad exeundum castra proprie nacionis transiturus ad provinciam Terre Sancte seu Graeciae vel alias vicinas infidelibus... precor et moneo ut statum animi sui circa hoc michi non obmittat ». REICHERT, O. P., *Monumenta ordinis fratrum praedicatorum historica*, t. V, Litterae encyclicae magistrorum generalium O. P., p. 16-20. Rome, 1900. Cfr MORTIER, *o. c.*, t. I, p. 521 sv. — Le dauphin Humbert de Vienne qui entra dans l'Ordre dominicain en 1349, au souvenir de la croisade qu'il avait entreprise, demande, avant d'abdiquer que l'on envoie à l'Université de Paris des étudiants en théologie sachant le grec, des provinces de Grèce et de Terre Sainte, et le quart au moins assez habile pour devenir des maîtres de grec. — Cfr les actes du chapitre général de Dijon (1333) (et MORTIER, *o. c.*, t. III, p. 93) sous Hugues de Vaucemain.

(1) CANTACUZÈNE, *o. c.*, III, 84, PG, t. 153, c. 1208.

(2) VICTOR LE CLERCQ, *Discours sur l'état des lettres en France au XIVe siècle*, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXIV, p. 92. Dans la règle qu'il rêvait pour l'Ordre de la Passion qu'il voulait fonder, Philippe de Mézières imposait l'étude du grec comme celle des langues orientales (N. JORGA, *Philippe de Mézières*, p. 459. Paris, 1896). — Déjà à la fin du XIIIe siècle, un mineur, le Fr. Ange Clareno, traduit une grammaire grecque (GOLUBOVICH, *o. c.*, t. I, p. 429). — En 1310, avant le concile de Vienne, le chapitre général des dominicains, tenu à Plaisance, demande l'organisation des écoles de langues (*Chartularium univ. Paris.*, n° 682, t. II, p. 143).

(3) V. EGGER, *L'hellénisme en France*, t. I, p. 49. Paris, 1869; FÉRET, *Les origines de l'Université de Paris*, dans le *Contemporain*, t. XIII (1876), p. 831 sv.; CH. JOURDAIN, *Un collège oriental à Paris au XIIIe siècle*, dans la *Revue des Sociétés savantes*, 2e série, t. VI, (1861), p. 66-73.

(4) PICAVET, *Roger Bacon*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, t. XXI, (1^r juin 1914), p. 667 sv.; HEIBERG, *Die griechische Grammatik Roger Bacons*, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. IX (1900), p. 479; G. DELORME, art. *Bacon*, dans le *Dict. de théologie catholique* de VACANT-MANGENOT, t. V, col. 15.

Digitized by Google

Pierre Dubois, dans son livre de 1306, parmi d'autres projets de réalisation plus ou moins chimérique, voulait qu'on fondât des écoles où s rait enseigné le grec et où l'on formerait des interprètes et des savants. Ceux-ci accompagneraient les légats en Grèce et triompheraient par leur science des plus savants docteurs, de sorte que personne ne pourrait résister à la sagesse de l'Église romaine (1). Se plaçant uniquement au point de vue religieux et missionnaire, point de vue tout moderne, le B. Raymond Lulle, le docteur illuminé, déconcertant par bien des côtés, mais avec des intuitions de génie et un ardent amour des âmes qui lui fit mériter le martyre, dans une pétition à Célestin V (1294), demandait que fussent instituées des écoles de langues. Trois ans après qu'a succombé en Palestine Saint-Jean d'Acre, la dernière forteresse que tenaient les croisés, il comprend que l'Occident, incapable de conquérir la Terre Sainte, pour se protéger contre les Sarrazins, a besoin du secours de Byzance. Bien qu'il se manifeste encore çà et là comme un partisan de la conquête de la Romanie par les Latins, il préfère attirer par la persuasion les Grecs à la foi. Il se tourne suppliant vers l'Université de Paris (1298-1299). Repoussée plusieurs fois, sa demande inlassable, appuyée par les docteurs qu'il a gagnés à sa cause, est enfin exaucée par le concile de Vienne, auquel il assiste. Au lieu des trois écoles qu'il sollicitait, le concile décide d'en ériger cinq et ordonne que, dans le lieu de la résidence de la cour de Rome et dans les Universités de Paris, d'Oxford, de Bologne et de Salamanque, seraient établis deux professeurs de chacune des langues hébraïque, grecque, arabe et chaldaïque (2).

(1) E. Renan, *Pierre Dubois légiste*, dans l'*Hist. littéraire de la France*, t. XXVI, p. 510 et 523 : « quomodo... romanus pontifex qui linguas horum non novit, qui ipsos loquentes intellegere non potest, nec ipsi eum, eos attrahet ad unitatem et obedienciam ecclesie romane ? Quomodo amovebit errores a cordibus eorum nisi per aliquos interpretes prudentes, fideles qui prius utriusque linguam intellegant, mutuas voluntates expliceant » ; P. Dubois, *De Recuperatione...*, éd. Langlois, nº 59, p. 48.

(2) Sur le B. Raymond Lulle, cfr Golubovich, *o. c.*, t. I, p. 361-392 ; *L'histoire littéraire de la France*, t. XXIX, surtout p. 104 sv., 45 sv., 340-342 ; André, *Le B. Raymond Lulle* (coll. Les Saints). Paris, 1900 ; H. Omont, *Supplique de l'Université au pape...*, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, t. XVIII, (1891), p. 164. — Raymond Lulle intéressait tout le monde à son projet : le roi de France, ses amis (Martène et Durand, *Thesaur. Anecdot*, t. I, c. 1315-1319). Sur la décision du concile de Vienne, cfr Denifle et Chatelain, *Chartularium universitatis Parisiensis*, nº 695, t. II, p. 154-155. Paris, 1891. C'est la reproduction du concile de Vienne. Les auteurs ont prouvé qu'il y était question de la langue grecque. Le texte du décret, tel qu'il est reproduit, par exemple, dans Hefelé-

Digitized by Google

Mais si l'on obéit aux prescriptions du concile de Vienne, ce fut avec une ardeur très contenue. On reporte sur la langue le mépris qu'on a pour ceux qui la parlaient. La supériorité que les Latins croient avoir sur leurs rivaux les empêche de s'adonner à l'étude du grec (1). Peut-être apparaît-il comme le véhicule du schisme et craint-on qu'avec lui ne s'introduisent en Occident les doctrines des Grecs. Jean XXII demandait en 1326 qu'on lui rendît compte en détail sur la façon dont avait été exécutée la décision du concile. Sans doute qu'il sentait qu'on n'y avait point mis toute la bonne volonté nécessaire. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner qu'à Lyon en 1395 l'envoyé de l'empereur Manuel ne put être compris de personne (2). En 1430, une conclusion de la nation de France à l'Université de Paris demandait que fussent pourvus de bénéfices suffisants les professeurs de grec, d'hébreu et d'arabe. C'était indiquer qu'on n'avait pas fait dès l'abord tout ce qu'il aurait fallu (3).

LECLERCQ, *Histoire des conciles*, VI, 689, à tort, n'en fait pas mention (cfr FRIEDBERG, *Corpus juris canonici*, Clementin, l. V, t. I de magistris, c. 1; II, p. 1179. Leipzig, 1879-1881). « ... hoc sacro approbante concilio scolas in subscriptarum linguarum generibus, ubicumque romanam curiam residere contigerit nec non in Parisiensi et Oxoniensi, Bononiensi et Salamantino studiis providimus erigendas, statuentes ut in quolibet locorum ipsorum teneantur viri catholici, sufficientem habentes hebraicae, graecae, arabicae et chaldeae linguarum notitiam... ». Un grand nombre de mss. omettent il est vrai le mot *graecae*. Mais Jean XXII en demandant qu'il lui soit rendu compte de l'exécution du décret dont il reproduit les termes, lisait indubitablement ce mot en 1326. *(Chartular. Univ. Paris.*, II, p. 293, n° 857. Cfr n° 2186 (1421), IV, 401).

(1) BURCKHARDT, *La civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, trad. Schmitt, I, p. 241. Paris, 1885.

(2) V. LE CLERCQ, *o. c.*, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXIV, p. 388-389.

(3) *Chartularium univers. Paris.*, n° 2361, t. IV, p. 505. Cfr n° 2178 (juin 1421), IV, 394; n° 2186 (1421), IV, 401. — Nicolas Oresme, le traducteur attitré du roi de France Charles V, n'avait qu'une très faible teinture de la langue grecque et sa traduction d'Aristote est faite sur le latin. — En 1434 les Pères de Bâle jugent bon de reprendre à leur compte le décret de Vienne: LABBE, *Sacrosancta Concilia*, t. XII, c. 547. Faut-il signaler la présence dans la bibliothèque des papes d'Avignon (1327) de trente-trois manuscrits grecs. Aucune bibliothèque n'en possédait autant. « C'était une semence pour l'avenir », FABRE, *La bibliothèque vaticane* (dans GOYAU-PERATÉ, *Fabre, le Vatican*, p. 568-669. Bruxelles, 1895). Mais il semble bien d'après la façon dont ils sont décrits que le grec n'était pas très en honneur. La remarque est du P. HILGERS, S. J., *Die Päpstliche Bibliothek von Avignon*, dans les *Stimmen aus Maria Laach*, t. 58, (1900), p. 413. Ils étaient rangés parmi les « Scripture non extimate » : « item in (XLV) alio coffano fuerunt reperti libri scripti in

Digitized by Google

Pour les progrès de la langue grecque comme pour ceux de l'union, un contact plus étroit s'imposait. L'humanisme y servit en réapprenant aux Latins à estimer les Grecs. Amis de la science et des livres, ceux-ci restaient les dépositaires intelligents des richesses antiques. Encyclopédies vivantes, (il n'est pas rare que le même homme se révèle tout ensemble diplomate consommé — ils l'étaient tous —, homme d'état, astronome, théologien et chroniqueur), si dans la vie ordinaire, ils parlent le romaïque, ils gardent sous leur plume la vieille langue classique. Quand le mirage antique commença, et ce fut de bonne heure (1), à exercer son influence sur le monde latin, quelques-uns des premiers à qui l'ambition vint de lire dans leur langue les anciens, reprirent le chemin de Byzance. Apponus de Padoue, médecin et philosophe, y vint tout au début du XIVe siècle pour apprendre le grec et pouvoir commenter Aristote et Gallien (2). Le calabrais Barlaam, tout moine qu'il fût, était à ce point épris de philosophie ancienne que, non content de passer en Romanie, il se faisait grec complètement, jusqu'à l'exclusion du Filioque et de la primauté pontificale. Au moment de l'ambassade de 1333, il fut seul à répondre dans ses écrits aux légats pontificaux. Il avait à ce point gagné la confiance du basileus qu'en 1339 c'était lui qui, chargé d'un mandat impérial, prenait la route d'Avignon. Ébranlé dans son orthodoxie, il fut un instant sur le point de servir de trait d'union entre les deux Eglises. Il semble que dès son retour en Grèce, il ait défendu les dogmes latins. Le palamisme le rejeta en Italie. Devenu bibliothécaire du roi de Naples, Robert d'Anjou, ami de Boccace et de Pétrarque, et par ses lettres, et par l'essor qu'il donna à l'étude du grec, il exerça une influence heureuse pour l'union. Nous en

lingua graeca numero XIII » : « item in (LVII) alio coffano fuerunt reperti XX libri scripti de litera graeca ». — EHRLE, *a. c.*, dans *Archiv. für Lit. und Kirchengesch.*, I, (1885), p. 317. — Même mention vague dans l'inventaire de 1339, *ibid.*, p. 362, nos LXII, LXIII. — Sous Eugène IV il entre beaucoup d'auteurs grecs, mais « chose étrange au lendemain du concile de Florence, les classiques grecs ne sont là qu'en traduction; en faits de manuscrits grecs, il n'y a qu'un Boèce et un psautier; encore ne sont-ils pas franchement grecs, puisque le Boèce est accompagné du texte latin et que le psautier est moitié grec, moitié latin » (FABRE, *o. c.*, p. 675).

(1) Pétrarque que nous avons vu fort peu tendre pour les Grecs entretenait déjà des relations de disciple avec les ambassadeurs Barlaam et Sigeros, mais ne sut jamais lire le grec. Cfr P. DE NOLHAC, *Pétrarque et Barlaam*, dans la *Revue des études grecques*, t. V, (1892), p. 94 sv.

(2) VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum historiale*, XXXI, 35, p. 470. Venise, 1591.

Digitized by Google

reparlerons. Son disciple, Léonce Pilate, inaugura à Florence la première chaire de grec de 1360 à 1363 (1).

Mais l'humanisme et le courant vers les belles-lettres grecques ne prit une réelle importance que vers la fin du XIVe siècle, quand livres et savants, comme d'un navire en perdition, s'échappaient de Byzance. L'Italie, insatiable de grec, accueillit bien ces précoces fugitifs. La Grèce alors redevint maîtresse d'école. A ces professeurs venus d'au-delà des mers, le contact des Latins ouvrit les yeux. S'ils perdent leurs préjugés antilatins, les plus grands d'entre eux n'oublient ni le ciel de leur patrie, ni leurs frères de Constantinople. Il ne leur suffit pas de comparer en une prose enchanteresse les sept collines de Rome avec les sept collines de Byzance ; ils essaient encore de combler le fossé religieux qui séparait leurs deux patries, inséparables desormais dans leur amour. Tous sans doute ne furent pas d'aussi bons ouvriers de l'union que Manuel Chrysoloras (1355 1415) (2) ; mais la plupart étaient sympathiques aux efforts entrepris dans ce sens et facilement s'y intéressaient. Leurs élèves du moins — pour n'en citer qu'un, Ambroise Traversari († 1439) (3), le savant

(1) Bibliographie dans VERNET, art. *Barlaam*, dans le *Dictionnaire de théologie catholique* de Vacant-Mangenot, t. II, col. 407-410. Cfr GUIRAUD, *L'Église et les origines de la Renaissance*. Paris, 1902.

A côté des voyages nombreux qui amènent les Latins à Byzance, mentionnons aussi les longues pérégrinations en Occident des derniers empereurs. Jean V visite l'Italie et la France, Son fils Manuel II se rend à Venise, à Paris et à Londres. Au XVe siècle Jean VIII séjourne à Venise. CH. DIEHL, *Figures byzantines*, 2e série, ch. I, Byzance à l'époque des croisades. Paris, 1908.

(2) É. LEGRAND, *Bibliographie hellénique ou description raisonnée des ouvrages publiés en Grèce par des Grecs aux XVe et XVIe siècles*, t. I, p. XIX-XXX. Paris, 1885; A. FIRMIN-DIDOT, *Alde-Manuce*, p. 20-21 et toute l'introduction. Paris, 1875. Venu en Italie dès 1397, Manuel Chrysoloras fut le maître de grec le plus célèbre du XVe siècle avec Filelfe, le mari de sa petite-nièce. MIGNE, PG, t. 156, p. 9-60, donne trois lettres de lui. Manuel fut légat du pape à Constantinople en 1409. Il avait accepté le Filioque et il adhérait complètement à l'union.

(3) A. DINI-TRAVERSARI, *Ambrogio Traversari e i suo tempo*. Florence, 1912; *Annales Camaldulenses*, t. VI et VII. Venise, 1762. Les lettres d'Ambroise Traversari sont publiées dans MARTÈNE et DURAND, *Vet. script... amplissima collectio*, t. III, ou dans l'édition Méhus, 1759; cfr F. P. LUISIO, *Riordinamento dell' Epistolario di A. Traversari con lettere inedite e note storico-cronologiche*. Florence, 1898 et 1899. Extrait des tomes VIII et X de la *Revista delle Biblioteche è degli Archivi*. — Ambroise Traversari est parmi les fidèles auxiliaires d'Eugène IV, le plus dévoué conseiller, le plus noble partisan de l'union. Sa lettre au pape après l'arrivée des Grecs (13 avril 1438) est un des plus beaux témoignages et de sa sollicitude à leur égard et de la

Digitized by Google

général des camaldules, qui, parce qu'il fut grand serviteur de Dieu, ne fut pas un moins grand humaniste — furent d'ardents unionistes,

pénétration de son esprit. C'est là qu'il se déclarait « prêt à tout instant à dépenser généreusement pour les Grecs tout ce qu'il avait de talent et de forces » ... « paratus semper et promptus in rem graecorum quidquid erit ingenii et virium impendere ». Au monastère des Anges, où il fit profession (1401) le grec était en honneur. Demetrios Scaranos de Constantinople y vécut longtemps avant de s'y faire camaldule. Ambroise ne laissa point s'éteindre ce goût pour la science (*Annales Camaldulenses*, lib. 59, ad ann. 1416, nº 25). Il entraînait ses moines, parmi lesquels se trouvait son propre frère Jérôme, à l'amour du grec comme à l'amour de Dieu. Sans rien perdre de sa piété, ni de sa vigueur à combattre le relâchement de son ordre — il y a d'étranges détails dans son Hodoeporicon — il entretenait des relations avec le monde fort mêlé des savants de son temps et multiplia les traductions d'auteurs grecs. Au temps même du concile qui devait faire l'union, un caloyer, Joseph, le trouvait si accueillant pour ses compatriotes, qu'il ne voulut plus retourner en Grèce et pour vivre désormais avec lui entra dans un monastère de camaldules. Ambroise pratiquait à l'égard des Grecs la mansuétude et la charité qu'il conseillait au pape Eugène IV, avec une instance qui indiquerait assez, s'il ne l'avait dit expressément, que d'autres procédés devaient être couramment proposés au Saint Père : « La douceur et la bonté, Très Saint Père, doivent à mon sens régner dans nos rapports avec eux; c'est par des bienfaits qu'il faut les gagner et les attirer; ils nous ont cru jusqu'ici orgueilleux, durs, intraitables; cette opinion très fausse les écartait de nous : il faut qu'ils s'aperçoivent enfin de leur erreur et qu'ils regrettent leur égarement, en se voyant traités par nous avec une bonté de choix, qu'ils aient des preuves incontestables de notre amour et de notre respect. Si l'on gagne d'abord les âmes, quand il faudra traiter de la foi avec eux, disparaîtra l'aigreur des discussions et facilement ils acquiesceront à la vérité qui leur sera montrée » (Lettre du 13 avril 1438). — Sa science et sa vertu lui donnèrent à Florence une autorité toute spéciale et sa présence était reconnue indispensable. S'absente-t-il quelques jours pour visiter sa mère malade, qu'on le presse de hâter son retour. Dès avant le concile, bien qu'il écrive le 10 mars 1438 que c'était contre l'attente de tous ou peu s'en faut qu'étaient venus les Grecs, il est pleinement optimiste et déjà il préconise les moyens de maintenir l'union (6 septembre 1437) : « Il faudra, je pense, que Votre Sainteté envoie un légat *a latere* pour prendre à Constantinople la direction des affaires d'Orient : un homme sincère, religieux, prudent, qui sache garder dans l'Église grecque le bien de l'union commencée. Vous élèverez aux suprêmes honneurs les Grecs les plus dignes, vous garderez auprès de vous avec beaucoup de considération une centaine de jeunes Grecs venus pour se former aux coutumes de l'Église latine et aux mœurs d'Occident, pour s'instruire à fond dans les lettres grecques et latines. Ce sont eux surtout qui, parvenus à l'âge d'homme, si l'on a pris d'eux tout le soin convenable, garderont leurs compatriotes dans la foi, dans le dévoûment à l'Église romaine et au Saint Siège : c'est à eux qu'on pourra en toute sûreté confier les Églises d'Orient ». Ces idées-là devaient longtemps survivre à leur auteur. Ambroise Traversari mourut au lendemain du concile, heureux d'avoir vu se réaliser l'union pour laquelle il avait si bien travaillé, le 21 octobre 1439.

Digitized by Google

bien armés pour la conciliation doctrinale, maîtres d'un bon instrument dans la connaissance parfaite qu'ils ont de la langue grecque et de la théologie orientale, et ce qui est mieux encore, par ricochet, animés d'un brûlant amour pour ceux qu'ils regardent comme leurs maîtres.

Sous l'effet des apports nouveaux de manuscrits anciens et de l'arrivée d'interprètes habiles pour les expliquer, naquit dans les âmes une disposition très heureuse et qui devait être bien vue de tous les amis de l'union : les Latins se mirent à regarder les Grecs modernes comme les frères ou les successeurs des grands classiques d'autrefois : ceux-là bénéficiaient de l'estime qu'on avait pour ceux-ci. On voulait rendre aux habitants de Byzance vieillie la reconnaissance méritée par ceux d'Athènes ; on ne les séparait plus. Ils étaient, tous, « ces Grecs à qui les Latins doivent tant », Gerson le disait à Pise en 1409. André de Rhodes renchérissait en 1432 : il développe sans le citer l'axiome « que la lumière vient de l'Orient » et pour exciter à l'union les Pères de Bâle leur représente que toutes les sciences sont venues de la Grèce et que tout ce que l'Église prêche et enseigne a été traduit du grec en latin (1). C'est ainsi qu'Aristote et Platon, Homère et Galien avec l'Évangile et les Pères grecs servaient la cause de l'union.

Le grand schisme, en humiliant les Latins — la Providence tire le bien du mal — les rendait à l'égard des Grecs beaucoup plus indulgents. Il se trouvait des gens pour estimer que les Byzantins n'avaient pas tous les torts. Sans aller jusqu'à l'outrance de Wycleff qui, sans plus examiner, donne raison aux Grecs « seuls fidèles au Christ » et ne voit d'autre cause de la séparation que « l'orgueil et la cupidité des pontifes latins » (2), d'autres, excessifs encore parce

(1) *Discours au concile de Bâle*, le 22 août 1432 (MANSI, *o. c.*, t. 29, col 468-481, surtout col. 475). « Taceo de variis disciplinis quas omnes a fontibus graecorum profectas, omnes uno ore fatentur : quidquid Ecclesia docet et praedicat, idipsum etiam suis nominibus a graecis in latinam traductum est. Quod si parentibus maximum debeamus quia genuerunt ac educaverunt : si praeceptoribus plurimum quod erudierint : certe satis aperte significari non potest quantum vos patres latini graecorum generi debeatis a quibus illud vobis collatum est quo nihil praestantius ab homine conferri potest ».

(2) WYCLEFF, *De Christo et antichristo*, éd. BUDDENSIEG, cp. 8, t. II, p. 672. Londres, 1883; *Cruciata*, cp. 3, *ibid.*, p. 598. — Parmi les propositions de Wycleff condamnées à Constance se trouve celle-ci (la 9e) : « Post Urbanum VI, non est aliquis recipiendus in Papam sed vivendum est more graecorum sub legibus propriis », DENZINGER-BANNWART, *Enchiridion symbolorum*, 11e éd., no 589; cfr prop. 41. — Les Hussites étaient eux aussi sympathiques à Byzance : leurs envoyés au concile de Bâle demandaient qu'on invitât les Grecs : « In dem lesten articulo begerten sy, das man eccle-

Digitized by Google

qu'il leur fallait verser leur ressentiment sur les adversaires du pape qu'ils soutiennent, écrivent avec Boniface Ferrier (1411), général des Chartreux, et, comme son frère saint Vincent, partisan de Benoît XIII (Pierre de Lune), qu'une des causes du schisme avait été « l'orgueil intolérable et l'insatiable ambition des Français et aussi les fraudes, les machinations, les infidélités et l'avarice des Italiens » (1). Quelques années plus tôt, Simon de Cramaud, patriarche latin d'Alexandrie, affirmait que l'auteur responsable de la séparation était « le pape qui voulait exiger des Grecs plus que son devoir ne le lui permettait et qu'il n'était nécessaire » (2). Gerson lui-même, sans trop y croire, rapportait des propos de même genre et notamment cette réponse des Grecs à un pape : « Potentiam tuam recognoscimus, avaritiam tuam impleri non posse, vivite per vos » (3).

Cette idée entrait que la haine des Grecs pour les Latins pouvait bien avoir de sérieux fondements. Le même Gerson, dans le même discours prononcé devant le roi de France après le concile de Pise (1409), notait comme une objection courante des adversaires de l'union, que les Grecs préféraient les Turcs aux Latins et le turban

siam orientalem, — das seind graeci, — auch wolt vodern ad concilium ; et hoc ideo petebant, quia Graeci participant cum eis in certis articulis » (Lettre d'Ulrich Stoeckel de Tegernsee, octobre 1432, HALLER, *Concilium Basiliense*, I, p. 64. Bâle, 1896. — Cfr MANSI, *o. c*, t. 27, c. 857-858, nos 67-68 : les griefs contre Jérôme de Prague au concile de Constance (1416).

(1) BONIFACE FERRIER, *Tractatus pro defensione Benedicti XIII*, cp. 26 (MARTÈNE et DURAND, *Thesaurus anecdot.*, II, p. 1450). Boniface Ferrier avait été général des Chartreux de 1402 à 1410.

(2) *Acta praevia ad concilium Pisanum*, MARTÈNE et DURAND, *Veterum script. et monum... ampliss. collectio*, VII, 717.

(3) Prince AUGUSTIN GALITZIN, *Sermon inédit de Jean Gerson sur le retour des Grecs à l'unité*, in-4. Paris, 1859. Cfr H. SIMONSFELD, *Abhandlungen der historischen Klasse der königlichen bayerischen Akademie der Wissenschaften*, t. XX, 1902, p. 45. — Dupin, dans son édition des œuvres de Gerson, nous a conservé ce même sermon, mais traduit en latin, t. II, p. 141 sv. — Dans ce reproche d'avarice, il y a peut-être une allusion à cette cause du schisme que notaient en 1252 les dominicains de Constantinople : « Tertia occasio fuit quam ipsi aliquando nobis in familiari colloquio as ignaverunt, scilicet superba nimis exactio legatorum papae. Dicebant namque referentes quod quando legati summi pontificis ab ipsa sede apostolica annuatim Constantinopolim chrisma deferebant, nisi octoginta libras auri a clero et urbis populo praeter alia dono et munuscula eisdem impenderentur non recedebant. Taceo, age, aiebant, de pompa et superbia quam ipsi ostendebant », PG, t. 140, col. 540. Il faut noter que les causes du schisme données par les auteurs du livre ne sont pas simplement des motifs allégués par les Grecs. Les auteurs les prennent à leur compte : « Causas vero sive excusationes schismatis credimus esse quatuor » (col. 539).

Digitized by Google

à la tiare (1). Il n'était pas le seul à chercher les motifs de cette haine. Mais la connaissance des dispositions des Grecs, celles-ci fussent-elles malveillantes, avait son utilité : elle obligeait ceux qui voulaient l'union à laisser de côté tout procédé même légitime qui inutilement aviverait ces ressentiments.

Péril turc qui menace l'Occident aussi bien que Constantinople, amour de la science et des lettres mais plus que tout, désir très sincère de ramener à l'unité des âmes de chrétiens, malheureusement séparés par le schisme, c'étaient là des points sur lesquels Grecs et Latins pouvaient s'entendre. Peut-être y avait-il encore pour les Latins un autre motif de s'unir. Les Grecs réunis à l'Église romaine, c'était dans un siècle de missionnaires l'Église une, considérablement agrandie, son influence plus que doublée. On le pensait du moins. On ne manquait pas d'exalter en Occident, les splendeurs passées de l'Église d'Orient ainsi que sa grandeur présente. C'est Pierre Dubois qui parle du pentarchos (le patriarche) qui commande à plus d'évêques que le pape. Si l'auteur du *Directorium* prône tant la nécessité de conquérir la Grèce, c'est que par là « maintes gens et de grant estat seront réduittes... à l'unité de la foi, comme sont les Ruthènes, les Esclaves, les Gotthes, les Géorgiens, les Valaques, les Alains et plusieurs autres peuples... » (2). André de Rhodes insistait sur le nombre des évêques grecs devant le concile de Bâle et c'était une considération qui trouvait de l'écho (3) : les Pères se préoc-

(1) Cfr Calécas, *o. c.*, PG, t. 152, col. 239).

(2) de Reiffenberg, *o. c.*, p. 285.

(3) « Non enim parum fructus habet ad fidei catholicae incrementum graecorum conversio. Illa siquidem Constantinopolitana sedes habet in Asia, Africa et Europa vastissimas provincias atque amplissima regna, plurima genere hominum linguis et moribus longe disparia qui omnes ad fidei catholicae obedientiam atque religionem convolarent si praesul Constantinopolitanus ut quondam facere solebat honorem et debita jura Romano pontifici redderet » (Discours du 22 août 1432, Mansi, *o. c.*, t. 29, col. 475). — L'ambassadeur grec tenait le même langage en 1434 et énumérait avec complaisance les états soumis à l'empereur et les princes qui reconnaissaient l'autorité de l'Église grecque, renseignement précieux pour la géographie ecclésiastique du temps : « Servat enim illud adhuc partem dominii. Peloponensus omnis graecorum imperio subjecta est et Lemnos et Melos et juxta Constantinopolim major Thraciae pars ac etiam, exceptis dominis et quibusdam principibus Corcyra omnis quam Corfu appellant, Cefalonia, Zacynthus, Ithaca, Leucas, Eubaea, Cyclades Insulae, Creta, Rhodus, Cyprus, Chius, Lesbos et si qua est alia in mari Egaeo insula ; et in Europa Epirus, Illaicum (=Illyricum), Achaia Phocis, Baeotia, Attica, Macedonia, reliquum Thraciae ; haec omnia graecis habitantur : pauci tamen in quibus-

Digitized by Google

cupaient, pour qu'au concile prochain où l'union devait se discuter, le nombre des évêques latins ne fût point inférieur à celui des évêques grecs : émulation qui semble un peu enfantine mais qui est indicatrice de l'estime très mêlée de crainte qu'on avait de l'Église grecque et qui mérite pour cela d'être notée. « Jamais jusqu'à notre époque, écrit Sobolevsky, les papes ne se sont résignés à la séparation de 1054 » (1). Personne ne met en doute, et les historiens grecs moins que personne, le zèle qu'ils dépensèrent pour l'union des Églises et la protection de Constantinople contre les Turcs. On continue à les accuser d'ambition sans pourtant soupçonner beaucoup — ce qui est presque contradictoire — la droiture de leurs intentions. Pas plus que Pachymère n'hésite à reconnaître que Grégoire X voulait l'union dans un but religieux très louable (2), Cantacuzène ne cherche à mettre en doute la bonne volonté de Clément VI. Sauf pour quelques papes angevins — je veux dire partisans de la maison d'Anjou — trop prompts à l'anathème, en dépit des leçons du passé, et partisans d'une solution violente, nous avons vu pourquoi, on peut sur eux répéter le jugement que Joseph de Méthone émettait après le concile de Florence : « les chefs de l'Église catholique ne se sont point lassés d'exciter les Grecs à l'obéissance et à la paix » (3). Une fois engagés dans la voie de l'union pacifique, ils y persévèrent constamment,

dam locis ethnici sunt commixti. Sunt etiam superior et inferior Mysia magna hominum multitudine habitatae qui omnes nostrae Ecclesiae obtemperant. Ac in Asia principatus omnis Barbarorum est; in multis tamen locis graeci habitant et est Syrorum non parvus numerus. Sunt praeterea reges non pauci idiomate diversi qui graecorum ecclesiae obediunt, magnum scilicet Iberium regnum et Cazanum et praeter haec Cethonum et Albanorum Cercassiorum etiau et Gotthorum nec non Moldoblachia, et ea quae magna Ulachia appellatur ac Triballium et juxta hyperboreos montes Russorum maxima respublica et magnae Russiae qui magnus appellatur dux, multique in ea alii reges et inferior omnis Russia, regibus exceptis et quibusdam aliis, parent Constantinopoli. Tot sunt et plura nobis obtemperantia » (Mansi, *o. c.*, t. 29, col. 1248-1249). Le cardinal Cesarini auquel l'ambassadeur répondait, avait amorcé l'argument : « O quam gloriosum tunc erit esse Christianum, cum longe lateque fides orthodoxa palmites suos diffundet » (*ibid*, col. 1243 D).

(1) Sobolevsky, *La Russie ancienne et la séparation des Églises* [en russe], dans le *Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, 1914, p. 102

(2) Pachymère, *De Michaele Paleol.* l. V, c. 11, PG, t. 143, col. 822-823. « C'était, dit-il de Grégoire, un homme inspiré par le désir du bien public et les intérêts de toute la chrétienté ».

(3) Joseph de Méthone, *Défense des cinq articles de Florence*, l. V, c. 15, PG, t. 159, col. 1376.

Digitized by Google

malgré les sollicitations en sens opposé ; un peu sceptiques sans doute sur le succès prochain de leurs efforts, s'exagérant à la fois le danger Turc, le besoin que les Grecs avaient des Latins et le pouvoir des empereurs, trop passifs par défiance, mais persuadés toutefois qu'ils font l'œuvre de Dieu et que leur travail pour l'union aura sur les âmes un résultat bienfaisant, presque tous auraient pu accepter comme devise ces mots d'une bulle d'Eugène IV au concile de Bâle (22 février 1435) : « Partout c'est la paix, l'unité et la concorde que nous cherchons ». Mais pas plus que les empereurs ne sont maîtres de la foi de leurs sujets, les papes, malgré le pouvoir qu'ils gardent encore sur les princes, ne disposent entièrement des flottes et des armées d'Occident. Si l'impossibilité de lancer à leur gré des croisés en Orient a été pour eux une raison de cesser la politique agressive contre Constantinople, ils sont sans cesse empêchés de répondre aux avances des empereurs. L'enthousiasme pour la croisade a baissé et le pape doit maintenant veiller à ce que les décimes levés en son nom pour solder les dépenses d'un « passage » n'aillent point remplir le trésor d'un roi, plus soucieux de ses finances que du sort des chrétiens d'Orient (1). Aux souverains grecs qui tendent la main vers lui, le pape répète que le salut est dans l'union seule et que le flot turc n'est que le châtiment envoyé par la Providence à des rebelles et à des parjures (2). Encore que plus d'un grec, Cantacuzène par exemple pense tout haut que le progrès des Turcs est une suite des péchés de la nation ; c'est une constatation que l'on trouve déplacée et tant soit peu injurieuse dans la bouche d'un étranger. Elle n'est point de nature à faciliter le succès des négociations pacifiques. Les papes ne peuvent guère avoir d'autre avis : ils estiment que le concile de Lyon n'est point et ne peut pas être abrogé et ne sauraient accepter qu'on remette en question ce qui a été accepté par les représentants de l'Église

(1) Le trésor pontifical est en tel état après le grand schisme que c'était pour Eugène IV un des motifs d'acquiescer au désir des Grecs et d'accepter que le concile ait lieu à Constantinople, où les frais auraient été à la charge de l'empire. (MARTÈNE ET DURAND, *Veterum scriptorum... amplissima collectio*, t. VIII, col. 836).

(2) RAYNALDI, 1365, n° 22 ; 1366, n° 2 ; 1374, n° 4. — La plupart des latins ne pensaient pas différemment. Témoin cette phrase des Révélations de sainte Brigitte que l'on répétait à Chypres vers 1374 : « Sciant Graeci quod eorum imperia et regna sive dominia nunquam stabunt secura neque in pace tranquilla : sed inimicis suis semper subjecti erunt a quibus semper sustinebunt gravissima damna et miserias diuturnas, donec ipsi cum vera humilitate et caritate Ecclesiae et fidei romanae subjecerint, ejusdem Ecclesiae sacris constitutionibus et ritibus se totaliter conformando », VII, 19.

Digitized by Google

grecque. Ils ne comprennent l'union que comme une soumission des Grecs à l'Église romaine. Aussi n'est-ce que très tard et très difficilement qu'ils s'accoutumèrent à l'idée d'un concile où l'on discutera les divergences dogmatiques entre les deux Eglises.

Bien qu'ils connaissent mal l'Orient — on ne peut nier pourtant qu'ils aient fait pour se renseigner l'effort qu'ils croyaient nécessaire (1) et qu'ils ne soient supérieurs sur ce point à leur temps, — si l'on tient compte des préjugés d'alors sur la supériorité des latins et l'unité des rites, dont quelques-uns du reste tendent à se dégager (2), on ne peut accuser d'intransigeance les papes. Quand ils savent sur ce point les susceptibilités byzantines, ils s'évertuent à les ménager : on les vit agir auprès des prétendants latins, afin que les empereurs en voyage ne fussent point inquiétés (3). N'était-ce point une très délicate condescendance de Grégoire XI que d'introduire dans l'Église latine, sur la proposition de Philippe de Mézières, la fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge, depuis longtemps célébrée dans l'Église grecque (4) ? Sans doute ils partagent à l'égard des Grecs la défiance commune. Volontiers ils accusent les empereurs de chercher à tromper l'Église romaine et croient très peu sincères les projets d'entente. Aussi se bornent-ils

(1) Nous savons par une relation de Paul de Smyrne, légat du pape en Orient, qu'il avait été chargé de faire une enquête touchant le palamisme (ARCUDIUS, *Opuscula aurea*, p. 404-405. Rome, 1670 ; RAYNALDI, 1367, nº 11 ; MIGNE, PG, t. 154, col. 835-838). Lui-même se renseignait auprès de Cantacuzène (Parisot, *Cantacuzène homme d'état et historien*, p. 331. Paris, 1845) et l'empereur lui fournissait le moyen d'assister secrètement au colloque des Blakhernes (GRÉGORAS, *o. c.*, XXIX, 27, PG. t. 149, col. 229).

(2) HUMBERT DE ROMANS (MANSI, t. 24, p. 129, cp. 19) avait ici encore frayé le chemin : « Contra secundam discordiam videretur remedium quod in omnibus ritibus suis, in quibus potest ecclesia dispensare, ipsi tolerarentur, dum tamen in his quae sunt de substantia fidei consentirent, nec nostros ritus reprobarent. Contra tertiam discordiam videretur remedium quod ab eis plenitudo obedientiae non expeteretur, dummodo patriarcha eorum a papa confirmaretur et ab eis legati romani cum honore reciperentur ». Il semble que Gerson n'ait fait que reproduire ses paroles : « Les hommes ne doivent mie estre généralement estrains par les determinacions positives des papes à tenir et à croire une mesme manière de gouvernement es chozes qui ne regardent mie prouchainement ou sans moyen la vérité de nostre foy et de la loy évangélique ». GALITZIN, *o. c*, p. 41. Ce sont les principes qui devaient triompher à Florence.

(3) RAYNALDI, 1367, nº 7.

(4) N. JORGA, *Philippe de Mézières*, p. 411-415. Paris, 1896. Sur la fête de la Présentation, cfr VAILHÉ, *La fête de la Présentation de Marie au Temple*, dans les *Échos d'Orient*, t. V, (1902), p. 221 sv. ; BENOÎT XIV, *De Festis*, l. II, c. XIV, p. 456 sv. Madrid, 1768.

Digitized by Google

d'ordinaire à répondre aux avances : « que les Grecs s'unissent d'abord, nous les secourrons ensuite. Si nous commencions par chasser les Turcs, peut-être qu'une fois délivrés de leurs ennemis, les empereurs tourneraient encore le dos à l'Église » (1). Je crois même que les papes ont longtemps soupçonné de perfidie le plus droit de tous les Βασιλεῖς, Jean V Paléologue. Peut-être dans l'entourage d'Urbain V y avait-il encore des hommes pour le suspecter quand, à l'automne de 1369, il se soumettait publiquement à l'Église romaine en donnant au pape l'illusion de tenir enfin l'objet de ses espérances (2). *(A suivre.)*

Enghien. M. VILLER.

(1) Ce fut la réponse que fit à Barlaam Benoît XIII, PG, t. 151, col. 1340. Mais elle fut plus d'une fois répétée en termes équivalents, cfr la lettre d'Urbain V à Louis de Hongrie, RAYNALDI, 1366, nº 3.

(2) Cfr MAGNAN, *Urbain V*, p. 362-365 ; 420-424, Paris. 1863, et RAYNALDI, 1366, nº 3. KRUMBACHER, *o. c.*, p. 488 très ironiquement, qualifie la démarche de Jean V en l'appelant « le voyage diplomatique de Jean V en Italie ».

Digitized by Google

La théorie de l'expérience religieuse.

Son évolution, de Luther à W. James.

(Suite.)

---

§ II. — CALVIN ET LA SYSTÉMATISATION DE LA THÉORIE.

Le docteur de Genève va se débattre, lui aussi, au milieu de difficultés extrêmes et le lecteur aura sans doute l'impression qu'il n'a pu réussir à trouver une solution acceptable ; mais sa doctrine, au lieu de se former comme chez Luther (1) par à coups, au hasard des contradictions qui la provoquent, prend dans l'*Institution chrétienne* une allure réfléchie et méthodique, une ampleur même, que nous n'avons pas encore rencontrées. Elle ira se développant jusqu'à la dernière rédaction de 1559. On peut discuter les propositions ; la vigueur de pensée est incontestable.

a) *Édition de 1536.*

Dès l'édition de 1536, le point de départ est la thèse que nous connaissons, la corruption radicale après la chute originelle :

« Tous, tant que nous sommes, nés d'Adam, nous sommes ignorans de Dieu, privés de lui, pervers, corrompus, dépourvus de tout bien... Aussi,

(1) Un des meilleurs écrivains protestants de ce temps a écrit : « La Réforme, pour justifier l'autorité qu'elle reconnaît aux Écritures, ne songea pas d'abord au témoignage du S. Esprit. Pour Luther les livres sont plus ou moins canoniques, selon qu'ils enseignent le salut par la foi en Jésus-Christ : sans doute il a dû y discerner en même temps la voix du S. Esprit; sans doute ses disciples ont pu admettre dans leurs systèmes cette doctrine *comme résultant des doctrines du maître* — [nous soulignons] —; il n'en est pas moins vrai qu'il faut être plus luthérien que Luther, pour prétendre trouver dans ses écrits... un seul passage explicite sur la matière. » J. Pannier, *Le témoignage du Saint-Esprit*, 2me partie, 1re sect., c. I, p. 68, 69. Paris, 1893.

Les citations, sur lesquelles nous avons insisté, p. 66 sv., ont montré l'appel explicite au Saint-Esprit pour la *foi du salut*. On voit sans peine comment on devrait l'étendre à la *foi des dogmes*.

Mélanchton l'a fait expressément, et non pas seulement « dans une phrase de préface », Pannier, *o. c.* p. 69; voir plus loin, p. 319 sv.

Il est regrettable que M. Pannier ait réduit son étude au témoignage du Saint-Esprit au sujet des Écritures. Il morcelle ainsi une synthèse qui faisait grand honneur à Calvin.

Digitized by Google

quelque reluisant extérieur de sainteté que l'homme ait de lui-même, ce n'est qu'hypocrisie et même, au regard de Dieu, abomination...

» Il n'y a point à faire valoir comme excuse, que le pouvoir [de faire le bien] nous manque... C'est notre faute. » (1)

Ce que la nature ne peut faire, la grâce vient l'opérer, et voici déjà esquissé le ministère de l'Esprit :

« Premierement nostre Seigneur nous enseigne et instruit par sa parolle. Secondement, il nous confirme par ses Sacremens. Tiercement par la lumiere de son sainct Esprit il esclaire nostre entendement et donne entrée en nos cœurs et à la Parolle et aux Sacremens. » (2)

Calvin s'élève donc contre les Papistes, qui détournent au profit de l'Église les promesses d'infaillibilité formulées par le Sauveur (*Matth.* XXVIII, 20 ; *Joa.* XIV, 16 sv.).

« Quand ilz interpretent tellement ces promesses pleines de singuliere consolation, comme si elles n'estoyent données à nul des Chrestiens, mais à toute l'Église ensemble, que font ilz autre chose que oster à chascun Chrestien la consolation qui luy en devoit venir ? Nous confessons donc (comme la verité est) que *le Seigneur eternellement assiste aux siens, et qu'il les conduit de son Esprit : que cest Esprit n'est pas d'erreur, ignorance, mensonge ou tenebres : mais de revelation* (a), *verité, sapience et lumiere : duquel ilz puissent sans tromperie apprendre quelles choses leur sont données de Dieu* (I Cor. II, 12)... Mais comme ainsi soit que les fideles reçoyvent seulement quelque goust et commencement de cest Esprit en ceste chair, mesmes ceux qui par dessus les autres sont pleins de richesses et graces de Dieu : il ne reste rien meilleur, sinon qu'en recongnoissant leur imbecilité, ilz se contiennent soigneusement sous les termes de la parolle de Dieu (b)... c'est assavoir d'autant qu'ilz sont encore vuydes de cest Esprit, par le seul enseignement duquel (c) on comprend les mysteres de Dieu. » (3)

(1) « *Quicumque ex Adam nascimur, omnes Dei ignorantes sumus et expertes, perversi, corrupti, omnisque boni inopes... Itaque quantumvis splendidam sanctimoniae faciem ex se habeat homo, non aliud est quam hypocrisis et coram Deo etiam abominatio... Nec praetendere excusationem licet, quod facultas desit...* (il ajoute un peu plus loin : *siquidem nemo est nostrum qui aut velit ea quae sunt officii sui facere, aut possit*). *Culpa enim nostra est* », édition de Baum, Cunitz, Reuss, *Ioh. Calvini op. quae sup. omnia* (nous la désignerons par les lettres CR (*Corpus Reformatorum*), t. I, p. 28, 29. Brunswick, 1863 sv. — Nous donnerons chaque fois qu'il nous sera possible, la traduction des textes latins de 1536, 1539, 1579, d'après les traductions françaises de 1541 ou de 1560.

(2) Éd. de 1536, c. IV, p. 206, CR, t, I, p. 104; éd. 1539, c. X, *ibid.*, p. 943, avec les développements p. 946; éd. de 1560, l. IV, c. XIV, n. 8, 9.

Le rôle du Saint-Esprit est décrit avec plus d'ampleur, dans les rédactions successives; comparer éd. 1536, c. II, p. 136, CR, t. I, p. 72; éd. 1539, c. IV, p. 137, *ibid.*, p. 536 sv,; éd. 1560, l. III, c. I, t. IV, p. 1 sv.

(3) Ce texte (trad. de 1541, CR, t. IV, p. 732, 733 et notes) représente le texte latin de 1536, c. VI, p. 438 sv., *ibid.*, t. I, p. 213 sv. et de 1539, c. XIV, p. 367 sv., *ibid.*, p. 1049 sv. — On notera les modifications suivantes : (a) le

Digitized by Google

On remarquera sans peine dans ce passage le conflit de deux tendances : le dessein de garantir à l'individu la suffisance de l'Esprit-Saint, comme règle de conduite, et le souci de le mettre en garde contre la suffisance de l'esprit propre. La solution est-elle satisfaisante ? — Qu'importe d'affirmer que l'Esprit de Dieu est « *de verité, sapience et lumiere* », si ceux même « *qui par dessus les autres sont pleins de richesses et de graces* » ne peuvent être assurés de marcher sous sa guidance ?

Au demeurant, l'écrivain se prononce pour l'autorité de l'Église, dans les limites de la parole de Dieu :

« Recongnoissant son ignorance, elle ha un bon advertissement, d'avoir tousiours l'aureille dressée pour escouter la doctrine de son maistre et son espoux : comme il appartient à une modeste espouse et escoliere. Pourtant elle n'est pas sage en soy mesme, elle ne songe rien de soy : mais elle constitue le but de sa sapience, là où Iesus Christ faict fin de parler. Et ainsi, tout ensemble, elle se deffie des inventions de sa raison : et où elle est appuyée de la parolle de Dieu, elle ne vacille ne doubte rien. » (1)

Il importait d'autant plus de relever ce texte, qu'à partir de 1559, Calvin va présenter l'attitude ainsi décrite comme caractéristique de son église.

« Afin que les lecteurs entendent mieux quel est le nœud de la matiere... voicy donc le different qui est entre nous : Ilz [les Papistes] attribuent authorité à l'Eglise hors la Parolle : nous au contraire conioignons l'une avec l'autre inseparablement. » (2)

Il est donc aisé de voir, à la fois, à quel point le Réformateur est éloigné, en principe, du symbolo-fidéisme (3) ou du libéralisme, qu'on veut lui prêter, et combien inexacte est son accusation contre le Papisme. Il n'est rien que Rome ne pût admettre dans ces pro-

latin de 1559, l. IV, c. VIII, n. 11, *ibid.*, t. II, p. 583 ajoute aux textes de 1536 et 1539 *revelationis certae*, omis dans la traduction de 1550, *ibid.*, t. IV, p. 733, n. 5 ; (b) la trad. de 1541 ajoute : « *Et à dire vray, il ne faut douter, que s'ilz venoyent à decliner le moins du monde de ceste parolle, qu'ilz ne s'abusassent en beaucoup de choses* » ; celle de 1560, dit « *a chacun coup* » ; (c) elle change aussi les derniers mots : « *on discerne la verité du mensonge* », l. IV, c. VIII, n. 11 sv., *ibid.*, .. IV, p. 733 sv.

(1) Traduction de 1541, CR, t. IV, p. 736 note ; texte de 1536, c. VI, p. 441, *ibid*, t. I, p. 215 ; 1539, c. XIV, *ibid.*, t. I, p. 1050 ; dans la même pensée, édit. de 1539, c. I, n. 34, t. I, p. 300 sv. ; 1560 (1541), l. I, c. IX, t. III, p. 111.

(2) Traduction de 1560, l. IV, c. VIII, n. 13, t. IV, p. 736 sv. ; édit. de 1559, t II, p. 855.

(3) C'est la thèse soutenue par M. P. Lobstein, *La connaissance religieuse d'après Calvin*, dans la *Rev. de théol. et de philos. de Lausanne*, janvier-avril 1909 et tiré à part. Paris, 1909. — On s'étonne d'une interprétation si peu objective.

Digitized by Google

positions, qui traduisent admirablement sa thèse du « *Depositum custodi* », sauf la restriction arbitraire de la Parole de Dieu à *cette partie de l'Évangile* que les auteurs sacrés ont consigné par écrit (1).

b) *Édition de 1539 : la foi du salut.*

Entre la première édition de l'*Institution* (1536) et la seconde (1539), Calvin a connu Bucer et Mélanchton : il a pu profiter de leurs idées. Sa doctrine se développe et se précise.

La foi du salut est décrite sur le type de la justification luthérienne, passive et toute gratuite :

« Qui est-ce qui sait s'il sera digne de haine ou d'amour ? *Eccl.* IX, 1... Il faut qu'en cest endroit la foy nous subvienne... afin que ce qui est caché de nous au cœur du Pere, nous soit revelé par l'Esprit : et *que son Esprit nous rendant tesmoignage, nous persuade que nous sommes enfans de Dieu...* L'Escriture denonce que les promesses de Dieu n'ont nulle vigueur et effect, qu'elles ne soyent receues de certaine fiance de cœur... Il faut donc... que la seule foy ait lieu, de laquelle la nature est de fermer les yeux et dresser les aureilles : c'est à dire d'estre fichée du tout en la seule promesse de Dieu, sans avoir esgard à aucune dignité ou merite de l'homme. » (2)

Voici même où l'auteur semble corriger son devancier :

« Comme ceux qui enseignent la vertu et fermeté de l'election dependre de la foy, par laquelle nous sentons qu'elle nous appartient, font perversement : aussi d'autre part nous tiendrons un tres-bon ordre, si en cherchant d'avoir certitude de nostre election, nous nous arrestons à ces signes qui en sont certains tesmoignages. »

Comment la foi serait-elle indépendante des œuvres et gratuite, si l'œuvre des œuvres, la certitude sentie du salut, condition de la justification, était le fruit de nos efforts, comme chez Luther ? — Elle en est seulement le signe, dira Calvin.

(1) On voit, ajoute-t-il, comment « la fenestre [édit. de 1559 : *quanta fenestra*, CR, II, 857] serait ouverte à tous blasphemateurs pour se moquer de la Chrestienté, si on disoit que les Chrestiens deussent tenir comme article de foy ce que les hommes auroyent determiné », édit. de 1560, l. IV, c. VIII, n. 15, *ibid.*, t. IV, p. 740.

Rien de plus juste ; mais si la Parole de Dieu n'est pas le *son*, mais le *sens*, la *lettre*, mais *l'esprit*, la fenêtre ne restait-elle pas ouverte à tous les blasphémateurs ? Chacun pouvait impunément glisser sous la lettre les fantaisies de l'esprit propre.

(2) Le texte de 1560, ici reproduit, ne diffère que par la numérotation des chapitres de celui de 1541 (c. VI), de 1545 (c. X), et de 1539 (c. VI), CR, t. I, p. 754 — Édit. de 1560, l. III, c. XIII, n. 4, t. IV, p. 270, 271. Rapprocher sur le témoignage de l'Esprit, l. III, c. II, n. 41.

Digitized by Google

L'ordre normal est de chercher la preuve de notre prédestination, dans le Rédempteur.

« Christ donc est comme un miroir, auquel il convient contempler nostre election, et auquel nous la contemplerons sans tromperie. Car puisqu'il est celuy auquel le Pere celeste a proposé d'incorporer ceux qu'il a voulu de toute eternité estre siens... nous avons un tesmoignage assez ferme et evident que nous sommes escrits au livre de vie, si nous communiquons à Christ. » (1)

On regrette de ne pouvoir transcrire toute cette page pénétrée d'angoisse religieuse. L'inquiétude de l'au delà, c'est le tourment caché de tous ; et cette description de la foi qui se repose dans le Christ, voie, vérité, vie uniques, gage tangible de l'affection du Père à l'égard de ses fils rebelles, fondement unique de notre espoir à la participation du royaume, ne peut manquer de faire vibrer, en quelque confession que ce soit, toute âme vraiment chrétienne. Le délicat est de définir à quel prix nous aurons espoir fondé d'être incorporés au Médiateur.

« Or il est suffisamment communiqué à nous, dit Calvin, quand par la predication de l'Evangile, il nous a testifié qu'il nous est donné du Père, afin d'estre nostre avec tous ses biens. » (2)

« Si nous doutons assavoir si Christ nous a receu en sa tutelle et sauvegarde, il vient au devant de ceste doute, quand il se presente pour Pasteur : et declaire qu'il nous aura au nombre de ses brebis, si nous escoutons sa voix, *Joa.* X, 3, 16. » (3)

Il semblerait donc, à arrêter ici notre enquête, que Calvin évitant la contradiction intime du système luthérien (d'une foi *passive* à conquérir *à la sueur de son front*) ait borné l'expérience du salut à la foi toute nue, distinguant même avec soin la *foi* du *sentiment de la foi*. Mais pour répondre aux difficultés qui de toutes parts surgissent, il va falloir préciser : on va voir si les caractéristiques des expériences calvinistes se distinguent fort de celles que nous avons relevées chez Luther.

c) *Caractéristiques plus précises : la foi du salut.*

Si l'on objecte au docteur de Genève, que notre foi actuelle ne nous donne pas la preuve de notre persévérance, et donc que la vocation présente n'est point signe infaillible de prédestination, il observe que le Christ a prié pour tous les siens et affirmé que nul ne pourrait les ravir de ses mains, *Joa.* X, 27.

(1) Édit. de 1560, l. III, c. XXIV, n. 5, CR, t. IV, p. 512.
(2) *Ibid.*, n. 5.
(3) *Ibid.*, n. 6.

Digitized by Google

« On repliquera, qu'il advient de jour en jour que ceux qui sembloyent advis estre à Christ defaillent et trebuschent...

» Cela est bien vray : mais il est certain d'autre part, que telle maniere de gens n'ont jamais adheré à Christ d'une telle fiance de cœur, par laquelle nous disons que nostre election nous est certifiée. Iceux sont sortis de nous, dit sainct Jean, mais n'estoyent point des nostres. Car s'ils en eussent esté, ils fussent demeurez avec nous, I *Joa.* II, 19. Je ne nie pas qu'ils n'ayent des signes semblables avec les esleus : mais je ne leur concede pas ce fondement certain de leur election, que les fideles doyvent prendre, selon mon dire, de la parolle de l'Evangile. » (1)

» Il y en a donc peu d'esleus, d'un grand nombre qui aura esté appelé, mais non pas de ceste vocation dont nous enseignons que les fideles doyvent estimer leur election. Car celle dont il est là parlé [*Matth.* XXII, 14] appartient aussi aux iniques : ceste seconde apporte avec soi l'Esprit de regeneration, lequel est l'arre et seel de l'héritage futur... » (2)

De toute évidence, une vocation qui aboutit à un terme différent est d'autre sorte ; mais il importait de déterminer à quels signes chaque individu peut reconnaître en lui cette vocation définitive qui fait les élus. Faute d'un tel critère, la sécurité que l'on voulait procurer aux âmes, logiquement, n'avait plus de fondement certain.

Mais dans quelle impasse la logique s'était-elle engagée !

Calvin se trouve pressé entre les Sorbonniques, Sophistes et Papistes, qui prétendent juger la justification par les œuvres, les Anabaptistes, qui s'autorisent de motions équivoques de l'Esprit pour rejeter toute règle, enfin les croyants de toutes nuances, qui s'inquiètent de ne pas trouver dans la notion proposée quelque marque indubitable de sa valeur.

Les premiers lui opposent les paroles formelles de l'Évangile, *Joa.* XIV, 15, 21, 23, 31 ; XV, 10, 14... Calvin leur reproche, comme Luther, de diminuer la gloire du Christ de tout ce qu'ils attribuent au mérite des œuvres, de désespérer les âmes, de s'appuyer sur leur propre justice, de méconnaître et la gratuité de la justification, enseignée par l'Écriture, et le témoignage de l'Esprit, qu'elle promet.

Les seconds, qui paraissent cependant tirer les conclusions extrêmes, mais rigoureuses, de cette doctrine, sont traités avec la dernière rigueur :

« Aucuns Anabaptistes imaginent je ne say quelle intemperance frenetique au lieu de la regeneration spirituelle des fideles : c'est que les enfans de Dieu (comme il leur semble) estans reduits en estat d'innocence, ne se doyvent point soucier de refrener les concupiscences de leur chair : mais doyvent suivre l'Esprit pour conducteur, sous la direction duquel on ne peut

(1) Édit. de 1560, l. III, c. XXIV, n. 7.

(2) *Ibid.*, n. 8; texte de 1539, c. VIII, CR, t. I, p. 882; édit. de 1560, t. IV, p. 514 sv.

Digitized by Google

errer. Ce seroit une chose incroyable, que l'entendement de l'homme peust tomber en telle rage, sinon qu'ils publiassent arrogamment ceste doctrine. Et de fait, c'est un monstre horrible ..

» Qui ne s'estonneroit de propos si enormes ?...

» Mais, je vous prie, quel Christ nous forgent-ils ? et quel Esprit est-ce qu'ils nous rottent ? Car nous recognoissons un Christ et son Esprit (a) tel que les Prophetes l'ont promis, et que l'Evangile denonce qu'il a esté revelé, duquel nous n'oyons rien de semblable .. Il ne pousse point l'homme à une licence dissolue et effrenée : mais comme il discerne le bien du mal, aussi il enseigne de suyvre l'un et fuyr l'autre. Mais qu'est-ce que je mets si grand'peine a reluter ceste rage brutale ? L'esprit de Dieu n'est point aux Chrestiens une imagination folle, laquelle ils se soyent forgée en songeant, ou prise des autres ; mais ils le cognoissent (b) tel que l'Escriture le monstre...

» De là s'ensuit qu'il nous faut veiller diligemment, pour nous garder d'estre surpris des trahisons et embusches de notre chair : et qu'il ne nous faut point reposer comme si nous n'estions point en danger... » (1)

Étudiant ensuite le texte de S. Paul sur « la tristesse selon Dieu » II *Cor*. VII, 11, après avoir évité de définir si les sentiments que l'apôtre indique « sont les causes de penitence, ou ses effects, pour ce que l'un et l'autre a quelque apparence », il conclut :

« Maintenant il se peut entendre quels sont les fruits de penitence : assavoir, les œuvres qui se font pour servir Dieu en son honneur, et les œuvres de charité, et en somme une vraye sainctetè et innnocence de vie : bref, selon que chacun s'efforce tant plus de compasser sa vie à la reigle de la loy de Dieu, en cela il donne tant meilleurs signes qu'il est vray repentant. » (2)

Calvin ne tiendrait pas un autre langage, s'il admettait la nécessité des œuvres.

Force lui est de parler d'autre manière à la troisième classe de ses objectants. — Ils s'alarment de leurs fautes. Est-ce bien à considérer ces « signes d'une vraie repentance » qu'il convient de les inviter ?

Le réformateur reconnait leurs incertitudes douloureuses :

(1) Texte de 1560, l. III, c. III, n. 14, CR, t. IV, p. 83 sv. — Quelques modifications ont été introduites dans le texte de 1539, c. II, p. 44 sv. ; *ibid.*, t. I. p. 350 sv., v. g. : (a) *ejus* unum *Spiritum cognoscimus*, p. 351 ; (b) *a Scripturis* religiose *petunt*, *ibid.* — Autre passage aussi ferme, 1539, c. I, p. 13, 14, t. I, p. 300 sv. ; 1541, c. I, n. 34 sv., p. 24 sv. ; 1560, l. I, c. IX, n. 1 sv., t. III, p. 110 sv. — Voir aussi l'opuscule. *Contre la secte phantastique et furieuse des libertins qui se nomment spirituels* (1545) c. IX, *ibid.*, t. VII, p. 173 sv.

(2) Édit. de 1560, n. 16. Il est curieux de noter que ce § est une addition tardive, cfr CR, t. IV, p. 87, note 4. L'expérience a-t-elle fait de mieux en mieux comprendre à Calvin, comme à Luther, les dangers de la « liberté chrétienne » ?

Digitized by Google

« Jamais durant la vie presente nous ne parvenons à ceste felicité, qu'estans purgez de toute deffiance nous ayons plenitude de foy en nous. » (1)

Il affirme, pour les rassurer, que le moindre degré doit suffire à bannir tous les doutes.

« Dès que la moindre goutte de foy qui se puisse imaginer, est mise en nostre ame, incontinent nous commençons à contempler la face de Dieu benigne et propice envers nous. Bien est vray que c'est de loin : mais c'est d'un regard si indubitable que nous savons bien qu'il n'y a nulle tromperie. »

Les progrès dans le bien en donnent une « veue plus certaine », mais

« si nous avons la moindre estincelle du monde de la lumiere de Dieu qui nous descouvre sa misericorde, nous en sommes suffisamment illuminez pour avoir ferme asseurance. » (2)

On insiste. — Qui peut garantir aux âmes inquiètes la survivance de cette étincelle ? — Calvin ne peut répondre que ceci : le fait que, chez les élus véritables, l'étincelle ou ne s'éteint pas, ou se rallume toujours. (3)

Nous sommes au rouet : on est des élus, quand la foi survit ; et la foi survit, lorsqu'on est élu.

« Je dy que les reprouvez ne parviennent jamais jusques à ceste revelation secrette de leur salut, laquelle l'Escriture n'attribue sinon aux fideles... Cependant que cest article nous soit resolu : c'est quelque petite ou debile que soit la foy aux esleus, neantmoins puisque l'Esprit de Dieu leur est arre et gage infaillible de leur adoption, que l'engraveure qu'il met en leur cœur ne se peut jamais effacer. » (4)

L'âme anxieuse est réduite à s'interroger elle-même et à considérer si elle éprouve en elle cette touche divine qui ne trompe pas. Bien que Calvin insiste moins que Luther sur le sentiment de confiance, sur l'impression affective qui accompagne la foi, comme lui, c'est donc au subjectivisme qu'il aboutit. Et quelles illusions ne sont pas à craindre, si pour juger sa foi authentique et inamissible, il suffit au fidèle de la constater en lui, « quelque petite ou débile » qu'elle soit !

On trouvera peut-être l'accusation prématurée. Calvin ne maintient-il pas avec rigueur contre tous ses adversaires la valeur nor-

(1) Edit. de 1560, l. III, c. II, n. 18, *ibid.*, t. IV, p. 34.
(2) Edit. de 1560, *loc. cit.*, n. 19, *ibid.*, p. 35 sv. ; édit. de 1539, c. IV, n. 12 sv., *ibid.*, t. I, p. 459 sv.
(3) Edit. de 1560, *loc. cit.*, n. 17 ; *ibid.*, p. 34 ; n. 21, p. 37 ; n. 37, p. 57.
(4) *Ibid.*, n. 12, t. IV, p. 25.

Digitized by Google

mative des Écritures? (1) Le remède contre le subjectivisme, le voilà.

Après avoir indiqué la pensée de notre auteur sur la foi du salut, il convient donc d'examiner ses vues sur la foi des dogmes.

d) *Caractéristiques plus précises : la foi des dogmes.*

Or, d'une part, l'articulation énergique d'une règle de foi objective le distingue nettement des théories modernes ; de l'autre, le critère dernier dont il va faire choix va préparer, de manière aussi efficace que l'exemple de Luther, l'évolution dont nous sommes témoins.

Les catholiques semblaient en bonne position pour prouver au théologien de Genève la nécessité d'une règle de foi plus immédiate que l'Écriture, et plus sûre, puisqu'un texte écrit se laisse tirailler à tous les caprices. Par ailleurs deux dogmes capitaux (l'inspiration des Livres Saints, la détermination précise du canon des Écritures) paraissaient impossibles à établir sans recourir soit à l'autorité de la tradition, qui avait rédigé ces écrits et en avait contrôlé la transmission, soit au magistère de l'Église, qui la continue ?

Calvin en juge autrement (2).

1541 (lat. de 1539) : « Touchant ce qu'ilz interroguent comment nous congnoistrons que l'Escriture est sortie de Dieu, si nous n'avons nostre recours au decret de l'Eglise ? autant vaut comme si quelqu'un demandoit dont nous apprendrons à discerner la lumiere des tenebres, le blanc du noir, l'aigre du doulx. Car l'Escriture ne montre pas moindre evidence de sa verité que les choses blanches ou noires de leurs couleurs, les choses doulces ou ameres de leurs saveurs. »

1560 : « Quant à ce que ces canailles demandent dont et comment nous serons persuadez que l'Escriture est procedée de Dieu : c'est autant comme si aucun s'enqueroit dont nous apprendrons à discerner la clarté des tenebres, le blanc du noir, le doux de l'amer. Car l'Escriture a de quoy se faire cognoistre, voire d'un sentiment aussi notoire et infaillible comme ont les choses blanches et noires de monstrer leur couleur et les choses douces et ameres de monstrer leur saveur. »

(1) Edit. de 1560, l. III, c. II, n. 31, t. IV, p. 49, 50, 51. Il donne ailleurs cette raison excellente : « [L'Esprit] est l'autheur [des Escritures] : il ne peut pas estre variable ne dissemblable à soy. Par quoy il faut qu'il demeure tousiours tel qu'il s'est là une fois declaré. Cela ne luy tourne pas en opprobre, sinon que nous disions que ce luy fust honneur de desgenerer de soy-mesme, (1560 : et comme se renoncer). » Edit. de 1539, c. I, n 35, CR, t. I, p. 302 ; 1541, c. I, n. 35, t. III, p. 112 ; 1560, l. I, c. IX, n. 2.

(2) L'édition de 1539, c. I, CR, t. I, p. 294, portait simplement : « *quod autem rogant...* » Texte de 1560 (et 1541), l. I, c. VII, n. 2, *ibid.*, t. III, p 91.

A partir de 1550 (c. I, n. 23), l'auteur ajoute la discussion du texte célèbre de saint Augustin, que Léon X avait objecté à Luther, cfr t. I, p. 264 : « *Ego vero Evangelio non crederem, nisi me catholicae Ecclesiae commoveret auctoritas,* » *Contra epist. Fundamenti.* c. V, PL, t. XLII, col. 76.

Digitized by Google

Dans l'édition de 1559, il essaya de justifier cette évidence immédiate, en montrant sa nécessité et son origine.

« Il reste maintenant de voir comment on discernera, non point d'opinion apparente, mais à la verité, que le nom de Dieu n'est point pretendu à la volée ny en fallace. Or si nous voulons bien pourvoir aux consciences, à ce qu'elles ne soient point tracassées sans cesse de doutes et legeretez..., il est requis que la persuasion que nous avons dite soit prinse plus haut que de raisons humaines, ou jugemens, ou conjectures : assavoir du tesmoignage secret du sainct Esprit. » (1)

Les preuves rationnelles ne font certes pas défaut, propres à convaincre « les plus savans et les plus habiles du monde », « sinon qu'ils fussent endurcis à une impudence désesperée » ;

« mais ce n'est pas à dire que par cela nous imprimions au cœur une telle certitude de foi comme la pieté requiert : pource que les gens profanes pensent que la religion consiste en opinion seulement, afin de ne rien croire follement et à la legere, ils veulent et demandent qu'on leur prouve par raison que Moyse et les Prophetes ont esté inspirez de Dieu à parler. A quoy je respon que *le tesmoignage du Sainct Esprit est plus excellent que toute raison :* car combien que Dieu soit seul tesmoing suffisant de soy en sa parolle, toutesfois ceste parolle n'obtiendra point foy au cœur des hommes si elle n'y e t scellée par le tesmoignage interieur de l'Esprit... »

« Ainsi que ce poinct nous soit resolu, qu'il n'y a que celui que le sainct Esprit aura enseigné, qui se repose en l'Escriture en droite fermeté : et combien qu'elle porte avec soy sa creance pour estre receue sans contredit, *et n'estre submise à preuves ou argumens :* toutesfois que c'est par le tesmoignage de [l'Esprit] qu'elle obtient la certitude qu'elle merite. » (2)

Ces paroles sont assurément graves ; le Saint-Esprit non seulement fait percevoir, par sa lumière, la valeur des preuves rationnelles, mais il en dispense. Dès l'édition de 1559 (3), Calvin l'avait dit en un passage très explicite :

(1) Édit. de 1560 (1541), l. I, c. VII, n. 4, *ibid.*, t. III, p. 94.

(2) Edit. 1560 (1541), l. I, c. VII, n. 4, 5, CR, t. III, p. 95, 96.

(3) On nous saura gré de donner le texte de 1539, qui permettra de relever des variantes de rédaction intéressantes : « *Illius ergo virtute illuminati, iam non aut nostro aut aliorum iudicio credimus a Deo esse Scripturam, sed supra hominum iudicium, certo certius constituimus (non secus ac si ipsius Dei numen illic intueremur) hominum ministerio, ab ipsissimo Dei ore ad nos emanasse. Non argumenta, non verisimilitudines quaerimus, quibus iudicium nostrum incumbat ; sed ut rei extra aestimandi aleam positae, iudicium ingeniumque nostrum subiicimus Non idquidem qualiter solent quidam interdum rem ignotam arripere, quae mox perspecta displicet ; sed quia inexpugnabilem nos veritatem tenere probe nobis conscii sumus. Neque qualiter superstitionibus solent miseri homines captivam mentem addicere, sed quia non dubiam vim numinis illic sentimus vigere ac spirare, qua ad parendum scientes quidem ac volentes, vividius tamen et efficacius quam pro humana aut voluntate aut*

Digitized by Google

« Estans donc illuminez par la vertu d'iceluy, *desja nous ne croyons pas ou à nostre jugement ou à celuy des autres*, que l'Escriture est de Dieu : mais *par dessus tout jugement humain* nous arrestons *indubitablement* qu'elle nous a estée donnée de la propre bouche de Dieu par le ministere des hommes : comme si nous contemplions à l'œil l'essence de Dieu en icelle. *Nous ne cerchons point ou argumens ou verisimilitudes ausquelles nostre jugement repose :* mais *nous lui submettons nostre jugement en intelligence, comme à une chose elevée par dessus la necessité d'estre jugée.* » (1)

Les lignes suivantes méritent une attention spéciale, parce qu'elles marquent un effort visible, pour caractériser la touche intérieure de l'Esprit :

« Non pas comme aucuns ont accoustumé de recevoir legerement une chose incogneue... mais pource que nous sommes trescertains d'avoir en icelle la verité inexpugnable. Non pas aussi comme les hommes ignorans ont accoustumé de rendre leurs esprits captifs aux superstitions : mais pource que nous sentons là une expresse vertu de la divinité monstrer sa vigueur, par laquelle nous sommes attirez et enflambez à obeir sciemment et volontairement, neantmoins avec plus grande efficace que de volonté ou science humaine...

« C'est donc *une telle persuasion, laquelle ne requiert point de raisons* : toutesfois une telle cognoissance, laquelle est appuyée sur une tresbonne raison, c'est assavoir, *d'autant que nostre esprit a plus certain et asseuré repos qu'en aucunes raisons :* finalement, c'est un tel sentiment qu'il ne se peut engendrer, que de revelation celeste. Je ne dy autre chose, que ce qu'un chacun fidele experimente en soy... » (2)

Ainsi le caractère distinctif de ces expériences décisives, c'est l'excellence de l'attrait par lequel « nous sommes totalement ravis par dessus nostre intelligence, car l'ame... illuminée reçoit quasi un œil nouveau pour contempler les secrets celestes » (3) ; c'est l'irrésistibilité de l'impression et l'assurance qu'elle apporte, à défaut de toutes autres raisons, « comme si nous contemplions à l'œil l'essence de Dieu en icelle » (4), s'il s'agit de l'Écriture ; comme si

scientia, trahimur et accendimur. Talis ergo est persuasio, quae rationes non requirat ; talis notitia, cui optima ratio constet : nempe in qua securius constantiusque mens quiescit quam in ullis rationibus ; talis denique sensus, qui nisi ex coelesti revelatione nasci nequeat. Non aliud loquor quam quod apud se experitur fidelium unusquisque, nisi quod longe infra iustam rei explicationem verba subsidunt ; » *Instit.*, c. I, CR, t. I, p. 295, 296.

(1) Traduction de 1560. l. I, c. VII. n. 5, *ibid.*, t. III, p. 96.

(2) Traduction de 1560 (1541), l. I, c. VII, n. 5, *ibid.*, t. III, p. 96, 97.

Dans l'édition de 1559, sous la préoccupation croissante du dogme de la prédestination, il ajoute : « Ainsi quand nous serons troublez, voyans qu'il y a si petit nombre de croyans, souvenons nous à l'opposite que les mysteres de Dieu ne sont compris que de ceux ausquels il est donné. ».

(3) *Ibid.*, l. III, c. II, n. 34, t. IV, p. 55.

(4) *Ibid.*, l. I, c. VII, n. 5, t. III, p. 96.

Digitized by Google

« nous contemplions la face de Dieu benigne et propice envers nous » (1), s'il s'agit de la justification individuelle.

A quelle distance nous sommes de l'agnosticisme moderne, on le voit. Mais en fin de compte, la critique de Calvin ne nous fournit pas autre chose que celle de Luther : le dernier critère, c'est l'impression de pleine satisfaction éprouvée par le sujet.

Les inconvénients d'un tel principe, Calvin les a prévus, connus d'expérience, dénoncés avec courage. Il proteste contre « ces babillars, les quels se contentent d'avoir l'Évangile au bec, le meprisant en toute leur vie ». Il écrit :

« *Ce n'est pas une doctrine de langue que l'Evangile, mais de vie* : et ne se doit pas seulement comprendre d'entendement et memoire, comme les autres disciplines, mais doit posseder entierement l'ame et avoir son siege et receptacle au profond du cœur : autrement il n'est pas bien receu... »

Il ajoute :

« *Nous avons bien donné le premier lieu à la doctrine,* en matiere de Religion, d'autant qu'icelle est le commencement de nostre salut : mais il faut aussi que pour nous estre utile et fructueuse, elle entre du tout au dedans du cœur et monstre sa vertu en nostre vie... » (2)

Si l'on demande maintenant pourquoi la première formule, par nous soulignée, en est venu à prendre de nos jours un sens purement affectif et sentimental, pourquoi elle a éliminé la seconde, comme trop intellectualiste, sera-t-il difficile de montrer comment les principes émis devaient aboutir à ce résultat ?

Cette « vie » pouvait-elle, malgré qu'on en eût, s'inquiéter beaucoup de l'exercice des vertus, quand elle était prêchée au nom de la corruption foncière de la nature et du serf-arbitre, au nom de la justification par la foi sans les œuvres, et d'une foi en qui l'essentiel n'était plus comme chez « les theologiens sorbonniques » l'adhésion volontaire au témoignage du Christ historique, mais « la fermeté du cœur », c'est-à-dire le sentiment, l'impression de certitude d'être sauvé tel quel par les seuls mérites du rédempteur ?

La « doctrine » pouvait-elle longtemps garder « le premier rang », quand, réduite à une étincelle, la foi suffisait encore au salut, quand le jugement dernier des Écritures, en fait, était remis à une émotion subjective « laquelle ne requiert point de raisons » ?

Sous prétexte de ne rien enlever à la gloire du Christ, on avait nié la nécessité des œuvres, et sous couleur de réagir contre ceux qui « forgent une Chrestienté laquelle n'a que faire de l'Esprit de

(1) *Ibid.*, l. III, c. II, n 19, t. IV, p. 35.
(2) *Ibid.*, l. III, c. VI, n. 4, t. IV, p. 182.

Digitized by Google

Christ » (1), on avait donné une importance capitale à des impressions religieuses déclarées infaillibles de par leur modalité affective, élevées au-dessus de tout contrôle, par le fait qu'on les attribuait à la maîtrise de l'Esprit.

L'individualisme se retrouvait là, avec le germe de toutes ses conséquences, même déplorables, même désavouées, au premier instant, avec une rigueur extrême et une évidente sincérité.

Par cette conception essentielle de l'expérience religieuse, Luther et Calvin se trouvaient unis dans les principes, comme ils l'étaient, en conséquence de l'égale satisfaction goûtée dans leurs thèses respectives, dans l'intransigeance de leur dogmatisme, sans pouvoir opposer aux dissidents, qui pullulaient déjà autour d'eux, autre chose que leur conviction personnelle, c'est-à-dire cela même qu'ils reprochaient à l'Église romaine et qu'ils avaient prétendu réformer : l'autorité de l'homme substituée à celle de Dieu.

Mais que de divergences à d'autres égards ?

Chez le premier des idées disséminées ; chez le second une synthèse grandiose, avec le Fils, comme rédempteur suffisant et exclusif, l'Esprit, comme agent de ses miséricordes (2), et le Père, pour arrêter dans ses décrets éternels, avec une rigueur que la plume de Calvin accentua de plus en plus, le nom des élus et des réprouvés.

Les contradictions trop sensibles se sont atténuées : la foi justifiante n'est plus le fruit d'une autosuggestion laborieuse, mais d'une élection divine, qu'un témoignage intime vient confirmer à l'âme ; il est suffisant, si atténuée que semble sa voix, et inamissible pour tous les prédestinés. C'était bien là qu'il fallait en venir, si l'on voulait rejeter l'épreuve troublante des œuvres et assurer aux âmes une quiétude absolue.

Par contre, ces provocations du sens moral articulées par Luther, (de pécher pour désespérer la confiance aux mérites propres) n'ont pas fait écho chez Calvin. Bien plutôt se préoccupe-t-il d'insister sur la nécessité de pratiquer l'abnégation chrétienne et de prouver par des actes la régénération du cœur. Les libertés étonnantes que le théologien allemand avait prises contre l'Écriture sont aussi vivement désavouées par le docteur de Genève.

En passant de l'un à l'autre, la doctrine s'était donc amplifiée, coordonnée, atténuée quant à ses déductions prématurées, en même temps qu'enrichie d'érudition scripturaire et patristique et ennoblie

(1) Édit. de 1560, l. III, c. II, n. 39.

(2) Sans l'Esprit, « Jésus-Christ nous est comme oisif », *ibid.*, n. 34, 36, CR, t. IV, p. 57 ; l. III, c. I, n. 3, 4, t. IV, p. 4 sv.

Digitized by Google

par un appel explicite et constant au Saint-Esprit. Cependant, si les principes étaient identiques, pouvaient-ils ne pas provoquer dans les esprits une fermentation analogue ?

§ III. — SECONDE ÉPOQUE DE LA RÉFORME.

ADOUCISSEMENT THÉORIQUE DES PRINCIPES; LEUR MATURATION PRATIQUE.

Or, il est remarquable qu'après avoir été portées d'abord, chez les Luthériens et chez les Calvinistes, à leurs dernières conséquences, les thèses de la foi justifiante et du témoignage de l'Esprit accusèrent bientôt un recul notable. Le peuple en effet, avec sa logique brutale, s'était vite chargé de dégager les conclusions enveloppées dans les dogmes nouveaux, et la répugnance provoquée par ces excès s'exprima chez les chefs des deux partis en récriminations si fréquentes, si peu équivoques, qu'on craindrait, en s'arrêtant ici à en consigner quelques exemples, de paraître s'égayer à ces confessions douloureuses (1).

Comme il était impossible de renoncer à ces thèses capitales, sans renoncer à la Réforme, on les maintint, mais on discuta leurs conséquences. Entre toutes, la doctrine de Luther sur la passivité de la conversion, celle de Calvin sur l'inamissibilité du salut et de manière générale le droit de libre examen, devaient provoquer des abus. Des querelles célèbres s'engagèrent (2). Si intéressantes qu'elles soient, spécialement pour l'histoire du libéralisme dogmatique, il n'entre pas dans notre intention de les retracer en détail, mais seulement de prouver par quelques faits précis le mouvement de recul dont nous avons parlé.

a) *La passivité de la justification.*

Du vivant même de Luther, ébranlé par les raisons d'Érasme, décidé par les résultats tangibles de la théorie, Mélanchton se sépara de lui. Toujours, il insista sur l'importance de l'expérience intime (3),

(1) Les livres d'I. Doellinger, *La Réforme*, trad. E. Perrot. Paris, 1848-1849 n'ont guère fait que les enregistrer. *La Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française*, recueillie et publiée par A.-L. Herminjard, 2e éd. Genève, 1878 sv. en offre à discrétion.

(2) Voir pour la question synergiste, Doellinger, *o. c.*, t. III, p. 454 sv., pour celle de l'inamissibilité de la justification, *ibid.*, p. 535 sv.

(3) Il écrivait, dans la Confession d'Augsbourg, 1530, p. I, art. XX, *De operibus : « Quanquam haec doctrina contemnitur ab imperitis, tamen experiuntur pice ac pavidae conscientiae plurimum eam consolationis afferre, quia conscientiae non possunt reddi tranquillae per ulla opera, sed tantum fide, quum certo statuunt, quod propter Christum habeant placatum Deum... Tota haec doctrina ad illud certamen perterrefactae conscientiae referenda est, nec sine*

Digitized by Google

pour rendre intelligibles les doctrines religieuses, mais, apôtre de la passivité et du serf-arbitre au début de sa carrière, il affirma plus tard de plus en plus nettement la coopération de l'homme et la nécessité des œuvres (1). Bien qu'il eût souscrit les articles de Smalkalde, il ne craignit pas d'affirmer que la conversion était le fruit de trois causes concourantes, la parole, le Saint-Esprit, la volonté humaine, altérant même en ce sens les déclarations de la Confession d'Augsbourg.

Par une contradiction plus curieuse, quand l'heure vint où l'on dénonça comme principe de tous les désordres la passivité prétendue de la conversion, et quand la réaction, heureuse de rejeter toute la responsabilité sur un étranger, s'en prit à Flaccus Illyricus (2), Mélanchton, dans l'obligation d'exterminer une thèse dangereuse et de poursuivre un homme coupable d'être trop fidèle à la pensée du maître, se refusa à le condamner (3).

Après la rédaction du *Livre de Torgau*, trop favorable aux Mélanchtoniens, les démêlés entre synergistes et passivistes aboutirent à la célèbre *Formule de concorde*. Mais, dans ce texte même, l'adoucissement des idées primitives était manifeste.

Les expressions par lesquelles le patriarche de Wittemberg représentait l'homme plus inerte qu'une pierre ou une souche, dans l'œuvre de la conversion, sont, dit *l'Epitome*, « à bien entendre » (4). La *Solide déclaration*, qui l'expliquait, admettait en somme la nécessité d'une préparation négative, par l'audition volontaire de la Parole et la réception des sacrements (5); elle reconnaissait une

illo certamine intelligi potest ». CR, t. XXVI, p. 286 sv.; MUELLER, *Die Symbol. Bücher*, p. 45. Même pensée, avec citation du texte fameux de S. Bernard, *Confess. doctrinae saxonic. ecclesiarum*, (1551), *ibid.*, t. XXVIII, p. 388 sv.; *Loci theologici* (3e état, 1543-1559), c. VIII, t. XXI, p. 748. — Descriptions importantes du rôle de l'Esprit : *In dominic. Exaudi*, t. XXIV, p. 874 sv.; spécialement, *in domin. Pentecostes* : « *Omnia intelliguntur melius, quando accedit affectus*... Παθήματα, μαθήματα, » *ibid.*, p. 897. — Remarque plus curieuse, parce qu'elle trahit un changement profond : « *Considerandus est modus procedendi contrarius in Physica et in rebus spiritualibus. Medicus videt prius et experitur... Sequitur igitur assensio experientiam. Sed in Ecclesia experientia sequitur assensionem. Tu debes audire vocem Evangelii, et ei assentiri. Postea sequitur pax et gaudium in Spiritu sancto* ». *Ibid.*, p. 899.

(1) « *Ego me dedam voluptatibus... Deus me bene trahet, quando volet. — Talia confirmare velle, simpliciter est insania et furor ;* » *In domin. Pent*, *ibid.*, t. XXIV, p. 893 ; cfr p. 881.

(2) DOELLINGER, *o. c.*, t. II, p. 252 sv.

(3) *Ibid.*, t. III, p. 414 sv.

(4) « *Quod D. Lutherus scripsit hominis voluntatem in conversione pure passive se habere, id recte et dextre est accipiendum ;* » MUELLER, *o. c.*, p. 526.

(5) P. II, c. II, n. 52 sv., 57 sv. ; MUELLER, *o. c.*, p. 601 sv.

Digitized by Google

certaine coopération de la volonté, mue par le Saint-Esprit, après la conversion (1), et même quelque nécessité des œuvres (2), encore qu'elles fûssent dues uniquement au même agent surnaturel, *solius Spiritus Sancti*; elle protestait enfin, comme Calvin l'avait fait, contre les Anabaptistes, qui s'autorisaient des motions de l'Esprit, sans appui dans l'Écriture, sans recours aux sacrements (3).

b) *Inamissibilité du salut.*

Sur un autre point la Formule de Concorde défendait plus efficacement l'orthodoxie luthérienne : la question de l'inamissibilité de la foi pour les élus.

L'article XII de la Confession d'Augsbourg avait condamné cette proposition chez les Anabaptistes (4); Calvin l'avait au contraire prêchée, comme le seul moyen de tranquilliser les âmes inquiètes (5). A sa suite, Théodore de Bèze l'avait expressément formulée (6) : la moindre étincelle de vraie foi suffisait, disaient-ils, à donner l'assurance du salut; douter de la sincérité de sa foi, c'était céder aux suggestions de Satan. Les querelles suscitées par les assertions de Zanchi amenèrent les théologiens de Bergen à renouveler la proscription (7).

(1) *Ibid.*, n. 63 sv., p 603 sv.

(2) « *Ubi enim nihil horum fit, ibi procul dubio etiam non est vera ad Deum conversio,* » n. 71, p. 605. — De vrai, Luther l'avait dit, mais il avait aussi dit le contraire, voir *plus haut*, p. 70-78.

Les articles de Smalkalde avaient déjà condamné ou rétracté en ce point des propos nettement formulés par le Réformateur lui même : « *Fac quidquid lubet, modo credas,* » art. III, n. 42 sv., MUELLER, *o. c.*, p. 319.

(3) P. I, c. II, n. 13; p. II, c. II, n. 46 : « [*Aiunt*] *se exspectare velle, donec ipsis Deus immediate caelitus dona sua infundat, ut revera in se ipsis sentire et experientia ipsa certiores fieri possint se a Deo conversos esse* »; cfr n. 80, MUELLER, *o. c.*, p. 525, 599. 607.

(4) MUELLER. *o. c.*. p. 41.

(5) Voir *plus haut*, p. 313, note 4.

(6) « *Neque enim, ad hoc ut Christi participes fiamus, requiritur perfecta Fides, sed Fides vera duntaxat. Vera autem Fides esse non desinit quae admodum est infirma ac debilis, adeo ut penitus interdum sit sepulta. Itaque vel sola Fidei scintilla... hactenus est efficax, ut vere nos de nostra salute securos reddat. Falsam esse Satanae conclusionem sciamus, quoties colligit falsam nostram fidem fuisse ex eo quod certo tempore non appareant ipsius effecta. Perinde enim argumentatur ac si quis colligeret nullum esse verum ignem, ubicumque nulla flamma collucet.* » THEOD. BEZAE, *Tractationum theologicarum volum. I*, 2e éd., Paris, 1582, *Confessio fidei* ,c. IV, p. 16, 17; cfr *De praedestinationis doctrina*, t. III, p. 435 sv.

(7) DOELLINGER, *o. c.*, t. III, p. 535 sv.; *Formul. Concord.*, p. II, c. III, n. 64; cfr MUELLER, *o. c.*, p. 624.

Digitized by Google

Par le fait, si le Luthéranisme sur ce point restait plus sévère, le Calvinisme se montrait plus séduisant et plus logique : la foi n'était point exclue par toute faute ; la certitude d'une justification *purement extrinsèque* se conciliait avec l'évidence intime de la culpabilité, le témoignage du Saint-Esprit avec des fautes manifestes ; Anabaptistes et Calvinistes prétendaient en avoir fait l'expérience.

Est-il besoin d'expliquer par d'autres causes le discrédit dans lequel tomba si rapidement Mélanchton ?

Ni passivité dans la conversion, ni inamissibilité de la foi, quels éléments de « consolation », au sens de Luther et de Calvin, il abandonnait en délaissant ces théories ! Cinq ans après la mort du maître, il écrivait :

« Lorsque ces quatre arguments sont joints ensemble, [absurdité des erreurs païennes, antiquité de la vraie religion, miracles, excellence de la doctrine chrétienne], ils ébranlent ceux qui ne sont point de la race des Cyclopes *movent homines non Cyclopicos*. Lorsque ensuite, à la connaissance de leurs péchés, vient s'ajouter le sentiment du jugement de Dieu, puis à la connaissance du Fils de Dieu, la consolation, la vivification du cœur, dans ces mouvements le Saint-Esprit attire et confirme leur cœur, si bien qu'ils s'avouent vaincus et commencent à croire fermement à l'Évangile, *in his motibus Spiritus Sanctus trahit et confirmat corda, ut jam convinci se fateantur et Evangelio assentiri firmius incipiant.* » (1)

Quand le Protestantisme moderne accuse cet auteur de « scolasticisme », il est aisé d'en pénétrer la raison.

c) *Le libre examen.*

Quoi qu'il en soit de l'erreur ou de la justesse de ses vues, les excès du sens privé faisaient sentir à tous un danger non moins grave et le besoin urgent de digues dogmatiques. Mais les Confessions, Articles ou Formules de foi, péniblement élaborés, ne pouvaient guère prétendre à la moindre efficacité contre les poussées d'un individualisme dont chaque texte, implicitement au moins, consacrait à nouveau le principe. Assez voilée souvent, la contradiction se montrait parfois flagrante. Rien d'étonnant par exemple à ce que les théologiens de Bergen voulûssent résumer dans leur rédaction « tout ce qu'il est nécessaire à un chrétien de savoir pour le salut éternel » Luther n'avait été ni moins « intellectualiste »,

(1) MÉLANCHTON. *In* I *Cor.* XIV, CR, t. XV, p. 1169. Commentaire de 1551 publié en 1561. — Voir encore, sur la règle de foi, p. 1170 sv. ; *in Joa.*, p. 179 sv. — Sans doute Calvin avait parlé aussi des « moyens seconds » qui témoignent en faveur des Écritures, *Instit.*, l. I, c. VIII, spécialement n. 12, mais en accentuant surtout la suffisance du témoignage de l'Esprit, « lequel ne requiert point de raisons. » I, VII, 5.

Digitized by Google

ni moins intolérant. C'était par contre un désaveu inévitable, mais formel, du principe foncier de la Réforme, qu'en insérant dans la Formule de concorde le grand et le petit catéchisme du docteur Luther, on osât en donner ce motif : « *quod eos quasi laicorum biblia esse censeamus*, qu'ils devaient être comme *la Bible des laïques*. » (1)

De son côté, l'appel au témoignage de l'Esprit (2) pour la distinction des Écritures canoniques, après un moment de faveur qui le fit agréer chez les Luthériens, en vint rapidement, même parmi les Calvinistes, à perdre en crédit. Omise, dans la Confession de foi et Catéchisme de Genève, cette doctrine fut, il est vrai, formulée nettement dans la Confession de foi des Églises réformées de France (1559), de Flandre et des Pays-Bas (1561), de Suisse (1562), de Westminster (1647) ; mais les controverses religieuses permettent assez tôt de constater son déclin. Au XIXe siècle, « elle ne laisse plus aucune trace » dans plusieurs confessions de foi.

En fait, l'embarras des docteurs calvinistes était grand, dès qu'il s'agissait d'assigner à leurs adversaires un critère apte à

(1) MUELLER, *o. c.*, p. 518.

(2) PANNIER, *Le témoignage du Saint-Esprit*, p. 139 sv. — L'auteur, en un paragraphe curieux, p. 161 sv., s'attache à montrer spécialement chez les Jésuites, « jouteurs habiles à prendre à leurs adversaires les armes qu'ils trouvent bonnes », « l'appropriation d'une doctrine naguère exclusivement protestante ». « Canisius, dit-il p. 162, dans son fameux catéchisme... écrit : « *Nos Scripturae propter testimonium divini Spiritus in illa loquentis credimus, adhaeremus, ac maximam authoritatem illi tribuimus.* » Le lecteur aura compris que le *testimonium Sp. S. in illa* n'a rien à voir avec le *testimonium in Sp. S. in nobis*. Pour mieux juger de ce plagiat, il pourra restituer ainsi la pensée de Canisius : « *In his omnibus... Ecclesiae authoritatem non solum utilem, sed necessariam esse constat, ut sine illa quidem nihil aliud Christiana respublica, quam confusio Babylonica possit existimari. Proinde sicut Scripturae...* [voir plus haut...] *tribuimus maximam authoritatem ; sic Ecclesiae fidem, reverentiam, obedientiamque debemus, quod eo ipso spiritu* (Act. II, 1-5 ; Ephes. IV, 4) *Christo capite... informata, dotata simul et confirmata sit, ut non possit non esse... columna et firmamentum veritatis.* » *Opus catechisticum, edit. ultima.* Paris, 1579, p. 563. L'opposition de pensée est complète.

M. Pannier cite encore ce mot de Bellarmin : « *Testis est Deus ipse qui aliquando coelesti animadversione hanc scripturam suam ab humana profanatione defendit.* » On voit qu'il s'agit de *châtiments providentiels* non de *touches mystiques*. La nuance est sensible ! *De Controversiis Christ. fid.*, t. I, l. I, c. II, p. 5. Ingolstadt, 1587.

Je n'ai pas pris le temps de vérifier les autres emprunts.

M. J. Pannier exprime un regret : « On n'a, à notre connaissance, plus relevé de notre temps cette tendance particulière des Jésuites... » p. 162, note 2. — Puisse-t-on du moins reprendre cette tâche avec plus de critique !

Digitized by Google

discerner les touches authentiques de l'Esprit-Saint. Éloquents, quand ils s'étendaient en aperçus mystiques, il leur était difficile, quand on les pressait, d'invoquer autre chose que l'ineffabilité de leur expérience, ou de ne rien relâcher de son infaillibilité.

« S'il est fidèle, disait le ministre Lespine, il en jugera par l'Esprit de Dieu qui est en luy, et s'il est infidèle, il est autant impossible qu'il en puisse juger, comme il est qu'un aveugle juge et discerne des couleurs qui luy sont présentées. » (1)

C'était résoudre le problème en réaffirmant la question. Comment savoir que l'émotion *individuelle* est d'origine *divine* ? Pourquoi celui qui la prend pour telle n'est-il pas plus crédule, mais plus critique, que celui qui, éprouvant au contact de l'Écriture une émotion spéciale, s'abstient, faute de motifs suffisants, de l'attribuer à une cause si relevée ?

Du Moulin allait jusqu'à écrire :

« Afin que nul ne nous attribue ce que nous ne croyons pas, nous ne disons pas que tous ceux qui sont de nostre Eglise sentent ceste efficace de la parole de Dieu : mais seulement que Dieu la donne à qui il veut, aux uns plus, aux autres moins. Et ne nions pas qu'il n'y puisse avoir des personnes parmi nous ausquelles Dieu n'a pas donné ce sentiment. Quant à ceux qui ont receu de Dieu plus de graces, iamais ils ne se vantent d'inspirations ni de revelations, et ne se disent point iuges des doutes de la foy, ni du sens de l'Escriture, comme calomnieusement on leur impose, sous ombre qu'ils ne reçoivent pas l'Eglise Romaine pour iuge. Faut aussi remarquer que ce que nous disons de ce mouvement interieur n'est pas pour exclure l'entremise des Pasteurs, desquels Dieu se sert ordinairement pour l'instruction des ignorans. » (2)

Le changement n'est pas moins sensible, quand Pierre du Bois (3), dans une thèse latine d'ailleurs plus poussée comme analyse psychologique, en vient à exiger pour les définiteurs du canon une inspiration extraordinaire, égale à celle des auteurs sacrés — pour ceux qui doivent le défendre contre les hérétiques une inspiration inférieure — pour le commun des fidèles un témoignage interne, réduit presque à une appréciation de la transcendance des Écritures, qui fasse sentir le bien-fondé de leur admission dans le canon.

(1) *Actes de la dispute et conference tenue à Paris ès mois de juillet et aoust 1566*, cité par Pannier, *o. c.*, p. 141 sv.

(2) *Du iuge des controverses*, c. XVII, p. 346 sv. Sedan, 1630. — Voir tout le chapitre, p. 331 sv.

(3) *De testimonio quo Spiritus sanctus scripturarum divinitatem in mentibus hominum obsignat, respondente Petro Sylvio*, dans *Theses theologicae in Academia Salmuriensi variis temporibus disputatae*, p. 117-143. Saumur, 1641, thèse résumée par J. Pannier, *o. c.*, p. 152-161.

Digitized by Google

CLAUDE (1) et JURIEU (2), dans leur controverse avec Nicole et Bossuet, ne maintiennent pas davantage les positions primitives. Reprenant à leur compte la thèse des « articles fondamentaux », les deux ministres ne défendent l'évidence de l'Écriture que pour les « choses essencielles ».

Deux points méritent une attention spéciale, car ils montrent l'un une tentative contre les excès de l'arbitraire, l'autre un essai original de justification psychologique.

Nul n'enseigne, observe JURIEU, qu'on puisse reconnaître l'origine divine de tel fragment des Écritures pris isolément :

« Nous disons que la divinité de la religion chrétienne et de la revelation qui nous en instruit paroist dans l'assemblage de toutes ses parties essencielles... Jamais personne n'a dit que la religion chretienne portât le caractère de divinité dans chacun de ses articles, sans rapport aux autres. » (2)

Par ailleurs, le même auteur s'efforce de montrer une relation profonde entre les « articles fondamentaux » et les besoins fondamentaux de l'âme humaine.

« Je n'ay pas besoin de trouver un passage qui me dise : une telle verité est absolument necessaire à connoistre ; celle la ne l'est pas. On sent cela et les plus simples le sentent. Il n'est pas vray que Dieu ait prescrit aux hommes sous une indispensable necessité des devoirs auxquels il ait attaché le salut, outre ceux qui sont naturellement necessaires pour remplir les desirs de l'âme. » (3)

Le principe formulé appelait sans doute les plus expresses réserves. Ni Luther ni Calvin n'eûssent admis qu'on pût, sous quelque prétexte que ce fût, dans une révélation formelle, couverte en toutes ses parties par une autorité identique, découper ainsi l'essentiel et l'accessoire. Ils n'eûssent pas estimé qu'on pût réduire à la mesure des besoins *naturels* de l'âme l'économie *surnaturelle* de la religion chrétienne. Reconnaissant la valeur de l'évidence individuelle, même chez « les plus simples », ils n'eûssent pas davantage concédé la souveraine nécessité du magistère ecclésiastique pour un grand nombre.

« Mille et mille gens qui n'auroyent jamais rencontré la verité par eux-mesmes, avoue cependant Jurieu, la trouvent par cette voye. Les simples sont conduits par les sçavants, les disciples par les docteurs : On leur donne l'escriture sainte en main, on leur enseigne de quelle maniere on la doit

(1) CLAUDE, *Defense de la Réformation*. Quevilly, 1673.

(2) JURIEU, *Le vray systeme de l'Eglise et la veritable analyse de la foy*, l. III, c III, p. 457. Dordrecht, 1686.

(3) *Ibid.*, c. X, p. 509; cfr c. VII, p. 485 sv.

Digitized by Google

entendre... Le ministere de l'Eglise est d'une necessité absolüe, pour la conservation de la verité et pour planter la foy. » (1)

Bref les simples avaient seulement changé de docteurs : la maîtrise des pasteurs se substituait à la maîtrise de l'Esprit.

Aussi bien, sur un grand nombre d'autres points, serait-il aisé de constater un adoucissement *théorique* des principes. Après le bouillonnement violent qui marque les premières heures de crise religieuse, après les remous que provoque l'action d'individualités puissantes, les eaux s'apaisent. Des courants nouveaux se sont creusé un lit à part. Bientôt des obstacles assez semblables ralentissent leur cours : la stagnation les menace. Ainsi se calmèrent les excès des Paysans, des Anabaptistes, de tous les exaltés du mysticisme, au profit d'une restauration de l'ordre moral et d'une organisation de la vie confessionnelle. L'âge héroïque de la Réforme, si l'on veut, s'éteignait ; les nécessités de la vie pratique qui nivellent les initiatives, la réaction du sens religieux substituaient à la lettre provocante des principes des interprétations moyennes, bientôt routinières.

Toutefois, si assagi que pût paraître l'individualisme, bien imprudent qui n'eût pas prévu son prochain réveil et ses triomphes.

En effet, sur les débris des traditions romaines, une orthodoxie nouvelle ne tarda pas à se constituer : Confessions, Déclarations, Symboles, qu'on sentit le besoin de rédiger, dès la première heure, et de restaurer, à chaque accident qui les ébréchait en cours de route, en témoignent surabondamment. Cette orthodoxie était devenue d'autant plus rigide, que les adhérents de chaque formule étaient moins nombreux, ses juges sans appel, ses articles, après élimination des éléments tenus pour adventices, regardés comme plus nécessaires, et qu'au lieu et place d'une autorité spirituelle qui veillât à leur conservation, le prince temporel « de qui était la terre » surveillait désormais leur évolution. Dans de telles conditions la vie affective et la religion intérieure ne se trouvaient pas moins menacées que par le scolasticisme.

Comment éviter, dès lors, que le sentiment ne prît un jour sa revanche et ne tentât de faire valoir à son profit les principes libérateurs qui restaient lettre morte dans la dogmatique des premiers Maîtres ?

D'autre part, il est malaisé de méconnaître le tort fait aux droits de l'intelligence, soit par les thèses maîtresses de Luther et de Calvin sur l'impuissance de la raison, soit par la multiplication troublante des confessions, des églises et des sectes, soit par le

(1) *Ibid.*, c. II, p. 450 sv.

Digitized by Google

concessionisme difficilement justifiable, au prix duquel s'établissaient, temporairement, les « Formules de concorde ». Si l'on observe de plus que la critique va revendiquer ses droits, soit par réaction contre le caractère miraculeux des Livres Saints, indûment majoré au début de la Réforme, soit par suite du progrès des sciences archéologiques, philologiques et historiques, on comprendra mieux cette tentation de la philosophie protestante de justifier l'individualisme doctrinal, de débouter toutes les attaques de la science, et de mettre enfin la foi en sûreté, en l'établissant, hors des prises de la dialectique ou de l'érudition, dans un ordre à part, celui de l'émotion religieuse et de la mystique.

Enfin, quand les orthodoxies successives des églises réformées et luthériennes auront imposé aux moins perspicaces le problème de leur légitimité, toute retraite coupée du côté de la fidélité au passé, il ne restera plus de salut que dans l'appel au droit ou même au devoir de changer pour vivre. En écrivant l'*Histoire des Variations* Bossuet ne se doutait guère qu'il mettait le Protestantisme dans la nécessité de trouver une conception qui légitimât ces transformations et qu'il préparait les voies aux théoriciens de l'évolution (1). Aujourd'hui, il nous semblerait qu'il eût dû le prévoir et qu'il eût pu prédire l'esprit général de leurs solutions. La révolte contre l'autorité de l'Église et de la Tradition, les libertés qu'on avait prises avec l'Écriture, par dessus tous les principes que l'on avait proclamés sur l'impuissance de la raison spéculative et sur la suprématie du sens individuel, avaient marqué avec éclat l'entrée en scène du subjectivisme. Tôt ou tard, il devait avoir le dernier mot.

En rigueur, en effet, une seule thèse est logique : s'il existe dans l'homme une faculté capable de connaître Dieu en tant que tel, ce ne peut être que la raison, puisque seule (à la différence de la sensibilité, faculté de l'individuel) elle peut revenir sur les données de l'expérience, discerner en elles les notes constantes, concevoir l'universel, les essences, et définir par conséquent, au moins en quelque manière, la nature de Dieu ; pour les mêmes raisons, elle peut seule, au moins en certains cas, démêler l'intervention de Dieu dans le monde, en distinguant, en quelque ordre de faits que ce soit, externes ou internes, les caractères spécifiques de son action. Le contrôle de la raison une fois supprimé, il ne reste donc aucun moyen de garantir une réponse aux deux problèmes dont la solution est l'enjeu commun des théories que nous étudions ici : 1° comment être sûr, d'une certitude non pas seulement subjective, mais objec-

(1) Rébelliau, *Bossuet, historien du Protestantisme*, 2e édit., c. V, § IX, p. 568 sv. Paris, 1892.

Digitized by Google

tivement valable (1), de posséder soit la vérité sur Dieu, soit une révélation authentique ; 2° dans le même sens, comment être sûr de participer au salut annoncé par cette révélation ? Où l'on ne peut plus dire : « j'affirme, parce que ma raison voit », il ne reste qu'à avouer : « j'affirme, parce que ma sensibilité, ou ma volonté m'y portent ». Sous un nom ou sous un autre, c'est le subjectivisme pur. La multiplicité des opinions qui se sont produites dans la Réforme nous a conduits à reconnaître le subjectivisme au fond de la thèse luthérienne (de la foi passive) et de la thèse calviniste (du témoignage de l'Esprit) ; les faits que nous allons rapporter confirmeront encore cette conclusion.

Entre les deux termes extrêmes de notre enquête, le XVIe siècle et l'époque actuelle, se produit un changement minime en apparence très significatif en fait.

Plus le « *témoignage du Saint-Esprit* », par la diversité des dogmes qu'il était censé accréditer, trahissait sa vraie nature, plus s'aggravait, par la réduction successive des symboles ou confessions de foi, le glissement insensible du supra-naturalisme au naturalisme, plus on devait sentir la convenance d'une qualification plus modeste et moins confessionnelle : on en vint à ne parler plus que « *d'expérience religieuse* ». Impulsion ou impression d'en-haut, touche divine de part et d'autre. A première vue, il semble que les mots seuls diffèrent. En réalité, les deux expressions traduisent des orientations d'esprit divergentes et même opposées (2) : la première accentuait dans l'émotion ou expérience du sujet le caractère objectif et personnel de son principe, son autorité irréfragable ; elle appelait, comme corrélatif nécessaire, un « donné révélé », intangible ; l'autre transporte l'accent sur le caractère subjectif, individuel, affectif du prétendu témoignage ; l'*expérience* devient elle-même la *révélation*. On a peine à croire qu'il s'agisse de la même chose.

Essayons de voir par quels degrés on en est venu à ce résultat (3).

(1) Si nulle critique rationnelle n'en discute la valeur, les illuminations intellectuelles elles-mêmes et la satisfaction intellectuelle goûtée dans certaines idées risquent de devenir aussi affaire de goût ou affaire d'art, relative aux dispositions de chacun.

(2) RITSCHL l'a noté judicieusement : « *Denn mag auch jener Begriff* [*des testimonium spiritus sancti*] *alles dasjenige umfassen, was man unter der religiösen Erfahrung versteht, so ist er eben formell ganz anders beschaffen als der Begriff der Erfahrung, ja er ist demselben geradezu entgegengesetzt.* » *Die christl. Lehre von der Rechtfertigung und Versöhnung*[4], t. II, Introd., § 2, p. 6 sv. Bonn, A. Marcus, 1910.

(3) Si quelque lecteur s'étonne, bientôt, que presque tous les maîtres de la philosophie moderne viennent se ranger sous notre plume, qu'il veuille

Digitized by Google

§ IV. — PIÉTISME ET MÉTHODISME.

Bien anciennement, les communautés des Frères Moraves s'étaient distinguées dans le Luthéranisme par leur organisation cultuelle assez rigide et par leur insistance sur la vie intérieure. Elles étaient réduites à peu de chose, quand le comte de Zinzendorf les réorganisa à Herrnhut et leur inspira, avec ses idées personnelles, celles qu'il avait puisées chez Spener. Par ses disciples, il exerça une grande influence sur l'orientation religieuse de Wesley. Ainsi se rattachent trois courants religieux assez analogues : le Piétisme, florissant surtout dans le Würtemberg, l'union des Frères Moraves, développée surtout dans la Saxe, le Méthodisme, d'où va naître en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, en Suisse, en France le grand mouvement du *Réveil*.

L'histoire de ces faits a été tracée avec plus de détails, du point de vue dogmatique par J.-A. Moehler (1), du point de vue psychologique par W. James (2). Forcément les deux écrivains devaient retrouver les mêmes personnalités, l'un devant caractériser chaque secte nouvelle par son « *leader* », l'autre ayant choisi comme plus démonstratifs les cas psychiques plus aigus.

Toutes ces initiatives sont nées, semble-t-il, d'une même réaction contre la sécheresse de l'enseignement et du culte officiels (3) ; les âmes ont senti la nécessité de se retremper dans une vie intérieure plus intense, et de se grouper pour s'entr'aider. Lassées par les discussions doctrinales, elles portent tout leur zèle vers les pratiques de piété et vers la culture du sentiment religieux. Une thèse entre toutes mérite l'attention : celle de l'*instantanéité de la conversion*. Spener la prône ; les Herrnhuters sont partagés à son

bien songer, avant de nous accuser de céder à la tentation trop fréquente de refaire comme une synthèse de l'histoire du petit point de vue où nous ont conduit nos études, que nous n'avons ni conçu telle prétention, ni commis cette simplification excessive. S'il observe que le problème en jeu est celui de la connaissance religieuse, et qu'aucune philosophie ne peut l'évincer, soit qu'elle prétende pénétrer dans ce domaine, soit qu'elle entende décliner son incompétence, il s'expliquera les ramifications imprévues des thèses introduites par Luther et Calvin.

(1) J.-A. Moehler, *La Symbolique*, 2e édit. fr., t. II, § 72, p. 292. Paris, 1852-53 ; 9e édit. allemande, § 73, p. 542 sv.

(2) W. James, *L'expérience religieuse*, trad. Abauzit. Paris, 1908.

(3) Voir le triste tableau qu'en fait Chaponnière, dans Lichtenberger, *Encyclopédie des sciences religieuses*, t. XI, p. 661. — C'est d'ailleurs la note commune ; cfr A. Léger, *La jeunesse de Wesley*, c. II, § 2, p. 127 sv. Paris, 1910 ; V. Delbos, *La philosophie pratique de Kant*. Introduction, p. 3 sv. Paris, 1905 etc.

Digitized by Google

endroit (1) ; mais l'un d'eux, Boehler (2), qui l'autorise des déclarations de Luther, dans son commentaire sur l'Épitre aux Romains, la prêche avec tant de force qu'il parvient à convaincre les frères Wesley, initiateurs du Méthodisme.

Rien n'est impressionnant comme l'évolution de John Wesley. Nature ardente, assoifée de trouver le Christ et de le donner, prêchant aux autres, pour tâcher de s'en convaincre, la justification par la foi seule et l'emprise du Seigneur Jésus sur l'âme par les effets sensibles de la grâce, s'accusant d'insincérité et poursuivant cependant sa tâche, attendant de jour en jour l'heure de Dieu, jusqu'à ce soir de la Pentecôte, 24 mai 1738, où vers neuf heures moins le quart, dans une réunion d'Aldersgate Street, à Londres, tandis qu'on lit devant lui les pages écrites par Luther en tête de l'Épitre aux Romains, il sent que son cœur s'échauffe, qu'il établit dans le Christ et dans le Christ seul l'assurance de son salut, et qu'enfin — le lecteur se souvient à quel point Luther insistait sur ce point essentiel — « une assurance lui est donnée que le Christ avait enlevé *ses* péchés, oui les *siens* et qu'il l'avait sauvé, *lui*, de la loi de péché et de mort » (3).

Dès lors, la thèse de l'instantanéité de la conversion est devenue caractéristique de la secte. Il est aisé de voir combien elle est, sinon dans les expresses déclarations de Luther, du moins dans la logique de sa pensée. Si l'homme ne peut rien dans l'ordre du salut, rien par son activité et ses œuvres, s'il faut sentir qu'on a la certitude d'être justifié pour avoir la foi qui sauve, il est naturel que l'on sache à quelle heure précise le doigt de Dieu transforme l'âme par cette « justice passive » qui fait les élus : tout homme peut et tout converti doit savoir l'instant précis où la grâce de Christ s'est emparée de son cœur.

Les convertis que cite W. James sont, en effet, sûrs de leur fait et décrivent parfois avec luxe de détails les spasmes physiques qui leur ont rendu sensible l'action du Saint-Esprit. De là cette attente angoissée des « réunions de réveil », en Angleterre, en Amérique, en Allemagne : on prie pour obtenir cette impression, on insiste jusqu'à ce qu'elle se produise surtout chez les frères endurcis et chez les spectateurs sceptiques qui se sont glissés dans la salle (4).

(1) A. Léger, *o. c.*, c. III, § 3, p. 389 sv.

(2) *Ibid*, § 2, p. 344 sv.

(3) D'après le *Journal* de J. Wesley, 24 mai 1738, § 14 ; cité par A. Léger, *o. c.*, p. 362 sv.

(4) Le pasteur Wilhelm Brandt a décrit, dans un opuscule qui a fait grand bruit, ces scènes de suggestion et rapporté comment, vaincu par tant d'in-

Digitized by Google

De là ces « fêtes d'expériences », qui rappellent le Montanisme des premiers siècles, où les frères plus avancés rapportent, pour l'édification de la communauté, les gages sensibles de l'action divine dont ils ont été favorisés. De là ces scènes étranges, où se manifestent en même temps une foi singulièrement vive, un prosélytisme ardent et des désordres nerveux au moins regrettables (1).

Dans cette conviction d'une impulsion surnaturelle, le fidèle prend parfois des résolutions généreuses. Il les garde, dit W. James, avec une ténacité d'ordinaire proportionnée à la vigueur des émotions premières. Sous la maîtrise présumée de l'Esprit, violente, comme dans ces expériences extraordinaires, ou insensible, comme parmi les habitués des « cercles pieux », il estime aussi recevoir des lumières spéciales sur les vérités éternelles. En fait, les théories les plus diverses, disons plus, les idées les plus excentriques se réclament de pareille origine.

Ainsi la piété protestante et anglicane s'était éloignée de la spéculation qui divise, pour s'unir dans la charité, et le sentiment devenait à son tour le principe de dissensions nouvelles. Où trouver le vrai et que penser, quand toute doctrine, en vertu du libre examen, prétend aux mêmes droits et, en vertu de l'expérience intime, s'autorise du même témoignage de l'Esprit ? Le remède empirait le mal.

Cet état de choses confirmait, à sa manière, le dogme capital de la Réforme : l'impuissance de la raison en matière religieuse. Invitée par les faits eux-mêmes à chercher sa meilleure justification dans le scepticisme théorique, la foi d'une part, devait négliger de plus en plus les divergences de « formulaire », distinguer entre la *religion* — et c'est un noyau variable, réduit à ce qu'à chaque stade on s'imagine hors de discussion — et la *théologie*, partant entre la *Religion* et les *religions* ; de l'autre, par ce besoin d'explication théorique que l'homme ne dépouille jamais, même quand il le nie,

stances et mû par la fausse honte, il s'est dit converti sans l'avoir jamais été, *Aus dem Leben eines Unbekehrten*, 8e édit. Gütersloh, 1905.

(1) Pour ne parler que du dernier *revival*, on pourra consulter la description d'un témoin convaincu, H. Bois, *Le réveil au pays de Galles*, (Toulouse, s. d.) et du point de vue rationaliste, Rogues de Fursac, *Un mouvement mystique contemporain*. Paris, 1907. — M. Bois a donné, du point de vue théorique, une étude très fouillée et suggestive, *La valeur de l'expérience religieuse*. Paris, E. Nourry, 1908. « L'irrésistibilité de ma croyance, dit-il, est le critère que j'ai de sa vérité », c. IV, p. 97. Il prévoit les objections et s'efforce d'y répondre. — De bien moindre valeur le petit manuel méthodiste de Th. Fr. Lockyer, *Religious Experience. Its reality and value*. Londres, Kelly, 1913. La critique n'y formule pas des exigences excessives !

Digitized by Google

elle devait tenter d'appuyer sur quelque faculté nouvelle de connaissance ce bagage réduit de doctrines ou dogmes auquel le cœur restait si fortement attaché. La première tendance accentue le libéralisme dogmatique ; la seconde provoque l'éclosion de nouvelles théories de la connaissance religieuse. Ingénieuses souvent, toujours séduisantes pour ceux qui veulent croire, elles sont, hélas ! irrémédiablement caduques, soit que sous une forme ou sous une autre elles opposent l'intelligence à elle-même et lui restituent subrepticement sous tel nom ce qu'elles lui dénient explicitement sous tel autre, soit qu'elles s'évertuent à découvrir dans l'âme un principe intelligent qui ne soit pas l'intellihence. Œtinger, (1702-1782) le premier peut-être, avec sa théorie bizarre du *sensus communis* (1) donne dans cette voie. Jacobi, Kant, Schleiermacher, Fries, Ritschl devaient tenter des efforts analogues. Psychologiquement, l'explication de cette conduite est des plus simples. Critiquement, on se demandera comment la philosophie moderne n'a pas dénoncé avec plus de vigueur certaines philosophies, négatives, il est vrai, destructives du dogme traditionnel, mais manifestement inspirées par une théologie, celle de la Réforme, et par une mentalité très spéciale, celle du Piétisme, du Méthodisme, du sentimentalisme protestant.

§ V. — CRITICISME.

Tel est le cas de Kant.

Simpliste et superficiel, à coup sûr, qui nierait les difficultés du problème de la connaissance ou la pénétration avec laquelle le philosophe de Königsberg a pu les analyser, parfois les résoudre ; quelque motif qui le mette en branle, un esprit ne fait œuvre banale, que s'il est lui-même médiocre. Sans tomber dans cet abus, on demande seulement à signaler les influences extracritiques qui ont agi sur sa pensée, vicié en plus d'un point son système, préparé chez maint adepte l'accueil qu'il a rencontré.

Témoin de la bigarrure des dogmatiques, effrayé des excès du scepticisme, c'est pour débouter ce dernier de ses prétentions que Kant détruit lui-même l'autorité de la raison discursive et s'efforce de restituer la morale et la religion sur l'autorité de la conscience.

Élevé par des parents piétistes, s'inspirant d'un catéchisme pié-

(1) LICHTENBERGER, *Histoire des idées religieuses en Allemagne*², t. I, p. 261 sv. Paris, 1888 ; HERZOG-HAUCK, *Realency-klopädie*³, art. *Oetinger*, p. 335. La thèse est exposée spécialement dans ses deux ouvrages : *Inquisitio in sensum communem* et *Die Wahreit des sensus communis oder des allgemeinen Sinnes in den Spruchen und Prediger Salomo*.

Digitized by Google

tiste (1), mais usant d'une liberté de spéculation qu'il revendique comme essentielle à la science, s'il trahit des dépendances confessionnelles que ses disciples ne pourront avouer, il ne se montre à coup sûr ni piétiste strict, ni luthérien orthodoxe (2).

Il rejette en effet, comme sujet à trop d'illusions le prétendu « témoignage de l'Esprit », qui garantirait à l'individu sa persévérance dans le bien (3). Avec plus de force encore, il s'élève contre toute doctrine qui substituerait à l'effort autonome de la volonté une passivité déprimante sous l'action de Dieu. Méthodisme et Piétisme sont à cet égard durement censurés (4).

De même condamne-t-il toute tentative pour remplacer le *rationalisme* critique, qu'il professe, par les procédés divinatoires du sentimentalisme prôné par Jacobi (5).

Chez Luther, la corruption radicale de la nature humaine (6) ne laissait place qu'à une justification purement extrinsèque, à une rédemption par la foi seule, toute passive, bref à un *amoralisme* dont les conséquences n'avaient pas tardé à l'écœurer, lui et ses plus chauds partisans. Kant, au contraire, maintenant énergiquement le libre arbitre, fondant, à rebours de l'opinion reçue, la religion

(1) « Ce catéchisme... Georg Hollmann l'a retrouvé dans la bibliothèque de l'Université de Koenigsberg... Il contient un certain nombre d'expressions théologiques et ecclésiastiques qui sont en effet employées dans l'ouvrage de Kant ; les tendances qu'il révèle sont nettement piétistes. Sur des sujets comme ceux du mal radical, de la régénération, de la lutte contre le mal, il expose des doctrines d'un esprit conforme à celles que Kant reprend pour son compte ; en revanche, certains enseignements s'y trouvent qui ont été critiqués par Kant, notamment l'emploi du terme « religions » au pluriel pour désigner les diverses confessions, comme s'il pouvait y avoir dans le fond des religions différentes, la définition de la Religion entendue comme le moyen de s'unir à Dieu et de le servir », etc. Voir V. Delbos, *La philosophie pratique de Kant*, IIe p., c. VII, p. 608, note 1.

(2) Voir surtout : *Versuch einer Critik aller Offenbarung*. Königsberg, 1792 ; *Die Religion innerhalb der Grenzen der blossen Vernunft*. Königsberg. 1793 ; nous citerons d'après la 3e édit. (Francfort et Leipzig, 1794) ; *Theorie der rein moralischen Religion mit Rücksicht auf das reine Christentum*. Riga, 1796 ; *Der Streit der Facultäten*. Königsberg, 1798.

(3) « *Es ist mit solchen vermeinten Gefühlen übersinnlichen Ursprungs nur misslich bestellt ; man täuscht sich nirgends leichter, als in dem was die gute Meinung von sich selbst begünstigt.* » *Die Religion*[3], sect. II, c. I, p. 67.

(4) *Ibid.* sect. IV, p. II, § 3, p. 225 note ; Cfr Delbos, *o. c.*, p. 668

(5) Delbos, *ibid.*, p. 686 sv. ; 398 sv.

(6) Kant garde le dogme de la chute (la pure raison l'y aurait-elle conduit, si la foi ne le lui avait appris !) mais il en transforme le sens et les conséquences. Le péché originel n'est plus le fait d'Adam, mais la faute *intemporelle* de *chaque volonté humaine*. Il nécessite une conversion, mais par un retour *spontané* au devoir.

Digitized by Google

sur la morale, condamne toute conception de la sainteté qui ne procéderait point de l'épuration du cœur.

Il est donc évident qu'on ne peut sans réserve présenter Kant comme le « philosophe du Protestantisme » (1).

Toutefois des analogies profondes demeurent.

La *Critique de la raison pure*, les *Prolégomènes à toute métaphysique*, la *Religion dans les limites de la raison pure* appuyent la thèse capitale des églises réformées : l'impuissance de la raison spéculative à prouver les vérités religieuses.

De plus, dans le désarroi de la pensée discursive, Kant restaure, comme moyen de retrouver Dieu, une méthode dès longtemps en faveur dans les mêmes milieux. Il prend comme point de départ et reçoit d'emblée comme valable *un fait de conscience* (2), l'obligation sentie du devoir, ce témoignage interne que les âmes les plus

(1) Voir KAFTAN, *Kant der Philosoph des Protestantismus*. Berlin, 1904; et contre KAFTAN et PAULSEN, l'article de M. GLOSSNER, sous le même titre, dans *Jahrbuch für Philos. und spekulative Theol.*, t. XXII, p. 1-23.

(2) La conscience de Luther pénétrée d'idées chrétiennes appelait *justification* par le Christ *l'expérience sentie de sa délivrance*; celle de Kant dénommait *obligation*, en raison de son attachement au devoir, *l'expérience sentie des convenances morales*. Chez l'un et chez l'autre, ces qualifications apparaissent comme le résultat de préférences affectives, respectables et injustifiées. On en conviendra aisément pour Luther. On l'avouera également pour Kant, si l'on observe la différence qui existe entre *convenance* et *obligation*. Les convenances morales sont perçues nécessairement, avec les premières notions d'une distinction et d'un ordre entre les natures ou essences; elles correspondent à cette formule : « si l'on veut vivre selon sa nature, si l'on veut respecter l'ordre, il faut agir de telle sorte ». L'obligation *inconditionnée* a pour expression : « il faut *absolument* observer l'ordre ». Elle ne peut ni trouver sa justification dans un fait *contingent*, comme l'existence du moi conscient, ni constituer proprement un *devoir moral*, si son principe n'est à la fois distinct du moi et personnel lui même, puisqu'on ne peut être en même temps le principe et la fin d'une obligation et que des êtres raisonnables sont seuls capables de droits et de devoirs. Avant d'avoir prouvé Dieu, inconditionné, personnel, législateur souverain, on ne peut donc attribuer à une *convenance* le caractère d'*obligation absolue*.

En parlant ainsi, on n'entend nullement dire que Dieu constitue la moralité par un décret arbitraire. Il est très vrai qu'il ne peut pas ne pas exiger l'ordre; il n'est libre que de créer ou de ne point créer les êtres qui auront à l'observer; le décret par lequel il prescrit l'ordre n'est ni distinct ni séparable du décret créateur. On affirme seulement qu'on ne peut parler d'*obligation absolue*, avant d'avoir assigné la *source commune et absolue* de l'être et du devoir.

Subsidiairement, on attire l'attention sur l'inconséquence des certains auteurs : ils admettent, en morale, que la moralité parfaite présuppose le décret d'un législateur personnel; en théodicée, ils s'efforcent de prouver l'existence de Dieu par celle de la morale.

Digitized by Google

droites identifiaient d'instinct avec le « témoignage de l'Esprit » et qui, dans nombre de « cercles pieux » survivait seul à l'écroulement de toutes les dogmatiques. De la nécessité pratique d'agir conformément au devoir et d'objectiver Dieu comme l'aboutissement de l'ordre moral, il conclut à la licéité d'affirmer son existence, sinon par la science, du moins par la foi.

Reconstruisant la religion sur le sentiment pratique de l'obligation, comme Luther sur le sentiment subjectif de la foi fiduciale, le philosophe de Königsberg, comme celui de Wittemberg, devait être amené à déprécier ce qui ne lui paraissait pas en rapport suffisant avec le critère dont il avait fait choix. De là, chez l'un et l'autre, le caractère accessoire attribué aux dogmes historiques et à l'élément positif de la religion. Seulement, tandis que l'un maintenait encore l'obligation de « la foi historique » et de certaines institutions ecclésiastiques, le dernier venu, adoptant en ce point une mentalité déjà répandue, déclarera matière libre, encore que temporairement utile, toute la partie historique et « statutaire » du Christianisme.

Chez Kant enfin, sous le couvert d'un impératif catégorique universel, l'individualisme s'affirmait avec une rigueur que le premier âge de la Réforme avait préparé sans l'entrevoir ; le principe de l'autonomie humaine était proclamé dans toute son intransigeance, puisque, la « foi historique » et la partie « statutaire » proclamées libres, on remettait au seul sens moral le jugement des choses religieuses. De vrai, si dans la philosophie kantienne le sens moral eût pu appuyer ses arrêts sur quelques connaissances spéculatives fermes, la religion comme l'éthique auraient conservé un fondement absolu et impersonnel ; mais n'atteignant la liberté, l'immortalité de l'âme et Dieu que comme des postulats, ces arrêts demeuraient sans justification ultime : l'autonomie absolue attribuée à la conscience consacrait, en fait, l'individualisme absolu. Le dualisme qui encombrait la pensée de Luther était donc résolu et résolu en plein accord avec la pratique de Luther : le *sens pratique* de chacun demeurait son unique loi.

Dans ces conditions, on s'explique sans peine, les approbations et les critiques que souleva la philosophie religieuse de Kant. Audacieuse à l'excès, au regard de l'orthodoxie officielle qui la censura (1), elle apparaissait à l'esprit du vieux Protestantisme vraiment « chré-

(1) Voir spécialement pour ce qui concerne la *Religion dans les limites de la pure raison* et le *Conflit des facultés*, DELBOS, *o. c.*, p. II, c. VII, p. 604, 657, 675, notes.

Digitized by Google

tienne » (1), à ceux que lassaient les luttes doctrinales et les rivalités confessionnelles vraiment libératrice.

Sa partie négative, la critique du dogmatisme traditionnel, devait demeurer acquise : l'agnosticisme luthérien y trouvait sa formule et la foi évangélique sa sauvegarde, puisque les objections de la science ne portaient point.

Elle apportait une distinction que les écoles suivantes, (romantique, symbolique, ritschlienne), quitte à la remanier, allaient reprendre à leur compte : celle de la science et de la foi, présentées comme deux modes de connaissance, dont l'accord, incontrôlable à la raison théorique, ne devait point préoccuper le fidèle.

Réduite à n'être plus que l'affirmation des postulats de la raison pratique, la foi se naturalisait, sans perdre son charme et ses effets consolateurs.

L'exégèse dont Kant donnait l'exemple, interprétant les textes bibliques dans un sens moral, seul normatif, tandis que leur sens historique était tenu pour accessoire et libre, préparait les voies au symbolo-fidéisme et à ces libres « traductions » que nous rencontrerons chez les théologiens contemporains les plus ardents à se réclamer de l'histoire : « l'essence » du rationalisme pourrait subsister sous « l'écorce » du Christianisme primitif.

Péril plus grave : du jour où l'on contesterait la licéité du passage d'un postulat de la raison pratique à une affirmation de foi suffisante à fonder la vie morale et religieuse, il ne resterait plus à la religion et à la morale qu'une valeur pratique, garantie par l'expérience et soumise à ses fluctuations : le pragmatisme était aux portes.

Si l'on réduisait le dualisme de l'être et du connaître, du noumène et de l'idée, pour faire de l'idée la réalité même, sous quelqu'une au moins de ses manifestations, l'idéalisme entrait en scène.

(1) Nous reproduisons ces lignes qui décrivent plus naïvement le cas d'un bon nombre de théologiens : « C'est en lisant l'ouvrage de Kant sur *La Religion considérée dans les limites de la raison,* écrit A. Vinet, expliquant à la fois l'évolution de l'homme qu'il nommait son maître et la sienne, que [P. A. Stapfer], jeune étudiant, reconnut précisément les limites de la raison pure et de l'entendement, et la compétence irrécusable de la raison pratique et du sens moral dans les questions de cet ordre... *Chrétienne à son insu,* — [nous soulignons] — cette philosophie... mettait à néant la prétention de l'esprit humain à connaître les choses comme Dieu les connaît... [Sa foi] trouva dès lors dans une communication personnelle avec son objet même, dans l'expérience et dans l'application pratique, un asile plus sûr et plus inexpugnable ». LICHTENBERGER, *Encyclopédie des sciences religieuses,* art. *Vinet,* t. XII, p. 1101.

Digitized by Google

Le détail de ce drame, plus palpitant au regard du théologien que des événements plus retentissants dans l'histoire, ne peut trouver place ici. Par action ou réaction, logiquement, donc pratiquement, tout s'enchaîne, même les disparates, même les contraires : la philosophie de deux siècles serait à retracer. Il suffira de rappeler l'effet produit sur le public, quand les grands acteurs, Fichte, Schel ing, Hegel, eurent achevé leur tirade : la raison plus lassée que jamais de ces synthèses grandioses, inaptes à survivre au prestige personnel de leurs architectes, la métaphysique plus décriée que jamais et sur des preuves plus tangibles.

Seuls le subjectivisme et cette grande idée de l'évolution, pivot de l'hégélianisme, devaient gagner en crédit. L'un appuyant l'autre, relativisme de la connaissance individuelle et relativisme de l'objet au cours de son perpétuel devenir, la dogmatique luthérienne bénéficiait de l'un et de l'autre, mal défendue d'ailleurs contre le panthéisme, si souvent applaudi au cours de ces débats. Le relativisme dépossédait la raison de ses prétentions absolues ; l'évolutionnisme justifiait les variations de ses thèses ; le panthéisme apportait, avec ses ressources singulières d'émotion mystique, la justification dernière de l'immédiation entre le sentir et le connaître.

L'homme en qui s'est faite cette synthèse, le plus important par l'action exercée sur la théologie protestante moderne, est Schleiermacher.

§ VI. — SCHLEIERMACHER ET LA THÉOLOGIE MODERNE.

De multiples influences l'ont préparé, ou plutôt, tour à tour, ont marqué leur empreinte sur sa pensée, celle des Frères Moraves à Niesky (1783-1785) et à Barby (1785-1787), celle du romantisme, celle du sentimentisme de Jacobi, de Steffen, peut-être de Herder, celle de Kant et de Spinoza « cet homme d'une religion accomplie, plein de sainteté, unique, sans égal, élevé par la maîtrise de son art au-dessus de tous les profanes » (1).

En 1799 paraissent ses *Discours* (2). « Ils ouvrent, avec la dernière année du siècle, écrit un critique, une nouvelle ère pour la chrétienté » (3). L'essence de la religion, enseigne-t-il, n'est ni spéculation, ni action ; elle est intuition et sentiment : « *Ihr*

(1) *Reden über die Religion*, édit. critique de PUENJER, disc. II, p. 52, Braunschweig, 1879.

(2) Le titre exact était : *Ueber die Religion, Reden an die Gebildeten unter ihren Verächtern*. Nous citons d'après l'édition précédente, qui présente réunis les textes des trois premières.

(3) E. STROEHLIN, dans LICHTENBERGER, *o. c.*, t. XI, p. 506.

Digitized by Google

Wesen ist weder Denken noch Handeln, sondern Anschauung und Gefühl » (1). Les concepts spéculatifs lui sont extérieurs ; c'est de la mythologie (2) ; la pratique dite religieuse ne l'intéresse pas : c'est de la superstition (3). L'émotion religieuse est toute intuitive et expérimentale : dans cet instant fugitif où ni l'intelligence ni la volonté n'ont encore mêlé leur activité réflexe à l'impression des choses et à la réaction spontanée des facultés, où le sensible et le sens sont mêlés dans l'unité de la sensation, corps et âme, le fidèle ne fait plus qu'un avec le corps et l'âme de l'Univers. Minute sacrée que Schleiermacher présente comme la forme la plus haute de la réligiosité, « *dieser Moment ist die höchste Blüthe der Religion* » ; il tente de la décrire, en épuisant, découragé, toutes les ressources de la poésie (4).

Mais ces impressions sensibles sont-elles autre chose qu'une nécessité physique pour chaque individu, qu'une différenciation de l'Être universel propre à diversifier les individualités phénoménales, voire à les constituer (5)? De quel droit les opposer l'une à l'autre? Toutes sont également divines, toutes essentiellement religieuses, au même titre de leur nécessité (6) : une religion sans Dieu peut être plus religieuse que celle qui s'exprime en un tel concept (7). La tolérance découle donc de l'essence de la religion (8). C'est la Rome d'aujourd'hui qui est impie, avec son exclusivisme ; celle d'autrefois, hospitalière à tous les cultes, avait le vrai sens de la piété (9).

L'impression d'où dérive toute vie religieuse, c'est le « sentiment de dépendance » à l'égard de l'Infini, par lequel nous nous reconnaissons comme une partie de ce Tout, une manifestation de lui-même. Cette impression ineffable n'a pas à régler la conduite ; ce n'est pas plus une éthique qu'une dogmatique. Comme le sentiment esthétique, c'est une divine musique qui doit accompagner toute action humaine ; sa tonalité et son intensité traduisent le degré individuel de religiosité (10).

Il était difficile de ne pas reconnaître assez vite dans ces thèses le panthéisme spinoziste qui les imprègne, leur amoralisme étrange,

(1) Édit. PUENJER, disc. II, p. 46.
(2) *Ibid.*, p. 60 sv.
(3) *Ibid*, p. 71 sv.
(4) *Ibid.*, p. 77 sv. ; Cfr p. 52 sv.
(5) Par delà l'opinion kantienne, assez gratuitement maintenue, de la pluralité substantielle des êtres, Schleiermacher rejoint Spinoza.
(6) *Ibid.*, p. 66 sv.
(7) P. 120 ; Cfr 125, 133, 145.
(8) P. 66 sv.
(9) P. 68.
(10) P. 71.

Digitized by Google

leur structure pleinement indépendante de tout élément spécifiquement chrétien. Sous la pression de critiques multiples, les éditions suivantes s'amendèrent (1).

La théorie de l'expérience religieuse se corriga de même et se compléta dans sa *Dogmatique* (2). Cet ouvrage s'applique à déterminer comment les formules de foi peuvent se conclure de ces impressions personnelles et quel est leur rapport avec l'Écriture et l'Église. Les propositions suivantes résumeront ses assertions principales.

Si la réligiosité réside essentiellement dans le sentiment, il n'y a pas lieu de parler de *la* Religion, mais *des* Religions.

Toutes différences doctrinales sont légitimes, puisqu'elles expriment à leur manière des modalités authentiques de l'expérience.

Ceux qui partagent un même sentiment se rassemblent : tel est l'origine des communautés et des églises : elles sont définissables en quelque sorte par le champ d'expériences qui leur est propre.

La rédemption chrétienne n'est autre chose que le passage accompli par le Christ d'un état de conscience imparfait à un état supérieur ; elle commence en chacun avec l'appel intime de ce progrès, et donc, normalement au contact soit de l'histoire évangélique, soit des fidèles qui nous font toucher son excellence. Les dogmes n'ont de valeur que dans la mesure où ils traduisent quelque modalité de cette impression du Christ ; leur collection seule nous la procure dans son intégrité (3).

L'importance de cette tentative a été nettement caractérisée par un disciple de A. Ritschl, M. F. Kattenbusch. Jusque-là, observe-t-il,

(1) Voir E. Braasch, *Comparative Darstellung des Religionsbegriffes in den verschiedenen Auflagen der Schleiermacher'schen Reden*. Kiel, 1883 ; O. Ritschl, *Schleiermachers Stellung zum Christentum in seinen Reden über die Religion*. Gotha, 1888 ; E. Fuchs, *Schleiermacher's Religionsbegriff und religiöse Stellung zur Zeit der ersten Ausgabe der Reden*. Giessen, 1901 ; du même, *Wandlungen in Schleiermachers Denken zwischen der ersten und zweiten Ausgabe der Reden*, dans *Theol. Stud. u. Krit.* 1903. Les modifications apportées dans la 2e édit. (1806) et la 3e (1821), spécialement dans le second *Discours*, et les observations rédigées pour la 3e édition appellent une particulière attention ; Cfr K. Wolf, *Ursprung und Verwendung des religiösen Erfahrungsbegriffes*, c. II, p. 13 sv. Gütersloh, 1906. O. Kirn, dans la *Realencyklop.*[3], art. *Schleiermacher*, n. 3, p. 593 sv.

(2) *Der christliche Glaube nach den Grundsätzen der evangelischen Kirche*, 1821-22.

(3) Chose curieuse ; c'est par la voie classique *causalitatis, negationis, eminentiae* que Schleiermacher s'applique à déduire du sentiment les dogmes qu'il implique : ses thèses majeures supposent le criticisme ; sa méthode retourne à l'objectivisme.

Une seconde édition de la *Dogmatique*, préparée par lui (1830-31), présente

Digitized by Google

les discussions entre orthodoxes et libéraux portaient sur la question du *minimum* des dogmes à recevoir, les premiers maintenant comme obligatoires les vérités consignées dans l'Écriture, les seconds visant à les réduire et « voyant la justification de leur entreprise, dans ce fait qu'il n'y avait plus de difficulté à accepter la paire d'assertions qu'ils laissaient debout ». Schleiermacher, en mettant résolument l'essence de la religion, sans aucun assentiment notionnel, dans le sentiment, en distinguant avec plus de rigueur que ses devanciers Lessing, Semler et Herder, entre religion et théologie, surtout en donnant l'exemple d'une théologie toute construite sur l'interprétation de l'expérience, opérait une révolution. Avant lui, on avait invoqué le témoignage intime comme la raison individuelle de la foi, sa preuve apologétique ; après lui, ses disciples le considèreront comme le donné original de la foi et la source de la dogmatique (1).

A cette systématisation deux circonstances garantissaient un large succès : des habitudes de pensée latentes, mais invétérées et profondes (2), et l'avantage qu'elle présentait de paraître libérer définitivement la foi de justifications spéculatives et de discussions théoriques désespérantes.

L'influence de Schleiermacher, à des degrés divers, s'est exercée sur toutes les écoles protestantes postérieures : école libérale, école confessionnelle, dite aussi positive, orthodoxe ou conservatrice, école du juste-milieu (3). La première, pour une bonne part, se laisse pénétrer par les thèses de Hegel et reçoit d'elles une allure plus spéculative ; la seconde suit plus fidèlement les initiatives du maître, sans jamais — on le devine — se réduire « à jurer sur sa parole ». Elle trouve son expression la plus brillante dans l'université d'Erlangen.

En reprenant les vues du maître, J. Chr. Hofmann (4) leur

des changements appréciables et répond aux objections soulevées par la première.

Sur la théologie de Schleiermacher voir les travaux cités par O. Kirn, dans *Realencyclopädie*[3], t. XVII, p. 588, 3°, et la bibliographie plus complète de K. Goedeke, *Grundriss der Gesch. der deutschen Dichtung*[2], t. VI, p. 214 sv., à laquelle il renvoie. — Sur sa théorie spéciale de la certitude, K. Heim, *Das Gewissheitsproblem in der systemat. Theologie bis zu Schleiermacher*, c. XV, p. 345-377. Leipzig, Hinrichs, 1911.

(1) *Von Schleiermacher zu Ritschl*. Giessen, 1892; 3e édit., modifiée, 1903, p. 4.

(2) Luther et ses disciples avaient-ils fait autre chose que de niveler, de manière plus ou moins consciente, à la mesure de leur expérience personnelle, l'interprétation de l'Écriture et par elle la dogmatique entière ?

(3) Kattenbusch, *o. c.*, p. 14 sv. La division est devenue classique.

(4) J. Chr. Hofmann, *Schriftbeweis*. Nördlingen, 1852-56 ; 2e éd. 1857-60 ; cfr C. Wolf, *Ursprung u. Verwendung...*, c. III, p. 57 sv.

Digitized by Google

apporte une correction importante. L'expérience primitive d'où naît la foi et dont l'analyse doit permettre de reconstituer la dogmatique, c'est le sentiment de la renaissance, c'est-à-dire le sentiment d'une union et d'une vie nouvelle entre l'âme et son Dieu, grâce au Christ. C'était revenir à une conception plus biblique, sans éclairer de manière satisfaisante ni la possibilité de reconstruire toute l'histoire évangélique sur ces données intimes, ni la médiation actuelle de Jésus-Christ dans la foi.

Quant au reste, Hofmann, non seulement restait fidèle à la méthode de Schleiermacher ; mais il en accentuait encore l'expression. A ses yeux, la tâche du théologien en tant que tel ne devait être autre chose que de développer l'expérience qui constitue le chrétien en tant que tel : faire de la théologie, ce devait être s'exprimer lui-même, développer tout ce que contient et tout ce qui conditionne l'expérience fondamentale de la renaissance (1). Il estimait en effet que, comme on peut découvrir dans un fait historique toutes les causes qui l'ont déterminé, on pouvait retrouver dans la vie chrétienne d'aujourd'hui toute l'histoire du salut, dont elle est le dernier aboutissement.

Invoquant à la fois, comme un triple témoignage du Saint-Esprit (la certitude immédiate de l'expérience chrétienne, l'histoire de l'Église et l'Écriture), exigeant même qu'au lieu de morceler celle-ci on la prît et l'expliquât dans son ensemble, il pouvait estimer échapper au subjectivisme. Au fond, l'esprit de système restait trop visible dans ses constructions ; la valeur immédiate du fait de conscience, le caractère divin de l'Écriture et de l'Église restaient sans justification objective.

Les thèses de Frank révèlent, avec un effort remarquable de systématisation, une analyse psychologique plus profonde, par contre, un progrès notable du subjectivisme.

Le « sentiment de dépendance », chez Schleiermacher, nous laissait dans le domaine des impressions physiques. « A ce compte, disait Hegel, point d'animal plus religieux que le chien ». Frank (2),

(1) « *Freie Wissenschaft ist die Theologie nur dann, wenn eben das, was den Christen zum Christen macht, sein in ihm selbständiges Verhalten zu Gott, in wissenschaftlicher Selbsterkenntnis und Selbstaussage den Theologen zum Theologen macht, wenn ich der Christ mir dem Theologen eigenster Stoff meiner Wissenschaft bin.* » *Schriftbeweis*, t. I, p. 10. Cité par LOBSTEIN, *Einleitung in die evangelische Dogmatik*, trad. MAAS, p. 79. Fribourg, 1897.

(2) *System der christlichen Wahrheit*, 2 vol., 1870-80 ; 2e éd. 1881-84 ; 3e, 1894 ; *System der christl. Gewisheit*, 2 vol., 1879 ; 2e éd. 1881-84 ; trad. M. J. EVANS, *Christian certainty*. Edinbourg, 1886 ; *System der christl. Sittlichkeit*,

Digitized by Google

avec plus d'insistance et de bonheur que Hofmann, nous ramène aux crises d'âme signalées par Luther et Mélanchton : les tendances contraires se combattent dans le pécheur, jusqu'au moment où, sous l'impulsion divine, il arrive à faire prédominer le *moi* nouveau ; c'est la *renaissance* ; elle s'achève dans la *conversion*. Il ne reste qu'à déduire de cette expérience les éléments qui la conditionnent ou qu'elle renferme, immanents (notion du péché, joug des passions, liberté et justice recouvrées), transcendants (Dieu, la Trinité même, le Médiateur), transitifs (monde, Église, sacrements par lesquels s'exerce l'action divine) : ainsi se trouvera justifiée toute la dogmatique évangélique.

Voici plus neuf et qui marque un progrès réel de spéculation.

Frank, pour expliquer la certitude *chrétienne* en tant que telle, cherche à montrer ses relations avec la certitude *naturelle*. Elle présuppose, dit-il, l'expérience *morale* et participe aux caractères qui distinguent l'évidence en pareille matière. C'était rompre avec Schleiermacher et souligner un fait indéniable : le devoir religieux, psychologiquement, se révèle comme un prolongement du devoir moral ; les émotions éthiques déterminent pour une large part l'idéal religieux auquel on se rallie : de part et d'autre, une sorte d'évidence entraine l'assentiment, comme d'instinct.

Toutefois, bien qu'il parût souvent s'appuyer, à l'exemple de Kant, sur l'évidence morale comme dernier fondement de toute certitude, Frank n'aboutissait ni à proposer des formules claires, ni à justifier cet innéisme moral et cette valeur absolue du devoir. Sa pensée restait flottante. Mettant en lumière les rapports des deux expériences et des deux certitudes, morale et chrétienne, il néglige d'assigner les caractères objectifs qui établissent leur valeur, ou plutôt insistant presque exclusivement sur ce qu'elles ont de spontané, il en arrive à exagérer le caractère subjectif de l'évidence. Celle-ci résulte, à son sens, de la rencontre de la connaissance abstraite ou dialectique avec l'expérience personnelle, et parce que le sujet seul, en définitive, prononce sur la valeur des motifs qui l'impressionnent, toute certitude est, à ses yeux, relative et subjective. Cela lui permettait de reconnaître, sans s'en alarmer outre mesure, le caractère subjectiviste de toute la Réforme (1) et d'affirmer, par une conséquence plus imprévue, que l'Église romaine n'était

2 vol., 1884-87 ; *Dogmatische Studien*, 1892 ; *Geschichte und Kritik der neueren Theologie insbesondere der system. seit Schleiermacher*, 1894. 4e éd. 1908...

(1) « *Man darf die Zeit der Reformation im Allgemeinen, als eine Periode hervortretenden Subjectivismus bezeichnen...* » *Gesch. der neuer. Theol.*, 4e éd., p. 9 sv.

Digitized by Google

plus objectiviste qu'en apparence (1) ; cela ne lui garantissait en aucune manière la vérité absolue des confessions luthériennes. Capable de discerner si telles églises vivaient uniquement de l'erreur, le sens moral restait inapte à juger, si elles possédaient la vérité sans mélange.

Malgré quelques passages où Frank prétend ne pas fonder les propositions de foi sur ces déductions, mais montrer seulement comment, partant de l'expérience, la déduction peut rejoindre les formules scripturaires, en dépit de quelques autres où même il reconnaît que l'on peut recevoir de la révélation ce qu'on n'a pas encore éprouvé, il se dégage de tout son système une forte saveur de subjectivisme : arbitraire d'une *certitude* sans critère objectif, d'une foi *chrétienne*, sans rapports justifiés avec le Christ d'une construction théologique trop heureuse dans ses résultats pour ne pas faire douter de sa *valeur critique*. Aussi les protestations n'ont-elles pas manqué. Soutenues, après Frank, par Daxer (2) et par Rüling (3) d'Erlangen, ces thèses sont attaquées par des théologiens du juste-milieu comme J.-A. Dorner (4), par des orthodoxes comme H. Bois (5), Fr. E. Cremer (6), Polstorff (7), K. Wolf (8), par des symbolo-fidéistes comme Lobstein (9), par des libéraux de toutes nuances, issus de Ritschl (10).

Avant d'étudier cette réaction intéressante, qui va poser de

(1) « *Von dem eigenen Urteil, wie immer dasselbe beschaffen sei, hängt es ab, dass und wie* [*der Katholik*] *dem Urteil der Kirche traut... Also es ist ein blosser Schein, wenn man wähnt die Gefahr der Subjectivismus liege bloss auf protestantischer Seite...* » *Ibid*, p. 12.

(2) *Der Subjektivismus in Franks « System der christl. Gewissheit »*. Gütersloh, 1900.

(3) *Die Grundlagen des christl. Glaubens auf Grund von Franks « System der christl. Gewissheit »*. Erlangen, 1888.

(4) *System der christl. Glaubenslehre*, 2 vol. Berlin 1879-81, 2e édit. 1886-87.

(5) *De la certitude chrétienne*, essai sur la théologie de Frank. Paris, 1887.

(6) *Ueber die Entstehung der christl. Gewissheit*. Gütersloh, 1893.

(7) *Der Subjektivismus in der modernen Theologie und sein Unrecht*. Gütersloh, 1893.

(8) *Ursprung und Verwendung des religiösen Erfahrungsbegriffes in der Theologie des XIX Jahrhunderts*. Gütersloh, 1906.

(9) *Einleitung in die evangel. Dogmatik*, traduct. MAAS. Fribourg en Br., 1897, c. IV, p. 79 sv.

(10) « *Wenn man die Werke, welche die schleiermachersche Methode befolgen, genau durchnimmt, stösst man fast in allen auf Punkte, wo eine einfache kategorische Behauptung, die christliche Erfahrung sage das und das, im christlichen Bewusstsein sei enthalten das und das, auftritt, die einen lediglich verblüft* ». KATTENBUSCH, *o. c.*, p. 69.

Digitized by Google

manière plus aigüe le problème de la connaissance religieuse, il sera utile de revenir de quelques années en arrière, pour observer l'évolution parallèle de divers groupes protestants.

En maints endroits, le piétisme de Spener a développé de petits cercles qui se distinguent par une culture plus intense de la vie intérieure. Les doctrines quiétistes de Molinos et les thèses semi-quiétistes de Me Guyon, rejetées avec éclat par Rome, ont éveillé parmi eux des sympathies très vives (1) : la religion y prend un aspect plus sentimental : l'orthodoxie y revendique des droits très stricts.

Le Méthodisme qui a gagné l'Amérique, l'Allemagne, la Hollande, compte comme principaux apôtres, en Suisse, vers 1816 (2), Robert Haldane, en France, Cook, vers 1818. Il aboutit, ce semble, à des résultats analogues et cela s'explique aisément. Si dissociables que soient en droit telles émotions et telle dogmatique, il suffit en effet de les imaginer liées entre elles, pour que les impressions subies vous attachent à cette interprétation : plus la commotion produite par le « réveil » sera vive, plus la dogmatique du « réveil » apparaîtra garantie par une preuve plus indiscutable, parce que plus sentie.

Par contre l'étroitesse de certaines conceptions issues du Piétisme ou du Réveil, l'arbitraire de cette justification expérimentale, l'opposition réciproque des communautés fondées sur ces principes (3), étaient de nature à provoquer la réaction d'esprits plus réfléchis. Le libéralisme s'en chargea.

Pendant qu'en Allemagne Schweizer, Daub, Mareinecke, Biedermann, Lipsius, travaillaient à l'élargissement du dogme, le même mouvement avait pour représentants principaux, dans les pays de langue française, S. Vincent, A. Vinet, les deux Coquerel, Fontanès, Ph. Jalabert, Ed. Schérer, les deux Réville.

Samuel Vincent « fit connaître à la France l'Allemagne théologique,

(1) Voir spécialement J. Chavannes, *Jean-Philippe Duthoit*. Lausanne, 1865, p. II, c. III, p. 196 sv. et les préfaces de Duthoit aux *Œuvres* de Me Guyon, par exemple t. XXXIII, *Lettres chrétiennes*, t. V, p. III sv.

(2) A l'influence de R. Haldane se rattache spécialement l'évolution de César Malan, qui fonda la « Chapelle du Témoignage » et déploya une activité littéraire considérable (plus de 200 ouvrages). A la suite de Kant, il s'applique à montrer dans l'ordre moral le fondement de l'ordre religieux, Cfr *La vie et les travaux de César Malan*, par un de ses fils. Genève, 1869. Ce point de vue a été repris par M. G. Frommel et a donné lieu aux critiques assez fouillées de H. Bois, *Sentiment religieux et sentiment moral*. Paris, 1903.

(3) « L'Église du témoignage », par exemple, se scinde sans retour, à l'occasion du formulaire de foi que C. Malan prétend lui imposer.

Digitized by Google

en commentant comme en traduisant les auteurs les plus estimés du temps, Eichhorn, Bretschneider, mais surtout Schleiermacher, qui exerça sur sa pensée une influence décisive. » (1) « Ramenant la religion à un mouvement spontané de l'âme, en opposition avec l'intellectualisme du dogme, » (2) il écrit : « La vérité n'a pas à trouver le chemin des cœurs, mais à s'y faire sentir, car elle s'y trouve... » Par ailleurs il se retourne avec zèle vers les documents historiques : la révélation « est une grande circonstance qui touche le principe divin endormi [en nous], le réveille et le relève. »

Cette tendance sentimentaliste trouvera des apologistes de valeur dans Alexandre Vinet et dans son biographe Edmond Schérer, dont nous parlerons bientôt. Entre temps, il convient de signaler le « Christianisme expérimental » (3) de A. Coquerel. Ce titre plein de promesses apparaît aujourd'hui si peu en rapport avec le contenu réel du livre, qu'on reproche à l'ouvrage de n'avoir « d'expérimental » que le nom. Raison de plus pour en signaler l'esprit. Ce sera sur notre route un jalon précieux.

« L'homme, dit l'auteur, a conscience de son existence... »

« La source de la certitude est donc dans le fait de l'existence et dans la conscience que nous en avons... (p. 3). « L'existence certaine du *moi*... démontre l'existence du non moi... etc... » (p. 13).

On le voit, ce développement dialectique de l'expérience est très différent du fidéisme.

Voici qui en rapproche ; c'est l'insistance sur le critère de l'évidence personnelle :

« De ces faits résulte la règle fondamentale de l'intelligence de l'Écriture : la Bible n'est pas la révélation, mais la révélation est dans la Bible... (p. 225)... Le dogme chrétien, de quelque manière que la force intellectuelle l'entende, suffit individuellement... au salut,... à la progression continue et éternelle de la ressemblance divine en nous... » (p. 284).

Au milieu de ces principes qui paraissent consacrer les droits extrêmes du subjectivisme, se rencontrent des pages assez fortes pour établir que « les preuves de l'inspiration ne peuvent être qu'*objectives*, extérieures et visibles », (p. 161 sv.). Manifestement la doctrine n'est point faite et nous sommes à un stade de transition.

Comme Samuel Vincent, qu'il loue, c'est par une série de varia-

(1) Fr. Puaux, dans Lichtenberger. *Encyclop. des sc. relig.*, t. XII, p. 394.

(2) Me Coignet, *L'évolution du protestantisme français au XIXe s.*, p. 86. Paris, 1908.

(3) Athanase Coquerel (père), *Le christianisme expérimental*. Paris, 1847. Nous citons d'après la 2e édit. Paris, 1866.

Digitized by Google

tions qu'Alexandre Vinet aboutit aux thèses qui font aux yeux des modernes son grand mérite (1).

D'un sentimentalisme très marqué, il passe à l'orthodoxie du Réveil. Il s'en dégage, pour se rapprocher du symbolisme de de Wette, s'adonne ensuite à Kant et revient de manière définitive à la religion du sentiment. Impossible de démêler ici, fût-ce dans les œuvres plus importantes de sa dernière étape, les dépendances multiples de sa pensée. Il a chéri Erskine (2), il s'est nourri de Pascal (3), il a goûté la saveur « chrétienne » du kantisme (4) ; il aboutit à insister sur l'émotion religieuse, sur l'évidence immédiate de la religion pour le cœur, sur le rôle accessoire de la théologie dans la piété. A son jugement, « on ne connaît Dieu, qu'autant qu'on le sent ; connaître et sentir sont ici une même chose... ».

« C'est le cœur en définitive qui reconnaît la vérité religieuse et qui s'en empare ; c'est le cœur qui connaît... Dieu n'est pas à la portée de la métaphysique ; il n'est jamais pour elle qu'un grand *inconnu*... On ne le connaît pas plus par voie d'analyse et de définition, qu'on ne connaît par un même procédé le parfum d'une fleur ou la saveur d'un fruit ; sa nature nous échappe pour les efforts mêmes que nous faisons pour la saisir et la fixer ; il ne se réfléchit vivant et substantiel que dans l'âme ; l'âme seule connaît Dieu ». (5)

« La vérité a ses titres en elle même ; elle se démontre en se montrant ; et le cœur est le miroir de la vérité ; mais ce miroir... a besoin d'être *incliné* ; ce qui reçoit en nous la vérité... ce n'est pas le cœur tel qu'il est, c'est le cœur *incliné*, et tout d'abord le cœur humilié, le cœur s'offrant par l'humiliation aux inspirations, comme s'exprime Pascal » (6).

(1) Voir Astié, dans Lichtenberger, *Encyclop. des sc. relig.* t. XII, p. 1070-1131 ; J. Koestlin, *Die Begründung unserer sittlich-religiösen Ueberzeugung*, p. 85 sv. Berlin, 1893; G. Frommel, *Geschichte des individualistischen Princips von Calvin bis Vinet*, dans *Zeitschr. für Theol. und Kirche*, 1896, p. 299 sv., et *La vérité humaine*, t. I, p. 55 sv. Saint-Blaise, 1910.

(2) *Remarks on the internal evidence for the truth of revealed religion*, 1820 ; traduct. française, 1822, et allemande, de Léonhardi, 1825.

(3) Voir ses *Études sur Bl. Pascal*, (rédigées en 1846). Paris, 1856.

(4) Voir ses réflexions sur son maître Tapfer, dans Lichtenberger, *Encyclopédie des sc. relig.*, t. XII, p. 1101 sv.

(5) *Lettres*, t. II, p. 91, d'après Lichtenberger, *ibid.*, t. XII, p. 115.

(6) Vinet, *Études évangéliques*, 1841-47, t. I, p. 193 ; Cfr Lichtenberger, *o. c.*, t. XII, p. 1070-1131 et la biographie importante de E. Schérer. Développant l'idée du miroir incliné, Lagrange, a écrit tout un traité d'expérimentation chrétienne : *Le Christianisme et la méthode expérimentale*. Lausanne, 1883 : « Prenant d'un côté l'homme, de l'autre ce Dieu dont l'existence est mise en doute, nous cherchons, en suivant exactement la marche des sciences physiques, si par quelque expérience cette existence peut être rendue sensible... La présence même de Dieu prouvera son existence, et le raisonnement métaphysique sera remplacé par un fait vivant ». p. 9.; cfr

Digitized by Google

Le talent de Vinet et le charme de sa personne lui on permis d'exercer de son vivant une influence profonde (1) et l'évolution protestante, après sa mort, a fait apprécier à bien d'autres les avantages de sa solution.

Son admirateur et biographe, E. Schérer, passa aussi du camp de l'orthodoxie dans celui du libéralisme (2).

« Il n'y a, écrit-il, qu'une manière de connaître le divin ; c'est de l'éprouver... Laissez, laissez de côté les démonstrations toujours plus ou moins illusoires, et permettez à la Bible de parler p r elle même... Les Écritures n'ont pas plus besoin d'attestation pour le cœur que le rayon lumineux n'en a besoin pour l'œil... Le fidèle fait à part soi et en dépit de lui même une différence entre les auteurs canoniques, entre les divers écrits de ces auteurs et entre les diverses parties de ces écrits : » (3)

Et ailleurs :

« La foi est un sentiment .. Comme sentiment, elle est ce qu'elle est, et, n'ayant pas besoin de preuves, elle n'est pas non plus susceptible de réfutation. » (4)

Mais en même temps son regard pénétrait avec angoisse les résultats possibles de ces principes :

A première vue, cette distinction entre la théologie et la foi paraît libératrice ; a y penser mieux, on se demande ce que serait une religion sans surnaturel et sans dogme. « Quand il n'y aura plus d'autorité debout, si ce n'est la conscience personnelle de chacun,... ne se trouvera-t-il pas que ce Dieu [du sentiment individuel] n'est autre chose que l'homme lui-même, la conscience et la raison de l'humanité personnifiées, et la religion, sous prétexte de devenir plus religieuse, n'aura-t-elle pas cessé d'exister. »

« Qu'on y prenne garde : l'avenir du christianisme est tout entier dans la solution de cette difficulté. » (5)

p. 54... L'expérience est aisée : « Dans la prière votre esprit est en rapport avec celui de Dieu... Mettez-vous en contact avec Dieu et attendez la *réaction* » p. 57, sv. « Mais ce n'est pas par degrés insensibles que [se produira] la certitude expérimentale... La certitude de foi ne viendra, d'après le témoignage de tous ceux qui en ont fait sincèrement l'essai, qu'à un instant déterminé et parfaitement reconnaissable, où le développement de la probabilité sera comme interrompu par une action intérieure et personnelle, par un *fiat lux* sur l'origine duquel il n'y a pas de doute possible et qui est dû à la prise de possession de l'âme par l'Esprit même de Dieu », p. 80. — Curieux assemblage de positivisme et de méthodisme.

(1) Spécialement sur J.-V. Astié, de Pressensé, Ch. Secrétan, Ed. Schérer.

(2) Voir Astié, *Les deux théologies nouvelles au sein du protestantisme français*. Paris, 1862 ; *M. Schérer, ses disciples et ses adversaires*. Paris, 1864.

(3) E. Schérer, *Mélanges de critique religieuse*, p. 46, 49, 53. Paris, 1860.

(4) *Revue des deux mondes*, 1863, t. XLIV, p. 412.

(5) *Ibid.*, 1861, t. XXXIII, p. 423 sv.; cfr t. XLIV, p. 412 sv.

Digitized by Google

Voilà bien marquée l'importance des intérêts en cause.

Toutefois, malgré cette réduction entrevue du culte de Dieu au culte de l'homme — ou à cause d'elle — résolument, le libéralisme poursuit l'évolution commencée. En fait — et c'était ce qui nous obligeait à le mentionner ici — plus il abandonne le terrain de la spéculation pour s'en remettre aux « raisons du cœur », plus il se rapproche des écoles fidéistes et des théoriciens de l'expérience interne. Entre elles et lui les mots diffèrent, non l'attitude pratique et ses conséquences nécessaires. Ainsi, de jour en jour, se rapproche-t-il du symbolo-fidéisme, dont nous parlerons bientôt.

Un homme semble au premier abord capable d'enrayer ce mouvement, car avec énergie il en appelle à l'histoire chrétienne. C'est Ritschl.

(A suivre.)

Enghien. H. Pinard, S. J.

Digitized by Google

L'oraison funèbre de Théodose par saint Ambroise.

Discours prononcé et discours écrit.

En lisant l'oraison funèbre de Théodose, telle qu'on la trouve dans les éditions de saint Ambroise, on est fort étonné d'y voir longuement racontés les voyages de sainte Hélène en Palestine et l'invention de la Sainte Croix. Les historiens, quand ils ne passent pas sous silence cet étrange hors-d'œuvre, essaient de l'expliquer comme ils peuvent. Le duc de Broglie y trouvait « des détails qui » peuvent nous paraître excessifs, mais qui étaient peut-être néces- » saires pour des auditeurs qui les ignoraient » (1).

On ne peut s'empêcher d'être profondément surpris qu'après avoir si éloquemment adressé un dernier adieu au grand empereur, le panégyriste se mette à raconter tranquillement des faits déjà anciens et fort peu en rapport avec son sujet. Sans oser y voir, avec Schanz, « un manque de goût presque inconcevable » (2), on reste perplexe, ne sachant à quoi attribuer une disparate si étrange.

Mais tout s'explique, croyons-nous, si l'on porte son attention sur une phrase peu remarquée jusqu'ici et si l'on se rappelle les habitudes de rédaction en usage pour la publication des discours dans l'antiquité.

Juste avant la narration qui nous étonne, se trouve la péroraison du discours. C'est l'admirable passage que tous les historiens citent à l'envi : « *Dilexi virum...* » (3). Et cette péroraison est annoncée formellement comme telle par ces mots : « *Et ego, ut* » *quadam sermonem meum* PERORATIONE CONCLUDAM » (4).

Le discours prononcé se terminait donc là. Mais quand on publiait un discours, dans l'antiquité, on y faisait parfois des additions ou des suppressions. La chose est bien connue pour les auteurs classiques, Cicéron par exemple (5).

En ce qui concerne saint Ambroise lui-même, nous avons un témoignage formel et déjà remarqué par les critiques ; il se

(1) *Saint Ambroise*, p. 95. 4e éd. Paris, Lecoffre, 1901.
(2) *Röm. Litteratur*, IV (2e éd.) § 942. Munich, Beck, 1914.
(3) *De obitu Theodosii*, no 34. MIGNE. PL, XVI, 1396.
(4) *Ibid.* no 33.
(5) Voir nos *Études sur le style des discours de Cicéron*, p. 1-17. Paris, Hachette, 1907. — SCHANZ. *Röm. Litteratur*. I (3e éd.), § 143, nos 7 et 14.

Digitized by Google

rapporte précisément à un discours du même genre, à l'oraison funèbre de Valentinien II : on y lit, en effet, cette phrase : « IN » SCRIBENDO, *dum in eum mentem dirigimus, videtur nobis in* » *sermone reviviscere* » (1). On a conclu, avec raison, de ces mots que l'éloge funèbre dont ils font partie, quoiqu'il ait été réellement prononcé, a été remanié pour la publication (2).

Il en est de même pour le discours sur Théodose. Saint Ambroise avait bien réellement « *conclu* » par l'admirable expression de son amitié pour l'empereur qui venait de disparaître : « *Dilexi virum...* » Dans la publication, il crut pouvoir ajouter la longue narration qui faisait sans doute partie de quelque autre discours, mais qui, en tous cas, n'appartenait pas à l'éloge de Théodose.

L. LAURAND.

(1) *De obitu Valentiniani*, nº 1. MIGNE. PL, XVI, 1357.

(2) F. ROZYNSKI. *Die Leichenreden des hl. Ambrosius*, p. 75. (Diss.) Breslau, 1910.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

L. Salvatorelli. *Introduzione bibliografica alla scienza delle religioni*. Rome, G. Quadrotta, 1914. In-8, xvi-179 p. L. 5.

M. L. Salvatorelli, collaborateur de la *Rivista di scienza delle religioni*, auteur d'une Introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament, *La Bibbia* (revue et livre mis à l'index en 1916), a tenté de réunir dans le présent ouvrage les indications les plus propres à orienter les travailleurs dans l'étude des religions. Il entend se borner aux travaux parus de 1870 à 1912, à l'exclusion de ceux qui concernent la philosophie de la religion. Ces restrictions sont en elles-mêmes parfaitement légitimes, mais, si l'on admet la seconde, il semble peu logique de consacrer malgré tout un paragraphe (§ 76) « à l'essence, à l'origine et au développement de la religion ». Qui peut réduire *les* religions à *la* religion et parler d'*essence* de *la* religion, sinon la philosophie ?

J'aurais mauvaise grâce à reprocher à l'auteur de n'être pas complet : il ne prétend pas l'être. Je le féliciterai plutôt d'avoir omis certains manuels sans valeur, qu'il doit cependant connaître. On peut regretter toutefois qu'il n'ait point fait place, parmi les revues, au *Muséon*, qu'honore entre autres la signature de savants comme Mgr de Harlez et M. de La Vallée-Poussin, et aux *Recherches de science religieuse*. — Parmi les répertoires bibliographiques, il eût pu indiquer avec profit certains bulletins considérables de O. Gruppe, dans le *Jahresbericht für die Fortschritte der klass. Altertumswissenschaft*, la table précieuse de Winternitz, dans les *Sacred Books of the East* (t. L) et l'*Ausführliches Lexicon* de Roscher, qui pousse maintenant ses excursions jusqu'en Assyro-babylonie... Il convenait aussi de signaler les travaux du Rev. S. H. Kellogg, de Mgr. W. Schneider, de Mgr le Roy, les *Problèmes et conclusions* de l'abbé de Broglie, livre de valeur et trop peu connu, puisqu'il a échappé aussi, ce me semble, à l'érudition de L. J. Jordan. M. Salvatorelli donnerait à croire qu'il est ou moins bien informé de la littérature anti-évolutionniste, ou trop sévère à son endroit, si ces omissions sont voulues.

Les lacunes sont surtout sensibles dans les paragraphes consacrés aux méthodes. A propos de la méthode historique, on cherche en vain les noms de J. Toutain, V. Bérard, Ed. Meyer... à propos de la méthode comparative ceux de C. Clemen, L. de La Vallée-Poussin, L. R. Farnell, E. Windisch, M. Vernes etc... à propos de justes critiques soulevées par la méthode sociologique, ceux de A. Loisy, de G. Richard, de Mgr Deploige, de l'abbé Michelet... Il est plus étonnant de ne rencon-

Digitized by Google

trer, à propos de la méthode psychologique, aucun des noms suivants : Vacherot, W. James, E. D. Starbuck, J. Pratt, H. Leuba, La Grasserie, Flournoy, Delacroix, G. Wobbermin, J. Maréchal, J. Pacheu... Ces écrivains ont publié ou des livres ou des articles de grande importance. — On peut aussi se demander s'il n'eût pas été utile de renvoyer le lecteur, pour la méthode historique, aux manuels du P. de Smedt, de Langlois et Seignobos, de Bernheim, pour la méthode comparative, à l'admirable livre de Meillet, *Introduction à la grammaire comp. des langues indo-européennes* et à telles études de A. Barth et de Bédier sur la transmission des contes... Parlant des *Studi religiosi* et de la *Rivista delle scienze teologiche*, l'auteur écrit : « Ambedue le riviste cercarono, invano, di far della scienza d'accordo coll'autorità ecclesiastica, » (p. 13). Si certains écrivains se mettaient préalablement d'accord avec les exigences de la saine critique, l'accord avec l'autorité ecclésiastique serait vraisemblablement plus facile. Les études méthodologiques que nous venons d'indiquer pourraient les y aider. M. Salvatorelli sait d'ailleurs comment le *Lehrbuch* de Bernheim corrige heureusement le « scepticisme » de Langlois et Seignobos, et de quelle utilité il a été pour Graebner, dont la méthode « historico-culturelle » nous fait enfin sortir des apriorismes et de l'arbitraire évolutionnistes.

L'*Introduzione* signale quelque 150 livres. Malgré ses imperfections, elle peut rendre de réels services. Tandis que tel ouvrage analogue renseigne souvent beaucoup plus sur le talent des auteurs que sur leurs thèses, elle caractérise les théories de manière sobre et suffisamment objective. Elle eût été plus utile encore, si l'auteur avait apprécié de façon précise l'érudition et la valeur *critique* des divers ouvrages. Des indications de ce genre créent, il est vrai, des difficultés spéciales. Elles ne semblent pas insolubles. Je m'en expliquerai quelque jour, si je puis trouver moi-même des loisirs... et un éditeur.

H. Pinard.

H. J. Vogels. *Novum Testamentum graece* (textum recensuit, apparatum criticum ex editionibus et codicibus manuscriptis collectum addidit). Dusseldorf, Schwann, 1920. In-18, xv-661 p. M. 20.

M. Vogels est sévère pour les éditions catholiques du Nouveau Testament grec publiées jusqu'ici : elles manquent toutes, dit-il, de base scientifique. Ce jugement est pourtant en grande partie fondé, et les études textuelles antérieures de Vogels lui donnent qualité pour le formuler. L'édition gréco-latine stéréotypée de Tauchnitz *(Novum Testamentum graece et latine cum S. Rev. Consistorii catholici per regnum Saxoniae approbatione)*, dont nous nous servions pendant nos années de séminaire, non seulement n'a aucune prétention critique, mais ne

Digitized by Google

reproduit même pas correctement le texte de la Vulgate. L'édition de Brandscheid (*Novum Testamentum graece et latine*. Fribourg-en-Br., 1e éd. 1893 ; 3e éd. 1906), faite d'après les meilleurs manuscrits grecs, marque un progrès considérable ; mais elle accorde trop de confiance à la Vulgate, en adoptant ses leçons partout où elles sont appuyées par un témoin grec. Tout en préférant la Vulgate aux anciennes versions latines, Vogels estime que son témoignage n'a pas la même valeur pour toutes les parties du Nouveau Testament, et doit surtout entrer en ligne de compte dans les passages où elle s'éloigne de la vetus latina. L'édition de Hetzenauer (*Ἡ καινὴ διαθήκη ἑλληνιστί. Novum Testamentum Vulgatae editionis*. Innsbruck, 1e éd. 1896 ; 2e éd. 1904) s'inspire en partie de ces deux principes : 1° dans les passages importants, le texte authentique est représenté par les versions, pour les choses de moindre importance, par les manuscrits grecs ; 2° ce texte est authentique que les Pères et les anciens écrivains ecclésiastiques déclarent comme tel, même contre le témoignage des manuscrits et des versions. Théoriquement, il faut reconnaître à ce second principe une grande valeur. Il n'est que juste et sage d'estimer très haut la leçon attestée par les plus anciens Pères ; mais, pratiquement, ce principe est d'une application extrêmement délicate. Très souvent les Pères citent librement, ou de mémoire, ou font des citations harmonisantes, et rares sont les cas où ils ont l'intention claire de citer d'une façon précise et adéquate un texte déterminé. Le premier principe, qui insiste sur la valeur des anciennes versions pour la reconstitution du texte du Nouveau Testament, fut récemment encore énergiquement affirmé par Harnack (*Zur Revision der Prinzipien der neutestamentlichen Textkritik*. Leipzig, 1916), et le P. Hetzenauer, qui avait déjà formulé des règles analogues de critique textuelle quinze ans auparavant (*Wesen und Principien der Bibelkritik auf Katholischen Grundlage*. Innsbruck, 1900), s'est grandement réjoui de cet accord et de cette adhésion du professeur de Berlin (*De recognitione principiorum criticae textus novi Testamenti secundum Adolfum de Harnack*. Rome, 1920). Vogels est moins convaincu que Hetzenauer et Harnack de l'importance primordiale des versions pour établir le texte des passages importants. Ses études antérieures lui ont démontré que l'ancienne version latine sous ses différentes formes et les versions syriaques ont de nombreuses variantes communes, souvent harmonisantes et souvent tendancieuses, qu'elles auraient subi l'influence du Diatessaron de Tatien, et demanderaient qu'on prît à leur égard une attitude plus réservée et plus circonspecte. L'accord des plus anciennes versions syriaques et latines n'indique pas une leçon authentique. Enfin, la petite édition du Nouveau Testament grec-latin de Bodin, publiée par Gabalda à Paris, en 1911, reproduit le texte du Vaticanus et, pour les parties que celui-ci n'a pas, le texte de l'Alexandrinus. Souvent le Vaticanus est corrigé d'après les leçons qui se rapprochent davantage de la Vulgate. Vogels n'admet pas cette méthode. A son

Digitized by Google

jugement, les anciennes versions syriaques et latines qui ne rendent pas toujours très fidèlement le texte grec, ont, à leur tour, réagi sur celui-ci. Non seulement le codex D, mais encore les plus anciens manuscrits grecs A et B, trahiraient d'une façon indubitable l'influence de l'ancienne version latine.

D'autre part, les grandes éditions critiques du Nouveau Testament grec publiées par des savants non catholiques sont d'un abord coûteux et d'un maniement difficile ; l'étudiant s'y perd et redoute la critique textuelle au lieu d'y prendre goût. Les hypothèses qui leur servent de base, sur le classement et la valeur des manuscrits, sont d'ailleurs souvent divergentes, souvent contestables, et en continuel travail d'élaboration. Il y a, il est vrai, les petites éditions manuelles qui les résument, et l'on en connaît d'excellentes, mais qui n'échappent cependant pas complètement aux inconvénients des éditions majeures. L'édition de Souter (*Novum Testamentum graece*. Oxford, 1910) est munie d'un riche apparat critique contenant les principales variantes des manuscrits, des vieilles versions et surtout des anciens écrivains ecclésiastiques, mais elle reproduit simplement le texte grec adopté par les reviseurs de la version anglaise de 1881. L'édition manuelle de von Soden (*Griechisches neues Testament*. Goettingue, 1913) est encore difficile à manier pour celui qui ne s'est pas d'abord familiarisé avec le système de l'auteur. La petite édition de Nestle est dans toutes les mains, et elle rend de très grands services, mais on la trouve insuffisante pour une véritable initiation à la critique textuelle. Le savant critique s'est d'ailleurs toujours défendu d'avoir voulu faire une œuvre personnelle ; la première édition (1898) ne portait même pas son nom ; il nous donnait un texte basé sur celui de Tischendorf, Westcott-Hort, Weymouth et Weiss, en adoptant la leçon qui avait pour elle la majorité de ces critiques, et en indiquant en note les variantes proposées par la minorité ; l'apparatus était assez sobre en références aux manuscrits et aux versions.

M. Vogels a voulu remédier à l'insuffisance des éditions catholiques et aux inconvénients des éditions protestantes, et il a réussi à nous donner une excellente édition critique du texte grec du Nouveau Testament, imprimée sur beau papier et en beaux caractères, et d'un prix qui n'est pas trop élevé, vu les circonstances présentes. Tout en utilisant largement les travaux de Westcott-Hort, Tischendorf, Weiss et von Soden, il a voulu faire œuvre personnelle et prend sur lui la décision de son texte, en mettant dans l'apparat le témoignage des ms. et des versions, surtout du codex D, de Tatien, de l'ancienne latine et des Syriens. Les autres versions, arménienne, saïdique, bohaïrique, éthiopienne et gothique ne sont citées qu'accidentellement, et les attestations patristiques sont peu nombreuses. Sans être complet, son apparat critique est très riche et l'auteur l'aurait voulu plus abondant encore pour certains livres. Le texte se rapproche beaucoup de celui de von Soden : par des voies différentes, les éditeurs aboutissent

Digitized by Google

sensiblement au même résultat, ce qui nous prouve que dans son ensemble le texte du Nouveau Testament est fixé. Il est regrettable, et on l'a déjà fait remarquer de plusieurs côtés, que M. Vogels ne se soit pas expliqué davantage sur sa méthode et ses principes de critique textuelle. L'apparat nous donne les variantes écartées et les principales autorités qui les appuient, mais nous ne connaissons pas les autorités qui recommandent les leçons adoptées. Les travaux antérieures de l'auteur et les quelques indications de la préface nous permettent de nous faire une idée générale de la position qu'il défend ; nous en avons indiqué les principaux points plus haut : défiance vis-à-vis du codex D et des anciennes versions, défiance vis-à vis du codex B et du codex A, défiance vis-à-vis du classement des manuscrits et de l'histoire du texte tentée par von Soden. Cette attitude toute de réserve est sans doute très justifiée, mais elle ne nous renseigne pas suffisamment sur le nombre et la valeur des témoins du texte auxquels Vogels accorde sa confiance.

Par sa disposition extérieure, l'édition de Vogels rappelle celle de Nestle. Nous ne lui reprocherons pas d'avoir supprimé l'indication des sections et des canons d'Eusèbe, qui pouvait avoir un intérêt historique, mais peu d'utilité pratique, mais nous regrettons davantage la suppression presque totale des renvois aux passages parallèles, si nombreux dans Nestle. A la demande des catholiques eux-mêmes, Nestle avait juxtaposé au texte grec, le texte de la Vulgate muni d'un certain apparat critique. M. Vogels, qui destine avant tout son édition aux étudiants en théologie, n'aurait-il pu faire la même chose ?

Telle qu'elle est, l'édition de Vogels rendra déjà de grands services, et il suffira de la perfectionner quelque peu pour en faire un instrument de travail de premier ordre.

É. TOBAC.

A. H. MC NEILE. *St Paul. His life, letters and christian doctrine.* Cambridge, University press, 1920. In-8, xx-319 p. Sh. 10.

Dans cet élégant volume, le Dr Mc Neile, regius professeur de théologie à l'université de Dublin, a voulu nous donner une introduction générale aux écrits du grand apôtre. Son but, dit-il modestement, a été de condenser le résultat des plus récentes recherches à l'usage des étudiants. Mais on se tromperait à croire que l'auteur n'a pas apporté beaucoup d'originalité et de finesse d'esprit dans ses analyses. Même les vétérans des études du Nouveau Testament auront à faire leur profit de ses suggestions nuancées sur tant de problèmes critiques et textuels. Des trois parties qui se partagent l'ouvrage selon l'indication du titre, la première nous parait la mieux réussie. C'est une mise en œuvre du Livre des Actes. M. Mc Neile est un partisan si décidé de la Galatie du Sud qu'il s'arrête à peine à discuter l'autre alternative.

Digitized by Google

Il identifie la visite à Jérusalem de Gal. II, 1-10 avec le voyage à l'occasion de la famine rapporté dans Act. XI, 27-30. L'incident d'Antioche, Gal. II, 11-14, doit lui aussi trouver place avant le concile de Jérusalem. Ce sont-là des thèses plausibles, assez répandues, pour lesquelles, peut-être même l'engouement extraordinaire dont elles jouissent, tient lieu, auprès de beaucoup, d'une démonstration sérieuse. Mais pourquoi, en tant d'endroits, cette étrange hésitation sur la valeur historique du δεύτερος λόγος à Théophile? La seconde partie nous offre, avec une esquisse de leur contenu, des notes d'introduction sur chacune des Épitres. Elles sont claires et abondantes malgré leur concision, très sensibles, peut être trop sensibles aux fluctuations de la critique contemporaine. Ainsi, l'origine paulinienne de la lettre aux Éphésiens est seulement probable et les Pastorales sont, sans doute, des petits traités de discipline ecclésiastique, dûs au zèle d'un disciple de l'Apôtre. A notre grand regret, la troisième partie, un résumé de la doctrine de saint Paul pour lequel l'auteur réclame une plus grande originalité, nous a paru moins satisfaisante que les deux premières. L'idée fondamentale qui gouverne et modèle tout le détail de la théologie de l'Apôtre n'est mise nulle part en un relief saisissant et la merveilleuse profondeur de son intuition surnaturelle se dissipe en des formules, parfois heureuses, mais qui, le plus souvent, n'évitent pas la sécheresse et le style de catalogue.

Dans l'ensemble, l'état d'esprit du Dr Mc Neile à l'égard de certaines théories radicales, qui aujourd'hui courent le monde, nous paraît trop apparenté à celui de cet homme dont parle saint François de Sales, qui aimait beaucoup le melon, mais avait défense d'en manger. Ce qui défend le professeur de Dublin contre un abandon regrettable, c'est la grande sobriété de son jugement. Il a cependant des faiblesses. Pourquoi, par exemple, insinuer une dépendance de saint Paul à l'égard des religions à mystères, sous le couvert d'une citation de Claude Montefiore, le célèbre porte-parole du judaïsme libéral? Sans compter que l'on n'arrive pas à éclaircir si l'auteur cité veut que les emprunts de l'Apôtre soient dûs à une connaissance directe des mystères ou à une influence « subtile et inconsciente », telle qu'elle pouvait s'exercer sur tous les juifs de la Diaspora. Dans ce dernier cas, la reconstruction psychologique, proposée par l'éminent Israëlite, pourrait bien n'être qu'une pure fantaisie. Il y a, en cette matière, trois points décisifs auxquels les esprits positifs auront longtemps la mauvaise grâce de ramener les tendres cœurs qui désirent absoudre et réconcilier tous les cultes dans le vague d'une même sentimentalité religieuse. Ce sont trois points de fait qui n'ont pas été, ne seront pas établis : 1) La présence dans les Mystères d'un enseignement spirituel supérieur dont le christianisme, fort de la tradition judaïque et de la révélation du Christ, aurait eu besoin. L'esquisse de la doctrine générale des Mystères que nous donnent les savants radicaux est tendancieuse à plaisir. Leur esprit imprégné, souvent à leur insu, des principes de la mystique

Digitized by Google

chrétienne, transporte chez les païens les idées que leur rationalisme a grande envie d'y trouver. Mais leurs sommaires, avantageux et brillants tel celui qu'on nous présente aux p. 305-306, ne correspondent guère aux témoignages détaillés des anciens, surtout ils s'accordent mal à la crudité parfois honteuse et repoussante des rites. 2) Une diffusion assez large des Mystères vers l'an 50 pour que leur utilisation s'impose à saint Paul comme une nécessité morale de son apostolat auprès des Gentils. 3) Une disposition de l'esprit ou du cœur chez ce pharisien des pharisiens, qui l'eût induit à tirer parti d'usages religieux dont son éducation, son tempérament lui dénonçaient l'impureté et l'origine satanique. On ne franchira pas ce triple obstacle. Et quand sera apaisé tout ce bruit « *religionsgeschichtlich* », notre unique profit sera de mieux connaître la détresse, les immenses besoins spirituels dont souffraient les âmes aux premiers siècles et que, seule, a pu secourir avec efficace la divine foi de l'Église.

Au reste, le Dr Mc Neile nous a donné un livre attrayant et, malgré sa brièveté, très substantiel.

G. Aubourg, O. S. B.

C. Callewaert. *Liturgicae Institutiones*. Tractatus primus : *De sacra Liturgia universim*. Bruges, Beyaert, 1919. In-8, 8-160 p. F. 5,00.

« La Liturgie actuellement en usage ne se peut bien comprendre qu'à la lumière de l'ancienne discipline, et la connaissance de celle-ci se doit puiser aux sources historiques. » Cet aveu que nous sommes heureux de recueillir sous la plume du docte chanoine a la valeur d'un principe : c'est ce qui a permis à M. le professeur Callewaert d'élargir d'une façon notable le domaine de son enseignement. La question avait défrayé les conversations durant la semaine liturgique de Louvain, en août 1913. L'ouvrage dont nous présentons la première partie est comme un écho de ces intéressantes discussions.

L'auteur y développe longuement les différentes solutions données au problème des origines liturgiques. C'est ce que veut savoir l'esprit moderne que ne satisfait plus l'exposé pur et simple des règles du culte. Il veut connaître le pourquoi et le comment des choses, et le liturgiste non plus que l'historien n'a le droit de se soustraire à ces légitimes exigences. Mais en se faisant archéologue, le savant professeur a gardé de perdre de vue le côté essentiel de la liturgie qui n'est pas objet d'érudition pure ou de dilettantisme. La science liturgique repose et doit reposer sur la notion de la religion, du culte dû à Dieu en reconnaissance de son souverain domaine sur toutes choses. Ce n'est qu'après avoir rappelé (ch. I et II) d'une façon très précise et très complète ces

Digitized by Google

principes essentiels, que M. C. entreprend de brosser à grands et larges traits le tableau de « l'histoire de la Liturgie » (ch. III). C'est vaste comme le monde, puisque cette histoire doit embrasser l'immense Orient non moins que l'Occident latin. Il faut bien, pour être complet, dire un mot des manifestations multiples du culte chrétien dans les différents centres ecclésiastiques aux diverses époques où elles ont paru. L'auteur le fait avec l'aisance et la sûreté d'information d'un homme de la partie qui connaît bien son affaire. Les débutants en liturgie trouveront, dans les 40 pages compactes de ce chapitre, une mine de renseignements très aptes à guider leurs pas hésitants sur ce terrain nouveau pour eux.

Ce ne sont cependant encore que des préambules. L'intérêt de l'écrivain se porte spécialement vers l'état actuel de la liturgie romaine; il lui consacre une bonne partie de cette introduction (ch. IV). Le programme de son cours au séminaire de Bruges comporte en effet l'étude approfondie des livres officiels du rite romain : bréviaire, missel, rituel, calendrier des fêtes ; et telle sera la matière des 4 volumes que nous attendons. L'ouvrage écrit en un latin facile et soigné a l'avantage de s'adresser aux lecteurs de toute nationalité Nous lui souhaitons le succès que mérite le très sympathique auteur.

P. DE PUNIET, O. S. B.

Property, its duties and rights, historically, philosophically and religiously regarded. **Essays by various writers, with an introduction of the bishop of Oxford. Londres, Macmillan, 1913. In-8, xx-198 p. Sh. 5.**

L'organisation politique et économique impose à l'individu des chaînes, dont sa bonne volonté ne parviendra jamais seule à le dégager. Pour lui permettre de réaliser les principes meilleurs, dont on essaie de le convaincre, il faudra changer le système dont il est captif. Comment y aboutir, sans ramener l'opinion à des idées plus saines, en justifiant devant elle, au point de vue philosophique et religieux, la conception même dont les lois devraient s'inspirer ? Cette conviction s'est imposée à quelques hommes, frappés des maux causés à la société par la répartition défectueuse de la richesse. Dans une série d'études philosophiques, historiques et religieuses sur la propriété, ils ont voulu donner de celle-ci une notion plus vraie, en mieux définir les limites, les droits et les devoirs.

L'introduction du T. R. Charles Gore, évêque d'Oxford, expose l'origine de ces travaux et en esquisse, à grands traits, les résultats les plus importants. Avant chaque étude, d'ailleurs, on trouve un résumé qui permet de prévoir et de reconstituer facilement la suite des idées.

Digitized by Google

M. Hobhouse, professeur de sociologie à l'université de Londres, expose « l'évolution historique de la propriété dans les faits et dans les idées. » La propriété individuelle, née du besoin de s'approprier ce qui est nécessaire à la vie, est devenue, dans les sociétés civilisées, un instrument de domination. Au lieu d'assurer à chacun, avec la matière et les instruments de son travail, avec la nourriture et le logement, le moyen de garder une mesure suffisante d'indépendance, la richesse, en s'accumulant entre les mains des plus diligents et des plus forts, leur permet de régner sur leurs semblables. Forcés d'abdiquer en faveur de leurs maîtres le produit de leur travail, d'autres hommes, en très grand nombre, ont perdu la plus grande partie de leur liberté. Il serait vain d'ailleurs, de chercher dans le communisme étatiste un remède à cette situation. Au contraire, l'État serait un maître plus indifférent et plus dur que les pires seigneurs du moyen âge, parce que plus distant encore de ses vassaux. Il faudrait cependant que le pouvoir eût à sa disposition une part plus considérable des biens communs, de manière à pouvoir, par leur répartition, assurer à plus de citoyens, le libre exercice de leurs droits humains. — Dans son essai sur « la théorie philosophique de la propriété », M. Hastings Rashdall, résume les doctrines les plus célèbres sur la propriété. Il s'arrête assez longtemps à la thèse de Locke, dont la conception du droit naturel de propriété, autrefois assez influente, lui parait contradictoire et irréalisable. A son sens, aucun principe *a priori* ne permet de justifier ou de limiter le droit de propriété. Issu des relations sociales, il n'existe que dans la mesure où il favorise le progrès des groupements humains. L'auteur défend cependant le socialisme du reproche de tendre à la suppression de la propriété privée. Celle-ci reste nécessaire pour le développement du caractère, comme stimulant du travail, comme source du progrès économique. Seules les tares du capitalisme doivent être effacées ou atténuées par la restriction du droit d'héritage et de capitalisation. En y regardant de plus près, l'écrivain n'aurait-il pas trouvé dans la nature même de l'homme, *le droit* à une certaine mesure de propriété individuelle, dont les limites se définiraient, en grande partie, d'après les besoins sociaux, qui n'en peuvent être l'unique source ? — Cette même remarque pourrait s'appliquer aux réflexions de M. A. D. Lindsay, qui démontre d'ailleurs fort bien les fondements naturels sur lesquels repose la propriété privée. Socialiste modéré, il admet sans difficulté les avantages d'une certaine appropriation des capitaux, tout en souhaitant, comme M. Hastings Rashdall, voir restreindre la liberté avec laquelle, soit par les héritages, soit par l'industrie ou la spéculation, les richesses s'accumulent en trop peu de mains.

M. Vernon Bartlet développe assez longuement « la conception de la propriété dans la Bible et le christianisme primitif ». L'Ancien et le Nouveau Testament sont entièrement dominés par l'idée du souverain et inaliénable domaine du Créateur sur tous les biens de ce monde. Créés pour tous, ils ne donnent jamais à ceux qui les possèdent,

Digitized by Google

qu'un droit d'administration. La richesse impose surtout des devoirs et jamais la propriété privée ne peut justifier la détention de biens qui seraient nécessaires à d'autres hommes. Mais quand l'attente d'une prompte parousie eût disparu, les chrétiens s'accommodèrent du système économique créé par le droit romain. L'Église s'est contentée de prêcher aux siens son idéal, sans essayer d'en pénétrer les lois de la société civile, au sein de laquelle elle se développait. Evadés du milieu social qu'ils auraient dû transformer, les premiers moines ont manqué au devoir de changer un système, en contradiction avec l'idée chrétienne de propriété. A ces reproches, présentés avec une grande modération, n'y aurait-il pas une double réponse? La conception romaine du droit n'avait rien de spécifiquement injuste. Quand, plus tard, l'Église sera la maîtresse des idées et des lois, elle n'aura guère à changer à une législation, dans laquelle un formalisme outré et telle forme de contrat étaient seules en opposition avec la parfaite justice des relations sociales. D'autre part, les moines et les vierges, par leur dépouillement volontaire, ajoutaient tout le poids de leur exemple, souvent héroïque, aux efforts trop impuissants des prédicateurs. Aussi bien, le premier de ces reproches naît-il d'une confusion rendue presque nécessaire par le caractère oratoire de certaines affirmations des Pères de l'Église. Dans leur ardeur à défendre les droits des pauvres, opprimés souvent par la rapacité et la dureté de riches impitoyables, les Pères de l'Église, en plus d'un passage de leurs homélies, ont semblé attribuer à la justice des devoirs qui relèvent de la charité. Leur but n'est pas de tracer les limites théoriques de ces deux vertus. Quand ils rappellent à leurs auditeurs le droit de tous à posséder les biens de la terre, quand ils reprochent aux riches de retenir et de gaspiller le bien d'autrui, quand lis les accusent de vol et de rapine, il faut toujours se demander quels excès ils combattent. A ce point de vue, il semble que M. A. J. Carlyle aurait dû nuancer davantages l'exposé de « la théorie de la propriété dans la théologie médiévale ».

A une époque où le commerce accumulait tant de richesse dans les mains d'un petit nombre, il était réservé aux puritains, en Angleterre, d'insister avec une vigueur nouvelle, sur le caractère sacré de la propriété et les devoirs qu'elle impose. C'est ce que montre M. H. J. Wood, dans un essai sur « l'influence de la Réforme sur les idées concernant la richesse et la propriété ». Nous y trouvons cette belle formule de Wesley (sermon 88), qui stimule à la fois, l'activité, l'économie et la charité : « Gagnez tout ce que vous pouvez! Sauvez tout ce que vous pouvez! Donnez tout ce que vous pouvez! ». — Le Rd Henry Scott Holland termine le volume par une étude très intéressante sur « la propriété et la personnalité ». Il démontre sans peine que l'individualisme, après avoir exalté le droit de propriété privée comme la condition et la garantie du progrès et de la liberté individuelle, aboutit, par son excès même, à dépouiller de la propriété un nombre

Digitized by Google

incalculable d'individus, devenus presque les esclaves de ces riches pour lesquels ils travaillent.

On s'étonnera, sans doute, de ne trouver, dans ce livre, aucun essai sur le salaire. Depuis près d'un siècle, n'est-il pas une des formes les plus répandues de la propriété dans les contrées industrielles ? C'est précisément par la doctrine du juste salaire que la philosophie et la théologie catholiques ont lutté le plus efficacement, dans ces trente dernières années, contre les abus inévitables de la richesse, que les auteurs du livre ici analysé s'efforcent de combattre.

J. CREUSEN, S. J.

J. TIXERONT. *Précis de Patrologie.* 2e éd. Paris, Gabalda, 1918. In-12, IX-514 p.

Le nouvel ouvrage de M. Tixeront porte bien son titre. C'est un *Précis*, car l'auteur n'a pas voulu « composer un gros ouvrage d'érudition » ; un précis de *Patrologie*, non une histoire de l'ancienne littérature chrétienne ou ecclésiastique, car il n'étudie pas l'évolution des diverses formes littéraires en usage chez les premiers auteurs chrétiens, mais se borne à donner des notions, succinctes mais complètes, sur leur vie et leurs œuvres. Les écrivains étudiés sont distribués en trois périodes : les trois premiers siècles, l'apogée (313-461) et la décadence de la littérature patristique (461-750), et groupés le plus souvent d'après un ordre géographique et chronologique. M. Tixeront a voulu mettre un manuel pratique aux mains des séminaristes et des prêtres comme aussi des laïques soucieux de s'instruire des choses ecclésiastiques et des candidats aux brevets d'instruction religieuse : la nécessité d'une seconde édition montre que ce public a réservé bon accueil aux *Précis de Patrologie*. Disons plus : cet ouvrage, dont le cadre embrasse toute la période patristique et comprend aussi bien les écrivains syriaques et arméniens que les auteurs grecs et latins, pourra rendre service, croyons-nous, à tous ceux qui s'occupent de patrologie et qui n'ont peut-être pas toujours immédiatement à leur disposition les ouvrages plus spéciaux de Harnack, Bardenhewer, Batiffol, Krumbacher, Duval ou Wright.

R. DRAGUET.

A. D'ALÈS. *L'Édit de Calliste. Étude sur les origines de la pénitence chrétienne.* (Bibliothèque de théologie historique publiée sous la direction des professeurs de théologie à l'Institut catholique de Paris.) Paris, Beauchesne, 1914. In-8, VII-484 p.

Plusieurs chapitres de ce livre ont déjà vu le jour dans diverses revues : *Études*, *Recherches de science religieuse*, *Revue d'histoire ecclésiastique*, *Revue pratique d'apologétique*, *Revue des questions historiques*. L'auteur les fait reparaître, retouchés et développés sur

Digitized by Google

quelques points. Un lien étroit les rattache à ses études antérieures sur la *Théologie de Tertullien* (Paris, 1905) et la *Théologie de saint Hippolyte* (Paris, 1906).

La matière qui est traitée dans le présent ouvrage, déborde de loin ce que le titre, *L'Édit de Calliste*, ferait soupçonner. Mais, comme l'auteur le dit lui-même, « mieux vaut pour un livre déborder quelquefois son titre que de n'en pas tenir intégralement les promesses ». L'inconvénient du titre un peu spécial est d'ailleurs corrigé par le sous-titre, *Étude sur les origines de la pénitence chrétienne*, qui indique plus adéquatement le contenu de l'ouvrage. « L'édit de Calliste — ou ce que l'on est convenu d'appeler ainsi — occupe, sinon dans le développement réel des institutions pénitentielles, du moins dans la littérature récente relative à ce développement, une position maîtresse » ; voilà pourquoi l'auteur a choisi le titre principal. L'édit de Calliste est d'ailleurs le pivot central autour duquel tourne toute l'argumentation de l'auteur.

Le problème à résoudre peut s'énoncer ainsi : l'Église a-t-elle le pouvoir de remettre tous les péchés ? A-t-elle toujours eu conscience de ce pouvoir ? Question de droit. L'Église a-t-elle toujours exercé ce pouvoir, en a-t-elle toujours usé envers tous les pécheurs ? Question de fait. Touchant la question de droit, tous les auteurs catholiques sont d'accord pour répondre par l'affirmative. Il n'en est pas de même des protestants. La thèse catholique, synthétisée par Funk, rattache la rémission universelle à l'exercice nouveau d'un certain opportunisme ecclésiastique ; l'Église n'a jamais ignoré son droit et son pouvoir de remettre tous les péchés mais, avant l'édit de Calliste, elle n'en faisait pas usage envers une certaine catégorie de pécheurs. La thèse protestante, synthétisée par Harnack, soutient par contre que l'évolution disciplinaire ne fut que le contre-coup d'une évolution parallèle qui s'accomplissait dans le domaine du dogme : au cours du troisième siècle, l'Église prit conscience du pouvoir de remettre tous les péchés commis après le baptême, pouvoir qu'elle avait jusque-là ignoré, et commença à agir en conséquence.

Si les catholiques sont d'accord sur la question de droit, ils sont loin de l'être sur la question de fait. Déjà au XVIIe siècle ils étaient divisés à ce sujet. Tandis que Petau et Sirmond voyaient dans l'édit de Calliste — l'édit de Zéphyrin, comme on disait alors — une extension de l'usage du droit que l'Église avait toujours possédé, mais dont elle n'avait pas voulu user envers les idolâtres, les homicides et les impudiques, Gabriel de l'Aubespine et Morin, suivis par Noël Alexandre, le cardinal Orsi et bien d'autres, n'y voyaient qu'un adoucissement des conditions de la pénitence en faveur d'une certaine catégorie de pécheurs, les impudiques. L'une et l'autre opinion a été dans la suite reprise et développée ; mais grâce à la découverte de nouveaux documents, grâce à des études plus approfondies, l'état de la question s'est grandement modifié depuis le XVIIe siècle. D'un autre

Digitized by Google

côté les deux écoles se faisaient des concessions mutuelles qui les amenaient presque à se rejoindre. Le résultat de toutes ces études a été : une confusion extrême. Les travaux plus récents n'ont pas déchevêtré cette confusion, mais l'ont plutôt augmentée, en ajoutant encore de nouvelles opinions, ou au moins des modifications, des nuances. Mentionnons seulement l'opinion de Funk, admise par Batiffol et Vacandard, d'après laquelle l'édit de Calliste a eu le caractère d'un véritable coup d'état : l'Église a toujours eu conscience de son pouvoir de remettre tous les péchés, mais avant l'édit de Calliste elle n'en faisait pas usage en faveur des adultères ; elle abandonnait à Dieu le soin d'absoudre les pécheurs pénitents, indépendamment du ministère de l'Église, en dehors de toute réconciliation ecclésiastique. D'autres catholiques, par contre, par ex. M. l'abbé Esser et le P. Stufler n'admettent pas que l'édit de Calliste eut le caractère d'un coup d'état, d'une révolution ; d'après eux, il n'était en somme qu'un incident de moindre importance, n'ayant pas la conséquence qu'on lui a souvent attribuée.

Mettre de l'ordre dans cette confusion, faire une enquête approfondie, sinon exhaustive, a paru désirable à l'auteur, et à bien d'autres que lui. Remercions-le d'avoir entrepris ce travail et félicitons-le tout de suite de l'avoir mené à bonne fin ; car nous croyons qu'il a parfaitement réussi dans son entreprise. Suivant de près les textes des écrits de la primitive Église, interrogeant l'un après l'autre les témoins de la tradition chrétienne, il arrive à la conclusion que l'initiative prise, vers l'an 220, par le pape Calliste, en matière de discipline pénitentielle, n'eut pas le caractère d'une révolution profonde, mais n'était qu'un incident de médiocre conséquence, qui dut à l'âpreté de certaines polémiques un retentissement bien supérieur à sa portée effective. La tradition chrétienne dépose avec une clarté parfaite en faveur du pardon offert par Dieu pour tous les péchés sans exception, quelque soit leur nombre et leur grièveté ; l'Église a toujours revendiqué la surintendance de ce pardon.

La doctrine de la rémission de tous les péchés, l'auteur la retrouve d'abord dans le Nouveau Testament. Le pouvoir des clefs, l'institution du sacrement de pénitence au jour de la résurrection, tels qu'ils ressortent des Évangiles, en sont la preuve et les premiers témoins. Il est vrai que le Sauveur a parlé d'un péché irrémissible, le péché consistant dans la méconnaissance opiniâtre de la vertu d'en haut, l'aversion de Dieu fermant à la lumière toutes les avenues de l'âme ; mais la pensée chrétienne a toujours cherché la raison, qui exclut du pardon ce péché, ailleurs que dans une limitation du pouvoir de l'Église. Nulle trace non plus de limitation de ce pouvoir dans la pratique des apôtres telle que nous la rapportent les autres écrits du Nouveau Testament.

Au IIe siècle, le Pasteur d'Hermas, malgré sa sévérité envers certains pécheurs, n'exclut cependant du pardon aucun pénitent sincère :

Digitized by Google

quiconque a la volonté de faire pénitence peut rentrer en grâce avec Dieu. Cette dernière affirmation est répétée par toutes les voix de la tradition chrétienne au second siècle. Pour ce qui est de Tertullien, il importe de distinguer entre la doctrine de Tertullien catholique et la doctrine de Tertullien montaniste ; la première se retrouve dans le *De paenitentia*, la seconde dans le *De pudicitia*. Or, nulle part on ne rencontre dans le *De paenitentia* la distinction de deux sortes de péchés, les uns rémissibles, les autres irrémisibles par le ministère ecclésiastique; nulle part il n'y émet l'idée du pardon divin, accordé sans l'intermédiaire de l'Église. De plus ces deux théories apparaissent dans le *De pudicitia*, non pas comme des réminiscences de l'enseignement catholique, mais, ainsi que Tertullien le déclare formellement, comme des créations montanistes, en opposition avec tout ce qui s'est jamais enseigné et s'enseigne encore dans l'Église catholique.

Moins encore que Tertullien, saint Hippolyte peut être invoqué comme témoin de l'irrémisibilité des trois péchés capitaux. Tandis que Tertullien considère Calliste comme le représentant attardé d'une regrettable faiblesse, Hippolyte fait de lui l'initiateur d'un laxisme plein de danger pour les mœurs chrétiennes ; pour Tertullien, Calliste est un conservateur ; pour Hippolyte, il est un novateur. Comment explique-t-on cette contradiction des deux adversaires du pape ? Vers le début du deuxième siècle, il s'était manifesté dans l'Église un courant rigoriste ; plusieurs évêques de la communion catholique avaient refusé toute réconciliation aux impudiques en dehors du cas du danger de mort. Hippolyte appartenait à ce parti. Calliste revendiqua pour l'Église hiérarchique le pouvoir de remettre, moyennant pénitence, les péchés, nommément les péchés de la chair, et en cela il se montra fidèle à la tradition de l'ancienne Église, qui n'avait jamais accordé le pardon sans cette condition. Sa déclaration apporta à la révendication du droit, de tout temps exercé par la hiérarchie, une précision nouvelle, et c'est contre celle-ci que s'insurgea Tertullien. Mais d'un autre côté Calliste restreignit la durée de la pénitence, que les rigoristes étendaient jusqu'à la mort : c'est ce qui provoqua l'opposition d'Hippolyte.

En Orient, Origène affirma maintes fois et en diverses circonstances le double principe du pardon divin et de la réconciliation ecclésiastique étendue à tous les péchés. Les restrictions qu'il y apporte quelquefois, il les explique non par une limitation du pouvoir de l'Église, mais par la disposition insuffisante du pécheur ou l'indignité du prêtre. Quelques années après l'édit de Calliste, lors des débats qui s'engagèrent, à l'occasion de la persécution de Dèce, sur la réconciliation des *lapsi*, la pensée de l'Église apparait de nouveau clairement chez ses représentants les plus autorisés de Rome, de Carthage et d'Alexandrie : consciente d'un pouvoir illimité de rémission reçu du Christ, nullement enchaînée par la nature du délit, l'Église vise tout d'abord l'amendement du coupable et, dans ce but, elle a principale-

Digitized by Google

ment égard au sérieux de la pénitence : personne n'est exclu du pardon, mais celui-ci doit être le prix du repentir, non un voile jeté complaisamment sur des fautes inexpiées. Ainsi, la discipline rigoureuse qui excluait de toute réconciliation ecclésiastique les pécheurs coupables des fautes les plus graves, discipline dont on a constaté l'influence, à l'état sporadique, durant la première moitié du troisième siècle, devait entrer, l'année 251, dans une phase nouvelle de son histoire : éliminée définitivement de la grande Église, sa fortune apparaît désormais liée à la vie du schisme cathare, inauguré par Novatien. Le pardon offert à *tout* pécheur repentant, sans préjudice de la condamnation prononcée contre le pécheur opiniâtre, tel était, sur cette question tant débattue, le dernier mot de l'Église catholique, tant en Orient qu'en Occident (1).

Voilà le résumé du livre, la marche de l'argumentation, les principales conclusions de M. d'Alès. Au cours de son exposé, il a pu montrer comment la thèse protestante, reposant sur la conception artificielle de l'Eglise primitive des saints, est basée sur des faits mal observés et contraire aux témoignages de la tradition. Quant à la théorie de certains catholiques qui admettent une réconciliation avec Dieu normalement indépendante du ministère de l'Église, elle ne résiste pas plus à l'argumentation pénétrante de l'auteur : elle a contre elle la tradition de toutes les églises chrétiennes, notamment celles de Rome, d'Afrique et d'Alexandrie.

L'analyse de l'ouvrage de M. d'Alès et l'exposé de ses conclusions que nous venons de donner, suffiront pour en montrer la grande importance. Grâce aux connaissances étendues que l'auteur possède des écrits des premiers siècles de l'Église, il nous donne, pour cette question si débattue de l'ancienne discipline pénitentielle, une solution qui nous semble devoir être définitive. En dehors du grand ouvrage de Jean Morin, nous ne connaissons pas un seul livre de l'importance de celui-ci. Embrassant le problème de la pénitence dans l'Église des premiers siècles dans toute son ampleur, il nous met devant les yeux tous les textes essentiels, les entoure de toutes les lumières fournies par la tradition, recueille d'abord les conclusions qui s'imposent, puis les vraisemblances, déblaie le terrain d'hypothèses ruineuses, de malentendus et de contresens historiques et en arrive ainsi à ses conclusions finales. Celles-ci, nous n'en doutons pas, rallieront l'avis de plus d'un historien.

Ajoutons encore que trois appendices : Hermas et sainte Épiphane, *Limen Ecclesiae*, l'élément privé dans l'ancienne pénitence, complètent l'ouvrage et que de nombreuses tables en facilitent la consultation.

A. JANSSEN.

---

(1) On peut se demander cependant si l'auteur peut tirer parti du canon 11 de l'*Epistola canonica* de saint Grégoire le Thaumaturge. L'authenticité en est-elle suffisamment prouvée ?

Digitized by Google

A. Harnack. *Das Leben Cyprians von Pontius. Die erste christliche Biographie.* (Texte und Untersuchungen, éd. A. Harnack et C. Schmidt. T. XXXIX, fasc. 3.) Leipzig, Hinrichs, 1913. In-8, VI-114 p. M. 4.

Sans vouloir dire qu'elle a été oubliée par la critique, on doit reconnaître que la *Vita Cypriani* de Pontius n'a pas suscité de nombreux travaux. Aucun de ceux-ci en tout cas ne l'a envisagé au point de vue de M. Harnack. Il entend étudier la première biographie chrétienne, non pas précisément pour établir la valeur historique des renseignements qu'elle peut nous fournir sur l'évêque, mais bien plutôt pour savoir ce qu'elle nous apprend sur l'esprit du christianisme et de l'Église d'Afrique au IIIe siècle. Il ne la considère pas comme un document historique à utiliser pour refaire la biographie de son héros, mais étudiant l'impression que la vie a produite sur Pontius, qu'il croit l'interprète fidèle des sentiments de son milieu, et examinant l'expression même de cette impression, il s'efforce de dégager les caractères du type moral qui est l'idéal de la communauté africaine.

Non qu'il ne s'attache aucunement au document lui-même. Il nous en fait connaître l'auteur, la date de composition, qu'il place en 250 ; il en donne un texte critique, celui de Hartel avec quelques corrections et des notes philologiques et historiques ; il en fait une traduction. Enfin un index des mots employés dans la *Vita Cypriani*, avec indication des passages, termine le volume. Il étudie aussi la manière d'écrire et l'art de composition du biographe africain et détermine nettement le point de vue où il faut se placer pour comprendre et aimer son œuvre, qui paraît avoir suscité chez le professeur de Berlin quelque admiration personnelle.

Mais ce n'est pas le but de notre auteur. On sent que son travail a été écrit pour nous donner les pages où il décrit le type moral qui resplendit dans l'œuvre, type moral qu'il s'efforce de reconstituer en se servant non seulement de la terminologie employée par Pontius, des traits épars dans son œuvre, de sa complaisance à souligner tel ou tel geste du héros, mais aussi en faisant attention parfois à ce qu'il sait de celui-ci par ailleurs. C'est que, pour lui, Pontius est un écho fidèle de son milieu. Il nous traduit ce que l'on pensait autour de lui, Cyprien comme les autres. On peut s'étonner de cette valeur inattendue attribuée tout à coup à la modeste biographie ; mais on devra se contenter de cet étonnement, car M. Harnack ne nous donne nulle part d'autre raison de cette conviction que sa pieuse admiration pour la biographie de Pontius.

Ce type moral qu'il nous décrit, peu dogmatique, plus intérieur qu'amateur de culte et de démonstration extérieure, combinaison d'éléments bibliques, à dose assez faible, et de stoïcisme antique, qui fait reposer la foi sur la piété et l'obéissance, qui offre des traits militaires accentués tels que le mérite, la dignité, la gloire, l'honneur, la

Digitized by Google

discipline dans la hiérarchie organisée, place l'essence de la religion dans la fuite du monde et la pratique de la charité. Il n'a rien d'ascétique ; il a perdu l'eschatologie que l'on trouve encore chez Irénée et Tertullien ; mais il n'a pas encore cette recherche de l'élément miraculeux qui va faire l'ornement des œuvres d'un bon nombre de ses imitateurs. Mais il reste, malgré la mystique et les prodiges, l'élément rationnel qui subsistera chez celles-ci.

Tel est le type moral construit par M. Harnack sur l'œuvre du diacre Pontius. La méthode employée dans cette construction me semble quelque peu mécanique. On obtient cette description au moyen d'un rapprochement souvent purement littéraire de formules et d'expressions de vocabulaire. On ne s'attache nullement à faire le départ entre les éléments utilisés, pour se rendre compte de leur valeur réelle, de leur origine, s'ils sont à mettre au compte du genre de littérature qu'il a cultivée, de sa propre formation littéraire, de tendances personnelles. Ils sont tous mis exactement sur la même ligne et apparaissent tous sur le même plan. C'est ce qui fait comprendre que l'auteur ne s'est aucunement soucié de les fondre dans une unité organique. On ne voit pas toujours comment ils s'agencent entre eux, l'auteur ne nous paraît aucunement préoccupé de ce souci.

A vrai dire, ils n'ont d'autre unité que de se retrouver tous à point pour servir de preuve à des théories et à des synthèses de M. Harnack que l'on connaissait déjà, ce qui est une unité quelque peu extérieure. Il se pourrait même que le souci de lire la biographie de Cyprien à travers ces théories lui ait fait perdre de vue la nécessité de nous donner un type psychologique d'une organisation plus solide. A vrai dire, il manque quelque peu de psychologie dans ce portrait d'un type humain ; on a trop vu et examiné l'expression de la réalité pour voir celle-ci.

J. FLAMION.

P. BATIFFOL. ***La paix constantinienne et le catholicisme.*** **Paris, Gabalda, 1914. In-12, VIII-542 p. F. 4.**

L'auteur nous avertit que « le présent volume... est une première suite à *l'Église naissante....* ; l'œuvre entreprise... s'achèvera par un troisième volume qui sera intitulé ; *Le catholicisme romain de saint Damase à saint Léon.* »

Pas plus que le premier volume de cette trilogie n'était l'histoire de l'Église pendant les deux premiers siècles, celui-ci non plus n'entend pas nous donner une esquisse complète de la vie du christianisme depuis les Sévère jusqu'à la mort de Constance II. Il a un but plus précis et un objet mieux déterminé. Il veut envisager la vie de l'Église catholique à un point de vue strictement social. Il l'étudie tout à la fois dans son organisation interne et en même temps dans ses relations

Digitized by Google

avec l'autre corps social, avec le gouvernement civil, sans se défendre toutefois de nous mettre au courant des vicissitudes de l'institution elle-même ; si l'auteur s'y arrête parfois avec quelque complaisance, on le sent dominé cependant par sa préoccupation fondamentale qui reparaît dès qu'il est possible et donne son unité à l'œuvre.

Le titre choisi pourra paraître inadéquat au sujet traité. Il n'en est rien cependant. C'est bien la paix constantinienne qui forme le centre et comme le noyau de la construction historique échafaudée par l'auteur. S'il étudie les rapports de l'Église avec l'empire pendant le troisième siècle, ce n'est pas seulement pour refaire ce que d'autres ont fait avant lui, pour nous donner une histoire des persécutions de cette époque ; — et même à ce point de vue on lira avec intérêt et avec fruit son exposé fait de main de maître, avec clarté, netteté de vues, une intelligence avertie et une documentation sûre ; — mais aussi, et c'est un aspect nouveau que l'on n'a pas assez relevé, pour nous montrer comment l'histoire du troisième siècle est la préparation lente et progressive de la paix constantinienne proclamée par l'édit de Milan. L'État romain avait déjà fait bien des pas sur la route de la pacification et de l'établissement de rapports avec l'Église, pendant cette longue suite de persécutions entrecoupées de trêves plus ou moins longues, plus ou moins solides. Et c'est aussi une vue très juste de M. Batiffol d'avoir montré comment l'Église a mérité la paix que l'Empire lui a donnée. Celle-ci en effet est une capitulation du monde païen reconnaissant tout à la fois l'inutilité de ses efforts et la courageuse patience et force de volonté de ceux qu'il avait combattus avec tant d'acharnement. La paix constantinienne n'a pas été improvisée ; elle est venue à son heure.

Il était difficile à l'auteur de fournir des vues aussi neuves sur l'organisation interne de l'Église. Il avait touché déjà aux questions les plus intéressantes de la même époque dans son premier volume ; chronologiquement, en effet, les deux premiers volumes ne se suivent pas, mais chevauchent l'un sur l'autre. Cependant il a de bonnes pages, bien pensées et bien conduites, sur les premiers conciles et sur la primauté romaine au IIIe siècle. Et ici encore, il est à peine besoin de le remarquer, nous avons un exposé qui amorce intelligemment des questions qui vont revenir, autrement brûlantes, dans la suite du développement.

Préparée de cette façon, l'étude de la paix constantinienne proclamée à Milan, ne pouvait manquer d'être attachante. M. Batiffol a su tracer de Constantin un portrait qui est à la mesure du héros, comme il a su déterminer la portée juridique, l'importance sociale et politique de son œuvre de pacification, comme il a su montrer les mobiles et la signification exacte de sa conversion. Il a étudié avec soin et défini avec mesure la nature de ses relations avec l'Église dont il se posait en protecteur. Il a bien montré comment, en général, il voulut garder les distances et comment cette attitude correspondait avec la distinction romaine entre les sacerdoces et les magistratures. Et du reste, on le

Digitized by Google

croira après avoir lu notre auteur, l'Église n'entendait pas se jeter dans les bras du nouveau converti et se donner, pieds et poings liés, à son autorité impériale.

Mais tout de même le tableau a des ombres déjà et le système ne va pas sans défaillance. On voit que ces premières erreurs sont grosses de conséquences, quand il y a des hommes pour les exploiter et des occasions pour leur donner du relief. C'est ce que la controverse arienne allait montrer. Nous ne pouvons entrer dans les détails de cette partie de l'ouvrage de M. Batiffol. Disons seulement son souci de maintenir et de souligner le point de vue social auquel il se place. Il s'arrête longuement à examiner les canons de Nicée et de Sardique concernant l'organisation ecclésiastique, comme il s'attache à souligner d'une part la conduite tenue par les premiers empereurs chrétiens dans les affaires ecclésiastiques et l'attitude gardée par les chefs de l'épiscopat catholique vis-à-vis de leurs emprises sur le domaine ecclésiastique.

De fait il nous donne un tableau assez complet de la querelle, mais un tableau très net, composé avec beaucoup de bon sens et de mesure. Il est vraisemblable que tout le monde ne se ralliera pas à toutes les pièces de son exposé ; ce serait lui souhaiter une singulière fortune. Mais on rendra hommage au consciencieux effort qu'il a accompli pour se retrouver dans cette période de ténèbres, où ceux qui l'ont vécue, se sont bien souvent trouvés sans savoir où ils allaient et comment ils se retrouveraient dans la masse touffue des systèmes et des événements.

Nous pouvons dire en concluant que ce second volume, pour ne pas lui ressembler au point de vue de la matière et des sujets traités, figure dignement à côté du premier. C'est l'œuvre d'un historien pénétrant, qui voit la réalité à travers les documents qu'il connaît et sait lire, qui apprécie et juge les événements avec sens et mesure, qui nous intéresse par un art très averti de composition.

J. FLAMION.

F. LEUZI. *San Domnio, vescovo e martyre di Salonu († 303).* Rome, Tipogr. ed. rom , 1913. In-8, 77 p.

Par deux fois les lecteurs de la *Revue d'Histoire ecclésiastique* ont eu l'occasion d'entendre parler de la querelle qui s'agite en Dalmatie autour du saint dont M. Leuzi s'occupe dans son livre (1901, t. II, p. 397 ; 1907, t. VIII, p. 770). L'auteur remonte plus haut dans son exposé de la querelle, de même qu'il nous fait comprendre par les détails de la polémique, l'ardeur des combattants qui y prennent part. Il veut lui même dire son mot, en s'inspirant de principes et d'un point de vue que l'on partagera certainement : il veut se placer au point de vue de la vérité, en dehors de toute question personnelle, et la rechercher par les lumières de la critique historique.

Digitized by Google

Il fait suivre son exposé d'une bibliographie touffue, où les ouvrages sont cités par ordre chronologique, — ce qui a l'avantage de permettre au lecteur de se rendre compte des phases de la lutte, — mais on pourrait désirer qu'il fît une distribution plus nette entre ce qu'il appelle les sources et les publications ; il en est arrivé à devoir citer certains auteurs parmi les unes et les autres à la fois. Sa manière de citer n'est pas toujours heureuse : on se demandera ce que veut bien dire cette mention : « *Bulletino di archeologia cristiana*, fasc. III », sans plus. Et c'est un exemple que je donne en passant.

Il étudie successivement l'introduction de christianisme en Illyrie, sujet où il eut été difficile de dire du nouveau après Zeiller; sous le nom de sources de l'histoire de S. Domnio, l'auteur distingue et examine successivement les sources monumentales et les sources écrites, les cataloguant, comme il dit, en sources de premier ordre et en sources de second ordre, expression que l'on comprend, mais dont la formule n'est pas heureuse ; la légende de S. Domnio, dont on aimerait à avoir un exposé plus détaillé et une étude plus fouillée, pour aboutir à la conclusion historique de son travail : il n'y a pas eu deux saints martyrs à Salone, du nom de Domnio : l'un premier évêque de la ville, disciple de saint Pierre et martyrisé sous Trajan ; l'autre, simple laïc, victime de la persécution de Dioclétien. On ne doit en reconnaître qu'un seul, Domnio, évêque de Salone, martyrisé pendant la première année de la grande persécution de Dioclétien.

Sans vouloir rien dire sur la thèse elle-même, ni prendre position dans le débat, je me contenterais de mettre en doute la valeur scientifique de la méthode employée par l'auteur. Elle est trop de l'école et elle n'est pas assez historique, exposant une série de thèses qu'il fait reposer sur une suite d'arguments et n'en venant jamais à comparer les textes, à les situer dans leur milieu historique et géographique, pour établir leurs relations et leur dépendance mutuelle, en vue d'essayer de dégager l'évolution des données traditionelles sur le saint de Salone. Ce serait le seul moyen d'arriver à dégager la vérité et à la mettre en pleine lumière. Certaines conclusions de détail, en particulier la tentative de l'auteur de sauver certains points de la légende, risqueraient de perdre de leur valeur ; mais le bénéfice historique de l'essai serait là pour compenser avantageusement les pertes. Ce qui fait regretter cette absence de méthode, c'est qu'à le lire, on s'aperçoit vite que l'auteur est animé des meilleurs intentions et possède un sens historique qui le garde de bien des méprises où d'autres sont tombés.

Il étudie pour finir la question des reliques de saint Domnio ; on lui donnera assez facilement raison dans la preuve qu'il nous donne de leur translation à Rome sous Jean IV, et on lui donnera encore plus facilement raison dans son essai de désillusionner les gens de Spalato, qui ont la prétention de posséder le corps ou les reliques du saint, obtenues par un moyen assez cavalier.

Il me reste pour conclure à attirer l'attention de l'auteur sur la

Digitized by Google

faiblesse des raisons qu'il apporte pour revendiquer le titre d'évêque au saint martyr. C'est une question qui, à mon avis, reste entière, même après l'étude de l'auteur. J'estime que si l'on voulait reprendre le sujet en s'inspirant de la méthode que je viens de définir, la solution de ce point important serait quelque peu avancée.

L'auteur a mis à la fin de son livre une série de bonnes gravures qui aideront à se rendre compte des fouilles du cimetière de Monastirne à Salone, de l'état des documents épigraphiques qu'il invoque à plusieurs reprises au cours de sa thèse. Nous ne pouvons que l'en féliciter.

J. FLAMION.

K. RUESS. *Die rechtliche Stellung der päpstlichen Legaten bis Bonifaz VIII.* (Görres-Gesellschaft zur Pflege der Wissenschaft im katholischen Deutschland. Sektion für Rechts- und Sozialwissenschaft. Fasc. 13.) Paderborn, Schöningh, 1913. In-8, XIV-252 p.

Voici un ouvrage qui se distingue par la précision de son objet, la netteté de ses divisions et la clarté de son style : grâce à ces qualités l'auteur a réussi à éviter la sécheresse et l'ennui dans un sujet qui, par la minutie des détails qu'il réclame, nous apparaît, au premier abord, comme extraordinairement aride. Il ne s'agit de rien moins, en effet, que de classer méthodiquement les différentes missions que les papes ont confiées, jusqu'à l'aurore du XIVe siècle, à une foule de personnages chargés de représenter le Saint-Siège dans les conjonctures les plus difficiles et de déterminer exactement la situation juridique des envoyés tant en raison de leur caractère général de légat que des attributions spéciales qui leur étaient conférées dans les cas particuliers.

M. Ruess divise son histoire des légations pontificales en deux grandes périodes : la première va des origines de l'Église jusque vers le milieu du XIe siècle ; la seconde embrasse les deux cent cinquante ans environ qui précèdent l'avènement de Boniface VIII. Cette distinction est basée sur les modifications d'organisation qui ont été introduites par les grands papes réformateurs de la tendance clunésienne : avant 1050 il n'y a pas ce qu'on pourrait appeler une législation ou une jurisprudence d'ensemble concernant les députations papales. Chaque envoyé reçoit des instructions spéciales et sa compétence, ses droits et ses pouvoirs sont nettement indiqués par elles. Depuis 1050, au contraire, les légats forment une classe de dignitaires nettement hiérarchisés, ayant leur statut juridique propre et se ressemblant tous par quelques traits généraux. Le but qu'ils ont à poursuivre peut, évidemment, différer d'un cas à l'autre, mais le rang qu'ils occupent et l'autorité qu'ils exercent n'en sont point affectés. D'expédient occasionnel qu'elle est durant la première période, la

Digitized by Google

légation devient, dans la seconde, une institution régulière, un système permanent. Après comme avant 1050 elle a sa base dans la primauté du siège épiscopal de Rome et dans la nécessité où se trouve le pape de se faire représenter partout où son intervention est indispensable et où il ne peut se rendre en personne. C'est ce qui ressort clairement du Décret de Gratien : « *Valde necessarium perspeximus ut... ubi nos presentes esse non possumus, nostra per eum, cui precipimus, representetur auctoritas.*

Des origines de l'Église jusqu'en 1050, M. Ruess distingue trois espèces de légats : les légats temporaires, les légats résidants et les vicaires apostoliques. Parmi les premiers les plus importants sont ceux qui étaient chargés de représenter le pape aux conciles orientaux : s'ils ne les présidaient pas au sens moderne du mot, ils y occupaient tout au moins une place d'honneur et prenaient une part sérieuse à leurs travaux. Dans les synodes d'Occident le délégué pontifical jouait, tout au moins jusqu'au IXe siècle, un rôle moins marqué. Des légations occasionnelles étaient quelquefois organisées pour la sauvegarde de la discipline en Occident, pour le maintien de l'unité de la foi en Orient ; malheureusement elles ne réussirent pas à prévenir le schisme. Les légats temporaires n'étaient que rarement chargés de missions diplomatiques : celles-ci étaient réservées plutôt aux légats résidants. Il y en avait assez régulièrement à Byzance et quelquefois à la cour des carolingiens ; il y en avait aussi dans les patrimoines où ils faisaient fonction de gouverneur. Les vicaires apostoliques apparaissent au quatrième siècle : ils sont établis à demeure dans les régions où des difficultés courantes réclament en quelque sorte l'intervention permanente du pouvoir papal et leur dignité est généralement viagère ; parmi eux l'évêque missionnaire, tel saint Boniface, forme un type spécial. Les vicaires apostoliques et les légats résidants étaient habituellement des évêques ; la résidence de Byzance servait quelquefois d'antichambre au souverain pontifical. Les autres missions étaient confiés à des clercs, jamais à des laïcs. L'inviolabilité de la personne du légat était chose reconnue.

A partir du onzième siècle l'activité des légats apostoliques prend des proportions considérables. Ils sont envoyés pour appliquer les mesures des réformes concernant l'assainissement des mœurs du clergé, pour combattre les hérésies alors même que fonctionne déjà l'inquisition dominicaine, pour étendre le domaine de la foi tant dans les régions riveraines de la Baltique que dans les contrées éloignées de l'Orient. Aux croisades, des légats pontificaux apparaissent comme prédicateurs, comme collecteurs, comme administrateurs financiers, comme soutiens de l'union, mais ils ne s'immiscent point dans les opérations purement militaires. Dans le domaine de la politique, papes et antipapes se servent abondamment de légats pour consolider leur situation. Dans les terres pontificales, enfin, les attributions des légats-gouverneurs vont en s'amplifiant. De plus en plus les légations sont

Digitized by Google

confiées à des cardinaux. Durand, dans son *Speculum judiciale*, distingue plusieurs grades : « *Legatorum alii sunt minimi ut nuntii et cursores, et alii magni ut nati, alii majores ut constituti, alii maximi ut laterales.* » M. Ruess examine jusqu'à quel point ce classement est conforme aux textes des documents officiels et il arrive à cette conclusion qu'il existait une différence essentielle entre le *nuntius*, qui n'était à vrai dire qu'un envoyé diplomatique ayant des instructions limitées, et le *legatus* qui possédait une juridiction générale afférente à sa charge ; la distinction des *nati*, des *constituti*, des *laterales* ou *de corpore ecclesiae* paraît secondaire.

Pour ce qui concerne le statut juridique, durant cette seconde période, des légats au sens strict (*legati*), M. Ruess considère d'abord leur situation en général, pour examiner ensuite dans le détail chacune de leurs prérogatives en particulier.

Au point de vue général, il importe de distinguer les pouvoirs dont ils jouissent *ratione legationis* de ceux qui leurs sont conférés dans un but précis et déterminé. Les premiers leur appartiennent *jure ordinario* et on en trouve l'énumération dans les decrétales de Grégoire IX ; les seconds leurs sont accordés *jure delegato* et il faut les chercher dans leurs lettres de procuration. Il importe d'y ajouter les privilèges spéciaux qui leur sont nommément concédés, d'ordinaire pour étendre davantage leur compétence générale, mais parfois aussi pour la restreindre. Il arrive que le pape leur donne pleins pouvoirs pour tous cas imprévus.

La désignation de légats était une affaire de poids qui se traitait habituellement en consistoire. Leur nombre différait selon l'importance de l'objet et le rang des délégués : plus leur dignité était élevée, plus leur nombre était restreint. Le ressort dans lequel ils avaient à exercer leur mandat s'appelait leur province : elle pouvait s'étendre à plusieurs états comme à plusieurs diocèses. La durée de leur mission était rarement limitée dans le temps : elle prenait fin quand elle devenait sans objet. A la différence des nonces, les légats ne voyaient pas leur mission interrompue par un changement de pontificat. A leur retour en curie, les légats étaient reçus en consistoire pour faire rapport sur les résultats de leur activité.

Les prérogatives spéciales dont jouissaient les légats résultaient du caractère général même de leur mission : représentants autorisés du pape ils participaient à ses pouvoirs suprêmes de législateur, d'administrateur et de justicier. Législateurs, ils convoquent des synodes et dirigent leurs travaux, promulguent des décrets et des règlements d'ordre divers, disposent d'une longue série de dispenses au profit des clercs de tout grade, ont la faculté de permettre le cumul des bénéfices défendu par les conciles de Latran ; dans les affaires matrimoniales cependant, leur compétence paraît assez restreinte. Administrateurs, ils ont le droit d'accorder des indulgences modérées — quarante jours

Digitized by Google

en général — et de pourvoir dans une certaine mesure à la collation des bénéfices tant majeurs que mineurs : ils organisent ou réorganisent les diocèses tout au moins dans les territoires de mission et exercent un contrôle effectif sur les élections canoniques d'évêques et d'abbés ; au début, ils ne peuvent recevoir les résignations, mais ce droit leur est accordé dans la suite ; dans un sens contraire, le pouvoir de déposer les évêques, qui leur avait été donné par Grégoire VII, leur est retiré à partir d'Innocent III ; les mesures d'ordre général prises par Boniface VIII pour limiter l'intervention des légats dans la répartition des canonicats et des prébendes prouvent qu'il y eut un moment où ils disposaient dans ce domaine de pouvoirs étendus qui prêtaient aux abus. Ils sont enfin justiciers. Leur pouvoir, en cette matière, fait concurrence au pouvoir des évêques, mais il n'exclut pas l'appel au Saint-Siège. Ils possèdent le droit d'excommunication et d'interdit et peuvent par divers autres moyens agir contre les rebelles tant ecclésiastiques que laïcs ; du pouvoir d'absolution, ils ne disposent que dans des limites très variables tandis qu'ils jouissent assez largement de la faculté de dispenser des vœux ou d'en permettre la commutation.

Reste à dire un mot des privilèges personnels et individuels qui furent accordés aux légats. Nous avons déjà vu que leur personne était inviolable. Les grands, tant laïcs qu'ecclésiastiques, étaient tenus de les traiter avec respect, de leur fournir quelquefois une escorte, de pourvoir à leur logement et leurs besoins matériels : seuls des exemptions en due forme pouvaient dispenser de ces obligations. Les charges qui en résultaient pour les églises, surtout en présence de légats peu scrupuleux, pouvaient être extrêmement lourdes ; aussi des réglementations minitieuses ne tardèrent-elles pas à intervenir. L'une des principales nous est conservée dans la constitution peu connue d'Alexandre IV, *Ne legati*, dont M. Ruess donne une analyse détaillée. Parmi les faveurs de second ordre dont jouissaient les légats, il convient de citer le droit d'employer les insignes pontificaux, celui de se faire recevoir solennellement dans les villes épiscopales et quelques autres d'ordre plutôt spirituel.

Cet aperçu sommaire d'un ouvrage qui vaut avant tout par l'étendue de sa documentation, montre que l'auteur a traité son sujet avec toute l'ampleur qu'il mérite. Nous ajouterons que pour autant que nous avons rencontré nous-même ces matières dans notre étude des registres pontificaux du XIVe siècle, nous n'avons trouvé nulle part son érudition en défaut.

A. FIERENS.

C. CALLEWAERT. *La durée et le caractère du carême ancien dans l'Église latine.* Bruges, Maertens, 1913-1920. In-12, 96 p. F. 2,00.

M. le professeur Callewaert a réimprimé des *Collationes Brugenses* une étude approfondie sur le carême, où il présente des conclusions qui

Digitized by Google

lui sont chères. Jusqu'ici on s'était généralement trompé sur la signification exacte de « la sainte quarantaine. » On pensait que jusqu'au VIIe siècle environ elle n'avait compté que trente-six jours au lieu de quarante, et on ne s'expliquait pas trop comment les Pères avaient cependant pu disserter sur le nombre mystique des « quarante » jours. C'est tout simplement que les anciens comptaient le carême depuis notre 1er dimanche actuel jusqu'au jeudi saint inclusivement. Selon cette manière de calculer, le 1er dimanche se trouvait bien la *Quadragesima* [*dies*] avant la Passion du Christ. On disait à tort jusqu'à présent que le carême ne comprenait que les jours de jeûne. M. Callewaert n'a pas de peine à montrer que les dimanches, quoique non-jeûnés, en font essentiellement partie, et grâce à eux le nombre de 40 jours « de pénitence » est exactement rempli. Tel fut sans aucun doute le carême romain à son origine, c'est-à-dire au IVe siècle.

Mais on ne tarda pas à compléter le nombre des jours de jeûne proprement dit. Tout porte à croire que, dès le milieu du Ve siècle, on rattacha à la « quarantaine » les deux jeûnes des mercredi et vendredi de la quinquagésime. On en a pour indices certains la désignation des églises stationales et la série des communions psalmiques. La remarque n'est pas nouvelle, puisque le bienheureux Tommasi l'avait déjà faite, mais elle n'a rien perdu de sa valeur. Peut-être M. C. n'insiste-t il pas autant que de raison sur son importance pour la question du carême. Nous admettons volontiers que primitivement les « quarante jours de pénitence » aient englobé les dimanches. Mais on comprit de bonne heure que la sainte quarantaine devait, pour reproduire le jeûne du Sauveur, compter bel et bien quarante jours de jeûne proprement dit ; et c'est l'usage qui a prévalu dans la discipline de l'Église comme dans sa liturgie.

P. DE PUNIET, O. S. B.

P. PEETERS. *Évangiles apocryphes*. T. II. *L'Évangile de l'Enfance. Rédactions syriaques, arabe et arméniennes traduites et annotées.* (Textes et documents pour l'étude historique du christianisme publiés sous la direction de H. HEMMER et P. LEJAY.) Paris, A. Picard, 1914. In-8, LX-330 p. F. 3,50.

Dans cet intéressant ouvrage, le P. Peeters donne la traduction annotée de la rédaction arabe et de la rédaction arménienne de l'Évangile de l'Enfance, l'apocryphe bien connu de l'antiquité chrétienne, et, dans une longue et pénétrante introduction, il étudie l'origine, la composition et les rapports de ces deux rédactions.

Comme base de la rédaction arménienne l'auteur a pris, parmi les différents exemplaires actuellement accessibles, le seul exemplaire complet, qui du reste ne lui semble pas le plus mauvais. La rédaction

Digitized by Google

arabe a été traduite d'après l'édition de Sike reproduite dans Thilo, en la comparant aux exemplaires syriaques déjà publiés. Les manuscrits de Rome et de Florence n'ont pu être utilisés pour la constitution du texte, mais sont étudiés dans l'introduction.

Ces quelques lignes, dans lesquelles le savant bollandiste nous indique le plan de son édition, ont besoin d'une brève explication. L'introduction nous la fournira.

L'édition du texte arabe avec traduction latine de l'Évangile de l'Enfance, publiée par Sike en 1697, est devenue la base unique de toutes les éditions suivantes. Le texte arabe fut reproduit par Thilo en 1832 et par Giles en 1852; la traduction latine fut reprise par Fabricius (1703 et 1719), par Jones (1798), Schmid (1804), Thilo (1832), Tischendorf (2e éd. 1876). Et ainsi, tout ce qu'on a écrit touchant l'origine et la composition de l'Évangile arabe de l'Enfance repose exclusivement sur la teneur d'une édition faite, il y a passé deux siècles, d'après un manuscrit inconnu et certainement fort médiocre.

L'édition de Sike pourrait être améliorée par le texte arabe inédit du *codex orientalis 32* de la bibliothèque Laurentienne à Florence. Mais cela ne suffit pas. On savait depuis longtemps que l'Évangile arabe de l'Enfance dérive d'une source syriaque. Le P. Peeters étudie dans son introduction les diverses recensions syriaques, et tient compte dans ses notes de celles qui ont déjà été publiées. Il s'agit d'un manuscrit syriaque du XIIIe-XIVe siècle, contenant une histoire de la Vierge Marie, et publié par Budge en 1899; d'un manuscrit de la Société royale asiatique de Londres, et du manuscrit de la Bibliothèque Vaticane syriaque 159.

La recension syro-arabe de l'Évangile de l'Enfance est donc représentée par cinq manuscrits. « Cinq manuscrits, dit le P. Peeters, cinq rédactions. De leur rapprochement, il ressort que l'*Évangile de l'Enfance* se compose d'au moins deux pièces principales. La seconde est un petit écrit, d'origine syriaque, qui existait à l'état isolé dès le cinquième siècle, au plus tard, et qui n'est autre que le *pseudo-Thomas*. Il suit de là que toutes les diversités de fond et de forme par lesquelles l'*Evangile de l'Enfance* semblait se différencier des endroits parallèles du *pseudo-Thomas*, sont dues à des altérations postérieures... Il est moins aisé d'arriver à une conclusion ferme touchant la composition et la date de la première partie dont l'origine est assez trouble. Les sources qui y ont mêlé leurs apports semblent communiquer, au moins par infiltration, avec le *pseudo-Thomas*. »

Quant à l'origine du *livre arménien de l'Enfance*, le P. Peeters pense que l'ouvrage actuel est une traduction du syriaque, probablement antérieure au XIe siècle, mais modernisée dans la suite. Il serait au fond identique à l'apocryphe nestorien du même titre traduit du syriaque en arménien dans les dernières années du VIe siècle. Et après avoir étudié les rapports entre les deux rédactions syro-arabe et arménienne, l'auteur arrive à cette conclusion, qu'il soumet volontiers

Digitized by Google

à la discussion des hommes compétents : Toutes les histoires apocryphes de l'enfance du Christ qui sont arrivées jusqu'à nous, Évangile de Thomas, pseudo-Matthieu, Protévangile de Jacques, Évangile arabe de l'Enfance, etc. sont tributaires d'un même livre, antérieur peut-être au ve siècle, mélange d'anciennes légendes et de nouvelles fictions, qui racontait, en un récit dramatique et circonstancié, quelques épisodes de la première jeunesse du Christ, depuis son retour de l'Égypte.

« C'est un sujet de réflexions affligeantes, dit le P. Peeters en terminant son introduction, que de voir la vie du Sauveur servir de thème à ces inventions qui n'échappent à l'inconvenance qu'en sortant de la raison... En voyant comment des chrétiens se sont laissé raconter l'enfance de l'Homme-Dieu, on s'étonnera moins qu'il soit arrivé aux bons hagiographes du vieux temps d'interpréter la vie des saints d'après un idéal insuffisant. Et l'on comprendra mieux aussi que, précisément pour éviter de leur faire injure, il faut savoir se demander à propos dans quelle mesure ils voulaient être entendus au pied de la lettre. »

É. TOBAC.

M. GUIGNET. *Saint Grégoire de Nazianze orateur et épistolier.* Paris, Picard, 1911. In-8, 324 et 115 p. F. 10.

Deux études distinctes, mais connexes, sont réunies dans ce volume. La première, la plus étendue comme la plus importante, a pour titre : « Saint Grégoire de Nazianze et la rhétorique » ; la seconde est une thèse complémentaire, qui porte sur « les procédés épistolaires de saint Grégoire de Nazianze comparés à ceux de ses contemporains ».

C'est à propos de ce Père de l'Église que F. Loofs a écrit que seule une histoire de la rhétorique à la fin de l'antiquité permettra d'apprécier à sa juste valeur l'art de la rhétorique dans ses discours. Sans connaître, semble-t-il, cette parole, à laquelle il ne se réfère pas, M. Guignet s'en est approprié et en a réalisé, au moins partiellement, la pensée. Toute la première étude manifeste un souci constant de mettre S. Grégoire en rapport avec l'ancienne rhétorique grecque, telle qu'on la retrouve chez ses théoriciens et ses maîtres à l'époque hellénistique. La méthode comparative n'est pas délaissée un seul instant. Le premier chapitre dégage les points de contact de S. Grégoire avec la sophistique, qui imprégna si profondément sa formation et tout son milieu littéraire, sans toutefois enlever à son génie puissant et fécond toute originalité. L'examen des opinions de S. Grégoire sur le profane fournit à M. Guignet un second chapitre, dont l'intérêt s'accroît par un essai pour concilier, en recourant à la psychologie, des déclarations différentes et même en apparence opposées à ce sujet. Il reste que ce que Grégoire condamne et rejette, c'est la poursuite exclusive des vains avantages de la parole hellénique, tandis que lorsqu'il la considère comme un instrument utile à la cause

Digitized by Google

chrétienne, ou même comme une noble préparation à un bien de nature supérieure, il n'hésite pas à encourager, par ses conseils et par son exemple, la culture des lettres. Ces constatations et réflexions d'ordre encore assez général se complètent, au ch. III, par cette remarque que, pour la forme, l'inspiration vint à Grégoire de l'ensemble de la seconde sophistique, dont les canons oratoires possédaient déjà une rigide fixité, et non pas de tel ou tel écrivain profane en particulier, quelle que soit l'importance qu'il faille concéder à ses maîtres immédiats dans l'art de bien dire, surtout à Himerius.

La suite de l'étude est entièrement faite d'analyse comparative; M. Guignet s'y meut à l'aise, grâce à une connaissance approfondie des innombrables secrets et recettes de l'ancienne rhétorique. Cette partie, on le comprend, ne peut pas elle-même s'analyser ni se résumer; toutefois, de brèves synthèses viennent marquer en temps opportun les étapes de l'acheminement graduel vers la conclusion d'ensemble. Voici les titres des chapitres, par lesquels on devinera le détail et la richesse des recherches : le style : structure générale de la période (ch. V); la recherche du parallélisme, les γοργίεια σχήματα (ch. VI); l'image, la métaphore (ch. VII); la comparaison (ch. VIII); l'ecphrasis (ch. IX); la composition des discours; la mise en valeur du fond (ch. X); l'argumentation dialectique : ses formes; l'allégorie (ch. XI); les discours épidictiques (ch. XII). Sans méconnaître l'importance des clausules métriques, ni celle du rythme, dont l'influence a dû fréquemment déterminer le choix des mots et des tournures, M. Guignet n'a pas cru pouvoir traiter ces questions aussi longtemps qu'il n'a pas été établi et donné d'édition critique complète des discours de S. Grégoire. On ne peut que l'approuver en ce point.

La seconde étude a, comme la précédente, ses données historiques, destinées à situer le sujet et à rendre possible la comparaison et ses considérations théoriques. La première partie renferme un court aperçu sur l'art épistolaire au temps de S. Grégoire, un exposé de la théorie de la lettre d'après l'Épître à Nicobule, et une étude littéraire des lettres les plus caractéristiques, réparties en trois groupes, suivant qu'elles révèlent en Grégoire l'homme du monde (l'ami, le lettré), le personnage influent ou l'évêque. Entre S. Grégoire et deux surtout de ses contemporains, Libanius et S. Basile, dont la correspondance est particulièrement riche et bien conservée, M. Guignet établit, comme il le dit, un parallèle destiné à surprendre non seulement la communauté de procédés, mais aussi la communauté de sujet ou de pensée, afin d'arriver en dernière analyse à dégager les usages régnants, puis à constater dans quelle mesure Grégoire les a suivis (p. 39). C'est bien là faire l'histoire du genre à ce moment. La seconde partie envisage l'expression proprement dite, les éléments concrets du style : vocabulaire, formules du début, constructions, figures, métaphores et comparaisons dans les lettres. L'analyse comparative est aussi minutieuse et aussi soignée que précédemment.

Digitized by Google

Ces travaux sont, on le voit, surtout formels, comme il convient au doctorat ès-lettres. Mais l'auteur ne s'est pas interdit de jeter des coups-d'œil de côté, ou plus haut et plus loin que son horizon immédiat. Aussi son livre intéressera-t-il un public plus nombreux que celui des philologues. Il donnera une excellente leçon de choses et de méthode aux amis de l'ancienne littérature chrétienne qui, en outre, s'y convaincront davantage de la possibilité et de la nécessité d'accorder une attention plus grande, dans l'histoire de cette littérature, à l'origine et à l'evolution des genres littéraires ; ils y constateront que le christianisme ne s'est pas contenté d'hériter, ni de copier, mais qu'il a su également transformer et, à l'occasion, créer dans ce domaine. L'historien des origines chrétiennes lira avec intérêt ce qui est dit de la compénétration des deux courants de civilisation aux premiers siècles, de l'hellénisation du christianisme et de la christianisation de l'hellénisme, si l'on peut ainsi s'exprimer. Il n'est pas jusqu'au théologien qui ne puisse recueillir plus d'une indication utile dans ces pages qui respirent à la fois la science et la loyauté : telles antithèses, fameuses en christologie, trahissent l'ex-rhéteur devenu orateur chrétien, et s'apprécient mieux à la lumière de cette considération. Grégoire, dit-on, (p. 126 et sv.) ne sut pas toujours concilier la clarté qui résulte d'un emploi discret et opportun de l'antitheton avec une exposition rigoureusement exacte du dogme ; mais, en revanche, on reconnaît (p. 258) que les procédés de dialecticien et d'avocat, dont il ne se fait pas faute d'user, se rencontrent peu dans les discours théologiques, où les sophismes sont rares, et où le fond est beaucoup plus sérieusement et plus sincèrement traité qu'ailleurs. Il y a là matière à réflexion.

Les études de M. Guignet ne sont plus tout-à-fait de date récente, malgré la large parenthèse imposée au travail et à l'information scientifiques par les années de guerre. Mais basées sur un dépouillement scrupuleux des textes, qui n'ont pas changé, et conduites d'après une méthode toute objective, elles gardent leur valeur. C'est ce qui justifie ce compte-rendu, quelque tardif que les circonstances l'aient fait.

J. LEBON.

L. PIROT. *L'œuvre exégétique de Théodore de Mopsueste.* (Scripta pontificii Instituti Biblici.) Rome, Institut biblique pontifical, 1913. In-8, xx-334 p. M. 5,20.

L'auteur a élaboré ce travail comme une thèse à présenter à la Commission biblique pour l'obtention du doctorat en Écriture sainte, et il a délimité son sujet conformément au but poursuivi. Ce n'est donc pas le personnage, si discuté au cours des luttes christologiques, ud grand Antiochien, qu'il a voulu faire revivre ; ce sont les principes

Digitized by Google

et les détails de l'exégèse de celui que la postérité a appelé le Commentateur, qui ont sollicité et retenu son attention. L'étude qu'il nous donne est donc avant tout une contribution à l'histoire de l'exégèse biblique ; c'est ainsi qu'il faut la considérer pour en rendre compte et l'apprécier.

La disposition du volume est bien celle à laquelle les bonnes publications scientifiques se sont définitivement rangées. En tête, on trouve une bibliographie abondante, répartie sous diverses rubriques ; ici, comme dans toute l'étude, certaines indications devraient être complétées, certaines abréviations expliquées, certains textes de Migne cités d'après des éditions plus récentes et meilleures. Une introduction étendue relate ensuite à grands traits l'histoire de l'école exégétique d'Antioche, en la comparant souvent à celle d'Alexandrie, et met en relief les principaux docteurs et les caractéristiques les plus saillantes de l'une et de l'autre. Neuf chapitres, parmi lesquels s'insèrent trois appendices documentaires, forment le corps de l'ouvrage. Outre la table analytique, qui suit immédiatement la bibliographie, deux tables alphabétiques, l'une des matières et l'autre des noms propres, facilitent la consultation et l'utilisation de l'étude.

On appréciera le soin qu'a pris M. Pirot de placer son sujet sur un fond et dans un cadre historiques ; c'est bien ce qu'il faut pour une monographie de ce genre. Le fond est fourni par l'introduction déjà mentionnée ; si l'on n'y trouve guère de nouveautés, on y rencontre, en revanche, beaucoup de renseignements qu'il est bon d'entendre rappeler avant d'en arriver à une étude spéciale des œuvres exégétiques de Théodore. Le cadre historique est formé par le premier et le dernier chapitres, consacrés respectivement à la biographie de Théodore de Mopsueste et à une esquisse du sort qui fut fait à sa mémoire jusqu'à sa condamnation solennelle par le cinquième concile œcuménique. Sans être nécessaires, plusieurs détails ici donnés concernant la christologie du docteur antiochien ne font point déplaisir.

Au chapitre II, l'auteur recense et discute les sources auxquelles il se propose de puiser. Il base principalement son étude sur le Commentaire des douze petits prophètes, le seul parmi les ouvrages de Théodore qui nous soit parvenu en entier et dans le texte original. Il est regrettable que le manque de traduction l'ait empêché d'utiliser la version syriaque du commentaire sur l'évangile de saint Jean ; c'est une lacune dans son information. L'auteur est homme à aborder et à discuter une question critique ; il l'a bien montré à propos de l'origine de la version latine du commentaire sur les petites Épîtres de saint Paul. Pourquoi n'a-t-il pas mieux établi la chronologie de la composition des œuvres exégétiques de Théodore ? A tout le moins pour leur chronologie relative, les données ne manquent pas, comme on le voit par la note de la p. 288. Cela aurait permis peut-être de constater et de retracer une certaine évolution dans les principes ou

Digitized by Google

les opinions exégétiques de Théodore, étant donné que l'on admet, sur son propre aveu, des imperfections dues à l'inexpérience de sa jeunesse dans le commentaire sur les Psaumes (p. 281).

De même, combien intéressante eût été l'étude des sources de Théodore. Je ne suis pas aussi convaincu que M. Pirot du caractère personnel de cette exégèse, au moins quant au degré d'originalité. Les auteurs de ce temps avaient des devanciers et les utilisaient. Qu'ils ne les citent pas, ce n'est pas une preuve du contraire. Ces sortes de recherches sont laborieuses et le fruit immédiat en est parfois peu considérable. Mais l'auteur, qui a entrevu une voie, a plutôt excité que satisfait la curiosité scientifique en se contentant (p. 300-301) de poser des questions sans tenter de les résoudre.

Au reste, pour les sources examinées, l'analyse est poussée à fond, comme en témoignent les détails recueillis et groupés dans les chapitres suivants, où l'auteur parle successivement des ressources de l'exégèse de Théodore (ch. III), de son canon des Écritures (ch. IV), de sa doctrine de l'inspiration (ch. V), de ses règles d'herméneutique (ch. VI), de son interprétation des prophéties messianiques (ch. VII) et des opinions remarquables proposées dans ses commentaires (ch. VIII). M. Pirot a été amené plusieurs fois à prendre position quant à des points particuliers et à défendre des vues personnelles, par exemple, sur l'attitude de Théodore à l'égard des titres des psaumes (p. 140 et sv.), sur le rationalisme qu'on lui reproche (p. 212 et sv.). Il faut l'en féliciter, de même que d'avoir montré l'importance du texte biblique employé par Théodore pour aider à reconstituer la recension lucianique. Mais n'a-t-il pas pu découvrir le critère de la canonicité chez le docteur antiochien ? Est-il bien sûr que le *De sectis* soit de Léonce de Byzance pour s'appuyer sur cet ouvrage afin d'élever à la certitude l'hypothèse d'après laquelle cet auteur aurait admis purement et simplement le canon hébreu, calqué sur les vingt-deux lettres de l'alphabet ? Plusieurs fois on nous répète que Théodore méprisait la version syriaque, et cependant, plusieurs fois aussi on admet sur lui une grande influence des traditions de l'église syrienne et de la vieille version syriaque (p. 152, n. 1). A plusieurs reprises également, on note que Théodore a donné dans l'erreur pour n'être pas resté fidèle aux principes de l'école d'Antioche, dont il fut cependant une des gloires. Cette sorte de paradoxe mettra très justement en garde contre des classifications trop rigoureuses.

Le travail de M. Pirot est une bonne monographie, qui a déjà donné des résultats appréciables. L'auteur le complètera et le perfectionnera, nous le souhaitons, en achevant l'utilisation des sources, en développant les aperçus synthétiques et en corrigeant les trop nombreuses fautes qui nous empêchent de trouver, avec lui, que l'impression de son livre est irréprochable.

J. Lebon.

Digitized by Google

P. Batiffol. *Le Catholicisme de saint Augustin.* Paris, Gabalda, 1920. In-12, 2 vol. VIII-555 p. F. 14.

Continuant la série de ses ouvrages sur l'ecclésiologie primitive, M. Batiffol se proposait de donner comme suite à la *Paix Constantinienne* un volume qui aurait pour titre : *Le Siège apostolique de saint Damase à saint Léon.* Mais en étudiant saint Augustin, il s'est vite aperçu qu'il était bien difficile de faire entrer le Grand Africain dans un ouvrage d'ensemble et de lui consacrer un ou deux chapitres. Il mérite mieux. Nous devons nous féliciter de la décision qu'a prise notre auteur de l'étudier pour lui-même et de lui consacrer une étude spéciale. L'évêque d'Hippone, en effet, est sans doute le docteur de la grâce, personne ne songe à lui contester ce titre, mais aussi, et on le sait moins bien, il est digne d'être appelé le docteur de l'ecclésiologie. On le croira volontiers après avoir lu les pages que lui consacre M. Batiffol. Ce sera le premier résultat de son entreprise, sans compter qu'elle nous a valu un beau livre.

Nous ne pouvons songer à faire son analyse par le détail. Cette analyse est bien faite dans l'ouvrage lui-même, où l'auteur s'attache avec un grand souci à signaler les points de repère, à marquer les étapes parcourues, à condenser dans une synthèse vivante les résultats acquis par l'examen des textes et l'étude consciencieuse des faits. Nous ne risquons nullement de nous égarer dans ce défilé d'ouvrages nombreux, que l'on examine avec une attention scrupuleuse et de faits parfois compliqués, que l'on a le souci de remettre à leur place. On louera sans réserves le grand art de composition qui est atteint dans cette œuvre. M. Batiffol nous a habitués à sa maîtrise en cet ordre ; mais on reconnaîtra volontiers qu'il l'a poussée ici plus loin encore que dans les volumes précédents.

Par sa manière, le *Catholicisme de saint Augustin* se rattache plutôt à *L'Église naissante* qu'à *La paix constantinienne.* Il est plutôt, comme celle-là, une étude de textes que l'on s'efforce de replacer dans les faits en vue de leur donner toute leur valeur. M. Batiffol étudie successivement la place que l'Église tient dans les livres d'apologétique, entendue au sens le plus large, et de controverse anti-manichéenne, et l'on sera étonné de voir les découvertes qu'il fait ; il donne une historique développée de la lutte contre le donatisme, analysant minutieusement les écrits que l'évêque d'Hippone composa sans relâche contre le schisme africain, et on ne sera pas surpris que cette histoire prend une bonne partie de l'ouvrage, car c'est l'ecclésiologie qui fait les frais de la controverse ; enfin la polémique antipélagienne achève la doctrine du grand docteur, précisant certaines de ses positions antérieures, et ce ne sera pas la partie la moins attachante de l'ouvrage.

M. Batiffol n'entend pas évidemment nous donner une biographie d'Augustin ; il ne s'attache aux faits de sa vie que pour autant et dans la mesure même où ils peuvent lui servir à reconstituer ses idées sur

Digitized by Google

l'Eglise. Il n'est pas besoin de dire qu'il connaît amplement son sujet. Je préfère dire la finesse et la pénétration de son exégèse consciencieuse. Il sait entrer dans la pensée si riche et si souple de l'évêque d'Hippone, sans tenter de la dénaturer, ou même d'en exagérer quelque nuance. On pourra discuter son interprétation de tel ou tel passage ; il serait étonnant qu'il en fût autrement quand il s'agit de faire revivre la pensée d'un esprit aussi délié, aussi universel que celui d'Augustin. Mais cette discussion devra reconnaître le bon sens, le souci de la réalité historique, le soin à observer les nuances, l'originalité parfois et, j'ajouterais volontiers, la saine modernité de son exégèse. On parle parfois et on l'a fait tout particulièrement en ces derniers temps, de la modernité de saint Augustin. L'ouvrage de M. Batiffol nous fait comprendre la valeur et le sens de cette appellation. Avec lui, je crois devoir le dire, nous sommes loin de l'exégèse, aux synthèses empressées, aux définitions quelque peu crues et violentes, dont il nous rappelle lui même certaines affirmations, que l'on trouve en certains ouvrages. Évidemment il manque à ceux-ci le souci des nuances et la juste mesure de la compréhension qui sont nécessaires pour rendre la pensée de l'évêque d'Hippone.

Pour être complet, je ne puis laisser de côté un autre mérite de l'ouvrage de M. Batiffol. Il a sympathisé avec son sujet. Il aime et il nous fait aimer Augustin. Il n'a pas vu que des textes doctrinaux dans ses livres ; à travers les textes il a cherché et il a retrouvé, pour le faire revivre, l'homme et l'évêque avec son grand caractère et ses nobles qualités d'esprit et de cœur. C'est ce qui, avec son talent de composition et d'exposition, rend son ouvrage attachant et fait souhaiter qu'il rencontre encore sur sa route quelque docteur qui se refuse à entrer dans un chapitre de son ouvrage et l'oblige à refaire un livre pour lui dans le genre de celui-ci.

J. FLAMION.

P. A. VACCARI, S. J. *Un commento a Giobbe di Giuliano di Eclana.* Rome, Pontificio Istituto Biblico, 1915. In-8, VIII-218 p. F. 3.

LE MÊME. *Esichio di Gerusalemme e il suo « Commentarius in Leviticum ».* (*Bessarione. Rivista di studi orientali.* Extrait.) Rome, Tipografia Pontificia nell' Istituto Pio IX, 1918. 41 p.

Dans la première de ces deux études, le P. Vaccari s'applique à restituer à Julien d'Eclane un commentaire sur le livre de Job, considéré à tort comme l'œuvre de Philippe, disciple de S. Jérôme.

En 1897, le *Spicilegium Cassinense* publia, dans son vol. III, P. I., p. 333-417, une «Expositio Philippi presbyteri discipuli beati Hieronymi» sur le livre de Job. Dans l'édition des doctes moines du Mont-Cassin l'ouvrage porte le titre : *Philippi presbyteri discipuli B. Hieronymi*

Digitized by Google

Expositio libri Job ex cod. cassin. N. 871 nunc primum in lucem profertur. Déjà en 1527, l'humaniste Jean Sichard avait publié un commentaire sur le même livre, attribué au même auteur : *Philippi presbyteri longe eruditissimi, in historiam Job commentariorum libri tres.* Bâle, 1527. La similitude de titre eut comme effet de faire confondre l'*Expositio* du Mont-Cassin avec le commentaire publié par Sichard.

Cette confusion n'échappa pas au P. Vaccari qui, après une étude approfondie de l'*Expositio*, en revendique la paternité en faveur de Julien d'Éclane, le disciple de Pélage.

L'auteur n'a pas trouvé, en faveur de sa thèse, d'argument extrinsèque appréciable. Il a donc recours aux arguments d'ordre interne, qui consistent à confronter la doctrine tant générale que spéciale, les particularités de la langue et du style, la méthode exégétique de l'auteur avec les œuvres incontestées de Julien, tels les nombreux fragments conservés dans les œuvres de S. Augustin et le *Commentarius in Prophetas minores tres.* L'étude des sources auxquelles l'auteur de l'*Expositio* fit, malgré son originalité, des emprunts manifestes, permet au P. Vaccari de rendre plus solides encore les bases sur lesquelles il veut asseoir sa thèse.

Nous regrettons de ne pouvoir entrer dans les détails, car un exposé plus étendu des preuves accumulées par l'auteur, avec une exactitude confinant au scrupule, aurait l'avantage de montrer combien semble fondée la conclusion de cette étude (p. 184) : ... « tout concourt à nous faire désigner Julien d'Éclane comme l'auteur de la précieuse *Expositio libri Job,* conservée par les moines du Mont-Cassin »,

Nous ne pouvons passer sous silence l'appendice du travail. Il comporte une étude des citations scripturaires faites par Julien d'après le grec, et qui fournissent quelques nouvelles données à l'histoire des versions bibliques. Nous en résumons les conclusions : au lieu de citer le grec d'après une des multiples recensions répandues en Occident aux III-Ve siècles, Julien, dans la plupart des cas, donne une traduction dont il est lui-même l'auteur : le texte grec qu'il eut sous les yeux, appartient à la recension du codex A ; cette recension, distincte du texte communément répandu et du texte hexaplaire, était en vogue aux IVe-Ve siècles à Antioche et dans les Églises dépendantes ; enfin, quand Julien s'écarte de cette recension, il a des variantes jusqu'ici inconnues provenant directement du texte hébreu.

La seconde étude solutionne un problème signalé jadis par Mgr Batiffol dans son ouvrage : *La littérature grecque* (Paris, 4e éd., p. 190-323). Voici comment il y est formulé : « On a en latin un commentaire sur le Lévitique, dont la question de savoir s'il est latin d'origine ou traduit du grec n'a pas encore été tiré au clair : c'est dire que son attribution à Hesychios reste problématique. » Le *Commentarius in Leviticum* est incontestablement l'œuvre du prêtre hiérosolymitain Hesychios. Telle est la solution donnée au problème

Digitized by Google

par le P. Vaccari. Il corrige ainsi l'opinion de Mgr Faulhaber et de plusieurs auteurs allemands, qui l'ont attribué à un auteur latin postérieur. Après avoir prouvé que le *Commentarius*, expliquant le texte grec des LXX, est traduit du grec, il le confronte avec les autres écrits de l'exégète hierosolymitain. La conclusion s'impose : Hesychios est l'auteur du commentaire sur le Lévitique. Dans un dernier paragraphe l'auteur étudie le texte commenté par Hesychios et conclut à la dépendance de la recension lucianique.

La vaste érudition de l'auteur, la méthode rigoureuse suivie dans son argumentation, la clarté de l'exposé, l'importance des conclusions font de ces études une précieuse contribution à l'histoire tant de l'ancienne littérature ecclésiastique que de l'exégèse et des versions bibliques.

V. SEMPELS.

J. HÖRMANN. *Untersuchungen zur griechischen Laienbeicht. Ein Beitrag zur allgemeinen Bussgeschichte.* Donauwörth, L. Auer, 1913. In-8, IV-300 p.

Cette monographie du Dr Hörmann est consacrée à la description et à l'explication de la pratique, qui existait autrefois dans l'Église grecque, de la confession faite à des laïques. Si concernant le même usage en Occident plusieurs auteurs, comme P. Laurain, A. Königer, G. Gromer, F. Gillmann, nous ont fourni des études approfondies, pour l'Orient, la question n'a guère été examinée jusqu'ici en dehors de l'ouvrage de K. Holl, intitulé : *Enthusiasmus und Bussgewalt im griechischen Mönchtum* (Leipzig, 1898). Disons-le de suite : M. Hörmann semble s'être inspiré fortement de la dissertation de son prédécesseur : à part quelques détails nouveaux qu'il rapporte, il lui reprend les principes, les faits, et aussi les conclusions.

L'auteur croit que la coutume grecque se rattache historiquement à l'enthousiasme mystique des moines et à l'ancienne discipline pénitentielle. De là les divisions générales de l'ouvrage, dont les titres sont significatifs : *Pneuma*, *Metanoia*, *Pneuma und Metanoia*.

Les deux premières parties ne devraient constituer ici qu'une introduction et l'auteur, en leur consacrant plus de la moitié de son ouvrage (p. 1-168), leur a manifestement accordé trop d'importance. D'autant plus qu'elles ne nous apprennent rien de neuf et qu'à côté de plusieurs chapitres qui n'ont rien à voir avec la question à examiner, elles renferment, sur l'histoire de la pénitence, plus d'une inexactitude.

La troisième partie a pour but de découvrir les relations qui existent entre l'exercice de la pénitence et l'enthousiasme religieux. Pourquoi les fidèles se confessent-ils aux moines ? D'après l'auteur, ils cherchent moins à obtenir l'absolution sacramentelle qu'à recevoir une direction spirituelle ; ils demandent au « saint » de leur enjoindre des œuvres

Digitized by Google

de pénitence, plus propres à les guérir de leurs vices qu'à expier leurs fautes commises; ils attendent de lui des prières et quelquefois même la *plerophoria*, l'assurance de la rémission de leurs péchés. Dans la plupart des cas cités, il n'est pas question de l'exercice du pouvoir des clefs, de l'absolution au sens strict du mot; tout au plus pourrait-on parler d'une confession entendue dans un sens très large, nullement d'une confession sacramentelle.

D'après l'auteur, les moines se seraient imposés aux fidèles comme confesseurs, à cause du caractère de « pneumatophores » que le peuple leur attribuait. Cette explication nous semble trop recherchée, voire même contraire aux faits. Que le chrétien, pour obtenir les avantages énumérés, s'adresse à un religieux qui n'est pas prêtre, il n'y a là rien de vraiment extraordinaire ni de bien propre à l'Église grecque. Le même fait pourrait s'observer dans d'autres pays, aux différentes époques de l'histoire de l'Église. D'autre part, l'habitude de se confesser aux moines, en dehors des couvents, ne devint prépondérante que vers le IXe siècle, à une époque où il n'était plus question de « l'enthousiasme » religieux. Plutôt que de rattacher ces faits à un état d'exaltation mystique disparu, nous serions enclins à y voir une manifestation de la confiance que valait aux religieux le prestige du célibat. Remarquons enfin que si quelques théologiens ont revendiqué pour les moines comme tels le pouvoir de remettre les péchés, l'autorité ecclésiastique aussi bien que la généralité des auteurs, leur ont toujours dénié ce pouvoir.

A. JANSSEN.

LYNN THORNDIKE, Ph. D. *Medieval Europe. Its development and civilisation* (The Great Nations). Londres, G. Harrap et Cie, 1920. In-8, VIII-666 p., 33 illustrations et 22 cartes et plans. Sh. 15.

Ce volume fait partie de la collection *The Great Nations*, qui contient des ouvrages consacrés à l'histoire de l'Écosse, du pays de Galles, d'Angleterre, de France. etc. et parmi lesquels se distingue surtout l'excellent volume de H. B. Cotterill, intitulé *Medieval Italy*.

Le travail de M. Lynn Thorndike a pour but de nous donner une vue d'ensemble de l'histoire du moyen âge et de la civilisation de cette époque. C'est un livre qui tient le milieu entre le manuel et l'ouvrage destiné au grand public. C'est une de ces entreprises de haute vulgarisation scientifique, dont s'accomodent si bien les Anglo-Saxons et où l'on trouve, à côté de la synthèse de ce qui est connu, des aperçus nouveaux et quelquefois basés sur une étude directe et personnelle des sources originales. C'est dire que même les spécialistes ont profit à lire des ouvrages de ce genre, à condition qu'ils soient bien faits.

Nous n'hésitons point à ranger le livre de M. Thorndike dans cette catégorie et à en recommander la lecture à tous ceux qui s'occupent, à

Digitized by Google

quelque titre que ce soit, de l'histoire du moyen âge occidental. Certes, l'ouvrage n'est pas parfait, mais il contient nombre de chapitres excellents, comme nous allons le montrer dans la suite de ce compte-rendu.

L'auteur est professeur aux États-Unis, à la Western Reserve University. Il est d'autant plus remarquable qu'il ait réussi à si bien pénétrer l'esprit de la société médievale en Europe et à en exposer avec beaucoup d'érudition et encore plus de bon sens les aspects vraiment caractéristiques. C'est là, à notre avis, le mérite capital de l'entreprise.

Le plan de l'ouvrage est classique et tient compte de l'importance respective de l'histoire religieuse et de l'histoire profane. L'auteur étudie successivement l'empire romain à son déclin, le monde barbare, les invasions, les premières institutions de l'Église, les États germaniques fondés sur les ruines de l'Empire, Justinien et la civilisation byzantine, Grégoire le Grand et la chrétienté occidentale à son époque, l'origine et la propagation de l'Islamisme, l'organisation de l'État franc sous Charlemagne, les invasions des IXe et Xe siècles, le système féodal, les états féodaux de l'Europe, le développement de l'Église médiévale, l'expansion du christianisme et les croisades, l'origine des villes et les institutions urbaines, l'état des sciences, de la littérature et de l'art aux XIIe et XIIIe siècles, l'époque d'Innocent III, la formation des institutions nationales en Angleterre et en France, la guerre de Cent ans, l'Allemagne à la fin du moyen âge, l'Europe orientale à la même époque, la lutte entre l'Église et l'État aux XIVe et XVe siècles, la Renaissance, la naissance de l'absolutisme et du tiers État.

L'exposé de toutes ces questions est précédé, en guise d'introduction ou de chapitre Ier, d'un aperçu intitulé *The study of history*. C'est incontestablement un hors d'œuvre, mais il a l'avantage de nous faire connaître comment l'auteur conçoit l'étude de l'histoire. M. Thorndike y apparaît comme doué du « sens historique », qui n'est, au fond, que le bon sens aiguisé ou éclairé par l'érudition et l'esprit critique.

Dès ce premier chapitre, on s'aperçoit que l'auteur, là où il condense en quelques mots l'exposé de l'état d'une question, est généralement bien informé et au courant des publications les plus récentes, encore que l'ouvrage soit dépourvu de notes et d'appareil critique. Citons, comme exemple, ce qu'il dit au sujet de la théorie des races.

M. Thorndike possède un talent particulier pour mettre en relief l'importance des conditions géographiques et leur influence sur le développement des événements. Il sacrifie, en général, ce qui n'est que d'intérêt secondaire ou ce qui n'a pas eu de conséquence permanente. Il excelle à brosser des tableaux à larges traits ; son style est simple, clair, pittoresque. Toutefois, il ne sait pas toujours éviter les comparaisons vulgaires, défaut de beaucoup d'auteurs américains.

Plus d'une fois, à la fin d'un chapitre, il amène habilement un passage consacré à décrire très brièvement, mais d'ordinaire avec justesse,

Digitized by Google

le caractère et l'importance de la source principale qui nous renseigne sur la période traitée (voir p. ex., p. 39, de bonnes remarques sur Tacite).

L'ouvrage contient des chapitres qui sont excellents, comme information et comme interprétation des événements : signalons surtout les chapitres sur le déclin de la civilisation antique, les royaumes germaniques, Justinien, l'importance des Normands dans l'histoire européenne, les croisades, les institutions des royaumes de France et d'Angleterre, la civilisation du XIIIe siècle, la Renaissance. L'explication du système féodal est particulièrement sobre, exacte et claire.

D'autres parties du livre nous plaisent moins. Ainsi, le chapitre sur les invasions barbares est confus ; l'auteur aurait mieux fait de ne pas s'en tenir strictement à l'ordre chronologique et d'envisager les invasions par rapport à chacun des pays qu'elle affectèrent.

Dans le chapitre sur l'origine de l'Islamisme, M. Thorndike nous donne de Mahomet une image bien incomplète. Il ne semble pas avoir compris la portée de l'œuvre de ce dernier, qui réussit à transformer une multitude de tribus sans organisation en un État à la fois politique et religieux. L'auteur aurait pu trouver dans le *Mohammed* de M. Margoliouth (*The Heroes of the Nations*) une analyse pénétrante du caractère et de l'œuvre du prophète. Ce que M. Thorndike nous dit du Saint-Empire romain du moyen âge est superficiel : ce chapitre aurait dû être plus étoffé et plus précis. Mais d'autre part, nous devons reconnaître que l'auteur a raison de réduire à de justes proportions le rôle joué par l'empire médiéval, rôle que, depuis l'ouvrage classique de Lord Bryce, on se plaît souvent à exagérer.

Le chapitre consacré à l'« Allemagne pendant les derniers siècles du moyen âge » n'est pas des meilleurs : l'auteur semble l'avoir traité avec une négligence particulière. Il y a trop d'accumulation de noms et de dates et pas assez de vues d'ensemble.

L'auteur n'est pas catholique et il serait inexact d'affirmer que son livre ne se ressent point de cette circonstance. Toutefois, M. Thorndike s'est efforcé d'être aussi impartial, aussi objectif que possible et nous nous plaisons à rendre un sincère hommage à ses efforts. Il parle de l'Église, de ses chefs, de ses institutions, avec un respect dont il ne se départit que rarement. Il a compris que le moyen âge est une époque « catholique » et il s'est inspiré de cette vérité élémentaire pour la juger. Aussi, certains passages de son livre méritent d'être signalés à cause de la grande objectivité dont l'auteur fait preuve : ceux sur saint Grégoire le Grand, sur le rôle des moines et particulièrement des Bénédictins, sur les pénitentiels, sur la signification des croisades, sur l'inquisition.

Il est d'autant plus regrettable de devoir constater la présence d'un ou de deux passages où les opinions philosophiques et religieuses de l'auteur sont exprimées de façon à blesser le lecteur catholique (p. 153, à propos des reliques).

Digitized by Google

Ce que l'on constate, c'est que, malgré l'effort visible et généralement heureux de l'auteur pour se familiariser avec les institutions ecclésiastiques, il lui échappe certaines appréciations ou il donne certaines descriptions qui sont de nature à nous prouver que M. Thorndike n'a pas toujours compris l'essence ou le vrai caractère de ces institutions. Cette défaillance est visible à propos des premières communautés chrétiennes, de certaines survivances païennes (p. 111), des cardinaux — que l'auteur appelle « certains membres du clergé qui ont des connexions avec les églises de Rome » (p. 271) etc. etc.

Nous devons aussi signaler que l'auteur confond la remise du péché et celle de la peine, à propos des indulgences de la croisade (p. 423), qu'il représente la pratique de la commende comme de la simonie (p. 449), et qu'il exagère manifestement lorsqu'il affirme que l'Église, à l'époque d'Innocent III, ne regardait pas la conduite irréprochable ou morale comme une condition essentielle pour ceux qui avaient charge d'âmes.

Mais, en général, M. Thorndike réussit à donner une idée exacte de la vie et des institutions de l'Eglise et l'on peut s'étonner que les erreurs soient si peu nombreuses.

Il nous reste à signaler quelques desiderata ou à apporter quelques corrections. L'important problème de la propriété chez les Germains méritait plus que six lignes ; de même, la question de la liberté et de l'égalité primitive chez le même peuple aurait dû être traitée avec un peu plus de développement ; on aurait désiré, aussi, un peu plus d'information sur le problème de l'origine des persécutions. Pour bien faire comprendre le rôle politique de Grégoire le Grand, M. Thorndike aurait dû nous expliquer au préalable, au point de vue de la géographie politique, les conséquences des invasions lombardes. D'ailleurs, l'auteur n'insiste pas assez sur la question de l'origine du pouvoir temporel des papes et des États pontificaux.

La figure de Grégoire VII n'est pas très bien typée et le lecteur cherche en vain un paragraphe sur les théories politiques du moyen âge, en rapport avec la querelle des Investitures et celle du Sacerdoce et de l'Empire. Tout en réduisant à son importance réelle la renaissance carolingienne, l'auteur nous paraît trop diminuer le rôle de Charlemagne dans la constitution de la société chrétienne d'Occident. M. Thorndike n'a pas assez reconnu dans l'État du grand empereur carolingien l'État chrétien, visiblement inspiré par la *Cité de Dieu* de saint Augustin.

Ce que l'auteur dit des Cathares est manifestement insuffisant : il n'insiste pas assez sur la différence entre la vie menée par les *parfaits* et celle menée par les simples *croyants* et il ne met pas assez en lumière le danger social que présentait la secte et qui fut pour beaucoup dans l'organisation de l'inquisition pontificale. A propos de celle-ci, M. Thorndike aurait dû signaler que l'introduction dans la législa-

Digitized by Google

tion de l'époque de la peine du bûcher pour les hérétiques est due à l'empereur Frédéric II.

La figure de cet empereur ne se détache pas avec assez de relief : l'auteur, qui excelle à nous décrire l'état de la civilisation d'une époque donnée, était capable de nous donner de la cour de Palerme et du prince de la Renaissance qu'est déjà Frédéric II une image vivante et colorée. On aurait aimé aussi un paragraphe sur la lutte entre le pape et l'empereur Louis de Bavière, et quelques détails sur les écrits d'Occam et de Marsile de Padoue, qui sont l'écho de cette lutte.

Signalons à M. Thorndike que l'anecdote de la rencontre de Grégoire le Grand et des esclaves anglo-saxons, que l'on représente comme l'origine du plan de la conversion de l'Angleterre, est regardée par beaucoup d'historiens comme une légende (voir p. ex. Oman) et que le chiffre de 120.000 habitants attribué à Liége à l'époque de Charles le Téméraire est certainement exagéré.

Si nous nous attardons à ces questions de détail, c'est que l'ouvrage en vaut la peine. Nous croyons pouvoir affirmer que le *Medieval Europe* de M. Thorndike est l'œuvre de quelqu'un qui a parfaitement compris le caractère de cette époque et qui a réussi à en tracer une image généralement exacte et pittoresque.

L. Van der Essen.

H. Bastgen. *Die Römische Frage.* (Dokumente und Stimmen). Fribourg en-Br., Herder, 1917-1919. 3 vol. In-8, xiii-497 ; xxvi-864 ; xii-332 ; vii-256 p. F. 8,40 ; 21 et 16,80.

Le professeur Dr Bastgen s'est proposé de réunir tous les documents et toutes les opinions de quelque importance, publiés ou exprimés relativement à la question romaine depuis ses plus lointaines origines jusqu'à la conclusion de la grande guerre mondiale de 1914-1918.

Ce travail consciencieux, fruit de longues recherches particulièrement difficiles vu les circonstances au milieu desquelles il a été élaboré, rendra de grands services à ceux qui veulent étudier dans ses diverses phases et dans ses détails cet important problème d'histoire diplomatique et de droit public international.

Pour permettre d'en apprécier les bases juridiques, le Dr Bastgen remonte jusqu'à la fondation même du pouvoir temporel des papes au viie siècle et fait précéder les textes y relatifs d'une courte étude sur le caractère du patrimoine de saint Pierre à l'origine et sur l'évolution qui a transformé les possessions territoriales du chef suprême de l'Eglise en une souveraineté politique indépendante, capable de résister à des crises aussi violentes que celles provoquées par la turbulence des barons romains, par les luttes entre la papauté et l'empire, par le grand schisme d'Occident et par les guerres de la Renaissance.

Digitized by Google

Les documents essentiels, parmi lesquels sont intercalés des passages de Reumont et d'Adolphe Menzel, se suivent jusqu'à la constitution de Pie V de 1567, proclamant l'inaliénabilité des possessions de la Sainte Eglise. Ils sont accompagnés d'une indication fort complète des sources d'archives et de la littérature, spécialement en ce qui concerne la formation du patrimoine de saint Pierre et la donation caroline.

Ce même plan est suivi pour toutes les autres étapes de la question romaine. Une courte synthèse nous relate les péripéties de la première sécularisation des États pontificaux de 1796 à 1814 ; puis suit une série de documents. L'auteur indique toutes les sources à consulter, mais renvoie pour la littérature à l'excellent ouvrage du Père Rinieri qui, peut on dire, a épuisé le sujet. Nous sommes aussi complètement renseignés sur tout ce qui concerne la restauration du pouvoir pontifical en 1814, le Congrès de Vienne, la république romaine de 1848 et l'intervention française de 1849.

A mesure que nous nous rapprochons de la période actuelle, les textes publiés par le Dr Bastgen deviennent de plus en plus nombreux et se complètent par deux sources nouvelles : les documents parlementaires et les extraits de la presse. Pour la période si intéressante marquée par la fondation du royaume d'Italie, nous nous trouvons en présence de tous les éléments nécessaires à l'étude de cet événement important.

Le second volume, consacré tout entier à la question romaine depuis l'érection du royaume d'Italie jusqu'à la chute du pouvoir temporel, est divisé en deux parties nettement séparées par la fameuse convention franco-italienne de septembre 1864. Année par année, l'auteur nous met sous les yeux les extraits les plus intéressants des correspondances diplomatiques des principales puissances, des documents et débats parlementaires des divers pays, des allocutions pontificales, des articles de la grande presse, etc. La convention de septembre 1864, le coup de main de Garibaldi en 1867, les négociations pour l'établissement d'un « modus vivendi » entre l'Italie et le Saint-Siège, le contre-coup de la guerre de 1870, l'occupation de Rome par les Piémontais et l'élaboration de la loi des garanties nous sont aussi exposés d'une façon complète à la lumière des documents les plus caractéristiques et il nous est loisible de les étudier non seulement en eux-mêmes, mais aussi au point de vue de leur répercussion internationale.

La première partie du tome III publie une série de textes relatifs à l'étude de la question romaine, depuis la chute du pouvoir temporel jusqu'au début de la guerre mondiale de 1914. Nous y trouvons de très intéressants documents relatifs aux sentiments de Bismarck sur la question romaine, aux espérances du cardinal Galimberti d'aboutir à une solution par l'intervention du grand chancelier, à la politique française du cardinal Rampolla, au projet de négociation directe entre le Saint-Siège et l'Italie, rêvée par l'abbé bénédictin Tosti en 1887, à la politique de Crispi, etc., etc. Les principaux passages des encycliques et allocutions des papes, depuis 1871 jusqu'en 1903, sont reproduits et

Digitized by Google

pour permettre d'apprécier les éléments juridiques du problème, le Dr Bastgen donne également l'avis des principaux spécialistes du droit international. Signalons tout spécialement les documents caractéristiques relatifs à l'intervention de Léon XIII en faveur de la paix, intervention si mal reconnue par la non admission d'un délégué pontifical à la conférence de La Haye.

La question romaine et la guerre mondiale forment l'objet de la 2e partie du t. III et ici il devenait difficile de publier des documents qui, au point de vue historique, offrissent les mêmes garanties que ceux relatifs aux périodes antérieures. Il n'est pas difficile de démontrer que la guerre créa au Saint-Siège une situation extrêmement délicate au point de vue du droit international et de l'observation de la loi des garanties. Mais de là à vouloir démontrer, au moyen d'extraits de l'*Acacia* et d'autres documents maçonniques, que la grande guerre ne fut autre chose qu'une guerre menée par les Loges au nom de la civilisation, de la culture, du progrès et de la justice contre le despotisme, la barbarie et le trône et l'autel, il nous paraît qu'il y a de la marge ! Qui veut trop prouver ne prouve rien ! Aussi les textes publiés dans cette dernière partie doivent-ils être soumis à une interprétation prudente et il faut se garder des généralisations. Il n'en est pas moins vrai que la guerre a posé la question romaine avec une acuité nouvelle et qu'il est de la plus haute nécessité qu'une solution définitive intervienne rapidement pour assurer au pape la liberté requise pour l'accomplissement de sa mission divine et pour l'administration et le gouvernement de l'Église dans le monde entier. C'est par une série de textes relatifs à divers projets de solution que se termine l'important et intéressant ouvrage du Dr Bastgen. Des tables fort bien faites des périodiques et journaux, des noms de personnes et de lieux, facilitent les recherches dans ces trois gros volumes.

CH. TERLINDEN.

W. PEITZ, S. J. *Untersuchungen zu Urkundenfälschungen des Mittelalters. I. Teil. Die Hamburger Fälschungen.* (Erganzungshefte zu den Stimmen der Zeit. Forschungen. Fasc. 3.) Fribourg-en-Br., Herder, 1919. In-8, XXVII-319 p. et 3 pl. F. 17,50.

Le R. P. Peitz est une personnalité nouvelle dans les études de diplomatique médiévale ; jadis élève de M. E. von Ottenthal, de Vienne, il s'est fait connaître tout récemment par une série d'études très remarquées sur le plus ancien mode d'enregistrement des bulles papales (1917) et sur le *Liber Diurnus* (1918). C'est même l'examen approfondi de celui-ci qui l'a amené à s'occuper du dossier de faux documents relatifs à l'évêché de Hambourg au IXe siècle. Le résultat de ces recherches et de ces réflexions l'a finalement conduit à cette idée que la critique avait jugé avec trop de sévérité les pratiques du

Digitized by Google

moyen âge en fait d'altération et d'interpolation de documents administratifs de cette époque. Cette opinion formant toute la trame de ce livre et de ceux qui vont suivre. Il vaut la peine de laisser parler l'auteur même : « *Nicht nur für die Diplomatik der Papstbullen auch für die der mittelalterlichen Kaiser-und Königsurkunden müssen wir in wesentlichen Punkten neue Forschungen einschlagen und die Grundlagen unserer Wissenschaft erneuter Nachprüfung unterziehen* (p. 230). *Erscheint uns hier die mittelalterliche Ueberlieferung in einem Lichte, das zu unserer bisherigen Art sie anzuschauen im schärfsten Gegensatze steht, so dürfen wir wohl auch hier bereits die Folgerungen anschliessen, dass Wahrheit und Lüge im Mittelalter keineswegs eine andere Beurteilung erfahren, als wir heute ihnen gegenüber haben* » (p. 232).

On sait que les origines de l'archevêché de Hambourg au IXe siècle ont fait naître de nos jours une littérature historique des plus abondantes où il est difficile parfois de s'orienter. Depuis les travaux de J. Lappenberg, en 1842, jusqu'aux toutes récentes dissertations de M. Tangl, d'A. Brackmann, de F. Curschmann (1909) et de B. Schmeidler (1918), bien des opinions ont été défendues touchant ces questions importantes pour les origines chrétiennes du Nord de l'Europe. Les textes fondamentaux qui les éclairent, la *Vita Anskarii*, les diplômes impériaux et les bulles pontificales du IXe siècle, sont sortis assez mal arrangés de ces enquêtes critiques ; si tout n'est pas truqué ou interpolé, bien des choses y sont de mauvais aloi. Le P. Peitz s'engageait donc en un terrain singulièrement dangereux, en s'aventurant dans ces parages et en essayant de réhabiliter, avec une minutie de détails inouïe, les pièces les plus essentielles du procès.

Le dossier comprend trois groupes principaux de documents du IXe siècle : 1) ceux qui ont rapport à la fondation de l'archevêché de Hambourg ; 2) ceux relatifs aux prétentions de l'archevêque de Cologne au sujet des droits métropolitains ; 3) enfin, ceux qui concernent l'octroi du *pallium* au pontife hambourgeois. On notera le lien logique qui unit ces trois ordres de faits : fondation d'évêché, droits de la métropole, honneur du pallium ; sous la première rubrique sont examinées les bulles de Grégoire IV (832), de Nicolas Ier (864) et le diplôme de Louis le Pieux (834) ; dans la seconde série se trouvent les bulles de Grégoire IV (832), de Nicolas I (864), d'Étienne V (885), de Serge III (911), de Martin II (946), de Jean XV (996) de Benoit VIII (1022) et de Benoît IX (1045).

Chaque pièce est l'objet d'un examen particulier aussi serré que possible : critique de fond, critique diplomatique, analyse et dépendance de textes, tout concourt, sous les mains de l'auteur, à nous imposer en quelque sorte sa conviction intime, à savoir que ces anciens documents de Hambourg, d'une tradition littéraire si douteuse, portent en réalité les traces évidentes, pour qui sait voir, de faits très réels et authentiques.

Faut-il suivre le P. Peitz dans ses raisonnements et ses déductions ?

Digitized by Google

Je n'en suis pas très sûr et le courageux auteur qui redresse tant d'opinions controversées ne pourra s'étonner, moins que tout autre, de ce qu'on mette quelque temps à se ranger de son côté ; c'est la rançon des novateurs même quand il s'agit de défendre des documents mal fâmés. Mais on sera unanime à reconnaître l'érudition prodigieuse, mise au service d'une cause ingrate et difficile. On lira, d'autre part, avec infiniment de profit, tout ce qui est dit au sujet des relations textuelles des bulles du *pallium* avec les formules du *Liber diurnus ;* ce chapitre est du plus haut intérêt et doit être tiré hors pair.

Parmi les sept annexes il faut signaler comme particulièrement instructive la seconde : *Zur Ueberlieferung der Vita Anskarii* (pp. 264-300). L'auteur établit que cette composition littéraire, représentée actuellement par trois ms., A (xe siècle) B et C (xie-xiie siècles), apparentés, a été mise par écrit dans un texte original perdu. Celui-ci fut amplement remanié dans les trois ms. en question ; le texte du cod. B(C) a donné naissance à A ; c'est une copie de ce genre qu'a eu sous les yeux l'auteur de la *Vita Runberti.*

H. Nelis.

Ad. Hofmeister. *Ottonis episcopi Frisingensis chronica sive Historia de duabus civitatibus.* (Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum ex Monumentis Germaniae historicis separatim editi. Editio altera.) Hanovre-Leipzig, Hahnian, 1912. In-8, cxiv-578 p.

Chacun connaît l'importante chronique d'Otton de Freising, tour à tour prévôt de Klosterneubourg vers 1111, étudiant à Paris en 1122, moine cistercien à Morimond en 1126, abbé du même monastère en 1136, évêque de Freising depuis 1138, parti pour la croisade avec son frère utérin le roi Conrad en 1147, et décédé à Morimond le 21 septembre 1158.

Historiens et philosophes puisent volontiers à cette source littéraire, les uns pour y chercher des détails sur la croisade, les autres pour y suivre le mouvement des idées au temps du trop fameux Abélard et de Gilbert de la Porrée.

Roger Wilmans nous avait déjà donné autrefois une bonne édition de cette chronique dans les *Monumenta Germaniae historica* (ss., t. XX, 1861). Mais les *Studien über Otto von Freising* publiées par Ad. Hofmeister dans le *Neues Archiv* (1911, t. XXXVII) faisaient encore présager une amélioration dans la reconstitution du texte.

Et de fait l'édition de Hofmeister marque un notable progrès sur celle de Wilmans. Fruit d'un patient labeur et d'une critique littéraire avertie, son texte s'imposera désormais à tous ceux qui voudront utiliser l'œuvre d'Otton de Freising ou de ses continuateurs, avec toutes les garanties de fidélité fournies par la science contemporaine.

J. Warichez.

Digitized by Google

Fr. Pl. Bliemetzrieder. ***Anselms von Laon systematische Sentenzen.*** **(Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters. Texte und Untersuchungen, éd. C. Baeumker. T. XVIII, fasc. 2-3.) Münster, Aschendorff, 1919. In-8, xxvi-38*-167 p. F. 8,40.**

La collection des *Beiträge* a depuis longtemps déjà élargi ses cadres primitifs. Des textes théologiques sont venu prendre place à côté des monographies sur l'histoire de la philosophie. Nous devons à M. Bl. Geyer, de Bonn, l'édition des *Sententiae divinitatis*, œuvre théologique qui a vu le jour vers le milieu du xiie siècle. Le fascicule que vient de publier M. Bliemetzrieder nous reporte aux débuts de la scolastique et renferme, au dire de son auteur, des œuvres du premier sententiaire du moyen âge, Anselme de Laon. La question d'authenticité sera discutée et prouvée dans un volume suivant. Il importait avant tout d'être en possession du texte.

Il s'agit de deux recueils de sentences qui ont respectivement pour titre : *Sententie divine pagine* et *Sententie Anselmi.*

Dans la préface, M. Bl. fait ressortir l'intérêt que présente cette publication pour l'histoire de la théologie médiévale et même pour l'histoire du peuple allemand. Il prétend, sans ambages et sans restriction, acquitter la dette de gratitude à laquelle le peuple allemand est tenu envers Anselme de Laon et la nation dont ce docteur est sorti. Anselme de Laon, qui mérite le titre de père de la scolastique, a exercé une grande influence sur la civilisation allemande au moyen âge. Je n'ai trouvé, à cet endroit, ni ailleurs, au sujet d'Anselme de Laon, ni notice biographique, ni dates, pas même l'indication de l'année où il est mort. Cela, sans doute, est une lacune.

L'introduction renferme l'énumération et la description des ms. auxquels se rattache le nom d'Anselme de Laon L'auteur fait l'analyse de huit ms. qui contiennent avec des variations quant à l'étendue et la teneur du texte les œuvres d'Anselme qu'il a publiées. A mon avis, il a eu raison de ne pas voir une œuvre du maître de Laon dans les sentences que renferme le ms. 16528 de la Bibliothèque Nationale à Paris, et qui sont intitulées dans le ms. de la Bodléenne, à Oxford, laud. misc. cod. 514, *Liber septem partium.* Aux copies signalées déjà, je puis ajouter celle de la bibliothèque de la cathédrale de Durham, cod. B iv 37, intitulée : *De rebus ecclesiasticis.* Selon toute apparence, M. Bl. n'a pu pousser ses recherches jusque dans les bibliothèques anglaises. Nous nous permettons donc de faire remarquer que le ms. d'Oxford, Bodl. laud. 277 (fin du xiie s.) mérite d'être pris en considération, pour les sentences : *Principium et causa omnium Deus.* Deux autres exemplaires de ces sentences sont conservés au British Museum, *bibl. Regia*, V E V. f° 27^v - 49^v et V E VIII, f° 57. Des *Sententie divine pagine* il se trouve également deux copies au British Museum, *bibl. Burn.* n. 295 (xiiie s.) et *bibl. Arundel*, n. 360. (xiie s.). Cette dernière copie provient de la Chartreuse de Mayence.

Digitized by Google

M. Bl. a classé les ms. qui lui étaient connus en deux groupes en s'appuyant sur l'uniformité du texte ou sur la communauté de mêmes variantes qu'ils renferment. Il a mis à la base de son édition le texte du ms. 236 de l'abbaye cistercienne de Heiligenkreuz, en Styrie. Ce ms. n'est qu'une copie. Il est considéré par l'auteur comme étant, dans la tradition manuscrite, la source la plus importante pour l'établissement du texte authentique.

Le texte édité par M. Bl. révèle, pour l'une et l'autre somme de sentences, un ordre systématique, surprenant pour l'époque En voici les grandes divisions. *Sententie divine pagine* : 1. Introduction : considérations générales sur la connaissance de Dieu. 2. Dieu considéré dans son essence. 3. La Trinité. 4. La création. 5. La rédemption. 6. Les sacrements, jusqu'au sacrement d'Eucharistie. — *Sententie Anselmi* : Prologue. 1. La création. 2. Le péché des premiers parents. 3. Le péché originel. 4. Le péché actuel. 5. Le Dieu-Rédempteur. 6. Les moyens de salut dans l'A. T. Les sacrifices. La loi et ses préceptes. 7. La crainte du Seigneur. 8. Principes de perfection morale. Les vertus cardinales. 9. Les sacrements. 10. Les fins dernières.

L'édition de M. Bl. reproduit le texte tel qu'il se trouve dans le ms. choisi comme type. Les variantes des autres ms. sont signalées avec soin au bas des pages. A l'exception de cas très rares, trop rares à mon avis, les variantes n'ont pas été utilisées pour reconstituer la leçon que portait vraisemblablement l'original.

Il serait intéressant aussi de savoir si les citations, données au premier étage des notes, doivent être toutes considérées comme des sources dont s'est inspiré l'auteur.

Quel que soit l'auteur de ces sentences, dans la rédaction où elles s'offrent à nous dans la présente édition, elles constituent un document de la plus haute importance pour l'histoire de la formation et de l'évolution de la scolastique au XIIe siècle. Nous attendons avec une vive impatience la suite des travaux de M. Bl. et nous le félicitons de vouloir consacrer ses loisirs à étudier une période de l'histoire des doctrines, encore si peu explorée, mais bien intéressante comme toutes les origines des grandes et belles choses.

R.-M. MARTIN, O. P.

A. LAHURE. *Notre-Dame de la Valroy, abbaye royale de Cisterciens* (Diocèse de Reims). Préface de G. Goyau. Paris, G. Beauchesne, 1920. In-8, XXIII-233 p., avec une carte, deux plans et de nombreuses illustrations, dont quatre par Roger Bréval.

L'abbaye cistercienne de la Valroy était située aux confins des deux départements actuels des Ardennes et de l'Aisne, à peu près à égale distance de Saint-Quentin-le-Petit et de Sévigny, dans le ressort admi-

Digitized by Google

nistratif de la première de ces localités. Sa fondation remontait à l'année 1147. Un essaim de douze moines, partis de l'abbaye champenoise d'Igny, était venu, à cette date, s'installer d'abord à la Bouverie, sur le ruisseau de Sévigny, en un site bas et malsain qu'il fallut bientôt abandonner pour celui plus propice de la Valroy. Hugues, comte de Roucy, pourvut à ce premier établissement par le don de la moitié des biens qu'il possédait à Sévigny en terres arables, prés, bois et dîmes. Ce ne fut pas la seule libéralité de ce noble personnage dont, après lui, sa descendance tint à honneur de justifier par une inlassable générosité la qualité de fondateur et de bienfaiteur. D'autres familles seigneuriales du voisinage : les du Thour, les de Bucy, les de Sissonne, les de Pierrepont, — je ne nomme que les principales, — avantagèrent les moines de leur côté, et continuèrent par des cessions de terroir ou l'abandon de certains de leurs droits à constituer progressivement l'avoir de la nouvelle communauté. La Valroy eut surtout l'avantage d'être gouvernée en cette période des débuts par un homme de très haute vertu, Pierre Monocle, disciple du Bienheureux Guerric, abbé d'Igny, et célèbre lui-même par les faits merveilleux dont abondait sa vie. Monocle ne demeura que cinq ans à la Valroy, mais il conserva toujours pour cette maison une tendre sollicitude et, devenu abbé d'Igny à son tour, il revint la visiter plus d'une fois.

L'installation primitive des moines au centre des vallonnements de la *Vallis regalis* était plutôt sommaire ; ils firent cependant dédier leur oratoire le 15 février 1150. Au cours des années qui suivirent, la construction du monastère fut par contre entamée et poursuivie sur un plan plus uniforme avec des garanties de solidité et de durée plus sérieuses. La dédicace de la nouvelle église eut lieu sous le quatrième successeur de Monocle, l'abbé Guillaume, qui demeura en charge de 1202 à 1216, et pendant plus d'un demi siècle encore la Valroy continua à progresser en importance et en prospérité, grâce au zèle entendu de ses abbés et à la ferveur soutenue de son laborieux personnel.

Les mauvais jours pour cet établissement, comme pour beaucoup d'autres de l'ordre de Cîteaux, coïncident avec la fin du treizième siècle. L'abbaye commence alors à recevoir la visite des agents du fisc royal ; les hostilités entre la France et l'Angleterre ne tardent pas à éclater, suivies bientôt après de l'invasion de l'ennemi victorieux ; puis c'est la peste noire qui court l'Europe et fait son apparition en Champagne à trois reprises (1347, 1359 et 1372), fauchant des milliers de vies. Ce sont enfin les terribles tiraillements qui jettent dans l'ordre de Cîteaux le trouble et la division étendant partout leurs funestes effets. Les archevêques de Reims, de leur côté, cherchent en ce même temps à chicaner les moines au sujet de leurs privilèges et à restreindre l'un des principaux, celui de l'exemption. En dépit de ces misères et nonobstant le voisinage des Anglais envahisseurs de la Champagne, les cisterciens de la Valroy, par une sorte de réaction spontanée dont les exemples ne sont pas rares à cette époque troublée, entreprennent

Digitized by Google

précisément alors la reconstruction de leur monastère, qu'ils mènent à bien en l'espace de sept ans (1419-1425). A l'âge suivant, s'abat sur la malheureuse maison un fléau pire que les précédents, pire même que les Huguenots ravageant le pays d'alentour : la commende qui, selon l'énergique expression de M. l'abbé Lahure, réduit les moines à n'être plus que des métayers. Et c'est précisément l'époque où les vocations se raréfiant, les frères convers commencent à faire défaut ; d'où nécessité de recourir à des bras serviles pour les services intérieurs et de confier à des fermiers l'exploitation du sol.

La dernière période de l'histoire de la Valroy s'écoula dans l'obscurité et s'acheva tristement. Un arrêt en date du 14 octobre 1790 enjoignait aux religieux de se dissoudre et de se disperser : au mois d'avril de l'année suivante commençait la mise aux enchères des biens de l'abbaye. Un des griefs de la population avoisinante contre les cisterciens était la reconstruction des bâtiments conventuels entamée à grands frais en 1775 et poursuivie jusqu'à la veille de la Révolution. Ces gens trouvaient que le monastère avait plutôt l'aspect d'une maison royale, que celui d'une maison de prière. Et pourtant, jusqu'au bout, les moines de la Valroy furent bienfaisants envers toutes les formes d'indigence ; ils furent réguliers aussi et édifiants en leur existence, bien que ne pratiquant plus la règle avec l'austérité et la rigueur de leurs devanciers.

M. l'abbé Lahure a écrit son livre pour l'instruction de ses anciennes ouailles, les habitants des localités riveraines de l'emplacement où fut jadis la Valroy : une préface de M. Georges Goyau, fine et pénétrante comme tout ce qui sort de la plume de ce maître écrivain, lui sert d'introduction. L'ensemble, j'en ai la conviction, sera lu avec plaisir et profit, non seulement par les campagnards de Saint-Quentin-le-Petit et de Sévigny-Waleppe, mais encore par tous ceux entre les mains desquels la bonne fortune mettra cet ouvrage largement documenté, fortement pensé et bien écrit.

L. Guilloreau, O. S. B.

Dr H. Pauen. *Die Klostergrundherrschaft Heisterbach. Studien zur Geschichte ihrer Wirtschaft, Verwaltung und Verfassung.* (Beiträge zur Geschichte des alten Mönchtums und des Benediktinerordens, éd. P. Herwegen. Fasc. 4.) Münster-i-W., Aschendorff, 1913. In-8, vi-218 p. M. 7,75.

Cet ouvrage mérite de retenir l'attention des historiens pour trois raisons principales.

Abordant après bien d'autres l'histoire économique des cisterciens, M. Pauen s'est rendu compte qu'il n'ajouterait aucun trait essentiel au

Digitized by Google

tableau. Mais que de traits simplement ébauchés auparavant reçoivent ici leurs contours nets ! Quelles couleurs vives, parlantes, pour mettre en relief certaines parties de la toile jusque-là un peu ternes ! Parmi ces quatre chapitres, le deuxième surtout, le plus long, nous semble remarquable.

Puis, l'auteur a su profiter des études déjà parues sur les autres abbayes cisterciennes de la région rhénane : Kamp, Altenberg, Himmerod, Eberbach. L'emploi fréquent et habile de la méthode de comparaison donne à son œuvre une portée plus générale.

Enfin le XIIe et le XIIIe siècles, les plus intéressants pour l'histoire économique et l'histoire du droit, ne sont pas seuls étudiés par l'auteur. Il poursuit son travail, quoique d'une manière moins détaillée, jusqu'au XIXe siècle. N'apprécie-t-on pas mieux la vie d'un individu ou d'une société à un moment donné, quand on la connaît toute ?

Les moines venus d'Himmerod s'établirent en 1189 à Stromberg, aujourd'hui Petersberg, dans le Siebengebirge, sur la demande de l'archevêque Philippe de Cologne. Ils ne tardèrent pas à transporter leur monastère dans la vallée. D'après Césaire d'Heisterbach, on reçut assez froidement dans la région ces nouveaux religieux, toujours avides de développer leur domaine. Sans doute leur conduite modérée et leurs vertus firent tomber chez les populations environnantes les préventions du début. En 1213, l'abbaye possédait déjà des biens dans vingt-trois localités. Cependant le domaine s'accrût péniblement et il ne fut jamais très considérable. Les donations jouent encore dans sa formation le rôle principal.

L'abbaye de Villers-en-Brabant, en vue de grouper entre elles les diverses portions de son domaine, avait recouru surtout au système des pensions viagères. Des cultivateurs sans postérité cédaient leur terre aux moines à condition d'en garder, leur vie durant, une partie de l'usufruit. Heisterbach dut se contenter de prendre à terme le plus grand nombre possible de terres qui séparaient ses propriétés. Quand elle eut de l'argent liquide, c'est-à-dire surtout aux XIVe et XVe siècles, puis à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe, elle put acheter des biens-fonds.

Les principales exploitations d'Heisterbach étaient situées sur les deux rives du Rhin, entre Coblence et Duisbourg, dans cette région arrosée par de nombreux cours d'eau, au climat doux et d'une température moyenne de 9°. L'auteur donne une description détaillée de ce domaine. Il y joint deux cartes et deux tableaux. Les cartes représentent l'état des propriétés de l'abbaye en 1200, en 1500 et en 1789. Le premier des tableaux, retraçant l'acquisition des fermes par ordre chronologique, nous apprend que sept *Höfe* devinrent la possession de l'abbaye au XIIe s., seize au XIIIe, quinze au XIVe, douze au XVe, cinq dans la seconde moitié du XVIIe, six au XVIIIe. Dans le second tableau on trouve la liste des localités où Heisterbach avait des biens-fonds

Digitized by Google

ou des revenus (trente-sept sur la rive droite du Rhin, quarante sur la rive gauche, quatre hors de la province rhénane).

Le deuxième chapitre, consacré à l'administration du domaine, doit fixer davantage notre attention.

Au début, les champs situés dans le voisinage du monastère étaient surtout mis en valeur par les moines ; les convers, aidés de salariés, se chargeaient des cultures plus éloignées. Quand les moines renoncèrent-ils à travailler aux champs ? Aucun document ne le dit. Quand abandonna-t-on le système de la mise en valeur directe ? Nous ne le savons pas davantage. Cela se fit sans doute peu à peu. En 1357 l'évolution est achevée. Seules les propriétés entourant l'abbaye et relevant de la *Küchenhof* ainsi que les possessions urbaines continuèrent à être administrées directement par les religieux. Les autres furent cédées en fief ou affermées. On recourut en général au bail de douze ans pour les *Höfe* et les cultures, au bail héréditaire pour les vignobles et les maisons. L'immense majorité des documents de M. Pauen se rapporte à cette seconde période, celle qui suit l'abandon de l'exploitation directe. L'abbaye apparaît dès lors comme un vaste centre où l'on perçoit et où l'on paie des redevances. Aussi un paragraphe fort détaillé traite-t-il de l'*Abgabenwesen*.

Il y a les redevances de droit privé, les redevances de droit public et celles qui ne se rattachent à aucune de ces deux catégories. A la première espèce appartiennent le cens foncier, la rente, l'intérêt, les droits de main-morte, de mutation et les corvées. Par cens foncier il faut entendre non seulement le cens récognitif mais aussi les fermages. Ceux-ci sont le plus souvent fixés d'une manière précise par le contrat ; plus rarement le fermier doit livrer une quote-part de sa récolte annuelle. La variété des monnaies et des mesures et la productivité plus ou moins grande des diverses parcelles du domaine empêchent M. Pauen d'établir le rapport entre les fermages et la valeur des fonds. Mais on trouvera, p. 92 et suiv., des détails fort curieux sur les délais de paiement, les peines contre les fermiers en retard, etc., etc. Dans l'étude sur les rentes et les prêts à intérêt on eût pu utiliser l'ouvrage de M. Génestal et préciser peut-être davantage pour ce paiement, certaines notions. Après avoir remarqué qu'en dépit des statuts de l'ordre cistercien, l'abbaye d'Heisterbach, comme d'ailleurs beaucoup d'autres abbayes cisterciennes, posséda dès 1210 des tenanciers de condition servile et eut le droit, dès le XIIIe siècle, d'exiger la prestation de certaines corvées à son profit, l'auteur passe aux redevances de droit public. C'est surtout la dîme. En 1802 elle rapportait à Heisterbach 848 muids de froment et 340 muids d'avoine. Parmi les prestations qui ne se rattachent pas aux deux grandes catégories distinguées dans ce livre, contentons-nous de mentionner les rétributions payées aux moines et surtout aux abbés pour leurs sentences d'arbitrage, sollicitées, par des seigneurs, des paysans ou des bourgeois.

Digitized by Google

Au sujet de l'exploitation elle-même des propriétés d'Heisterbach, il est bon de retenir que l'abbaye ne se livra guère à l'essartement, mais à la culture des terres et des vignobles. Quand elle loua ses biens, elles les répartit en lots de petite étendue et prit diverses mesures afin d'en assurer la bonne mise en valeur. Grâce à des exemptions de douane, ses vins se vendaient avantageusement surtout dans le Nord.

On sait que les revenus, fort variés, des monastères étaient divisés entre un certain nombres de caisses. Néanmoins dans les premiers temps des abbayes cisterciennes, cette spécialisation des offices n'existait pas et le cellérier pourvoyait à toute la gestion, aidé par les maîtres des granges. D'après M. Pauen, c'est en 1236 qu'apparaît à Heisterbach le premier office spécialisé. Mais le fait allégué comme preuve — l'obligation assumée par une veuve de payer annuellement une somme fixe pour le luminaire de l'église — ne démontre pas l'existence à ce moment d'une caisse spéciale gérée par le sacristain et pour le sacristain. Il semble bien, nous le concédons, que, dès le XIIIe siècle, quelques offices, les mêmes qu'à Villers, c'est-à-dire la sacristie, la « Porte » et l'hôpital, furent constitués et dotés.

Dans le chapitre IIIe relatif à la situation d'Heisterbach vis-à-vis des autorités civiles, M. Pauen complète sur plusieurs points les travaux de Kraaz, Heilman, Opladen et Schreiber. Le privilège principal et le plus durable du monastère dans ses relations avec les diverses juridictions non ecclésiatiques paraît avoir été son exemption de l'avouerie.

Heisterbach eut beaucoup à souffrir durant la guerre de Trente-ans et les guerres de Louis XIV. Mais ces périodes troublées furent suivies d'une renaissance religieuse sous l'abbé F. Hartmann (1701-1728). Après 1750 les malheurs recommencèrent, l'on pourrait dire pour ne plus cesser. A la paix de Lunéville (1801), les biens situés sur la rive gauche du Rhin furent enlevés à l'abbaye qui fut définitivement supprimée le 12 septembre 1803 par le gouvernement du duché de Berg.

Malgré toutes les qualités de cette monographie, le lecteur éprouve à diverses reprises une impression de vague. Elle provient de plusieurs causes. M. Pauen étudie l'histoire de six siècles ; à le lire on se demande parfois de quel siècle il parle dans tel passage donné. Ses documents sont, en somme, peu nombreux, ce qui empêche certaines descriptions d'être bien nettes. Enfin — et l'auteur eut pu supprimer cette troisième cause d'imprécision — nulle part on ne trouve dans le volume une histoire sommaire des abbés et des principaux événements de l'abbaye. Il faut aller jusqu'à la page 76 pour apprendre le nom du premier abbé d'Heisterbach.

É. DE MOREAU, S. J.

Digitized by Google

M. Bruchet. *Les rouleaux des morts du S. Sépulcre et de S. Aubert de Cambrai.* Lille, Danel, 1914. In-8, 76 p.

Sous ce titre l'auteur a publié, dans les *Mémoires de la Commission historique du Département du Nord,* t. XXX (1914), cinq monuments du touchant esprit de solidarité qui unissait jadis les institutions religieuses, indépendamment de leur filiation et de leur communauté de règle.

Le premier est une charte d'*Association entre les abbayes de Grammont et du S. Sépulcre de Cambrai* (1208). La teneur en est ordinaire. Elles fraterniseront dans la vie et dans la mort. Lorsqu'une cause quelconque amènera un moine d'une abbaye dans l'autre, il y jouira des mêmes prérogatives que les religieux de la maison : il aura sa stalle au chœur et sa place au chapitre. De même à la nouvelle d'un décès dans l'une des deux abbayes, on chantera dans l'autre un service funèbre comme s'il s'agissait de l'un des siens.

Le deuxième monument est un *Rouleau des morts de l'abbaye du S. Sépulcre de Cambrai* de 1429. Du 31 janvier au 29 décembre le *rotulifer* ou porte-rouleau a visité 598 communautés religieuses, éparpillées dans trente-et-un diocèses. Quelques-uns de ces établissements inscrirent sur le rouleau la liste de leurs propres défunts ; mais la majeure partie d'entre eux se contentent de consigner leur nom avec ou sans la formule banale : *orate pro nostris et nos orabimus pro vestris.* Cet itinéraire toutefois ne manque pas d'intérêt, d'autant plus qu'il est parcouru par le messager à cette date historique, où Jeanne d'Arc devait accomplir sa glorieuse mission. Signalons cependant en passant quelques identifications inexactes ou incomplètes. Ainsi l'auteur (p. 60, n. 523) place l'abbaye de Soetendaele, au *diocèse de Tournai,* près de Middelbourg dans la province de Zélande. Il s'agit là de Middelbourg dans la province de la Flandre Orientale et non de Middelbourg en Zélande qui a toujours relevé du *diocèse d'Utrecht.* De même (p. 59, n. 510) les « *Sorores* ordinis fratrum praedicatorum de Valle Angelorum juxta Brugis » ne peuvent s'identifier avec les « *frères prêcheurs* de Valle Angelorum à Bruges ». Il est pour le moins question de Dominicaines. Les « Boni pueri ecclesie S. Pharaildis » (p. 58, n. 497) paraissent également avoir embarrassé l'auteur, qui se contente de traduire comme au numéro précédent (n. 496) « S. Pharaïlde de Gand ». Il s'agit en l'occurrence d'une manécanterie, comme il en existait de temps immémorial près des églises d'une certaine importance, notamment près des cathédrales et des collégiales. Le mot de manécanterie ou de maîtrise ne date que de la fin du xve siècle ; mais auparavant cette institution s'appelait les « Bons enfants ».

Le troisième document est une *Encyclique d'un rouleau des morts de l'abbaye du S. Sépulcre de Cambrai,* antérieure à l'année 1437. Le rouleau lui-même fait défaut ; et l'on ne possède aucun renseignement sur l'itinéraire du courrier.

Digitized by Google

Le quatrième document n'est guère plus explicite à cet égard. Il se rapporte cette fois à l'abbaye de S. Aubert de Cambrai et nous donne la *Liste des associations de ce monastère d'après un rouleau des morts de 1467*. Cet établissement religieux, beaucoup plus puissant que celui de S. Sépulcre, était affilié à un plus grand nombre de couvents. Le document en énumère quarante-trois ; mais il se borne à cette sèche nomenclature. Nous n'avons pas le *titulus* proprement dit avec les noms des moines défunts ; et nous ne possédons aucune indication sur les diocèses parcourus et la quantité d'églises visitées. C'est par distraction sans doute que l'auteur (p. 72) place la Prévôté de Loo (Flandre Occidentale) dans le diocèse de Tournai. Lui-même a pu lire le contraire dix pages plus haut (p. 62) où il imprime (n. 541) : « Ecclesia beati Petri de Lo, ordinis S. Augustini, *Morinensis dyocesis* ». Car c'est bien au diocèse de Thérouanne.

La publication se termine par le *Récit de la protestation du clergé de Cambrai contre la maltôte, en vertu de l'association passée entre le chapitre Notre-Dame et l'abbaye de S. Aubert.* (Mars 1485).

Souhaitons en terminant que ce genre de documents continue à être publié au fur et à mesure que le dépouillement des archives les fera découvrir dans nos dépôts. Il y a longtemps que Léopold Delisle nous en a montré la voie dans son ouvrage sur les *Rouleaux des morts du IXe au XVe s.* (Société de l'histoire de France, 1866). L'Allemagne a emboîté le pas, particulièrement Piper par son *Liber confraternitatum S. Galli* (Monumenta Germaniae historica, 1884). La Belgique reste en retard sous ce rapport. Espérons notamment qu'à l'exemple du Père U. Berlière, qui édita jadis *Un rouleau des morts de l'abbaye de S. Trond de l'an 1450* (*Revue bénédictine*, 1892), nous verrons bientôt publier les trois rouleaux des morts gantois : celui de l'abbaye de S. Pierre (16 mai 1399) conservé aux archives de l'État à Gand ; et deux autres de l'abbaye de S. Bavon (26 octobre 1406 et 31 juillet 1507), conservés aux archives de l'évêché de cette ville.

J. WARICHEZ.

FR. EHRLE, S. J. *Grundsätzliches zur Charakteristik der neueren und neuesten Scholastik.* **Fribourg-en-Br., Herder, 1918. In-8, IV-32 p.**

La revue des Pères Jésuites allemands, *Stimmen der Zeit*, a commencé la publication, en fascicules séparés, d'études plus étendues que le cadre habituel de ses articles. Une première série s'adresse au public cultivé, et traite des questions dont la solution est d'une importance capitale pour le perfectionnement intellectuel et moral d'un peuple : *Kulturfragen*. La brochure que nous venons de mentionner fait partie de cette série. Elle esquisse les traits essentiels propres à l'exposé de

Digitized by Google

la pensée chrétienne philosophico-théologique, considérée à des périodes déterminées de son histoire, époques de grandeur, de décadence et de rénovation. Saint Thomas d'Aquin domine par la puissance de son génie la première de ces périodes. Son œuvre se distingue surtout par trois caractères : une ardeur invincible dans la recherche de la vérité, une clarté incomparable dans l'exposé de la doctrine, une étonnante puissance dans l'utilisation des matériaux parvenus jusqu'à lui. L'avènement du nominalisme (appelé aussi terminisme) marque la déchéance de la scolastique. Le nominalisme se caractérise principalement par la négligence à exploiter les richesses contenues dans l'Ecriture et la Tradition, et l'envahissement d'une spéculation philosophique exclusive et malsaine. La vive critique à laquelle il soumit les doctrines aristotéliciennes et thomistes ne fut point tout-à-fait inutile ; par contre, il introduisit abusivement une terminologie nouvelle et multiplia les subtilités et les questions vides de sens. Les condamnations officielles ne réussirent point à couper le mal dans sa racine. Une première restauration est due aux maîtres dominicains de Paris et de Salamanque, suivis bientôt par les pères de la compagnie de Jésus, formés à l'école de ces maîtres, et les autres ordres religieux. La caractéristique de cette période brillante est la variété des tendances doctrinales et la rivalité des systèmes. L'invasion de la philosophie moderne amena une éclipse. Avec le Joséphisme, la révolution française, et le Kantisme, la catastrophe était inévitable. L'étude de la scolastique fut reprise vers le milieu du XIXe siècle. Le pape Léon XIII eut soin d'en réorganiser l'enseignement. Pie X et Benoît XV continuèrent son œuvre. Ces trois pontifes ont prescrit aux écoles de revenir à saint Thomas, à sa doctrine d'abord, mais plus encore à son esprit et à sa méthode. Le P. Ehrle signale qu'il est nécessaire, pour atteindre ce but, de fournir une double tâche : assurer la possession de la doctrine, et développer ensuite la recherche scientifique. L'étude de la *Somme théologique* exige une solide formation philosophique. Pour la comprendre pleinement, il faut, de plus, la reconstituer dans son milieu historique, rechercher et étudier ses sources. Animé de l'esprit de saint Thomas, il faut enfin mettre à profit les progrès réalisés dans le domaine de la théologie positive et des sciences naturelles. A la fin de cette étude, l'auteur montre comment la prescription des papes de suivre la doctrine de saint Thomas et de prendre comme livre de texte la *Somme théologique* ne lie aucunement la liberté scientifique ; et il prouve comment la compagnie de Jésus a eu à cœur de s'assurer, par un document pontifical, la liberté d'enseigner même en métaphysique les doctrines traditionnelles dans ses écoles.

R.-M. Martin, O. P.

Digitized by Google

Fr. Pelster, S. J. *Kritische Studien zum Leben und zu den Schriften Alberts des Grossen.* **Fribourg-en-Br., Herder, 1920. In-8, xvi-180 p.**

Plusieurs travaux de valeur, parus ces derniers temps, ont mis en lumière l'influence exercée par le B. Albert le Grand sur les écoles du moyen âge. Cependant, aux spécialistes dans la matière, il reste à résoudre plus d'une question touchant la vie et les œuvres du fameux philosophe et théologien. Nous ne possédons pas une édition critique de ses œuvres complètes. Une biographie scientifique d'Albert fait défaut. Les relations qui ont existé entre lui et Thomas d'Aquin ne sont point nettement établies. Nous ignorons dans quelle mesure il dépend de ses prédécesseurs et de ses contemporains. L'étude du P. Pelster, S. J., signalée ci-dessus, renferme des recherches critiques sur la vie et les œuvres d'Albert le Grand. Elle fait partie des fascicules publiés en annexe à la revue, *Stimmen der Zeit*, deuxième série, qui s'adressent spécialement aux érudits et aux savants.

Cette étude est divisée en trois parties. Dans la première, l'auteur soumet à l'examen les légendes médiévales de la vie d'Albert. Parmi celles ci, la légende de Henri de Herford, la première en date, et celle de Pierre de Prusse, le plus important biographe d'Albert, méritent surtout l'attention. L'auteur s'attache à fixer la date de leur composition, à découvrir les sources qui y sont utilisées, à déterminer leur origine et leurs dépendances mutuelles, pour aboutir ainsi à un jugement touchant leur valeur et la confiance qu'on peut avoir dans les renseignements qu'elles fournissent. Le P. de Loë, O. P., avait déjà fort bien travaillé le même sujet. Le P. Pelster a cependant réussi à pousser plus à fond l'examen de certains détails et à donner quelques compléments d'information.

La seconde partie du volume a pour objet la chronologie de la vie d'Albert le Grand. Certaines dates sont fort discutées, telle que l'année de sa naissance, de son entrée en religion, de ses débuts comme étudiant, de sa carrière scolaire jusqu'à son enseignement à Paris en 1245. A l'encontre du P. Mandonnet, O. P., et de J. A. Endres, le P. Pelster, d'accord avec Echard et la plupart des critiques, maintient l'année 1193 comme date probable de la naissance d'Albert le Grand. Il demeure incertain au sujet du lieu et de l'année où Albert est entré dans l'Ordre des Prêcheurs. Ces deux questions sont connexes ; il est cependant impossible de trancher le problème si Albert devint dominicain à Padoue en 1223 ou à Cologne vers 1230. Quoi qu'il en soit, il est permis d'affirmer avec Endres, qu'Albert le Grand n'a pas étudié à un *studium solemne*, ni à Padoue, ni à Bologne, pas même à Paris. Et le P. Pelster en conclut que si Albert n'était pas encore prêtre quand il se fit religieux, il a dû recevoir sa formation théologique dans les couvents de la province de Teutonie et, pour une partie du moins, à Cologne.

Digitized by Google

Voici comment, d'après l'auteur, il convient de fixer la chronologie de la carrière scolaire d'Albert le Grand jusqu'à son retour à Cologne en 1248. Albert fut lecteur à Hildesheim après 1233, à Fribourg en 1235. Il enseigna à Ratisbonne et à Strasbourg entre les années 1236 et 1244. Il devint professeur à Cologne en 1244, peut-être même avant cette date. C'est pendant ce séjour dans la cité rhénane qu'il compta parmi ses élèves le jeune Thomas d'Aquin. Thomas ne suivit pas son maître à Paris, mais demeura à Cologne jusqu'en 1254.

Des sources déjà connues et des documents nouvellement mis au jour ont permis à l'auteur de donner des détails chronologiques plus certains sur les faits et gestes ultérieurs d'Albert le Grand. Nous retrouvons le maître à Cologne en 1248 ; il y enseigne jusqu'en 1251. Cette même année, il est élu provincial de Teutonie. En octobre 1256, il combat à Anagni, devant la cour romaine, les prétentions de Guillaume de Saint-Amour. Au mois de juin 1257, il est déchargé du provincialat. En mars 1258, il a repris l'enseignement à Cologne. Pendant l'été de 1259, il collabore, durant le chapitre général de son ordre, à Valenciennes, à la *Ratio studiorum* des Prêcheurs. Il continue ses leçons à Cologne jusqu'à son élévation au siège épiscopal de Ratisbonne, où il fait son entrée le 29 mars 1260. L'année suivante, il se rend à la curie romaine et renonce à l'administration de son diocèse. Il s'attarde en Italie jusqu'en 1263. Pendant cette intervalle il a revu à la cour romaine son ancien élève, maître Thomas d'Aquin, et fait la connaissance de Guillaume de Moerbeke. Au mois de mars, il est nommé prédicateur de la croisade, pour l'Allemagne. Cette mission accomplie, il se fixe au couvent de Wurzbourg, depuis l'automne 1264 jusqu'au début de 1266. A cette date, il retourne à Cologne, où il se trouve encore l'année suivante. Il enseigne de nouveau comme lecteur au couvent de son ordre à Strasbourg, depuis l'été de 1268 jusqu'en automne de 1269. On ne peut établir qu'il fit le voyage à Paris au cours de l'année 1268 ; mais il est bien établi que le maître était à demeure à Cologne depuis 1269 et qu'il assista au concile de Lyon en 1274. Courageux défenseur de la gloire de son ancien disciple, Thomas d'Aquin, le vieillard se rendit à Paris en 1277 et retourna à Cologne, où il mourut le 15 novembre 1280.

Dans la troisième partie de cette très intéressante étude, l'auteur a recherché la date de composition des écrits philosophiques et théologiques d'Albert le Grand. Ses conclusions sont les suivantes : Le *De laudibus beatæ Virginis* est la première œuvre du maître. Elle fut composée vers 1245. Elle fut suivie par la *Summa de creaturis*, commencée vers la fin du séjour d'Albert à Paris et achevée vers 1250 à Cologne. Les quatre livres du *Commentaire sur les sentences* n'ont pas été composés suivant l'ordre de succession où on les trouve chez Pierre Lombard. Albert a dû élaborer, pendant une même période, tantôt l'une tantôt l'autre partie des trois premiers livres, de manière cependant que le texte du commentaire sur le second livre ne fut fixé

Digitized by Google

définitivement qu'après l'achèvement de l'interprétation donnée au premier et au troisième livre. Cette partie du commentaire a été commencée à Paris. Le commentaire du quatrième livre a été écrit en dernier lieu, à Cologne. Il faut placer la date de composition du *Commentaire sur le Pseudo Denys* vers 1260. D'après le P. Mandonnet et J. A. Endres, Albert aurait mené à terme la paraphrase de toutes les œuvres d'Aristote entre les années 1248 et 1257. Le P. Pelster juge cette opinion inacceptable. A son avis, Albert n'a commencé ce commentaire que vers 1260 et il l'a terminé, à l'exception peut être de la Politique, vers 1270. Albert a mis la première main au premier livre de la *Summa theologiae* après 1270; il travaillait encore au second livre après 1274. Le *De sacrificio missae* et le *De eucharistia* sont les derniers écrits du grand docteur.

Nous n'en doutons pas, ces belles pages du P. Pelster constituent une importante contribution à l'histoire critique de la vie et des œuvres du B. Albert le Grand. L'auteur a procédé avec beaucoup de méthode et de jugement. Plusieurs de ses conclusions sont entièrement nouvelles et seront fort remarquées par les critiques. Ceux-ci aimeront à noter le ton nuancé et modéré, dans lequel l'auteur a formulé ses conclusions. Il s'est défié malgré un examen approfondi du sujet des verdicts trop absolues, ce qui non seulement témoigne de prudence, mais encore d'une recherche loyale de la vérité historique. Au cours des développements consacrés à Albert le Grand, le P. Pelster a discuté plusieurs problèmes connexes, tels que les rapports qui existent entre les diverses biographies de saint Thomas, certaines dates relatives à la vie de l'Angélique Docteur, la question de l'unité et de la composition de l'encyclopédie de Vincent de Beauvais, l'origine des traductions d'Aristote au XIIIe siècle. Je note encore que le texte du livre était achevé depuis près de deux ans avant sa parution. Les écrits les plus récents sur la matière, tels les articles du P. Mandonnet sur saint Thomas d'Aquin dans la *Revue des Jeunes* 1919-1920, et la *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, janvier-avril 1920, n'ont pas pu être utilisés. D'autres travaux récents sont cités et résumés dans les notes au bas des pages.

R.-M. MARTIN, O. P.

Dr E. GÖLLER. *Die Einnahmen der apostolischen Kammer unter Benedikt XII.* (Vatikanische Quellen zur Geschichte der päpstlichen Hof-, und Finanzverwaltung, 1316-1378, in Verbindung mit ihrem historischen Institut zu Rom hrsg. von der Görres-Gesellschaft. T. IV.) Paderborn, F. Schöningh, 1920. In-8, VIII-24*-285 p.

Les documents publiés ou analysés par M. E. Göller fournissent à l'historien les moyens de se faire une idée assez exacte de l'administration financière de Benoît XII. Autant Jean XXII dépensa largement, autant Benoît XII se montra économe. Tandis que son prédécesseur

Digitized by Google

dépensait annuellement environ 233.500 florins, lui n'en déboursa que 99.366. C'est que, depuis l'échec retentissant subi dans la Haute-Italie par le cardinal Bertrand du Pouget, Benoît avait renoncé à guerroyer contre les ennemis politiques de l'Église. Les frais d'entretien des troupes pontificales, qui représentaient auparavant 63,7 °/₀ des débours globaux du trésor ecclésiastique, n'atteignent plus que 5,6 °/₀. Par contre les dépenses somptuaires progressent. Les acquisitions immobilières et la construction du palais des papes peuvent être estimées respectivement à 7,6 °/₀ et 18 °/₀ des dépenses globales, tandis que sous Jean XXII elles équivalaient à 0,4 et 2,9 °/₀. Le luxe de la table augmente. Les comptes de cuisine et de la cave, qui précédemment figuraient pour 2 °/₀ et 0,35 °/₀ dans le budget de l'Église, donnent une plus value de 0,55 °/₀ et de 0,56 °/₀. Le coût de la vie dut sensiblement croître à Avignon, car, malgré la diminution du nombre des employés de la cour, les salaires payés par le trésorier s'élèvent à 33 °/₀ des dépenses totales, contre 12,7 °/₀. Le chapitre des libéralités est aussi en progression. Il atteint un pourcentage de 19,4 contre celui de 7,16.

Ces diverses dépenses indiquent clairement que Benoît XII renonça à prendre le chemin de l'Italie. Le pape veut tenir son rang de roi temporel, malgré la réputation de ladrerie que lui ont fait ses contemporains.

Le reproche d'avarice qu'on lui a adressé se réduit à néant. Benoît XII fut un sage administrateur. Il sut équilibrer judicieusement son budget et laissa à Clément VI, son successeur, une encaisse de 1.117.000 florins, environ.

Benoît XII n'eut pas besoin de créer de nouveaux impôts. Il maintint presque intégralement le système fiscal inauguré par Jean XXII. Il se contenta de veiller à la rentrée ponctuelle des recettes. Toutefois si les vassaux de l'Église versent régulièrement les cens annuels qu'une ancienne coutume les oblige à payer, un seul se dérobe à ses obligations, le roi d'Angleterre. En Allemagne, la levée des impôts est quasi nulle. En Pologne, il en est de même. Ainsi que l'écrit, en 1337, un collecteur : là où dominent les Allemands « tous les droits du Siège apostolique et de la chambre dépérissent quasi en totalité ». Le fâcheux état de choses, créé par le conflit de la Papauté avec Louis de Bavière, empêchait les fonctionnaires pontificaux d'exercer efficacement leurs charges.

G. Mollat.

J. Tait. *Chronica Joannis de Reading et anonymi Cantuariensis* (1346-1367). (Publications of the University of Manchester. Historical series, n° 20.) Manchester, University press, 1914. In-8, xi-394 p. Sh. 10/6.

Les éditeurs ont une tendance à exagérer la valeur historique des sources qu'ils publient pour la première fois. M. James Tait échappe

Digitized by Google

à cette faiblesse et nous avertit dès le début de sa préface que les deux chroniques de Jean de Reading et de l'anonyme de Canterbury « cannot claim to be more than a very modest addition to the materials available for the history of Edward III 's reign ».

La chronique (de 1303 à 1347) d'Adam de Murimuth († 1347) fut continuée par Jean de Reading, personnage au sujet duquel nous possédons fort peu de renseignements. Signalé comme moine de Westminster en 1339-1340, il semble n'avoir guère vécu en dehors de cette abbaye et mourut sans doute en 1368-1369. La chronique de 1346-1347, dont on lui attribue depuis quelque temps la paternité, ne fut composée que vers la fin de sa vie, à partir de 1366.

Surtout pour les premières années de son récit, Jean de Reading utilise largement le *De Gestis mirabilibus regis Edwardi III*, de Robert de Avesbury (XIVe s.) (1). Mais dans la majeure partie de ses pages, il ne dépend d'aucune source écrite et déclare avoir recouru à la « relatio vulgaris ». Ni au point de vue historique ni au point de vue littéraire, il ne peut être comparé à Avesbury et à Murimuth. Ses phrases sont longues, enchevêtrées, coupées de parenthèses, incorrectes. Il ne fut ni grand lecteur ni grand savant. Il ignore l'art de faire un choix parmi les détails et de fixer les relations mutuelles des faits. Son impartialité ne semble pas entière. On remarque chez lui plus de préjugés et de crédulité que chez la plupart de ses contemporains. Certains traits qu'il nous raconte méritent sans doute d'être retenus. Ainsi nous savons par lui qu'un des parlements d'Édouard III retint le denier de Saint-Pierre. Il détaille l'activité des ennemis de l'Angleterre, en particulier des Danois, pendant l'expédition du Prince-Noir en Espagne, en 1366-1367. Mais l'éditeur reconnaît que ces faits n'étaient pas ignorés pour la raison que la chronique de Jean de Reading a été pillée par des successeurs plus populaires que lui.

En effet l'œuvre de ce moine fut mise à contribution beaucoup plus que ne le faisait attendre sa valeur intrinsèque. La *Continuatio ordinaria* du *Polychronicon* de Ranulf Higden († 1363 ?), de 1348 à 1381, par Jean de Malvern (XIVe s.) (2), les *Chroniques d'Angleterre*, si célèbres au moyen âge sous le nom de *Brutus* (3), la *Continuatio Murimutensis* (4) et l'*Historia anglicana* de Thomas de Walsingham (vers 1440) (5) doivent énormément à Reading. M. Tait insiste avec raison sur ces emprunts qu'il détermine d'une manière plus précise qu'on ne l'avait fait jusqu'ici.

(1) M. Edw. Maunde Thompson a publié Murimuth et Avesbury dans les *Rerum Britannicarum medii aevi scriptores*, nº 93.

(2) Éditée par Jos. Rawson Lumby, dans *Ranulphi Higden Polychronicon*, t. IX (Rerum Brit. Script., nº 41).

(3) Éditées par F. W. D. Brie, Ph. D., dans *Early English Text Soc.*, 1906, 1908.

(4) Éditée par Thom. Hag dans l'*English historical Society*, 1846.

(5) Éditée par Henri Thomas Riley, dans *Rerum Brit. Script.*, nº 28.

Digitized by Google

L'auteur de la seconde source éditée dans ce volume paraît ne pas être Étienne Birchington, moine de Christ-Church († 1407), à qui on l'attribuait jadis. Il appartenait cependant à cette église et acheva son récit en 1367. Simple compilation pour les années antérieures à 1346, l'œuvre de cet anonyme devient indépendante à partir de 1347. Elle ne s'étend pas longuement sur les événements des vingt années, de 1347 à 1367, et, moins utilisée que la chronique de Jean de Reading, elle apparaît plus neuve. L'éditeur énumère (p. 69-70), les détails les plus intéressants qu'on y rencontre. Comme historien et comme littérateur, le moine de Canterbury l'emporte sur celui de Westminster.

Pour chacune de ces sources, M. Tait, ne disposait que d'un manuscrit, à savoir le Cotton Ms. Cleopatra A. XVI, ff. 154b-195 du British Museum et la première pièce du Ms. n° 99 de la bibliothèque de Lambeth Palace, à Londres. L'édition ne présentait pas de difficultés spéciales. Elle est de tous points excellente. Après l'introduction (p. 1-91), M. Tait établit le sommaire chronologique des faits rapportés par Reading. Viennent ensuite les deux textes publiés d'après les règles usitées pour les « Chronicles and Memorials ». Les passages non originaux sont imprimés en plus petits caractères, avec, en marge, la référence à la source. Il n'y a au bas des pages que les notes absolument indispensables pour l'établissement et l'intelligence des textes. Les autres éclaircissements trouvent place plus loin (p. 229-361). M. Tait fait preuve d'une érudition considérable. La fin du volume est occupée par l'index.

Le seul reproche que nous puissions faire à cet ouvrage c'est la trop grande étendue de l'introduction et des notes. L'éditeur n'a pas su éviter une certaine prolixité et des répétitions inutiles.

É. de Moreau, S. J.

L. Lallemand. *Histoire de la charité*. T. IV. Les temps modernes, du XVIe au XIXe siècle ; seconde partie, Europe (suite) : Les assistances spéciales ; le soulagement des prisonniers et le rachat des captifs ; les secours à domicile ; les ateliers de charité ; les monts-de-piété. Paris, Picard, 1912. In-8, 527 p.

Continuant sa vaste et savante enquête sur tous les efforts faits, depuis les temps païens jusqu'à nos jours, pour soulager l'humanité souffrante, M. Lallemand ouvre la seconde partie de son tome IV par les assistances spéciales aux fous, aux aveugles, aux sourds-muets et aux enfants trouvés, depuis les premières années du XVIe siècle.

Après avoir montré le triste sort des insensés à cette époque, l'auteur passe en revue les asiles ouverts, en bien petit nombre du reste, dans les divers pays d'Europe avant le XIXe siècle ; il nous explique le mode d'admission et nous expose les constructions, le mobilier, la nourriture,

Digitized by Google

les vêtements, ainsi que les soins médicaux, bien rudimentaires, donnés aux déments, jusqu'à ce que les efforts de Colombier, de Tenon de Pinel et d'Esquirol et l'instruction de 1785 sur les aliénés soient venus modifier les idées et les sentiments.

Des fous, M. Lallemand nous fait passer aux aveugles ; presque partout ces malheureux sont abandonnés aux inspirations de la charité individuelle ; le nombre des asiles affectés aux seuls aveugles est des plus restreints et il faut attendre la fin du XVIIIe siècle pour voir Valentin Haüy généraliser les résultats obtenus par certaines initiatives particulières et entreprendre, d'une façon rationnelle, l'éducation des malheureux frappés de cécité. Au point de vue de l'assistance, les sourds-muets sont mieux partagés ; dès le XVIe siècle, on trouve en Espagne de zélés éducateurs d'enfants sourds-muets, mais cet enseignement, répandu peu à peu dans tous les pays, se borne à quelques rares élèves choisis avec soin et appartenant en général à un milieu éclairé; ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle que l'abbé de l'Épée fonda des institutions ouvertes à tous les déshérités de l'ouïe et de la parole et que son exemple est suivi dans l'Europe entière.

Un autre genre d'assistance spéciale se préoccupe des enfants trouvés et délaissés. Le chapitre consacré par l'auteur à cette question est du plus haut intérêt, car il touche aux grandes discussions de sociologie et de morale, spécialement en ce qui concerne les « tours » que l'on accuse de faciliter indirectement la débauche et de restreindre le nombre des mariages.

Dans le livre II, M. Lallemand s'occupe de la charité envers les prisonniers et du rachat des captifs. Bien que l'auteur déclare ne pas vouloir écrire ici un traité sur l'administration pénitentiaire à travers les âges, cette partie de son ouvrage n'en constitue pas moins une contribution de la plus haute importance à l'histoire du droit pénal. Il nous fait passer en revue, en nous confiant, le plus souvent, aux écrits du célèbre philanthrope anglais, John Howard, les prisons des principaux pays d'Europe, en insistant spécialement sur les prisons de l'ancienne France. Il nous expose le traitement réservé aux galériens et nous dit quelques mots de la question et de la torture, qui s'étaient maintenues, dans la plupart des pays d'Europe, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Cette triste situation des détenus avait depuis longtemps incité les âmes généreuses à soulager leur infortune : tout d'abord les prisonniers jouissaient de certaines faveurs en vertu des lois et des coutumes, puis des confréries s'étaient formées pour les visiter et leur apporter, avec des consolations spirituelles, des douceurs et des aumônes et M. Lallemand rappelle ici le dévouement admirable de saint Vincent de Paul envers les malheureux galériens.

Une catégorie spécialement intéressante de captifs est constituée par les chrétiens enlevés par les musulmans et dont le sort était particulièrement horrible. Aussi, dès la fin du XIIe et le commencement du XIIIe siècle, deux ordres religieux, les Trinitaires de Jean de Matha et

Digitized by Google

de Félix de Valois et l'ordre de la Merci de Pierre de Nolasque se vouent au rachat de ces malheureux, si cruellement éprouvés dans leurs corps et toujours en péril de perdre leur âme par une honteuse apostasie. L'auteur nous donne d'intéressants détails sur le fonctionnement de ces ordres, sur les moyens qu'ils emploient pour se procurer les ressources nécessaires à l'accomplissement de leur mission et sur les résultats obtenus. C'est là une des plus belles pages du livre d'or de la charité chrétienne.

Le livre III est consacré aux secours à domicile. Après avoir fait un parallèle entre les secours hospitaliers et les secours à domicile, qui, à la fin du XVIIIe siècle, paraissent avoir la préférence de presque tous les philanthropes, en France surtout, M. Lallemand nous montre successivement les pays qui, comme l'Angleterre, recourent à la taxe pour secourir les pauvres, ceux, comme la Suisse, l'Allemagne, les États scandinaves, où fonctionnent des modes d'assistance confinant à la charité légale, et s'arrête à la France, où il nous explique l'organisation et le fonctionnement du grand bureau des pauvres à Paris, alimenté par une taxe obligatoire. Le succès, des plus médiocres, de cette institution montre, une fois de plus, que « la bienfaisance légale ne saurait s'implanter sur la terre de France. » (p. 265).

Autrement féconde est l'œuvre de la bienfaisance libre, à commencer par celle des églises, pratiquée tant par le soin des évêques, du clergé catholique et des ordres religieux, que par celui des consistoires et des diaconies de la religion réformée. Il faut remarquer, cependant, que, chez les peuples protestants, l'assistance des pauvres incombe plus particulièrement aux communautés d'habitants. C'est ce qui amène M. Lallemand à nous montrer le fonctionnement de la charité, relevant plus ou moins de la municipalité, en Allemagne, en Suisse et en Hollande. Les *tables des pauvres*, que l'on trouve dans les Flandres et en Artois, ont aussi un caractère quasi-municipal ; si les échevins ne les dirigent pas, ils en exercent au moins le contrôle. A cette charité des communautés d'habitants se rattache celle exercée par les corporations et les confréries d'art et métiers, qui, d'une façon générale jouent, du XVIe au XIXe siècle, le rôle de nos sociétés modernes de secours mutuels.

A côté de ces secours fournis par des communautés, M. Lallemand nous montre un certain nombre d'asiles hospitaliers consacrant une partie de leurs revenus au soulagement de malheureux non internés et passe en revue la façon dont les personnes appartenant à tous les rangs de la société, souverains, seigneurs, grandes dames et simples particuliers rivalisent dans une pieuse émulation pour l'accomplissement des grands préceptes de la charité.

Mais ces personnes charitables ne vont pas rester isolées ; nous allons les voir se grouper en œuvres multiples en vue d'assurer d'une façon continue le soulagement des pauvres. C'est ce qui amène l'auteur à passer en revue les principales sociétés de bienfaisance constituées

Digitized by Google

du XVIe au XVIIIe siècle dans tous les pays d'Europe et à nous parler des confréries de charité de saint Vincent de Paul, des bureaux de charité de l'ancienne France, des institutions d'assistance fondées à Lyon, glorieusement surnommée la « ville des aumônes », et finalement des compagnies de charité paroissiales de Paris, qui assistent les pauvres à domicile, leur assurant les soins médicaux et s'occupant spécialement des pauvres honteux.

Un chapitre spécial est consacré à l'assistance médicale à domicile. Après avoir montré les dangers que faisaient courir à la santé publique les mires, charlatans, empiriques, rebouteurs, etc. qui pululaient dans les campagnes et même dans les villes, M. Lallemand nous montre certaines villes, Bruges notamment, s'assurer dès le XVe siècle le service de praticiens expérimentés, chargés de visiter et de soigner les indigents. Les bureaux de charité s'efforcent d'imiter cet exemple, et, dès le XVIIe siècle, on voit s'organiser dans les Flandres de véritables dispensaires pour les malades pauvres. A ces consultations gratuites se joignent des distributions de médicaments, et les médecins trouvent une aide précieuse dans les sœurs de saint Vincent de Paul ou d'autres congrégations, qui joignent l'assistance à domicile à la tenue des petites écoles. La charité ne s'occupe pas seulement des malades, elle s'intéresse également au recrutement et à l'instruction des sages-femmes et tout le XVIIIe siècle est marqué par les plus louables efforts dans ce sens. De même, on s'occupe, spécialement à Paris, de réglementer et de surveiller l'envoi des enfants en nourrice et, en 1784, se fonde une société de charité maternelle, présidée par la reine Marie-Antoinette, pour venir en aide aux femmes mariées incapables de nourrir leurs enfants.

Le chapitre XII nous fait voir les mesures prises pour soulager la misère causée par des calamités extraordinaires : famine, guerres, etc. Jamais aucun malheur public ne laissa insensible le cœur de la population aisée et parfois, comme cela arriva à Lyon en 1531, une œuvre, créée pour les besoins d'un moment, devient une grande et durable institution de charité.

Après avoir ainsi exposé l'efflorescence des œuvres de secours en France à la fin de l'ancien régime, M. Lallemand nous montre ce que ces œuvres sont devenues sous la révolution. Toutes disparaissent dans la tourmente, et en dépit des belles tirades et des nombreux décrets, rapports et projets des assemblées révolutionnaires, la misère fait des progrès effroyables de 1789 à 1795. Ce n'est qu'au début de l'an V que le service de la charité publique se reconstitue lentement et que les bureaux de bienfaisance prennent la place des bureaux de charité de l'ancien régime. Mais les revenus manquent et ce n'est qu'à partir du moment où le gouvernement consulaire, puis l'empereur, favorisent la reconstitution des congrégations enseignantes et hospitalières, honneur de la France chrétienne, que la charité refleurit d'une façon efficace.

Digitized by Google

L'auteur réunit dans un dernier livre les divers moyens de venir en aide aux classes nécessiteuses ne rentrant pas dans les catégories traitées précédemment. Il nous y parle successivement des institutions dotales destinées à favoriser le mariage ou l'entrée en religion, de l'assistance sous forme de travail temporaire en temps de crises économiques, (ateliers de charité, ateliers de filature, etc.) et des monts-de-piété et établissements de prêts sur gages. Ce dernier objet, qui se rattache à la grande lutte de l'Église contre l'usure, mérite spécialement de retenir notre attention : l'auteur nous montre comment les monts-de-piété, établis d'abord en Italie, se répandent dans toute l'Europe catholique, surtout dans les Pays-Bas où, dès 1534, Ypres possède une *bourse de prêts*, et comment, en 1777, se crée, à la suite de nombreux projets et de tentatives infructueuses, le mont-de-piété de Paris. Il nous expose ensuite l'organisation administrative de ces établissements, les opérations relatives aux prêts sur gages, examine si ces monts-de-piété, tels qu'ils fonctionnaient à la fin du XVIIIe siècle, rendaient véritablement service aux classes nécessiteuses et termine par quelques mots sur les *Monti frumentari*, répandus surtout dans les pays du Midi et destinés à prêter aux cultivateurs pauvres les semences dont ils avaient besoin pour mettre leurs terres en valeur.

Ainsi se termine l'exposé historique des institutions charitables de l'Europe avant le XIXe siècle. Sous la conduite de l'auteur, qui a réussi à disposer sur un plan simple, complet et bien conçu des matières aussi diverses et aussi abondantes, nous sommes parvenus à nous faire une idée d'ensemble de tout ce que l'humanité souffrante doit aux enseignements divins du Christ. Toutefois M. Lallemand s'est gardé de faire de l'apologétique ; son exposé reste très objectif, il laisse parler les faits, s'appuyant sur des documents de première valeur. Son érudition est aussi sûre qu'étendue ; on reste confondu devant la masse de volumes, brochures et pièces d'archives qu'il a lus et consultés, et l'on peut dire qu'il a ainsi élevé un monument durable que l'historien, l'économiste et le philanthrope pourront consulter avec fruit.

CH. TERLINDEN.

P. O. M. PREMOLI, B. *Storia dei Barnabiti nel Cinquecento*. Rome, C. Desclée, 1913. In-8, XVIII-595 p.

Au début de 1530, trois jeunes gens du même âge environ, Antoine-Marie Zaccaria, médecin devenu prêtre (canonisé le 27 mai 1897), Jacques-Antoine Morigia et Barthélemy Ferrari, patriciens milanais dévoués aux bonnes œuvres, se rencontrèrent à Milan et décidèrent de fonder une congrégation de prêtres qui se consacreraient à la réforme des mœurs par la prière, le bon exemple, l'éducation de la jeunesse et les missions populaires. Dès le 18 février 1533, Clément VII approuva leur pieux dessein, leur permit de faire profession entre les mains de l'archevêque de Milan, de vivre en commun et de recevoir des novices. Ayant choisi comme patron l'Apôtre des Gentils,

Digitized by Google

ils prirent le nom de Pères de S. Paul, vulgairement *Paolani*. Mais s'étant établis au couvent de S. Barnabé à Milan (1545), le peuple les appela bientôt Barnabites, nom qui leur est resté depuis.

Les constitutions de la nouvelle congrégation, ébauchées par S. Antoine-Marie Zaccaria, reçurent leur forme définitive au chapitre général tenu à S. Barnabé, fin mai 1579. Grégoire XIII les approuva le 7 novembre de la même année, après les avoir soumises à l'examen de S. Charles Borromée, très attaché aux Barnabites. De plus, aidé par la comtesse Louise Torelli de Guastalla, S. Zaccaria fonda aussi une congrégation de religieuses, appelées Angéliques de S. Paul, qui devaient se dévouer à l'éducation féminine et à la conversion des femmes égarées.

Loin de rester confiné dans Milan, le nouvel ordre se répandit bientôt dans la Haute Italie et nous le voyons s'établir successivement à Pavie (1557), Crémone, Monza, Casale et ailleurs. Leur prédication populaire, leurs écoles de la doctrine chrétienne, leurs œuvres pour le relèvement moral et matériel des pauvres, leur attirèrent partout l'admiration des grands et la reconnaissance des humbles.

C'est la vie de cet ordre, durant le premier siècle de son existence (1530-1608), que retrace le P. Premoli. Sa documentation, dont il donne de nombreux extraits à la fin du volume (p. 399-570), est abondante et de bon aloi. Elle est empruntée aux archives de l'ordre et aux principales archives de Rome, Milan, Venise et Guastalla. L'ordre qu'il suit est exclusivement chronologique, de sorte que son livre prend souvent les allures d'annales. Nous croyons que cette histoire aurait gagné, en clarté et en ampleur, à être présentée d'après un plan logique, qui aurait permis de donner tour à tour une vue d'ensemble sur les origines et la diffusion de l'ordre, sur son organisation interne et sur son activité religieuse et sociale. Notons aussi que la longueur démesurée des paragraphes et les citations dans le texte, presque aussi nombreuses que les pages, rendent la lecture de ce volume bien fatigante. Ajoutons-y pourtant qu'un sommaire des chapitres et une table des noms de personnes (p. 571-595) en facilitent la consultation.

Au reste, nous sommes heureux de rendre hommage à l'esprit de sincérité et au souci d'exactitude avec lesquels l'auteur raconte le glorieux passé de son ordre, qui coopéra efficacement à la réforme catholique en Italie durant le XVIe siècle.

FR. CALLAEY, O. M. Cap.

J. SUSTA. *Die Römische Kurie und das Konzil von Trient unter Pius IV.* Aktenstücke zur Geschichte des Konzils von Trient. Im Auftrage der historischen Kommission der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. T. IV. Vienne, Hölder, 1914. In-8, XX-116 p.

M. J. Susta a continué avec un zèle soutenu l'édition des correspondances, échangées entre la Cour de Rome et ses légats, à l'occasion

Digitized by Google

de la troisième période du concile de Trente. Nous avons dit antérieurement (RHE, 1905, t. VI, p. 404 sv.; 1909, t. X, p. 605 sv. et 1911, t. XII, p. 785 sv.) tout le bien que nous en pensions; ce quatrième volume, qui achève la collection, ne mérite pas moins d'éloges que ses devanciers.

M. Susta a maintenu, et à raison, une distinction entre deux séries de documents : la première, intitulée *Akten*, contient la correspondance presque journalière entre le pape et son secrétaire, le cardinal Borromée, d'une part et les légats à Trente de l'autre; ces actes sont au nombre de 105 et vont du 17 mai au 4 décembre 1563; la deuxième série (*Beilage*) contient trente-cinq documents divers, surtout des lettres particulières adressées par le pape ou par son secrétaire à l'un ou l'autre personnage influent, à la suite des nouvelles venues de Trente. Mais à côté de ces documents, publiés in extenso, M. Susta nous donne encore, tant dans ses commentaires, si richement documentés, qu'au bas des pages, de nombreux extraits d'autres sources, qui rendent son travail bien intéressant. A notre avis le futur historien du concile de Trente n'aura plus guère à s'occuper d'heuristique, sa tâche est toute préparée; ou bien M. Susta songe-t-il lui-même à écrire un jour la synthèse désirée? Nous le souhaitons de tout cœur.

La période des sept derniers mois du concile, à laquelle les documents publiés dans le quatrième volume se rapportent, constitue une phase très importante; elle est toute entière dominée par la vaillante figure du cardinal Morone, auquel Pie IV se plaît à tout instant à rendre hommage. Depuis longtemps déjà, le pape, vieux et malade, désirait clôturer les séances du concile qui lui avait déjà causé tant d'embarras; mais ses légats à Trente avaient jusqu'alors faiblement servi ses desseins : au lieu de dominer l'assemblée, ils avaient été dominés par elle. La situation change complètement, quand après le décès du cardinal de Mantoue, le cardinal Morone est chargé de la présidence.

Ce n'est pas que les difficultés faisaient défaut : mais le président avait l'œil à tout : déjà l'empereur et Philippe II avaient fini, grâce à sa fine diplomatie, par renoncer à leurs exigences; à Trente même beaucoup d'évêques, surtout les Espagnols et les Français du groupe du cardinal de Lorraine, n'étaient pas du tout accommodants, ils semblaient prendre plaisir à susciter des questions irritantes et embarrassantes, notamment l'énervante question de la juridiction et de la résidence des évêques. Mais grâce à de très habiles combinaisons et à beaucoup de prudence, l'obstruction put être évitée : la XXIIIe session (15 juillet) fut peut être la plus orageuse de toutes, mais elle fut aussi la plus féconde. L'œuvre de la réformation « in capite et in membris » avait fait un bon pas et se poursuivra dorénavant résolument jusqu'à la réalisation complète du programme tracé. Entretemps les questions dogmatiques étaient soigneusement préparées par les théologiens et condensées en d'importants décrets. Le 4 décembre 1563, le concile qui

Digitized by Google

avait connu tant d'orages, se terminait dans la concorde universelle.

Mais il faut lire les mille détails de cette histoire finale du grand concile dans les correspondances publiées ; il faut suivre jour par jour les craintes, les espoirs, les calculs du pape et de ses légats, cette sage politique, si l'on peut l'appeler de ce nom, qui tout en maintenant les droits de la vérité, cherche cependant avec prudence à rallier toutes les opinions et à mettre tout le monde d'accord. Les documents officiels, *acta*, *decreta*, procès-verbaux de séances, ne nous font pas connaître tous ces détails et ne nous apprennent pas au prix de quels efforts le magnifique résultat a été obtenu.

R. DESCHEPPER.

L. GARZEND. *L'Inquisition et l'Hérésie. Distinction de l'hérésie théologique et de l'hérésie inquisitoriale : A propos de l'Affaire Galilée.* Paris, G. Beauchesne ; Lille, Desclée, De Brouwer et Cie, s. d. In-8, XVI-540 p.

Ce livre est avant tout une thèse de théologie, qui ne relève de l'histoire ecclésiastique que parce que son auteur s'est efforcé de l'appliquer au procès de Galilée. Dès la première page, il insiste sur l'importance apologétique de sa trouvaille, qu'il résume comme suit : « Il y eut au temps de l'inquisition, deux notions de l'hérésie ; l'une : théologique, stricte, la même que la notion moderne et valable pour le for intérieur ; l'autre : disciplinaire, plus large que la première, et valable pour le for inquisitorial où elle avait pris naissance. »

Après avoir raconté la condamnation de Galilée, sans toutefois la situer suffisamment dans son milieu historique, l'auteur examine l'aspect théologique des deux sentences portées contre lui, celle du 23 février 1616, où la théorie de la fixité du soleil est déclarée formellement hérétique, et celle du 22 juin 1633, où Galilée est traité de « véhémentement suspect d'hérésie ». La seconde partie du livre, qui est de loin la plus longue, puisqu'elle comprend plus de 350 p., expose d'abord la notion d'hérésie d'après les théologiens et les canonistes contemporains de Galilée, accumule ensuite les preuves générales et spéciales qui doivent établir l'existence d'une notion inquisitoriale de l'hérésie (p. 97-275), définit les caractères principaux du concept d'hérésie inquisitoriale, et constate la permanence de la notion théologique de l'hérésie au temps de l'inquisition. Enfin, l'auteur étudie la condamnation de Galilée d'après sa théorie de la dualité des notions d'hérésie, et soutient que, de la pleine conscience de ses juges, Galilée et ses théories étaient hérétiques uniquement au point de vue inquisitorial sans l'être au point de vue théologique. Dès lors, cette déclaration d'hérésie, simplement disciplinaire, n'a aucune valeur universelle et est radicalement incapable de constituer un document engageant la foi catholique. Ce qu'il fallait démontrer.

Digitized by Google

Arrivé au bout de son long mémoire, conçu sans beaucoup de méthode, dur à lire et manquant de concision, l'auteur demande qu'on lui dise si sa théorie des deux notions d'hérésie ne repose, à son insu, que sur la complaisance naturelle que chacun éprouve pour ses propres subtilités. Nous croyons que plus d'un lecteur préférera ne pas répondre. Sans doute a-t-il rendu service à l'histoire de l'inquisition et de la théologie en étudiant les manuels inquisitoriaux et les traités théologiques de l'époque. Mais du fait que les premiers taxent d'hérésie des assertions que les seconds n'incriminent pas, il ne faut pas conclure à l'existence de deux genres d'hérésie, mais uniquement à l'existence de deux aspects d'un même problème. Les canonistes inquisitoriaux écrivaient pour le tribunal et les théologiens pour l'école : la première mission du tribunal était de préserver de toute erreur les individus et la société ; l'école au contraire, n'exerçait aucune action directe sur les personnes ou sur la société, mais exposait et commentait la doctrine, c'est-à-dire l'ensemble de vérités proposées par l'Église enseignante. L'inquisition, le nom même l'indique, ne recherchait pas seulement les hérétiques formels, avoués et connus, qui n'étaient pas difficiles à découvrir, mais encore les fauteurs, complices et suspects d'hérésie, même ceux qui répandaient inconsciemment, non pas l'erreur, mais des principes éloignés ou possibles d'erreur.

C'est pourquoi elle a cité dès le début, devants on tribunal, tant ceux qui professaient des erreurs manifestement opposées au dogme, que ceux qui adhéraient à des opinions dangereuses et douteuses en matière de foi, ou les favorisaient de quelque manière. D'où il suit que l'inquisiteur ne sévissait pas seulement contre l'hérétique, mais aussi contre les *sapientes haeresim*, contre ceux qui avaient une saveur d'hérésie. De là cette gamme abondante de notes dont le tribunal marque les propositions suspectes : 1) hérétique ; 2) erronée ; 3) proche de l'hérésie, sentant l'hérésie ou suspecte d'hérésie ; 4) proche de l'erreur, sentant l'erreur ou suspecte d'erreur ; 5) téméraire, scandaleuse ou séductrice ; 6) malsonnante ou offensive des oreilles pies. La plupart de ces notes n'impliquent pas l'hérésie formelle, mais toutes ont avec elle un rapport éloigné ou rapproché de cause à effet, et c'est pourquoi toutes appellent nécessairement la sanction inquisitoriale.

Là où M. L. Garzend découvre de l'hérésie inquisitoriale, nous continuerons à voir, comme par le passé, des propositions proches de l'hérésie ou de l'erreur, téméraires, séductrices ou malsonnantes. Nous n'en comprendrons pas moins bien la sage conduite adoptée par l'Église en vue de réprimer l'erreur sous toutes ses formes. Au reste, tant la théorie des deux notions d'hérésie, indépendantes l'une de l'autre, que l'application de la théorie au cas de Galilée, nous laissent sceptique. Même si la théorie était vraie, c'est-à-dire s'il était prouvé qu'il y eut une hérésie inquisitoriale sans relation aucune avec l'hérésie théologique, on ne pourrait l'alléguer tout au plus qu'en

Digitized by Google

faveur de la seconde partie de la sentence du 22 juin 1633, où Galilée est traité de « véhémentement suspect d'hérésie » ; et encore là aussi le préambule et les considérants permettent de conclure que l'hérésie dont on le déclare suspect n'est autre que l'hérésie formelle (p. 488 sv.).

Ne serait-il pas bien plus simple de réduire l'affaire Galilée à ses véritables proportions ? Qui la considère sans parti-pris, se persuadera aisément que la passion en a exagéré l'intérêt scientifique et l'importance doctrinale. La soi-disant théorie copernicienne de l'immobilité du soleil et de la rotation de la terre (exposée déjà deux siècles avant Copernic par l'évêque français Nicole Oresme, p. 451), aurait fait son chemin tout aussi bien sans l'appui inconsidéré que lui donna Galilée. En y mettant un peu de prudence, celui ci aurait évité la condamnation : il lui aurait suffi d'enseigner la théorie comme une hypothèse et de ne pas l'étayer d'arguments exégétiques. C'est ainsi qu'en parlèrent, sans être inquiétés, Copernic, Malebranche, Riccioli, Gassendi et tant d'autres, p. 450 sv.

Quant aux décrets du Saint-Office et de l'Index, ce sont des actes de simple police doctrinale qui ne renferment aucune décision authentique ni sur le dogme ni sur la morale. Les considérants théologiques n'en changent, ni la portée qui est personnelle et préventive, ni la nature qui est disciplinaire. L'approbation de Paul V et d'Urbain VIII ne les couvre nullement de l'infaillibilité pontificale, pas plus qu'elle ne les métamorphose en articles de foi. Ayant été donnée *in forma communi*, cette approbation laisse l'entière responsabilité des décrets aux congrégations dont ils émanent et n'en change pas non plus la nature. Il ne semble donc pas nécessaire de recourir à des distinctions subtiles pour prouver que ces décrets n'engagent pas la foi catholique.

FR. CALLAEY, O. M. CAP.

A. DE MEYER. *Les premières controverses jansénistes en France* (1640-1649). (Universitas catholica Lovaniensis. Dissertationes ad gradum doctoris in Facultate theologica consequendum conscriptae. Series II, t. IX.) Louvain, Van Linthout, 1919. In-8, XXIII-574 p.

Nous sommes heureux de présenter aux lecteurs de la *Revue d'histoire ecclésiastique* la remarquable dissertation de M. l'abbé De Meyer. Fruit d'un travail immense, d'études philosophiques et théologiques approfondies, d'une méthode historique rigoureuse, cette thèse prend rang parmi les travaux indispensables à quiconque voudra dans la suite s'occuper sérieusement des controverses jansénistes. Pareils fruits ne poussent que sur des arbres sains et vigoureux, et ce nous est une joie de songer à l'honneur qui, de cette œuvre, rejaillit sur l'université et sur le séminaire historique de Louvain d'où elle est issue.

Digitized by Google

La conception « dynamique » que l'auteur se fait de l'histoire, se trahit au cours de tout son ouvrage dans son souci constant de situer les faits et les polémiques dans leur milieu vivant des idées régnantes, des intérêts et des passions en conflit, des individus et des groupements sociaux en présence. Au risque de fatiguer le lecteur par ces redites, l'auteur s'attache à montrer dans l'introduction, au cours de l'exposé et dans la conclusion, jusqu'à quel point le jansénisme considéré dans son ensemble peut être logiquement relié à l'époque antérieure de rationalisme sceptique, de réforme protestante et de contre-réforme catholique, d'une part, et à l'époque subséquente de philosophisme, menant aux principes de la révolution et plus tard aux conceptions des protestants libéraux modernes et du modernisme, d'autre part. De même pour chacune des questions en litige, il commence par « faire le point », remontant jusqu'aux origines de la controverse et faisant pressentir son évolution postérieure. Et dans ce mouvement, ce flux et reflux des idées, il montre avec soin la part qui revient au jeu de la liberté humaine et de tous les facteurs qui l'influencent. C'est toute la société du XVIIe siècle que nous voyons revivre : les papes avec leur entourage immédiat, la Cour de France et la haute société, les ordres religieux avec leurs principaux représentants qui entrent en lice, l'université, Port-Royal, le clergé séculier avec ses polémistes et ses prédicateurs, enfin les simples fidèles soumis aux influences diamétralement opposées des partis en lutte.

L'objet de cet ouvrage semble à première vue bien restreint : les premières controverses jansénistes en France, principalement au point de vue de la doctrine, depuis l'apparition de l'*Augustinus*, en 1640, où s'inaugure officiellement le débat janséniste, jusqu'en 1649, date à laquelle la controverse prend en France une tournure nouvelle et se réduit à la discussion des cinq propositions de Jansénius. L'auteur s'en explique (p. XIII), et à lire son livre on se persuade aisément que cette courte période mérite bien toute l'importance qu'il lui a accordée. Nous trouvons en effet dans les controverses violentes du début la quintessence de toutes les luttes postérieures, les thèses dogmatiques et morales du jansénisme dans leur « pureté » primitive, les causes de tout genre qui ont contribué au succès puis à la ruine de l'erreur nouvelle.

La littérature immense qui concerne le sujet a été soumise à une analyse patiente, et certes on ne pourra pas faire à l'auteur le reproche que tant d'autres qui ont écrit sur le jansénisme ont mérité, de n'avoir pas lu par lui-même les ouvrages dont il expose la doctrine. Les archives du Vatican, de Paris, de Milan ont été mises largement à contribution. Le livre de J. Hild : *Honoré Tournely und seine Stellung zum Jansenismus*, Fribourg-en-Br., 1911 (RHE, 1913, t. XIV, p. 173) méritait, ce nous semble, d'être mentionné, pour son analyse de l'*Augustinus*.

L'ouvrage se divise en trois livres. Le premier expose la situation du jansénisme avant les controverses doctrinales, ou, les origines du

Digitized by Google

jansénisme dogmatique de Jansénius d'une part, du jansénisme moral de Saint-Cyran d'autre part. Il nous semble qu'un exposé plus complet de la controverse *de auxiliis* était de rigueur pour faire apprécier exactement l'état des esprits. — Le livre deuxième traite des grandes luttes, 1640-1646. La section I est consacrée aux controverses sur l'*Augustinus*. L'auteur passe successivement en revue l'*Augustinus*, les thèses des jésuites, les ouvrages de Petau, de Sirmond, de Deschamps, pour ne nommer que les principaux adversaires de Jansénius, et les répliques d'Arnauld, et oppose sans cesse la méthode adoptée par les adversaires en présence. Nous trouvons ici l'histoire de la bulle *In eminenti* d'Urbain VIII au sujet de laquelle nous voudrions pouvoir éditer bientôt les documents importants recueillis aux archives vaticanes.

La section II étudie le jansénisme moral et ascétique, essai de retour à la vie de la primitive de l'Église, né de la doctrine de Saint-Cyran, formulé scientifiquement dans le livre de A. Arnauld : *De la fréquente communion*. Cet ouvrage est analysé consciencieusement de même que la réplique de Petau : *De la pénitence publique et de la préparation à la communion* et les autres publications de moindre importance. Un chapitre consacré à la révision du procès de Saint-Cyran clôture cette section.

Enfin la section III est consacrée à l'étude approfondie de deux controverses, qui pour n'être pas essentiellement jansénistes, se rattachent néanmoins intimement à la méthode et à l'esprit du jansénisme : l'une concerne la morale relâchée des jésuites, l'autre la proposition de De Barcos : deux chefs de l'Église qui n'en font qu'un. Cette dernière controverse fut tranchée par la condamnation du Saint-Office du 15 janvier 1647. La première, vite assoupie, fournira en 1655 à Pascal une arme terrible contre la Compagnie de Jésus.

Nous croyons que ce livre deuxième, malgré ses redites parfois fastidieuses, sera considéré comme le plus précieux, par tous les auteurs subséquents qui étudieront le jansénisme, à raison précisément des analyses si fouillées de la littérature essentielle des controverses.

Le livre III, intitulé la détente (1647-1648), nous fait voir comment les deux camps adversaires se relâchent de leur première fougue, non point cependant pour renoncer à la lutte, mais en vue de préparer dans le calme de nouvelles armes pour de nouveaux assauts. Là où l'auteur nous décrit l'attitude du Saint-Siège à l'égard de l'*Augustinus* et du livre *De la fréquente communion*, nous aurions souhaité une source plus autorisée dans l'occurrence que la parole de G. Hermant pour étayer cette affirmation qu'Innocent X (dont l'avènement au trône pontifical aurait pu être précisé par une simple date) regardait l'intervention d'Urbain VIII dans l'affaire de l'*Augustinus* et du livre d'Antoine Arnauld comme un effet de la pédanterie des Barberini. »

Quatre appendices concernant les accusations portées contre Saint-Cyran en 1638, les petites écoles de Port-Royal et la doctrine janséniste,

Digitized by Google

les sources de la *Théologie morale des jésuites*, le jugement du cardinal De Lugo sur le livre *De la fréquente communion*, ajoutent encore de l'intérêt à l'ouvrage important dont nous avons donné une faible esquisse. A lire et à relire la savante thèse du nouveau docteur en théologie de l'université de Louvain, nous avons senti en nous le regret sans cesse croissant que son talent et ses labeurs n'aient pu être consacrés à l'histoire du jansénisme en Belgique.

A. LEGRAND.

S. P. HARDY. « *Mes loisirs* ». *Journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance* (1764-1789). T. I. 1764 1773, publié, d'après le manuscrit autographe et inédit de la Bibliothèque Nationale, par M. Tourneux et M. Vitrac. (Mémoires et documents relatifs aux XVIIIe et XIXe siècles.) Paris, Picard, 1912. In-8, XXI-445 p. F. 7,50.

Il n'est pas de personne versée dans l'histoire de la fin du XVIIIe siècle qui ne connaisse, au moins de réputation, le fameux journal du libraire Hardy. Aussi est-ce à bon droit qu'il faut s'étonner de la publication tardive de cet important document. MM. Tourneux et Vitrac ont donc rendu un précieux service au monde savant en mettant à sa disposition cette curieuse source historique.

Il faut naturellement, lorsque l'on consultera ce journal, y apporter toutes les précautions qui sont de mise à l'égard des mémoires, lettres, et autres documents offrant un caractère purement personnel. Hardy raconte les événements tels qu'ils sont parvenus à sa connaissance; or, quelque intelligent qu'il ait été, quelque étendues qu'aient pu être ses relations dans le monde de la robe et de la bourgeoisie, la sphère d'observation directe d'un libraire parisien du XVIIIe siècle a dû forcément rester assez bornée et, sur tous les événements étrangers aux menus faits de la vie parisienne, il n'est le plus souvent pas ou il est mal renseigné. Aussi, ne faut-il pas chercher dans les *Loisirs* de S. P. Hardy plus que l'auteur n'a voulu y mettre lui-même et la grande histoire n'y trouvera plus grand'chose à glâner. Les événements de la rue, les fluctuations des prix du pain et de la viande, les phénomènes météorologiques, les crues et décrues de la Seine, les accidents, sinistres, méfaits et crimes occupent la place la plus considérable de ce journal. Aussi faut-il féliciter les éditeurs d'avoir eu le courage de porter la cognée dans tout ce fatras et d'avoir élagué tout ce qui n'avait pas de valeur historique ou n'offrait pas un intérêt de simple curiosité, se contentant de reproduire, en petit texte, la « manchette » rédigée par Hardy lui-même à côté des passages supprimés.

C'est la lutte incessante entre le Parlement et l'autorité royale, puis, après le coup d'État fomenté par Maupeou, la révolte de l'opinion contre les magistrats intrus, nommés par le chancelier, qui occupent

Digitized by Google

surtout l'attention de Hardy et ici l'historien pourra trouver de nombreux renseignements peu connus et intéressants sur cet important épisode du déclin de la monarchie.

Au point de vue de l'histoire ecclésiastique, on pourra également recueillir quelques détails précieux relatifs à la vie religieuse et aux grandes cérémonies du culte à Paris ainsi qu'à la physionomie des grandes personnalités du clergé français, notamment de l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont de Repaire et d'autres évêques, prélats et ecclésiastiques en vue. Il importe de rappeler ici que le libraire Hardy, bien que homme modéré et loyal, est un janséniste convaincu qui ne laisse échapper aucune occasion d'exprimer sa sympathie et sa vénération pour les doctrines et les adeptes de Port-Royal.

Au point de vue psychologique le journal de Hardy est également intéressant à étudier. L'auteur nous représente, dans un de ses meilleurs types, cette bourgeoisie pleine de bon sens, éprise d'un idéal de justice et remplissant consciencieusement son rôle social, qui fut l'honneur de la France sous l'ancien régime.

S'adressant principalement à des érudits et à des lettrés, les éditeurs ont cru pouvoir réduire les notes et les commentaires au strict minimum et ont placé à la fin du volume un index sommaire, mais suffisant pour faciliter les recherches d'un lecteur intelligent.

CH. TERLINDEN.

CH. PERGAMENI. *L'esprit public bruxellois au début du régime français*. Bruxelles, H. Lamertin, 1914. In-8, XIV-269 p., avec planches. Fr. 5.

Les historiens qui s'étaient jusqu'ici occupés de l'histoire de la Belgique, depuis l'installation définitive du régime français jusqu'à l'avènement du Premier Empire, avaient surtout étudié l'organisation des pouvoirs politiques et administratifs et les questions relatives au régime de la presse, à la conscription, aux impôts et aux réquisitions. Ils n'avaient parlé que fort accessoirement et d'une façon toute fragmentaire du problème religieux et du fonctionnement des rouages de l'administration locale. C'est pour combler cette lacune que M. Pergameni a eu l'excellente idée de réunir en un volume, en les complétant et les coordonnant, quelques-unes des monographies qu'il avait fait paraître sous le patronage de diverses revues, de façon à mettre sous les yeux du lecteur, à l'aide de documents d'archives, la genèse des courants d'opinion qui agitèrent la population brabançonne et plus particulièrement la population bruxelloise pendant les dernières années du XVIIIe siècle, en prenant soin d'enchâsser les mêmes faits de la vie locale dans le tableau d'ensemble de la grande Révolution, dont il possède à fond l'histoire et la bibliographie.

Digitized by Google

Un premier chapitre, qui intéressera spécialement les lecteurs de la *Revue d'histoire ecclésiastique*, est consacré à la politique religieuse de la Révolution et à ses effets à Bruxelles, jusqu'au Concordat. Après avoir, en puisant aux meilleures sources, exposé d'une façon générale l'évolution des rapports entre l'Église et l'État en France, depuis les débuts de la Révolution jusqu'au Consulat, en insistant spécialement sur le rôle de Robespierre et en nous montrant la véritable portée et l'esprit de la fameuse loi organique des 6 et 7 vendémiaire an IV, qui proclamait le double principe de la liberté des cultes et de la séparation de l'Église et de l'État, M. Pergameni nous fait assister à l'application de cette législation cultuelle dans le département de la Dyle et spécialement à Bruxelles. Une des premières préoccupations des administrations locales est de faire la chasse aux signes extérieurs du culte, comme elles faisaient la chasse aux armoiries et emblêmes de la royauté et de la féodalité ; la mesquinerie et le caractère vexatoire des mesures d'application, dont l'auteur multiplie les exemples, étaient peu faits pour attirer les sympathies de la population à la France et aux institutions républicaines. Détail curieux : la statue de S. Michel qui couronne la tour de l'hôtel de ville ne dut son salut qu'à quelques hommes avisés qui déclarèrent qu'il suffisait de remplacer la croix que l'archange porte au front par le bonnet de la liberté pour en faire le symbole du génie de la nation terrassant le monstre de l'ancien régime. En même temps l'administration appliquait avec une extrême rigueur les prescriptions légales réglementant les cérémonies publiques, le port du vêtement ecclésiastique, les sonneries des cloches, etc. Vers la fin de l'année 1797, presque toutes les églises bruxelloises furent fermées et il fallut attendre le 18 brumaire pour voir se lever une ère de tolérance, qui devait aboutir logiquement à l'établissement du régime concordataire.

Comme le montre fort bien M. Pergameni, l'idéal des révolutionnaires de la fin du XVIIIe siècle fut moins la séparation des Églises et de l'État que l'attribution à l'État nouveau, à la République laïque, de la mission d'exercer une tutelle morale et philosophique sur l'ensemble des citoyens *patriotes*. C'est pourquoi, dès le début de la Révolution, les partisans du nouvel ordre de choses s'empressèrent d'organiser, sans aucun plan d'ensemble, des manifestations et cortèges, accompagnés de divertissements populaires, qui, à partir du moment où Robespierre s'efforça de coordonner les théories religieuses de la Révolution, se transformèrent en fêtes patriotiques et en fêtes civiques, pour devenir plus tard les fêtes du *culte décadaire* mis en honneur sous le Directoire. C'est ce qui amène l'auteur à consacrer son chapitre II aux fêtes et cérémonies révolutionnaires dans leur relation avec l'esprit public bruxellois. Après avoir rappelé le rôle et l'organisation de ces fêtes, examiné les idées de Robespierre, passé en revue les mesures législatives, exposé la réorganisation et le réveil du culte décadaire en l'an VI, ainsi que sa décadence puis sa suppression par

Digitized by Google

Bonaparte, l'auteur nous montre le fonctionnement de ce culte à Bruxelles, où l'église de Saint-Jacques sur Caudenberg, déjà transformée en *temple de la Raison*, puis en *temple de l'Être suprême*, devint, le 18 thermidor an III, le *temple de la Loi*, où se célébreraient toutes les cérémonies nationales et décadaires. Au moyen des rapports *confidentiels* des agents français et de documents d'ordre privé, dont le ton contraste étrangement avec l'enthousiasme trop lyrique des pièces administratives locales, M. Pergameni nous montre combien le carnaval prétentieux et solennel, organisé par les pouvoirs publics à l'occasion des fêtes de la jeunesse, des époux, de la vieillesse et des fêtes décadaires, ne suscita à Bruxelles que l'hostilité ou les lazzis de la population, qui restait, malgré tout, fidèle à ses antiques traditions et à sa foi religieuse, au point que, le 26 mai 1796, jour de la Fête-Dieu, on vit une foule immense de citoyens faire dans les rues, avec autant de dévotion que de recueillement le tour que suivait habituellement la procession du saint sacrement, interdite depuis l'entrée des Français.

Le chapitre III est consacré à la question hautement intéressante des déclarations, promesses et serments révolutionnaires, dont l'auteur rappelle les diverses formules, depuis la Constitution civile du clergé français jusqu'au Concordat et nous montre l'opposition acharnée de l'immense majorité du clergé belge et son refus de prêter le *serment de haine à la royauté et à l'anarchie, d'attachement et de fidélité à la République et à la Constitution de l'an III*, nous expose les mesures prises par le gouvernement, les procès intentés à certains ecclésiastiques et nous donne plusieurs tableaux statistiques et nominatifs relatifs aux prêtres assermentés du département de la Dyle et de Bruxelles. Sous le titre : maladresses, excentricités et exagérations révolutionnaires, M. Pergameni réunit dans son chapitre IV les mesures prises par les autorités dans le but de développer, par voie de contrainte, le culte patriotique et particulièrement ses manifestations extérieures, notamment en obligeant tous les citoyens à se parer de la cocarde républicaine et à pavoiser à l'occasion des fêtes officielles. Il rappelle aussi certains projets odieux et ridicules inspirés par le fanatisme jacobin, tel celui du citoyen Tirion, chef du 5e bureau de la municipalité, tendant à démolir la splendide collégiale de S. Gudule pour la convertir « en cirque ouvert à la manière des anciens », et nous fait voir le trouble et le mécontentement suscités dans la population bruxelloise par l'imposition du calendrier républicain et par l'obligation d'observer le décadi. La résistance des poissonniers ou *facteurs de poisson*, suivant l'expression du temps, dura plusieurs années et fut particulièrement épique. On eût dit que le gouvernement français était à l'affût de toute occasion de vexer ou de mécontenter ses nouveaux sujets et, entre mille innovations saugrenues, l'auteur cite la suppression des festivités du carnaval et la démocratisation du jeu d'échecs et des cartes.

Digitized by Google

Nous passons rapidement sur les deux derniers chapitres relatifs, l'un au théâtre politique à Bruxelles au début du régime français, l'autre au parc de Bruxelles, envisagé dans ses relations avec l'esprit public comme unique rendez-vous de la vie sociale en plein air. Quelque intéressants qu'ils soient, quelque curieux que soient les aperçus qu'ils nous ouvrent sur la mentalité des gouvernants et des gouvernés, ils concernent uniquement l'histoire des lettres et l'histoire locale et sortent, par conséquent, du cadre habituel des études des lecteurs de la *Revue d'histoire ecclésiastique*.

Ayant ainsi étudié sous tous ses aspects l'esprit public bruxellois au début du régime français, l'auteur en tire les plus judicieuses conclusions et met en relief les causes qui se sont opposées à l'assimilation de la Belgique par la France républicaine. C'est par la politique antireligieuse et antitraditionnaliste des agents du Directoire qu'il explique l'opposition irréductible de la population.

Le beau livre de M. Pergameni se recommande autant par l'objet particulièrement intéressant qu'il traite, que par la façon dont cet objet est traité. Le style est facile et agréable ; l'exposé est clair ; des anecdotes, des détails piquants et des réflexions spirituelles émaillent agréablement le récit. La documentation est de premier ordre : les sources d'archives sont bien mises en valeur et les sources de seconde main sont toujours l'objet d'une judicieuse critique. Mais la qualité primordiale reste l'objectivité scrupuleuse avec laquelle l'auteur examine et discute les questions les plus délicates ; il a su éviter ainsi un des écueils les plus dangereux pour ceux qui traitent des sujets d'histoire contemporaine, en empêchant que l'on puisse tirer de son argumentation la moindre conséquence spécifique dont la politique actuelle ferait les frais.

CH. TERLINDEN.

P. LÉON. *Les Monuments historiques. Conservation. Restauration.* Paris, H. Laurens, 1917. In-4, 380 p., nombreuses illustr. dans le texte.

Depuis un siècle les questions de conservation et de restauration des monuments se débattent avec passion. Elles sont d'ailleurs d'une telle importance pratique que l'histoire contemporaine des monuments anciens en dépend toute entière. Il ne sera donc pas hors de propos d'analyser dans la *Revue d'histoire ecclésiastique* un ouvrage de fond sur cet important sujet.

L'auteur, M. Paul Léon, est chef de service au sous-secrétariat des Beaux-Arts. C'est dire qu'il est outillé pour connaître les tendances qui ont régné en la matière en France et les résultats qui y ont été obtenus. Une première partie de son ouvrage expose comment naquit à l'époque moderne l'intérêt pour les monuments anciens. Cet intérêt

Digitized by Google

amena la création d'un service des monuments historiques, dont l'auteur poursuit le développement dans les éléments divers qui le composent. Il décrit ensuite l'œuvre accomplie par cet organisme. C'est la dernière et la plus longue partie de l'ouvrage.

Malgré l'engouement pour l'art classique et le dédain dont l'architecture et les « fades ornements gothiques » étaient l'objet, l'architecture du moyen âge n'était pas totalement oubliée au XVIIe et au XVIIIe siècles. Le cas de la cathédrale d'Orléans n'est pas isolé : après les guerres de religion, on se mit à rebâtir en leur style original, tout comme on le fait de nos jours après la grande guerre, un bon nombre d'églises ruinées. Même encore au XVIIIe siècle on peut signaler quelques exemples de l'emploi du style gothique, et certains bons esprits de cette époque savaient apprécier l'architecture du moyen âge. Un fait les frappait : l'art classique n'était pas arrivé à remplacer le type rationnel d'église que le moyen âge avait créé : ses longs efforts n'avaient abouti qu'à l'illogisme.

Vint ensuite la Révolution française, durant laquelle une rage puissante de destruction causa des ruines irréparables, et provoqua des mesures de réaction, incohérentes et le plus souvent stériles. Un certain bien sortit pourtant de l'excès du mal : des tombes, des vitraux, des œuvres d'art et des débris disparates furent rangés côte à côte dans le Musée des monuments français et firent naître chez certains l'intérêt pour l'art du moyen âge.

On en put constater les résultats sous l'Empire et la Restauration. On conçut alors un essai d'inventaire des monuments ; des collections se formèrent, la lithographie permit de reproduire des monuments et l'archéologie française naquit avec de Caumont.

La Monarchie de juillet créa le service des Monuments historiques avec tous les éléments qu'il comprend encore aujourd'hui. Dès 1830 Guizot, premier ministre, désignait Vitet comme inspecteur général. Il reprenait l'idée d'un inventaire, mais d'après un programme très large, qui ne put être réalisé. Conserver les édifices, fortement délabrés alors, était la tâche principale, mais fort lourde des inspecteurs. Pour la mener à bien ils disposaient du classement, qui mettait le monument sous la protection de l'État. Le mode de classement, ses causes, ses effets ont beaucoup varié dans le cours des temps. Aujourd'hui il n'existe en France qu'une seule classe de monuments présentant un caractère historique ou artistique. Depuis la loi de séparation le nombre des édifices classés s'est accru notablement et le budget de la Commission des monuments historiques s'est grossi de certains fonds dont disposait le budget des Cultes, supprimé aujourd'hui.

Une grosse question fut d'abord celle du personnel : ouvriers, entrepreneurs, architectes n'entendaient rien aux techniques du moyen âge et il fallut les longs efforts d'esprits ouverts ou novateurs : Percier, Piel, Labrouste, Viollet-le-Duc, etc. pour orienter les gens de métier dans les voies nouvelles. A la différence de certaines tendances artis-

Digitized by Google

tiques contemporaines, c'était le raisonnement et la logique, non le simple amour de la nouveauté, qui guidait le mouvement de retour vers l'art national. Il fallut longtemps pour triompher de la routine des diverses administrations et des préjugés de l'enseignement officiel ; à peine après quatre-vingts ans de lutte, la Commission peut-elle compter sur des techniciens compétents et a-t-elle acquis le contrôle des divers services chargés de la conservation des monuments anciens.

Une des tâches essentielles de la Commission des monuments fut d'abord d'effacer les traces du vandalisme révolutionnaire. La Révolution avait non seulement nivelé les clochers, brisé les statues, enlevé des églises les matières utiles ou précieuses, elle avait aussi aliéné les édifices, les exposant ainsi, soit à une ruine complète, car le monument inutilisé est voué à la destruction, soit à des altérations barbares, causées par une destination nouvelle inadéquate. Ce fut le rôle de la Commission de chercher pour les monuments une utilisation mieux en rapport avec leur valeur artistique, tout en se résignant fréquemment à la politique du moindre mal. Il y eut à ce sujet des négociations, fructueuses, surtout après 1887, avec le ministère de la Guerre qui occupait des édifices comme le château de Blois et le palais d'Avignon, avec la Justice qui a établi ses institutions pénitencières dans des abbayes comme Fonievrault, avec l'Instruction publique, qui occupe d'autres abbayes, comme Cluny. Parfois un particulier avait logé sa grange, son écurie ou son négoce dans quelque monument remarquable. et il fallait d'habiles négociations pour sauver celui-ci ; ou encore quelqu'intérêt mal entendu du culte exposait l'édifice à des mutilations qu'il fallait empêcher. Au XVIIIe siècle, Soufflot n'avait-il pas dû enlever le trumeau et échancrer le tympan du grand portail de Notre-Dame à Paris, pour que l'on put introduire par là le dais de procession rigide mis en vogue sous Louis XV ?

Depuis le milieu du XIXe siècle une cause nouvelle de destruction fut le développement des villes et l'extension de la voirie : les enceintes murées et leurs portes succombèrent en grand nombre et le goût tyrannique de la large et fastidieuse rue droite renversa de nombreuses églises. Paris subit le vandalisme d'Haussmann et de nombreuses villes de province : Caen, Toulouse etc. détruisirent ou mutilèrent certains de leurs joyaux d'architecture. La Commission s'efforça de faire prévaloir en cette matière des principes plus justes : aujourd'hui le tracé est subordonné à la conservation des monuments. Il fallut aussi de longs efforts pour dégager certains édifices de construction adossées et pour faire admettre dans la question de dégagement ces principes de mesure dont Montalembert déjà se faisait le défenseur. Une loi récente réglant l'affichage aux abords des monuments et une autre imposant des servitudes de hauteur, démontrent que désormais la législation admet l'utilité publique de la beauté.

Ce fut surtout dans l'œuvre de la restauration que la Commission des monuments rendit, malgré de grandes fautes commises, de remar-

Digitized by Google

quables services. Le délabrement des édifices était extrême lorsqu'elle commença à s'y intéresser. Malheureusement les procédés du début étaient rudimentaires : tantôt on démolissait des parties de l'édifice comme à Braisne-Saint-Yved et à Cerisy-la-Forêt, tantôt on faisait usage de palliatifs : les voûtes de Saint-Remi à Reims étaient renouvelées en bois, celles de la cathédrale de Troyes étaient suspendues à la charpente, la cathédrale de Rouen recevait une flèche en métal, car on prétendait que les formes seules importaient et l'on restaurait avec le mastic, le ciment, la fonte, sans égard pour les matériaux, l'appareil, la taille, le rejointage d'origine. Fréquemment on reconstruisait après dépose sans le secours de la photographie et sans aucune précaution de numérotage ou de repérage. A ces débuts surtout l'intervention d'artistes ignorants de l'art du moyen âge, équivalait au pire des vandalismes.

Viollet le Duc et Lassus furent les premiers à faire admettre en matière de restauration un ensemble de principes recevables. Mais ceux-ci non plus n'étaient, ni inattaquables, ni universellement admis. Le renouveau gothique s'était d'abord inspiré à l'art du xve siècle pour y puiser les éléments du « style troubadour ». Après 1850 le xiiie siècle fut considéré comme l'époque artistique par excellence et on admit la théorie de l'unité de style : les cathédrales de Nantes et de Clermont-Ferrand subirent alors des mutilations ; le chœur flamboyant de celle de Moulins risqua d'être abattu par les constructeurs de la nef nouvelle en gothique primaire ; de nombreux meubles anciens furent sacrifiés.

Peu à peu seulement on en arriva à apprécier avec plus d'équité tous les styles anciens et à respecter davantage l'œuvre tout entière du passé. Aujourd'hui, dit M. Paul Léon, les restaurations de fantaisie sont de plus en plus condamnées par la Commission des monuments historiques, la technique s'est perfectionnée et la dépose n'est plus admise que dans des cas exceptionnels. La conservation des monuments devient de plus en plus une simple question d'entretien. « La reconstruction » est devenue l'œuvre du dessinateur, le rôle du constructeur finit où » commencent les hypothèses. » — Nous n'irons pas jusqu'à admettre dans toute leur rigueur ces derniers principes : chaque cas de restauration demande une application spéciale des principes et l'horreur de l'hypothèse ne doit pas empêcher net tout achèvement d'un édifice mutilé.

R. MAERE.

G. GOYAU. *Bismarck et l'Église, le Culturkampf (1870-1887)*. Paris, Perrin et Cie, 1911-1913. 4 vol. In-8, xxxiv-487 ; 435 ; xxx-325 et 350 p. F. 15 les 4 vol.

On peut dire, sans être taxé d'exagération, que le *Culturkampf* constitue l'épisode le plus intéressant de l'histoire religieuse contemporaine. Jamais, la force ne s'attaqua au droit avec autant de puissance

Digitized by Google

et de brutalité; jamais, lutte religieuse ne passionna à plus haut point l'opinion dans les deux camps et, jamais aussi, la victoire de l'Église ne fut plus brillante sur un adversaire plus redoutable.

Pourtant diverses causes avaient empêché jusqu'ici la publication d'une histoire complète et documentée de cette glorieuse lutte : le recul nécessaire pour pouvoir jeter un coup d'œil d'ensemble sur les diverses phases du conflit et sur ses conséquences manquait à l'historien ; les passions déchaînées, de part et d'autre, par la persécution n'avaient pas encore eu le temps de se calmer et rendaient difficile la stricte observation de l'impartialité sereine, requise de tout historien sérieux; enfin, les documents faisaient défaut. Nul n'était plus désigné pour combler cette lacune que l'éminent historien de l'Allemagne religieuse, M. G. Goyau, dont nous avons signalé, à plusieurs reprises déjà, les remarquables travaux aux lecteurs de la *Revue d'histoire ecclésiastique*. Nul ne connaît mieux que lui le pays dont il s'occupe et nul n'avait été mieux préparé par ses études antérieures à nous donner l'histoire définitive, attendue depuis longtemps. Sa formation scientifique et son inépuisable érudition, aidées par un remarquable talent d'exposition, par un style clair, vivant et coloré, en même temps que par une droiture naturelle et un sens critique des plus avisés, font de M. Goyau un des maîtres incontestés de l'histoire contemporaine.

La simple inspection des notes bibliographiques que, pour alléger le texte, l'auteur a reléguées à la fin de chaque volume, montre la valeur et la multiplicité des sources auxquelles il a puisé. Il n'est pas d'ouvrage, ni même de brochure de quelque importance, il n'est pas de biographie d'acteur du grand drame, il n'est pas de pamphlet ou d'article de polémique que l'auteur n'ait eu sous les yeux et dont il n'ait fait un judicieux emploi. A ces innombrables sources imprimées, il a eu la bonne fortune de joindre de précieux documents inédits et il est parvenu à former ainsi un indestructible faisceau de preuves irréfutables, qui permettent à tout lecteur éclairé et de bonne foi de proclamer que la cause est entendue et que le *Culturkampf* a trouvé son historien.

Il nous est impossible, dans les quelques pages dont nous pouvons disposer ici, de donner même un pâle résumé de ce magistral ouvrage; tout au plus pouvons nous en montrer le plan, en indiquant, de-ci de là, un chapitre ou un détail qui, au milieu de tant d'autres, a particulièrement frappé notre attention.

Très judicieusement l'auteur commence par mettre en présence les acteurs du grand drame et tout d'abord le principal d'entre eux Bismarck dont, dans une remarquable étude de psychologie religieuse, il nous fait voir la véritable mentalité en nous expliquant comment, malgré tout, le grand homme d'État fut, à sa manière, un fidèle du Christ, un dévôt du Très-Haut.

Vis-à-vis de Bismarck se dresse, dans sa lutte contre l'Église, la papauté. C'est à l'occasion de la question romaine que l'Église et la

Digitized by Google

nouvelle Allemagne allaient entrer en contact; aussi importait-il de mettre en lumière, comme le fait M. Goyau, l'évolution des idées bismarkiennes et l'action de la diplomatie allemande dans les affaires d'Italie, de façon à montrer le dépit du chancelier d'avoir échoué dans ses tentatives pour s'assurer le concours de Pie IX, tant à l'égard de la France vaincue, qu'à l'égard des catholiques allemands.

Deux grands partis politiques vont jouer un rôle de premier plan dans la lutte ; c'est ce qui amène l'auteur à rappeler le programme et l'action antireligieuse des nationaux-libéraux et à montrer comment les catholiques s'organisent contre le péril et constituent le parti du Centre, dont le programme constitutionnel et social doit nécessairement porter ombrage au tout puissant chancelier. Aussi, la lutte, dont l'auteur retrace toutes les péripéties, ne tarde-t-elle pas à s'engager au *Reichstag*, dans la discussion de l'adresse de réponse au discours du trône. Cette lutte se poursuit dans les discussions de la constitution de l'Empire et, lorsque Rome refuse de blâmer l'attitude du Centre, Bismarck rompt ouvertement avec l'Eglise et cherche un appui politique chez les nationaux-libéraux et un appui religieux dans la secte des vieux-catholiques, qui vient de se constituer pour protester contre la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale.

C'est à la formation de ce schisme et au rôle qu'il va jouer dans le conflit que M. Goyau consacre son chapitre IV. Tous les obstacles qui pourraient entraver l'action gouvernementale sont écartés : la suppression de la *division catholique* au ministère des cultes à Berlin rend impossible toute opposition administrative aux mesures hostiles, rêvées par le chancelier, et le vote au *Reichstag* du fameux « paragraphe de la Chaire » doit réduire au silence les protestations du clergé.

La lutte est désormais ouverte et c'est sur le terrain scolaire qu'elle porte en premier lieu. Après un coup d'œil sur l'école prussienne d'avant 1870, où régnait l'entente entre les deux pouvoirs, l'auteur nous explique les projets perturbateurs de Bismarck et nous présente le nouveau ministre Falk, chargé de les exécuter avec la raideur d'un major du grand Frédéric. Le Centre ne laisse pas passer ces premières mesures sans protester, ce qui permet à M. Goyau d'évoquer, d'une façon vivante, les silhouettes des grands tribuns du Centre prussien : Windhorst, l'opposant par excellence, Mallinckrodt, l'avocat du droit, le Caton du Centre, et les frères Reichensperger, les deux valeureux champions des catholiques rhénans.

Cette loi sur l'inspection scolaire, qui brouille Bismarck avec les anciens conservateurs et lui attache solidement les nationaux-libéraux, n'est qu'un prélude. Exaspéré par la résistance des évêques, irrité contre le Saint-Siège par l'incident Hohenlohe, le chancelier va accentuer son hostilité. Il frappe d'abord les jésuites accusés par lui d'être les intermédiaires entre le pape et l'épiscopat et les complices du Centre ; puis il attaque les évêques par une législation méthodique, les fameuses *lois de mai*, qui est baptisée par le matérialiste Virchow du

Digitized by Google

nom de *Culturkampf*, combat pour la civilisation ! La préparation, l'esprit et le mécanisme de ces lois sur la sortie de l'Église, sur l'éducation des clercs et sur la nomination aux charges ecclésiastiques, sur la juridiction et sur l'établissement d'une cour royale pour les affaires de l'Église, sur les limites du droit de coercition ecclésiastique, sont expliqués en détail par l'auteur qui nous fait assister en même temps aux discussions dans les deux chambres prussiennes, où les conservateurs évangéliques se sont unis au Centre pour combattre les progrès de la laïcisation.

Ce n'était pas tout de voter ces lois, il fallait les appliquer et ici, comme le dit excellement M. Goyau, la parole était aux évêques et au peuple. Le corps épiscopal et la foule des fidèles, les « millions qui prient » dont parlait Reichensperger, allaient, en dépit de tous les efforts tentés pour les diviser, faire bloc contre les mesures qui choquaient leur foi et leur conception des règles sacrées de la hiérarchie et de la discipline ecclésiastique. Se confinant dans une résistance strictement passive, les évêques et les prêtres acceptent allègrement les condamnations auxquelles les exposait la non-observation des lois de mai. De son côté, le gouvernement s'obstine et une intervention pontificale en faveur de l'épiscopat prussien n'a d'autre résultat que d'exaspérer Bismarck et de lui faire rêver de l'organisation d'une sorte de « blocus continental » contre le pape, en soulevant contre Rome toute l'Europe, dont il se considère le chef. M. Goyau montre fort bien les tentatives du chancelier pour surveiller la politique de la France, de la Belgique et de l'Italie et pour accentuer les difficultés entre Pie IX et l'Autriche.

La masse catholique répond par la voix du scrutin. Le 4 novembre 1874, aux élections pour le *Landtag* prussien, en dépit de tous les efforts du chancelier et de l'administration, le Centre gagne trente-sept sièges et, le 10 janvier 1874, aux élections pour le *Reichstag* impérial, il fait réussir 91 de ses candidats. Bismarck, exaspéré, veut frapper l'Église à l'extérieur et à l'intérieur à la fois. Il dirige tous les efforts de la diplomatie allemande vers la formation d'une coalition de tous les États de l'Europe contre Rome et contre la France, puissance théocratique incompatible, déclare-t-il, avec la tranquillité du monde ; seule la Turquie répond quelque peu à ses espérances.

A l'intérieur, les violences et les mesures de police demeurant inutiles. De nouveaux efforts législatifs sont tentés au *Landtag* prussien pour compléter et interpréter les lois de mai 1873 ; ils tendent à briser les liens entre les évêques déposés et leur clergé et à assurer, en cas de vacance des siéges épiscopaux, le fonctionnement de la vie paroissiale ; ils établissent le mariage civil obligatoire et permettent d'interner ou d'expatrier les prêtres délinquants. Cette seconde étape législative du *Culturkampf* ne devait pas avoir plus de résultat que la première : elle provoque un surcroît de cohésion du Centre et suscite une lettre collective des évêques de Prusse à leurs fidèles pour leur prodiguer les

Digitized by Google

suprêmes conseils. La résistance passive se prolonge, plus courageuse que jamais, en dépit des incarcérations, des sentences d'exil et des amendes. Peu à peu toutes les églises du royaume sont vacantes et néanmoins la vie catholique, les aumônes, les œuvres sociales, les pèlerinages, la presse et la littérature populaires s'épanouissent plus prospères et plus féconds que jamais. Le succès du *Culturkampf* n'est pas plus grand dans les états confédérés, ni en Hesse, ni dans le Grand duché de Bade, et la lassitude des persécuteurs ne tarde pas à se dessiner partout. Le vieil empereur lui-même, attristé par l'établissement du mariage civil obligatoire, n'avait signé qu'à contre cœur les lois votées par la *Landtag*.

Cependant Bismarck ne pouvait encore s'avouer vaincu et la lettre adressée, le 5 février 1875, par Pie IX aux évêques allemands, dans laquelle le pape déclarait *nulles* les lois de mai, avait porté au plus haut point l'irritation du chancelier, à qui l'expérience avait montré l'inefficacité définitive des mesures prises jusqu'alors contre l'Église. Tandis qu'à l'étranger il s'efforce, pour la seconde fois, d'organiser un *Culturkampf* international par une campagne diplomatique, dont l'incident Duchesne en Belgique est en quelque sorte le point de départ, à l'intérieur il recourt à de nouvelles mesures législatives et s'efforce, par la fameuse « loi de la corbeille de pain », de vaincre par la famine le clergé qu'il n'a pu vaincre par les condamnations. En même temps il fait supprimer les garanties en faveur de l'Église contenues dans les articles 15, 16, et 18 de la Constitution prussienne, assure la haute main de la bureaucratie sur l'administration des biens ecclésiastiques et frappe les congrégations religieuses épargnées jusqu'alors. Ce nouvel arsenal législatif ne vaut que de nouvelles déceptions à son inspirateur : presque partout, les conseils d'Église et la représentation des paroisses, qui, élus au suffrage universel, doivent administrer les biens d'Église, vont être composés de catholiques exacts et respectueux de la hiérarchie ; l'organisation, facilitée et espérée par le gouvernement d'une Église vieille-catholique, dressée en face de l'Église romaine, échoue piteusement et les mesures prises pour vaincre, par la persécution et la suspension des traitements, la fidélité des prêtres aux ordres de l'épiscopat restent inopérantes ; les diocèses demeurent tenacement obéissants aux évêques déposés et le nombre des prêtres consentant à accepter encore un traitement de l'État est dérisoirement infime.

On en arrive ainsi à ce que M. Goyau appelle si justement la période de désarroi et de déception : Dœllinger lui-même proclame qu'on fait « fausse route ». Un vaste mouvement d'opinion se dessine contre le *Culturkampf* au nom du droit, au nom des intérêts de la royauté, au nom des intérêts économiques, au nom des intérêts philanthropiques, au nom de l'esprit national, au nom même des intérêts de l'Église évangélique. Les inquiétudes de Guillaume I augmentent, tandis qu'une lassitude évidente se manifeste au *Reichstag*. De son côté, le Centre refuse de faire toute avance ; ce

Digitized by Google

qu'il veut, ce n'est pas une atténuation ou une révision des lois de mai, mais la suppression radicale de toutes les mesures prises contre l'Église Le p uple catholique, tout entier, approuve cette attitude lors du renouvellement du *Landtag*, en octobre 1876, et lors des élections pour le *Reichstag*, en janvier 1877, élections qui furent aussi heureuses pour le Centre et les conservateurs que désastreuses pour les nationaux-libéraux et les progressistes.

Bismarck, se sentant vaincu, ne parvenait plus à dissimuler sa colère et son aigreur contre tous les partis ; la lutte était ouverte entre son bon sens, qui condamnait les excès du *Culturkampf*, et son orgueil qui les prolongeait, et ces excès, ces « scandales » se multipliaient, tandis que le ministre Falk, plus obstiné que jamais, poursuivait sa politique de déchristianisation en proclamant les droits de l'État en matière d'instruction religieuse.

Le Centre, rentré triomphant au nouveau *Reichstag*, y prend aussitôt position et, en dépit des invectives de nationaux-libéraux, dépose un projet complet de législation sociale, qui, s'il ne devait pas avoir de succès au parlement, n'en allait pas moins avoir une profonde répercussion sur l'opinion. En même temps la lassitude causée par les luttes religieuses augmentait de jour en jour. On crut un moment à la démission de Bismarck, qui prit un long congé, laissant Falk seul maître de la politique religieuse et, tandis que l'opinion catholique s'exprimait plus énergiquement que jamais dans les grands meetings contre la politique scolaire du ministre des cultes, le trouble devenait de plus en plus profond dans l'Église protestante. Ce n'était plus qu'à l'extérieur que les promoteurs du *Culturkampf* trouvaient quelque raison d'espérer et de se réjouir : à la suite des élections françaises de 1876 et de 1877, qui avaient amené la gauche au pouvoir, Bismarck entra en relation avec Gambetta par l'intermédiaire de Crispi, pour tent r de « rétablir la confiance entre les deux pays sur la base d'une politique commune contre la Papauté. »

Mais, sur ces entrefaites, Pie IX mourait et était remplacé sur le trône pontifical par Léon XIII. Bismarck qui avait appris, par la lutte même, ce qu'était l'Église et ce qu'étaient la souveraineté spirituelle et la liberté de l'homme intérieur, allait aussitôt changer de politique et négocier avec le nouveau pontife, par dessus les évêques, par dessus le Centre. Se passer du Centre pour faire la paix, ne serait-ce pas encore avoir vaincu le grand parti ?

* * *

Après avoir consacré ses deux premiers volumes à l'exposé de cette lutte grandiose, M. Goyau, dans deux autres volumes, nous expose. toujours avec la même impartialité, la même clarté et la même abondance de documentation, les étapes de la réconciliation entre l'Église et l'État (1878-1887). L'intérêt va encore grandissant dans ces deux derniers volumes à cause du rôle joué par le grand pontife Léon XIII

Digitized by Google

et par la diplomatie romaine pour faire rendre justice et paix à l'Église d'Allemagne. Rien de plus instructif que de voir ainsi mises en présence les deux grandes figures de Léon XIII et du chancelier. L'auteur nous fait voir le pape, sachant dès le début ce qu'il veut et jusqu'où et par où il ira, annonçant et fixant dès 1878 son attitude ultérieure. La note communiquée au Baron Nothomb, ministre de Belgique à Berlin, que le Saint-Siège aurait voulu faire agir comme intermédiaire près de Bismarck, ne laisse aucun doute à cet égard. Par contre, le chancelier, embarrassé de son œuvre, est arrêté, plusieurs années durant, par l'obstacle même qu'il a édifié et piétine sur place malgré son désir de désarmer. Ce n'est que peu à peu qu'il esquisse ses mouvements de retraite devant le pape, en les scandant, comme pour les mieux déguiser, par des retours offensifs à l'égard du Centre et aboutir enfin, en 1886 et 1887, à la paix complète.

La correspondance de Windhorst, récemment publiée par le Père Pfülf, et la divulgation, faite par MM. Crispolti et Aureli, des papiers du cardinal Galimberti, permettent à M. Goyau d'éclairer l'attitude réciproque du Centre et de la diplomatie romaine dans la ligne de conduite à suivre pour le rétablissement de la paix. L'exposé, tout objectif, qu'il nous fait des mouvantes complexités qui marquèrent à cette époque les rapports entre le Centre et le Saint-Siège constitue un des côtés les plus curieux et les plus intéressants de son travail.

Après nous avoir montré comment, dès l'avènement de Léon XIII, se nouèrent les premiers pourparlers, facilités par divers incidents et divers facteurs d'ordre politique et économique, qui aboutirent à une entente sur la question douanière entre Bismarck et le Centre et à la démission de Falk, M. Goyau nous expose la genèse et la portée de la première loi réparatrice du 14 juillet 1880. Puis, après nous avoir montré l'exemple décisif donné par l'État badois, obligé de revenir à résipiscence au cours des années 1879-1880, il nous fait assister au rétablissement des rapports diplomatiques entre Berlin et Rome, aux progrès continuels du Centre qui, après les élections d'octobre 1881, devient l'axe de la majorité au Reichstag, à la discussion et au vote de la seconde loi d'apaisement du 31 mai 1882 et de la troisième loi réparatrice du 11 juillet 1883 qui faisaient de nouvelles et larges brèches dans la citadelle dressée contre l'Église par les lois de mai.

Dès lors, les avances du chancelier au Saint-Siège ne font que s'accentuer et c'est à l'arbitrage de Léon XIII que Bismarck fait appel pour régler le conflit entre l'Allemagne et l'Espagne au sujet des îles Carolines. En même temps se dessine le plan du chancelier : pour ne pas paraître vaincu, il s'efforce de donner aux concessions faites au Saint-Siège une forme humiliante pour le Centre et de mettre en opposition Léon XIII et Windhorst. C'est pourquoi il présente en premier lieu à la Chambre des Seigneurs, où le leader du Centre est sans influence, le projet de loi du 15 février 1886 révisant les

Digitized by Google

lois de mai et, en échange, obtient l'intervention du Saint-Siège dans la grande question du septennat militaire (janvier-février 1887). Mais, ici encore, les calculs du chancelier allaient être déçus ; certes le Centre eut à traverser des instants fort pénibles, la situation de Windhorst fut des plus difficiles, mais le conflit qu'on voulait créer entre le pape et le Centre n'éclata jamais et les élections du 21 février 1887 maintinrent intact autour du « petit guelfe » son bataillon compact et discipliné de 98 députés. Quelques semaines plus tard, une seconde révision des lois de mai, faite pour ainsi dire en dehors de l'intervention du Centre, faisait disparaître toutes les mesures législatives qui mettaient en conflit les catholiques et le pouvoir civil. La paix était faite et si, au point de vue de la question romaine, le Saint-Siège n'obtint pas de l'Allemagne ce qu'il avait cru pouvoir espérer, ce qui explique la nouvelle orientation politique suivie par le cardinal Rampolla, par contre, en Prusse, comme dans tous les États confédérés, la cordialité se rétablissait d'une façon progressive entre les gouvernements et les catholiques. Aux élections de 1890, le Centre s'assurait la prépondérance dans le nouveau *Reichstag* et, peu après, Bismarck disgracié quittait la vie politique, emportant dans sa retraite, par l'effet d'un revirement inouï, certains regrets très sincères des parlementaires catholiques, convaincus que pour extirper les derniers prolongements des racines plantées par Bismarck, la main de Bismarck eût été le meilleur outil.

Mais, comme le montre fort bien M. Goyau, la période nouvelle qu'inaugurait Guillaume II réservait au Centre un nouveau terrain d'influence : le terrain de la politique sociale, sur lequel, par l'organisation du *Volksverein*, dernière œuvre de Windthorst, il allait grouper toutes les forces catholiques. Ainsi, conclut l'auteur, le *Culturkampf*, par lequel Bismarck visait à se débarrasser du Centre, eut pour résultat de fortifier ce parti et le souvenir même de la lutte glorieuse devint pour le Centre une raison de durer.

Sous le titre d'*Épilogue*, M. Goyau groupe et analyse les effets du *Culturkampf* sur la vie du catholicisme allemand. A côté d'une conséquence fâcheuse pour le développement de la « culture » catholique résultant de la nécessité où se trouvèrent les catholiques de réserver toutes leurs énergies pour la lutte politique et de reléguer ainsi au second plan les préoccupations intellectuelles, l'Église n'eût qu'à se louer des résultats de la persécution. Sa force interne en sortit accrue ; elle fut délivrée des difficultés et des germes de division suscités par la proclamation du dogme de l'infaillibilité ; elle acquit plus d'esprit d'indépendance à l'endroit de l'État et écrasa d'une façon définitive le dernier retour offensif du joséphisme. En même temps s'étaient affermis les liens entre l'Église d'Allemagne et le Saint-Siège ; Bismarck lui-même avait dû rendre implicitement hommage à l'autorité pontificale et ainsi, dans le pays même où les décisions conciliaires avaient soulevé le plus de difficultés et où la Réforme avait implanté

Digitized by Google

l'idée d'Église territoriale, achevait de s'asseoir la maîtrise incontestée de Rome.

En annexe M. Goyau nous donne le texte de toutes les lois du *Culturkampf*, depuis le fameux paragraphe de la chaire (10 décembre 1871) jusqu'à la seconde loi d'apaisement du 29 avril 1887. Il était très utile de mettre sous les yeux du lecteur ces documents législatifs que l'on n'aurait pu trouver que par des recherches dans les Annuaires ou dans les recueils législatifs allemands.

CH. TERLINDEN.

É. FAGUET. ***Mgr Dupanloup. Un grand évêque.*** **(Figures du passé). Paris, Hachette, 1914. In-8, 253 p.**

Faguet est mort pendant la première moitié de la guerre et il peut paraître bien tard pour annoncer un volume que, d'ailleurs, le public connaît déjà. Mais nous voudrions contribuer à lui assurer une place dans toutes les grandes bibliothèques à côté de la biographie classique, plus développée et plus touffue, de l'abbé Lagrange. En effet, il nous rapproche davantage du grand prélat, de cette intelligence pure, assoifée de vérité, de cette âme courageuse et fougueuse, prête à tous les combats pour l'Église, à tous les sacrifices, à tous les dévouements, libérale sans étroitesse, bonne d'une bonté inépuisable, mais un peu impatiente, un peu orgueilleuse, un peu altière, et je crois pouvoir l'ajouter, un peu naïve.

Aussi bien qu'au caractère de l'évêque, Faguet se montre sympathique à ses convictions dont il s'était déjà fort rapproché en 1914. La très grande majorité de ces pages pourraient être signées par un catholique pratiquant.

Six chapitres retracent la carrière de l'évêque d'Orléans. Les quatre derniers — les plus neufs et les plus riches en réflexions personnelles du critique, — sont intitulés : le libéralisme de Mgr Dupanloup ; l'instruction des femmes; le directeur de concience; l'amour conjugal; l'orateur ; l'écrivain.

En effet, ici comme dans les quelque soixante volumes qu'il laisse après lui, Faguet joue avant tout le rôle de critique. Cette habitude de tout discuter présente un inconvénient dans le genre biographique : celui de mettre un peu trop sur le même plan le sujet du livre et son auteur, de retracer en même temps que le portrait de Mgr Dupanloup celui d'Émile Faguet.

Critiquons à notre tour certaines assertions de l'auteur, celles au moins qui nous semblent inexactes ou exagérées.

Peut-on vraiment écrire de la révolution de 1848 que ce fut : « une révolution anticléricale » (p. 34) ? « Nombre d'évêques allemands et belges, gallicans de Belgique et d'Allemagne, si l'on peut s'exprimer

Digitized by Google

ainsi, se prononcèrent contre l'opportunité de la définition de l'infaillibilité pontificale » (p. 90)? Il n'y avait pas en 1870, un seul évêque gallican en Belgique et il n'y eut pas un seul évêque belge qui se prononça contre l'opportunité de la définition. « Le syllabus, lisons-nous (p. 83) fut déclaré par le gouvernement français contraire à nos institutions fondamentales, *ce qui était exact.* » Non, ce n'était pas exact. Le syllabus condamne des principes, il ne condamne aucune institution. Faguet nous apprend encore que le commentaire de Mgr Dupanloup sur le syllabus fut une condamnation respectueuse de celui-ci. Je ne crois pas. Le document pontifical demandait à être interprété. Mgr Dupanloup, en canoniste, indiqua les règles d'interprétation. Elles n'étaient point si mauvaises, si éloignées de la pensée de l'auteur du syllabus, puisque celui-ci félicita aussitôt Mgr d'Orléans d'avoir réprouvé les erreurs modernes « au sens où nous les avons réprouvées nous-même. » A propos de la conversion de Talleyrand, voici quelques affirmations de Faguet : « Dupanloup vit de son côté, du premier coup aussi, que Talleyrand était parfaitement décidé à faire une fin chrétienne, mais à son heure et sans permettre qu'on exerçât sur lui la moindre pression. Quand on lit tout le détail des relations de Talleyrand et de Dupanloup, dans les derniers mois de la vie de Talleyrand, ce qui frappe d'abord c'est que Dupanloup ne fit rien ; mais ce fut précisément son trait de génie diplomatique qu'il vit tout de suite qu'il fallait ne rien faire, être présent et attendre » (p. 22 et 23). D'après le récit des derniers jours de Talleyrand, écrit par Dupanloup et publié par M. B. de Lacombe, l'abbé eut, dès sa première rencontre avec l'ancien évêque d'Autun, « le sentiment qu'il n'y (avait) pas à désespérer de M. de Talleyrand. » Ce n'est pas tout à fait la nuance que nous rend Faguet. Et puis, s'il faut admettre que Dupanloup traita cette affaire avec tact, discrétion et lenteur, avec trop de lenteur peut-être, si, suivant sa maxime, il craignit d'aller plus vite que la grâce, comment dire qu' « il ne fit rien. » Et qui donc, à plusieurs reprises, pressa le malade de signer sa rétractation ? Et qui donc, quand elle fut signée, après la visite du roi et de la reine, l'engagea vivement à se confesser et entendit, de fait, sa confession ? Tout cela est-ce donc « ne rien faire et attendre » ? Faguet écrit encore : « Pour ce qui est de ses démarches (au concile), encore qu'elles n'aient pas été absolument ce que je voudrais qu'elles eussent été, elles furent telles qu'il ne mérite qu'une légère et respectueuse désapprobation. » M. de Lanzac de Laborie nous paraît se rapprocher davantage de la vérité quand il reproche à l'évêque d'Orléans : d'abord, la « véhémence de son langage justifiée peut-être par le ton inouï de certaines attaques. » En second lieu, d'avoir fait par moments dévier son opposition sur le terrain des principes, bien que partisan en théorie de l'infaillibilité personnelle. En troisième lieu d'avoir souhaité une intervention officielle du gouvernement français contre la définition du dogme. Enfin d'avoir quitté Rome avec un certain

Digitized by Google

nombre de ses collègues pour ne pas prendre part au vote définitif. (*Correspondant*, t. CCLIV, p. 657).

C'est merveille, cependant, que dans un livre écrit par Faguet sur un évêque, et dans un livre s'attachant surtout à la carrière apostolique de cet évêque, il n'y ait pas plus d'erreurs ou d'ignorances des matières religieuses. Je le répète, la biographie est excellente et mérite de ne pas être oubliée.

É. DE MOREAU, S. J.

P. HILAIRE, O. M. Cap. *Le P. Ludovic de Besse, O. M. C. Première partie : Le religieux ; l'orateur ; l'apôtre de la mystique.* Paris, Librairie S. François ; Couvin (Belgique), Œuvre de S. François, 1913. In-8, 387 p.

Pendant plus d'un demi-siècle, le P. Ludovic de Besse a exercé en France une action religieuse et sociale profonde. L'actif et le contemplatif s'harmonisèrent en lui dans une union aussi parfaite que rare ; et l'on est tout surpris d'apprendre que le conférencier applaudi des problèmes économiques, le promoteur infatigable des associations ouvrières et des banques populaires, fut en même temps un directeur de conscience très apprécié, un publiciste fécond et un écrivain mystique de la meilleure école.

Une vie aussi bien remplie méritait d'être décrite, et celui qui s'en est chargé n'a eu que la difficulté du choix dans la gerbe abondante d'informations de tout genre qui s'offraient à lui. Aussi, tout rempli de son sujet, il aborde sans aucun préambule la naissance, la jeunesse et la vocation religieuse du P. Ludovic. Il trace un tableau fidèle de la vie franciscaine en France au milieu du XIXe siècle, vie d'austérité, de pauvreté et de travail, qui forma cette forte génération de Frères mineurs capucins dont l'esprit de pénitence et les labeurs apostoliques ont laissé un souvenir ineffaçable : Mgr Taurin-Cahagne, le P. Arsène de Chatel-Montagne, le P. Alfred de Carouge, frère du cardinal Mermillod, le P. Marie-Antoine, surnommé le saint de Toulouse, et bien d'autres encore.

A peine ordonné prêtre, le P. Ludovic se révéla prédicateur et conférencier : les séries de sermons qu'il prêcha sur la science et la religion, sur la religion chrétienne, cause de toute civilisation, sur le règne de la charité par les associations, ainsi que ses conférences contradictoires sur la religion, source de richesses, obtinrent un grand succès dans les milieux les plus divers et rendirent son nom populaire en France. En même temps, il devenait un directeur d'âmes très recherché des communautés religieuses comme des personnes du monde, à tel point qu'un jour, Napoléon III, intrigué, demanda aux dames d'honneur de l'impératrice quels rapports il y avait entre la cour et les capucins (p. 114). C'est ainsi qu'il entra en relations suivies avec le sénateur A. Thayer

Digitized by Google

et sa femme, fille du général Bertrand. En 1869, il publia sans nom d'auteur la vie du premier et, à cette occasion, il détruisit la légende des entretiens religieux de Napoléon à Sainte-Hélène (p. 156).

A raconter les faits et gestes des capucins de Paris durant l'année terrible, l'auteur met deux chapitres, où, il faut l'avouer, le P. Ludovic occupe peu de place (p. 163-205). En revanche, les chapitres XI et XII, consacrés à sa théorie mystique et à sa direction spirituelle, sont tout remplis de son esprit et de son cœur et portent à chaque page le cachet de sa personnalité. Sa théorie mystique est celle de la contemplation affective, dont la vraie nature est, d'après lui, l'union immédiate de la volonté à Dieu par l'amour, l'auteur en expose aussi bien les difficultés que la connexion étroite avec la doctrine de saint Bonaventure, de sainte Thérèse, de saint Jean de la Croix et de Rodriguez. Enfin, nous apprenons à quel degré le P. Ludovic sut pratiquer les vertus qu'il enseigna aux autres, et nous assistons aux dernières années de sa laborieuse carrière, passées à San Remo, où les expulsions de 1903 l'obligèrent à chercher un refuge. Il y mourut le 8 octobre 1910, âgé de 79 ans.

Une deuxième partie, dont la guerre aura sans doute retardé la publication, traitera de l'œuvre et de la doctrine sociale du P. Ludovic. Nous demandons à l'auteur d'en répartir la matière d'une façon plus méthodique que dans le présent volume, où le même sujet, comme l'apôtre, le directeur, l'écrivain, est distribué par tranches en différents chapitres, disséminés au hasard de la chronologie.

Fr. Callaey, O. M. Cap.

Digitized by Google

CHRONIQUE (1).

Allemagne. — Que de fois, au cours de la récente guerre, a-t-on dénoncé les dangers que présente, pour l'éducation de l'élite intellectuelle moderne, la spécialisation à outrance dans le domaine de l'érudition ! En Allemagne, plus que partout ailleurs, cette spécialisation à outrance a causé beaucoup de mal, à tel point que le sous-secrétaire au ministère de l'instruction en Prusse, M. K. Becker, a cru devoir réagir officiellement par sa brochure : *Gedanken zur Hochschulreform* (Berlin, G. Reimer, 1919). Comme remède au danger national, l'auteur propose de rendre obligatoire à l'université le cours de sociologie dont il remplacerait le titre par celui de *Universalwissenschaft*.

Il n'en fallut pas plus pour qu'entrât en lice l'ardent polémiste qu'est l'historien G. v. Below (*Soziologie als Lehrfach*. Munich et Leipzig, Duncker et Humblot, 1920. In-8, 60 p.), dont on connaît les talents de jouteur et d'érudit éminent et l'aversion profonde pour toute philosophie historique à tendance positiviste. Sans méconnaître les abus auxquels conduit dans les sciences une spécialisation excessive, v. Below refuse de mettre la sociologie au même rang que les autres sciences ou même de la considérer comme science spéciale ; d'abord, le progrès, en matière d'érudition, est au prix de la division du travail ; ensuite la synthèse *sociologique* ne peut être faite que par des spécialistes, au courant des phénomènes sociaux qu'il s'agit de décrire ; mais, à son avis, la sociologie ne peut jamais être considérée, comme le soutient Becker, comme une *Universalwissenschaft*.

Quoi qu'on puisse penser des idées développées par ces deux auteurs, on classera leurs brochures parmi les études instructives, publiées depuis une vingtaine d'années par Xénopol, Berr, Lamprecht, Bernheim, Rocholl, Labriola, Seignobos et autres, qui tendent toutes à combler le fossé qui sépare les érudits des sociologues ou, comme on disait jadis, des philosophes de l'histoire.

H. Nelis.

— Le docteur Valentin Weber, professeur de théologie à Wurzbourg, s'occupe depuis vingt ans des destinataires de l'épître aux Galates. Il est convaincu qu'on doit les chercher dans la Galatie du Sud, et a consacré à la défense de cette thèse différents mémoires où la question est examinée sous toutes ses formes. Il publiait en 1900 *Die Adressaten des Galaterbriefes*, où il accumulait les preuves en faveur des Galates du Sud. La même année paraissait *Die Abfassung des Galaterbriefes vor dem Apostelkonzil*, où les Galates du Nord étaient exclus par la date même de composition de l'épître. On rencontre le même plaidoyer dans une monographie publiée en 1917 *Die*

(1) *Le Comité de Rédaction sera reconnaissant aux Sociétés savantes, aux Auteurs et aux Libraires qui voudront bien lui adresser* (rue de Namur, 40, Louvain) *les nouvelles, les articles et les ouvrages qui peuvent être annoncés utilement soit dans la* Chronique, *soit dans la* Bibliographie *de la* Revue d'histoire ecclésiastique.

Digitized by Google

antiochenische Kollekte, die übersehene Hauptorientierung für die Paulusforschung. Et enfin, dans une brochure récemment parue (*Des Paulus Reiserouten bei der zweimaligen Durchquerung Kleinasiens*. Wurzbourg, Becker, 1920. In-8, 41 p.), le Dr Weber veut établir que S. Paul n'a jamais prêché l'Évangile dans la Galatie proprement dite, et trancher ainsi définitivement le problème des lecteurs de l'épître aux Galates. Il s'agit essentiellement de déterminer le sens de deux expressions des Actes des Apôtres : *Transeuntes autem Phrygiam et Galatiae regionem* (XVI, 6) ; *perambulans ex ordine Galaticam regionem et Phrygiam* (XVIII, 23). Mais il faut d'abord rétablir le texte original de *Act*. XVI, 6, lequel, d'après Weber, devrait se traduire ainsi : « Nachdem Sie aber das phrygische und galatische Land durchzogen hatten, (darauf) gehinderd worden waren vom heiligen Geiste in Asia das Wort zu verkünden, (sodann) gegen Mysien gekommen waren... » Lu de cette façon, ce texte n'est plus obscur ; la région phrygio-galatique désigne un pays phrygien au point de vue ethnique, mais galatique au point de vue politique depuis la domination d'Amyntas (*o. c.*, p. 25). Cette région phrygio-galatique que Paul, Silas et Timothée viennent de traverser, renfermait précisément ces villes que les missionnaires visitèrent à leur départ de Lystres (*Act*. XVI, 4), sans aucun doute Iconium et Antioche de Pisidie, où S. Paul, d'après Weber, s'est encore rendu immédiatement après la circoncision de Timothée, en attendant que son disciple fut remis en état d'entreprendre de longues marches (*o. c.* p. 19). La région phrygio-galatique, c'est la Galatie du Sud. Quant à l'expression de XVIII, 23, elle signifie que S. Paul, au cours de son troisième voyage, traversa *d'abord* la région galatique, c'est-à-dire la partie méridionale de la province romaine de Galatie, *puis* cette partie de la Phrygie qui relevait politiquement de la province d'Asie, pour arriver ainsi à Éphèse (*o. c.* p. 38-39).

L'argumentation du Dr Weber est très suggestive et presque convaincante. Il défend son point de vue avec une belle vaillance, qui lui vaudra de nouveaux adeptes. Lui-même signale avec plaisir l'adhésion complète, *für die Früh- und Südtheorie*, du Dr Plooij de Leyde dans son récent ouvrage *De chronologie van het leven van Paulus*. Leyde, 1918.

Nous croyons avec lui que l'épître aux Galates est destinée aux Galates du Sud ; nous ne sommes pas loin d'admettre que S. Paul n'a pas prêché directement l'Évangile dans la Galatie du Nord, mais nous hésitons davantage à placer l'épître aux Galates avant le concile de Jérusalem.

1. — On connaît par ce qui a été dit ici même (RHE, 1911, t. XII, p. 577) l'ouvrage du R. P. C. Kirch. *Enchiridion fontium historiae ecclesiasticae antiquae*. (Fribourg-en-B., Herder, 1914. In-8, xxxi-624 p. M. 8.) L'auteur nous en donne une seconde et troisième édition [Editio secunda et tertia, aucta et amendata]. Nous n'avons pas à revenir sur l'ouvrage lui-même ; il nous suffit de noter les changements et les améliorations que l'on a pu y apporter. Tout d'abord au point de vue de la composition typographique, on a employé un papier plus mince, ce qui a donné un volume plus maniable, et on a mis en note, en caractères plus fins, la traduction latine des textes grecs, en sorte que l'ouvrage compte moins de pages. Et cependant on a fait entrer dans la collection de nouveaux textes qui sont de quelque importance pour l'histoire ecclésiastique ; je relève des textes de Papias, de Hermas, de Minucius Felix, de Sérapion. On a augmenté la part faite à la règle de S. Benoît. On a donné des extraits plus amples de bon nombre d'auteurs ecclésiastiques et le R. P. Kirch nous dit que l'on a choisi tout particulièrement pour ce

Digitized by Google

développement de la matière les textes qui traitent des Évangiles, des persécutions, des sacrements, de l'épiscopat, de l'autorité de l'Église.

On a employé pour certains textes, tels ceux de Pallade et de Théodoret, de nouvelles éditions critiques qui ont paru. L'auteur a voulu même réviser les titres donnés aux extraits, pour les faire correspondre plus adéquatement au texte édité. Il a revu, nous dit-il, la traduction latine des textes grecs. Il a complété l'index alphabétique qui termine le volume et en effet il est constitué de telle façon que l'on peut se rendre compte d'une façon plus précise de la portée des renseignements que l'on trouvera dans l'ouvrage et en particulier du point de vue visé par l'auteur dont on consulte le passage.

Pour finir le R. P. Kirch a établi une table de concordance entre la numérotation de la 1e édition et celle de la 2e et 3e. Il doit s'être douté lui-même du service très relatif que cette table rendra. Il nous avertit en effet que dans les éditions postérieures (il compte bien qu'il aura à en préparer de nouvelles) il conservera la numérotation adoptée dans celle-ci. Il s'apercevra bien vite sans doute qu'il se heurtera à d'autres inconvénients, mais nous ne voulons nullement le détourner de ses projets, pas plus que lui faire perdre ses espérances. En somme, telle qu'elle nous est présentée, cette nouvelle édition constitue un réel progrès. J. Flamion.

— *S. Irenaei, ep. Lugd., Demonstratio apostolicae praedicationis...* ex armeno vertit, prolegomenis illustravit, notis locupletavit S. Weber (Fribourg-en-B., Herder, 1917. In-8, VIII-124 p. F. 4.20). La version latine, que donne ici M. Weber, du texte arménien récemment découvert de l'Εἰς ἐπίδειξιν τοῦ ἀποστολικοῦ κηρύγματος, s'astreint à être plus littérale que la traduction allemande du même écrit, qu'il a publiée en 1912. Le traducteur a conservé la distinction toute matérielle du texte en cent chapitres, introduite par A. Harnack, mais il a cru devoir proposer une répartition logique bien différente, et c'est un nouveau plan qu'il propose, avec des titres de sa création. Les citations bibliques sont identifiées dans un premier étage de références ; l'apparat critique est fourni par le recours au texte arménien et par la comparaison avec la version allemande des premiers éditeurs ; on y trouve même des essais de reconstitution du texte grec pour certains passages, procédé qui doit être loué et encouragé parce que, employé avec prudence et discernement, il est de nature à éclairer bien des locutions obscures de l'arménien. Les prolégomènes sont d'ordre historique et critique. M. Weber rappelle l'histoire de ce texte et sa fortune depuis qu'on l'a retrouvé, ce qui l'amène à donner les indications bibliographiques nécessaires. Comme les premiers éditeurs, il place à la base de la version arménienne un archétype grec et non une traduction syriaque et il ajoute, en faveur de cette thèse, plus d'un argument de valeur. Mais la version arménienne serait, à son avis, antérieure à la seconde moitié du VIIe siècle ; Eznik, au Ve siècle, pourrait l'avoir connue. L'œuvre est-elle une catéchèse et, dans l'affirmative, peut-on en dégager, comme on l'a voulu, un certain caractère « protestant » du christianisme d'Irénée, qui ignorerait la hiérarchie, les sacrements, la nécessité des bonnes œuvres ? M. Weber s'inscrit en faux contre ces opinions tendancieuses et hasardées ; il voit, dans l'ouvrage, une apologie, une confirmation de la foi supposée connue et reçue entièrement par le destinataire. Ce petit volume, on le voit, ne manque pas d'intérêt ; sans méconnaître la possibilité d'améliorer encore la traduction, nous croyons qu'elle sera reçue

Digitized by Google

avec faveur par les théologiens, qui préfèrent encore citer les textes patristiques en latin.

— Le Dr Fr. Hünermann a présenté à la faculté de théologie de Bonn une dissertation doctorale intitulée : *Die Busslehre des heiligen Augustinus* (Forschungen zur christlichen Literatur- und Dogmengeschichte, éd. Ehrard et Kirsch, t. XII, fasc. 1. Paderborn, 1914. In-8, XII-157 p.). Après un court aperçu sur la doctrine de S. Augustin sur le péché véniel et le péché mortel (chap. I), l'auteur examine sa doctrine sur la rémission des péchés (chap. II) et la compare ensuite à celle de ses prédécesseurs (chap. III). D'après Hünermann, l'évêque d'Hippone considère la pénitence comme un véritable sacrement; il n'exclut du pardon aucun péché et présente sa doctrine comme la doctrine traditionnelle de l'Église. Qu'elle l'est en réalité, l'auteur l'établit dans son dernier chapitre et corrobore ainsi la thèse défendue récemment encore par M. A. d'Alès. A. Janssen.

— Ce n'est pas une simple biographie, c'est avant tout une étude psychologique du grand homme et du grand saint que fut le patriarche des moines d'Occident, que nous présente le R. P. I. Herwegen, abbé de Maria-Laach, dans son ouvrage intitulé : *Der Heilige Benedikt, ein Charakterbild* (2e édit. Düsseldorf, L. Schwann, 1919. In-8, 170 p. M. 10.) En nous montrant S. Benoît comme solitaire, comme maître, comme abbé, comme législateur et comme saint, l'auteur fait preuve de connaissances remarquables du passé monastique et d'un sens psychologique très affiné. Il estime à bon droit que c'est l'étude de la règle qu'il a donnée à ses moines, qui fait le mieux connaître S. Benoît. Comme l'a dit de lui S. Grégoire : « il ne put enseigner autrement qu'il n'avait vécu » (*Dial.* L. II cap. 36; PL, t. LXVI, c. 200). Amour immense du Christ, noblesse de caractère et d'attitude vraiment patricienne, compréhension exacte des besoins de son temps : tels sont les principaux traits du saint que relève le Rme P. Herwegen. A la fin de l'ouvrage, 23 pages de notes en augmentent encore la valeur. L'école d'art de Maria-Laach a très judicieusement orné l'édition, quoiqu'avec sobriété.

Ad. Brenninkmeyer, O. S. B.

— M. F. S. Peeters a rassemblé les données fournies pour l'histoire de la liturgie par l'examen des homélies de saint Pierre Chrysologue (*Petrus Chrysologus als Homilet.* Cologne, 1918). Ces sermons permettent de jeter un coup d'œil sur la vie liturgique de l'église de Ravenne ; mais ils ne suffisent pas pour déterminer la relation de cette liturgie avec celles de Rome et de Milan, ni pour retracer le caractère spécial de celle de Ravenne; ils ne donnent que des vestiges. Il semble cependant que les lectures à la messe se soient bornées à l'épître et à l'évangile. C. Mohlberg.

— M. K. Schmitz a publié, dans la collection dirigée par U. Stutz, une étude sur l'origine, le sens et l'emploi, jusqu'au VIIIe siècle, des formules que l'on appelle en diplomatique « formules d'humilité ». (*Ursprung und Geschichte der Devotionsformeln bis zu ihrer Aufnahme in die fränkische Königsurkunde.* Kirchenrechtliche Abhandlungen, éd. U. Stutz. Fasc. 81. Stuttgart, F. Enke, 1913. In-8, XVIII-192 p.) Après en avoir montré l'usage chez les peuples anciens de l'Orient et dans l'Ancien Testament, il relève les formules qui se trouvent dans les lettres de S. Paul. Celui-ci s'appelle le dernier des apôtres, le serviteur du Christ, le serviteur de Dieu, et insiste par

Digitized by Google

ces expressions sur la totale dépendance de la créature vis-à-vis de Dieu surtout dans l'ordre surnaturel. Son exemple fut peu suivi pendant les premiers siècles du christianisme.

Dans les lettres circulaires et les titres des synodes d'Orient on trouve des expressions de dévotion, dont l'emploi se généralise à partir du IVe siècle : μεγάλη καὶ ἁγία σύνοδος (Nicée, 325); Ἡ ἁγία σύνοδος (Jérusalem, 335; Éphèse, 431) En Occident, cette formule est inconnue; on y a recours à des périphrases comme celles-ci : *cum in voluntate Domini apud Regensem ecclesiam convenissemus*, ou : *Deo propitio ad Epaunensem ecclesiam congregati.*

Dès la fin du IVe siècle, les expressions d'humilité se rencontrent fréquemment dans les écrits épistolaires. Le fait s'explique par l'ascétisme monacal. Les mots *servus Dei* designaient officiellement le moine; cet exemple d'humilité fut suivi par les dignitaires ecclésiastiques. Un moine gaulois, Leponius, contemporain de S. Augustin, ajoute à son nom l'adjectif *exiguus*; en 432, l'évêque Possidius de Calama, en Numidie, écrit : *dispensatorum omnium minimus*; l'évêque Castor d'Apt rappelle manifestement, en 417, S. Paul en disant : *Castor in mundo degentium peripsema, quae possumus servitutis humillima.* D'autre part, des appellations comme *Dei gratia, Dei misericordia episcopus, servus Christi*, sont fréquentes dès la fin du IVe siècle et il est très probable que S. Grégoire de Nysse s'intitulait : Grégoire par la grâce de Dieu, évêque de Nysse; ajoutons encore qu'à partir du concile d'Éphèse de 431, la formule pour les dignitaires ecclésiastiques d'Orient est ταπεινός et surtout ἐλάχιστος.

En Occident, c'est le concile de Tours (461) qui semble avoir introduit de nouveaux titres d'humilité. L'évêque gaulois Thalassius d'Angers est le premier qui s'intitule alors *peccator*; en 629, l'évêque de Carpentras fait de même; depuis lors la formule se développe et se diversifie. L'Espagne n'a pas de caractéristiques spéciales pour les signatures des évêques dans les actes des conciles et c'est seulement avec l'évêque Braulio d'Autun († 651) que les lettres contiennent une souscription de dévotion. Quant à l'Italie et au Nord de l'Afrique, ces provinces se trouvent sous l'influence de la terminologie orientale, comme le prouve l'emploi de *Dei gratia* et *humilis*; mais la tradition manuscrite n'est ni très abondante ni très sûre. En Angleterre les expressions d'humilité furent introduites en même temps que s'y implanta le christianisme; elles ne sont par conséquent pas antérieures à S. Grégoire le Grand et trahissent toutes une origine italienne; telles sont : *indignus, gratia Dei* et surtout, pour les évêques, *servus servorum Dei.*

Cette dernière formule est la plus connue et celle qui a été conservée le plus longtemps dans le protocole administratif. Elle fut introduite dans les bulles pontificales par Grégoire le Grand en l'année 588. On a voulu y voir une protestation contre le titre οἰκουμενικὸς πατριάρχα pris par l'évêque de Constantinople; mais cette supposition est peu probable, pense M. Schmitz; Grégoire semble avoir subi, d'après Paul Ewald, l'influence du formulaire monacal qui se servait de *servus Dei.* Mais S. Grégoire n'a pas créé lui-même cette expression; déjà S. Augustin s'intitule dans une de ses lettres : *Augustinus servus servorum Christi...* (epist. 231); après lui, Césaire d'Arles exprime la même idée en écrivant à sa sœur : *Cæsarius episcopus minimus omnium servorum Dei famulus.* Peu après la formule est utilisée par des

Digitized by Google

évêques, des dignitaires ecclésiastiques, voire même de simples laïques. En Gaule, on la rencontre spécialement dans les lettres et dans les documents d'un caractère administratif. En général, on y ajoute aussi des adjectifs comme *inutilis*, *humillimus*, *ultimus*, *extremus famulus*, etc.

Une autre formule, dont le succès fut grand au moyen âge, est *gratia Dei*. Il est probable qu'elle est tirée de S. Paul (I Cor. XV, 10); le concile d'Éphèse l'employa et son usage devint général en Orient. En Occident, on la trouve d'abord en Italie; Grégoire le Grand s'en sert en 595 et est imité par certains de ses successeurs; mais elle ne fut jamais obligatoire, semble-t-il, à la chancellerie apostolique. En Gaule, au concile d'Orléans de 549, des évêques ajoutent à leur signature *gratia Domini*; l'évêque Jean d'Arles (660-668) s'en sert le premier dans ses lettres, alors que dans les chartes son apparition ne date que de l'année 634. En Angleterre, l'usage de cette formule n'apparaît que plus tard sous l'épiscopat de Théodore de Cantorbéry.

L'emploi de ces formules se rencontre aussi bien chez les laïcs que chez les ecclésiastiques et c'est encore en Orient que nous en trouvons les premiers exemples. L'empereur s'intitule tour à tour θεοφιλέστατος, φιλόχριστος, θεόστεπτος, θεοψήφιστος, etc. Si pour les rois des Ostrogoths et des Visigoths on est mal renseigné, par contre, on l'est abondamment pour les souverains et les sujets francs, longobards et anglo-saxons; les formules d'humilité s'y rencontrent à la fois dans le titre, l'invocation et la date. La chancellerie des rois francs emprunte au vocabulaire romain le titre *gratia Dei*, non par simple esprit d'imitation mais beaucoup plus, à ce qu'il semble, par conviction intime que la dignité royale est d'origine divine.

Comme on le voit, le livre de M. Schmitz est plus intéressant qu'on ne le soupçonnerait au premier abord. Les historiens y puiseront avec confiance, car l'auteur m'a paru ne faire les rapprochements entre les textes et les faits qu'avec beaucoup de prudence, sans trop d'esprit de système. Toutes ses conclusions ne seront peut-être pas admises, mais toutes assurément méritent d'être prises en sérieuse considération. H. N.

— M. G. Frenken a consacré une étude aux *exempla* qui se rencontrent dans les sermons de Jacques de Vitry : *Die Exempla des Jacob von Vitry*. (Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters, éd. Traube et P. Lehmann, t. V, fasc. 4. Munich, O. Beck, 1914. In-8, IV-154 p. M. 8,50.) Les sermons de Jacques de Vitry sont classés en quatre séries : les *sermones dominicales*, les *sermones de sanctis*, les *sermones vulgares* et les *sermones communes sive cotidiani*. Dans les deux dernières seulement se rencontrent des *exempla*. Thomas Fr. Crane, en 1890, avait publié à part ceux des *sermones vulgares* (*The exempla of Jacques de Vitry*. Londres, 1890). M. G. Frenken s'est livré au même travail pour les *sermones communes*. Au bas des pages de son édition (p. 89-154), il indique toujours soigneusement les sources, qu'avec un rare bonheur il a su découvrir pour presque tous les récits. Elles avaient déjà fait l'objet d'une étude détaillée dans l'introduction. Je passe sur des chapitres préliminaires relatifs à l'*exemplum* en général. Aristote, le premier, a écrit la théorie du παράδειγμα qui constitue avec l'ἐνθύμημα un des arguments du discours. Cicéron et Quintilien copièrent les remarques du philosophe grec et c'est par eux principalement que, surtout depuis Gerbert, elles furent transmises au moyen âge. A partir d'Alain de Lille († 1202), les prédicateurs désignent sous le nom d'*exempla*

Digitized by Google

des récits que jusqu'alors on avait appelés *historiae, narrationes, parabolae,* etc. Précisément vers cette époque la partie narrative prend une grande importance dans les sermons populaires, à cause surtout de l'influence des ordres mendiants. Le premier auteur dont nous ayons conservé des *exempla* en nombre considérable est Odo de Cheritona, qui composa ses *sermones super evangelia dominicalia* en 1219. Ceux de Jacques de Vitry datent du second tiers du même siècle.

Jacques de Vitry n'a pas l'habitude de citer ses sources. Mais il n'est pas difficile de discerner si elles sont écrites ou orales, grâce aux formules d'introduction de ses récits. En dehors des termes *legimus, legitur,* d'une part, et *audivi,* d'autre part, l'auteur réserve ceux de *dicitur, dici solet* pour les *exempla* universellement connus, et en particulier pour les fables. M. Frenken recherche plus longuement les sources des *sermones vulgares* dont ne diffèrent qu'accidentellement les sources des *sermones communes.* Les *Vitae Patrum* ont naturellement été mises à contribution. Il en est de même de la vie des saints Baarlaam et Joasaph (et non Josaphat comme écrit l'auteur). Toutefois, Jacques ne nous la cite pas dans la forme qui nous est conservée, mais sans doute d'après un recueil utilisé aussi par Odo de Cheritona et Césaire de Heisterbach, et où se trouvaient réunis les apologues de ce roman. En seconde ligne viennent, comme sources écrites, les Dialogues de S. Grégoire, certains ouvrages de S. Ambroise, les *Vitae* de S. Bernard. Pour les fables, dont beaucoup sont tirées du recueil connu sous le nom de Romulus, on peut souvent assigner une source écrite, bien que la formule *dici solet* les introduise. M. Frenken fait remonter au *Roman du Renard* plusieurs récits. Ces emprunts avaient échappé à M. Crane.

Dans les *sermones vulgares* comme dans ces *sermones communes* la plupart des *exempla* reposent sur des sources orales. Notons cinq légendes de la Vierge, huit récits qui ont aussi fait l'objet de fabliaux et plusieurs *exempla* dont on trouve une version dans la *Disciplina clericalis* de Pierre Alfonsi († 1110) et dans Odo de Cheritona. Mais, au moins quand il dit formellement avoir entendu ces traits, Jacques ne les a certainement pas empruntés à ces deux auteurs.

A-t-il des récits venant en ligne directe de l'Orient ? On l'a affirmé, vu la participation de Jacques à la croisade. Mais cela ne paraît être vrai que pour les *sermones communes.*

Dans les deux derniers chapitres, M. Frenken recherche l'influence des *exempla* de Jacques de Vitry sur la prédication allemande et leur introduction dans la littérature profane. Aux recueils d'exemples homélitiques énumérés par Crane il faut ajouter ceux de Geiler de Kaisersberg († 1510) et d'Abraham de Sainte-Claire († 1709). Relativement à la compilation dite *mensa philosophica,* M. F. renonce à découvrir son auteur mais celui-ci doit avoir vécu au début du XIVe siècle.

Ce travail de M. Fr. témoigne d'une grande sûreté de critique et d'une connaissance approfondie de la littérature édifiante du moyen âge.

É. DE MOREAU, S. J.

— Sous le titre de *Historische Forschungen und Quellen,* la maison J. Datterer de Munich a commencé, en 1915, la publication d'une série de textes et d'études historiques. Dans ce recueil une part très large sera faite à l'histoire ecclésiastique, à l'archéologie et à la liturgie. C. M.

Digitized by Google

— L'histoire de la Réforme et de la contre-réforme attire toujours l'attention des érudits allemands. Pour la faire mieux connaître, deux sociétés nouvelles se sont constituées pendant la guerre. La première fut fondée en 1916 par plusieurs savants catholiques, sous la présidence de M. J. Greving, professeur à l'université de Bonn. Elle se propose de publier un *Corpus catholicorum* qui comprendra deux séries de travaux : 1) l'édition critique des œuvres des principaux théologiens et polémistes catholiques d'Allemagne de 1500 à 1563 (*Quellen zur Geschichte der religiösen Bewegung in Deutschland von 1500 bis 1563*) ; 2) des études consacrées à l'histoire religieuse et particulièrement aux doctrines théologiques de cette époque (*Reformationsgeschichtliche Studien*). A la mort du Dr J. Greving (6 mai 1919), Mgr S. Ehses a été élu directeur du comité.

En 1918, une seconde société fut constituée par des historiens catholiques et protestants, parmi lesquels on cite : MM. Ehses, Finke, Merkle, Paulus, A. von Harnack, Kehr, von Müller, Scheel, von Schubert. Le but de cette société est 1) de publier les correspondances des humanistes allemands du XVIe siècle, ainsi que les préfaces et dédicaces des œuvres d'Érasme et de ceux qu'on appelle érasmiens ; 2) de composer un dictionnaire biographique des principaux auteurs de la Réforme et de la contre-réforme en Allemagne de 1515 à 1585. Dans les notices de ce dictionnaire, on s'attachera surtout à donner une bibliographie aussi complète que possible concernant les sources. Le gouvernement prussien a accordé à cette dernière société, en 1918, un subside de 60.000 Mk. avec promesse de le renouveler pendant 10 ans.

— La revue d'érudition bien connue, la *Byzantinische Zeitschrift*, a fait, en 1920, après cinq années d'absence, sa réapparition sur les tables de travail. Ce n'est pas uniquement pour cette circonstance que nous devons la mentionner à cette place, mais bien aussi à cause de l'instrument de recherches de tout premier ordre dont la revue est munie. Il s'agit de *l'Abteilung III* consacrée aux : *Bibliographische Notizen und kleinere Mitteilungen* (p. 419-524). L'histoire du byzantinisme comprend des compartiments si divers et nécessite tant d'érudition qu'il convenait de jeter un coup-d'œil étendu sur ce qui a vu le jour pendant les années de guerre ; encore les auteurs des *Notizen* n'ont-ils catalogué dans ce volume que les publications de 1910 à 1916 dont le nombre s'élève à plusieurs centaines. La tâche de classer et de critiquer cette importante littérature a été partagée entre les auteurs les plus autorisés d'Allemagne en fait de byzantinisme ; ce sont : K. Dieterich (Leipzig), A. Ehrhard (Bonn), A. Heisenberg (Munich), W. Hengstenberg (Munich), P. Maas (Berlin), P. Marc (Munich). J. Strzygowski (Vienne), R. Vári (Budapest), E. Weigand (Wurzbourg), C. Weyman (Munich) et F. Zucker (Iéna). La bibliographie est groupée en 12 grandes divisions avec sous-rubriques : *1. Literatur and Sagen. 2. Handschriftenkunde. 3. Sprache, Metrik und Musik. 4. Theologie. 5. Geschichte. 6 Geographie. 7. Kunstgeschichte. 8. Numismatik. 9. Epigraphik. 10. Fachwissenschaften. 11. Bibl. Kollektivnotizen. 12. Mitteilungen und Notizen.*

Ce travail a le grand mérite d'être une bibliographie vivante et critique ; quelques notices (celles de M. P. Maas) sont pleines d'intérêt et de science. Il en est peu qui ne concernent, et au premier chef, l'objet de nos études ;

Digitized by Google

c'est ainsi que dans la série : *Theologie* on notera les rubriques : *Literatur, Apokryphen, Hagiographie, Dogmatik, Liturgik, Geschichte,* etc. Le chapitre II a même un intérêt plus général ; il comprend : *Papyruskunde, Handschriften* et surtout la rubrique : *Gelehrtengeschichte.* H. N.

— On trouve des fac-similés de divers manuscrits liturgiques dans la magnifique publication de H. ZIMMERMANN : *Vorkarolingische Miniaturen* (Deutscher Verein für Kunstwissenschaft. Denkmäler deutscher Kunst, 3e section, 1re P. Berlin, 1916). L'auteur a utilisé entre autres les manuscrits Paris. lat. 9427, Paris. lat. 12043, Rom. Palat. lat. 463, Rom. Reg. Lat. 257, Rom. Reg. Lat. 316 et 317, auxquels il a emprunté de nombreuses tables qu'il reproduit. C. M.

— La firme Aschendorff, de Munster, entreprend, sous le patronage des cinq abbayes bénédictines de Beuron, Emaus-Prague, S. Joseph-Coesfeld, Maria-Laach et Seckau, la publication de deux séries importantes d'ouvrages ayant trait à l'histoire de la liturgie : *Liturgiegeschichtliche Quellen*, sous la direction de dom C. MOHLBERG et de A. RÜCKER, et *Liturgiegeschichtliche Forschungen*, comptant en plus F. J. DÖLGER parmi ses directeurs. On projette, en outre, la publication d'une sorte de périodique, pour les mêmes matières, sous le titre de *Jahrbuch für Liturgiewissenschaft*. Le P. Mohlberg s'est assuré, à cet effet, la collaboration de A. Baumstark, F. J. Dölger, L. Eisenhofer, R. Guardini et A. Rücker. Le programme envisagé est des plus vastes ; il donnera lieu à des publications de textes liturgiques ou apparentés à la liturgie, à des monographies, à des contributions de moindre étendue. Envisageant les groupes liturgiques occidentaux et orientaux et embrassant toute la durée du passé chrétien, l'entreprise ne tend à rien moins qu'à réunir les éléments d'une histoire proprement dite du culte chrétien, pour retracer son développement et dégager les lois de son évolution. Ont déjà paru : dans les *Quellen* : fasc. 1-2 : C. MOHLBERG, *Das fränkische Sacramentarium Gelasianum in alamannischer Ueberlieferung (Cod. Sangall. No 348)* (1918. CIV-292 p. et 2 tables. 15 M.); dans les *Forschungen* : fasc. 1 : C. MOHLBERG, *Ziele und Aufgaben der liturgiegeschichtlichen Forschung* (1919. VIII-62 p. 3,20 M.) : fasc. 2 : F. J. DÖLGER, *Sol salutis*. Gebet und Gesang im christlichen Altertum. 1919. X-342 p. 25 M) Plusieurs fascicules sont encore sous presse et beaucoup en préparation.

— Depuis 1914 on s'est efforcé, en Allemagne, puis en Hollande et en France, d'utiliser la radiographie dans la critique des tableaux peints. Le support de la peinture, toile ou panneau de bois, est toujours transparent pour les rayons X, l'enduit l'est également dans les tableaux anciens, tandis que dans ceux-ci les couleurs sont d'une opacité relative. Soumis à la radiographie ces tableaux donnent une image assez nette. Le degré de transparence ou d'opacité est tout différent pour les tableaux peints avec des préparations modernes, et il se fait ainsi qu'en soumettant des peintures à la radiographie, on parvient à découvrir les repeints et on retrouve parfois une œuvre ancienne sous une œuvre moderne. Lorsque la découverte sera mise au point elle nous fera peut-être des révélations inattendues. Dès maintenant elle a abouti à des résultats remarquables dont quelques revues comme *Zeitschrift für Museumkunde, Oude Kunst* et la *Revue de l'art ancien et moderne* (1921, t. XXXIX, pp. 124-131) ont rendu compte.

Digitized by Google

En 1905 M. P. Clemen avait publié, en un grand album de magnifiques planches, noires et polychromées, les peintures murales de l'époque romane, conservées dans les églises de la Prusse rhénane. Le volume de texte, promis dès le début, n'est sorti de presse qu'en 1916. Chemin faisant il est devenu un imposant volume in-4 (*Die romanische Monumentalmalerei in den Rheinlanden*, Tafelband, in-fol., 20 p. LXIV pl.; Textband, in-4, 834 p., 42 pl., 548 fig. Dusseldorf, 1905-1916). L'auteur y publie, à côté d'autres documents, de nombreuses fresques mises à jour en ces dernières années et il examine les multiples questions qui se rapportent aux remarquables peintures romanes du pays rhénan, étudiées, soit dans leur ensemble, soit isolément.

Pour dater les peintures, il faut d'ordinaire commencer par dater le monument. Aussi trouve-t-on dans l'ouvrage une foule de renseignements sur l'architecture et la chronologie d'églises romanes. La décoration du dôme d'Aix-la-Chapelle ou d'autres édifices préromans donne l'occasion d'étudier toutes sortes de questions se rapportant au dôme même, à l'église de Germigny-les-Prés, à la décoration en stuc, à la mosaïque au nord des Alpes. Les sujets représentés fournissent matière à de savantes dissertations iconographiques sur la vision d'Ezéchiel, la représentation des rois, des vertus, de l'Anastasis, de personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament : Samson, David, saint Jean-Baptiste, saints guerriers etc. Dans la partie synthétique de l'ouvrage (p. 642-817) qui suit l'analyse détaillée de chacune des œuvres (p. 1-640), il est question de la polychromie extérieure des églises, de l'emploi de tentures et de son influence sur la conception du peintre décorateur; la question des origines et des influences orientales n'est pas négligée. Bref l'ouvrage est riche en renseignements de tous genres et rendra service en plus d'une question d'archéologie du moyen âge. R. Maere

— Le Dr E. Wellesz a publié une série de courts mais doctes aperçus sur l'histoire de la musique sacrée. Dans *Musica divina* (t. V, 1917), il a étudié successivement la musique sacrée orientale (p. 41-43), son origine et sa diffusion (p. 103-109); la poésie et la musique religieuses chez les Byzantins (p. 143-147; 183-187), les Syriens (p. 215-220), les Coptes et les Abyssins (p. 244-249), les Arméniens (t. VI, 1918, p. 16-19; 54-59; 99-100). Il a examiné aussi les signes de leçons dans les textes soghdiens (*Zeitschrift für Musikwissenschaft*, t. I, 1919, p. 505-515). Sur l'état et les problèmes de l'étude de la musique ecclésiastique byzantine, il a donné des indications dans deux articles : *Die Kirchenmusik im byzantinischen Reich* (*Oriens christianus*, nouv. sér., t. V, 1916, p. 91 et sv.), et : *Die Erforschung des byzantinischen Hymnengesanges* (*Zeitschrift für die oesterreich. Gymnasien*, 1917, p. 6-38). On peut en déduire la nécessité de la connaissance de la musique orientale pour quiconque veut se rendre compte historiquement de l'évolution de la musique occidentale et celle de replacer la première dans les cadres de l'histoire de la civilisation. Enfin M. W. recommande aussi aux curieux de liturgie, de poésie et d'architecture chrétiennes de se garder de perdre de vue le rôle joué par la musique dans la liturgie; il insiste auprès des chercheurs qui s'occupent de la métrique des hymnes religieuses orientales et byzantines, pour qu'ils fassent attention à toutes les indications données par les manuscrits pour l'exécution musicale de ces chants. Dans un travail complémentaire : *Zur Entzifferung der byzantinischen Notenschrift* (*Oriens christianus*, nouv. sér., t. VII et VIII, 1918, p. 97-118), le même auteur s'efforce de poser

Digitized by Google

les bases de l'étude de la musique byzantine. Ces diverses études se rattachent à plusieurs doctes travaux antérieurs du même auteur, qui fait bien voir quel grand parti l'histoire moderne de la musique peut tirer de celle de la musique byzantine. C. M.

— La grande guerre et la crise économique qu'elle a entraînée ont eu pour conséquence de diminuer notablement et de rendre très difficile à atteindre les moyens d'information dans le domaine intellectuel. L'Allemagne est particulièrement frappée par ce mal général, non seulement à cause de son goût pour les choses livresques, mais encore par suite du change défavorable de sa monnaie. Pour remédier tant soit peu à cette situation, un groupement s'est constitué, en novembre 1920, sous le nom de *Notgemeinschaft der deutschen Wissenschaft*, comprenant les institutions ayant personnification civile, telles que les académies, les universités, les instituts techniques, les unions scientifiques, la *Kaiser-Wilhelmgesellschaft*. Son but est de mettre de l'unité dans les moyens d'information, par voie d'échanges mutuels de livres, en supprimant autant que possible l'achat de plusieurs exemplaires ; d'autre part, on sollicite le concours financier de l'État (20 millions de marks), des banques et des industries privées. L'idée avait déjà été favorablement accueillie à l'assemblée tenue à Francfort, le 9 octobre dernier, à l'occasion de l'exposition : *Das deutsche Buch* ; bibliothécaires, amis des livres et éditeurs allemands avaient promis leur concours pour faire réussir cette idée en tout point excellente. H. N.

— A l'Académie royale des sciences de Bavière (classe de philosophie et d'histoire), M. E. Schwartz a présenté (janvier 1920) la description d'un manuscrit d'Athènes renfermant une collection jusqu'ici inconnue des actes du concile œcuménique d'Éphèse (431), dans laquelle on rencontre plusieurs pièces inédites. Il profite de cette occasion pour donner un aperçu sur les actes des conciles œcuméniques en général, et pour traiter en particulier de la tradition des actes du concile d'Éphèse.

Du 4 au 7 octobre 1920, la Görresgesellschaft tint son assemblée générale à Fulda. La section historique entendit la lecture de plusieurs rapports : du prof. E. König : *Erasmus und Luther* ; du prof. Richter : *Plan zur Gründung einer katholischen Universität in Deutschland im neunzehnten Jahrhundert* ; de Mgr Ehses : *Zur Vorgeschichte des Trienter Index verbotener Bücher*. Le prof. Schreiber fit rapport sur le rôle et l'établissement du *Reichsarchiv*. A la section des antiquités, le prince Jean-Georges de Saxe fit rapport sur : *Malerei und Ikonographie im christlichen Orient*, et le prof. Lübeck fit une conférence sur *Mönchswesen in der griechischen Kirche*. — Des vues ont été échangées touchant les prévisions de reprise des travaux scientifiques. L'Institut de Rome recommencera son activité. L'impression du quatrième volume des *Vatikanische Quellen zur Geschichte der päpstlichen Hof- und Finanzverwaltung im vierzehnten Jahrhundert* du prof. E. Göller est terminée ; le volume comprend les recettes de la chambre papale sous Benoît XII (1334-1342). On a mis à l'impression les *Monumenta Coelestiniana. Quellen zur Geschichte des Papstes Coelestin V.* (1294), du prof. F. X. Seppelt. Du *Concilium Tridentinum* on ne publiera provisoirement plus rien. — En 1918, on avait formé une commission pour des recherches sur la culture de

Digitized by Google

l'Orient slave (prince Jean-Georges de Saxe, Pfeilschifter, Seppelt, Haase, Nickel). Le prince Jean-Georges a déjà fait paraître un travail : *Kunst und Kunstforschung im slavischen Osten*, où il donne un coup d'œil général sur quelques tâches importantes des recherches en ce domaine. On propose un thème permettant, avec les moyens actuellement accessibles, la collaboration de plusieurs savants : *Die religiöse Legende der griechisch-orthodoxen Kirche.* C. M.

— *Décès.* — *En 1914.* — Le Dr F. Binder, directeur des *Historisch-politische Blätter.* — Le Dr R. Koser, directeur général des archives de Prusse, président du comité de publication des *Monumenta Germaniae historica.* — M. Fr. Leo, directeur de la *Römische Literaturforschung.* — Le Dr G. F. Preuss, professeur ordinaire d'histoire à l'université de Breslau. — Le Dr G. Rietschel, professeur à l'université de Leipzig, auteur d'études remarquables sur la liturgie, publiées dans la *Protestantische Realencyclopädie.* — Mgr A. Schaefer, autrefois professeur d'Écriture sainte à l'université de Munster. — Le Dr J. F. von Schulte, professeur de droit canon à l'université de Bonn. — Le Dr K. Sell, professeur d'histoire de l'Église à la même université. — Joh. Weiss, professeur d'exégèse du Nouveau Testament à l'université de Heidelberg, bien connu par ses ouvrages d'exégèse et de théologie du Nouveau Testament. — Le Dr Zeumer, professeur honoraire de l'histoire de droit à l'université de Berlin.

En 1915. — Le Dr Fr. Baumann, archiviste général de Bavière. — Le R. P. St. Beissel, S. J., auteur de plusieurs monographies importantes sur l'histoire de la liturgie et celle de son ordre. — Le Dr Th. Brieger, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Leipzig. — Le Dr F. Burger, professeur d'histoire de l'art à l'université de Munich. — H. Brunner, professeur d'histoire du droit germanique à l'université de Berlin. — L. Cohn, bibliothécaire de l'université de Breslau, connu par ses éditions et ses études des œuvres de Philon d'Alexandrie. — Fr. Dietrich, autrefois professeur d'histoire ecclésiastique à la faculté de théologie de Braunsberg. — Le Dr G. Galland, professeur d'histoire de l'art à Berlin. — Le Dr K. Th. von Heigel, professeur d'histoire à l'université de Munich. — Le Dr W. Helbig, autrefois directeur de l'institut archéologique allemand à Rome. — L. Keller, directeur de la revue de la *Comeniusgesellschaft.* — Le Dr H. Kellner, professeur émérite à l'université de Bonn, auteur d'une *Héortologie*, parue en plusieurs éditions allemandes et traduite en plusieurs langues. — Le Dr A. Klostermann, professeur émérite d'exégèse du Nouveau Testament à l'université de Kiel. — Le Dr F. Kunze, connu pour ses recherches et ses publications des sources de l'époque carolingienne. — A. Seeberg, professeur d'exégèse du Nouveau Testament à l'université de Rostock. — Le Dr B. von Simson, autrefois professeur d'histoire à l'université de Fribourg-en-Br. — Le Dr W. von Sommerfeld, privat-docent d'histoire de Prusse à l'université de Berlin. — Le Dr A. Weber, professeur ordinaire d'histoire ecclésiastique à Ratisbonne. — W. Wiegand, professeur d'histoire moderne à l'université de Strasbourg. — Le Dr W. Windelband, professeur de philosophie à l'université de Heidelberg, auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de la philosophie, tant ancienne que moderne.

En 1916. — Le Dr J. Belser, professeur d'exégèse du Nouveau Testament à la faculté de théologie catholique de Tubingue. — Le Dr G. Buch-

Digitized by Google

HOLZ, professeur d'histoire à l'université de Posen. — Le Dr A. DOVE, professeur émérite d'histoire à l'université de Fribourg-en-Br. — Le Dr A. HOLDER, bibliothécaire de la ville de Karlsruhe. — H. PHILIPPSON, autrefois professeur d'histoire à l'université de Berlin. — Le Dr F. S. RENZ, professeur à la faculté de théologie catholique de Breslau. — Le Dr R. SCHROEDER, professeur de droit germanique à l'université de Heidelberg. — M. H. WUNDERLICH, bibliothécaire en chef à la bibliothèque royale de Berlin.

En 1917. — Le Dr E. R. ABENDROTH, bibliothécaire en chef à la bibliothèque de Leipzig. — M. BAUTZ, professeur d'apologétique à la faculté de théologie catholique de Munster. — M.K.BOECKENHOFF, professeur de morale à la faculté de théologie catholique de Strasbourg. — M. A. BRANDT, professeur de théologie pastorale à la faculté de théologie catholique de Bonn. — MGR A. DE WAAL, recteur du Campo-Santo allemand à Rome. — MGR. A. FRANZ, professeur honoraire de théologie à l'université de Munich, connu pour ses travaux sur l'histoire de la liturgie. — Le Dr J. FRIEDRICH, autrefois professeur d'histoire à l'université de Munich. — M. C. R. GREGORY, professeur honoraire de théologie du Nouveau Testament à l'université de Leipzig. — Le Dr J. KOLBERG, professeur d'histoire ecclésiastique à Braunsberg. —Le Dr W. MEYER, professeur d'histoire de la philosophie du moyen âge à l'université de Goettingue. — M. G. RAUSCHEN, professeur honoraire d'histoire ecclésiastique à la faculté de théologie catholique de Bonn. — Le Dr R SOHM, professeur de droit à l'université de Leipzig. — Le Dr K. VOLL, professeur d'histoire de l'art à Munich. — Le Dr G. WOHLENBERG, professeur d'exégèse du Nouveau Testament à l'université d'Erlangen.

En 1918. — Le Dr L. ATZBERGER, professeur ordinaire de théologie dogmatique à l'université de Munich. — Le Dr J. FRANKE, directeur de la bibliothèque de l'université de Berlin. — Le R. P. H. M. GIETT, O. P., bien connu pour ses recherches concernant l'histoire du droit canon. — Le Dr A. HAUCK, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Leipzig. — M. J. JUNGNITZ, professeur honoraire à la faculté de théologie catholique de l'université de Breslau. — Le Dr J. KAWERAU, professeur honoraire d'histoire à l'université de Berlin. — M. A. LASSON, professeur à la même université. — Le Dr R. LEONHARD, professeur d'histoire économique à l'université de Munich. — M. F. NIPPOLD, professeur émérite d'histoire à l'université d'Iéna. — Le Dr A. SCHNÜTGEN, professeur honoraire d'histoire de l'art chrétien à l'université de Bonn. — M. E. VOGT, professeur d'histoire à l'université de Giessen. — Le Dr O. WALTZ, professeur d'histoire à l'université de Heidelberg. — Le Dr B. WEISS, professeur de théologie du Nouveau Testament à l'université de Berlin.— M. J. WELLHAUSEN, professeur à l'université de Goettingue. Nous le signalons ici comme exégète du Nouveau Testament et historien de l'Arabie.

En 1919. — Le R. P. H. GAISSER, O. S. B., mort à Ettal en Bavière, auteur de plusieurs publications appréciées sur l'histoire de la musique religieuse byzantine. — Le Dr J. GREVING, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Bonn, fondateur et premier directeur du *Corpus catholicorum.* — Le comte G. VON HERTLING, premier président de la Görresgesellschaft, un des promoteurs en Allemagne de l'étude historique des philosophes et des théologiens du moyen âge. — Le Dr TH. LINDNER,

Digitized by Google

autrefois professeur à l'université de Halle. — Le P. P. von Loë, O. P., directeur des *Quellen u. Forschungen zur Geschichte des Dominikanerordens in Deutschland* — Le Dr E. Loening, professeur de droit public à l'université de Halle. — Le Dr F. von Reber, professeur d'histoire de l'art à Munich. Le baron von Ropp, professeur d'histoire à l'université de Marbourg. — Le R. P. Schulte, O. F. M., directeur de gymnase à Carlovitz, près Breslau, connu pour ses études sur l'histoire de la Silésie.

En 1920. — M. E. Preuschen, professeur ordinaire d'exégèse du Nouveau Testament et d'histoire de l'antiquité chrétienne à l'université de Halle.

En 1921. — Le 26 février est décédé à Erlangen, le professeur Kolde, directeur des *Beiträge zur bayerischen Kirchengeschichte*. C Mohlberg.

Angleterre-Écosse-Irlande. — M. S. J. Case, dans : *The Revelation of John* (Cambridge, University press, 1920. In-12, xii-419 p. Sh. 12), n'a pas entièrement échappé au défaut qui consiste à bannir le surnaturel de l'Apocalypse. Il a cru assez assurés les résultats de la critique pour pouvoir présenter au public instruit une « interprétation historique » de ce livre. Nous ne partageons pas toute sa confiance ; mais nous avons trouvé, dans la première partie de son ouvrage, une introduction lucide et bien informée à l'étude des visions de saint Jean. Le problème de l'authenticité est écarté ; la date de composition est fixée entre 90 et 96. Les conditions générales de la vie dans la province d'Asie, l'attitude religieuse de Rome, le développement du culte impérial auquel les chrétiens refusent de s'associer, autant de thèmes, traités avec soin, qui nous laissent entrevoir, dans les événements religieux la fin du siècle, les raisons pour lesquelles l'Apôtre s'est adressé aux sept Églises. Il eût pu se contenter d'écrire une épître à la manière de saint Paul. Il a préféré composer une révélation. Sur quoi, on nous donne un aperçu très concret du développement de l'apocalyptique juive et une analyse des lois de ce genre littéraire si spécial. Tout cela est excellent. Excellente aussi, la traduction paraphrasée du Livre sacré. Mais les explications qui suivent chacune des péricopes n'offriront, semble-t-il, qu'un faible secours. Elles sont trop brèves, trop confinées dans les généralités, pour éclaircir le détail, toujours un peu abstrus, des visions. Par ailleurs, nous n'avons pu nous rendre compte de la façon dont l'auteur conçoit le plan de l'Apocalypse ; et, pour le redire, il n'a pas rendu assez justice à la « spiritualité » triomphante, à l'inébranlable optimisme et à la sereine et joyeuse espérance qui donnent son éternelle valeur au message du Prophète chrétien.

Durant la guerre, l'Oxford University press a inauguré une collection de « *Harvard Theological Studies* », éditée sous la haute direction de trois professeurs de la célèbre université américaine. « Théologique » s'entend ici au sens pris, depuis longtemps, par ce mot dans les milieux protestants à tendances libérales. Rien de dogmatique. Il s'agit de matières ayant trait de plus ou moins loin à la religion, ou même, aux religions. Nous dirions, nous autres : Études d'histoire et de critique religieuses. Nous voulons présenter ici deux des plus récentes publications de cette série.

Dans « *Macarii Anecdota* » (1918, in-8, 48 p. Sh. 5/6), M. G. L. Marriott nous donne sept homélies inédites de saint Macaire. Leur existence était connue dès le xviiie siècle, grâce à leur présence dans un manuscrit de la Bodléenne, le *Codex Barroccianus 213*, dont l'*Holkhamiensis 55*, seul autre témoin de ces

Digitized by Google

nouveaux textes, n'est qu'une insignifiante copie. On sait que les cinquante « Homélies pneumatiques », données par Migne et qui furent publiées dès 1559 à Paris par Guillaume Morel, étaient encartées dans une lettre adressée par Macaire l'Égyptien à l'abbé Syméon, de Mésopotamie de Syrie. Or, dans son postscriptum, le moine de Scété promettait à son correspondant de lui adresser prochainement une autre épître de caractère plus personnel. Ses sept homélies supplémentaires se donnent comme étant cette « seconde lettre » de Macaire et M. Marriott apporte des preuves décisives que six d'entre elles sont bien de la même main que la première collection. Mais de qui est l'ensemble ? L'éditeur se contente d'établir avec une admirable clarté l'état de la question, sans offrir encore de solution définitive. Souhaitons qu'il reprenne le problème par la base et nous donne en même temps une édition des œuvres attribuées à saint Macaire le Grand. Récemment Dom Villecourt, dans une note communiquée à l'Académie des inscriptions, a proposé comme auteur des Homélies un Messalien qui aurait vécu en Syrie vers le milieu du IVe siècle. (Comptes rendus, 1920, p. 250-258).

Le second volume « *The style and literary method of Luke. I. The diction of Luke and Acts* » (1919, in-8, 72 p. Sh. 5 6) est la première partie d'une thèse soutenue par M. H. J. Cadbury pour le doctorat en philosophie devant l'université d'Harvard. Nous avons dans ces quelques pages, un inventaire du vocabulaire des deux livres de saint Luc et une discussion du prétendu style médical de l'Évangéliste. Dans la seconde partie, M. Cadbury, dont le procédé par voie de pure statistique est bien trop mécanique, entend démontrer que les traces de langage médical, admises communément dans saint Luc, n'existent pas. Avant d'accepter cette conclusion, on voudrait qu'elle fût reprise avec moins d'esprit de géométrie et un tact littéraire plus délicat. La première partie est fondée sur le livre bien connu de W. Schmid : *Der Atticismus*, et ne fait que confirmer par le calcul des proportions l'opinion courante que saint Luc écrivait la *Koinè* de son temps, mais avec plus d'élégance que les autres écrivains du N. T. Le pourcentage des mots attiques qu'il emploie est à peu près égal à celui d'Elien, de Lucien et de Philostrate le jeune, mais il les dépasse de plus de moitié pour les termes post-classiques.

G. Aubourg.

— Une publication documentaire qui sera la bienvenue, c'est celle de M. Newport J. D. White, *Saint Patrick, his writings and life* (Londres, Society for promoting Christian Knowledge, 1920). C'est une édition des écrits latins du saint apôtre de l'Irlande, la *Confessio* ou les *Libri sancti Patricii* et l'*Epistola ad Coroticum*. M. White y a ajouté la traduction de la *Lorica*, des *Dicta Patricii* et de la plus ancienne biographie du saint par Muirchu-Maccu-Machteni. Des notes explicatives, sobres et substantielles, accompagnent cette édition.

— Dans la collection *Helps for students of history*, que publie la « Society for promoting Christian Knowledge » (voir RHE, t. XVII, p. 166), ont paru récemment les petits volumes dont voici les titres (nous ne citons que les principaux) : *The French Renaissance*, par A. Tilley ; *Ecclesiastical records*, par C. Jenkins ; *A guide to franciscan studies* par A. G. Little ; *The historical criticism of documents*, par R. L. Marshall ; *The latin Orient*, par W. Miller. Nous appelons spécialement l'attention sur *Ecclesiastical records* de M. Jenkins. L'auteur étudie d'abord la personnalité, l'entourage, les

Digitized by Google

aptitudes, les connaissances du scribe ecclésiastique, avec un luxe de détails pittoresques qui révèlent une connaissance étendue du sujet. Puis, M. Jenkins s'attache à caractériser l'aspect général et administratif des documents ou archives ecclésiastiques, leur forme judiciaire et légale, en rapport avec les institutions et le milieu où les documents sont rédigés. Cet opuscule est un des meilleurs de la série. Tout aussi intéressant, et écrit par une autorité en la matière, est le travail qui porte le titre *The wanderings and homes of manuscripts*, par M. R. James, « provost » d'Eton College. Grâce à sa connaissance approfondie de ce qui touche à l'histoire des bibliothèques médiévales, l'auteur est parvenu à nous donner un tableau extrêmement vivant et complet des vicissitudes que subissent les manuscrits au moyen âge. Une analyse sommaire du contenu donnera une idée de la somme de renseignements que l'on peut trouver dans cette étude : centres européens pour la conservation de manuscrits grecs; manuscrits latins, leurs voyages sur le continent et en Angleterre; catalogues de manuscrits; bibliothèques anglaises; manuscrits anglais sur le continent; restes de bibliothèques médiévales; disparition des manuscrits; collectionneurs de livres à l'époque de la Renaissance.

— Le travail bien connu de G. F. Browne, *The venerable Bede*, dont la première édition avait paru en 1879, vient d'être publié à nouveau, considérablement augmenté, par la « Society for promoting Christian Knowledge » dans la série *Studies in Church history* (Londres, 1919). Cinq chapitres entièrement nouveaux y ont été ajoutés de même que vingt illustrations fort bien choisies, concernant la vie de l'Église anglo-saxonne de l'époque de Bède.

— Une contribution de valeur à l'histoire des sciences ecclésiastiques au moyen âge, c'est l'étude que publie M. R. L. Poole dans l'*English historical review* (n° de juillet 1920, p. 321-342) sous le titre : *The masters of the schools at Paris and Chartres in John of Salisbury's time.* C'est un travail très fouillé, où se rencontre un remarquable souci de l'exactitude, qualité que l'on retrouve d'ailleurs dans tout ce qui sort de la plume de cet érudit très distingué. Après avoir étudié le passage du *Metalogicus* de Jean de Salisbury, où ce dernier décrit ses études en France, et la collection de lettres d'Yves de Chartres, l'auteur passe successivement en revue la personnalité et les principaux points de la carrière de Bernard de Chartres, Gilbert de la Porrée, Guillaume de Conches. M. Poole discute les données fournies par ses devanciers et les corrige heureusement en plusieurs points. Il s'occupe ensuite des dernières années d'études de Jean de Salisbury à Paris et étudie à ce propos la *Metamorphosis Goliae episcopi*, qui mentionne tous les maîtres dont fait mention l'étudiant anglais, et dont M. Poole place la composition aux environs de 1142.

— A signaler, dans le fascicule d'avril 1920 de l'*English historical review*, un bon spécimen de discussion critique dans l'article de Miss G. R. Cole-Baker, *The date of the emperor Henri VII's birth* (p. 224-131). L'auteur, comme conclusion de son enquête, place la naissance de Henri VII de Luxembourg en 1278 ou 1279. Il en résulte que lorsque Henri décida d'intervenir en Italie, en 1308, il était encore jeune et l'on comprend la douleur que causa à Dante la mort prématurée de cet enthousiaste souverain, dont il avait attendu de si grandes choses.

Digitized by Google

— Un livre important pour l'histoire religieuse d'Angleterre à la fin du moyen âge, c'est celui de M. B L. MANNING, *The people's faith in the time of Wyclif* (Cambridge, University press, 1919) En retraçant l'histoire de la foi populaire à l'époque de Wyclif, l'auteur a choisi surtout des faits typiques. Cette méthode ne peut être critiquée si on ne se laisse pas entraîner à des généralisations injustifiées. C'est par ce défaut que pèche peut-être, en certains endroits, le travail de M. Manning. Mais il faut, d'autre part, reconnaître, que les recherches de l'auteur ont été très étendues et qu'il a épluché avec soin les publications de la Early English Text Society. Sur la prédication, l'importance de la théologie augustinienne, l'astrologie et la sorcellerie, on trouvera des détails intéressants.

— Des renseignements extrêmement curieux sur l'état de la vie monastique et des monastères en Angleterre au xve siècle nous sont fournis par la belle publication de M. A. HAMILTON THOMPSON, *Visitations of religious houses*, t. II, 1e partie, qui forme le tome XIV de la collection *The Lincoln record society* (Horncastle, Morton, 1918). Les documents concernent la visitation des maisons religieuses du diocèse de Lincoln, à l'époque de l'évêque Alnwick (1436-1449).

Le tableau qui s'en dégage n'est pas flatteur : manque de discipline parmi les moines, absence aux services de chœur, l'habitude d'entretenir un grand nombre de chiens, accusations infamantes portées par la communauté contre l'abbé, administration financière détestable, absence d'instruction pour les novices, absence de vocation sérieuse et ses conséquences lamentables pour la vie monastique, fréquence de possession individuelle en dépit de la règle : tels sont les plaintes que nous retrouvons au cours des enquêtes épiscopales, en ce qui concerne les abbayes d'hommes.

La situation des abbayes de femmes n'est pas meilleure. Elles sont pauvres et, malgré la règle, donnent la pension à de vieilles dames ou à des enfants. C'est décidément l'époque de la décadence.

— Dans un intéressant article de l'*English historical review* (janvier 1920, p. 1-25) M. J. P. WHITNEY essaie de donner un portrait d'Érasme et de caractériser sa physionomie. Formé, dit l'auteur, par le monde médiéval avec sa fraternité universelle de science et de religion, Érasme fut peiné de voir ce monde déchiré d'un côté par les divisions doctrinales, d'autre part par la force de la vie nationale des peuples. Et, cependant, par beaucoup d'aspects, Érasme est essentiellement un homme moderne, surtout par son esprit humoristique et railleur. Mais cet « humour » et cette largeur de vues semblaient un anachronisme au moment des luttes qui accompagnent la naissance d'un monde nouveau remplaçant le monde ancien. C'est une erreur de considérer le grand humaniste comme un luthérien de cœur, auquel manqua le courage de s'affirmer comme tel. Il fut, en réalité, le produit le plus riche du monde médiéval : s'il est déjà moderne par certains aspects, il lui manque la compréhension de l'importance de l'opinion publique, que le moyen âge n'avait pas à affronter.

— A l'occasion des fêtes anniversaires du martyre de saint Thomas Becket, M. A. J. MASON a publié un livre intitulé *What became of the bones of St. Thomas?* (Cambridge, University press, 1920.) On sait que la chronique de Charles Wriothesly affirme que les reliques du martyr furent brûlées en

Digitized by Google

1538. Mais l'auteur du travail que nous signalons incline à croire que les ossements découverts en 1888 sont réellement ceux du saint. Toutes les sources qui peuvent aider à résoudre ce petit problème ont été recueillies par M. Mason et publiées par lui, en grande partie, en traduction anglaise, avec tous les commentaires nécessaires. Pour M Mason, le récit de la destruction des reliques en 1538 est légendaire.

— M. W. Braithwaite, qui publia, en 1912, l'histoire de l'origine du mouvement des Quakers (*The beginnings of Quakerism*), nous a donné en 1919 la suite de cet exposé, sous le titre *The second period of Quakerism* (Londres, Macmillan, 1919). C'est la période de persécution et de répression, qui va jusqu'à la fin du XVIIe siècle. La Chambre des Communes s'acharne sur la secte, et cette période de persécution force les Quakers à s'organiser et à établir des règles d'économie intérieure, qui furent pour beaucoup dans la continuité du mouvement quaker. Par là même, il commence à se manifester des dissensions, des conflits entre la vie individuelle et la vie de la communauté. C'est Penn qui est la grande figure de cette période, quoique Fox, presque tout le temps en prison, continue à être la force directrice. A signaler aussi la figure de John Bellers, qui s'occupe de questions sociales en rapport avec la vie religieuse et l'organisation de la secte.

— L'histoire austère des « Pilgrim Fathers » avant leur embarquement pour l'Amérique dans le fameux *Mayflower* nous est racontée dans le livre de M. Walther H. Burgess, *John Robinson, pastor of the Pelgrims Fathers* (Londres, Williams et Norgate, 1920). L'auteur étudie en détail la carrière et les idées du pasteur Robinson, mais il ne s'arrête pas là. Il suit le départ de la petite communauté sécessioniste d'Angleterre à Amsterdam, en 1607, et étudie la vie des « pèlerins » à Leyde, sous la direction de Robinson. Occupations, mariages, habitudes, coutumes, endroits où ils résidèrent, nous apprenons à connaître tout cela. Nous sommes mis au courant des querelles intestines de la petite communauté, des préparatifs de départ pour l'Amérique, des obstacles mis à l'entreprise, à la dernière heure, par les capitalistes puritains qui subsidièrent Robinson et ses disciples. Robinson ne put gagner l'Amérique : il mourut à Leyde en 1625.

— Parmi les publications récemment parues et qui sont de nature à orienter les recherches dans les grands dépôts d'archives, signalons le *Short guide to the principal classes of documents preserved in the Public record Office, Dublin*, par R. H. Murray (Londres, Society for promoting Christian Knowledge, 1919. 54 p.) C'est un inventaire sommaire basé sur les rapports des Irish records commissioners, sur ceux du deputy keeper, et sur des investigations personnelles. Malgré l'espace restreint dont disposait l'auteur, il a réussi à nous donner une somme d'informations très considérable, d'après les principes modernes de répertorisation.

— L'on connaît l'intéressante collection de l'histoire des comtés d'Angleterre, publiée en volumes séparés, chacun s'occupant de l'histoire d'un comté particulier, sous le titre de *The Victoria history of the counties of England*.

On vient d'entreprendre une nouvelle édition de cette série d'histoires locales, qui présente cette nouveauté que l'on pourra obtenir en fascicules

Digitized by Google

séparés les chapitres qui intéressent plus spécialement le lecteur. Les comtés sont divisés par centaines ou *hundreds*, et il est possible d'obtenir séparément les fascicules traitant de géologie, antiquités, histoire économique et politique, architecture, histoire naturelle, agriculture, etc.

— La Liverpool University press annonce la réapparition prochaine de la revue *Liverpool annals of archaeology and anthropology*, dont la guerre avait suspendu la publication. Le prix de la revue sera porté à une guinée.

— La « Society of antiquaries » de Londres a commencé la publication d'une nouvelle revue *The antiquaries journal*. Le programme comprend l'établissement de relations suivies avec les sociétés d'archéologie du continent, dans le but d'informer les archéologues anglais de ce qui se fait ici et de faire connaître les recherches entreprises en Angleterre. A noter dans le premier fascicule, qui a paru en janvier, un article sur les monuments monastiques latins de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem.

La revue se publie chez Milford et coûte 5 shillings le fascicule.

— L'Association pour l'étude et le progrès de l'histoire qui porte le nom de « Historical association » compte à présent près de deux mille membres. De nouvelles sections locales ont été créées depuis la guerre à Bangor, Cambridge, Chelsford, Dudley, Durham, Norfolk, Oxford, Rugby, Winchester, Buckinghamshire, Cornouailles, Lincoln, East London, North London, North et Central Lancashire, West Surrey.

On sait que l'organe de l' « Historical association » est la revue *History*, fondée pendant la guerre, qui donne, outre des articles de fond de tendance générale, genre vulgarisation scientifique surtout, des comptes rendus, une chronique et une courte bibliographie. Les comptes rendus sont d'ordinaire signés par les meilleurs historiens et érudits britanniques. En avril 1920, *History* a commencé sa cinquième année. Le directeur en est M. A F. Pollard, professeur à l'université de Londres, dont les lecteurs de la RHE connaissent les remarquables travaux.

Signalons, de la plume de M. Pollard, un article particulièrement suggestif, intitulé *Historical criticism* (*History*, avril 1920, p. 21-29), qu'on lira avec profit à cause des remarques topiques et des excellentes réflexions qu'il contient au sujet de la méthode historique et de la façon de juger l'œuvre des historiens.

La revue *History* contient depuis quelque temps une rubrique spéciale intitulée *Historical revisions* où des spécialistes publient une mise au point de problèmes historiques ou de sujets traités antérieurement et qui demandent à être revus ou examinés à nouveau à la suite d'une série de publications sur le sujet. Signalons, à titre d'exemple, la mise au point *The Danes in England*, par le professeur F. M. Stenton (*History*, octobre 1920, p. 173-177).

— Il se manifeste une activité remarquable dans le domaine de l'histoire locale, activité sur laquelle le *Times*, dans son supplément littéraire du 11 mars 1920, appela l'attention. Signalons, à ce propos, la création de la *Dugdale society* et celle de l'*Oxfordshire record society* qui ont toutes deux pour but la publication de documents concernant l'histoire du comté où elles ont leur siège. D'autre part un « groupe de recherches historiques » a été fondé à Exeter, sous la direction du professeur Harte, dans le but de recueillir les matériaux pour une histoire étendue de cette ville.

Digitized by Google

— Un comité, créé par le sénat de l'université de Londres, fait un appel de fonds pour l'érection d'une « École de recherches historiques » à établir près du British Museum. Cette École serait une institution commune à divers collèges de l'Université et accueillerait avant tout les étudiants d'universités américaines et d'autres universités d'outre-mer qui viennent travailler au Public record office, au British Museum et dans d'autres dépôts d'archives. On y créerait un espèce de séminaire historique pour les travaux pratiques.

La réalisation de ce projet ne semble plus très éloignée. On parle d'ouvrir l'École en automne.

— La Cambridge University press a créé une nouvelle collection historique, qui porte le titre *Studies in medieval life and thougt*. Le premier volume de cette série, *The Lollard Bible*, par Miss M. Deanesley, fait bien augurer de l'entreprise.

— Nous devons signaler ici que M. R. L. Poole abandonne la direction de l'excellente *English historical review*, qu'il avait aidé à fonder, il y a trente-cinq ans, et qu'il édita seul depuis 1901. Les principaux organes du mouvement historique en Grande-Bretagne ont tenu à mettre en évidence, à cette occasion, les grands services rendus par le très distingué érudit à la science historique dans son pays.

La RHE est d'autant plus heureuse de s'associer à cet hommage que M. Poole non seulement a montré un intérêt très vif pour notre œuvre, mais a accordé une hospitalité très cordiale à certains membres du comité de notre Revue que le sac de Louvain par l'armée allemande en août 1914 avait forcés de se réfugier en Angleterre.

La direction de l'*English historical review* a été reprise par M. G. N. Clark, *tutor* à Oriel College, Oxford.

— On pourra se rendre compte du travail historique auquel se livrent les universités anglaises en consultant, dans le numéro de janvier 1921 de la revue *History*, la liste donnant, pour les universités de Cambridge, Leeds, Liverpool, Londres, Manchester, Oxford, Wales, les titres des thèses présentées pour l'obtention de grades supérieurs, de prix universitaires, etc. L'histoire ecclésiastique y est bien représentée.

— La « British Academy » a adressé aux associations historiques de Grande-Bretagne une circulaire pour leur annoncer qu'une histoire économique et sociale de la guerre, étudiée dans ses manifestations en Angleterre, est en préparation. Un nombre considérable de monographies seront consacrées à cet aspect non-militaire du conflit, non seulement en Grande-Bretagne mais aussi dans les autres pays. L'entreprise n'est pas, en effet, spécifiquement britannique : elle émane du « Carnegie Endowment ». Les sociétés d'histoire locales ont été invitées à procéder à un inventaire des matériaux qui se trouvent dans leurs régions respectives et qui sont de nature à être utilisés en vue de cette vaste entreprise.

— *Nominations*. — M. A. P. Newton a été nommé à la nouvelle « Rhodes chair of imperial history » à Londres.

M. Stuart Jones succède au regretté Haverfield comme « Camden professor » d'histoire ancienne à Oxford.

Digitized by Google

Miss Rose Graham a été élu membre du Conseil de la « Royal historical society ».

M. Ern. Barker, l'historien bien connu, de New College, Oxford, a été nommé « principal » de King's college, à Londres.

M. Coupland occupera désormais la « Bait chair » d'histoire coloniale à l'université d'Oxford, en remplacement de M. Egerton, qui prend sa retraite.

M. H. W. Temperley occupera la chaire, nouvellement créée, d'histoire diplomatique à l'université de Londres.

— *Décès.* — M. Vincent A. Smith, historien de l'Inde, connu par son livre *Early history of India from 600 B. C. to the Muhammadan conquest* (1904.)

Le Dr Haverfield, professeur à l'université d'Oxford, connu par ses travaux sur la Bretagne romaine.

M. Murray L. R. Beaven, qui se spécialisa dans l'histoire de la période anglo-saxonne.

M. W. Cunningham, président de la Royal historical society, qui se spécialisa dans l'histoire économique d'Angleterre.

M. J. Neville Figgis, auteur des *Studies of political thought from Gerson to Grotius* (1907).

Autriche. — Dans une brochure : *Die kirchliche Privatbusse im christlichen Altertum* (Innspruck, 1921. In-8, 45 p.), qui est un extrait de la *Zeitschrift für katholische Theologie* (t. XLV, 1921), le R. P. H. Brewer répond à la question posée autrefois par Mgr Duchesne (*Bulletin critique*, t. IV (1883), p. 365) : la pénitence privée, qui est seule en usage actuellement, a-t-elle existé dès le principe concurremment à la pénitence publique, ou bien ne s'est-elle introduite que par une transformation et un adoucissement de cette dernière? S'appuyant sur les résultats des recherches historiques récentes touchant ce point, le R. P. donne à la première partie de cette question une réponse affirmative. C. M.

— En souvenir du centenaire de la naissance de Théodore Mommsen, il a été créé, à Vienne, en 1918, une bourse de voyage pour favoriser les études de numismatique et les études apparentées.

— Dans sa réunion du 24 mai 1917, la *Leogesellschaft* de Vienne a décidé la publication d'une *Allgemeine österreich-ungarische Biographie von den ältesten Zeiten bis zum 1815*. Cette nouvelle publication est destinée à remplacer le *Biographischer Lexikon des Kaisertums Oesterreichs* de Wurzbach (Vienne, 1856-1891. 60 vol.), qui ne va que de 1759 à 1850 et dont plusieurs notices sont à compléter ou à réviser.

— *Décès.* — *En 1914.* — Le Dr K. Uhlirz, professeur de l'histoire d'Autriche à l'université de Gratz. — Le R. P. H. Hurter, S. J., professeur honoraire de dogmatique et de patrologie à l'université d'Innspruck. — Le Dr F. X. Pölzl, autrefois professeur à l'université de Vienne.

En 1917. — Le Dr J. Hirn, professeur d'histoire à l'université de Vienne. — Le R. P. E. Michaël, S. J., professeur ordinaire d'histoire à l'université d'Innspruck.

En 1919. — Le Dr R. von Scherer, professeur de droit canon à l'université de Vienne.

Digitized by Google

Belgique. — Nous devons encore signaler aux lecteurs de la Revue la *Semaine d'ethnologie religieuse. Compte rendu analytique de la IIe session tenue à Louvain (27 août au 4 septembre 1913)* (Paris, Beauchesne, 1914. In-8, 566 p. F. 8).

La semaine d'ethnologie religieuse, on se le rappellera, a eu pour fondateurs les PP. Schmidt, H. Pinard, L. de Grandmaison et F. Bouvier. Dans ce groupe de penseurs et de vaillants, qui ont donné naissance à cette œuvre de science et de courage, on nous permettra de relever le nom du P. F. Bouvier. Sous des apparences volontairement effacées, en effet, il a eu dans la création et l'organisation de la *Semaine*, une action profonde et même principale. Il est tombé glorieusement sous l'uniforme de soldat français dans une des grandes batailles de 1917. C'est une perte sensible pour la *Semaine*. Mais, heureusement, son esprit survit parmi ses collaborateurs et amis. Nous n'en voulons pas d'autre preuve que la décision prise par eux immédiatement après l'armistice de ne pas la laisser périr.

Ce volume, outre la liste des adhérents de la *Semaine* (17 p.), les comptes-rendus de la session tenue en 1913, donnés par les grands périodiques européens et américains (18 p.), contient vingt-neuf mémoires, tous signés d'un nom ayant une autorité reconnue dans les sciences théologiques, philosophiques et ethnologiques. On jugera de la richesse du contenu par ce fait que l'*Index rerum* ne contient pas moins de onze pages à deux colonnes d'un texte très serré. Ces vingt-neuf mémoires se classent, quant à leur objet, de la manière suivante : douze traitent de questions générales se rapportant ou à l'ethnologie ou à l'histoire des religions ; les dix-sept autres concernent des religions particulières. Parmi celles-ci, l'Islam, cette fois, vient en tête avec neuf mémoires, puis la mythologie astrale avec quatre ; les mémoires qui restent traitent du *divarah* dans la Nouvelle-Poméranie, du boudhisme chinois, des lamas mongols et des fêtes chrétiennes.

Cette multiplicité et cette riche variété des sujets ne facilitent pas la tâche du rapporteur. On lui pardonnera d'avoir fait un choix dans ses lectures. Il regretterait profondément qu'on vît dans ce choix autre chose que l'expression de ses goûts personnels, et que l'on y cherchât une norme de la valeur des différents mémoires.

Avant de passer à l'analyse de ceux-ci, je me permets de présenter une remarque générale, sur une sorte d'incohérence entre le contenu du livre et son titre. Sans doute, si l'on s'en tient au concept de l'ethnologie donnée par le P. Schmidt (p. 35) : « le développement de l'esprit humain dans la vie des peuples », le contenu de la table des matières n'a rien de choquant : il pourrait même s'étendre encore. Car l'ethnologie ainsi conçue comprend tout. Ce n'est pas d'ailleurs l'idée du P. Schmidt, ni dans ses autres mémoires, ni même dans celui-ci ; car, à la p. 41, il borne l'objet de cette science aux peuples non-civilisés. M. Ed. De Jonge, dans un récent article publié dans la revue *Congo*, distingue entre ce qu'il appelle le concept théorique (concept étymologique ne serait-il pas plus juste ?) et le concept pratique de l'ethnologie, qui comprend la seule étude des non-civilisés. Le concept de l'ethnologie est donc bien arrêté, c'est l'étude de l'esprit des non-civilisés. Mais dès lors comment justifier au programme de la *Semaine* des mémoires sur le Boudhisme, sur l'Islam ; le mémoire de Dom Cabrol sur les fêtes chrétiennes, ce dernier distraitement associé à ceux qui concernent la mythologie astrale. Cette incohérence disparaîtrait, si la *Semaine* adoptait le titre, qui s'est

Digitized by Google

imposé à l'esprit de tous dès le commencement et qui reste le seul vrai : *Semaine d'histoire des religions.*

Voici maintenant la liste et, pour un bon nombre, un bref compte rendu des vingt-neuf mémoires.

Le P. SCHMIDT, dans *L'étude de l'ethnologie*, trace dans ses grandes lignes, d'abord l'histoire des étapes au cours desquelles l'ethnologie se détacha des autres sciences et conquit son domaine propre ; puis des efforts qu'elle fit et continue à faire pour se libérer de l'apriorisme des postulats évolutionistes, et se constituer en science rigoureusemsnt historique. Le P. Schmidt est avec M. P. Graebner l'inventeur des *cycles culturels*. On en trouvera dans un second mémoire, *La méthode de l'ethnologie*, une application au matriarcat, qui permet de juger et de la difficulté de manier ce critère délicat et de la maîtrise admirable avec laquelle le P. Schmidt le manie. — F. HESTERMANN, *La culture matérielle du cercle culturel du matriarcat* (p. 67 à 80). — A. DECLERCQ, devenu aujourd'hui S. Gr. Mgr Declercq, vicaire apostolique au Congo, a recommandé aux missionnaires, en vue de fournir une documentation précise des langues, l'usage de l'écriture phonétique, telle que l'ont proposée dans leurs livres les PP. Sacleu et Schmidt. C'est la première partie de son mémoire. La seconde attire l'attention sur les relations du langage, même chez les non-civilisés, avec la culture et le caractère des individus, des familles, des villages et des tribus. — H. PINARD, *Introduction à l'étude des religions*. Ce titre réunit deux mémoires. Le premier, de nature historique, expose très brièvement, dans l'ordre chronologique, les essais tentés par les écrivains chrétiens pour expliquer les cultes païens, qu'ils combattaient. Dans le second, *La méthode historique au XIXe siècle*, le P. Pinard traite le même sujet que le P. Schmidt, mais il le traite en dialecticien rompu à l'analyse des concepts et habile à ciseler la formule lapidaire qui les imprime lumineux dans l'esprit et les y fixe. — A. BRAS, *L'animisme*, expose la notion de l'âme et de sa survivance chez les non civilisés, et réfute le système ancien de Tylor et celui, plus récent et beaucoup plus artificiel, de Dürkheim. Puis il propose ses idées personnelles, en se tenant sur le terrain purement psychologique.

FR. BOUVIER, *Le totémisme est-il une religion ?* Si je ne me trompe, ce mémoire comme ceux qu'a publiés le P. Bouvier sur l'idée de religion et de magie, dans les *Recherches de science religieuse* en 1912 et 1913, marquera dans l'histoire des religions. Longtemps ceux d'entre nous que des nécessités professionnelles obligent de subir, durant des centaines de pages, la fatigue du jour artificiel et faux des livres évolutionistes, seront heureux de se refaire l'esprit dans la lecture de ces pages lucides, droites et loyales. Ce mémoire n'est pas la reproduction de l'article des *Recherches*. Les idées en sont plus condensées, la trame en est plus serrée. Mais l'érudition plus abondante dans la première rédaction laisse à cette dernière une grande partie de son prix. — J. SCHRIJNEN, *La sociologie. Ses rapports avec la religion* (p. 145 à 151). — A. LEMONNYER, *Religion et morale*. Le mémoire, tout à fait digne de la science bien connue de son auteur, très nourri d'érudition et solidement pensé, établit ces trois propositions générales : 1. Les non-civilisés en dépit de multiples déviations possèdent une morale. Elle est plus nette et plus pure au sein des tribus que tous les éléments de leur culture conduisent à regarder comme particulièrement primitives. 2. Chez les tribus vraiment primitives, les attaches religieuses de la morale se laissent facilement recon-

Digitized by Google

naître. 3. Plus un peuple non-civilisé s'éloigne de la culture primitive, plus l'union de la religion et de la morale se relâche. — H. TULLES, *La sorcellerie chez les non-civilisés*. Ce mémoire est entièrement descriptif. L'auteur parle en témoin direct du fait effrayant de la sorcellerie africaine. Il y a là des scènes dont la monstrueuse horreur dépasse l'imagination. — L. DE GRANDMAISON, *Introduction à l'étude psychologique des religions*. Avec ce mémoire, nous rentrons dans la partie discursive. L'auteur en est un maître. 1er ch. L'observateur. L'auteur déclare fièrement — et il le prouve — qu'il importe avant tout qu'il soit vraiment religieux. Un 2e ch. traite des personnes auxquelles l'observateur doit s'adresser dans ses enquêtes sur la religion. 3e ch. La façon de noter et d'utiliser les observations. — P. DE MUNNYNCK, *Introduction générale à la psychologie religieuse*. Avec ce mémoire, on atteint, semble-t-il, le point extrême de l'analyse philosophique. 1. Objet de la psychologie religieuse. L'auteur définit la religion au point de vue purement psychologique : « l'unification de la vie entière sous un principe divin. » 2. Division de la psychologie religieuse. 3. Méthode de la psychologie religieuse. 4. Portée des explications psychologiques. La psychologie religieuse ne constitue pas toute la science de la religion. Elle laisse intacts tous les droits de la théologie traditionelle. — J. MARÉCHAL, *Introduction à l'étude des mysticismes et de la mystique* (p. 215 à 221). — J. ESSER, *Influence éthique et religieuse du divarah sur la vie des indigènes dans la presqu'île de la Gazelle en Nouvelle Poméranie* (p. 225 à 235). — A. VOELLING, *Le Boudhisme chinois et sa chute* (p. 236 à 246). — J. VAN OOST, *Les lamas mongols et leur rôle dans la vie du peuple* (p. 247-260). — E. BLATTER, *La vie musulmane dans l'Inde* (p. 261 à 269). — H. MARCHAL, *Institutions musulmanes en Afrique*. L'auteur expose en quoi consiste le culte d'Allah. Le 2e et 3e chapitre contiennent un aperçu très intéressant sur les marabouts ordinaires, et les grands marabouts, chefs des confréries. — W. SCHMIDT, *Introduction à l'étude de la mythologie astrale* (p. 289 à 313). — D. KRESIHGAUER, *Les mythologies et les calendriers de l'ancien Mexique* (p. 315 à 333). — W. SCHMIDT, *La mythologie astrale des tribus australiennes* (p. 335 à 363). — J. CAPART, *La mythologie astrale des anciens Egyptiens* (p. 335 à 373). — D. E. CABROL, *Fêtes chrétiennes et fêtes païennes à Rome du IVe au VIIe siècles*. L'éminent bénédictin discute dans ce mémoire les affirmations de certains religionnistes prétendant trouver dans le culte catholique des emprunts multiples faits au culte païen. Le 1r ch. expose les principes ; le second traite de certaines fêtes particulières. Toutes ces discussions, par leur clarté et la richesse de l'information, sont dignes de l'illustre auteur de *La prière antique*. Viennent, pour finir, sept mémoires sur l'Islam : ED. POWER, *La préhistoire de l'Islam*, et *La personnalité et la doctrine de Mahomet*. — M. ASIN PALACIOS, *La mystique d'Al-Gazali*. — E. DURAND, *L'Islam dans l'Indo Chine française*. — P. DAHMEN, *L'Islam aux Indes. Son influence extérieure*. — E. BLATTER, *L'Islam aux Indes. Sa vie intérieure*. — H. MARCHAL, *L'Islam en Afrique*. L'analyse de ces remarquables mémoires exigerait des connaissances que je n'ai pas. Je constate qu'ayant commencé d'une manière un peu distraite la lecture de trois d'entre eux, je n'ai pu m'en détacher avant de l'avoir finie. Je les signale aux professeurs de géographie pour l'abondance de leur information, notamment celle du P. E. Blatter sur la vie intérieure de l'Islam aux Indes. En ce qui concerne son action extérieure, il est intéressant de constater la différence entre l'appréciation du P. Dahmen parlant de l'Inde et celle du P. Marchal en

Digitized by Google

ce qui concerne l'Afrique. Nous signalons aussi le 2e et le 3e chapitres du mémoire du P. Marchal. L'auteur y signale l'imprudence téméraire commise par le gouvernement français qui, durant tout un temps, a cru trouver dans l'Islam un principe de régénération morale et religieuse appropriée à la nature du nègre, et a commis la faute de favoriser ouvertement ses adeptes. Il semblerait même que cette aberration n'ait pas encore pris fin.

E. Remy.

— Un ouvrage qui est destiné à rendre des services à ceux qui désirent un guide sûr dans le domaine des recherches d'histoire ecclésiastique c'est le *Inleiding tot de studie der Kerkgeschiedenis* par M. l'abbé R. Deschepper, professeur d'histoire ecclésiastique au grand séminaire de Bruges (Bruges, P. Van Cappel-Missiaen, 1915. In-8, 163 p.). Dans un espace restreint, l'auteur a réussi à exposer, en un langage simple et clair, avec, à l'appui, des exemples et une bibliographie bien choisis, tous les problèmes de méthode analytique et synthétique que sont appelés à affronter les débutants. Puissent les érudits locaux et les membres du clergé profiter des excellents conseils que leur prodigue ce travail méritoire !

— Quiconque s'occupe en Belgique d'histoire médiévale se heurte à tout bout de champ à des difficultés d'ordre géographique ; il n'est pas aisé, par exemple, de se retrouver dans la foule des circonscriptions territoriales que les civilisations romaine et franque ont établies sur le territoire de la Belgique actuelle sous le nom de *pagi (gau)*. Depuis les travaux de Ch. Piot et de L. van der Kindere, rien de saillant n'a été publié sur leur compte. Le travail récent du chanoine Roland, de Namur, dépasse de beaucoup, pour ne pas dire plus, ces estimables monographies. Il a pour titre : *Les pagi de Lomme et de Condroz et leurs subdivisions. Étude de géographie historique* (extrait du t. XXXIV (1920) des *Annales de la soc. arch. de Namur*. A. Wesmael-Charlier, in-8, 126 p. avec carte). C'est, somme toute, un vaste répertoire (une centaine de numéros) de noms de lieux, du VIIe au XIIe siècle, mentionnés dans les chartes, vies de saints et annales, comme faisant partie des *pagi Lomacensis*, *Sambriensis*, *Darnuensis*, *Namucensis* (sic), *Condrusiensis*, *Falminensis ;* sur la connaissance de toutes ces localités l'auteur épuise en quelque sorte le sujet. En résumé, monographie solide, de méthode impeccable, et précieuse pour l'histoire religieuse ; peut-être manque-t-il à ce bon travail un chapitre où la réalité historique apparaisse davantage derrière l'enchevêtrement inouï des divisions territoriales ? H. N.

— Dans la *Bibliothèque des Exercices de saint Ignace*, n. 59, le R. P. H. Watrigant, S. J., consacre un important fascicule à *Quelques promoteurs de la méditation méthodique au quinzième siècle*. (Enghien-Paris, 1919). Ce sont : Louis Barbo, fondateur de la congrégation bénédictine de Sainte-Justine ; Jean Mauburnus, de la congrégation de Windesheim, mort, en 1503, abbé de Livry ; Garcia de Cisneros, abbé de Montserrat. Tous trois furent des réformateurs de la vie religieuse ; tous trois attachent un grand prix à la méditation méthodique et en décrivent la pratique. Le R. P. reproduit le *Modus meditandi et orandi* du premier, de larges extraits du *Meditatorium* du second, enfin un *Tableau des sources de l'exercitatorium de Garcia de Cisneros*. Ce travail prolonge et confirme celui que le R. P. a consacré naguère à *La*

Digitized by Google

genèse des Exercices (*Études*, t. LXXI, p. 505-529 ; t. LXXII, p. 195-216 ; t. LXXIII, p 199-228, et tiré-à-part avec pièces et notes complémentaires. Amiens, 1897. In-8. p. 109.) Il cherche à établir quelle fut sur ces auteurs l'influence de Windesheim. Ainsi sont posés quelques jalons sur la piste qui remonte, sans doute, de saint Ignace aux maîtres néerlandais de la *Moderna devotio*. P. DEBONGNIE.

— M. J. BITTREMIEUX, professeur de théologie dogmatique à l'université de Louvain, vient d'éditer, d'après un manuscrit conservé à la bibliothèque royale de Bruxelles, un traité du grand théologien jésuite, Léonard Lessius, sur le droit de guerre (*Lessius et le droit de guerre. Contribution à l'histoire des doctrines théologiques sur la guerre*. Bruxelles, A. Dewit, 1920. In-8, 168 p.). Le manuscrit dont s'est servi M. Bittremieux, contient des notes de cours de Lessius, dans lesquelles ce théologien suit l'ordre adopté par saint Thomas, dans sa Somme théologique (IIa IIae, q. 40) : légitimité de la guerre, participation des clercs à la guerre, ruses et stratagèmes de guerre, combats aux jours de fêtes. Ces chapitres sont de longueur fort inégale, l'attention de Lessius s'étant surtout portée sur les causes légitimes de la guerre. M. Bittremieux fait précéder le texte d'un exposé de la doctrine de Lessius. Nous croyons que cette partie de son étude aurait gagné en intérêt s'il avait insisté davantage sur la comparaison de la doctrine de Lessius avec celle des grands théologiens des XVIe-XVIIe siècles, qui ont examiné la question de la licéité de la guerre. A. JANSSEN.

— A la liste déjà considérable des travaux publiés depuis l'armistice par M. EUG. HUBERT et consacrés à l'histoire de la période autrichienne en Belgique (voir RHE. 1921, t. XVII, p. 169-170) il faut ajouter l'important volume que vient de faire paraître la Commission royale d'histoire de Belgique : *Correspondance des Ministres de France accrédités à Bruxelles de 1780 à 1790*. Dépêches inédites publiées par E. HUBERT. T. Ier (Publication in-4 de la Commission royale d'histoire. Bruxelles, Kiessling, 1920. In-4, LXXIV-536 p.) Les documents que renferme ce volume sont intéressants pour l'histoire ecclésiastique : les diplomates français s'occupent, en effet, des diverses réformes que Joseph II tente d'introduire aux Pays-Bas en matière religieuse et de l'opposition qu'elles suscitent chez le peuple belge, ou du moins dans certaines classes de ce peuple.

Mais ce qui sera particulièrement apprécié, c'est la savante introduction dont l'éditeur des dépêches fait précéder ces documents. Elle constitue en réalité un aperçu de la méthode diplomatique à l'époque moderne, c.-à-d. elle expose systématiquement les divers rouages de la diplomatie, en appuyant le récit par des exemples pris dans la littérature de l'époque autrichienne, que M. Eug. Hubert connaît à fond.

— En 1913, les PP. FERNAND et LÉOPOLD HARTZER ont publié une monographie intitulée : *La Révérende Mère Hartzer, fondatrice des Filles de Notre-Dame du Sacré-Cœur et les missions d'Océanie* (Bruges, Desclée, De Brouwer et Cie. In-8, 433 p.) Comme le titre l'indique, ce travail est plus qu'une biographie de fondatrice d'ordre religieux, comportant nécessairement l'histoire des premières années de la congrégation qu'elle a établie. Les frères Hartzer retracent dans un style simple la vie de leur mère : entrée en

Digitized by Google

religion à l'âge de 45 ans, elle fonda à Issoudun en 1882, sous la direction du P. Chevalier, la congrégation des filles de N. D. du Sacré-Cœur et mourut en 1908 à Thuin (Belgique), où se trouve actuellement le noviciat de la congrégation. Mais la plus grande partie de leur livre est consacré aux missions catholiques d'Océanie. Dès 1884, cinq sœurs de la congrégation de N. D. du Sacré-Cœur partirent pour fonder une maison à Sydney en Australie. Les auteurs nous font connaître les missions d'Océanie et leurs progrès, et surtout la vie des sœurs missionaires et ils le font en connaissance de cause, ayant eux-mêmes travaillé à l'évangélisation de ces pays.

J. LAMOTT.

— Mgr Heylen, évêque de Namur, a joué pendant la grande guerre, dans la Belgique occupée, un rôle marquant. Après avoir partagé, lors de l'invasion de sa ville épiscopale, les humiliants traitements que subirent, de la part des troupes ennemies, de nombreux membres de son clergé, dont vingt-six furent mis à mort, il s'imposa bientôt au respect de l'occupant, gardant en face de ses violences un calme, une franchise et une liberté de parole qui auraient exposé tout autre citoyen belge aux plus sévères représailles. Il n'est pour ainsi dire pas de jour où le courageux prélat n'ait pris la défense du droit outragé ou ne soit intervenu pour protéger ses compatriotes.

En attendant que soit publiée in-extenso, au grand profit de l'histoire, la volumineuse correspondance qu'il a échangée avec l'occupant, un religieux norbertin, curé à Beuzet (diocèse de Namur), M. JANSEN, a consacré un volume à étudier « son action et ses lettres » (*Mgr Thomas-Louis Heylen, évêque de Namur. Son action et ses lettres*. Namur, Wesmael-Charlier, 1919. In-8, 256 p.) Après une courte biographie de Mgr Heylen, l'auteur relève quelques épisodes marquants de labeur pastoral et patriotique, tels que la réfutation des calomnies allemandes (notes du 10 avril 1915, lettres à Rosenberg et réponse au *Livre Blanc*), la résistance aux déportations, l'opposition faite à la célébration du culte protestant dans les églises catholiques et à la réquisition des cloches, l'assistance des prisonniers, des évacués et des condamnés politiques, etc. Un certain nombre de documents, dont la *Réponse au Livre Blanc*, sont publiés in-extenso.

J. SCHMITZ.

— Dans notre dernière chronique, nous avons oublié de signaler, parmi les publications consacrées à l'histoire de Belgique, depuis l'armistice, le livre intitulé *Aperçu de la vie et de la civilisation du peuple belge à travers les âges* par MM. V. MIRGUET et CH. PERGAMENI. Cet ouvrage a valu à ses auteurs le prix Joseph De Keyn, décerné par l'Académie royale de Belgique. C'est le premier livre paru après l'armistice où fut donné un long chapitre sur la guerre en Belgique.

— *L'art ancien dans les Flandres (Région de l'Escaut). Mémorial de l'Exposition rétrospective organisée à Gand en 1913* : tel est le titre d'un important ouvrage dont MM. J. CASIER et P. BERGMANS ont entrepris la publication. Il comprendra trois volumes, consacrés respectivement à la sculpture, à l'orfèvrerie, à la tapisserie et à la miniature, à des vues de villes, des scènes, des objets concernant la vie publique et privée d'autrefois. Le premier volume est sorti des presses en 1919 (Bruxelles, Van Oest, 1914. In-fol. 112 p., CV pl.). Il contient plus de 150 sculptures, attribuées à la région de

Digitized by Google

l'Escaut et réparties sur une période qui s'étend du XIVe au XIXe siècle. Jusqu'à présent nous n'étions pas riches en recueils reproduisant des sculptures belges, et la nouvelle publication sera la bien venue, même si toutes ses planches n'ont pas une égale netteté.

A chacun des objets reproduits les auteurs consacrent une notice sobre, mais très suffisante et parfaitement documentée. Leurs appréciations sont généralement pondérées et basées sur la réalité; ils ne forcent pas la valeur de ce qui n'est qu'hypothèse. Non pas cependant qu'ils entraînent toujours la conviction : ainsi ils nous paraissent trop rajeunir les sculptures des planches LXVI et LXVII, dater avec une bien grande précision celles de la planche LXXIV et proposer une interprétation fantaisiste pour les médaillons de la planche LXXX. Mais ce sont là des détails très accessoires dans une œuvre de cette importance ! Celle-ci aura montré à ceux qui pouvaient l'ignorer, que la Flandre proprement dite n'a qu'une infime importance dans l'histoire de la sculpture. L'école tournaisienne elle-même, qui a toujours travaillé la pierre beaucoup plus que le bois, est éclipsée depuis le XVe siècle par l'école brabançonne et celle-ci eut, comme la peinture flamande, ses deux époques de splendeur.

Dieu le Père figure-t il sur le retable de l'Agneau mystique ? Cette question a été débattue avec sagacité entre M. l'abbé L. Aerts et M. le chanoine van den Gheyn. Le premier, qui voit dans le retable la glorification du Christ, reconnaît le Sauveur dans la grande figure centrale du registre supérieur. Le second y reconnaît Dieu le Père, dont la présence lui paraît indispensable dans l'exposé du dogme de la Rédemption. Une plaquette, que M. van den Gheyn vient de faire paraître, (Gand, 1921. In-8, 32 pp.) appuie cette thèse sur l'interprétation traditionelle du chef-d'œuvre depuis 1458, et réfute les arguments qui lui sont opposés. En vérité il y a quelques obscurités dans ce groupe, qui est une adaptation manifeste du groupe traditionnel du Christ du jugement; d'ailleurs l'iconographie, qui devait insister sur l'identité de nature entre le Père et le Fils, a souvent fait ressortir celle-ci par l'identité des traits. Toutefois c'est bien le Père que les Van Eyck ont voulu représenter. Les attributs iconographiques peuvent donner en l'occurrence un surcroît de preuves : la tiare est plutôt réservée au Père. Régulièrement aussi le Christ serait représenté avec ses glorieuses cicatrices et les pieds nus.

M. G. Des Marez, l'érudit archiviste de la ville de Bruxelles a fait paraître, sous les auspices du Touring Club de Belgique, un *Guide illustré de Bruxelles*, dont le tome Ier est arrivé rapidement à une seconde édition. Il comprend deux parties : la première consacrée aux *Monuments civils*, la seconde aux *Monuments religieux* (Bruxelles, 1918. In-8 oblong, p. 1-252 et fig. 1-112; p. 253-410 et fig. 113-198), et se recommande par la précision des renseignements historiques et ses descriptions méthodiques et complètes. Vademecum excellent, malgré quelques assertions inexactes dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire de l'art.

Il y aurait plus de réserves à faire sur le *Traité d'architecture et son application aux monuments de Bruxelles* (Bruxelles, 1921. In-8, 300 p. et 317 fig.) Sous ce titre, M. Des Marez a publié un manuel sommaire d'archéologie du moyen âge et d'histoire de l'architecture moderne. Sans parler de précision des termes, de rigueur dans les définitions et d'exactitude des données

Digitized by Google

archéologiques, on sera défiant a priori à l'égard d'un manuel qui se base presqu'exclusivement sur les monuments d'une seule ville. Conçoit-on un manuel d'histoire de la littérature écrit dans des conditions analogues, même si la ville dont on étudie les œuvres littéraires s'appelle Bruxelles ? Il est vrai que, grâce à son point de départ, M. Des Marez a pu rattacher l'évolution locale de l'architecture à des données historiques concrètes. Mais cet avantage ne compense pas les graves écueils auxquels sa méthode expose.

R. M.

— La direction du Musée Plantin-Moretus d'Anvers vient de publier le compte rendu des fêtes données au mois d'août dernier à l'occasion du quatrième centenaire de la naissance de Christophe Plantin (voir RHE, 1921, t. XVII, p. 184-185). Dans cette élégante plaquette, qui porte comme titre *Fêtes données à Anvers et à Tours à l'occasion du quatrième centenaire de la naissance de Chr. Plantin. Discours et Seances* (Anvers, Édition du Musée Plantin-Moretus, [1921]. 91 p.), on trouvera le texte des remarquables conférences qui furent données à cette occasion et dont nous avons signalé l'objet dans notre chronique précédente. La plaquette contient aussi (p. 91) la bibliographie des ouvrages relatifs au Musée Plantin-Moretus.

— En 1914-1915, le Dr P. H. Aitkin a découvert, dans la reliure d'un livre de la bibliothèque de Merton college (Oxford), des fragments de velin, au moyen desquels il a pu reconstituer neuf exemplaires de lettres d'indulgences. Ces lettres datent de 1481 et sont sorties, d'après le Dr Gordon-Duff, des presses de Conrad Braem de Louvain. Elles ont trait à une indulgence accordée par Sixte IV pour une expédition contre les Turcs et la défense de l'île de Rhodes. Un des neuf exemplaires a été généreusement offert par le Merton college à la bibliothèque de l'université de Louvain.

A. Janssen.

— Avant la guerre, la Fédération archéologique et historique de Belgique avait l'habitude de tenir des assises régulières, pour discuter des problèmes intéressant l'archéologie et l'histoire du pays Cette tradition, que la guerre est venu interrompre, sera bientôt reprise. Du 31 juillet au 4 août prochain se tiendra à Tournai le XXIVe congrès de la Fédération, organisé par la Société royale d'histoire et d'archéologie de cette ville. Dès maintenant, les adhésions (10 francs comme membre effectif) peuvent être adressées à M. Ad. Hocquet, 4, rue des Orfèvres, Tournai.

— Le 12 novembre dernier, la florissante société d'art et d'histoire du diocèse de Liége a célébré le millénaire d'Étienne, évêque de Liége († 920). A cette occasion, M. J. Closon, professeur à l'université, M. Simenon, professeur au séminaire, et Antoine Auda, maître de chapelle chez les Salésiens, ont excellemment retracé, le premier, l'œuvre politique, le deuxième, l'œuvre littéraire et liturgique et le troisième, l'œuvre musicale de ce remarquable prélat. Ces discours ont été, depuis, publiés dans *Leodium*, chronique mensuelle de la société d'art et d'histoire du diocèse de Liége (1920, t. XIII, p. 125-162).

— Le samedi 30 avril dernier la « Ligue du souvenir » a célébré à Bruxelles, au Palais des Académies, d'une manière particulièrement solennelle, le cin-

Digitized by Google

quième anniversaire de la déportation en Allemagne de l'éminent historien, M. Henri Pirenne, recteur de l'université de Gand. Nous n'aurions sans doute pas à signaler à cette place ces hommages émouvants d'ordre patriotique, si chez M. Pirenne l'ardent patriote ne se confondait pas intimement avec l'historien de notre vie sociale dans le passé. La manifestation fut donc avant tout l'éloge de son œuvre historique : M. G. Des Marez en caractérisa nettement les traits les plus frappants ; M. Ch. Terlinden marqua la place de M. Pirenne comme initiateur des études historiques en Belgique, tandis que des délégués des universités d'Oxford, de Bordeaux, de Lille, de Strasbourg et de la Sorbonne apportèrent le tribut d'hommages des Alliés. Tous firent ressortir la conclusion qui se dégage de l'*Histoire de Belgique* de M. Pirenne, à savoir que la Belgique, malgré son manque d'unité linguistique et géographique est, — c'est l'originalité et la beauté de son histoire, — le produit de la volonté de ses habitants. La nation belge ne date pas de 1830, comme on s'est plu à le dire ; elle plonge ses racines dans un passé très lointain, et à sa formation ont collaboré des facteurs d'ordre moral, économique et politique ; il appartient à nous de perpétuer cette tradition *viribus unitis*. H. N.

— Une *Société d'études religieuses* s'est constituée à Bruxelles, 5, rue Leys. Internationale, elle fournira à ses membres des séries de brochures bi-mensuelles à fr. 0,40 l'une. On se propose de traiter toutes sortes de questions d'apologétique, d'histoire, de liturgie, d'art religieux. G. Mollat.

— Le prix quinquennal des sciences historiques a été décerné au R. P. Delehaye, bollandiste, pour son ouvrage sur *Les origines du culte des martyrs*.

— Le prix quinquennal d'histoire nationale a été décerné à M. H. Pirenne, pour le tome IV de son *Histoire de Belgique*.

Espagne. — Le mouvement lul'iste s'est affirmé, ces dernières années en Espagne, par une série de publications qui méritent l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des doctrines. M. le Chan. S. Bové est un des fervents propagateurs du Lullisme. La *Rivista lulliana* le compte parmi ses collaborateurs. En 1908, il publia un volume considérable : *El sistema cientifico lulliano, Ars magna, Exposición y critica,* (Barcelone. In-8, LXVIII-596 p.) qui peut servir d'introduction à l'étude du Lullisme. L'auteur promettait en même temps de donner une édition critique en vingt volumes des œuvres latines de Raymond Lull. En 1913, il publia un ouvrage *(Santo Tomás de Aquino. El descenso del entendimiento. Platon y Aristoteles harmonizados por el beato Raimundo Lullo.* Barcelone, E. Subirana, 1913. In-8, XII-828 p.), qui se rattache très étroitement au volume précédent et dont il reprend la thèse capitale. Il débute par un panégyrique, éloquent jusqu'à l'apostrophe vibrante, de saint Thomas d'Aquin. L'orateur, cependant, peu à peu se calme, redevient professeur et expose les idées principales qu'il entend développer dans la suite. Nous résumons. Le Lullisme n'est pas un système de doctrine opposé au thomisme. Le problème de la connaissance est la question brûlante de la philosophie à notre époque. Comment le résoudre ? La solution n'est pas à chercher dans Platon seul, ni dans Aristote seul ; elle se trouve en germe dans l'accord harmonieux qu'il est possible d'établir entre Platon et Aristote. Le B. Raymond Lull est le seul qui ait effectué cette

Digitized by Google

harmonie. Les tentatives de Jean Pic de la Mirandole, au quinzième, les efforts de Sébastien Fox Morcillo, du cardinal Bessarion, du cardinal Garcia de Loyasa, d'Ambroise de Morales, au seizième siècle, n'ont pas abouti, pas plus que les essais plus récents de Zeller et de Fouillée. L'accord à réaliser doit comprendre le problème sous ses quatre aspects, cosmologique, idéologique, logique, critériologique. Dans quatre chapitres l'auteur fournit un exposé de la solution lulliste et s'attache surtout à considérer le problème sous son aspect critériologique. Pour Aristote, le critère de la vérité est l'évidence objective. Pour Platon, un certain instinct naturel. L'un et l'autre critère a le défaut d'être exclusif. Il faut admettre deux critères suprêmes de vérité, l'un pour la montée de l'entendement, procédé scientifique qui part de l'observation sensible et s'élève à la connaissance des attributs divins ; l'autre pour la descente de l'entendement, qui, partant des attributs divins et des réalités supra-sensibles, est ramené vers les choses matérielles. Il y a, partant, deux définitions de la vérité : l'une, la conformité de l'entendement avec les choses ; l'autre, la conformité de nos idées avec les idées divines. Le critère de la vérité dans la marche ascendante de l'esprit est l'évidence objective. Le critère de la vérité dans la descente de l'entendement est l'instinct naturel. Chacun de ces critères est suprême dans son ordre ; cependant, la certitude obtenue dans le *descensus* est beaucoup plus grande que celle à laquelle on arrive par l'*ascensus*. Le B. R. Lull étant le seul philosophe qui ait admis à la fois les tendances ascendante et descendante de l'esprit, est aussi le seul qui puisse prétendre à concilier Aristote avec l'Académie. Dans l'élaboration de son système scientifique, continue l'auteur, Lull s'est inspiré de saint Augustin. Saint Thomas, Scot et les autres représentants de la scolastique se sont principalement appliqués à bâtir leur édifice suivant le processus ascendant. M. Bové expose ensuite la théorie du *descensus* de l'entendement, qui constitue la partie originale et caractéristique de la philosophie lulliste. C'est une espèce d'ontologisme, mais, déclare-t-il, un ontologisme sain et acceptable, qui diffère absolument des théories rejetées par l'Église. Le système lulliste a une valeur réelle, vraiment démonstrative et partant scientifique. Un dernier chapitre traite de l'application de ce système à la philosophie et à la théologie. M. Bové demeure convaincu que le thomisme doit évoluer dans le sens du lullisme, celui-ci étant l'intégration du système aristotélico-thomiste. *Santo Tomas contemplado con el beato Lulio ; he aqui la formula.* Maintes fois, au cours de l'ouvrage, M. le Chan. Bové s'autorise à citer le *Cours de philosophie* publié par l'Institut supérieur de philosophie néo-scolastique de Louvain. Les maîtres distingués de cette école nous diront sans doute si les tendances de l'auteur répondent vraiment à l'orientation de leur pensée, et si, à leur avis comme au sien, « non proficit homo in philosophia nisi ex scientia duorum philosophorum divi Thomae et beati Lulli ». Nous n'en croyons rien. Notons qu'il est regrettable que l'*Histoire de la philosophie médiévale* de M. De Wulf soit citée d'après la première édition de 1900. La quatrième a paru en 1912, et depuis des traductions italienne et allemande ont vu le jour, revues et complétées. Mais ce n'est là qu'un détail. Une remarque plus importante s'impose du point de vue de la méthode scientifique. M. Bové et ses collègues du mouvement lulliste nous donnent des études sur Lull avant d'avoir mis au jour une édition critique de son œuvre. Cependant, la vraie méthode historique exige la publication des *textes* avant la publication d'*études*.

Digitized by Google

Nous espérons que M. le chan. Bové pourra mener à bonne fin, sans trop tarder, les projets d'édition qu'il a conçus. Son œuvre assurera au mouvement lulliste sa vraie et indispensable base scientifique.

R.-M. MARTIN, O. P.

— Les *Monumenta historica societatis Jesu* ont continué à paraître pendant toute la durée des bouleversements européens ; tout au plus pourrait-on constater un certain retard dans l'apparition de quelques fascicules. Il a été dit très souvent et avec raison, par des hommes compétents de tous les pays, que l'histoire générale et religieuse de l'Europe au XVIe siècle se trouve exposée, pour une bonne part, dans cette collection. Nous ne nous attarderons pas à donner ici la liste des volumes imprimés depuis la dernière note parue dans cette Revue (1913, t. XIV, p. 658-659). On les trouvera mentionnés dans la *Bibliographie*.

J.-B. GOETSTOUWERS.

— Dans la *Revista de archivos, bibliotecas y museos* (1915, t. XXXII, p. 368 et svv.), M. SERRANO Y SANZ a publié une intéressante étude sur les origines de l'imprimerie en Espagne. On croyait jusqu'ici que la première imprimerie, établie dans ce pays, avait été celle de Valence, en 1474 ; celle de Barcelone aurait été la deuxième et la troisième celle de Saragosse ; or, d'après les découvertes ici communiquées, l'imprimerie de Saragosse a été la première, puisqu'en 1473 une société d'imprimeurs venus d'Allemagne s'y était formée et s'y est mise, dès cette année, au travail.

Quelques mois après cette intéressante découverte, dont M. Serrano y Sanz a eu soin de publier un peu plus tard les documents, le R. P. Dom Lambert confirma ces conclusions dans la même revue, par des données recueillies par lui indépendamment du travail de M. Serrano.

Dans cette même année 1915, la Direction de l'association des archivistes, des bibliothétaires et des conservateurs des musées d'Espagne a envoyé une lettre circulaire à tous ses membres pour leur enjoindre de publier un *Guide* de leurs dépôts. La richesse de ceux-ci étant très grande, cette mesure est appelée à donner d'excellents résultats, d'autant plus que la plupart de ces trésors n'ont jamais été catalogués ni étudiés : aussi l'on constate déjà dans ce domaine un mouvement d'études remarquable et l'on espère avoir sous peu des guides et des catalogues au moins de tous les principaux dépôts. Nous donnerons prochainement le détail des travaux faits jusqu'ici.

Le centenaire de la naissance de sainte Thérèse a été célébré, dans toute l'Espagne, avec un éclat extraordinaire. Nous appelons ici l'attention sur les nombreux travaux qui, à cette occasion, ont été publiés sur S. Thérèse. Plus d'une douzaine de lettres autographes ont été trouvées et publiées par M. BERNARDINO DE MELGAR, dans le *Boletin de la real Academia de historia* (t. 66 et 67 (1915) passim ; 68 et 69 (1916) passim) ; le même auteur a publié encore des pièces d'information du procès de béatification et quelques études concernant la vie de la sainte (*Ibid.*, t. 66 p. 309 et svv., 598 et svv.) Le R. P. FIDEL FITA, S. J., un des plus savants historiens d'Espagne, a aussi fait paraître des lettres et un petit livre de la sainte qu'il a retrouvés dans la bibliothèque de l'académie d'histoire ; il a éclairci bien de points obscurs de sa vie et composé une étude remarquable sur les biographes de

Digitized by Google

l'époque même de la sainte et sur des écrits contemporains encore inédits, qui ont trait à sa vie et à son œuvre (Ib. t. 66, 67 et 68 passim.)

Enfin l'académicien M. Gomez Centurion a eu lui aussi la bonne fortune de trouver, dans l'*Archivo historico nacional*, des manuscrits de 1587 fort précieux, puisqu'ils reproduisent en bonne partie des témoignages sur la vie de la sainte, fournis par ses parents, ses neveux et par d'autres personnes qui eurent le bonheur de la connaître et de la fréquenter. Ces manuscrits, publiés en différents articles (*Ib.* t. 68 et 69 passim) forment un beau volume d'au moins 317 pages. Signalons enfin la belle conférence que prononça, devant le roi, le président de l'Académie d'histoire, et qui est publiée dans le même *Boletin*.

Le troisième centenaire de la mort de Suarez (25 sept. 1617) a été, lui aussi, commémoré dans plusieurs ville d'Espagne. Un congrès tenu, à cette occasion, à Grenade, a réuni de nombreux savants, dont plusieurs appartiennent à des pays étrangers, notamment à l'Allemagne, l'Angleterre, l'Amérique, la France et au Portugal. En cette même année, de nombreux travaux parurent sur Suarez dans différentes revues. Nous nous bornerons à signaler ici d'abord la traduction espagnole de l'ouvrage classique du P. de Scorraille par le R. P. Pallo Hernandez, S. J. (*El P. Francisco Suarez, S. J., segun sus cartas, sus demás escritos inéditos y crecido número de documentos nuevos*. Barcelone, 1917. 2 vol. In-4. XXIX-455; 525 p.), puis deux petites études du R. P. Pérez Goyena, S. J., dans la revue *Razón y Fé* (t. XLVII (1917) p. 11-25, 442-457) : *Cátedras de Suarez en las universidades de España*; *Fuentes para el estudio de Suarez*. Le dernier article donne une bibliographie assez complète de Suarez : biographies, éloges, répertoires et monographies. Le premier retrace l'histoire de l'étude de la doctrine de Suarez dans les trois universités de Salamanque, Alcala et Valladolid. Par des arrêtés royaux du 28 mai 1721, du 5 mars 1734 et du 27 mai 1743, le gouvernement créa, dans chacune d'elles, une chaire spéciale pour l'étude du grand théologien. Malheureusement Charles III, dans sa haine contre la Compagnie de Jésus, abolit ces chaires par un arrêt porté le 12 août 1768. Cette suppression fut maintenue lors de la réforme universitaire accomplie deux ans plus tard.

Fr. L. Goldaracena, O. M. C.

États-Unis d'Amérique ; Canada. — M. Worthington C. Ford publie un précieux instrument de travail : *A catalogue of the John Carter Brown library in Brown university, Providence, Rhode Island*, où les historiens de l'Amérique trouveront la nomenclature des principaux ouvrages imprimés concernant l'histoire d'Amérique et antérieurs à 1801. Le tome Ier (1e partie) a paru à Providence et compte 240 pages.

— Miss Grace G. Griffin a continué pendant la guerre la publication de son précieux répertoire, *Writings on american history*, publié chaque année et contenant la bibliographie rétrospective de l'année écoulée.

— Nous n'avons pas mentionné jusqu'à présent un ouvrage capital sur l'art lombard, publié en 1917 par M. A. Kingsley Porter (*Lombard architecture*. Newhaven et Londres. 3 vol. in-4 et atlas de 244 pl.). Après les

Digitized by Google

ouvrages de de Dartein et de Rivoira, il renouvelle nos connaissances sur l'art roman du nord de l'Italie. Aussi a-t-il attiré l'attention des archéologues, et celui qui veut en faire la connaissance sommaire peut se contenter de lire l'une ou l'autre des études qui lui ont été consacrées (E. MALE, *L'architecture et la sculpture en Lombardie, à propos d'un livre récent, dans Gazette des Beaux-Arts*, 1918, t. I; M. CONWAY, *Lombard architecture by A. Kingsley Porter, a review, dans Burlington Magazine*, t. I, 1919; P. DESCHAMPS, *La sculpture romane en Lombardie, dans Moyen Age*, t. XXX, 1919; C. ENLART, *L'architecture lombarde d'après M. A. Kingsley Porter, ibidem*, 1920, t. XXXI), ou encore les réponses aux critiques ou les études complémentaires publiées par l'auteur dans la *Gazette des Beaux-Arts* et dans l'*American journal of archæology*.

Dans son histoire très neuve et très documentée de l'art lombard M. Porter fait connaître un groupe de croisées d'ogives qui remontent au XIe siècle et qui sont les plus anciennes connues. Il est vrai que la Lombardie ne sut pas exploiter sa découverte : ce fut la France qui lui apprit beaucoup plus tard à connaître le style gothique et à reprendre la voûte à nervures qu'elle avait abandonnée. M. Enlart reproche à l'auteur de ne pas le reconnaître suffisamment, comme aussi d'amoindrir l'influence exercée par les clunisiens et les cisterciens en Italie.

M. Porter fait bien ressortir aussi l'importance de l'école lombarde de sculpture. Celle-ci était constituée avant l'achèvement du portail de S. Denis (1140), fait contesté par M. Mâle. Elle était contemporaine de la plus ancienne école française, celle de Toulouse et de Moissac, à laquelle elle fit pourtant des emprunts. M. Porter ne reconnaît pas toujours ceux-ci et par contre il les exagère à certains endroits. L'école lombarde subit aussi l'influence de la Bourgogne, puis, à la fin du XIIe siècle, celle de l'Ile de France. R. M.

— La guerre a naturellement eu son effet sur l'activité du département de recherches historiques de la Carnegie institution de Washington, dont la RHE a si souvent entretenu ses lecteurs. Les travaux n'ont cependant pas été suspendus. Miss DONNAN a préparé une publication de documents relatifs au trafic des esclaves en Amérique. On prépare aussi la publication d'une collection considérable de copies faites aux archives des Indes à Séville, concernant principalement les Indiens Pueblo et ceux du Nouveau Mexique.

Les missions aux dépôts du continent européen ont repris. Ainsi M. A. J. F. VAN LAER, archiviste de l'État de New-York, fera des recherches dans les dépôts d'archives de Hollande; le professeur H. C. BELL prépare à Londres un inventaire des matériaux qui se trouvent au Colonial Office et qui intéressent l'histoire des Indes occidentales anglaises; M. A. JOHNSON fera des recherches dans les archives de Suède, de Norvège et du Danemark.

Le Rév. P. W. BROWNE, ci-devant professeur d'histoire à l'université d'Ottawa, prépare la publication du mémoire du Père Delhet, missionnaire aux États-Unis de 1798 à 1807 : *L'État de l'Église catholique ou du diocèse des États Unis d'Amérique septentrionale*. Ce manuscrit est en possession des sulpiciens de Baltimore.

Depuis 1919 il se publie une nouvelle revue : *Illinois catholic historical review*, qui promet d'apporter des contributions intéressantes à l'histoire de

Digitized by Google

l'Eglise catholique aux États-Unis. On y remarque surtout un article par le professeur C. W. ALVORD sur *Sources of catholic history in Illinois*.

A New-York s'est formée une société appelée « Cortes society », qui a pour but de publier des documents et des récits concernant la découverte, la conquête et la colonisation de l'Amérique latine. Le président en est M. H. L. SCOTT. Deux volumes ont déjà été publiés, l'un *Narrative of the conquest of Mexico*, relation contemporaine traduite par M. SAVILLE, et *Relation of the conquest of Peru* de Pedro Sancho, traduit par M. MEANS.

Vient de paraître *The Canadian historical review*, dont le premier numéro est daté de mars 1920. C'est la continuation de la *Review of historical publications relating to Canada*, créée en 1896. La nouvelle revue est dirigée par le professeur W. S. WALLACE en collaboration avec les professeurs W. L. GRANT et G. W. WRONG.

La revue *The history teachers' magazine* a changé de titre en 1917 : elle s'appelle maintenant *The historical outlook* et elle a pour but de « donner une revue générale du travail des historiens et d'être un guide touchant les livres et les méthodes » qu'il est utile de connaître.

Depuis novembre 1918 il paraît une revue intitulée *Hispanic american historical review*, consacrée à l'histoire de l'Amérique latine. C'est une publication de réelle valeur scientifique.

Les deux revues *The biblical world* et *The american journal of theology* sont remplacées, depuis le début de cette année, par un seul périodique, intitulé *The journal of religion* que publie la faculté de théologie de l'université de Chicago. La nouvelle revue publiera six numéros par année ; l'abonnement actuel coûte trois dollars.

Il a été décidé de bâtir à Washington un dépôt national d'archives. Les plans, dressés déjà en 1915, ont été approuvés.

Nominations. — M. A. H. HIRSCH a été nommé chef du département historique à l'Ohio Wesleyan University.

M. REXFORD NEWCOMB devient professeur d'histoire de l'architecture à l'Université d'Illinois.

M. N. A. N. CLEVES est nommé « assistant professor » d'histoire et de sciences politiques à l'université d'Arkansas.

M. J. V. FULLER devient professeur d'histoire de l'Europe à l'université de Californie.

M. ARCHER B. HULBERT est nommé « associate professor » d'histoire américaine à Clark university.

M. W. L. WESTERMANN passe de Wisconsin university à Cornell, pour y donner les cours d'histoire ancienne.

M. E. C. GRIFFITH est nommé professeur d'histoire à l'université de Cincinnati.

A l'université de Louisville, M. WILSON P. SHORTRIDGE est nommé chef du département historique et M. W. F. RANEY devient « associate professor » d'histoire.

M. WALLACE NOTESTEIN est nommé professeur d'histoire d'Angleterre à Cornell university.

Digitized by Google

A l'université de Wisconsin, MM. Rostovtsev, ci-devant professeur à l'université de Saint-Pétersbourg, est nommé professeur d'histoire.

M. J. W. Taylor devient professeur d'histoire européenne à l'université de North Dakota.

M. R. M. Johnston a été promu professeur d'histoire moderne à l'université de Harvard.

M. G. L. Burr a été nommé titulaire d'une chaire d'histoire récemment établie à Cornell university.

M. H. R. Shipman a été promu « associate professor » d'histoire à Princeton university.

M. P. S. Flippin a été nommé professeur d'histoire à Mercer university.

M. D. S. Boucher est nommé « assistant professor » d'histoire à Ohio State university.

M. A. M. Schlesinger a été nommé chef du département historique à la State university d'Iowa.

M. Wilmer C. Harris devient chef du département historique à Butler College.

M. I. J. Cox est nommé professeur d'histoire de l'Amérique espagnole à la Northwestern university.

M. R. C. Mc Grane devient « assistant professor » d'histoire américaine à 'université de Cincinnati.

Décès. — M. Andrew D. White, président de Cornell university, connu surtout par son livre *A history of the warfare of science with theology in Christendom* (1896).

M. Howard Clark, conservateur de la section historique de l'United States National Museum.

Le vice-amiral French E. Chadwick, qui publia *Relations of the United States and Spain 1776-1898* (1909-1911).

M. H. L. Cannon, professeur à Stanford university, connu par son histoire constitutionelle de l'Angleterre au moyen âge.

M. I. Sharpless, qui s'occupa surtout de l'histoire des Quakers en Pennsylvanie.

M. R. Johnston, professeur d'histoire moderne à l'université de Harvard.

Le R. P. E. I. Devitt, S. J., auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire de l'Église dans les colonies américaines.

M. E. O. S. Scolefield, bibliothécaire et archiviste provincial du British Columbia.

M. J. Schouler, auteur de *History of the United States under the Constitution 1789-1877.*

France. — La librairie Letouzey annonce la prochaine publication d'un *Dictionnaire de droit canonique*, sous la direction de M. Villien, professeur à l'Institut catholique de Paris. Le *Dictionnaire de la Bible* est entièrement achevé ; M. Touzard se propose de le tenir à jour et de publier un supplément qui paraîtra, comme les autres dictionnaires, par fascicules in-4° de 130 pages environ, au prix de 6 francs.

Le XIIIe fascicule du *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* vient de paraître (Angleterre-Anni). L'histoire du diocèse d'*Angoulême* a été soigneusement racontée par M. de la Martinière. Les origines du culte chrétien dans le diocèse sont fort obscures. On sait seulement qu'au xe siècle saint

Digitized by Google

Ausone était vénéré comme le premier évêque. Toutefois l'étude attentive du sanctuaire érigé sous son vocable permet de penser que l'introduction du christianisme à Angoulême remonte à une haute antiquité. Les origines du chapitre cathédral sont clairement établies. Au VIe siècle existait un collège de prêtres et de diacres qui veillaient aux intérêts spirituels et temporels de l'église d'Angoulême. On le trouve désigné sous le nom de « chanoinie » en 879. Vers la fin du XIe siècle, une scission s'opéra entre l'évêque et son chapitre. L'archidiacre, dont la fonction apparaît de 1043 à 1076, entre en lutte avec Guillaume Taillefer. De graves incidents se produisent sous Guillaume Adhémar (1076-1101) qui est obligé de passer par les conditions de ses chanoines. L'introduction de la Réforme dans l'Angoumois occasionna des troubles. Il y eut massacres de prêtres et de moines, incendies et pillages d'édifices cultuels. Mais la compagnie du Saint-Sacrement déploya un zèle singulier pour réparer les ruines morales et matérielles accumulées dans le diocèse. — M. A. Gavard a écrit l'histoire de la ville et celle du diocèse d'Annecy, de création relativement récente. Annecy dépendit longtemps de l'évêque de Genève. L'établissement de la Réforme en Suisse provoqua le départ du chapitre qui s'établit dans la ville en 1536. L'évêque de Genève ne l'y rejoignit qu'après 1568. Le concordat de 1801 supprima l'évêché de Genève-Annecy au profit de celui de Chambéry. Enfin, Pie VII érigea un nouveau diocèse, le 15 février 1822, à Annecy, en l'honneur des tombeaux de saint François de Sales et de sainte Jeanne-Françoise de Chantal. — M. Audollent a montré que, dans l'état actuel de nos connaissances, il était impossible de connaître l'exacte position géographique du siège épiscopal d'*Anguiensis*. — L'extension du catholicisme romain dans le duché d'*Anhalt*, situé dans l'Allemagne centrale, a été étudiée par M. Pietsch. Le nombre des catholiques, qui ne dépassait pas trente-quatre en 1723, s'élèva, en 1910, à 12755. La progression s'explique de diverses façons. On peut dire que l'entrée en 1807 du duc d'Anhalt dans la confédération du Rhin, créée par par Napoléon Ier, fut la cause principale. En effet, l'empereur avait imposé aux princes allemands l'obligation d'assimiler l'exercice du culte catholique à celui du culte luthérien et d'octroyer aux sujets des deux religions les mêmes droits civils et politiques. — Mgr Kirsch a résumé excellemment la doctrine relative aux *Annates*. Il n'a traité, sous ce titre, que des impôts perçus par le Saint-Siège à l'occasion de la collation des bénéfices mineurs (l'auteur emploie à tort le terme, non juridique, de bénéfices inférieurs). Par là il a rompu avec les errements de certains canonistes ou historiens qui appliquaient le terme d'annates à toutes les taxes prélevées par la cour romaine à propos des bénéfices ecclésiastiques, y compris les services communs et les menus services. Il s'ensuivait des confusions regrettables qui désormais deviendront inexcusables. — M. Richard a résumé une brochure de M. Duval sur l'*An mille* et destinée à prouver la fausseté de la légende d'après laquelle, à cette date, la chrétienté crut à la fin prochaine du monde. Il fait trop d'honneur au manuel d'histoire de l'Église de Marion qui n'est parfois qu'un ouvrage de troisième ou quatrième main. Pourquoi citer des livres dépourvus d'originalité ? — Les *Annales de la religion* ont été l'organe officiel du clergé constitutionnel. M. Gazier nous fait connaître ses divers collaborateurs dont le plus important fut l'évêque Grégoire. En raison des nombreux documents qu'il contient, le journal, qui parut de 1795 à 1803, constitue l'une des sources les plus précieuses pour l'histoire religieuse de la

Digitized by Google

Révolution française. — La personne du *P. Annat* a été fort discutée. Le P. DUTILLEUL venge sa mémoire et montre que le seul grief que l'on puisse formuler contre lui c'est d'avoir combattu le jansénisme. — M. BRÉHIER a caractérisé, de façon heureuse, l'œuvre d'*Anne Comnène*, l'*Alexiade*, écrite après 1137 en l'honneur de son père, l'empereur Alexis Ier. L'ouvrage est en même temps un panégyrique de son père et une apologie de sa propre conduite. On y chercherait vainement la qualité requise de l'historien : l'impartialité. On a dit que le récit des derniers moments d'Alexis était « un chef-d'œuvre de mauvaise foi ». Anne Comnène ne comprit pas les sentiments chevaleresques des Croisés. Elle eut toujours à l'égard des Occidentaux les préventions communes aux grecs schismatiques. Malgré ses défauts, son livre (disons plus exactement ses mémoires) a des mérites littéraires incontestables. — La mort d'*Anne de Danemark*, reine d'Angleterre, en 1619, pose un problème épineux à résoudre. Passée au catholicisme en 1600 ou 1601, n'a-t-elle pas, sur son lit d'agonie, rétracté ses nouvelles croyances ? Le P. DE LA SERVIÈRE interprète, en un sens favorable, la déclaration faite aux évêques anglicans Abbot et King. D'après lui, la reine n'a pas abjuré le culte des saints, mais seulement affirmé, dans ses derniers moments, qu'elle renonçait « à proposer à Dieu la médiation des saints et ses propres mérites pour n'avoir recours qu'à ceux de Jésus-Christ ». Peu instruite de sa religion, elle ne dut pas comprendre la portée théologique de sa déclaration. Cependant il est permis de se demander si le narrateur anonyme des derniers instants de la souveraine en a rapporté fidèlement les termes. — M. CONSTANTIN a été très net au sujet des relations qui existèrent entre la reine de France, *Anne d'Autriche*, et Mazarin. Une chose est certaine : le masque de fer n'est pas un frère adultérin de Louis XIV. Anne « aima certainement le cardinal », mais on ne peut absolument rien affirmer qnant à la nature de son affection. — L'article *Angleterre* a été longuement traité par trois collaborateurs très avertis, MM. HUMBERT, CONSTANT et RICHARD. Col. 190, il a échappé une inadvertance à l'un d'eux. La cour romaine, au XIVe siècle, résidait, y lit-on, à Avignon, « en territoire français ». La vieille cité n'a fait partie de la France que lors de la grande Révolution française. P. 194, on eût dû citer non pas l'édition anglaise du livre de Stubbs, mais la traduction de Ch. Petit-Dutaillis, publiée sous le titre d'*Histoire constitutionnelle de l'Angleterre*, Paris, 1913. Pourquoi encore ne pas indiquer aux lecteurs français les diverses traductions de l'ouvrage classique de Lingard ?

G. MOLLAT.

— *Dictionnaire de théologie catholique*. Fasc, XLVIII-XLIX réunis : *Grégoire-Hizler* (Paris, Letouzey et Ané, 1920. T. VI, col. 1857-2508). Nous signalons comme intéressant spécialement l'histoire ecclésiastique les articles suivants : M. CONSTANTIN, *Helvétius* (col. 2127-2141) : analyse de l'« *esprit* » et de l'« *homme* », où se trouvent en germe toutes les mesures religieuses de la Révolution. — R. P. SALAVILLE, *Hénotique* (col. 2153-2178) : exposé de l'affaire de l'Hénotique jusqu'à la formule d'Hormisdas, 482-519. — M. THOUVENIN, *Hermès* (col. 2288-2303) : l'Hermésianisme, une des expressions du haut enseignement théologique allemand de la première moitié du XIXe siècle, tributaire de l'esprit et des méthodes de Kant et de Fichte. — R. P. LE BACHELET, S. J., *S. Hilaire* (col. 2388-2462) : vie de S. Hilaire rendant compte des nuances de sa position doctrinale ; notes très complètes sur ses écrits ; étude de sa doctrine et examen des attaques auxquelles elle a

Digitized by Google

donné lieu. — M. AMANN, *S. Hippolyte* (col. 2487-2511) : histoire des discussions menées autour de la personne du saint ; catalogue de ses œuvres ; aperçu sur sa doctrine. R. DRAGUET.

— Nous tenons à signaler E. JACQUIER, *Études de critique et de philologie du Nouveau Testament* (Paris, Gabalda, 1920. In-12, VI-515 p. fr. 10) que l'auteur a publié en vue de mettre son *Histoire des Livres du Nouveau Testament* au courant du mouvement de la critique contemporaine et qu'il se propose de compléter par des *Études de critique et d'exégèse du Nouveau Testament*. Le but poursuivi est essentiellement pratique et utilitaire. On pourrait même ajouter qu'il pèche par excès dans cette voie. M. Jacquier en effet ne s'attache nullement à nous donner une synthèse du mouvement des idées et des systèmes ni à déterminer l'orientation et les grandes lignes des courants de la critique contemporaine. A peine l'essaie-t-il dans les quelques pages de ses conclusions. Il suit un procédé strictement analytique. Reprenant les grandes divisions et les sous-titres de son ouvrage, dont il suit scrupuleusement l'ordonnance, il donne une bibliographie des ouvrages parus depuis la dernière édition remaniée, les citant ordinairement dans l'ordre chronologique de leur apparition. Le chapitre est consacré à l'analyse de chacun de ces livres, ou même d'articles de revues, sans que l'on puisse déterminer quel principe directeur l'a guidé dans le développement assez variable de cette analyse. Les uns en effet sont exposés assez brièvement, tandis que d'autres ont attiré davantage l'attention de l'auteur. Je note tout particulièrement dans cette dernière catégorie quelques volumes sur la question synoptique, la composition du IVe Évangile, la critique textuelle du Nouveau Testament. L'analyse est faite consciencieusement. M. Jacquier se contente d'exposer, sans vouloir aucunement juger les systèmes et les théories qu'il expose. Tout au plus, nous dit-il çà et là qu'il se refuse pour sa part à accepter telle ou telle conclusion. Et encore ne nous donne-t-il pas ses raisons. Il estime les avoir données en suffisance dans son *Histoire des Livres du Nouveau Testament*. Son ouvrage en effet n'est en somme qu'un complément à celle-ci ; il est destiné à la mettre au point et à l'adapter au développement de la littérature contemporaine sur les sujets qu'elle traite. Nous n'avons rien à objecter à ce souci très légitime de mettre au courant tous ceux, et ils sont nombreux, qui utilisent le manuel justement apprécié du professeur de Lyon, mais on peut regretter toutefois qu'il n'ait pas essayé dans sa conclusion de dégager une synthèse plus développée du mouvement des idées critiques de ces derniers temps, et aussi bien qu'un certain flottement dans le plan de composition de son livre l'ait condamné à quelques redites. Certains ouvrages en effet, en raison de leur composition, se laissent assez difficilement ranger dans la distribution de la matière que le but poursuivi impose à l'auteur. J. FLAMION.

— Dans un volume intitulé : *Mélanges de patrologie et d'histoire des dogmes* (Paris, Gabalda, 1921. In-12, V-279 p.), M. J. TIXERONT a réuni quelques articles parus dans diverses revues et surtout des conférences données aux Facultés catholiques de Lyon en 1906, 1919 et 1920. On relira avec profit les études du savant auteur sur *l'apologie d'Athénagore* (IV), *les concepts de nature et de personne dans les Pères et écrivains des Ve et VIe siècles* (IX), *la lettre de Philoxène à Abou-Niphir* (X), *la doctrine péni-*

Digitized by Google

tentielle de S. Grégoire le Grand (XI), *le rite du Matal* (XII). Mais la partie la plus attachante du livre et celle qui le met d'ailleurs à la portée du grand public, ce sont les conférences données aux Facultés catholiques de Lyon. L'auteur n'y discute plus de problèmes littéraires et il a laissé de côté les questions réservées au spécialiste : il a pris contact intime avec quelques uns de ces écrivains illustres dont s'honore l'antiquité chrétienne, et, sans rien laisser apparaître du travail minutieux d'analyse auquel il s'est livré, il s'est essayé à les camper devant son public en des attitudes vivantes. Qu'on lise *S. Ignace d'Antioche* (I), *la lettre de l'Église de Lyon et de Vienne sur les martyrs de 177* (III), surtout *Tertullien moraliste* (VI) et *S. Cyprien* (VII-VIII), on se rendra vite compte que l'essai est heureux. *Le « Pasteur » d'Hermas* (II) est une bonne analyse de ce document bien connu ; dans *le « Pédagogue » de Clément d'Alexandrie* (V) c'est toute la société alexandrine de l'époque qui nous est présentée en un tableau de mœurs des plus réussis. On saura gré à M. Tixeront d'avoir livré à la publicité ses conférences de Lyon. R. D.

— A l'occasion des graves embarras que suscite aux chrétiens du Japon le récent projet de rendre obligatoire pour les fonctionnaires le culte du Mikado, l'idée est venue à M. L. Brehier et à Mgr Batiffol de rechercher comment l'Église a résolu un problème analogue au IVe siècle (*Les survivances du culte impérial romain. A propos des rites shintoïstes.* Paris, Picard, 1920. In-8, 73 p.). A cette époque, en effet, le christianisme rencontra la même difficulté. Quand l'Empire romain devint chrétien, l'Église dut, à l'égard du culte séculaire de l'empereur, prendre une décision qui conciliât sa condamnation de l'adoration de l'homme avec les exigences de la politique impériale. Le livre que nous signalons, contient deux mémoires qui se complètent et donnent un exposé du culte impérial depuis Constantin jusqu'au Xe siècle et plus loin encore. Œuvres de maîtres, ils se lisent tous deux avec le plus vif intérêt.

L'attitude de l'Église à l'égard du culte romain des empereurs est fondée sur la déclaration répétée des empereurs qu'ils renoncent à l'adoration proprement dite, aux actes cultuels qui l'impliquent, tels que le sacrifice et le culte de leur *genius*, en un mot à toute assimilation à la divinité. Cette déclaration donna officiellement aux cérémonies une signification nouvelle, aux mots un concept nouveau, conventionnel sans doute, mais réel et consacré publiquement. Elle équivalait à une laïcisation du culte, lequel devint un protocole et un langage de cour (p. 29). Appuyés sur cette déclaration, les chrétiens ont pu conserver les temples dédiés aux empereurs (p. 14 et 38), l'*adoratio* (p. 17), le serment (p. 21), l'usage des mots *numen* (p. 23), *divinus* (ib.,) *aeternitas* (p. 24), *sacer* (p. 25), même, dans une certaine mesure, la *consecratio* (p. 27). Il est significatif que les esprits les plus fiers, comme S. Ambroise, ont accepté cette convention (p. 15-20). Mgr Batiffol fait remarquer que cet élément essentiel, une déclaration officielle semblable à celle de Constantin, manque jusqu'ici au Japon. Les chrétiens japonais ne pourraient donc se prêter, semble-t-il, au culte impérial qu'à la faveur d'une réserve qu'ils feraient dans leur for intérieur. Leur acte public conserverait sa signification. C'était le cas, à Rome, des païens cultivés qui, dès l'origine du culte impérial, le pratiquaient en public, bien qu'aucun d'eux ne crût à la divinité des empereurs.

Digitized by Google

Le mémoire de M. Bréhier, reprenant l'histoire là ou l'a laissée Mgr Batiffol, expose la survivance du culte impérial à la cour byzantine. Le véritable organisateur du nouveau culte impérial est Constantin. Sa politique religieuse sur ce point, inspiration de sa sagesse gouvernementale et de ses tendances mystiques, considéra l'empereur non plus comme un dieu, mais comme le protégé de Dieu. Son pouvoir émane de la volonté divine. Cette conception permit l'existence, dans l'empire chrétien, d'une religion impériale, différente dans ses principes de l'ancien culte, mais qui put conserver la plupart de ses rites. M. Bréhier les passe en revue (p. 40, 56, 59, 70), y compris la terminologie protocolaire (p. 38, 44, 54), l'iconographie (p. 39, 53, 66), les officiants (p. 63), le calendrier (p. 54). A plusieurs reprises, M. Brehier note les emprunts que la liturgie catholique a faits au cérémonial de la cour byzantine (p. 51, 56). M. Brehier condense ainsi à la fin les observations disséminées au cours de son lumineux mémoire : « La religion monarchique était acceptée de tous sans résistance. L'empereur voyait en elle comme l'expression obligatoire du loyalisme qu'il était en droit de réclamer de tous et, pour les sujets, elle était comme une forme supérieure de patriotisme : c'était comme la majesté de l'empire romain, que l'on vénérait ainsi dans la personne du basileus. » E. Remy.

— Le tome VII de la *Gallia christiana novissima*, publiée par J. H. Albanès et U. Chevalier, concerne l'évêché d'Avignon; l'ouvrage contient l'analyse ou le texte de 6957 documents dont un grand nombre intéressent l'histoire générale (Paris, Picard, 1920). G. M.

— M. Paul Sabatier a publié, en 1918, une « édition de guerre » de la *Vie de saint François d'Assise* (Paris, Fischbacher. In-8, XXIV-426 p.). Elle est semblable aux éditions antérieures sauf en trois points : les notes de simple érudition ont été supprimées ; les pages concernant l'indulgence de la Portioncule ont été retouchées ; des passages bibliques — et autres — ont été intercalés, comme sources de l'inspiration franciscaine, en tête des différents chapitres du livre. Cette dernière innovation donne, certes, une plus grande perspective à la figure du Poverello, mais l'auteur n'ignore pas lui-même qu'elle a un grave défaut, le subjectivisme le plus absolu devant nécessairement se donner libre carrière dans le choix des extraits. M. Sabatier n'a pas renoncé au projet, annoncé depuis longtemps, d'offrir de la *Vie de saint François* une édition complètement revue et amendée. A. Fierens.

— La direction des Archives nationales vient de publier l'inventaire des *Actes du parlement de Paris* (*Jugés*. T. Ier (*1328-1342*). Paris, Plon-Nourrit, 1920. In-4, IV-465 p. F. 60), dressé par H. Frugebot. Ce recueil très précieux contient un grand nombre de documents intéressant la collation des bénéfices ecclésiastiques par le roi de France et les procès qu'elle occasionna. Il nous renseigne sur les procédés employés par les collateurs ordinaires pour se défendre contre les provisions apostoliques. G. M.

— M. R. Allier a fait paraître une étude complémentaire (*Une société secrète au XVIIe siècle. La compagnie du Très Saint-Sacrement à Toulouse. Une esquisse de son histoire*. Paris, H. Champion, 1914. In-8. 152 p.) du travail publié par l'abbé Auguste sur le même sujet (*La compagnie du Saint-Sacrement à Toulouse. Notes et documents*. Paris, A. Picard, 1913.)

Digitized by Google

L'organisation de la compagnie du Saint-Sacrement, société secrète, est encore peu connue : on la connaît, surtout, par sa grande activité dans le domaine de la contre-réforme catholique, au XVIIe siècle, comme dans les œuvres de bienfaisance publique. Son activité est multiforme : on peut y découvrir, avant la lettre, tous les organismes de rénovation sociale et religieuse contemporains : cercle d'études, confrérie du Saint-Sacrement, œuvres de ravitaillement et d'hospitalisation, les œuvres féminines exceptées. Ainsi la compagnie de Toulouse s'occupe d'hospitaliser les mendiants, de « l'œuvre des bouillons », du séminaire irlandais, des séminaires toulousains etc... Entre les diverses compagnies, il paraît indubitable que des liens fort étroits existaient, entretenus par des correspondances ou l'envoi d'émissaires, la plupart du temps des oratoriens. C'est, sans doute, pour exclure de la compagnie de Toulouse l'influence de l'Oratoire, que les jésuites avaient fondé à Toulouse, comme ailleurs, une *Assemblée*, que les documents désignent par le sigle AA et que l'on confond parfois avec la compagnie parce que, comme elle, l'AA était une société secrète : en même temps qu'une machine de guerre contre les oratoriens suspects d'attachement au jansénisme, les jésuites voyaient dans leurs AA, une pépinière de recrutement pour les membres des compagnies du Saint-Sacrement où ils avaient la prépondérance.

L'abbé A. Auguste (*Les sociétés secrètes catholiques au XVIIe siècle, et H. M. Boodon, grand archidiacre d'Evreux. Contribution à l'histoire de la compagnie du Très Saint-Sacrement de l'Autel.* Paris, A. Picard, 1913), s'attache à démontrer en traçant une biographie sommaire de H. M. Boodon, grand archidiacre d'Évreux, qu'il ne faut pas confondre les compagnies du Saint-Sacrement avec d'autres assemblées, les fameuses AA, fondées par les jésuites et particulièrement par le R. P. Bagot, de Paris. Il cherche à établir que la compagnie du Saint-Sacrement ne doit pas être assimilée à la *Société pour les intérêts de Dieu*, celle-ci étant cependant soutenue par la Compagnie du Saint-Sacrement. Enfin, l'auteur précise ce qu'était l'AA : recrutée par une judicieuse sélection dans les membres des confréries du Saint-Sacrement établies par les jésuites dans leurs collèges, l'AA, véritable cercle d'études, au sens moderne du mot, et de formation de l'élite, est une société secrète poursuivant un but analogue à celui des compagnies ; elle mérite de prendre place à côté de la compagnie du Saint-Sacrement, dans le grand réveil de la piété et de la charité catholiques provoqué par le concile de Trente.

Le séminaire de Caraman au Faubourg Saint-Étienne à Toulouse. Notes et documents. Paris, Picard, 1913, par l'abbé Alph. Auguste est une nouvelle contribution aux études sur la réforme catholique au XVIIe siècle dans l'ancien diocèse de Toulouse. Le séminaire de Caraman est, chronologiquement, le second des dix séminaires qu'a vus naître la ville de Toulouse depuis le XVIIe siècle jusqu'à la Révolution française. Le premier séminaire fut celui fondé par le cardinal de Joyeuse, de 1590 à 1602. Il a été établi par R. Bonal avec le concours financier d'une de ses parentes, en 1651, après que M. Olier sollicité par l'archevêque de Toulouse, Mgr de Montchal, eut déclaré ne pas avoir de sujet disponible pour la direction du séminaire : celui-ci était un séminaire pour la formation des curés de campagne. Il était dirigé par une congrégation de prêtres dite bonaliste, qui comptait des

Digitized by Google

séminaires à Villefranche, à Saint-Geniès et à Mirepoix. Cette congrégation se fusionna avec celle des lazaristes établie à Toulouse depuis 1707. Le séminaire cessa d'exister lors de la fusion des deux congrégations, en 1753.

A. PASTURE.

La librairie Hachette a entrepris de continuer jusqu'à nos jours l'*Histoire de France illustrée*, publiée sous la direction d'E. Lavisse. Quatre tomes ont déjà paru. G. M.

— *Histoire de l'art.* — Nous avons annoncé précédemment (t. XVII, 1920, p. 195) que le *Répertoire d'art et d'archéologie*, dépouillement des périodiques et des catalogues de ventes français et étrangers, cessait de paraître. En réalité l'université de Paris a pu reprendre la publication de la bibliothèque d'art et d'archéologie, fondée par M. J. Doucet. Celle-ci rendra peut-être aussi compte à l'avenir des livres parus sur l'histoire de l'art. La bibliothèque même a été léguée par son fondateur à l'université de Paris. Elle comprend 100.000 volumes relatits à l'histoire de l'art, 120.000 photographies et 10.000 estampes. Mme Arconati-Visconti a fait don à l'université d'un capital de cinq millions qui servira à construire un local pour la bibliothèque Doucet, avec locaux annexes pour un institut d'histoire de l'art. On demandera aux architectes de renoncer à tout luxe et de consacrer le capital tout entier à une construction utile et pratique. (Voir H. LEMONNIER, *Un institut d'histoire de l'art à l'université de Paris* dans *Revue de l'art ancien et moderne*, 1921, t. XXXIX, p. 145-149).

Le tome II du *Manuel d'archéologie. Architecture religieuse* de M. C. ENLART a paru en 1920 (Paris, in-8, p. 459-937, fig. 126-455). La transition et le gothique flamboyant y sont traités en des chapitres distincts, séparés du chapitre unique consacré au style gothique ou *français*. Style français, c'est le terme que l'auteur voudrait voir substitué à celui de style gothique, aujourd'hui universellement adopté. L'ouvrage a subi quelques autres remaniements intéressants à noter. Le répertoire des églises a été revu : il comprend aussi les églises d'Alsace-Lorraine et les églises étrangères apparentées au gothique français. L'origine lombarde de la croisée d'ogives est considérée comme vraisemblable. Le chapitre consacré au style flamboyant débute par quelques considérations sur l'influence des Pays-Bas et sur celle de l'Angleterre. Quelques devants d'autel des musées de Bergen (Norvège) et de Vich (Catalogne) sont reproduits.

Le magnifique ouvrage sur la cathédrale de Reims, publié par la maison Émile Levy avec notes de M. P. Vitry (nous l'avons annoncé plus haut, p. 198) reproduit, d'après des clichés d'avant la guerre, plusieurs statues qui sont détruites et en fait connaître d'autres qui sont placées haut et par là très peu connues. Une étude de M. E. MALE : (*La cathédrale du Reims. A propos d'un livre récent*) dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1921, 5me pér., t. III, p. 73-88) montre tout le parti qu'on pourra tirer d'une publication de l'espèce. Elle rectifie l'interprétation de certaines scènes et statues et montre comment les sculpteurs de Reims s'inspirèrent de sculptures anciennes de Chartres, alors que les sculpteurs les plus récents de Chartres s'inspirèrent parfois à leur tour des chefs-d'œuvre de Reims. M. Mâle montre aussi que Jean d'Orbais ne fut pas le plus ancien architecte de Reims. Celui-ci demeure anonyme.

Digitized by Google

La comparaison entre les sculptures de deux grandes cathédrales est aujourd'hui très aisée, parce que celles de Chartres aussi commencent à être accessibles dans d'excellents albums dont la publication s'achève. Ils sont l'œuvre de M. E. Houvet, gardien de la cathédrale, qui s'efforce depuis des années de photographier dans les meilleures conditions les statues et les vitraux du monument confié à sa garde. L'œuvre complète (*Cathédrale de Chartres* : I *Portail royal*, II *Portail Nord*, III *Portail Sud*, IV *Clôture du chœur*) comprendra 540 planches.

La cathédrale de Périgueux subit par deux fois de graves dévastations : vers 1575 lors des guerres de religion et, trois quarts de siècle plus tard, lors des troubles de la Fronde. M. G. Lavergne décrit *Les réparations de l'église de la cité de Périgueux au XVIIe siècle* (*Bulletin monumental*, t. LXXVIII, 1914 [1921], p. 239-254), soit de 1625 à 1647 et de 1652 à 1656. Elles se firent d'après une méthode respectueuse de l'état ancien, qui mérite les plus grands éloges.

M. E. Nicq-Doutreligne reproduit le plan et donne une description sommaire de *L'abbaye de Vaucelles* (*Bulletin monumental*, t. LXXVIII, 1914, p. 316-328 et fig.). Il reste seulement quelques bâtiments claustraux de cette abbaye, fondée par saint Bernard (1132) et reconstruite à partir de 1190. Le chœur (1216-1235) était l'œuvre de Villard de Honnecourt. M. Nicq omet de donner les preuves de l'identification qu'il propose pour les diverses salles.

Les sculptures de la façade occidentale de la cathédrale de Poitiers, distribuées en trois portails, comptent parmi ces riches ensembles sculptés, qui se multiplient au sud de la Loire durant la seconde moitié du XIIIe siècle. Ils s'inspirent des belles sculptures gothiques dont la France du nord s'enrichissait depuis le début du siècle. Melle Elisa Maillard décrit successivement le portail du jugement, celui de la Vierge et celui de S. Thomas (*Gazette des Beaux-Arts*, 1920, 5e pér., t. II, p. 289-308 et fig.). Elle fait ressortir le détail de leur iconographie, la perfection de leur technique et leur dépendance de la sculpture poitevine, rémoise et parisienne. Ils paraissent dater du troisième tiers du XIIIe siècle.

M. E. Chartraire fait connaître quelques *Statues de la Vierge-Mère*, donnant le sein à l'Enfant-Jésus (*Bulletin archéologique*, 1919, p. 41-47 et pl. X-XII). Elles datent de l'époque comprise entre la fin du XIIIe siècle et le milieu du XVIe. Il cite à ce propos des textes écrits et des œuvres diverses.

Les albâtres anglais du XVe siècle au musée de Rouen furent importés, dit M. L. de Vesly (*Bulletin archéologique*, 1919, p. 48-52 et pl. XIII-XIX), par le port de Dieppe, durant les années 1417 à 1453, et proviennent de retables avec Calvaire accosté de deux scènes de part et d'autre.

M. G. Servières étudie *La légende de saint Christophe dans l'art* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1921, 5e pér., t. III, p. 23-40) en se documentant surtout d'après le grand ouvrage récent de C. K. Stalk (*Die Legende des hlg. Christophorus in der Graphik des XV. und XVI. Jahrhunderts*). Le saint devient porte-Christ au XIIe siècle et ce trait légendaire se vulgarise surtout à partir du siècle suivant, grâce à la Légende dorée.

Digitized by Google

Les fresques des appartements Borgia ont été étudiées plus d'une fois depuis que le pape Léon XIII les rendit accessibles (1898), après leur avoir fait consacrer l'ouvrage capital de Ehrle et Stevenson, paru en 1897. M. JEAN ALAZARD les étudie à nouveau et essaie d'y démêler la part personnelle du riche coloriste et de l'admirable portraitiste qu'était Pinturricchio (*Pinturricchio et les appartements Borgia*, dans la *Gazette des Beaux Arts*, 1920, 5e pér., t. II, p. 353-366, fig. et 2 pl.). Il rappelle les fresques disparues du château Saint-Ange où le peintre officiel d'Alexandre VI avait représenté les entrevues de ce pape avec Charles VIII.

La collection Sherman à Rome comprend un beau concert d'anges par Le Tintorêt. D'après M. G. SONLIER (*Un fragment du Tintoret pour la « Gloire du Paradis »*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1920, 5e pér., t. II, p. 375-384 et fig.), ce serait l'un des fragments de la Gloire du Paradis du palais des doges, modifié et remplacé par le maitre durant l'exécution de sa grande toile.

En quelques pages : *Autour du retable de « l'agneau mystique »* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1921, 5e pér., t. III p. 108-118 et fig.), M. L. MAETERLINCK, énumère les peintures gantoises contemporaines des Van Eyck. D'après lui le thème de l'Agneau et la glorification de saint Jean sont des sujets essentiellement gantois ; Gand avait, au moyen âge, un caractère français bien accusé et l'art des Van Eyck est fortement teinté d'influence française. Inutile de discuter ici ces diverses assertions. R. MAERE.

— *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — Le 1er octobre, M. A. THOMAS extrait du martyrologe hiéronymien un certain nombre de renseignements qui le portent à émettre l'opinion que la ville d'Evaux, en Corrèze, faisait partie du territoire des Lemovices et non de celui des Bituriges. — Le 22 octobre, M. H. PRENTOUT indique quelle serait, d'après lui, l'origine de la formule *Dei gratia*, usitée pour la première fois dans les chartes de Henri II de l'année 1173. — Le 12 novembre, M. OMONT parle de la découverte faite par dom Wilmart d'un nouveau manuscrit de Tertullien à la bibliothèque de Troyes. — Le 21 janvier, M. THÉODORE REINACH propose certaines réflexions sur la date du fameux dialogue d'*Octavius* de Minucius Felix. — Le 18 février, M. DE MÉLY parle d'un bas-relief de marbre qui demeura longtemps à Saint-Sernin de Toulouse.

Académie des sciences morales et politiques. — Le 7 janvier, M. LOUIS BATIFFOL établit que les *Mémoires du cardinal de Richelieu* ne sont pas authentiques. Ils sont l'œuvre de deux compilateurs qui s'efforcèrent d'écrire une histoire de Louis XIII d'après les papiers du cardinal. C'est pourquoi ils conservent une valeur documentaire. G. M.

— Le mardi 23 février, l'École des chartes a célébré, avec tout l'éclat que comportait cette date glorieuse, le centenaire de sa fondation. Dès la veille, à 5 h., le comte Durrieu, président de la société de l'École des chartes, avait invité à une réception intime les délégués étrangers et les anciennes chartistes, accourus nombreux à Paris. Le lendemain, à 9 heures, le chanoine Clément,

Digitized by Google

vicaire-général du diocèse de Paris et ancien élève de l'École des chartes célébra, dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, encore tout imprégnée des souvenirs des Bénédictins de Saint-Maur, une messe pour les chartistes défunts. A 3 heures, dans le vaste auditoire Richelieu à la Sorbonne, trop étroit pour contenir la foule qui se pressait à ses portes, s'est déroulée la séance académique, sous la présidence de Mr le Président de la République. C'est avec une vive émotion que l'on a entendu le discours prononcé par M. Servois, le vénérable président d'honneur de la société de l'École des chartes qui, malgré ses 92 ans et sa cécité, a fait l'éloge de la grande institution scientifique dont il fut presque un des ouvriers de la première heure. Le comte Durrieu, puis M. Maurice Prou, directeur de l'École, ont retracé le tableau de la vie et de l'activité du célèbre établissement universitaire depuis un siècle. M. Pirenne, professeur à l'université de Gand, a apporté l'hommage de l'étranger à la vénérable jubilaire; puis, au milieu d'un religieux silence, M. Meurge, élève de l'École, a proclamé les noms des cinquante et un chartistes morts au champ d'honneur. Enfin, dans une allocution d'une haute envolée, M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique, fit à son tour l'éloge de l'École des chartes et la félicita, tout spécialement, d'avoir su « dominer et élargir son œuvre en faisant servir l'érudition aux progrès de l'esprit et le culte des documents et des textes à l'illustration du génie français ». Le soir, un banquet de près de trois cents couverts réunissait, dans les salons de l'hôtel Lutetia, les délégués étrangers, les personnalités les plus éminentes du monde scientifique français et de nombreux chartistes. La Belgique avait tenu à envoyer à ces fêtes une délégation particulièrement nombreuse : M. Wilmotte représentait l'Académie royale et l'université de Liège; M. Pirenne, la Commission royale d'histoire et l'université de Gand; M. Terlinden, l'université de Louvain; M. Léon Leclère, l'université de Bruxelles; le R. P. Delehaye, la société des Bollandistes. — Une adresse, remise au nom du recteur de l'Alma mater de Louvain, a particulièrement touché les organisateurs des fêtes du centenaire et a valu au délégué de cette université de nombreux témoignages de sympathie pour le prompt relèvement de l'institution.

— La librairie É. Champion annonce la publication de la *Revue de littérature comparée* (un an : 40 francs). Cette revue, trimestrielle, contiendra : 1° des articles de fond concernant des questions de critique, d'histoire littéraire, de biographie, qui, depuis les débuts de la Renaissance, débordent le champ des diverses littératures nationales; 2° des mélanges et variétés, documents inédits, notes critiques, échantillons de traductions, etc.; 3° des bibliographies méthodiques et des comptes-rendus critiques; 4° une chronique donnant des précisions sur les travaux entrepris ou en cours, l'état présent d'une question, des détails intéressant les personnes, etc.

Le comité français catholique du sixième centenaire de Dante entreprend la publication d'un *Bulletin du Jubilé*, en cinq fascicules. L'abonnement, qui coûte 30 francs, peut être pris à la librairie de l'art catholique, 6, place Saint-Sulpice, Paris, VIe.

La librairie Larose entreprend la publication d'un *Bulletin du comité des études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française.*

Digitized by Google

La faculté de théologie protestante de l'université de Strasbourg publie une *Revue d'histoire et de philosophie religieuses,* qui paraîtra tous les deux mois (un an : 25 fr.)

Une revue mensuelle intitulée *Alsace française*, s'est fondée, 2, rue Geiler, à Strasbourg. Prix : 40 francs.

La librairie F. Alcan entreprend la publication d'une histoire générale de l'antiquité jusqu'à nos jours, en vingt volumes, sous la direction de MM. L. Halphen et Ph. Sagnac.

Mgr l'évêque de Perpignan vient de fonder une *Revue d'histoire locale et de littérature* (Prix : 6 fr.).

Un groupe de savants et de lettrés ont fondé l'*Association Guillaume Budé,* à Paris, 157, boulevard Saint-Germain, pour la défense et la propagation de la culture classique. Ils se proposent de publier les collections d'auteurs grecs et latins, des documents historiques et des études littéraires, des documents relatifs à l'antiquité grecque et romaine. Les textes sont établis selon les principes de la critique philologique. Ils sont accompagnés de traductions. Une section spéciale comprend les pères de l'Église. Élargissant son programme, l'association compte inaugurer prochainement des collections d'auteurs français et étrangers du moyen-âge, de la Renaissance, de l'époque moderne. M. de Labriolle vient de publier, dans la collection d'études anciennes, une remarquable *Histoire de la littérature latine chrétienne*, et M. L. Havet des *Règles pour éditions critiques*.

Une *Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* s'est fondée en vue d'étudier le passé de la Bretagne depuis la préhistoire jusqu'à 1848. Elle publiera une collection de textes et de travaux d'ensemble ainsi qu'un bulletin périodique.

M. Fernand Laudet, quittant la direction de la *Revue hebdomadaire,* a fondé *La Revue de la semaine*, qui réalise le même programme. On y trouvera les conférences de la *Société des conférences.*

L'éditeur E. de Boccard, 1, rue de Médicis, Paris, VI, annonce la publication d'une *Revue des sciences religieuses* sous la direction des professeurs de la faculté de théologie catholique de l'université de Strasbourg. La revue, trimestrielle (Un an : 15 fr. pour la France et 20 fr. pour l'Étranger), publiera d'abord les travaux des professeurs de la faculté, mais elle restera largement ouverte aux travailleurs du dehors. Elle contiendra des articles de fond et des notes ou communications de moindre étendue sur l'ensemble des disciplines ecclésiastiques. Sous forme de chroniques, elle tiendra les lecteurs au courant des principaux ouvrages qui paraîtront.

Prix. — L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné les prix suivants : Concours des antiquités nationales : 1e médaille, M. Ch. Porée, *Études historiques sur le Gévaudan*; 3e médaille, M. V. Carrière, *Histoire et cartulaire des Templiers de Provins.*

A l'Académie des sciences morales et politiques M. A. Leman a obtenu le prix Thérouanne pour son ouvrage : *Urbain VIII et la rivalité de la France et de la maison d'Autriche* (*1631-1635*).

Digitized by Google

Décès. — Le comte ROBERT DE LASTEYRIE, professeur d'archéologie à l'École des chartes. On connaît sa grande entreprise : la *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques des sociétés savantes.* Très nombreuses furent ses plaquettes concernant l'archéologie. Il développa ses théories dans un excellent livre : *L'architecture religieuse en France à l'époque romane* (Paris, 1912).

M. PAUL LACOMBE, qui se consacra plus spécialement à l'histoire de Paris et à des travaux bibliographiques Citons : *Essai d'une bibliographie des ouvrages relatifs à l'histoire religieuse de Paris pendant la Révolution* (Paris, 1884); *Monsieur l'abbé Bossuet* (Paris, 1889); *Bibliographie des travaux de M. Léopold Delisle* et son *Supplément* (Paris, 1902-1911); *Livres d'heures imprimés au XVe et au XVIe siècle* (Paris, 1907); *Notice bibliographique sur la police des pauvres de Paris par G. Montaigne* (Paris, 1917).

M. ERNEST DENIS, professeur d'histoire moderne et contemporaine à la faculté des lettres de Paris, spécialisé dans l'histoire de la Bohême. Ses ouvrages les plus connus sont : *Huss et la guerre des Hussites* (Paris, 1878); *Les origines des frères bohêmes* (Angers, 1885); *La Bohême depuis la Montagne Blanche : I. Le Triomphe de l'Église, le centralisme ; II. La Renaissance tchèque, vers le fédéralisme* (Paris, 1903).

Le marquis de RIPERT-MONTCLAR, éditeur du *Cartulaire de la commanderie de Richerenches de l'ordre du Temple* (Paris, 1907).

M. A. BRUEL, chef de la section administrative aux Archives nationales, qui publia un grand nombre d'ouvrages d'érudition : *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny* (Paris, 1876-1903, 6 vol.); *Essai sur la chronologie du cartulaire de Brioude* (Paris, 1866); *Notice historique et critique sur la vie et les ouvrages manuscrits de Dom Jacques du Breuil, auteur du Théâtre des antiquités de Paris et d'une chronique latine manuscrite sur l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés* (Paris, 1868); *Les chapitres généraux de l'ordre de Cluny depuis le XIIIe siècle, avec la liste des actes des chapitres qui se sont conservés jusqu'à nous* (Paris, 1874); *Note sur la transcription des actes privés dans les cartulaires antérieurement au XIIe siècle* (Nogent-le-Rotrou, 1875); *Étude sur la chronologie des rois de France et de Bourgogne, d'après les diplômes et les chartes de l'abbaye de Cluny aux IXe et Xe siècles* (Paris, 1880); *Charte de pariage de Jean, sire de Joinville, avec l'abbé de Saint-Mansuy de Toul (décembre 1264)* (Paris, 1884).

M. le comte DE DIENNE, auteur d'un volume de *Documents relatifs à la vicomté de Carlat* (Monaco, 1900). G. MOLLAT.

Hongrie. — A l'occasion du XVe centenaire de la mort de S. Jérôme, M. le Dr A. PATAKY, professeur à l'université de Budapest, a publié, dans la revue *Religio* (1920, p. 50-56), une notice sur *Les principes exégétiques de S. Jérôme* (Szent Jeromos exegetikai alapelvei). Il y examine brièvement la doctrine de ce docteur sur l'inspiration et sa méthode de critique et d'interprétation. Selon M. Pataky, S. Jérôme aurait abandonné, en 392, l'interprétation allégorique de l'Ancien Testament qu'il avait suivie jusqu'alors, pour ne s'appliquer désormais, dans ses commentaires, qu'à découvrir le sens littéral du texte. Il a d'ailleurs été le premier à faire sérieusement la critique du texte original et les traductions qu'il nous en a laissées, reflètent le souci d'en rendre le sens le plus fidèlement possible.

Digitized by Google

Dans cette même revue *Religio* (1920, p. 1-6), Mgr OTTOKAR PROHASZKA, évêque de Székesfehérvár, a consacré quelques notes à la mémoire du cardinal et primat de Hongrie P. Pázmány (né en 1570). Protestant converti au catholicisme, Pierre Pázmány fut, pendant les premières années du XVIIe siècle, l'apôtre de l'Église romaine en Hongrie et son principal défenseur dans la lutte contre le protestantisme. Il entra dans la compagnie de Jésus et écrivit de nombreux ouvrages apologétiques et théologiques, qui ont grandement contribué à la conversion d'une partie du peuple hongrois. Devenu cardinal et primat de Hongrie, il érigea de nombreux monastères; il fonda à Vienne un séminaire destiné aux jeunes ecclésiastiques hongrois, qui porte actuellement le nom de « Pazmaneum »; enfin il créa l'université de Nagyszombat, qui fut transférée plus tard à Buda et de là à Pest. Il joua aussi un grand rôle dans la lutte de la Hongrie contre les Turcs et vit ses efforts couronnés par un traité de paix, qui assura l'indépendance de sa patrie. Notons encore qu'il fut un des plus grands écrivains de langue hongroise à l'époque de la Renaissance.

Dans un article paru dans la *Revue catholique* (*Katholikus Szemle*) 1920, p. 594-602, sous le titre « *Projet d'ériger en évêché le Banat de Temes au XVIIIe siècle* » (A temesi bánsági püspökség terve a XVIII században), le Dr COLOMAN JUHASZ donne une page de l'histoire ecclésiastique de ces régions à cette époque. Ces territoires dépendaient au point de vue ecclésiastique d'un des plus anciens diocèses de Hongrie, le diocèse de Csanád, dont le roi S. Étienne fut le fondateur et le martyr S. Gérard le premier titulaire. Après l'expulsion des Turcs en 1718, le gouvernement de Vienne refusa de les rattacher au reste de la Hongrie et les administra comme territoires séparés sous le nom de « Banat ». Pour consolider cette séparation politique, il essaya aussi de les détacher du diocèse de Csanád, auquel il ne laissa d'ailleurs jamais nommer un évêque de nationalité hongroise. Ce ne fut qu'en 1778, que le « Banat » rentra sous la juridiction de son évêque légitime; mais, la séparation politique subsistant, celui-ci rencontra toujours des difficultés dans le libre exercice de son ministère religieux. Cette étude présente un intérêt particulier, parce que, à la suite des récents bouleversements politiques, le diocèse de « Csanád » s'étend de nouveau sur trois pays et revit les mauvais jours du XVIIIe siècle.

Le discours inaugural de Mgr HANUY, recteur de l'université de Budapest et professeur de droit canon, a porté, cette année, sur *La souveraineté du pape*. Il a envisagé la question surtout au point de vue dogmatique et s'est attaché à montrer, d'après la doctrine catholique, les relations qui doivent exister entre l'Église et l'État. Toutefois, en remontant jusqu'à Hobbes et Febronius, il a tracé l'évolution des théories modernes sur la supériorité de l'État sur l'Église. Ce discours de Mgr Hanuy a été publié dans un fascicule séparé de la revue *Religio* sous le titre *A pápa szuverénsége* (Budapest, Imprimerie Stephaneum, 1920. In-8, 24 p.).

Le même périodique (1920, p. 526-529) publie un articulet de M. L. KOVACS, intitulé : *La statistique religieuse dans la Hongrie mutilée* (Csonka-Magyarország vallási statisztikája). L'auteur s'efforce de nous donner une idée de la situation religieuse actuelle du peuple hongrois, en se basant sur les données du recensement de 1910. D'après ce recensement, les catho-

Digitized by Google

liques du rite latin représentent 62,8 % de la population totale ; les catholiques du rite grec, 2,2 ; les calvinistes, 21,6 ; les luthériens, 6,2 ; les juifs 6,2. D'après M. Kovács, la paix de Trianon pourrait avoir des conséquences néfastes pour les catholiques hongrois, soumis pour le moment soit à des nations schismatiques comme la Roumanie et la Serbie, soit aux Tchèques, en grande partie athées ou hussites. C'est l'idée que défend aussi, pour ce qui concerne les catholiques de Roumanie, R. Szentivanyi, professeur de théologie à Gyulafehérvár (Transylvanie), dans sa brochure : *Les catholiques de la Transylvanie et le gouvernement roumain* (Az erdélyi katholikusok és a román imperium).

Dans une séance solennelle, tenue le 24 octobre 1920, l'académie de S. Étienne a célébré le xve centenaire de la mort de S. Jérôme. Nous relevons surtout les discours prononcés à cette occasion par deux professeurs de l'université de Budapest : Mgr A. Zubriczky a parlé de saint Jérôme comme savant, et Mgr Et. Székely a traité des versions hongroises de l'Écriture Sainte. A. Pataky.

Italie. — Le R. P. Grossi-Gondi, S. J., professeur d'archéologie sacrée à l'université grégorienne, a fait paraître, en 1919, des *Principi e problemi di critica agiografica. (Atti e spoglie dei martiri.)* (Rome, Univ. grégorienne. In-8, 204 p.) qui sont destinés aux étudiants en théologie. Comme le sous-titre l'indique, l'ouvrage ne traite que des actes des martyrs et de leurs reliques. La note générale de cette introduction aux études hagiographiques est celle d'une saine critique et les auditeurs et lecteurs du R. P. Grossi-Gondi écarteront du premier coup une foule de faux et de récits légendaires. Pour la solution de beaucoup de problèmes cependant, il faut reconnaître qu'il est difficile de formuler des règles générales et, au point où nous en sommes aujourd'hui, l'avenir paraît plutôt être à l'hagiographie comparée dont le P. Delehaye vient de nous donner un chapitre dans son livre sur les *Passions des martyrs*. Les *Principi* du P. Grossi-Gondi n'en restent pas moins une excellente introduction dont l'influence ne pourra qu'être très heureuse.

Le même auteur a publié il y a quelques mois un *Trattato di epigrafia cristiana latina e greca del mondo romano occidentale* (Rome, Univ. grégorienne, 1920. In-8, x-512 p.) qui rendra lui aussi de grands services. L'ouvrage traite successivement de la paléographie des inscriptions, puis des inscriptions funéraires, des inscriptions sacrées, des inscriptions placées sur de menus objets. Suivent des règles pour déterminer la date d'une inscription et des observations sur le style, la langue et la métrique épigraphiques, enfin des principes d'herméneutique et de critique épigraphiques. Les chapitres II et III contiennent des paragraphes consacrés aux allusions faites par les inscriptions aux sacrements, aux dogmes, à l'exégèse, à la liturgie etc... La fin du chapitre VIII est un excellent guide pour qui veut s'exercer à compléter par conjecture quelqu'inscription fragmentaire. Bien que publié assez longtemps après le manuel de Mgr Kaufmann (Voir RHE, 1921, p. 93-95), l'ouvrage du P. Grossi-Gondi en est complètement indépendant,

Digitized by Google

A l'occasion du cinquantenaire de son ordination sacerdotale, des amis ont offert au Rme P. Dom AMELLI, abbé de la Badia de Florence, ancien prieur et archiviste du Mont-Cassin, un volume de mélanges intitulé : *Miscellanea Amelli. Scritti varii di letteratura ecclesiastica dedicati al Rmo abate Ambrogio Amelli, O. S. B., Cassinese, in occasione del cinquantesimo anniversario della sua ordinazione sacerdotale, 1870, 20 Settembre, 1920.* (Badia di Montecassino, 1920. Gr. in-8, VIII-119 p. et portrait). Sa Sainteté a daigné adresser au vénérable jubilaire une lettre flatteuse qui figure en tête du volume dont le Rme abbé du Mont-Cassin a écrit la préface, et S. Ém. le card. GASQUET a tenu à honorer son collaborateur dans l'œuvre de la révision de la Vulgate en insérant dans le recueil un travail sur les *St Gregory's responsiones ad interrogationes beati Augustini*. Nos lecteurs pourront se référer à la bibliographie du prochain numéro de la RHE, qui signalera les divers mémoires de ces *Miscellanea*.

Disons de suite cependant que le dernier article : *L'abate D. Ambrogio Amelli*, dû à D. G. FORNARI, O. S. B., donne une courte esquisse biographique et bibliographique que l'auteur lui-même déclare incomplète, mais où l'on prend néanmoins une juste idée de l'activité de D. Amelli sur les terrains biblique, patristique et historique et de son œuvre pour la réforme de la musique sacrée D. H. QUENTIN, O. S. B.

— Le R. P. A. FEDER, S. J., qui s'est appliqué à donner au *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum* un volume de textes de S. Hilaire, dont il sera rendu compte, prépare, pour la même collection, le *De viris illustribus* de S. Jérôme. Un article de *Biblica* (t. I, 1920, p. 513-520) : *Zusätze zum Schriftstellerkatolog des hl. Hieronymus*, met en relief la haute valeur, jusqu'ici méconnue, du Cod. Bambergensis B. IV, 21 (Patr. 87), s. VI, pour cette œuvre et communique des constations critiques intéressantes faites par le futur éditeur, qui s'est efforcé de distinguer, parmi les additions aux différentes notices, que la tradition manuscrite révèle celles qui peuvent être attribuées à S. Jérôme et celles qui lui sont étrangères. Les raisons alléguées font bien augurer de la solidité des bases critiques de l'édition projetée et laissent espérer qu'elle marquera un progrès sur les éditions antérieures.

— Le P. C. SILVA TAROUCA, S. J., dans la *Civiltà cattolica* du 19 février, (t. I, p. 323-326) donne une étude sur *Le antiche lettere dei Papi e le loro edizioni*. Il passe en revue les anciennes éditions des lettres pontificales, depuis celle de Jacques Merlin, docteur de Sorbonne, en 1524, puis Jean Sichard, Jean Wendelstein, Pierre Crabbe, Baronius, et dom Pierre Coustant, O. S. B., au XVIIe siècle. L'édition de dom Coustant est encore très incomplète, mais elle est faite avec un esprit critique digne d'un disciple de Mabillon. Les lettres de saint Léon le Grand furent publiées au XVIIIe siècle par les frères Ballerini. Ils furent les derniers grands éditeurs des lettres des papes. Le P. Silva Tarouca appelle de tous ses vœux une édition nouvelle, critique et complète.

La crise de la librairie sévit en Italie, autant et plus que dans tous les autres pays du monde. Les revues d'histoire ou bien ont cessé leur publication, ou bien paraissent avec des retards considérables. L'Académie

Digitized by Google

royale des « *Lincei* » a pu cependant éditer un fascicule de *Rendiconti* de ses travaux, en décembre 1920. Nous y trouvons, à la p. 261, une note de JOSEPH FURLANI, présentée par le professeur GUIDI, sur *Gli impedimenta matrimonii secondo il patriarca nestoriano Timoteo I.* L'auteur a pu, grâce au codex syrien-nestorien 2310 du British Museum, compléter le texte tronqué donné par Sachau, en 1908, dans *Syrische Rechtbücher.* FOURIER BONNARD.

— La *Raccolta di concordati su materie ecclesiastiche tra la Santa Sede et le autorità civili* (Rome, Tipografia poliglotta vaticana, 1919. In-4, XX-1140 p. L. 50), ou Recueil des concordats conclus et approuvés par le Saint-Siège, de 1018 (5 juillet) à 1914 (24 juin), intéresse au plus haut point les études historiques et juridiques. Ce travail, rédigé par les soins du Dr ANGELO MERCATI, sous-préfet des Archives vaticanes, se recommande par la quantité, la qualité et l'importance des matériaux, et remplacera définitivement tant la collection de Nussi (Rome, 1869. In-4 avec appendice, et Mayence, Kircheim, 1870. In-8) que l'édition officielle des concordats conclus sous le pontificat de Léon XIII jusqu'en 1893. Les pièces sont disposées par ordre chronologique, mais la convention fondamentale est accompagnée des actes subséquents, interprétatifs et extensifs. Au total : 113 concordats (contre 50 recueillis par Nussi), contenant 294 documents dans leurs diverses rédactions linguistiques : textes latins, italiens, français, allemands, anglais, espagnols et portugais, puisés aux meilleures sources; ils embrassent septante-trois pontificats et concernent presque toutes les nations de l'Europe et de l'Amérique du Sud. L'éditeur a mis à profit, entre autres, les archives du Vatican, de la secrétairerie des brefs, de la secrétairerie d'État et de diverses congrégations, et l'on ne peut assez louer son érudition et son scrupule scientifique. En résumé, cette collection de concordats représente la solution pratique des questions importantes traitées entre l'Église et les autorités civiles au sujet des matières mixtes. Puisse le Dr A. Mercati nous en écrire l'histoire ! F. BAIX.

— M. J. B. SUPINO vient de consacrer un bel ouvrage au peintre *Giotto* (Florence, 1921, In-4° avec album de 258 pl.). Le grand artiste, né en 1267, subit dans sa jeunesse l'influence de Duccio et de Cavallini bien plus que celle de Cimabue. Ses œuvres romaines seraient contemporaines des fresques de l'église inférieure d'Assise, ou plus anciennes (1296 à 1300), puis viendraient les fresques de l'Arena à Padoue (1304-1305), celles de l'église supérieure d'Assise (1306-1310), et finalement les peintures et les travaux d'architecture à Florence, où Giotto mourut en 1337. R. M.

— Signalons les fouilles et découvertes faites en 1920. A Rome, un magnifique hypogée avec peintures entre la via di Porta maggiore et la via Santa Croce in Gerusalemme. Il y a de grandes figures, dont un Bon Pasteur portant une brebis sur les épaules. Ce fait semble indiquer que le monument appartenait à une communauté de chrétiens. Via Nomentana, dans la villa Torlonia, on a reconnu un cimetière juif avec beaucoup d'inscriptions grecques ; à Aquilée, on a découvert le pavage en mosaïque d'une basilique de l'évêque Théodose, située au nord et parallèlement à la basilique actuelle ; à Grado, mosaïque byzantine intéressante, pavage d'une dépendance de la basilique construite par le patriarche Élie (571-586) ; à Ostie,

Digitized by Google

outre divers monuments et fragments païens, une petite basilique et quelques fragments de sculpture chrétienne, fait assez rare à Ostie. La basilique doit être datée du IIe au Ve siècle. Elle contenait, chose étrange, un groupe colossal en marbre de Paros, représentant Commode et Crispina, en Mars et en Vénus : beau travail, assez bien conservé.

Dans la nuit du 23 février, un incendie dû à une cause inconnue a fait des dégâts importants dans la « Santa Casa » de Lorette. L'antique statue miraculeuse en bois a été entièrement détruite avec beaucoup d'ornements et d'objets d'art qui décoraient le sanctuaire. La basilique elle-même et la merveilleuse châsse de marbre, dessinée par Bramante et sculptée par les grands artistes du XVIe siècle, qui entoure extérieurement la Santa Casa, paraissent n'avoir pas souffert de l'incendie.

La *Société des conférences d'archéologie chrétienne* a tenu une séance en février sous la présidence de Mgr Duchesne. Le P. Grossi-Gondi, S. J., à propos d'une inscription du cimetière de Pamphile relative à une enfant de cinq ans, du IIIe siècle, et mentionnant l'acte de foi, en déduit l'usage du parrain dans l'administration du sacrement de baptême.

Le professeur Monaci, commentant la fameuse inscription damasienne de Sainte-Agnès, conclut qu'il faut très vraisemblablement placer la date du martyre de la sainte sous la persécution de Dèce (250-251). Mgr Duchesne est d'avis que, en tout cas, cette date doit être fixée à une époque déjà lointaine du pape Damase et antérieure à Dioclétien.

Le professeur Marucchi fait part de ses nouvelles recherches sur l'hypogée de saint Sébastien et le lieu présumé où furent cachées les reliques des apôtres saint Pierre et saint Paul lors de leur translation « ad catacumbas ». Ce lieu serait, d'après lui, déterminé très exactement par une bande indicatrice, peinte à la chaux sur la paroi du souterrain, et par des graffites, en partie déchiffrés, contenant des invocations écrites par les pèlerins.

Le docteur Iosi annonce l'intention de reprendre les travaux de Rossi sur la catacombe de Prétextat.

Il semble que les érudits, ne pouvant plus que très difficilement présenter leurs travaux au public sous forme de livres ou d'articles de revues, tendent de plus en plus à leur donner la forme de conférences. Il y a eu cet hiver, à Rome, abondance de conférences, sur des sujets de religion, de littérature, d'art et d'histoire. Réservant pour une autre rubrique les conférences sur Dante, nous signalerons ici celles qui touchent de plus près à l'histoire ecclésiastique :

En première ligne notons une conférence de Mgr Wilpert, donnée dans la grande salle du séminaire du Latran : *Iconographie des apôtres saint Pierre et saint Paul sur les sarcophages chrétiens*.. D'après l'auteur, le motif souvent présenté comme une représentation de Moïse faisant jaillir du rocher l'eau miraculeuse, ne serait autre que l'effigie de saint Pierre ouvrant aux païens la fontaine de vie. Mgr Wilpert présenta une série de documents et de fragments (peut-être trop arbitrairement retouchés et complétés), à l'appui de sa thèse. L'argument sur lequel il semble faire le plus de fond est la présence de trois personnages que, d'après la forme de leur costume et notamment de leur coiffure, le *pileus* militaire, il déclare ne pouvoir représenter des juifs, mais des légionnaires romains.

Digitized by Google

Au Latran également, conférences de don CASTELLUCCI, sur *La catholicité de la basilique de sainte Sophie de Constantinople à la lumière du droit et de l'histoire*, et de don TARDINI, sur l'*Histoire du Pluvial, ou chape liturgique.*

A l'institut Massimo, le P. GIANFRANCESCHI, S. J., a présenté un exposé historique très applaudi : *L'Église et le progrès scientifique.*

Un centre de conférences très actif est l'Académie des Arcades. Cette année, d'accord avec le comité de Ravenne, elle consacre à Dante la majeure partie de ses travaux. Cependant le Dr LUDWIG de Berlin y a donné une série de trois conférences sur *Goethe*, dont la conclusion très osée (et partant très applaudie par un public assez spécial) a été que les grands génies allemands sont les plus *supernationalement* humains, et que Goethe, génie universel par excellence, peut être le symbole de l'union pacifique des intellectuels du monde entier ! Sans commentaire. Le Dr Ludwig a été reçu au nombre des Arcades sous le nom de *Melpomenio*, qui fut celui de Goethe.

L'Institut pontifical oriental a organisé une série de conférences : de Mgr DE SZEPTYCKI, archevêque ruthène de Lwow, sur *La mission du monachisme pour la cause de l'union des Églises* ; du R. P. SIMÉON VAILHÉ, O. S. A., sur *Le droit d'appel en Orient et le synode permanent de Constantinople* ; de dom SCHUSTER, sur l'*Efflorescence du monachisme oriental dans la province métropolitaine du Pape, au déclin de l'empire romain* ; du R. P. DE JERPHANION, S. J., (auteur d'une savante conférence précédemment donnée à l'Institut biblique, sur l'*Iconographie ancienne du crucifix) : Un voyage aux églises souterraines de Cappadoce* ; de Mgr BENEDETTI, *Les conditions des catholiques de rite grec, en Grèce, sous la domination des Latins, de 1205 à 1566.*

On annonce l'apparition d'une revue nouvelle : *Verbum Domini*, en langue latine, éditée par l'Institut biblique de Rome (mensuelle in-8, 32 p. Abonnement 18 lires pour l'Italie, 20 fr. pour l'étranger). Le but de cette nouvelle publication n'est pas l'investigation scientifique, réservée à d'autres organes, mais la vulgarisation des études bibliques, au profit surtout du clergé, et en vue de l'enseignement des fidèles. On y trouvera donc une partie consacrée à l'exégèse et à l'explication directe des textes sacrés, et des articles d'histoire, de géographie et d'archéologie bibliques, d'assyriologie, d'égyptologie, de papyrologie, etc..., qui tiendront les lecteurs au courant des données acquises par les travaux des spécialistes.

FOURIER BONNARD.

— Rome a célébré par des fêtes extraordinaires le quinzième centenaire de saint Jérôme († 420). Un comité préparatoire s'était formé en 1919 sous la présidence de S. Ém. le card. Gasquet et avec le concours de la société de S. Jérôme pour la diffusion des SS. Évangiles, dont le président effectif est Mgr Tedeschini. Dès le mois d'avril 1920, des séries de conférences s'ouvrirent à la Chancellerie, qui attirèrent un public choisi. Le 15 septembre, S. Jérôme reçut le suprême honneur de l'encyclique *Spiritus Paraclitus* ; les 12, 14 et 16 décembre, l'élite de Rome se pressa dans la vaste et cependant insuffisante *Aula maxima* de l'École de musique sacrée, à l'ancien Vicariat, pour entendre les discours de trois savants illustres, membres du Sacré-Collège, les cardinaux Maffi, Mercier et Gasquet, le premier sur *Le scienze*

Digitized by Google

della natura nelle opere di S. Girolamo, le second sur *Les grandes initiatives de S. Jérôme*, le troisième sur *The life of St Jerome ;* enfin les 17, 18 et 19 décembre, la Basilique de Ste-Marie-Majeure vit accourir, pour les fêtes jubilaires, les foules des grands jours de Saint-Pierre et il n'est pas exagéré de dire que S. Jérôme est devenu durant cette période un saint presque populaire. Trois volumes dûs à l'initiative du comité des fêtes resteront comme un monument durable du centenaire : 1) Le premier porte le titre de *Miscellanea Geronimiana, Scritti varii pubblicati nel XV Centenario dalla morte di S. Girolamo, con introduzione di S. E. il Card. V. Vannutelli* (Rome, Impr. Vaticane, 1920. In-8, VIII-331 p., 6 pl. 2). Le second volume est destiné aux étudiants et contient des extraits des œuvres de S. Jérôme : *Florilegium Hieronymianum anno MD a maximi Doctoris obitu recensuit, annotationibus auxit Angelus Ficarra, praefatus est Felix Ramorinus* (Turin, 1920. XI-234 p.). 3) Le troisième volume enfin est encore sous presse à l'imprimerie vaticane et sera consacré aux discours des Emm. cardinaux Maffi, Mercier et Gasquet. Nous signalons à la bibliographie les articles dont se composent les *Miscellanea*. — A mentionner aussi l'utile bibliographie hiéronymienne des dix dernières années publiée à l'occasion des fêtes par le P. Vaccari, S. J., sous le titre de *Bollettino Geronimiano*, dans *Biblica*, 1920, t. I, p. 379-393 et 533-562.

D. H. QUENTIN, O. S. B.

— Dans les *Miscellanea Geronimiana*, mentionnés ci-dessus, nous avons lu avec beaucoup d'intérêt le mémoire de P. DE LABRIOLLE sur *Le songe de S. Jérôme*, ainsi que celui de dom COTTINEAU sur la *Chronologie des versions bibliques de S. Jérôme*. Nous fûmes cependant surpris de ne pas trouver, dans cette dernière étude, la moindre mention des versions hiéronymiennes de l'Évangile apocryphe des Hébreux, que le grand exégète, au moins à une certaine époque de sa vie, identifiait avec l'original araméen de l'Évangile selon S. Matthieu. Dans ses *Analecta Hieronymiana et patristica*, dom AMELLI édite, d'après un florilège du neuvième ou dixième siècle (*Codex Cassinensis*, 384), un certain nombre de textes patristiques non identifiés. Deux de ces textes sont attribués à Tertullien. Adhémar d'Alès a montré (*Recherches de science religieuse*, janvier-avril 1921, p. 98) que l'un d'eux doit être restitué à Novatien *De Trinitate*, *18*, et que l'autre est bien de Tertullien, mais n'a rien d'inédit : il se lit, *Scorpiace*, 12.

— L'Italie se prépare à fêter en septembre de cette année le sixième centenaire de Dante. Dès 1913 s'est fondé à Ravenne un comité catholique qui s'est donné pour but de promouvoir les fêtes projetées, par la création de comités d'initiative en Italie et à l'étranger, de faire connaître le « divin poème » par des lectures publiques et des commentaires, et de restaurer l'église San-Francesco de Ravenne, avec son cloître où le grand homme a son tombeau.

Le comité de Ravenne s'est donné pour organe une revue illustrée paraissant tous les deux mois, sous le titre de *Il VI° Centenario Dantesco*, et contenant des articles sur la personne du poète, les plus beaux manuscrits de ses œuvres, ses doctrines, les personnages qu'il met en scène, les lieux où il séjourna, avec des vues des villes qui l'ont eu pour hôte, des beaux monuments qu'il a visités et des belles œuvres qu'il a inspirées.

A signaler, dans le n° de mars-avril 1918, un article de Mgr STORNAIOLO, sur le manuscrit Vaticano-Urbinate 365. Longtemps un certain nombre

Digitized by Google

des magnifiques miniatures qu'il contient furent attribuées au pinceau de Clovio. Mgr Stornaiolo démontre que cette attribution ne peut se soutenir, Clovio étant mort en 1572 et le duc François Marie II de la Rovère, qualifié d'Altesse dans les dédicaces, n'ayant reçu ce titre qu'en 1582.

Un bon article également du prof. GUIDO BATTELLI, sur « *Paris au temps de Dante. L'abbaye de Saint-Victor* ». Pourtant la documentation paraît superficielle. L'auteur eût gagné à consulter l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Victor*, parue en 1904 et 1909.

La Revue *Il VIe Centenario di Dante*, d'accord avec la *Rivista di filosofia neo-scolastica* de Milan, a ouvert un concours pour une œuvre sur les doctrines philosophiques et théologiques de Dante. Le temps fixé pour ce concours a pris fin le 31 janvier 1921. Le résultat en est encore inconnu.

Dans le courant de l'année 1919 des comités ont été constitués en France, sur l'initiative de feu le cardinal Amette, en Belgique, en Espagne, celui-ci sur l'initiative du Nonce, aujourd'hui cardinal Ragonesi. Au cours de 1920 on mentionne la création des comités de diverses villes italiennes, celui de Sicile, ayant son siège à l'université de Palerme, le comité tchéco-slovaque, le comité hollandais. En 1920 se fondèrent également un comité anglais, un comité japonais, un comité allemand, un comité hongrois. La société « Mathias Corvin » organise des conférences et une exposition de toutes les œuvres relatives à Dante possédées par la Hongrie.

A Ravenne, dans une belle salle inaugurée par la municipalité, et dans beaucoup de villes italiennes, commencent les *Lecturae Dantis*.

Le ministre Baccelli a nommé une commission pour préparer la participation du gouvernement italien aux fêtes du Centenaire. Les maires des villes de Rome, Florence et Ravenne, plus directement intéressées, sont invités à en faire partie. Deux millions de lires de subvention sont promis par l'État.

Le 14 septembre dernier, le ministre BENEDETTO CROCE ouvrait à Ravenne « l'Année de Dante », en présence des maires des chefs-lieux de provinces. Il y eut des discours et une messe à l'église San-Francesco, en cours de restauration.

Mais les catholiques italiens ont voulu que les fêtes de Dante eussent le caractère nettement religieux qui leur convenait. Dans ce but ils ont fondé dans les grandes villes de nouveaux comités. Le principal a été celui de Rome, solennellement constitué le 30 juillet 1920 dans la grande salle de l'Académie des Arcades, sous la présidence de Mgr SALVADORI, custode général, qui est lui-même un érudit commentateur de la Divine Comédie. Le 21 novembre, il inaugurait ses travaux par une conférence du marquis PHILIPPE CRISPOLTI. On remarquait le ministre Croce et le cardinal Valré di Bonzo, parmi une assistance distinguée. Le Pape avait envoyé un chaud télégramme d'adhésion.

Depuis lors, outre le commentaire hebdomadaire de Mgr Salvadori, la salle de l'Arcadie entendit une série de conférences importantes, consacrées à Dante et à son œuvre. Nous ne pouvons que signaler celles du prof. ZABUGHIN sur « *Dante et les mystiques antérieurs à Dante* », celle du prof. MISCIATELLI, sur « *la Vita nuova* », celle du prof. GABRIELI, sur « *Dante et l'Islam* ».

Un peu partout dans les milieux religieux, les milieux universitaires, les milieux populaires, s'accentue un mouvement de propagande en faveur du centenaire. A Rome et hors de Rome on célèbre Dante à l'envi, par des

Digitized by Google

conférences (il y en eut une fort belle à Anagni : « *Dante et Boniface VIII*). Non seulement à la « Casa de Dante » tout indiquée, mais dans une jolie église de Rome, Santa Maria dell' Orto, comme au moyen âge, on commente le divin Poète, non sans encourir de la part de certains journaux le reproche de faire de lui un nouveau Père de l'Église. Dans les séminaires on doit cette année faire une large place à la Divine Comédie. D'après les instructions envoyées aux inspecteurs scolaires par le ministère de l'instruction publique, elle doit être lue et expliquée jusque dans les écoles et devant les pauvres gens des moindres villages. La « Casa di Dante » délivrera cette année le prix Salvatore Besso, de 5000 lire, au meilleur ouvrage paru sur Dante. Enfin le cinéma lui-même est mis à contribution. La maison Montalbano, de Florence, prépare un film sensationnel, avec le concours financier de banques italiennes et la coopération de divers artistes et littérateurs, dont Mgr Salvadori.

Le comité catholique et le comité municipal de Ravenne ont fixé d'un commun accord les fêtes solennelles du centenaire aux 11, 12, 13 et 14 septembre prochains.

Cette année également seront célébrés les septièmes centenaires de saint François et de saint Dominique. Deux nouvelles revues ont été fondées dans ce but : en 1919, *Il VII° Centenario di san Domenico*, et en 1920, *Il VII° Centenario di san Francesco d'Assisi*. Au programme des fêtes de Dante à Ravenne, il y a une journée franciscaine et une journée dominicaine.

Nominations. — Le Dr Luigi de Gregori a été nommé, le 28 juillet 1920, bibliothécaire à la bibliothèque Victor Emmanuel, de Rome. — A la même bibliothèque a été transférée Mme Anita Castellano-Teloni, de la bibliothèque du Risorgimento. — Le Dr Paul Costa passe à la Casanatense, et le Dr Maria Buonanno, à l'Alessandrina.

Décès. — On annonce de Florence la mort de Demetrio Marzi, surintendant des archives d'État à Florence, né à Lamporecchio, le 6 nov. 1862, décédé le 6 nov. 1920. Il travailla pendant vingt ans à l'organisation des archives de Florence, selon les traditions léguées par Alexandre Gherardi. Et il trouva le temps de mettre au jour d'importants travaux personnels : *La cancelleria della republica fiorentina* (1910) ; *La riforma del calendario che si intitola di Papa Gregorio* (1896) ; *Una questione libraria fra i Giunti e Aldo Manuzio* (1895) ; *L'anno delle visione dantesca* (1899) ; *I tipografi tedeschi in Italia durante il secolo XV* (1900). Enfin il avait dressé l'index des archives notariales antérieures à Côme de Médicis, pour l'*Inventaire sommaire des archives florentines*.

Fourier Bonnard.

Palestine. — Le nouveau statut de la Palestine a occasionné déjà plusieurs mesures importantes relativement à l'organisation des établissements savants de Jérusalem. Le gouvernement anglais, qui jusqu'à la guerre n'avait pas d'école archéologique en Palestine, en a ouvert une sous la direction de M. John Garstang, puis a invité les gouvernements français et américain à participer avec lui à la fondation d'un institut interallié.

Après une série de pourparlers poursuivis sur place, puis en Europe, la France a décidé de se faire représenter dans le consortium en question par

Digitized by Google

l'École biblique des PP. Dominicains, dont la section archéologique reçoti le titre d' « École archéologique française de Palestine ». Cette décision a été prise à la suite d'une délibération de l'Académie des inscriptions et belles-lettres proclamant, en sa séance du 15 octobre, que l' « École Biblique de Saint-Étienne, par son organisation, sa situation scientifique et son autorité, est toute désignée pour constituer l'École archéologique française de Jérusalem ». L'organisation, au point de vue scientifique, sera analogue à celle des écoles d'Athènes, du Caire et de Rome, c'est-à-dire que les étudiants orientalistes ou archéologues et les missionnaires scientifiques envoyés par le gouvernement français trouveront à Saint-Étienne, outre la bibliothèque et les cours réguliers, les indications pratiques pour organiser leurs recherches personnelles, qui constituent à proprement parler la direction d'études.

Le P. Lagrange, directeur de l'École et correspondant de l'Institut, est chargé en outre « d'assurer à la France, dans l'étude des antiquités palestiniennes, juives et chrétiennes, la part qui lui revient, en accord scientifique avec les écoles anglaise et américaine ». Une première réalisation aurait lieu, nous annonce-t-on, au site de Aïn Douk, dans la vallée du Jourdain, où les hasards de la guerre firent découvrir en 1918 les restes d'un sanctuaire juif des dernières années précédant l'ère chrétienne.

Le monde savant applaudira unanimement à la consécration officielle par le gouvernement français de l'œuvre réalisée à Jérusalem par les RR. PP. Dominicains, grâce à un effort soutenu pendant plus de trente années. Ils ont été les premiers à comprendre l'intérêt qu'il y avait à recueillir sur place toutes les données qui servent à une meilleure intelligence de l'Ancien et du Nouveau Testament, dans les domaines de l'archéologie, de la géographie, de l'ethnographie, du folklore. Le directeur et les professeurs de l'École ont traité avec maîtrise dans la *Revue Biblique* toutes les parties de la palestinologie au sens le plus large : les *Études sur les religions sémitiques* du P. Lagrange, le *Canaan* du P. Vincent, les *Coutumes des Arabes* du P. Jaussen, sont devenus des manuels indispensables. La monographie des PP. Abel et Vincent sur Bethléem et leur ouvrage en cours d'impression sur Jérusalem sont des traités exhaustifs, où sont examinées toutes les questions archéologiques et historiques. La France ne pouvait être mieux représentée; il est heureux que son gouvernement ait su, pour prendre sa décision, ne considérer que les compétences.

L'*institut archéologique américain* s'est rouvert à la fin de 1919 avec M. W. Worrell comme directeur et l'assyriologue Albert T. Clay comme sous-directeur.

L'*école archéologique anglaise*, dont l'inauguration a eu lieu le 9 août 1920, est organisée de la façon suivante : M. John Garstang, directeur; M. Phytian Adams, assistant; M. L. Woolley, conservateur du musée; M. E. J. H. Mackay, inspecteur des antiquités.

L'occupation de la Palestine par les troupes de l'Entente a eu pour résultat de permettre l'étude archéologique de la fameuse mosquée d'Hébron. Sous le régime ottoman, il était formellement interdit aux non-musulmans de dépasser le septième degré de l'escalier d'accès. Une fois seulement la consigne avait été levée en faveur du Prince de Galles, le futur Édouard VII. On était donc réduit à admirer, en traversant une population très xénophobe, les magnifiques blocs de l'enceinte hérodienne. Or l'édifice appartient à

Digitized by Google

différentes époques et révèle en ses pierres plusieurs siècles d'histoire ; c'est ainsi que la mosquée du tombeau d'Abraham est une très belle église des Croisés, parfaitement conservée et de premier ordre pour l'étude de l'architecture *franque* en Orient. Le Capitaine E. J. H. MACKAY, directeur du service des antiquités, et le R. P. H. VINCENT ont pu l'étudier en détail au mois de janvier 1920. Le résultat de leur exploration va paraître chez l'éditeur Leroux dans la collection des *Monuments byzantins*.

E. TISSERANT.

Pays-Bas. — *Nominations.* — M. W. G. FEITH a été nommé « commies » aux Archives générales de l'État avec le titre de « chartermeester ».

M. C. J. GONNET, qui remplit les fonctions d'archiviste de l'État dans la province de la Hollande septentrionale depuis le mois de février 1886, a pris sa retraite à partir du 1er janvier 1921. G. GOOSSENS.

Pays Scandinaves. — Dans ses *Fynd ach Forskningar* (t. II. Upsala, 1914). M. H. Lundström continue ses recherches sur quelques points secondaires de l'histoire ecclésiastique de Suède. Le premier article ALMQUIST (p. 49-58) est consacré à l'étude d'une circulaire synodale de 1513, intéressant à la fois la chronologie de cette époque, l'histoire de la typographie en Suède et celle de plusieurs dignitaires ecclésiastiques.

Le deuxième article (p. 59 88) se rapporte au sujet déjà traité dans le tome Ier de ce travail (cfr RHE, 1913, p. 861) : le baptême du roi Olaf. L'auteur y réfute un article de M. N. Höjer, paru dans le *Historisk Tidskrift* (1913, t. 224 sv.), en développant et en complétant les arguments qu'il avait donnés dans la première partie de son ouvrage. Le troisième article (p. 89-100) retrace l'histoire de l'administration de la confirmation dans l'Église suédoise. L'auteur y signale quelques personnages qui ont favorisé l'introduction de cette institution en Suède. L. BRIL.

Suisse. — M. le Dr G. VON WALDKIRCH, privat-docent à Berne, vient de faire paraître, pour la première fois, et avec le concours de plusieurs professeurs, des *Annales universitaires suisses 1920-21* (Berne, E. Bircher, 1921, in-8, 162 p.), dont le but est de mettre en contact plus direct les diverses grandes écoles de la Suisse. Elles renferment dix articles consacrés soit à l'étude de l'organisation des bibliothèques et des méthodes d'enseignement principalement de la religion, soit à la description de la vie estudiantine aux différentes universités suisses. On retrouvera, dans la bibliographie du prochain numéro de notre Revue, l'énumération de ces articles.

M. JACQUIN, O. P.

— Les 10-20 août 1920, Genève donna l'hospitalité à 150 membres, délégués de 70 églises ou confessions chrétiennes, qui y avaient été invités par la commission de l'Église épiscopale américaine, chargée d'organiser la *World conference on faith and order*. Parmi les membres de cette réunion préliminaire, qui représentaient quarante nationalités diverses, on remarquait surtout les délégués des églises orthodoxes slaves et grecques. Le patriarcat œcuménique y avait envoyé comme son représentant le métropolite de Séleucie, Germanos. Les discussions qui ont eu lieu dans cette réunion sont extrêmement intéressantes. D'un côté on a défini les

Digitized by Google

positions doctrinales des plus importantes confessions chrétiennes à l'égard de la réunion des Églises, et de l'autre on a exprimé les idées actuelles du protestantisme au sujet d'un credo commun de la chrétienté. Ces débats sont résumés dans le *Report of the preliminary meeting at Geneva, Switzerland, August 12 to 20, 1920. A pilgrimage towards Unity.* 1920. (99 p.) Ce rapport est le 33e volume des publications de la *World Conference*, dont nous avons déjà parlé antérieurement (t. XVII, p. 191-192). A. PALMIERI.

— *Nominations.* — M. Léon KERN, archiviste à Berne, a été nommé privat-docent à l'université de Lausanne pour la paléographie et la diplomatique.

Le Conseil d'État de Lausanne a appelé aux fonctions de directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire M. Aug. REYMOND, jusqu'ici premier bibliothécaire cantonal.

Il a nommé, en outre, premier bibliothécaire et conservateur du musée historique vaudois (musée Vionnet), M. Frédéric DUBOIS, précédemment bibliothécaire à Fribourg.

Décès. — Sur la fin de l'année 1920, est décédé à Bâle, M. Georges FINSLER, bien connu par ses travaux sur Zwingle. On lui doit : *Zwingli-Bibliographie* (Zurich, 1897), avec un supplément paru dans les *Zwingliana*, 1902 ; une nouvelle édition des œuvres de Zwingle, publiée en collaboration avec M. EGLI dans le *Corpus Reformatorum*, t. LXXVIII et sv. (*Huldrich Zwinglis sämtliche Werke.* Berlin, 1905 et sv.) ; *Quellen und Abhandlungen zur schweizerischen Reformationsgeschichte* (Leipzig, 1912 et sv.) ; *Der letzte Antistes der zurcherischen Kirche* (Zurich, 1916).

M. Gustave OGGIER, né en 1866, est mort à Sion le 15 mars 1921. Pendant quelque temps il avait été archiviste et bibliothécaire cantonal du Valais. Il s'occupait d'études historiques. M. J.

Digitized by Google

Revues dépouillées. Sigles.

Liste complémentaire.

AFH. = Archivum franciscanum historicum. Quaracchi (Florence).
AHR. = American historical review. New-York et Londres.
AJT. = The american journal of theology. Chicago.
AOG. = Archiv für oesterreichische Geschichte. Vienne.
ARGTU. = Archiv für Reformationsgeschichte. Texte u. Untersuchungen. Berlin
ASAB. = Annales de la société d'archéologie de Bruxelles. Bruxelles.
ASRSP. = Archivio della Società romana di storia patria. Rome.
AZGW. = Archief. Vroegere en latere mededeelingen voornamelijk in betrekking tot Zeeland, uitgegeven door het zeeuwsch genootschap der wetenschappen. Middelbourg.
BB. = Bossche bijdragen. St-Michiels-Gestel.
BCAM. = Bulletin du cercle archéologique de Malines. Malines.
BHisp. = Bulletin hispanique. Bordeaux.
BLE. = Bulletin de littérature ecclésiastique. Toulouse.
BMS. = Benediktinische Monatschrift. Beuron.
BSAO. = Bulletin de la société des antiquaires de l'Ouest. Poitiers.
BSEPC. = Bulletin de la société d'études de la province de Cambrai. Lille.
BSPSP. = Bollettino della società pavese di storia patria. Pavie.
BVGO. = Bijdragen voor vaderlandsche geschiedenis en oudheidkunde. La Haye.
CC. = La civiltà cattolica. Rome.
CD. = La ciudad de Dios. Madrid.
CQR. = The church quarterly review. Londres.
DLZ. = Deutsche Literaturzeitung. Leipzig.
DMG. = De Maasgouw. Orgaan voor Limburgsche geschiedenis, taal- en letterkunde. Maestricht.
EHR. = English historical review. Londres.
EO. = Echos d'Orient. Paris.
HA. = Handes Amsorya. Monatschrift für armenische Philologie. Vienne.
Hist. = History. Londres.
HJ. = Historisches Jahrbuch. Munich.
HMNL. = Handelingen en mededeelingen van de maatschappij der nederlandsche letterkunde te Leiden. Leyde.
HTR. = Harvard theological review. Cambridge (Massachusetts).
HVJS. = Historische Vierteljahrschrift. Leipzig.
ITQ. = The Irish theological quarterly. Dublin.
JR. = The Journal of religion. Chicago.
JSG. = Jahrbuch für schweizerische Geschichte. Zurich.
JTS. = The Journal of theological studies. Londres.
KA. = Kyrkohistorisk aarskrift. Stockholm.
LJ. = Limburg's jaarboek. Sittard.
LRB. = La revue bibliographique. Bruxelles.
MA. = Le moyen âge. Paris.
MIOGF. = Mitteilungen des Instituts für oesterreichische Geschichtsforschung. Inspruck.
Month. = The month. Londres.
Mus = Museum. Maandblad voor philologie en geschiedenis. Leyde.
MVGDB. = Mitteilungen des Vereins für Geschichte der Deutschen in Böhmen. Prague.
NAGADGK. = Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde. Hanovre.
NAV. = Nuovo archivio veneto. Venise.
NRS. = Nuova rivista storica. Milan-Rome.
PPL. = Polybiblion. Partie littéraire. Paris.
RCelt. = Revue celtique. Paris.
RHD. = Revue d'histoire diplomatique. Paris.
RHE. = Revue d'histoire ecclésiastique. Louvain.
RM. = Archives de la France monastique. Revue Mabillon. Paris.
RNSP. = Revue néo-scolastique de philosophie. Louvain.
ROC. = Revue de l'Orient chrétien. Paris.
Rom. = Romania. Paris.
RPA. = Revue pratique d'apologétique. Paris.
RPh. = Revue de philologie. Paris.
RSB. = Rivista storica benedettina. Rome.
RSR. = Recherches de science religieuse. Paris.
RTP. = Revue de théologie et de philosophie. Lausanne.
SBPAWB. = Sitzungsberichte der K. preussischen Akademie der Wissenschaften. Berlin.
SC. = La scuola cattolica. Milan.
SHR. = The scottish historical review. Glasgow.
Stud. = Studien. Godsdienst, wetenschap, letteren. Nimègue.
TG. = Theologie und Glaube. Paderborn.
ZBW. = Zentralblatt für Bibliothekwesen. Leipzig.
ZDPV = Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins. Leipzig.
ZGOR. = Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. Heidelberg.
ZSKG. = Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte. Fribourg (Suisse).
ZSSRGKan. = Zeitschrift der Savigny Stiftung für Rechtsgeschichte. Kanonistische Abtheilung. Weimar.
ZSSRGRom. = Zeitschrift der Savigny Stiftung für Rechtsgeschichte. Romanistische Abtheilung. Weimar.

Digitized by Google

UNIVERSITE DE LOUVAIN

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

La *Revue d'histoire ecclésiastique* paraît régulièrement tous les trois mois, en janvier, en avril, en juillet, en octobre. Chaque livraison contient : 1° des articles de fond sur les diverses questions d'histoire ecclésiastique ; 2° l'analyse et la critique des publications les plus importantes d'histoire ecclésiastique ; 3° des nouvelles de tout genre sur le mouvement des études et des travaux dans ce domaine ; 4° une bibliographie aussi complète que possible des ouvrages et des articles relatifs au passé de l'Église, avec l'indication des principaux comptes rendus dont ces ouvrages et ces articles ont été l'objet.

Nous serons reconnaissants aux auteurs, aux éditeurs et aux libraires qui voudront bien nous adresser les ouvrages qui peuvent être annoncés dans la Bibliographie et recensés soit dans la Chronique, soit dans les Comptes rendus de la *Revue*.

Le prix annuel de la *Revue d'histoire ecclésiastique* est de 25 francs pour la Belgique et 30 francs pour les autres pays, payables au cours de l'argent belge avant le 1er avril de l'année courante. L'abonnement court indéfiniment. — Chaque numéro pris séparément, 9 francs, le port en sus. — Prix de la collection complète, en 27 volumes, depuis 1900 jusqu'en 1914 inclusivement : 400 francs, le port en sus.

On est prié d'adresser les *demandes d'abonnement* au COMITÉ DE RÉDACTION, rue de Namur, 40, **Louvain** (Belgique).

Dépôt et agence d'abonnement pour la **France**, chez M. A. PICARD, éditeur, 82, rue Bonaparte, **Paris** (VIe).

Digitized by Google

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE. — T. XVII, F. 4. OCTOBRE 1921.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

REVUE
D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

publiée sous la présidence d'honneur de

Monseigneur P. LADEUZE, Recteur magnifique

et la direction de

M. A. CAUCHIE

avec le concours de

MM. A. DE MEYER, R. KOERPERICH, J. LEBON
CH. TERLINDEN, É TOBAC et L. VAN DER ESSEN

SOMMAIRE :

L. Villecourt, O. S. B. Un manuscrit arabe sur le saint chrême dans l'Église copte (*à suivre*) 501
M. Viller. La question de l'union des Eglises entre Grecs et Latins depuis le concile de Lyon jusqu'à celui de Florence (1274-1438) (*suite, à suivre*) 515
Fr. Callaey, O. M. Cap. L'influence et la diffusion de l'Arbor Vitae d'Ubertin de Casale 533
H. Pinard, S. J. La théorie de l'expérience religieuse. Son évolution de Luther à W. James (*suite et fin*) 547
Comptes rendus (*Voir la table complète au verso*) 575
Chronique 656
Bibliographie 221*

LOUVAIN
BUREAUX DE LA REVUE
40, RUE DE NAMUR, 40

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

Louvain. — Imprimerie PIERRE SMEESTERS, rue Ste-Barbe, 18.
1921

Digitized by Google

H. J. Vogels. Untersuchungen zur Geschichte der lateinischen Apokalypse-Uebersetsung. (É. TOBAC.) 575

O. D. Watkins, M. A. A history of penance, being a study of the authorities. T. I. The Whole Church to A. D. 450 ; T. II. The Western Church from A. D. 450 to A. D. 1215. (A. D'ALÈS) 580

W. Lockton. The treatment of the remains at the eucharist after holy communion and the time of the ablutions. (J. DE GHELLINCK, S. J.) 585

Card. N. Marini. Il Primato di S. Pietro e de suoi successori in san Giovanni Chrisostomo. (J. FLAMION.) 586

Edm. Bishop. Liturgica historica. Papers on the liturgy and religious life of the Western Church. (J DE GHELLINCK, S. J.). . . 588

C. Butler. Benedictine monachism : studies in Benedictine life and rule. (L. MARCELLIN, O. S. B.). 589

W. Cohn. Das Zeitalter der Normannen in Sizilien. (Bücherei der Kultur und Geschichte, éd. S. Hausmann. T. VI.) (E. JORDAN.) 593

M. Aubert. Notre-Dame de Paris. Sa place dans l'architecture du XIIe au XIVe siècle. (A. FLICHE.) 606

E. Michael, S. J. Geschichte des deutschen Volkes vom dreizehnten Jahrhundert bis zum Ausgang des Mittelalters. T. VI. Die Gegenkönige Otto von Braunschweig und Philipp von Schwaben. Kaiser Friedrich II. bis zum Tode Papst Honorius' III. 1227. (B. BELPAIRE.) 608

N. de Pauw. Cartulaire historique et généalogique des Artevelde. (H. NELIS.) . . 610

A. Fierens. Suppliques d'Urbain V (1362-1370). Textes et analyses. (Analecta Vaticano-Belgica. Vol. VII.) (H. NELIS.). . . . 611

Dr E. Goeller. Clemens VII. von Avignon. (A. FIERENS.) 612

J. Marx L'Inquisition en Dauphiné. Étude sur le développement et la répression de l'hérésie et de la sorcellerie du XIVe siècle au début du règne de François Ier. (FR. CALLAEY, O. M. CAP.). 516

J. B. Coissac. Les universités de l'Écosse depuis la fondation de l'université de St Andrews jusqu'au triomphe de la Réforme (1410-1560). (PH. HUGHES). 617

Le même. Les institutions scolaires de l'Écosse depuis les origines jusqu'en 1560. (PH. HUGHES.) 617

Card. F. A. Gasquet, O. S. B. La veille de la Réforme en Angleterre. Traduit par Dom A. Bourgeois. T. I-II. (PH. HUGHES.). 619

R. H. Murray. Erasmus and Luther, their attitude to toleration. (E. JORDAN.) . . 620

A. T. Bannister. The register of Charles Booth, bishop of Hereford (1516-1535). T. I et II. (D. GUILLOREAU, O. S. B.) . . . 626

F. van Hoeck, S. J. De Jezuïeten te Nijmegen. (J. B. GOETSTOUWERS, S. J.) . . 630

R. Lechat, S. J. Les réfugiés anglais dans les Pays-Bas espagnols durant le règne d'Élisabeth, 1558-1603. (Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'université de Louvain. Fasc. 38.) (G. CONSTANT.) . . 630

L. von Pastor. Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters. T. VII. Gesch. der P. im Zeitalter der katholischen Reformation und Restauration. Pius IV. 1559-1565. T. VIII. Pius V. 1566-1572. (P. RICHARD.) 631

V. Martin. Le Gallicanisme et la réforme catholique. Essai historique sur l'introduction en France des décrets du concile de Trente (1563-1615). (G. MOLLAT.) . . 643

G. Grente. Saint Pie V (1504-1572). (A. PASTURE.) 645

J. P. Brissot. Mémoires (1754-1793), publiés avec Étude critique et notes par Cl. Perroud (Collection des mémoires et documents relatifs aux XVIIIe et XIXe siècles). (CH. TERLINDEN.) 648

M. Chassaigne. Le procès du chevalier de la Barre. Préface de J. Guiraud. (É. DE MOREAU, S. J.). 649

Mgr Carlo Salotti. Un martire irlandese : Oliviero Plunket. (F. BONNARD.). . . . 652

Le même. I martiri dell' Uganda. (F. BONNARD.) 652

La stigmatisée belge. Louise Lateau de Bois-d'Haine. (A. CAUCHIE.) 653

Digitized by Google

FEB 29 1924

UN MANUSCRIT ARABE

SUR

LE SAINT CHRÊME DANS L'ÉGLISE COPTE.

J. M. Vansleb (1) raconte ainsi l'origine de son *Histoire de l'Église d'Alexandrie* : « A mon retour au Caire, je commençai mon *Église d'Alexandrie*. C'est un ouvrage très curieux... Il contient toutes les cérémonies et toute la doctrine de l'ancienne et vénérable Église des Coptes (2)... Et je m'y suis appliqué avec une exactitude et une diligence sans égale dans l'espérance que cet ouvrage rendra mon nom immortel. »

Vansleb ne se trompait pas. Son *Histoire de l'Église d'Alexandrie* et les diverses relations de ses voyages en Égypte et à Constantinople ont rendu son nom célèbre. Mais la publication prochaine des sources dont son *Histoire* est tirée, la vieillira plus dans les dix ou vingt années à venir que ne l'avaient fait les deux siècles et demi passés.

Le *Catalogue des auteurs arabes*, placé en tête de l'*Histoire de l'Église d'Alexandrie*, indique ces sources parmi lesquelles, dans la liste des 14 manuscrits énumérés, figure sous le n. 4 « le livre du Chrême, ou Miron, d'Abd olla il Esciàb ».

Le manuscrit même que Vansleb a eu entre les mains se trouve à la Bibliothèque Nationale et porte, dans le catalogue des manuscrits arabes du baron de Slane (3), le n. 100 : c'est, je crois, l'unique exemplaire du *Livre du Chrême* (4).

(1) *Nouvelle relation en forme de Journal d'un voyage fait en Égypte en 1672 et 1673*, 278 p. Paris, 1677.

(2) Vansleb commença son *Histoire* à la fin du mois d'août 1672, au retour d'un voyage d'environ un mois dans le Fayûm. Les chapitres qui traitent du saint chrême sont, dans la seconde partie, les chapitres XXV, Du saint chrême; XXVI, Du puits miraculeux de Notre Seigneur à Matarea; XXVII, Des drogues dont ils composent le chrême, et la manière dont ils le font bouillir; et dans la 4e section de la 4e partie, le chapitre XII, De la consécration du saint chrême.

(3) p. 23

(4) Il existe à la Vaticane un manuscrit de même nature, mais avec une seule relation de la consécration du saint chrême, celle qui eut lieu en l'an

Digitized by Google

Le *Livre du Chrême* se compose de sept écrits distincts : 1° Une lettre en 9 paragraphes, d'un prélat copte inconnu, au « chef des évêques du pays de Syrie, mafryân du pays de Mossoul, Anbâ Jacques » (1), qui prit le nom de Grégoire, lorsqu'en 1189 son oncle, le patriarche jacobite d'Antioche, Michel le Syrien (2), le consacra mafryân. Ce patriarche célèbre, dont M. l'abbé Chabot a récemment édité la chronique, mourut en 1199. Comme la lettre du prélat copte a été écrite de son vivant, elle date donc de la décade 1189-1199. 2° Six relations de consécrations du chrême, qui eurent lieu en 1299 sous Théodose, 79e patriarche ; en 1305 et 1320 sous Jean, 80e patriarche ; en 1330 sous Benjamin, 82e patriarche, et sous son successeur Pierre en 1342 et 1346. Il semble que c'est l'année même de la deuxième consécration sous Pierre, en 1346, que le *Livre du Chrême* fut compilé, par les soins de l'évêque de Babâ al Kubrâ et de al 'Ahnâsyah, Anbâ Gabriel (3). Vansleb a commis l'erreur de l'attribuer à Abd-olla-il-Esciàb, dont la titulature complète, d'après Brockelmann et Leclerc, est 'Abû Muhammad 'Abd' Allah ben 'Ahmad al Maligi (natif de Malaga), Dyâ 'ad-Dîn (lumière de la religion), surnommé an-Nabâtî et al-'Ashshâb (le botaniste), 'Ibn al Baitâr (fils du vétérinaire) (4). Le nom du savant botaniste arabe se trouve, il est vrai, dans le titre du premier écrit du *Livre du Chrême*, mais ce

des Martyrs 649 (A. D. 933). A. Mai, *Scriptorum veterum nova collectio e Vaticanis codd.*, t. IV, p. 147 : cod. XLVII. Rome, 1831.

(1) J. B. Chabot, *Chronique de Michel le Syrien*, t. III, p. 403 ; Assemani, *Bibliotheca orientalis*, t. II, p. 453-454 et p. 483 ; M. Lequien, *Oriens christianus in quatuor patriarchatus digestus*, t. II, col. 1549 et 1550. Paris, 1740.

(2) J. B. Chabot, *Chronique de Michel le Syrien*, t. III, p. 479 ; Assemani, *B. o.*, t. II, p 154-156 et p. 480; M. Lequien, *Oriens christianus*, t. II, col. 1389-1391.

(3) Ar. 100, fol. 104v et 105.

(4) C. Brockelmann, *Geschichte der arabischen Literatur*, t. I, p. 492 ; L Leclerc, *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXIII, Introduction, p. vi. Une note marginale du fol. 18, au § 6 du premier écrit du *Livre du Chrême*, peut offrir quelque intérêt pour la biographie d'Ibn al-Baitâr. L'auteur venait d'écrire dans le texte : « On prend la fleur de l'aspalathus, qui est le Dâr Shisha'ân ». En marge il ajouta : « Quant à l'explication de la fleur de l'aspalathus, je l'avais écrite antérieurement aux travaux d'Ibn al-Baitâr ». Si le § 6 fait partie intégrante de la lettre au mafryân de Mossoul, laquelle date de 1189-1199, cette mention des travaux d'Ibn al-Baitâr avant l'année 1200 fournirait une donnée pour fixer avec une approximation plus grande la date de sa naissance restée inconnue. Il faudrait la faire remonter d'une vingtaine ou trentaine d'années plus avant dans le XIIe siècle que ne l'avait fait Leclerc (Introd. p. vi). Ibn al-Baitâr n'aurait guère été encore que septuagénaire à sa mort en Damas en 1248. Si ce § 6 était d'un rédacteur

Digitized by Google

n'est qu'une référence au 9e paragraphe (1) où une vingtaine de matières qui entrent dans la préparation du chrême sont décrites d'après le traité des simples d'Ibn al-Baitâr (2). Le *Livre du Chrême* est en voie de publication dans le *Corpus Scriptorum Christianorum orientalium*. Quelles informations apporte cette publication sur l'état des évêchés de l'Égypte et des monastères de Scété pendant la première moitié du XIVe siècle, sur la manière dont on faisait et consacrait alors le saint chrême, et sur la date du jour, où, selon la tradition copte, le baptême était primitivement conféré une fois l'an à Alexandrie, c'est ce que je me propose d'indiquer dans le présent article.

I. — Les évêchés de l'Égypte et les monastères de Scété dans la première moitié du XIVe siècle.

Les notices que contient le manuscrit du British Museum Or. 1337 (3) sur les cinq patriarches qui gouvernèrent en ce temps-là l'Église copte, tracent un rapide tableau de sa situation, qu'il ne sera pas, il me semble, sans intérêt de reproduire.

Théodose, le 79e patriarche, s'appelait 'Abd al-Masîh (Christodule) 'Ibn Rawîl 'al-'Ifrangyah. Il était de Minyah 'Ibn Hasîm.

Il fut moine au monastère d'Épiphane ('Abûfânah) et fut ordonné prêtre à Misr et sacré le dimanche 18 Mesrî A. M. 1010 (11 août 1294) aux jours d'al-Malik 'an-Nâsir Muhammad 'Ibn Qalâwun (4). Le peuple ne nommait pas son nom dans les églises, mais celui de son prédécesseur. On raconte qu'il obtint le patriarcat en transgressant la loi et qu'il pratiquait la simonie (5).

Il y eut de son temps une grande disette et les gens mangèrent les cadavres. Il mourut le 6 Tûbah A. M. 1016 (1 janvier 1300). Son patriarcat avait duré 6 ans. Le siège resta vacant après lui deux mois. Il fut enseveli au monastère de 'an-Nastûr.

postérieur, qui serait le compilateur du premier écrit dans son état présent, l'intérêt de cette note marginale consisterait à établir que la compilation, en toute hypothèse, est antérieure à 1248.

(1) Fol. 21v-27.

(2) Leclerc, *Notices* etc, t. XXIII, XXV et XXVI.

(3) Or. 1337 (Rieu, *Supplément* no 34), fol. 269-270.

(4) Né le 24 mars 1285, il régna trois fois : 1er règne : 14 déc. 1293-26 nov. 1296. (G. Weil, *Geschichte der Chalifen*, t. IV, ch. VI, p. 191-204. Stuttgart, 1860) ; 2e règne : 7 févr. 1299-5 avr. 1309 (ch. IX, p. 222-279) ; 3e règne : 5 mars 1310-6 juin 1341 (ch. XI. p. 297-412). Stanley Lane Poole, *The middle Ages*, vol. VI (W. M. F. Petrie, *A history of Egypt*), ch. X : The house of Kalâûn.

(5) Cfr British Museum (*Catalogue*, p. 759) or. 1011 fol. 2 et or. 842 fol. 35.

Digitized by Google

Jean 'Ibn al-Qiddîs, le 80e patriarche, de Minyah Banî Hasîm, fut moine au monastère de Shahrân (1). Il fut sacré le dimanche 16 'Amshîr A. M. 1016 (10 février 1300), aux jours d'al-Malik an-Nâsir Muhammad 'Ibn Qalâwun.

Il y eut de son temps une violente persécution (2) contre les chrétiens. Toutes les églises furent fermées. Ce fut aussi de son temps que vécut et mourut Saint 'Anbâ Barsaumâ 'Ibn at-Tabân (3). Il resta sur le siège patriarcal 20 ans. Il fut enseveli au monastère de Shahrân. Sa mort eut lieu le 4 Bavvûnah A. M. 1036 (29 mai 1320).

Jean, le 81e patriarche, l'un des deux frères qui étaient de la localité de ** (4) fut sacré le 1r Tûbah A. M. 1037 (29 août 1320) aux jours de Qalâwun. De son temps les chrétiens eurent à souffrir beaucoup de maux. Il y en a qui furent tués, d'autres brûlés, d'autres cloués sur les chameaux (5). On les obligea de porter des vêtements bleus (6). Ce fut de son temps que l'on tua les généreux (Karîmîn) après les avoir exilés à 'Aswân. Puis Dieu consola le peuple dans sa miséricorde. Son patriarcat dura 6 ans et demi. Il mourut le samedi 2 Barmûdah A. M. 1043 (28 mars 1327) et fut enseveli au monastère de an-Nastûr en dehors de Misr. Le siège fut vacant 43 jours.

Benjamin, le 82e patriarche, était de ad-Damaqrât (7). Il fut moine. Il demeurait dans les *cellae* du mont Turâ (8) et peignait les images des martyrs et des saints. Il fut consacré le dimanche

(1) Maqrîzî, *Geschichte der Copten*, éd. H. F. Wüstenfeld, ch. VII, nº 3, p. 86; A. J. Butler (Abû Sâlih, *Churches and monasteries of Egypt*, éd. Evetts, p. 141, note 4) dit que le site de Shahrân ne peut pas être identifié.

(2) Édit d'avril 1301. Stanley Lane Poole, *A hist. of Egypt : The Middle Ages* p 301; E. M. Quatremère, *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte* etc., t II, p. 220-266 : Mémoire sur l'état du christianisme etc.

(3) Maqrizi, *Geschichte der Copten*, p. 86; E. M. Quatremère, *Mémoires géogr. et hist. sur l'Égypte*, t. II, p 499

(4) Peut-être faut-il lire Nîfyah. Au sud de Tantah, dans le Delta, il y a, distante de 45 min., une localité du nom de Nîfyâ : A. Boinet, *Dictionnaire géographique de l'Égypte*, p. 446. Le Caire, 1899.

(5) Sur ce genre de supplice cfr G. Weil, *Geschichte der Chalifen*, t. IV, p. 415 et 320

(6) Édit d'avril 1301.

(7) La seule localité de ce nom que mentionne le *Dict. géogr. de l'Égypte*, est p. 168 el-Demokrat, l'un des cinq hameaux dont l'ensemble forme le Nahich de el-Mahamid, à 27 k. 6 (chemin de fer) de Esna, sur la rive gauche du Nil.

(8) *Dict. géogr. de l'Égypte*, p. 523 : Toura, rive droite du Nil, distance de Guizeh : 2h, barque 15 min.

Digitized by Google

15 Bashons A. M. 1043 (10 mai 1327). An-Nashwu (1), l'inspecteur du domaine particulier du Sultan, vivait de son temps. Il fut cause de beaucoup de maux : femmes, enfants, moines, religieuses, évêques même subirent des supplices. An-Nashwu mourut dans les supplices. Ce patriarche (re)construisit le monastère de Saint Anbâ Bishavvî à Scété. Il mourut le jour de l'Épiphanie 11 Tûbah A. M. 1055 (A. D. 1339) La durée de son patriarcat avait été de 11 ans et 7 mois. Il fut enseveli au monastère de Shahrân.

Pierre, le 83e patriarche, s'appelait David et fut moine au monastère de Macaire. Il fut sacré le dimanche 6 Tûbah A. M. 1056 (1 janvier 1340). Son temps fut plein de sécurité et de paix. La durée de son patriarcat fut de 8 ans et 7 mois. Il mourut le samedi 4 Abîb A. M. 1064 (28 juin 1348) et fut enseveli à al-Habash à Misr l'ancienne. Le siège fut vacant 2 mois et 4 jours.

Il est émouvant de rencontrer dans les diverses relations du *Livre du Chrême* ces expressions accumulées de paix, tranquillité, sécurité, calme, sûreté : elles disent de quel prix étaient pour les pauvres chrétiens d'Égypte ces biens, que le fanatisme musulman rendait si précaires.

1. — Les évêchés.

Le *Livre du Chrême* contient 5 listes épiscopales. Ce sont celles des évêques qui prirent part à la consécration du chrême en 1305, 1320, 1330, 1342 et 1346 (2).

Un seul évêque est nommé à la consécration qui eut lieu sous Théodose en 1299. C'est le titulaire des deux sièges de Sandûb et de Shanshâ. Sandûb n'est pas mentionné ailleurs dans le *Livre du Chrême*.

Au dessous du siège patriarcal et au dessus des sièges épiscopaux prennent rang les deux métropoles de Damiette et de Jérusalem. Deux fois le métropolitain de Damiette figure dans les listes, et les deux fois il occupe la première place. On trouvera les noms des évêques, dans le *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium*, aux tables du *Livre du Chrême*. Je n'énumérerai ici que les sièges épiscopaux. Les voici dans l'ordre géographique :

1° Au Sud de Misr dans la vallée du Nil, en descendant le fleuve : 1. 'Aswân (Syène). 2. 'Asnâ (Latopolis). 3. Kûs. 4. Qift (Koptos). 5. Dandarâ (Tentyra). 6. Hû (Diospolis parva). 7. 'Absâî, aujour-

(1) G. Weil, *Geschichte der Chalifen*, t. IV, p. 361 svv. An-Nashwu fut mis à mort le 7 octobre 1339 (2 Rabi'u II, H. 740).

(2) Fol. 32v, 37v, 62v, 80v et 98.

Digitized by Google

d'hui al Minshâh (Ptolemaïs). 8. Ahmîm (Panopolis). 9. Qâw (1) (Antaeopolis). 10. 'Abûtig (Abotis). 11. Shutb (Hypsele). 12. 'Asyût (Lycopolis). 13. Qûsqâm et al-Qûsyah (Cusae) (2). 14. 'Ashmûnain (Hermopolis magna (3). 15. Al-Minyah (4) [Banî Hasîb], appelée

(1) SILVESTRE DE SACY (*État des provinces et des villages de l'Égypte* dressé en l'année 1375 [H. 777], sous le règne du sultan Melic-al-Aschraf Schaban, d'après le cadastre fait en 1315 [H. 715] sous Melic-al-Naser [cfr p. 585] et publié à la fin de 'ABD-AL-LATIF, *Relation de l'Égypte*, 1810), l'appelle au nº 29 de la province d'Asyût : Kau-el-Kharab. Mais il faut s'en tenir, sinon sur son nom, du moins sur son emplacement, au témoignage de VANSLEB, qui, se rendant, avec l'évêque de Siût, de Temeh à Tahta, écrit (*Nouvelle relation*, p. 368) qu'au sortir de Temeh on rencontre « Coum-il-arab, village fort pauvre, vis-à-vis duquel, au levant du Nil, est Kau-il-Kubbara, anciennement une très belle ville, appelée en langue copte ⲧⲭⲱⲃⲓ, où l'on voit encore sur pied, à ce que me dit l'évêque de Siût, un beau temple des anciens Égyptiens ». Dans le catalogue des évêchés (*Histoire de l'Égl. d'Alexandrie*, p. 22-23), tiré d'un vieux manuscrit que lui avait communiqué, précisément à l'époque de ce voyage, en mars 1673, l'évêque de Siût, il dit : « Kau, surnommé il-Kubbara, ou des hommes illustres, à l'orient du Nil ». Mais la vraie lecture doit être al-Kubrâ « la Grande ». A. BOINET. (*Dict. géogr. de l'Égypte*, p. 336) dit que Kom-el-Arab se trouve à 45 min. de distance de Tema A la même distance sud de Tema, et sur la même rive gauche du Nil, il y a une localité du nom de Qâw, qu'il ne faut pas confondre avec Qâw al-Kubrâ, qui était sur la rive droite, c'est Qau Gharb (*Dict. géogr. de l'Égypte*, p. 315). L'ancien évêché copte n'existe plus. La feuille XVI-II (S. E,) de la carte au 1 : 50 000 de *The Valley of the Nile*, Gizeh 1905, ne marque plus à l'orient du Nil qu'un Hûd Qâw as-Sharqî, auquel correspond, à l'occident du fleuve et de Qau Gharb, un autre Hûd Qâw al-Gharbî.

(2) Voici comment Vansleb, au catalogue des évêchés (*Hist. de l'Égl. d'Alex.* p. 22), parle de Koskam : « Cette ville est ruinée, et il n'en reste qu'un monastère de ce nom, qui est encore nommé Moharrak. J'y demeurai un mois en 1664 ». Dans la relation allemande de ce voyage (J. M. WANSLEBEN'S *bisher ungedruckte Beschreibung von Ægypten im Jahre 1664*; H. E. G. PAULUS, *Sammlung der merkw. Reisen in den Orient*, 3e part., p. 72. 1792), Vansleb dit qu'alors l'évêque habitait Buck. Le *Dict. géogr. de l'Égypte* donne les distances à pied de ces localités par rapport à Manfalût, qui sont en allant du sud au nord, avec 10 min. de barque pour chacune : p. 126 Búq : 3h40 ; p. 167 et 464 Dair al-Muharraq : 4h40 ; p. 342 al-Qûsyah : 5h.

(3) ABU'L-BARAKÂT dans son encyclopédie théologique (*La lampe des ténèbres*. Paris Hr. 203, catalogue de Slane, p. 50) traite du saint chrême au chap. IX. Le savant prêtre copte du XIVe siècle a écrit ce chapitre en se servant des mêmes sources que celles des trois premiers écrits du *Livre du chrême*. On y retrouve donc une relation très abrégée de la consécration de 1305 avec sa liste episcopale. Cette liste range les évêchés en deux groupes : ceux du Nord et ceux du Sud. Trois évêchés y diffèrent de ceux de la liste correspondante du livre du chrême, laquelle liste range les évêchés d'après

La note 4 de cette page se trouve à la page suivante.

Digitized by Google

encore dans le *Livre du Chrême* 'Abûfîs ou Minyah Abûfîs ou Minyah al-Qiddîs Abûfîs. 16. Tahâ. 17. Bahnasâ (Oxyrynchus) et Tambadî. 18. Al-Qais (Cynopolis), Ashnîn (1), Babâ al Kubrâ, 'Ahnâs (Heracleopolis Magna), al-'Ahnâsyah (2) et al-'Atfîhyah (province ?) (3). 19. Al-Fayûm (Arsinoë). 20. 'Atfîh (Aphroditopolis). 21. Al-Gîzah. Et en dehors de la vallée du Nil : 22. L'Oasis.

2° Du Nord de Misr sur l'éventail du Delta, de gauche à droite :

A. Sur l'ancien grand fleuve Agathodemon. 23. Damanhûr (4) (Hermopolis parva). 24. La province de Buhairah.

l'ordre d'ancienneté de leurs titulaires sans distinction entre le Nord et le Sud. Ce sont dans la région du Nord, le 3e du groupe : Bilbais et Minyah Surad ; et dans celle du Sud, le 1er : 'Ashmûnain, et le 3e : 'Asnâ. 'Ashmûnain et Minyah Surad, bien que manquant dans les listes du livre du chrême, ont été néanmoins insérés dans l'état des évêchés coptes au XIVe siècle.

(4) Le *Livre du chrême* permet-il d'identifier l'ancienne ville de † Βακι πουρισα, dont G. DARESSY (*Les grandes villes de la Basse Égypte à l'époque romaine et copte*, dans la *Revue archéologique*, 3e série, t. XXIV, année 1894, p. 207) jugeait l'identification impossible d'après les documents dont il disposait ? C'est la ville natale du 80e patriarche d'Alexandrie, Jean Ibn al Qiddîs. *La lampe des ténèbres*, au chap. XXIV (fol. 285v du Paris. ar. 203) la nomme Minyah Bûfîs, et le cod. or. 1337 du British Museum, Minyah Banî Hasim.

Le *Livre du chrême* appelle cette ville le plus souvent al-Minyah tout court, ou 'Abûfîs, ou Minyah Abûfîs ou même une ou deux fois Minyah al-Qiddîs 'Abûfîs. C'est évidemment la ville de al-Minyah proprement dite, ou Minyah Banî Hasîb (REINAUD. *Géographie d'Aboulféda*, t. II, p. 158, texte et note). Je ne sais pourquoi le cod. or. 1337 a écrit Banî Hasîm, au lieu de Banî Hasîb. Le copiste aura-t-il été influencé dans sa façon d'écrire le nom de cette ville par la consonance de Banî Qâsim (*Dict. géogr. de l'Égypte*, p. 119) ? Il ne saurait être question d'identifier 'Abûfîs avec cette dernière localité. Vansleb dit au catalogue des évêchés p. 23 : Miniet Boufis, au bord occidental du Nil : c'est encore une fort belle ville ; et il la place dans l'Égypte du milieu qui s'étend au sud du Caire, jusqu'à 'Asyût. Renaudot et, à sa suite, Lequien ont contesté que la lecture Boufis du fol. 285v de *La Lampe* fût bonne. Mais Vansleb avait bien lu, et le *Livre du chrême* lui donne raison contre eux.

(1) 'Ashnîn est située entre Tambadî et Bahnasâ (cfr *Middle Egypt*, a map compiled in 1882 by the Egyptian general Staff and J. Fowler, scale 1 : 200.000. Londres, 1883). Leurs distances respectives à Maghagha d'après le *Dict. géogr. de l'Égypte* sont : p. 41 Achnine al-Nassara : 2h ; p. 517 Tambadî : 2h15

(2) Distances de Beni Souef (*ibid*). : p. 114 Babâ al Kubrâ : 21 k. (chemin de fer) ; Ahnâs (p. 178 Ehnassied al Madina) : 3h ; 'Ahnâsyah (p. 178 Ehnassieh el Khadra, ou la verte) : 1h30.

(3) A l'exemple de la province de Buhairah, qui forme un diocèse distinct de celui de la capitale de la province : Damanhûr.

(4) Voir *Revue archeologique*, année 1894, planche XVI (carte des évêchés du Delta à l'époque romaine et copte). VANSLEB (*Hist. de l'Égl. d'Alex.*,

Digitized by Google

B. Sur le fleuve Taly, la dernière partie de la branche actuelle de Rosette. 25. Fuwâh (Metelis) et al-Muzâhamatain (1).

C. Entre les branches actuelles de Rosette et de Damiette du Sud au Nord : 26. Manûf supérieure sur le Bahr al-Fara'ûnyah qui relie transversalement ces deux branches. 27. Malig sur la rive gauche du Bahr Shibîn. 28. Difrâ (2). 29. Tandatâ actuellement Tantah. 30. Abyâr et an-Nahrâryah (3). 31. Muhallah [al-Kubrâ] et Sahâ (χοῖς). 32. Al-Banawânain et Sandafâ (4). 33. Busât (5).

D. Sur la branche de Damiette : 34. Minyah Ghamr. 35. Samannûd (Sebennytus).

E. A droite de la branche de Damiette : 36. Minyah Surad (6) et

catalogue des évêchés, p. 19 et 20) situe Damanhûr « en deça du Caire, au bord oriental du Nil et tout proche de cette ville ». Cela, c'est le site de Damanhûr Shubrâ, en face de l'île de Warak. Vansleb, malgré cela, l'identifie avec l'ancienne Hermon l'Inférieure, qui est la capitale de la province de Buhairah, beaucoup plus proche d'Alexandrie que du Caire.

(1) Elle n'est pas mentionnée dans le *Dict. géogr. de l'Égypte*. MAQRIZI (*Description topographique et historique de l'Égypte*, 1re partie, chap. XXV : Des provinces de l'Égypte et de ses nomes, trad. BOURIANT. *Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique Française au Caire*, t. XVII, p. 207) cite aussi, après Fouah, les deux Mouzahmiehs. On les trouve encore dans un géographe du XVIIe siècle, AL-BAKERI dans *Notices et extraits des manuscrits*, t. I, p. 250.

(2) Distance de Tantah (*Dict. géogr. de l'Égypte*, p. 165) : 6 k. 8 (chemin de fer). Il existe une autre localité, du nom de Defria (p. 165), mais elle est beaucoup plus au nord, non loin de Sahâ, et ne répond pas à la donnée de l'identification avec ϯ ⲫⲟⲉ, à savoir, le voisinage de Bousir et de Banâ Abûsir, celle-ci au sud et toute proche de celle-là : QUATREMÈRE, *Mémoires historiques et géographiques sur l'Égypte*, t. I, p. 107 et 108; AMÉLINEAU, *Géographie de l'Égypte*, p. 84 ; *Dict. géogr. de l'Égypte*, p. 38 et p. 117.

(3) *Dict. géogr. de l'Égypte*, p. 436 : El-Nahharieh. C'est aussi l'épellation « an-Nahhâryah » de la carte arabe de MAHMÛD AL FALAKÎ BEY, *Basse-Égypte*, 1 : 200.000, 1872. Voici les distances d'Abyâr, à l'est, et de an-Nahhâryah, au nord de Kafr el Zayat : p. 175 Ebiar : 1h10, barque 15 min. ; p. 436 el-Nahharieh : 1h20, barque 10 min. Cfr MAQRIZI, *Description topogr. et hist. de l'Égypte*, 2e partie, chap. LXXXV : De la ville d'El-Nahririeh ; et QUATREMÈRE, *Mémoires* etc., t. II, p. 251, 253 et 254.

(4) Sandafâ n'existe plus, ou du moins le *Dict. géogr. de l'Égypte* ne mentionne aucune localité de ce nom dans le Delta. Al-Banavvânain est situé entre Muhallah et Sahâ.

(5) *Dict. géogr. de l'Égypte*, p. 126 : à 2h au nord de Talkha. Cette dernière ville est au bord de la branche de Damiette, en face de Mansourah. (Cfr VANSLEB, *Nouvelle relation* p. 157). Il y a encore plus au nord une autre Bossat, surnommée Karim el Dine (*Dict. géogr. de l'Égypte*, p. 126).

(6) Voir p. 506, note 3. Cette localité n'existe plus. Elle se trouvait dans la banlieue du Caire, « en deça, qui est le côté du septentrion » (VANSLEB, *Hist. de l'Égl. d'Alex.*, au catalogue des évêchés, p. 23).

Digitized by Google

Bilbais (Phelebeso). 37. Atrîb (1). 38. Sahragt (Leontopolis). 39. Shanshâ et Sandûb. 40. Ashmûm [ar-Rummân] (2).

Enfin un siège de site incertain : 41. Al-Husûs (3) et un siège de Nubie (de la province) de Dongola, nommé Kallamah, dont l'évêque avait été consacré par le patriarche d'Alexandrie.

Ainsi deux métropoles, 40 évêchés, sans compter Ashmûnain, bien distincts les uns des autres, puisque les divers sièges qui relèvent d'un seul titulaire n'ont été considérés que comme un seul évêché, tel est l'état encore imposant de la hiérarchie jacobite d'Égypte d'après les listes épiscopales du *Livre du Chrême*. Ces listes ont en outre fourni l'identification de l'ancienne ville d'Abûfis.

2. — Les monastères de Scété.

L'état des monastères du désert de Scété nous apparaît en ce livre non moins florissant que celui de l'épiscopat.

On peut extraire des trois dernières relations du *Livre du Chrême*, les seules qui soient riches en détails, une sorte de journal qui nous fera suivre au jour le jour les patriarches Benjamin ou Pierre dans leurs travaux apostoliques.

En 1330 le mardi 10 Barmahât, dans la 4e semaine du Carême, Benjamin quitta le port du Nil de Misr avant l'aube et descendit à at-Tarânah à l'aube du mercredi. Il y séjourna jusqu'aux deux tiers de la nuit du jeudi, laquelle, dans le langage des Coptes, est celle du mercredi au jeudi, et arriva au monastère de Saint-Macaire au milieu de la journée. En 1346 Pierre partit de Misr le mardi 20 Amshîr, dans la semaine du Carnisprivium, à la 9e heure du jour, et atterrit à Abû Nashshâbah, en amont de at-Tarânah, à la 9e heure du lendemain. Le jeudi 22, départ des bagages pour Saint-Macaire, tandis que le patriarche est allé à at-Tarânah régler une affaire urgente. Le 24, aux deux tiers de la nuit, départ du

(1) Elle est dans l'île du Delta et aujourd'hui ruinée » (Vansleb, *ibid.*, p. 18). Voir *Revue Archéologique* (1894), planche XVI.

(2) Reinaud, *Géographie d'Aboulféda*, t. II, p. 162 : « Cette ville s'appelle indifféremment Oschmoum-Thenah et Oschmoum al-Romman. »

(3) *L'État des provinces et des villages de l'Égypte* cite trois localités de ce nom : Banlieue du Caire, n. 15 ; province de Scharkiyyeh, n. 191 ; prov. d'Osyout n. 6. Le *Dict. géogr. de l'Égypte* ne mentionne plus (p. 335) que le n. 15 de la Banlieue du Caire. A al-Husûs, dans la Haute-Égypte, on voyait 25 églises appartenant aux Coptes (Quatremère, *Mémoires*, t. I, p. 192, d'après Abû Sâlih ; cfr *The Churches and monasteries of Egypt*, éd. Evetts, fol. 88v et 89). Cette localité était située à l'orient du Nil, en face d'Asyût, à environ une course de cheval du fleuve (Reinaud, *Géogr. d'Aboulféda*, t. II, p. 140).

Digitized by Google

patriarche pour le désert : 1re halte au « Chérubin » (1), « où, dit le chroniqueur, l'higoumène un tel nous accueillit », 2me halte à al-Bayâdas (2) « où nous fîmes boire nos bêtes ». — A l'approche du patriarche les moines de Saint-Macaire se sont portés à sa rencontre. Les salutations échangées, le cortège des moines conduit processionnellement le patriarche au monastère. Sur le trajet on fait halte à la *cella* ad-Dakanûnyah (3). Devant la *cella* un tapis ou des nattes ont été étendus sur l'armoise. Évêques et moines s'y asseoient et le patriarche, le visage tourné vers l'Orient, lit sur eux une première absolution. Le cortège reprend sa marche et atteint la porte du monastère. On s'asseoit de nouveau et le patriarche lit encore sur eux l'absolution. Tous entrent alors à sa suite dans la grande église appelée al-Qastâlyah (4). C'était une église à quatre nefs. Chaque nef se terminait à l'est par un sanctuaire. Ces sanctuaires s'appelaient, du nord au sud : Marî Marc (5), la consécration du Père Anbâ Benjamin, Abû Macaire et Abû Shanûdah. Le patriarche s'avance auprès des corps des trois saints Macaires (6), puis auprès de ceux des saints patriarches au nord de l'église. Il va ensuite s'asseoir avec l'assemblée devant le voile du chœur du sanctuaire de Benjamin, au bas de l'église, en dehors de la porte, et l'higoumène lit sur eux l'absolution selon la coutume du monastère de Saint-Macaire.

Benjamin, le jeudi 12 Barmahât, jour de son arrivée, visita la *cella* appelée al-Maglis (7), qui est entre les sanctuaires. C'est là qu'on avait déposé tout ce qu'il avait amené avec lui pour la coction du chrême. Il veilla à ce que tout fut mis à sa place. La prière du coucher du soleil (vêpres) et celle du sommeil (complies)

(1) Fol. 92v. Le mot arabe dans le manuscrit est défectueusement écrit. M. H. G. Evelyn White, qui prépare l'histoire des monastères du « Wadi Natrum », m'a suggéré la lecture πιχερουβιμ. Ce serait l'endroit auquel donna son nom le chérubin qui y conduisit Macaire le Grand dans sa jeunesse. Plus tard le même chérubin lui montra le lieu appelé depuis « Abba Macaire », celui où il habita jusqu'à sa mort. E. Amélineau, *Histoire des monastères de la Basse-Égypte* (Vie de Macaire de Scété), p. 75 et p. 89 (*Annales du musée Guimet*, t. XXV. Paris, 1894).

(2) Fol. 73 et 92v.

(3) fol 73v et 93.

(4) Est-ce une corruption de καθολική ?

(5) Vansleb (*Hist. de l'Égl. d'Alexandrie*, p. 231) a eu tort de croire que l'autel de Saint-Marc était l'autel du Heikel (sanctuaire) de Benjamin : c'est l'autel du sanctuaire nord de Marî Marc.

(6) Cfr Abû Salih, *The churches and monasteries of Egypt*, p. 125 note 2.

(7) Fol. 51 et 56v.

Digitized by Google

récitées, on dit la messe au sanctuaire de Benjamin, et le patriarche rompit le jeûne à la *cella* as-Sadrâ (1), puis, selon la coutume de ses prédécesseurs, il passa la nuit à la *cella* appelée Darṇabâbâ (2). Le samedi il déjeuna dans la *cella* Bagabîh (3). Le dimanche 15 Barmahât il déjeuna dans la *cella* al-Barhinî (4) et il bénit les *cellae* voisines, et le jour des Rameaux 6 Barmûdah il déjeunera dans la *cella* du Ghûryâl (5).

La 5e semaine du Carême, c'est-à-dire celle qui suivit la semaine de son arrivée à Saint-Macaire, Benjamin visita les monastères du désert de Scété : c'était une sorte de visite canonique. Il est dit qu'à Saint-Jean-l'higoumène, entre tierce et la messe, il s'occupa à inspecter les affaires du monastère et à examiner les moines.

Benjamin partit le lundi matin 16 Barmahât pour le monastère de Saint-Jean-l'higoumène. En route, à l'endroit appelé le chemin des anges (6), il descendit de sa monture, récita le Pater noster et fit trois μετανοια. Il arriva à Saint-Jean pour la prière de la 3e heure (tierce) et vénéra le corps de saint Jean l'higoumène, lequel est aujourd'hui à Saint-Macaire (7).

Le mardi, il arriva au monastère de Saint-Bîshâî pour la prière du matin (laudes) et vénéra le corps de saint Bîshâî et d'Anbâ Paul (Baulâ) de Tamâ (8) (at-Tamâwî). Le mercredi il arriva également pour la prière du matin au « monastère de nos Pères les Grecs appelé Baramûs », et vénéra le corps d'Anbâ Moyse (Mûsâ). Le jeudi il se rendit à pied au monastère de Notre-Dame de Baramûs, et y arriva pour la prière du matin.

L'évêque d'Abûfîs, Joseph (Yûsâb), venait de faire un séjour dans ce monastère pour accomplir une pénitence (qânûn) que le patriarche lui avait imposée. A l'arrivée de ce dernier au cimetière de Saint-Jean-l'higoumène, il s'était présenté à lui. Et le patriarche lui avait fait reprendre la robe sacerdotale. A Notre-Dame de Baramûs il fit aussi

(1) Fol. 51 et 57v.
(2) Fol. 51 et 56v.
(3) Fol. 51v.
(4) Fol. 51v.
(5) Fol. 58v.
(6) *Lettres édifiantes et curieuses*, t. VIII : *Lettre du P. Sicard*, missionnaire en Égypte, à son A. S. Mgr le comte de Toulouse (datée du Caire, le 1er mai 1716), p. 27 et 28. Paris, 1810.
(7) R. P. Jullien, *Voyage aux déserts de Scété et de Nitrie*, dans *Les Missions catholiques*, t. XIV (1882), p. 76.
(8) Zoega, *Catalog. Codd. Copt.* p. 360 ; Amélineau, *Géographie de l'Égypte*, p. 474-475 ; *Dict. géogr. de l'Égypte*, p. 516 : Tama Fayoum, distant de Beni Souef de 4h, barque 15 min.

Digitized by Google

une station au cimetière des moines et pria pour eux avant d'entrer au monastère.

Le vendredi, Benjamin arriva à l'aube au monastère des Syriens et vénéra le corps des saints qui étaient là et le lieu de l'apparition du Seigneur à saint Bishâi. Le samedi il arriva au monastère de Saint-Jean Kamâ pour la prière du matin. Le dimanche à l'aube il était de retour au monastère de Saint-Jean-l'higoumène. Des moines Abyssins habitaient dans ce monastère et les *cellae* environnantes. Les langues copte et éthiopienne avaient chanté les louanges du patriarche lorsqu'il y avait fait son entrée solennelle le lundi précédent. Cette fois-ci sur la demande des Abyssins il visita la *cella* Bahût (1), y récita la prière du coucher du soleil et y mangea quelque chose. Puis il inspecta extérieurement l'état des autres *cellae*.

Le lundi 23 Barmahât il est de bonne heure au monastère de Saint-Bishâi. Cette sixième semaine et la moitié de la septième seront consacrées à reconstruire la voûte de l'église de ce monastère, dont la charpente, rongée par le termite, s'était effondrée.

Aussitôt arrivé, il presse avec vigueur les préparatifs de la restauration. On extrait le plâtre, on le transporte aux deux monastères de Saint-Bishâi et des Syriens, où il est cuit dans les fours que l'on chauffe avec des joncs (2), et est broyé par des bœufs. L'higoumène du monastère de Saint-Jean-le-Petit et des moines des divers monastères prêtaient leur coucours. Ce furent des architectes de Damanhûr qui dirigèrent la reconstruction en brique de la grande voûte de 31 coudées légales et quelque chose de long sur 13 et quelque chose de large (3). On fit tout cela en 5 jours et demi de travail.

Le jeudi 3 Barmûdah il était de retour à Saint-Macaire pour commencer les préparatifs de la coction du chrême. Le matin du jour des Rameaux 6 Barmûdah à la procession qui suit l'évangile des Laudes, il sortit de l'enceinte du monastère sur une monture et revêtu d'une chape verte. A hauteur de la grotte des Pères, vers le mur occidental, il mit pied à terre pour prier en mémoire des patriarches ensevelis en dedans de ce mur. Puis il fit une autre station au cimetière des moines, à la grotte du sépulcre des saints moines Abraham et Georges, et il y récita la prière des funérailles.

(1) Fol. 54.

(2) R. P. Jullien, *Voyage aux déserts de Scété et de Nitrie*, p. 57.

(3) A. J. Butler, *The ancient coptic churches of Egypt*, t. I, p. 310 et 311. Oxford, 1884.

Digitized by Google

Il rentra au monastère par l'autre côté et passa à cheval sous la voûte qui subsistait des restes de l'ancien monastère, à l'exemple de ses prédécesseurs. Le lundi de Pâques 14 Barmûdah, il ordonna à Saint-Macaire des prêtres moines et des diacres tant moines que séculiers. L'ordination ne put avoir lieu au sanctuaire de Benjamin, parce que l'entrée en est interdite à ceux qui ne sont pas consacrés à son service (1). C'est au sanctuaire de Abû Macaire qu'elle se fit. Autre ordination le jeudi de Pâques, à son retour à Misr, à la Mu'allaqah, pour faire higoumène le prêtre Jean, évêque nommé de Bilbais.

En 1542 Pierre, successeur de Benjamin, fit toute une série d'ordinations et de consécrations dans le temps pascal (2). Le mercredi de Pâques, 8 Barmûdah, il quitta la Qastâlyah, au coucher du soleil, et se rendit à la *cella* de Saint-Philothée (3) pour la consécration de son église. On coupa au plus court entre les *cellae*. Le patriarche, accompagné des évêques, entra dans la nouvelle église, revêtu d'une chape en soie bleue de Canza, portant sa croix, le baton pastoral à la main, et commença la prière du coucher du soleil. Après avoir pris trois heures de repos dans la nuit, ils revinrent à l'église. La lecture des prophéties ne s'acheva qu'au point du jour. Après la consécration le patriarche ordonna diacres, au cours de la messe qui suivit, huit moines du désert, puis quatre prêtres, parmi lesquels deux moines de la Haute-Égypte, l'un du monastère d'Abû Shanûdah et l'autre du monastère de Abû Macrobe (4) (Maqrûfah) et enfin un higoumène, le prêtre Gabriel de Damiette, évêque nommé de Qûs. Le lendemain jeudi, à l'église du monastère de Saint-Macaire, il ordonna au sanctuaire de Abû Macaire 29 moines du monastère de Saint-Abû Jean : 11 diacres et 18 prêtres. Le dimanche des dimanches, 12 Barmûdah, au même sanctuaire de Abû Macaire, il consacra l'évêque de Qûs et ordonna prêtre un moine de Saint Abû Jean. Le lendemain Pierre partait pour Misr par la route du désert, Nahyà (5) et al-Gîzah.

Cette vision du désert avec ses sept grands monastères de Saint-Macaire, Saint-Jean-le-Petit ou l'higoumène, qui présente jusqu'à

(1) SEVERUS, bishop of Ashmûnain, *History of the Patriarchs of Alexandria*, éd. EVETTS, p. 250 (*Patrologia Orientalis*, t. I, p. 514), canon 4.

(2) Le canon de Christodule, 66e patriarche : « Per dies pentecostes non celebrabitur baptismus, neque ordinatio » (RENAUDOT, *Hist. patr. Alexandrin. jacobit.* p. 422), était donc tombé en désuétude.

(3) Fol. 84v.

(4) MAQRÎZÎ, *Geschichte der Copten*, n. 55, p. 104.

(5) *Ibid.*, n. 25, p. 97.

Digitized by Google

29 de ses moines à une seule ordination, Saint Jean Kamâ, Anbâ Bishâî, Notre-Dame des Syriens, Baramûs et Notre-Dame de Baramûs, avec ses *cellae* beaucoup plus nombreuses dont quelques-unes sont nommées par le *Livre du Chrême*, entre autres le monastère du « chérubin », qui a un higoumène, la *cella* de Darnabâbâ qui est aussi appelée la *cella* du monastère de Darnabâbâ, et la *cella* de Saint Philothée, dont la nouvelle église, selon la supplique présentée au patriarche, « par la hauteur de l'édifice, ses murailles neuves, sa blancheur resplendissante et les beaux tableaux » qui la décorent, méritaient les honneurs de la consécration, c'est assurément une vision glorieuse de la prospérité spirituelle et de la fécondité du désert de Scété. *(A suivre).*

Farnborough. L. VILLECOURT, O. S. B.

Digitized by Google

LA QUESTION DE

L'UNION DES ÉGLISES ENTRE GRECS ET LATINS

DEPUIS LE

concile de Lyon jusqu'à celui de Florence (1274-1438).

(Suite.)

VI. LES DIFFICULTÉS DE L'UNION EN ROMANIE : L'ÉTAT DE L'ÉGLISE BYZANTINE. LES GRIEFS CONTRE ROME.

Il est sûr que parmi les empereurs, quelques-uns ne désiraient pas l'union religieuse, ou du moins l'ont regardée comme impossible et ont pratiqué la politique que Manuel II, « prince de grand révérence, bon, prudent et saige » (1), aurait sur la fin de sa vie conseillé à son fils, Jean VIII : « Mon fils, lui disait-il en raccourci, je connais bien les pensées des impies (il désigne ainsi les Turcs) : ce qu'ils redoutent, c'est notre union avec les chrétiens d'Occident. Si elle se faisait, ils auraient, croient-ils, beaucoup à souffrir des Latins. Propose donc un concile, entame des négociations : quand il en sera besoin, fais envisager ce danger aux impies. Mais ne cherche pas à ce que le concile ait lieu, car les nôtres ne me semblent disposés à réaliser l'union, que si l'Église redevient ce qu'elle fut autrefois. Or c'est manifestement impossible. En voulant accomplir l'union, tu ne ferais que confirmer le schisme et nous exposer sans ressources à la merci des impies » (2). Si tous ont affecté de vouloir l'union et même de pouvoir la réaliser, ça été la

(1) Le maréchal Boucicaut, qui avait fait campagne avec Manuel contre les Turcs, l'appréciait ainsi : « ... sans faillir, moult est l'empereur Carmanoli (= Κὺρ Μανουήλ), prince de grand révérence, bon, prudent et saige », *Livre des Faicts*, I, c. 36, dans MICHAUD et POUJOULAT, *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. II, p. 253. Paris, 1854. — Très pieux, très soumis à l'Église et à ses dogmes (cfr *Praecepta educationis regiae*, destinés à son fils, XI-XII, PG, t. 156, c. 325-328), Manuel, soit à cause de cette fidélité à son Église, soit en raison de la connaissance qu'il avait de son peuple, croyait impraticable la réalisation de l'union.

(2) PHRANZÈS, *Chronic. Maj.*, II, 13; PG, t. 156, c. 784-85. Emmanuel Dissipato, l'envoyé de Jean VIII au concile de Bâle, nous donne une tout autre idée

Digitized by Google

plupart du temps pour faciliter les négociations dont ils espéraient un secours contre les Turcs : tenir une autre conduite eût été s'exposer manifestement à un refus. Croyaient-ils tromper les papes ? Je ne sais. Dans leur désir de réaliser l'union, avec la connaissance imparfaite qu'ils avaient du monde grec, ceux-ci jugeaient sans doute l'empereur capable d'agir à son gré sur l'Église et maître absolu des âmes. Peut-être le basileus pouvait-il tout, sauf l'union avec les Latins? « Le clergé groupé autour du patriarche et du Saint Synode possède malgré sa sujétion une autorité immense » (1) augmentée encore par l'influence que va lui donner la réforme judiciaire d'Andronic (1329) (2). L'empereur, si religieux, que souvent il veut mourir revêtu de la cuculle monastique (3), s'effraye au souvenir de l'excommunication de Michel. Sans doute il fait et défait à son gré les patriarches (4) ; pour les mieux régenter, il choisit des vieillards, des gens simples ou de parfaits ignorants, tel ce Niphon (1311-1315) qui savait à peine écrire, mais en revanche « s'entendait merveilleusement à la plantation des arbres, à la culture de la vigne, à toute espèce de construction et veillait

de Manuel II. Il est vrai qu'il s'adressait à des Latins : « Postea proposuit dominus Emanuel refferens quam magnum affectum clare memorie genitor domini imperatoris moderni habuit ad hanc sanctam unionem pro qua maximos passus est labores, Italiam, Franciam, Angliam et multas Christianitatis partes peragrando; qui ab hac vita decedens jussit et imposuit filio suo imperatori moderno ut hujus rei complementum omni studio prosequeretur » (Instruction donnée en juin 1435 aux ambassadeurs du concile à Constantinople, HALLER, *Concilium Basiliense*, I, p. 369. Bâle, 1896).

(1) A. RAMBAUD, *Empereurs et impératrices d'Orient*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1891, t. 103, p. 154). [Recension de SCHLUMBERGER, *Un empereur byzantin au Xe siècle, Nicephore Phocas*] montre très bien comment le pouvoir impérial était en fait limité. C'était vrai encore au XIVe siècle. Nous sommes complètement sur ce point de l'avis de J. Gay dans la conclusion de sa thèse : *Clément VI et les affaires d'Orient*. Paris, 1904 : « L'Eglise byzantine n'est pas à la merci du pouvoir impérial autant qu'on se l'imagine à la cour d'Avignon, et si l'union échoue à Byzance au XIVe siècle comme au XIIIe, c'est moins par la mauvaise volonté des empereurs que par leur impuissance à entraîner le clergé orthodoxe » (p. 167).

(2) Mgr PETIT, *La réforme judiciaire d'Andronic*, dans *Échos d'Orient*, 1906, t. IX, p. 134-38.

(3) CODINOS : *Liste des empereurs de Constantinople*, PG, t. 157, c. 649-50, n. 21; GRÉGORAS, IX, 10, PG, t. 148, c. 632; CANTACUZÈNE, II, 14 et 16, PG, t. 153, c. 501 et 508. L'état religieux était si estimé à Byzance, qu'un grand nombre de personnes se faisaient revêtir avant la mort de l'habit « angélique » pour obtenir dans le ciel la récompense des moines.

(4) Voir SIMÉON DE THESSALONIQUE, *De sacris ordinationibus*, cp. 227 sv., PG, t. 155, c. 440 sv., où il proteste contre ceux qui prétendent que c'est l'empereur qui fait le patriarche.

Digitized by Google

avec une habileté consommée sur tout ce qui gonfle la bourse et en exige chaque année une plus grande » (1). Mais le basileus a besoin pour être légitime qu'un patriarche lui pose la couronne sur la tête, lui fasse l'onction impériale et l'adjure de garder l'immutabilité de l'orthodoxie (2). Et s'il est tout puissant sur les chefs de l'Église grecque, s'il dépose les patriarches aussi facilement que feront les sultans (3), il est désarmé devant l'humble caloyer qui ne redoute ni la prison, ni l'exil et peut d'un mot tuer le projet impérial, quand sa naïve piété, son ignorance ou l'intransigeance de son fanatisme le juge contraire à la foi. En Grèce de tout temps le monachisme fut une force terrible, et quand un Gennadios crie de sa cellule : « si vous quittez la religion de vos pères, vous tomberez au pouvoir des barbares » (4), il n'y a plus à parler au peuple d'union avec les Latins. Mieux vaut tourner la difficulté, essayer d'agir sur les moines, faire le tour des vingt-deux monastères de la Montagne Sainte (5) et user de toute sa dialectique pour se gagner des partisans, comme fit, dit-on, Michel VIII. Mais le moine se défie de la science et la dialectique est une ruse des Latins. Puis il y a dans l'âme de ce caloyer des préjugés si tenaces que l'autorité même de l'higoumène et celle du patriarche ne sauraient les effacer.

(1) Grégoras, VII, 9, 2, PG, t. 148, c. 329-32. A une époque où la situation matérielle du patriarcat était déjà fort amoindrie — l'Église à Byzance s'était appauvrie en même temps que l'empire —, c'était, à défaut de science, des talents appréciables.

(2) Sur le couronnement des empereurs, cfr Cantacuzène, I, 41 et III, 92, PG, t. 153, c. 276 sv., et 1249 sv.; Siméon de Thessalonique, *De sacro templo*, cp. 114 sv. PG. t. 155, c. 352 sv.; Codinos, *De officiis*, cp. XVII, PG, t. 157, c. 101 sv., avec les notes de Gretser S. J., et de Goar O. P., *ibid.*, c. 389 sv. L'empereur une fois couronné, plaçait la couronne sur la tête de l'impératrice. — Voir aussi le récit d'Ignace de Smolensk dans les *Itinéraires russes* édités par la Société de l'Orient latin I, 1, p. 143 sv. Genève, 1889. Cfr Brightman, *Byzantine Imperial Coronations*, dans le *Journal of theological Studies*, 1901, t. II, p. 359.

(3) Sous Andronic l'Ancien, des Grecs qui en voulaient au patriarche Athanase, avaient, sur le marchepied du trône patriarcal, représenté l'empereur Andronic, un frein dans la bouche « et le patriarche Athanase le tirant comme un cheval ». C'est un exemple fort original de caricature politique. Il eût été plus exact et plus conforme à l'ordinaire vérité d'intervertir les rôles et de mettre le frein dans la bouche du patriarche. Cfr Grégoras, VII, 9, 1, PG, t. 148, c. 428-29.

(4) Ducas, cp. 36, PG, t. 157, c. 1060.

(5) Voir l'énumération des vingt-deux monastères de l'Athos dans la *Vie et les pèlerinages du diacre Zozime* (1419-1421), dans les *Itinéraires russes*, I, 1, p. 208.

Digitized by Google

N'est-ce point pour se ménager l'appui des moines que les empereurs devinrent palamistes ? (1)

Ce qui devait faire échouer toutes les tentatives d'union, c'était dans l'Église grecque l'absence d'une autorité dogmatique vivante, capable d'imposer à la conscience des fidèles une décision. Il lui manquait un magistère. Il ne servait à rien de dire que l'Église en corps était infaillible. C'était une infaillibilité sans organe et qui restait muette. Le peuple très sincèrement religieux — son obstination fait l'éloge de sa foi — s'était habitué dans les siècles passés à rencontrer l'orthodoxie auprès de ceux qui avaient la vertu. Contre la puissance des moines, rempart de la foi, se brisait l'autorité patriarcale, trop fragile et trop à la merci du pouvoir civil. Quelle influence pouvait avoir dans la querelle hésychaste un patriarche anathématisant ceux qu'avait soutenus son prédécesseur encore vivant ? (2) La seule autorité en matière de foi que reconnût la tradition grecque, était le concile général. Encore fallait-il qu'elle l'acceptât comme tel. Aux adversaires de l'union restait toujours le moyen de contester l'œcuménicité du concile et de l'appeler un brigandage, σύνοδος ληστρική. Ils n'y manquèrent point pour celui de Lyon (3). C'était relativement aisé : si peu d'évêques grecs y avaient pris part. Ce fut plus difficile après Florence. On trouva un autre biais : pour essayer de sauver leur patrie et obtenir des

(1) Grégoras, XXVI, 12-14, PG, t. 149, c. 80-84, dans un long entretien, vrai ou supposé, entre l'empereur Jean Cantacuzène et l'impératrice Irène, place cette phrase symptomatique dans la bouche du basileus : Ἀφ'οὗ ὁμόφρων γεγένημαι Παλαμᾷ, καὶ βασιλεὺς εὐθὺς κεκράτηκα. Résultat que n'avaient pu donner les aumônes très larges faites aux moines de l'Athos. J. Gay, *o. c.*, p. 115, n. 1. La régente Anne de Savoie, quelques mois avant l'entrée de Cantacuzène à Constantinople, s'était brouillée avec le patriarche pour se rapprocher des Palamistes (Grégoras, XV, 7. PG, t. 148, c. 1008 sv.). Elle espérait se servir d'eux pour garder le pouvoir ; ce changement d'attitude n'avait évidemment qu'un sens politique. L'auteur du *Directorium*, nous l'avons vu plus haut, avait parfaitement saisi la puissance des moines et leur résistance à l'union. Est-il besoin de dire qu'il avait été devancé par Humbert de Romans : « in quibus erroribus et haeresibus nutriuntur et imbuuntur maxime per illos quos vocant suos calogeros », *o. c.*, II, 11, Mansi, t. 24, c. 126.

(2) De même l'empereur ne s'inquiète pas outre mesure de l'excommunication du patriarche, quand il a dans son parti des évêques et des moines et qu'il peut expliquer par l'envie sa condamnation. Cantacuzène, III, 74, PG, t. 153, c. 1140 sv. Décidément Lébédev a raison : « L'Église byzantine a souffert beaucoup du despotisme des empereurs », *o. c.*, p. 167.

(3) Calécas, *Adv. Graecos*, IV, PG, t. 152, c. 203-204 ; *ibid.*, c. 211. « ... asserunt Lugdunense concilium tyrannicum fuisse ».

Digitized by Google

Latins un inutile secours, les évêques grecs avaient été moralement contraints de signer (1). Et le tour fut joué.

Il faut agir sur le peuple : car à Constantinople, surtout après l'occupation latine, l'union avait contre elle l'opinion populaire et pour gagner le peuple, il faut gagner les moines.

Les griefs contre les chrétiens d'Occident sont innombrables. Sans doute il n'y a pour arrêter les doctes que les deux ou trois difficultés principales déjà anciennes : le Filioque, « blasphème des Latins », et la primauté du pape et de l'Église romaine. Quel est le théologien grec qui n'a point écrit son traité sur la procession du Saint Esprit? (2) Sur le pouvoir pontifical, encore que c'eût été,

(1) Ducas, PG, t. 157, c. 1013. Cfr Joseph de Méthone, *De differentiis inter graecos et latinos*, PG, t. 159, c. 984 sv. ; Palmieri, *o. c.*, II, p. 99 ; Allatius, *De ecclesiae occidentalis atque orientalis perpetua consensione libri tres*, III, cp 2, p. 902. Cologne, 1678, affirme qu'aucun des Grecs qui ont signé le décret d'union ne s'est rétracté ; ni Gennade (Georges Scholarios) ni Marc d'Ephèse n'avaient signé. Le premier pourtant avait été favorable à l'union, mais il était laïque et n'avait point à donner son suffrage. Marc d'Ephèse fit tout pour le gagner à son avis et y réussit. Il lui écrivait après le concile : « Demain, tu descendras, toi aussi, aux enfers, en laissant tout sur terre; il te sera demandé un compte très exact de tes actes, comme on réclamera à ce concile prétendu (ψευδόνυμος) le sang des âmes perdues pour avoir trébuché dans le mystère de la foi, pour avoir accepté le blasphème intolérable et impardonnable contre le Saint Esprit en osant référer son existence à deux principes ... » PG, t. 160, c. 1096 A B. Marcos Eugenicos en affirmant ainsi que les Latins admettaient deux principes dans la Trinité, s'il n'était aveuglé par son fanatisme, manquerait de la plus élémentaire honnêteté. Car le décret de Florence qu'il connaissait, répétait avec une prolixité qui ne laissait place à aucun doute « que le Saint Esprit tire son essence et son être subsistant à la fois du Père et du Fils et qu'il procède éternellement de l'un et de l'autre comme d'un seul principe et d'une seule spiration ». Il est vrai que l'âpre batailleur ne voulait admettre aucune explication orthodoxe d'une formule qui lui semblait absolument incompatible avec la vraie foi. — Une lettre de son frère, Jean Eugenicos (cod. Paris. 2075, fol. 318-319) nous apprend que le grand ecclésiarque Syropoulos qui avait signé l'union, s'est rétracté à son retour. (Cfr Salaville, art. *Eugenicos Jean* dans le *Dict. de Théol.*, t. 5, c. 1499). Le rhéteur Manuel, *Sur Marc d'Ephèse et le concile de Florence* (publié dans les *Christianskoe Tchenie* [Lectures chrétiennes] 1886, t. II, p. 106, dit que les évêques grecs se sont laissés engager à trahir la vérité « ἐπαγγελίαις τιμῶν τε καὶ δωρεῶν ».

(2) Durant tout le XIVe siècle, à ceux qui passent de l'Église latine à l'orthodoxie, on demande de rejeter explicitement la croyance romaine que le Saint Esprit procède du Fils. Toutes les autres coutumes et doctrines latines sont abjurées par une formule générale (nombreuses professions de foi dans Miklosich et Mueller, *Acta patriarcatus Constant.*, t. I, p. 501, 503, 504, 506, 550 ; t. II, p. 8, 84. Vienne, 1865). La profession de foi de Georges

Digitized by Google

beaucoup plus que le Filioque, et malgré les dénégations des Grecs, la vraie cause du schisme, l'accord malgré des disputes assez vives aurait aisément pu se faire, si du moins l'on se borne aux apparences. Nous avons là-dessus le témoignage solennel de Siméon de Thessalonique : « aux Latins qui soutiennent la primauté de l'évêque de Rome, il n'est pas nécessaire de s'opposer ; la primauté ne fait point tort à l'Église. Qu'ils nous prouvent seulement que le pape garde la foi de Pierre et des successeurs de Pierre : alors, il possèdera toutes les prérogatives de Pierre, il sera le premier, le sommet et le chef de tous et le pontife suprême : les Pères ont reconnu tous ces avantages aux divers patriarches qui se sont succédé sur le siège de Rome, qui est apostolique : le pontife qui siège là, s'il conserve l'orthodoxie aura le titre de successeur de Pierre : de ceux qui pensent et parlent selon la vérité, aucun ne me contredira » (1).

Vaccas (*ibid.*, I, 365) peut servir de modèle : *πιστεύω γὰρ καὶ ὁμολογῶ κατὰ τὴν ἀπόφασιν τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰήσοῦ Χριστοῦ καὶ τοῦ θειοῦ συμβόλου ἐκ τοῦ πατρὸς ἐκπορεύεσθαι μόνου τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον. Ἀποβάλλομαι δὲ καὶ ἀρνοῦμαι καὶ πάντα τὰ λοιπὰ ἔθιμα αὐτῶν τά τε ἐκκλησιαστικὰ καὶ τὰ περὶ τῆς λοιπῆς αὐτων πολιτειάς.* — La position traditionnelle de l'Église d'Orient relativement à l'union est bien marquée par les légats impériaux au concile de Bâle : « la division des Églises a eu pour cause l'addition au symbole faite contre la défense d'un concile oecuménique. Nous ne pouvons y donner notre assentiment ou la recevoir que si elle a été discutée dans un concile de même genre ». (*Histoire inachevée* ... de Jean de Raguse, HALLER, *o. c*, t. I, p. 337-338.)

Les difficultés mentionnées dans le décret de Florence peuvent se réduire à quatre : la procession du Saint Esprit, l'usage du pain azyme, l'état des âmes après la mort et le primat pontifical. C'étaient les seules du reste que signalaient en 1436 les légats du concile de Bâle à Constantinople, chargés, entre autres choses, de s'enquérir des divergences entre les Grecs et Rome (*Instruction pour les envoyés du concile à Constantinople* (juin 1435), HALLER, *o. c.*, t. I, p. 372) : « Videtur insuper nobis quod sacrum concilium injungat ex nunc sacrae theologiae doctoribus, ut incipiant cogitare et recolligere super articulis ipsorum, principaliter super quatuor : videlicet de processione Spiritus Sancti, de pane azymo et fermentato, de superioritate Ecclesiae romanae et de purgatorio. In aliis autem puto quod modica difficultas erit ». (*Lettre de Jean de Raguse au cardinal Césarini, légat du Saint Siège*, 10 février 1436, MANSI, *o. c.*, t. 29, p. 659). Le traité dominicain de 1252 ne parlait aussi que de ces quatre points et s'intitulait : « *Tractatus contra errores graecorum de processione Spiritus Sancti, de animabus defunctorum, de azymis et fermentato, de obedientia romanae ecclesiae* ». L'auteur reconnaissait que c'était « surtout sur ces quatre articles que, de l'avis commun, les Grecs s'écartaient de nous ». (PG, t. 140, c. 487).

(1) SIMÉON DE THESSALONIQUE, *Dialogue contre les Hérésies*, cp. 23, PG, t. 155, c. 120 sv. C'est à plusieurs reprises que Siméon dans le même ouvrage

Digitized by Google

Mais la théologie n'est point un domaine réservé aux savants : ce monde discuteur des Grecs se jette sur elle « comme un troupeau

revient sur cette déclaration, cp. 19, c. 100 A : *οὐ γὰρ κρύπτομεν τὴν ἀλήθειάν, ἐπεὶ καὶ πρώτην ἐβουλόμεθα καὶ ἐποδοῦμεν ἔχειν αὐτὴν [τὴν τῶν Λατίνων ἐκκλησίαν], εἰ τὸν χαρακτῆρα τῆς ὀρθοδόξου πίστεως μόνον ἀκηλίδωτον διετήρει.* Cfr cp. 21, c. 109 A. — Nilos Cabasilas résumait en de semblables paroles son ouvrage *sur le primat du pape* : « Tout le temps que le pape garde l'ordre et reste dans la vérité, il retient la première place qui lui appartient de droit, il est le chef de l'Église et le pontife suprême, le successeur de Pierre et de tous les apôtres ; tous lui doivent obéissance et respect entier ; s'il s'écarte de la vérité, sans vouloir revenir à elle, il mérite condamnation » (PG, t. 149. c. 728-729). Mais il ne faut pas se leurrer sur le sens de cette déclaration. L'ordre est que le pape, comme les autres évêques, soit soumis aux conciles et qu'un dogme ne soit défini que lorsque le pape en a délibéré avec les autres évêques dans un concile général. Si le pape pouvait par lui-même et tout seul (*καθ' ἑαυτὸν ἰδίᾳ, τῶν ἄλλων χωρίς*) définir les dogmes, les conciles, contrairement à ce que la tradition enseigne, seraient superflus. Le pape n'a, d'autre part, qu'une primauté de fait et non de droit. En tant que successeur de Pierre, il est évêque de Rome ; le primat ne lui vient que de l'ordre fixé par les Pères et les empereurs (NILOS CABASILAS, *o. c.*) A saint Pierre lui même, on semble bien n'attribuer qu'une primauté d'honneur, qui chez le Barlaam de 1333 ne va pas plus loin que le droit de parler le premier (PG, t. 151, c. 1260 sv.). Car « s'il a été constitué pasteur universel et docteur de toute l'Église de Dieu, chacun des apôtres ne lui est point inférieur ». Tous ont reçu le pouvoir des clefs : tous durant leur vie ont exercé la même puissance (*ibid.*, c. 1258-1260). Nilos Cabasilas, en admettant qu'il a été établi *ἔξαρχος* des autres apôtres, ne veut point examiner quelle part dans cette dignité il faut attribuer aux concessions des apôtres, PG, t. 149, c. 702 C. Cfr aussi JOSEPH DE MÉTHONE, *Défense des cinq chapitres de Florence*, V, 2, PG, t. 159, c. 1312.

Le grand schisme fut une objection et un scandale et je crois bien qu'à voir les démêlés du concile de Bâle, les légats de l'Empereur ont considéré l'Orient comme la partie saine de l'Église. Amer est le mot d'Æneas Sylvius : « Risit Oriens latinorum insaniam qui sibi ipsi dissentientes aliorum unionem perquirerent » (*Germania* (ed. Wimpheling), Strasbourg, 1516, cp. IX, fol. B. II.) Mais c'est des railleries de l'Orient musulman que parlait le futur Pie II. Cfr FROISSART, *Chroniques*, l. IV, c. 60. D'après le témoignage des vaincus de Nicopolis, c'était la division du monde latin en plusieurs fractions religieuses qui donnait aux Turcs tant d'assurance : « Et disait encore le comte de Nevers que l'opinion de l'Amorath et des plus grands de son conseil était telle et la commune voix de tous les Sarrasins que notre foi était nulle et notre loi toute corrompue par les chefs de ceux qui la devaient gouverner. Et ne s'en faisaient les Turcs et les Sarrasins que gaber (plaisanter) et truffer (moquer) et que par cette variation toute la chrétienté serait et devait être détruite et que ce temps était venu ; et supposaient plusieurs en Sarrasine terre que l'Amorathbaquin, roi de Turquie, était né à ce qu'il serait sire de tout le monde ». — Manuel Calecas note (PG, t. 152, c. 238) et chez lui, sans aucun doute, il s'agit

Digitized by Google

sur l'herbe d'une pâture » (1). On dogmatise partout, sous les portiques, sur les places publiques, jusque dans les théâtres et la guerre civile ou étrangère n'entrave point la dispute. Le basileus est d'ordinaire très au courant de toutes les questions d'Église et ne dédaigne point de prendre part aux joutes théologiques. Andronic l'Ancien s'immisce dans les questions dogmatiques, mais délaisse les affaires de l'État et abandonne la marine aux Génois et aux Vénitiens : « la Providence ne permettra pas, lui disait-on, qu'un prince si pieux fût attaqué par mer » (2). Presque mourant, Andronic le Jeune veut encore présider le concile qui se réunit au début des troubles hésychastes (3). L'empereur Manuel, venu en France pour y mendier des secours, argumente, dialecticien habile, contre les docteurs de Sorbonne avec la même aisance qu'autrefois, à l'armée de Bajazet, contre les muftis turcs (4). Les impératrices elles-mêmes — on en verra une, l'impératrice Anne, présider un concile — se souvenant des grandes *basilissai* du temps des iconoclastes, qui cachaient sous leur lit les saintes images proscrites de partout (5), croient qu'il est de leur orthodoxie

des Grecs : « ceux qui se plaisent dans les divisions se réjouissent de celle qui est aujourd'hui dans l'Église d'Occident où l'on voit en même temps deux papes qui ont chacun dans son obédience des peuples, des nations et des royaumes. Ils veulent se prévaloir contre nous de cette division ». Sa réponse est à remarquer : « Différer seulement par le chef est beaucoup moins grave que différer en matière de foi. On peut choisir celui qu'on veut. La foi ne court aucun danger ». Il aurait pu du reste user comme argument ad hominem contre ses adversaires de ce jugement de Jean Cyparissiote sur l'Église grecque au temps du Palamisme : « Pouvez-vous appeler Église de Dieu cette assemblée qui retient et proclame en même temps deux patriarches pour le même troupeau, lesquels se déposent mutuellement et forment des partis » PG. t. 152, c. 716.

(1) Grégoras, X, 8, 2, PG, t. 148, c 720.

(2) Pachymère, *De Andronico Paleol.*, I, 26, PG, t. 144, c. 79 sv, Cfr Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, cp. XXII. Il faudra l'arrivée de Cantacuzène aux affaires pour redonner un peu d'éclat à la marine byzantine et lui faire reprendre son rang.

(3) On peut s'édifier aussi sur le rôle de Cantacuzène dans cette même affaire de l'hésychasme. Cantacuzène, IV, 24. PG, t. 154, c. 188-189.

(4) Jugie : *Le voyage de l'empereur Manuel Paléologue en Occident*, dans *Échos d'Orient*, t XV, 1912, p. 323 sv. ; Schlumberger : *Un empereur de Byzance à Paris et à Londres*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 5e pér., t. 30, 1915, p. 786 sv. surtout p. 807-808. – Cfr Berger de Xivrey : *Mémoire sur la vie et les ouvrages de l'empereur Manuel Paléologue*, dans *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1853, t. II, p. 1-201 ; *Chronique de Saint Denys*, XXI, 1, éd. Bellaguet, t. II, p. 755 sv. Paris, 1840.

(5) Rambaud, *art cit.*, p. 819.

Digitized by Google

d'assister aux disputes avec leur suite innombrable de patrices, de vestiaires et de cubiculaires (1). Mais basileis et basilissai sont des doctes et presque des théologiens.

La partie ignorante du clergé (la plus nombreuse, puisqu'on est obligé en 1339 de faire appel à un laïque pour conférer avec les Latins) (2), le peuple, — masse très pieuse et très dévote envers la Panagia, qui se presse aux jours de défaite comme aux jours de victoire pour supplier ou rendre grâces devant la Vierge de l'Hodégétria, — trouvent d'autres obstacles à l'union. Les uns la refusent parce que leurs ancêtres, à tort ou à raison se sont séparés des Latins et qu'ils veulent rester dans la tradition de leurs pères. C'est le plus vrai de tous les griefs (3).

Les autres renouvellent les vieilles objections des Photius et des Michel Cérulaire, dont quelques-unes se retrouvent encore, par une étrange continuité, dans la Réponse du patriarche Anthime VII à l'encyclique du pape Léon XIII (4). Ils reprochent aux Occidentaux de ne point garder les prescriptions des apôtres touchant les jours de jeûne (5), de se raser la barbe (6) et de se couper les

(1) Grégoras, XVIII, 7, 4, PG, t. 148, c. 1164.

(2) Id., X, 8, PG, t. 148, c. 701 sv.

(3) Beccos, *De l'Union des Églises*, PG, t. 141, c. 20... *οὐ λόγοις καὶ λογικαῖς διαγνώσεσι προσνέμοντες ἑαυτοὺς, ἀλλ' ἁπλῶς οὕτω τὴν ἀλόγιστον τοῖς προκηγησαμένοις κατακολούθησιν προαιρούμενοι ἓν τοῦτο καὶ μόνον ἄνω καὶ κάτω τοῦ λόγου προφέροντες, τὸ μὴ δεῖν ἀθετῆσαι σχίσμα, ὅπερ οἱ πρὸ ἡμῶν, εἴτε καλῶς εἴτε κακῶς ἀπειργάσαντο.* Calecas, *o. c.*, IV, PG, t. 152, c. 219, essayait de les réfuter : « Est autem id etiam dementius, quasi communem dignitatem praeponendo, singulos velle majores suos circa fidem imitari... ». Phranzès est un beau type de cet état d'esprit. Lui qui a pu admirer la sollicitude du pape et du cardinal Bessarion pour les fils de son maître, le despote Thomas Paléologue, n'est point opposé à l'union : il rend hommage à la modération des Latins et ne nie pas que les dogmes latins ne soient bons, encore qu'ils soient nouveaux, mais entre deux routes qui conduisent au même but, il préfère s'en tenir à la plus ancienne, à celle qu'il a eu de tout temps l'habitude de suivre et que les papes de Rome ont suivie eux-mêmes avant l'introduction des récentes nouveautés. (*Chronicon majus*, II, 13 ; *Chronicon minus*, ὑλή, PG, t. 156, c. 783-784, 1046).

(4) Traduite dans les *Questions actuelles*, t. XXXII, 1896, p. 212-220, 244-250. La lettre est datée d'août 1895. On y retrouve, élevées à la hauteur de contradictions dans la foi, de simples divergences rituelles entre les deux Églises : la communion des latins sous la seule espèce du pain, le baptême par aspersion. Cfr Siméon de Thessalonique, *Contre les hérésies*, cp. 20, PG. t. 155, c. 101.

(5) Siméon de Thess., *Ibid.*, cfr *Réponses à Gabriel de Pentapolis*, q. 52-54, PG, t. 155, c. 897-901 ; Calecas, *o. c.*, IV, PG, t. 152, c. 215-218.

(6) Siméon de Thess., *Contre les hérésies*, c. 23, PG, t. 155, c. 112. « Les

Digitized by Google

cheveux (1), de ne point tenir pour valide la confirmation administrée par un prêtre, de modifier la forme traditionnelle des images (2) et de mettre des paroles religieuses sur des airs bachiques. Il y avait, nous dit Maxime de Chrysoberge, des gens qui pensaient que le plus bel acte de piété était d'attaquer les Latins (3).

Puérils ou absurdes, tous les griefs sont bons. Et la liste s'allonge interminable (4). C'est au XIVe siècle seulement qu'on s'aperçoit que les Latins consacrent par les seules paroles du Christ (5). Le reproche qu'on fait à l'Église latine de manquer de miracles devait paraître bien dur à Calécas, au moment même où son frère en religion, le dominicain Vincent Ferrier semait les miracles sur ses pas (6). Siméon, archevêque de Thessalonique, qui mourut en 1429, adversaire d'autant plus acharné de l'union, qu'il voyait le nombre des unionistes grossir autour de lui (7), nous rapporte ainsi une vingtaine au moins d'innovations latines, en nous avertissant qu'il fait un choix et ne donne que les principales. D'après lui, celui-là exagère à peine qui affirme que les Latins violent tous les usages de l'ancienne Église (8). Ils multiplient les formes de la vie monastique (9) ; ils ne gardent point dans les ordinations les lois apostoliques, puisqu'ils ont remplacé par une

premiers ambassadeurs du concile de Bâle à Constantinople (1433) tiendront compte sur ce point des susceptibilités grecques : le concile leur permettra de porter la barbe » à la grecque » (HALLER, *o. c.*, t. II, p. 321)

(1) Calécas († 1410) prend la peine de réfuter Siméon, PG, t. 152, c. 213. On retrouverait facilement dans l'ouvrage de Calécas d'autres allusions au *Dialogue contre les Hérésies*.

(2) SIMÉON DE THESS., *Contre les hérésies*, cp. 28, PG, t. 155, c.. 112.

(3) *Discours aux Crétois sur la Procession du Saint Esprit*, PG, t. 154, c. 1217 C. Les évêques grecs de Serbie s'insurgeaient contre le décret d'Étienne Douchan « de non profanandis Latinorum sacramentis abstinendoque ab eorum vexatione et injuriis ». Expulsés, ils se vengeaient en poussant le patriarche Callixte à excommunier le crâle et les évêques serbes (MARTINOV. *Annus ecclesiast. greco-slavicus*. p. 295. Bruxelles, 1863.)

(4) Cfr PALMIERI, *De Orientalium in schismate defendendo peccatis*, dans *Acta academiae Velehradensis*, p. 19-40. Prague, 8e année, 1912.

(5) NICOLAS CABASILAS, *Exposition de la liturgie*, c. 29, PG. t. 150, c. 428 ; SIMÉON DE THESS., *Exposition sur le temple divin*, no 88, PG, t. 155, c. 733.

(6) CALÉCAS, *o. c.*, PG, t. 152, c. 212. Cfr Agellianus cité par PALMIERI, *Theologia orthodoxia*, t. II, p. 68.

(7) Ceux auxquels il est fait allusion, *Contre les hérésies*, cp. 22, PG, t. 155, c. 108-109, et qui n'ont d'autre grief contre les Latins que le Filioque, me semblent bien être les partisans de l'union.

(8) SIMÉON DE THESS, *o. c.*, cp. 29, PG, t. 155, c. 141 C. Cfr cp. 20, c. 101 A.

(9) IBID., cp. 20, c. 104.

Digitized by Google

onction l'imposition des mains (1) ; ils ne donnent l'extrême-onction qu'aux mourants (2) ; ils demandent au pape et aux évêques la permission d'enfreindre certaines défenses, comme de manger de la viande en carême et d'avoir des concubines (3) ; ils emploient pour la Sainte Eucharistie des hosties rondes au lieu d'hosties carrées (et pourtant le carré est la forme parfaite) (4) etc. Les mystères représentés par les Latins excitent l'indignation de Siméon, qui y trouve cette grave difficulté dogmatique. C'est à propos de l'Annonciation ou du baptême du Christ. Le Saint Esprit est figuré par une colombe. Le Père éternel, ou comme dit Siméon, « l'ancien des jours », est un vieillard, affublé d'une barbe postiche (les Latins violent toutes les lois de la nature qui a donné à l'homme une barbe pour le distinguer de la femme). L'Ancien des Jours est naturellement seul à lâcher la colombe : « Quelle contradiction, s'écrie Siméon, si ces Latins croient que le Saint Esprit procède du Fils, pourquoi ne font-ils pas asseoir le Fils à côté de l'Ancien des Jours afin que tous les deux puissent lâcher la colombe » (5).

Ce qui perce dans ce long réquisitoire, c'est, avec l'ignorance scandalisée du moindre geste qui ne se retrouve pas dans l'Église grecque, une antipathie indignée pour cette Église d'Occident qui « asseoit la chaire de saint Pierre sur les nuages » et s'enorgueillit de sa science profane et de ses syllogismes. La scolastique, « cet ornement des esprits sans portée », comme l'appelle Nicéphore Grégoras, est un grief, elle aussi, et non des moindres. On en

(1) Ibid., c. 101.
(2) Id., *Des sacrements*, cp. 56, c. 204.
(3) Id, *Contre les hérésies*, cp. 21, c. 108.
(4) Id., *De la sainte liturgie*, cp. 87, 88, c. 265-8.
(5) Id., *Contre les hérésies*, cp. 23, c. 112-113.

Les mystères avaient fait leur apparition à Byzance avec l'établissement des Latins. Siméon de Thessalonique mentionne comme traditionnelle dans l'Église grecque la représentation de la scène biblique des trois enfants dans la fournaise (*ibid.*, c. 113) : c'est à une de ces représentations, donnée dans l'église de Sainte-Sophie, que Bertrandon de la Brocquière assistait en 1432 (*o. c.*, p. 155-56). Aussi je m'étonne que Lebedev, sans prendre garde au texte de Siméon, ait osé écrire (*o. c.*, p. 291) : « Si l'allégation d'un pèlerin occidental, le Chevalier Bourguignon Bertrandon, qui visita Constantinople en 1432 et assure qu'à cette époque on donnait à Sainte-Sophie des représentations dramatiques et des concerts, est exacte, il faut penser que celui qui était regardé comme le patriarche (c'était Joseph II, 1416-1439, celui même qui vint à Florence), n'appartenait plus aux pasteurs zélés et gardiens des intérêts de l'Église ». Il faut de plus noter qu'à cette époque, à Byzance, l'église était le lieu ordinaire des assemblées publiques.

Digitized by Google

jugera par cette page de Siméon qui met en parallèle la théologie positive, telle qu'on la comprend à Byzance, avec la méthode moderniste des Latins : c'est la sagesse divine engageant le combat avec la prudence humaine : « Vous chicanerez, et vous brandirez des syllogismes (1). Et moi je montrerai que par une fausse interprétation vous changez le sens de la Sainte Écriture et des Pères, et que vous êtes les disciples, non des Pères, mais des païens. Moi aussi, si je le voulais, j'aurais contre vos raisonnements sophistiques des syllogismes meilleurs que les vôtres. Je n'en veux pas : c'est aux Pères et à leurs écrits que je demanderai mes preuves. Vous m'opposerez Aristote et Platon, ou bien vos récents docteurs : en face d'eux je placerai les pêcheurs [de Galilée] avec leur parole franche, leur sagesse vraie et leur apparente folie : je dévoilerai le mystère de la piété que saint Paul regardait comme un témoignage si fort. Je rendrai folle votre sagesse en vous disant : « Évitez les questions oiseuses ; si quelqu'un vous annonce un évangile autre que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème. » Vous vous en irez confondus et je me glorifierai de la gloire de mes pères, car la croix n'a point encore été privée de sa force, bien que sa prédication semble folie à quelques-uns. »

Dans le dialogue de Siméon de Thessalonique que nous venons de citer, après que l'archiiereus a énuméré tous les vices des Latins et qu'il a décrit la vie débauchée des prêtres et des laïques d'Occident en des termes qui ne seraient point indignes de figurer dans le

(1) PG, t. 155, c. 140. Bryennios attaque la scolastique de même façon à peu près que Siméon de Thessalonique. *Opera*, t. I, p 84, ὑπὲρ τῆς ἁγίας ἢ ὑπὲρ θεοῦ τριάδος. « Ceux qui soumettent les dogmes de la foi aux chaînes du syllogisme, dépouillent de son auréole divine cette même foi qu'ils voudraient défendre ; ils nous obligent à ne plus croire à Dieu, mais à l'homme. Aristote et sa philosophie n'ont rien de commun avec les vérités révélées par le Christ » (cfr Palmieri, art. *Bryennios*, dans le *Dict. de Théol.*, t. II, p. 1159. Cfr Grégoire de Chypre, *Autobiographie*, PG, t. 142, c. 25 sv. C'est Nicéphore Grégoras qui recommandait au patriarche de ne pas laisser discuter au moyen du syllogisme, parce que cette forme d'argumentation réussissait trop bien aux Latins (X, 8, 2, PG, t. 148, c. 709). « Il les combat à la fois comme Latins et comme disciples d'Aristote, il leur reproche l'abus du syllogisme et en même temps une connaissance très superficielle et très incomplète de leur maître » (Gay, *o. c.*, p. 114.) Cfr Grégoras, XI, 10, PG, t. 148, c. 761 sv. ; XVIII, 7-8, c. 1161 sv. ; XIX, 1, c. 1185 sv. Planude déjà, après sa traduction de Boèce, plaçait ces deux vers :

τῶν συλλογισμῶν ταῖς δὲ πλεκτάναις φίλε,
τραχηλιῶντας Ἰταλοὺς κρατῶν πνίγε

(Kugeas, *Analecta planudea*, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, 1909, t. XVIII, p. 121.)

Digitized by Google

De voluptate d'un Laurent Valla (1), le κληρικός qui l'interroge est effrayé de tant de noirceur et se demande comment il peut y avoir à Byzance un parti qui désire l'union avec de telles gens : « Maître, comment donc se fait-il que quelques-uns des nôtres, sans tenir compte de tous ces griefs, ne s'occupent que du symbole et répètent que si les Latins voulaient admettre le symbole orthodoxe, ils n'auraient plus de motifs de repousser leur communion ?... » (2)

Et le maître répond : « Je crois, frère, que les nôtres dont tu parles ne savent pas très exactement ce qui se fait chez les Latins ; ils connaissent certains détails ; de très nombreux auteurs ont écrit, par exemple, contre la licéité des azymes ; mais que de choses ils ignorent ».

Après avoir entendu Siméon émettre de tels soupçons sur la foi de témoins qu'il ne cite pas, peut-on souscrire encore aux paroles suivantes de Nicéphore Grégoras : « Ce n'est point parce qu'ils sont latins que nous nous tenons éloignés d'eux » (3). Peut-être faudrait-il, pour être vrai, soutenir tout juste le contraire et dire avec l'ambassadeur de 1539, le moine Barlaam : « Ce qui sépare les Grecs des Latins, ce sont moins les différences dogmatiques que la haine entrée dans le cœur des Grecs à la suite des maux, nombreux et considérables, qu'ils ont endurés à différentes époques et qu'ils endurent encore de la part des Latins : si l'on n'étouffe point cette haine, il n'y aura jamais d'union possible » (4). « Plutôt mourir que

(1) C'est la réplique aux accusations latines de Guy de Perpignan : παρὰ Λατίνοις τὸ πορνεύειν σχεδὸν ἀνέγκλητον καὶ τοσοῦτον ὡς μηδὲ κώλυμα αὐτοῖς εἰς ἱερωσύνην ὅλως εἶναι. Τῶν παρ' αὐτοῖς γὰρ ἱερωμένων πολλοὶ παλλακάς τε ἔχουσι καὶ τέκνα φανερῶς ἐκ πορνείας, καὶ προδήλως εὐ τοῖς χαμαιτυπείοις εἰσέρχονται καὶ πορνεύουσιν ἀναιδῶς καὶ ἱερουργεῖν οὐ κωλύονται καὶ οἱ λαικοὶ δὲ τούτων κατὰ τόπους λαμβάνουσι παλλακὰς καὶ ἀνερυσθιάστως πορνεύουσι, μὴ λογιζόμενοι τοῦτο ἀκαθαρσίαν εἶναι καὶ ἁμαρτίαν. cp. 20. PG, t. 155, c. 105. Cfr cp 22, c. 109. D'où venaient à Siméon ces renseignements si accablants ? Pierre Dubois, qui semble bien prôner le mariage des prêtres latins, disait dans son *De Abbreviatione* : « Hodie videmus quod omnes promoti continentiam vovent et praedicant tenendam, pauci tamen tenent et observant eamdem, ut sint et se doceant fore de illis de quibus locutus est Dominus : Super cathedram Moysi ... » (cité dans l'éd. Langlois du *De recuperatione* ... p. 51, n. 1). Cfr Chalcocondyles, PG, t. 159, c. 100 B.

(2) Siméon de Thess., *ibid.*, c. 108 109.

(3) Grégoras, XIX, 1, 5, PG, t. 148, c. 1188. Joseph de Méthone est d'un avis diamétralement opposé. *Défense des cinq chapitres de Florence*, V, 12, PG, t. 159, c. 1357.

(4) PG, t. 151, c. 1336. — On trouverait à foison des témoignages de cette haine implacable : Joseph de Méthone, *o. c.*, PG, t. 159, c. 1082 CD et 1357 ; Calécas, *o. c.*, PG, t. 152, c. 239.

Digitized by Google

latiniser », disait au concile de Florence Dosithée de Monembasie. C'était depuis longtemps l'avis des Grecs.

Peut-être faudrait-il creuser jusqu'aux origines du schisme pour trouver les raisons de cette haine. A une époque plus rapprochée, de 1204 à 1261, les Grecs de l'empire avaient pu connaître de près les Latins : ils n'apprirent point à les aimer. Le joug des envahisseurs n'eût pourtant pas semblé trop lourd, s'il n'avait été inauguré par les regrettables événements qui signalèrent la prise de 1204, et si le mépris des traditions religieuses des Grecs n'avait point engendré de la part de leurs nouveaux maîtres ces vexations qu'un peuple sincèrement attaché à sa foi ne pardonne jamais à un étranger (1). Un homme aussi bien renseigné que pouvait l'être Humbert de Romans, maître général d'un ordre établi à Constantinople et dans l'Orient dès avant le concile de Lyon, mettait au nombre des obstacles à l'union « l'oppression tyrannique des princes latins » (2). C'était un beau courage et qu'il faut louer. La répulsion que les chevaliers latins, très braves pour la plupart et généreux, mais intransigeants même sur les points où ils auraient pu sans faillir et dû se montrer tolérants, avaient pour les rites grecs, aggrava chez leurs sujets d'un jour l'horreur du latinisme, pour lequel on n'eut jamais beaucoup de tendresse en terre grecque. Ce fut, après que Constantinople eut été reprise par les Paléologues, le résultat le plus tangible de la 4e croisade.

Redevenus maîtres de leur ville, les Byzantins n'oublièrent rien du passé ; on peut leur accorder quelques raisons de se défier, que la tentative malheureuse de Michel VIII appuya. Il s'ancra dans l'âme populaire une représentation des Latins qu'on croyait un portrait, mais où ceux qui les avaient vus ne les auraient point reconnus, et qui fera préférer à beaucoup le joug des Turcs à celui des Latins (3). Les Occidentaux qui venaient ou passaient à

(1) Il n'y aurait eu personne pour souffrir dans sa vie par motif religieux, assure un pèlerin russe (*Itinéraires russes*, I, 1, p. 226). C'est un témoignage qu'il ne faut pas trop presser. Les dominicains de 1252 affirmaient que de leur temps douze moines grecs avaient été brûlés à Chypre, parce qu'ils refusaient de croire à la présence du Christ sous une hostie de pain azyme. PG, t. 140, c. 518.

(2) Humbert de Romans, II, cp. 11 ; Mansi, t. 24, c. 125.

(3) D'autres motifs plus récents aidaient à cette préférence. Pour ne citer qu'un fait, tandis qu'en territoire occupé par les Turcs, les Grecs jouissent de la liberté religieuse à peu près complète, l'élection et la consécration des évêques ne sont point entravées et le culte orthodoxe se célèbre normalement ; à Athènes, au contraire, les princes latins qui s'étaient succédés ne toléraient aucune hiérarchie grecque et chassaient de son église le métro-

Digitized by Google

Constantinople, outre les missionnaires, ne pouvaient guère changer l'image qu'on avait de la race. Si Jacques de Vitry se plaignait de son temps que vînt en Palestine le rebut de l'Occident, Byzance n'était guère mieux partagée, au dire de Calécas. On jugeait les Latins sur les pauvres spécimens qu'ils offraient : « Nautis enim et vilibus quibusdam, ac vulgaribus hominibus congredientes, de omnibus ut sibi similibus sententiam ferunt » (1). Ce n'est pas qu'on ne trouve quelques qualités aux soldats que l'Empire prend à son service ou que les croisades rendent ses alliés. Ce sont des gens très braves; il faut modérer leur ardeur, plutôt que l'exciter. Tous les chroniqueurs sont d'accord là-dessus. Michel Paléologue avait pour les chevaliers de Rhodes, les Φράγγοι, ces gens qui n'aiment pas à recevoir les coups par derrière, des paroles de même son.

Mais le courage des Latins, l'admiration qu'on a pour leurs exploits ne modifient pas sensiblement l'opinion qu'on a d'eux. Il suffit pour terrasser un adversaire de l'accuser d'être un Ἀστυόφρων (2). La cause est dès lors entendue. Barlaam l'expérimenta contre Palamas. De ceux qui se rangèrent à son avis, un bon nombre, et sinon Acyndinos, du moins Nicéphore Grégoras et Lapithès se défendirent de faire cause commune avec lui, jaloux sans doute de la faveur que la cour avait conférée à cet étranger, mais surtout parce qu'il était dangereux de prendre comme chef de file un homme aussi exécré qu'un Latin. Ils ne réussirent pas à se dégager de l'accusation : quiconque n'était point palamiste était latin : il n'y avait point à s'insurger là-contre. L'agitation des esprits en Grèce fut telle durant cette crise hésychaste, qu'à en croire Cantacuzène, Nicéphore Grégoras aurait, dans des lettres à

polite Dosithée. (*Lettre du patriarche Nil de Constantinople au pape Urbain VI*, septembre 1384, MIKLOSICH et MÜLLER, *o. c.*, t. II, p. 86; cfr p. 165).

(1) CALÉCAS, *o. c.*, PG, t. 152, c. 214. — Les mœurs de certains croisés ont fait l'objet de perpétuelles récriminations, même de la part des Latins. Des pages comme celles de Brocard ou Brochard, *Descriptio Terrae Sanctae*, (citées par SPONDANUS, *Annales* ad annum 1291, n° 6, p. 302. Paris, 1659), justifient pleinement la défiance des Grecs. — Nicéphore Grégoras raconte qu'il déplut fort à la basilissa Anna en réfutant un astrologue français (si nous en croyons les écrits de Nicolas Oresme, le XIVe siècle vit fleurir partout l'astrologie, cfr CH. JOURDAIN, *Nicolas Oresme et les astrologues de la cour de Charles V*, dans la *Revue des questions historiques*, 1875, t. XVIII, p. 136 sv.) « parce qu'il était de son pays, qu'il parlait sa langue maternelle et lui annonçait les événements agréables qu'elle souhaitait », XIV, PG, t. 148, c. 957-960.

(2) Calécas note que la haine pour l'Église d'Occident est telle que dès qu'il s'agit des Latins, les Grecs « semblent avoir perdu la raison et partout cette déplorable habitude se répand de faire tout sous le coup de la passion, sans agir par la raison », IV, PG, t. 152, c. 218.

Digitized by Google

des amis de Trébizonde, ouvertement accusé l'Église byzantine d'avoir tourné le dos à l'orthodoxie et effrontément enseigné qu'il fallait s'en séparer comme d'une pestiférée (1). Comme les palamistes étaient violemment anti-latins, on savait ce que cela voulait dire. Le reproche est évidemment exagéré : peut-être même n'est-il qu'un bruit sans fondement, rapporté par un adversaire bilieux (2) : il est intéressant à noter, car il marque bien l'état d'esprit de celui qui le relate.

Il faut bien avouer du reste que les chefs du mouvement antipalamiste, bien qu'ils s'en défendissent, étaient, si l'on en excepte Grégoras, sous l'influence latine. Le palamisme, on l'a dit très justement, a été la lutte de la mystique grecque contre la scolastique latine (3). Malgré l'orgueil de leur passé — ces lettrés ne vivaient que des souvenirs classiques, — en dépit de leur ignorance du latin (il faut tirer de sa laure vers 1296 le moine Planude, un des rares hommes qui sachent bien le latin, un des premiers traducteurs de Boèce et de saint Augustin, pour l'envoyer en ambassade à Venise), le besoin d'apprendre du nouveau porte les Grecs à s'enquérir curieusement de ce qui se fait en Occident. Non seulelement ils s'intéressent aux aventures imaginaires de Lancelot du Lac, ou aux très réels exploits de Jeanne d'Arc, pour laquelle ils ne cachent point leur sympathie (4), mais ils suivent encore le renouveau des études théologiques d'Occident. Saint Thomas d'Aquin, aussitôt qu'il fut connu à Constantinople — et cela ne tarda guère, puisque, trente ans à peine après sa mort, un dominicain traduisait une partie de ses œuvres (5), — acquit des partisans très chauds.

(1) Cantacuzène, IV, 24, PG, t. 154, c. 185. Cfr Draeseke : *Kantakuzenos Urteil über Gregoras*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1901, t. X, p. 106-127.

(2) Ibid., IV, 10, PG, t. 154, c. 81

(3) J. Bois, *Les débuts de la controverse hésychaste*, dans *Échos d'Orient*, 1902, t. V, p. 357. Cfr Ph. Meyer, art. *Hesychasten*, dans la *Real-Encyclopedie für prot. Theologie und Kirche*[3], t. VIII, p. 18, l. 10; Ehrhard, dans Krumbacher, *o. c.*, p. 43, 100; à des moines qui reviennent à l'orthodoxie après s'être un instant tournés vers Rome, on demande de rejeter en même temps les doctrines de Barlaam et d'Acyndinos. Preuve que dans les esprits, l'identification s'était faite entre docteurs latins et docteurs antipalamistes. (Abjuration de Demetrios Chloros et de Daniel (1369), Miklosich et Müller, *o. c.*, t. I, p. 503-505; Abjuration de Théodoret (1369), *ibid.*, p. 501-502).

(4) Les Byzantins ne voulaient pas croire le bourguignon Bertrandon de la Brocquière quand il annonçait aux gens de l'empereur qu'elle avait été prise. Certains, peut être, avaient espéré qu'elle secourrait l'empire (*o. c.*, p 165).

(5) Bouvy : *Saint Thomas et ses traducteurs byzantins*, dans la *Revue augustinienne*, 1910, t. XVI, p. 401-408. La connaissance de la doctrine latine

Digitized by Google

Barlaam peut-être n'a été si bien accueilli en Grèce que parce qu'il apportait à ces gens avides de savoir, la scolastique latine ; ses amis, ou plutôt ses disciples, et surtout parmi eux, les deux frères Demetrios et Prochoros Cydones, nourrissaient leur esprit du thomisme le plus pur. Acyndinos, dans son traité *Sur l'essence et l'opération divine*, ne faisait que traduire des chapitres du *Contra gentes*, sans même en retrancher les allusions à David de Dinant (1). Cantacuzène lui-même avait lu saint Thomas et citait dans son *Apologie contre Prochoros Cydones*, « cet homme qui respirait plutôt le syllogisme que l'air » (2). C'était encore le Docteur Angélique que désignait probablement Siméon de Thessalonique, quand il parlait des nouveaux Docteurs des Latins. Il fallait que la scolastique eût fait bien des progrès en Grèce pour attirer contre la philosophie aristotélicienne les invectives d'un Bryennios qui lui non plus n'ignorait pas saint Thomas et savait quelque peu de latin (3). L'influence latine n'atteignait que les doctes. Basileis et despotai connaissent eux aussi les vrais sentiments de l'Occident ; ils reçoivent familièrement à leur cour évêques et missionnaires latins, à l'instar des rois de Chypre, qui ne distinguent pas entre orthodoxes et romains de Rome, et font très gracieux accueil au savant Georges Lapithés (4). Les empereurs gardent pourtant une place aux

aidera à un mouvement des esprits vers Rome. — Se trouvent à la Bibliothèque nationale (Paris) divers manuscrits grecs des œuvres de saint Thomas (fonds grec) : n° 1335-1337, traduction de la Somme par Demetrios Cydones ; n° 1273-1274, Abrégé de la Somme par un anonyme ; n°1868, la Somme contre les Gentils ; n° 2027, des extraits. Cfr Dr MICHAEL RACKL : *Demetrios Kydones als Verteidiger und Uebersetzer des hl. Thomas von Aquin*, dans *Der Katholik*, 1915, sér. IV, t. XV, p. 21-40.

(1) PG, t. 151, c. 1212 sv. Cfr EHRHARD, dans KRUMBACHER, *o. c.*, p. 102 ; FORTESCUE, art. *Hésychasm*, dans l'*Encyclopaedia catholica*, t. VIII, p. 301 sv. New-York, 1910.

(2) PG, t. 148, c. 26, note 49.

(3) Dans son apologie des dogmes de l'Église romaine, Calécas faisait appel aux traductions récentes des théologiens d'Occident. C'était pour démontrer, vraisemblablement contre Siméon de Thessalonique, qui altérait les doctrines latines, que l'enfer n'aura point de fin, mais seulement le purgatoire : « idque perspicuum est et ex antiquis et ex junioribus illius Ecclesiae doctoribus, ut ex his quae in nostram, graecam scilicet, linguam inde translata sunt, si quis legere voluerit, animadvertet », PG, t. 152, c. 236 D.

(4) A la cour de Chypre, centre de controverses religieuses, régnait une atmosphère d'union : « Georges Lapithés était fort honoré à la cour à cause de ses talents. Le roi fort instruit dans la philosophie des Latins avait toujours auprès de lui des savants d'Occident. Lapithés, qui savait le grec et le latin, discutait volontiers, au grand contentement du roi, et souvent

Digitized by Google

préjugés de leur race. L'aiguillon turc qui pénètre toujours plus avant, est nécessaire pour les décider à traiter. Manuel Paléologue disait que se ranger à côté des Latins était un moindre mal, qu'il fallait préférer à un plus grand.

Le public, lui, reste d'une susceptibilité très chatouilleuse à l'endroit des Latins ; il faut le ménager et réduire habilement au silence le parti qui attire l'attention du peuple sur tout ce qui sépare les deux Églises. N'est-ce pas l'opinion populaire qui force le patriarche Jean Calécas (1339) à engager des conférences contradictoires avec les nonces du pape (1) ? Beccos avec raison n'aimait pas, pour la foule, les disputes dogmatiques. Les discussions, fréquentes aux alentours de 1370, si elles gagnent à l'union un assez grand nombre d'adhérents, préparaient en revanche d'ardents polémistes anti-latins que la contradiction rendait plus acharnés. Siméon de Thessalonique se souvenait trop de ces rencontres théologiques auxquelles dans sa jeunesse il avait assisté (2). Aussi l'on comprend que les papes aient longtemps hésité à entrer en délibération dans un concile général avec les Grecs d'âme si litigieuse. *(A suivre.)*

Enghien. M. VILLER.

sur les dogmes de ses pères. Le roi parfois s'irritait ; Georges Lapithés, par son éloquence, le calmait vite ». GRÉGORAS, XXV, 8, PG, t. 149, c. 20.

(1) GRÉGORAS, X, 8, PG, t. 148, c. 701-704.

(2) Cfr JOSEPH DE MÉTHONE, *o. c.*, V, 14, PG, t. 159, c. 1372.

Digitized by Google

L'INFLUENCE ET LA DIFFUSION
DE
L'ARBOR VITAE
D'UBERTIN DE CASALE

Si les rêves joachimites et le rigorisme outrancier d'Ubertin de Casale lui valurent maints déboires, l'*Arbor Vitae*, au contraire, le livre où il développa son étrange doctrine sur la décadence de l'Église et sur sa restauration spirituelle, ne connut point semblable infortune. Sans doute, ses imprécations contre la hiérarchie ecclésiastique ne furent pas accueillies partout avec la même faveur. Quelquefois même on prit soin, et c'est le cas pour les copies de l'*Arbor* répandues dans le nord, d'en élaguer tous les passages injurieux pour l'autorité légitime. Mais, si les témérités doctrinales et les violences de langage que contient l'œuvre déplurent à quelques-uns, les méditations sur la vie et la passion de Jésus, sur les mérites et la gloire de Marie, sur la sainteté de saint François et l'excellence de son œuvre, édifièrent tous les lecteurs. C'est là le secret de la vogue dont jouit l'*Arbor Vitae* durant le moyen âge dans certaines contrées, surtout en Italie, en Espagne et dans les Pays-Bas. Nous avons eu déjà l'occasion de parler de ce succès. Les pages qui suivent ne font que confirmer et compléter les indications antérieurement fournies à ce sujet (1).

Saint Jacques de la Marche, prêchant en 1449 sur l'excellence de l'ordre de saint François, cita Ubertin immédiatement avant le bienheureux Barthélemy de Pise, parmi les Frères-Mineurs qui ont illustré l'ordre par leurs commentaires des Saintes-Écritures (2).

(1) Cfr *Les idées mystico-politiques d'un franciscain spirituel* dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1910, t. XI, p. 721 sv.; *L'idéalisme franciscain spirituel au XIVe siècle. Etude sur Ubertin de Casale*, p. 134 sv., 259 sv. Louvain, 1911.

(2) N. Dal Gal, O. F. M., *Sermo S. Jacobi de Marchia de excellentia ordinis S. Francisci*, dans l'*Archivum franciscanum historicum*, 1911, t. IV, p. 306. Les doléances présentées par les Frères Mineurs Observantins au concile de Constance (1415), s'inspirent en grande partie du traité *Sanctitas vestra* d'Ubertin. Cfr L. Oliger, O. F. M. *De relatione inter Observantium querimonias Constantienses (1415) et Ubertini Casalensis quoddam scriptum*, dans l'*Archivum* cité, 1916, t. IX, p. 3 sv.

Digitized by Google

Vers la même époque, Jean Brugman, le célèbre prédicateur de la province franciscaine de Cologne, emprunta au prologue de l'*Arbor* le plan de ses méditations sur la vie de Jésus (1). L'auteur inconnu de la *Corona della Vergine Maria*, imprimée à Venise vers 1508, eut une prédilection particulière pour le livre du « dévôt Ubertin de Casale ». Il fit siennes un grand nombre des sentences contenues dans l'*Arbor*, et en traduisit même à peu près en entier plusieurs chapitres, comme ceux de l'Incarnation, de la fuite en Égypte, des souffrances du Christ, de l'assomption et de la glorification de la Vierge (2). Jean de Fano, ancien observantin devenu un des premiers capucins, qui écrivit un intéressant dialogue sur l'observance franciscaine, invoqua presque toujours l'opinion d'Ubertin au sujet de l'usage étroit des biens donnés aux Frères, des vêtements recherchés etc. Il ne suivit pourtant pas à l'aveugle le spirituel (3). Alors que celui-ci soutint que les interprétations pontificales de la règle de saint François hâtèrent la décadence de son ordre, Jean de Fano affirma qu'elles s'inspirèrent fidèlement de la doctrine des premiers et des meilleurs commentateurs de la règle : saint Bonaventure et les Quatre Maîtres (4). Notons encore qu'un franciscain anonyme, discutant vers 1620-1630 sur la nécessité de la réunion des Frères-Mineurs observantins aux réformés, parla avec beaucoup d'éloges du rôle réformateur d'Ubertin (5).

Ces témoignages d'estime décernés par des franciscains à l'*Arbor*, prouvent qu'il fut lu dans l'ordre. C'est ce que confirme la diffusion des manuscrits qui le contiennent, tout en démontrant en outre qu'il fut aussi répandu au dehors. L'Italie possède des copies manuscrites partielles ou entières de l'*Arbor* à Rome, Assise, Subiaco

(1) M. Bihl, O. F. M., *Bibliographia* dans l'*Archivum franciscanum historicum*, 1910, t. III, p. 761.

(2) B. Bughetti, O. F. M., *Descriptio rarissimae editionis quae tractatus continet de Corona B. M. V. Gaudiorum*, dans l'*Archivum franciscanum historicum*, 1911, t. IV, p. 369.

(3) *Brevis discursus super observantia paupertatis fratrum minorum*, édité par Edouard d'Alençon, O. M. Cap., dans les *Analecta Ordinis Fratrum Minorum Capucinorum*, 1911, t. XXVII, p 89, 116-117, 269-270. C'est une traduction latine de quelques chapitres du *Dialogo de la salute* de Jean de Fano, faite vers 1555, après la mort de celui-ci.

(4) *Dialogo de la salute tra el frate stimulato et il frate rationabile circa la regula degli frati minori, e sue dechiaratione per stimulati*. Ancône, 1527 (sans pagination).

(5) Bibliothèque Vaticane, fonds Ottoboni latin, 1131, f. 140 : *Ragioni per le quali si vede esser conveniente e necessaria l'unione fra li Padri Osservanti e Reformati o vero la total divitione per conservatione de ambe le due famiglie*, f. 140. L'auteur de ce petit traité de cinq feuilles est un observantin.

Digitized by Google

(deux exemplaires), Pérouse (traduction italienne du livre IV), Florence, Césène et Pavie (1). La bibliothèque de l'université d'Aberdeen conserve une traduction italienne du livre IV, datant du XIVe siècle (?) et provenant de l'ancien couvent des observantins de cette ville (2). La bibliothèque nationale de Paris contient une copie du *Tractatus de septem statibus Ecclesiæ*, qui n'est qu'une réédition des chapitres apocalyptiques du livre V de l'*Arbor*. Un manuscrit à peu près complet de celui-ci se conserve à la bibliothèque communale de Toulouse. Celle de Marseille possède les deux derniers livres, provenant de la Chartreuse du Val de Bénédiction, près d'Avignon (3).

Mais c'est surtout en Espagne et aux Pays-Bas que se rencontrent les manuscrits de l'*Arbor*. Dans le premier pays on en trouve un exemplaire à la bibliothèque de l'université de Valence, qui appartint jadis à Ferdinand d'Aragon, duc de Calabre (4) ; la bibliothèque épiscopale de Vich en renferme également un qui date du XIVe siècle. La bibliothèque de Salamanque conserve une version castillane de l'*Arbor*, faite par Alonso Ortiz sur l'ordre d'Isabelle la Catholique. Quant à la bibliothèque nationale de Madrid, elle en possède deux copies ; celle de Lisbonne une (5). Le 1er février 1404, le roi Martin d'Aragon pria le pape Benoît XIII de lui envoyer un exemplaire de l'*Arbor* à Valence, pour le traduire en catalan (6). Remarquons enfin

(1) Cfr F. Callaey, *L'idéalisme franciscain*, p. 259 sv.; M. Bihl, O. F. M., *Bibliographia*, dans l'*Archivum franciscanum historicum*, 1911, t. IV, p 599 sv.; D. De Kok, O. F. M., *Franciscaansche studiën*, dans *De Katholiek*, 1912, t. CXLII, p. 464.

(2) *El quarto libro de frate Ubertino de la passione, resurrectione et ascensione de nostro signore Gesù Cristo*. Cfr W. Moir Brice, *The Scottisch grey Friars*, t. II, p. 237 44. Edimbourg, 1909, où l'auteur édite le catalogue des manuscrits provenant des observantins d'Aberdeen.

(3) Bibliothèque nationale de Paris, manuscrits latins, cote 3455, manuscrit du XVIe siècle. Les trois autres grandes bibliothèques de Paris, Sainte Geneviève, l'Arsenal et la Mazarine ne possèdent aucun manuscrit de l'*Arbor*. Le ms. de Toulouse, coté 224, provient du grand couvent des franciscains de cette ville. Il fut achevé le 12 août 1371. Les deux ms. de Marseille sont cotés 78-79 et datent du XVe siècle. (Communication du P. Gratien de Paris, O. M. Cap.)

(4) J. M. de Elizondo, O. M. Cap., *Boletin franciscano* dans *Estudios franciscanos*, 1912, t. VIII, p. 128 ; *Inventario de los libros de don Fernando de Aragon, duque de Calabria*, manuscrit 345, p. 97, no 60, Madrid, 1875.

(5) P. Roca, *Catalogo de los manuscritos que pertenecieron a D. Pascual de Gayangos*, p. 326, no 1,022 (ou 17,851). Le second manuscrit de Madrid est coté 11.523 ; J. F. de Castilho Barreta, *Relatorio acerca da Bibliotheca Nacional de Lisboa*, p. 60-61. Lisbonne, 1844.

(6) Rubio y Lluch, *Documents per l'historia de la cultura catalana migeval*,

Digitized by Google

que les célèbres mystiques espagnols, François d'Ossuna et Jean de los Angeles, ont lu attentivement l'ouvrage d'Ubertin et l'ont cité à plusieurs reprises dans leurs écrits.

Le nombre des manuscrits répandus dans les Pays-Bas prouve que là aussi les idées ascétiques de l'ardent spirituel furent goûtées. La bibliothèque royale de Bruxelles en conserve six, la bibliothèque du grand séminaire de Liége un, ainsi que celle de l'université de cette ville et celle d'Utrecht (1). L'exemplaire de cette dernière ville est sans doute le meilleur et le plus ancien qui se conserve dans ces contrées. Nous nous en sommes longuement occupé ailleurs. Quant au manuscrit de Liége, datant de la fin du XIVe siècle, il ne renferme que le prologue et les deux premiers livres de l'*Arbor*. Il provient, ainsi que le manuscrit du grand séminaire (fin XVe siècle), du couvent des Croisiers de Liége.

Des six manuscrits conservés à Bruxelles, un seul reproduit le prologue et les cinq livres de l'*Arbor*. C'est le nº 1273, qui appartint jadis au prieuré de Groenendael, ainsi que l'indique la note *Viridis Vallis*, au f. 506v. Il date du XVIe siècle. Il a ceci de commun avec les manuscrits d'Utrecht, qu'il ne contient pas les violentes diatribes d'Ubertin à l'adresse de Boniface VIII et de Benoît XI, qu'on trouve dans l'édition incunable de Venise (1485). Par contre, les efforts de saint François pour maintenir l'humilité et la pauvreté étroite dans son ordre, les reproches amers d'Ubertin aux franciscains relâchés, qui sont omis dans les manuscrits d'Utrecht, y sont relatés aux chapitres III, VII et IX du livre V. Pourtant, il n'y est pas question de la prière de saint François pour sa dame pauvreté, de l'auteur du *Sacrum commercium*, de ses plaintes sur la décadence naissante

t. I, p. 428-29. J. M. Pou y Marti, O. F. M., *Visionarios beguinos y fraticellos catalanes*, dans l'*Archivo Ibero-Americano*, 1919, t. VI, p. 141 et sv. La bibliothèque de l'Escurial ne contient pas de manuscrits de l'*Arbor*, mais bien l'édition incunable de Venise, 1485.

(1) Les nos 646, 728, 1164, 1273, 3057-58 et 15067 de la bibliothèque royale de Bruxelles; cfr J. Van den Gheyn, S. J. *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Bruxelles*, t. III, p. 288-89. Bruxelles, 1903; t. V, p. 363. Bruxelles 1905. Le codex 6, L. 18, de la bibl. du grand séminaire de Liége. Cfr H. Lippens, O. F. M., *Descriptio codicum Franciscanorum bib. maioris Seminarii Leodiensis*, dans l'*Archivum franciscanum historicum*. 1914, t. VII, p. 529 et sv. Le nº 236 de la bibliothèque universitaire de Liége. Cfr H. Lippens, O. F. M, *Descriptio codicum franciscanorum bibliothecae academiae Leodiensis* dans l'*Archivum franciscanum historicum*, t. IV (1911) p. 588-89. Les nos 309, 320 et 348 de la bibliothèque d'Utrecht ; cfr P. A. Tiele, *Catalogus codicum manu scriptorum Bibliothecae universitatis Rheno-Trajectinae*. Utrecht, 1887. Callaey, *L'idéalisme franciscain*, p. 260 sv.; D. De Kok, *o. c.*, p. 470.

Digitized by Google

de l'ordre, de celles des frères Égide et Conrad d'Offida ou de leurs compagnons, pas plus que des trois anecdotes blessantes concernant le frère Élie, toutes choses rapportées dans l'incunable. Alors que celui-ci contient trois hymnes au livre IV, le manuscrit 1273 n'en donne qu'un : *O crux dura quid fecisti*, au chapitre XXXV fol. CCCLXXXII^{r}, et ne fait aucune allusion aux deux autres : *Jesus decus angelicum* et *Sursum sonet laudis melos*. L'ordonnance des chapitres, principalement au livre IV, offre aussi quelques variantes (1).

Les manuscrits 646, 728 et 1164 de Bruxelles ne contiennent tous les trois que le prologue et les trois premiers livres de l'*Arbor*. Le premier fut achevé en 1524 ainsi que le montre l'invocation chronogramme mise à la fin : N*unc* c*are* d*omine* J*hesu* X*pe* benefac bon*is* et rect*is* cord*e*. Le copiste était sans doute amateur de rimes riches, car on lit après l'explicit :

Hic cruce sub dura
Et duce pictura
Pro cruce tortura
Luce poli pura
Novitura tundere cura
Peritura linquere cura
Placitura fundere thura
Valitura condere plura (2).

Le n° 728 est un manuscrit sur parchemin, du XVe siècle, qui provient du monastère des Augustins de Rouge-Cloître dans la forêt de Soigne (3). Le prologue y est précédé d'une table des matières où les chapitres ne portent pas leurs titres habituels, mais bien des appellations qui révèlent un léger effort de travail personnel chez le copiste. On peut s'en convaincre par la comparaison suivante :

(1) Le chapitre VIII du livre V, *Jesus falsificatus*, dans l'incunable, injurieux au suprême degré pour Boniface VIII et Benoît XI, est omis dans le manuscrit 1273 de Bruxelles comme dans le manuscrit 348 d'Utrecht. Le chapitre VIII de ces deux manuscrits est le chapitre IX de l'incunable : *Jesus glorificatus*, *Jesus decor humilis* (*decor humilium* dans le manuscrit 348 d'Utrecht, *doctor humilium* dans l'incunable). Cfr *L'idéalisme franciscain*, p. 267 sv. Notons aussi que plusieurs chapitres du livre IV, p. ex les chapitres XI, *Jesus ligatus fortiter* ; XVIII, *Jesus ad crucem veniens* ; XXII, *Jesus excruciatus*, sont notablement raccourcis dans le manuscrit 1273.

(2) Le manuscrit 646, sur papier in-folio, n'a pas de pagination. Cfr J. VAN DEN GHEYN, *o. c.*, t. III, p. 288.

(3) On lit f. CCXXXVII^{v} : Iste liber pertinet monasterio rubeae vallis in Zonia prope Bruxellam.

Digitized by Google

	Manuscrit 728 Livre I	Édition incunable de l'*Arbor* Livre I
Chap.	I. De generatione filii.	I. Jesus ex patre genitus.
	II. De spiratione ejusdem filii Dei.	II. Jesus spirator natus.
	III. De creatione mundi, quomodo Deus creator omnium.	III. Jesus creator inclytus.
	IV. Item quomodo Deus omnia gubernat.	IV. Jesus gubernans status.
	IV. De casu angelorum malorum et confirmatione bonorum.	II. Jesus spirator natus.
	IV. De lapsu primorum parentum.	V. Jesus promissus patribus.

On remarquera que le copiste a substitué non sans à propos le mot *Deus* à *Jesus*, afin d'éviter que Jésus soit représenté comme le créateur et la providence de l'univers. Quant au n° 1164, c'est un manuscrit sur parchemin du xve siècle qui fut jadis à l'usage des Jésuites de Louvain (1).

(1) Le chapitre XXIV, dernier du livre III, *Jesus unguentis redolens*, n'y est pas reproduit en entier. Il finit brusquement fol. 242v : O quam verum signum est verum balsamum quoniam sicut proprium sibi retinet et... On lit f. 1r : *Societatis Jesu Lovanii, 1652. Integer est in Carthusia Coloniensi.*

Comme nous l'avons exposé ailleurs (*L'idéalisme franciscain*, p. 2-24) Ubertin donne au prologue de l'*Arbor* des détails assez nombreux sur les péripéties de sa carrière, depuis sa naissance en 1259 jusqu'en 1305. Comme les principaux manuscrits, par exemple ceux de Rome, d'Assise et d'Utrecht, contiennent des versions divergentes sur la date de sa rencontre avec la bienheureuse Angèle de Foligno, qui eut lieu après son séjour à Paris, nous avons avancé une hypothèse chronologique sur les quarante premières années de la vie du spirituel, qui s'écarte de celle communément admise jusqu'ici. Le manuscrit 309 d'Utrecht, qui est très probablement de la seconde moitié du xive siècle, affirme qu'Ubertin fit la connaissance de la bienheureuse Angèle, la vingt-cinquième année de sa vie religieuse et non pas la vingt-cinquième année de son âge, comme l'indiquent les manuscrits de Rome (4319), d'Assise (329), de Cesène (plut. XIII s. d. 5), de Subiaco (41), de Pavie, le n° 385 de Valence et le n° 17.851 de Madrid ainsi que l'incunable. La version du manuscrit d'Utrecht se retrouve, si pas littéralement du moins quant au sens, dans le manuscrit 224 de Toulouse de 1371, les quatre manuscrits latins de Bruxelles (1273, 646, 728 et 1164), le manuscrit de Liége (236), le manuscrit 11.523 de Madrid et le manuscrit de la bibliothèque épiscopale de Vich. Ce dernier, qui est du xive siècle comme celui de Toulouse, et mériterait par conséquent un examen détaillé, dit : « *XXV° anno religionis mee* modo quem pretereo ad reverende matris et sanctissime Angele de fulguno vere angelice vite in terris mederiter (sic) me adduxit noticiam ». (Communication du P. J. M. Pou, O. F. M., au P. J. M. de Elizondo, O. M. Cap.) Le n° 224 de Toulouse porte aussi fol. 2v : XXV° anno religionis mee ». L'exemplaire cité par les Bollandistes aux *AA. SS. Januarii*. (t. I, 4 janvier, p. 234, Anvers, 1643) contient un texte analogue. Considérant d'autre part, qu'en suivant les données chronologiques des biographes pré-

Digitized by Google

Outre ces quatre manuscrits latins, la bibliothèque royale de Bruxelles en conserve deux flamands qui sont des paraphrases de

cédents, il faudrait admettre aussi qu'Ubertin fut lecteur déjà à l'âge de vingt ans environ et qu'il prêcha durant seize ans sans être jamais inquiété ni par l'ombrageux Boniface VIII, ni par le ministre général Mathieu d'Acquasparta, alors qu'il fut l'objet des poursuites de Benoît XI dès que ce dernier fut monté sur le trône, nous avons cru pouvoir avancer que le spirituel passa d'abord quinze ans en Italie avant de se rendre à Paris. Cette supposition se trouve confirmée par les paroles même d'Ubertin. Il dit au prologue que l'esprit divin l'a retenu durant quatorze ans à peu près dans la méditation des attraits extérieurs de Jésus. Or, il avoue aussi un peu plus loin que son séjour à Paris a ruiné de fond en comble tout l'édifice de sa première formation spirituelle. Comment concilier ces deux affirmations, si ce n'est en admettant que son passage à Paris n'eut lieu qu'après ses quatorze premières années de vie religieuse, consacrées à la contemplation des charmes extérieurs du Christ. Rendant compte de notre travail *L'idéalisme franciscain*, les PP. M. Bihl, O. F. M, (*Bibliographia*, *loc. cit.*, t. IV, p. 597) et D. De Kok, O. F. M., (*o. c.*, p. 470) se sont efforcés de démontrer l'invraisemblance de notre hypothèse. Bien que nous comprenions aisément que sa probabilité ne s'impose pas à tout le monde, nous devons avouer que leurs arguments ne nous ont pas convaincu. Nous acceptons volontiers qu'il faut lire, non *lectionis officio promissus* mais *lectionis officio pressus*; cette lecture exprime parfaitement l'ennui éprouvé en 1289 par Ubertin de sa promotion à la charge de répétiteur de la Bible. Où le P. Bihl a-t-il trouvé le texte : *novem annis legi, et Parisiis fui ?* Disjoindre cette phrase, c'est laisser croire qu'Ubertin fut lecteur durant neuf ans. L'incunable et tous les manuscrits que nous avons consultés jusqu'ici donnent unanimement la même version : *Nam novem annorum spatio quibus legi et Parisiis fui.* Nous ne disons nulle part que le Fr. Simon était à Paris lorsqu'il a raconté à Ubertin la nouvelle de la mort du bienheureux Jean de Parme, mais bien que le spirituel a appris le décès de son vénérable confrère de la bouche du provincial de la Marche en se rendant de Florence à Paris (*Idéalisme franciscain*, p. 16). Il serait intéressant de savoir où le P. Bihl a trouvé qu'Ubertin affirme n'avoir consacré aux études et au lectorat que neuf ans. A ce compte-là il eût été lecteur à dix-neuf ans, ce qui serait sûrement un record. Un savant comme saint Bonaventure ne le fut qu'à vingt-sept. Le P. De Kok suspecte l'autorité des manuscrits d'Utrecht parce que le manuscrit 348 donne du livre V de l'*Arbor* une édition purgée de toute allusion au relâchement de l'ordre franciscain et de toute la diatribe antiromaine. Comment cette particularité peut-elle infirmer l'exactitude des détails *chronologiques* fournis par le manuscrit 309 au prologue ? Bien souvent le prologue du manuscrit 309 d'Utrecht est plus précis que celui de l'incunable, ainsi que l'on peut s'en convaincre en lisant notre étude p. 14, n. 2; p. 8, n. 1; p. 9, n. 3; p. 62, n. 1; p. 63, n. 1. L'on objecte aussi que les constitutions générales de Narbonne, données en 1260, défendent d'envoyer un étudiant à Paris avant qu'il n'ait accompli, après son noviciat, deux ou trois années d'étude dans sa province ou dans une province voisine. Mais dans quel chapitre défendent-elles d'envoyer à Paris un religieux âgé de

Digitized by Google

passages saillants de l'*Arbor*. Le plus long des deux, les n°s 3057-58, est aussi celui qui porte le moins l'empreinte ubertinienne, parce

trente ans, comme Ubertin ? C'est un *minimum* d'études imposé par les constitutions aux étudiants dans leurs provinces d'origine, nullement un *maximum*. Il est toujours dangereux d'appliquer les décrets des constitutions à tous les cas individuels. Ainsi, les mêmes constitutions générales de Narbonne défendent d'accepter un novice avant l'âge de dix-huit ans (*S. Bonaventurae Opera omnia*, t. VIII, p. 450. Quaracchi, 1898). On ne pourra faire exception que pour un candidat de santé robuste, de grande intelligence ou d'éminente vertu : celui-là pourra être admis plus tôt, mais jamais avant ses quinze ans. Or, Ubertin n'en avait que *quatorze* quand il est entré dans l'ordre. Était-il peut-être un prodige de vigueur physique ou de science ? Sa sainteté força-t-elle prématurément les portes du monastère ? Il est permis d'en douter. Ubertin était de complexion délicate ; dès son enfance il eut beaucoup de peine à formuler par écrit ne fut-ce qu'une minuscule distinction philosophique (*L'idéalisme franciscain*, p. 14, p. 58). Quant à ses vertus, rien ne nous prouve qu'elles étaient si éclatantes. Comment expliquer alors la faveur dont jouit Ubertin, et que le P. De Kok, s'il veut être logique, doit trouver inouïe ? Tout simplement par ce fait qu'il y a de la marge entre la promulgation d'un décret et son observance. Qui ne regarde que la lettre d'une loi, n'en comprendra jamais la raison d'être. Saint Bonaventure fit dix années d'études théologiques avant d'être lecteur (H. FELDER, O. M. Cap., *Histoire des études dans l'ordre du Saint François*, p. 236, n. 3. Paris, 1908 ; L. LEMMENS, O. F. M., *Der H. Bonaventura*, p. 46. Kempten, 1909). Salimbene commença à étudier la théologie dès son noviciat en 1238 ; il fut envoyé à Paris en 1247, puis rappelé et à son retour mis de nouveau à l'étude à Ferrare où il resta sept ans sans discontinuer (*Chronica*, éd. de Parme, p. 159). Le fait que François Bartholi, qui connut personnellement le Fr. Marin d'Assise mort vers 1307, étudiait encore en 1312 à Pérouse et en 1316 à Cologne, montre aussi qu'il n'a mis aucune hâte à quitter les bancs (A. FIERENS, *Aflaat van Portiunkula*, p. 19, p. 118, Gand, 1910.) Enfin, le R. P. De Kok, croit savoir que nous sentons nous-même combien il est ridicule de représenter Ubertin continuant ses études à Florence vers 1285-1289, alors qu'il exerçait déjà les fonctions sacerdotales. Loin d'en sentir le ridicule, nous l'estimons très admissible parce que tout à fait dans le goût de l'époque. Comme le dit le P. Felder (p. 362), il y avait un temps où le religieux mendiant *cessait d'être étudiant en titre* pour se consacrer au saint ministère : *mais il ne quittait jamais définitivement les écoles*. Roger Bacon, Salimbene et Thomas d'Eccleston rapportent que chaque couvent franciscain avait son école et son lecteur. Salimbene nous apprend en 1284, alors qu'il avait 46 ans de religion, qu'il n'a jamais cessé de fréquenter les cours de théologie (*Chronica*, p. 120). Les constitutions de la Province de France, rédigées peu après 1250, ordonnent que *tous* les frères soient forcés d'aller aux écoles et d'assister aux répétitions des leçons. Le chapitre général de 1292 décrète que seuls les frères lais sont exemptés des leçons (FELDER, p. 338). Les constitutions générales de Perpignan (1331) stipulent que les lecteurs ne cesseraient leurs leçons qu'aux époques de l'année où la prédication et la quête empêcheraient les religieux d'y assister (S. MENCHERINI,

Digitized by Google

que l'*Arbor* n'est pas sa source unique. C'est une méditation des souffrances intérieures de Jésus-Christ, d'après les descriptions des *docteurs* Ubertin et saint Bernard. Son auteur, probablement une religieuse Augustine du commencement du XVIe siècle, a lu attentivement certains chapitres du livre IV, comme *Jesus futura previdens*, *Jesus orans prostratus*, *Jesus angustiatus*. Elle leur a emprunté des considérations touchantes sur l'amour intense du Christ pour les hommes, et sur son affliction à la vue de leurs péchés et de leur ingratitude. La douleur infinie qu'éprouva le Christ dans son for interne durant sa vie est la source de toute grâce ; ses souffrances physiques ne furent rien à côté d'elle. Comme son Fils, la sainte Vierge a souffert bien davantage dans son âme que dans son corps. Suivant l'expression d'Ubertin, les tourments corporels du Rédempteur ne furent qu'une goutte d'eau en comparaison de la mer immense de ses angoisses morales. On peut bien en croire le vénéré Maître, remarque avec respect le paraphraseur, puisqu'il a écrit sous la dictée de l'Esprit-Saint (1). Le fait que, dans un monastère de religieuses, Ubertin est mis sur le même pied que saint Bernard, prouve que le spirituel était tenu en haute estime dans certains milieux où l'on causait mystique.

Le second manuscrit flamand contient une traduction libre des deux premiers feuillets de l'*Arbor*, où Ubertin parle du bouquet de myrrhe, symbole de la passion du Christ, et de la division mystique de la semaine. Le Franciscain avoue qu'il a bien souvent arraché de

O F. M , *Constitutiones generales O. F. M. a Capitulo Perpiniani anno 1331 editae*, dans l'*Archivum franciscanum historicum*, 1909, t II, p. 415, 3) Ces témoignages et ces ordonnances légitiment amplement notre hypothèse d'après laquelle Ubertin aurait suivi les cours d'Olivi à Florence vers 1288, alors qu'il était dans sa quinzième année de vie religieuse. Quant au texte *quadriennium tantum legi*, il ne paraît nullement impossible à expliquer dans notre supposition Comme nous le disons dans notre travail (p. 17), à Paris Ubertin ne fut peut-être qu'un simple *cursor Biblie* et ce n'est qu'à son retour en Toscane qu'il fut nommé lecteur en titre (p. 43) Le P De Kok applique successivement *quadriennium tantum legi* au lectorat d'Ubertin et à ses occupations d'étudiant ! (p. 477)

(1) Cfr J. VAN DEN GHEYN, *o c*, t. III, p 289 On lit au f 1 : « Desen boeck hoort toe in het clooster van St Elizabeth op den bergh Sion int Wermoesbroeck » C'est un manuscrit du XVIe siècle consacré presque tout entier aux détails de la passion La paraphrase empruntée à Ubertin et à saint Bernard occupe les f°s 2-49 : « Van den inwindege lyden ons liefs heeren Jesu Christi nadat het die *leeraers* Ubertinus ende s. Bernaerdus beschreven. » Le couvent de Sainte-Elisabeth « int Wermoesbroeck » se trouvait à Bruxelles et était habité par des augustines depuis le début du XVIe siècle. Cfr *Groot kerkelijk tooneel des Hertogdoms van Brabant*, p 86 La Haye. 1727.

Digitized by Google

son sein l'amer bouquet que Jésus y avait fixé en souvenir de ses souffrances. Mais le Seigneur exerça une douce violence à son égard. Afin de l'attacher à lui sans retour, il lui apprit à consacrer chaque jour de la semaine à un des mystères de la Rédemption. Depuis lors, Ubertin méditait le lundi la profonde misère du genre humain, de la chute d'Adam à l'Incarnation ; le mardi, la fuite en Égypte et le retour de la Sainte Famille en Judée ; le mercredi, Jésus au temple, perdu, retrouvé, puis baptisé et prêchant aux juifs ; le jeudi était dédié à la transfiguration et à la fête des rameaux ; le vendredi à la passion ; le samedi à l'ensevelissement du Rédempteur, et le dimanche à sa résurrection. Chaque jour, le spirituel était l'hôte de Jésus et de Marie et se nourrissait de leurs saints exemples. Le traducteur flamand a reproduit cette méthode de contemplation dans un langage dévôt et naïf, écho fidèle de la piété foncière et simple de nos vieux monastères. Nous ne pouvons mieux terminer cette étude qu'en publiant cette édifiante paraphrase. Elle est une preuve frappante de la pénétration des idées mystiques de l'*Arbor Vitae* dans les Pays-Bas (1).

Den H. Ubertinus devote ouffeninghe vant heylich leven Christi (2) (f. 174r).

Den bondelken van mirre is mijn (*a*) beminde : hij sal wonen tusschen mijn borsten (*b*). Wat is dit bondelken van myrhe anders als die bittere myrhe ; bittere myrhe beteyckent bitterheyt der passie, dat bondelken beteyckent versaminghe van vele passie ende lydens hierom die bruydegom iesum uut synder liever bruyt der minnender sielen, een bondelken van myrhe als sy hem bittere menichvuldicheyt des lydens quellende in hoerder herte draecht. Die twee borsten der bruyt daer dat bondelken tusschen woont dat is tegenspoet ende voorspoet ; dese lieve bruyt sette den lieven bruydegom tusschen dese twee borsten als sy synder ende syn h. lydens sorchvuldelyck overpeynst in voor ende in wederspoet.

(*a*) Le manuscrit répète *mijn*.
(*b*) Les *v* et les *u* portent l'accent.

(1) J. Van den Gheyn, *o. c.*, t. V, p. 363, nº 15067. Les feuillets 1-173 sont en parchemin. Ils contiennent une vie de Jésus-Christ traduite du latin en flamand, datée de 1422. La traductrice demande aux lecteurs de prier pour elle (f. 12-3r) :

Bidt om Gods wil voor dese scryfster
Die hoors selfs is een groot ontblyfster.

La paraphrase du prologue de l'*Arbor* se trouve f. 174r-177v. Elle est écrite sur papier et date probablement de la première moitié du XVIe siècle.

(2) Le manuscrit 3057-58 parle du *docteur* Ubertin, mais le manuscrit 15067 surenchérit encore : il le traite de *saint*. Ces deux épithètes contrebalancent celles de « membre pourri de l'ordre » et de « loup masqué » dont on l'a gratifié en Italie (*Idealisme franciscain*, *o. c.*, pp. 5, 220, 118).

Digitized by Google

Dit bondelken der myrhe der bruyt hadde die devote h. leeraer Ubertinus, vader der minnebroederen oorde, soetelycken statgegeven alsoo hy selvs getuycht seggende : « Dat is dat bondelken der myrhe der bruyt dat selfs tusschen myne borsten héeft begheert te wonen (1). Want van den eerste dat ick novitius was, uyt myne borsten dit bondelken alte seer dicke (*a*) alte wreedelyck heeft uytgeworpen geweest [f. 174v] duysent en duysent werven overmits (*b*) mynder onghestadicheyt ende onseverheyt ; want van den eersten dat begin des geestelycken levens des geest des heeren Jesu Christi ende van dien dat sin ende memorie in myn geweest heeft, soo heeft my gedwongen dit bondelken der myrhe te vergaderen aldereerst uyt dat bondelken syns wreede menichfuldige lydens ende syns alderheylichste doochdelycken levens. Byna van de borsten mynder moeder soo heeft die goedertiere heer myn gedwonghen (*c*) syn heylige voetstappen te vollegen ; aldus heeft hy myn onweerdige mensch sterckelycken ingesent dat vanden beginsele dat ick eerst began novitius te worden, dat hy myn herte woude becommeren in die werçken syns h. levens welcke hy myn by weecken deelden naden getale vanden seve daghen.

Des manendaechs voor den eten.

Want des manendaechs soo dede hy myn overpeynsen die onsalicheyt des menschlycken geslachts overmits den grooten val adams, ende die verholentheyt synder incarnatie ende alle die dinghe die ons beschreven worden in de h. evangelie al tot die gloriose geboorte ons heere Jesu Christi.

Des manendaechs na den eten.

Myn etinge alle dage doe ick tot eender weerschap (*d*) [met] die [f. 175r] waerde moeder godts ende haren lieven sone te same, ende des nachts sliep ick met Jesum ; want des manendaechs soo aet ick in myne gedachten mette moeder ende maget maria in sacharias huys met de moeder tusschen Jesum ende iohannes, batista ende des nachts soo herberchden ick met die moeder in den woesten stal tot bethlehem (*e*).

Des dynsdaechs voor den eten.

Des dynsdaechs wert Jesum altyt geboren in mynder herte des middernachts ende dien dach rechten ick myn over te peynsen die geschiedenisse

(*a*) *Dicke* : souvent

(*b*) *Overmits* : à cause de.

(*c*) Après *gedwonghen*, le copiste avait écrit d'abord : *dit bondelken*, mais il a barré d'un trait ces deux mots.

(*d*) *Weerschap* : repas.

(*e*) *Weerschappen* : prendre son repas.

(1) Prologue de l'*Arbor*, édition incunable, f. 2r : « Hic est speciosae myrrhae fasciculus quem a primevo novitiatus mei inter ubera mea collocare studuit a quibus mille millesies per meam impuritatem sacrilegam crudeliter est rejectus. Nam a principio spiritus ejus ex quo in me stat : memoria satagebat hunc myrrhae fasciculum colligere de tota silva latissima suae virtuosa vitae quasi ab uberibus matris meae impellens ejus vestigia imitari ».

Digitized by Google

van Jesus geboorte tot dat hy gevlucht worden in egypten, tot hy van daer wedergecomen was.

Na den eten.

Des dynsdaechs weerschapten ick (1) met den coninck Jesum die syn hof hielde met de drie coningen in den beesten stal daer hy synder lieve moederborsten ende veel andere gerechten schenkten, ende des nachts soo vlooch ick met de gloriose moeder ende met haren lieve kindeken Jesus ende met den h. ioosep tot egipten waert door die woestine.

Des woonsdaechs voor metten.

Des woonsdaechs snachts soo verloos ick dat soete kindeken Jesus ende dat alderminnelyckste ende genouchelyckste kindeken van twaelf iaren in myn gedachten ende ick [f. 175v] vant inden tempel onder die leeraers ende doktoren, ende des morgens wert ick gedoopt van iohannes batista, ende ick ginck met Jesus inde wildernisse der woestine ende merckte daer alle die becoringe ende aenvechtinghe die die viant hadde met onsen minnelycken heere Jesu Christi, ende predikende ende uytkiesende syne decipelen, ende des avons soo bleef ick alleen met myne ghedachten met den soeten Jesum alleen op den berch.

Na den eten

was ick met den verhongerden Jesum daer hem die engelen diende in die wildernisse ende nadat hy die becoringe verwonnen hadde die hem becoorden ende als die decipelen Jesum arbeyden in die see ende waeckende vermoeyt waren, soo stont ick alleen by Jesum op den berch van thabor ende schoude getransfigureert met petro, iocobus ende iohannes.

Donderdaechs.

Na dat ick Jesum getransfigureert gesien hadde, ick in myne gedachten den hooghen palmdach geviert hadde opclimmende met Jesum in ierusalem ende medesingende met de hebreeusche kinderen ende alle den volcke : Osanna, voort soo sach ick dickmael aen synen esel ende alle die striden die Jesus hadde met de ioden, alsoo [f. 176r] dat ick savons ons liefs heeren paesschen vierden, dat is alle syn heylige verdiensten ende minnelycke wercken ende syn leste avontmael.

Naden eten.

Des donderdaechs soo aet ick ter noene met Jesum in des fariseus huys daer machdaleena lach en weende bitterlyck tot syne h. voeten, offe in

(1) Prologue, f. 2r : « Comestiones omnium dierum ad aliquod conviviolum matris et filii scriptum vel imaginatum referebam : et noctibus dormiebam cum eisdem similiter. Die namque lunae comedebam cum virgine matre in domo Zachariae in medio Jesu et Johannis : et nocte cum peregrina virgine recolligebar in stabulo. Die martis convivium erat cum parvulo rege tenente curiam in parvulo stabulo cum tribus magis ubi matris ubera et multa fercula propinabat. Nocte fugiebam in Egyptum cum matre et parvulo et sancto Joseph per desertum ».

Digitized by Google

marten huys (*a*) na die verweckinghe lasarus, ende des avonts soo dede ick myn avontmael met de decipelen op den wittendonderdach daer Jesus dat H. sacrament insette, ende ontfinck dat van synder hant ende daer die honichvloeyende vierighe woorden ende die grondeloose groote ootmoedicheyt inder voeten wasschinge Jesus synder decipelen, ende ick ginck met hem in den berch van oliveten synen felle vianden te gemoet ende ick wert met hem gevangen ende geleyt totten quaden herberch (*b*).

Des vridaechs voor den eten.

Soo en dochte myn anders niet dan (*c*) dat ick gedenckenisse hadde alleen van Jesum ende van de waerdige passie ons heeren ende bittere lydens Jesum Christum ende van syne gebenedide sware doot ende my dochte meer dat hy myn tegenwoordich was inder herten, ende des vridaechs [f. 176v] te noenen doen aet ick broot der grooter droufheyt daer medegemenght die doorne croone, die nagelen, dat speer ende syn preciose bloet des stervenden heere Jesum Christum ende ick dronck water uyten opgeloocken (*d*) aderen synder gebenedide herten ende des nachs was ick met de waerde gloriose maghet ende moeder Jesu, haer troostende die hem beweende, of ick was met hem besloten in den grave ofte ick clam neder ter hellen metten gloriosen verwinder Jesum (1).

Des saterdaechs voor den eten.

Soo was ick in mynder memorie ouffenende synne begravinge ons minnelycken heere Jesu Christi ende der nederdalinge ons liefs heeren Jesum totter hellen ende die groote bedrouffenisse synder lieve moeder om hem in iohannes huys.

Na den eten.

Aldus maeckte des saterdaechs menige weerschappen nader voorseyder drievoudige aenschouwinge; des nachs daer aen volgende soo stont ick op anderwerf van der doot metten goedertieren gloriosen Jesum ende met syne gebenedide vrolycke moeder ende ick was aldaer met hen beyde in volder iubelatien ende ick voer met hem neder te hellen met grooter victorien ende met veelheyt der engen (*e*), ende [f. 177r] ick sach daer hoe machtelycken by de helle beroofden ende alle syn lieve vrienden daer uyt verlossen ende hy ley dese inden paradys ende ginck daer mede ende sach daar enoch

(*a*) *Marten huys* : la maison de Marthe, sœur de Lazare.

(*b*) *Quaden herberch* ; funeste asile, prison. Cfr J. VERCOUILLIE, *Beknopt etymologisch woordenboek der Nederlandsche taal*, p. 110. Gand, 1898.

(*c*) Le ms. porte *Dat dat* : il faut sans doute : *dan dat.*

(*d*) *Opgeloocken* : ouverts.

(*e*) *Engen*, distraction de copiste. Il faut *engelen* : anges.

(1) Prologue, f. 2v : « Die veneris comedebam panem doloris cum ipso : miscendo spinas, clavos et lanceam et sanguinem morientis Jesu et bibebam aquam de aperta vena cordis ipsius Nocte vel eram cum matre ipsa lamentans vel sepulchro inclusus cum mortuo Jesu ; vel descendebam ad inferos cum victore. »

Digitized by Google

ende elias ende singende met David : Dat is die dach die den heere gemaeckt heeft, laat ons blide ende vrolyck wesen in hem.

Des sonnendaechs te mettenen.

Des sonnendaechs als ick opstont te mettenen soo dachte my dat hemel ende aerde songen : Die heere is waerlyck veresen van de doot, alleluia. Ende op dien dach soo dede myn die gheest des heere Jesu Christi te weten alle die heymelycke verburgentheyt synder h. verisenisse ende synder hemelvaert ende des pynsterdaechs genouchelyck ende sienlyck smaecken als ick dochte.

Op den hoogen paeschdach

ende alle sonnendaechs soo aet ick midde synder decipelen met den gloriosen Jesum ende ik taste soetelyck met h. thomas waerdelyck die dierbare wonde des veresen heere Jesum Christum ende na den eten clam ick metten glorificeerden Jesum, ende dicke dede ick myn avont [f. 177v] mael in myne gedachten totter rechterhant Godts des vaders op, somtyt als myn dochte soo verbeyden ick metten biddende decipelen ende met maria die moeder Jesu volherdenden in den gebeden ende beloofden h. geest dien soeten vertrooster in allen (1)

Rome. FRÉDÉGAND CALLAEY, O. M. CAP.

(1) Prologue, f. 2v : « Die dominico cum Jesu benedicto in medio discipulorum comedebam et dulciter cum Thoma palpabam vulnera resurgentis. Et post prandium cum ascendente Jesu ascendebam in dexteram Dei patris. Aliquando cum orantibus discipulis una cum matre exspectabam et recipiebam ut mihi videbatur paraclytus repromissus. »

La division spirituelle de la semaine fait l'objet d'une ancienne chanson flamande recueillie par R. GHESQUIERE, *300 Spelen met zang verzameld in Vlaamsch-Belgenland*, p. 225 sv. Gand, 1905. Au sujet de la division mystique du jour ou de la semaine dans la littérature flamande du moyen âge, on pourra consulter aussi F. J. MONE, *Uebersicht der niederländischen Volks-Literatur älterer Zeit*, p. 151 et sv., p. 177 et sv. Tubingue, 1838.

Digitized by Google

La théorie de l'expérience religieuse.

Son évolution, de Luther à W. James.

(Suite et fin.)

---

§ VII. — RITSCHL ET LA RÉACTION ORTHODOXE.

Pour examiner avec plus de profit la tentative de Ritschl, précisons tout d'abord quelques principes, que les faits racontés jusqu'ici auront contribué à mettre en lumière, et délimitons le point précis du débat.

Qu'on ne puisse, en développant « l'expérience chrétienne », en déduire toute la dogmatique évangélique, on en peut voir la preuve péremptoire dans l'opposition que l'école d'Erlangen a rencontrée de toutes parts, et surtout dans la nécessité où se sont trouvés réduits ses meilleurs représentants de s'appuyer plus ou moins subrepticement sur l'Écriture et sur les confessions de foi de leur Église.

Par contre, l'entente semble à peu près faite sur les vérités suivantes.

Comme la religion ne saurait être une adhésion platonique à des formules mortes, elle comporte, au sens plein de sa définition, une certaine chaleur de cœur. L'erreur servait de réduire la religion vraie et la piété véritable à l'émotion sensible et l'amour effectif à l'affectif.

Comme à défaut d'expérience personnelle, nombre de notions religieuses n'éveillent aucun écho dans les âmes, il est encore juste d'observer, qu'un minimum d'expérience est requis, pour l'étude des choses religieuses. Le sentiment religieux n'étant pas moins une spécialisation de la sensibilité que le sentiment moral ou le sentiment esthétique, affirmer le contraire équivaudrait à dire qu'on peut traiter de morale ou d'art, sans expérience des choses de la vertu ou de l'art.

On peut ajouter encore, en dehors de tout système, que si la connaissance des réalités transcendantes est cantonnée dans la raison discursive, un malaise inévitable subsistera dans l'individu, tant que, par une voie ou par une autre, les autres facultés, volonté et sensibilité, n'auront pas en quelque mesure contrôlé par elles-

Digitized by Google

mêmes la réalité du monde invisible. A ce titre encore, « l'expérience religieuse » est nécessaire pour produire une certitude, sinon essentielle et suffisante, du moins satiante et, en ce sens, pleinement humaine. Le délicat est de savoir si, antérieurement à ce contrôle expérimental, on peut parvenir à une certitude *essentielle* (1) — si, avant l'épreuve du divin par la *vie de foi*, il y a place pour une démonstration qui établisse de manière sûre la légitimité des *vues de foi*, — bref si la raison peut juger du transcendant, dénoncer son existence, reconnaître son intervention authentique et le devoir qu'elle fonde, *avant* expérience de sa valeur. Le problème critériologique domine donc toute la question.

Si on résout cette question par l'affirmative, comme dans le Catholicisme, on pourra atteindre d'abord la vérité religieuse par une démonstration rationnelle, sorte d'intimation extrinsèque, impersonnelle, du vrai et du devoir, et l'on devra attendre l'expérience pacifiante, comme un fruit assuré et une récompense de la vie normale. Si on se prononce pour la négative, comme dans le criticisme et le fidéisme, trois combinaisons restent seules possibles. Ou bien l'on admettra à la fois le critère subjectif de l'expérience intime, que l'on tiendra, sans justification stricte, indépendante de la foi, comme une touche divine, garantissant un dogme normatif : c'est le *fidéisme*, avec le dualisme patent des premiers temps de la Réforme. Ou bien l'on s'en tiendra à l'expérience seule avec un dogme issu de ses impressions : c'est le *subjectivisme* avoué, doublé d'une contradiction, si l'on prétend tirer de ces phénomènes internes quelque conclusion absolue sur l'être divin, puisque dans le problème de la connaissance ce n'est pas tant le point de départ interne ou externe qui importe, que la distance qui sépare le relatif de l'absolu. Ou bien, en excluant toujours la raison discursive, on maintiendra à l'expérience subjective sa suprématie et l'on essayera de lui garantir quelque fondement objectif qui maintienne sa versatilité : dualisme encore, *subjectivisme latent*, qui tôt ou tard débordera au plein jour, puisque reconnaître un fondement comme objectivement valable suppose toujours un jugement absolu et donc requiert une faculté de l'absolu. C'est ce que nous allons reconnaître, à propos de Ritschl.

Dépendant de Schleiermacher dans une large mesure, il se sépare

(1) *Essentielle*, en ce sens qu'elle entraînerait (ce qui est l'essence de la certitude) la conviction de l'esprit, fondée sur l'évidence, sans avoir ce complément, qu'on peut tenir pour *accessoire*, d'une satisfaction simultanée de la sensibilité.

Digitized by Google

cependant de lui en des points importants (1). Il affiche nettement la volonté de réagir contre l'abus de l'expérience interne et contre les excès du subjectivisme (2).

Y a-t-il réussi ?

Pour comprendre l'orientation de sa théologie, au point de vue qui nous occupe, il convient d'examiner sa conception de la religion, de la foi et de la certitude religieuse. Intimement unies de par la nature des choses, ces trois notions sont presque identiques dans sa pensée.

Tandis que la philosophie a pour objet les lois particulières de l'existence, enseigna-t-il tout d'abord, la religion a pour terme l'idée de l'unité du monde. Celle ci trouve son expression la plus haute dans l'Écriture, en laquelle il faut aller chercher le Christianisme authentique.

On le prévoit, aucune de ces thèses ne pouvait être admise telle quelle. La première assertion est trop arbitraire. Pfleiderer prit à tâche de le faire voir. La seconde crée plus de difficultés qu'elle n'en résout, vu l'impossibilité pour le Protestantisme de déterminer de façon stable un canon des Écritures, soit que l'on attribue à une autorité ecclésiastique la charge de le définir, soit que l'on suppose au texte la force de se faire reconnaître par ses seuls caractères.

Dans le même courant de pensée que Ritschl, collaborateur plutôt que disciple, W. Herrmann imagina une solution plus heureuse :

« Si je cherche, dit-il, à me représenter l'univers, parce que je veux comprendre la multiplicité des choses par une loi infaillible, je suis sur le chemin de la métaphysique. Si je cherche à me le représenter parce que, personne consciente de mon souverain bien, je ne veux pas me perdre dans la multiplicité des choses, je suis conduit à la foi religieuse. » (3)

(1) KATTENBUSCH, *op. cit.*, p. 55 sv. — L'auteur observe que Ritschl n'a jamais expressément défini sa méthode et s'estime le premier à en dégager les principes.

(2) RITSCHL, *Die christliche Lehre von der Rechtfertigung und Versöhnung*, 4e édit., reproduisant la 3e, t. II, p. 7 sv. Bonn, 1910. « *Was aber die « wissenschaftliche Selbstaussage » betrifft, so ist das ein Widerspruch in sich* », p. 8; cfr A. HARNACK (dans sa recension de G. Ecke, *Die theologische Schule A. Ritschls*, dans *Reden und Aufsätze*², t. II, p. 353. Giessen, 1906.

(3) W. HERRMANN, *Die Religion im Verhältniss zum Welterkennen und zur Sittlichkeit*, p. 36. Halle, 1879. Cité par M. GOGUEL, *W. Herrmann et le problème religieux actuel*, p. 142. Paris, 1915. La distinction des deux ordres de connaissance est déjà articulée dans son ouvrage : *Die Metaphysik in der Theologie*. Halle, 1876 ; cfr *Der Verkehr des Christen mit Gott in Anschluss an Luther dargestellt*. Stuttgart, 1886 (5e et 6e éd. 1908) ; *Die Gewissheit des Glaubens und die Freiheit der Theologie*. Fribourg, 1887 (2e éd. 1889).

Digitized by Google

La métaphysique vise donc l'existence des êtres et la science de leurs rapports ; la foi se préoccupe uniquement d'organiser la vie du sujet et de lui permettre de dominer les conditions de son existence terrestre. L'une s'exprime en « jugements d'existence, *Seinsurteile* » ; l'autre en « jugements de valeur, *Werturteile* ». Ceux-ci formulent l'appréciation affective des choses, du point de vue du sujet ; ceux-là cherchent à exprimer leur essence objective.

Ritschl abandonna sa première position, pour se rallier à celle de son ami (1) ; de même fit-il sienne la distinction de Herrmann (2) entre le fondement de la foi — c'est l'apparition historique du Christ — et le contenu de la foi — c'est la conception religieuse que le fidèle saisit par lui et en lui.

« D'après ce principe la conviction personnelle de la conception chrétienne (*die christliche Weltanschauung*), dans laquelle le sentiment personnel correspondant (*Selbstgefühl*) s'assure de sa valeur, dépend de la foi à la valeur divine du Christ. Son apparition historique en effet ne définit pas seulement le centre d'organisation de toutes choses dans lequel le sentiment spirituel individuel du chrétien (*das geistige Selbstgefühl*) trouve sa satisfaction constante et spécifique, mais en même temps le fondement définitif de connaissance (*den erschöpfenden Erkenntnisgrund*), grâce auquel nous nous approprions cette conception du monde. Nous faisons nôtre cette conception du monde et le jugement sur nous-même (*Selbstbeurtheilung*) qui lui correspond, par le fait que nous acceptons la conviction personnelle de la valeur du Christ comme du révélateur du plan divin dans le monde et du fondateur de la communauté réconciliée par lui avec Dieu. Nous agréons en même temps la valeur de la conception du monde qu'il a garantie, en ce qu'elle devient le motif premier de l'orientation de notre volonté, sous le double rapport du culte de Dieu et de l'activité morale, avec le royaume de Dieu comme terme final. Pour ces motifs, la foi au Christ est l'expression complète et claire de la persuasion subjective à l'égard de la vérité de sa religion. » (3)

On voit comment l'école ritschlienne paraît transformer le point de vue de la théologie et le ramener du sujet vers l'histoire : le Christ, en qui se révèle au croyant cette conception du monde libératrice et rédemptrice, devient le centre de la foi et de la connaissance religieuse. Du même coup, les documents de l'antiquité

(1) *O. c.*, t. III, p. 193 sv. « *Das wissenschaftliche Erkennen ist durch ein Urtheil über den Werth des unparteiischen Erkennens aus Beobachtung begleitet oder geleitet. Das religiöse Erkennen im Christenthum besteht in selbständigen Werthurtheilen, in dem es sich auf das Verhältniss der von Gott verbürgten und von dem Menschen erstrebten Seligkeit zu dem Ganzen der durch Gott geschaffenen und nach seinem Endzweck geleiteten Welt richtet* », p. 197.

(2) Voir spécialement *Der geschichtliche Christus der Grund unseres Glaubens*, dans *Zeitschr. für Theol. und Kirche*, 1899, p. 232 sv. ; *Grund und Inhalt des Glaubens*, dans *Beweis des Glaubens*, 1890, p. 81 sv.

(3) *Christl. Lehre von der Rechtf.*, t. III, p. 559 sv.

Digitized by Google

chrétienne prennent une importance considérable. Dans le Nouveau Testament, et en lui seul (1), on pourra puiser l'intelligence authentique de la religion chrétienne, parce qu'il nous transmet, avec les faits et gestes de Jésus, le témoignage précieux de l'impression qu'il a produite (2).

L'école libérale, peu préparée par l'idéalisme hégélien à cette dissociation violente des jugements d'existence et des jugements de valeur, lui reprocha son inconsistance au regard de la psychologie comme de la logique et ses tendances pragmatistes.

Les orthodoxes critiquèrent de même cette vie « en partie double » de la tête et du cœur. Ils insistèrent sur l'union intime du fondement et du contenu de la foi. L'image de Jésus est muette par elle-même ; elle a besoin d'une interprétation. Celle que prêchent les apôtres, dit Luthardt, est un élément de cette histoire. « C'est un commentaire dont le texte ne peut se passer » (3).

L'observation est judicieuse. Ritschl n'y contredirait que dans la mesure où l'on voudrait en conclure que nous avons à partager non seulement les « jugements de valeur » des apôtres, mais l'interprétation objective, non « religieuse », mais « scientifique », de leur foi (4).

Dans une étude retentissante, applaudie par tous les conservateurs, un professeur de Halle, Martin Kaehler, allait pousser plus loin : plus qu'un commentaire, dira-t-il, l'interprétation de Jésus fait corps avec le texte. Le véritable Christ n'est pas celui d'une critique historique inapte à saisir l'intime de son être et de

(1) *Ibid.*, t. II, p. 13 sv. « *aus Urkunden... welche der Stiftungsepoche der Kirche nahe stehen, und aus keinen anderen ..* », cfr p. 18 : « *aus den Büchern des N. T. und aus keiner andern Quelle* ». Quant aux raisons apportées par Ritschl, pour expliquer que le Christianisme authentique doit être cherché dans ses origines plutôt qu'à tel stade de son histoire, comme dans le Judaïsme, elles sont loin d'être convaincantes, *ibid.*, t. II, p. 13; t. III, p. 364 sv.

(2) En ce sens M. Harnack appelle la tradition de la première communauté chrétienne, d'un mot heureux, « un cinquième évangile » plus clair que les autres, *Reden und Aufsätze*², t. II, p. 17.

(3) On trouvera le résumé de cette longue controverse dans Scholz, *Der gegenwärtige Stand der Forschung uber den dogmatischen Christus und den historischen Christus*, dans la *Theologische Rundschau*, 1899, t. II, p 211-223, et dans M. Goguel, *op. cit.*, p. II, c. IV sv., p. 189 sv.

(4) « *Wenn man hingegen die Christologie der Apostel zu reproduciren unternimmt von der Voraussetzung aus, dass sie geworden seien wie unser Einer, nämlich Theologen, wenn man demgemäss erwartet, ihre Reden werden wie die Dogmatik vom präexistenten Christus bis zum postexistenten fortschreiten, so thut man ihnen Gewalt an und verdirbt die biblische Theologie* ». *Christl. Lehre von der Rechtfertigung*⁴, t. II, p. 23.

Digitized by Google

plus inabordable au grand nombre ; c'est « Celui qui est prêché », le Christ de la foi (1).

Le vigoureux polémiste pousse même aux extrêmes : il dénie à la critique tout droit, toute aptitude même à restaurer la biographie du Christ : « Le Jésus historique des critiques nous cache le Christ vivant ». Reste à rejoindre l'histoire par une autre voie : l'auteur pense y atteindre en analysant l'idée d'individualité historique. Est telle, celle dont l'action a inauguré un mouvement qui se perpétue. Ce qu'il y a d'historique en Jésus — ces mots étonnent encore — ce n'est pas précisément sa manifestation sensible, c'est la foi qu'il a inspirée, sur laquelle, par l'intermédiaire d'une longue série de disciples, la nôtre vient reposer. Solution ingénieuse et consolante ; antithèse énergique de la distinction entre le fondement et le contenu de la foi, mais peu propre à satisfaire ceux qui cherchent une justification rationnelle de leur croyance.

En un sens très juste, du point de vue critique et avant la foi, le jugement des apôtres sur le Christ ne peut être qu'un renseignement pour nous : avant de partager leur conviction, nous avons à en discuter le bien-fondé. Par ailleurs, pour avoir réellement joué un rôle dans l'histoire, il n'est nullement nécessaire que l'effet, aujourd'hui encore, s'en fasse distinctement sentir.

De nouvelles objections s'élevèrent, lorsqu'en 1892, W. Herrmann reprit avec plus d'ampleur et de précision l'exposé de sa théorie. Des ritschliens même, comme Otto Ritschl, J. Weiss, Schian, A. Harnack, Reischle, Haering formulèrent leurs réserves.

Les trois premiers attaquèrent, au nom des faits, la distinction établie entre le fondement et le contenu de la foi.

Bien des fidèles, note O. Ritschl (2), ont une foi véritable qui ne se rendent nullement compte de la manière dont la vie personnelle de Jésus la détermine. — La relation individuelle avec le Christ, observe J. Weiss (3), est une des voies qui la produisent, mais non la seule.

Deux autres ritschliens, d'un point de vue différent, accentuèrent l'union entre le fondement et le contenu de la foi. La personne de Jésus, remarquent Reischle et Haering, ne se peut concevoir sans l'action qu'elle exerce, et donc sans l'interprétation qu'elle

(1) *Der sogenannte « historische Christus » und der geschichtliche biblische Christus*. Leipzig, 1892, 2e éd., 1896.

(2) *Der geschichtliche Christus, der christliche Glaube und die theologische Wissenschaft*, dans *Zeitschrift für Theologie und Kirche*, 1893, p. 384 sv.

(3) *Die Nachfolge Christi und die Predigt der Gegenwart*. Goettingue, 1895.

Digitized by Google

commande. Le fondement de la foi, dit le premier, (1) c'est son existence et son influence : *ihr Sein und Wirken*. C'est, dit le second, (2) l'impression d'ensemble qu'elle produit : *der Gesammteindruck*. Dès lors, le fondement est en même temps « externe et interne, historique et religieux. C'est Dieu tel qu'il se manifeste dans le Christ historique, objet de la foi de ses disciples, et tel qu'il nous rend directement témoignage, par son Esprit, quand nous nous plaçons sous l'influence de Jésus et de ses fidèles » (3).

Il y a, semble-t-il, en ces thèses, des confusions assez manifestes.

Les critiques de O. Ritschl et de J. Weiss ne touchent pas le point précis de la controverse.

Le problème en cause n'est point proprement psychologique (sur le processus individuel qui mène à la foi) mais logique (sur le fondement objectif de l'assentiment). Qu'importe que l'on soit amené à croire par contact, soit avec les textes apostoliques, soit avec l'esprit apostolique, survivant dans le corps des pasteurs ou des fidèles, soit avec le Christ glorifié ; le délicat est de savoir ce qui justifie rationnellement la croyance des premiers disciples et donc notre droit à la partager.

Les remarques de Reischle et de Ménégoz ont leur valeur, mais ne résolvent pas la difficulté critique, ou plutôt elles risquent de la supprimer ou de l'embrouiller.

Évidemment, tout ce qui relève du Christ à un titre quelconque a droit d'entrer en ligne de compte dans le jugement à porter sur lui. Bien plus, on peut dire que le jugement le plus prudent sera celui qui se fondera sur l'ensemble de sa personne et de son œuvre, en comprenant dans celle-ci jusqu'au tressaillement profond que l'écho lointain de sa voix, à travers l'Évangile ou la prédication ecclésiastique, suscite aujourd'hui dans nos âmes. Mais précisément, pour agir avec prudence, il faut distinguer entre les faits, anciens ou actuels, et l'interprétation qu'ils évoquent. Aujourd'hui comme alors, en présence du fils de Joseph, il n'est point d'âme bien née qui ne soit tentée de crier au divin. — C'est un fait. — Est-il juste de céder à cette invitation instinctive ? De quel droit choisit-on entre ces deux formules que sépare un abîme : « homme inspiré de Dieu » ou « Dieu-incarné » ? — C'est tout le problème.

(1) *Der Glaube an Jesus Christus und die geschichtliche Erforschung seines Lebens*. Leipzig, 1893. *Der Streit über die Begründung des Glaubens auf den geschichtlichen Jesus Christus*, dans *Zeitschr. für Theol. und Kirche*, 1897, p. 177 sv.

(2) *Ueber das Bleibende im Glauben an Christus*. Stuttgart, 1880.

(3) F. Ménégoz. *La certitude de foi*, p. 77. Paris, 1900.

Digitized by Google

Précisons.

Le problème du fondement de la foi a un double aspect, qualitatif et quantitatif. Sous le premier rapport, il est philosophique : *quel est le caractère* de l'histoire du Christ qui impose de reconnaître en lui une manifestation de Dieu ? en d'autres termes, quel est le fondement *logique* de la foi ? — Sous le second, il est historique : *quels sont les phénomènes* ou faits dans lesquels s'expriment ces qualités transcendantes ? Mais critique philosophique et critique historique sont précisément les deux intruses que la plupart des écrivains cités, effrayés des excès qu'elles commettent, veulent écarter du débat.

A y regarder de près, la thèse de Ritschl peut servir à faire voir de manière plus nette le rôle indispensable de ces deux disciplines à la fois.

Le grand mérite de cet auteur est d'avoir ramené l'attention sur le Christ. C'est incontestable. Mais il suffit de considérer sommairement le type moral qui s'exprime dans le Christ, pour comprendre que le problème de la foi n'en est pas pour autant résolu.

Cet idéal est si riche, en effet, qu'il est impossible de le contempler, sans être ravi par quelqu'un de ses traits : confiance dans le salut à venir, déférence à l'égard du Père, pureté de vie, charité envers tous... Impossible de ne pas *sentir*, à un degré qui varie avec la culture de chacun, que cet homme n'est pas à la mesure commune : il est divin.

Fort bien. Mais que signifie ce mot ? Cet attrait irrésistible, cette *expérience*, a son analogue dans toute entrapercue d'une perfection hors pair. Une musique extraordinaire transporte l'âme : elle est « divine ». Un spectacle grandiose vous pénètre d'une émotion « religieuse », comme en la présence de Dieu. — Est-ce en ce sens que le Christ est divin ?

On refuse de répondre, pour éviter de faire de la métaphysique ou, comme dit Ecke, « du rationalisme spéculatif ».

« En tant que système temporaire dans l'évolution historique, et par cette distillation en éliminant la meilleure partie, [le rationalisme spéculatif], est fini, écrit M. A. Harnack ; mais lorsque nous réfléchissons sur l'histoire dans ses grandes lignes et que nous essayons d'édifier que'que chose sur ses données, — que nous croyions ou non à la révélation, — nous sommes des rationalistes spéculatifs. » (1)

(1) *Ritschl und seine Schule*, dans *Reden und Aufsätze*². t. II, p. 363. — Cfr H. M. Hughes, *The Theology of Experience*, c. VII, p. 152-165. Londres, H. Kelly [1915]. — Presbytérien écossais, si je ne me trompe, le Rev. Hughes, insiste sur l'argument d'expérience, « *the most convincing*

Digitized by Google

La réponse est péremptoire. Donner un nom, c'est philosopher. Ou l'épithète de « divin » ne signifie rien, ou elle implique toute une métaphysique. Refuser d'en préciser le sens, c'est donc refuser de penser; refuser d'examiner de quel droit on l'applique à Jésus, c'est accepter en principe toutes les illusions.

Mettons les choses au mieux. En dehors de toute spéculation contestable (1), on peut tenir pour certain, que des objets propres à produire en nous une satisfaction si vive répondent à un appel légitime de notre nature. Le caractère commun de l'évidence, en quelque degré de connaissance que ce soit, est toujours en effet celui de la *satisfaction*, la faculté ayant trouvé son objet *adéquat*. Mais, comme toute satisfaction est relative aux conditions du sujet, comme l'idéal du Christ est si complexe, que chacun peut y trouver quelque élément à son goût, comme la vérité religieuse cependant ne peut consister ni dans telle vérité *fragmentaire* sur l'ordre des choses, ni dans telle règle morale *partielle*, qui laisse subsister d'autres désordres dans la volonté, *le plus qu'on puisse dire*, à la suite de telles expériences, c'est qu'il se révèle à coup sûr dans le Christ *quelque chose* de ce qu'il nous faut. Ce en quoi consiste *intégralement* et *normalement* ce terme inéluctable de nos tendances, impossible de l'affirmer sans une discussion critique, philosophique, métaphysique. Les trois mots ont même sens. Omettre cette discussion, c'est s'exposer à mutiler le message du Christ, en le réduisant à *ce qui nous va* aujourd'hui et à lui dénier injustement les titres exacts et l'honneur qui lui sont dûs.

Si l'on fait un rudiment de métaphysique, en usant du terme « divin », il faut donc logiquement aller jusqu'au bout et discuter philosophiquement si cet homme est dieu ou non. Nier, aussi bien qu'affirmer, dans l'espèce, c'est faire de la métaphysique, puisque dans les deux cas on prononce sur la convenance du même prédicat (dieu) au même sujet (Jésus). S'en tenir, sans plus, à ce « jugement de valeur » plus ou moins vague que paraît commander en nous

reply both to rationalism and to hide-bound ecclesiasticism », p. 7, mais il fait appel à l'accord des expériences religieuses et à leurs fruits, c. I, p. 19 sv., maintient la nécessité de bases historiques certaines, c. III, p. 53 sv., d'un contrôle à exercer par la raison, c. VII, p. 152 sv. Il s'écarte pour autant du fidéisme strict.

(1) Nous ne disons pas en dehors de toute philosophie, car le jugement : « ce qui est inéluctable est naturel; ce qui est naturel est légitime » implique toute une théorie de la finalité. Mais on peut dire que ce principe s'impose soit dans une philosophie panthéiste (à finalité purement immanente), soit dans la thèse théiste (avec le dogme de Dieu créateur et provident).

Digitized by Google

l'impression ineffable du Christ n'est donc admissible ni du point de vue logique, ni du point de vue religieux.

Pour les mêmes motifs, en dehors d'une philosophie objectiviste, la distinciion entre « fondement » et « contenu » de la foi n'est pas recevable.

Si la raison peut juger du transcendant, d'une part les traces ou documents *historiques* qui permettent de reconstituer *l'apparaître* du Christ, de l'autre le jugement *philosophique* qui conclut de ces données à la nature de *son être*, constitueront le « fondement » de la foi. Les vérités garanties par lui en formeront le « contenu » (1).

Dans l'hypothèse fidéiste ou criticiste au contraire, les deux termes sont équivalents. Que serait le « fondement » ? La réalité historique du Christ, ou comme disent quelques-uns, le Christ terrestre ? — Mais qui dit *fondement* indique d'ordinaire *proportion* entre la base et l'édifice. Dès lors, ou bien l'âme ne discute pas le rapport qui existe entre les opinions religieuses qu'elle conçoit et l'histoire qui les évoque en elle, et dans ce cas on peut bien parler d'une occasion qui fait naître la foi, mais non d'un *fondement* sur lequel elle s'appuie et sur lequel elle se mesure ; — ou bien l'âme se préoccupe de ce rapport et dans ce cas les termes dans lesquels elle apprécie l'histoire comme *fondement* de la foi (par exemple : « l'apparaître du Christ exige qu'on le tienne pour un homme divinement inspiré ou pour un dieu incarné ») ne diffèrent point de ceux qui expriment le *contenu* de sa foi (2).

Le fondement sera-t-il la réalité supra-historique du Christ, « le Christ éternel » ?

Ici encore, comme la raison philosophique n'est pas admise à déceler sa présence, c'est la foi seule qui la découvrira dans l'histoire : la foi repose sur l'interprétation religieuse qu'elle a donnée aux faits, le contenu sur le contenu, la foi sur elle même.

Poussons plus loin. Si le fondement était adéquatement distinct du contenu, comment n'aurait-il pas une valeur normative, de telle sorte que bâtir en dehors serait bâtir sur le vide ? Bon gré mal gré, n'y a-t-il pas de ce chef un historicisme, un intellectualisme, un objectivisme qui s'imposent : qu'on y prenne garde, avec des

(1) Mais dans la philosophie moderne et dans nombre de milieux protestants le mot *foi* est devenu synonyme de *croyance* ou d'*opinion religieuse* ; il a perdu son sens traditionnel d'adhésion *sur l'autorité d'un témoin divin* (autorisé de Dieu ou dieu lui-même). La *foi* est le jugement porté sur la valeur religieuse du Christ et sur celle de sa doctrine, non pas acceptée de lui, reçue d'autorité, mais appréciée comme lui, à son exemple.

(2) Voir la note précédente.

Digitized by Google

allures assez différentes, tous ces gens ont un air de famille. Si le fondement n'est pas rigoureusement distinct du contenu, qu'est-il autre chose qu'une *occasion* que prend la foi pour s'affirmer elle-même ? Et pourquoi rien d'autre n'y pourrait-il servir ? C'est un intermédiaire *de fait*. — Que vaut il *en droit* ? Qui rend la foi sûre d'elle-même, quand elle lit l'Évangile ? — La sublimité de la vision, la touche intime qui ne trompe pas, l'évidence de l'expérience ! — Et pourquoi cette évidence ne peut elle naître par d'autres voies ? Un prêche éloquent la communique, sans qu'il y soit question de Jésus. Pourquoi la « Prière sur l'Acropole » de Renan n'y suffirait-elle pas ? La vision interne n'exige que des degrés d'évi 'ence : à cela la diversité des occasions importe peu.

Ainsi, dans la question du fondement de la foi, plus ou réduisait le jugement qualitatif à n'être qu'une appréciation subjective et sentimentale, plus on rendait nécessaire d'examiner la question quantitative : quels faits au juste sont requis pour lui donner une base — ou une occasion — suffisante ?

Il est nécessaire disent Reischle (1) et Haering (2) que l'histoire ne contredise pas la foi. — C'est le moins qu'on puisse requérir. — Quel minimum positif est suffisant ? — Puisque l'impression produite par le Christ en deviendrait tout autre, ils s'accordent à reconnaître que l'historicité de sa résurrection est indispensable.

Dans un article de 1898, Haering abordait le problème dans toute sa netteté : *y aurait-il une certitude de la foi chrétienne, s'il y avait une certitude historique de la non-historicité de l'histoire de Jésus ?* (3)

Quelques distinctions éclaireront la solution.

Évidemment, si l'histoire évangélique était démontrée fausse, il n'y aurait plus de foi chrétienne au sens *traditionnel* du mot, au sens de cette littérature évangélique et subapostolique pour qui le Christ n'est pas seulement *le transmetteur* de la foi, mais *son objet principal*. Mais si l'on a exclu de cette foi primitive, sous prétexte de distinguer le « noyau » de « l'écorce » et de traduire en langue moderne les concepts des premiers âges, tout l'élément *strictement*

(1) *Article cité*, dans *Zeitschr. für Theol. und Kirche*, 1897.

(2) *Gehört die Auferstehung Jesu zum Glaubensgrund ? Amica exegesis zu Prof. D. M. Reischle's « Der Streit .. »*, *ibid.*, p. 333 sv. ; cfr Haering et Reischle, *Glaubensgrund und Auferstehung. Ein gemeinschaftliches Schlusswort ; ibid.*, 1898, p. 132 sv.

(3) *Gäbe es Gewissheit des christlichen Glaubens wenn es geschichtliche Gewissheit von der Ungeschichtlichkeit der Geschichte Jesu gäbe ? Ibid.*, 1898.

Digitized by Google

surnaturel (1), si la foi chrétienne se trouve réduite à la croyance au transcendant, voire à un absolu quelconque, intra- ou extra-cosmique, à la « catégorie de l'idéal » ou à un postulat de l'action morale, à quel titre l'historicité des faits évangéliques serait-elle requise ? Ce qui importe en pareil cas, c'est une occasion quelconque qui présente à l'âme (ou qui lui permette de dégager) l'idéal où elle reconnaîtra *quelque chose de* son bien, quelque chose qui lui donnera l'impression du « divin ». Or elle pourrait trouver cela dans le Nouveau-Testament, quand il ne serait qu'un roman théologique, ou une collection de légendes, de visions mystiques ou d'allégories pieuses (2).

Kant (3) avait donc raison de dire, ayant éliminé toute foi d'autorité et toute tradition normative, qu'une religion purement naturelle dans ses dogmes, provînt-elle en fait d'une révélation préternaturelle, ne perdrait rien, en perdant le souvenir de son origine ; Fichte (4) avait droit d'ajouter, qu'on doit faire au Christ l'honneur de croire qu'il se réjouirait d'être oublié, pourvu que les âmes continuent à vivre à son exemple et de son esprit, et il n'y a pas lieu de s'étonner si, de plus en plus, surtout dans l'école libérale (5), nombre de théologiens déclarent que la non-historicité de l'Évangile n'enlèverait rien au trésor de leur foi.

Les ritschliens, observera-t-on n'en sont pas là !

— Tout au moins, si la double distinction proposée par leurs

(1) C'est-à-dire au sens de mystères proprement dits, révélés dans une formule intellectuelle, indémontrables par une raison intrinsèque : tel le mystère de la Trinité.

(2) Si l'on juge que ce roman est vrai, *parce qu'il* atteint ces hauteurs morales, on fait de la métaphysique. Si l'on exige qu'il soit vrai, *afin d'avoir* UNE PREUVE tangible que Dieu agit en ce monde, on cède encore à des préjugés métaphysiques. Si l'on demande seulement une cause externe qui nous donne l'IMPRESSION du divin, il faut reconnaître que l'intervention de Dieu peut n'être pas moins « sensible au cœur » dans un roman qu'il inspire que dans des événements qu'il dirige. « *Die Frage « warum bedarf unser Glaube geschichtlicher Thatsachen » beantworten wir so : « weil wir nur aus Ereignissen unserer Geschichte den* EINDRUCK *gewinnen können dass Gott uns in unserem zeitlichen Leben aufsucht und sich unser annimmt.* » W. HERRMANN, *Warum bedarf...*, p. 31.

(3) *Die Religion innerhalb der Grenzen*[3]..., sect. IV, p. I, p. 184. L'histoire du Protestantisme eût dû cependant lui faire comprendre à quel point l'autorité était requise, pour conserver intacte et pour maintenir à la portée de tous le trésor des vérités naturelles, indispensables à l'ordre moral et religieux.

(4) Cité et discuté par W. HERRMANN, *Warum bedarf...*, p. 17.

(5) Voir plus loin, p. 565.

Digitized by Google

leaders, entre le fondement et le contenu de la foi, n'est pas admissible, leur appel à l'histoire ne saurait les distinguer radicalement des théoriciens auxquels ils s'opposent : ils sont sur la même route.

On s'en convaincra en examinant de plus près leur notion de la connaissance religieuse.

Cette connaissance consiste, d'après Ritschl,

« en jugements de valeur indépendants, qui ont trait aux relations de l'homme avec le monde et éveillent en lui des sentiments de plaisir ou de malaise, dans lesquels il éprouve ou sa maîtrise sur le monde, grâce au secours de Dieu, ou la privation douloureuse de ce secours pour atteindre au même but. » (1)

Deux choses inquiètent dans cet exposé : l'estimation purement affective qu'il accentue et son orientation toute pratique. D'une part la connaissance religieuse est comme identifiée avec le sentiment subjectif de délivrance, de justification, de réconciliation ; de l'autre le but assigné à la vie religieuse n'est pas le service de Dieu, mais le service que la foi rend à l'homme, en lui donnant la confiance de sa valeur personnelle et de sa réconciliation avec Dieu, partant la force de faire face aux nécessités de la vie et d'exercer sa « domination sur le monde ».

Ces traits sont nettement accusés dans les descriptions de Ritschl.

La connaissance religieuse et la foi sont des sentiments (2).

« Le malaise du remords relève du sentiment ; la certitude dans la confiance de la justification garantie par le Christ ne peut donc être comprise que comme un sentiment de plaisir... » (3)

La justification est une expérience affective dont la foi est l'expression (4).

(1) *Christliche Lehre von der Rechtfertigung*[4]..., t. III, p. 195, 197.

(2) *Ibid.*, t. III, p. 194 sv.

(3) *Ibid.*, t. III, p. 135.

(4) *Ibid.*, t. III, p. 104 ; cfr W. Herrmann : « *Das heisst « an Christus glauben », in der Noth des Lebens die Erfahrung machen, das seine Erscheinung allein uns den Gott finden lässt, der unsere innere Bedrängniss stillt. Die Dogmen in welchen die Kirche das, was Christus für uns bedeutet zu formuliren sucht, können nur da verstanden werden, wo man in jenem Sinne an Christus glaubt...* » *Warum bedarf unser Glaube geschichtlicher Thatsachen*, p. 30 ; A. Harnack : « *Das einzelne äussere Faktum bleibt immer kontrovers... Aber der geistige Inhalt eines ganzen Lebens, einer Person, ist auch eine geschichtliche Tatsache und sie hat ihre Gewissheit an der Wirkung, die sie ausübt. Das, was uns an Jesus Christus bindet, liegt in diesem Rahmen. Er ist mit der Frömmigkeit selbst verknüpft und von diesem Inhalt gilt das befreiende Wort, welches ... Lessing gesprochen hat :* « *Wenn man auch nicht imstande*

Digitized by Google

Quelles garanties appuient cette certitude ? — A-t-on besoin de déduction, réplique Ritschl, pour se convaincre qu'on est homme, et s'il en est de possibles, en pratique est-ce par cette voie qu'on s'en convainc ! (1)

Ailleurs, il reconnaît que la conviction de la justification est obscure en sa genèse et il se fait un mérite d'en respecter le mystère (2).

Sur une question si grave cet appel au mystère apparaît comme une solution de désespéré. Et pourtant elle a sa logique. Un sentiment en effet est ou n'est pas ; qui l'a est sûr de l'avoir. Tout dépend donc de la conception qu'on s'est faite du salut et de la foi. Puisque Ritschl se réclame avec insistance de Luther, nous ne saurions mieux faire que de chercher à préciser en quoi il reproduit se pensée et dans quelle mesure il la dépasse.

Distinguant avec soin la « foi historique » et la « foi justifiante », Luther avait réduit cette dernière à n'être autre chose que la confiance au bénéfice personnel des bienfaits de Dieu et du Christ. Ritschl de son côté écrit :

« En dehors de ce jugement de valeur par la foi, il n'y a pas de place pour une connaissance de Dieu qui puisse être digne de ce contenu. Partant il n'y a pas lieu de s'évertuer à une connaissance de Dieu purement théorétique, « désintéressée », comme vers je ne sais quel présuppposé nécessaire de la connaissance de foi. On prétend, il est vrai, qu'il faudrait connaître d'abord la nature de Dieu et du Christ, afin de pouvoir ensuite établir leur valeur à notre égard. C'est là, au jugement de Luther, une vue inexacte. Bien plutôt ne connaît on la nature de Dieu ou du Christ que dans leur valeur pour nous. Dieu et la foi sont choses inséparables, *gehören untrennbar zusammen* ». (3)

Du maître au disciple le changement est sensible : la valeur objective des notions, l'orientation religieuse de la vie, que le premier en théorie du moins maintenait énergiquement, s'estompent chez le second au profit de leur appréciation subjective et de leur utilisation pratique (4).

Déniant à la raison toute puissance, avant la foi, Luther la laissait

sein sollte, alle Einwürfe gegen die Bibel zu heben, so bliebe dennoch die Religion in den Herzen derjenigen Christen unverrückt und unverkümmert, welche ein inneres Gefühl von den wesentlichen Wahrheiten derselben erlangt haben ». *Das Christentum und die Geschichte*, dans *Reden und Aufsätze*², t. II, p. 19.

(1) *Op. cit.*, t. III, p. 617 sv,

(2) *Ibid.*, t. III, p. 573, cf. p. 132.

(3) *Ibid.*, t. III, p. 202.

(4) Cfr t. III, p. 6 sv.. 195 sv., 558 sv.

Digitized by Google

adhérer, après la foi, à des vérités définies, le sentiment n'étant en droit que le contrôle expérimental et personnel d'un ordre de vérité absolu ; chez Ritschl, le sentiment devient le principe et la mesure des jugements formulés, sans que le fidèle en tant que tel ait à se préoccuper de leur légitimité rationnelle : il constitue la fonction fondamentale de l'esprit (1) ; par l'impression de secours ou de malaise, il commande et l'appréciation des objets et la conduite que l'on adopte. En conséquence, ces « jugements de valeur », en quoi consiste la foi, ne sont rien de plus qu'une estimation affective en vue des nécessités de la vie ; ils n'ont qu'une valeur pratique ; du moins, du point de vue religieux, ne se préoccupe-t-on que de leurs ressources d'action. Pour mesurer à cet égard le chemin parcouru de Luther à Ritschl, il suffit d'examiner comment ce dernier explique la divinité du Christ et, s'appuyant sur le texte du Réformateur, vide ses formules de toute signification métaphysique. Il en arrive à ne voir dans ce dogme que l'expression des services suréminents dont nous sommes redevables à Jésus pour organiser notre vie (2).

Que le disciple soit plus logique que le maître, c'est chose soutenable, puisqu'une « métaphysique révélée », telle que l'admettait Luther, n'a de sens que s'il existe (ce que Luther niait) une « métaphysique naturelle », capable de lui préparer les voies et d'authentiquer ses droits, et puisque les explications de Luther dissimulaient en somme inconsciemment ce qui était pourtant la règle de sa conduite et le principe intransigsant de son exégèse, à savoir son expérience affective, bref les « jugements de valeur » auxquels sa foi s'était arrêtée. Ritschl ne faisait donc que réduire en théorie explicite ce que le père de la Réforme avait seulement mis en pratique. Il marchait bien sur ses pas.

A l'égard des autres écoles protestantes son opposition est par ailleurs plus apparente que profonde. Son appel à l'histoire reste en effet illusoire, tant qu'il remet au sentiment et à l'expérience le soin de l'interpréter, l'important en matière de critique et de prudence n'étant pas de déterminer d'où l'on part, mais *de quel droit* l'on conclut. Or pour l'école ritschlienne la foi reste affaire subjective : c'est encore une expérience. Quelque avantage que présente le retour au Christ, pour éveiller des expériences plus vives, l'appréciation que Ritschl porte sur lui reste livrée à toutes les fantaisies du sens propre.

(1) *Christl. Lehre von der Rechtfertigung*[4], t. III, p. 194 sv. ; 558 sv. ; 564 sv.
(2) *Ibid.*, t. III, p. 565 sv.

Digitized by Google

Bien plus, par les progrès qu'il a réalisés, c'est au pragmatisme pur et au symbolo-fidéisme que cet écrivain a préparé les voies. En faisant bon marché de la connaissance spéculative et scientifique, pour ne se préoccuper que de la connaissance religieuse, purement affective et sentimentale, il rappelait de Wette et Fries; il appelait James.

Les pages suivantes s'appliqueront à le faire voir.

§ VIII. — SYMBOLO-FIDÉISME.

Entre le sentimentalisme de Jacobi et le criticisme de Kant, Fries avait ouvert une voie nouvelle. A côté de la raison, propre à développer le déterminisme interne de la connaissance, il avait reconnu une autre faculté, apte à deviner la réalité objective : le pressentiment. Sa théorie fut appliquée spécialement à la religion par de Wette.

« A mesure qu'il voyait sa foi au surnaturel biblique ébranlée par l'exégèse..., [celui-ci] sentit le besoin de mettre ses sentiments religieux à l'abri des attaques de la critique dissolvante du rationalisme. Il crut y avoir réussi, en les reléguant dans cette sphère du pressentiment que lui montrait la psychologie de [son maître]. »

« D'après de Wette, le sentiment religieux est le moyen par lequel l'homme s'élève du fini à l'infini. Participant de la nature des sentiments esthétiques, il est indépendant de la sphère dans laquelle se meut le raisonnement. »

« Pour lui, tout se borne à des impressions subjectives, exprimées dans le langage poétique du symbole » (1).

En éliminant de la religion toute connaissance objective et en interprétant à peu près comme des allégories morales les dogmes évangéliques, Kant, à cet égard encore, avait été un précurseur. De ces théories, combinées avec celles de Ritschl et de Herrmann sur les deux voies du savoir, l'une scientifique, l'autre religieuse, est sorti le symbolo-fidéisme actuel.

Il a été vulgarisé en France par Auguste Sabatier et Eugène Ménégoz.

« Les vérités de l'ordre religieux et moral se connaissent par un acte subjectif de ce que Pascal nommait le cœur. » (2)

(1) LICHTENBERGER, *Encyclopédie*, t. XII, p. 450 sv. — Sur la fin de sa vie, de Wette modifia sa conception de la foi : au lieu d'en faire un pressentiment des vérités éternelles, il en fit un sentiment de la « force spirituelle qui nous remplit », insistant sur l'œuvre du Christ et sur les idées de péché et de salut.

(2) *Esquisse d'une philosophie de la religion d'après la psychologie et l'his-*

Digitized by Google

« La science n'en peut rien connaître, car ces choses ne sont pas de même ordre... » (1)

« La critique restera une juste cause d'alarmes pour tous ceux qui élèvent à l'absolu une forme historique et contingente quelle qu'elle soit... mais [elle] ne peut rien contre le principe chrétien qui, ramené dans la conscience, se dégage toujours des expressions relatives et passagères qu'il a rencontrées. » (2)

Ici encore, en l'absence d'une justification philosophique que ces auteurs se refusent à tenter, il nous importe de connaître au moins les caractéristiques psychologiques de ces impressions religieuses.

Invoquant à titre d'exemple, pour les religions de la nature, l'émotion que produisent les grands spectales physiques (3), pour la religion chrétienne, l'impression que produit, sur une âme « moralement préparée », « l'apparition historique de Jésus Christ », A. Sabatier les décrit ainsi :

« C'est le résultat immédiat et pratique de l'expérience intime que [les chrétiens] ont faite et font tous les jours. Ils sentent que leur besoin religieux est entièrement satisfait, que Dieu est entré avec eux et qu'ils sont entrés avec lui en une relation si intime et si heureuse, qu'au dessus d'elle... non seulement ils n'imaginent rien, mais encore ils ne désirent rien. » (4)

On le voit : une note unique épuise la description : la satisfaction. L'attention minutieuse que nous avons prêtée, chez chacun des auteurs précédemment étudiés, aux analyses de ce genre, n'a pu nous révéler à cet égard d'autre différence, qu'une nuance plus sentimentale chez les affectifs, plus intuitionnelle chez les intellectuels.

Sans discuter ce qu'elle vaut, à défaut de toute critique rationnelle, observons seulement que cette note est commandée : sans elle l'expérience dite religieuse n'aurait rien qui jouât l'évidence et prêtât même à illusion.

La pleine suffisance de la piété, poursuit Sabatier, la rend indépendante de toutes choses.

toire[9], l. III, c. IV, § 4, p. 382 ; cfr l. III, c. I, § 2, p. 269. Paris, Fischbacher, s. d. (1e édit., *ibid.*, 1897).

(1) *Ibid.*, p. 382. — Voir sa théorie des deux ordres de connaissance, l. III, c. IV, § 3. p. 368 sv. Dans le même sens, LOBSTEIN, *Einleitung in die evangelische Dogmatik*, c. VII, § 3, p. 275 sv. « *Zur richtigen Stellung aller dieser theologischen Probleme hat in neuerer Zeit vor allen Ritschl die entscheidende Anregung gegeben ; das wird sein grösstes Verdienst bleiben...* », p. 276.

(2) *Ibid.*, l. II, c. II, § 4, p. 206, § 2, p. 188.

(3) *Ibid.*, l. III, c. II, § 2, p. 304 sv.

(4) *Ibid.*, l. III, c. II, § 1, p. 176.

Digitized by Google

« De là [chez Luther] une certitude personnelle de la foi qui se trouvait élevée au dessus de la lettre de l'Écriture... Cette foi était devenue en lui si vivante, si sûre d'elle-même... qu'elle ne pouvait accorder ni crédit, ni valeur, à aucun témoignage biblique qui paraissait la contredire. » (1)

Et c'est aussi le partage de tout chrétien :

« Autonome par l'expérience religieuse qui la constitue,... par la présence immédiate de Dieu lui-même dans le cœur, [la piété] écoute tout ce que le passé lui apporte, sans se subordonner à rien d'étranger ; elle examine tout, juge tout et ne retient que ce qui est bon. » (2).

C'est qu'en effet autre est l'expérience et la formule symbolique qui prétend la traduire ; autre la piété, autre le dogme (3). L'Évangile n'était à l'origine qu'une expérience (4). S'il est devenu une doctrine — comme il était inévitable — le devoir s'impose à tous de tenir sans cesse les symboles au niveau de la culture du temps. Illégitime, si elle prétend à une valeur objective, la théologie est recevable comme science des adaptations sociales des formules au sentiment (5). Et l'auteur s'essaye à tracer le plan d'une théologie qui déroulerait méthodiquement « l'étude et l'explication de l'expérience chrétienne » (6).

Si l'évidence de la foi, ainsi comprise, s'explique par sa suffisance affective, que lui importe l'historicité de Jésus ?

La conclusion que A. Sabatier n'a point exprimée, M. Eugène Ménégoz l'a formulée.

« S'il se trouvait quelque part un homme dont la cervelle fût assez déformée pour nier l'existence du Christ, et dont, en même temps, le cœur fût assez chaud pour se donner entièr ment à Dieu, je ne crois pas que Dieu lui tiendrait rigueur de sa bizarrerie intellectuelle et refuserait de le recevoir dans son royaume... » (7) « Jésus-Christ le déclare lui-même, quand il dit que tous les péchés peuvent être pardonnés à l'homme, même le blasphème contre le Fils de Dieu (Matth., XII, 31-32)... » (8)

(1) *Les religions d'autorité et la religion de l'Esprit*[3], l. II, c. I, § 4, p. 275. Paris, Fischbacher, 1904.

(2) *Esquisse*[9], l. III, c. I, § 5, p. 285.

(3) *Ibid.*, p. 265, 268, 290. *Religions d'autorité*[3], l. III, c. V, § 4, p. 534, 536, 539...

(4) *Esquisse*[9], l. III, c. I, § 4, p. 280.

(5) *Religions d'autorité*[3], l. III, c. V, § 5, p. 539.

(6) *Ibid.*, c. VI, § 4, p. 561 sv.

(7) Dans l'*Église libre*, 1897 ; reproduit dans *Publications diverses sur le fidéisme*, [t. I], n. 22, p. 274. Paris, Fischbacher, 1900.

(8) Dans l'*Évangile du salut*. Paris, Fischbacher, 1879. Reproduit, *o. c.*, n. 1, p. 47.

Digitized by Google

« Mais ne pourra-t-on pas dire que la foi à l'existence de Dieu est indispensable au salut ; car comment l'homme qui ne croit pas à l'existence de Dieu lui peut-il consacrer son cœur ? — L'objection est logique, du moins d'après la logique formelle ; et certes, c'est là aussi la règle générale. Cependant, même sur ce point, l'Évangile de Christ *ne nous permet pas de ne pas admettre* [nous oublions] la possibilité de certaines exceptions. L'action du Saint-Esprit est si mystérieuse et parfois si cachée au fond du cœur, si peu consciente à l'esprit de l'homme, que le premier mouvement de la foi peut se produire, alors que la pensée est encore toute saturée d'erreurs. Eh bien, ce mouvement quelque rudimentaire qu'il soit, n'est pas moins la vraie foi qui sauve... » (1)

Élégant euphémisme ! « L'Évangile ne nous permet pas de ne pas admettre ! » — « C'est-à-dire, observait judicieusement M. Babut, *nous commande d'admettre...* En quel chapitre l'Évangile nous commande-t-il d'admettre qu'on peut avoir la foi sans croire en Dieu ? Nous serions curieux de le savoir. » (2)

Comme entre toutes les écoles protestantes, l'expérience interne est un principe commun, et le premier en droit dans les questions dogmatiques, toutes doivent aboutir à des conclusions analogues. Elles diffèrent non de route, mais d'allure, selon le *modus vivendi* qui s'établit chez chacune entre cette logique *formelle*, assez méprisée en théorie, et la logique pratique, qui précipite ou retarde les évolutions au hasard du sentiment.

Inutile de retracer ici, par le détail, celle de l'école libérale. Sans que l'on veuille le moins du monde attribuer à chacun de ses partisans, soucieux avant tout d'affirmer son autonomie, ce qui est le fait de quelques-uns, il suffira de signaler les luttes retentissantes de ces dernières années, cette *Jesusbewegung*, dont l'enjeu n'est plus l'interprétation du Christ, mais son existence même (3). Par un dernier effort, l'individualisme s'évertue ainsi à « réduire » les faits, comme il a réduit les dogmes et atteint les dernières limites de la fantaisie.

En France, grâce surtout à l'Université de Paris, le symbolo-

(1) *Ibid.*, p. 48, 49.

(2) *De la notion biblique et de la notion symbolo-fidéiste de la foi justifiante*, p. 10-11 Montauban, 1904. — Cité par M. E. Doumergue, *Les étapes du fidéisme*. p 16. Paris, Fischbacher, s. d. — On trouvera relevées et critiquées, *ibid.*, p. 17 sv., nombre d'assertions analogues à celles de M. E. Ménégoz.

(3) La bibliographie en serait interminable. Voir C. L. Fillion dans la *Rev. du Clergé franç.*, 1910, t. LXIV, p. 430-447, 1911, t. LXVII, p. 162-179 et dans *Les étapes du rationalisme*, c. VIII, p. 320-350. Paris, Lethielleux, [1911] ; J. Sichenberger, dans *Biblische Zeitschr.*, 1910 sv., t. VIII, p. 415-417 ; IX, p. 202-203, 415-419 ; X, 197-200, 418-422 ; XI, 199-202, 422-424 ; XIII, 175-176...

Digitized by Google

fidéisme a largement pénétré le camp libéral : les différences s'effacent de plus en plus. D'année en année, les revues catholiques enregistrent les rapprochements qui s'opèrent, et l'échec de tous efforts vers une concentration doctrinale. A cet égard, congrès luthériens, anglicans, calvinistes accusent la même crise intime et l'accession progressive aux mêmes inévitables solutions. Le dualisme originel de la foi fiduciale ou passive et de la foi historique ou des dogmes tend à se résoudre au bénéfice de l'élément affectif. Que l'on ne reçoive des formules dogmatiques que celles en faveur desquelles le cœur témoigne, ou qu'on ne les reçoive toutes que dans le sens où le cœur les agrée, la même nécessité s'impose, au regard de l'orthodoxie traditionnelle, d'affirmer la distinction absolue de la foi et du dogme. La véritable continuité entre la Réforme primitive et ses héritiers modernes se maintient donc par le principe et la méthode — et c'est l'appel au témoignage intime dans lequel Schérer montrait la déification du sens propre — non dans la communauté des idées, que ne traduit même plus l'identité des mots.

« Celui qui loyalement, écrit M. Kattenbusch, fût-ce avec un malentendu, emploie cette langue... comme la terminologie sacrée de la chrétienté, qu'il ne pourrait mettre de côté, même si elle signifiait pour lui autre chose que pour bien des fidèles des temps passés ou modernes, oui, même si elle exprimait pour lui quelque chose d'inouï, quelque chose que personne encore n'y ait trouvé... celui-là mérite reconnaissance pour sa piété... C'est un élément d'union comme la langue populaire... Qu'on se réjouisse que tous les théologiens se rassemblent autour des mêmes mots. »(1)

Et très justement l'auteur prévient la critique qui vient aux lèvres : Qu'on ne parle point, dit-il, de faux monnayage, *Falschmünzerei !* C'est la conséquence forcée du principe.

« Comme si un chrétien évangélique pouvait s'abandonner pieds et poings liés à une doctrine sur le Christ, sans la réserve de se laisser peut-être enseigner par le Christ lui-même quelque chose de meilleur sur ce qu'il est et ce qu'il veut être pour nous ! » (2)

Ainsi les termes de péché, de rédemption, de justification, de renaissance, ceux de Rédempteur, de Fils de Dieu, de Père, ont-ils un sens différent chez les « positifs », chez les « romantiques » fidèles à Schleiermacher, chez les hégéliens, chez les ritschliens.

Quand les idées communes s'effacent à ce point, que peut donc

(1) *Von Schleiermacher zu Ritschl*[3], p. 27.
(2) *Op. cit.*, p. 27.

Digitized by Google

signifier encore cette « communion dans le même esprit » dont se félicitent les congressistes protestants ? (1) Ou plutôt la chose n'est elle pas assez claire, quand on les voit unanimes sur ce seul point, qu'il importe uniquement de vibrer à la pensée ou à l'attouchement des réalités inconnaissables, à charge de reconnaître à chacun le droit de charmer son âme par la mélopée religieuse de son goût et de son choix ?

Plus cet état de choses se généralise, plus s'impose une dernière conclusion. L'Amérique, par la multiplication de ses sectes et par le caractère utilitaire de son peuple, aura plus que d'autres contribué à la dégager.

§ IX. — LE PRAGMATISME.

Résolument, des théoriciens se sont présentés pour exploiter la richesse émotive de l'idée religieuse et le dynamisme puissant caché dans l'incoercible appétit du divin. Réservant le domaine inaccessible du Vrai, ils ont cherché à faire rendre à l'expérience dite religieuse tout le réconfort qu'elle peut fournir à la vie humaine. Ainsi sont nées, à dose variable de mysticisme et de Christianisme, sans aucun souci d'orthodoxie, les systèmes thérapeutiques qui se nomment la *Christian Science*, la *Mental Science*, la *New Thought*, la *Mind-cure* (2). En même temps, ces réactions affectives devenaient l'objet d'études psychologiques et médicales très précises. Myers, Starbuck, Leuba accumulaient les observations et les hypothèses. Un « converti » de la *Mind-cure*, William James, les a mûries, coordonnées, vulgarisées avec une indiscutable talent.

A ceux qui se sentiraient portés à le taxer d'athéisme, W. James s'est contenté de répondre que son livre sur les « Variétés de l'expérience religieuse » avait passé pour une efficace défense de la religion (3). En fait, le lecteur, s'il sait en dégager l'essentiel, pourra juger si l'on pouvait porter un coup plus grave, non à la

(1) Voir par exemple les textes réunis par E. Doumergue, *Les étapes du fidéisme*, p. 24 sv. Les Actes du Congrès de Genève (1905), écrivait le journal *Le Protestant*, « montreront comment des hommes... ayant, sous certains rapports, des opinions assez divergentes, ont pu communier cependant dans dans un même esprit, dans une même conception fondamentale du problème religieux. » 17 mars 1906; *op. cit.*, p. 33.

(2) Voir E. Walker, *Christian Science and Disease*, dans *London Quarterly Review*, 1911, p. 193 sv.

(3) *Pragmatism*, lect. VIII, *pragmatism and religion*, p. 299 sv. Londres, 1907.

Digitized by Google

Religion, mais aux religions basées sur « l'expérience religieuse ».

Le résultat le plus certain de ses études, parce qu'il a la valeur non d'une hypothèse explicative, mais d'une constatation établie par la méthode comparative, c'est celui qu'il formule à son tour en ces termes :

« Le fait est que le sentiment mystique d'expansion, d'union et d'émancipation n'a pas de contenu intellectuel spécifique qui lui soit propre, *no specific intellectual content whatever of its own*. Il est susceptible de former des alliances matrimoniales avec le matériel fourni par les philosophies et les théologies les plus diverses, *the most diverse*, à seule condition qu'elles puissent trouver dans leur cadre quelque place pour sa particulière modalité émotionnelle. » (1)

On ne peut dénoncer de façon plus nette le vice radical du critère affectif et l'illusion de ceux qui pensent trouver en lui la justification de leurs dogmes préférés. Dans leurs controverses les théologiens pouvaient en contester la valeur, soit en raison des résultats spéculatifs et pratiques auquel il conduit, soit en raison des conceptions philosophiques et théologiques que présuppose son emploi ; un psychologue présente une critique plus radicale et moins contestable, en montrant par l'analyse, sa plasticité à l'égard de toute doctrine et son essentielle incompétence (2).

Poussant plus loin, W. James tente d'expliquer le mécanisme

(1) Nous traduisons sur la première édition anglaise, p. 425 ; la seconde édition française, plus élégante, paraissant plus adoucie, p. 360. — « Le professeur Leuba, écrit-il encore, soutient avec raison que la croyance *intellectuelle* à l'œuvre du Christ, quoique très souvent efficace, et même antérieure à tout le reste, n'est jamais en réalité qu'un accessoire. Selon lui, la véritable foi consiste dans l'assurance joyeuse que tout va bien pour nous ; et *cette heureuse conviction* — [nous soulignons] — *peut naître en nous par de tous autres moyens que par la croyance intellectuelle* ». *Expér. relig.*², p. 209 (angl. p. 246).

(2) C'est ce qui permet au Dr Geoffrey Rhodes, auteur de *Medicine and the Church*, (Londres, 1910) et *The Mind at Work, a handbook of applied psychology* (*ibid.*, 1914) de conseiller l'utilisation thérapeutique des idées religieuses et de dénoncer pourtant les duperies de la *Christian Science*. « *The gross absurdities of the statements made by Christian Scientists ... are due to ignorance of the relative value of terms. They endow words with absolute values and accordingly entrap the thoughtless with specious arguments. The cures — due to suggestion — bear no relation to the doctrines with which they are associated* », *Mind Cures*, sommaire du c. XV. Londres, 1915. « *The deplorable thing about* [*the Christian Science*], disait un haut dignitaire de l'Église romaine, *it is that it is anti-Christian. — I would go further*, ajoute l'auteur, *and say that it is subversive of common-sense* », *ibid.*, c. XV, p. 231.

Digitized by Google

psychologique de ces phénomènes. Il fait siennes les théories de Myers et montre dans l'explosion soudaine d'états de conscience tout neufs, quant à leur synthèse, mais lentement préparés par l'aperception et l'incubation latentes d'émotions ténues, le secret de ces changements subits qui vous « convertissent » en un autre homme, et paraissent d'autant plus surnaturels, que leurs causes profondes sont moins perceptibles. Sans doute, il suffit d'observer la multiplicité des problèmes que l'auteur prétend résoudre par cette voie (1), pour sentir l'exagération et prévoir une réaction prochaine, mais, encore une fois, si l'on compare ses thèses, basées sur des observations multiples, aux assertions assez gratuites d'Oetinger sur le « sensus communis », de Fries sur « le pressentiment », de Max Müller, sur le « sens de l'Infini », de Schleiermacher, sur le sentiment de dépendance, on ne peut leur refuser une objectivité, une probabilité plus grandes. Si l'on ajoute que presque tous les exemples sur lesquels s'appuie son enquête appartiennent au type protestant, surtout au type méthodiste, on comprend sans peine quelle désillusion elle doit (ou devrait) provoquer dans ces milieux.

Par ailleurs, de cette constance des émotions, nonobstant la bigarrure des dogmatiques, W. James déduit une conclusion double, l'une inattaquable comme un fait : c'est le prix inestimable de ces jeux de conscience pour soutenir l'homme dans les traverses d'ici-bas ; l'autre révisable, comme la philosophie qui l'inspire : c'est que l'élément émotionnel prime l'élément intellectuel de la religion et que toute la vérité de celle-ci, c'est l'utilité que l'on vient de lui reconnaître :

« Il ne faut pas dire, observe Leuba, que l'on *connaît* Dieu ou qu'on le *comprend* ; il faut dire que l'on s'en sert, tantôt comme d'un nourricier, tantôt comme d'un protecteur, tantôt comme d'un ami, tantôt comme d'un objet d'amour... Dieu existe-t-il réellement ? Comment existe-t-il ? Quelle est sa nature ? — Il n'importe guère. Le but de la religion, en dernière analyse, n'est pas Dieu, mais la vie, une vie plus large, plus riche, plus satisfaisante. La tendance religieuse, à tous ses degrés, consiste dans l'amour de la vie. » (2)

Et W. James a livré lui-même, le fond de sa pensée. Les attributs métaphysiques de Dieu, *ens a se*, *necessarium*, *unum*, *infinite perfectum*, *intelligens*..., juge-t-il, n'ont pas de sens. « *It means less than nothing, in its pompous robe of adjectives* ». Ils ne

(1) *Expérience religieuse*², p. 403 sv.
(2) Cité par W. James, *Expér. relig.*², p. 422.

Digitized by Google

prennent une signification que dans et par les ressources d'action que nous trouvons en eux.

« Dieu est dans son ciel ! Tout va bien pour le monde ! — Voilà le vrai cœur de votre théologie. Pour cela vous n'avez pas besoin de définitions intellectualistes... *God's in his heaven ; all's right with the world ! — That's the real heart of your theology, and for that you need no rationalist definitions.* » (1)

Ainsi, agnostique comme tous les autres, mais sur une critique de la connaissance rajeunie par la philosophie de M. Bergson (2), le psychologue, d'une part, venge la religion d'attaques injustifiées. — « D'un point de vue tout psychologique, écrit-il, la religion peut repousser les attaques de ses adversaires. Vraie ou fausse, avec ou sans contenu intellectuel, elle n'est point un anachronisme ; elle n'est point une survivance : elle est une fonction éternelle de l'esprit humain » (3). — D'autre part, philosophe pragmatiste, W. James décentre la religion; il la ramène du service de Dieu vers l'utilité de l'homme. Ayant, avec grande finesse, mais non sans quelque excès, réduit le jeu de la liberté humaine à maintenir l'âme sous l'influence de « l'idée-déclic » dont l'énergie déclanchera l'acte, il apprend à exploiter l'idée religieuse, pour y puiser la force de vivre. Impuissance de l'homme à tolérer l'existence sans une chanson quelconque qui lui parle d'autre chose, d'un au-delà, d'un mieux, « d'un plus grand » ; d'autre part, droit imprescriptible de chacun à se bercer de la chanson qu'il préfère : voilà sa conclusion ; de Luther à James voilà l'aboutissement.

Mais non, à y regarder mieux, James, c'est le Méthodisme ; c'est Boehler enseignant à John Wesley, lassé, épuisé de chercher toujours la paix et la vraie foi sans la trouver jamais, le moyen de se donner l'une et l'autre : « Prêchez la foi jusqu'à ce que vous l'ayez. Et alors, parce que vous l'aurez, vous voudrez la prêcher » (4) ; c'est Luther même. Que demandait le père de la Réforme, sinon qu'on fît effort pour croire, et donc qu'on s'efforçât de sentir la justification inconditionnée dans le Christ ? (5) Qu'enseigne

(1) *Pragmatism*, p. 121, 122. « *On pragmatistic principles, if the hypothesis of God works satisfactorily in the widest sense of the word, it is true* », *ibid.*, p. 29).

(2) James s'en est expliqué, *Pragmatism*, lect. VI, p. 225 sv. et, comme on l'accusait de s'être mépris sur le sens de cette philosophie, M. Bergson est venu déclarer que James avait correctement interprété sa pensée, *Journal of Philos., Psychol. and scientific Methods*, 1910, p. 385 sv.

(3) *Expér. relig.*², p. 423.

(4) Cité par A. Léger. *La jeunesse de Wesley*, p 347.

(5) Voir 1er article, *supra*, p. 71, 72.

Digitized by Google

W. James, sinon à s'auto-suggestioner par la pensée d' « un plus grand », d'où découlent vers nous les impressions d'élargissement et de secours. C'est la même « *cure d'âme* », meurtrie par la vie, désemparée dans une nuit que n'éclaire plus la moindre confiance en la raison. Seulement l'expérience de cette impression subjective, par où Luther et Calvin croyaient justifié l'Évangile plus ou moins réduit qui résumait l'amour et l'espoir de leur vie, cette « expérience » du divin, ce « témoignage de l'Esprit » ont perdu de leur crédit à authentiquer trop d'évangiles disparates. Au XVIe siècle, on pouvait demander de *croire* au témoignage de l'expérience ; au XXe, on enseigne seulement à s'*en servir*. La réaction peut être, à quelques égards, excessive ; du moins n'est-ce pas la faute de James, si l'histoire lui a ouvert les yeux.

« La foi pour Luther, écrit-il, suppose la certitude que le Christ a complètement achevé son œuvre de salut ; c'est un fait qui doit être compris par l'intelligence. Mais elle contient, en outre, un élément plus intime (*far more vital, not intellectual, but immediate and intuitive*) : l'intuition immédiate que, tel que je suis, coupable, sans un moyen de défense, je suis sauvé aujourd'hui même et pour toujours. » (1)

Voilà bien le dualisme initial que le temps devait se charger de réduire.

Or, ajoute-t-il :

« de Rome à Luther, puis à Calvin, du calvinisme à la religion de Wesley ; du méthodisme enfin jusqu'au libéralisme pur, qu'il soit ou non du type de la *mind-cure*... nous pouvons marquer les progrès incessants vers l'idée d'un secours spirituel immédiat, dont l'individu désemparé fait l'expérience, et qui ne dépend ni d'un appareil doctrinal ni de rites propitiatoires, *in no essential need of doctrinal apparatus or propitiatory machinery*. » (2)

Les Réformateurs, dit A. Sabatier, en faisant la même remarque, n'ont pas entrevu toutes les conséquences de leur œuvre.

Il ajoute ces mots qui sonnent à nos oreilles comme un blasphème :

« Le dessein de Dieu est toujours plus large et plus haut que les idées de ses plus grands serviteurs. » (3)

* * *

Récapitulons les résultats de cette longue enquête.

Elle nous a permis de voir le critère de l'expérience invoqué

(1) *Exp. relig.*², p. 208, 209. Nous avons cru, dans cette citation et dans la suivante devoir rétablir le texte anglais, plus expressif ; édit. angl., p. 246.

(2) *Ibid.*, p. 179 ; édit. angl., p. 211.

(3) *Esquisse*, l. III, c. I, § 5, p. 287 sv.

Digitized by Google

dans toutes les écoles protestantes, des plus avancées, comme le symbolo-fidéisme et le libéralisme, jusqu'aux, plus conservatrices. Alors même qu'elles veulent garder le dogme, elles tiennent encore plus, ce semble, à maintenir cette norme de l'évidence individuelle qui partout l'a lentement volatilisé. Le dogme en effet est une héritage ; le « témoignage de l'Esprit » est une conquête de la Réforme et si la Réforme, comme se plaisent à le dire les auteurs protestants, est moins une doctrine qu'une méthode, le principe du libre examen et l'autorité de l'expérience intime en sont l'essence. Libre examen et expérience sont d'ailleurs devenus une seule et même chose, du jour où la raison a abdiqué devant le sentiment.

Laissons la parole à un juge peu suspect.

« Non seulement ceux qui, à l'encontre des formules de l'Écriture et des Confessions de foi ecclésiastique, préfèrent se laisser guider par la critique, et ceux qui sont dans la conviction de devoir y tenir le plus fermement qu'il se pourra, sont en dissentiment les uns à l'égard des autres, mais sur des points essentiels ces derniers mêmes le sont entre eux. » (1)

Le contraire seul constituerait un phénomène surprenant : le critère rationnel supprimé, il n'y a plus d'ancre qui puisse fixer à aucun rivage les opinions flottantes et cette faculté mobile qu'est le sentiment.

Bon gré mal gré, les écoles et les sectes ont été entraînées à la dérive, rompant l'une après l'autre les amarres de fortune et les liens fragiles par lesquels elles tentaient de se rattacher à une doctrine ferme. On ne fait pas au subjectivisme sa part. Il vous entraîne (2). Quand la tension est trop forte entre la logique théorique que l'on retient encore et la logique pratique qui vous sollicite, il faut choisir. Choisir, c'était, à réduire les choses à leur expression dernière, remonter le courant, renier, avec le critère de l'expérience, l'individualisme et la Réforme, ou porter le principe à ses extrêmes

(1) J. Koestlin, dans Herzog-Hauck, *Realencyklopädie*[3], art. *Dogmatik*, t. IV, p. 743.

(2) « La force de la logique l'a conduit [le Protestantisme] à reconnaître l'inanité de tous ces formulaires, l'impossibilité d'abord de les rédiger, puis, rédigés, de les maintenir en vigueur ; maintenus, de les relire, cinquante ans après, dans le même sens où ils furent écrits, l'impossibilité tout au moins de les imposer d'office avec autorité à des hommes dont chacun doit penser par lui-même. » F. Buisson et Ch. Wagner, *Libre-pensée et protestantisme libéral*, 2e lettre, p. 23. Paris, 1903.

Cet ouvrage est des plus utiles à qui veut observer d'une part l'acuité logique d'une pensée ferme et d'autre part, chez le contradicteur de M. Buisson, l'inconsistance et les subterfuges dont se paient encore certains libéraux.

Digitized by Google

conséquences, déclarer secondaire et accessoire tout l'intellectuel, logiquement injustifiable, proclamer intangible et suffisant l'incoercible appétit de l'idéal qui survit à la ruine de toutes les théologies. Il n'y a pas de milieu pour les hommes qui pensent, mais il faut des siècles pour dégager avec netteté ces conclusions si nettes sur le papier.

La chose est faite.

Il suffit de scruter un peu les formules du libéralisme, du symbolo-fidéisme, du pragmatisme, pour y trouver sous des nuances accessoires de critique, de sentimentalisme, d'utilitarisme, la même note essentielle : le rejet péremptoire de tout dogme défini et la divinisation du sens propre. La conclusion qu'Edmond Schérer prévoyait avec angoisse, comme la fin de tout religion, s'affirme aujourd'hui dans les congrès et dans les livres sous des formes multiples :

Au fond de toutes les religions et de toutes les philosophies, comme de toute l'histoire, il n'y a qu'un fonds solide, qu'un intérêt vivant, c'est l'homme avec sa nature ; et il n'y a qu'un but à poursuivre, qu'un devoir à remplir : améliorer l'homme et, par là, la société. (1)

« Religion laïque et purement humaine » (2) — on l'avoue ; on s'en fait gloire — mais qui garde encore la terminologie, les grands concepts, les émotions de l'ancienne. L'ancienne mettait l'Idéal hors de l'homme ; la nouvelle l'a reconnu dans l'homme même. Pour ce nouveau Dieu, les âmes « pieuses » continuent à vibrer. La même « divine musique », dont parlait Schleiermacher, résonne encore en son honneur.

A quelques égards, rien n'est changé.

« Une fois que l'on a supprimé toute trace de miracle, tout vestige de dogme, toute ombre de sacrement, tout parfum d'encens, une fois que l'esprit, renonçant à prendre possession de l'Absolu se refuse même à se servir du mot *Dieu*, jusqu'à ce que la langue humaine se soit corrigée de son incorrigible anthropomorphisme, toutes ces transformations accomplies, reste-t-il encore une religion ou, pour mieux dire, de la religion dans l'âme humaine ?

Non, s'écrie avec indignation tout le monde des dévots.

Nous répondrons au contraire : *il reste toute la religion*, tout ce qui du moins mérite d'être respecté ou réhabilité sous ce nom

Voilà la nouveauté caractéristique de l'esprit protestant, quand il est tout à fait conscient de lui-même et conséquent avec lui-même » (3)

(1) F. Buisson, *o. c.*, 4e lettre, p. 87, cfr p. 50 sv., 80 sv.
(2) *Ibid.*, p. 80.
(3) F. Buisson, *o. c.*, 3e lettre, p. 51. C'est nous qui soulignons.

Digitized by Google

Voilà l'aboutissement logique, fatal, d'une doctrine qui s'est produite, avec Luther, sous les couleurs mystiques les plus séduisantes : discrédit croissant de la raison spéculative, qui ramène l'esprit vers les certitudes expérimentales et promet au pragmatisme, sous une forme ou sous une autre, de bien autres succès que par le passé — réduction de la dogmatique à l'affirmation d'une loi immanente immédiatement perçue, d'un idéal inéluctablement poursuivi — partant, avec la survivance des vieux instincts, survie des vieux mots de l'éternelle chanson religieuse et pourtant élimination totale de la vieille théologie.

Bref, au regard de tous ceux pour qui l'idée de Dieu est liée à celle de transcendance et de personnalité, *athéisme mystique.*

C'est le dernier mot de l'expérience religieuse érigée en norme souveraine, telle qu'elle se révèle à l'expérience de l'histoire.

Enghien. H. Pinard, S. J.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

H. J. Vogels. *Untersuchungen zur Geschichte der lateinischen Apokalypse-Uebersetsung.* Dusseldorf, Schwann, 1920. In-4, v-247 p. M. 75.

On reconnaît généralement, aujourd'hui, la grande importance des anciennes versions pour l'établissement du texte du Nouveau Testament. Leur étude doit permettre de retrouver le texte grec qui servit de base à la traduction, d'en fixer la date et le lieu d'origine. Plusieurs de ces versions sont plus anciennes que nos plus anciens manuscrits du texte original. Elles nous représentent un texte contemporain de l'époque où elles ont été faites. Elles nous fournissent un texte nettement localisé, et nous renseignent ainsi sur l'apparition de certaines variantes très remarquables du texte grec. Mais avant de pouvoir nous rendre ces services, l'étude des versions doit d'abord résoudre plusieurs problèmes difficiles. Il faut posséder un texte critique de la version, qui a pu elle-même, au cours des siècles, subir beaucoup d'altérations de la part des copistes et des reviseurs. Il faut déterminer les caractères de la traduction, fixer les procédés et la mentalité des traducteurs. Il faut pouvoir préciser l'âge et le lieu d'origine de la version.

En particulier, avant de pouvoir se prononcer sur le ou les textes grecs qui se trouvent à la base des anciennes versions latines du Nouveau Testament, il faut élucider bien des questions passablement obscures, touchant le nombre, l'époque, le pays d'origine, les relations réciproques de ces anciennes versions : il faut, en un mot, retracer leur histoire. Ces difficultés expliquent, en partie, pourquoi l'histoire des anciennes versions occupe encore une place relativement si petite dans les innombrables travaux consacrés au texte du N. T. depuis deux cents ans. En 1914, dans une analyse critique des versions latines des Actes des Apôtres (*Zeitschrift für die neutest. Wissenschaft*), Jülicher ne relevait spécialement, parmi les travaux antérieurs, que les recherches de P. Corssen, *Der Cyprianische Text der Acta Apostolorum*, 1892, et de Hans von Soden, *Das lateinische Neue Testament in Afrika zur Zeit Cyprians*, 1909. Encore, l'étude de Corssen était-elle trop dominée par le souci de pénétrer le mystère des rapports du texte occidental et du texte oriental des Actes avec le texte original de S. Luc, tandis que l'étude de von Soden embrassait un sujet à la fois trop vaste et trop étroit : trop étroit, en ce sens qu'il est restreint au N. T. et ne comprend pas la Bible tout entière ; trop vaste, en tant qu'il s'étend à tout le N. T., au lieu de se borner, comme le voulait

Digitized by Google

Corssen, à l'examen des versions latines d'un livre du N. T. en particulier.

M. Vogels est convaincu que pour obtenir des résultats appréciables et quelque peu sûrs, il faut étudier séparément les versions latines des différents livres ou groupes de livres du N. T. Les versions latines du N. T. ne furent pas toujours intégrales et l'histoire n'en est pas uniforme pour chacun des livres. Tous n'eurent pas les mêmes traducteurs et les différents livres auront vraisemblablement des versions latines différentes. Il a choisi pour objet de ses recherches l'Apocalypse, et a donc posé, pour ce livre en particulier, les diverses questions qui se posent pour les versions latines du N. T. : l'âge la patrie, le nombre, les relations mutuelles des anciennes traductions latines de l'Apocalypse. Avec son vocabulaire un peu spécial, son style emphatique et monotone, l'Apocalypse permet de reconnaître plus facilement les caractéristiques des traductions.

Une faible portion seulement des formes diverses de la traduction latine de l'Apocalypse nous a été conservée. Vogels soumet toutes ces formes à un examen minutieux, non seulement celles qui nous sont parvenues dans les manuscrits, mais aussi celles qu'on retrouve dans les commentaires et dans les citations des anciens écrivains ecclésiastiques. L'ouvrage comprend deux parties, l'une consacrée aux recherches, l'autre à la reproduction intégrale de presque tous les textes soumis aux recherches. Les formes étudiées et comparées avec un soin infini, jusque dans leurs moindres particularités, sont les suivantes :

1. Le texte de la Vulgate, non pas d'après l'édition Clémentine, mais d'après la petite édition de White, la grande édition de Wordsworth-White ne comprenant encore jusqu'ici que les Évangiles, les Actes des Apôtres et l'épître aux Romains.

2. Le texte de Primasius. Primasius fut évêque d'Hadrumète en Afrique dans la première moitié du VIe siècle. Il fit, en cinq livres, une exposition de l'Apocalypse, pour laquelle il s'attache surtout à Tyconius, à S. Augustin, à Victorin de Pettau. Son interprétation spiritualisante n'est pas toujours du meilleur goût, mais ce qui fait la valeur de son commentaire, c'est le texte de l'Apocalypse qu'il reproduit presque en entier, par petites tranches, en tête de ses interprétations. Ce texte a été édité en 1891 par Haussleiter dans le 4e volume des *Forschungen zur Geschichte des neutest. Kanons und der altkirchl. Literatur* de Zahn, et est reproduit par Vogels dans la seconde partie. Vogels examine aussi, et transcrit dans la seconde partie, les formes textuelles apparentées à Primasius, celle du palympseste de Fleury, de S. Cyprien, du pseudo-Cyprien ad Novatianum, de l'écrit *De promissionibus et praedictionibus Dei*, de Fulgence de Ruspe, d'Orose, de Cassiodore, de S. Augustin.

3. Le texte de l'Apocalypse contenu dans le Gigas librorum. On appelle ainsi un grand manuscrit de toute la Bible, écrit au XIIIe siècle

Digitized by Google

pour un couvent de Bohême, et qui se trouve actuellement à la bibliothèque royale de Stockholm. Ce manuscrit relativement récent contient cependant une très ancienne version latine des Actes et de l'Apocalypse. La chose est prouvée pour les Actes par le fait que le Gigas reproduit presque mot à mot le texte de Lucifer de Cagliari (370/371). Le texte du Gigas, pour les Actes et l'Apocalypse, a été édité par Belsheim en 1879, d'une façon assez défectueuse (cfr Vogels, p. 37), et est reproduit par Vogels. C'est une traduction très littérale du grec, se rapprochant beaucoup plus de la Vulgate que Primasius. Au texte du Gigas sont apparentés les textes dont se servaient S. Ambroise, Priscillien, les *Quaestiones pseudo-Augustinae*, l'Ambrosiaster, le *Speculum* du pseudo-Augustin, S. Hilaire. Tous ces textes sont étudiés dans la première partie et reproduits dans la seconde.

4. Le texte de Victorin. Victorin, évêque de Pettau, en Styrie, mourut martyr sous Dioclétien, dans les premières années du IVe siècle. Au témoignage de Cassiodore, Victorin composa un bref commentaire des endroits les plus difficiles de l'Apocalypse (difficillima quaedam loca breviter tractavit. *Inst.* I, 9). Deux recensions de ce commentaire sont en circulation depuis le XVIe siècle, l'une plus courte, où les textes de l'Apocalypse expliqués ne se suivent pas dans l'ordre du livre, fut imprimée pour la première fois à Paris en 1543; l'autre plus longue, qui donne le texte de l'Apocalypse avant d'aborder le commentaire, et reproduit les passages expliqués au cours du commentaire dans l'ordre de l'Apocalypse, fut imprimée à Bologne en 1558. La recension la plus longue, où le texte cité en tête du commentaire diffère souvent du texte reproduit au cours du commentaire, n'est qu'un développement de la recension plus courte, qui n'est elle-même qu'un remaniement opéré par S. Jérôme sur l'œuvre de Victorin, surtout en vue d'en éliminer tout ce qui sentait le millénarisme. La finale millénariste, supprimée par S. Jérôme, et qu'on croyait perdue, a été retrouvée et publiée par Haussleiter en 1895 dans le *Theologisches Literaturblatt*, d'après le Codex ottobonianus latin 3288A du Vatican. Le même savant croit également avoir retrouvé dans ce codex l'original à peu près pur de l'ouvrage de Victorin et l'a publié en 1916 dans le *Corpus* de Vienne, en même temps que les différentes recensions que nous en possédions. Tous ces textes sont étudiés par Vogels, d'après l'édition de Haussleiter ; et celui d'une recension nommée par Haussleiter la recension X est transcrit dans la seconde partie. Le texte de Victorin ne paraît pas avoir beaucoup de parents : il a pu demeurer confiné dans son pays d'origine. Nous avons dit cependant que Primasius avait quelquefois fait usage du commentaire de Victorin.

5. Enfin, Vogels étudie le texte commenté par Tyconius. Tyconius était un Africain donatiste assez sectaire de la seconde moitié du IVe siècle. On connaît deux de ses ouvrages scripturaires, un *Liber regularum*, soigneusement édité par Burkitt, en 1894, qui fut pendant des siècles le manuel de l'herméneutique, et un commentaire de

Digitized by Google

l'Apocalypse, composé avant 380, que nous ne possédons plus, mais que l'on peut en grande partie reconstituer au moyen des auteurs postérieurs qui s'en sont servis. Ce commentaire eut en effet une influence considérable sur l'exégèse de l'Apocalypse, et des écrivains orthodoxes décernèrent à Tyconius, malgré son donatisme sectaire, les plus grands éloges. S. Augustin dit de lui (*C. Parm.* I, 1 ; cfr aussi *De doctr. christ.* III, 42) : « Tyconium hominem quidem et acri ingenio praeditum et uberi eloquio ». Primasius l'appelle : « pretiosa in stercore gemma », et le vénérable Bède : « une rose parmi les épines ». Vogels ne rétablit pas le texte commenté par Tyconius, mais étudie toutes les sources d'après lesquelles on pourrait le reconstituer. Ces sources sont : les fragments du Spicilegium Casinense, les homélies pseudo-augustiniennes, le vénérable Bède, Primasius, Beatus de Liebana, prêtre espagnol, auteur d'un commentaire sur l'Apocalypse, vers 784. Toutes ces sources sont mises à notre disposition dans la seconde partie, et en outre, les citations de l'Apocalypse extraites du *Liber regularum*. Comme forme apparentée à Tyconius, Vogels ne connaît que les textes de l'Apocalypse interpolés dans le Codex Wurzburgensis de S. Cyprien.

Vogels étudie aussi Tertullien, le plus ancien écrivain chez qui l'usage d'un texte latin de l'Apocalypse est déjà constatable à la frappe presque définitive du vocabulaire de ses citations.

Telles sont les formes textuelles examinées, en elles mêmes, dans leurs relations avec le texte grec, dans leurs rapports mutuels. Nous nous trouvons en présence d'un amas considérable, mais un peu chaotique, de constatations ; quelles conclusions peut-on en tirer ? On serait presque tenté de désespérer et de dire avec S. Jérôme : « Accidit ut apud nos mixta sint omnia ! » Avec une patience que rien ne rebute ni ne lasse, M. Vogels essaie de mettre un peu d'ordre dans ce chaos. Il reconnaît qu'il serait impossible de retracer, même dans ses grands traits, l'histoire des versions latines de l'Apocalypse ; il nous soumet seulement les réflexions que l'étude des faits lui a suggérées. Ces réflexions nous paraissent déduites avec beaucoup de sagesse et de prudence ; nous tâcherons de les exposer en signalant quelques points spécialement obscurs.

Le travail de traduction de l'Apocalypse en latin a commencé avant Tertullien. De quelle version celui-ci se servait-il ? Ce n'était déjà plus d'une forme primitive. Les formes primitives de traduction se sont perdues. Celles que nous possédons se sont mutuellement contaminées. Différents types de version sont apparus presque simultanément en différents endroits, le besoin s'en faisant sentir de divers côtés presque en même temps. Le nombre de ces types est incertain, le lieu de leur apparition aussi ; on est cependant tenté de placer leur origine là où l'on en constate d'abord l'usage. Que ces types furent nombreux, S. Augustin le reconnaissait déjà pour la Bible en général : « qui enim scripturas ex hebraea lingua in graecam verterunt numerari possunt,

Digitized by Google

latini autem interpretes nullo modo. Ut enim cuique primis fidei temporibus in manus venit codex graecus, et aliquantulum facultatis sibi utriusque linguae habere videbatur, ausus est interpretari ». (*De doctrina christiana*, II, 11, 16). Remarquons en passant que Papias tient à peu près le même langage en parlant des versions grecques de l'Évangile hébreu de Matthieu. S. Augustin constate d'ailleurs que cette multiplicité de traductions a eu un heureux résultat pour l'explication du texte, parce qu'elles nous apprennent les diverses façons dont on a compris le texte. Avant le travail de Vogels, beaucoup de critiques admettaient avec Hort trois types de versions latines du N. T., le texte africain, le texte européen, le texte italien. Von Soden distinguait seulement un type africain et un type italien. Jacquier estime très probable l'opinion qui soutient l'indépendance des versions africaine et européenne ; l'italienne dépend de l'européenne. Ces versions se sont plus tard réciproquement influencées. Les versions africaine et européenne proviennent de manuscrits grecs qui possédaient chacun leurs leçons particulières, mais qui dépendaient d'un même archétype grec.

Cette classification, au moins en ce qui regarde l'Apocalypse, est à réformer, d'après Vogels. Le dernier livre du canon du N. T. a été traduit en latin, directement du grec, au moins trois fois. Trois textes différents nous sont parvenus, altérés mais reconnaissables, dans les commentaires de Primasius, de Tyconius et de Victorin. Tous ces textes remontent jusque vers le milieu du second siècle. Les deux premiers paraissent être d'origine africaine, celui de Victorin est probablement originaire de Styrie. Vogels parle d'au moins trois traductions différentes ; il pense qu'il y en eut plus : le texte de la Vulgate semble bien en représenter une quatrième. Pourquoi ne se prononce-t-il pas pour cinq traductions, en y ajoutant le texte du Gigas ? C'est à cause de l'obscurité qui entoure les origines du texte de la Vulgate et du texte du Gigas, et leurs rapports réciproques. Les écrivains européens se servent d'un texte plus apparenté à celui du Gigas qu'à celui de Primasius ou de Tyconius. Le texte du Gigas a été fortement influencé par celui de la Vulgate, mais il a à sa base un texte antérieur à celui de la Vulgate. D'autre part, le texte de la Vulgate, très peu remanié par S. Jérôme, n'est pas une émanation corrigée du texte européen représenté par le Gigas ; mais dans quel rapport se trouve-t-il avec le texte prévulgate du Gigas ? Ce texte prévulgate de G. a-t-il été combiné dans Vg. avec des textes d'origine africaine ? Quelle est l'origine de Vg. et de G. ? Il semble bien qu'il faut admettre à leur base une quatrième traduction latine de l'Apocalypse, différente des trois autres, mais nous comprenons maintenant pourquoi Vogels ne se prononce pas de prime abord en faveur de cinq traductions différentes. La Vulgate de l'Apocalypse contient un texte aussi ancien que celui de Primasius et de Tyconius. Elle n'est pas un simple témoin de la fin du IVe siècle ; mainte phrase de la

Digitized by Google

Vulgate a pu être construite par un latin du IIe siècle ; elle est au moins contemporaine du Sinaïticus, notre plus ancien manuscrit grec, qui aurait lui-même subi l'influence de la Vulgate. C'est cependant après qu'il eut été retouché par S. Jérôme, à partir de la première moitié du Ve siècle, que le texte de la Vulgate a commencé par réagir sur les autres textes, pour finir par les supplanter. La prépondérance de la Vulgate est la marque de l'action grandissante de Rome.

Telles sont les conclusions de l'auteur. Nous avons déjà dit qu'elles paraissent sages et prudentes. Parmi les problèmes qui demeurent très obscurs, nous relevons celui des origines de la Vulgate, de son influence sur le Sinaïticus, de son remaniement par S. Jérôme ; et parmi les questions qui restent à résoudre, celle de la reconstitution du texte commenté par Tyconius.

Et maintenant, que faut-il penser des recherches de M. Vogels ? Elles fournissent, sans aucun doute, une contribution très importante et très remarquable à l'histoire des vieilles versions latines. Elles mettent en outre sous nos yeux des textes précieux et difficilement accessibles. Elles nous donnent des conclusions plausibles et indiquent les directions probables vers lesquelles s'orienteront les recherches ultérieures. On trouve à l'école de M. Vogels non seulement une excellente leçon de méthode, mais encore d'admirables exemples de patience. On reste stupéfait devant la somme de travail fournie par l'auteur dans des conditions particulièrement difficiles. Commencées à Bruxelles au commencement de l'automne de 1918, continuées à Strasbourg jusqu'en janvier 1919, ces études furent achevées à Munich en 1920.

É. Tobac.

O. D. Watkins, M. A. *A history of penance, being a study of the authorities*. T. I. The Whole Church to A. D. 450 ; T. II. The Western Church from A. D. 450 to A. D. 1215. Londres, Longmans et Green, 1920. In-8, xxx-496, xx et de 497 à 776 p. L. st. 2.

M. Oscar D. Watkins, ministre de l'Église anglicane, a consacré bon nombre d'années à étudier l'histoire primitive de la pénitence ecclésiastique, et ces études ont pris corps dans deux beaux volumes, dont le premier envisage l'Église universelle jusqu'à l'année 450 ; le second envisage la seule Église d'Occident, entre 450 et 1215, date du IVe concile de Latran.

Travail méritoire et consciencieux, qui rendra service aux travailleurs occupés dans le même champ, ne fût-ce que par la reproduction *in-extenso* des principaux documents originaux concernant l'histoire ancienne de la pénitence. Ces documents, qu'il faut habituellement chercher à travers les deux Patrologies de Migne, sans parler d'autres

Digitized by Google

recueils moins accessibles, se trouvent ici réunis presque sans lacune, avec une correction supérieure et un luxe typographique dont il faut remercier l'éditeur anglais. Ils occupent plus d'un tiers de l'ouvrage — soit exactement 277 pages sur 776.

L'œuvre personnelle de M. Watkins renferme beaucoup de parties excellentes. Néanmoins, s'il faut en dire mon sentiment en toute liberté, je crains que l'auteur n'ait fait trop souvent œuvre d'anatomie, plutôt que reconstruction d'une institution vivante. Il étudie les pratiques pénitentielles de l'Église primitive, pour ainsi dire à l'état cadavérique. Les a-t-il suffisamment replacées dans le courant de vie chrétienne qui en porte le développement et qui en explique la vivante unité ? J'ai peine à le croire. Cette synthèse rappelle trop les synthèses du XVIIe siècle, telles qu'on en pouvait faire dans l'anglicanisme, telles aussi qu'on en faisait parfois dans le catholicisme, synthèses un peu rigides, infiniment précieuses, à condition de n'être pas tenues pour définitives. Un nom se présente ici pour donner à la pensée une forme concrète, nom illustre que je m'étonne de n'avoir pas rencontré une seule fois sous la plume de M. Watkins, celui de Denis Petau, qui a consacré à l'histoire de la pénitence des travaux extrêmement vastes et toujours dignes d'être consultés. Petau, dans ses premiers écrits, avait ramené l'histoire de l'ancienne pénitence ecclésiastique à un schéma un peu rigide ; pendant un quart de siècle, il ne cessa de reprendre son esquisse primitive pour l'assouplir. Qu'il ait par là réalisé un progrès, cela paraissait dès lors incontestable ; cela paraît plus clair encore aujourd'hui, après les découvertes et les travaux des trois derniers siècles. M. Watkins ne nomme jamais ni Petau, ni ses glorieux émules, les Sirmond, les Morin, les L'Aubespine. Pareil silence doit surprendre. Car pour dépasser ces grands hommes, il y a tout avantage à se laisser d'abord porter sur leurs épaules. Il me semble que M. Watkins rappelle trop exclusivement le Petau de la première manière ; c'est trop tard, en ce vingtième siècle.

Après avoir marqué franchement ce desideratum, nous toucherons quelques points particuliers.

P. 17 svv., M. Watkins commente l'épître aux Hébreux (VI, 4-5 ; X, 26-31 ; XII, 16-17) dans un sens qui fut familier aux Novatiens et autres rigoristes, mais que l'Église catholique, par la voix de ses grands docteurs, des Athanase, des Ambroise, des Pacien, des Augustin et autres, a désavoué. Cette exégèse un peu matérialiste de textes que le sens chrétien a de tout temps harmonisés avec la grande tradition chrétienne, est justement l'un des traits où perce davantage, à mon avis, le vice de la méthode, et la limitation volontaire de l'horizon.

P. 47 svv., M. Watkins croit lire dans Hermas (*Mand.*, IV, 3 ; *Sim.*, VIII, 6 e c.) qu'aux environs de l'an 100, deux courants de doctrine sur la pénitence existaient parallèlement dans l'Église romaine : un

Digitized by Google

courant de doctrine sévère et un courant de doctrine plus indulgente ; Hermas appartiendrait à l'école sévère, et ferait seulement à l'école indulgente une concession temporaire, à l'occasion de la mission unique, sorte de jubilé, que le Pasteur remplit extraordinairement dans l'Église. Cette exégèse n'est pas nouvelle ; mais elle tend à disparaître, car il semble acquis que son principal fondement est un contre-sens certain. Dans l'appel que le Pasteur mentionne à deux reprises (*τοῖς κλητοῖσι πρὸ τούτων τῶν ἡμερῶν ... μετὰ τὴν κλῆσιν ἐκείνην τὴν μεγάλην καὶ σεμνήν*), on avait cru voir une allusion à la prédication du Pasteur. Cette allusion est de tous points imaginaire. D'après la terminologie du Pasteur, conforme à celle du Nouveau Testament, l'*appel* dont il est ici question n'est autre que l'appel de la foi et du baptême. Le Pasteur ne prétend pas que sa prédication ouvre une ère nouvelle, mais il édicte le code permanent de la morale chrétienne, en insistant sur le sérieux de la pénitence préparatoire au baptême. En cela, il est simplement l'écho des catéchistes de l'Église romaine, ou plutôt des catéchistes de tous les temps. Ce sont les catéchistes de l'Église romaine que désignent, au commencement de la même page, *Mand.*, IV, 3, ces mots : *Ἤκουσα παρά τινων διδασκάλων*, et loin de les réprouver comme rigoristes, le Pasteur leur donne une approbation complète. Ce qui ne l'empêche pas de montrer, à la même page, la voie de la pénitence encore ouverte à ceux qui viennent à tomber après le baptême. Si l'on ne veut pas qu'il se soit contredit, il faut renoncer à trouver chez lui l'écho de deux écoles divergentes. L'exégèse que nous défendons était celle de Clément d'Alexandrie, bien qualifié pour entendre Hermas, et des autres Pères qui, comme Tertullien, tenaient Hermas pour un auteur plutôt indulgent. Il semble que cette perspective ait échappé à M. Watkins.

P. 119, M. Watkins s'exprime brièvement sur l'*Édit de Calliste*, mais ne songe pas à renoncer à cette appellation qui, durant le dernier demi-siècle, a souvent servi à désigner l'acte pontifical visé par Tertullien dans le *De pudicitia*. Je crois bien qu'il a raison. De nos jours, un retour offensif s'est produit contre le rôle historique de Calliste : on lui a substitué tantôt le pape Zéphyrin, tantôt l'évêque de Carthage Agrippinus, tantôt deux personnages au lieu d'un, tantôt un anonyme... Ces conjectures, d'ailleurs anciennes, m'étonnent moins que le degré d'acharnement avec lequel on les a parfois soutenues. Il me semble que nos documents ne peuvent engendrer aucune certitude. Voir *Recherches de science religieuse*, 1920, p. 254-256.

P. 130-131. Notons que les canons d'Hippolyte sont ici encore rapportés aux premières années du troisième siècle. On peut tenir cette opinion pour décidément condamnée, surtout depuis les travaux de Dom H. Connolly sur l'œuvre authentique d'Hippolyte.

P. 133 svv., Origène est présenté, sur la foi d'un passage très connu du *De oratione*, c. XXVIII, comme un auteur particulièrement rigide

Digitized by Google

en matière de pénitence. Cette appréciation procède, je crois, d'une considération trop exclusive de quelques lignes qui, remises dans le courant de la pensée origéniste, prennent un sens tout autre. Par ailleurs, Origène affirme le droit des pécheurs, de tous les pécheurs, aux pardons de l'Église, et les presse de recourir à la divine miséricorde. Ce qu'il combat de toutes ses forces, c'est d'une part la fausse sécurité des pecheurs qui jouent avec les pardons divins, d'autre part la présomption de certains prêtres qui négligent d'assurer le sérieux de la pénitence. Qu'on nous permette de renvoyer à une discussion largement développée dans notre volume sur l'*Edit de Calliste*, p. 252-296. Paris, 1913. — M. Watkins paraît s'avancer beaucoup quand il donne pour certain (p. 141 et p. 485) qu'Origène a lu Tertullien et s'en est inspiré dans la doctrine de la pénitence.

P. 212 Il ne semble pas très exact d'appeler *appeal to Cyprian* le geste des Églises d'Espagne, se tournant vers les Églises d'Afrique, pour obtenir réconfort et conseil, dans leur lutte contre deux évêques faillis au temps de la persécution. Ni les Églises d'Afrique en général ni la personne de Cyprien en particulier ne représentaient pour l'Espagne autre chose qu'une grave autorité morale, sans aucune juridiction proprement dite.

P. 279. Dans le canon 45 d'Elvire, indulgent aux fautes d'un catéchumène *eo quod in veterem hominem deliquisse videatur*, je verrais, non pas un « retour offensif du vieil homme », ce qui paraît être le sens de la traduction : *he had only given way to the old man*, mais au contraire une « défaite du vieil homme ». Ce n'est pas l'homme nouveau, régénéré par le baptême, qui a péché ; c'est seulement le vieil homme. Il n'a point profané le don baptismal, et c'est pourquoi l'Église lui est indulgente.

P. 335-340. Je ne puis suivre M. Watkins dans l'interprétation qu'il donne à la pensée de saint Jean Chrysostome. Ce n'est pas ici le lieu d'ouvrir une discussion qui nous entraînerait fort loin ; mais en énumérant les diverses voies de la pénitence, saint Jean Chrysostome n'a pas insinué qu'il soit loisible au pécheur d'éluder le jugement sacerdotal.

P. 565. Le traité pseudo ambrosien *De paenitentia*, attribué à Victor de Tununum (vi^e siècle) d'après PL, XVII, 971, semble décidément devoir être restitué à Victor de Cartenna (fin du ve siècle). (Voir BARDENHEWER, *Patrologie*², p. 538.)

Dans le second volume, une question particulièrement délicate était celle des relations entre la contrition du pécheur et l'absolution sacerdotale, et de leur rôle respectif dans l'œuvre totale de la réconciliation. Là-dessus, quelques observations.

P. 570-571 On signale une opposition de principe entre saint Léon le Grand et saint Grégoire le Grand. Selon saint Léon, le rôle de l'absolution serait effectif, et préalable à la justification du pécheur ;

Digitized by Google

selon saint Grégoire, il serait purement déclaratif et consécutif à cette justification, accomplie directement par la vertu d'en haut. Pour arriver à un tel système, n'a-t-il pas fallu transformer en opposition de doctrines de simples différences de point de vue et des nuances de langage ? Pareille opposition, entre deux interprètes si autorisés de la tradition romaine, serait pour surprendre. En réalité, on ne l'établit pas. Il serait facile de grouper autour de saint Léon toute une phalange de Pères, qui soulignent la vertu opérante de l'absolution, sans par là méconnaître la nécessité de la contrition intérieure ; autour de saint Grégoire, une autre phalange de Pères qui soulignent la vertu opérante de la contrition et de la charité, sans préjudice du pouvoir sacerdotal. Ces différences de point de vue, dans l'analyse d'une réalité complexe, n'engagent pas le fond de la doctrine. Au reste, M. Watkins lui-même, p. 571, esquisse la conciliation, d'après les théologiens de l'Église romaine.

P. 703. Le concile de Châlon sur Saône (813), par son 33e canon, aurait accordé l'option entre la confession au prêtre et la confession à Dieu seul. Cependant le canon 32, cité à la même page, ne transige pas sur la nécessité de la confession intégrale faite au prêtre. Comment résoudre cette antinomie ? Par une distinction de point de vue, dont M. Watkins aurait trouvé le principe dans le canon 45, s'il avait songé à accueillir ce canon parmi ses références. Le canon 45 stipule l'obligation d'accuser ses péchés au propre prêtre de la paroisse. Cette obligation est universelle. Mais quelques-uns oubliaient la nécessité de la contrition intérieure ; c'est eux que vise le canon 33. D'autres se seraient volontiers dispensés de la confession au prêtre, et le canon 32 combat leur illusion. Le concile n'a pas voulu confier à un même canon toute la doctrine ; mais pour en ressaisir l'ensemble, il faut avoir tous les textes sous les yeux.

La même question, des relations entre la contrition intérieure et l'absolution sacerdotale, se représente plus bas sous une forme plus subtile ; on abrite sous l'autorité de Gratien (*Decreti IIa pars*, causa 33 q. 3) la théorie d'après laquelle l'Église aurait laissé à l'option du pénitent l'accusation des péchés. La solution de ce doute a été donnée bien des fois ; récemment ici-même, par le R. P. A. Debil, S. J. (RHE., 1914, t. XV, p. 251-273 et 442-455). En réalité, Gratien examine, non la question pratique du devoir de la confession, sur laquelle il n'y avait qu'une voix parmi les catholiques au XIIe siècle, mais la question théorique du rôle dévolu respectivement à la contrition intérieure et à la confession des péchés ; question théorique non dépourvue de retentissement dans le domaine pratique.

Les théologiens qui feront, comme nous, des réserves sur l'enquête historique de M. Watkins, ne laisseront pas de s'y référer avec fruit.

A. D'ALÈS.

Digitized by Google

W. LOCKTON. *The treatment of the remains at the eucharist after holy communion and the time of the ablutions.* Cambridge, University press, 1920. In-8, VIII-280 p. Sh. 20.

L'ouvrage de W. L. est le remaniement et le développement d'un article paru en 1917 dans le *Church quarterly review* ; l'attention provoquée par cette étude dans les milieux anglicans amena l'auteur à reprendre son enquête sur la demande de plusieurs de ses collègues. Il y examine une cérémonie liturgique qui, pour ne paraître que secondaire, à première vue, dans l'histoire de la messe, a pourtant une portée dogmatique considérable, et l'auteur s'en rend bien compte, car elle est intimement liée au culte eucharistique et, dans les rubriques, la règlementation qu'elle a subie est commandée, en fin de compte, par l'attitude que prend l'autorité ecclésiastique vis-à-vis de la présence réelle : quelle place fait-on dans la liturgie de la messe, après la communion, aux restes des saintes espèces ?

L'auteur passe d'abord en revue les usages qui ont prévalu dans le traitement des restes du pain consacré et dans la « réserve » proprement dite (p. 1-117) ; puis une seconde phase de son enquête l'amène à s'occuper des restes de l'espèce du vin, de la purification du calice et, par suite, de toute l'histoire des ablutions (p. 118-170) : celle-ci a même une application pratique plus immédiate, due aux discussions qui se sont récemment produites dans les cercles anglicans. Il va sans dire que les usages britanniques attirent fortement l'attention de l'auteur, mais sans détriment pour l'étude des rites continentaux, qui est fort développée. L'on commence avec les premiers témoins de l'usage primitif qui permettait aux fidèles, à l'époque des persécutions, d'avoir chez eux les restes des saintes espèces « en viatique » ; puis l'exposé continue, en nous faisant passer en revue la série des modifications qui affectent cette cérémonie de la messe. Ordinairement ces modifications sont doucement graduées ; d'autres fois, elle se compliquent des coutumes divergentes d'ordres religieux ou d'églises locales, qui conservaient quelque trace d'archaïsme ou accentuaient soudainement une innovation ; l'on en arrive enfin, après la tourelle et la colombe des siècles médiévaux, à l'érection de nos tabernacles actuels en pleine époque moderne.

La seconde moitié du volume, préparée par les recherches précédentes, est consacrée à l'histoire des usages liturgiques relatifs à cette matière dans les différents remaniements subis par le *Book of common prayer* (p. 171-247). Entre les deux courants qui entraînent aujourd'hui le clergé anglican, on voit se dessiner les sympathies de l'auteur pour les usages antérieurs au *Prayer book* de 1549 et remontant même, s'il s'agit des ablutions, au haut moyen âge : « rien de plus catholique », ajoute-t-il, « puisque ce même usage est celui de l'Église grecque encore aujourd'hui » (p. 247). L'interprétation qu'il donne de la révision caroline du *Book of common prayer* en 1661, est fort

Digitized by Google

développée et s'enrichit d'une longue discussion en appendice (p. 248-272) : elle conclut dans un sens favorable à la légitimité de la « réservation ». Les sympathies de l'auteur ne portent pas, du reste, préjudice à l'objectivité de son étude : il aligne les faits et les documents, ordinairement bien choisis, et laisse la conclusion se dégager quasi toute seule. La marche qu'il suit est excellente pour amener le lecteur, qui a le courage de le suivre, à se rendre compte par lui même de la portée de ses preuves. C'est l'exposé analytique le plus strict : tous les documents sont passés en revue, cités l'un après l'autre et minutieusement analysés. La lecture peut en être pénible, car les grandes lignes du développement sont sans relief, ou trop sobrement indiquées, et la série des pièces à parcourir est longue et monotone. Mais, comme le dit l'auteur dans sa préface, cette lecture attentive, pour longue qu'elle soit, aboutit à faire mieux saisir les conclusions avec les preuves qui les appuient. On souhaiterait toutefois que les textes, toujours traduits en anglais, fussent présentés en notes dans leur langue originale.

J. DE GHELLINCK, S. J.

Card. N. MARINI. *Il Primato di S. Pietro e de suoi successori in san Giovanni Chrisostomo.* Rome, Tipografia pontificia dell' istituto Pio IX, 1919. In-8, XVII-320 p.

On reconnaîtra volontiers que S. É. le cardinal Marini apporte une contribution de quelque importance à l'œuvre de la réunion des Églises orientales par le volume qu'il vient de composer sur S. Jean Chrysostome, en vue de montrer l'attitude qu'a gardée l'une des grandes lumières de l'antiquité et de l'épiscopat d'Orient dans la question capitale du primat de S. Pierre et de ses successeurs. Le sujet est on ne peut mieux choisi ; il est d'un intérêt piquant dans la controverse toujours renouvelée de la primauté romaine.

Le savant auteur montre que S. Jean Chrysostome a reconnu à Pierre la primauté non seulement d'honneur, mais de juridiction, au moyen d'une série de textes de ses écrits, habilement disposés et commentés avec beaucoup de bon sens et de perspicacité. Il l'a reconnue non seulement à l'apôtre, mais à ses successeurs, ce que l'on expose surtout au moyen de considérations et de preuves indirectes, les textes ne fournissant plus d'aussi abondantes ressources. La question de S. Paul et des titres que l'évêque de Constantinople et d'autres Pères grecs lui accordent, retient assez longuement l'attention : on n'a pas de peine à prouver que l'on tenterait en vain de s'appuyer sur des analogies assez lâches pour revendiquer à l'apôtre des Gentils la même place dans la constitution de l'Église qu'à S. Pierre. J'aurais préféré de beaucoup que cette étude fût liée plus intimement à l'étude

Digitized by Google

parallèle sur le prince des apôtres, qui est au commencement de la démonstration. Les divergences d'expressions et de titres eussent été plus frappantes. Ce n'est pas un des moindres chapitres du volume que les pages consacrées par le cardinal Marini à exposer les idées de S. Jean sur la constitution de l'Église. Il en dégage surtout avec bonheur l'idée d'unité, d'union qui paraît dominer dans l'ecclésiologie de l'évêque de Constantinople. J'estime pour ma part que ces pages eussent été mieux à leur place au commencement de l'exposé ; elles eussent constitué une introduction pertinente à l'étude de la primauté, en marquant nettement l'esprit d'après lequel devraient être interprétés les textes qui la concernent, étant l'esprit même qui les a dictés. Afin de prévenir une objection qu'on serait tenté de lui faire, le savant auteur a voulu assurer ses lecteurs que l'ecclésiologie de S. Jean Chrysostome n'était pas un système isolé dans la théologie des Pères grecs. C'est pourquoi il a terminé son exposé par une nomenclature de textes empruntés à ceux qui l'ont précédé et à ceux qui l'ont suivi, qui expriment les mêmes sentiments au sujet de la constitution de l'Église et de la primauté romaine. Il étudie la liturgie grecque au même point de vue.

Mais ce ne sont pas seulement les écrits, mais ce sont aussi les actes qui peuvent nous révéler les sentiments de quelqu'un vis à vis d'une institution. C'est pourquoi le cardinal Marini a ajouté une seconde partie à son livre, une partie, comme il l'appelle, historico-théologique, où il expose principalement deux faits : l'attitude du prêtre d'Antioche et de l'évêque de Constantinople dans cette crise disciplinaire qu'est le schisme d'Antioche, son appel au pape lors de sa condamnation par le concile du Chêne. Il le montre, dans la première circonstance, animé de cet amour de l'union et de l'unité, que ses écrits nous avaient révélé. Dans la seconde, on le voit reconnaître publiquement le droit d'appel à Rome, considéré comme une des prérogatives essentielles de la primauté romaine. Ces pages eussent gagné, me semble-t-il, à être rapprochées plus intimement de l'exposé du système théologique de l'évêque de Constantinople. Elles eussent servi de commentaire suggestif à ses déclarations, comme celles-ci leur eussent servi d'explication lumineuse.

Mais, nous comprenons la composition du volume du savant auteur, du moment que nous nous rendons compte de son point de vue et de sa méthode. Ce point de vue et cette methode ne sont point historiques ; tout au plus la seconde partie du volume pourrait être examinée sous cet aspect ; l'une et l'autre sont strictement théologiques. Nous n'avons nulle envie de le reprocher à l'exégète de l'évêque de Constantinople ; chacun est libre de choisir sa voie. Nous n'avons nullement l'envie de lui opposer les principes d'une méthode qui n'est nullement la sienne. Nous nous contenterons de dire sa vaste connaissance des écrits du maître éloquent et verbeux dont il a entrepris de nous parler, la souplesse de son interprétation des textes et son habileté à dégager les

Digitized by Google

lignes de direction dans lesquelles se meut la théologie qu'il a voulu nous décrire, et enfin l'attrait de son exposé toujours plein de vie et d'intérêt. L'exécution typographique fait honneur à l'éditeur. Nous regrettons qu'on ait laissé de ci de là quelques fautes d'impression et particulièrement p. 254, où il y a deux dates d'une erreur trop évidente pour pouvoir être expliquées autrement.

J. FLAMION.

EDM. BISHOP. *Liturgica historica. Papers on the liturgy and religious life of the Western Church.* Londres, Clarendon press, 1918. In-8, XIV-507 p. Sh. 30.

A ceux qui n'auraient pas eu l'occasion de constater quelle élévation de sentiments s'unissait en M. B. à des trésors de science, il suffirait de lire quelques chapitres de cet ouvrage, pour apprécier la valeur morale de l'homme qui laisse percer son âme dans chacune de ses lignes, et le haut mérite du savant dont chaque page accuse la compétence. De ce double point de vue, la lecture du livre constitue un vrai charme. La série des vingt-huit études qu'il contient embrasse une grande variété de sujets. Les quinze premières sont liturgiques (p. 1-318) ; les treize suivantes, plus courtes habituellement, concernent l'archéologie sacrée et l'histoire ecclésiastique, à part la vingt-troisième, qui est d'ordre profane autant que sacré, et la vingt-huitième qui est consacrée à la critique historique en général. Toutes ont été revues et corrigées par l'auteur, et l'on sait s'il était consciencieux dans cette révision : mais la mort ne lui permit pas de voir son livre sortir de presse. Il en avait revu le tout en placards, et corrigé en épreuves les trois cents premières pages. Dom Connolly, auquel nous devons de savantes publications liturgiques, s'est chargé de la suite, en respectant religieusement ce qu'avait écrit le maître.

Toutes ces études, parues dans des revues en l'espace d'une bonne trentaine d'années, sont occasionnelles ; mais il ne faut pas tourner grand nombre de pages, pour sentir l'idée maîtresse qui les domine, et l'on se surprend bientôt à formuler le regret que l'extrême modestie de l'auteur se soit toujours refusée à nous les donner un jour sous la forme d'un exposé complet, ou à multiplier davantage ce qu'il appelait humblement ses « essays » ou ses « papers ». L'histoire de la liturgie, ou plutôt l'histoire du développement de la messe à sa période décisive pour l'occident, c'est-à-dire du VIIe au Xe siècle, fait l'objet des plus importantes études de la série ; c'est en ces siècles que s'opère la fusion des deux principaux courants, celui du type romain et celui du type hispano-gallican. La série de ces études s'ouvre par l' « essay » sur le génie du rit romain, opposé à l'hispano-gallican, qui fit profondément sensation lorsqu'il parut en 1899. Nous n'apprendrons rien de neuf à ceux de nos lecteurs qui se sont tant soit peu occupés de liturgie, en

Digitized by Google

disant que M. B. déploie dans ces chapitres une connaissance étonnamment profonde et étendue de toutes les sources, une pénétration parfois intuitive, à laquelle rien n'échappe, et un sens exquis de la vie et de la portée religieuse de nos rites. Cette intelligence si élevée de notre liturgie et de l'intérêt religieux qui s'en dégage, d'après les diverses sources dont elle s'inspire, accompagne chez lui les recherches de la technique la plus minutieuse ; à l'une et à l'autre est due la grande unité de vue qui embrasse toutes ces études, même celles qui n'ont trait qu'à des éléments secondaires dans les manifestations de la vie et de la piété chrétienne ; c'est du point de vue de cet intérêt religieux qu'il veut aborder ces questions beaucoup plus que du seul point de vue rituel.

Un des chapitres les plus intéressants par leurs résultats, après ceux qui concernent directement l'histoire de la messe et spécialement du canon, est celui sur les « *Spanih symptoms* », c'est-à-dire sur les indices qui orientent le chercheur vers l'Epagne visigothique pour la solution d'un certain nombre de problèmes liturgiques ; M. B. y a joint la précieuse note de Mercati sur l'âge de diverses pièces de la liturgie mozarabique.

Les études réunies dans la seconde partie du volume (p. 347-481) sous le titre d'*Antiquarian*, traitent d'objets plus divers, mais nous y retrouvons toujours les mêmes qualités maîtresses. Plusieurs concernent l'histoire bénédictine (Abbot Stengel, Richelieu et les Mauristes, etc.), d'autres la construction de la cathédrale de Milan, quelques usages monastiques, ou quelques documents médiévaux, qui nous font pénétrer dans la vie de nos ancêtres. Le dernier, *the last but not the least*, contient une fine analyse de l'*Introduction à la critique historique* de MM. Langlois et Seignobos. Inutile d'ajouter que toutes ces études, quel que soit leur titre particulier, dépassent toujours l'intérêt de leur sujet par les questions générales que l'auteur a le talent de provoquer. L'on doit les plus sincères remerciements à dom Connolly, sans la discrète collaboration duquel le livre n'eût jamais vu l'impression.

J. DE GHELLINCK, S. J.

C. BUTLER. *Benedictine monachism : studies in Benedictine life and rule*. Londres, Longmans, 1919. In-8, VIII-387 p. Sh. 18.

L'abbé de Downside, dont toute la carrière scientifique a été consacrée à l'étude des origines monastiques, présente à la fois aux *scholars* et au grand public de culture générale non un traité systématique, mais plutôt une suite d'essais connexes sur le monachisme bénédictin. Ces essais (22 chapitres) pourraient assez naturellement se grouper sous trois principaux chefs : histoire bénédictine, constitution

Digitized by Google

bénédictine, spiritualité bénédictine. Nous nous bornerons à indiquer ce qui nous semble être les idées essentielles de l'auteur.

Benoît de Nursie (environ 480-545) est un modérateur et un législateur. Modérateur, il réagit contre les outrances des monachismes égyptien, grec, celtique ; il veut établir un niveau d'ascèse moyen, largement accessible ; sa Règle est qualifiée par S. Grégoire (*Dial.*, II, 36) de *discretione praecipuam*. Législateur tout imbu d'ordre romain, il donne un code pratique qui règle jusque dans les détails le fonctionnement d'un monastère ; ce caractère pratique manquait aux Règles antérieures de Pakhôme, Basile, Césaire d'Arles, et aux écrits de Cassien, toutes œuvres dont S. Benoît a d'ailleurs assimilé la substance spirituelle. Deux phrases de la Règle résument clairement le dessein de S. Benoît : *Constituenda est ergo nobis schola dominici servitii. In qua institutione nihil asperum, nihil grave nos constituros speramus.* (*Reg.*, prologue).

Le monastère de S. Benoît est un *coenobium*, une communauté. Collectiviste de l'ordre spirituel, S. Benoît substitue à la rivalité d'exploits ascétiques des anciens moines une vie de famille, avec les devoirs simples et objectifs de la famille. Les moines sont des frères qui doivent mutuellement s'aimer et même s'obéir. Cette famille a un père et pasteur, l'abbé, vice-gérant du Christ, héritier des pouvoirs discrétionnaires du *paterfamilias* romain. S. Benoît n'a en vue que des familles indépendantes ; il ne songe pas à un ordre ou une congrégation, au sens moderne du mot. Mais le bénédictinisme évolue rapidement dans un autre sens. Benoît d'Aniane, le synode abbatial d'Aix-la-Chapelle, le 4e concile de Latran, le concile de Constance, la politique des papes tendent, au cours du moyen âge, à unifier la vie bénédictine. Cluny (910), centralisé et féodal, est le type achevé du système unitaire. En même temps, l'abbé devient seigneur et prélat. La commende est un nouveau facteur de transformation. De nos jours, l'organisation bénédictine présente un compromis entre la tendance unitaire et la tendance autonomiste. Les monastères sont, pour la plupart, groupés en « congrégations », et les 14 congrégations dites de « bénédictins noirs » ont été fédérées par Léon XIII en un « ordre de S. Benoît » que préside un abbé primat (1893). Mais il n'y a pas d'ordre de S. Benoît au sens où il y a des ordres de S. François ou de S. Dominique, car chaque monastère, sous son abbé élu, continue à jouir d'une part assez large de *self government*. Les bénédictins sont donc, dans l'ensemble, restés fidèles à la constitution familiale et paternelle de S. Benoît.

Celui ci veut que le « service du Seigneur » ne contienne rien d'accablant. Tel est bien le caractère de l'ascétisme bénédictin. S. Benoît brise, à ce point de vue, avec le passé monastique ; il n'emploie nulle part le mot de « mortification » ; il ne fait aucune place aux macérations artificielles. Son ascétisme consiste essentiellement dans la pratique des conseils évangéliques, l'obéissance, la stabilité

Digitized by Google

claustrale, la « conversion des mœurs », la fidélité aux observances journalières. Le régime bénédictin primitif n'est pas trop dur : en interprétant les données de la Règle et en prenant pour type normal une journée d'été, on trouve que, sur 24 h., le moine en consacrait 3 1/2 à l'office, 4 1/2 à la lecture, 6 1/2 au travail, 8 1/2 au sommeil, 1 aux repas. Seules la perpétuité de l'abstinence et la fréquence des jeûnes peuvent sembler pénibles ; mais elles ne devaient guère l'être à des paysans italiens du VIe siècle, surtout si l'on observe que ce régime monastique était à peu près le régime quadragésimal des chrétiens séculiers, selon la discipline de l'Église primitive. Quant à la pauvreté recommandée par S. Benoît, elle diffère de la pauvreté franciscaine : elle est désappropriation plutôt que dénuement, simplicité et frugalité plutôt que besoin, *parcitas* et non *paupertas ;* tel l'enfant dans sa famille, le bénédictin ne possède rien en propre, sans pourtant manquer du nécessaire. Une certaine aisance temporelle, et même un certain confort, certaines *amenities of life,* ne sont pas incompatibles avec cet idéal. La richesse et le bien-être furent souvent des écueils pour l'institution bénédictine ; les réformes de Cîteaux (1098), Bursfeld (1420), S. Vanne (1604), S Maur (1618), parèrent à des dangers réels ; mais il faut se garder de généraliser : l'histoire monastique écrite du point de vue des réformes serait un tableau manquant de perspective. La vie bénédictine s'est aujourd'hui beaucoup adoucie ; les bénédictins du XXe siècle diffèrent des colons du Mont-Cassin primitif : soumis, dès leur jeunesse, à toutes les influences modernes, vivant encore plus ou moins dans les conditions de la société moderne, ils peuvent, sans détriment spirituel, faire telle ou telle concession discrète aux mœurs de leur temps. Ils restent fidèles à la pensée de S. Benoît, s'ils s'attachent à l'ascétisme mesuré qu'expriment ces paroles de la Règle : *servata in omnibus parcitate.* (*Reg.*, ch. 39).

Le travail fait partie intégrante de l'ascétisme bénédictin. C'est, aux origines, un travail manuel, généralement agricole. Mais, quand le sacerdoce se joint à l'état monastique, ce qui est normal dès l'an 1000, le travail des mains tombe en désuétude. Le travail pour le monastère devient un travail pour le monde. Travail d'évangélisation, avec S. Augustin de Cantorbéry, S. Wilfrid, S. Willibrord, S. Anschaire. Et surtout travail intellectuel, avec, au moyen âge, Raban Maur, Walafrid Strabon, Paschase Radbert, Bède, et, aux XVIIe et XVIIIe siècles, Calmet, Ceillier, d'Achery, Mabillon, Montfaucon, Ruinart, Martène. Le travail d'érudition, qui se prête aux entreprises collectives et contient une certaine part d'ascétisme, reste, aujourd'hui comme au temps des Mauristes, un vrai travail bénédictin Écrire des articles d'occasion ou un volume d'essais littéraires n'est qu'au délassement. Un travail bénédictin digne de ce nom doit être laborieux, patient, approfondi : *wissenschaftlich* et *quellenmässig.* Les

Digitized by Google

œuvres d'éducation, elles aussi, rentrent dans la ligne d'activité bénédictine.

La spiritualité bénédictine dérive immédiatement de Cassien. Pour S. Benoît, la perfection de la vie spirituelle consiste avant tout dans le renoncement à la volonté propre, dans l'obéissance, dans l'humilité. Si le Règle impose avec intransigeance le sacrifice de la volonté, elle ne dit rien de celui des affections, qui jouera un grand rôle dans l'ascèse postérieure : S. Benoît, en effet, prend l'homme tout entier ; il se préoccupe de sanctifier plutôt que de retrancher. Après S. Benoit, la spiritualité bénédictine s'exprime surtout dans les œuvres de S. Grégoire-le-Grand et de S. Bernard. Au fond, c'est la spiritualité de l'Évangile et de l'Église : il n'y a pas de mysticisme bénédictin particulariste, pas plus qu'il n'y a de dévotions bénédictines ; le bénédictin s'efforce d'aller à Dieu largement, librement, simplement, sous la conduite de l'Esprit. Cette spiritualité ne fait aucune place aux phénomènes transcendants, visions, révélations, etc. S'identifie-t-elle avec la liturgie ? La thèse a été soutenue avec éclat par D. Guéranger. S. Benoît, il est vrai, veut que rien ne soit préféré à l'office, à l'*opus Dei* ; mais, à côté de la prière collective, il fait une part à la prière privée spontanée. Dans la vie bénédictine primitive, la prière et le travail s'équilibrent ; ce sont des influences postérieures, notamment celle de Cluny, qui rompent la balance en faveur de l'office. Il serait donc inexact de dire que la liturgie soit l'œuvre propre et distinctive des bénédictins, que ceux-ci aient été *propter chorum fundati*. L'office est seulement le plus noble, le premier en dignité de leurs devoirs. On peut se demander si la vie bénédictine est contemplative. Elle est plutôt une vie mixte, où certains éléments actifs s'associent aux éléments contemplatifs, mais où l'élément contemplatif doit néanmoins prédominer.

Le bénédictinisme s'est immensément modifié au cours des siècles. Mais il n'a fait qu'obéir aux lois de la croissance vitale : il faut ici parler d'adaptation, non d'altération foncière. Le bénédictinisme moderne conserve les traits essentiels que lui avait donnés son fondateur : caractère familial du monastère, paternité de l'abbé, stabilité, obéissance, conversion des mœurs, ascétisme mesuré, travail, prière. Dans les grandes lignes, cette évolution est restée fidèle au dessein de S. Benoît.

Telles sont, résumées d'une manière purement objective, les idées directrices du livre de D. Butler. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les opinions de l'auteur sur ce que doit être la vie bénédictine moderne. Mais, au seul point de vue historique, bien des questions se posent. La reconstitution de l'horaire bénédictin primitif, et, par suite, l'importance attribuée aux divers éléments de la vie bénédictine sont-elles suffisamment appuyées sur les faits ? Que savons-nous au juste des habitudes de vie des paysans italiens du VIe siècle, ou de la discipline ascétique des chrétiens séculiers de la même époque ?

Digitized by Google

L'auteur se fait-il ou, du moins, nous donne-t-il une idée exacte de la Règle de S. Benoît en matière d'ascétisme ? N'a t-il pas une tendance à atténuer plus que de juste l'austérité de cette Règle ? Pourquoi supposer que les moines du Mont-Cassin primitif étaient dénués de vie intellectuelle ? Mais, encore une fois, ce sont des questions qui se posent, plutôt que des critiques qui se formulent, car la rareté et l'imprécision des documents ne permettent pas de trancher, dans un sens ou dans un autre, les multiples problèmes historiques que soulève la Règle de S. Benoît. On trouvera très incomplète et parfois discutable l'esquisse qui est tracée du monachisme médiéval. On s'étonnera que, dans une énumération d'auteurs spirituels bénédictins, S. Anselme ne soit même pas mentionné. L'index alphabétique final est tout-à-fait défectueux. Ces réserves ne doivent pas dissimuler le souci d'exactitude, ordinairement poussé très loin, non plus que l'ampleur et la variété de points de vue, qui caractérisent cette substantielle contribution à l'histoire et à la théorie monastiques.

L. MARCELLIN, O. S. B.

W. COHN. *Das Zeitalter der Normannen in Sizilien.* (Bücherei der Kultur und Geschichte, éd. S. Hausmann. T. VI.) Bonn-Leipzig, Schroeder, 1920. In-16, 214 p. M. 14.

L'ouvrage de M. Cohn appartient, quant au texte, au genre de la haute vulgarisation ; il est volontairement dépourvu de tout appareil scientifique. Mais une bibliographie soignée (où l'on est un peu surpris cependant de ne pas voir figurer le *Manuel d'art musulman* de MM. SALADIN et MIGEON et le *Manuel d'art byzantin* de M. DIEHL) le rendra utile même aux hommes d'étude. Il est clair, vivant, brillant par endroits, et se lit avec beaucoup d'intérêt. Nous remarquerons la justice qu'il rend à d'importants travaux français comme ceux de M. Chalandon. Dans le récit des luttes entre l'État normand et l'Empire allemand, il est impartial. Si dans ce qui suit nous insistons surtout sur les points où il nous semble que M. Cohn ne s'est pas fait de l'État normand une idée tout-à-fait exacte, c'est à cause de l'intérêt des questions soulevées, et nullement pour déprécier un excellent travail.

En beaucoup d'endroits, il présente les Normands comme des Germains (sachons lui gré de la franchise avec laquelle il reconnaît, p. 80, que leur conquête de la Sicile diffère de toutes les autres invasions germaniques, lesquelles ont détruit partout de précieux éléments de civilisation). Il n'est pas seul à parler ainsi, parmi les historiens allemands. M. Cartellieri (*Deutschland und Frankreich in Wandel der Jahrhunderte*, p. 3) appelle les Normands de Sicile la dernière race germanique indépendante. M. Caspar (*Roger II*, p. 447) les qualifie

Digitized by Google

aussi de peuple germanique, et dit, p. v, qu'ils ont été « la dernière et avec les Francs la mieux douée des tribus germaniques qui aient quitté leur patrie du Nord pour soumettre le vieux monde ». Il faudrait s'entendre. Les Scandinaves appartiennent à la famille des peuples germaniques, personne ne le conteste. Mais les pirates qui s'étaient établis à l'embouchure de la Seine, au commencement du xe siècle, étaient complètement francisés aux xie et xiie siècles. Ils se regardaient et on les regardait comme tels. Les preuves en abondent. Guillaume de Pouille appelle les conquérants de l'Italie méridionale indifféremment *Normanni*, *Galli*, *Franci*, *Francigenae*. Il remarque (I, 167), avec un peu d'exagération sans doute, qu'ils répandaient leurs mœurs et leur langue, avec une remarquable puissance d'assimilation.

Moribus et lingua quoscumque venire videbant
Informant propria, gens efficitur et una.

Il raconte (II, v. 93-96) que les chevaliers allemands qui se trouvaient dans l'armée de Léon IX, en 1053, fiers de leur haute taille, de leur aspect imposant, de leur chevelure, méprisaient la petite taille des Normands. Il oppose la manière de combattre des uns et des autres, comme de deux peuples, de deux nationalités différentes. — En 1111, le *Rhythmus de captivitate Paschalis papae* (*Mon. Germaniae hist.*, *Libelli de lite*, II, 675) exhorte les Normands à délivrer le pape. Il fait appel à leur sentiment national contre les Allemands :

Vos principes Apulie,
Orti stirpe Neustrie,
. . . . . , . .
Romam ire satagite.
Vestro sternenda gladio
Teutonicorum concio.

Robert Guiscard est qualifié de Gaulois par Romuald (*Mon. Germ. hist.*, *Scriptores*, XIX, 405 : *primus ex Gallorum genere in Apulia ducatus honorem adeptus est*). Quand son fils Bohémond, le héros de la première croisade, a besoin de monde pour son expédition contre les Byzantins, ce n'est pas seulement en Normandie, c'est en France qu'il vient en lever : Orderic Vital (Migne, PL, CLXXXVIII, 808) le montre parcourant les villes et les bourgs de la Gaule et reçu partout avec enthousiasme. — Eudes de Deuil (*De profectione Ludovici VII regis Francorum in Orientem*, PL, CLXXXV, 1208) parlant des instances de Roger II auprès de Louis VII, pour le décider à prendre la voie de mer, par la Sicile, ajoute : « Il n'est pas étonnant que Roger, ce roi puissant et sage, aimât les Francs ; il était *nostrorum partium oriundus*. » — Roger, en effet, dit Falcand (*Liber de regno Siciliae*, éd. Siragusa, p. 6) « aimait beaucoup les transalpins, étant donné qu'il était d'origine normande et savait que la nation des Francs l'emporte sur toutes par la gloire militaire ». — Des relations continuelles unissaient le royaume de Sicile aux pays français ou anglo-normands (la différence était très faible à cette époque). Un des traits de son histoire, c'est le

Digitized by Google

grand nombre de Français qui sont venus y chercher fortune et y faire carrière dans l'État ou l'Église. Une réaction même se produira contre eux au temps de Guillaume II. Le pays, au contraire, s'était toujours fermé aux Allemands. Jean de Salisbury (*Historia pontificalis*, *Mon. Germ. hist.*, *Scriptores*, XX, 538) décrit ainsi la politique de Roger II, si accueillant pour les étrangers : « *Omnes advene aliquod inveniebant solatium in terra ejus, nisi quod de regno Teutonicorum non facile aliquos ad obsequium admittebat. Gens enim suspecta erat, et barbariem eorum ferre non poterat.* » — « *Sicut nostre gentis Francorum est consuetum,* » dit une charte de Tricarico, citée par Chalandon (*Histoire de la domination normande*, II, 709). — Encore au temps de Guillaume II (Falcand, *loc. cit.*, p. 127), le français était la langue la plus nécessaire à la cour. — Gaston Pâris (*Romania*, V, 110 ; cfr Chalandon, *op. cit.*, II, 711) a montré la place que la littérature française, l'épopée nationale française, ont tenue en Sicile au temps de la monarchie normande. — En somme, la civilisation sicilienne du XIIe siècle, dans la mesure où elle n'est pas orientale, est pour une bonne part française, tandis qu'elle n'a rien de germanique.

* * *

Nous disons : dans la mesure où elle n'est pas orientale. Ceci nous conduit à examiner une autre idée de M. Cohn. Il insiste sur le caractère arabe qu'aurait eu la monarchie sicilienne, surtout sous Roger II. P. 100, « il a construit son État sur le fondement d'un puissant corps de fonctionnaires, et avec une préférence marquée pour l'élément arabe. » P. 98, « il inclinait tout à-fait vers la culture arabe ». Nous sommes très près de la formule d'Amari : Roger est un Arabe baptisé.

C'est évidemment sous l'empire de ce préjugé que M. Cohn ne peut admettre que l'idée d'une croisade pût traverser l'esprit de Roger. « Il est superflu de dire, déclare-t-il, p. 53, qu'il ne songea même pas à participer à la (deuxième) croisade. » Or il est bien obligé de reconnaître dès la p. 51 que Roger fit entrevoir sa participation ou celle de son fils, et mit à la disposition de la croisade toutes les ressources maritimes de son État, si on prenait la voie de mer par la Sicile. Politique, je le veux bien. N'empêche pas que la contradiction est sérieuse. Ce n'est pas la seule.

En réalité, comment avait donc été fondé l'État normand ? Que l'on prenne des historiens à peu près officiels comme Guillaume de Pouille ou Malaterra ; la conquête, telle qu'ils la racontent, a tout-à-fait les caractères d'une croisade. Rien n'y manque : ni le prétexte religieux (cfr Guillaume de Pouille, III, 199 :

Nam contra Siculos divini nominis hostes
Semper pugnavit, sanctam qua vivimus omnes
Exaltare fidem cupiens...

et Malaterra, II, 1 : « Siciliam incredulam audiens [Rogerius] et brevissimo mari interposito ex proximo intuens, ut semper dominationis

Digitized by Google

avidus erat, ambitione adipiscendi eam captus est, duo sibi proficua deputans, animae scilicet et corporis, si terram idolis deditam ad cultum divinum revocare, et fructus vel redditus terrae, quos gens Deo ingrata sibi usurpaverat, ipse in Dei servitio dispensaturus temporaliter possideret ») — ni les manifestations de piété (Robert Guiscard, d'après Guillaume de Pouille, III, 235, faisait communier tous les siens avant un combat); — ni les encouragements et les bénédictions du pape (envoi d'un gonfanon à Roger après la bataille de Cerami, Malaterra, II, 33); — ni les indulgences (ibid.); — ni les faveurs d'ordre ecclésiastique, et notamment la plus étonnante de toutes, le privilège de légation accordé par Urbain II à Roger I, et confirmé avec quelques restrictions par Pascal II à Roger II, dans le pays d'où « les Sarrasins ont été chassés par ses efforts et par son sang »; — ni les légendes pieuses et les prodiges, fruit d'une imagination surexcitée (ainsi l'apparition de saint Georges à la bataille de Cerami, dont parle Malaterra, II, 33). Le premier soin des vainqueurs est de rétablir le culte et la hiérarchie catholiques ; la grande mosquée de Palerme est transformée en cathédrale dès la prise de la ville (Guillaume de Pouille, III, 333, et Malaterra, II, 45). Sans doute il serait prodigieusement naïf de ne pas voir autre chose aussi : le désir de la conquête et du butin. Roger I n'est pas un saint Louis. Mais il serait d'une psychologie bien sommaire de faire de lui un sceptique. Ces motifs très humains ne se rencontrent-ils pas dans les véritables croisades ?

Quelque chose de l'esprit de la guerre sainte revit dans le célèbre diplôme de 1140 (Huillard-Bréholles, *Historia diplomatica Friderici II*, II, 468) — M. Cohn ne le cite pas, et c'est dommage — par lequel Roger II, nouvellement reconnu comme roi par l'Église, au faîte de sa puissance et au comble de ses vœux, fondait la chapelle palatine de Palerme, pour le repos de l'âme des princes de sa famille, « et de tous ceux qui avaient travaillé à la conquête de la Sicile », « malheureusement occupée par les Sarrasins ennemis de la foi chrétienne ». Roger a-t-il inspiré ce diplôme, comme je n'en doute guère ; ou le fond comme la forme en appartiennent-ils à sa chancellerie ? Il est certain qu'il y parle et qu'on le fait parler grandement, et en conquérant chrétien, non en prince arabe, ou en indifférent. Il faut y regarder à deux fois avant d'écrire que l'homme qui faisait cette espèce de déclaration de guerre rétrospective à ses sujets musulmans, a (p. 33) « bâti sur le fondement musulman », qu'il a (p. 34) contracté une « union étroite avec l'élément musulman », et (p. 89) qu'il est devenu « presque un souverain arabe ».

Assurément il y a eu dans la vie privée et dans l'administration des princes normands — notamment dans leur administration financière — bien des traits orientaux. Le caractère essentiel de leur monarchie n'en reste pas moins occidental et chrétien, et il n'en pouvait être autrement. Pas un instant ils n'ont songé à l'assimilation, à confondre tous leurs sujets en un même corps de citoyens égaux et semblables.

Digitized by Google

Jamais une idée de ce genre n'aurait traversé l'esprit d'un homme du XIIe siècle. La tolérance, alors, c'était précisément le respect des lois, des coutumes, du particularisme, de l'exclusivisme même de chaque confession. Les musulmans forment dans la société un groupe absolument distinct, ayant ses intérêts propres, et duquel, dans les grandes crises, on attend qu'il ne prenne conseil que de ses intérêts. « Que vont faire les musulmans ? » se demandent les Siciliens, adversaires de Henri VI, à la menace de l'invasion allemande. L'*Epistola... de calamitate Siciliae* de Falcand (éd. Siragusa, p. 172-174) prouve qu'il juge une entente entre musulmans et chrétiens, contre l'envahisseur, à la fois possible et difficile. Bien plus fort est le lien de solidarité qui unit les musulmans de Sicile à leurs coreligionnaires du dehors. Quand Mahedia, la dernière place restée aux Normands des éphémères conquêtes de Roger II sur la côte d'Afrique, fut assiégée par les Almohades, pour obtenir la vie sauve et la libre retraite de la garnison, Guillaume I, raconte M. Cohn lui-même, Guillaume qui passait pourtant pour si enclin à subir l'influence musulmane, avait menacé de massacrer tous les musulmans de Sicile. Cette manière de prendre pour otages ses propres sujets montre bien comment au fond il les considérait : comme un corps étranger enkysté dans ses États.

C'est toujours ainsi, à titre étranger, en quelque sorte, que les princes normands supportent les musulmans, les contiennent, les exploitent, les protègent, les emploient, d'une manière qui ne rapproche pas vraiment les esprits et les cœurs. Ibn Giobair (AMARI, *Bibliotheca arabo-sicula*, I, 41) raconte l'histoire du caïd Ibn el Hagar, disgracié par Guillaume II, puis « rentré en grâce du tyran qui lui a confié d'importantes affaires de gouvernement : œuvre d'esclaves, à qui sont ôtées la liberté et les richesses ».

Dans ces conditions il ne peut y avoir d'égalité véritable ; et de fait les musulmans sont dans une condition nettement inférieure ou en tous cas y sont tombés avant la fin de la période normande. Ils supportent une charge caractéristique, la *gezia*. « Ils sont soumis, dit encore Ibn Giobair (*ibid.*, 36), à une prestation qui se paie deux fois par an ; en sorte qu'on leur a enlevé le moyen de vivre à l'aise sur la terre. »

Politiquement, ils sont loin d'être la classe dominante. La grande œuvre législative de l'époque normande, les *Assises* de Roger, est purement chrétienne et faite pour la population chrétienne ; l'inspiration en est féodale et romaine, quelquefois byzantine, jamais arabe ; elle ne s'occupe des Arabes, comme des Juifs, que pour les soumettre à des mesures d'exception, pour protéger la religion chrétienne contre la leur, sans réciprocité. — La classe supérieure, celle qui, je ne dis pas exerce toujours l'influence politique, mais occupe le premier rang dans la société, c'est la noblesse féodale ; on n'y voit bien entendu que des chrétiens. Il existe une espèce de noblesse arabe ; Ibn Giobair y fait allusion (*ibid.*, p. 41) ; elle est en marge. Que l'on prenne la liste des

Digitized by Google

titulaires des grandes fonctions ; les chrétiens d'origine y sont en très grande majorité ; si quelques musulmans y figurent, ils sont, au moins officiellement et pour l'extérieur, convertis au christianisme. Et il est dangereux pour eux de passer pour ne pas l'être sérieusement. Comme dans tous les États du moyen âge, le clergé est très mêlé à l'administration et à la politique, surtout peut-être dans la seconde moitié du siècle ; les exigences des rois passaient même pour être assez onéreuses, peu compatibles avec les devoirs religieux des évêques. L'archevêque Richard de Cantorbéry, pour justifier les prélats anglais accusés de trop se mêler des affaires de l'État, allègue les « archevêques et évêques qui vivent à la cour du roi de Sicile ; ils ne s'en écartent pas, pendant des sept et des dix ans ; qu'ils vivent ou qu'ils meurent, cela importe peu, quant à la surveillance des biens ecclésiastiques et au gouvernement des âmes. » (MIGNE, CC, 1459.) Comme tous les gouvernements aussi, en ce temps-là, celui des rois normands est prodigue de faveurs envers les établissements ecclésiastiques. — La langue officielle de la chancellerie était le latin ; il n'est pas exact, comme l'ont montré Kehr et Chalandon, qu'elle emploie indifféremment les trois idiomes latin, grec et arabe. L'arabe n'est employé que par une branche de l'administration financière, la *dohana de secretis*, et pour les documents d'ordre domanial et cadastral, les *plateae* (listes de serfs ou fixations de limites qui précisaient l'objet des donations royales).

Sans doute il est arrivé, sous Roger II et plus encore peut-être sous Guillaume I, que des musulmans ont eu une influence très sérieuse. Mais d'abord elle irrite les chrétiens ; elle est l'une des causes de l'opposition à Maion de Bari et à Guillaume lui-même. Puis c'est le genre d'influence que peuvent avoir des subalternes, précisément parce qu'ils sont subalternes, moins dangereux, et qu'ils doivent tout à la faveur du maître, sous un prince défiant de quiconque est quelque chose par soi-même. La plupart des musulmans ainsi mentionnés sont des eunuques. Que l'on voie justement dans cette défiance un trait oriental, si l'on y tient ; au fond c'est un sentiment qu'on peut rencontrer partout sous des formes diverses. Le goût pour les troupes étrangères et mercenaires en est un cas particulier ; il ne faut pas attacher trop d'importance au fait que les rois de Sicile avaient une garde musulmane.

Mais la tolérance dont jouissait la religion musulmane ? Elle enthousiasme M. Cohn au point qu'il croit devoir, p. 6, exprimer tout haut l'« amour qui l'entraîne vers ces Normands, qui ont pour la première fois montré au monde médiéval un État où régnait la tolérance et où les trois religions vivaient paisiblement côte à côte. » Nous croyons qu'il l'exagère, comme il exagère l'intolérance des autres États chrétiens. Il considère, p. 67, comme une anomalie, dans la politique de Roger II, comme une exception regrettable, l'assise n° 13, qui punit l'apostasie de la foi catholique (il faudrait y ajouter l'assise 12, qui défend aux Juifs et aux païens, sous peine de confiscation de

Digitized by Google

leurs biens, de vendre, d'acheter ou de posséder des esclaves chrétiens, et sous peine de mort, de les faire circoncire ou renier). Et il déplore, p. 98, comme une défaillance de son héros, le supplice de Philippe de Mahedia, un converti, accusé de retour secret à l'islam (M. Chalandon, II, 104, veut qu'il se soit agi en réalité d'une affaire de trahison. Qu'un grief de ce genre ait joué un rôle, cela est possible ; et je ne voudrais certes pas tenir pour rigoureusement authentique le pieux discours que l'interpolateur de Romuald de Salerne, *Mon. Germ. hist.*, *Scriptores*, XIX, 426, place dans la bouche de Roger. Mais je ne vois rien d'invraisemblable, ni dans la faute imputée à Philippe ; — vingt à trente ans plus tard, au témoignage d'Ibn Giobair, les pseudo-chrétiens étaient nombreux à la cour de Palerme — ni dans le fait qu'on ait voulu le punir ; cela était après tout conforme à la législation). En réalité, les assises (empruntées d'ailleurs au Code Justinien) comme le procès, et comme en sens contraire la tolérance de Roger pour les musulmans avoués, n'étaient qu'une application des principes que l'Église professait officiellement et s'efforçait d'inculquer aux gouvernements : ne pas amener les infidèles à la foi par une contrainte matérielle et directe, mais obliger le baptisé à tenir les engagements de son baptême; donc pas de conversions forcées, mais châtiments très sévères pour l'apostasie des chrétiens et pour le prosélytisme des non-chrétiens. Assurément ces principes ont été souvent violés, en sens contraires. Mais il s'en faut qu'en dehors de la seule Sicile, l'intolérance absolue ait prévalu partout où les chrétiens conquéraient des pays musulmans. M. Cohn nous paraît donner des faits une idée absolument fausse, quand il écrit, p. 25 : « S'il [Roger I] avait suivi les traces d'autres souverains chrétiens [lesquels, à cette date ?], il aurait, en fils dévoué de l'Église, vu dans les musulmans seulement des infidèles, que son devoir suprême aurait été d'exterminer. »

A peu près partout, en Terre Sainte, en Sicile, en Espagne, les choses se sont passées de la même manière et selon une même évolution. Au début, deux hypothèses, selon que la résistance musulmane est plus ou moins énergique, et les chrétiens plus ou moins obligés à des ménagements politiques. Ou bien une prise d'assaut, accompagnée de massacres, c'est-à-dire de faits de guerre, d'une guerre rendue un peu plus atroce par les haines religieuses. C'est le cas de Jérusalem, par exemple ; mais c'est aussi le cas de Messine (cfr Amari, *Storia dei Musulmani di Sicilia*, III, 68), car il ne faut pas se figurer qu'en Sicile tout se soit passé en douceur (c'est la raison peut-être pour laquelle un siècle plus tard Ibn Giobair — Amari, *Biblioteca arabo-sicula*, I, 36 — constate qu'aucun musulman ne pouvait s'installer durablement à Messine : ils n'étaient pas couverts par le privilège d'une capitulation). Ou bien une capitulation à conditions débattues, assurant aux musulmans des garanties plus ou moins étendues, et notamment le droit de séjour et celui de pratiquer leur culte. C'est le cas de Palerme, mais c'est aussi celui de Tripoli de Syrie ; et en Espagne de Tolède (1085),

Digitized by Google

de Valence (1094), de Tudela (1115), de Tortosa (1143), de Valence encore (1238), de Jaen (1244), de Séville (1247).

De toute manière, comme il était impossible de massacrer, le sang-froid revenu, ou même d'expulser toute une population, dont après tout on avait besoin, à la période de premier établissement succédait toujours un régime de tolérance assez large. Ce régime trouvait en Sicile des conditions particulièrement favorables. L'État insulaire des Normands n'était pas, comme les États de Syrie, ou même comme les royaumes espagnols, en contact immédiat avec des puissances musulmanes encore assez capables de réagir et de reprendre l'offensive pour qu'on pût toujours craindre une alliance des musulmans de l'intérieur avec ceux du dehors, et qu'on sentît le besoin de contenir les premiers. Dans les villes d'Afrique qu'ils occupèrent, les souverains normands furent bien obligés de prendre des mesures d'ordre religieux, qui leur aliénèrent la population, et la poussèrent à la révolte. Vu les circonstances, ils ont eu, en Sicile, beaucoup moins de mérite à se montrer tolérants, et il n'est pas sûr qu'ils l'aient été beaucoup plus, que les princes de Terre Sainte (après tout les États latins d'Orient ont abrité jusqu'au bout une population musulmane, et les habitants chrétiens scandalisaient souvent les croisés fraîchement débarqués d'Occident, par une facilité de relations avec les infidèles qui passait pour demi-apostasie). Et surtout l'on peut affirmer que la condition des musulmans n'était pas meilleure en Sicile qu'elle ne l'a été longtemps en Espagne.

Les rois espagnols eux aussi, bien entendu sans jamais admettre l'égalité des religions, ni une fusion civile que les musulmans auraient repoussée, respectaient la liberté religieuse de leurs sujets musulmans. Ils en attiraient systématiquement dans leurs *poblaciones* (voir entre autres, la très large *carta-puebla* accordée par Jayme I, dans Fernandez y Gonzalez, *Estado social y politico de los mudejares de Castilla*, 315; cfr *ibid.*, 321, 322, 324, 366). En Espagne aussi, des musulmans — ou des juifs — peuvent jouir de la faveur personnelle d'un prince et s'élever à des fonctions de confiance. Alvaro Pelayo s'en plaint encore au milieu du XIVe siècle (*Speculum Regum*, dans Scholz, *Unbekannte kirchenpolitische Streitschriften aus der Zeit Ludwigs des Baiern*, II, 523). Si les rois normands avaient leur garde arabe, et les rois de Jérusalem leurs turcoples, les rois d'Espagne avaient des mercenaires musulmans. Les monuments de Palerme mêlent des influences arabes à des influences latines et byzantines, lesquelles sont d'ailleurs tout-à-fait prépondérantes, au moins dans les monuments religieux, qui sont les mieux conservés. Mais parmi les plus beaux monuments mauresques d'Espagne il en est qui ont été bâtis ou restaurés par des princes chrétiens. Roger II a protégé Edrisi ; il s'est intéressé à la science, à la littérature arabe. Et Alphonse le Sage? Il n'est pas jusqu'à l'imitation fâcheuse des mœurs musulmanes qui ne se rencontre en Espagne aussi bien qu'en Sicile. Les Roger et les Guil-

Digitized by Google

laume avaient un harem ; Alvaro Pelayo (*loc. cit.*, II, 524) dénonce chez les rois espagnols ses contemporains une pratique toute semblable.

Frappé, à bon droit, par l'extrême intérêt que donne à la civilisation sicilienne son caractère composite, et par l'aspect si curieux de cette bigarrure de rêves et de religion, M. Cohn en a exagéré l'originalité. Peut-être aussi a-t-il attaché trop d'importance aux témoignages arabes. Un gouvernement comme celui de la Sicile apparait sous un jour tout différent, selon le point de vue et le tour d'esprit des témoins qui le décrivent, sources chrétiennes ou écrivains arabes. En utilisant ces derniers, il ne faut pas oublier qu'ils peuvent, par un désir de flatterie, dire du roi plus de bien qu'ils n'en pensent ; exagérer le bon accueil qui leur a été fait, pour se faire valoir auprès de leurs coréligionnaires ; exagérer aussi ses sympathies pour l'islam, soit par orgueil de religion, afin de faire ressortir le prestige et la séduction de leur croyance, soit pour justifier leur présence à la cour d'un infidèle.

La parallèle entre la Sicile et les autres États chrétiens à sujets musulmans peut se continuer. Le régime de la tolérance n'a été nulle part définitif. Le contact entre les deux religions produisait, selon les personnes et les temps, des effets opposés, dont le résultat dernier était identique. Il pouvait développer l'indifférence ; c'est bien ce que redoutait l'Église et pourquoi elle se mit de très bonne heure à insister pour la séparation des quartiers et la distinction des costumes entre musulmans et chrétiens. Il arriva qu'on devint intolérant par crainte de l'indifférence. D'ailleurs la vie commune pouvait aussi envenimer les divergences. Des vexations servaient de prétexte à des révoltes musulmanes, qui à leur tour servaient de prétexte à des répressions. Dans ce cercle vicieux on s'exaspérait mutuellement ; la population arabe diminuait par massacre ou par émigration, jusqu'au jour du dernier soulèvement désespéré et de la destruction finale. Telle est l'histoire ordinaire ; avec cette différence que dans les États latins de Syrie l'évolution a été interrompue, les chrétiens ayant été jetés à la mer ; et qu'en Sicile elle s'est accomplie en entier, mais sous des dynasties successives, ce qui permet d'en rejeter la faute sur d'autres que les Normands. C'est Frédéric II qui a eu à dompter la grande révolte sarrasine, et à transplanter et parquer les survivants sur le continent, dans le camp de concentration de Lucera. L'ironie du sort a chargé de cette besogne un prince sceptique et favorable à l'islam ; preuve qu'il s'agit d'une espèce de fatalité historique. Et c'est Charles II d'Anjou, qui par cupidité du reste bien plus que par fanatisme — cela a été démontré par Egidi, *La colonia saracena di Lucera e la sua distruzione* — a ruiné la colonie de Lucera. Mais d'ailleurs l'évolution commençait dès les derniers temps de la dynastie normande. Témoin le caractère anti-musulman qu'a l'opposition au gouvernement de Guillaume I. Témoin les récits d'Ibn Giobair, qui visita la Sicile sous le règne de Guillaume II (Amari, *Biblioteca arabo-sicula*, I). Il décrit en somme la situation de l'islam sous des couleurs assez sombres. Il n'est

Digitized by Google

pas à proprement parler persécuté ; Ibn Giobair raconte un trait de générosité du roi pour des naufragés musulmans ; il mentionne la courtoisie de certains chrétiens. Mais ces bons procédés mêmes, il les redoute ; ils peuvent provoquer des conversions, autrement mais autant que les vexations, qui ne sont pas rares. Les musulmans ne peuvent séjourner partout. L'appel du muezzin ne peut se faire entendre partout. Il est permis à Palerme ; mais la grande prière publique du vendredi est interdite. Les musulmans sont nombreux à la cour, surtout dans le personnel subalterne — eunuques, cuisiniers, femmes du harem. Mais ils passent pour chrétiens. Ils se cachent pour la prière. Guillaume II, raconte Ibn Giobair, au moment d'un tremblement de terre, surprend dans une salle de son palais des musulmans épouvantés qui invoquaient Allah et son Prophète. Ils s'effraient à sa vue ; il les rassure : « Que chacun, leur dit-il, implore l'Être qu'il adore et en qui il croit ! » On a vu dans cette anecdote une preuve que Guillaume était indifférent. Elle prouve plutôt qu'il passait pour ne pas l'être, sans quoi pourquoi cette peur de ses pages. Ibn Giobair ne dissimule pas que les plus pieux des musulmans émigrent ou font émigrer leurs enfants, parfois au prix de grands sacrifices. Par ces départs, ou par les conversions plus ou moins forcés, il prévoit la disparition prochaine de l'islam en Sicile. — Et déjà Tancrède, le successeur de Guillaume II, a eu à réprimer une révolte musulmane.

Si vraiment la politique musulmane des souverains normands avait été si « moderne », si contraire à l'esprit du moyen âge, on ne s'expliquerait pas qu'elle n'ait pas soulevé de protestation. Roger II, puis Guillaume I, ont été pendant trente ans en lutte presque continuelle avec le Saint Siège ; la politique et la personne des « tyrans siciliens » ont été jugées sans bienveillance par les représentants les plus éminents de l'opinion catholique, un saint Bernard, un Jean de Salisbury, ou par des adversaires qui avaient intérêt à se faire une arme de la religion, comme Frédéric Barberousse et son entourage. Leur politique religieuse en particulier a été vivement blâmée. Mais que leur reproche-t-on ? Leur « sicilianisme », si l'on peut ainsi dire, par analogie avec le gallicanisme ; ils prétendent régenter l'Église sicilienne, et en exclure l'autorité du pape, nommer les évêques, interdire les appels à Rome, fermer leurs frontières aux légats pontificaux. Jamais, à ma connaissance, on ne s'est fait un grief de leur politique musulmane Ou du moins une seule critique se fait entendre. Eadmer, le biographe de saint Anselme, raconte (Migne, CLVIII, 102) que son héros s'étant rencontré au siège de Capoue avec Urbain II et Roger I, fut l'objet de grandes marques de respect de la part des nombreux musulmans que celui-ci avait dans son armée. Beaucoup même se seraient convertis, si Roger ne l'avait absolument interdit. Eadmer, enclin aux illusions, et peu au fait des mœurs musulmanes, ne comprend rien à la conduite de Roger, qui craignait évidemment que la moindre tentative de prosélytisme ne surexcitât le fanatisme de ses musulmans. Mais, on le voit,

Digitized by Google

ce n'est pas de tolérer les musulmans que l'on blâme Roger, c'est d'empêcher la propagande chrétienne. Au contraire, Innocent III a expressément approuvé la tolérance des rois normands. Tuteur du jeune roi de Sicile, Frédéric II, et défendant l'héritage de son pupille contre Markward d'Anweiler et ses Allemands, il se préoccupe de gagner les musulmans de Sicile à sa cause. Il leur promet (ep. II, 226, Potthast, n° 883) le respect de leurs privilèges, leur rappelle les bienfaits qu'ils ont reçus des ancêtres et prédécesseurs de Frédéric, que donc il est loin de blâmer, et les met en garde contre Markward, « qui ne les épagnerait pas, et se déchaînerait d'autant plus volontiers contre eux, qu'il croirait servir Dieu en répandant le sang de païens. » C'est la doctrine même que M. Cohn donne pour la doctrine catholique, que réprouve ici Innocent III.

Sans doute son langage est un peu de politique et de circonstance. Quarante ans plus tard, les successeurs d'Innocent III blâmeront vivement le même Frédéric II de la protection qu'il accorde à la colonie sarrasine de Lucera. Le vrai tort de l'empereur était de combattre contre le Saint Siège et d'y employer ses bandes sarrasines. Mais d'ailleurs il est certain que l'esprit d'intolérance était en progrès. On le voit au XIVe siècle, pour les royaumes espagnols, les seuls pays où la question se posât encore. Une décrétale de Clément V (c. un. in *Clem.*, V, 2) ordonne aux princes chrétiens, d'une part, d'empêcher les musulmans d'annoncer tout haut la prière, par la voix du muezzin, d'autre part, d'interdire les pèlerinages collectifs aux tombeaux des marabouts. Ces manifestations lui paraissent par elles-mêmes injurieuses pour la foi chrétienne. Or l'appel à la prière, tout au moins, se faisait couramment du haut des minarets de Palerme, au temps d'Ibn Giobair (AMARI, *Bibliotheca arabo-sicula*, p. 41). Il s'agit moins d'une différence de lieux que d'une différence de temps.

* * *

Les relations entre les princes normands et le Saint Siège sont étudiées d'une manière un peu superficielle. M. Cohn admet encore qu'Hildebrand, depuis Nicolas II, a complètement dirigé la politique pontificale, et que l'alliance avec les Normands, en particulier, fut son œuvre. C'est une opinion très accréditée, que les travaux de M. Fliche me semblent bien avoir ébranlée. Il indique, sans y insister assez, l'opposition obstinée faite par les papes à la réunion en un même État des principautés sud-italiennes. Elle est d'autant plus remarquable qu'elle a fait place, au siècle suivant, au sentiment tout contraire (l'idée de maintenir l'unité, si péniblement consentie, est devenue pour le Saint Siège un dogme politique). Elle explique la difficulté avec laquelle la papauté s'est résignée à reconnaître à Roger le titre royal (le mot d'*impétueuses*, employé p. 42, est-il bien celui qui caractérise le mieux les démarches de Roger en vue de la couronne ?). M. Cohn a, p. 48, une phrase que je ne puis m'expliquer. « Si, » dit-il,

Digitized by Google

— par la bulle d'Innocent II succédant à celle de son rival Anaclet II — « l'unité de l'État normand fut extérieurement reconnue, toutes choses, quand au fond, restèrent sur le même pied, et Roger roi. » Justement l'unité de l'État ne fut pas reconnue. Soit déjà dans la bulle d'Anaclet II, soit, plus encore, dans les différences très significatives qui existent entre cette bulle et celle d'Innocent II, on aperçoit très bien un conflit entre Roger, qui aurait voulu asseoir le titre royal sur l'ensemble de ses États, et le Saint Siège, qui voulait le faire reposer sur la Sicile seulement, dans l'espoir que l'union à la Sicile du duché de Pouille et de la principauté de Capoue, censée personnelle, serait moins durable. Le titre bizarre de « roi de Sicile, *du* duché de Pouille et *de* la principauté de Capoue », adopté par Roger et ses successeurs, marque comme une espèce de transaction entre ces deux conceptions.

La politique ecclésiastique des rois normands aurait mérité aussi un peu plus de détails. Elle est extrêmement remarquable ; elle a été célèbre et proverbiale au XIIe siècle. On a vu ce paradoxe : le souverain dont les liens de vassalité politique avec le Saint Siège étaient les plus effectifs, et qui a été pour le Saint Siège, une fois ses prétentions admises, un allié très utile, est en même temps celui qui a le plus complètement fermé ses États à l'influence ecclésiastique de la cour de Rome. (J'ai d'ailleurs peine à croire que Roger, comme le dit M. Cohn, p. 51, ait jamais pu songer sérieusement à se rattacher à l'Église grecque. M. Chalandon, II, 110, remarque avec raison qu'il était bien trop ennemi de Byzance. Tout au plus, en provoquant le livre de Doxopatrios sur les sièges patriarcaux, où était soutenue leur égalité, et où étaient défendus les droits du patriarcat de Constantinople sur le sud de l'Italie et la Sicile, Roger a-t-il voulu, qu'on me passe le mot, faire chanter le pape.) M. Cohn, p. 51, compare l'organisation ecclésiastique de la Sicile à celle des États d'Henri le Lion. Il y a un autre rapprochement à faire, bien plus frappant, et plus intéressant parce qu'il a pu y avoir, non pas simple rencontre, mais imitation réciproque C'est le parallèle avec l'Angleterre, que les contemporains eux-mêmes ont fait. Il y a une grande ressemblance entre les mesures de Roger II et le concordat de Bénévent, d'une part, et de l'autre, soit la politique de Guillaume le Conquérant et de ses fils, soit bien plus encore celle de Henri II et les statuts de Clarendon. Nous savons par Jean de Salisbury (*Historiens de France*, XVI, 565) que le précédent de la Sicile — avec celui de la Hongrie — était invoqué contre saint Thomas Becket par Henri II et ses partisans. « Si le roi d'Angleterre, écrit-il à Alexandre III, obtient votre confirmation, ou votre permission tacite, pour les coutumes qu'il réclame, quel prince désormais hésiterait à demander quelque chose contre l'Église !... Je ne puis assez m'étonner qu'un évêque ose conseiller à un évêque de tolérer de telles abominations, en alléguant l'exemple des Siciliens et des Hongrois. » On peut dire que la chrétienté avait les yeux sur la Sicile ; chacun jugeant les choses de son point de vue, et étant parfois très embarrassé pour les

Digitized by Google

juger. Tandis qu'un moraliste et réformateur un peu pessimiste comme Gerhoh de Reichersberg, explique le particularisme sicilien par une réaction contre les abus de pouvoir et la cupidité de la cour de Rome (*De investigatione Antichristi*, dans *Libelli de lite*, III, 385), et le concordat de Bénévent par la contrainte exercée sur le pape ; les partisans des droits de l'Église voient un scandale dans la politique des rois normands, et les partisans de l'Empire un scandale bien plus grand encore dans la conduite du pape, qui la tolère, et qui s'allie à ces schismatiques. « Voyez, s'écrie l'avocat de Victor IV, le pape impérialiste, au concile de Pavie (*Mon. Germ. hist*, *Constitutiones*, I, 258), voyez quel est l'homme auquel la secte du chancelier romain [Alexandre III] a fait de si grandes concessions [l'investiture de la Sicile]. C'est celui de la terre duquel personne ne peut appeler au Saint Siège. Personne n'est élu évêque sans sa volonté et son ordre, et même appelé par le Saint Siège, ne peut s'y rendre sans sa permission... Aucun légat de l'Église romaine, et le pape lui-même, ne peut entrer dans sa terre, sans y avoir été nommément et spécialement invité par lui, et une fois entré il n'a escorte, nourriture et gîte que par les soins d'un écuyer du Sicilien à ce commis par des lettres qui mentionnent la qualité et la quantité des fournitures à faire. » Il est curieux de voir par contre l'embarras où se trouvent Becket et son groupe ; sentant très bien la gravité du précédent sicilien, et gênés pour en trop parler, parce que le roi de Sicile est l'allié politique du pape, qu'ils doivent ménager par respect, par dévouement, par intérêt et nécessité, et contre Frédéric Barberousse, en qui ils ne peuvent voir que « le tyran teutonique ». Toute cette importance européenne de la politique ecclésiastique des Normands n'apparaît guère dans le livre de M. Cohn.

Nous aurions quelques autres remarques à faire. N'est-ce pas un anachronisme que d'écrire, p 54, que « Roger incarnait l'esprit révolutionnaire dans la vie publique d'alors, et qu'on ne pouvait s'allier avec lui sans violer le principe légitimiste ». Le jugement de M. Cohn sur Guillaume le Mauvais est un peu indécis. Il proteste contre ce surnom traditionnel ; au fond il ne dissimule pas qu'il a été criminellement faible. P. 99, il écrit : « L'histoire de l'État normand prend un autre aspect dès l'instant où Guillaume I prend le pouvoir » ; et p. 102 : « Guillaume a essayé de continuer l'œuvre commencée par Roger, et aucune coupure ne se constate lors du passage de la couronne du père au fils. » P. 115, strictement Adrien IV n'a manqué à aucun engagement envers l'empereur en traitant avec Guillaume I ; et si l'on admet qu'il avait manqué à un engagement tacite et moral, il faut avouer que Frédéric avait commencé par violer l'esprit du traité de Constance, en rentrant en Allemagne, aussitôt après le couronnement impérial, au lieu de marcher contre Guillaume.

Mais nous aimons mieux reconnaître de nouveau en terminant la très sérieuse valeur du livre de M. Cohn.

E. JORDAN.

Digitized by Google

M. Aubert. ***Notre-Dame de Paris. Sa place dans l'architecture du XIIe au XIVe siècle.*** **Paris, Laurens, 1921. In-4, 242 pages, 20 planches, 1 plan en couleur, 90 figures. F. 40.**

Comme l'indique le titre de cet ouvrage, M. Marcel Aubert n'a pas cherché à faire une monographie complète et détaillée de Notre-Dame de Paris ; il s'est proposé simplement de résoudre quelques-uns des problèmes posés par la construction de cet édifice et d'en marquer la place dans l'architecture gothique.

L'histoire du monument était déjà connue, au moins dans ses grandes lignes. Du moins M. Aubert a-t-il éclairci certains détails chronologiques et déterminé avec plus de précision que ses devanciers les différentes « campagnes de travaux ». On lui saura gré aussi d'avoir reconstitué avec beaucoup d'exactitude la physionomie de la cathédrale primitive, telle qu'elle apparaissait avant les additions des XIIIe-XIVe siècles et surtout avant la restauration de Viollet-le-Duc. Toutefois, ce qui fait le réel intérêt du livre, c'est l'étude tout à la fois des origines, de ce qu'on pourrait appeler les sources de Notre-Dame de Paris, et de l'influence exercée par la cathédrale dans l'Ile de France et au dehors.

Au moment où, entre le 24 mars et le 25 avril 1163, le pape Alexandre III pose la première pierre de Notre-Dame, à la demande de l'évêque Maurice de Sully, plusieurs monuments gothiques sont en voie d'achèvement : la basilique de Saint-Denis est terminée, la cathédrale de Sens très avancée ; on travaille activement à Noyon et à Senlis ; on vient de commencer Laon et Notre-Dame de Châlons. Parmi ces édifices primitifs M. Aubert distingue deux types : Saint-Denis, adaptation aux procédés gothiques de l'école romane anglo-normande, et la cathédrale de Sens, produit d'influences languedociennes et bourguignonnes. Saint-Denis est caractérisé par un plan très vaste avec double bas-côté et double déambulatoire, par des tribunes larges qui surmontent les deux bas-côtés avoisinant immédiatement la nef principale, enfin par une grande façade prise entre deux hautes tours. La cathédrale de Sens est un monument plus simple, à trois nefs et déambulatoire unique, où un triforium remplace les tribunes et où le transept n'existe pas, les nefs latérales se prolongeant directement par le déambulatoire sur lequel s'ouvre une chapelle unique. D'après M. Aubert toutes les églises gothiques se rattachent à ces deux formules : la première a donné après Saint-Denis les églises de Noyon, Senlis, Laon et Notre-Dame de Paris, « le dernier des monuments élevés sur des données romanes en style gothique ». Par la suite, au contraire, les architectes français se sont inspirés de la cathédrale de Sens : c'est de la tradition sénonienne que dérivent notamment les cathédrales d'Amiens et de Reims.

Par un examen très approfondi des diverses parties de la construction, par l'étude détaillée du plan, des voûtes, des supports, du mode

Digitized by Google

d'éclairage, M. Marcel Aubert s'est efforcé de prouver que Notre-Dame de Paris procédait de la basilique de Saint-Denis et, par l'intermédiaire de celle-ci, des églises romanes de la Normandie qui déjà faisaient usage de tribunes pour contrebuter la nef principale et dont les façades constituent à bien des égards le prototype de celle de Paris. Cette filiation, qui repose sur une minutieuse analyse archéologique, paraît devoir être admise au moins dans ses grandes lignes. La comparaison entre les façades de Saint-Denis et de Notre-Dame d'une part, celles de Saint-Étienne et de la Trinité de Caen d'autre part, est tout-à-fait probante : on retrouve la même division symétrique avec cette différence que les fenêtres romanes de la partie centrale, observées dans les églises de Laon, sont surmontées d'une rose à Saint-Denis et à Senlis, exclusivement remplacées par cette rose à Laon et à Paris ; en outre, de nouveaux éléments se sont intercalés, la galerie des rois au-dessus du grand portail et la galerie ajourée, véritable triforium, à la base des tours. De même, il n'est pas douteux que Notre-Dame de Paris ne soit « le dernier des grands monuments à tribunes ». M. Aubert montre fort bien comment, avant l'invention de l'arc-boutant, les tribunes ont servi à épauler les grandes voûtes, au détriment de l'éclairage qui se trouve réduit par suite des faibles dimensions des fenêtres hautes. Mais est-ce uniquement à l'école anglo-normande que l'architecte a emprunté cet expédient nécessaire à la solidité de l'édifice ? Sur ce point la démonstration est, à notre avis, moins convaincante et il peut paraître regrettable que, par suite de transformations apportées aux monuments au cours des âges, on en soit réduit parfois à des conjectures et à des hypothèses qui ne reposent sur aucun texte ni même sur des données archéologiques positives. M. Aubert prétend que le plan à tribunes est venu de Normandie par l'intermédiaire de Saint-Denis. Or y a-t-il eu des tribunes à Saint-Denis ? Si affirmatif que soit M. Aubert (p. 92, n. 2), il faut bien convenir que la preuve n'est pas faite, car ces tribunes primitives ont disparu aujourd'hui ; M. Aubert s'appuie uniquement sur le témoignage, malgré tout sujet à caution, de Viollet-le-Duc et sur le fait que Senlis et Noyon, qui, dit-il, reproduisent fidèlement Saint-Denis, sont des églises à tribunes. Est-il fatal que les architectes de Senlis, Noyon et Paris aient emprunté à Saint-Denis ce procédé architectural ? Ces églises sont-elles des copies serviles et ne peuvent-elles être des combinaisons de formes différentes ? Le plan à tribunes vient-il nécessairement et exclusivement de la Normandie ? M. Aubert l'a relevé ailleurs qu'en Normandie, par exemple à Saint-Martin de Tours, au Mans, à Orléans, à Tournai. Si l'on songe aux rapports étroits qui ont existé dès la fin du XIe siècle entre les diverses parties du domaine royal, il ne paraît pas impossible que les églises aient réagi les unes sur les autres et que, si les architectes de Saint-Denis ou de Paris ont emprunté tel élément aux églises de Laon, ils aient été en puiser tel autre à Orléans par exemple.

Digitized by Google

Dans sa dernière partie M. Aubert a fort bien déterminé l'influence de Notre-Dame de Paris sur l'art des XIIIe-XIVe siècles. Du chapitre très intéressant qu'il consacre à cette question il résulte que l'influence de Notre-Dame a été surtout négative : si bon nombre d'églises de l'Ile de France en ont reproduit longtemps les dispositions essentielles, il n'en reste pas moins vrai que l'autre type d'art gothique, représenté au XIIe siècle par la cathédrale de Sens, l'a emporté sur celui dont Notre-Dame de Paris est le dernier spécimen. Les inconvénients du système à tribunes pour l'éclairage ont amené les architectes à y renoncer, du jour où l'invention de l'arc-boutant apporta une solution plus élégante et plus commode au problème de la poussée. A Bourges, la seule grande cathédrale dont le plan soit inspiré de Paris, les tribunes ont été supprimées ; les bas-côtés, qui avoisinent la nef principale, supérieurs en élévation aux nefs extérieures, rappellent que le plan primitif, avec l'heureux correctif qui a été apporté, comprenait des tribunes. Seule, la façade de Notre-Dame peut être considérée comme le prototype de toutes les façades gothiques qui en reproduisent les dispositions générales, tout en répandant sur les parties de maçonnerie restées nues à Paris une riche ornementation.

Tel quel, le livre, dont nous venons d'indiquer les idées essentielles, n'est qu'une préface. M. Aubert annonce l'intention de donner un jour sur Notre Dame de Paris une étude d'ensemble, où l'iconographie trouvera elle aussi sa place. La très grande valeur de la préface permet de préjuger de ce que sera cette monographie impatiemment attendue des médiévistes et des archéologues. Le volume actuel est en effet de ceux qui prêtent à discussion, mais c'est à bien des égards le meilleur éloge qu'on en puisse faire, car on ne le discuterait pas s'il ne fourmillait en aperçus nouveaux, en idées originales et hardies. Ajoutons que l'attrait en est augmenté par une illustration de premier ordre qui, malgré les difficultés du moment, reste conforme aux traditions de l'éditeur.

A. FLICHE.

E. MICHAEL, S. J. *Geschichte des deutschen Volkes vom dreizehnten Jahrhundert bis zum Ausgang des Mittelalters.* T. VI. Die Gegenkönige Otto von Braunschweig und Philipp von Schwaben. Kaiser Friedrich II. bis zum Tode Papst Honorius'III. 1227. Fribourg-en-Br., Herder, 1915. In-8, IX-512 p. F. 11,20.

Le volume que nous présentons au lecteur, est le sixième de la grande histoire du peuple allemand entreprise par le R. P. Émile Michael et le premier qui donne un récit continu des événements politiques. Il va depuis la mort de l'empereur Henri VI jusqu'au

Digitized by Google

décès du pape Honorius III. L'auteur a suivi dans la conception de son ouvrage un plan original. Les cinq premiers volumes sont consacrés uniquement à l'histoire de la civilisation : ils nous décrivent les institutions, la vie relizieuse et scientifique, ils nous parlent des arts rythmiques et plastiques de l'Allemagne, du XIIIe siècle à la fin du moyen âge. Lorsque le lecteur a ainsi acquis une connaissance suffisante du milieu, lorsque à l'aide de tous les documents cités il a reconstitué en imagination l'époque disparue, il peut suivre d'autant plus facilement le récit des événements. Cette manière de procéder est, en somme, très logique.

L'ouvrage a les qualités requises pour l'histoire générale d'un pays. Le récit est clair, bien ordonné ; chaque affirmation est basée sur un document ; les héros de premier plan, Innocent III, Honorius III, Frédéric II, sont bien typés. Une masse énorme de matériaux est utilisée, chacune des sources est contrôlée, comparée, discutée et pourtant l'ensemble du récit n'en devient ni confus ni monotone. De loin en loin, une description vivement croquée réveille l'intérêt, tels le couronnement d'Othon IV (p. 137) et sa mort chrétienne et repentante (p. 214).

L'auteur ne se contente pas de raconter des faits, mais il juge les personnes et les actions. Son appréciation du pape Innocent III (p. 70 et 203) est juste et raisonnable. Au cours de son exposé, le R. P. Michael indique chaque fois en quoi il se sépare des historiens contemporains, qui ont traité de la même époque et, à la fin du volume, dix-sept notes plus longues, en annexe, expliquent et défendent son point de vue et répondent à des objections.

Comme il s'agit d'une histoire du *peuple allemand*, il nous semble que les démêlés des empereurs et des papes sont exposés trop au long. Un seul chapitre, le huitième, traite de l'Allemagne pendant la longue lutte de Frédéric II et d'Honorius III au sujet de la croisade. L'histoire de la régence de l'archevêque Engelbert Ier de Cologne aurait dû être le centre du récit. Quel intérêt direct le peuple allemand, dont l'auteur veut écrire l'histoire, a-t-il dans les actes de Frédéric II dans son royaume de Naples, dans la correspondance des papes sur des questions purement italiennes ? La Lombardie était bien possession impériale, mais jamais elle ne fut assimilée par l'Allemagne. Pourquoi dès lors s'arrêter si longuement à son histoire ?

Lorsque l'œuvre du R. P. Michael sera terminée, elle se soudra au grand travail de Janssen, l'histoire du peuple allemand de la fin du moyen âge à la guerre de 30 ans, et nous aurons alors pour l'Allemagne une histoire complète, scientifique et d'interprétation catholique, du XIIIe au début du XVIIe siècle.

B. Belpaire.

Digitized by Google

N. de Pauw. *Cartulaire historique et généalogique des Artevelde.* (Commission royale d'histoire [de Belgique]) Bruxelles, P. Imbreghts, 1920. In-4, XVIII-924 p., 1 plan, 6 planches lith. et 3 fac. sim. de chartes.

La présente publication est l'œuvre d'une vie et d'une longue vie d'érudit. Présentée à la commission d'histoire le 7 juillet 1884, elle a connu les vicissitudes de toutes sortes, que traversent parfois les travaux de longue haleine. Enfin, voici le livre achevé, un gros in-4 de 924 pages auquel manquent encore les tables onomastiques que l'auteur promet de nous donner prochainement.

Rien n'a été épargné pour donner à cette publication de textes les garanties les plus sérieuses : vastes connaissances topographiques et généalogiques, recherches minutieuses dans les dépôts d'archives tant en Belgique qu'à l'étranger (archives nationales à Paris et Record Office à Londres), enfin enquêtes étendues sur les alliances des Artevelde. L'ensemble porte sur des actes de la fin du XIIIe siècle au milieu du XVe siècle.

Mais que comprend, au juste, cet énorme cartulaire ? Ce sont tous les documents, de nature diplomatique ou narrative, se rapportant de près ou de loin aux Artevelde, classés sous différents noms : Guillaume I et II, van Artevelde, Marie van Artevelde, etc. A la fin de chaque notice est joint un crayon généalogique dressé d'après les sources contemporaines. Le livre de M. de Pauw est resté longtemps sous presse qu'à la fin l'auteur s'est trouvé en présence d'une quantité immense de notes et d'actes qu'il a fallu insérer dans son cartulaire. Ainsi s'expliquent les suppléments et les additions qui ne comprennent pas moins de 300 pages.

Le cartulaire n'intéresse pas directement l'histoire religieuse de la Flandre au XIVe siècle ; mais beaucoup de pièces proviennent d'archives ecclésiastiques ou mentionnent des personnages dont les annales religieuses peuvent tirer partie. Ceux qui voudront se donner la peine de parcourir la plume à la main le cartulaire, y récolteront une foule considérable de détails précis relatifs à la vie privée et sociale de la bourgeoisie aisée des Flandres, à la diplomatique urbaine etc. On comprendra qu'on ne peut insister ici davantage sur ces renseignements nouveaux.

L'œuvre de M. de Pauw, bien que fort indigeste, est remarquablement soignée quant à l'exactitude des lectures et le dépouillement des fonds d'archives. On la consultera souvent pour les renseignements innombrables de détail qu'elle renferme, à condition de ne pas trop se laisser rebuter. Nous n'avons qu'un seul regret à exprimer touchant le livre de M. de Pauw : il y manque une préface, courte et substantielle, où les deux Artevelde seraient peints, tels qu'ils apparaissent dans les actes de l'époque. Seul M. de Pauw pouvait nous donner cette esquisse, fidèle et consciencieuse.

H. Nelis.

Digitized by Google

A FIERENS. *Suppliques d'Urbain V (1362-1370). Textes et analyses.* Analecta Vaticano-Belgica. Vol. VII. Rome-Bruxelles-Paris, Bretschneider, De Wit et H. Champion. 1914. In-8, XXIII-988 p. F. 15.

Avant la guerre, la vitalité scientifique de l'Institut historique belge à Rome se manifestait surtout par la publication, à peu près annuelle, d'un gros volume de documents tirés des archives vaticanes touchant les bénéficiers des anciens diocèses de Cambrai, de Tournai, de Liége et de Thérouane. Le livre de M. Fierens est le dernier fruit de cette activité ; il figurera avec honneur à côté de ceux du P. Berlière et de M. A. Fayen.

L'auteur reçut pour mission d'éditer les bulles et les suppliques du pape avignonais Urbain V (1362-1370), suivant la méthode adoptée par l'Institut historique. Il a débuté logiquement, c'est-à-dire en donnant d'abord les suppliques.

Les registres des suppliques d'Urbain V comprennent onze gros in-folios (nos 22, 31 à 43) et ne représentent pas la série complète de requêtes adressées à ce pape, puisqu'elle ne va que jusqu'à la quatrième année de ce pontificat, soit le début de novembre 1366. Ces volumes n'ont aucun caractère diplomatique spécial dont le P. Berlière a tracé la physionomie prop e (*Suppliques de Clément VI*, p. XXIX-XXXI). Concernant le mode de publication, il y a peu de chose à dire : c'est celui adoptée par l'Institut historique ; l'auteur s'est débarrassé, dans la mesure du possible et du raisonnable, du fatras des formules inutiles ; les notes de chancellerie de nature historique et juridique ont été maintenues pour autant qu'elles sont essentielles à la valeur critique de l'acte.

Que nous apprennent maintenant ces 1780 requêtes, adressées à Urbain V et approuvées par lui, allant du 11 novembre 1362 au 5 novembre 1366 ? M. Fierens ne le dit pas et nous prie de patienter jusqu'à ce qu'il ait publié sa synthèse dans l'introduction aux bulles du même pontife. Nous devons donc rester ici, à grand regret, dans des généralités très vagues.

Comme tout registre de suppliques, celui d'Urbain V contient les demandes faites par des clercs au pape en vue d'obtenir des bénéfices ecclésiastiques ou des avantages spirituels. Dans cette distribution d'honneurs ou de faveurs, il faut s'assurer l'appui de puissants patrons ; sans doute, l'intrigue et la camaraderie enlèvent maint bénéfice copieux à la curie d'Avignon (*famuli* de cardinaux, scribes de la chancellerie) ; les mérites scientifiques ont leur part aussi dans cette manne, et même une part des plus considérable ; qu'on déplie, au hasard, les immenses *rotuli* de la faculté des arts de l'université de Paris, voici que frappe l'attention le *rotulus* de la *Natio Picardorum* avec ses 150 demandes en faveur de bénéficiers de la province de Reims. Tous ces clercs sont maîtres ès arts ou au moins

Digitized by Google

gradués et la plupart de ces docteurs sont des gens de chez nous ; leur nom trahit manifestement leur origine, ce sont : J. Rotsart, J. Zwaluwe, J. Hert, J. Pape, H. de Odeur, Rad. Hers, J. de Herzele, Jac. de Damme, J. de Lichtervelde, H. de St Trond, J. Dullart, J. de Haluwin, G. de Lovendeghem, J. Baers, J. Mast, Ph. de Wambeke, etc., etc.

Puis, vient la foule des clercs inconnus, dont les uns sont appelés à « faire carrière », d'autres, par contre, n'iront pas plus loin que l'octroi de bénéfices mineurs. Dans ce grouillement de quémandeurs, qui ne sont pas tous désintéressés, voici qu'émerge, pour ne citer qu'un nom, la sympathique figure de Gérard Groot ; lui aussi s'adresse à Urbain V, le 7 février 1366, pour obtenir la modeste église paroissiale d'Oldekerk du diocèse d'Utrecht (N° 1610).

Le livre de M. Fierens apporte un contingent précieux de documents ; je dois même dire que les suppliques du pape Urbain V sont plus étendues et plus fournies que celles de ses successeurs de la fin du XIVe siècle. Mais ce sont naturellement des matériaux à pied d'œuvre ; non seulement ils intéressent l'histoire des paroisses, mais permettent de faire la statistique ecclésiastique de la Belgique à cette époque et éclairent d'une clarté non factice la vie pastorale, la moralité courante et les rapports de la féodalité avec l'épiscopat, la vie du clergé régulier et séculier etc.

La publication des suppliques d'Urbain V est telle qu'on pouvait l'attendre d'un travailleur aussi consciencieux que M. Fierens. L'édition du texte, l'annotation des requêtes ainsi que l'élaboration des tables copieuses méritent d'être prises comme modèles. Tous ceux qui ont passé par les *studia* de l'Institut de Rome associeront leurs sentiments de reconnaissance à ceux exprimés par l'auteur (p. XXIII) au maître vénéré G. Kurth. C'est comme un adieu ému avant la tourmente et le décès du regretté directeur.

H. Nelis.

Dr E. Goeller. *Clemens VII. von Avignon* (*Repertorium Germanicum.* Verzeichnis der in den päpstlichen Registern und Kameralakten vorkommenden Personen, Kirche und Orte des Deutschen Reiches, seiner Diözesen und Territorien vom Beginn des Schismas bis zur Reformation, hrg. vom königlich Preussischen historischen Institut in Rom. T. I). Berlin, Weidmann, 1916. In-8, XVI-182-230 p. M. 36.

Ce livre sera accueilli avec une faveur marquée par tous ceux qui s'intéressent au dépouillement des Archives vaticanes, car il est conçu sur un plan nouveau, qui est le résultat d'une longue série de tâtonnements pénibles et de réflexions judicieuses. Nous nous efforcerons

Digitized by Google

de dire en quelques mots en quoi il consiste et de faire comprendre, par là même, quels sont ses qualités et ses défauts.

Les travailleurs qui ont passé par Rome ont été frappés tous, sans exception, par l'immense quantité des matériaux de l'époque médiévale sur laquelle leur activité était appelée à s'exercer et par l'importance relativement minime qu'ils offrent pour l'histoire générale. Il y a bien les collections des lettres secrètes et curiales qui sont d'ordre politique ; mais à côté d'elles, des centaines de registres de toute espèce — *supplicationes, litterae communes, obligationes et solutiones, collectoriae* — contenant des milliers de documents, ont trait, exclusivement, à la collation des bénéfices et à la concession de faveurs spirituelles au clergé et aux fidèles : ils constituent une mine inépuisable de renseignements pour l'histoire locale, fournissent les données nécessaires à une foule de statistiques intéressantes, mais ne sortent guère, malgré tout, du cadre étroit de la vie purement administrative de l'Église. Et la question s'est posée dès le début de savoir comment parvenir à dominer une matière aussi étendue et par quel moyen la mettre le plus rapidement et le plus utilement à la disposition des chercheurs.

Différents procédés de publication furent tentés. L'École française de Rome eut le courage d'entreprendre pour les papes d'Avignon l'édition des lettres tant secrètes que communes concernant la chrétienté tout entière. Le système était, certes, excellent : il permettait d'être complet tout en réduisant au minimum le travail de dépouillement et d'impression, chaque registre ne devant être parcouru qu'une seule fois et chaque acte trouvant une fois pour toutes sa place bien déterminée dans l'ensemble ; mais d'autre part, l'identification des noms propres de l'univers entier était une tâche trop vaste pour l'érudition d'un homme isolé. Aussi bien, l'entreprise s'est révélée comme étant trop hardie : au bout d'un quart de siècle il n'y a qu'un seul pontificat, le plus court, celui de Benoît XII, qui soit complètement achevé et l'impatience des travailleurs régionaux ne s'accommode pas de cette inévitable lenteur. Il y eut donc un second groupe de publications, celui des recueils nationaux. Les travaux de Sauerland concernant le pays rhénan en réalise le type. L'auteur se choisit un domaine nettement circonscrit en se laissant guider, non pas par des considérations empruntés à la chancellerie pontificale médiévale, mais par des préoccupations d'ordre géographique modernes. Les désavantages sont considérables : le passé et le présent ne se couvrant pas, on ne sait pas toujours où s'arrêter exactement dans le choix des documents et de nombreuses pièces pouvant intéresser des pays limitrophes se trouvent finalement reproduites dans plusieurs collections. Ces difficultés ont fait naître un troisième système, qui prend comme base les anciennes divisions ecclésiastiques. Les *Analecta*

Digitized by Google

Vaticano-belgica, embrassant les anciens diocèses de Cambrai, Liége, Thérouanne et Tournai, sont de ce genre : en certains point la frontière belge actuelle n'est pas atteinte, en d'autres elle est dépassée ; mais l'inconvénient est minime et le procédé, absolument rationnel, couperait court à toutes les répétitions inutiles si les éditeurs des *Analecta* n'englobaient dans leurs recueils les lettres secrètes qui échappent à la répartition commune par diocèse et si parmi les suppliques et les lettres communes ils négligeaient les actes qui, n'intéressant les territoires belges que par les particularités de leur *non obstante*, appartiennent plus spécialement à d'autres régions.

Quoi qu'il en soit de ces imperfections diverses, le *Repertorium germanicum* ne les a en rien corrigées. Il appartient à la seconde catégorie de publications, celle des recueils nationaux, et n'échappe point aux reproches que nous leur avons adressés. Bien au contraire, il les justifie davantage. Il ne faut pas se laisser induire en erreur, en effet, par l'indication « tome I » que porte l'ouvrage qui nous occupe. Le travail du Dr Göller sur Clément VII a été précédé, dans la même collection et sous le même titre général, d'un autre, du Dr Arnold, sur Eugène IV, publié en 1897 : or les territoires que ces deux ouvrages embrassent sont loin d'être les mêmes. Le Dr Arnold considérait comme terres allemandes toutes celles qui, vers 1378, faisaient partie de l'Empire et toutes celles que la Prusse avait prises depuis à la Pologne, englobant ainsi dans ses recherches une foule de provinces qui sont actuellement russes, autrichiennes, suisses, françaises, belges, hollandaises et luxembourgeoises. Comme au fond, cependant, on voulait servir l'Allemagne d'aujourd'hui sans trop empiéter sur le domaine des États voisins, on a trouvé que c'était exagéré et le Dr Göller, d'accord avec la direction de l'Institut prussien, a rétréci ses frontières : on ne s'occupe plus désormais des diocèses de Tournai, de Cambrai, de Toul, de Verdun, de Genève ; pour d'autres, tels que Lausanne, Liége, Utrecht, Prague, on ne prendra que ce qui intéresse le Reich actuel. C'est la confusion au sein d'une même collection, une confusion qui ne fera que croître si l'on continue à se baser sur le même principe d'ordre territorial moderne, puisque le Reich de 1920 n'est plus le Reich de 1916. Une fois pour toutes, il faudrait qu'un accord intervînt entre les différents Instituts qui s'occupent du dépouillement des registres de la Chancellerie et de la Chambre pontificales. Pour les papes d'Avignon et pour ceux du grand schisme c'est trop tard, c'est entendu ; il ne l'est point pour ceux qui suivent. Pour ma part, j'estime que le mieux serait de publier à part les lettres politiques et de procéder par diocèses ou groupes de diocèses pour les lettres communes. Le plan de travail serait le même pour tous les collaborateurs et l'on tiendrait compte dans la répartition des diocèses des aspirations nationales des différents Instituts.

Mais ce n'est pas tout de faire choix d'un ressort déterminé, il faut

Digitized by Google

encore considérer le contenu de chaque acte en particulier. Ici M. Göller a franchement et résolument innové.

L'habitude avait prévalu depuis toujours — et le Dr Arnold s'y était conformé — de publier in extenso les lettres secrètes et curiales et de donner un résumé détaillé — adresse, incipit, dispositif, dates et toutes autres indications utiles à l'exception des formules purement juridiques — des lettres communes, en suivant pour l'ensemble un ordre strictement chronologique. L'Institut prussien a trouvé que le procédé demandait trop de place : rien que pour la première année du pontificat d'Eugène IV il avait fallu un gros volume de plusieurs centaines de pages ! On décida donc d'abandonner les analyses détaillées pour ne plus donner qu'une double liste alphabétique de noms propres, contenant la première les noms de personnes, la seconde les noms de lieux. Chaque nom est suivi de références sommaires, renvoyant aux registres pontificaux où ces noms apparaissent et donnant au moyen d'un nombre considérable de sigles et d'abréviations — leur liste ne comprend pas moins de quatre colonnes — le contenu essentiel des actes les plus importants ; la date est donnée quelquefois ; quelquefois elle est omise. L'ouvrage se réduit ainsi à une table de matières, mais une table de matières incomplète.

Comment faut-il juger ce procédé ? Il est évident, tout d'abord, qu'il ne permet guère une étude approfondie des textes et qu'il y a une foule de recherches spéciales — valeur des bénéfices conférés, compétition pour des places vacantes, expectatives restées sans résultat, titres académiques, rôle des protecteurs et des protégés, durée d'une attente ou d'une occupation, procès et contestations, fréquence de certaines dispenses — qui sont rendues difficiles ou totalement impossibles ; il est évident aussi qu'il y a facilement place pour des erreurs dans l'identification des personnes et l'interprétation des noms de lieux et que les moyens de contrôle font souvent défaut ; mais ces réserves à part, il convient de reconnaître que la méthode nouvelle, si elle demande plus d'effort et de peine au compilateur, permet de donner en un format réduit une quantité de renseignements variés telle qu'elle sera de nature à satisfaire à peu près tous les érudits qui s'intéressent à l'histoire locale, et que, par elle, on peut espérer arriver, en un temps relativement rapproché, à rendre utilisables les immenses richesses que recèlent les Archives vaticanes. La méthode n'est donc pas à condamner en principe ; mais il est possible, peut-être, d'en perfectionner l'application. Je ne m'arrête pas au nombre cependant considérable des abréviations — le professionnel se familiarise aisément avec la plupart d'entre elles — mais je souhaite qu'à l'exemple de ce que font les *Analecta Vaticano-belgica* les trois *indices* — prénoms, noms de famille, noms de lieux — soient fusionnés en un seul et qu'on cherche le moyen — encore qu'il sera difficile à trouver — d'ajouter un *index rerum notabilium*. Il serait à désirer aussi que la date des actes ne soit jamais omise. Enfin il

Digitized by Google

faudra décider ce qu'on fait des lettres secrètes : pour Clément VII il n'y en a pas ; mais ce cas ne se présentera pas toujours.

M. Göller fait précéder ses listes de noms d'une description minutieuse des sources et d'une double introduction, la première d'ordre diplomatique, la seconde, qui est la mise en œuvre des documents qu'il fait connaître, d'ordre historique. Les plus vifs éloges sont dus à l'une et à l'autre. La première surtout est faite de main de maître et révèle une connaissance approfondie du sujet. Nous aurions voulu voir traiter cependant plus longuement des lettres *in forma speciali* et *in forma communi*. La question de l'enregistrement des suppliques soulevée par la lettre de Benoît XII nous semble définitivement tranchée dans le sens de M. Göller et son interprétation de la formule marginale *extra* nous paraît très judicieuse.

A. Fierens.

J. Marx. *L'Inquisition en Dauphiné. Étude sur le développement et la répression de l'hérésie et de la sorcellerie du XIVe siècle au début du règne de François Ier.* Paris, H. Champion, 1914. In-8, xvii-294 p.

L'histoire de l'Inquisition dans la région dauphinoise avait été peu étudiée jusqu'ici, bien que les inquisiteurs y aient opéré de façon régulière et permanente dès le xive siècle. A cette époque, l'hérésie vaudoise était déjà solidement implantée dans les hautes vallées du Briançonnais, à Freyssinière, à l'Argentière, dans la Vallouise et dans le Valcluson ; un peu plus tard, les sorciers se joignirent aux hérétiques et acquirent une influence singulière dans ces pays de montagnes.

C'est pourquoi M. J. Marx a été heureusement inspiré en choisissant comme objet d'étude : la répression juridique de l'hérésie et de la sorcellerie dans le Dauphiné. Son travail comprend trois parties : il examine d'abord comment l'Inquisition s'établit en Dauphiné et quels adversaires elle y rencontra ; nous le suivons dans les montagnes du Briançonnais où vivent les communautés vaudoises dont il nous décrit les doctrines et les coutumes. Suit un exposé clair et concis des pratiques des sorciers et des croyances populaires à leur sujet. La deuxième partie étudie l'organisation du tribunal inquisitorial, sa procédure et ses pénalités, ses rapports avec le tribunal de l'ordinaire et avec le pouvoir temporel. Enfin l'auteur expose la résistance légale des Vaudois à la persécution du xve siècle, la croisade organisée contre eux (1488) et l'appel au roi de France qui aboutit à leur réhabilitation, le 27 février 1509. Une conclusion sobrement présentée montre que l'Inquisition en Dauphiné, confiée à des Franciscains, n'acquit jamais une complète indépendance, à cause du ressort trop vaste de l'inquisiteur, de l'intervention jalouse des princes-archevêques

Digitized by Google

d'Embrun et de l'ingérence croissante du pouvoir civil, le Parlement du Dauphiné, dans la procédure comme dans l'exécution des sentences inquisitoriales.

Il convient de féliciter l'auteur pour cette étude solide, méthodique et objective, basée en grande partie sur des documents inédits, publiés à la fin du volume. Qu'il nous permette pourtant de lui faire remarquer que son affirmation (p. 10), d'après laquelle l'Inquisition a renforcé l'hérésie et propagé la sorcellerie dans le Dauphiné, repose plutôt sur un spécieux raisonnement que sur des faits démontrés. Il serait tout aussi vrai de dire que la justice séculière multiplie les malfaiteurs, puisqu'elle a pour mission de les découvrir. Nous ignorons aussi ce que l'auteur entend par « sacrement ecclésiastique », (p. 88) ; il n'en existe pas dans l'Église catholique. C'est évidemment du XIVe siècle qu'il s'agit à la p. 145, et non du XVIe. Enfin, les cas de sorcellerie cités (p. 30-37) ne relèvent pas de l'Inquisition mais des cours-mages ; et c'est avant tout du tribunal de l'archevêque d'Embrun, bien distinct du tribunal inquisitorial, que les Vaudois du Dauphiné en appelèrent au primat de Vienne, au Saint-Siège et au roi de France.

Mais ces observations ne concernent que des points de détail et ne diminuent en rien la valeur de la dissertation de M. J. Marx, qui figurera avec honneur dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*.

FR. CALLAEY, O. M. CAP.

J. B. COISSAC. ***Les universités de l'Écosse depuis la fondation de l'université de St Andrews jusqu'au triomphe de la Réforme (1410-1560).*** (Thèse doctorale présentée à la faculté des lettres de l'université de Paris.) Paris, Larousse, 1915.

LE MÊME. ***Les institutions scolaires de l'Écosse depuis les origines jusqu'en 1560.*** (Thèse complémentaire présentée à la faculté des lettres de l'université de Paris.) Paris, Larousse, 1915. In-8, 80 p.

L'Écosse est un des pays où la Réforme a triomphé le plus complètement et où l'Église catholique a presque disparu. Un livre qui traite de la période antérieure à l'établissement du protestantisme et qui jette des lumières sur les causes de cette révolution religieuse sera le bienvenu. M. Coissac essaie, en effet, de raconter l'histoire des trois universités écossaises qui ont été fondées au XVe siècle et de retracer le rôle qu'elles jouèrent pendant la période qui précéda le triomphe de la Réforme, en 1560. Les trois universités de St Andrews, Glasgow et Aberdeen, ont beaucoup de traits communs. Elles ont, toutes trois, une origine épiscopale : St Andrews fut fondée par l'évêque Wardlaw en 1411-1413, Glasgow par l'évêque Kennedy en 1450, et Aberdeen par l'évêque Elphinstone en 1495. Toutes trois, elles présentent des traces

Digitized by Google

d'influence française quant à leurs statuts, l'origine de leurs professeurs, leurs méthodes d'enseignement. Toutes trois aussi elles accusent la même pauvreté des ressources financières et elles dépendent également, pour leur existence, des générosités épiscopales. Quand l'évêque s'appelle Wardlaw, Kennedy, Elphinstone, l'institution peut progresser, mais sous les successeurs de ces pasteurs intelligents, c'est la décadence qui s'annonce et qui ne fait que croître.

Après avoir étudié la fondation des trois universités et leur organisation, l'auteur esquisse le rôle qu'elles ont joué dans la renaissance littéraire et, par suite, dans la Réforme, qui en est en partie sortie. Un chapitre tout entier est consacré à Jean Mair (Joannes Maior), qui, après avoir brillé à Paris, retourne en Écosse, devient principal du collège à l'université de Glasgow et joua plus tard un rôle en vue à St Andrews. Un autre chapitre retrace l'épisode de l'exécution de Patrick Hamilton, abbé laïc commendataire et professeur à St Andrews, mis à mort, en 1528, pour ses opinions luthériennes. La persécution des hétérodoxes n'eut pas de résultat durable. Si l'on en recherche la cause, on peut la trouver dans la décadence où était tombée l'Église d'Écosse et dans les abus qui la rongeaient. Une autre raison se trouve aussi dans les désordres civils qui caractérisent toute cette période de 1410 à 1560 — n'oublions point que les rois Jacques Ier († 1437), Jacques II († 1460), Jacques III († 1488) et Jacques IV († 1513) périrent tous de mort violente. C'est là ce qui explique le peu d'influence qu'exercèrent dans la vie civile et religieuse les trois universités citées.

Le travail de M. Boissac s'inspire non pas de recherches dans les dépôts d'archives ou de documents inédits : il est basé sur des travaux modernes, presque exclusivement. Les généralisations hâtives n'y manquent point et les moyens de contrôler l'exposé font souvent défaut. On peut regretter aussi l'absence d'une table des matières, dont la nature même du sujet semblait réclamer la confection.

Dans la thèse complémentaire, présentée par M. Coissac pour l'obtention du titre de docteur ès lettres et consacrée à étudier les institutions scolaires de l'Écosse jusqu'en 1560, nous avons un travail de synthèse qui, lui aussi, ne repose, en grande partie, que sur des travaux modernes et où les citations de sources sont rares. Les quatre-vingts pages de l'auteur couvrent une période de plus de onze cents ans. Il ne faut donc pas chercher dans ce petit livre des données bien neuves ou des détails nombreux. C'est un résumé de l'histoire de l'instruction en Écosse depuis l'introduction du christianisme jusqu'à l'époque de la Réforme. Les premières écoles monastiques furent fondées par les premiers missionnaires, saint Ninian († 432) et ses compagnons. L'invasion anglo-saxonne provoqua une période de décadence. L'irlandais saint Colomban fut l'initiateur d'une belle renaissance : celle-ci se manifesta surtout dans les îles et sur la côte occidentale du pays. Or, c'est là précisément que débarquèrent les

Digitized by Google

pirates scandinaves pendant les VIIIe et IXe siècles. La nouvelle décadence résultant de ces invasions ne prit fin que sous le règne du roi Malcolm Canmore, lorsque les influences normandes, réformant entièrement la vie ecclésiastique, introduisirent une nouvelle organisation diocésaine et paroissiale.

Dès lors naissent, à côté des écoles monastiques, les écoles épiscopales et les écoles paroissiales. Enfin, au XVe siècle, l'ingérence des villes dans l'organisation des écoles donna naissance aux « burgh schools » (écoles « municipales »), tandis que l'efflorescence des églises collégiales amène la création d'écoles rattachées à ces centres de vie religieuse.

PH. HUGHES.

Card. F. A. GASQUET, O. S. B. *La veille de la Réforme en Angleterre.* Traduit par Dom A. Bourgeois, religieux bénédictin de la Congrégation de France. T. I-II. Louvain, Uystpruyst, 1914. In-8, VII-310 et 214 p.

Ce livre du cardinal Gasquet se range parmi les ouvrages de haute vulgarisation, si nombreux dans la littérature historique de l'Angleterre. Il s'attache à expliquer l'origine et le succès final de la Réforme sous Henri VIII. La question de ce qu'on appelle la Pré-réforme a été soulevée et résolue dans différents sens pour tous les pays où le protestantisme a fini par triompher. En ce qui concerne l'Angleterre, elle requiert un examen d'autant plus rigoureux qu'à première vue l'esprit de réforme semble avoir été totalement opposé aux convictions et aux sentiments religieux de l'ensemble de la nation.

La solution du problème exige avant tout une connaissance parfaite de l'état religieux de l'Angleterre à l'époque précédente, et c'est à retracer cet état qu'est consacré l'ouvrage du cardinal Gasquet. « Il n'a nullement pour objet de donner une histoire de la Réforme anglaise... on se borne à y présenter au lecteur une série d'études distinctes, qui, pour être liées, l'une à l'autre, par une pensée commune, n'ont cependant en rien la prétention de tracer un dessin achevé de l'époque qui a précédé la Réforme, et encore moins de ce grand mouvement lui-même. »

Ces études distinctes traitent successivement de la vie sociale et religieuse de l'Angleterre, du rôle qu'ont joué les ecclésiastiques dans la renaissance littéraire, des rapports entre les deux juridictions civil et ecclésiastique, de ceux entre clergé et laïques et entre le pays et le Saint-Siège, de la vie paroissiale, des corporations religieuses, des pèlerinages etc.

Les sources utilisées dans ce travail, comme nous l'indique l'auteur lui-même, sont la littérature contemporaine de la période. En outre, pour ce qui concerne les chapitres sur la vie paroissiale et sur les

Digitized by Google

gildes religieuses, l'auteur a eu souvent recours aux sources d'archives publiées par les différentes « Record societies ».

L'emploi que fait l'auteur des sources littéraires n'est pas toujours très heureux, notamment dans l'autorité qu'il accorde, apparemment sans aucune critique, aux témoignages du fameux chancelier Thomas More, dans les controverses avec le légiste Saint-Germain. Toujours les démentis de More, opposés aux accusations de l'adversaire, tranchent la question.

Le livre n'a pas la prétention d'être un tableau achevé. Cependant on ne peut que regretter qu'il n'a pas su trouver l'occasion d'examiner ex professo un ou deux de ces points où l'urgence d'une réforme s'imposait. Jusqu'ici nous n'avons sur ce sujet que les assertions tendancieuses des deux parties, et une étude destinée à trancher définitivement la question serait à désirer.

Malgré les défauts que nous venons de signaler, on ne peut nier que l'ouvrage n'ait contribué beaucoup à dissiper les erreurs de la tradition protestante qui a toujours peint la Pré-réforme anglaise sous les couleurs uniformément sombres.

C'est donc un réel service qu'a rendu Dom Bourgeois en mettant le livre du cardinal Gasquet à la portée de tous ceux qui ne savent pas le lire en anglais. La traduction reproduit fidèlement la clarté et la simplicité de l'original.

PH. HUGHES.

R. H. MURRAY. *Erasmus and Luther, their attitude to toleration.* Londres, Society for the promoting christian knowledge, 1920. In-8, XXIV-503 p. Sh. 25.

Ce livre ne répond pas à son titre ; il donne plus et moins. On s'attend à y trouver une étude des rapports d'Érasme et de Luther, et en particulier un examen comparé de leurs vues sur le problème de la tolérance. Et on l'y trouve, en effet, mais cela n'occupe qu'une petite partie de ce gros volume.

Le parallèle entre l'humaniste et le réformateur, — ou plutôt les parallèles, car l'auteur y revient à plusieurs reprises — sacrifie peut-être au goût de l'antithèse, de la formule à effet, des oppositions de mots ; mais il est brillant et suggestif. Par contre on regrettera que l'analyse des écrits échangés entre eux au cours de leur polémique sur le libre arbitre soit tout à fait superficielle. Les arguments de part et d'autre ne sont ni résumés ni discutés ; M. Murray reste ici à l'extérieur des choses.

Sur la tolérance, quelques pages, éparses en plusieurs endroits. Tout en étant intéressantes, on les voudrait plus approfondies, plus méthodiques, plus nettes. Évidemment M. Murray n'a pas une idée

Digitized by Google

bien précise de ce qui était sur ce point la doctrine du moyen âge, sans quoi il n'aurait pas opposé (p. 247) l'influence de l'Ancien Testament, inspiratrice de persécution, à celle du Nouveau, favorable à l'amour et donc à la tolérance (l'Église médiévale avait élaboré tout un code et toute une théorie de répression de l'hérésie, en s'appuyant sur le raisonnement, et sur le Nouveau Testament, bien plus que sur l'Ancien; c'est surtout un langage particulier que la familiarité avec la Bible a donné à l'intolérance protestante). Sans quoi encore il n'aurait pas écrit, p. 266 : « L'Église veut supprimer l'hérésie, l'État les hérétiques. L'une, au nom de la vérité, veut enchaîner les consciences ; l'autre, au nom de l'unité, veut enchaîner les corps. Ce lien entre l'Église et l'État avait été étroitement serré depuis le XIVe siècle » (outre qu'il y a bien du cliquetis dans ces formules, la collaboration de l'Église et de l'État contre l'hérésie est bien antérieure au XIVe siècle !). Sans quoi enfin il n'aurait pas cité, p. 299, sans faire remarquer combien elle était erronée, l'assertion d'Érasme : « C'est un précédent nouveau que de brûler un homme pour une simple erreur ; je n'en connais pas d'exemple jusqu'à présent. » Et il aurait insisté davantage sur l'intolérance de Luther contre les Juifs, et montré, plus fortement qu'il ne l'a fait p. 365, combien elle dépassait la doctrine professée au moyen âge.

Dans l'exposé des idées d'Érasme, il n'a pas assez fait ressortir l'originalité de sa position. Érasme fait une distinction dont je crois bien pouvoir dire qu'elle a été à peu près inconnue de la plus grande partie du moyen âge, et à laquelle il attache au contraire la plus grande importance, entre l'erreur purement doctrinale, que l'on peut tolérer, et le blasphème ou la sédition, qui apportent un trouble dans la société, et doivent être punis à ce titre. Cette distinction a fait fortune au XVIe siècle. C'est elle qu'invoquent toujours les partisans de la tolérance. On aurait aimé que M. Murray en soulignât l'importance théorique, mais qu'il se demandât en même temps si elle était pratiquement réalisable. Lorsqu'on reproche aux gouvernements du passé leur intolérance religieuse, on oublie d'ordinaire une circonstance de fait. Ils ne se trouvaient pas en présence d'hommes qui demandaient simplement à être laissés libres de pratiquer à leur guise et à part le culte de leur choix ; mais de doctrines nées d'une réaction contre une autre doctrine et qui s'insurgeaient contre elle avec violence ; en sorte que le gouvernement, à moins d'abdiquer, était bien obligé d'intervenir pour rétablir l'ordre. Mais il était presque fatal qu'il en vînt à se dire que le meilleur moyen était de supprimer la cause du désordre. La tolérance des gouvernements a pour condition la modération des partis en présence. Sans quoi toute hérésie rentre dans la catégorie des hérésies séditieuses. Parmi les adversaires de la tolérance, tandis que les uns, telle la Sorbonne, condamnent en elle-même la distinction d'Érasme, d'autres — c'est souvent la tactique instinctive de Luther — cherchent dans

Digitized by Google

toute hérésie une sédition ou un blasphème, et n'ont pas de peine à en trouver.

La liberté et l'intolérance ont des degrés : la liberté de conscience, la liberté du culte, la liberté de prosélytisme, sont des choses différentes, qui peuvent être séparées. Il valait la peine, au moyen de ces distinctions, de préciser la position de Luther. Entendait-il obliger à pratiquer la religion nouvelle, ou seulement empêcher d'en pratiquer publiquement et d'en prêcher une autre ? S'agissait-il de mesures de police ou de mesures de conversion ?

Un autre point important est celui-ci. Le moyen âge, surtout quand la décrétale *Ad abolendam*, puis l'établissement de l'Inquisition, eurent régularisé la procédure contre les hérétiques, pratiquait un système de division du travail, si l'on peut ainsi dire : l'hérétique était jugé, condamné, par un tribunal purement ecclésiastique. L'Église y tenait, son crime aussi étant ecclésiastique : *cum mere sit ecclesiasticum*, dit une décrétale de Boniface VIII. La peine de mort, s'il y avait lieu, était infligée par le bras séculier, qui d'ailleurs n'était pas libre de se dérober aux injonctions de l'autorité ecclésiastique. Une conséquence bien connue de la Réforme a été le césaropapisme, la reconnaissance du pouvoir du souverain sur et dans l'Église, même en matière de foi. Luther, tout le premier, n'y a pas peu contribué. En sorte que désormais le pouvoir laïque a été et s'est chargé, dans une beaucoup plus large mesure qu'auparavant, non seulement de punir l'hérétique, mais de définir et de constater l'hérésie. La première forme sous laquelle le protestantisme ait fait triompher la tolérance ou plutôt ce qu'on a parfois pris pour elle (même M. Murray, p. 279, paraît s'y tromper), c'est celle de la paix d'Augsbourg ou de la paix de Westphalie : la liberté religieuse pour le prince, mais pour les sujets la règle : *Cujus regio ejus religio.* Le prince juge les questions de doctrine ; il ne faut pas perdre de vue ce principe pour apprécier certains discours de Luther. Par exemple, M. Murray admet, p. 272, que Luther vers la fin de sa vie est revenu aux principes de tolérance qu'il avait d'abord proclamés, puis reniés. L'un de ses derniers sermons avait pour texte la parabole de l'ivraie et du froment ; il applique à l'hérésie le précepte évangélique de ne pas arracher l'ivraie. Mais Paulus (*Protestantismus und Toleranz im 16. Jahrhundert*, p. 57-59) me paraît avoir démontré que Luther ne pense ici qu'aux pasteurs, aux prédicateurs, « qui ne doivent, sous couleur de leurs fonctions, exercer aucune autorité corporelle », comme le dit un mémoire rédigé en 1536 par Mélanchthon et signé par Luther lui-même. Ce sermon ne concerne nullement le pouvoir civil. Ce n'est pas autre chose, sous une autre forme, que le pendant du principe : *Ecclesia abhorret a sanguine*, que proclamait l'Église du moyen âge, et qui ne l'empêchait pas d'exiger le châtiment de l'hérétique.

Nous avons fait allusion aux variations de la pensée de Luther.

Digitized by Google

Elles sont très frappantes. Faut-il, comme M. Murray le fait en nombre d'endroits, le qualifier d'opportuniste ? Le mot éveille d'ordinaire une idée de calcul, et en cela il ne nous paraît guère justifié. Luther était plutôt entraîné par son instinct, qui d'ailleurs lui montrait fort bien son intérêt. Et il a d'ordinaire suivi son tempérament autoritaire et emporté, et écouté sa foi en sa mission divine ; tout cela le disposait à l'intolérance.

Jusqu'où celle-ci allait-elle ? M. Murray (p. 334) affirme que Luther n'a jamais réclamé la peine de mort, mais au plus l'exil. Ceci est une erreur. Il existe deux mémoires de 1531 et 1536, adressés à l'électeur de Saxe et au landgrave de Hesse, qui concluent à la légitimité des exécutions ; ils sont rédigés par Mélanchthon, mais ont été expressément approuvés par Luther. Et en 1530, sur le bruit, d'ailleurs erroné, de l'exécution de Jean Campanus à Liége, il y a applaudi.

Autre chose, d'ailleurs, est l'attitude que Luther a personnellement prise dans la question de la tolérance, autre chose les conséquences plus ou moins lointaines de son œuvre. C'est une distinction que M. Murray n'a pas toujours très clairement faite. Il s'en inspire du moins dans quelques pages excellentes (p. 376 et suiv.) où il paraît bien avoir raison contre Paulus. La tolérance est-elle fille de la Réforme ? Paulus ne l'admet qu'en ce sens seulement que la Réforme est la première religion dissidente qui ait réussi à se maintenir ; on l'a tolérée de guerre lasse, par l'impossibilité de l'anéantir, et ce précédent mémorable en a entraîné d'autres. Cette vue est juste, mais a besoin d'être complétée. M. Murray a bien fait voir que Luther a donné des exemples et posé des principes d'où la tolérance devait naître. Il a rejeté l'autorité du pape, mais toutes les autorités se tiennent. Il a affirmé le sacerdoce universel de tous les chrétiens ; c'est proclamer l'autonomie religieuse. On a bien souvent remarqué que de ces principes devait s'ensuivre l'émiettement qui caractérise le protestantisme et le subjectivisme religieux ; mais le subjectivisme entraîne logiquement la tolérance. Les états protestants ont été intolérants tout autant, tout aussi longtemps, et quelques uns plus longtemps que les états catholiques. Mais en cela ils péchaient contre la logique interne de leur doctrine. Et en ce sens nous accepterions la formule de M. Murray (p. 389) : la tolérance n'est pas fille des réformateurs, mais elle est fille de la Réforme.

Comme nous l'avons dit, le livre de M. Murray contient bien d'autres choses encore. C'est en somme toute une histoire de la Réforme luthérienne jusqu'à la mort de Luther. Elle ne prétend naturellement pas être faite de première main ; elle repose sur de vastes lectures (la bibliographie donnée en appendice est imposante ; tous les livres qui y figurent ont-ils bien été assimilés ? il en est qui sont cités, ainsi ceux de Denifle et de Janssen, dont on ne retrouve guère la trace). Elle est modérée de ton, et en somme assez impartiale. Bien que grand admirateur de Luther, M. Murray parle avec indépendance de

Digitized by Google

certains points où la conduite de son héros a été fort discutée ; c'est ainsi qu'il nous paraît bien définir sa responsabilité et bien apprécier sa conduite dans la révolte des paysans. Mais on ne lui accordera certainement pas ce qu'il dit p. 155 : « Il n'y a pas eu d'excès iconoclastes dans la Réforme germanique, grâce à Luther. » Luther a pu n'y pas pousser ; il s'en faut qu'il les ait toujours empêchés. — P. 147, Luther est-il vraiment l'un des premiers initiateurs de la critique biblique moderne ? Qu'il lui ressemble parfois, par l'esprit systématique, le radicalisme et le subjectivisme, soit ; mais les méthodes et le but sont différents ; la critique de Luther n'a rien de scientifique. — M. Murray n'insiste pas sur les dons d'écrivain de Luther et paraît même les mettre en doute, p. 395, ou du moins ne lui reconnaître qu'un style populaire, de qualité inférieure. Style populaire n'est pas style médiocre ; et la puissance du verbe est un des dons les plus incontestables de Luther, en même temps qu'un des secrets de son influence.

Érasme nous paraît exalté plus que de raison, non certes dans son génie, mais dans son caractère. On sursaute un peu en lisant, p. 347, que l'Église n'a jamais eu plus fidèle serviteur. C'est oublier tant de pamphlets injurieux qui, sous couleur de combattre des abus, tendaient à discréditer l'Église elle-même. Érasme, si l'on veut, n'en dit pas plus, au fond, que bien des moralistes chrétiens et des saints dont le dévouement à l'Église n'est pas douteux, mais il le dit autrement et dans un autre esprit ; et avec beaucoup moins de droit à parler. Sa vie privée ne donnait pas d'autorité à ses critiques. Combien elles auraient eu plus de poids étant appuyées sur une moralité personnelle plus inattaquable ; et combien ses innovations théologiques, souvent utiles et légitimes, auraient gagné à être comme sanctionnées par un dévouement à l'Église moins discutable et plus courageux !

Si le sens des nuances fait ainsi parfois défaut à M. Murray, c'est qu'il s'intéresse évidemment à l'histoire des idées politiques plutôt qu'à l'histoire proprement religieuse. On ne trouvera pas chez lui un exposé détaillé et une discussion des doctrines. Ce qu'il dit de la formation des idées de Luther est peu approfondi.

Une de ses thèses, qui revient à diverses reprises, et qu'à notre avis il pousse beaucoup trop loin, c'est que les grandes découvertes géographiques ont favorisé la Réforme (cfr p. 41, 66, et *passim)*. Il est certain que l'afflux de l'or du Nouveau Monde et le déplacement des courants commerciaux ont provoqué une crise économique (ne pas dire, en tous cas, p. 212, que la Hanse entre au XVIe siècle dans une carrière de prospérité. Sa grande prospérité est des XIVe et XVe siècles). Admettons que cette crise se fût déjà fait sentir bien sérieusement quand Luther a commencé son œuvre. La Réforme n'en est pas moins un phénomène religieux et politique bien plus qu'économique, dans ses causes comme dans sa nature ; et la tentative de révolution sociale qui l'accompagne, en est tout aussi bien la consé-

Digitized by Google

quence que la cause. Il y a quelque puérilité à noter des coïncidences comme celles-ci, p. 180 : « le lendemain du jour où Érasme écrivit cette lettre importante, Cortez gagna la bataille qui décida du sort de Mexico ; » et p. 183 : « ni Érasme ni Luther ne s'en doutaient ; mais le 6 de ce mois [sept. 1522] se produisit un événement qui influença puissamment leur doctrine. En ce jour l'escadre de Magellan compléta la circumnavigation du monde. »

C'est un peu un tic de M. Murray que ces rapprochements parfois bizarres. Il serait amusant de compter à combien de personnages Luther est successivement comparé, soit pour des traits de son caractère, soit pour les situations où il s'est trouvé. Je relève les noms de Cromwell, Mahomet, Canning, François Bacon, Raphaël (!) Newman, Cavour, Napoléon I et III, Bismarck, Dante, Mazarin (!), Washington (!), Lincoln, Strafford, Frédéric II.

Dans les incursions qu'il fait ainsi de tous côtés, M. Murray n'est pas toujours heureux et son livre appelle bien des remarques de détail. P. 19, il n'est pas vrai qu'Innocent III « ait tout juste réussi à dominer François d'Assise et Dominique. » Encore pour saint François l'a-t-on prétendu parfois, d'ailleurs à tort ; mais pour saint Dominique ! — P. 20, est-il bien vrai qu'à l'exception de Valla « les humanistes italiens n'eussent pas eu l'idée d'employer la science nouvelle à éclaircir la source de la théologie chrétienne » ? — P. 47, Savonarole a-t-il voulu « renouveler théologiquement Florence, » et qu'est-ce que M. Murray entend-il par là ? — Qu'y a-t-il d'aristocratique dans la religion de Luther ? C'est un mot qui demanderait à être au moins expliqué ? — P. 115, la nature des taxes de la pénitencerie apostolique est mal comprise ; elles ne paient pas le pardon des péchés. — P. 117, Dante ne s'appuie pas sur l'Ancien Testament pour rejeter les prétentions politiques du pape ; il écarte seulement les textes sur lesquels on les fondait ; sa démonstration est toute négative, et la tendance générale en est précisément de contester la valeur de ces arguments scripturaires. — P. 123, M. Murray me paraît mal interpréter, parce qu'il les prend trop à la lettre, les textes de certains Pères sur le sacerdoce de tous les chrétiens. — P. 124, la « conception admirable de Burke, que l'État est une institution divine, » est bien plus ancienne que Burke, et même que Luther ; on la trouve au moyen âge, chez Dante précisément (qui la démontre par un raisonnement tout semblable à celui de Burke) et chez d'autres encore. — P. 129, c'est bien avant le concile de Vienne qu'on a commencé de parler de la nécessité de réformer l'Église. Il est bien singulier d'appeler le *Décret* de Gratien un « pamphlet politique » et de le comparer au *Von der Freyheyt eynes christen Menschen* de Luther. — P. 133, il n'est pas exact que le moyen âge ait professé que tout ce qui est naturel est mauvais. — P. 174, si la tolérance a été un fruit de la Révolution de 1688, c'est un fruit bien tardif. Et les lois pénales irlandaises ? — P. 196, le gallicanisme ne professait pas le moins du monde qu'en matière de religion

Digitized by Google

et de morale le rôle de l'État est de « laisser faire. » — P. 243, saint Thomas n'est nullement un partisan de la monarchie absolue — P. 325, c'est manquer du sens des nuances que d'écrire que Marguerite d'Angoulême était une « ardente protestante. »

Beaucoup de ces erreurs, on le voit, proviennent de préjugés, et c'est à ce titre qu'elles méritaient d'être relevées.

En appendice, une étude sur l'idée de progrès chez les écrivains classiques et les écrivains de la Renaissance. C'est une réunion de matériaux insuffisamment classés et digérés, mais fort intéressants.

E. JORDAN.

A. T. BANNISTER. *The register of Charles Booth, bishop of Hereford (1516-1535)*. T. I et II. Hereford, Wilson et Phillips, 1921. In-8, XVII-200 et 201-396 p.

Charles Booth fut pourvu du siège d'Hereford par Léon X, le 21 juillet 1516; Henri VIII, dont il fut toujours le loyal serviteur et sujet (1), n'avait pas attendu cette promotion pour le mettre en jouissance du temporel de l'évêché. Le sacre eut lieu le 30 novembre suivant, en la chapelle du manoir d'Otford; l'archevêque Warham officiait, assisté de Foxe de Winchester et de Wykke de Norwich; ce jour là, de plus, tombait le premier dimanche de l'Avent. Le nouveau prélat prit possession par procureur sur la fin de l'année, mais empêché par certaines occupations de paraître immédiatement dans son diocèse, il se fit tout d'abord suppléer dans les fonctions épiscopales soit par l'évêque de Coventry, soit par Thomas, évêque *in partibus* d'Achyraos, qui pendant trois ans remplit auprès de sa personne l'office d'auxiliaire.

Booth appartenait à une famille de la *gentry* du Lancashire, fort bien posée dans ce comté, où elle possédait l'important manoir de Barton-on-Irwell; fort bien posée également dans le monde ecclésiastique car, à moins de quinze ans d'intervalle, il lui était arrivé de donner deux archevêques à l'Église d'Angleterre. Lui-même, après avoir commencé ses études à l'université de Cambridge, était allé prendre le grade de docteur ès-lois à celle de Bologne; puis, de retour en sa patrie, il avait pris rang parmi les avocats consultants de la cour ecclésiastique de Cantorbéry. Mais ce n'était là qu'un humble, très humble début. Par bonheur pour son avenir, Booth avait fait jadis connaissance à Pembroke Hall d'un condisciple qui, devenu en

(1) Booth paraît avoir également été toujours dévoué à Catherine d'Aragon; c'est lui qui sacra en mars 1517, Georges d'Athequa, chapelain de cette princesse, pourvu du siège de Llandaff. Il était également aux côtés de la reine à l'entrevue du Camp du drap d'or, en 1520.

Digitized by Google

1493 évêque de Lichfield, se souvint à son tour du docteur de Bologne. C'est en effet à l'amitié de William Smith, que Booth dut de franchir assez rapidement, somme toute, les divers degrés de son *cursus honorum*. En 1495, il devenait trésorier de la cathédrale de Lichfield ; en 1500, son ami et protecteur ayant été transféré à Lincoln, Booth l'y suivait et ne tardait pas à être nommé chancelier, puis vicaire général du prélat. Entre-temps, toujours à la suite de Smith, il entrait dans le conseil du prince de Galles, Arthur, fils aîné d'Henri VII. Finalement en 1505, il devint archidiacre de Buckinghamshire. J'ai dit plus haut comment au lendemain du décès de Richard Mayo (19 avril 1516), il fut en quelque sorte désigné par le roi pour recueillir la succession du prélat défunt.

Le volumineux registre de Charles Booth est intéressant à plus d'un point de vue. Il nous révèle tout d'abord l'activité de l'évêque d'Hereford, son talent d'administrateur et sa vigilance de pasteur des âmes. Booth a plusieurs fois visité son vaste diocèse : il s'est appliqué à y extirper les abus, soit parmi le clergé, soit parmi les fidèles. Il n'hésite pas, entre autres, à faire appel au bras séculier, lorsqu'il s'agit de faire rentrer dans le devoir les pécheurs publics, contumaces et notoirement sous le coup des censures. Il n'hésite pas davantage, je dois l'ajouter, à proclamer l'immunité ecclésiastique et les privilèges « de clergie » à l'encontre de la poussée de laïcisme qui se manifeste parmi la société anglaise, à partir de la seconde moitié du règne d'Henri VIII. Un autre souci de Booth est de ne pas laisser à l'abandon les revenus des bénéfices vacants, de faire réparer, lorsque besoin se présente, les édifices qui en dépendent. Contre leurs déprédateurs, il est particulièrement inexorable. Lui-même, du reste, gère avec le soin d'un père de famille le temporel de sa mense, et les manoirs qui en font partie sont raffermis par lui avec une ponctualité dont le registre témoigne en plus d'un endroit. Rien d'étonnant à ce qu'un curateur aussi attentif ait eu le souci d'ordonner des prières spéciales pour les bienfaiteurs de sa cathédrale.

Booth n'aime pas les recteurs qui s'en prennent à l'aise avec les lois de la résidence et il n'oublie pas de les leur rappeler. Il n'est pas tendre non plus pour les clercs en rupture de ban ou négligents de leurs devoirs d'état. Il exige que les offices paroissiaux se célèbrent avec décence et solennité, et son ordonnance au vicaire de Leominster à ce propos mérite d'être mentionnée. Booth y enjoint à cet ecclésiastique de s'entourer de tout son personnel aux grandes fêtes et de procéder « cum cantu et organo ». Une autre ordonnance non moins suggestive, bien que d'un genre tout différent, est celle édictée à la suite du synode provincial de 1519, et relative à la lecture des décrets qui devait être faite au clergé en langue vulgaire. Dans ce milieu on ne comprenait plus le latin.

Avec son chapitre, Booth n'a entretenu que d'amicales relations. En

Digitized by Google

1522, il avait témoigné l'intention d'entamer la visite de la cathédrale d'Hereford et de son personnel. Les chanoines firent bonne contenance, déclarèrent qu'ils recevraient l'évêque comme pasteur et non comme visiteur; puis finalement ils exhibèrent une bulle d'exemption. Booth se déclara satisfait et n'alla pas outre. Cet homme accommodant avait parfois néanmoins de terribles ressauts d'intransigeance, témoin le châtiment qu'il infligea au clergé paroissial de Leominster, coupable d'avoir reçu dans son église l'abbé de Reading avec les honneurs réservés à l'ordinaire diocésain. Pour leur peine, les pauvres gens durent se rendre à Hereford et faire amende honorable devant la châsse de saint Thomas, une torche au poing et en chantant l'*Iste confessor*. Les rapports du prélat avec les divers établissements de réguliers de son diocèse furent de même généralement empreints de cordialité. Il aimait, entre autres, à délivrer aux religieux mendiants les pouvoirs de prêcher dans son diocèse. A deux reprises, le 22 mai 1526 et le 26 mai 1529, il bénit dans sa chapelle de Whitbourne les deux abbés de Dore, John Glynne et John Redborne. Le 20 juin 1513, il avait déjà procédé en l'abbaye de Wigmore à une cérémonie du même genre et John Smart, qui en était le bénéficiaire, obtint dans la suite, grâce au prélat, les bulles d'évêque de Pava la *in partibus* et, de fait, devint son auxiliaire à partir de 1527. Seul le prieur de Monmouth eut maille à partir avec Booth, à cause de sa mauvaise administration : l'évêque, après enquête, le déposa net. A une époque si rapprochée de leur générale destruction, les monastères de femmes étaient encore florissants dans le diocèse d'Hereford et le registre de Booth renferme le texte d'un certain nombre de professions de moniales reçues par ce prélat. A titre de curiosité, j'y relève aussi celle de John Evett d'Abberby qui, le 21 mai 1530, émet entre les mains de l'évêque le vœu de vivre en ermite.

En regard de ces renseignements d'ordre plutôt particulier, il en est d'autres d'un caractère plus général qu'il importe de signaler à leur tour. Booth insérait dans son registre la correspondance officielle qui lui était transmise soit de Cantorbéry, soit d'York et il suffit de noter que Wilkins a largement utilisé cette classe de documents pour sa collection des *Concilia*. Continuons donc à feuilleter nous-mêmes le receuil de l'évêque d'Hereford. A la date du 3 novembre 1526, Warham invite Booth à perquisitionner dans son diocèse et à saisir partout où il les rencontrera les traductions de la Bible en langue vulgaire et à tendances luthériennes, introduites en Angleterre par contrebande. Toutes ces publications pernicieuses devaient être réduites en cendres. Le 30 juin de l'année suivante, c'est Wolsey qui, à son tour, adresse à notre prélat un long monitoire prescrivant des prières publiques pour le pape, à la suite du sac de Rome par les troupes du connétable de Bourbon, et enjoignant à Booth, eu égard aux fauteurs d'hérésie qui continuaient à pulluler dans le royaume,

Digitized by Google

à ne confier le ministère de la parole qu'à des ecclésiastiques d'une doctrine absolument sûre, dont les noms seraient inscrites sur une liste dressée à l'avance. Enfin le 26 février 1530, nouvelle lettre du primat d'Angleterre insistant sur les moyens à opposer à la propagande des livres hérétiques et exhortant l'évêque à exposer lui même publiquement la saine doctrine aussi souvent qu'il le pourrait.

Ces textes ne reflètent que trop les tendances de l'époque et les préoccupations de ceux qui les ont écrits. En voici un venu de Savoie qui détonne au milieu de tous ceux-ci. C'est une lettre des chanoines d'Aiguebelle, collégiale fondée dans la seconde moitié du treizième siècle par Pierre d'Aigueblanche, évêque d'Hereford, un de ces savoyards passés au delà du détroit à la suite de la reine Éléonore et de sa nombreuse parenté : dotée par ce prélat et nantie par lui d'ornements et de livres liturgiques provenant d'Hereford. Ces bons chanoines, en dépit des objurgations des archevêques de Maurienne, leurs ordinaires, n'avaient jamais cessé de célébrer les divins offices selon le coutumier de l'Église d'Hereford, mais leurs livres de chœur passablement fatigués par un usage journalier de près de trois cent soixante-six ans, n'étaient plus utilisables et, d'autre part, il était probable que pendant un laps de temps aussi prolongé, l'ordinaire qu'ils observaient toujours avait subi lui-même maintes modifications. Conséquemment, ils sollicitaient de la générosité de Booth le renouvellement de leur vestiaire et de leur bibliothèque liturgiques. Par malheur, la réponse du prélat manque au registre.

Booth décéda le 5 mai 1535, après une longue maladie. Il mourut dans la profession de la foi catholique et romaine, ainsi qu'en témoigne son testament et, avec lui, se clôt la série des évêques d'Hereford unis au siège apostolique et en communion avec le pape. Une note de la *Cantilupe society* qui, en 1905, avait entamé la publication des registres épiscopaux du diocèse d'Hereford depuis 1275 jusqu'à 1539 (le registre d'Édouard Foxe est en effet adjoint à celui de Booth), déclare que, sa tâche étant achevée, la raison qu'elle avait d'exister cesse par là même. Je ne saurais donc terminer ce compte-rendu sans adresser, au nom de tous ceux qu'intéresse le passé catholique de l'Angleterre, un merci et de chaudes félicitations au groupe local d'érudits qui sut mener à bien — et si promptement — une œuvre, dont l'achèvement complet, désormais confié à l'initiative de la *Canterbury and York society*, fera le plus grand honneur à la largeur de vues du haut clergé anglican. Je souhaite de même — et ce sera mon dernier mot — que le chanoine Bannister continue de prêter à l'entreprise et sa compétence et ses qualités d'éditeur, dont l'éloge n'est plus à faire.

D. Guilloreau, O. S. B.

Digitized by Google

F. VAN HOECK, S. J. *De Jezuïeten te Nijmegen. Schets der werkzaamheden van de Sociëteit van Jezus te Nijmegen, in verband met de godsdienstige en staatkundige geschiedenis der stad.* Bois-le-duc, 1921. In-8, 215 p.

Comme hommage au bienheureux Canisius à l'occasion du quatrième centenaire de sa naissance, le P. van Hoeck a voulu retracer l'histoire de l'apostolat de la Compagnie de Jésus dans la ville de Nimègue. Le travail se divise en sept chapitres, dont les trois premiers décrivent la situation religieuse de la Gueldre et en particulier de la ville de Nimègue dans la seconde moitié du XVIe siècle, les efforts des habitants en vue d'obtenir un collège ou une station de Jésuites, les alternatives d'espérance et d'abattement qui se succèdent avec les faits militaires et politiques, surtout la bataille de Mook et la Pacification de Gand, enfin l'établissement de la domination protestante à partir de 1578. Bien souvent des religieux de la Compagnie sont venus visiter la ville et y ont séjourné quelque temps. Ce n'est toutefois qu'en 1616 qu'ils s'y fixent à demeure et y exercent leur ministère au milieu des persécutions, des vexations et des tracasseries calvinistes (4e chap.).

Cette histoire assez monotone s'interrompt une fois au moment où Louis XIV, entré en vainqueur en Hollande, rend à la religion catholique la place d'honneur, mais aussitôt après son départ, l'hostilité mesquine des calvinistes reprend de plus belle (5e chap.).

Remarquons la situation assez singulière des religieux après la suppression de la Compagnie : ils continuent à desservir leur église et la transmettent à la Compagnie rétablie par Pie VII (6e chap.).

Le dernier chapitre, en une trentaine de pages, reprend à grands traits l'histoire de la paroisse jusqu'à nos jours. Ajoutons encore que le collège, désiré dès le XVIe siècle, fut ouvert en 1900.

Somme toute, excellente monographie, qui nous peint une fois de plus sur le vif la situation précaire des catholiques aux Pays-Bas sous l'ancien régime, et l'essor qu'ils ont pris au XIXe siècle.

J. B. GOETSTOUWERS, S. J.

R. LECHAT, S. J. *Les réfugiés anglais dans les Pays-Bas espagnols durant le règne d'Élisabeth, 1558-1603.* (Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'université de Louvain. Fasc. 33.) Louvain, Bureaux du Recueil, 40, rue de Namur ; Paris, Picard, 1914. In-8, 268 p.

Les relations politico-religieuses entre l'Angleterre et les Flandres, au temps où l'Espagne s'intéressait fort au sort religieux de la grande nation maritime voisine de ses possessions flamandes, sont impor-

Digitized by Google

tantes à bien connaître pour la genèse et le développement d'événements politiques que l'histoire générale enregistre, sans en donner toujours les raisons véritables. C'est pourquoi l'étude du P. Lechat, comme jadis celle de son confrère le P. L. Willaert (*Négociations politico-religieuses entre l'Angleterre et les Pays-Bas catholiques*, 1598-1625, dans RHE, 1905-1908, t. VI-IX), ne doit point passer inaperçue pour qui veut suivre de près la lutte ou la politique hispano-anglaise, à une époque où la religion a sur les faits extérieurs des répercussions aussi sensibles que nombreuses. Elle est également utile à l'histoire intérieure de l'Angleterre : la longue série des lois persécutrices d'Élisabeth, leur évolution systématique, leur application plus ou moins rigoureuse ne se comprennent que si l'on voit les périls imaginaires ou réels auxquels la reine prétendait soustraire sa couronne et l'anglicanisme qu'elle voulut implanter d'une façon indéracinable en son royaume. M. Lechat nous montre les émigrés anglais, dans les Flandres, d'abord simples réfugiés préoccupés seulement de sauvegarder leurs croyances, puis politiques et rebelles à Élisabeth, comme tels traqués par elle jusqu'aux Pays-Bas, d'où Philippe II doit les proscrire, et enfin, à la veille de la grande Armada, revenant en Flandres pour s'y agiter, s'y quereller et contribuer, par leurs indiscrétions et leur méconnaissance de l'Angleterre nouvelle, à l'échec des entreprises espagnoles. Il prouve aussi, et une fois de plus, que le catholicisme anglais dut sa conservation aux travaux apologétiques des réfugiés, surtout à leur séminaire de Douai, modèle des autres séminaires anglais du continent, où s'entretint, comme disait Reginald Pole de Marie Tudor, « l'huile de la vraie religion, pour rallumer le feu sacré prêt à s'éteindre ».

G. CONSTANT.

L. VON PASTOR. *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters.* T. VII. *Gesch. der P. im Zeitalter der katholischen Reformation und Restauration. Pius IV, 1559-1565.* T. VIII. *Pius V, 1566-1572.* Fribourg-en-Br., Herder, 1920. In-8, XL-706 ; XXXVI-676 p. M. 36 le vol.

M. le professeur Pastor a repris la publication de son grand ouvrage, l'*Histoire des Papes*, et donne deux volumes de première importance sur les pontificats de Pie IV et de Pie V, 1559-1572. Et il annonce, dans un avant-propos, qu'il a pu mettre sur pied et publiera bientôt l'histoire des pontificats suivants, jusqu'à la mort de Grégoire XIII (1623). *Réforme et restauration catholique*, ce sous-titre qui ouvre la série, en marque l'importance : avec le concile de Trente, les papes inaugurent l'œuvre qui doit restaurer la société chrétienne, bouleversée par la Révolution protestante. Cette œuvre comprend deux

Digitized by Google

parties : la réforme des abus, qui ont leur source dans l'ignorance des clercs, et qui ont servi de prétexte à cette révolution, et le rétablissement dans la vie sociale du principe d'autorité, qui avait fait la grandeur du moyen âge, et dont doivent dépendre la prospérité et le progrès humains. La réforme avait débuté sous Paul III, avec le petit groupe de clercs romains et de cardinaux, dont le pape s'était servi (*Geschichte der Päpste*, tome VI, chap. II) pour donner le branle à la chrétienté, par la réforme de sa cour et de son clergé. En même temps il préparait la réforme générale par la tenue du concile de Trente. Ses successeurs Jules III et Paul IV avaient poursuivi la réalisation de ce programme en partie double, au milieu des vicissitudes qu'y apportaient la politique européenne et le tempérament de ces pontifes.

Le programme va aboutir sous Pie IV et Pie V. Le concile, sans cesse dirigé par Rome, affirme hautement la nécessité du principe d'autorité, non seulement par sa collaboration étroite avec Rome, mais en renouvelant et en confirmant les dogmes de foi et de discipline mis en doute par les protestants, et parmi lesquels la supériorité de l'Église de Rome et l'obéissance qui en découle figuraient en première ligne. Désormais cette autorité peut agir et parler, elle sera écoutée docilement. Et les papes se mettent à l'œuvre : tout en appliquant les décrets du concile partout où ils le peuvent, tout en excitant les évêques, dans la mesure de leurs moyens, à les imiter, ils font appel aux souverains catholiques et leur demandent de donner à ces décrets une place dans la législation civile. Le pouvoir temporel y gagnera en prestige, en autorité. Et avec l'œuvre de réforme qui doit atteindre le peuple chrétien par l'intermédiaire de ses pasteurs instruits et sanctifiés, commence la restauration catholique qui dressera l'autorité spirituelle et le pouvoir temporel unis ensemble et se dirigeant l'une l'autre en face de l'anarchie protestante qui impose à la prétendue liberté de l'interprétation individuelle, la tyrannie religieuse de la masse ou celle du pouvoir civil s'érigeant en maître des consciences. Si, pas plus qu'au moyen âge, la papauté n'arrive à réaliser son idéal, du moins depuis le concile de Trente et grâce à lui, elle est devenue la plus haute autorité religieuse, morale et politique du monde moderne, on pourrait même dire sans trop d'exagération, la seule avec laquelle doivent compter les hommes qui, sous divers titres, règlent aujourd'hui les destinées de ce monde.

Ce n'est donc pas simplement une réforme dans les mœurs, une correction des abus et des vices, qui débute ici ; ce n'est pas seulement la restauration des dogmes et de la discipline battus en brèche par les protestants : la papauté et l'Église vont s'efforcer de reconstituer sur des bases plus précises la société chrétienne du moyen âge, c'est-à-dire sur des institutions, sur une organisation qui représenteront, en la mettant en évidence, cette autorité divine établie par le Christ, pour servir aux pouvoirs humains de lumière, de guide, d'inspiratrice, même de sauvegarde envers eux-mêmes et envers leurs subordonnés.

Digitized by Google

Le concile de Trente prépare le programme, qui sera poursuivi, au moyen de sa mise en pratique, par une série de pontifes, ceux-ci procédant avec un esprit de suite remarquable ; et chacun, reprenant l'œuvre au point précis où l'avait laissée son prédécesseur, apportera sa pierre au monument dont le concile a fixé les fondations.

Le premier de ces papes fut Pie IV. Homme d'État et d'administration, formé par quinze années de service à la curie, assez peu théologien d'ailleurs, habitué à l'action beaucoup plus qu'à l'étude, il avait pu constater pendant le longe conclave de 1559, 5 septembre-26 décembre, combien le souverain pontificat était à la merci des intrigues, des intérêts temporels et surtout des compétitions égoïstes des souverains. Ce fut la première leçon qu'il recueillit au début du pontificat, et d'ailleurs la dignité de l'Église du Christ ne permettait pas qu'on laissait se reproduire les intrigues qui avaient écarté un candidat de mérite comme le cardinal Morone pour faire dépendre l'élection d'un ambitieux sans scrupule qui s'appelait Caraffa. Pie IV ne fut pas un saint, mais il eut au plus haut point le sentiment de sa nouvelle dignité et le souci de tout faire pour la relever jusqu'au sommet qu'elle devait occuper.

Son premier acte, tout en procédant des pratiques abusives de l'époque, fut toutefois inspiré par le Saint-Esprit. Son neveu, Charles Borromée, qu'il choisit pour son bras droit, se distingua dès l'abord par la fidélité et l'application soutenue avec laquelle il remplit sa charge comme un devoir de conscience. Son unique préoccupation fut de faire exécuter strictement les décisions de son oncle, mais en les transmettant il sut les interpréter avec intelligence ; toutefois il ne se souciera jamais de passer pour un homme d'État, et sa sainteté qui ne cessa de grandir au milieu des honneurs, jusqu'à exciter le dédain du pontife lui-même, le tourna toujours davantage vers la réforme ; il lui consacra toute son activité avec l'expérience qu'il avait acquise à la secrétairerie d'État, et devint un des principaux promoteurs du programme qu'il avait si bien préparé par les directives dont il s'était fait l'intermédiaire auprès du concile.

Les circonstances permirent d'abord au nouveau régime de rompre entièrement avec le passé et de prévenir la tutelle que le grand électeur Caraffa se préparait à lui imposer. L'odieux assassinat de la duchesse de Paliano, qu'il avait presque ordonné, servit de base à un procès dans lequel les juges de Pie IV compromirent le pape par leur rigueur intéressée, si bien qu'il fallut reprendre la cause contre eux sous Pie V. Mais l'exécution du cardinal et la ruine de sa famille, qui avait tenu une si grande place dans la vie de la papauté, provoqua une telle sensation en Europe que le népotisme en reçut un coup mortel, en tant que système politique. Il allait cependant porter ses derniers, sinon ses plus mauvais fruits, avec Catherine de Médicis, nièce de deux papes, élevée par eux, sous leur tutelle, qui, avec sa détestable politique de bascule, devait contribuer plus que personne

Digitized by Google

aux progrès du protestantisme français avec ses conséquences, trente-cinq années de guerres civiles !

Cette femme néfaste, Pie IV allait la rencontrer sur son chemin dès les premières démarches de son pontificat. Toute la chrétienté aspirait après la conclusion du concile de Trente, mais les puissances temporelles l'entravaient par leurs visées égoïstes, que de longues négociations n'empêchèrent qu'en partie de faire traîner cette affaire importante. La France et l'Autriche prétextaient les ménagements qu'elles devaient à leurs sujets protestants, alors que ceux-ci étaient depuis longtemps décidés à ne pas subir les conditions du concile, encore moins à les discuter. La France, en particulier, livrée aux mesquines menées d'une régente à demi-hérétique, plaidait pour ses fameuses libertés gallicanes et prétendait remplacer le concile général par un synode national. Les incapables successeurs du grand Charles-Quint espéraient en outre ramener les dissidents par des concessions soi-disant apaisantes, le mariage des prêtres et la communion sous les deux espèces. Hapsbourg et Valois prétendaient qu'on recommençât tous les débats, sans tenir compte des résultats acquis sous Paul III. Par contre, Philippe II, tout feu et flamme pour la réforme, se fâchait parce que le pape, soucieux de ménager les oppositions, mais bien décidé à ne pas sacrifier la moindre parcelle de ces résultats, ne voulut jamais préciser ce qui était sous entendu et marqué par toute la suite des débats, à savoir que le concile ne commençait pas, mais continuait.

Quand il fut à peu près assuré de la participation des ambassadeurs chrétiens, Pie IV fit ouvrir le concile par ses légats et en accéléra les travaux. Je montrerai dans une autre étude ce que M. Pastor fait déjà pressentir, comment la réforme conciliaire ne pouvait venir que de Rome. Les débats épineux furent cependant aplanis par des accommodements et transactions. L'empereur, la France et l'Espagne s'étaient entendus pour faire régler par le concile la réforme dans la tête et les membres, qui auraient commencé par le pape et la curie. On leur opposait le besoin de réforme chez les princes et dans leur administration, et la nécessité de commencer par là la réforme dans les membres. Le conflit était insoluble et le conflit acculé à une impasse, mais le cardinal de Lorraine (pourquoi M. Pastor s'obstine-t-il à l'appeler cardinal de Guise, alors que le premier titre est classique ? il confond ainsi les deux cardinaux frères, François de Lorraine avec son cadet Louis de Guise, cardinal depuis 1553 seulement), porte-parole de l'épiscopat français, sauva la situation. On laissa le pape réformer sa curie et ses cardinaux, on ne parla plus d'amender les princes et en même temps s'assoupit une vieille querelle non moins interminable, qui dès l'ouverture du concile avait mis aux prises les Italiens et les Espagnols : la résidence est-elle imposée aux évêques par le droit divin ou par le droit ecclésiastique ? Il est évident que, dans la première théorie, la juridiction épiscopale se rapprochait singulière-

Digitized by Google

ment de la primauté romaine, et le fameux principe gallican de la supériorité du concile général sur le pape pouvait revenir sur le tapis.

Ce fut un vrai chef-d'œuvre, un coup de maîtrise politique de la part de Pie IV, d'obtenir, par l'intermédiaire du cardinal de Lorraine, que les Français, sans renoncer formellement à leurs fameuses libertés gallicanes, abandonnent toute controverse stérile et travaillent à faire aboutir promptement le concile. Les questions pratiques de réforme renvoyées au pape, les pères n'avaient plus qu'à compléter les mesures importantes, dogmatiques et disciplinaires, arrêtées sous Paul III contre les protestants, par certains détails de la théologie sacramentaire, notamment au sujet du mariage. Et les légats, sans cesse dirigés par le cardinal Borromée, réussirent à faire proclamer, sous des formes diverses, par les Français comme par les autres pères, le pouvoir suprême enseignant et la primauté de juridiction de l'Église romaine, unique interprète de l'Écriture sainte et de la tradition (Pastor, t. VII, p. 282), avec les conséquences que comportait cette doctrine, notamment la soumission qui allait jusqu'à subordonner au pape les décrets de l'Église universelle.

L'œuvre du concile, ainsi restée incomplète, permettait néanmoins d'entreprendre la réforme et la restauration que réclamait avec la société chrétienne l'autorité qui lui servait de base. Dès lors commence un programme en trois points, qui se continuera sous les pontificats suivants : publier, faire accepter et appliquer le concile dans les divers pays de la chrétienté, en tirer toutes les conséquences nécessaires pour la réforme, et d'abord celles que les pères avaient indiquées comme en dehors de leur compétence, l'édition des livres comme le catéchisme, la Bible, le bréviaire et autres livres de liturgie, la réforme du chant, dont la musique de Palestrina fut le premier essai ; l'établissement de séminaires pour l'éducation des clercs, en quoi Rome donna encore le branle, puisque le séminaire romain, établi par Ignace de Loyola, servit de modèle à ceux que les Jésuites multiplièrent dans la chrétienté.

Le pape répondait encore aux vœux du concile par la création de congrégations cardinalices, celles de l'index et du concile, qui devaient compléter l'œuvre Tridentine et perpétuer son action. Il poursuivit immédiatement sa publication, jusqu'à faire des concessions qui ne furent pas toujours heureuses, et qu'il fallût bientôt révoquer, comme celle du calice et du mariage des prêtres en Allemagne. Aux difficultés locales ou de circonstance, se joignait l'infériorité d'agents qui n'étaient pas à la hauteur de leur tâche : assurément, le zèle des Borromée, des Morone, firent progresser la réforme, mais un Delfino en Allemagne, un cardinal d'Este en France la compromettaient, au contraire, par leur condescendance. Dans ce dernier pays, on était d'autant moins décidé à accepter le concile, que le pouvoir tremblait devant les huguenots, après les avoir enhardis par une série de concessions. Les premières guerres de religion, la prétention manifeste

Digitized by Google

des sectaires d'établir leur culte sur les ruines du catholicisme, l'entrevue de Bayonne, rien ne lui ouvrit les yeux et l'étroitesse de l'esprit gallican se manifestait toujours odieuse, en protégeant les évêques suspects d'huguenoterie que le pape voulait juger, comme en accueillant avec malveillance les premiers jésuites qui pénétraient en France.

Cette attitude étrange des Valois eut son contre coup sur la politique papale en Angleterre et en Écosse. Pie IV ménagea toujours la reine Élisabeth, par égard pour Philippe II, qui espérait l'épouser et ruiner par là les intérêts de la France soutenant Marie Stuart en Écosse et ses droits sur le trône d'Angleterre. La Tudor en profita habilement pour établir sur les ruines du catholicisme et cimenter dans le sang l'anglicanisme chez elle, le presbytérianisme en Écosse. Elle entretint soigneusement les difficultés de toute sorte auxquelles se heurtait sa rivale, et ainsi par la faute des princes chrétiens, deux royaumes furent perdus pour l'Église et la papauté.

Celle-ci sauva du moins l'Italie avec le concours de l'inquisition romaine que Pie IV établit fortement, en réparant les excès de zèle du temps de Paul IV. Avec sa congrégation de cardinaux nouvellement constituée, le tribunal romain s'opposait à l'espagnol, qui devenait purement politique entre les mains du roi d'Espagne, si bien que, devant une résistance unanime, celui-ci dût renoncer à son rêve de l'imposer à Milan. C'est qu'il faisait de cette institution hybride la citadelle d'un mouvement *césaropapiste* qu'il essayait d'implanter dans ses États. Pendant qu'il accablait le pape de marques de déférence et de protestations de dévouement, cela pour combler au moyen des revenus du clergé espagnol le déficit permanent de son trésor sans fond, il faisait poursuivre devant son inquisition ce procès odieux de l'archevêque de Tolède, Carranza, qui devait mettre aux prises pendant des années, et pour des vétilles, les deux premières puissances de la chrétienté, alors que les protestants dévastaient la chrétienté, que les Turcs la menaçaient sur toutes ses frontières ! L'ermite de l'Escurial voulait-il en remontrer au pape en matières théologiques ?

C'était une époque plus qu'étrange, que cette période où des nobles romains, détraqués par les rêveries philosophico-religieuses de la Renaissance avoisinant une sorte de spiritisme, complotaient d'assassiner le pape sous l'impulsion d'une prétendue mission d'en haut ! Cette génération avait besoin de réforme et Charles Borromée le sentait vivement, quand il sollicitait la permission de se consacrer au salut de son église de Milan, où le mal paralysait le bien plus peut-être qu'ailleurs. Le pape finissait sa tâche et emportait avec lui dans la tombe les derniers restes de cette Renaissance, qui avait été en tout un abîme de bien et de mal. Moins de deux ans auparavant, Michel-Ange, le plus grand représentant de la civilisation nouvelle, l'avait précédé dans la tombe, laissant inachevé Saint-Pierre de Rome, qui devait être le monument d'une nouvelle époque, d'une nouvelle

Digitized by Google

civilisation, le symbole de la Restauration à laquelle la papauté et la curie romaine se consacraient de plus en plus. L'œuvre de Pie IV avait été complexe, embarrassée, imparfaite ; son activité littéraire et artistique, par laquelle M. Pastor clot son exposé, le montre suffisamment. Mais il avait déblayé les voies à ses successeurs, qui termineront lentement et Saint-Pierre de Rome, et cette Eglise romaine, dont le sanctuaire devint le symbole, et dont l'organisation sera la pierre angulaire des âges futurs de l'humanité.

Saint Pie V inaugure une nouvelle tactique : la sainteté mise au service de la Réforme, celle-ci poursuivie par les moyens purement divins, en dehors de la politique et du jeu des actions naturelles ; la prière, les exercices de piété, les sacrifices, la grâce divine en un mot inspire et dirige un programme, dont aucune considération humaine ne fera modifier une seule ligne. Le salut et l'édification des âmes, voilà le premier article du programme, et lorsque le pontife se sentira impuissant, désarmé, comme en Espagne et en Angleterre, il se bornera à poser les principes dont ses successeurs sauront tirer les conséquences pratiques.

C'était déjà un signe des temps, qu'un cardinal mondain comme l'était Farnèse, se mît d'accord avec le chef du parti réformiste qu'était Charles Borromée pour promouvoir un candidat dont les espérances avaient été jusque là bien minimes, parce qu'il n'avait cessé de vivre, d'agir en religieux et que la rigueur des principes sur lesquels il s'était toujours réglé, lui avaient aliéné les deux papes précédents, par suite les cardinaux créés par eux et qui formaient la majorité du conclave. Après l'échec de Morone, candidat perpétuel à la tiare, le choix rapidement arrêté (le conclave ne dura que dix-huit jours et les ambassadeurs des princes eurent à peine le temps de commencer leurs intrigues) d'un candidat plus rigide encore montrait à quel point le souci de la réforme avait pénétré partout, dominait le Sacré Collège et la curie. Le grand inquisiteur, qui avait toujours été sévère pour lui-même comme pour les autres, qui s'était toujours montré pauvre, frugal, mortifié comme un petit moine dominicain, ne changea rien à sa manière de faire ; ce ne fut que sur les instances impératives du Sacré Collège qu'il appela auprès de lui un seul de ses neveux, le créa cardinal et l'employa aux affaires, mais en lui imposant le devoir de rester dominicain ; les prérogatives de cardinal neveu dont il fut peu à peu honoré ne lui servirent qu'à le faire surveiller de près, tancer et rabrouer pour le moindre manquement.

Pie V se mit immédiatement à l'œuvre de réforme dans l'esprit du concile de Trente, en commençant par la tête. Il ne se contenta pas de continuer sa vie austère, strictement réglée, il l'imposa à son entourage. Il visita lui-même les églises de Rome et obligea le clergé de paroisse comme le clergé régulier à remplir sérieusement tous les devoirs du ministère pastoral. La Daterie, la Pénitencerie, l'Index et les autres services d'administration furent réorganisés avec soin. Il

Digitized by Google

fit commencer la publication des livres dont le concile avait laissé au pape la confection ou l'amendement : catéchisme, missel, Vulgate, etc. Dans l'exercice de ses fonctions de prince temporel, il rechercha uniquement le bien, l'utile, il fit réparer l'aqueduc de l'*aqua Virgine*, tracer les rues Alexandrina et Bonelli, développer les hôpitaux et œuvres de bienfaisance ; il enrichit la bibliothèque vaticane et l'université romaine, restaura les fortifications à Rome et en divers endroits, accrut le palais du Vatican et fit poursuivre la construction de Saint-Pierre. Il prit des mesures pour assurer l'approvisionnement de Rome, surtout encouragea l'agriculture. Il témoigna de son zèle intransigeant pour la justice lorsque, sans égard pour la mémoire de son prédécesseur, il fit annuler la procédure contre les Caraffa, rétablit leurs héritiers dans leurs biens et prérogatives, fit juger par l'Inquisition, condamner et exécuter l'ex-procureur fiscal Pallantieri, qui les avait poursuivis avec un acharnement excessif et s'était approprié une partie de leurs dépouilles.

Les ordres religieux éprouvèrent les effets multiples de cette justice méticuleuse, impitoyable. Quelques-uns furent supprimés parce qu'inutiles ou scandaleux ; ainsi les humiliates de Milan subirent toutes les rigueurs du pape, parce que quelques-uns de leurs prévôts tentèrent d'assassiner le cardinal Borromée qu'on avait chargé de leur réforme. Des règles rigoureuses supprimèrent l'abus fréquent alors des moines vagabonds qui, sous prétexte de passer d'un ordre à l'autre, vivaient du monde et dans le monde, sans supérieurs et sans domicile. Les frères de la Miséricorde et la réforme carme de Pierre d'Alcantara furent approuvés, et Pie V, qui ne voyait rien en dehors des vœux solennels, prétendit les imposer à tous les membres de la compagnie de Jésus, avant l'appel à la prêtrise. Les profès durent dès lors attendre longtemps l'ordination, et un 4e vœu fut établi comme condition indispensable pour faire partie de la congrégation générale.

On ne doit pas s'étonner si l'inquisition déploya une grande activité sous ce pontificat. D'ailleurs Pie V prenait régulièrement part à ses travaux. Les autodafés se multiplièrent à Rome, mais aboutirent à peu d'exécutions capitales, des étrangers surtout, presque pas de Romains, et des humanistes que le protestantisme avait conduits à l'athéisme, à l'irréligion et à la plus complète immoralité de vie comme d'intelligence.

L'inquisition rencontra des obstacles en divers endroits d'Italie, à Venise surtout, où le gouvernement prétendait traiter les hérétiques à sa manière. Il n'en est pas moins vrai que le protestantisme disparut de la péninsule, grâce aux rigueurs du pape, et ce fut un bonheur pour elle : les guerres civiles que l'erreur n'aurait pas manqué d'y provoquer, auraient eu un caractère plus atroce, avec les haines et les rivalités locales, auraient certainement fait plus de ruines encore qu'en France (t. VIII, p. 278).

L'hérésie fut aussi atteinte par la condamnation des thèses de Baius,

Digitized by Google

qui n'étaient qu'un demi-calvinisme recuit, mais le dernier coup lui vint en Italie de la bulle contre le socinianisme, qui la poussait à ses dernières conséquences (1er oct. 1568).

L'inquisition romaine avait dû détourner son attention des autodafés pour s'absorber dans le procès Carranza. Pie V avait enfin obtenu ce que son prédécesseur sollicita longtemps et avec une excessive patience, tellement l'ombrageux Philippe II répugnait à subordonner son inquisition à celle du pape, parce qu'il prévoyait un désaveu énergique et humiliant de ses procédés inqualifiables et de ceux de ses sbires à hermine, envers le malheureux prélat. Celui-ci arriva à Rome en mai 1567, mais le procès traina cinq ans et ne prit fin que sous Grégoire XIII. Malgré ses exigences toujours plus grandes, avec ses empiètements quotidiens dans le domaine spirituel, Philippe II était, de tous les princes chrétiens, celui sur lequel le pape pouvait le plus compter pour sa politique de restauration. Il était donc à ménager.

D'ailleurs si les difficultés et les conflits avec l'Espagne s'étaient encore accentués depuis le pontificat de Pie IV, on le devait surtout aux vice-rois, qui, vrais despotes dans leurs gouvernements, traitaient les évêques comme le dernier de leurs paysans, manipulaient par simples arrêts de police les affaires ecclésiastiques les plus délicates et faisaient ensuite croire au maître que la bulle *In causa Domini*, qui mettait un frein à leurs empiètements, allait à l'encontre des privilèges et droits que les rois d'Espagne avaient recueillis dans la défroque des diverses dynasties dont ils avaient recueilli l'héritage. Ces potentats trouvaient parfois à qui parler. Charles Borromée à Milan poursuivait son œuvre de réforme en dépit des autorités municipales, des chanoines et du duc d'Albuquerque, grand d'Espagne, mais à Naples, le pape avait peine à réprimer par de multiples ambassades les mensonges et les calomnies derrière lesquels se cachaient tant d'attentats. La publication de la bulle renouvelait chaque année le conflit, et la tragédie de don Carlos, dont l'énigme restera toujours ensevelie dans les mystères de l'Escurial, n'amena aucun rapprochement, même de pure sympathie, entre le pape et le monarque bizarre qui avait prétendu succéder en tout à Charles Quint. Chose étrange ! la révolte des Pays-Bas les éloigna un peu plus encore l'un de l'autre : Pie V insistait pour que le roi se rendît sur les lieux, persuadé non sans raison que sa présence suffirait à tout apaiser, et Philippe estimait cette ingérence indiscrète. Le duc d'Albe, dans sa politique de répression, ne traitait pas mieux l'Église que les autres vice-rois, et les excès de profanation commis par les calvinistes purent seuls décider le pape à secourir le roi contre ses sujets révoltés. En France, il avait des raisons spéciales de soutenir les Valois ; les huguenots envahissaient le Comtat Venaissin et la victoire les aurait certainement jetés en Italie. Pie V donna de l'argent, envoya un corps de troupes ; les Valois en firent un bien mauvais usage, et quand Catherine de Médicis eut amnistié les révoltés, elle prétendit que le pape autorisât le

Digitized by Google

mariage de sa fille avec le chef des huguenots, Henri de Navarre! Cette femme ne doutait de rien! Le cardinal Bonelli, qui fut envoyé en légation extraordinaire en France et en Espagne, pour l'arrangement des difficultés pendantes, ne réussit qu'à fortifier et grouper les catholiques dans leur attitude de résistance. Les jésuites y contribuèrent par leur ministère incessant, qui se multipliait en dépit des obstacles, et l'on put espérer que ces catholiques feraient bientôt eux-mêmes leurs affaires avec la sainte Ligue.

Pie V ne fut certainement pas mis au courant par avance du drame de la Saint-Barthélemy, car il est bien prouvé aujourd'hui que ce drame ne fut prémédité et préparé par Catherine de Médicis que peu de jours avant l'exécution; le texte de la correspondance de Bonelli, qui y ferait allusion le 6 mars 1572 (p. 383, note), doit se rapporter à un tout autre objet, par exemple à la conversion fort problématique de Navarre. La documentation sur cette controverse, à laquelle M. Pastor revient cependant (p. 393, note), semble donc un hors d'œuvre, et ne s'explique que par le souci qui le guide constamment, de justifier la papauté sur tous les points où la malveillance l'incrimine. Les péripéties par lesquelles passa la malheureuse Marie Stuart depuis l'assassinat de Rizzio jusqu'à son emprisonnement en Angleterre sont encore moins de l'histoire des papes que les détails sur la révolte politico-religieuse des Pays-Bas; néanmoins la malheureuse reine fut la grande victime des calvinistes anglo-écossais coalisés qui marchaient servilement à la remorque de la politique vraiment Renaissance d'Élisabeth Tudor; quelles qu'aient été les fautes de la reine d'Écosse, sa destinée tout entière se rattachait à la restauration religieuse, et les papes ne cessèrent de s'en préoccuper. Autour d'elle s'agitèrent les catholiques anglais, et ce fut pour la défendre que Pie V fit dresser cette bulle d'excommunication contre Élisabeth qui, sans être publiée, compromit la cause catholique même dans les époques suivantes. L'insuffisance d'ailleurs et la faiblesse des moyens qu'on employait pour soutenir la cause de l'imprudente prisonnière et sauver sa vie (ainsi le complot Ridolfi) achevèrent de ruiner l'une et l'autre cause.

Pie V échoua donc dans son œuvre de restauration en Angleterre et en Écosse, il eut même de la peine à conserver le catholicisme irlandais, si vénérable. Il réussit mieux dans d'autres régions où ses agents couraient sans cesse les routes à la recherche des brebis égarées, tout en réconfortant partout auxiliaires et vrais croyants. En Allemagne et en Autriche le fourbe Maximilien II, appliquait l'édit d'Augsbourg en faveur des protestants, ne croyait pouvoir maintenir la paix qu'à force de concessions, au parti hétérodoxe s'entend, et consacrait sa politique à tromper le pape où bien à lui chercher querelle quand, de sa propre initiative, il récompensait du titre de grand duc les services de Cosme de Médicis. Néanmoins un réveil se manifestait en Bavière et sur les bords du Rhin; visites paroissiales,

Digitized by Google

séminaires et synodes diocésains préparaient un réveil de la foi, en même temps que la prédication des jésuites et surtout de Canisius, l'apôtre de l'Allemagne. Mais ce n'est qu'un début, de même qu'en Pologne, où les nonces ont à lutter contre les dissensions et l'égoïsme des hautes classes, la faiblesse d'âme et les défaillances du roi Sigismond, l'attitude louche du primat de Gnesen Uchanski. De même en Suisse, mais les cantons catholiques, toujours fidèles soldats du Saint-Siège, n'acceptent qu'avec peine les preuves de zèle de Borromée, leur archevêque qui visite et réforme les montagnards soumis à sa juridiction.

La lutte contre les infidèles forme la partie capitale du programme de Pie V. Dans l'Amérique espagnole, la juridiction et la hiérarchie ecclésiastiques s'organisent, malgré les embarras que leur suscitaient, les autorités civiles et les difficultés de toute sorte que rencontrait l'évangélisation des Indiens. M. Pastor remarque quelque part avec raison que les mauvais traitements infligés par les conquérants espagnols aux populations indigènes, dont on a fait scandale, pourraient au moins supporter la comparaison avec l'extermination des Peaux-rouges par la poudre et l'eau de vie, que pratiquèrent les mercantiles puritains anglo-saxons. C'est le clergé catholique qui a sauvé les indigènes du Pérou et du Mexique, et quant à ceux du Brésil, les pirates calvinistes de La Rochelle retardèrent pour longtemps leur progrès dans la civilisation, en massacrant sur la côte des Açores 69 jésuites, qui leur portaient la vraie doctrine de l'évangile (sept. 1571).

Dans cette lutte contre l'infidélité, Pie V devait couronner son œuvre de restauration par un beau triomphe, et il ne tint pas à lui que ce triomphe ne donnât des résultats encore plus splendides. La mission du cardinal Bonelli, dont nous avons parlé, avait pour objet principal de conclure en Espagne et en Portugal l'affaire de la croisade que le pape négociait déjà avec Venise ; et si elle ne réussit pas en France, c'est que la diplomatie des Valois travaillait contre elle en réconciliant Venise avec le Grand Turc, en prévenant même celui-ci de ce que Rome tramait contre lui ! Après la mort de Soliman le Magnifique, la Sublime Porte avait jeté son dévolu sur Chypre, le joyau des possessions vénitiennes dans le Levant, et préparait une grande expédition pour s'en emparer. L'entreprise fut même commencée et assez avancée, les Turcs étaient maîtres d'une partie de l'île, que les longues négociations ouvertes à Rome sous les auspices du pape n'avaient pas encore abouti. Venise et l'Espagne, les deux principaux intéressés prétendaient détourner la croisade à leur profit, celle-ci en Afrique contre les pirates barbaresques, celle-là pour sauver Chypre ; cette attitude augmentait d'autant la défiance réciproque. Et quand la ligue fut conclue, en mai 1571, il fallut compter avec les lenteurs plus ou moins calculées des préparatifs espagnols. En septembre seulement la flotte coalisée se concentrait à Messine, et encore l'éclatante victoire de Lépante n'eut pas de consé-

Digitized by Google

quence immédiate, puisque les vainqueurs se séparèrent sans pour suivre leur succès. La mort du pape (1er mai 1572) amena la dislocation de la ligue, et il assista à l'échec de ses derniers efforts, sans pressentir que Lépante, grand événement historique, marquait l'arrêt de la conquête turque avec le début de la décadence pour cet empire militaire.

Nous venons de résumer tant bien que mal deux pontificats importants par leurs résultats et par la valeur assez diverse, mais exceptionnelle de leurs représentants. On comprend que l'auteur ait tenu à mettre en relief la solution plus ou moins définitive des problèmes historiques qui mettaient en jeu l'honneur de la papauté et de l'Église, la politique, la captivité et le procès de Marie Stuart pour ne citer que le principal. Il s'est entouré, d'ailleurs, d'une documentation complète et aussi neuve que possible, ainsi que l'atteste la bibliographie qui se déroule au bas des pages, bibliographie vraiment internationale, universelle. Les pièces justificatives, à la fin de chaque volume, rappellent la partie inédite, fort étendue, de cette documentation, la triple rédaction de la *Vita Pii IV* d'Onofrio Panvinio, monument contemporain d'un témoin oculaire, fonctionnaire de l'administration papale, dont M. Pastor fait une collation de détail et une critique serrée ; la correspondance de certains agents diplomatiques, observateurs avisés, vénitiens et autres, dont les dépêches toujours plus nombreuses gisent encore en paquets serrés dans les archives italiennes, surtout celles de l'agent modénais Francesco Tonnina sous Pie IV ; enfin les *Avvisi di Roma*, collection d'un caractère tout spécial, qui débute en cette période et dont on commence à entrevoir l'importance pour les périodes suivantes. Nous attendons que M. Pastor en donne, dans ses prochains volumes, une étude à fond comme il sait les faire, en prenant pour point de départ les observations déjà présentées là-dessus, dans les *Mélanges des écoles françaises de Rome et d'Athènes*, par le P. Ancel, le premier, si je ne me trompe, qui ait signalé et étudié la collection.

Je sais bien qu'on reprochera à M. Pastor ce qu'on pourrait appeler en France un certain manque de composition, avec la multiplicité des questions abordées et des détails en chacune. Quelques critiques et historiens désireraient une bibliographie plus condensée, réduite aux sources principales et plus récentes : à quoi bon mentionner tant d'auteurs qui ne font que répéter leurs devanciers ! Ceci est un point de vue qui peut diviser les érudits, qui a toutefois l'avantage d'alléger l'appareil scientifique d'un volume, dont on ne veut pas faire un simple instrument de travail. Après une bibliographie complète en préambule, le récit gagne beaucoup à n'être accompagné que des éclaircissements indispensables au bas des pages. Voilà ce que nous pensons en France, mais nous n'avons pas la prétention d'imposer notre manière de voir au reste de l'humanité.

Nous n'en serons pas moins reconnaissants à M. le professeur Pastor

Digitized by Google

de poursuivre l'achèvement de son ouvrage. La haute situation dont l'ont honoré ses compatriotes, et qui est la récompense de ses services en même temps qu'un témoignage de la confiance du Saint-Siège, lui apporte une obligation de plus de continuer un monument qui servira à l'instruction des peuples, à la gloire de l'Église et de la papauté. Dans chaque nation les défenseurs de la vérité historique y puiseront des indications et des renseignements pour la mettre en lumière selon les exigences du temps et des circonstances. Ce sera le grand mérite et l'immortel honneur de l'historien.

P. RICHARD.

V. MARTIN. *Le Gallicanisme et la réforme catholique. Essai historique sur l'introduction en France des décrets du concile de Trente (1563-1615).* Paris, A. Picard, 1919. In-8, XXVII-415 p. F. 20.

Quand le concile de Trente prit fin, il était à prévoir que la promulgation de son œuvre réformatrice en France soulèverait de grosses difficultés. En effet, au XVIe siècle, florissait le Gallicanisme, c'est-à-dire cette doctrine en vertu de laquelle l'Église de France revendiquait une certaine autonomie vis-à-vis du pouvoir pontifical. Un groupe très influent de parlementaires prétendait que le roi avait le droit de faire examiner les décrets du Saint-Siège et de juger de leur opportunité. Si ces légistes croyaient y discerner quelque empiètement sur les prérogatives de la couronne ou quelque atteinte aux privilèges et aux coutumes de l'Église de France, ils refusaient la sanction royale. C'est ainsi que, durant plus de cinquante ans, ils empêchèrent la promulgation du concile de Trente dans le royaume.

Les parlementaires — on les appelait alors les *Politiques* — ne furent pas les seuls à miner l'œuvre conciliaire. Le gouvernement royal avait conçu de chimériques espoirs. Il escomptait que les dialecticiens catholiques, assemblés à Trente, réduiraient facilement à merci les hérétiques sur le terrain des discussions théologiques. Il envisageait des résultats purement politiques : la pacification du pays, troublé depuis longtemps par la question religieuse. A son avis, le concile ne devait pas se tenir à Trente où les dissidents pouvaient ne pas se croire en sûreté, ni être une continuation du précédent auquel les protestants déniaient l'œcuménicité, ni être sous la dépendance exclusive du Saint-Siège. Or, sur ces trois points, Catherine de Médicis remporta des échecs complets.

La désillusion augmenta en France, quand on vit les Pères s'attacher à définir avec précision le dogme catholique, dès les premières sessions. Le gouvernement royal jugea cette tactique impolitique et qu'elle empêcherait l'union tant désirée. A la vérité, il se leurrait grandement. Les concessions qu'il prônait n'eussent qu'entamé la

Digitized by Google

pureté de la foi catholique. Les évêques avaient sagement compris qu'il fallait fortifier les croyances de leurs ouailles et réformer les abus avec fermeté.

Quoi qu'il en soit, le dépit de la cour s'accrut, quand les Pères du concile essayèrent de délimiter les droits des souverains vis-à-vis de l'Église et, selon la pittoresque expression de Catherine de Médicis, de « rogner les ongles aux rois et croître les leurs ». Ce fut bien pris dans la suite, lorsqu'eut lieu la fameuse dispute sur la préséance. L'Espagne et la France se disputaient le pas. Aucune des deux ne l'eut ; mais les ambassadeurs français ne réussirent pas à faire reconnaître les prétentions de leur maître, comme le contenaient les instructions qu'ils avaient reçues.

On conçoit aisément que, dans ces conditions, le pouvoir royal n'était guère disposé à complaire au Saint-Siège, d'autant plus que Pie IV ne cachait pas son animosité contre lui. Le pape n'avait il pas eu l'imprudence de traiter Charles IX de « propre à rien » ?

On se tromperait grandement si on pensait que le roi de France avait l'intention de rejeter totalement les prescriptions du concile de Trente. Au fond, tout le débat se résume en ceci : le roi entend opérer un choix dans les décrets conciliaires et n'adopter que ceux qui cadrent avec ses vues politiques. Il est facile d'imaginer que le Saint-Siège ne pouvait capituler. Des négociations s'ouvriront, des nonces viendront en France, des papes se succéderont sur la chaire de saint Pierre ; tout sera vain. En 1615, le concile n'aura pas encore été promulgué par l'autorité royale. Le parti des *Politiques* aura eu l'habileté de faire échouer toutes les tentatives de conciliation. M. Martin a raconté en détail les démarches diplomatiques faites par le Saint-Siège et les intrigues qui les réduisirent à néant. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain. Il faudrait reproduire les pages de son excellent livre (1). Contentons-nous de décrire l'attitude prise par le clergé français.

(1) Signalons les pages 105-110 qui traitent occasionnellement des massacres de la Saint-Barthélemy. M. Martin a démontré, à l'aide de documents inédits, qu'ils étaient résolus dès le 21 août 1572 et que l'insuccès de l'attentat perpétré sur la personne de Coligny par Maurevert ne les a pas motivés. Le nonce Salviati n'approuva pas les projets de la cour. Il ne les communiqua pas au Saint-Siège qui les ignora jusqu'après leur réalisation. D'autre part, le diplomate avisé pénétra la véritable cause des massacres du 24 août : la jalousie ombrageuse de Catherine de Médicis. Grégoire XIII n'a pas envoyé une ambassade solennelle à Charles IX pour le féliciter au sujet de la terrible journée. La légation du cardinal Flavio Orsini était décidée bien auparavant. Tout au plus, la nouvelle des événements tragiques survenus en France provoqua-t-elle l'adjonction de paragraphes aux instructions du légat. Grégoire XIII s'apprêta à tirer profit de l'échec subi par les huguenots. Il pensait que la suppression des chefs du parti amènerait des abjurations en masse et mettrait fin aux troubles religieux dont la France souffrait.

Digitized by Google

L'épiscopat se montra peu satisfait des résultats obtenus à Trente. Tout en exprimant son désappointement, il était pourtant intimement persuadé de la nécessité d'une réforme religieuse. Le roi fut donc supplié, dans les assemblées tenues à Blois en 1576 et à Melun en 1579, de publier le concile, avec réserve toutefois des libertés et franchises de l'Église gallicane. On eût réussi à trouver une formule transactionnelle, si les vieux légistes qui pesaient sur les décisions du gouvernement n'avaient eu pour programme la concentration dans les mains du roi du maximum de juridiction ecclésiastique, aux dépens des droits réels de la hiérarchie religieuse. Le terrain d'entente manqua.

Exaspéré par la résistance victorieuse que lui opposait le parti parlementaire, le clergé de France se ressaisit. Il comprit l'inanité de toutes les démarches tentées près du rois. L'assemblée de 1615 sépara les deux pouvoirs qui avaient été jusque-là presque confondus en une seule main : le pouvoir religieux, dont le surnaturel est le domaine ; le pouvoir civil, dont les intérêts matériels constituent l'apanage. Se rendant compte que le jeune roi Louis XIII ne surmonterait pas l'opposition parlementaire que soutenaient les huguenots et plusieurs membres du Conseil, elle publia elle-même le concile de Trente. Ce coup de théâtre ne déplut pas à la reine Marie de Médicis. Le gouvernement s'inclina devant le fait accompli.

Restait au clergé à obtenir la sanction royale, indispensable pour donner force de lois aux décisions du concile de Trente et pour obliger les cours de justice à y conformer leurs arrêts. Sur ce point il n'obtint jamais gain de cause. Toutefois, il acquit un résultat appréciable : les décrets conciliaires de Trente furent observés par les fidèles.

G. Mollat.

G. Grente. *Saint Pie V (1504-1572)*. (Collection « Les Saints ».) Paris, V. Lecoffre, 1914. In-8, x-252 p.

Il faut savoir gré à M. Grente d'avoir voulu mettre en relief l'intéressante personnalité de Pie V, dont le pontificat court du 7 janvier 1566 au 1er mai 1572. Issu de la famille fort humble des Ghislieri, Pie V entra chez les dominicains où il porte le nom de Michel Alexandrin parce qu'il était né aux environs de la ville italienne d'Alexandrie ; plus tard, il conservera la dénomination, pour le même motif, de *cardinale Alessandrino*. Chez les dominicains, il se distingua, pendant seize années, par un enseignement théologique dont la clarté et la sûreté lui valurent un remarquable succès. La fortune commença, pour le Père Michel Alexandrin, avec sa nomination par le Saint-Office aux fonctions d'inquisiteur à Côme, en Lombardie : il y agit avec une

Digitized by Google

impitoyable rigueur qui lui concilia la faveur du rigide cardinal Carafa, le futur Paul IV, alors préfet du Saint Office. Promu évêque de Nutri et de Népi, il est créé cardinal (1557) et bientôt inquisiteur général. Il conserva ses fonctions sous le pontificat de Pie IV : il n'eut pas à souffrir de son attachement à Paul IV lors du fameux procès des Carafa, neveux du pontife défunt, non plus que de la franchise de son parler lorsqu'il s'opposa, en consistoire, à la dotation d'Annibal Altemps, neveu par alliance de Pie IV. Il fut impossible de mettre d'accord les cardinaux sur la candidature du cardinal Morone, à la succession de Pie IV. L'appui du cardinal Charles Borromée, neveu du pontife défunt Pie IV, animé des meilleures intentions pour la réforme de l'Église, valut au cardinal Ghisilieri la succession de Pie IV : le nouveau pontife prit le nom de Pie V pour bien montrer son intention de continuer l'œuvre réformatrice de son prédécesseur et de Charles Borromée. Pie V avait soixante deux ans (1566).

Comme souverain temporel des États de l'Église, Pie V chercha, avec la tenacité et la rigidité qui sont les deux marques distinctives de son caractère, à purifier la moralité de la Ville Éternelle et à restaurer l'économie dans les dépenses. Adversaire résolu du népotisme, il s'opposa à toute dotation de ses neveux, mais il agit avec une rigueur sévère contre tous ceux que la passion avait guidés dans leur témoignage contre les malheureux neveux de Paul IV, dans le mémorable procès qui leur fut intenté sous Pie IV.

Il importe beaucoup plus de mettre bien au point la place qui revient à Pie V dans l'ensemble de la contre-réforme après le concile de Trente. Le concile venait de terminer ses assises pendant lesquelles avaient été élaborés les décrets *De reformatione* qui devaient assurer, par leur observation, la restauration de la discipline chez les réguliers comme chez les séculiers. Pie V renforce les pouvoirs donnés à la congrégation du concile, créée par Pie IV pour l'interprétation des décrets du concile, en même temps qu'il appuie partout, toutes les réformes inspirées par l'esprit et la lettre du concile. L'œuvre la plus importante fut la rédaction définitive du fameux catéchisme romain commencé sous Pie IV et qui devait être pour le clergé, un véritable manuel de théologie. Dans le même ordre d'idées, Pie V établit la congrégation de l'Index pour endiguer les ravages causés par les mauvais livres : c'était donner un caractère officiel aux règlements pontificaux en matière de lectures de livres. C'est à Pie V que revient l'honneur d'avoir terminé, en 1568, la revision du bréviaire qui avait sollicité l'attention des pontifes depuis le début du XVIe siècle et du concile de Trente : le nouveau bréviaire, pour lequel on avait adopté le texte de la Vulgate pour les psaumes, fut imposé aux églises ainsi qu'aux communautés religieuses dont le bréviaire ne se réclamait pas d'une antiquité de deux siècles. Dans la lutte contre le protestantisme, il essaya d'enrayer l'influence des centuries de Magdebourg,

Digitized by Google

œuvre de falsification des Écritures dont l'érudition abusait les simples, en encourageant toutes les publications, particulièrement, celles de Canisius, de Sirleto et d'Hosius qui rétablissaient les droits de la vérité. En même temps, il agissait, avec persévérance, auprès de Catherine de Médicis, en France, où les guerres de religion battaient leur plein et, en Allemagne, auprès de Maximilien d'Autriche, pour que celle-là se dégageât de la politique de bascule et se rangeât, résolument, aux côtés de ligueurs, pour que celui-ci mit fin à toute tentative de conciliation avec les luthériens : le résultat de ses efforts fut pratiquement nul. Catherine de Médicis, comme d'ailleurs Maximilien d'Autriche, obéissait avant tout au calcul politique qui était de sauvegarder leur autorité tandis que Pie V visait uniquement des buts religieux.

Les efforts de Pie V eurent plus de succès dans la croisade contre les Turcs qui groupa l'Espagne, Venise et la Papauté et qui aboutit à la victoire de Lépante (1570) gagnée par la flotte alliée sous les ordres de Don Juan d'Autriche. La victoire de Lépante marque la première étape de la régression de la puissance ottomane dans la Méditerranée : si la flotte alliée ne put exploiter son succès, la raison en est, en ordre principal à l'épuisement des vainqueurs et non pas aux discordes entre les amiraux, comme le pense M. Grente (p. 195 sv.). Nous n'oserions pas souscrire au jugement de l'auteur sur le comte d'Egmont qu'il ramène au simple rôle de comparse de Guillaume d'Orange : d'Egmont fut, il est vrai, comme Guillaume d'Orange un adversaire des méthodes politiques de Philippe II, mais il ne suivit pas le Taciturne dans ses menées politiques et ne prit pas une part active aux excès des iconoclastes. Le portrait de Catherine de Médicis (p. 127) n'est-il pas un peu exagéré dans ses traits ? Faut-il reprocher à Catherine de Médicis d'avoir fait de l'assassinat une arme pour se débarrasser de ses adversaires politiques : c'était la pratique courante dans les petits états italiens et dans le camp des catholiques comme des protestants, au temps des guerres de religion ?

Ces quelques critiques n'empêchent pas le livre de M. Grente d'être un beau travail d'ensemble sur le pontificat de Pie V. Rigoriste à l'excès pour lui-même, Pie V voulut l'être pour les autres. Cette méthode, fructueuse dans ses résultats pour l'application des décrets du concile de Trente, manquait de souplesse pour conduire aux succès diplomatiques. La coalition qui aboutit à la victoire de Lépante fut cimentée par la communauté des intérêts de l'Espagne, de Venise et de la Papauté plutôt que par l'habileté diplomatique de Pie V : celui-ci eut, cependant, le mérite de la continuité des efforts pour mettre la coalition sur pied et, à ce titre, on peut le considérer comme le vainqueur des Turcs, ce qui est son plus beau titre de gloire.

A. Pasture.

Digitized by Google

J. P. Brissot. *Mémoires (1754-1793)*, publiés avec *Étude critique et notes* par Cl. Perroud (Collection des mémoires et documents relatifs aux XVIIIe et XIXe siècles). Paris, A. Picard, s. d. 2 vol. In-8, LI-397 et 401 p. F. 7,50 le volume.

On connaît le rôle considérable joué par Brissot dans l'histoire de la Révolution, comme chef du parti girondin ; il était donc intéressant de republier, d'une façon scientifique, ses *Mémoires*, déjà édités, en 1830, par M. de Montrol, d'une façon absolument empirique et étrangère aux règles de la critique. Mais comme le manuscrit original de Brissot avait été perdu, M. Perroud a dû se livrer, comme il nous l'expose dans son *Étude critique*, à un travail des plus ardus pour discerner le vrai du faux et pour débarrasser les mémoires de Brissot des interpolations manifestes qui remplissaient près de la moitié des 1300 pages de l'édition de Montrol et nous donner un texte d'une valeur scientifique indiscutable.

Les mémoires, ainsi dégagés de la gangue dont ils étaient entourés, constituent un document de premier ordre pour l'histoire de la fin du XVIIIe siècle et de la Révolution française et se composent de deux parties bien distinctes.

La première partie contenant le récit des années de jeunesse de Brissot, depuis sa naissance, en 1754, jusqu'à 1787, offre un puissant intérêt psychologique en nous montrant l'évolution de l'esprit d'un jeune homme avide de s'instruire, que les moqueries d'un ami et la lecture de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* éloignent de la religion chrétienne. Débarrassé « des préjugés dont il avait été d'abord idolâtre », le jeune Brissot ambitionne la gloire littéraire, s'éprend de beaux rêves d'humanité, s'impreigne, de plus en plus, des doctrines de Jean-Jacques Rousseau, subit toutes les déceptions que la pauvreté et l'ambition réservent à l'homme de lettres débutant, sans relations ni appui, dans l'océan de Paris. Il en sort envieux, aigri, plein de rancune contre la société et le régime qu'il rend responsable de ses déconvenues. Successivement il fait du journalisme en France et en Angleterre, ce qui nous vaut des détails curieux sur les mœurs et le monde de la presse, étudie l'anatomie, la médecine, la philosophie, entre en rapports avec Marat, voyage en Suisse, où il décrit d'une façon piquante la société génévoise en 1782, fait un long séjour à Londres, goûte de la Bastille, se lie par l'intermédiaire de Clavière avec Mirabeau, fonde la société des « amis des noirs », fréquente le Palais-Royal et nous fait voir ainsi un des foyers où se préparait la Révolution. Rien n'est plus curieux que l'étude des différentes étapes du processus psychologique qui fait du petit clerc de procureur un des personnages les plus influents de la grande époque révolutionnaire.

A partir de la fin de 1787 les mémoires de Brissot offrent une lacune. Les éditeurs de 1830 y avaient suppléé à coups de ciseaux en *découpant* dans les brochures de Brissot, dans son journal *Le Patriote français, etc.*,

Digitized by Google

de quoi combler ce vide. M. Perroud a conservé en partie ce remplissage, tout en faisant ses réserves et en usant d'un plus petit caractère d'impression.

La seconde partie ne constitue pas des mémoires au sens strict du mot. L'éditeur y a groupé la relation, écrite par Brissot, dans les premiers jours de sa détention à l'Abbaye, de sa fuite et de son arrestation à Moulins, sa réponse au rapport de Saint-Just sur les députés décrétés d'arrestation et son projet de défense devant le tribunal révolutionnaire, en réponse au rapport d'Amar. Il y a joint la notice consacrée par Pétion en 1794 à son collègue et ami Brissot, ainsi qu'une note sur les portraits du malheureux conventionnel. — Ces divers documents sont du plus haut intérêt pour l'histoire de la Révolution.

M. Perroud a apporté à l'édition des mémoires de Brissot tous les soins désirables. Son étude critique profondément fouillée mérite les plus grands éloges, enlève tout doute sur l'authenticité des mémoires et dénote un esprit très judicieux ainsi qu'une érudition très étendue. Les notes au bas des pages montrent une grande connaissance de l'histoire de la Révolution et de ses acteurs et d'excellentes tables alphabétiques facilitent les recherches dans ces deux gros volumes.

CH. TERLINDEN.

M. CHASSAIGNE, *Le procès du chevalier de la Barre.* Préface de J. Guiraud. Paris, Gabalda, 1920. In-8, XVI-272 p.

Voici le premier ouvrage sérieux sur l'histoire tragique du chevalier de la Barre. Non pas que M. Chassaigne apporte la lumière dans tous les détours de ce labyrinthe. Il laisse subsister des points d'interrogation et certaines de ses affirmations ne convaincront pas tout le monde. Mais il faudra refaire, d'après les résultats désormais acquis par son étude approfondie du procès d'Abbeville et du dossier Joly de Fleury, les articles désormais vieillis des dictionnaires et des encyclopédies. Et il faudra renoncer dans les luttes de partis, à cette arme du procès La Barre, désormais émoussée.

Rappelons brièvement les faits. Le 9 août 1766, le Christ du Pont-Neuf, à Abbeville, fut trouvé horriblement mutilé. Après un mois d'instruction criminelle menée par l'assesseur Duval de Soicourt, le procureur du roi Hecquet conclut à la prise de corps de trois jeunes gens : La Barre, d'Etallonde et Moisnel. Le second resta introuvable ; le troisième finira par être acquitté. Quant à La Barre, Duval dut vite renoncer à lui imputer le crime du Pont-Neuf. Mais, accusé de divers actes d'impiété et d'avoir refusé de saluer une procession, il fut condamné, le 28 février 1766, à être conduit devant la porte de l'église d'Abbeville, et là, « étant à genoux, nu-tête et nus

Digitized by Google

pieds, ayant la corde au cou, écriteaux devant et derrière portant ces mots : impie, blasphémateur et sacrilège execrable et abominable », à y faire amende honorable ; au dit lieu avoir la langue coupée » et puis, « la tête tranchée et être son corps mort et sa tête jettés au feu dans un bûcher ardent pour y être réduits en cendres et les cendres jettées au vent ». Cette sentence fut confirmée par le parlement de Paris et l'exécution eut lieu à Abbeville le 1er juillet 1766. Le jeune chevalier — il avait 20 ans — mourut d'une mort héroïque et, semble-t-il, chrétienne.

Il est d'usage de mettre en cause l'évêque d'Amiens, M. de la Motte, ou de fulminer tout au moins contre les monitoires. Il est vrai que, dans cette affaire criminelle comme dans les autres, les curés, du haut de la chaire, obligèrent, au nom du roi et sous peine d'excommunication, à dénoncer les coupables. Mais les monitoires ne donnèrent absolument rien et, avant eux, toutes les dépositions principales étaient acquises à l'instruction. D'autre part, le saint évêque d'Amiens, loin d'avoir provoqué directement ou indirectement le supplice de la Barre, intervint seul, en dehors de la famille du chevalier, pour le sauver. Son action à Versailles fut même si efficace que le procureur général prépara l'ordre de surseoir à l'exécution. Et tout porte à croire que d'autres évêques usèrent dans le même sens de leur prestige auprès du souverain.

Mais Voltaire, lui, n'a pas tenu le beau rôle qu'on s'accorde d'ordinaire à lui prêter. Il commence par avoir très peur et se mettre à l'abri, car le tribunal d'Abbeville institue le procès de son dictionnaire philosophique découvert parmi les livres du chevalier. Il en veut à ces « insensés » à ces « jeunes fous », à « ces étourdis », de jouer les Polyeucte en plein XVIIIe siècle et de ne pas « respecter les lois et la religion de notre pays ». Mgr de la Motte avait donc défendu La Barre avant son exécution. Voltaire ne prit en mains sa défense que quelques années après sa mort.

Comment apprécier la personnalité de La Barre et sa culpabilité ? Cette question est plus importante et plus difficile.

Descendant d'une grande famille, le jeune chevalier reçut une détestable éducation. Il avait, très jeune, perdu sa mère, et son père ruiné, incapable, ne s'occupa guère de lui. Orphelin à 17 ans, sa cousine le recueillit comme une épave. C'était l'abbesse de Willancourt, Madame Feydeau, grande dame plus que religieuse, qui le mit en rapport, sans mauvaise volonté toutefois, avec des libertins du genre Etallonde.

La bibliothèque de la Barre renfermait un choix d'ouvrages pornographiques. Il s'agenouillait en passant devant ce sanctuaire. Il chantait et apprenait aux autres des chansons licencieuses. Il tournait la religion en ridicule et appellait Dieu un Jeanfoutre. Il osait cracher sur des crucifix et il faisait pis encore. Bref il s'acquit bien vite dans la ville un renom d'impiété.

Digitized by Google

Il est certain cependant qu'il ne fut pour rien dans la mutilation du crucifix. S'il n'a pas salué la procession et causé ainsi du scandale on ne put prouver que ce fut par impiété. D'ailleurs quels que soient les actes d'impiété qu'il a commis, le sacrilège seul était punissable de mort. Le nonce du pape, Colonna Pamphili, déclara très haut qu'à Rome le tribunal de l'inquisition aurait tout au plus condamné ces écervelés à un an de prison. M. Chassaigne me paraît être dans le vrai quand il appelle le chevalier « un orphelin mal élevé » « un grand enfant vicieux obsédé par une sorte de manie de l'impiété ».

Mais quels furent alors les auteurs responsables de sa condamnation ? On s'entendait jusqu'ici à faire porter toute la charge par le juge d'Abbeville, Duval de Soicourt, ennemi de La Barre, et même amoureux repoussé de l'abbesse. M. Chassaigne a entrepris la réhabilitation de ce personnage. Il a certainement montré que Duval ne voulut pas de parti pris perdre le chevalier et qu'il instruisit l'affaire avec conscience. Mais ce magistrat crut découvrir chez ses supérieurs et chez le roi un désir de rigueur. Trop peu indépendant il se laissa influencer. C'est à lui qu'il faut attribuer la jonction des deux causes, le sacrilège et les impiétés. Or cette jonction, qui semble vicieuse pour la forme, devait permettre d'appliquer à La Barre la peine de mort.

Si la responsabilité de Duval sort au moins atténuée de cette étude, celle d'un autre magistrat d'Abbeville, Belleval, apparaît au contraire formidable. Il n'eut pas à intervenir dans le procès, mais il commença par provoquer plusieurs dépositions de témoins contre le chevalier qui l'avait jadis insulté, et le fit ainsi impliquer dans l'affaire du Pont-Neuf. Néanmoins, celle-ci allant être classée, Belleval excita Abbeville contre l'impie jeune homme et obtint enfin son arrestation. Il amena par des exhortations appropriées Moisnel à faire diverses révélations compromettantes sur son compagnon. Il est vrai que Moisnel, dépassant les intentions de Belleval, mêla aussi à son témoignage le nom d'un des fils de celui-ci, Saveuse. Atterré, le rusé magistrat opère alors un changement de front. Il fera tout désormais pour sauver la bande... et pour ruiner Duval.

Les péripéties du procès en appel à Paris sont beaucoup moins connues. Finalement la sentence fut confirmée. Pourquoi ? Voltaire avait indiqué une raison que M. Chassaigne développe et que l'on peut admettre bien qu'elle ne repose sur aucune affirmation directe des sources.

Le Parlement, de connivence avec les Philosophes, les jansénistes et les gallicans, venait d'abolir la Compagnie de Jésus. L'assemblée du clergé, en 1765, protesta contre la dispersion des Jésuites, la suppression de la bulle *Unigenitus* et dénonça au roi l'audace de la Philosophie. Pour enlever au clergé tout prétexte de plainte, les parlementaires firent surenchère d'orthodoxie et déclarèrent au roi qu'ils n'oublieraient jamais « ce qui est dû à l'Église et à ses

Digitized by Google

ministres ». Or l'affaire Labarre s'encadre entre les attaques du parlement contre l'Église de France et les protestations de zèle religieux qu'il crut nécessaire d'exprimer au roi. Le jugement définitif fut, si cette explication ingénieuse est vraie, un acte d'opportunisme politique. Au parlement, Pasquier se montra particulièrement acharné contre le jeune libertin. Le roi, malgré les sollicitations pressantes de La Motte, se rallia à l'avis de son vice-chancelier, Maupeou.

Le livre de M. Chassaigne est émouvant. Sa manière de raconter les faits nous reporte en plein XVIIIe siècle. Les personnages, Duval, Belleval, Broutelle, le marchand de porcs devenu avocat, etc., revivent sous sa plume. Le scandale produit à Abbeville par la mutilation (ch. I), l'arrestation et le premier interrogatoire du chevalier (p. 85-95), sa mise à la question (p. 196-200), enfin son exécution (p. 202-209) nous paraissent des pages tout à fait remarquables.

Il semble bien que l'histoire confirmera les principales conclusions de ce beau livre. Mais la personnalité de La Barre restera toujours quelque peu énigmatique. C'est à Dieu seul qu'il appartient de lire infailliblement dans les cœurs.

E. DE MOREAU, S. J.

Mgr CARLO SALOTTI. *Un martire irlandese* (*Oliviero Plunket*). Rome, Ferrari, 1920. In-8, 274 p. L. 5.

LE MÊME. *I martiri dell' Uganda*. Rome, Ferrari, 1921. In-8, 225 p. L. 6.

Mgr Salotti est connu à Rome comme un orateur plein de feu et un apologiste infatigable. Ces deux volumes, écrits à l'occasion des récentes béatifications, n'auraient pas été signalés dans cette *Revue*, s'ils n'étaient que des ouvrages de vulgarisation et d'édification. Mais l'auteur a voulu faire plus et mieux. Mettant largement à profit les informations de première main recueillies dans les procès apostoliques, il a réussi à préciser bien des points de la vie et du martyre du primat d'Irlande, et de la passion des petits pages de l'Ouganda, digne réplique de tels actes des confesseurs de la primitive Église. Et, de ce chef, son travail acquiert une véritable valeur documentaire.

Les chapitres consacrés au cardinal Lavigerie sont, il est vrai, un peu disproportionnés dans l'harmonie générale de l'ensemble ; mais faut-il le regretter ? Il y a là, du grand apôtre de l'Afrique, un portrait en pied si vivant et si ressemblant !

Et, ce qui ne gâte rien dans les ouvrages d'histoire même les plus savants, l'auteur se révèle ici, comme toujours, un écrivain de bonne race.

F. BONNARD.

Digitized by Google

La stigmatisée belge. Louise Lateau de Bois-d'Haine. **Histoire abrégée d'après ses biographes. Louvain, Imp. Nova et Vetera, 1920. In-8, 328 p. F. 5.**

Voici une excellente mise au point des études déjà si nombreuses parues sur la célèbre stigmatisée de Bois-d'Haine, et l'on se réjouira d'y trouver bien filtrée l'essence des érudits mais fort massifs volumes consacrés à cette grande chrétienne par M. le chanoine A. Thiéry. Les deux « éditeurs » ou mieux les deux auteurs, ont gardé l'anonymat, je ne sais pourquoi, car ils sont bien connus, très avantageusement connus comme parfaitement au courant et du milieu où vécut Louise Lateau, et de tous les événements de sa vie aussi bien que toute la tradition écrite et orale qui la concerne. L'un des auteurs s'est d'ailleurs trahi en parlant de ses parents. C'est — elle nous pardonnera de le dire — Mlle Maria Didry, de Bois-d'Haine, aussi distinguée par les dons de l'intelligence que par sa vertu et son culte envers la mémoire de sa sainte compatriote. Et du coup même il est facile de deviner que l'ouvrage est dû aussi, en bonne partie, à l'excellent curé de Bois-d'Haine, M. l'abbé A. Wallemacq, ancien élève de l'université de Louvain.

Les auteurs n'ont pas caché que leur but est de mettre en relief le caractère divin des phénomènes extraordinaires qui ont marqué l'existence de leur héroïne ; mais ils se sont surtout appliqués à exposer ces phénomènes et à en établir la vérité, sans négliger d'ailleurs le tableau des éminentes vertus de Louise.

Quatre livres dépeignent les principaux aspects de son existence, tout en suivant l'ordre chronologique des événements, à l'exception du livre III qui interrompt la trame historique, pour traiter d'une question particulièrement importante : *Béthanie ou la vie intérieure de Louise.* Quant aux autres livres, le premier, intitulé : *Nazareth ou la vie cachée de Louise (1850-1868)*, a pour objet les premières années de Louise jusqu'à ses visions. On y remarquera son héroïque charité pendant le choléra de 1866 ; le deuxième, le plus étendu et le plus intéressant, expose, avec preuves à l'appui, sous le titre « *Thabor et Gethsémani ou vie extatique et souffrante (1868-1878)*, les manifestations les plus frappantes de la vie mystique de Louise : stigmates, extases et rappels, phénomènes extérieurs de l'extase, visions intellectuelles de l'extase, scènes de la Passion qui se présentent pendant l'extase, la couronne d'épines, discernement des objets bénits, etc., siège diabolique, hiérognose du Saint Sacrement, inédie, effets merveilleux de la sainte communion et souffrances de la stigmatisée pour l'Église.

A beaucoup d'endroits de ce livre II, comme d'ailleurs à propos de l'oraison au livre III, la vie de Louise évoque souvent la pensée de sainte Thérèse. A quarante ans de distance, nous nous rappelons encore avec émotion la profonde impression que fit sur notre âme la vue de la stigmatisée et de l'extatique de Bois-d'Haine.

Digitized by Google

Enfin, le livre IV, également très attachant et très important et qui a pour titre « *Le Golgotha ou Mission expiatrice de Louise (1879-1883)*, a trait surtout aux souffrances qu'occasionna à Louise et le tort qu'aurait pu faire à sa réputation la situation troublée du diocèse de Tournai durant les dernières années de l'épiscopat de Mgr Dumont et pendant les débuts de son successeur Mgr Du Rousseaux ; il raconte aussi la mort de Louise (25 août 1883) et la pieuse survivance de sa mémoire, particulièrement à Bois-d'Haine.

La nature du sujet, mais aussi la clarté, la simplicité et l'agrément de l'exposé rendent vraiment attachante la lecture de cette biographie.

Elle n'est pas sans imperfections, cela va de soi. Les éditions futures ne manqueront pas sans doute de les corriger. Il y aurait avantage à posséder un peu plus sûrement la série chronologique des événements de la vie de Louise. Certains passages auraient besoin d'explications pour ne pas avoir l'air d'être plus ou moins en contradiction les uns avec les autres. Ainsi, p. 267, Louise déclare que Mgr Dumont ne lui demandait pas de conseils et qu'elle ne lui en donnait pas. N'empêche que les auteurs constatent immédiatement que Mgr Dumont ne se rendait pas aux inspirations de Louise *(ibidem)*, qu' « elle a plus d'une fois conseillé à Mgr Dumont de donner sa démission » (p. 268) et qu'elle lui écrivit, en juillet 1880, qu'il prenait le chemin de l'enfer (p. 273) (1). Comme dans la plupart des traités d'ascétisme et de mystique, le mot « surnaturel », qui en soi s'applique à l'ensemble de la religion chrétienne, désigne les voies *extraordinaires* par lesquelles certaines âmes sont conduites à Dieu (2). Au livre III, les progrès de Louise dans l'oraison sont rigoureusement classés selon l'ordre chronologique établi dans les cadres classiques de la théologie ascétique et mystique. N'est-ce pas quelque peu abstrait, mécanique et forcé ? Nous aurions préféré la description simple et concrète des divers états d'oraison de Louise.

Quoi qu'il en soit, ce qui fait la valeur de cet ouvrage, c'est outre la description des phénomènes et des vertus, l'attention constante des auteurs à établir la vérité des faits : il n'y a pas que les témoignages des visiteurs, des témoins oculaires et auriculaires : il y a surtout l'exposé de la commission épiscopale d'enquête, au premier chef, la discussion de l'opinion du P. Huchant (voir notamment p. 135), le

(1) « En parlant d'elle-même à ses directeurs, lisons nous p. 176, n. 1, Louise n'emploie presque jamais la première personne du singulier, elle emploie la troisième et se sert du mot « on ». On remarque toutefois que dans ses réponses aux interrogatoires de ses directeurs ou de ses supérieurs, elle emploie presque toujours le je ». — Voir p. 57, 75-78, 90, 99, 173 sv., 178, 181 sv., 185 sv., 189 sv., 195 sv., 267 et 269.

(2) Nous estimons hautement la science de notre savant et sympathique confrère M. A. Thiéry, mais on nous permettra de douter que ses occupations de genre multiple lui aient permis, d'acquérir « la connaissance approfondie de la théologie » dont les auteurs le gratifient généreusement (p. 10).

Digitized by Google

récit raisonné de l'enquête de l'Académie royale de Belgique ainsi que le sobre examen et la judicieuse interprétation des faits relatifs à l'attitude de Louise et à celle de ses contradicteurs et de ses supérieurs lors de la déchéance de Mgr Dumont.

Les faits une fois bien établis, les auteurs, comme nous l'avons déjà dit, n'ont pas manqué, pour les expliquer, de recourir à l'intervention extraordinaire de Dieu dans la vie de Louise, et, à ce sujet, ils relèvent avec raison le témoignage de l'incroyant Wirchow (p. 203), mais surtout celui des théologiens, des personnes éminentes en sainteté et des autorités ecclésiastiques et médicales alors les plus en vue, tels le R. P. Séraphin, le R. P. Van Loo, Dupont de Tours, le Dr Lefebvre, Mgr Rutten, le cardinal Deschamps et le pape Léon XIII. Et surtout ils ont insisté sur les vertus, sur l'incomparable patience, la profonde humilité, l'ardente charité, l'indéfectible obéissance de Louise et sur sa puissante et bienfaisante influence.

En somme, ce livre contient quelques uns des plus beaux souvenirs de la vie chrétienne dans la seconde moitié du XIXe siècle. Puisse-t-il contribuer à ce que les bévues ou les soi-disant bévues de l'un ou l'autre directeur, dont Louise n'a que trop souffert, et le malaise créé dans certains milieux ecclésiastiques par l'opposition de quelques critiques mal éclairés ou mal inspirés et par la supposition gratuite ou l'interprétation erronée de quelques faits, n'empêchent point le rayonnement de la sainte mémoire de la merveilleuse extatique de Bois-d'Haine !

A. Cauchie.

Digitized by Google

CHRONIQUE (1).

GODEFROID KURTH

(1847-1916)

Le 4 janvier 1916 mourait à Assche, gros village brabançon, M. Godefroid Kurth, professeur émérite de l'université de Liége, directeur de l'Institut historique belge à Rome. Sa brillante carrière fut entièrement consacrée à la défense de l'Église catholique et au progrès des études historiques. Sous l'occupation allemande, on ne put songer à entourer le souvenir du regretté défunt de l'éclat auquel donnait droit le rang éminent qu'il occupait dans la science et dans nos luttes politiques. Aujourd'hui que l'activité renaît partout, il convient de rappeler sa mémoire, de dire ce que G. Kurth a fait pour nos études et d'indiquer quelle place d'honneur lui revient parmi nos historiens nationaux.

Godefroid Kurth naquit à Arlon, le 11 mai 1847, à la lisière des marches romanes et des marches germaniques. Ses goûts studieux s'éveillèrent très tôt et d'une manière éclatante : en troisième latine il écrit une poésie, *Paul et Virginie*, que l'Académie royale de Belgique couronne, en 1863, et prend pour sujet de cantate. Deux ans plus tard, le jeune rhétoricien Kurth distance non seulement ses camarades de classe mais encore ceux des autres athénées royaux; au concours général il ne remporte pas moins de trois prix d'honneur, un en histoire nationale, avec 91 points sur 100, et un autre en discours français. Histoire nationale et discours français, ce sont deux traits à retenir.

Avec une solide préparation littéraire, G. Kurth s'en va aussitôt frapper à la porte de l'École normale des humanités à Liége, où des maîtres savants et consciencieux, comme L. Roersch, Borgnet et Troisfontaines préparaient quelques éléments d'élite à l'étude des humanités classiques ainsi qu'à l'enseignement officiel. Le normalien Kurth subit très brillamment les épreuves assez dures de cette discipline. Il trouva même le moyen d'utiliser intelligemment ses heures d'étude forcée : vers latins et discours latins étant lestement expédiés, le reste du temps était consacré à dévorer ce que la bibliothèque de l'internat renfermait de meilleur en fait de littérature ancienne et de « littérature comparée »; il lut avidement Dante, Milton, Camoëns, Goethe, Skakespeare ainsi que la littérature flamande d'alors. Toute pensée, qui par son fond original ou sa tournure littéraire frappait

(1) *Le Comité de Rédaction sera reconnaissant aux Sociétés savantes, aux Auteurs et aux Libraires qui voudront bien lui adresser* (rue de Namur, 40, Louvain) *les nouvelles, les articles et les ouvrages qui peuvent être annoncés utilement soit dans la* Chronique, *soit dans la* Bibliographie *de la* Revue d'histoire ecclésiastique.

Digitized by Google

l'élève, était soigneusement transcrite dans de petits cahiers noirs, qui quarante ans durant seront tenus à jour et constitueront ainsi la source inépuisable « d'idées générales », où s'alimentera l'étonnante érudition de l'auteur.

Au mois d'août 1869, G. Kurth est promu professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur, et, au mois d'octobre de la même année, il est nommé professeur à l'athénée royal de Liége, où il enseignera jusqu'en 1872. Les moments de loisir que lui laissèrent ses fonctions étaient employés à la préparation d'une dissertation en vue du doctorat spécial en sciences historiques, présentée à l'université de Liége le 7 juin 1872. Ce travail, par le choix du sujet et sa facture, trahit encore l'École normale, mais il abonde en vues critiques sagaces ; il portait ce titre laconique : *Université de Liége. Caton l'Ancien. Étude biographique* (in-8, 196 p.). Quatre mois après, les portes de l'Alma Mater lui sont largement ouvertes pour aller prendre possession de la chaire d'histoire du moyen âge ; il y enseignera avec science, éloquence et autorité, depuis le 25 octobre 1872 jusqu'au 30 octobre 1906. Enfin, en 1907, il est chargé de la direction de l'Institut historique belge à Rome.

L'enseignement des matières historiques, comme tout enseignement supérieur, présentait alors de graves défauts que ceux-là mêmes qui devaient le propager, tels Kurth, Thomas, Fredericq et van der Kindere, ont dénoncé avec grande énergie : il manquait de vigueur et ne suscitait guère la réflexion chez les auditeurs. G. Kurth, un des premiers, signala le mal et s'efforça d'y remédier ; en juillet 1874 il prend le chemin de l'Allemagne pour y étudier sur place les méthodes pédagogiques les mieux appropriées à l'érudition. Il suit les cours tant des maîtres en philologie qu'en histoire : Voigt, à Leipzig, et Curtius et Droyssen, à Berlin. Il ramena de son séjour une idée féconde, qu'il devait mettre en pratique dès l'hiver 1874.

Ce qu'était ce « Séminaire d'histoire », un de ses auditeurs les plus zélés, M. Henri Pirenne, l'a dit jadis en termes vivants : discussion entre maître et élèves de textes historiques pour en fixer la date, le texte, leur trait de parenté, l'auteur, leur originalité et en faire jaillir le rayon de lumière qu'ils jettent sur un événement, une institution, un personnage, une manière de penser ou une époque déterminée. Défilèrent ainsi tour à tour sur la table de dissection les auteurs les plus anciens qui parlent de notre civilisation : César, Tacite, S. Grégoire de Tours, Jornandes, Eginhard, Sedulius ; plus tard, la littérature hagiographique de la principauté de Liége, du VIIe et du VIIIe siècle, fut soumise à une critique sévère : les vies de S. Lambert, de S. Théodard, de S. Hubert, de S. Servais et de S. Remacle. Enfin, la valeur historique de vieux chroniqueurs liégeois, comme Heriger, Anselme et Gilles d'Orval, fut établie dans une étude commune. Tantôt ce sont les *alumni*, le plus souvent toutefois c'est le maître qui groupe en un travail écrit les résultats acquis. C'est ainsi que nous sommes redevables au séminaire de G. Kurth des études critiques de ses élèves, notamment de L. Lahaye, H. Pirenne, E. Dony, E. Bacha, J. Halkin, F. Magnette, A. Delescluse, S. Balau, J. Cuvelier, K. Hanquet, A. Carlot, D. Brouwers, J. Brassinne, A. Fayen et J. Closon. Le maître se réserve les recherches les plus difficiles ou de plus vaste envergure ; il suffira de citer les belles monographies sur S. Remacle, la Vie de S. Lambert, Grégoire de Tours, S. Servais, l'archidiacre Hervard, enfin la Loi de Beaumont en Belgique et surtout l'*Histoire*

Digitized by Google

poétique des Mérovingiens. Si la réputation de certains chroniqueurs liégeois eut quelque peu à souffrir de ces enquêtes scientifiques, nulle sans doute ne sortit plus mal arrangée de l'autopsie que celle du bon Jean d'Outremeuse, du XIVe siècle, dont G. Kurth a nettement établi le caractère romanesque et fantaisiste. Ce travail est le dernier écho, je pense, du séminaire de Liége dirigé par lui.

Un joyeux rayon de soleil venait parfois éclairer ces études austères; chaque année les réunions historiques se clôturaient par une visite intéressante hors de Liége. Tantôt on visitait l'incomparable musée d'antiquités franques de Namur, tantôt les archives communales de Dinant, une autre fois on se rendait aux châteaux de Montaigle, de Bouvignes ou de Poilvache. A Rome, les membres de l'Institut se donnaient rendez-vous soit au Forum, dans l'ancienne demeure des Vestales, où croissent les roses en leur honneur, soit le long des tombeaux de la Via Sacra, ou les bosquets parfumés de la Villa d'Este, à Tivoli, soit enfin près de l'Anio, à l'abbaye de Subiaco, où dorment de vieux manuscrits du moyen âge.

* * *

Des dispositions mystérieuses et inconscientes président la plupart du temps chez l'historien, comme chez l'artiste, au choix et à l'élaboration de son travail. Dans la manière dont ils conçoivent le passé ou décrivent une page de la civilisation on retrouve toujours non seulement une parcelle de leur cerveau qui se la représente, mais encore une part peut-être plus importante de leur cœur et du sang qui coule dans leurs veines.

Or, la nature avait doué Godefroid Kurth de dons si riches et si éminents que toute son œuvre en porte la forte et ineffacable empreinte. La flamme poétique jaillissait chez lui spontanément à la contemplation de la beauté morale; la parole, d'autre part, s'épanchait comme d'elle même en jets oratoires, larges et puissants, pour traduire l'idéal qui l'étreignait; quant à son esprit, il savait embrasser, sans effort, les horizons les plus vastes et scruter du regard les profondeurs les plus insondables. Ame lyrique ou épique, talent oratoire, esprit de synthèse, telles sont les qualités que tout lecteur, quel qu'il soit, observe à vue d'œil dans l'œuvre de G. Kurth.

Quoi d'étonnant qu'un tempérament de cette trempe soit allé d'une pente naturelle et avec un empressement joyeux vers les époques historiques les plus capables d'émouvoir et de captiver l'esprit d'un penseur catholique? Toute la vie scientifique de G. Kurth sera comme concentrée sur ces trois sujets essentiels : d'abord, le long et laborieux enfantement de la civilisation européenne aux six premiers siècles de notre ère, puis, le rôle qu'y ont joué l'élément chrétien et les peuples germaniques, enfin l'attitude de l'Église de Rome, à travers dix-neuf siècles, vis-à-vis de cette civilisation qu'elle a provoquée et nourrie de son lait. De là un cycle d'études où Kurth a mis toute son âme aimante et le meilleur de sa plume.

La série s'ouvre brillamment. Au printemps de l'année 1886 sortaient des presses deux volumes intitulés : *Les origines de la civilisation moderne*. Le livre eut un immense succès : intellectuel d'abord, puisqu'il révélait au public lettré à la fois un écrivain, un homme d'études et un manieur d'idées; un succès de librairie ensuite, car il connut, en 1912, sa sixième édition et fut traduit en polonais (1888), en espagnol (1904) et en néerlandais (1905). Familier depuis une quinzaine d'années avec les auteurs de l'antiquité

Digitized by Google

chrétienne et des peuples germaniques, G. Kurth songea à écrire ce livre longuement médité et travaillé, « conçu dans un de ces moments d'enthousiasme où l'imagination, énivrée de la beauté de son rêve, vole à lui par-dessus les obstacles... » Il y décrit l'état de la civilisation depuis la fin de l'Empire romain jusqu'à la mort de Charlemagne; spectacle grandiose où, de « la pourri ure de l'Empire », une société nouvelle, puisant aux sources vives du christianisme, est engendrée, se lève et s'épanouit pour triompher la nuit de Noël de l'an 800, lors du couronnement impérial de Charlemagne par le pape Léon III. Ce livre, composé autant par le cœur que par l'intelligence, est comme un cri d'allégresse à la vue de l'élaboration de cette civilisation chrétienne, dont le moyen âge cueillera les fruits les plus savoureux et les plus abondants. Or, deux éléments furent le ciment de cette œuvre de régénération : l'Église en premier ordre, avec sa doctrine élevée, la pureté de ses mœurs, son respect de l'individu, la valeur accordée au travail, à la liberté, puis, d'autre part, la « richesse d'imagination des peuples germaniques ». Malgré les mérites brillants de composition et de construction qui le distinguent, ce travail de puissante synthèse a les défauts inhérents à ses qualités : trop de rhétorique et trop de couleurs fatiguent et le perpétuel jeu d'ombre et de lumière projeté sur la vie antique et la vie chrétienne produit à la longue la lassitude et n'entraîne pas la conviction intime et entière chez le lecteur.

Étudier la mission de l'Église catholique au cours de son existence était encore un sujet qui par sa nature et sa grandeur devait tenter et éblouir G. Kurth. Il l'exposa en quelques conférences faites à Anvers, pendant l'hiver 1897-1898, à un auditoire féminin et donna lieu, en 1900, à l'ouvrage bien connu : *L'Église aux tournants de l'histoire*. Ces causeries débordent d'éloquence, de feu et d'aperçus personnels; elles captivent l'attention et obligent à réfléchir sur ses données. Leur succès fut si grand qu'en peu d'années on les traduisit en néerlandais, en espagnol et en italien. Que contiennent donc ces pages de si palpitant? La démonstration sinon entièrement nouvelle, mais combien frappante, de ce fait que « l'Église a rempli sa mission, qu'elle a toujours possédé l'intelligence des multiples et changeants problèmes qui se posaient devant elle, qu'elle a su parler leur langue à tous les siècles qu'elle a traversés et se familiariser avec le génie de tous les peuples qu'elle a rencontrés en chemin »; néanmoins l'Église a su constamment se dégager des contingences qui auraient voulu s'en servir pour en faire à la longue leur humble servante. Défilent alors, en tableaux vivants, quelques-uns de ces « tournants » : à l'aurore de son existence, au déclin de l'Empire romain, sous Grégoire VII, lors des conflits avec Frédéric II et Frédéric Barberousse, à l'époque de la Renaissance, puis, enfin, aux jours sombres de la Révolution française. On ne saurait nier la réalité ni la justesse de ces vues qui gagneraient peut-être à être plus nuancées. Les lecteurs de la *Revue d'histoire ecclésiastique* se rappeleront sans doute qu'ici même (1900, t. I, p. 566-567), M. le chanoine A. Cauchie a exposé les légers mais nécessaires correctifs dont la thèse de G. Kurth aurait besoin pour enlever l'adhésion unanime.

Vivat qui Francos diligit Christus! proclame la Loi salique. Les origines de la civilisation chrétienne au centre de l'Europe sont dues, sinon à la fusion, du moins à la collaboration intime et constante de l'Église romaine avec l'élément germanique. Le premier contact officiel de ces deux facteurs fut

Digitized by Google

marqué par la conversion à la foi catholique du plus actif des rois mérovingiens, Clovis (481-511), qui reçut le baptême de la main de saint Remi, le 25 décembre 496. G. Kurth se trouva ainsi devant la figure de ce conquérant barbare dont le rôle ainsi que celui de son entourage le séduisit au plus haut point. Il en fera, en 1896, l'objet d'une nouvelle publication au titre de : *Clovis* (1re édit., in-4 de 24-630 p.). Ce livre, savant et curieux, semble être en partie une gageure ; car comment, avec des données relativement pauvres, incertaines et contradictoires (le baptême de Clovis, par exemple), retracer un portrait exact de ce souverain et de son milieu ? Comment, d'autre part, ayant fait le triage d'une main sévère entre le vrai et le légendaire, après avoir jeté par dessus bord quantité d'assertions fabuleuses, retrouver encore assez d'éléments pour écrire un gros ouvrage sur le monarque franc ? C'est que chez G. Kurth l'ingéniosité, l'esprit de divination, l'art de suppléer et la faculté de se représenter un état social du passé égalaient le talent littéraire et les recherches critiques. L'ensemble forme un tableau coloré, animé et éloquent de la vie mérovingienne du début du VIe siècle. C'est aussi cette puissance d'imagination, cette maîtrise dans le groupement des faits qui classent son auteur parmi les historiens, les seuls que connaisse vraiment le public et que retient la postérité.

Sur le champ où se déroule l'activité de Clovis se dessine l'ombre d'une femme sympathique et de haut caractère ; c'est sainte Clotilde, l'épouse du souverain. G. Kurth la juge digne d'un portrait, telle que l'histoire nous la représente sans doute, telle aussi que l'auteur se la figure dans son milieu barbare et guerrier. Ce sera l'occasion d'une étude attachante : *Sainte Clotilde*, parue en 1897 dans la collection « Les Saints » et qui atteignit sa huitième édition.

En descendant le cours des années, un autre personnage attire les regards autant par l'énergie de son caractère que par l'importance de son rôle ; c'est *Saint Boniface* (680-755), l'apôtre de la Germanie. Le modèle devait plaire à G. Kurth qui dit de lui que « c'est la sainteté qui constitue la grandeur de Boniface ». La biographie qu'il lui consacre — la première en langue française — est moins une monographie érudite qu'une esquisse psychologique pour le lecteur sérieux. Les nombreux problèmes que la critique de M. M. Tangl a résolus en majeure partie aujourd'hui, l'auteur ne les examine pas et ne devait pas le faire, mais il campe Winfrid Boniface dans la réalité agissante, toute baignée d'apostolat et de dévouement pour la papauté. Comme Clotilde, Saint Boniface fait partie de la collection « Les Saints » (4e édition en 1902) et fut traduit en allemand (1903) et en italien (1905).

Toutes ces études retinrent G. Kurth aux périodes anciennes des peuples germaniques; il leur consacra un de ses plus beaux livres de haute critique, entièrement destiné aux érudits; le titre en laisse à peine deviner la portée scientifique : *Histoire poétique des Mérovingiens* (1893. In-8 de 552 p.). Le peuple franc peut-il revendiquer pour lui une vitalité poétique semblable à celle des autres peuples barbares, notamment les Scandinaves, les Goths, les Lombards et les Anglo-Saxons ? Des raisons très fondées plaident, en réalité, aux yeux de l'auteur, en faveur de cette hypothèse.

Tacite parle clairement, en effet, à propos des Germains, de *carmina antiqua ;* d'autre part, les trois historiens de l'époque mérovingienne, Grégoire de Tours, Frédégaire et le moine neustrien du *Liber Historiae* (726-727) rapportent des faits d'un accent si légendaire et si poétique qu'on ne peut les

Digitized by Google

ramener à une source savante ou livresque, mais à un fond de traditions, à une sorte de *romancero* de nature épique. Ce fond, dans la suite, est allé en augmentant, et en rapportant les hauts faits de l'époque carolingienne, il alimentera plus tard les chansons de geste du moyen âge.

L'idée essentielle de cette théorie n'appartient pas à G. Kurth, mais à Grimm (1816), à Fauriel (1836); développée par W. Junghans (1856), elle est reprise par G. Paris (1865), G. Monod (1872) et surtout M. Pio Reyna (1884), mais nul plus que Kurth n'a soumis à un examen approfondi les données légendaires des historiens mérovingiens. Si la critique a fait des réserves (Ch. V. Langlois, H. Suchier entre autres) sur des points de détail de la théorie ou sur la théorie elle-même, elle a été unanime toutefois à reconnaître le caractère hautement ingénieux et pénétrant de cette œuvre. Récemment, par contre, M. Joseph Bédier a sérieusement ébranlé la théorie qui veut faire dériver la chanson de geste de prétendues cantilènes mérovingiennes.

L'histoire de cette époque fut toujours pour G. Kurth le champ préféré de ses recherches érudites, non sans doute à cause de son caractère demi-barbare, mais parce qu'il y voyait poindre les premières lueurs de notre civilisation et que ses annales présentent tant de points obscurs que son œil averti aimait à découvrir. Son nom sera toujours cité à côté des maîtres de l'érudition de ces âges lointains : G. Monod, J. Havet, L. Levillain, en France, le P. A. Poncelet, en Belgique, Br. Krusch et W. Levison, en Allemagne.

Le fond principal de ses investigations était l'*Historia Francorum* de S. Grégoire de Tours, puis l'œuvre de ses continuateurs ainsi que les Vies des saints de cette époque. Il concentre ses recherches sur quatre siècles d'histoire mérovingienne dans une foule de monographies qui forment les délices des érudits. Il suffira ici d'en citer quelques-unes : *Les sources de l'histoire de Clovis dans Grégoire de Tours* (en 1888); dans *Le pseudo-Aravatius* (*Anal. Boll.*, 1897), il montre que saint Servais, évêque de Tongres, vers 350, et un nommé Aravatius, cité par Grégoire de Tours, sont un même personnage; en 1890, il combat les théories de Ranke dans son étude : *L'histoire de Clovis d'après Frédégaire* (*Rev. Quest. hist.*, t. XLVII); la figure d'une reine mérovingienne revit entièrement dans : *La reine Brunehaut* (*ibid.*, 1891, t. L). Depuis 1898, de nouvelles notices voient le jour : *Le comte Immon* (*Bull. Acad. roy. Belgique*), *Les comtes d'Auvergne au XIe siècle* (*ibidem*), *Les nationalités en Auvergne* (*Rev. d'Auvergne*), *Les comtes et les ducs de Tours au VIe siècle* (*Mélanges P. Fabre*) et *Étude critique sur la Vie de sainte Geneviève* (RHE, 1913). Enfin, G. Kurth laisse dans son héritage historique en 1920 deux volumes in-8 comprenant plusieurs études inédites; c'est la dernière gerbe d'articles consacrés à l'époque mérovingienne.

Les colonisations franques du IVe et du Ve siècle dans la Gaule-Belgique ont fait de notre pays ce qu'il est actuellement, en délimitant les frontières de nos races, alors que « les provinces romaines étaient encore protégées par les châteaux qui bordaient la chaussée de Bavay à Cologne et par les massifs de la Forêt Charbonnière ». Toutes les parties aujourd'hui flamandes de la Belgique et du Nord de la France le devinrent à la fin de l'Empire romain.

Quel beau sujet pour un érudit, nourri des études historiques et philologiques de J. Grimm, Foerstemann, Arnold, de saisir sur le vif ce mouvement social dont nous subissons encore les conséquences. Par malheur, les

Digitized by Google

témoignages littéraires font défaut et il faut s'adresser à une discipline nouvelle, et bien imparfaite encore, la toponymie, pour « suppléer au silence de l'histoire et montrer dans les noms de lieux, éparpillés sur le sol, les souvenirs irrécusables de l'itinéraire suivi par le peuple conquérant ». G. Kurth ne se laissa point rebuter par l'énormité des travaux d'approche et se mit vaillamment en route, interrogeant tour à tour les plans du cadastre, les cartes belges, allemandes et françaises, fouillant aux archives les censiers, les terriers et les vieux cartulaires, questionnant les instituteurs, les curés et les gens en état de le renseigner sur les lieux-dits du pays. De cette immense enquête sortit le précieux livre qu'est *La frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France*, publié dans *Mémoires de l'Académie de Belgique* (1895, t. LX) et auquel celle-ci accorda le prix Stassart. Il faut voir avec quel art, quelle sympathie devrait-on dire, l'auteur retrouve les éléments germaniques de la toponymie et dresse l'acte de naissance de nos vieilles communes; armé de ses livres de chevet, les gros in-4 de l'*Altdeutsches Namenbuch* de Foerstemann, il établit l'état civil des localités à l'examen de la terminaison de leurs noms et voici que défilent les désinences familières à nos oreilles : *eppe, effe, ay, acum, heim, hain, sel (zeele, sala), laer, tan, dorp, ster, bourg, agnies, ingen,* etc., etc.

Tels sont les travaux essentiels consacrés à la période franque; G. Kurth leur a voué les soins les plus attentifs et l'affection filiale qu'il gardait pour la race germanique dont il voyait, disait-il, dans Foerstemann l'étonnante « fécondité d'imagination ». Nous avons noté que dans chacun d'eux le talent de l'auteur se caractérisait par une singulière puissance de combinaison et de pénétrante critique. Parfois, cependant, dans ses travaux de synthèse, l'imagination va-t-elle au-delà de ce que permettrait la froide érudition et, d'autre part, pour certains sujets, sa critique est comme retenue quand il s'agit de déterminer la valeur exacte des sources d'information. Telle fut, sa situation, par exemple, vis-à-vis des Vies de saints de l'époque mérovingienne où G. Kurth admettait difficilement, chez leurs auteurs, quelque élément intéressé ou ce qu'on a appelé la « fraude pieuse ». C'est cette prudence excessive qui fit dire de lui par un bon juge, l'inoubliable P. A. Poncelet, à la joie débridée de M. Bruno Krusch, le maître de ces recherches : « *aestimator doctissimus quidem, at non semper in libellis hagiographicis dijudicandis multum severus* ».

Godefroid Kurth n'était pas, faut-il le dire? l'homme d'un seul livre. Ses études franques constituent à elles seules de quoi occuper et honorer brillamment une vie d'érudit; néanmoins son activité intellectuelle fut si multiple, qu'une partie de son labeur de savant pût être consacrée à l'histoire de Belgique. Dans ce domaine encore son nom brille d'une vive lumière et la moisson faite par lui est immense.

Dans son cours pratique d'histoire il examine et purifie, seul ou avec ses disciples, la plus ancienne historiographie de la principauté de Liége; il étudie Hocsem, Maurice de Neufmoustier, la Chronique de Saint-Hubert et publie les chartes de cette importante abbaye ardennaise. Deux volumes sont voués à *Notger de Liége et la civilisation au Xe siècle* (Paris, 1905); c'est un des meilleurs livres de Kurth où la vie de tout un siècle est ressuscité avec autant de science que d'enthousiasme pour son modèle. Par contre, *La Cité de Liége au moyen âge* (3 vol. in-8, 1910), bien qu'œuvre méritoire, n'a pas ce caractère de maturité et de pondération que possède *Notger*.

Digitized by Google

Nous devons à G. Kurth, avons nous dit, de mieux connaître notre frontière linguistique ; nous lui sommes redevables, au surplus, de prendre une conscience plus nette de notre nom national, de l'unité de la patrie belge et d'avoir introduit dans notre pays une certaine « police scientifique ». Sous ce nom prétentieux, mais frappant, il faut entendre les efforts déployés par le regretté disparu pour émettre dans un organe mensuel, appelé *Archives belges*, un jugement critique sur l'ensemble des productions touchant notre histoire nationale. Tâche malaisée apparamment, mais le directeur eut la satisfaction de voir se grouper autour de lui ses confrères en érudition et de voir ses modestes *Archives belges* grandir, prospérer et rendre service aux études. Il fut successivement secondé dans cette œuvre avec intelligence par trois de ses élèves, A. Delescluse, J. Brassinne et J. Closon. Les *Archives belges* ont été créées en 1899, le dernier numéro est du mois de juillet 1914.

La nationalité belge, édité en 1913, est le développement d'une série de conférences, faites en 1905, à l'institut de la Sainte-Famille à Bruxelles. On y trouve des vues judicieuses et originales sur l'origine et la nature de notre nationalité ; pour Kurth le caractère distinctif de celle-ci « est incontestablement d'être plus que toute autre une nationalité catholique. Tous les grands hommes [de Belgique] ont été porteurs de l'idée catholique ». Quant à « l'âme belge », elle pourrait se traduire par la devise de la ville de Malines, si touchante dans sa simplicité : *In fide constans !*

Si les ducs de Bourgogne sont les pères de notre nationalité politique, nous ont-ils en réalité baptisé du nom de Belges ? G. Kurth va nous répondre dans une allocution savante et solennelle et satisfaire notre curiosité patriotique par son discours, prononcé en novembre 1909, devant le roi Léopold II : *Notre nom national* (1910, in-8 de 61 p.). Le nom belge est, avec celui des Grecs, le plus ancien de l'Europe, c'est-à-dire antérieur à l'ère chrétienne, mais il tomba dans l'oubli pour ne reparaître qu'avec la Renaissance, au XVIe siècle, sous la plume des humanistes, puis, en 1790, sur les étendards des « patriotes ».

Grouper et coordonner les efforts, telle fut toujours l'idée maîtresse de Kurth en matière scientifique. Son rêve, très imparfaitement réalisé encore, fut de voir exécuter par nos sociétés historiques et archéologiques un programme d'activité en rapport avec le passé même de leur région et de leurs monuments ou documents en fait d'histoire provinciale. A plusieurs congrès archéologiques il défendit chaleureusement sa thèse : en 1886, à Anvers, il parle : *Du but et des moyens d'action des sociétés historiques de province* ; l'année suivante il prêche l'exemple par son *Glossaire toponymique de la commune de Saint-Léger*, puis, en 1888, il parlera : *Du folklore et les sociétés historiques*.

Enfin, parmi les initiatives intellectuelles de G. Kurth on ne peut passer sous silence qu'il est l'auteur, avec Madame Struman-Picard, d'une *Anthologie belge*, publiée à Bruxelles, sous le patronage du roi. Bien avant la génération de la Jeune-Belgique, il songeait aux poëtes de chez nous et l'entreprise était originale, en 1874, d'oser composer un florilège des meilleurs morceaux littéraires de van Hasselt, Weustenraad, A. Clesse, Mathieu, L. Errera, et de plus modestes.

* * *

La physionomie morale de Godefroid Kurth resplendit fortement dans ses œuvres ; car tel il a écrit, tel aussi il a vécu. Son enthousiasme lyrique et

Digitized by Google

solennel il le consacrera sans compter à la défense de ses convictions religieuses ainsi qu'aux conséquences sociales qu'il en tire : discours apologétiques, polémiques en faveur de la démocratie chrétienne, de l'enseignement catholique, des classiques chrétiens, etc. Quand il s'agira de la morale du Christ, il prend le chemin de l'Angleterre et trouve les accents les plus pathétiques pour proclamer sa supériorité, autour du tapis vert d'un congrès, au milieu d'auditeurs hostiles, indifférents ou tièdes.

Cette éloquence chez lui était naturelle; elle s'alimentait à une source intime très pure et à un trésor intellectuel d'une incomparable richesse. Dans toutes les questions qu'il traite, G. Kurth va d'un bond au noyau, vers le centre d'où jaillit la lumière, écartant les broussailles et les branches superflues; ses travaux d'érudition sont clairs, méthodiques et saturés de vie, qui éclate en descriptions pittoresques ou en discussions scientifiques.

G. Kurth aimait aussi la polémique et ne s'en cachait guère. Dans un de ces *album amicorum*, préparé par des mains féminines, on peut lire, tracé de son écriture fine, à côté de la rubrique classique réservée aux qualités : Bec et ongle ! Le bec et l'ongle apparaissent parfois, en effet, dans ses écrits, soit avec M. Br. Krusch, à propos d'érudition franque, avec M. Seignobos, touchant la civilisation chrétienne, ou encore avec M. Hansay, au sujet de la mainmorte au pays de Looz, soit enfin avec des érudits locaux. La griffe n'est pas moins puissante quand il s'agit d'intérêts scientifiques qu'il voit attaquer injustement; les balles sifflent alors et les coups portent; il suffira de rappeler la courageuse défense qu'il prit du Père H. Delehaye, intitulée : *Historiens et sycophantes* (*Archives belges*, 1913, t. XV, p. 326-327).

Et ce qui frappe le plus dans ces rencontres scientifiques, c'est le don d'observation; Kurth a l'œil attentif et perçant; cette qualité s'est évidemment perfectionnée au cours de ses constructions synthétiques où l'historien doit fixer, dans le tourbillonnement des faits qui défilent, le détail qui parle et traduit l'âme d'un état social, mais elle s'est affinée davantage au contact de civilisations variées; G. Kurth a voyagé, comme tout le monde; il a passé les mers et gravi les montagnes, mais il a une vision si personnelle des hommes et des choses qu'on aimerait à feuilleter ses carnets de route, car il en a de charmants, tel *Miṣraïm, souvenirs d'Égypte* (1911). Quand le printemps bourgeonne, les malles sont bouclées et il s'en va là où la civilisation a poussé fortement : le long du Rhin, à Cologne, à Hildesheim, à Nuremberg, à Séville, à Cordoue, en Provence, en Italie, en Sicile, en Grèce, en Égypte et en Palestine. Mais voyager pour Kurth c'est comparer, établir le parallèle entre la vie païenne et la vie chrétienne; sans doute, les tanagres grecques caressent sa vue, les temples d'Égypte, d'Athènes et de Girgenti ne le laissent pas indifférent, mais il y jette comme un regard mélancolique et la nostalgie de la Rome chrétienne le saisit à la gorge. Mizraïm ne se termine-t-il pas par ces cris d'allégresse, à la vue de Saint-Pierre et du borgo bourdonnant et trépidant, à la vue, dans la pénombre du soir, de l'obélisque et de son inscription : *Christus vincit, Christus imperat...!* Rome est pour l'auteur de *Clovis* le centre même de ses pensées.

Hélas, G. Kurth ne devait plus revoir les bords du Tibre après son voyage dans le midi de la France. Les premières chaleurs d'été le ramenèrent en Belgique dès le début du mois de juin 1914.

Il venait de mettre la dernière main à Rome à une série d'études franques, dernier témoignage de sa vigueur d'esprit et de l'intérêt pour cette période

Digitized by Google

singulièrement obscure de l'histoire de la Gaule. L'écrivain comptait jouir en paix et en humaniste des loisirs studieux et champêtres dans son *villinum* de Frassem-lez-Arlon, quand la Patrie attaquée vint réclamer de lui un nouveau et dernier service, c'est-à-dire un nouveau livre !

En août 1914, l'ami de von Hertling, le membre de la *Goerresgesellschaft*, vit l'Allemagne violer un traité qu'elle avait signé de sa main et se ruer sur un pays sans défense. L'être foncièrement affectueux et sensible qu'était Kurth se révolta d'une indignation suprême à la vue de ce spectacle poignant. Était-ce possible pourtant ?

Quand l'automne de 1915 fut venu, il alla se documenter et noter sur place les misères de la population ; il refit une dernière fois le pèlerinage à la terre qu'il aimait, aux villages du sud du Luxembourg, dont il connaissait les gens, leurs mœurs, leur bonhomie et leur histoire. Il interrogea tout le monde sur ce qu'ils avaient vu et sur les cruautés... des autres. C'était donc vrai.

Kurth regagna son domaine d'Assche, le cœur meurtri et le cerveau bouleversé. Ceux qui l'approchèrent après ce voyage purent constater chez lui les traces trop visibles d'une douleur morale cruellement ressentie. De longues heures par jour il arpentait, de son pas nerveux, le grand salon, en proie aux inquiétudes et absorbé par de graves pensées et de sombres présages. Un jour, en sursaut, il prit la plume et composa ce livre, qu'il n'avait jamais cru devoir écrire : *Le guet-apens prussien en Belgique* (1920).

Des circonstances les plus honorables mirent naturellement G. Kurth en présence de la police secrète et de ses agents. Si crânement, si finement qu'il leur tînt tête, ces vexations grossières écœurèrent néanmoins sa nature idéaliste et finirent à la longue par ébranler sa santé. Une pneumonie, contractée en novembre 1915, mit bientôt sa vie en danger ; vers la fin de décembre tout espoir paraissait perdu. Le malade reçut quelques visites, dont celle de Son Éminence le cardinal Mercier, fut la plus touchante. Les regards des deux amis se rencontrèrent et se comprirent, l'améthyste de la croix pectorale brilla longtemps près du moribond, symbole d'une foi qui ne peut mourir, puis, leurs mains se serrèrent affectueusement... Dans le lointain, le canon grondait rageusement. Ainsi nous quitta Godefroid Kurth, l'avant-veille des Rois Mages, le 4 janvier de l'année 1916.

Au soir de sa vie, du haut de la terrasse du palazzo Rusticcucci de Rome, ses yeux purent s'arrêter longtemps, aux heures de repos et de rêverie, sur le petit Campo sancto dei Tedeschi, blotti contre l'église Saint-Pierre ; il avait même exprimé le désir d'y être enterré, s'il venait à mourir en Italie. Les événements, par bonheur, n'ont pas voulu qu'il en fût ainsi : son corps ne repose pas dans l'étroit et humide jardin des *Teutones in pace*, mais en terre belge, au milieu des nôtres, de ceux-là mêmes qu'il a aimés et dont il a raconté les annales.

La *Revue d'histoire ecclésiastique* reçut maintes fois de G. Kurth des preuves insignes de ses sympathies intellectuelles. Son *Étude critique sur la Vie de sainte Geneviève*, parue ici en 1913, est une manifestation de ses chaudes amitiés traduites en un don royal. Elles créent pour elle vis-à-vis du regretté auteur des dettes de profonde et d'éternelle reconnaissance ainsi que d'inaltérables souvenirs de solidarité scientifique que la mort ne saurait effacer.

H. Nelis.

Samedi 24 septembre, les restes mortels de Godefroid Kurth furent transportés d'Assche, village brabançon, à quelques kilomètres de la capitale,

Digitized by Google

où il mourut en janvier 1916, au cimetière de Frassem, petit village situé près d'Arlon, sa ville natale, où il avait compté passer ses dernières années et où il avait demandé à reposer.

La cérémonie s'est déroulée en deux actes : au départ, à Assche, réunion des représentants du Gouvernement, des corps scientifiques dont il était membre, des universités belges, tant officielles que libres, de ses amis du monde savant. Le premier ministre, M. Carton de Wiart, apporta l'hommage du Gouvernement au grand patriote et au grand citoyen, M. Pirenne, dans un discours autorisé, redit l'esprit, la valeur et l'étendue du travail scientifique accompli par son illustre maître, et enfin M. Karl Hanquet, en termes émus, rappela ce que fut l'homme et le professeur. Le lendemain, à Arlon, la cérémonie prit un aspect plus solennel, par suite de la participation plus accentuée de la foule qui vint rendre hommage à l'illustre compatriote, ramené au pays natal.

A l'église Saint-Martin, où la masse des fidèles se pressait comme aux jours des grandes solennités, S. É. le cardinal Mercier, laissant parler son cœur, dit tout particulièrement les liens d'estime et d'amitié qui l'unissaient au défunt et définit la haute valeur morale et religieuse de son ami. Sur la place du Palais de justice, on entendit avec une pieuse émotion l'hommage que M. le bourgmestre Reuter rendit à l'enfant d'Arlon, gloire et honneur de sa ville natale. M. le professeur Closon, célébra le maître de l'université de Liége, M. Leclère, de Bruxelles, l'ami et le collègue, dont il répéta les paroles d'un sens si élevé sur l'union qui devrait présider aux relations des savants de toute école et de toutes convictions, et enfin M. Prüm, le grand savant qui honore l'une et l'autre partie du pays luxembourgeois.

Le cortège défilant par les rues de la ville, remplies d'une foule respectueuse et sympathique, s'en fut jusqu'au cimetière de Frassem, conduire Godefroid Kurth à sa dernière demeure, dans cette belle vallée, imprégnée de calme et de solitude, aux contours harmonieux et sévères tout à la fois, si bien faite pour abriter ses derniers jours et garder pieusement sa dépouille mortelle. Elle repose donc au petit cimetière du village, au milieu des paysans et ouvriers, compagnie préférée de ce grand cœur, ami des humbles et des petits, qui sut garder au milieu des honneurs et de la gloire la bonne simplicité et l'humilité chrétienne.

Nous devions dire aux lecteurs de la Revue comment la Belgique a entendu rendre au mort illustre les hommages de piété et d'admiration que l'occupation ne lui avait pas permis de rendre en toute liberté au moment où il disparut de ce monde.

J. Flamion.

Allemagne. — Le conflit, jamais vidé, entre philosophes, sociologues et historiens, touchant la nature de l'enchaînement des faits sociaux dans le passé a obtenu un regain d'activité par suite des bouleversements occasionnés par la grande guerre. On s'en rend aisément compte en parcourant, dans les bibliographies, les rubriques : méthodologie et histoires universelles, particulièrement chargées de matière. Non seulement les problèmes du libre arbitre, de la conception matérialiste et de la « philosophie de l'histoire » sont à l'ordre du jour, mais voici que des travaux, vieux d'un siècle, tel *Die Vernunft in der Geschichte* de G. Fr. Hegel, obtiennent en 1917 les honneurs de l'impression et trouvent un public avide de les lire. Si l'érudition pure ne s'enrichit guère par des études semblables, encore doit-on les mentionner

Digitized by Google

comme une des manifestations caractéristiques de la vie intellectuelle de l'époque. Une des productions les plus significatives de ce genre est le tome premier d'un gros livre, au titre tapageur, intitulé : *Der Untergang des Abendlandes. Umrisse einer Morphologie der Weltgeschichte* d'Oswald Spengler (Vienne et Leipzig, W. Braumüller, 1918. In-8, xvi-639 p.). Tout ce que la pensée contemporaine, de Goethe à M. Bergson, a trouvé d'arguments, voire de sophismes, contre une conception « intellectualiste » de l'histoire, est longuement développé ici et savamment groupé en ordre de bataille, au profit d'un scepticisme présenté sous des formes érudites et gouailleuses. Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter que ce livre a rapidement conquis en Allemagne la faveur du grand public par ses deux éditions, parues à bref intervalle ; les revues scientifiques, par contre, lui ont fait moins bon accueil et en ont marqué à la fois les affirmations hasardées et le ton de facile dilettantisme. H. Nelis.

— M. M. Ritter, professeur à l'université de Bonn, a réuni dans un volume ses conférences de cours sur l'histoire de l'historiographie (*Die Entwickelung der Geschichtswissenschaft an den führenden Werken betrachtet.* Munich et Berlin, R. Oldenbourg, 1919. In-8, 461 p. M. 22.50). S'attachant à l'étude des grands historiens, qu'on pourrait appeler les fondateurs d'école, l'auteur nous expose la genèse et le contenu des différentes conceptions de l'histoire qui ont été élaborées au cours des siècles. Ainsi il examine successivement, en cinq livres, l'historiographie de l'époque classique gréco-romaine ; la conception de l'histoire du *De civitate Dei* de saint Augustin, que reprennent les principaux historiens chrétiens du moyen âge et plus tard Bossuet ; les idées politiques de Machiavel et des historiens humanistes ; les nouvelles théories de l'école philosophique française du xviiie siècle ; enfin l'enseignement des multiples écoles historiques qui se sont succédées en Allemagne au xixe siècle.

Le livre de M. Ritter n'a ni l'ampleur ni la pénétration soit de l'ouvrage de R. Flint sur l'histoire de la philosophie de l'histoire, soit de celui de Fueter sur l'histoire de l'historiographie à l'époque moderne. Il ne pourra donc guère les remplacer. D'autre part, il rendra de bons services à tous ceux qui veulent acquérir rapidement une vue d'ensemble sur l'évolution de l'historiographie. L'auteur, en effet, a le talent de donner à chacun la place qui lui revient et de sacrifier l'accessoire au principal ; son exposé y gagne en clarté. Ajoutons cependant que nous ne voyons pas comment, dans une histoire générale de l'historiographie au xixe siècle, on puisse se contenter de parler des historiens allemands. Sans doute, personne ne leur contestera la place en vue qu'ils se sont acquise par leur travail tenace et opiniâtre, par l'organisation des études, des universités, des bibliothèques et des librairies, par l'application toujours empressée, souvent malheureuse, qu'ils ont faite à l'histoire des nombreux systèmes philosophiques qui ont vu le jour en Allemagne depuis Kant. Mais c'est se tromper que de ne pas reconnaître les services immenses qu'ont rendus, pendant ce même siècle, les autres pays à la science historique, voire même à la formation de grands historiens allemands.

— M. Ed. Meyer vient de publier un ouvrage sur les origines du christianisme (*Ursprung und Anfänge des Christentums.* T. I. *Die Evangelien.* Stuttgart et Berlin, 1921). L'exégèse catholique y est complètement passée

Digitized by Google

sous silence. C'est là évidemment une lacune regrettable. D'autre part, nous devons l'avouer, les ouvrages catholiques sur le Nouveau Testament et sur l'histoire des premiers siècles de l'Église ne sont pas nombreux. Aux excellents travaux de H. Bruders (*Die Verfassung der Kirche von den ersten Jahrzehnten der apostolischen Wirksamkeit an bis zum Jahre 175 n. Chr.* Mayence, 1904) et de P. Batiffol (*L'Église naissante et le catholicisme.* Paris, 1909) on ne peut guère ajouter qu'une étude, récemment parue, de M. E. Metzner (*Die Verfassung der Kirche in den zwei ersten Jahrhunderten unter besonderer Berücksichtigung der Schriften Harnacks.* Dantzig, 1920. In-8, 248 p.) En 14 chapitres, ce dernier auteur examine tous les problèmes relatifs à l'origine du christianisme. Dans des annexes sont traitées quelques questions exégétiques des plus controversées, telles que la personne de Jacques, la présence de l'apôtre Jean à Éphèse, l'authenticité des lettres pastorales, celle de la 1re épître de saint Pierre. En général l'auteur défend les opinions traditionnelles; en ce qui concerne l'origine de l'épiscopat monarchique, il propose cependant une opinion assez personnelle.

C. Mohlberg.

— Le R. P. H. Felder, O. M. Cap., a publié un manuel d'apologétique, très clair, et à peu près complet, à l'usage des séminaires (*Apologetica, sive theologia fundamentalis in usum scholarum.* Paderborn, Schoeningh, 1920. 2 vol. in-8 de IX-278 et VIII-359 p. Prix 34 M. + 40 %). L'auteur a tenu compte du développement rapide et de l'organisation scientifique dont a bénéficié, en ces dernières années, cette partie si importante de l'enseignement théologique; et les deux volumes qu'il y a consacrés sont pleins de choses, exposées avec une méthode impeccable. Le théologien trouvera parfois que certaines notions, essentielles pourtant, ne sont pas étudiées avec assez de profondeur; mais le professeur se souviendra que, pour les élèves, le mieux ici est souvent ennemi du bien. Négligeant les études récentes sur les premières démarches de l'acte de foi, le P. Felder en arrive immédiatement à la possibilité de la révélation, — traitée un peu superficiellement après les attaques des agnostiques et des pragmatistes, — et à sa nécessité, au sujet de laquelle il récuse l'argument psychologique de S. Thomas, « quia necessitas revelationis non provenit ab interna infirmitate, sed ab externis difficultatibus ». Cette confiance dans les forces de la raison naturelle explique pourquoi l'auteur est si exclusif contre toute méthode d'immanence et généralement contre les motifs internes tirés des aspirations de l'homme et de l'excellence de la doctrine révélée. De même, dans la seconde partie, il ne dira rien des exigences de l'âme religieuse au sujet de la règle de foi, thèse psychologique qui introduit si bien la thèse historique de l'institution de l'Église.

Mais le vrai terrain de l'auteur, ce qui fera le principal intérêt de son livre pour les lecteurs de la *Revue d'histoire ecclésiastique*, ce sont les preuves historiques qu'il résume avec une clarté sans égale. Ils retrouveront dans les longues thèses du P. Felder sur le message de Jésus les dernières acquisitions de l'exégèse contemporaine, déjà exposées par lui dans son livre *Jesus Christus*; ils remarqueront, dans la seconde partie, les pages consacrées à l'institution du royaume de Dieu, à la primauté de S. Pierre et à l'infaillibilité du Pape : tous les textes essentiels sont donnés d'après les meilleures éditions critiques, et expliqués avec grande lucidité. Les lecteurs constateront pourtant que nulle part ne sont citées les belles études de Mgr Batiffol

Digitized by Google

sur l'Évangile et sur l'Église naissante, celles-ci en particulier dont Harnack reconnaît « la solide compétence et le calme exposé », et dont il ne semble pas avoir trouvé l'équivalent en Allemagne.

Ce traité apologétique de l'Église se termine par une étude sur le magistère ecclésiastique, l'Écriture et la Tradition, en un mot, par une esquisse du traité des lieux théologiques. Il faudra pourtant bien se décider quelque jour à séparer ces deux parties de la théologie fondamentale, l'une menant à la foi, l'autre en examinant théologiquement les diverses données. Ces *desiderata*, — qui s'appliquent d'ailleurs à presque tous nos traités d'apologétique, — ne sauraient faire oublier les qualités foncières de ces deux volumes : clarté et information, qui en font, en somme, un excellent manuel élémentaire.

D. P. Séjourné, O. S. B.

— M. G. Krüger a continué, en collaboration avec Ch. Hosius, l'histoire de la littérature romaine, commencée autrefois par le Dr Martin Schanz († 15 déc. 1914). La dernière partie, parue à Munich en 1920, va de Constantin le Grand à l'empereur Justinien. Elle étudie successivement les poètes et les prosateurs des différents pays, notamment ceux de la Gaule, de l'Afrique, de l'Italie, de l'Espagne. A la fin de son livre, M. Krüger a dressé, outre une table alphabétique des noms d'auteurs, une table générale des matières de tout l'ouvrage, ce qui permet de retrouver rapidement les auteurs étudiés dans les différentes parties.

A l'ouvrage du Rme D. I. Herwegen sur S. Benoît, dont il a été question ici-même (RHE, 1921, t. XVII, p. 444), M. H. Schrörs, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Bonn, fait le reproche de manquer de critique (*Das Charakterbild des hl. Benedikt von Nursia und seine Quellen*, dans *Zeitschrift für kath. Theologie*, 1921, t. XLV, p. 169-207). D'après lui, le P. Herwegen s'est appuyé à tort sur la Règle de S. Benoît et sur les Dialogues de S. Grégoire le Grand pour retracer la biographie du patriarche des moines d'Occident. Ces deux ouvrages seraient, en effet, des sources incomplètes et tendancieuses, et ne permettraient pas de reconstituer une biographie critique du saint. Pour établir cette thèse, M. Schrörs déploie sans doute une érudition très vaste ; mais, dans la question présente, il lui manque le sens de l'intuition, si important en critique, comme l'a observé D. G. Morin (*Les expériences d'un travailleur*, dans la RHE, 1900, t. I), et que le R. P. Herwegen s'est acquis par une longue observation et méditation de la Règle de S. Benoît. Nous pourrions d'ailleurs invoquer en faveur de l'ouvrage du P. Herwegen le témoignage d'un grand historien, D. Butler, qui dans *Benedictine monachism* (p. VIII. Londres, 1919) écrit de lui : « It is the best modern sketch of S. Benedict ».

C. M.

— Dans le no 144 des *Kleine Texte für theol. Vorlesungen u. Uebungen*, éd. H. Lietzmann, intitulé : *Taufe und Firmung nach dem römischen Missale, Rituale und Pontificale*, l'abbé de Maria Laach, dom I. Herwegen, offre aux liturgistes le texte du rituel et du pontifical romains concernant l'administration du baptême des adultes et de la confirmation. Il reproduit exactement, sans note ni commentaire, les prières et les rubriques de ces cérémonies et, pour en favoriser l'intelligence, il les replace dans le cadre où ces sacrements étaient primitivement conférés, en les faisant précéder des textes du missel romain qui constituent l'office du samedi saint depuis la bénédiction du feu jusqu'à la bénédiction des fonts baptismaux.

J. Vieujean.

Digitized by Google

— M. A. HELBOK, favorablement connu pour ses nombreuses contributions à l'histoire de l'ancienne Rhétie, vient de publier le premier volume d'un grand travail qui comprendra les sources les plus importantes relatives à l'histoire du Voralberg et de la principauté de Liechtenstein (*Quellen zur Geschichte Voralbergs u. Liechtensteins*, t. I. Berne, 1920). Les documents qui y sont reproduits, sont au nombre de 177 et se rapportent aux années 741 et suivantes jusque l'an 1000. Dans une longue introduction (p. 1-61), M. H. étudie du point de vue diplomatique les plus anciennes chartes des VIII-Xe s. se rapportant à la Rhétie. D'autre part, les particularités linguistiques de ces chartes sont exposées, dans ce même volume, p. 62-108, par R. VON PLANTA.

C. M.

— Le *Vita Anskarii* de Rimbert est généralement considéré comme une des meilleures biographies du haut moyen âge ; il constitue, en outre, une source précieuse tant pour l'histoire de la conversion des peuples du Nord que pour celle de l'évêché de Hambourg. Depuis 1918, il a été l'objet de nombreuses études critiques, qu'il ne sera pas sans intérêt de rappeler ici.

Le *Vita Anskarii* a été publié par WAITZ dans les *Monumenta Germaniae historica* (*Scriptores*, éd. in-8, t. II, p. 683 svv. Hannovre, 1884), avec une introduction de Dahlmann. Il nous est conservé, dans la tradition manuscrite, sous une double forme : la première, A, plus longue, du Xe siècle ; la seconde, B, plus courte et contenant nombreuses variantes. Jusqu'en 1918, la forme A était généralement considérée comme reproduisant le texte original ; la forme B, au contraire, donne, disait-on, un texte notablement raccourci et remanié en vue de légitimer soit les prétentions de l'archevêque Adalbert à la fondation d'un patriarcat, soit l'opposition des archevêques de Hambourg à l'émancipation des évêques de sa province. En faveur de cette dernière hypothèse on invoqua l'érection de l'évêché de Lund au commencement du XIIe siècle.

Dans un ouvrage déjà analysé dans notre Revue (t. XVII, 1921, p. 392-394) *Untersuchungen zu Urkundenfälschungen des Mittelalters, I Teil : Die Hamburger Fälschungen* (Fribourg, 1919) et dans un article intitulé : *Rimberts Vita Anskarii in ihrer ursprünglichen Gestalt* (*Zeitschrift des Vereins fur Hamburgische Geschichte*, t. XXII, 1918, p. 135-159), le R. P. W. M. PEITZ, S. J., a cru pouvoir établir la priorité de B vis-à-vis de A. Il émet en outre l'hypothèse de l'existence d'une forme C, qui serait elle-même antérieure à B. Cette conclusion, obtenue par l'application d'une méthode rigoureuse, aurait, d'après le P. Peitz, les conséquences les plus heureuses pour l'étude de la diplomatique en général. Les publications du P. Peitz furent reçues par quelques-uns avec enthousiasme. Un de ses confrères, le P. P. M. BAUMGARTEN, saluait déjà en lui un nouveau Mabillon (Voir : *Ein neuer Stern erster Ordnung am historischen Himmel*, dans le *Tag* du 19 mars 1918, éd. A, no 66 ; *Glaubwürdigkeit mittelalterlicher Ueberlieferung*, dans *Theologische Revue*, t. XVII, 1918, c. 433-438 ; *Die Hamburger Fälschungen* dans *Historisch-politische Blätter f. d. kath. Deutschland*, 163, f. 11-12, juin 1919, p. 668-683). D'autre part, l'opinion traditionnelle a trouvé un défenseur résolu dans le professeur Levison de l'université de Bonn (*Die echte und verfälschte Gestalt von Rimberts Vita Anskarii*, dans *Zeitschrift des Vereins f. Hamburgische Geschichte*, t. XXIII, 1919, p. 89-146). D'après lui, les preuves du P. Peitz tant en faveur de la priorité de B que de l'existence de C sont absolument dénuées de fondement. Ses deux études manifestent de nombreuses connais-

Digitized by Google

sances et surtout beaucoup d'ardeur au travail ; mais les résultats qu'elles apportent sont nuls. P. VOLK.

— En 1884, J. B. Troxler publia une étude sur la traduction de la règle de saint Benoît, qu'avait faite, vers 1270, le conventuel Cuno pour le couvent des bénédictines d'Engelberg en Suisse. Dans les *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache u. Literatur*, 1920, t. XLIV, p. 483 svv., B. LIETZMANN revient sur l'importance de cette traduction au point de vue linguistique. Son étude est intitulée : *Der Wortschatz der Engelberger Benediktinerregel.* C. M.

— Dans sa brochure, intitulée *Demetrios Kydones als Verteidiger und Uebersetzer des heiligen Thomas von Aquin* (Mayence, Kirchheim, 1915. In-8, 24 p.), le prof. Dr MICHEL RACKL, d'Eichstätt, a présenté le byzantin Demetrius Cydones († 1400) comme un admirateur enthousiaste, un défenseur solide et un traducteur fidèle de l'œuvre théologique de saint Thomas d'Aquin. Cydones a écrit un ouvrage destiné à venger le Docteur Angélique des attaques de Neilos Kabasilas. Il est l'auteur d'une traduction grecque de la *Summa theologica* et de la *Summa contra Gentiles*. L'authenticité de ces traductions attribuées à Cydones est clairement établie par la tradition manuscrite. Une édition complète a été prévue et sera donnée ultérieurement. Un extrait (*Summ. theol.* P. I, q. II, a. 3) est publié ici d'après les mss grecs 609 et 1924 de la bibliothèque vaticane. Ce furent les querelles entre Grecs et Latins au sujet de la procession du Saint-Esprit qui fournirent à Cydones l'occasion de faire parler saint Thomas dans la langue de saint Jean Damascène. En tête de son étude, le Dr Rackl fait quelques considérations très suggestives au sujet de l'influence exercée par les auteurs latins sur la littérature ecclésiastique grecque. Cette influence de l'Occident sur l'Orient n'a pas été suffisamment mise en lumière jusqu'à ce jour.

Tout récemment, le Dr RACKL a publié dans la revue *Divus Thomas*, (1920, t. VII, fasc. 3 et 4, p. 303-317), une analyse détaillée du brillant plaidoyer de Cydones en faveur de saint Thomas d'Aquin contre Kabasilas : *Die ungedruckte Verteidigungsschrift des Demetrios Kydones für Thomas von Aquin gegen Neilos Kabasilas.*

Le même auteur promet de donner prochainement à la *Byzantinische Zeitschrift* une étude sur la traduction grecque de la somme théologique de saint Thomas d'Aquin. R.-M. MARTIN.

— Durant sa courte vie d'érudit, le regretté abbé Paul Liebaert, scrittore à la bibliothèque vaticane, avait recueilli quantité de reproductions photographiques intéressant soit la plus ancienne écriture latine soit la miniature de l'époque carolingienne et des siècles suivants. Ce fruit de longues courses à travers l'Europe entière et de recherches approfondies ne sera pas entièrement perdu pour les érudits. En s'adressant à M. Pompeo Sansaini, photographe à Rome (via Antonio Scialoja, 3), on pourra obtenir la reproduction photographique de 1644 extraits de manuscrits de tout genre, rassemblés par P. Liebaert. En attendant que les *Studi e Testi* de la Vaticane publient une liste critique de cette collection importante, on consultera avec infiniment de profit le relevé qu'en a dressé l'éminent paléographe et latiniste, M. W. LINDSAY, en annexe au *Zentralblatt für Bibliothekswesen* (1921), sous le titre : *The Liebaert collection of photographs from latin*

Digitized by Google

Mss. In-fol. de 5 p. Les manuscrits et miniatures proviennent des bibliothèques de Courtrai, Bruxelles, Paris, Lille, Rome, Novare, Frascati, Verone, Milan, Vercelli, Ferrara, Cambrai, Ivrea, Cologne, Dusseldorf, Hildesheim, Valenciennes, Modène, Londres, St-Gall, Petrograde, Viterbe, Wolfenbuettel, Berne, Einsiedeln, Lucques, Autun, Amiens, Oxford, Montpellier et Lyon. L'antiquité classique est représentée par ses meilleurs auteurs, l'histoire religieuse par des sacramentaires, des bréviaires, livres d'heures, des évangéliaires, des pontificaux depuis la renaissance carolingienne.

On sait que l'édition critique des anciens catalogues de manuscrits, élaborés au moyen âge et à l'époque de la Renaissance, constitue un des objets principaux des académies allemandes de Berlin, de Vienne, de Munich et de Goettingue. Notre collaborateur, dom C. Mohlberg, avait de son côté, en 1912, attiré l'attention sur les plus anciens catalogues de manuscrits des Pays-Bas, dans un article intitulé : *Nachrichten von belgischen Sammelkatalogen*. M. le Dr Paul Lehmann, professseur à l'université de Munich, héritier des traditions érudites de L. Traube, vient de donner à cette étude un utile et savant complément dans le dernier numéro de l'*Historisches Jahrbuch* (1920, t. XL, pp. 44-105) : *Quellen zur Feststellung und Geschichte mittelalterliche Bibliotheken, Handschriften und Schriftsteller*.

L'auteur commente et publie le *Catalogus manuscriptorum* dressé, au début du XVIe siècle, par deux savants dominicains flamands, le P. Guillaume Carnifex et son continuateur le P. Jean Bunderius. Le premier était né à Gand et mourut le 23 nov. 1525, après avoir été lecteur en théologie, sous-prieur à Gand et à Bergues-Saint-Winoc ; le second aussi était gantois, né en 1481 (?) et mort en 1557 ; il fut successivement prieur à Gand et, depuis 1540, inquisiteur dans le diocèse de Tournai ; il est l'auteur d'écrits polémiques contre Luther. M. Lehmann publie avec un soin des plus louables ce catalogue où figurent la plupart des auteurs ascétiques et religieux de renom de Belgique, surtout ceux de l'école de Windesheim. Le lieu de composition des mss est d'ailleurs éloquent : Rouge-Cloître, Septfontaines, Bethléem, Groenendael et Saint-Martin de Louvain. Quant aux bibliothèques dont ces mss proviennent, ils sont surtout originaires de couvents d'Anvers, Bruxelles, Bruges, Gand, Louvain, Tournai et Ypres.

Les médiévistes connaissent les notices bibliographiques que contient chaque livraison du *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*. Ils apprendront avec joie que ces aperçus seront désormais classés d'après l'ordre des matières, c'est-à-dire suivant les séries principales des *Monumenta Germaniae historica* dont le *Neues Archiv* est l'organe. Le fascicule de l'année 1921 comprend les rubriques suivantes : 1) *Scriptores* ; 2) *Leges* ; 3) *Diplomata* ; 4) *Epistolae* ; 5) *Antiquitates* ; 6) *Archiven und Bibliotheken*. Il sera donc facile de se retrouver au milieu de ces notices jadis éparpillées de droite et de gauche. Notons, au surplus, que certains articles sont de véritables comptes rendus critiques du plus haut intérêt ; ils sont signés par P. Kehr, W. Levison, M. Tangl, E. Caspar, Br. Krusch, etc

H. N.

— La maison Marcus et Weber de Bonn annonce la publication prochaine d'un grand ouvrage du Dr A. Baumstark : *Geschichte der syrischen Literatur*.

Digitized by Google

L'auteur se propose de nous donner concernant l'ancienne littérature chrétienne de la Syrie orientale une histoire complète, analogue à celle que Krumbacher a composée autrefois sur la littérature byzantine. De nombreux excursus seront consacrés aux problèmes littéraires les plus importants. En note, on trouvera pour chaque ouvrage cité, sauf pour la *Peschitta* et l'*Octoechus* de Sévère d'Antioche, une liste bibliographique complète, comprenant outre l'indication des manuscrits et des éditions, celle des études qui s'y rapportent.

Le R. P. I. Herwegen, abbé de Maria-Laach, et le Dr Fr. Tillmann, recteur de l'université de Bonn, annoncent la constitution d'une association *(Verein zur Pflege der Liturgiewissenschaft)*, dont le but sera d'assurer la publication de la vaste collection liturgique entreprise par le R. P. Mohlberg (cfr RHE, 1921, t. XVII, p. 449). Les fondateurs de l'association paieront au moins 1.000 Mk; les simples membres donneront une cotisation annuelle de 30 Mk. L'organe de l'association sera un *Liturgiewissenschaftliche Jahrbuch*, dont la rédaction a été confiée au R. P. O. Casel, O. S. B., au Prof. Dr A. Baumstark et au Dr R. Guardini. Il remplacera le *Jahrbuch für Liturgiewissenschaft* qui a été annoncé, dès 1918, comme faisant partie, à côté des *Quellen und Forschungen*, de l'entreprise du P. Mohlberg (cfr *Theologische Revue*, 1918, t. XVII, p. 278; *Liturgiegeschichtliche Forschungen*, t. I, f. 1, p. 46. Munster, 1919). Quelques notices et articles donnent sur la fondation de cette grande collection liturgique des détails intéressants. Mentionnons : P. B. Kleinschmidt, O. F. M., *Die Aufgaben der liturgischen Forschung in Deutschland* (dans *Theologische Revue*, 1917, t. XVI, p. 433-437); P. C. Mohlberg, O. S. B., *Die Aufgaben der liturgischen Forschung in Deutschland. Vorschlägen und Anregungen* (dans la même revue, 1918, t. XVII, p. 145-151); P. F. Krus, S. J., *Die neuesten Pläne zur Organisation der liturgischen Forschung* (dans *Zeitschrift f. kath. Theologie*, 1919, t. XLIII, p. 289-304). Nous sommes heureux de constater que le promoteur et le directeur de cette belle entreprise scientifique est un ancien élève du séminaire historique de Louvain, le R. P. C. Mohlberg, O. S. B.

Nominations. — Le Dr Anton Baumstark, directeur de l'*Oriens christianus* et professeur à l'institut catholique de Sasbach (Bade), a été nommé professeur honoraire de la faculté de philosophie de l'université de Bonn. Il est chargé de donner, pendant le premier semestre de l'année 1921-1922, des conférences et des cours pratiques sur l'histoire de la civilisation de l'ancien Orient chrétien et sur les anciennes liturgies orientales.

A la faculté de théologie de la même université, a été admis, comme professeur honoraire d'orientalisme, le Dr H. Goussen. C. M.

Amérique du Sud : Argentine. — Dans ces dernières années, l'histoire du catholicisme en Argentine a été l'objet d'études savantes et de recherches consciencieuses. En 1914, M. R. Carbia publiait sa magistrale *Historia ecclesiastica del Rio de la Plata* (Buenos-Ayres, tomes I et II) qui, s'appuyant sur des documents pour la plupart inédits, donne un tableau fidèle de la vie de l'Église catholique en Argentine depuis ses origines (1535) jusqu'en 1810. En 1915, Mgr Bazan y Bustos, évêque de Paraná, résumait les travaux historiques de ses prédécesseurs dans ses *Nociones de historia ecclesiastica argen-*

Digitized by Google

tina (Buenos-Ayres, 1915). L'auteur s'attarde surtout à décrire les luttes du catholicisme argentin au XIXe siècle. Un ouvrage d'une grande valeur documentaire a été publié l'année dernière par M. L. AYARRAGARAY, *La Iglesia en America y la dominación española* (Buenos-Ayres, 1920. In-8, 321 p.). L'auteur a fait des recherches aux archives du Vatican, de la Propagande et de l'ambassade espagnole près du Saint-Siège. Il met en relief la mission religieuse de l'Espagne, qui, après avoir achevé victorieusement ses croisades contre l'Islam à l'intérieur de ses frontières, inaugura ses croisades contre le paganisme des Indiens en Amérique. Il trace un tableau détaillé de l'influence exercée par le catholicisme sur la civilisation argentine, surtout par les missions, et fait ressortir les inconvénients dérivés du patronage exercé par les rois d'Espagne sur l'Église en Amérique. A. PALMIERI.

Angleterre-Écosse-Irlande. — La *Society for Promoting Christian Knowledge* publie un petit travail de M. A. A. LUCE : *Monophysism, past and present. A study in christology* (Londres, 1920. In-8, 142 p., Sh. 7/6). Qu'on n'espère pas, à la faveur de ce titre, y trouver une étude historique et doctrinale sur l'hérésie de ce nom et sur les chrétientés qui s'y rattachent encore actuellement. C'est ce qu'il importe le plus à nos lecteurs de savoir. Au reste, d'aucuns trouveront peut-être intérêt à prendre connaissance, ne fût-ce qu'à titre de curiosité, des considérations que l'auteur fait sur les origines lointaines du monophysisme ; de l'essai qu'il tente en vue de solutionner le problème christologique par le recours à la philosophie bergsonienne ; des nombreuses traces d'influence monophysite qu'il relève dans la christologie d'un certain christianisme moderne qui, pour s'appeler *catholique*, n'est cependant pas le nôtre. Mais il est plus que douteux que les historiens de l'Église et des dogmes découvrent chez M. Luce une connaissance bien vraie du mouvement doctrinal auquel son titre fait songer. Il y a, dans sa représentation du monophysisme, beaucoup trop d'a priori, d'inexactitudes et même d'erreurs résultant d'un manque presque total d'information historique. Pour recommander son travail au public spécial de notre Revue, nous attendrons que l'auteur ait ajouté à sa bibliographie quelques numéros récents, quelques bonnes études consacrées en ces derniers temps à un sujet plus complexe qu'il ne semble le soupçonner, et qu'il ait pris avec elles un sérieux contact qui l'amènera sûrement à abdiquer devant les faits bien des théories plus systématiques que fondées.

— Nous devons signaler tout particulièrement le travail d'un jeune érudit anglais, qui fut tué au cours de la guerre, M. EDW. SPEARING, et dont la mère a publié l'œuvre : *The patrimony of the Roman Church in the time of Gregory the Great.* (Cambridge, University press. 1918). Après l'étude consacrée autrefois au *patrimonium Petri* par Paul Fabre, le travail de M. Spearing ne pouvait offrir des découvertes importantes, mais son étude constitue un ensemble de recherches très consciencieuses, qui nous font mieux connaître l'organisation des domaines de l'Église romaine à l'époque de Grégoire le Grand. Le patrimoine de l'Église romaine se constitua, on le sait, peu à peu, par donations de particuliers, par cessions des parcelles du fisc impérial, par largesses de grands propriétaires. Il était dispersé dans tout l'Empire d'Occident, en Apulie, en Sicile, dans le Brutium, la Lucanie, la Calabre, le Samnium, la Campanie, le Napolitain, la Sabine, le Latium, la Tuscie, le

Digitized by Google

Picenum, et, en dehors d'Italie, en Istrie, en Dalmatie, en Illyrie, en Afrique. A Rome même existait le *patrimonium urbanum*. Le chef de ce *patrimonium*, y compris les terres les plus éloignées, c'est le pape lui-même qui, personnellement, envoie des instructions aux intendants chargés d'administrer le domaine. A la tête de chaque *patrimonium* se trouve le *rector*, qui est d'ordinaire un ecclésiastique et qui est, en même temps qu'administrateur, agent d'information pour son ressort. La principale de ses attributions, c'est le service de la charité, pour les pauvres du *patrimonium*. Parmi les fonctionnaires qui assistent le *rector*, les plus importants sont les *defensores*, dont l'office correspond à celui du *defensor civitatis* impérial. Assistants du *rector*, les *defensores* dirigent le travail des colons et fonctionnent comme assesseurs du tribunal ecclésiastique du *patrimonium*. Leur rôle principal consiste à distribuer aux pauvres des subsides pontificaux. Après eux viennent les *notarii*, qui tiennent les écritures et les comptes de l'exploitation de la terre, et les *actionnarii*, chanceliers et officiers judiciaires.

Sur le mode d'exploitation du *patrimonium*, la condition des personnes, colons ou esclaves, la perception des cens et leur utilisation, surtout dans un but charitable, le livre de M. Spearing contient des détails nombreux.

Tous ceux qui s'intéressent à la question des origines du pouvoir temporel des papes trouveront dans ce travail des éléments d'explication, qui sont de nature à mieux faire comprendre comment le pouvoir pontifical s'est naturellement substitué peu à peu à l'administration byzantine en Italie, et particulièrement dans le duché de Rome.

Un livre qui jette une lumière très vive sur la vie monastique en Angleterre au moyen âge, c'est celui de l'évêque de Worcester, le Rev. E. Harold Pearce, intitulé *Walter de Wenlock, abbot of Westminster* (Londres, Society for promoting christian knowledge, 1920. In-8, 236 p. Sh. 12.) C'est un travail sérieux, basé sur l'étude directe et un dépouillement consciencieux des sources. L'administration de Walter de Wenlock à Westminster (1284-1307) est soigneusement décrite dans ses détails, autant que les lacunes de la documentation le permettent. La vie intérieure d'une abbaye médiévale nous est révélée par quantité de renseignements typiques et savoureux. La partie consacrée à l'étude de l'organisation et de l'exploitation du domaine sera peut-être la plus appréciée : pour en tracer le tableau, l'auteur a procédé à un dépouillement très laborieux des comptes, des rouleaux et des inventaires de l'abbaye.

Nous ne pouvons que signaler en quelques mots l'importance du nouveau volume qu'a publié l'historien avisé et original qu'est le professeur A. F. Pollard, sous le titre *The evolution of Parliament* (Londres, Longmans, Green et Cie, 1920. In-8, xi-398 p.). C'est un livre appelé à révolutionner les idées courantes au sujet des origines et du développement du Parlement britannique. Déjà d'autres historiens avaient entrevu que l'explication fournie par Stubbs et Maitland n'était pas défendable, mais personne n'avait encore exposé avec la force qu'y met M. Pollard les raisons pour lesquelles la question des origines et des transformations du Parlement doit être remise sur le métier. Ce livre n'est donc pas une explication nouvelle et définitive du problème : c'est une invitation à étudier la question à la lumière de nouvelles idées et de documents nouveaux.

Digitized by Google

La Section des manuscrits du British Museum contient un nombre assez considérable de bulles et de brefs pontificaux en original, sur lesquels M. Idris Bell vient très opportunément d'attirer l'attention dans l'*English historical review* (juillet, p. 393-419), sous le titre *A list of original papal bulls and briefs in the department of manuscripts, British Museum.* L'inventaire analytique que nous donne l'auteur, sera continué dans le fascicule prochain de la revue, mais déjà nous pouvons nous rendre compte de la richesse du fonds. Signalons qu'on y trouve 1 pièce d'Urbain II (1096), 1 de Pascal II (1112), 1 de Lucius II (1144), 3 d'Eugène III (1147), 3 d'Adrien IV (1156), 16 d'Alexandre III (1160-1181), 7 de Lucius III (1182-1185), 3 d'Urbain III (1186), 1 de Grégoire VIII (1187), 3 de Clément III (1188), 7 de Célestin III (1192-1195), 10 d'Innocent III (1203-1215), 5 d'Honorius III (1218-1226), 21 de Grégoire IX (1228-1240), 33 d'Innocent IV (1243-1254), 21 d'Alexandre IV (1255-1264), 2 de Clément IV (1266-1268), 3 de Grégoire X (1274), 2 de Jean XXI (1276-1277), 10 de Nicolas III (1278-1280), 5 de Martin IV (1282-1283), 2 de Nicolas IV (1288-1291), 5 de Boniface VIII (1295-1302), 3 de Clément V (1305-1309), 4 de Jean XXII (1325-1333), 3 de Clément VI (1343-1351), 2 d'Innocent VI (1360-1361), 2 d'Urbain V (1364-1365), 3 de Grégoire XI (1374-1375), 10 d'Urbain VI (1379-1389), 2 de l'antipape Clément VII (1381-1394), 11 de Boniface IX (1391-1404), dont deux jusqu'ici ont été attribuées à tort à Boniface VIII, 1 d'Alexandre V (1409), 4 de Jean XXIII (1411-1413), 6 de Martin V (1419-1428), 5 d'Eugène IV (1431-1446), 1 de l'antipape Félix V (1445), 2 de Nicolas V (1446-1450), 3 de Callixte III (1455-1456), dont une qui concerne Louvain (6 novembre 1456), 2 de Pie II (1458-1463), 4 de Sixte IV (1473-1480). Plusieurs de ces documents ne sont pas mentionnés dans les *Regesta Pontificum Romanorum*; en majorité ils sont inédits.

Cette année on a célébré le septième centenaire de l'arrivée des Dominicains en Angleterre. C'est ce qui a engagé le R. P. Provincial Bede Jarrett, à publier un livre intitulé *The english Dominicans* (Londres, Burns, Oates et Washbourne, 1921. In-8, 236 p. Sh. 18) qui est une bonne synthèse de l'histoire des dominicains anglais. Après avoir décrit l'arrivée des nouveaux moines en Grande Bretagne, où ils furent protégés dès le début par le grand cardinal Étienne Langton, l'auteur étudie la vie interne de l'ordre. Nous passons ensuite à la vie scientifique, et notamment à l'examen de l'activité dominicaine à l'université d'Oxford. Les efforts des missionnaires et l'influence littéraire ne sont pas oubliés. Le R. P. Jarrett met aussi en lumière l'influence exercée par les dominicains comme confesseurs des souverains. La décadence de l'ordre et les persécutions de la Réforme font l'objet des derniers chapitres, qui ne sont pas les moins intéressants.

La collection de petits répertoires et traités de méthode *Helps for students*, publiée par la « Society for promoting christian knowledge » (voir RHE, 1921, t. XVII, p. 166, 455-456) s'est enrichie de quelques unités, dont les plus intéressantes sont : *Coins and medals*, par M. G. F. Hill, conservateur de la section numismatique du British Museum, qui nous donne ici un excellent petit traité de numismatique pratique; *The Latin Orient*, par M. W. Miller, auteur d'un livre de valeur sur les Latins dans le Levant (à remarquer surtout la bonne bibliographie); *Guide to Franciscan studies*, par le franciscanisant anglais bien connu A. G. Little. C'est une excellente revue des documents à étudier, des résultats déjà obtenus et des problèmes encore à résoudre.

Digitized by Google

Le « regius professor » d'histoire de l'université d'Oxford, M. C. H. FIRTH, a retracé, dans une plaquette intéressante, le développement de l'enseignement de l'histoire dans cette université (*Modern History in Oxford 1814-1918*. Oxford, Blackwell, 1920. In-8, 51 p. 1 Sh. 6.) On y trouvera un exposé clair et substantiel de l'influence exercée principalement par Stubbs et York Powell. M. Firth est lui-même, on ne l'ignore pas, le digne continuateur de ces grands historiens.

Un des centres scientifiques où l'étude de l'histoire est poussée avec une ardeur toute particulière, c'est l'université de Manchester. La présence en cette ville de la John Rylands library avec ses 250.000 livres et 1000 manuscrits, dont plusieurs rarissimes, et à la tête de laquelle se trouve l'infatigable organisateur et érudit qu'est M. H. GUPPY; d'autre part, les efforts systématiques du professeur TOUT dans son séminaire d'histoire, sont là pour expliquer le mouvement remarquable dont Manchester est le pivot. On peut se rendre compte des excellentes initiatives et de la bonne organisation du travail, en consultant une brochure que la Manchester university press a publiée sous le titre *Advanced study in history*. (In-16, 19 p. Manchester, University press, 1921) et que nous recommandons tout particulièrement à l'attention de nos lecteurs. L'histoire ecclésiastique figure en bonne place dans le programme des cours approfondis et pratiques que nous fait connaître cette brochure. Ainsi, le professeur PEAKE traite du gnosticisme, du montanisme, des rapports entre l'Église et l'Empire et du développement de l'organisation ecclésiastique pendant les quatre premiers siècles; le professeur CALDER choisit comme matière la chrétienté d'Orient pendant les quatre premiers siècles; M. WAUGH s'occupe de l'Église d'Angleterre à l'époque de Wycliff; le professeur TOUT parle de la diplomatique pontificale; M. LITTLE s'arrête à son sujet de prédilection, les ordres mendiants et spécialement les Franciscains.

— Il a été créé à l'Université de Londres une chaire pour l'histoire de la Cité. Depuis longtemps, on avait regretté qu'une ville comme Londres ne possédât guère de centre d'études pour son passé, si plein de vicissitudes, et la plupart des travaux qui avaient ce passé pour objet, émanaient d'universités et de milieux scientifiques non-londoniens. C'est Miss E. JEFFRIES DAVIS qui occupera la chaire nouvelle. Elle fit partie pendant quelque temps du comité de publication de l'organe de l'*Historical association*, la revue *History*.

A la réunion de l'*Historical association* qui eut lieu à Cambridge, en janvier de cette année, le master de Jesus College à Cambridge, fit une conférence intéressante sur les débuts des collèges universitaires en cette ville. Le texte de cette conférence a paru dans le numéro d'avril de la revue *History* (p. 1-10), sous le titre *The beginnings of colleges*. M. A. GRAY y étudie successivement la signification primitive des mots *université* et *collège*, les buts que se proposèrent les fondateurs de collèges, la relation qui existait entre les collèges et les maisons de logement (hostels) universitaires, l'origine et l'évolution du plan des collèges de Cambridge. Il y a là une contribution intéressante à l'histoire des universités médiévales. L'auteur nous explique notamment d'une façon très claire la différence entre l'univer-

Digitized by Google

sité comme telle et le collège, une différence que ceux qui ne sont pas familiarisés avec la vie universitaire anglaise parviennent difficilement à imaginer. L'« université » est censée exister partout où se trouvent de ses gradués, qui ont reçu d'elle la *licentia docendi*. Elle n'a pas de propriétés, au début du moins; ses étudiants vivent là où ils trouvent à se loger, dans des pensions ou des appartements; ses leçons sont données dans des bâtiments qu'on loue, et ses délibérations et ses exercices ont lieu dans une église paroissiale. Le « collège », au contraire, possède, par essence, ses bâtiments en propre, des terrains et des revenus pour vivre. Le collège vit d'aumônes ou de dons, l'université de minerval. Au début, il n'existe pas de fondations pour les professeurs d'université et, de son côté, le collège n'accepte point des étudiants qui paient leur pension. Enfin, l'université exige de ses membres, qui ont acquis un grade, d'enseigner dans ses écoles pendant quelque temps après l'obtention du grade; les premiers collèges n'organisent, au contraire, aucun enseignement.

Il est à remarquer qu'au commencement le mot « collège » désigne une société, une réunion de personnes, non les bâtiments occupés par elles. On établit une distinction précise entre le *collegium*, c'est-à-dire les membres, et le *domus* (hall) occupé par eux. A Cambridge, il est question de Peterhouse, Pembroke Hall, Gonville Hall, etc. Le plan classique du collège, avec sa chapelle, son « hall », ses chambres et ses bâtiments d'administration disposés en quadrangle, ne date que de la fin ou du dernier quart du xve siècle. Les « collèges » furent précédés d'« hostels » ou pensions universitaires, où un certain nombre d'étudiants habitaient et vivaient sous la direction d'un gradué de l'université, qui possédait la maison. Ces « hostels » ou « pédagogies » disparurent vers le milieu du xvie siècle devant le système de plus en plus généralisé des vrais « collèges ».

L'« Institute of historical research » de Londres, dont nous faisions prévoir la création dans notre précédente chronique (**RHE**, 1921, t. XVII, p. 460) a ouvert ses portes le 8 juillet dernier. Il a tout de suite servi de siège à une conférence ou congrès historique anglo-américain, où se sont rencontrés des représentants de plus de cinquante universités et collèges de langue anglaise. On s'y est occupé uniquement de questions pratiques, comme de la méthode à suivre dans la publication des documents, de l'organisation de séminaires historiques, des moyens d'éviter le traitement d'un même sujet par plusieurs érudits s'ignorant l'un l'autre, etc. La collaboration des historiens de Grande-Bretagne et des États-Unis, dont ce congrès a jeté les fondations, s'annonce comme devant produire des résultats féconds.

— La croissante intimité entre l'Anglicanisme et l'Orthodoxie a poussé les théologiens des deux Églises à fonder à Londres une revue, *The Christian East*, dont la première livraison a paru le premier mars 1920. La revue est très bien informée sur l'Orient et contient des documents de premier ordre sur la réunion des Églises. La question de la validité des ordinations anglicanes y est plusieurs fois abordée avec des vues optimistes. C'est le mouvement de la *World Conference* qui a poussé les Églises orthodoxes à sortir de leur isolement, à se rapprocher de l'Occident chrétien et à étudier la possibilité d'établir des relations cordiales avec les autres églises. Au moment où nous écrivons, les sympathies de la hiérarchie orthodoxe semblent se tourner vers les Églises anglicanes.

Digitized by Google

Les relations cordiales entre l'Anglicanisme et l'Orthodoxie ont eu une répercussion sur la formation doctrinale du clergé orthodoxe. Avant la guerre, les meilleures recrues de ce clergé achevaient leurs études supérieures dans les universités allemandes. A présent, elles demandent à l'Église anglicane leur perfectionnement intellectuel. Ce que nous pourrions appeler le grand séminaire de l'Église orthodoxe serbe se trouve actuellement à Oxford, au *S. Stephen's House*. En 1906, cinq séminaristes formèrent le premier noyau de ce séminaire. En 1919, d'autres étudiants du séminaire de S. Sava s'y rendirent et se placèrent sous la direction d'un regius professeur de théologie. En ce moment il y a treize séminaristes qui achèvent leurs études théologiques dans une maison dédiée à S. Sava et S. George : ils ont comme recteur un prêtre anglican. En 1920, une des thèses présentées par ces étudiants traitait de la philosophie religieuse de Soloviev. Une souscription a été ouverte pour agrandir ce séminaire, duquel l'Église anglicane se promet d'heureux résultats pour le rapprochement de la chrétienté orientale et de l'Occident chrétien..

La conférence des évêques anglicans, tenue au palais de Lambeth, du 5 juillet au 7 août 1920, a eu un grand retentissement dans les milieux protestants et orthodoxes. Les documents qui s'y rapportent ont été publiés en un volume séparé, sous ce titre : *Conference of bishops of the Anglican communion hol'en at Lambeth palace, July 5 to August 7, 1920.* (Londres, SPCK., The Macmillan company, 1920. XIV-160 p.). Leur importance est due surtout à l'appel lancé par l'épiscopat anglican en faveur de la réunion de la chrétienté. Le patriarcat grec de Constantinople avait envoyé à la conférence de Lambeth une délégation de plusieurs théologiens orthodoxes, présidée par Philarète, métropolitan de Dimotiki. Le rapport de la conférence, à laquelle ont pris part 252 évêques anglicans, passe en revue l'activité des anglicans dans le domaine religieux et social. Il a donné naissance à une riche littérature, qui commente dans un sens favorable les résolutions de ce congrès de l'épiscopat anglican. *The constructive quarterly Review* (New-York) et *The American Church monthly* (New-Brunswick, N. J.) lui ont dédié des livraisons spéciales. Un résumé des conférences tenues à New-York, Oxford et Londres, et consacrées à l'examen des divergences doctrinales entre l'anglicanisme et l'orthodoxie, a été publié par W. Ch. Emhardt : *Historical contact of the eastern orthodox and the anglican Churches.* New-York, 1920. Des théologiens des deux Églises y ont examiné leurs théories respectives concernant les ordres anglicans, le baptême, les conciles œcuméniques, la confirmation et le culte des images. A. Palmieri.

— On connaît la série d'études d'histoire juridique et économique que publie, à l'université d'Oxford, M. Paul Vinogradoff, sous le titre *Oxford studies in social and legal history*. Voici que, à son tour, Cambridge va éditer une série parallèle, sous le titre *Cambridge studies in english legal history*, qui sera publiée sous la direction de M. H. D. Hazelbine, Downing professor de droit anglais.

Nominations. — Miss L. Penson a été élue secrétaire de la florissante *Historical association*.

Décès. — Aux décès déjà signalés par la RHE (1921, t. XXII, p. 461) ajoutons les décès suivants :

Digitized by Google

En 1914. — M. J. HAMILTON WYLIE, né en 1844, inspecteur de la commission historique des manuscrits. Publications : *History of England under Henry IV* (1884-1898) ; *The council of Constance to the death of John Hus* (1900). — M. A. JESSOP, né en 1823. Publications : *History of the diocese of Norwich* (1879) ; *The coming of the Friars* (1885) ; *Before the Great Pillage* (1901), et plusieurs autres ouvrages. — Mgr W. CROKE ROBINSON, né en 1839, fellow de New college à Oxford (le premier fellow catholique d'Oxford depuis la Réforme). Publication : *Life of bishop Grosseteste.* — M. A. CAMPBELL FRASER, né en 1829, professeur de logique et de métaphysique à l'université d'Édimbourg de 1856 à 1891. Publications : *Life and letters of Berkeley* (1871) ; *Complete works of bishop Berkeley, with prefaces, annotations, and life* (4 vol. 1901) ; *Thomas Reid, a biography* (1898) et d'autres ouvrages sur des sujets philosophiques.

En 1915. — M. A. VAN MILLINGEN, né en 1840, professeur d'histoire au Robert college, Constantinople. Publications : *Byzantine Constantinople* (1899) ; *Constantinople* (1906) ; *Byzantine churches in Constantinople* (1912).

En 1916. — M. H. MELVILL GWATKIN, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Cambridge depuis 1891. Publications : *Studies of arianism* (1882) ; *The arian controversy* (1889) ; *The knowledge of God* (Gifford Lectures) (1906) ; *Early Church to A. D. 313* (1906) ; collaborateur de la *Cambridge medieval history*, depuis 1911. — M. W. PH. WARD, né en 1856, éditeur de la *Dublin Review.* Publications : *William George Ward and the Oxford movement* (1889) ; *William George Ward and the catholic revival* (1893) ; *The life and times of cardinal Wiseman* (1897) ; *Aubrey de Vere, a memoir* (1904) ; *Life of John Henry, cardinal Newman* (1912) ; et plusieurs autres ouvrages. — M. J. JACOBS, né en 1854, président de la société historique juive ; éditeur littéraire de la *Jewish encyclopaedia.* Publications : *Jews of Angevin England* (1893) ; *Studies in biblical archaeology* (1894) ; *Sources of the history of the Jews in Spain* (1895), et d'autres ouvrages. — M. STOPFORD AUGUSTUS BROOKE, né en 1832. Publications : *Life and letters of the late Frederick W. Robertson* (1865) ; *Theology in the english poets* (1874) ; *The early life of Jesus* (1887), et plusieurs volumes de sermons et d'essais littéraires. — M. B. KIDD, né en 1858. Publications : *Social evolution* (1894) ; *Principles of Western civilisation* (1902). — M. P. COFFEY, né en 1876, professeur de logique et de métaphysique à Maynooth college, Irlande, depuis 1902. Publications : *Translations of professor De Wulf's scholasticism old and new,* (1907), and *History of medieval philosophys* (1909) ; nombreux articles dans la *Irish ecclesiastical record,* la *Irish theological quarterly* et la *Catholic encyclopaedia.* — M. E. MOORE, né en 1835, principal de St-Edmund Hall, Oxford, de 1864 à 1913. Publications : *Dante and his early biographers* (1890) ; *Tutte le opere di Dante Alighieri* (1894) ; *Studies in Dante* (3 séries), (1896, 1899 et 1903). — M. G. FREDERIC WARNER, né en 1845, conservateur des mss au British Museum de 1904 à 1911. Publications : *Miracles de Notre-Dame* (1885) ; *The Buke of John Maundevill* (1889) ; *The Sforza book of hours* (1894) ; *The benedictional of Aethelwold* (1910), et d'autres ouvrages. — M. W. HENRY FREMANTLE, né en 1831. Publications : *The influence of commerce on christianity* (1854) ; *The ecclesiastical judgments of the privy council* (1865).

En 1917. — M. E. BURNETT TAYLOR, né en 1832, professeur d'anthropologie à Oxford, de 1895 à 1909. Publications : *Gifford lectures on natural religion, delivered at Aberdeen university* (1889-1891). — Mgr A. MITCHELL,

Digitized by Google

né en 1868, évêque d'Aberdeen et d'Orkney, depuis 1912. Publications : *History of the episcopal church in Scotland* (1907) ; *Biographical studies in scottish church history* (1914). — M. J. HOPE MOULTON, né en 1863, professeur à l'université de Manchester. Publications : *Early religions poetry of Persia ; Early Zoroastrianism* (Hibbert lectures, 1912). — M. H. BARCLAY SWETE, né en 1835, regius professeur de théologie à Cambridge. Publications : *The Akhmîm Fragment of the Gospel of Peter* (1893) ; *Church services and service books before the Reformation* (1896), et plusieurs commentaires. — M. H. DONALD MAURICE SPENCE-JONES, né en 1836. Publication : *Early christianity and paganism : a history of A. D. 64-320.*

En 1918. — M. W. BOYD CARPENTER, né en 1841. Publications : *The permanent elements of religion* (Bampton lectures) (1889) ; *A popular history of the Church of England* (1900) ; *The religious spirit in the poets* (1900) ; *The spiritual message of Dante* (1914) et d'autres ouvrages. — M. P. HUME BROWN, né en 1850, historiographe royal pour l'Écosse depuis 1908. Publications : *George Buchanan, humanist and reformer* (1890) ; *Scotland before 1700, from contemporary documents* (1893) ; *John Knox, a biography* (1895) ; *History of Scotland* (3 vol. 1898, 1902, 1909). — M. J. HEALY, né en 1841, archevêque de Tuam. Publications : *Ireland's ancient schools and scholars ; centenary record of Maynooth college ; Life of St Patrick.* — M. A. EVANS MOULE, né en 1836. Publications : *Story of the Chekkiang mission ; Half a century in China* et d'autres ouvrages. — M. J. DRUMMOND, né en 1835, principal de Manchester college, Oxford, de 1885 à 1906. Publications : *A critical history of the messianic idea among the Jews* (1877) ; *Philo-Judaeus, or the jewish-alexandrian philosophy* (1888) ; *Life and letters of Dr Martineau* (1902) ; *Paul, his life and teaching* (1911), et d'autres ouvrages.

En 1919. — M. J. CH. COX, né en 1843. Publications : *Churches of Derbyshire*, (1876-1879) ; *Chronicles of all saints, Derby* (1881) ; *Lichfield capitular monuments* (1886) ; *English monasteries* (1904) ; *The cathedral church and See of Essex* (1908) ; *Churches of Cumberland and Westmoreland* (1913), et plusieurs autres ouvrages. — M. W. J. BORLASE-WARREN-VERNON, né en 1834, membre correspondant du Reale istituto Lombardo di scienze e lettere. Publications : *Readings on the Divina Comedia of Dante* (6 vol.) ; *Recollections of 72 years* (1917) ; *Dante and his times* (1917). — M. W. S. LILLY, né en 1840, secrétaire de l'union catholique de la Grande-Bretagne depuis 1874. Publications : *Ancient religion and modern thought* (1884) ; *Chapters in European history* (1886) ; *A century of Revolution* (1889) ; *A manual of the law specially affecting catholics* (1893) ; *Renaissance types* (1901) ; *Studies in religion and literature* (1904) ; *The new France* (1913). — M. W. H. ST. JOHN HOPE, secrétaire adjoint de la société des antiquaires jusqu'en 1910. Publications : *The stall plates of the knights of the Garter* (1901) ; *The abbey of St. Mary-in-Furness* (1902) ; *The chronicles of the collegiate church of all saints, Derby.* — M. G. SMITH, né en 1833, secrétaire étranger of the United free Church of Scotland, 1878-1910. Publications : *The conversion of India ; Short history of christian missions ; Bishop Heber, Poet and missionary ; Henry Martyn, saint and scholar ; Twelve pioneer missionaries ; Life of William Carey, D. D. ; Life of John Wilson, D. D. ; Life of Alexander Duff, D. D. ; Stephen Hislop, missionary and naturalist* et d'autres ouvrages. — M. E. PEARS, né en 1835. Publications : *The fall of Constantinople, being the story of the fourth crusade* (1885) ; *The destruction of the greek empire* (1903) ; *Forty years in Constantinople* (1915) ; *Abdul Hamid* (1917).

Digitized by Google

En 1920. — M. C. DEEDES, né en 1843. Éditions de *Bishop Praty's register* (1905), et de *Bishop Redés register* (2 vol. 1908, 1910) [tous deux pour la Sussex record society] ; *The Monuments of the Bishopric of Winchester* (1912); *The Register of John de Pontissara, bishop of Winchester* (1913-1916). — M. W. SANDAY, né en 1843, professeur de théologie et chanoine de Christ church, Oxford, depuis 1895. Publications : *The Gospels in the second century* (1876); *The life of Christ in recent research* (1907) ; *Christologies, ancient and modern* (1910); *The primitive church and reunion* (1913), et plusieurs commentaires sur des livres du Nouveau Testament. — M. J. FRANCK BRIGHT, né en 1832, master of University college, Oxford, de 1881 à 1906. Publications : *History of England to 1900 ; Lives of Maria Theresa and Joseph II* (1897). — MRS M. DUNLOP GIBSON. Publications : *Studia sinaïtica : Apocrypha sinaïtica ; Apocrypha arabica ; Facsimiles of dated christian arabic mss*, etc. — MGR B. WARD, né en 1857, président de St Edmund's college de 1893 à 1916; évêque de Brentwood depuis 1917. Publications : *History of St Edmund's college* (1893); *Catholic London a century ago* (1905); *The Dawn of the catholic revival* (1909); *The eve of catholic emancipation* (1912); *The sequel to catholic emancipation* (1915). — Mgr HANDLEY CARR GLYN MOULE, né en 1841, évêque de Durham depuis 1901. Publications : *Charles Simeon* (dans « *English leaders of religion* » (1892); *Auckland castle* (1918) et plusieurs volumes de sermons et d'autres ouvrages religieux. — M. J. HERKLESS, né en 1855, regius professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de St Andrews, de 1894 à 1915; vice chancelier et principal de l'université de St Andrews, Écosse, depuis 1915. Publications : *Cardinal Beaton, priest and politician* (1891) ; *The Church of Scotland* (1897); *Francis and Dominic* (1901); *The early christian martyrs* (1904); *The archbishops of St Andrews* (5 vol., 1907-1916).

T. W. ARNOLD.

Autriche. - La librairie Rikola de Vienne annonce la publication d'une nouvelle revue trimestrielle, *Historische Blätter* (Prix : 30 Mk), consacrée à l'histoire générale et spéciale, surtout de l'époque moderne et contemporaine. Elle comptera parmi ses collaborateurs plusieurs archivistes, bibliothécaires et professeurs d'Autriche et d'Allemagne, qui se sont déjà acquis un nom par leurs publications.

Belgique. — Nous devons à M. F. Rousseau, sous-chef de section aux Archives du royaume, une excellente dissertation doctorale, consacrée à *Henri l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg (1136-1196)*, formant le fascicule 27e de la *Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liége* (Liége-Paris, H. Vaillant et Champion, 1921. In-8, 125 p.). Il n'y avait pas grand'chose de neuf à dire sur ce prince féodal qui a régné pendant soixante ans; mais l'auteur a réussi à grouper, grâce à des sources contemporaines abondantes, et à la façon des Jahrbücher des empereurs allemands, dans un récit suivi toutes les phases de sa vie politique. Celle-ci fut extrêmement mouvementée et présente parfois des contrastes frappants; elle est absorbée par les luttes contre les princes-évêques de Liége et de Trèves (1140 1152) et contre l'empereur à propos de la succession namuroise (1152-1190). Par malheur, les chroniqueurs, si diserts sur ces conflits politiques, sont muets, ou à peu près, sur les institutions du Namurois au XIIe siècle. On lira donc avec d'autant plus d'intérêt

Digitized by Google

tout ce que M. Rousseau dit des classes sociales, des chartes-lois et des ministeriales. Il faut regretter d'autre part que des raisons particulières aient obligé l'auteur à réserver pour la Commission d'histoire la publication du catalogue d'actes d'Henri l'Aveugle. La place de ce catalogue était ici. H. NELIS.

— Le R. P. H. LIPPENS, O. F. M., met dans les mains des amateurs d'histoire franciscaine un nouvel instrument de travail en publiant, dans la *Neerlandia Franciscana* (1920, t. III, pp. 61-114, 176-202 et 261-282), le nécrologe des Frères Mineurs de Nivelles, conservé dans les archives communales de cette ville. La notice qui précède le contenu du ms. nous en fait la description et la critique, en indique l'utilité et le mode de publication. Les renseignements biographiques qui accompagnent la plupart des noms de défunts, font en quelque sorte de ce document un résumé de l'histoire du couvent des Frères Mineurs de Nivelles, et même de toute la *Provincia Flandriae* de cet ordre. C'est assez dire le profit que les amateurs de choses franciscaines pourront en retirer. J. VIEUJEAN.

— *L'histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours*, publiée sous la direction de M. A. MICHEL, en était arrivée, avant la guerre, au 105me fascicule. Cinq fascicules nouveaux ont paru depuis l'armistice. Ils appartiennent au t. VI, consacré à l'art en Europe au XVIIe siècle et concernent l'art français, l'art des Pays-Bas et l'art espagnol. L'ouvrage complet doit comprendre huit tomes en 150 fascicules. A partir de novembre 1921 il paraîtra chaque mois un fascicule nouveau, de sorte que l'ouvrage tout entier promet d'être achevé vers 1925. Les histoires de l'art ne manquaient pas en Allemagne, mais il n'en existait aucune quelque peu étendue en langue française. Celle de M. André Michel aura couté vingt ans de travail, puisque c'est en 1905 que des spécialistes de renom en publièrent le premier volume sous la direction du maître.

Dans une étude sur la légende de sainte Ursule d'après Carpaccio et d'après Memlinc, M. A. DE CEULENEER passe en revue les œuvres d'art se rapportant à la sainte, relève ses attributs iconographiques et fait ressortir les caractéristiques des cycles fameux que le peintre vénitien et le peintre brugeois lui consacrèrent (*Carpaccio en Memlinc en de legende der heilige Ursula*, dans *Dietsche Warande*, 1921, p. 521-540).

Le tome II de *L'art ancien dans les Flandres* (*Région de l'Escaut*) (142 p., pl. CVI à CCI) répond aux promesses du tome I, qui était consacré à la sculpture flamande (voir RHE, 1921, t. XVII, p. 467-468). Les planches l'emportent par leur netteté sur celles du volume précédent. Elles reproduisent des objets d'orfèvrerie, des miniatures et des tapisseries, très heureusement choisies. Elles ne concernent pas la Flandre d'une manière trop exclusive, tout en lui étant principalement consacrées. Le principal objet d'orfèvrerie reproduit est sans conteste le reliquaire de Sainte-Aldegonde à Maubeuge (seconde moitié du XVe siècle), œuvre bruxelloise. Les miniatures débutent avec l'évangéliaire de saint Liévin (Xe siècle), et donnent des spécimens remarquables et peu connus de l'école ganto-brugeoise. Loyset Lyedet, Simon Bening et d'autres enlumineurs sont représentés, mais Jean de Tavernier ne l'est pas. Les vingt-quatre dernières planches sont consacrées à des tapisseries d'Anvers, de Bruxelles, de Bruges, d'En-

Digitized by Google

ghien, d'Audenarde etc. Les notices concernant les objets reproduits font honneur à MM. J. Casier et P. Bergmans et complètent la valeur documentaire de l'ouvrage, fondamental pour l'art de la Flandre.

Mme Henri Hymans a voulu réunir, en mémoire de son mari, ancien bibliothécaire de la Bibliothèque royale de Bruxelles, les nombreux articles écrits par celui-ci durant une longue carrière et disséminés dans diverses revues ou collections. La publication, parue sous le titre *Études et notices relatives à l'histoire de l'art dans les Pays-Bas* (Louvain, 1920-1921, in-8), comprend quatre volumes dont voici les titres : I. *La Gravure* (x-671 p.); II. *Près de sept cents biographies d'artistes belges* (789 p.) ; III. *Un quart de siècle de vie artistique en Belgique* (1049 p.). Ce volume comprend des articles parus dans la *Gazette des Beaux-Arts* ; IV. *L'art au XVIIe et au XIXe siècle dans les Pays-Bas. Notes sur les Primitifs* (450 p.).

L'Académie royale flamande a consacré une séance solennelle à célébrer la reconstitution intégrale du tableau de l'Agneau mystique à Gand (*Vlaamsche Van Eyck-dag op Donderdag 21 October 1920*, dans *Verslagen*, p. 1021-1160). M. A. de Ceuleneer a montré la signification des Van Eyck dans l'histoire de la peinture; M. J. De Vriendt a glorifié l'influence esthétique du célèbre tableau; M. L. Aerts en a expliqué la signification, l'iconographie (*Het Lam Gods der Gebroeders Van Eyck*). La thèse, que le tableau est une glorification du Christ et que la figure centrale du registre supérieur représente le Christ et non le Père, est exposée avec grande érudition. Le savant critique n'a négligé aucune source et ne passe sous silence aucune objection. Mais l'allure est avant tout polémique et l'importance donnée à une des figures du retable laisse dans l'ombre la signification de l'ensemble. Pour le reste, M. Aerts jette de la lumière sur plus d'un détail. Signalons le texte relatif à saint Jean Baptiste, qu'il a retrouvé mot à mot dans saint Pierre Chrysologue.

M. le chanoine Van den Gheyn publie et commente les documents officiels relatifs à la restitution (en 1815) du tableau des Van Eyck à la cathédrale de Gand Il résulte de cette étude que c'est bien d'une restitution et non d'un dépôt qu'il s'agit. (*Le retour de l'Agneau mystique en 1815*, dans *Annales de l'Académie d'archéologie*. Anvers, 1920, p.) R. Maere.

— En 1915, fut fondé à Paris, sous la présidence d'honneur de M. R. Poincaré, un comité ayant pour but la restauration de la bibliothèque de l'université de Louvain. Grâce surtout à l'initiative de ce comité français, des sociétés analogues furent constituées dans de nombreux pays. Parmi celles-ci, le « National Committee of the United States for the restoration of the university of Louvain » prit sur lui de construire le bâtiment de la nouvelle bibliothèque. La confection du plan a été, dès lors, confiée à un des architectes les plus renommés d'Amérique, membre de l'Institut de France, M. Whitney Warren, et le 28 juillet dernier, M. le Dr N. Murray Butler, recteur de la Columbia university et président du comité national des États-Unis, est venu poser à Louvain la première pierre de la future bibliothèque. Comme on l'a appris par ailleurs, cette cérémonie s'est faite avec grande solennité, en présence de Leurs Majestés le Roi et la Reine des Belges, de S. A. R. la princesse Marie-José de Belgique, du cardinal Mercier et des évêques de Belgique, de M. R. Poincaré, ancien président de la République française, du prince de

Digitized by Google

Monaco, du maréchal Pétain, de nombreux délégués de plusieurs académies et universités belges et étrangères. Au cours d'une séance, tenue à cette occasion, des discours furent prononcés qui seront bientôt publiés.

Ainsi, l'antique université de Louvain peut espérer voir s'élever sous peu, grâce à la générosité des États-Unis, un monument qui rappellera aux futures générations ses heures de souffrance et de deuil, mais aussi ses jours de glorieuse résurrection. En même temps, nous avons la perspective heureuse de posséder bientôt à nouveau nos instruments de travail, grâce aux dons importants qui nous sont déjà parvenus et nous parviennent encore des différents comités nationaux, grâce aussi aux résultats obtenus par l'Office de la récupération en Allemagne.

— *La Fédération archéologique et historique de Belgique* vient de reprendre la série de ses assises. C'est la société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai qui en a entrepris d'organiser la 24me session, dans la ville des « choncq clotiers », du 31 juillet au 4 août. Nombre de sociétés savantes de Belgique et de l'étranger ont tenu à y figurer officiellement. La France surtout y était brillamment représentée dans la personne de M. Babelon, membre de l'Institut, M. Enlart, directeur du musée du Trocadéro, M. Lefèvre-Pontalis, professeur à l'École des chartes, M. Stein, conservateur des archives nationales, et d'autres encore.

Les travaux étaient répartis entre les trois sections classiques : *Préhistoire et protohistoire ; Histoire proprement dite ; Archéologie et histoire de l'art.* La première section intéresse peu l'histoire ecclésiastique. Mais il en va autrement de la deuxième section. Sans parler d'intéressants débats sur la propriété rurale, les lignages, les origines de la noblesse et les pamphlets de la Révolution brabançonne, signalons une attachante biographie du conseiller pensionnaire Nicolas Bonaventure, et une autre, plus curieuse encore, d'Othon de Tournay, qui s'illustra en Orient dans la cinquième croisade, ainsi qu'une communication sur un atelier de faux, fonctionnant à Tournai vers la fin du XIIe siècle. — Enfin la section d'archéologie et d'histoire de l'art fut particulièrement active. On y disserta savamment sur l'authenticité du tombeau de Childéric ; M. Boined, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, y fit une étude fouillée sur les manuscrits ornés de la bibliothèque de Saint-Martin, conservés à Paris ; on y mit en valeur les sculptures votives qui revêtent à Tournai une importance exceptionnelle sous le rapport du nombre, de la variété et de leur valeur artistique ; enfin on y discuta l'âge des différentes parties de la cathédrale, les conditions de dégagement du beau monument, les moyens de conservation des vitraux, si éprouvés par les récents bombardements.

Plusieurs des vœux de cette 24me session iront peut-être, dans le paradis de l'oubli, rejoindre tant d'autres émis par les congrès antérieurs ; mais une chose reste acquise à la gloire des organisateurs du congrès de Tournai, c'est qu'ils n'ont pas craint d'affronter les conditions particulièrement difficiles qui entourent aujourd'hui pareille entreprise et que, de ce chef, ils auront coopéré efficacement à la reprise des études historiques après la grande guerre.

— Ont été nommés docteurs *honoris causa* de l'université de Louvain :

M. N. Murray Butler, recteur de la Columbia university (New-York) et président du « National committee of the United States for the restoration of the university of Louvain » ;

Digitized by Google

M. H. Guppy, directeur de la John Rylands library (Manchester), qui, le premier, en Angleterre, provoqua le mouvement de sympathie et organisa la concentration des donations en faveur de la restauration de la bibliothèque de Louvain.

Décès. — M. Ch. Lecoutere, professeur d'histoire de la littérature flamande à l'université de Louvain, décédé, le 19 septembre, à l'âge de 56 ans.

Égypte. — Depuis deux ans la presse grecque de Constantinople, d'Athènes et d'Alexandrie (Égypte) s'occupe avec soin du problème de la réunion des Églises. Ce problème y est étudié sous tous les aspects, particulièrement dans toutes ses relations avec l'Église romaine, les Églises anglicanes et vieilles-catholiques et le protestantisme. On est heureux de constater que, dans ces publications, l'ancienne animosité contre l'Église catholique s'émousse parfois sous la plume de quelques écrivains distingués. Parmi les études les plus importantes consacrées à la question, nous citons le mémorandum de Mgr Nicolas Evanghelides, métropolite grec-orthodoxe de la Nubie, sur l'initiative américaine de la *World Conference on Faith and Order* : Ὑπόμνημα πρὸς τὴν Α. Θ. Μ. τὸν Πατριάρχην Ἀλεξανδρείας καὶ τὴν Ἱερὰν Σύνοδον, περὶ τοῦ παγχριστιανικοῦ Συνεδρίου πίστεως καὶ τάξεως, dans Ἐκκλησιαστικὸς Φάρος, Alexandrie (Égypte), t. XIX, 1920, pp. 162-206. Le mémorandum démontre la nécessité et la possibilité de l'union, mais d'autre part affirme que les théories avancées par quelques extrémistes protestants à l'assemblée de Genève (août 1920) creusent un abîme entre les chrétientés orientale et occidentale. L'Église orthodoxe ne renoncera jamais à ses symboles de foi ni à ses fondements dogmatiques. Dans le mémorandum Mgr Nicolas passe en revue les diverses espèces de réunions : *dogmatique-complète, demi-dogmatique* et *morale*, discute les circonstances actuelles qui favorisent la réunion, et arrive à cette conclusion qu'une entente avec les anglicans et les vieux-catholiques pourrait bien se réaliser dans un avenir prochain. Le mémorandum a l'air d'un programme soigneusement rédigé touchant les conditions et la possibilité de la réunion au point de vue orthodoxe.

Dans une série d'articles parus dans le Πάνταινος d'Alexandrie d'Égypte, le même Mgr Nicolas, métropolite de la Nubie, raconte les divers épisodes des négociations entre Orthodoxes et Anglicans pour arriver à une entente et établir l'intercommunion entre les deux Églises : Σχέσεις ὀρθοδόξου ἀνατολικῆς πρὸς τὴν ἀγγλικανικὴν ἐκκλησίαν (dans Πάνταινος, 1920, p. 38-42; 59-63; 78-82). A son avis, « chaque nouvelle addition, soustraction ou chaque nouveau changement dans les symboles et les confessions orthodoxes de la foi, constitue une altération de l'essence du christianisme et une nouveauté dangereuse qu'on doit rejeter. » Le même sujet est traité par l'Ἐκκλησιαστικὸς Κῆρυξ d'Athènes : Σχέσεις μεγάλης ἐκκλησίας καὶ ἀγγλικανικῆς ἐκκλησίας, 1919, n. 229, p. 475-482, et par l'Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια de Constantinople. A. Palmieri.

— *Publications de l'Institut français d'archéologie orientale.* Une nouvelle série est fondée sous le titre de *Bibliothèque d'études coptes.* Le tome premier contient une publication hagiographique du Dr Sobhy, *Le martyre de S. Hélias et l'encomium de l'evêque Stépanos de Hnès sur S. Hélias.* (Le Caire, VIII, 124 p. et 1 pl.)

Digitized by Google

Deux volumes des *Mémoires* intéressent l'histoire des chrétientés égyptiennes. Celui de M. BAILLET, *Inscriptions grecques et latines des tombeaux des rois ou syringes à Thèbes*, contient plusieurs graffites chrétiens en grec ou copte, en particulier celui d'un Apa Ananias évêque (N° 141), et plusieurs autres, de moines ou de prêtres. L'ouvrage de MM. JEAN MASPERO et GASTON WIET, *Matériaux pour servir à la géographie de l'Égypte*, première série (1914 et 1919, p. VIII et 284), bien qu'ayant son point de départ dans un texte musulman, la *Description de l'Égypte* par MAQRIZI, est très important pour l'étude de l'Égypte chrétienne. On y trouvera une foule de renseignements et d'identifications, dont la valeur scientifique laisse loin en arrière la *Géographie de l'Égypte à l'époque copte* par M. AMÉLINEAU. Nous nous associons bien volontiers à l'hommage rendu par M. Wiet au collaborateur aimé que fut pour lui Jean Maspero, trop tôt ravi à la science, et dont on reconnaît à chaque page la maîtrise en tout ce qui concerne l'Égypte byzantine et médiévale. E. TISSERANT.

Espagne. — Dans la *Revista de archivos, bibliotecas y museos*, 1914, t XXX, p. 23-31, le R. P. ZACARIAS GARCIA VILLADA a publié des fragments inédits et jusqu'ici inconnus du « *Liber sententiarum Taionis* ». Il s'est servi d'un ms. écrit en 911 par le diacre Félix, et qui se trouve actuellement aux archives du monastère de Ripoll, cod. 49. Le premier de ces deux fragments complète le ch. 33, tandis que le second contient le ch. 34 et dernier de l'ouvrage. L'auteur de celui-ci, Tajon, évêque de Saragosse (651-683), a composé ses sentences en ayant sous les yeux les *Moralia* de saint Grégoire. Son ouvrage offre de l'intérêt pour l'histoire de la littérature chrétienne en Espagne à la fin de l'âge patristique. Édité par RISCO dans l'*España sagrada*, t. XXXI, p. 171-544, il fut reproduit tel quel dans MIGNE, PL, t. LXXX, c. 115. Le P. Garcia en prépare une édition critique dans la *Bibliotheca patrum latinorum hispaniensis* de Vienne. L. GOLDARACENA.

— Rien de très important dans la brochure de M. l'abbé J. M. DE ALOS Y DE DOU sur la chapelle de Notre-Dame du Remède dans l'église de Sainte-Marie de la Mer, à Barcelone (*La Capilla de San Francisco de Asis y Santa Clara, vulgarmente llamada de Ntra Sra del Remedio*. Barcelone, 1915. In-8, 48 p.). L'auteur traite de la construction de la chapelle, qui était certainement achevée en 1341, de l'autel et du rétable, des images de la Vierge qui y furent successivement honorées, du bénéfice ecclésiastique qui s'y trouve attaché dès le début. Parmi les documents à l'appui, la liste des bénéficiers n'est pas la moins intéressante. Quelques bonnes reproductions. A. FIERENS.

— Le R. P. M. R. RICO a fait paraître en 1917, lors du quatrième centenaire de la publication de la polyglotte du cardinal Ximenès de Cisneros, une étude d'ensemble sur cette œuvre monumentale (*Le poliglota de Alcalá. Estudio histórico crítico*. Madrid, 1917. In-8, XVI-178 p.) L'auteur donne d'abord une notice biographique des savants auxquels nous devons cette œuvre : les espagnols Nebrija, Diego Lopez de Zùñiga, Juan de Vergara ; le crétois Demetrio Lucas et les trois juifs convertis Alfonso de Zamoro, Pablo Coronel et Alfonso d'Alcalá. Le plus célèbre d'entre eux, A. Nebrija, abandonna le travail après trois ans, en 1505, non à cause des persécutions de l'Inquisition, comme on l'a trop souvent affirmé, mais à cause d'une

Digitized by Google

divergence de vue avec ses collaborateurs : en effet, contrairemement à l'idée de ceux-ci, il voulut donner une nouvelle traduction latine de la Bible. Il semble bien cependant qu'à la fin, pendant les quatre dernières années, il ait de nouveau donné sa collaboration. Le R. P. étudie ensuite la disposition de l'ouvrage, les mss utilisés pour chaque partie de la Bible, la valeur et l'influence exercée par la célèbre édition polyglotte. Le procédé critique des auteurs est examiné à différentes reprises et l'auteur s'efforce de les justifier du reproche qui leur a été fait d'avoir remanié les mss. A l'appui de sa thèse, le R. P. n'apporte cependant aucun argument nouveau. En résumé son travail est bien mené et il résume clairement tout ce qu'on a écrit avant lui sur ce sujet, soit en Espagne soit à l'étranger. L. G.

— *Nominations.* — Ont été nommés membres de la Real Academia de la historia : L'arabisant D. J. Ribera y Tarragó (le 6 juin 1915); l'archéologue D. V. Lamperez y Romea (le 1er juin 1916); D. R. Menendez Pidal (le 21 mai 1916); D. M. Gomez Moreno (le 27 mai 1917); le célèbre historien M. Ballesteros y Boreta (le 2 février 1918); D. B. de Melgar (le 30 juin 1918; D. E. Monzó (le 12 janvier 1919); D. J. Stuart-Fritz-James (le 18 mai 1919); D. V. Castaneda; l'arabisant D. M. Gaspar y Remiro (le 23 mai 1920); le 7 juin 1921, le P. O. Antolin, augustin de l'Escorial, connu par ses publications sur les mss de la bibliothèque fondée par Philippe II.

Le 1er février 1918, le marquis de Laurencin a été élu président de l'académie d'histoire comme successeur du P. Fidel Fita, décédé.

Décès. — En 1915. — Le général Fr. M. Arrué, membre de l'académie, auteur de *Las campanas del duque de Alba*, en 3 volumes, et de plusieurs autres ouvrages remarquables. — D. J. Menedez Pidal, directeur de l'*Archivo histórico nacional*. — D. S. Boyé, fondateur et directeur de la *Revista Luliana*, publia différentes études sur saint Thomas et Raymond Lull.

En 1916. — D. M. Arigita y Lasa, chanoine de l'église cathédrale de Pampelune, membre correspondant de l'académie d'histoire, directeur des archives du chapitre de la cathédrale, auteur d'ouvrages importants : *El doctor Navarro, D. Martin de Azpilcueta y sus obras* (2 vol. Pampelune, 1895) ; *D. Francisco de Navarra* (2 vol. Pampelune, 1899) ; *Coleccion de documentos inéditos para la historia de Navarra — Cartulario de Santa-Maria la Real de Fitero* (Pampelune, 1900); *La Asuncion de la Virgen y su culto en Navarra* (Pampelune, 1910) ; *Historia del santuario e imagen de S. Miguel de Excelsis* (Pampelune, 1904). — D. Fr. F. de Bethencourt, membre de l'académie depuis 1900, publia plusieurs ouvrages de valeur sur l'héraldique. Les plus connus sont : *Nobiliario y blasón de Canarias* (7 vol. 1878) ; *Anuario de la nobleza de España* (11 vol. 1886-1890) ; *Historia genealógica y heráldica de la monarquia española* (1897 svv.)

En 1917. — D. Fr. Codera, professeur de langues latine, grecque, hébraïque et arabe à plusieurs universités, membre de l'académie d'histoire depuis 1879, a été en Espagne le grand promoteur des études arabes. En 1904, ses anciens élèves lui ont offert un recueil d'*Estudios de erudición oriental*. Ses très nombreux ouvrages et articles sur l'histoire et les sciences auxiliaires forment toute une bibliothèque de 129 volumes. Citons les plus remarquables : *Historia de los martirios de los mozárabes ; Estudios críticos de historia arabe-española ; Biblioteca arábigo-española* (10 vol.) etc. — D. Fr.

Digitized by Google

GONZALEZ, membre de l'académie d'histoire, auteur de : *Historia de Andalus por Abcn Adhari de Marruecos ; El messianismo en España durante el siglo XVI.* — Le Rme P. I. GUEPIN, abbé de Silos, ardent promoteur du mouvement liturgique et du chant grégorien. Il nous a laissé un ouvrage historique : *S. Josafat, santo martir de la unidad católica y de la Iglesia griega unida.*

En 1918. — Le R. P. F. FITA, S. J., président de l'académie d'histoire et membre de plusieurs académies étrangères. Il a été un des historiens les plus féconds d'Espagne et l'académie se propose de faire dresser la liste complète de ses nombreuses publications, qui se rapportent surtout à l'épigraphie. Citons parmi ses ouvrages d'histoire : *Tablettes historiques de la Haute Loire ; Actas inéditas de siete concilios españoles celebrados desde 1282-hasta 1314* (1882) ; *Monumentos antiguos de la Yglesia compostelana* (1883) ; *Estudios históricos* (8 vol. 1884-1887) ; *La España hebrea* (2 vol. 1889). Quant à ses études épigraphiques, elles ont été presque toutes publiées dans le *Boletin de la real academia de historia* (il fit paraître dans ce bulletin plus de 700 articles). Il fut aussi le principal collaborateur du recueil monumental, *Cortes de los antiguios reinos de Aragón y de Valencia y del principado de Cataluña* (24 vol. 1896-1917), ainsi que du *Novísimo año cristiano y santoral de España* (12 vol. 1881 et svv.) — D. J. JUDERIAS Y LOYOT, membre de l'académie, auteur de nombreuses études sur l'histoire d'Espagne à l'époque de Carlos II el Hechizado.

En 1919. — D. E. DE HINOJOSA, enseigna d'abord l'histoire à l'école supérieure de diplomatique, puis l'histoire ancienne et médiévale d'Espagne à l'université de Madrid. Il fut secrétaire perpétuel de l'académie d'histoire et membre de plusieurs académies étrangères, directeur du *Cuerpo de archiveros y bibliotecarios*, auteur de travaux importants sur l'histoire du droit parmi lesquels nous retenons : *Historia del derecho romano segun las más recientes investigaciones* (1880) ; *La jurisdicción de los Visigodos ; Historia del derecho español según las más recientes investigaciones* (2 vol. 1889) ; *Influencia que tuvieron en el derecho espanol y singularmente en el derecho penal los filosofos y teólogos españoles de los siglos XVI y XVII* (1890) ; deux ouvrages sur les rapports entre le droit espagnol et le droit de la France méridionale, et sur l'influence du droit germanique sur le droit espagnol. A ces ouvrages sur l'histoire du droit, on peut ajouter une biographie sur *Fr. Francisco de Vittoria* (1889). — D. R. DE HINOJOSA, frère du précédent et, comme lui, directeur du *Cuerpo de archiveros y bibliotecarios*, fut envoyé, de 1891 à 1896, par le gouvernement à Rome pour y étudier l'organisation des archives vaticanes. Il publia le résultat de sa mission dans *Los despachos pontificios en España de 1450 à 1605.* En 1882, il avait fait paraître : *Felipe II y el conclave de 1559.* — D. V. VIGNAU Y BALLESTER, membre de l'académie depuis 1898, directeur de l'*Archivio histórico nacional*, s'est distingué comme directeur et organisateur du dépôt national des archives, qu'il accrut considérablement, et comme promoteur du projet ordonnant la confection d'inventaires de tous les dépôts d'archives. La plupart de ses travaux ont paru dans la *Revista de archivos, bibliotecas y museos*, le *Museo español de antiguidades*, le *Boletin de la real academia de historia.* Il fut encore, avec le P. Fita, le principal auteur des *Cortes de los reinos de Aragón y Valencia y principado de Cataluña ;* enfin parmi ses ouvrages, nommons : *Cartulario del monasterio de Eslónza* (1886) et *Indice de*

Digitized by Google

documentos del monasterio de Sahagún. — D. J H. SALVADOR Y BARRERA, mort archevêque de Valence, membre de l'académie, connu pour ses études sur Florez et sur l'*España sagrada.*

En 1920. — D. M. FORONDA Y AGUILERA, membre de l'académie, publia, outre de nombreux articles parus dans le *Boletin de la real academia de historia*, deux ouvrages : *Estancias y viages del emperador Carlos V desde su nacimiento hasta su muerte* (Madrid, 1914) ; *Las ordenanzas de Avila* (1918). — D. TORIBIO MINGUELLA, évêque de Siguënza, auteur de l'histoire de son diocèse (2 vol.) — D. L. TRAMOYERES, membre correspondant de l'académie, professeur de Beaux-Arts à l'université de Valence, auteur de *La biblia valenciana de Bonifacio Ferrer* (1919) ; et des *Notas para un catálogo de memorias y otros documentos publicados por la academia de S. Carlos de Valencia* (1915).

En 1921. — D. L. CALPENA, prédicateur du roi et membre de l'académie, mort le 6 janvier. Il laisse de travaux savants sur les conciles de Tolède et leur influence dans la formation de la nationalité espagnole, ainsi que deux autres ouvrages remarquables : *Luz de la fe en el siglo XX* (13 vol. in-fol.) ; *Glorias de España en sus relaciones con la eucaristia.*

L. GOLDARACENA.

États baltiques, Lettonie. — La Latvia est une des républiques nouvelles du Baltique. Elle comprend l'ancienne Livonie, la région illustrée par les gestes tantôt héroïques, tantôt honteux des chevaliers Porte-Croix et de l'ordre teutonique. Elle a été évangélisée et civilisée et pour ainsi dire pétrie par les missionnaires catholiques allemands, et son histoire jusqu'à l'âge de Luther a été un chapitre de l'histoire de l'Église catholique (cfr A. PALMIERI, *Le origini storiche della Latvia*, dans *La vita italiana*, 1921, t. XVII, p. 28-40.) Sa littérature commence avec l'évêque Albert de Buxhövden († 1229), et Guillaume, évêque de Modène, légat du Saint-Siège en Livonie (1225-1226 ; 1234-1235 ; 1238) et premier traducteur de la grammaire latine de Donatus dans les idiomes baltiques (A. PALMIERI, *Il cattolicismo nella storia della Latvia, Ibid.*, p. 385-395.) Cette littérature a eu son essor par la version de la Bible en letton et par les polémiques soulevées par la Réforme. La délivrance des provinces baltiques du joug politique et religieux de la Russie et leurs bonnes relations avec le Saint-Siège donneront une impulsion plus efficace à l'étude du catholicisme, qui, pendant cinq siècles, absorba toute l'histoire de la Latvia. Avant la guerre la meilleure source d'information concernant la littérature lettonne était la grande chrestomathie de T. SEIFERTS, *Latweeschu rakst neezibas Chrestomatjia* (Riga, 1907, en quatre volumes). L'année dernière M. PLUDONA a publié un bon manuel, en deux volumes, sur l'histoire de la littérature lettonne : *Latvju literaturas vesture.* Riga, 1920. L'auteur y donne d'abord une étude soignée sur les *Dainas*, les fameux chants populaires qui se sont développés dans les provinces baltiques sous l'influence de la religion chrétienne. Le manuel contient en outre tout un chapitre consacré à la version de la Bible. Remarquons qu'en général l'auteur n'a pas suffisamment mis en lumière l'influence que le catholicisme a exercé sur la littérature lettonne. Malgré cette lacune, l'ouvrage sera cependant utile à ceux qui désirent étudier le mouvement religieux et des provinces baltiques.

Il n'existe que quelques rares ouvrages consacrés à l'histoire de la Lithuanie, actuellement constituée en république, qui avait reçu autrefois

Digitized by Google

de la Pologne la foi catholique et la culture polonaise, et qui, plus tard, a souffert un martyre héroïque sous la Russie des Czars. En effet, avant 1914, on ne connaissait guère que les *Annales de la Lithuanie* par SIMONAS DAKAUNTAS, l'*Histoire de l'ancienne et moderne Lithuanie* par TH. NARBUTT, en douze volumes, et l'*Esquisse historique de la Lithuanie* par Maironis, pseudonyme littéraire de Mgr JEAN MATSULEVIC, recteur du séminaire de Kovno. On lira donc avec plaisir la nouvelle histoire de la Lithuanie par A. ALEKNA, *Lietuvos istorija*. Kovno, 1919. L'auteur a largement exploité les savantes recherches de plusieurs écrivains russes sur cette intéressante nation. Il met en lumière la part prépondérante que le clergé catholique occupe, aujourd'hui comme dans le passé, dans la renaissance littéraire qui s'y manifeste. (Cfr A. PALMIERI, *Rinascità letteraria e clero in Lituania*. Florence, 1920.) A. PALMIERI.

États-Unis d'Amérique. — *The catholic historical Review* (janvier 1921) contient trois contributions importantes relatives à l'histoire de l'Église. La première étude, composée par le Dr J. DUNN, professeur à l'université catholique de Washington, retrace la vie du célèbre saint irlandais, Brendan, du VIe siècle, et examine l'évolution des légendes qui se sont créées autour de ce nom pendant le moyen âge. L'auteur s'attache à résoudre tous les problèmes qui concernent la vie de ce saint. A son avis, celle-ci aurait contribué à pousser Christophe Colomb d'aller à la découverte du Nouveau Monde. Une bibliographie étendue suit l'article du Dr Dunn ; elle rendra sans doute des services sérieux à tous ceux qui s'occupent de l'hagiographie irlandaise. — Dans une notice historique sur la congrégation *de Propaganda fide*, le Dr P. GUILDAY nous donne, à l'occasion du troisième centenaire de l'érection de cette congrégation (1622-1922), la liste complète de ses préfets et de ses secrétaires, depuis sa fondation jusqu'en 1918. Suit également une longue bibliographie concernant l'histoire de cette congrégation. — Au REV. F. G. HOLWECK nous sommes redevables d'un martyrologe chronologique des États-Unis. Les listes des martyrs de la foi catholique aux États-Unis avaient déjà paru dans la *Catholic encyclopedia* et dans les *American catholic historical researches* (1906-1907). Le rev. Holweck complète ces articles : il ne se borne pas à la simple énumération des noms de ces saints ; il retrace en outre leurs biographies et donne, pour chacun d'eux, une bibliographie complète.

Au mois de mars 1917, un comité de prêtres et de laïcs anglicans fit paraître la première livraison de *The American Church Monthly*, une revue ayant pour but « de commenter, critiquer et examiner les questions touchant les Églises anglicanes, en particulier l'Église des États-Unis ». La première livraison contient une étude intéressante de M. TH. BURGESS sur la religion véritable de la Russie, et une longue notice bibliographique sur le mouvement théologique au sein de l'Église anglicane. Le paragraphe quatrième de cette notice est de nature à intéresser les écrivains catholiques, parce qu'il est consacré aux ouvrages récents sur les théories de l'Église anglicane au sujet de l'unité. Quelques-uns des volumes mentionnés dans cet article, en particulier ceux de W. H. Frere, R. W. Burnie et S. Graham, se rapportent à l'Église russe, qui depuis quelque temps est devenue un sujet préféré des théologiens anglicans.

The American Church Monthly a développé son programme et, au moment

Digitized by Google

où nous écrivons, elle tient une place d'honneur dans la presse de l'Église anglicane aux États-Unis. Les vues sont plutôt conservatrices. La cause de la réunion de l'Église anglicane avec les Églises orthodoxes trouve en elle un vaillant champion. Elle soutient que pour retourner à cette union il faut reprendre dans l'Église anglicane la dévotion envers la Sainte Vierge et le culte de la Sainte Eucharistie. Dans la livraison d'avril 1921, nous signalons un article très documenté de M. SHIRLEY C. HUGHSON, membre d'une congrégation religieuse anglicane, *The blessed Virgin and Church unity* (p. 169-179), où l'on prouve que même les adversaires les plus obstinés de Rome ont tenu à vénérer dans la Sainte Vierge la mère de Dieu. A signaler dans la même livraison, l'étude très loyale de M. F. S. PENFOLD, *The perilous pursuit of unity*, (p. 109-133), où l'auteur blâme l'optimisme exagéré de certains théologiens anglicans sur la possibilité d'un accord entre l'orthodoxie et l'anglicanisme. La nouvelle revue peut être utile pour suivre le mouvement religieux aux États-Unis, et pour connaître même les tendances favorables au catholicisme, qui se manifestent dans l'Église épiscopalienne.

L'on n'ignore pas qu'aux États-Unis, il se publie un nombre considérable de revues, (plusieurs d'entre elles ont un tirage de millions d'exemplaires), mais le nombre des publications consacrées à des recherches d'ordre scientifique est très limité. Il en est ainsi, surtout, pour la presse religieuse. Les nombreuses sectes protestantes, qui pullulent aux États-Unis, ont leurs petites feuilles de propagande, mais, en général, elles se désintéressent des recherches de théologie positive ou d'histoire ecclésiastique.

Au point de vue scientifique, le luthéranisme d'origine allemande tient une place d'honneur par ses revues trimestrielles : *The Lutheran Quarterly* (Gettysburg, Pa.) ; *The theological Quarterly*, édité à Saint-Louis par le synode luthérien de Missouri (Ohio), et *The Lutheran Church Review*, publié par le séminaire théologique luthérien de Philadelphie (Pa.). Ces revues, très soigneusement rédigées au point de vue bibliographique, ont consacré des livraisons spéciales au centenaire de Luther, et contiennent des données importantes sur la vie et la pensée théologique du luthéranisme en Amérique.

Les Méthodistes sont très actifs dans les œuvres de presse, qui, sans exception, manifestent une hostilité marquée à l'égard de l'Église catholique. Leurs efforts scientifiques se concentrent dans *The Epworth Era*, organe officiel de la ligue d'Epworth de l'Église méthodiste épiscopalienne (Nashville, Tenn.) ; *The Methodist Quarterly Review*, publiée dans la même ville, et *The Methodist Review*, paraissant tous les mois à New-York. Cette dernière, qui est la meilleure publication méthodiste, contient de nombreuses contributions à l'histoire du christianisme en Amérique. Les Baptistes publient *The Review and Expositor*, à Louisville (Kentucky), qui ne témoigne pas en faveur d'un haut degré de culture théologique parmi eux. Notons cependant que *The Journal of Religion* peut être considéré comme une de leurs publications, parce que la faculté de théologie de l'université de Chicago est baptiste. Les Swedenborgiens ont deux revues, imprimées sur papier de luxe, et consacrées exclusivement à l'étude des doctrines de leur fondateur : *The New Church Life*, mensuel, publié à Lancaster (Pa.), et *The New Church Review*, paraissant à Boston tous les trois mois. A Lancaster (Pa.) paraît aussi *The Reformed Church Review*, qui se propose l'étude du luthéranisme d'après le catéchisme d'Heidelberg. Les

Digitized by Google

Unitariens qui, avec les Congrégationalistes, forment le corps professoral de la faculté théologique de l'université de Harvard, éditent *The Harvard Theological Review*, qui jouit d'une renommée scientifique bien méritée. Dans la livraison de juillet dernier (p. 197-254), le savant orientaliste et historien des religions, M. Foot Moore, a inauguré une série d'articles très documentés sur la polémique chrétienne contre le judaïsme : *Christian writers on Judaism*. La revue accepte aussi la collaboration d'écrivains catholiques. Dans la même livraison, le prof. E. Buonaiuti a inséré une étude sur l'éthique et l'eschatologie de Methodius d'Olympe. Les Presbytériens, qui sont les maîtres de la faculté théologique de l'université de Princeton, publient *The Princeton Theological Review*, qui est, à notre avis, la plus sérieuse des revues théologiques des États-Unis. Les Presbytériens aussi font paraître à Shanghaï *The Chinese Recorder*, qui est un recueil de données importantes sur l'histoire du christianisme dans l'Extrême-Orient. Mentionnons dans la livraison de juin 1921 les études de M. Harrison K. Wright sur les persécutions religieuses en Chine, et de M. Lelois Hodrous sur le ferment religieux au Japon. La *Bible teachers training school* de New-York publie quatre fois par an *The Biblical Review*, une revue qui n'est pas destinée exclusivement aux recherches bibliques. Elle est animée d'un esprit d'hostilité à l'égard du catholicisme. Le même esprit anime *The missionary Review of the world*, qui donne des notices intéressantes sur les missions protestantes et les conditions religieuses des différentes nations.

Une des grandes institutions catholiques que la guerre a fait surgir en Amérique, c'est le *National catholic Welfare council*, siégeant à Washington. Son but est de développer toutes les initiatives qui rehaussent le prestige du catholicisme et contribuent à sa défense. L'œuvre la plus belle de cette florissante institution est l'organisation de la presse catholique. Toutes les semaines le *National council* publie les *Catholic news*, ou recueil de nouvelles catholiques du monde entier. Ses ressources financières lui permettent d'avoir des correspondants dans tous les pays, et d'y suivre les manifestations de la vie catholique. Ce recueil, qui fournit des matériaux de publication à quarante-cinq journaux catholiques américains, est réellement la chronique la plus abondante de l'histoire du catholicisme dans le monde. Il n'existe pas en Europe de recueil semblable. Grâce à cette initiative, le niveau de la presse catholique aux États-Unis s'est considérablement relevé, et sans doute les *Catholic news* ne tarderont pas à rendre service à la presse catholique européenne.

L'ouverture des archives du Vatican par Léon XIII, en 1883, et l'impulsion donnée aux études historiques par la lettre *Saepe numero considerantes* (18 août 1883) engagèrent les catholiques des États-Unis à recueillir et étudier les documents de l'histoire de l'Église dans leur pays. Au commencement, n'ayant pas d'organisation propre, ils s'inscrivirent dans *The American historical association*, fondée en 1884 par M. J. Franklin Jameson. La même année cependant surgit à Philadelphie (Pa.) *The American catholic historical society*, dont le but était de conserver et de publier les documents concernant l'Église catholique aux États-Unis et de se livrer à des recherches touchant le passé historique du catholicisme à Philadelphie. La société

Digitized by Google

inaugura la publication d'une série de *Records*, qui en est maintenant à son treizième volume.

Le troisième concile général de la hiérarchie américaine, tenu à Baltimore en novembre-décembre 1884, recommanda vivement au clergé et aux professeurs des institutions ecclésiastiques l'étude de l'histoire de l'Église. A la suite de ces exhortations, le Dr John Gilmary Shea, le plus savant et le plus fécond des historiens du catholicisme américain, fonda à New York, le 9 décembre, *The United States catholic historical society*. Son exemple fut suivi en 1885 par Mgr Lambing, qui fonda *The Ohio valley catholic historical society*. La société publia d'abord *The historical researches of Western Pennsylvania, principally catholic*, qui changea son titre en celui de *Catholic historical r searches*, et finit par se fondre avec les *Records* de l'*American catholic historical society*. Le nombre de ces institutions s'accrut avec le nouveau siècle. En 1901 surgirent la *Brooklyn catholic historical society* et la *New England catholic historical society*, qui eurent une courte existence. En 1905, la *Catholic historical society of St Paul* publia les *Acta et dicta*, qui forment une collection précieuse pour l'histoire du catholicisme américain; en 1913, Mgr Walsh, évêque de Portland, fonda la *Maine catholic historical society*, qui publie le *Maine catholic historical Magazine*; en 1917 un comité de savants catholiques inaugura la publication de la *St Louis catholic historical Review*, organe officiel de la *Catholic historical society of St Louis*, instituée la même année. En 1918, l'*Illinois catholic historical society*, fondée à Chicago, commença la publication de l'*Illinois catholic historical Review*. En même temps plusieurs catholiques fournissaient d'utiles contributions aux *Records* de l'*American society of Church history*, une institution protestante, fondée en 1888 par Philippe Shaff, absorbée en 1896 par l'*American historical association* et réorganisée en 1906 comme institution indépendante.

La guerre a éveillé de nouvelles énergies dans le catholicisme américain. Washington, la capitale des États-Unis et le centre de la florissante université catholique, était appelé naturellement à concentrer les efforts des associations locales, et à embrasser dans une organisation ample tout l'ensemble de la vie historique de l'Église catholique aux États-Unis. M. l'abbé P. Guilday, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Washington, conçut le dessein d'une société d'histoire générale du catholicisme en Amérique. Le 30 décembre 1919, une cinquantaine d'écrivains et savants catholiques se réunirent à Cleveland, Ohio, et fondèrent *The American catholic historical association*. Le discours d'ouverture fut prononcé par M. Guilday et inséré dans le *Catholic historical Review* (1920, t. VI, p. 3-14). Les 27-30 décembre 1920 on a tenu à Washington la première assemblée de la nouvelle association, dont le premier président est M. Lawrence F. Flick, de Philadelphie (Pa.). Le but de la société est de faire des recherches dans le domaine de l'histoire ecclésiastique sans restriction de nationalité ni de région. Pour plus de clarté, on a divisé le travail des membres en trois sections : histoire ancienne; histoire médiévale; histoire moderne. Durant les trois jours de l'assemblée de Washington on a lu plusieurs communications sur divers sujets d'histoire ecclésiastique. Mentionnons parmi les plus importantes : *Le mouvement catholique social en France sous la troisième république*, par M. Parker Thomas Moon, de la Columbia University; *Benoit X et la base historique des études thomistes*, par le R. P. H. I. Smith, O. P., de l'université catholique de Washington; *L'Église catholique en*

Digitized by Google

Géorgie (*États-Unis*), par le Rév. T. A. Foley, chancelier du diocèse ; *La compilation et conservation des données historiques de l'Église*, par le Rév. J. Magri ; *La naissance de l'État pontifical jusqu'au couronnement de Charlemagne*, par le R. P. J. M. Wood, S. J. ; *La personnalité et le caractère de Grégoire VII d'après les recherches historiques récentes*, par le R. P. Th. Oestreich, O. S. B. ; *Les sœurs et les soins donnés aux malades pauvres en Amérique*, par M. J. Walsh ; *L'importance des archives mexicaines pour l'étude de l'histoire des missions*, par M. H. Bolton, professeur à l'université de Californie. Dans une éloquente allocution, M. Flick déclara que la société nouvelle ne doit pas borner ses vues aux frontières des États-Unis : elle doit travailler à refaire l'histoire du monde, parce que l'histoire a été une grande conspiration contre la vérité pendant l'espace de quatre cents ans. La société compte 155 membres. Son organe sera la *Catholic historical Review*, fondée en 1915 à Washington par M. P. Guilday (voir RHE, 1921, t. XVII, p. 191). Jusqu'ici cette revue s'est occupée exclusivement de l'histoire des États-Unis. On se propose à présent d'élargir son cadre et d'en faire une revue générale d'histoire de l'Église.

M. l'abbé P. Guilday, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université catholique de Washington, publiera bientôt un ouvrage d'une importance capitale pour l'histoire du catholicisme, un *Dictionnaire historique du catholicisme américain*. Cette encyclopédie contiendra plus de 6000 articles. On y trouvera les biographies de tous les personnages civils et ecclésiastiques dont les noms figurent dans les fastes catholiques des États-Unis. L'ouvrage sera en même temps un dictionnaire de géographie ecclésiastique, parce qu'on y donnera l'histoire des diocèses américains et des endroits qui ont joué un rôle dans le développement du catholicisme américain.

A. Palmieri.

France. — On fera bien de lire l'article que vient de publier dans *Le Correspondant* (1920, t. 279, p. 389-415) M. M. Wilmotte, professeur à l'université de Liége, sous le titre : *Sur la critique des textes* Il renferme des idées en partie justes, et par endroit piquantes, sur un sujet intéressant autant le philologue que l'historien. Le XIXe siècle et l'époque que nous vivons sont par excellence l'âge d'or de la critique textuelle *scientifique* ; en Allemagne elle est représentée par Lachmann (1826), en France par G. Paris, dont l'édition du *Saint Alexis* est proposée en modèle à l'érudition depuis 1872. M. Wilmotte montre par des exemples frappants ce que cette critique a de conventionnel, de subjectif et d'arbitraire. Car la reconstitution laborieuse de l'archétype, la formation de l'apparat critique et les conjectures reposent la plupart du temps sur des vues personnelles, donc variables ; en un mot, comme le dit M. J. Bédier, « l'on est en présence, non point de faits réels de l'histoire de la transmission des textes, mais, à l'ordinaire, de phénomènes qui se passent dans l'esprit des éditeurs ». Et l'auteur cite quelques bévues de maîtres de la philologie romane en Allemagne, H. Suchier et K. Bartsch. M. Wilmotte recommande donc, en guise de conclusion, d'en revenir à la vieille méthode humaniste qui se contentait « de la reproduction d'un seul manuscrit, avec, en note ou en annexe, les meilleures leçons des autres, leçons d'appui ou d'interprétation facilitant l'intelligence du texte édité ».

Le travail un peu pessimiste de M. Wilmotte a provoqué, par des allu-

Digitized by Google

sions à la critique néo-testamentaire qu'il renferme, une étude très fouillée de M. Goguel dans la *Revue d'histoire des religions* (1920 ,t. 82, pp. 1-73): *Le texte et les éditions du Nouveau Testament grec. A propos d'un récent article*. Il donne un aperçu de l'histoire des éditions du Nouveau Testament grec depuis le début du XVIe siècle et montre comment il faut éditer ces textes; il indique aussi le rôle des conjectures : celles-ci ont été infiniment moins nombreuses et plus plausibles que les hypothèses émises dans le domaine de la philologie classique. H. N.

— Dans une communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dom L. Villecourt a apporté une contribution à l'étude de *La date et l'origine des « Homélies spirituelles » attribuées à Macaire* (Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, Picard, 1920, p. 250-257). Le savant bénédictin fait état d'un argument littéraire de valeur : saint Jean Damascène et le prêtre Timothée de Constantinople ont emprunté aux Homélies spirituelles des propositions qu'ils attribuent à un livre messalien. Le titre et divers détails de ces homélies répondent bien à leur origine ainsi découverte par la critique littéraire. Elles ont été composées par un messalien, vivant probablement en Mésopotamie, dans la seconde moitié du IVe siècle. La pseudépigraphie les a sauvées en les couvrant du manteau de l'orthodoxie ; elles sont le seul écrit des Messaliens qui soit parvenu jusqu'à nous.

— On sait que de tous les dépôts d'archives départementales de France, celui du Nord, à Lille, est le plus important, tant par la masse de documents qu'il renferme que par la nature des renseignements historiques qu'on y trouve. Or, parmi ces trésors, le joyau est incontestablement l'ancienne chambre des comptes de Flandre, créée à Lille en 1386 par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Malgré les mutilations que cette collection a subies au XVIIIe siècle (les papiers relatifs à la Belgique furent alors remis au gouvernement des Pays-Bas catholiques) et le vandalisme de l'époque révolutionnaire, elle forme un ensemble incomparable de documents historiques touchant l'ancienne Flandre, le Hainaut, le Namurois, l'Artois, la Bourgogne, etc. Aussi est-elle, depuis plus de deux siècles, l'objet des travaux les plus détaillés ; néanmoins, il restait à la chambre des comptes des résidus à classer et à inventorier et jamais on n'a su au juste quel était le contenu de ce fonds considérable. Nous le savons actuellement grâce aux deux magnifiques volumes que vient de lui consacrer M. A. Bruchet, archiviste du Nord : *Archives départementales du Nord. Répertoire numérique. Série B. Chambre des comptes de Lille*. Lille, Donel, 1921, 2 vol in-4, de LXVII-515 et XXXII-253 p. On y trouvera tous les renseignements historiques et bibliographiques dont tout chercheur a besoin pour se guider dans cette collection ; le livre de M. Bruchet est un livre indispensable ; il résume, complète et rectifie tout ce qui a été dit et écrit jusqu'à ce jour sur la chambre des comptes de Lille. Notons enfin que cette collection renferme, outre de précieux cartulaires du moyen âge, la correspondance extrêmement étendue de Marguerite d'Autriche, tante de Charles Quint et gouvernante des Pays-Bas H. N.

— M. le comte P. Durrieu a publié, avec le concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, une belle synthèse des études dans lesquelles il

Digitized by Google

se distingue depuis de longues années, *La miniature flamande au temps de la cour de Bourgogne* (1415-1530) (Bruxelles et Paris, 1921. In-fol., 82 p., CIII pl.). Il s'attache exclusivement aux miniaturistes-historiens depuis le moment où Philippe le Bon établit la cour de Bourgogne dans les Pays-Bas, jusqu'à l'époque où l'imprimerie met fin à la vogue de la miniature. Un choix excellent de planches fait connaître les œuvres principales des grands miniaturistes du règne de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire et de celles de l'école ganto-brugeoise. Le texte fournit de précieuses règles de critique, des renseignements biographiques sûrs concernant les artistes et des notices succinctes mais complètes sur les manuscrits.

M. le comte P. Durrieu fait connaître dans la *Gazette des Beaux-Arts* (5me période, t. III, 1921, p. 197-212) un manuscrit enluminé peu connu de l'école ganto-brugeoise : *Les « Heures » de Jacques IV, roi d'Écosse*, conservé à la bibliothèque de Vienne sous le numéro 1897. L'intérêt de cette œuvre réside en ce qu'elle est relativement bien datée (1503 à 1513) et que, fait exceptionnel, elle a été exécutée sur commande. L'article débute par des considérations très intéressantes sur la miniature flamande antérieure et postérieure à la mort de Charles le Téméraire (1477). R. M.

— Nous devons signaler à nos lecteurs deux publications de M. A. Gazier : *Bossuet et Louis XIV* (Paris, Champion, 1914. In-12, 128 p.) et *Jeanne de Chantal et Angélique Arnauld d'après leur correspondance (1620 1641). Étude historique et critique* (Paris, Champion, 1915. In-12, 204 p.). Les connaissances étendues et sûres que possède M. Gazier sur l'histoire religieuse de France du XVIIe s. rendent ses études hautement intéressantes. Sans doute, ici comme ailleurs, l'auteur laisse percer ses sympathies pour tout ce qui concerne Port-Royal. Mais il apporte généralement de bonnes preuves pour appuyer ses affirmations. Au moins doit-on le reconnaître pour les deux publications en question. La première nous montre, par un simple exposé des événements et par une analyse des sermons de carême de Bossuet, que celui-ci a été vraiment, selon l'expression de Saint-Simon, « un évêque des premiers temps », qui a eu le courage de parler souvent à Louis XIV « avec une liberté digne des premiers siècles et des premiers évêques de l'Église ». Dans le second ouvrage, M. Gazier prouve par de nombreux faits et par la correspondance de sainte Chantal, qu'à partir de 1620, celle-ci a toujours entretenu les meilleures et les plus affectueuses relations avec Angélique Arnauld. Jamais, même quand l'amitié de S. Vincent de Paul commençait à faiblir, la supérieure de la Visitation n'a renié ses rapports ; et « au dévouement sans bornes de la Mère Angélique, elle répondait par des actes de courage dont saint Vincent de Paul n'était pas capable ». Remarquons toutefois que sainte Chantal mourut en 1641, avant le jansénisme déclaré de Port-Royal.

— A la Faculté des lettres de l'université de Paris, Me A. Przyrembel a présenté une thèse doctorale sur *La controverse théologique et morale entre Saint-Cyran et le P. Garasse* (Paris, 1917. In-8, 149 p.). Cette polémique nous reporte aux années 1625-1626, c'est-à-dire à l'époque où presque rien ne faisait encore prévoir le rôle considérable qu'allait jouer, dans l'histoire de l'Église de France, le futur directeur de Port-Royal. Jusqu'ici les biographes de Saint Cyran avaient passé rapidement sur cette controverse et l'avaient

Digitized by Google

traitée comme négligeable au point de vue de l'histoire du jansénisme (cfr p. ex. LAFERRIÈRE, *Étude sur Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran*, p. 70-75. Louvain, 1912). Me Przyrembel a eu l'heureuse idée de soumettre à un nouvel examen les écrits des deux polémistes et a trouvé, dans ceux de Saint-Cyran, les germes de la doctrine janséniste. Sans doute, on aurait tort de parler de jansénisme proprement dit quand il ne s'agit encore que de certaines expressions outrées ou de doctrines mal formulées. Et plusieurs propositions, citées par Me Przyrembel comme entachées de jansénisme, peuvent encore se comprendre dans un sens catholique. Mais la vraie méthode nous oblige à interpréter ces doctrines dans le même sens qu'elles ont été expliquées plus tard par leur propre auteur, Saint-Cyran. En tenant compte de ce critère, on peut souscrire aux principales conclusions de Me Przyrembel.

— A Paris a été fondé un institut musulman destiné à devenir un centre de culture de la civilisation islamique en Occident.

Au mois de juillet s'est tenue, à Paris, une réunion de fonctionnaires belges et français qui a eu pour fin l'établissement de l'équivalence de certains diplômes universitaires des deux pays.

Le *Journal officiel* a publié, en date du 4 août, un décret modifiant les conditions de recrutement pour l'école française d'Athènes. Tout candidat doit présenter, avant l'examen oral, en se faisant inscrire au ministère de l'instruction publique, un mémoire écrit sur un sujet d'archéologie ou d'épigraphie et préparé dans une faculté ou au Collège de France, à l'école des hautes études, à l'école du Louvre. A la place de ce mémoire, il peut produire un des certificats d'études supérieures ci-après désignés, délivrés par les Facultés des lettres des Universités de : Paris, antiquités grecques; Clermont, antiquités classiques (option grec); Lille, épigraphie grecque et latine et papyrologie ; Lyon, histoire de l'art antique ; Montpellier, archéologie et antiquités grecques ; Strasbourg, papyrologie ; Toulouse, histoire de l'art antique et des antiquités de la Grèce et de Rome (option grec).

La bibliothèque de Besançon s'est enrichie des liasses volumineuses constituées par la série des lettres adressées à Charles Weiss, qui fut le principal collaborateur de la *Biographie universelle* de Michaud. Tout ce nouveau fond a été classé par le conservateur de la bibliothèque, M. Georges Gazier.

L'éditeur E. Champion annonce la publication d'une *Revue des études slaves* (un an : 40 fr.), trimestrielle, organe de l'Institut des études slaves, sous la direction de MM. A. MEILLET et P. BOYER.

La faculté des lettres de l'université de Strasbourg inaugure une bibliothèque où tous ses enseignements seront représentés. Sont actuellement sous presse les volumes suivants : E. GILSON, *Le sens du rationalisme chrétien* ; TH. GÉROLD, *Le manuscrit de Bayeux, texte et musique d'un recueil de chansons du XVe siècle* ; G. COHEN, *Un manuscrit inédit de Mons et la représentation des Mystères à la fin du XVe siècle*.

A été créée, à Paris, la Maison du Livre Français. Cette œuvre a son siège au marché Saint-Germain, dans l'aile de la rue Félibien, VIe arrt.

Digitized by Google

Tous ceux qui portent au livre un intérêt quelconque, auteurs, éditeurs, libraires, savants ou curieux, se réjouiront en apprenant que cet organisme vit et travaille avec ardeur.

C'est afin de centraliser les services, de diminuer les pertes de temps, d'éviter les correspondances et les dépenses inutiles, de réduire au minimum les manipulations, de simplifier les transports, le règlement des comptes, les envois de commandes et d'argent, d'accélérer les fournitures de livres, en un mot de donner rapide satisfaction aux besoins des libraires et de leur clientèle. Jusqu'ici lorsqu'un libraire de province ou de l'étranger voulait acheter des livres aux éditeurs parisiens, il devait écrire et affranchir plusieurs lettres de commande. Dorénavant il adressera ses commandes inscrites sur autant de bulletins d'un modèle uniforme dans une seule enveloppe adressée à la Maison du Livre. Celle-ci les répartit aussitôt chez les éditeurs intéressés, puis fait prendre les volumes chez les éditeurs le soir même ou le lendemain matin. Ces livres sont ensuite envoyés au libraire en un seul colis et à date fixe. Même centralisation pour les paiements des libraires aux éditeurs, pour le service des retours en douane, etc...

Ce n'est pas tout. Dans ce bâtiment on a établi une école professionnelle de librairie et une salle d'exposition où tout ce qui concerne l'art du livre, depuis les caractères typographiques jusqu'aux modèles de reliure, sera continuellement renouvelé et présenté au public et aux futurs libraires.

La 84e session du Congrès archéologique de France s'est ouverte le 13 juin, à Limoges. La journée du 14 a été remplie par la visite de différentes églises ; à la séance de lecture, des communications ont été faites par MM. P. Ducourtieux sur les travaux d'archéologie parus sur le Limousin depuis 1890 ; A. Démartial sur différents objets d'art conservés dans les églises du Chalard, de Saint-Priest, d'Ambazac, d'Eymoutiers, ainsi que sur l'évêché de Limoges, enfin de M. Lacrocq sur un vitrail du XVIe siècle de l'église Saint-Pierre de Fursac, représentant la crucifixion.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Le 5 mars, M. Omont parle d'un obituaire de l'église Saint-Paul de Lyon, entré récemment à la bibliothèque nationale, qui remonte à la fin du XVe siècle ou au début du XVIe. Cet obituaire donne l'indication précise du lieu et souvent du genre de sépulture des défunts dans l'église lyonnaise. Le 7 août, M. Salomon Reinach montre que les miniaturistes flamands n'ont pas imité les peintres de leur temps. Aucun chef d'œuvre de l'art flamand du XVe siècle n'a été reproduit par eux. Le Christ en croix de la collection Trivulce ne serait pas une reproduction de celui de la collection Franchette. Ces deux Christ sont l'œuvre d'Hubert van Eyck. L'un fut exécuté sur vélin et l'autre sur panneau. M. Reinach prétend que des figures entièrement vues de dos, sans indication des traits du visage, étaient une particularité des frères de Limbours et des Van Eyck.

Académie des sciences morales et politiques. — Le 17 juillet, M. Pfister lit un mémoire sur le voyage de Louis XIV à Strasbourg, en 1681. Le jeudi, 23 octobre, le roi entra solennellement dans la ville. L'évêque Egon de Furstenberg, qui avait rendu la cathédrale au culte catholique le 21, le reçut sur le parvis et prononça un discours qui eut, à l'époque, un grand retentissement. Le 27, Egon offrit au monarque une grande réception au château de Saverne.

Digitized by Google

Société nationale des Antiquaires de France. — Le 22 juin, M. FORMIGÉ communique les photographies du fameux sarcophage de la Gaïole (IIIe siècle) offert par la famille Justin Garnier à l'église de Brignoles (Var). — M. MONCEAUX communique diverses inscriptions chrétiennes découvertes à Carthage par le R. P. Delattre. — M. MICHON parle de l'inscription de l'enfant Theodosius provenant de la Gaïole, dont la photographie lui a été communiquée par M. Formigé.

Le 29 juin, M. MONCEAUX continue la communication d'inscriptions chrétiennes découvertes par le R. P. Delattre, dans la basilique de Sainte-Monique, à Carthage. — M. MARQUET DE VASSELOT fait au nom de M. PRINET et au sien une communication sur l'épitaphe limousine en cuivre émaillé, du XIVe siècle, récemment donnée au Musée du Louvre par les héritiers Engel-Gros. — M. MARTROYE fait une communication sur l'origine du *defensor ecclesiae* et le caractère de cette institution au Ve siècle.

Concours et prix. — L'académie française a décerné les prix suivants :

Prix Thérouanne : L. DEDIEU, *Le rôle politique des protestants français* (1000 fr.); GIRAUD, *Essai sur l'histoire religieuse de la Sarthe, de 1789 à l'an IV* (500 fr.); DELOCHE, *Autour de la plume du cardinal de Richelieu* (500 fr.).

Prix Bordin : DE LABRIOLLE, *Histoire de la littérature latine chrétienne* (1000 fr.)

Prix Charles Blanc : BOISSONNET, *Histoire et description de la cathédrale de Tours* (500 fr.)

Prix Juteau Duvigneau : BRICOUT, *Monseigneur d'Hulst, apologiste* (500 fr.); A. FLICHE, *Saint Grégoire VII* (500 fr.); HALLÉ, *La guerre française et chrétienne* (500 fr.)

Prix Montyon : CHARBONNIER, *La poésie française et les guerres de religion* (1560-1574) (1000 fr.); SAINTE-MARIE PERRIN, *La belle vie de sainte Colette de Corbie* (1000 fr.) G. MOLLAT.

— *Nominations.* — L'université d'Oxford a décerné à Mgr PIERRE BATIFFOL le titre de docteur *honoris causa* (22 juin 1921).

M. LOUIS PIROT a été nommé professeur d'écriture sainte à la faculté de théologie de l'Institut catholique de Lille.

M. NICHOLAS MURRAY BUTLER, président de l'université Columbia, a été nommé docteur *honoris causa* de l'université de Paris.

M. ÉDOUARD LE ROY a été nommé professeur titulaire de la chaire de philosophie du Collège de France, en remplacement de M. BERGSON, admis à la retraite.

Décès. — Le R. P. LARGENT, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris, auteur d'un lot important de livres : *Études d'histoire ecclésiastique* (Paris, 1892); *L'abbé Charles Perraud* (Paris, 1895); *Saint Lambert, évêque de Maestricht* (Paris, 1897); *Saint Jérôme* (Paris, 1898); *Saint Hilaire* (Paris, 1902); *Le cardinal Langénieux* (Paris, 1911).

M. MARIN, qui écrivit une vie de *Saint Nicolas* (Paris, 1919).

M. PAUL PERRIN, directeur de la librairie académique, à Paris.

M. ÉMILE COMBES, ancien président du conseil (1902-1905), auteur d'une thèse sur la *Psychologie de saint Thomas d'Aquin* (Paris, 1879).

Le R. P. HÉBERT, O. P., auteur de travaux apologétiques : *Jesus Christ* (Paris, 1916); *L'âge apologétique* (Paris, 1917).

Digitized by Google

M. Paul Labrouche, docteur en droit, archiviste paléographe.

M. François Picavet, professeur d'histoire de la philosophie médiévale à la faculté des lettres de Paris.

Le R. P. Roussel, prêtre de l'Oratoire, professeur de sanscrit et de philologie indienne à l'université de Fribourg, connu par d'intéressants travaux sur Lamennais. G. M.

Grèce. — Sous le titre de *Discussions théologiques entre les anglicans et les orthodoxes*, l'Ἐκκλησιαστικὸς Κῆρυξ d'Athènes et la Καινὴ Διδαχή de la même ville ont publié, en 1919, le compte-rendu des conférences tenues à New-York, Londres et Oxford (1918) sur les divergences théologiques entre l'Anglicanisme et l'Orthodoxie. Les conférences ont été présidées par Mélétios, métropolite d'Athènes. Y ont pris part de savants théologiens grecs, tels que l'archimandrite Chrysostome Papadopoulos, recteur du séminaire Rizareion d'Athènes, et le professeur Amilcar Alivisatos. La théologie anglicane y avait envoyé ses meilleurs représentants. Ces comptes-rendus sont d'une importance exceptionnelle pour l'étude des courants de la pensée religieuse dans les Églises séparées de l'Église romaine. Ils mettent en lumière le développement des tendances catholiques chez les anglicans qui, d'après ces conférences, se déclarent prêts à reconnaître l'infaillibilité des sept conciles œcuméniques, le culte des images, le nombre septénaire des sacrements. D'autre part, ils nous attestent que l'ancienne intransigeance de l'église orthodoxe sur quelques divergences, spécialement sur la validité du baptême latin, commence à fléchir. Les débats sur la validité des ordinations anglicanes sont pleins d'intérêt. Avant leurs relations avec les vieux-catholiques, les églises orthodoxes, suivant l'opinion du métropolite Philarète de Moscou, soutenaient la thèse de l'invalidité. L'influence de Döllinger changea les vues des Russes sur ce sujet, et Bolotov et Bulgakov se prononcèrent en faveur de la validité du sacerdoce anglican. Les bonnes relations actuelles entre les Églises grecque et anglicane tournent aussi les théologiens grecs vers la même thèse. A. P.

Italie. — *Lateranum* (n° 1, Rome, 1921), organe du séminaire pontifical du Latran, consacre tout son premier numéro à la publication *in-extenso* d'une œuvre remarquable du professeur E. Ruffini : *La Gerarchia della Chiesa negli Atti degli Apostoli e nelle lettere di san Paolo* (p. 1-115). Après un clair exposé de la thèse protestante et de la thèse catholique, d'après les plus récents travaux, l'auteur étudie successivement les origines de l'épiscopat, du diaconat et du presbytérat dans les églises apostoliques. Dans un dernier chapitre, il détermine avec soin les relations entre les offices hiérarchiques et les offices charismatiques. Voici ses conclusions générales (p. 113) : 1° A la tête de toute communauté chrétienne il y a un collège d'anciens (πρεσβύτεροι-ἐπίσκοποι), et de diacres, pour le service ordinaire des fonctions liturgiques et l'administration des biens sacrés. 2° L'apôtre conserve la haute surveillance et la direction suprême des églises fondées par lui, les visite souvent, et se fait pleinement informer de leur fonctionnement. Pour l'aider, il a autour de lui un groupe de disciples zélés, auxquels il a communiqué son pouvoir épiscopal. 3° Les fidèles n'ont aucune part au gouvernement de l'Église, et même quand ils ont reçu du Saint-Esprit tous les dons nécessaires et utiles, ils ne peuvent

Digitized by Google

exercer un ministère ecclésiastique sans avoir reçu l'imposition des mains de l'apôtre ou de son représentant. F. BONNARD.

— Dans un extrait de la *Rassegna italiana di lingue e letterature classiche* (1920, t. II, n° 6), le P. VACCARI, S. J., signale l'importance d'un petit ouvrage dont une étude de critique textuelle s'impose. Il s'agit d'un opuscule de Pontius Maximus, auteur du IVe siècle, qui a pour titre, dans l'édition de Venise des œuvres de S. Jean Chrysostome (1548) : *De Solstitiis et æquinoctiis conceptionis et nativitatis domini nostri Jesu Christi et Joannis Baptistae.* Non sans intérêt pour l'histoire des religions et pour l'histoire du judaïsme, l'opuscule se recommande avant tout aux spécialistes des études de l'antiquité classique, parce qu'il renseigne sur quelques usages et coutumes de la Rome impériale.

Dans un article paru dans la *Civiltà cattolica* (1916, t. I, p. 578-593) sous le titre : *Nuova opera di Giuliano Eclanese, commento ai Salmi*, le P. VACCARI, S. J., revendique en faveur de Julien d'Éclane la paternité d'un commentaire latin sur les psaumes, dont le manuscrit fait partie du riche dépôt de l'Ambrosienne de Milan et dont le texte fut publié par Grazziadio Ascoli dans la collection de l'*Archivio glottologico italiano* (T. V) sous le titre : *Il codice irlandese dell' Ambrosiana.* En 1896, Mgr Mercati publia, dans les *Atti della reale academia di Torino* (t. 31, p. 667-376), les conclusions de son étude littéraire sur le commentaire ambrosien. Au jugement de l'illustre érudit, celui-ci serait une version d'un commentaire, aujourd'hui perdu, de Théodore de Mopsueste ; il daterait du Ve siècle et aurait un pélagien pour auteur. Le P. Vaccari reprend avec certains correctifs et avec certains développements la thèse de Mgr Mercati. Il démontre, tout d'abord, au moyen d'arguments internes que le commentaire ambrosien sur le Psautier est l'œuvre du pélagien Julien d'Éclane. Ensuite il examine si le commentaire est un travail original ou une version. Voici, sur cette question, le jugement de l'auteur : « Le commentaire sur les psaumes conservé dans le codex irlandais de l'Ambrosienne n'est pas une traduction dans le vrai sens du mot ; Julien s'est servi pour le rédiger des commentateurs grecs et en particulier de Théodore de Mopsueste, tout en conservant, vis-à-vis des travaux de ces auteurs, une certaine indépendance, soit en les remaniant librement soit en y ajoutant de sa propre composition : en d'autres termes, Julien est plutôt un imitateur qu'un traducteur. » (p. 11)

Suivent les arguments en faveur de la thèse. Impossible de les indiquer ici. Qu'il suffise de dire qu'ils nous paraissent sinon péremptoires du moins aussi solides que nombreux. V. SEMPELS.

— La même revue (1921, t. III, p. 384-400) contient un curieux article, non signé, intitulé : *San Girolamo nel suo convento di Betleem*, d'où il ressort que l'austère docteur ne fut pas le voyageur gyrovague qu'on pourrait croire d'après certains de ses écrits, mais qu'il mena à Bethléem une vie fort retirée, et dont la description nous fournit des données intéressantes, sinon inédites, sur la discipline des monastères palestiniens. S. Jérôme était prêtre indubitablement ; mais une humilité intransigeante l'empêchait d'exercer les fonctions de son ordre, et un moine, du nom de Paulinien, dut recevoir l'onction sacerdotale pour célébrer la liturgie et administer les sacrements dans les monastères. Mais S. Jérôme prêchait

Digitized by Google

et enseignait ; il enseignait même « Virgile Maron, sur les lyriques et les comiques et les historiens profanes, aux petits enfants », au grand scandale de son détracteur Rufin.

Signalons l'étude consciencieuse de M G. PAVANI, *Un vescovo belga in Italia nel secolo X. Studio storico-critico su Raterio di Verona* (Turin, 1920. In-8, 384 p.), consacrée à retracer les luttes d'un évêque de Vérone, qualifié de « belge » par anticipation, pour amener un rapprochement, très heureux, avec un autre grand évêque « defensor civitatis », celui-là authentiquement belge, le cardinal Mercier. Rathier, évêque de Vérone, né à Liége, fut, comme son contemporain Othon de Verceil, comme Bruno, son disciple, un des grands lutteurs contre la corruption et la simonie du xe siècle et toutes les ingérences laïques dans le gouvernement de l'Église.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de signaler aux travailleurs une bonne réédition de la *Storia d'Italia* de Guichardin, faite par les soins du feu comte F. F. GUICCIARDINI, ancien ministre du royaume d'Italie et descendant de l'auteur, avec un texte établi sur les manuscrits par A. GHERARDI (*La storia d'Italia, sogli originali manoscritti*. Florence, 1919. 4 vol. in-8.)

L'ouvrage que vient de publier P. BERGAMASCHI, *La vita del servo di Dio Card. Marc-Antonio Barbarigo, vescovo di Montefiascone e Corneto* (Rome, Typ. Vat. 2 vol. in-16, 472 et 816 p.) est un livre prolixe, mais qui met en lumière une grande figure de prélat italien du XVIIe siècle. Élevé à l'école de son parent et homonyme, le B. Grégoire Barbarigo, évêque de Padoue, Marc-Antoine Barbarigo fut évêque de Corfou, y réforma le clergé latin, s'employa à l'union des schismatiques grecs, y fonda un collège de Jésuites, mais pour une question de préséance avec Morosini, amiral de la flotte vénitienne, il encourut la haine de la Sérénissime République, et dut quitter son siège. Il se retira à Rome, où le pape Innocent XI l'éleva au cardinalat, en 1686, et lui confia le diocèse de Montefiascone. Pendant 20 ans le saint cardinal évangélisa ce diocèse, y multiplia les institutions utiles, et notamment y fonda un séminaire modèle.

Dans la *Civ. Catt.*, t. I, p. 424-436, le P. PIERLING, S. J., fait paraître sous le titre *Russi a Roma al tempo d'Innocenzo XII (1698)*, une relation du voyage que firent à Rome Boris Sceremetev et Alexis Kurbatov, deux personnages russes, un moment en grande faveur auprès de Pierre le Grand. Ce voyage fit grande sensation dans les cours européennes et fit concevoir de grandes espérances, déçues hélas ! pour l'union de l'Église moscovite et de l'Église romaine. F. B.

— Mgr A. PELZER a publié, dans l'*Archivum franciscanum historicum*, 1919, t. XII, fasc. I-II, un article intitulé : *Une source inconnue de Roger Bacon*, dans lequel il démontre que « *le commentateur* » dont parle celui-ci à différentes reprises, sans le spécifier autrement, est Alfred l'Anglais ou de Sareshel. Il tire cette preuve des « *notule magistri Adam* » sur les quatre livres des Météorologiques, que contient le ms. 206 du fonds d'Urbain de la bibliothèque vaticane. J. VIEUJEAN.

— M. E. BUANUITI, professeur à l'université de Rome, et M. G. MANACORDA ont entrepris la publication d'une *Collezione di mystici*. Cette collec-

Digitized by Google

tion comprendra trente-deux volumes, consacrés aux principaux mystiques de toutes les grandes religions. Chaque volume contiendra une étude sur le caractère et la traduction en italien, totale ou partielle, des œuvres d'un de ces mystiques. Sont annoncés pour 1921 les volumes sur Philon, Porphyre, saint Augustin, saint Bernard, saint François d'Assise, sainte Thérèse.

— M. Robert H. GARDINER, secrétaire général de la *World conference on Faith and Order*, a fait paraître en italien deux brochures sur l'assemblée préparatoire de Genève (12-20 août 1920) : *Il problema dell' unità cristiana e l'assemblea preparatoria della conferenza mondiale delle Chiese* (Pavie, Tipografia cooperativa, 1921. In-12, 34 p.) et *I problemi dottrinali della riunione della cristianità nell' assemblea preparatoria della World Conference on Faith and Order* (Rome, Libreria di scienze e lettere, 1921. In-8, 50 p.).

Des deux brochures, la seconde nous paraît la plus importante. Elle passe en revue les théories relatives à la réunion telles qu'elles sont développées dans les Églises orthodoxes et anglicanes et dans les confessions protestantes. Elle met en relief l'antithèse entre deux types de chrétienté, l'un basé sur l'autorité, l'autre sur la libre interprétation de la vérité révélée. Dans l'assemblée de Genève, les délégués des confessions protestantes se sont posés en champions d'un christianisme libre, même dans l'expression de ses formules dogmatiques, et y ont soutenu la variabilité des symboles de la foi suivant les progrès de l'expérience chrétienne. Contre leur assertion s'est élevée l'Église orthodoxe, représentée par ses meilleurs théologiens. Les représentants de l'Église anglicane ont affirmé avec ces derniers la nécessité d'un credo, d'une tradition ecclésiastique, et de la conservation du symbole de Nicée. L'étude de cette question a été renvoyée aux comités particuliers des Églises et au comité chargé de préparer la conférence prochaine.

Le mérite de cette brochure consiste dans l'analyse minutieuse de la conception protestante de l'union des Églises. L'auteur espère que toutes les Églises donneront leur appui au mouvement de la *World conference*, parce que l'avenir du christianisme est lié intimement à la solution du problème du retour à l'unité chrétienne. Comme les autres publications au sujet de la *World Conference*, ces deux brochures sont envoyées gratuitement à qui en fait la demande à M. Robert H. Gardiner, 174, Water Street, Gardiner (Maine), États-Unis. A. PALMIERI.

— Au moment où j'écris ces lignes, de grandes fêtes ont lieu à Ravenne, à Florence et à Rome, pour commémorer le VIe centenaire de Dante. Il est juste de signaler un gros fascicule publié en commun, à cette occasion, par la *Rivista di filosofia neo-scolastica* et la *Scuola cattolica* de Milan (Milan, Vita e Pensiero, 1921. In-8, 152 p.), reproduisant divers travaux ou conférences de Crispolti, Cordovani, Busnelli, Krebs, Gabrieli, Gemelli, Chiocchetti, tous consacrés à l'œuvre du grand poète envisagée sous ses différents aspects.

F. B.

— Quatre années de guerre avaient réduit de 1107 à 369 étudiants la population cosmopolite de la *Pontificia università gregoriana*. Si les circonstances étaient aujourd'hui redevenues normales, elle aurait, sans nul doute, déjà retrouvé son chiffre d'avant-guerre. L'année scolaire 1920-1921 s'ouvrit, en effet, avec 859 inscriptions d'élèves appartenant à une soixantaine de collèges et d'instituts religieux différents. C'est assez dire

Digitized by Google

que l'antique université garde toujours, dans la capitale de la chrétienté, le rang distingué qu'elle y avait conquis. Depuis l'année dernière une nouvelle chaire est consacrée à la théologie ascétique et mystique. Une lettre de sa sainteté Benoit XV, adressée au P. Marchetti, souligne l'utilité de cet enseignement, qu'elle déclare indispensable à une formation sacerdotale vraiment complète. Il n'est pas besoin de dire qu'il constitue en outre un complément important de l'histoire de l'Église. L'année 1920-1921 a vu la création d'une autre chaire, destinée à renforcer d'un cours de méthodologie et d'histoire le programme propre du cours de magistère. Enfin, pour combler une lacune vieille de quelque cinquante ans, et pour obéir aux recommandations de la Congrégation des séminaires et universités, un cours de liturgie scientifique et historique est institué avec une chaire réservée à cet enseignement.

Ainsi que la RHE l'a déjà annoncé depuis le début de 1921, l'université publie, sous le nom de *Gregorianum*, une revue trimestrielle de caractère exclusivement scientifique. Consacré plus spécialement aux études spéculatives et scolastiques, le *Gregorianum* n'écarte pas néanmoins les travaux d'allure plus historique. Chaque livraison contient une bibliographie des principaux ouvrages concernant la théologie et la philosophie. On y trouve naturellement en bonne place les travaux publiés par les professeurs de la Grégorienne eux-mêmes. Il faut signaler comme intéressant l'histoire ecclésiastique les nombreuses et érudites études du P. Grossi-Gondi, professeur d'archéologie chrétienne, et celles du professeur d'histoire ecclésiastique, le P. Dominici. Nos lecteurs trouveront dans la bibliographie l'indication des titres de ces articles.

De son côté, le professeur de liturgie, le P. J. M. Hanssens, s'occupe activement à préparer l'édition nouvelle, tant de fois réclamée, des traités liturgiques d'Amalaire, ou, si l'on préfère, des Amalaires. Grâce à la riche collection de manuscrits liturgiques de la bibliothèque Vaticane, il se trouve à bonne source pour nous donner enfin une édition critique et sûre de ces œuvres si précieuses pour la connaissance de la liturgie romaine des VIIIe et IXe siècles et de sa fusion avec la liturgie nationale de la Gaule franque.

L'*Istituto di coltura superiore religiosa per il laicato*, ou le cours supérieur de religion pour laïcs, qui déjà l'année passée avait obtenu un plein succès, a été réorganisé afin de mieux répondre aux besoins spéciaux de l'auditoire. Il comporte les matières suivantes : l'apologétique, la philosophie, la sociologie, l'écriture sainte, l'histoire et le droit. Ces cours sont donnés par les professeurs de l'université à des jours déterminés. Le nombre des auditeurs inscrits atteint les deux cents.

— De nouvelles fouilles, suivies de découvertes importantes, ont eu lieu dans les catacombes de Santa-Lucia, Cassia, Franciamare, et l'hypogée de la Fortune. F. B.

— Dans l'île de Rhodes les autorités italiennes font procéder à des travaux de restauration et de dégagement des principaux monuments laissés par les chevaliers de l'Hôpital. E. TISSERANT.

— *Decès. — En 1914.* — M. VITTORIO POGGI, né à Turin en 1833, mort le 31 décembre 1914, vice-président de la « R. Deputazione di storia patria di Torino », président de la « Società storica savonese », a publié une centaine

Digitized by Google

d'opuscules et d'articles regardant spécialement l'épigraphie étrusque et romaine, l'archéologie et l'art civil et religieux de la Ligurie, l'histoire de Savone et d'Albissola, etc. — M. Amedeo Crivellucci, né à Acquaviva Picena en 1850, mort le 14 novembre 1914, professeur à l'université de Pise, fondateur et collaborateur assidu de la revue *Studi storici* et de l'*Annuario bibliografico della storia d'Italia*. Ses œuvres principales sont : *Del governo popolare in Firenze* (Pise, 1877) et *Storia delle relazioni fra lo Stato e la Chiesa* (3 vol. Bologne, 1886-1909), avec un appendice sur l'historien Eusèbe. C'est une œuvre érudite, mais trop animée d'un déplorable esprit d'hostilité envers l'Église.

En 1915. — M. Antonio Virgili, né en 1842, mort le 27 février 1915, membre de l' « Accademia della Crusca », professeur de littérature, bibliothécaire, auteur d'une œuvre classique sur le poète Berni (Florence, 1881). Il a écrit plusieurs articles dans l'*Archivio storico italiano*, parmi lesquels : *I Battezzatoi negli antichi fonti battesimali* (1892) ; *Girolamo Aleandro* (1903) ; *S. Gregorio Magno e la sua regola pastorale* (1904). — M. Raffaelle Giovagnoli, né à Rome en 1838, mort le 15 juillet 1915, député, professeur, a écrit entre autres choses : *Ciceruacchio e il Don Pirlone* (Rome 1884) ; *Pellegrino Rossi e la rivoluzione romana* (Rome, 1888) ; *Storia del Risorgimento italiano, 1814-1848* (Milan 1912). — M. le comte Ugo Balzani, né en 1847, mort le 27 décembre 1915. Président de la « Reale società romana di storia patria », membre de l' « Istituto storico italiano » etc. Parmi ses nombreux ouvrages, citons : *Early chronicles of Italy* (Londres. 1883) ; *Le cronache italiane nel medio evo* (Milan, 1884) ; *The Popes and the Hohenstaufen* (Londres. 1889) ; *Sisto V.* Il a publié en collaboration avec Ignazio Giorgi le *Regesto di Farda di Gregorio di Catino*.

En 1916. — M. le comte Carlo Cipolla, né à Vérone en 1854, mort le 23 novembre 1916, professeur au « R. Istituto di studi superiori » de Florence, membre des principales sociétés italiennes d'histoire nationale. etc. Il a écrit plusieurs œuvres considérables sur l'histoire de la région vénitienne et particulièrement de Vérone, une histoire des seigneuries italiennes de 1313 à 1530 et une quantité de monographies sur des sujets historiques et littéraires parmi lesquels plusieurs qui intéressent l'histoire ecclésiastique, p. ex. : *Ricerche intorno alla Chiesa di S. Anastasia in Verona ; Francesco Petrarca nelle sue relazioni colla Corte avignonese ; Di Andrea, Brurengo e Rozone, vescovi di Asti ; Lettere di Papa Giovanni XXII riguardanti Verona e gli Scaligeri ; Innocenzo VI e la Casa di Savoia ;* etc... — M. l'abbé Prospero Luigi Peragallo, né en 1823, mort le 23 décembre 1916, membre de la « Reale deputazione di storia patria di Torino ». Il a écrit de nombreuses monographies sur des sujets religieux, sur les rapports de l'Italie avec le Portugal et spécialement sur Christophe Colomb. Citons : *Della libertà civile e religiosa nelle sue relazioni colla Chiesa cattolica* (Florence, 1853) ; *Il matrimonio cattolico* (Gènes, 1859) ; *La missione, il monachismo e la donna cattolica* (Florence, 1859) ; *Cristoforo Colombo in Portogallo* (Gènes, 1882) ; *L'autenticità delle historie di Fernando Colombo* (Gènes, 1884) ; *Cristoforo Colombo e la sua famiglia* (Lisbonne, 1888)

En 1917. — M. Vincenzo Bellemo, né en 1844, mort le 30 janvier 1917, membre de la « Reale deputazione veneta di storia patria ». Ses principales publications sont : *Esame del moderno dissidio fra la Chiesa e l'Italia* (Chioggia, 1878) ; *L'insegnamento e la coltura in Chioggia fino al secolo XV* (Chioggia,

Digitized by Google

1888); *Il territorio di Chioggia* (Chioggia, 1893); *Girolamo Vianello e le conquiste spagnuole in Bertinia* (Chioggia, 1896); *La cosmografia e le scoperte geografiche nel secolo XV e i viaggi di Nicoló de' Conti* (Padoue, 1908). — M. le comte Leopoldo Pullè, né en 1835, mort le 23 mars 1917, sous-secrétaire d'État pour l'Instruction, député, puis sénateur, auteur de drames et de fables. Il laisse une *Rassegna degli ordini militari religiosi e di cavalleria di tutto il mondo* (Milan, 1905). — M. Pasquale Villari, né en 1827, mort le 7 décembre 1917, professeur au « R. Istituto di studi superiori » de Florence, député, puis sénateur, ministre de l'Instruction publique, président de l' « Istituto storico italiano » etc., etc. Citons parmi ses principaux ouvrages : *La storia di Girolamo Savonavola e de' suoi tempi* (2 vol. Florence, 1859-61, plusieurs réimpressions); *Dispacci di Antonio Giustiniani, ambasciatore veneto a Roma dal 1502 al 1505* (3 vol. Florence, 1876); *Nicoló Machiavelli e i suoi tempi* (3 vol. Florence, 1877-82); *I primi due secoli della storia di Firenze* (2 vol Florence, 1894-98); *Le invasioni barbariche in Italia* (Milan, 1905); *L'Italia da Carlomagno alla morte di Arrigo VII* (Milan, 1910). Il a écrit en outre plusieurs volumes d'essais historiques, artistiques, littéraires et politico-sociaux.

En 1918. — M. le Baron Antonio Manno, né en 1834, mort le 12 mars 1918, sénateur, secrétaire de la « Reale deputazione di storia patria di Torino », membre de l' « Istituto storico italiano », etc. Il laisse plusieurs œuvres, parmi lesquelles : *Ricerche sulla storia dell' assedio di Torino del 1706* (Turin, 1878-1883); *Informazioni sul Ventuno in Piemonte* (Florence, 1879); *Carattere e religiosità nel conte Federico Sclopis* (Turin, 1880); *L'opera cinquantenaria della R. Deputazione di storia patria in Torino* (Turin, 1884); *Il patriziato subalpino* (Florence, 1897-1907); *Bibliografia storica degli stati della monarchia di Savoia* (Turin, 1902-1907); *Aneddoti sulla censura in Piemonte* (Turin, 1906); *L'opinione religiosa e conservatrice in Italia dal 1830 al 1850 nella corrispondenza di Mons. Giovanni Corboli Bussi* (Turin, 1909). — M. Ernesto Monaci, né en 1844, mort le 1er mai 1918, professeur à l'université de Rome, membre de l' « Istituto storico italiano », de la « Reale società romana di storia patria », célèbre philologue, fondateur et collaborateur de la *Rivista di filologia romanza*. Parmi ses œuvres principales notons : *Liber historiarum romanarum, o storie di Troja e di Roma; Per la storia della schola cantorum lateranense; Il Barbarossa e Arnaldo da Brescia in Roma* (Halle, 1878); *Gesta di Federico I in Italia* (Rome, 1887); *Leggenda di santa Chiara* (Imola, 1888); *Antichissimo ritmo volgare della Leggenda di sant' Alessio* (Rome, 1907). — Mons. Antonio Ceruti, né en 1830, mort le 20 mai 1918, membre de la « Reale deputazione di storia patria di Torino, de l' « Istituto lombardo », etc. Il a publié quelques œuvres regardant spécialement l'histoire du moyen âge et fait paraitre plusieurs mémoires dans les volumes édités par les deux sociétés citées plus haut. Il a pris soin de l'impression de plusieurs volumes de la collection des textes pour l'étude de la langue. Parmi ceux-ci, *La scala del Paradiso di san Giovanni Climaco* et *Il libro della regola pastorale di san Gregorio Magno* passent pour les meilleurs. Parmi ses œuvres nous citerons les *Statuti di Como, Lodi, Novara e Milano*, la *Raccolta di lettere inedite del Muratori* et des monographies concernant *Il rito ambrosiano nella festa della SS. Annunziata, I principii del duomo di Milano, La nunziatura di Mons. Cusani a Venezia nel 1704-1706*, et enfin quelques *Studi sul Pater noster*. — M. Pietro Vigo, né en 1856, mort

Digitized by Google

le 4 octobre 1918, professeur d'histoire à la « Reale Accademia di Livorno », etc. Il a publié les *Statuti di Livorno*, une *Storia degli ultimi trent' anni del secolo XIX* (Milan, 1908 et svv.), plusieurs manuels d'histoire à l'usage de l'enseignement moyen et plusieurs monographies parmi lesquelles : *I giudizi di Dio* (Livourne, 1880) ; *La festa dell' Assunta in Pisa nel secolo XIV* (Rome, 1882) ; *Maria Vergine e Dante Alighieri* (Livourne, 1890) ; *Le Chiese di S. Ferdinando e di S. Giovanni Batta in Livorno* (Livourne, 1905-1909). — M. Giuseppe Rondoni, né en 1853, mort le 16 novembre 1918, professeur de lycée. Citons parmi ses ouvrages : *Memorie storiche di san Miniato de Tedesco* (S. Miniato, 1876) ; *Letture storiche con particolare riguardo all' Italia (medio evo, età moderna e contemporanea)* (2 vol. Turin, 1895) ; *Il mistero di S. Caterina in un codice senese* (Sienne, 1895) ; *Sena vetusa o il comune di Siena* (Turin, 1902) ; *Arte e storia nel convento e chiesa dei SS. Jacopo e Lucio di S. Miniato al Tedesco*, (Castelfiorentino, 1904). — M. Raffaele De Cesare, né en 1845 près de Bari, député, puis sénateur, mort le 27 novembre 1918. Il a écrit plusieurs ouvrages. Mentionnons : *Il conclave di Leone XIII* (Città di Castello, 1887) ; *La fine di un regno (Napoli e Sicilia)* (2 vol. Città di Castello, 1897) ; *Dal conclave di Leone XIII all' ultimo concistoro* (Città di Castello, 1899) ; *Roma e lo Stato papale dal 1850 al 1870* (2 vol. Rome, 1907).

En 1919. — M. le marquis Alessandro Ferrajoli, né en 1846, mort le 8 juillet 1919. Il a publié un opuscule intitulé : *Del pensiero politico in Italia e di un partito conservatore* (Rome, 1879) ; Dans les dernières années de l'*Archivio della società romana di storia patria* il a fait paraître *Il Ruolo della Corte di Leone X*. Il a laissé prêt pour l'impression un ouvrage sur *La congiura dei cardinali per avvelenare Leone X*. — M. Oreste Tommasini, né en 1844, mort le 9 décembre 1919, sénateur, membre de l' « Accademia reale dei Lincei », membre de l' « Istituto storico italiano », etc. Ses principales œuvres sont : *La vita e i tempi di Nicolò Machiavelli* (Turin, 1883) ; *Diario di Roma di Stefano Infessura* (Rome, 1889) ; *Scritti di storia e critica* (Rome, 1891).

En 1920. — M. Giacinto Romano, né en 1854, mort en 1920, professeur d'histoire à l'université de Pavie. Il a écrit plusieurs dissertations sur *La dominazione dei Visconti in Lombardia*, sur *Il soggiorno di Carlo V in Italia*, sur *Le relazioni fra l'Italia meridionale e Tunisi nel medio evo*, un volume sur *Le dominazioni barbariche in Italia*, une *Vita di Nicolò Spinelli da Giovenazzo*. Il a publié aussi une monographie concernant *Suor Maria Domitilla d'Acqui, cappuccina in Pavia* et un travail sur *L'origine del potere civile dei Papi*. — M. Raffaello Putelli, né en 1857, mort le 10 septembre 1920, membre de la « Reale deputazione veneta di storia patria », professeur à l' « Istituto nautico di Venezia ». Citons de lui *Il duca Vincenzo I Gonzaga e l'interdetto di Paolo V* (Venise, 1911). — M. Giuseppe Dalla Santa, né en 1871, mort le 31 mai 1920, secrétaire de la « Reale deputazione veneta di storia patria ». Il a publié un recueil de *Documenti per la storia della coltura in Venezia* et un grand nombre de mémoires dans les meilleures revues scientifiques. Citons : *Le appellazioni della Repubblica di Venezia dalle scomuniche di Sisto IV e Giulio II* (Venise, 1889) ; *Documenti per la storia della Chiesa di Limisso in Cipro nel secolo XV* (Venise, 1889) ; *Del culto dell' Immacolata in Venezia* (Venise, 1904) ; *Benedetto Soranzo arcivescovo di Cipro e Girolamo Riario ; Lettere a Giovanni Contarini, patriarca di Costantinopoli ; Per la biografia di S. Girolamo Miani.* P. Fea.

Digitized by Google

Palestine. — Le premier fascicule des publications du Service des antiquités germano-turc, qui a fonctionné pendant la guerre dans la zone des armées, contient des photographies aériennes de la péninsule du Sinaï. Ces photographies révèlent l'existence de monastères abandonnés, inconnus jusqu'à présent parce qu'ils se trouvent en dehors des pistes fréquentées par les caravanes, mais qui devront être explorés méthodiquement.

E. TISSERANT.

Pays-Bas — Parmi ceux qui s'attachent à étudier et à faire connaître la liturgie et son histoire, le R. P. O. HUF, S. J, occupe une place marquante. En 1911 et 1912 il avait déjà publié un ouvrage de vulgarisation sur la semaine pascale : *Van Palmzondag tot Paschen.* Plus tard, dans *Boekenschouw*, 1913, t. VI, p. 379-392 et dans *Liturgisch Tijdschrift*, 1913, t. III, p. 100-128, nous trouvons de lui les premiers essais d'une bibliographie liturgique, qui ont été repris, remaniés et complétés, sous le titre : *Een woord over Liturgie-Litteratuur* (Nimègue, 1914, XVI*-187* p.) dans le grand manuel de liturgie du R. P. A. J. KOENDERS, O. Carm. Quatre articles, parus de lui dans *De Katholiek* (1914, t. 145, p. 22-49, 139-161, 177-193, 1915, t. 147, p. 4-17) sous le titre : *Communiceeren onder of buiten de H. Mis ?* s'occupent d'une question pratique. Son *Goede-Week Kerkboek* est un livre populaire. Il publia aussi, sous le pseudonyme de P. van Kraenenberg, des articles dans *Studiën* (1915, t. 83, p. 33-72, 258-309) dans lesquels il critique l'ouvrage de Dom FESTUGIÈRE : *La liturgie catholique* (Maredsous, 1913).

Dans cette même revue *Studiën*, t. 84 (1915), p. 434-452 ; t. 85 (1916), p. 57-75, p. 207-225, le P. Huf s'occupa encore des messes de guerre du sacramentaire Léonien. Dans *De Katholiek*, 1916, t. CXLIX, p. 334-352, il étudie les oraisons prescrites en temps de guerre par le missel Romain. Il publia encore deux volumes, intitulés *Oorlogsteksten. Studiën op het Missale Romanum* (Bussum, 1917, X-181 p.). Dans *Maandschrift voor Liturgie*, le R. P. parle de litanies qu'on récitait autrefois en temps de guerre, (t. III, 1918, p. 113-119 ; 154-158 ; 173-174 ; 180-184 ; t. IV, 1919, p. 27-29). Enfin, notons encore de lui, dans *Tijdschrift voor Liturgie*, 1919, t. I, p. 36-43, un article sur la date de la messe « *pro tempore belli* » *(De fel omstreden dateering eener leoniaansche oorlogsmis)* et la traduction en prose rhytmique de l'ouvrage *Mysteries of mess on reasoned prayers*, de W. ROEHE, S. J., sous le titre : *Mijn Misgeheim* (Bussum, 1920, XII-113 p.)

Le R. P. A. J. KOENDERS, carme, a publié en deux volumes un grand manuel de liturgie (*Handboek voor Liturgie.* Nimègue, L. C. G. Malmberg, 1915, XVI-274, XVI*-187* et XI-496 p.) Dans ce travail, le R. P. Koenders a fortement mis à contribution, en le résumant, le manuel allemand de V. THALHOFER et L. EISENHOFER, paru en 1912. Du même auteur parut, en 1915, le *Katechismus der liturgie* et, en 1916, un *Volkshandboek der liturgie* (XIV-419 p.) Quoique destinés au peuple, ces deux livres contiennent un bel exposé des fondements de la liturgie et des grandes lignes de son histoire.

C. M.

— Durant l'été 1920 on a découvert dans un jardin privé à Halteren, près de Bergen-op-Zoom, un lot important de dinanderies, enfouies depuis

Digitized by Google

la Réforme. Avec le concours éclairé de l'abbé X. Smits, elles furent restaurées et cédées à l'église paroissiale de la localité. Elles comprennent notamment des fonts baptismaux en style de la Renaissance, datant de 1550 environ et bien conservés. R. M.

— On annonce la publication d'une nouvelle revue historique qui sera rédigée par des savants catholiques. Elle portera le titre de *Historisch Tijdschrift* et paraîtra provisoirement deux fois par an, au prix de 4 florins. Le comité de rédaction est composé de MM. les Drs Th. Goossens, H. Huybers et J. Witlox; plus de quarante historiens néerlandais ont promis leur collaboration. La revue s'efforcera surtout de faire connaître les principaux travaux des historiens catholiques de tous les pays.

Nominations. — Dans le courant de cette année 1921 il y a eu de grands changements aux archives de l'État dans plusieurs provinces. Viennent d'être nommés : M. B. M. de Jonge van Ellemeet à Harlem, M. A. Meerkamp van Embden à Middelbourg, M. K. Heeringa à Utrecht, et M. S. A. Waller Zeper à Assen.

Décès. — Le 3 mars 1921 est décédé à Ruremonde, dans la 94e année de son âge, le Dr P. Cuypers. Le défunt était un architecte renommé et c'est surtout sur le terrain de l'architecture religieuse qu'il a déployé une grande activité. Il a bâti ou restauré un très grand nombre d'églises et pendant toute sa vie il fut un défenseur ardent du style gothique. G. Goossens.

Suisse. — Le VIIe fascicule (*Atlas-Bâle*) du *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* (Neuchâtel, Attinger) vient de paraître. On y trouve de nombreuses biographies et des notices sur des villes et villages, les coutumes locales (*Avent*), les institutions (*Avocat*, *Avouerie*, *Avoyer*), les ordres religieux (*Augustins*). En général les articles sont très concis, parfois un peu trop; quelques-uns ont plus d'ampleur (*Avenches*, *Bâle*). A chaque page, des illustrations documentaires enrichissent cette œuvre excellente.

Un comité s'est constitué pour célébrer le centenaire de Dante en Suisse. On y relève les noms de Mgr Maglione, nonce pontifical, de M. Motta, conseiller fédéral, et de Mgr Besson, évêque de Lausanne et Genève. De nombreuses conférences ont été données dans les diverses villes du pays.

L'abbaye et le collège d'Einsiedeln ont fêté le 60e anniversaire de professorat du R. P. Albert Kuhn, que ses ouvrages sur l'histoire de l'art ont rendu célèbre. Malgré ses quatre-vingt-deux ans, il donne encore des cours d'esthétique très appréciés.

Nominations. — M. J. de Courten vient d'être appelé à la direction de la bibliothèque cantonale de Sion.

Décès. — Le 14 avril 1921 est mort M. Jules Nicole, né le 20 novembre 1842. C'était un helléniste distingué. Il se consacra particulièrement à l'étude des papyrus conservés à Genève. On lui doit, entre autres, la publication du Livre du Préfet de l'empereur Léon le Sage sur les corporations de Constan-

Digitized by Google

tinople, où l'on trouve de nombreux détails intéressant la civilisation byzantine.

M. ALFRED CARTIER, directeur du musée d'art et d'histoire de Genève, est mort le 8 juin 1921. Né le 30 août 1854, il a publié plusieurs mémoires d'histoire locale et édité les tomes II, III et V de l'*Histoire de Genève* par Jean Ant. Gautier (Genève, 1896-1911, 8 vol.).

On annonce la mort de M. GUSTAVE TOBLER, professeur d'histoire suisse à l'université de Berne. Né le 2 janvier 1855 dans le canton d'Appenzell, il a publié, en collaboration avec M. R. STECK, *Aktensammlung zur Geschichte der Berner Reformation, 1521-1532* (1918 et sv.). P. M. JACQUIN, O. P.

Syrie. — L'université Saint-Joseph de Beyrouth a été passablement éprouvée par la guerre. Tandis que la plupart des professeurs étaient rentrés en France, ceux à qui leur nationalité permettaient de rester en territoire ottoman eurent à se défendre contre des empiétements de toute sorte. Le matériel de l'imprimerie au grand complet fut transporté à Damas, et, lorsque les troupes alliées arrivèrent à Beyrouth, en octobre 1918, les locaux de l'imprimerie souillés et vides présentaient un aspect attristant. On eut quelque peine ensuite à récupérer le matériel, qui servait à l'impression d'un journal sous le gouvernement de Faiçal. Cependant, dès avant la fin de 1919, les travaux purent reprendre : le numéro du *Machriq* imprimé en octobre 1914 et dont le tirage avait été dilapidé, a été recomposé et distribué avec la mention « octobre-décembre 1914 », complétant ainsi la XVIIe année à 10 numéros. La publication a repris mensuellement à partir de janvier 1920 (XVIIIe année).

Le tome VII des *Mélanges de la faculté orientale*, dont l'impression était en cours au début de la guerre, va paraître avec la date 1914-1921. Un tome VIII est en préparation.

Les cours ont repris dans les diverses sections de l'Université au fur et à mesure du retour des professeurs, lequel a suivi d'aussi près que possible la libération de la Syrie.

Une académie scientifique arabe a été fondée à Damas sous le gouvernement de Faiçal au début de 1919; réorganisée dès que la situation politique est devenue stable, elle compte actuellement 38 membres, dont 14 ont été choisis parmi les orientalistes occidentaux et 24 appartiennent aux divers pays de langue arabe, Syrie, Mésopotamie, Égypte et Maghreb. Il est intéressant de noter que cette académie, destinée à veiller sur la langue et la culture arabe, compte plusieurs chrétiens parmi ses membres orientaux, dont le P. CHEIKHO, de Beyrouth, et le P. ANASTASE de Bagdad; c'est la manifestation d'un esprit nouveau, dont on ne saurait trop souhaiter la diffusion. L'académie publie une revue mensuelle, a une bibliothèque et commence un musée d'antiquités syriennes de toute époque.

Le service des antiquités fait procéder à un relevé détaillé des constructions franques de l'ancienne Tortose (act. *Tartous*) par M. Camille ENLART, directeur du Musée de sculpture comparée au Trocadéro.

La crypte médiévale de S. Jean d'Acre, que des décombres rendait inaccessible, a été déblayée. E. TISSERANT.

Digitized by Google

Yougo-Slavie. — L'Église orthodoxe serbe est appelée à jouer un rôle important dans les futures relations entre le catholicisme et l'orthodoxie. Par sa position géographique elle est la plus proche de Rome. Par ses conditions politiques, elle est en contact avec le catholicisme slave représenté par les Slovènes et les Croates. Il est donc utile de connaître son orientation et son passé historique et nous ne pouvons que louer l'initiative de M. Radoslav M. Grujic, professeur extraordinaire à l'université de Belgrade, qui a essayé de nous donner une histoire complète de son église nationale : *Pravoslavna srpska tzrkva* (Belgrade, 1921 In-8, p. VI-220). Ce volume a le mérite de traiter l'histoire de l'Église de *toute* la race serbe, et d'arriver dans son récit jusqu'à 1920. Nous trouvons donc dans ce volume un tableau historique de l'orthodoxie serbe en Serbie, en Hongrie, en Croatie, en Slavonie, au Monténégro, en Dalmatie, en Bosnie-Herzégovine, en Macédoine et aux États-Unis. Les données de l'auteur sont puisées aux meilleures sources. Il aurait fallu cependant des citations pour rehausser la valeur scientifique de l'ouvrage. Cette lacune a été comblée en partie par une bibliographie qui comporte seize pages (p. 180-196), et qui donne les titres d'un grand nombre de travaux, écrits en serbe, qui se rapportent à l'histoire de l'Église de Serbie.

Sous le titre : *Histoire de l'Église chrétienne*, le même auteur a publié une histoire générale des églises orthodoxes jusqu'à 1054 : *Istorija Hristianske erkve*. (Belgrade, G. Kon, 1920. In-8, VI-220 p.) Un chapitre de l'ouvrage est consacré à l'histoire de l'Église géorgienne. L'auteur s'abstient de parler du catholicisme et du protestantisme.

Une savante contribution à l'étude de l'histoire de l'Église serbe est l'ouvrage posthume de Basile Markovic († 1920) : *Pravoslavno monastvo i monastiri u srednjevekovnoj Srbiji (Le monachisme orthodoxe et les monastères de la Serbie médiévale*. Karlowitz, 1920). L'ouvrage a été édité par MM. Sr. Stanojevic et N. Radojicic. L'histoire du monachisme y est divisée en trois périodes : la première s'étend des origines du monachisme serbe jusqu'à 1168 ; la seconde raconte les grandes fondations monastiques d'Étienne Nemanja et de son fils Sava et va jusqu'à 1371 ; la troisième commence avec cette dernière date, qui rappelle l'établissement de l'autonomie de l'Église serbe, et se termine en l'an 1459. Le monachisme serbe à donné à la Serbie ses maîtres littéraires et les champions de son idée nationale. Il en résulte que l'ouvrage de Markovic a la valeur d'un manuel d'histoire de l'Église orthodoxe serbe.

La Yougo-Slavie, ou royaume uni des Serbes, Croates et Slovènes, ne tardera pas à jouer un rôle important dans le domaine religieux. La Serbie, qui, avant la guerre, était une nation strictement orthodoxe, et très hostile au catholicisme, surtout à cause de la politique anti-slave de l'Autriche, comprend à présent dans ses frontières presque six millions de catholiques. Les deux grandes confessions chrétiennes, l'Église orthodoxe et le catholicisme, se trouvent donc en face de ce problème : s'entendre ou se combattre. Heureusement le nationalisme yougo-slave a bien compris que les luttes religieuses entre orthodoxes et catholiques affaibliraient les liens encore peu solides de l'union politique des trois peuples, ou branches du même peuple, et c'est pour cela que, par une tolé-

Digitized by Google

rance mutuelle on tâche de vivre en bons voisins. L'orientation religieuse de la Serbie exercera une grande influence sur le problème religieux oriental et sur le catholicisme des Slaves du Sud. Une des meilleures sources d'information sur l'orthodoxie serbe est la *Srpska cerkva (L'Église serbe)*, une revue paraissant tous les deux mois à Sarajèvo, depuis 1919. Le premier janvier 1921 a paru à Belgrade le *Vesnik Srpske cerkve (Messager de l'Église serbe)*, organe officiel de l'union du clergé. Ces deux revues traitent les sujets les plus importants de la vie religieuse en Serbie, et donnent des informations copieuses sur le mouvement théologique de l'Église orthodoxe serbe.

Le clergé slovène était favorablement connu avant la guerre pour l'impulsion admirable qu'il donnait aux œuvres sociales et à l'organisation nationale et culturelle des catholiques slovènes. La liberté reconquise au prix des plus graves sacrifices, il se révèle très bien outillé au point de vue scientifique. Ljubljana est devenu le siège d'une florissante université, qui possède deux facultés théologiques, l'une catholique et l'autre orthodoxe. Ce voisinage sera sans doute utile aux deux Églises. Les catholiques slovènes suivront de plus près le mouvement religieux de l'Église orthodoxe, et les orthodoxes apprendront à apprécier l'idéal catholique et à oublier les préjugés que l'ignorance et la haine confessionnelle avaient semés dans leur âme. La nouvelle faculté théologique a enrôlé les meilleures forces intellectuelles du clergé slovène, et le plus beau fruit de cette union a été l'excellente revue *Bogoslovni Vestnik (Messager théologique)*, dont la première livraison a paru à Ljubljana, en 1920, sous la direction de M. Franc Lukman. Dans l'intervalle d'une année, cette revue a mis en évidence la haute culture du clergé slovène dans toutes les branches de la littérature ecclésiastique. On y trouve les savantes études du Dr F. Grivec sur l'orthodoxie des saints Cyrille et Méthode, du Dr Lukman sur le sacrement de la confession d'après saint Ambroise, du Dr A. Snoj sur les relations entre les charismes et la hiérarchie, du Dr J. Ujcic sur le péché véniel d'après la théologie morale catholique, du Dr D. Kniewald sur l'évolution et la réforme du Missel romain, etc. Naturellement, l'étude de la confession orthodoxe serbe et de l'Église russe y tient une place d'honneur. La revue analyse les ouvrages publiés par les écrivains orthodoxes et n'a pas de peine à prouver que leurs assertions anticatholiques ne sont pas fondées. Dans la dernière livraison de la première année, le Dr J. Srebrnic a inséré une recension de l'*Histoire de l'Église chrétienne (Istorija chriscjanske Crkve)*, publiée en serbe par le Dr R. M. Grujic, et y défend avec une solide érudition la doctrine de la primauté romaine contre les arguments surannés de l'orthodoxie. La nouvelle revue slovène est indispensable à tous ceux qui suivent les orientations actuelles des Églises orthodoxes.

La faculté théologique de l'université de Ljubljana est composée comme suit : le Dr Fr. Lukman, professeur d'histoire des dogmes ; le Dr M. Slavic, professeur d'hébreu et d'Ancien Testament ; le Dr A. Snoj, professeur d'exégèse du Nouveau Testament ; le Dr J. Srebrnic, professeur de patrologie ; le Dr A. Usenicnik, professeur de philosophie ; le Dr Fr. Usenicnik, professeur de liturgie ; le Dr F. Zoré, professeur d'histoire ecclésiastique ; le Dr Rozman, professeur de droit canon ; le Dr J. Ujcic, professeur de théologie morale ; le Dr J. Fabijan, professeur de théologie dogmatique ; le

Digitized by Google

Dr J. Demsar, professeur de propédeutique; le Dr J. Grivec, professeur d'histoire et de théologie des Églises d'Orient.

La Société léonienne *(Leonora Družba)*, fondée en 1907 pour répandre la culture religieuse au milieu des Slovènes, a considérablement amélioré son organe officiel, la revue mensuelle *Cas* (*Temps*). Elle est devenue l'organe des classes intellectuelles du catholicisme slovène. On trouve parmi ses collaborateurs tous les professeurs de la faculté théologique de Ljubljana. Jusqu'en 1919, la revue a eu comme directeur le Dr A. Usenicnik. Le nouveau président de la société, le Dr J. Srebrnic, a remplacé M. Usenicnik comme directeur du *Cas*. Dans la première livraison de 1920, il a exposé la mission religieuse de la Yougo-Slavie.

Les professeurs de la faculté de théologie catholique de l'université slovène, récemment fondée à Ljubljana, ont organisé dans cette ville une académie théologique, ayant pour but l'étude de l'Orient chrétien. Elle constitue une section de la *Société léonienne*, qui fut fondée en 1907 et qui, depuis lors, a rendu de grands services à la science catholique par la publication d'une revue, intitulée *Cas*, et d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on peut signaler surtout les savantes études du Dr Joseph Gruden sur les évêchés et les paroisses slovènes. La nouvelle académie se propose d'éditer le *Bogoslovni Vestnik*, des travaux théologiques, des études slovènes sur toutes les branches des sciences sacrées, enfin des manuels pour séminaires. Une bibliothèque spéciale sera organisée pour ses membres. On y tiendra des conférences pour le clergé et les laïques. Comme président de l'académie a été élu le Dr Franz Grivec, professeur à l'université de Ljubljana, un des meilleurs connaisseurs de l'histoire et de la théologie des Églises slaves. Sous le titre de *Pravoslavie* (orthodoxie), le Dr Grivec publia, en 1918, un excellent travail de vulgarisation sur les Églises slaves et sur l'orthodoxie en général. Les nombreuses études qu'il fait paraître dans le *Bogoslovsni Vestnik* et dans le *Cas*, jettent une vive lumière sur la vie de l'Église serbe orthodoxe. Ce réveil intellectuel du clergé slovène ne manquera pas de produire ses fruits. La Croatie et la Slavonie sont peut-être appelées à servir d'intermédiaire entre Byzance et Rome. Par la Serbie, qui est une partie intégrante de la Yougoslavie, les Croates et les Slovènes touchent à l'orthodoxie orientale, tandis que le renouveau du catholicisme qui se manifeste si intense au milieu d'eux, les a imprégnés de l'esprit de Rome, centre de l'unité. Nul doute que les facultés de théologie de Zagreb et de Ljubljana ne se mettent sous peu à la tête du mouvement des études qui sont appelées à rapprocher l'Orient de l'Église catholique.

On vient d'établir en Serbie un comité orthodoxe pour la réunion des Églises chrétiennes. Il publie à Belgrade son organe officiel : *Sabornitzi* (*Salle de Réunion*), dont le numéro-programme a paru au mois d'avril 1921. Le comité invite les orthodoxes serbes à étudier l'Église romaine et à s'efforcer d'entrer en relation avec les Églises anglicanes et protestantes. Il montre la nécessité d'une réconciliation parmi les églises chrétiennes, et insiste sur la charité qui doit être le fondement de relations plus cordiales entre les Églises. La première livraison de cette revue, écrite dans un style irénique, contient aussi une étude brillante sur la culture spirituelle aux

Digitized by Google

États-Unis. De même que chez les Grecs, le mouvement de l'Eglise serbe vers l'union a été inspiré par la *World Conference*.

Nominations. — L'Église orthodoxe serbe s'efforce de prendre, au point de vue théologique, la place qui, avant la guerre, était tenue par la Russie. Dans cette œuvre de réorganisation de la culture théologique, elle est aidée par quelques anciens professeurs des académies ecclésiastiques russes. La faculté théologique de l'université de Belgrade a confié la chaire d'histoire et archéologie bibliques à M. Théodore Ivanovic Titov, ancien professeur de l'académie ecclésiastique de Kiev. La chaire d'exégèse du Nouveau Testament a été donnée à Mgr Irinei, évêque orthodoxe de Timok. Ont été nommés à la faculté théologique de l'université de Zagreb : M. Vladan Maksîmovic, professeur de théologie morale; M. Nicolas Tjuric, professeur de théologie dogmatique, et M. Dimitrî Stefanovic, professeur d'exégèse du Nouveau Testament. A. Palmieri.

Digitized by Google

Digitized by Google

I. Table particulière de la Chronique.

(NOTICES ET NOUVELLES.)

1. Distribution des matières par pays.

Allemagne, 162-165 ; 441-454 ; 666-673.
Amérique du Sud ; Argentine, 673-674.
Angleterre-Écosse-Irlande, 165-168 ; 454-461 ; 674-681.
Autriche, 168 ; 461 ; 682.
Belgique, 168-190 ; 462-470 ; 682-686.
Égypte, 686-687.
Espagne, 470-473 ; 687-690.
États baltiques. Lettonie, 690-691.
États-Unis d'Amérique; Canada, 190-192 ; 473-476 ; 691-695.
France, 193-209 ; 476-488 ; 695-701.
Grèce, 701.
Hongrie, 209-214 ; 488-490.
Italie, 214-222 ; 490-497 ; 701-708.
Palestine, 497-499 ; 709.
Pays-Bas, 222-225 ; 499 ; 709-710.
Pays-Scandinaves, 499 ;
Péninsule des Balkans. Orient, 225-227.
Suisse, 227-228 ; 499-500 ; 710-711.
Syrie, 711.
Yougo-Slavie, 712-715

2. Notices bibliographiques.

Nous nous bornons à rappeler ici les notices sur les ouvrages anonymes ou simplement signés d'initiales et que nous n'avons pas eu l'occasion de noter sous les rubriques précédentes. — Quant aux autres notices il est superflu de les signaler ici. En effet, pour permettre aux lecteurs de retrouver les recensions parues soit dans les Comptes rendus soit dans la Chronique de la Revue d'histoire ecclésiastique, nous mettons entre parenthèses, à la *Table onomastique de la Bibliographie*, les numéros de la Bibliographie qui renvoient à ces recensions. On peut donc se référer à cette table.

Il importe cependant de remarquer que les notices qui paraissent dans la *Chronique*, ne sont reprises dans la Bibliographie qu'au numéro suivant de la Revue ; conséquemment pour celles qui paraissent dans la Chronique d'octobre d'une année, il faut se reporter à la *Bibliographie* et à la *Table onomastique de la Bibliographie* de l'année suivante.

Mélanges Camille de Borman. Recueil de Mémoires rélatifs à l'histoire, à l'archéologie et à la philologie, offert au Baron de Borman et publié par des amis et admirateurs, 185.
Bibliothecae Apostolicae Vaticanae codices manuscripti recensiti, 214.

3. Collections. Encyclopédies et dictionnaires. Entreprises scientifiques.

ALLEMAGNE.

Kirchenrechtliche Abhandlungen, 444.
Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters, 446.
Historische Forschungen und Quellen, 447.
Liturgiegeschichtliche Quellen und Forschungen, 449, 673.
Regesta Pontificum Romanorum, 676.
Kleine Texte für Vorlesungen und Uebungen, 162, 669.
Monumenta Germaniae Historica, 162, 163, 670, 672.

Digitized by Google

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

Papal Letters, 220.
Helps for students of history, 455, 676.
Studies in Church history, 456.
The Victoria history of the counties of England, 458-459.
Studies in medieval life and thougt, 460.

AUTRICHE.

Allgemeine österreich-ungarische Biographie von den ältesten Zeiten bis zum 1815, 461.
Bibliotheca patrum latinorum, 687.

BELGIQUE.

Collection belge de manuels d'histoire, 169.
Bibliothèque des Exercices de saint Ignace, 465.
Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liége, 682.
Répertoires des ouvrages à consulter, 172.
Commission des archives de la guerre, 182.

ESPAGNE.

Monumenta historica societatis Jesu, 472.

ÉTATS-UNIS. AMÉRIQUE.

Catholic encyclopedia, 691.
Writings on american history, 473.

FRANCE.

Dictionnaire de théologie catholique, 193, 478.
Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, 476.
Dictionnaire de la Bible, 476.
Dictionnaire du droit canonique, 476.
Dictionnaire historique du catholicisme américain, 695.
Collection des Congrès archéologiques de France, 198.
Dictionnaire des sculpteurs de l'École française, 199.
Monuments de l'art byzantin, 226, 499.
Gallia christiana novissima, 481.
Monuments byzantins, 499.
Bibliothèque d'études coptes, 686.

HONGRIE.

Fontes Rerum Hungaricarum, 210.

ITALIE.

Studi e testi, 214.
Collezione artistica, 218.
Collectanea biblica latina, 221.
Lateranum, 701.
Collezione di mystici, 703.

SUISSE.

Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, 227, 710.
Dictionnaire géographique de la Suisse, 227.

4. Musées, archives et bibliothèques.

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

British Museum, 676.

BELGIQUE.

Musée Plantin-Moretus d'Anvers, 469.
Archives de l'État, 177.
Bibliothèque royale de Belgique, 171.

FRANCE.

Musées nationaux et de l'École du Louvre, 202.
Archives du port de Bordeaux, 201.
Dépôt national d'archives, 475.
Archives nationales, Paris, 481.
Bibliothèque d'art et d'archéologie, Paris, 195.
Bibliothèque de Besançon, 698.

ITALIE.

Collection Sherman à Rome, 485.
Gli Archivi della Storia d'Italia, 215.
Archives du Vatican, 221, 693.
Bibliothèque vaticane, 220.

Digitized by Google

5. Congrès.

BELGIQUE.

3e Congrès flamand de philologie et d'histoire, Gand 1920, 184.
Semaine d'ethnologie religieuse. Compte rendu analytique de la IIe session tenue à Louvain (27 août au 4 septembre 1913), 462.
Vlaamsche Van-Eyck dag, à Gand, le 21 octobre 1921 (Rapport), 684.

FRANCE.

Congrès archéologique de France, 699.

ÉTATS-UNIS. AMÉRIQUE.

World Conférence, 192, 499, 678, 704.

6. Sociétés savantes (1).

ALLEMAGNE.

Der deutsche Verein zur Erforschung Palästinas, 165.
Deutscher Verein für Kunstwissenschaft. Denkmäler deutscher Kunst, 449.
Notgemeinschaft der deutschen Wissenschaft, 451.
Kaiser-Wilhelmgesellschaft, 451.
Görresgesellschaft, 451.
Académie royale des sciences de Bavière, 451.

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

Society for Promoting christian Knowledge, 165, 455, 456, 674, 676.
Catholic record society, 167.
Britisch Academy, 184, 460.
The Lincoln record society, 457.
Oxfordshire record society, 459.
Dugdale society, 459.
Historical association, 459, 677.
Society of antiquaries, 459.
Institute of historical research, 678.

AUTRICHE.

Leogesellschaft, 461.

BELGIQUE.

Commission royale d'histoire (Bulletin, 1920), 170
Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique (Mémoires), 170, 179
Académie royale flamande, 171, 684.
Comité provincial des Monuments pour la Flandre orientale (Bulletin), 174.
Société des bibliophiles de Belgique (Annuaire), 175.
Société royale d'archéologie de Bruxelles (Annales, 1914-1919), 175.
Comité des travaux historiques, 1918, (Bulletin archéologique), 176.
Commission des Monuments de Gand, 176.
Société historique et archéologique de Gand (Annales), 177.
Commission des archives de la guerre, 182.
Société des Bollandistes, 183.
Société pour le progrès des études philologiques et historiques, 183.
Académie royale d'archéologie de Belgique, 185.
Classe des Lettres de l'Académie de Belgique (Bulletin), 186.
Fondation Henri Pirenne, 187.
Académie royale de Belgique, 188.
Commission royale d'histoire, 466.
Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége, 469.
Fédération archéologique et historique de Belgique, 469, 685.
Société d'études religieuses, 470.

ESPAGNE.

Real Academia de historia (Boletin), 472.
Association des archivistes, des bibliothécaires et des conservateurs des musées de l'Espagne, 472.

(1) Les *Bulletins* et les *Mémoires* des Sociétés savantes sont renseignés sous ce n° 6, et non sous les rubriques « Périodiques » ou « Collections » (nos 8 et 3).

Digitized by Google

ÉTATS-UNIS. AMÉRIQUE.

Carnegie institution de Washington, 474.
Cortes society, 475.
National Committee of the United States for the restoration of the university of Louvain, 684.
The American historical asssciation, 693.
The american catholic historical society, 693.
National catholic Welfare council, 693.
Bible teachers training school, 693.
The United States catholic historical society, 694.
The Ohio valley catholic historical society, 694.
Brooklyn catholic historical society, 694.
New England catholic historical society, 694.
Maine catholic historical society, 694.
Catholic historical society of St. Louis, 694.
Illinois catholic historical society, 694.
The American catholic historical association, 694.

FRANCE.

Comité de l'Union académiqne internationale, 183.
Société des études arméniennes, 201.
Société Ernest Renan, 201.
Document, 202.
Académie des inscriptions et Belles-lettres, 204, 485, 487, 696, 699.
Académie des sciences morales et politiques, 485, 487, 699.
Le comité français catholique du sixième centenaire de Dante, 486.
Association Guillaume Budé, 487.
Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 487.
Maison du Livre Français, 698.
Culture de la civilisation islamique en Occident, 698.
Institut musulman, 698.
Société nationale des Antiquaires de France, 700.
L'académie française, 700.

HONGRIE.

Société de Saint-Étienne (Szent István Társulat), 213.

ITALIE.

Institut historique belge de Rome, 169, 188, 219.
Société des études philosophiques et psychologiques, 216.
Saint-Louis-des-Français, 219.
L'Institut historique belge de Rome (Bulletin), 219-220.
Institut néerlandais, 220.
Commission pontificale bénédictine, 221.
Académie de Saint-Étienne, 490.
Académie royale des » Lincei » 491-492.
Société des conférences d'archéologie chrétienne, 493.
Institut Massimo, 494.
Académie des Arcades, 494.
Istituto di coltura superiore religiosa per il laicato, 705.

PAYS-BAS.

Société liturgique, 224.
Société des archivistes néerlandais, 224.

ORIENT.

École archéologique, (Palestine), 497.
Société léonienne (Léonora Druzba.), (Yougo-Slavie), 714.

7. Universités et Instituts d'enseignement supérieur (1).

ALLEMAGNE.

Faculté de théologie de Bonn, 444, 673.

(1) Les collections proprement universitaires sont renseignées sous ce n° 7 et non pas sous la rubrique « Collections » (n° 3).

Digitized by Google

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

Liverpool University, 459.
École de recherches historiques, 460.
Sénat de l'université de Londres, 460.
Université de Manchester, 677.
Université de Londres, 677.
Université d'Oxford, 679.

BELGIQUE.

Faculté de théologie de l'Université de Louvain, 186, 685.

ÉTATS-UNIS. AMÉRIQUE.

Université catholique de Washington, 191.
Université de Louisville, 475.
Université de Wisconsin, 476.
Faculté de théologie de l'Université de Chicago, 692.
Faculté théologique de l'Université de Princeton, 693.

FRANCE.

Université de Strasbourg, 202, 698.
Faculté des lettres de l'université de Paris, 202, 226, 697.
École des chartes, 485.

HONGRIE.

Academie Saint-Étienne (Compte rendu de l') (A Szent Istvàn akadémia èrtesitöje), 283.

ITALIE.

Université grégorienne, 490.
Pontificia università grégoriana, 704.

PAYS-BAS.

Université d'Utrecht, 222.

YOUGO-SLAVIE.

Faculté théologique de l'université de Ljubljana, 713.

PALESTINE, ÉGYPTE, ORIENT CHRÉTIEN.

Institut pontifical oriental, 494.
École archéologique française de Palestine, 498.
Institut archéologique américain, 498.
École archéologique anglaise, 498.
École biblique des PP. Dominicains, 498.
Institut français d'archéologie orientale, 686.
Académie scientifique arabe à Damas, 711.
Université Saint-Joseph de Beyrouth, 711.
Mélanges de la faculté orientale, 711.

8. Périodiques.

ALLEMAGNE.

Neues Archiv, 162, 163, 672.
Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins, 165.
Byzantinische Zeitschrift, 448, 671.
Zeitschrift für Museumkunde, 449.
Jahrbuch für Liturgiewissenschaft, 449, 673.
Musica divina, 450.
Zeitschrift für Musikwissenschaft, 450.
Oriens christianus, 450, 673.
Zeitschrift für katholische Theologie, 461, 669.
Zeitschrift des Vereins für hamburgische Geschichte, 670.
Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache u. Literatur, 671.
Zentralblatt für Bibliothekswesen, 671.
Historisches Jahrbuch, 672.
Historische Blätter, 682.

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

Harvard theological studies, 454.
English historical review, 456, 457, 460, 676.
The antiquaries journal, 459
Liverpool annals of archaeology and anthropology, 459.
History, 459, 460, 677.
The christian east, 678.

AUTRICHE.

Zeitschrift für die oesterreich. Gymnasien, 450.

Digitized by Google

BELGIQUE.

Annales Prince de Ligne, 171, 183.
Le Flambeau, 176.
Analecta bollandiana, 183.
Bulletin philologique et historique, 183.
Revue d'histoire ecclésiastique, 191, 195, 200, 668.
Annales de la soc. arch. de Namur, 465.
Neerlandia Franciskana, 683.

ESPAGNE.

Revista lulliana, 470.
Revista de archivos, bibliotécas y museos, 472, 687.
Archivo historico nacional, 473.
Razón y Fé, 473.
España sagrada, 687.

ÉGYPTE.

Πάνταινος, 686.

ÉTATS-UNIS. AMÉRIQUE.

American historical review, 190.
Journal of Negro history, 191.
The catholic historical review, 191, 691, 694.
Burlington Magazine, 474.
American journal of archaeology, 474.
Illinois catholic historical review, 474, 475, 694.
The history teacher's magazine, 475.
The Canadian historical review, 475.
The historical outlook, 475.
Hispanic american historical review, 475.
The biblical world, 475.
The journal of religion, 475, 692.
The journal of theology, 475.
The constructive quarterly review, 679.
The american Church monthly, 679, 691.
American catholic historical researches, 691.
The Lutheran quartely, 692.
The theological quarterly, 692.
The Epworth Era, 692.
The Lutheran Church review, 692.
The Methodist quarterly review, 692.
The reformed Church review, 692.
The new Church review, 692.
The review and expositor, 692,
The new Church life, 692.
The Chinese recorder, 693.
Catholic news, 693.
The biblical review, 693.
The missionary review of the world, 693.
The Princeton theological review, 693.
The Harvard theological review, 693.
Catholic historical researches, 694.
The historical researches of Western Pennsylvania, principally catholic, 694.
Maine catholic historical Magazine, 694.
St. Louis catholic historical review, 694.

FRANCE.

Études, 194, 466.
Répertoire d'art et d'archéologie, 195, 483.
Revue de l'art ancien et moderne, 196, 197.
Revue archéologique, 197, 225.
Bulletin archéologique, 196, 199, 200, 484.
La vie spirituelle, 201.
Revue d'ascétique et de mystique, 201.
Revue des études arméniennes, 201.
Syria, 201.
Gazette des Beaux-Arts, 218, 474, 483, 484, 485, 697.
Revue de l'art ancien et moderne, 449.
Bulletin critique, 461.
Moyen âge, 474.
Bulletin monumental, 484.
Revue de littérature comparée, 486.
Bulletin du comité des études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française, 486.
Revue d'histoire locale et de littérature, 487.
Revue d'histoire et de philosophie religieuses, 487.
Alsace française, 487.
Revue hebdomadaire, 487.
Revue de la semaine, 487.

Digitized by Google

Revue des sciences religieuses, 487.
Revue biblique, 498.
Annales de l'académie d'archéologie, 684.
Le Correspondant, 695.
Revue d'histoire des religions, 696.
Revue des études slaves, 698.

HONGRIE.

Revue catholique (Catholikus Szemle), 489.
Religio, 488, 489.

ITALIE.

Scuola cattolica, 216, 704.
L'Oriente Serafico, 216.
Lateranum, 222.
Bessarione, 222.
Rivista storica benedettina, 222.
Gregorianum, 222, 705.
Biblica, 222, 491.
Archivum franciscanum historicum, 222, 703.
Civiltà cattolica, 491, 702, 703.
Il VIe Centenario di Dante, 496.
Verbum Domini, 494.
Rivista di filosofia neo-scolastica, 496, 704.
Il VIIe Centenario di san Francesco d'Assisi, 497.
Il VIIe Centenario di san Domenico, 497.
Rassegna italiana di lingue e letterature classiche, 702.

LITHUANIE.

Annales de la Lithuanie, 691.

PAYS-BAS.

De Bouwwereld (1917), 174.
Beyaert, 222.
Bossche Bijdragen, 222.
Gildeboek, 222.
De Vrije Fries, 224.
Oud Holland, 224.
Oude Kunst, 449.
Bockenschouw, 709.
Studiën, 709.
De Katholiek, 709.
Maandschrift voor liturgie, 709.
Tijdschrift voor liturgie, 709.
Historisch tijdschrift, 710.

PAYS-SCANDINAVES.

Historisk tidskrift, 499.

SUISSE.

Archives de la société d'histoire du canton de Fribourg, 227.
Annales universitaires suisses (1920-1921), 499.

YOUGO-SLAVIE.

Vesnik Srpske cerkve (Messager de l'Église serbe), 713.
Srpska cerkva (L'Église serbe), 713.
Bogoslovni Vestnik (Messager théologique), 713.
Cas (Temps), 714.
Bogoslovni Vestnik, 714.
Sabornitzi (Salle de Réunion), 714.

9. Nominations.

Il est superflu de les rappeler ici. Nous nous bornerons à renvoyer aux pages 187, 205, 227, 460, 461, 475, 497, 499, 500, 673, 679, 685, 688, 700, 710, 715.

10. Notices nécrologiques.

Abendroth, E. R. 453.
Allard, P. 207.
Allenou, J. 208.
Amélineau, 207.
Arigita y Lasa, D. M. 688.
Arrué, Fr. M. 688.
Atzberger, L. 453.
Audiat, G. 209.
Aulagne, J. 208.
Balau, S. 189.
Balzani, U. Cte 706.
Baumann, Fr. 452.
Baunard, Mgr 208.
Bautz, M. 453.
Beissel, St. 452.
Bellemo, V. 706-707.

Digitized by Google

Belser, J. 452.
Bénet, A. 208.
Berger, E. 208.
Bernoulli, J. 228.
Bertrand, A. 206.
Besse, Dom 209.
Binder, F. 452.
Boeckenhoff, K. 453.
Bonavenia, J. 222.
Bonet-Maury, G. 208.
Borlase-Warren-Vernon, W. J. 681.
Bové, D. S. 688.
Brandt, A. 453.
Brants, V. 189.
Brieger, Th. 452.
Bright, J. Franck 681.
Brom, G. 225.
Brooke, Stopford Augustus 680.
Brown, P. Hume, 681.
Bruel, A. 488.
Brunner, H. 165, 452.
Buchholz, G. 452-453.
Burger, F. 452.
Calpena, D. L. 690.
Campardon, E. 206.
Cannon, H. L. 476.
Carpenter, W. Boyd 681.
Cartier, A. 711.
Ceruti, A. 707.
Chadwick, E. French 476.
Cipolla, C. 706.
Clark, Howard 476.
Clerval, M. 208.
Cloquet, L. 190.
Codera, D. Fr. 688.
Cohn, L. 452.
Coffey, P. 680.
Combes, E. 700.
Cox, J. Ch. 681.
Crivellucci, A. 706.
Cuypers, P. 710.
Dalla Santa, G. 708.
Daumet, G. 209.
De Cesare, R. 708.
Déchelette, J. 206
de Dienne, Cte 488.
Deedes, C. 682.
de Franqueville, Cte 208.
de Hinojosa, D. E. 689.
de Jongh, H. 190.
de la Montagne, V. 190.
de Lasteyrie, R. Cte 488.
de Montet, A. 228.
De Mot, J. 190.
Denis, E. 488.
de Ripert-Montclar, Marquis 488.
de Rosny, L. 206.
Descamps, G. 190.
Desplanques, E. 207.
Devitt, E. J. 476.
de Vogué, Marquis 207.
de Waal, A. Mgr 453.
Dierauer, J. 228.
Dietrich, Fr. 452.
Dieulafoy, M. 209
Douais, Mgr 207.
Dove, A 453
Drummond, J. 681.
Duhem, P. 207.
Duval, L 208.
Fazy, H. 228.
Ferrajoli, A. Marquis 708.
Finsler, G. 500
Fita, F. 689.
Flach, J. 208.
Foronda y Aguilera, D. M. 690.
Francotte, H. 189.
Franke J. 453.
Franz, A. Mgr 453.
Fraser, A. Campbell 680.
Frédéricq, P. 189.
Frémantle, W. H. 680.
Friedrich, J. 453.
Fuzet, Mgr 207.
Galland, G. 452
Gaisser, H 453
Gautier, P. 208.
Gibson, M. Dunlop 682.
Giett, M. 453.
Gilliodts-Van Severen, L. 189.
Giovagnoli, 706.
Gondal, M. 209.
Gonzalez, D Fr. 688-689.
Gossart, E. 189.
Gréa, A. 208.
Gregory, C. R. 453.
Gréving, J. 453.
Guépin, I. 689
Gwatkin, H. Melvill 680.
Hauck, A. 453
Healy, J. 681.
Hébert, O. P. 700.

Digitized by Google

Heigel, K. Th. 452.
Helbig, W. 452
Heman, F. 228.
Herkless, J. 682
Héron de Villefosse, A. 208-209.
Hertling, G. Cte v. 453.
Hirn, J. 461
Holder, A. 453.
Hope, W. H. St. John 681.
Hurter, H 461.
Jacobs, J. 680
Jessop, A. 680.
Johnston, R. 476.
Jouon des Longrais, 208.
Judérias y Loyot, D. J. 689.
Jungnitz, J. 453.
Kawerau, J. 453.
Keller, L. 452.
Kellner, H. 452.
Kidd, B. 680.
Klostermann, A. 452
Kohler, A. 207-208.
Kolberg, J 453.
Kolde, 454
Koser, R. 452.
Kunze, F. 452.
Kurth, God. 188.
Labrouche, P. 701.
La combe, P. 488.
Lamy, E. 209
Lasson, A. 453.
Largent, R. P. 700.
Lazard, L. 208
Lecoutere, Ch. 686
Lejaer, Dr 190.
Lejay, P. 209.
Léo, Fr. 452.
Léonhard, R. 453.
Lhonghaye, R. P. 209.
Liebaert, P. 190.
Lilly, W. S. 681.
Lindner, Th. 453-454.
Loë, P. v. 454.
Loening, E. 454.
Lonchay, H. 190.
Loubatier, R. 208.
Manno, A. Baron 707.
Marin, M. 700
Marzi, D 497.
Maspéro, 207.
Mathieu, G. 208.
Ménedez, D. J. Pidal 688.
Meyer, P. 207.
Meyer, W. 453.
Michaël, E. 461.
Mignot, Mgr 208.
Mitchell, A. Mgr 680-681.
Monaci, E. 707.
Moore, E. 680.
Moule, A. Evans 681.
Moule, Handley Carr Glyn Mgr 682.
Moulton, J. Hope 681.
Naveau, L. 190.
Nicole, J. 710-711.
Nippold, F. 453.
Oeschli, W. 228.
Oggier, G. 500.
Pears, E. 681
Peragallo, P. L. 706.
Perrin, P. 700.
Perrot, G. 208.
Philippson, H. 453.
Piat, M. 208.
Picavet, F. 701.
Pölzl, F. X. 461.
Poggi, V. 705.
Preuschen, E. 454.
Preuss, G. F. 452.
Pullé, L. Cte 707.
Putelli, R. 708.
Rauschen, G. 453.
Réber, E. v. 454.
Renz, F. S. 453.
Réville, M. 209.
Ricard, P. 207.
Richou, G. 207.
Rietschel, G. 452.
Robinson, W. Croke 680.
Romano, G. 708.
Rondoni, G. 708.
Ropp, Bon v. 454.
Roussel, R. P. 701.
Salvador y Barréra, D. J. H. 690.
Sanday, W. 682.
Savio, F. 222.
Schaefer, A. Mgr 452.
Scherer, R. v. 461.
Schnütgen, A. 453.
Schoolmeesters, E. Mgr 189.
Schoulder, J. 476.
Schroeder, R. 453.
Schulte, J. F. v. 452.

Digitized by Google

Schulte, R. P. 454.
Scolefield, E. O. S. 476.
Seeberg, A. 452.
Sell, K. 452.
Sharpless, J. 476.
Simson, B. 452.
Smith, G. 681.
Sohm, R. 453.
Sommerfeld, W. v. 452.
Soury, J. 207.
Spence-Jones. H. Donald Maurice 681.
Swete, H. Barclay 681.
Taylor, E. Burnett 680.
Thédenat, P. H. 207.
Tobler, G. 711.
Tommasini, Oreste 708.
Toribio-Minguella, D. 690.
Tramoyeres, D. L. 690.
Uhlirz, K. 461.
Valentin, Chne 208.
Vallée, L. 208.
Valois, N. 206.
Van Cauwenbergh, P. 190.
Van Millingen, A. 680.
van Ortroy, Fr. 189.
Vignau y Ballester, D. V. 689.
Vigo, P. 707-708.
Vigouroux, 207.
Villari, P. 707.
Viollet, P. 206.
Virgili, A. 706.
Vogt, E. 453.
Voll, K. 453.
Waltz, O. 453.
Ward, B. Mgr 682.
Ward, W. Ph. 680.
Warner, G. F. 680.
Wauters, A. J. 190.
Weber, A. 452.
Weber, M. 190.
Weiss, B. 453.
Weiss, Joh. 452.
Wellhausen, J. 453.
Welschinger, H. 208.
White, A. D. 476.
Wiegand, W. 452.
Windelband, W. 452.
Wohlenberg, G. 453.
Wunderlich, H. 453.
Wylie, J. Hamilton 680.

Digitized by Google

II. — Table générale des matières.

1. — ARTICLES.

	HOMMAGE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN A SON ÉMINENCE LE CARDINAL MERCIER . . .	5-6
FR. CALLAEY, O. M. CAP.	L'INFLUENCE ET LA DIFFUSION DE L'ARBOR VITAE D'UBERTIN DE CASALE	533-546
L. DIEU.	LE COMMENTAIRE ARMÉNIEN DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME SUR ISAIE (CH. VIII-LXIV) EST-IL AUTHENTIQUE ?	7-30
P. FOURNIER.	LA COLLECTION CANONIQUE DITE « COLLECTIO XII PARTIUM ». ÉTUDE SUR UN RECUEIL CANONIQUE ALLEMAND DU XIe SIÈCLE . . .	31-62 ; 229-259
	Ch. I. Les diverses formes de la collection en douze parties.	31
	Ch. II. Les sources de la collection en douze parties	229
L. LAURAND.	L'ORAISON FUNÈBRE DE THÉODOSE PAR SAINT AMBROISE. DISCOURS PRONONCÉ ET DISCOURS ÉCRIT	349-350
H. NELIS	GODEFROID KURTH (1847-1916)	656-665
H. PINARD, S. J.	LA THÉORIE DE L'EXPÉRIENCE RELIGIEUSE. SON ÉVOLUTION DE LUTHER A W. JAMES.	63-83 ; 306-348 ; 547-574
	§ I. Luther et les premiers temps de la Réforme	65
	1. Présupposés philosophiques et théologiques : corruption de la nature ; passivité de la conversion et de la foi .	65
	2. Critique de l'expérience luthérienne .	69
	3. Caractéristiques des thèses luthériennes.	77
	4. Sources principales de ces thèses . .	78
	§ II. Calvin et la systématisation de la théorie .	306
	§ III. Seconde époque de la Réforme. Adoucissement des principes ; leur maturation pratique	319
	§ IV. Piétisme et Méthodisme	329
	§ V. Criticisme	332
	§ VI. Schleiermacher et la théologie moderne .	337
	§ VII. Ritschl et la réaction orthodoxe . .	547
	§ VIII. Symbolo-fidéisme	562
	§ IX. Le pragmatisme	567
L. VILLECOURT, O. S. B.	UN MANUSCRIT ARABE SUR LE SAINT CHRÊME DANS L'ÉGLISE COPTE (à suivre)	501-514
	I. Les évêchés de l'Égypte et les monastères de Scété dans la première moitié du XIVe siècle	503
M. VILLER.	LA QUESTION DE L'UNION DES ÉGLISES ENTRE GRECS ET LATINS DEPUIS LE CONCILE DE LYON	

Digitized by Google

JUSQU'A CELUI DE FLORENCE (1274-1438) (à suivre) . . . . . 260-305 ; 515-532
I. La rupture 262
II. Les projets de croisade 269
III. Attitude nouvelle. Le danger turc . 275
IV. Religion et politique 280
V. Les obstacles à l'union. Préjugés latins. La langue grecque en Occident . . 284
VI. Les difficultés de l'union en Romanie : L'état de l'Église byzantine. Les griefs contre Rome 515

2. COMPTES RENDUS.

M. Aubert. Notre-Dame de Paris. Sa place dans l'architecture du XIIe au XIVe siècle. (A. FLICHE.). 606.
B. Bædorf. Untersuchungen über Heiligenleben der westlichen Normandie (der Diœcezen Avranches, Coutances, Bayeux und Seez.) (L. VAN DER ESSEN.) 113
A. T. Bannister. The Register of Thomas Myllyny, bishop of Hereford (1474-1492). (E. GUILLOREAU, O. S. B.) 143
Le Même. The register of Charles Booth, bishop of Hereford (1516-1535). T. I. et II. (D. GUILLOREAU, O. S. B.) 626
H. Bastgen. Die römische Frage. (Dokumente und Stimmen). (CH. TERLINDEN.) 390
P. Batiffol. La paix constantinienne et le catholicisme. (J. FLAMION.) 367
Le Même. Le catholicisme de saint Augustin. (J. FLAMION.). . 382
Edm. Bishop. Liturgica historica. Papers on the liturgy and religious life of the Western Church. (J. DE GHELLINCK, S. J.) 588
Fr. Pl. Bliemetzrieder. Anselms von Laon systematische Sentenzen. (Beitr. z. Gesch. d. Phil. des MA., éd. C. Baeumker. T. XVIII, fasc. 2-3.) (R.-M. MARTIN, O. P.) 395
A. Bourgeois, voir **F. A. Gasquet.**
J. P. Brissot. Mémoires (1754-1793), publiés avec Etude critique et notes par Cl. Perroud. (Collection des mémoires et documents relatifs aux XVIIIe et XIXe siècles). (CH. TERLINDEN.). 648
E. Broeckx. Le Catharisme. Étude sur les doctrines, la vie religieuse et morale, l'activité littéraire et les vicissitudes de la secte cathare avant la croisade. Diss. de la fac. de théol. de Louvain, 2e sér., VIII.) (É. DE MOREAU, S. J.). 124
M. Bruchet. Les rouleaux des morts du S. Sépulcre et de S. Aubert de Cambrai. (J. WARICHEZ.) 402
C. Butler. Benedictine monachism : studies in benedictine life and rule. (L. MARCELLIN, O. S. B.) 589
C. Callewaert. Liturgicae institutiones. (P. DE PUNIET, O. S. B.) 357
Le Même. La durée et le caractère du carême ancien dans l'Église latine. (P. DE PUNIET. O. S. B.) 374
R. W. Carlyle et A. J. Carlyle. A history of mediaeval political theory in the West. T. II. A. J. Carlyle. The political theory of the roman lawyers and the canonists from the tenth century to the thirtheenth century. (A. DE MEESTER.). 129
M. Chassaigne. Le procès du chevalier de la Barre. Préface de J. Guiraud. (É. DE MOREAU, S. J.). 649

Digitized by Google

P. Clemen et C. Gurlitt. Die Klosterbauten der Cistercienser in Belgien. (R. MAERE.) . . . 129
W. Cohn. Das Zeitalter der Normannen in Sizilien. (Bücherei der Kultur und Geschichte, éd. S. Hausmann. T. VI.) (E. JORDAN.) 593
J. B. Coissac. Les universités de l'Écosse depuis la fondation de l'université de St Andrews jusqu'au triomphe de la Réforme (1410-1560). (PH. HUGHES.) . . 617
Le Même. Les institutions scolaires de l'Écosse depuis les origines jusqu'en 1560. (PH. HUGHES.) 617
W. E. Crum. Theological texts from coptic papyri, with an appendix upon the arabic and coptic versions of the life of Pachomius. (Anecdota Oxoniensis, série sémitique. T. XII.) (P. VAN CAUWENBERGH.) 115
A. d'Alès. L'Édit de Calliste. Étude sur les origines de la pénitence chrétienne. (A. JANSSEN.) 361
F. de Bojani. Innocent XI, sa correspondance avec ses nonces. (Vol. III de la série 1680-1684.) 1re partie : Affaires politiques. (M. DUBRUEL, S. J.) 158
P. de Labriolle. Les sources de l'histoire du Montanisme. (Collectanea Friburgensis.) (J. ZEILLER.) 98
Le Même. La crise montaniste. (J. ZEILLER.) 98
A. De Meyer. Les premières controverses jansénistes en France (1640-1649). (Diss. de la Fac. de théol. de Louvain. 2e sér., t. IX.) (A. LEGRAND.) 419
N. de Pauw. Cartulaire historique et généalogique des Artevelde. (H. NELIS.) 610
R. P. R. de Scorraille, S. J. François Suarez, de la Compagnie de Jésus, d'après ses lettres, ses autres écrits inédits et un grand nombre de documents nouveaux. (A. DE MEYER.) 148
Fr. Ehrle, S. J. Grundsätzliches zur Charakteristik der neueren und neuesten Scholastik. (R.-M. MARTIN, O. P.) 403
É. Faguet. Mgr Dupanloup. Un grand évêque. (E. DE MOREAU, S. J.). 437
A. Fierens. Suppliques d'Urbain V (1362-1370). Textes et analyses. (Analecta Vaticano-Belgica. Vol. VII.) (H. NELIS.) 611
L. Garzend. L'inquisition et l'hérésie. Distinction de l'hérésie théologique et de l'hérésie inquisitoriale : A propos de l'affaire Galilée. (FR. CALLAEY, O. M. CAP.) 417
Card. F. A. Gasquet. A history of the venerable english College, Rome. (F. BOUVET, O. S. B.) . . 118
Le Même. La veille de la Réforme en Angleterre. Traduit par Dom A. Bourgeois. T. I-II. (PH. HUGHES.) 619
E. Göller. Die Einnahmen der apostolischen Kammer unter Benedikt XII. (Vat. Quell. z. Gesch. der päpstl. Hof- und Finanzv., hrsg. Görresges. T. IV.) (G. MOLLAT.) 407
Le Même. Clemens VII. von Avignon. (A. FIERENS.). . . . 612
G. Golubovich, O. F. M. Bibliotheca bio-bibliographica della TerraSanta e dell' Oriente francescano. T. II-III. (A. FIERENS.) 134
G. Goyau. Bismarck et l'Église, le Culturkampf (1870-1887). (CH. TERLINDEN.) 429
G. Grente. Saint Pie V (1504-1572). (A. PASTURE.) 645
F. Ll Griffith. The Nubian texts of the christian period. (Abhandl. der kön. Preuss. Akad. der Wiss. Phil. hist. Klasse. no 8.). (P. VAN CAUWENBERGH.) 116
J. Gröll. Die Elemente des kirchlichen Freiungrechtes, mit besonderer Berücksichtigung der österreichischen Entwicklung dargestellt. (Kirchenrechtliche

Digitized by Google

Abhandlungen, éd. U. Stutz. Fasc. 75 et 76.) (A. De Meester.) 108
M. Guignet. Saint Grégoire de Nazianze orateur et épistolier. (J. Lebon.) 377
P. Guilday. The english catholic refugees on the Continent, 1558-1795. Vol. I. The english colleges and convents in the catholic Law Countries, 1558-1795. (R. Lechat, S. J.). 146
C. Gurlitt, voir **P. Clemen.**
F. Gutsche. Die Beziehungen zwischen Reich und Kurie vom Tode Bonifaz' VIII. bis zur Wahl Heinrichs VII. (1303-1308). (G. Mollat.) 140
L. Halphen. L'histoire en France depuis cent ans. (J. Rambaud.) . 159
S. P. Hardy. « Mes loisirs ». Journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance (1764-1789). T. I. 1764-1773. (Mém. et doc. rel. aux xviiie et xixe s.). (Ch. Terlinden.). . . 422
A. Harnack. Das Leben Cyprians von Pontius. Die erste christliche Biographie. (Texte und Unters., éd. A. Harnack et C. Schmidt. T. XXXIX, fasc. 3.) (J. Flamion.) 366
P. Hilaire, O. M. Cap. Le P. Ludovic de Besse, O. M. C. Première partie : Le religieux ; l'orateur ; l'apôtre de la mystique. (Fr. Callaey, O. M. Cap.) . . 439
J. Hörmann. Untersuchungen zur griechischen Laienbeicht. Ein Beitrag zur allgemeinen Bussgeschichte. (A. Janssen.) . 385
Ad. Hofmeister. Ottonis episcopi Frisingensis chronica sive Historia de duabus civitatibus. (J. Warichez.) 394
C. M. Kaufmann. Handbuch der altchristlichen Epigraphik. (A. Van Lantschoot.) 93
P. F Kehr. Regesta Pontificum Romanorum. T. VI. Liguria sive provincia Mediolanensis. Pars I : Lombardia. Pars II : Pedemontium-Liguria-Maritima. (F. Baix.) 128
B. Kruitwagen, O. F. M. Catalogus van de handschriften en boeken van het bisschoppelijk museum te Haarlem. (D. van Adrichem, O. F. M.), ... 123
A. Lahure. Notre-Dame de la Valroy, abbaye royale de Cisterciens. (L. Guilloreau, O. S. B.) 396
L. Lallemand. Histoire de la charité. T. IV. Les temps modernes, du xvie au xixe siècle ; seconde partie, Europe (suite). (Ch. Terlinden.) 140
La stigmatisée belge. Louise Lateau de Bois-d'Haine. (A. Cauchie.) 653
Laveille, S. J. Le P. De Smet (1801-1872). (Ch. Moeller.) . . 159
R. Lechat, S. J. Les réfugiés anglais dans les Pays-Bas espagnols durant le règne d'Élisabeth, 1558-1603. (Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'université de Louvain. Fasc. 38.)(G. Constant.) 630
A. Leman. Urbain VIII et la rivalité de la France et de l'Autriche de 1631 à 1635 (Mémoires et travaux des professeurs des facultés catholiques de Lille Fasc. 14.) (P. Richard.) 147
Le Même Recueil des instructions générales aux nonces ordinaires en France de 1624 à 1634. (Même collection. Fasc. 15.) (P. Richard.) 149
P. Léon. Les monuments historiques. Conservation. Restauration.) (R. Maere) 426
F. Leuzi. San Domnio, vescovo e martyre di Salonu († 303). (J. Flamion) 369
H. Lévy-Bruhl. Les élections abbatiales en France. T. I. Epoque franque. (C Leclère) 112
W. Lockton. The treatment of the remains at the eucharist after holy communion and the time of the ablutions. (J de Ghellinck, S. J.). 585
A. H. Mc Neile. St Paul. His life,

Digitized by Google

letters and christian doctrine. (G. AUBOURG, O. S. B.). . . . 355
Card. N. Marini. Il Primato di S. Pietro e de suoi successori in san Giovanni Chrisostomo. (J FLAMION) 586
V. Martin. Le Gallicanisme et la réforme catholique Essai historique sur l'introduction en France des décrets du concile de Trente (1563-1615). (G. MOLLAT) 643
J. Marx. L'inquisition en Dauphiné. Étude sur le développement et la répression de l'hérésie et de la sorcellerie du XIVe siècle au début du règne de François Ier. (FR. CALLAEY, O. M. CAP.) . 516
E. Michael, S. J. Geschichte des deutschen Volkes vom dreizehnten Jahrhundert bis zum Ausgang des Mittelalters T. VI Die Gegenkönige Otto von Braunschweig und Philipp von Schwaben Kaiser Friedrich II. bis zum Tode Papst Honorius' III 1227. (B. BELPAIRE) 608
J. Misson, S. J. Recherches sur le paganisme de Libanios. (Recueil des travaux d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain. Fasc. 43.) (E REMY.) . . 100
R. H. Murray. Erasmus and Luther, their attitude to toleration. (E. JORDAN.) 620
L. von Pastor. Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters. T. VII. Gesch der P. im Zeitalter der katholischen Reformation und Restauration. Pius IV. 1559-1565. T. VIII. Pius V. 1566-1572. (P. RICHARD.) . . 631
H. Pauen. Die Klostergrundherrschaft Heisterbach. Studien zur Geschichte ihrer Wirtschaft. Verwaltung und Verfassung. (Beitr. z. Gesch. d. Benediktinerordens, éd. I. Herwegen. F. 4.) (E. DE MOREAU, S. J.) 398
P. Peeters. Évangiles apocryphes. T. II. L'Evangile de l'Enfance. Rédactions syriaques, arabe et arméniennes, traduites et annotées. (Textes et documents, éd. H. Hemmer et P. Lejay.) (É. TOBAC) 375
W. Peitz, S. J. Untersuchungen zu Urkundenfälschungen des Mittelalters. I. Teil. Die Hamburger Fälschungen. (Ergänzungshefte z. d. Stimmen der Zeit. Forschungen. Fasc. 3.) (H. NELIS.) . . . 392
Fr. Pelster, S. J. Kritische Studien zum Leben und zu den Schriften Alberts des Grossen. (R.-M. MARTIN, O. P.) 405
Ch. Pergamini. L'esprit public bruxellois au début du régime français. (CH. TERLINDEN.) . . 423
Cl. Perroud, voir **J. P. Brissot.**
L. Pirot. L'œuvre exégétique de Théodore de Mopsueste. (J. LEBON.). 379
P. O. M. Premoli. Storia dei Barnabiti nel Cinquecento. (FR. CALLAEY, O. M. Cap.) 414
Property, its duties and rights, historically, philosophically and religiously regarded. (J. CREUSEN, S. J.) 358
M. Rackl. Die Christologie des heiligen Ignatius von Antiochien. (H. COPPIETERS.). 95
A. T. Robertson. A grammar of the greek New Testament in the light of historical research. 3e édit. (G. AUBOURG, O. S. B.) . . 84
K. Ruess. Die rechtliche Stellung der päpstlichen Legaten bis Bonifaz VIII. (Görres-Gesellschaft : Sektion für Rechts- und Sozialwissenschaft. Fasc. 13.) (A. FIERENS.) 371
Mgr C. Salotti. Un martire irlandese : Oliviero Plunket. (F. BONNARD.) 652
Le Même. I martiri dell' Uganda. (F. BONNARD.). 652
L. Salvatorelli. Introduzione bibliografica alla scienza delle religioni. (H. PINARD.). . . . 351
E. Schiller. Bürgerschaft und Geistlichkeit in Goslar (1299-1365). Ein Beitrag zur Geschichte des Verhältnisses von Stadt und

Digitized by Google

Kirche im späteren Mittelalter. (Kirchenrechtliche Abhandlungen, éd. U. Stutz. Fasc. 77.) (É. Devester.) 136
J. Susta. Die Römische Kurie und das Konzil von Trient unter Pius IV. (Hist. Komm. der kais. Ak. der Wiss. T. IV.) (R. Deschepper.) 415
J. Tait. Chronica Joannis de Reading et anonymi Cantuariensis (1366-1367). (Publ. of the University of Manchester. Hist. ser., n° 20) (É. de Moreau, S. J.) . . 408
F. Theile. Nikolaus von Prato, Kardinalbischof von Ostia (1303-1321). (G. Mollat.) 140
Lynn Thorndike. Medieval Europe. Its development and civilisation (The Great Nations). (L. Van der Essen.) 386
J. Tixeront. Précis de Patrologie. 2e édit. (R. Draguet.) 361
P. A. Vaccari, S. J. Un commento a Giobbe di Giuliano di Eclana. (V. Sempels.) 383
Le Même. Esichio di Gerusalemme e il suo « Commentarius in Leviticum ». (V. Sempels.) . . 383
P. Van Cauwenbergh. Étude sur les moines d'Égypte depuis le concile de Chalcédoine (451) jusqu'à l'invasion arabe (640). (Diss. de la fac de théol. de Louvain. 2e sér., t. VII.) (Mgr Hebbelynck.) 103
F. van Hoeck, S. J. De Jezuïeten te Nijmegen. (J. B. Goetstouwers, S. J.) 630
A. Van Hove. Actes ou procès-verbaux des séances tenues par le conseil de l'université de Louvain. T. II. (26 mai 1445-17 août 1455). (Acad. royale de Belgique. Commission royale d'histoire.) (F. Baix.) 142
A. Vermeersch, S. J. La tolérance. (Bibl. de la soc. d'études morales et juridiques. Fasc. 4.) (A. De Meester.) 132
H. J. Vogels. Novum Testamentum graece. (É. Tobac.) . . . 352
Le Même. Untersuchungen zur Geschichte der lateinischen Apokalipse-Uebersetsung. (É. Tobac.) 575
O. D. Watkins. A history of penance, being a study of the authorities. T. I. The Whole Church to A. D. 450; T. II. The Western Church from A. D. 450 to A. D. 1215. (A. d'Alès.) . . 580

3. CHRONIQUE.

(Voir pages 717-726 la *Table particulière de la chronique.*)

4. TABLES.

I. Table particulière de la chronique 717
II. Table générale des matières 727

(BIBLIOGRAPHIE.)

(La Bibliographie, ayant une pagination spéciale, forme un volume à part de 363* pages.)

On y trouvera à la fin trois tables :

I. Table onomastique 329*
II. Revues dépouillées. Sigles 357*
III. Table générale de la bibliographie 361*

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

Fondée en 1900, interrompue durant la grande guerre et ressuscitée depuis la paix, la *Revue d'histoire ecclésiastique* paraît régulièrement tous les trois mois, en janvier, en avril, en juillet et en octobre.

Elle a pour programme l'histoire de tous les peuples chrétiens depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours ; elle renseigne ses lecteurs sur toutes les manifestations de la vie externe et interne de l'Église. Chaque livraison de la *Revue* contient : 1° des articles de fond sur les diverses questions d'histoire ecclésiastique ; 2° l'analyse et la critique des publications les plus importantes d'histoire ecclésiastique ; 3° des nouvelles de tout genre sur le mouvement des études et des travaux dans ce domaine ; 4° une bibliographie aussi complète que possible des ouvrages et des articles relatifs au passé de l'Église, avec l'indication des principaux comptes rendus dont ces ouvrages et ces articles ont été l'objet.

Dès sa réapparition, la *Revue d'histoire ecclésiastique*, a reçu, comme avant la guerre, l'accueil le plus honorable dans les divers milieux scientifiques, ainsi que le prouvent entre autres les témoignages suivants :

« *La REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE n'a pas d'égale en France.* »
(Mgr BATIFFOL, *Questions d'enseignement supérieur ecclésiastique*. Paris, 1907.)

« *Nous sommes heureux de signaler la réapparition de la* » *REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, une publication qui* » *s'est acquise depuis longtemps une situation distinguée. Nous* » *n'avons pas besoin d'attirer l'attention sur le degré élevé d'excel-* » *lence qu'elle a atteint et maintient dans ses articles et ses recen-* » *sions, et les gens d'étude connaissent très bien la richesse des* » *informations bibliographiques que contient chaque numéro.* »
(*ENGLISH HISTORICAL REVIEW*, n° 142, avril 1921.)

Le prix annuel de la REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE est de **25** francs pour la Belgique et de **30** francs pour les autres pays, payables au cours de l'argent belge au début de l'année. — Chaque numéro pris séparément, **9** francs, le port en sus. — **Prix de la collection complète**, en 27 volumes, depuis 1900 jusqu'en 1914 inclusivement, **400** francs, le port en sus.

On est prié d'adresser les demandes d'abonnement au COMITÉ DE RÉDACTION, rue de Namur, 40, **Louvain** (Belgique).

Dépôt et agence d'abonnement en France, chez M. A. Picard, éditeur, 82, rue Bonaparte, **Paris** (VIe).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

964 H

Digitized by Google

Digitized by Google